

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

VOLUME 9—PARTIE 2

SEPTIÈME SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1917



VOLUME LII.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

DU

PARLEMENT DU CANADA

SEPTIÈME SESSION, DOUZIÈME PARLEMENT, 1917.

A

A

B

C

C

M

Mc

N

O

P

Q

Q

R

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

Arrangés par ordre numérique, avec les titres au long; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du Parlement; le nom du sénateur ou du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME I.

(Ce volume est relié en trois parties.)

1. Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice clos le 31 mars 1916, volume I, parties a, b et A à K; volume II, parties L à U; volume III, parties V à Z; volume IV, partie ZZ. Présenté par sir George Foster, le 19 avril 1917.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présentés le 1er février 1917, par sir Thomas White.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

3. Budget des sommes requises pour le service du Canada pendant l'exercice finissant le 31 mars 1918 et conformément aux dispositions de la *Loi de l'Amérique Britannique du Nord, 1867,* le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des Communes. Présenté le 31 janvier1917, par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

4. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pendant l'exercice clos le 31 mars 1917, et conformément aux dispositions de la *Loi de l'Amérique Britannique du Nord, 1867,* le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des Communes. Présenté le 5 février 1917, par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pendant l'exercice finissant le 31 mars 1918. Présenté le 17 août 1917, par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

6. Liste des actionnaires des banques chartrées du Canada, à la date du 31 décembre 1915. Présentée le 25 janvier 1917, par sir Thomas White.
Pas imprimée.

7. Rapport des dividendes restant impayés, des soldes non réclamés et des traites et lettres de change impayées dans les banques chartrées du Canada, pendant cinq ans et plus, avant le 31 décembre 1915. Présenté le 25 janvier 1917, par sir Thomas White. .*Pas imprimé.*

VOLUME 3.

(Ce volume est relié en deux parties.)

8. Rapport du surintendant des assurances, pour l'année finissant le 31 décembre 1916. Présenté le 27 juillet 1917, par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

9. Relevé des états des compagnies d'assurances du Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1916. Présenté le 2 mai 1917, par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 4.

10. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Partie I.—Commerce du Canada (Importations et exportations). Présenté le 19 avril 1917, par sir George Foster.. .. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 5.

10*a*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Partie II.—Commerce du Canada avec la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Etats-Unis. Présenté le 25 janvier 1917, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*b*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Partie III.—Commerce du Canada avec l'Angleterre et les pays étrangers (sauf la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis). Présenté le 19 avril 1917, par sir George Foster.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*c*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. (Partie IV.—Renseignements divers.) Présenté le 4 juin 1917, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 6.

10*d*. Rapport du ministère du Commerce. Partie V.—Statistiques des grains compilées par la division d'inspection du ministère à Ottawa pour l'exercice clos le 31 mars 1916, l'année de la récolte finissant le 31 août 1916 et la saison de navigation se fermant le 1er décembre 1916 et rapport de la Commission des grains. Présenté le 8 juin 1917, par sir George Foster.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*e*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Partie VI.—Services de paquebots subventionnés ainsi que statistiques du trafic des steamers jusqu'au 31 décembre 1916 et estimations pour l'exercice 1917-18. Présenté par sir George Foster.. .. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*f*. Rapport du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Partie VII.—Commerce des pays étrangers, traités et conventions. Présenté en 1917, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 7.

11. Rapport du ministère des Douanes, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté le 29 janvier 1917, par l'honorable M. Reid.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 8.

12, 13, 14. Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Partie I.—Accise. Partie II.—Inspection des poids et mesures, gaz et électricité. Partie III.—Falsification des substances alimentaires. Présentés le 26 janvier 1917, par l'honorable sir James Lougheed.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

15. Rapport du ministère de l'Agriculture du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté le 26 janvier 1917, par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15*a*. Rapport du commissaire de la laiterie et des installations frigorifiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. (Laiterie, fruits, extension des marchés et des installations frigorifiques. Présenté en 1917, par l'honorable M. Burrell.. .. ..*Pas imprimé.*

VOLUME 8—*Suite.*

15*b*. Rapport du directeur général vétérinaire, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté en 1917, par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15*c*. Rapport sur la loi concernant l'enseignement agricole 1915-16 conformément à l'article 8 du chapitre 5 de 3-4 George V. Présenté le 31 janvier 1917, par l'honorable M. Patenaude.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 9.

(Ce volume est relié en deux parties.)

16. Rapport du directeur et des officiers des stations agronomiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Volumes I, II et III. Présenté le 13 août 1917, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

17. Statistiques criminelles, pour l'exercice clos le 30 septembre 1915. (Appendice au rapport du Commerce pour l'année 1915. Présenté en 1917, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

18. Relevé des élections partielles de la Chambre des communes tenues au cours de l'année 1916. Présenté en 1917, par Son Honneur l'Orateur.. .. ..*Pas imprimé.*

VOLUME 10.

19. Rapport du ministre des Travaux publics sur les travaux sous son contrôle, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté le 26 janvier 1917, par l'honorable M. Rogers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 11.

20. Rapport du ministère des Chemins de fer et Canaux du Canada pour l'exercice du 1er avril 1915 au 31 mars 1916. Présenté le 19 avril 1917, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20*a*. Statistique des canaux, pour la saison de navigation de 1916. Présentée le 7 mai 1917, par l'honorable M. Reid.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*b*. Statistique des chemins de fer du Canada, pour l'année terminée le 30 juin 1916. Présentée le 24 avril 1917, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 12.

20*c*. Onzième rapport de la Commission des chemins de fer du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté le 23 janvier 1917, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20*d*. Statistique des téléphones du Canada, pour l'année terminée le 30 juin 1916. Présentée le 19 avril 1917, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*e*. Statistique des messageries du Canada, pour l'année terminée le 30 juin 1916. Présentée le 25 avril 1917, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*f*. Statistique des télégraphes du Canada, pour l'année terminée le 30 juin 1916. Présentée le 19 avril 1917, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*g*. Rapport de la Commission royale chargée d'étudier le problème général des transports au Canada, comprenant le rapport de sir H. F. Drayton et de M. W. M. Acworth, le rapport de M. A. H. Smith et les appendices A et B, soit un rapport sur l'évaluation du réseau du chemin de fer *Canadian Northern* et du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par M. Geo. F. Swain, I.C. Présenté le 2 mai 1917, par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 13.

21. Quarante-neuvième rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice 1915-16.—Marine. Présenté le 23 janvier 1917, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

22. Liste des navires publiée par le ministère de la Marine et des Pêcheries, étant une liste des navires inscrits sur les livres d'enregistrement du Canada le 31 décembre 1916. Présentée le 4 septembre 1917, par l'honorable M. Hazen.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

23. Supplément au quarante-neuvième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice 1915-16. Marine.—Rapport de l'inspection des bateaux à vapeur. Présenté le 19 avril 1917 par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 14.

24. Rapport du directeur général des Postes, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. Présenté le 1er février 1917, par l'honorable M. Blondin.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

25. Rapport annuel du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté le 22 janvier 1917, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 15.

25*b*. Rapport annuel de la division des levés topographiques du ministère de l'Intérieur, 1915-16. Présenté le 19 juin 1917, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

25*c*. Rapport sur les levés hydrométriques (jaugeage des cours d'eau), pour l'année civile 1915. Présenté le 19 avril 1917, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 16.

25*d*. Quinzième rapport de la commission de géographie du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. Présenté en 1917.............................*Pas imprimé.*

25*e*. Levés hydrométriques de la Colombie-Britannique pour l'année civile 1915 (Ressources hydrauliques, Doc. No 18 de la division des forces hydrauliques du Dominion, ministère de l'Intérieuer.) Présentés le 5 juillet par l'honorable M. Roche.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

25*f*. Levés hydrométriques du Manitoba pour l'année civile 1915. (Ressources hydrauliques, Doc. No 19 de la division des forces hydrauliques du ministère de l'Intérieur.) Présentés le 7 juillet 1917 par l'honorable M. Roche.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 17.

26. Rapport sommaire de la Commission géologique du ministère des Mines, pour l'année civile 1916. Présenté le 28 août 1917, par l'honorable M. Meighen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

26*a*. Rapport sommaire de la division des Mines, pour l'année civile 1915. Présenté le 19 avril 1917, par l'honorable M. Patenaude.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 18.

27. Rapport du département des Affaires des Sauvages, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. Présenté le 22 janvier 1917, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

28. Rapport de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, 1913. Présenté le 19 avril 1917, par sir Robert Borden.. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 19.

29. Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. Présenté le 18 août 1917, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

30. Liste du Service civil pour 1916. Présentée en 1917.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

31. Huitième rapport annuel de la Commission du Service civil du Canada, pour l'année terminée le 31 août 1916. Présenté le 19 avril 1917, par l'honorable M. Patenaude.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

32. Rapport annuel du département des Impressions et de la Papeterie publiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté le 31 juillet 1917, par sir Robert Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

33. Rapport du Secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures, pour l'exercice clos le 31 mars 1917. Présenté en 1917...*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 20.

34. Rapport du ministre de la Justice pour les pénitenciers du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. Présenté en 1917.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35. Rapport du Conseil de la Milice du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. Présenté le 3 février 1917, par sir A. E. Kemp.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

36. Rapport du ministère du Travail, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté le 22 janvier 1917, par l'honorable M. Crothers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

36*a*. Neuvième rapport du registraire des conseils de conciliation et d'enquête sous l'autorité de la loi des enquêtes en matière de différends industriels de 1917, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté le 22 janvier 1917, par l'honorable M. Crothers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

37. Douzième rapport annuel des commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. Présenté le 19 avril 1917, par l'honorable M. Cochrane.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 21.

38. Rapport du Service naval, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. Présenté le 22 janvier 1917, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

38*a*. Supplément au sixième rapport annuel du Service naval, division des pêcheries—Biologie canadienne 1915-16. Présenté le 4 juin 1917, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

38*b*. Conservation du homard en Canada, par A. P. Knight, M.A.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

39. Quarante-neuvième rapport de la division des pêcheries du ministère du Service naval, 1915-1916. Présenté le 22 janvier 1917, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 21—*Suite.*

40. Rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement. Présenté le 19 janvier 1917, par Son Honneur l'Orateur.......................................*Pas imprimé.*

41. Copies des décrets du Conseil qui suivent:—

C.P. No 1719, 15 juillet 1916,—Concernant la nomination d'un sous-secrétaire d'Etat parlementaire aux affaires étrangères durant la prolongation de la guerre.

C.P. No 2576, 21 octobre 1916,—Concernant la nomination de Hugh Clark, membre de la Chambre des Communes pour le collège électoral de Bruce-Nord, aux fonctions de sous-secrétaire d'Etat parlementaire aux affaires étrangères durant la prolongation de la guerre actuelle.

C.P. No 1720, 15 juillet 1916,—Concernant la nomination d'un secrétaire parlementaire du ministère de la Milice et de la Défense, durant la prolongation de la guerre actuelle.

C.P. No 1730, 19 juillet 1916,—Concernant la nomination de Fleming Blanchard McCurdy, membre de la Chambre des Communes pour le collège électoral de Shelbourne et Queen, aux fonctions de secrétaire parlementaire du ministère de la Milice et de la Défense, durant la prolongation de la guerre actuelle.

C.P. No 2651, 28 octobre 1916,—Concernant l'institution à Londres d'un ministère chargé de l'administration des forces canadiennes d'outre-mer, et de la direction et du contrôle des dépenses d'outre-mer en ce qui concerne ces troupes.

C.P. No 2656, 31 octobre 1916,—Concernant la nomination de l'honorable sir Georges Halsey Perley au poste de ministre des forces militaires canadiennes d'outre-mer dans le Royaume-Uni. Présentées par sir Robert Borden, le 18 janvier 1917.

Imprimés pour les documents parlementaires seulement.

42. Documents relatifs à la conférence impériale de guerre, 1917. Présentés par sir Robert Borden, le 18 janvier 1917.

Imprimés pour les documents parlementaires seulement.

42*a*. Copie d'un document parlementaire (Cd 8566) contenant des extraits des délibérations de la Conférence impériale de guerre, 1917, et les documents soumis à la Conférence. Présentée par sir Robert Borden, le 15 juin 1917.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

43. Copies des décrets du Conseil suivants:—

C.P. No 64-15-25, 29 juin 1916,—Autorisant la mise à sa pension de M. Silas Blair Kent, fonctionnaire dans la subdivision B de la première division, employé comme préposé en chef au service des primes de pêche dans le ministère du Service de la Marine.

C.P. No 3192, 30 décembre 1916,—Règlements régissant le paiement de l'allocation de séparation pour les membres de la Marine Royale Canadienne et de la réserve de la Marine Volontaire Royale Canadienne.

C.P. No 3108, 19 septembre 1916,—Règlements régissant le paiement de "solde de commandement" aux officiers chargés d'un "service spécial", etc., dans la Marine Royale Canadienne.

C.P. No 2942, 29 novembre 1916,—Règlements régissant le paiement de solde fiscale prolongée dans la Marine Royale Canadienne.

C.P. No 2442, 11 octobre 1916,—Modifications apportées au décret du conseil C.P. No. 1334, du 3 juin 1916, décrétant le chiffre des pensions pour les forces militaires et navales du Canada.

C.P. No 2130, 9 septembre 1916,—Règlement régissant le recrutement de la réserve volontaire royale canadienne pour service dans la Marine Royale.

C.P. No 1939, 18 août 1916,—Décret édicté en vertu de la Loi des Mesures de guerre, 1914, pour prévenir le danger de recevoir en Canada des personnes de nationalités ennemies se faisant passer pour neutres.

Présentées par l'honorable M. Hazen, 22 janvier 1917..........*Pas imprimées.*

43*a*. Copie d'un extrait du décret du conseil, C.P. No 942, daté le 5 avril 1917, relatif aux règlements qui régissent le paiement de l'allocation de séparation dans la Marine Royale Canadienne. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 11 juin 1917....*Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

43*b*. Copie du décret du conseil, C.P. No 1397, daté le 21 mai 1917 :—Règles et règlements applicables aux personnes qui sont employées dans toute bâtisse, ou sur tout quai, etc., là où se manipulent des munitions, etc., ou qui se trouvent dans le voisinage rapproché de ces endroits. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 14 juin 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

43*c*. Copie d'un extrait du décret du conseil, C.P. No 1576, daté le 11 juin 1917 :—Règlements établissant le grade de premier commandant de navire et de commandant de navire dans la marine royale canadienne. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 20 juin 1917. *Pas imprimée.*

43*d*. Copie du décret du conseil, C.P. 69/1774, en date du 28 juin 1917. renfermant les règlements pour le paiement de l'allocation des spécialistes de la R.V.C.M.R. et de la R.V.C.M.R., division d'outre-mer. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 9 juillet 1917. *Pas imprimée.*

43*e*. Copie d'un extrait d'un décret du conseil, C.P. No 1783, en date du 29 juin 1917 :—Règles et règlements pour le paiement, les allocations et les pensions du Service naval.

Copie d'un extrait d'un décret du conseil, C.P. 1871, en date du 6 juillet 1917 :—Amendement aux règlements pour le paiement d'allocations de séparation pour les personnes dont ceux qui sont dans le service actif dans le Service naval sont les soutiens.

Présentées par sir James Lougheed, le 12 juillet 1917. (Sénat.) *Pas imprimées.*

43*f*. Extrait du décret du conseil, C.P. No 1993, du 17 juillet 1917 :—Tableau des allocations de suffisance pour les officiers et les matelots du service naval, quand ils voyagent en mission officielle.—Extrait du décret du conseil, C.P. No 1994, du 17 juillet 1917 : Tableau des allocations pour logement, provisions, chauffage et éclairage, pour les officiers et matelots du Service naval. Présenté par l'honorable M. Hazen, le 6 août 1917. *Pas imprimé.*

43*g*. Extrait du décret du conseil, C.P. No 2105, daté le 9 août 1917.—Modifications apportées aux règlements régissant la solde, les allocations et le chiffre des pensions des officiers, officiers à brevet et matelots invalidés, etc., ayant appartenu au Service naval. Présenté par l'honorable M. Hazen, le 27 août 1917.. .. ..*Pas imprimé.*

43*h*. Extrait du décret du Conseil (Défense du Canada ") C.P. No 2277, en date du 17 août 1917. Modifications concernant le Service naval. (Sénat.).. .. ..*Pas imprimé.*

43*i*. Extrait du décret du Conseil No C.P. 2433, en date du 1er septembre 1917 : Règlements *re* solde et allocations aux officiers et soldats après leur libération du service naval canadien. (Sénat.).. .. ..*Pas imprimé.*

44. Correspondance relative au retrait de la carabine Ross comme arme de la force expéditionnaire canadienne. Présentée par sir Robert Borden, le 22 janvier 1917. *Imprimée pour les documents parlementaires seulement.*

45. Rapport de la Commission des achats de guerre, pour la période écoulée depuis sa constitution, le 8 mai 1915, jusqu'au 31 décembre 1916. Présenté par l'honorable M. Kemp, le 23 janvier 1917.. .. ..*Pas imprimé.*

46. Copies des décrets du conseil concernant l'établissement d'un Bureau du Service national du Canada, et la nomination des titulaires qui le composent, en conformité des stipulations de la Loi des Mesures de guerre, 1914. Présentées par sir Robert Borden, le 23 janvier 1917.. .. ..*Imprimées pour les documents parlementaires seulement.*

47. Copie du marché conclu entre Sa Majesté le Roi et l'*Acadia Coal Company,* relativement à la location du chemin de fer dit *Vale Railway.* Présentée par l'honorable M. Cochrane, le 23 janvier 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

48. Copie du marché conclu entre Sa Majesté le Roi et la Compagnie du chemin de fer Québec-Saguenay, la Compagnie *Quebec Railway, Light and Power,* la Compagnie du chemin de fer Lotbinière et Mégantic, et la Compagnie *Quebec Railway, Light, Heat and Power,* concernant l'acquisition par le gouvernement des dites voies ferrées. Présentée par l'honorable M. Cochrane, le 23 janvier 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

48*a*. Copie de toutes les procédures en cour d'Echiquier du Canada, et du jugement du juge Cassels dans l'affaire de l'adjudication en la matière du chemin de fer Québec et Saguenay, du chemin de fer Québec et Montmorency, et du Lotbinière et Mégantic. Présentée le 21 juin 1917. *M. Lemieux*. . . . . *.Pas imprimée.*

48*b*. Copie du jugement rendu par le juge Cassels, le 24 janvier 1917, en la matière de la fixation du prix à payer par le gouvernement pour (*a*) le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, (*b*) le chemin de fer Québec et Saguenay, (*c*) le chemin de fer Lotbinière et Mégantic, sous l'empire du Statut de la dernière session, chapitre 22, 6-7 George V. Présentée le 27 juin 1917. *M. Graham*. . . . . *.Pas imprimée.*

49. Sommaire des mandats du Gouverneur général, émis depuis la dernière session du Parlement, imputables sur l'exercice financier 1916-1917. Présenté par sir Thomas White, le 25 janvier 1917. . . . . *.Pas imprimé.*

49*a*. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis l'ajournement du parlement en février 1917. Présenté par sir Thomas White, le 24 avril 1917. . . . . . . *.Pas imprimé.*

50. Copie des modifications apportées aux règlements régissant la radiotélégraphie depuis le 1er août 1914. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 25 janvier 1917. *Pas imprimée.*

50*a*. Copie de la modification apportée à l'alinéa (*d*) de l'article 104 des Règlements de la radiotélégraphie: Régie des stations navales dans un havre canadien. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 29 janvier 1917. . . . . *.Pas imprimée.*

50*b*. Modification des règlements concernant la radiotélégraphie édictés par le ministre du Service de la Marine, en vertu de l'article 11, chapitre 43, 3-4 George V, Loi du Radiotélégraphe. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 19 avril 1917. . . . . *.Pas imprimée.*

51. Sommaire des dépenses au chapitre des "Dépenses imprévues diverses" du 1er avril 1916 au 18 janvier 1917, en conformité de la Loi des Subsides de 1916. Présenté par sir Thomas White, le 25 janvier 1917. . . . . *.Pas imprimé.*

52. Relevé des emprunts temporaires, lancés depuis le 1er avril 1916 jusqu'au 18 janvier 1917. Présenté par sir Thomas White, le 25 janvier 1917. . . . . *.Pas imprimé.*

53. Rapport et relevé des recettes et des dépenses de la Commission d'embellissement d'Ottawa, compulsés jusqu'au 31 mars 1916. Présenté par sir Thomas White, le 25 janvier 1917. *Pas imprimé.*

54. Relevé des recettes et des dépenses de la Société royale du Canada, pour l'année terminée le 30 avril 1916. Présenté par sir Thomas White, le 25 janvier 1917. . . *.Pas imprimé.*

55. Relevé des recettes et des dépenses de la Commission des champs de bataille nationaux, à la date du 31 mars 1916. Présenté par sir Thomas White, le 25 janvier 1917. *Pas imprimé.*

56. Relevé des allocations de pension et de retraite dans le service civil, pour l'année terminée le 31 décembre 1916, faisant connaître les nom, grade, appointements, service, allocation et cause de la mise à la retraite de chaque personne mise à sa pension ou à sa retraite; —indiquant de plus si la vacance a été remplie par avancement ou par une nouvelle nomination, et le salaire de tout nouveau titulaire. Présenté par sir Thomas White, le 25 janvier 1917. . . . . *.Pas imprimé.*

57. Relevé en conformité de l'article 17 de la Loi d'assurance du Service civil, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. Présenté par sir Thomas White, le 25 janvier 1917. *Pas imprimé.*

58. Règlements édictés en vertu de la "Loi des insectes destructeurs et autres fléaux", article 9, chapitre 31, 9-10 Edouard VII. Présentés par l'honorable M. Burrell, le 26 janvier 1917. . . . . *.Pas imprimés.*

59. Tableau indiquant la moyenne des hommes employés dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1916, avec la liste de leurs rémunération et frais de route, en vertu des Statuts Revisés du Canada, chap. 92, sec. 6, par. 2. Présenté par l'honorable M. Doherty, le 26 janvier 1917. . . . . *.Pas imprimé.*

VOLUME 21—*Suite.*

60. Copie des témoignages entendus par l'honorable sir Charles Davidson, chevalier, commissaire chargé de faire une enquête relativement aux achats faits par le gouvernement et pour le compte du gouvernement du Canada, d'armes, de munitions, d'équipements, de matériaux, de chevaux, de provisions et autres articles pour les fins de la guerre actuelle, ainsi qu'aux dépenses et paiements faits ou convenus à cet égard ; en même temps que le rapport du même commissaire au sujet de la vente de munitions pour armes portatives ; de l'achat de sous-marins et d'étoffe pour uniformes (*Auburn Woolien Mills Co.*). Présentée par l'honorable M. Meighen, le 30 janvier 1917.. ..*Pas imprimée.*

61. Rapport soumis par l'officier en charge du Bureau canadien des archives de guerre, à Londres, Angleterre, au très honorable sir Robert Borden, G.C.M.G., M.P., premier ministre du Canada, touchant le travail accompli par le Bureau canadien des archives de guerre, depuis son institution jusqu'au 11 janvier 1917. Présenté par sir Robert Borden, le 31 janvier 1917.. . . . .*Pas imprimé.*

62. Rapport annuel concernant les Unions ouvrières, en vertu du chapitre 125, S.R.C., 1906. Présenté par l'honorable M. Patenaude, le 31 janvier 1917.. . . . .*Pas imprimé.*

63. Etat détaillé de toutes les obligations et de tous les cautionnements enregistrés au département du Secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier rapport (22 janvier 1916), soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 32 du chapitre 19, Statuts Revisés du Canada, 1906. Présenté par l'honorable M. Blondin, le 31 janvier 1917. *Pas imprimé.*

64. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'article 5 du chapitre 21, 7-8 Edouard VII, Loi des arpentages fédéraux. Présentés par l'honorable M. Roche, le 1er février 1917. *Pas imprimés.*

65. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'article 19, chapitre 19, 1-2 George V, Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux. Présentés par l'honorable M. Roche, le 1er février 1917.. . . . .*Pas imprimés.*

66. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions du chapitre 47, 2 George V, intitulé : " Loi concernant les eaux dans la zone du chemin de fer et dans l'étendue de terres de la rivière à la Pluie ". Présentés par l'honorable M. Roche, le 1er février 1917. *Pas imprimés.*

67. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* et dans l'*Officiel* de la Colombie-Britannique entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'alinéa (*d*) de l'article 38 des règlements régissant l'arpentage, l'administration et la disposition des terres fédérales dans la zone du chemin de fer, de 40 milles, dans la province de la Colombie-Britannique. Présentés par l'honorable M. Roche, le 1er février 1917.. . . . .*Pas imprimés.*

68. Relevé faisant connaître toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, au cours de l'année écoulée entre le 1er octobre 1915 et le 30 septembre 1916, ainsi que les noms des acheteurs, en conformité des Statuts du Canada, 1886, chapitre 9, article 8. Présenté par l'honorable M. Roche, le 1er février 1917. *Pas imprimé.*

69. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'article 77 de la Loi des Terres fédérales, chapitre 20 des Statuts du Canada de 1908. Présentés par l'honorable M. Roche, le 1er février 1917.. . . . .*Pas imprimés.*

70. Copies certifiées des rapports du comité du Conseil privé, approuvés par Son Excellence le Gouverneur général le 29 novembre 1916, autorisant la révocation des arrangements conclus entre le gouvernement du Canada et les gouvernements du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, respectivement, relativement au service de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest dans ces provinces. Présentées par sir Robert Borden, le 1er février 1917.. ..*Imprimées pour les documents parlementaires seulement.*

VOLUME 21—*Suite.*

70*a*. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 31 janvier 1917,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, correspondance, etc., au sujet de la révocation des arrangements qui avaient été conclus entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces de la Saskatchwan et de l'Alberta, quant au service de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. Présentée le 1er juin 1917. *M. McCraney.* *Pas imprimée.*

71. Réponse à ordre de la Chambre du 20 mars 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres et correspondance concernant la nomination de M. Alfred Gravel, commissaire du havre de Québec, et concernant tout autre candidat à la charge de Commissaire du havre de Québec pour représenter la rive sud. Présentée le 2 février 1917. *M. Bourassa.* *Pas imprimée.*

72. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, du 2 février 1914,—Copie de tous les décrets du conseil, correspondance, requêtes, télégrammes et autres documents, pour la période 1885-1914, se rapportant en quelque manière que ce soit à la prohibition de l'exportation du saumon *sockeye* en dehors des limites de la province de la Colombie-Britannique. Présentée le 2 février 1917. *M. Sinclair. . . . . .Pas imprimée.*

73. Septième rapport annuel de la Commission de conservation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1916. Présenté par l'honorable M. Hazen, le 5 février 1917. *Pas imprimé.*

74. Réponse à ordre du Sénat du 23 janvier dernier pour copie de la correspondance échangée entre le premier ministre du Canada, le Très honorable sir Robert L. Borden, et le leader de la loyale Opposition de Sa Majesté au Canada, le Très honorable sir Wilfrid Laurier, au sujet de la prolongation du terme du présent Parlement durant la guerre, du 3 novembre 1915 au 3 janvier 1917. Présentée par sir Robert Borden, le 23 mai 1917. *Imprimée pour les documents parlementaires seulement.*

75. Etat détaillé de tous les rabais et remboursements de taux ou droits pour l'exercice financier terminé le 31 mars. (Sénat.) . . . . *Pas imprimé.*

75*a*. Etat supplémentaire des rabais et remboursements de taux et droits, relevant du ministère de la Marine et des Pêcheries. Présenté par l'honorable M. Patenaude, le 19 avril 1917. . . . . *Pas imprimé.*

76. Ordonnances du territoire du Yukon, adoptées par le conseil du Yukon en 1916. (Sénat.) *Pas imprimées.*

76*a*. Sommaire des décrets du conseil édictés sous l'empire de l'article 18 du chapitre 63, Statuts Revisés du Canada, "Loi prévoyant à l'administration du territoire du Yukon". Présenté par l'honorable M. Patenaude, le 19 avril 1917. . . . . *Pas imprimé.*

76*b*. Sommaire des décrets du conseil édictés en l'année 1917, sous l'empire de l'article 18 du chapitre 63, Statuts Revisés du Canada; "Loi prévoyant à l'administration du territoire du Yukon". Présentée par l'honorable M. Sévigny, le 5 juillet 1917. . . . *Pas imprimé.*

77. Copie d'un extrait du décret du Conseil No 43/263, du 27 janvier 1917, autorisant des règlements déterminant l'octroi d'allocations aux officiers comptables (du service de la Marine royale canadienne) des navires d'emmagasinage et d'entreposage, en conformité des dispositions de l'article 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 6 février 1917. . . . . *Pas imprimée.*

78. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance concernant l'institution d'une commission chargée de faire une enquête au sujet de la situation financière et économique des chemins de fer canadiens; aussi, les noms des commissaires, le chiffre de leur rémunération, les noms des secrétaires et des ingénieurs nommés par eux ou par la commission et le chiffre de la rémunération accordée à ces secrétaires et ingénieurs. Présentée le 6 février 1917. *Sir Wilfrid Laurier.* *Pas imprimée.*

79. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., concernant la destitution de M. H. D. McKenzie, contremaître mécanicien, à Stellarton, sur la ligne du chemin de fer du gouvernement, et la nomination de son remplaçant. Présentée le 6 février 1917. *M. Macdonald. . Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

80. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître la quantité de marchandises et colis qui a été transportée par le *Grand Trunc Pacific Railway* entre Lévis et Moncton, depuis que cette partie du chemin de fer a été exploitée conjointement avec le réseau des chemins de fer du gouvernement. Présentée le 6 février 1917. *M. Copp*.. .. ..*Pas imprimée.*

81. Réponse à ordre de la Chambre du 12 avril 1916,—Etat indiquant,—

1. Combien il y a, dans le ministère de l'Intérieur, de fonctionnaires qui appartiennent au service extérieur et sont payés à même le crédit affecté à ce service, bien qu'ils soient employés dans le service intérieur;
2. Quels sont les noms de ces fonctionnaires;
3. Quel est le salaire de chacun d'eux;
4. Depuis combien de temps chacun d'eux a été employé dans ce ministère;
5. Si tous, ou quelques-uns d'entre eux, ont subi un examen; de quelle nature a été cet examen, et à quelle date chaque examen a eu lieu.

Présentée le 6 février 1917. *M. Turriff*.. .. ..*Pas imprimée.*

82. Réponse à ordre de la Chambre du 15 mars 1916,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les provinces en vue de coopérer d'une manière plus efficace à l'encouragement de l'immigration et de la colonisation, commençant par une lettre du ministre de l'Intérieur aux premiers ministres des provinces en novembre 1917. Présentée le 6 février 1917. *Sir Wilfrid Laurier*.. .. ..*Pas imprimée.*

83. Réponse à ordre de la Chambre du 27 mars 1916,—Etat faisant connaître,—

1. Quels sont les noms des personnes nommées à quelques fonctions dans le service de l'Immigration dans la cité de Montréal depuis le 1er octobre 1911; quel était leur salaire au moment de leur nomination et celui qu'elles reçoivent présentement;
2. Quels sont, parmi ces employés, ceux à qui il est accordé des dépenses de voyage ou autres, et combien leur a été payé de ce chef depuis leur nomination.

Présentée le 6 février 1917. *M. Lachance*.. .. ..*Pas imprimée.*

84. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître les quantités de bois coupé, et les droits de coupe versés à cet égard, sous l'empire des conditions du permis de coupe ou de vente accordé par le ministère des Affaires des Sauvages à M. Arthur Webber, le dit bois provenant de terres situées près de Ship-Harbour-Lake, comté de Halifax; y compris le nom ou les noms de tous les inspecteurs des coupes de bois effectuées sur les dites terres des sauvages en vertu du dit permis de coupe ou de vente;—aussi, copie de tous les rapports en la matière faits par ces inspecteurs. Présentée le 6 février 1917. *M. McLean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

85. Réponse à adresse du Sénat du 12 mai 1916,—Copie du rapport spécial de la Commission royale qui s'est occupée des affaires des sauvages de la réserve de Kitsilano, ainsi que de l'arrêté ministériel pris le 28 mars 1916, et de tous autres documents et de toute correspondance touchant ce rapport.. .. ..*Pas imprimée.*

86. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux invitant ceux-ci à prendre part à une conférence aux fins d'élaborer les mesures à prendre en faveur des soldats revenus de la guerre. Aussi, copie des procès-verbaux des séances de la conférence qui s'est tenue à Ottawa le 10 janvier en la matière. Présentée le 7 février 1917. *Sir Wilfrid Laurier.*

Imprimée pour les documents parlementaires seulement.

87. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier,—Copie de toute correspondance échangée entre l'un ou l'autre des membres du gouvernement et sir Thomas Tait en ce qui concerne sa nomination comme membre de la Commission du Service national, et sa démission subséquente. Présentée le 7 février 1917. *M. Graham.*

Imprimée pour les documents parlementaires seulement.

87*a*. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre M. Murray, secrétaire de l'Association des manufacturiers, et l'un ou l'autre des ministres, ou sir Thomas Tait, en sa qualité de président de la Commission du service national, touchant la question de sa nomination au poste de secrétaire de cette commission. Présentée le 1er juin 1917. *M. Graham*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

88. Correspondance entre le premier ministre et le chef de l'opposition au sujet de l'institution d'une Commission parlementaire du Service national. Présentée le 7 février 1917, par sir Robert Borden. . . . . *Imprimée pour les documents parlementaires seulement.*

89. Réponse à ordre de la Chambre du 5 février 1917,—Copie de tous les documents, requêtes, lettres, télégrammes, rapports, etc., touchant la fermeture du bureau de poste de Canard et Splitlog, et l'ouverture du bureau de poste de Loiselleville, dans le comté d'Essex, ainsi que tous les documents et requêtes au sujet de l'établissement de routes postales rurales ayant pour point de départ Loiselleville. Présentée le 7 février 1917. *M. Wilcox.* *Pas imprimée.*

90. Rapport sur le service médical de l'armée canadienne, par le colonel Herbert A. Bruce, inspecteur général spécial du service médical de la force expéditionnaire canadienne, daté de Londres, Angleterre, le 20 septembre 1916. Présenté par sir Robert Borden, le 7 février 1917. . . . . *Pas imprimé.*

90*a*. Rapport sur le service médical de l'armée canadienne, par une commission d'officiers présidée par le chirurgien général sir William Baptie, K.C.M.G., C.B., V.C., daté de Londres, Angleterre, le 22 décembre 1916. Présenté par sir Robert Borden, le 7 février 1917. . . . . *Pas imprimé.*

90*b*. Copie du rapport intérimaire du chirurgien général G. C. Jones, directeur du service de santé, en réponse au rapport sur le service de santé de l'armée canadienne par le colonel Herbert A. Bruce, inspecteur-général spécial du service de santé des forces expéditionnaires du Canada, daté de Londres, le 28 septembre 1916. Présentée par sir Edward Kemp, le 31 mai 1917. . . . . *Pas imprimée.*

91. Réponse à ordre de la Chambre du 7 février 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la fermeture de l'agence de la Marine à Pictou, l'automne dernier, et à sa réouverture subséquente. Présentée le 19 avril 1917. *M. Edwards.* . . . . *Pas imprimée.*

92. Réponse à ordre de la Chambre du 5 février 1917,—Relevé faisant connaître combien de chevaux ont été achetés en Canada, pour des fins militaires au cours de chacune des années 1914, 1915 et 1916 (*a*) pour les troupes canadiennes; (*b*) pour l'armée britannique, et (*c*) pour la France et les autres alliés; quelle somme a été payée pour ces achats en chacune des années, et pour chacun des pays susdits. Présentée le 19 avril 1917. . . . . *Pas imprimée.*

93. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—1. Relevé faisant connaître les noms, l'adresse de résidence et l'occupation antérieure de tous les censeurs, déchiffreurs de dépêches ou de tout autre employé du gouvernement qui ont été en charge des différentes stations du Câble dans la Nouvelle-Ecosse durant l'année civile 1916; 2. les noms des personnes qui ont respectivement recommandé chacun de ces employés, et 3. quel salaire a été payé à chacun de ces employés pour l'année civile 1916. Présentée le 19 avril 1917. *M. Sinclair.* . . . . *Pas imprimée.*

94. Copie des ordres généraux de la Milice promulgués entre le 30 décembre 1915 et le 8 février 1917. Présentée par sir Edward Kemp, le 19 avril 1917. . . . . *Pas imprimée.*

95. Réponse à ordre de la Chambre du 11 mars 1915,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, accusations, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de Frank Dunlop, de Granes-Point, à Sydney-Mines, dans le comté de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., et état détaillé des dépenses de l'enquête tenue en cette matière. Présentée le 19 avril 1917. *M. McKenzie.* . . . . *Pas imprimée.*

96. Réponse à ordre de la Chambre du 3 avril 1916,—Etat indiquant,—1. Quels sont les noms des personnes qui composent le personnel du bureau du Haut Commissaire du Canada à Londres; 2. Si quelques-uns de ces fonctionnaires sont nés en Canada et leurs noms; 3. S'il est vrai, comme la chose a été dite, que le Canada est la seule des possessions britanniques qui n'emploie aucun de ses indigènes dans le bureau de son Haut-Commissaire. Présentée le 19 avril 1917. *M. Proulx.* . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

97. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, du 22 février 1915,—Copie de tous décrets du Conseil, mémoires, correspondance ou documents, en la possession du gouvernement ou de quelqu'un des ministères, concernant le trafic du poisson séché et des vins entre le Portugal et le Canada. Présentée le 19 avril 1917. *M. Sinclair. Pas imprimée.*

98. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Relevé, sous forme de tableau, des divorces accordés par le Parlement du Canada depuis 1867. Présentée le 19 avril 1917. *M. Lemieux*. . . . . *Pas imprimée.*

99. Réponse à ordre de la Chambre du 3 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, soumissions et autres documents concernant le contrat pour le transport de la malle de Tatamagouche à New-Annan et Tatamagouche-Mountain, comté de Colchester. Présentée le 19 avril 1917. *M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

100. Copie de la nouvelle règle qui remplace la règle 236 des Règles et ordonnances générales qui régissent la pratique et la procédure à suivre dans la cour de l'Echiquier du Canada, adoptée le 16 février 1917. Présentée par l'honorable M. Patenaude, le 19 avril 1917. *Pas imprimée.*

100*a*. Copie des règles et ordonnances générales actuellement en force au sujet de la pratique et de la procédure dans la cour de l'Echiquier du Canada.—Aussi,—Copie de l'ordonnance générale concernant les honoraires et frais dans la cour de l'Echiquier, dans l'exercice de sa juridiction, à titre de cour de l'Amirauté. Présentée par l'honorable M. Patenaude, le 3 mai 1917. . . . . *Pas imprimée.*

101. Réponse à ordre de la Chambre du 5 février 1917,—Relevé fournissant une liste de toutes les personnes employées au cours de l'année 1916, dans la remise à locomotives des chemins de fer du gouvernement, à Pirate-Harbour, N.-E., comme serre-freins, télégraphistes, nettoyeurs et tâcherons, avec mention de la date de leur nomination et la durée de leur emploi, respectivement; aussi, le salaire mensuel de chacun de ces employés. Présentée le 19 avril 1917. *M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

102. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toutes lettres, papiers, télégrammes et autres documents concernant la demande et la nomination d'un bureau de conciliation pour les employés de l'*Acadia Coal Co.,* au printemps de 1916, des délibérations du dit bureau et de tous autres papiers s'y rapportant. Présentée le 19 avril 1917. *M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

103. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de tous les documents, de quelque nature que ce soit, télégrammes, correspondance, etc., échangés entre toute personne ou toutes personnes et le ministère du Travail ou tout autre ministère du gouvernement au sujet des différends industriels survenus à Thetford-Mines, P.Q.;—aussi, copie de toute la correspondance échangée entre les différents ministères du gouvernement à ce même sujet. Présentée le 19 avril 1917. *M. Verville*. . *Pas imprimée.*

104. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toutes lettres, papiers, télégrammes et autres documents concernant la demande d'un bureau de conciliation en vertu de la Loi des différends industriels et le refus de l'accorder aux employés de chemin de fer du Canada à Pictou qui faisaient partie de l'Union des débardeurs à Pictou pendant l'année 1916. Présentée le 19 avril 1917. *M. Macdonald*. . *Pas imprimée.*

105. Réponse à ordre de la Chambre du 7 février 1917,—Copie des contrats conclus entre le gouvernement et la *P. Lyall and Sons Construction Company,* pour la reconstruction de l'édifice parlementaire. Présentée le 20 avril 1917. *M. Murphy.*
Imprimée pour les documents parlementaires seulement.

106. Copie du décret du conseil No 1062, 16 avril 1917, ordonnant que le blé, la farine de blé et la semoule soient inscrits sur la liste des marchandises qui peuvent être importées en Canada franc de droit de douane. Présentée par sir Thomas White, le 20 avril 1917.
Imprimée pour les documents parlementaires seulement.

107. Réponse à ordre de la Chambre du 19 avril 1917,—Etat indiquant s'il est à la connaissance du gouvernement qu'il se serait présenté dans le service militaire des cas où des

VOLUME 21—*Suite.*

soldats après enrôlement ont obtenu congé pour aller travailler aux récoltes et ont été blessés accidentellement pendant ce congé, et par suite de ces accidents ont dû s'endetter pour frais d'hôpital, retournant ensuite à leur service militaire et renvoyés à cause des blessures reçues comme il est mentionné ci-dessus; si les demandes ont été faites au sujet des dépenses d'hôpital; si le gouvernement a admis la validité des demandes de cette nature; si non, sur quels motifs le refus a été basé; quelles mesures ont été prises à cet égard; si, en de telles circonstances, la personne enrôlée n'a pas droit à sa solde jusqu'au moment de son renvoi du service ainsi qu'au paiement de son compte d'hôpital. Présentée le 20 avril 1917. *M. MacNutt*.. .. ..*Pas imprimée.*

108. Copie d'une communication de la part du sous-ministre de la Milice et de la Défense, au sujet de la valeur de l'équipement désigné sous le nom d'équipement *Oliver,* fourni aux soldats canadiens qui ont fait la traversée en Angleterre depuis le commencement de la présente guerre. Présentée par sir Edward Kemp, le 20 avril 1917..*Pas imprimée.*

109. Réponse à ordre de la Chambre du 19 avril 1917,—Etat indiquant les noms des membres du Parlement qui font partie actuellement ou qui ont fait partie des forces d'outre-mer ou des forces de la milice au Canada depuis que la présente guerre a été déclarée; si ces députés ou quelques-uns d'entre eux ont reçu ou reçoivent une solde du ministère de la Milice en même temps que leur indemnité parlementaire; si les épouses de ces députés ont reçu ou reçoivent une allocation de séparation. Présentée le 20 avril 1917. *M. Hughes (King, I.P.-E.)*.. .. ..*Pas imprimée.*

109*a*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre du 19 avril 1917,—Etat indiquant les noms des membres du Parlement qui font partie actuellement ou qui ont fait partie des forces d'outre-mer ou des forces de la milice au Canada depuis que la présente guerre a été déclarée; si ces députés ou quelques-uns d'entre eux ont reçu ou reçoivent une solde du ministère de la Milice en même temps que leur indemnité parlementaire; si les épouses de ces députés ont reçu ou reçoivent une allocation de séparation. Présentée le 24 avril 1917. *M. Hughes (King, I.P.-E.)*.. .. ..*Pas imprimée.*

109*b*. Réponse à ordre de la Chambre du 25 avril 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Combien de membres du Parlement servent ou ont servi dans l'armée canadienne; 2. Quels sont leurs noms, la date de leur nomination et leur grade; 3. Quels sont les noms de ceux qui ont démissionné ou qui se sont retirés du service militaire, et la date de leur démission ou de leur sortie du service; 4. Quelle somme a été payée à chacun d'eux, (*a*) pour solde; (*b*) pour dépenses pour fins militaires, et (*c*) pour allocation de séparation à l'épouse ou parents. Présentée le 31 mai 1917. *M. Turriff*.. .. ..*Pas imprimée.*

109*c*. Réponse rectifiée à ordre de la Chambre du 25 avril 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Combien de membres du Parlement servent ou ont servi dans l'armée canadienne; 2. Quels sont les noms de ceux qui ont démissionné ou qui se sont retirés du service militaire, et la date de leur démission ou de leur sortie du service; 4. Quelle somme a été payée à chacun d'eux, (*a*) pour solde; (*b*) pour dépenses pour fins militaires, et (*c*) pour allocation de séparation à l'épouse ou aux parents respectivement. Présentée le 14 juin 1917. *M. Turriff*.. .. ..*Pas imprimée.*

110. Réponse à ordre de la Chambre du 19 avril 1917,—Etat indiquant quelles sommes ont été contribuées au Fonds patriotique canadien, au 31 décembre 1916, et quelles sommes ont été promises, pour 1917, par les différents comtés, villes et cités dans chacune des provinces; quels sont les noms des différents comtés, villes et cités, et les sommes respectives versées et promises par chacun d'eux; quels sont, dans chaque province, s'il en est, les comtés, les cités et les villes qui, à la date actuelle, n'ont encore rien versé à ce Fonds. Présentée le 24 avril 1917. *M. Edwards*.. .. ..*Pas imprimée.*

110*a*. Réponse à ordre de la Chambre du 19 avril 1917,—Etat indiquant quelle somme avait été souscrite et promise au Fonds patriotique canadien par chacune des différentes provinces, à la date du 31 décembre 1916; pour la période susindiquée, quelle somme a été versée au Fonds patriotique canadien par chacune des différentes provinces; pour l'année 1917, quelles sommes d'argent, ou autres octrois, ont été promis par le comté, ville ou cité; à la date du 31 décembre 1916, combien de personnes, dans chaque pro-

VOLUME 21—*Suite.*

vince, avaient reçu assistance du Fonds patriotique canadien ; la somme totale dépensée pour cette fin dans chaque province. Présentée le 24 avril 1917. *M. Edwards.* *Pas imprimée.*

111. Copie du décret du conseil, C.P. 802, daté le 23 mars 1917, concernant la mainmise par le gouvernement du Canada sur la fabrique de la carabine Ross. Présentée par sir Edward Kemp, le 24 avril 1917. . . . . *Pas imprimée.*

112. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes et autre correspondance dans le ministère de l'Intérieur, concernant les baux de pâturage Nos 2785, 2803, 2843, 3701, 3998, 4603, 5566, 6220 et 6221. Présentée le 25 avril 1917. *M. Steele*. . . . . *Pas imprimée.*

113. Mémoire préparé par le surintendant de l'immigration touchant les annonces publiées par le gouvernement canadien dans les journaux des Etats-Unis, demandant des manouvriers de ferme pour le Canada ; ainsi que copie de ces annonces et des instructions à cet égard. Présenté par l'honorable M. Roche, le 25 avril 1917. . . *Pas imprimé.*

114. Copies des décrets du conseil qui suivent:—C.P. No 341, 7 février 1917, concernant l'exportation du papier à journaux en feuilles ou rouleaux, seulement en vertu d'un permis et conformément aux règlements établis par le ministre des Douanes, C.P. No 445, 17 février 1917,—Ordonnances et règlements concernant le prix, la vente, le contrôle, la distribution, le transport, etc., du papier à journaux en feuilles ou rouleaux. C.P. No 1059, 16 avril 1917, donnant au ministre des Douanes le pouvoir de déterminer la quantité et le prix du papier à journaux fourni ou à être fourni par les fabricants aux éditeurs en Canada ; et contrôlant la distribution et la livraison de ce papier. C.P. No 1060, 16 avril, nommant R. A. Pringle, commissaire chargé de faire une enquête en ce qui concerne la manufacture, la vente, le prix et la distribution du papier à journaux en Canada. Présentées par sir Thomas White, le 26 avril 1917. . . . . *Pas imprimées.*

115. Copie du décret du conseil, C.P. No 3412, 19 décembre 1917, concernant la nomination de M. S. A. Armstrong comme directeur de la commission des hôpitaux militaires. Présentée par sir Thomas White, le 26 avril 1917. . . . . *Pas imprimée.*

116. Réponse à ordre de la Chambre du 3 février 1917,—Relevé donnant les noms et adresses postales de tous les acheteurs de débris de poisson aux usines de réduction de Canso, en 1916 ; aussi le prix payé par chacun des acheteurs. Présentée le 26 avril 1917. *M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

117. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 23 avril 1917,—Copie de l'arrêté du conseil récemment adopté aux fins d'élever les taux de péage sur le pont Victoria, Montréal, et aussi copie de toutes pétitions, télégrammes, lettres et autres documents concernant la dite augmentation. Présentée le 30 avril 1917. *M. Lemieux.* *Pas imprimée.*

118. Réponse à ordre de la Chambre du 23 avril 1917,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions et autres documents concernant la substitution du nom de Luceville donné à la station de l'Intercolonial à Saint-Luce, comté de Rimouski, province de Québec. Présentée le 30 avril 1917. *M. Lemieux*. . . . . *Pas imprimée.*

119. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toutes les pièces justificatives, de toute la correspondance, etc., concernant les réparations faites au quai de Beaver-Harbour, comté de Halifax, au cours des quatre dernières années. Présentée le 30 avril 1917. *M. McLean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

120. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, des pièces justificatives, etc., concernant les réparations au quai de Harrigan-Cove, comté de Halifax, en 1914-15, sous la direction du contremaître James McDonald. Présentée le 30 avril 1917. *M. McLean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

121. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre du 16 février 1916,—Etat indiquant: 1. Quels montants ont été dépensés à titre de subventions de chemins de fer en Canada en 1912, 1913, 1914 et 1915 ; 2. Quels sont les montants dépensés dans chaque province, et les noms des lignes subventionnées ; 3. Quels montants ont été dépensés pour la

VOLUME 21—*Suite.*

construction de chemins de fer de l'Etat, au cours des années susdites ; 4. Quel montant a été dépensé dans chaque province et le nom de la ligne ferrée pour laquelle cette dépense a été faite ; 5. Quels montants ont été dépensés pour l'amélioration des ports et rivières en Canada pendant les années susdites ; 6. Quels montants ont été dépensés dans chaque province, et les endroits où ces montants ont été dépensés ; 7. Quels montants ont été dépensés pour la construction de quais publics et de brise-lames et pour dragage dans Cap-Breton-Nord et Victoria, au cours des années 1905 à 1911, inclusivement, y compris la dépense pour les chemins de fer de l'Etat ; 8. Quels montants ont été dépensés pour les mêmes objets dans le dit comté, au cours des années 1912, 1913, 1914 et 1915. Présentée le 30 avril 1917. *M. McKenzie.* *Pas imprimée.*

122. Réponse à ordre de la Chambre du 19 avril 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes et correspondance échangés entre le gouvernement, son ingénieur de district et toute autre personne, en ce qui concerne la construction, les réparations ou l'achat des quais aux endroits suivants : Ile-Perrot-Sud, église du village de l'Ile-Perrot, village de Vaudreuil, Pointe-Cavagnole, Hudson, Rigaud, Graham, Pointe-à-Fortune et Ile-Perrot-Nord ;—aussi, copie de tous les devis et rapports déjà fournis à la suite de ma demande de production de documents avant et depuis 1914 ;—aussi, relevé des sommes payées pour construction et réparations, avec mention des personnes à qui ces sommes ont été payées. Présentée le 30 avril 1917. *M. Boyer* . . . . *Pas imprimée.*

122*a*. Réponse à ordre de la Chambre du 16 février 1916,—Copie de toutes lettres, requêtes, correspondance, télégrammes et rapports échangés entre gouvernement, ses ingénieurs de district et résidant et toutes autres personnes, concernant la construction et réparations faites aux quais plus bas nommés, depuis 1904 ; ainsi que copie de tous états, rapports déjà produits à ma demande et se rapportant à des documents antérieurs à 1904. Aussi, un état donnant le montant des deniers payés pour telles constructions et réparations, et à qui ils ont été payés : le quai de l'Ile Perrot, nord, sud et de l'Eglise ; du village de Vaudreuil ; de Pointe-Cavagnole, Hudson, Graham, Rigaud et Pointe-Fortune. Présentée le 13 août 1917. *M. Boyer* . . . . *Pas imprimée.*

122*b*. Réponse à ordre de la Chambre du 30 avril 1917,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, correspondance, télégrammes et rapports échangés entre le gouvernement, son ingénieur de district et toutes autres personnes, en ce qui concerne la construction ou les réparations des quais aux endroits suivants : Ile-Perrot-Nord, Sud, l'Eglise du village de l'Ile-Perrot, le village de Vaudreuil, Pointe-Cavagnole, Hudson, Rigaud, Graham et Pointe-Fortune depuis 1904 ; aussi, copie de tous les devis et rapports déjà produits à ma demande, sur le même sujet, avant et depuis 1904 ; un relevé des sommes payées pour telles constructions ou réparations, et les noms des personnes à qui ces sommes ont été payées ; et aussi réponse à ordre de la Chambre du 30 avril 1917,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, correspondance et télégrammes échangés entre le gouvernement, son ingénieur de district et toutes autres personnes, en ce qui concerne soit la construction, soit les réparations, soit l'acquisition des quais aux endroits suivants : Ile-Perrot-Sud, l'Eglise du village de l'Ile-Perrot, le village de Vaudreuil, Pointe-Cavagnole, Hudson, Rigaud, Graham, Pointe-Fortune et Ile-Perrot-Nord ; aussi, copie de tous les devis et rapports déjà produits à ma demande, sur le même sujet, avant et depuis 1904 ; un relevé des sommes payées pour telles constructions ou réparations, et les noms des personnes à qui ces sommes ont été payées. Présentée le 13 août 1917. *M. Boyer* . . . . *Pas imprimée.*

123. Réponse à ordre de la Chambre du 19 avril 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes et correspondance, échangés entre le gouvernement, son ingénieur résidant, et toute autre personne au sujet du dragage exécuté aux endroits suivants : Sainte-Anne de Bellevue, Pointe-Fortune, chenal de la rivière Ottawa entre l'Ile-au-Foin et l'Ile-Paquin, le chenal Graham, le chenal Rigaud, le chemin de Hudson-Heights, Hudson, Como, Pointe-Cavagnole, le chenal au village de Vaudreuil, le chenal de la Baie-Dorion, église de l'Ile-Perrot, quai de l'Ile-Perrot-Sud et quai de l'Ile-Perrot-Nord ;—aussi, relevé des sommes payées aux différentes personnes, compagnies, etc.,

VOLUME 21—*Suite.*

qui ont exécuté ces travaux, avec dates, etc. ;—aussi, copie des estimations déjà produites à ma demande, le tout depuis 1904. Présentée le 30 avril 1917. *M. Boyer.* *Pas imprimée.*

123*a*. Réponse à ordre de la Chambre du 16 février 1916,—Copie de toutes lettres, requêtes, correspondance, télégrammes et rapports échangés entre le gouvernement, ses ingénieurs de district et résidant et toutes autres personnes, concernant les travaux de dragage faits aux endroits dénommés plus bas, ainsi que le montant des argents payés à diverses personnes, compagnies, etc., pour tels travaux, la date, etc. Aussi, copie des états déjà produits à ma demande, et le tout depuis 1904 ; au quai de l'Ile-Perrot, nord, sud et de l'Eglise ; dans la baie de Dorion (chenal) ; au village de Vaudreuil (chenal) ; à la Pointe-Cavagnole ; à Como ; à Hudson ; à Hudson-Heights (chenal) ; à Graham (chenal) ; dans la rivière Rigaud (chenal) ; dans la rivière Ottawa ; îles au Poires (chenal) ; à Pointe-Fortune et à Sainte-Anne de Bellevue (chenal). Présentée le 30 avril 1917. *M. Boyer*. . . . . *Pas imprimée.*

124. Réponse à ordre de la Chambre du 3 mai 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, comptes, pièces de comptabilité et mémoires au sujet des réparations faites au quai à Upper-Prospect, comté de Halifax, N.-E., en 1915. Présentée le 30 avril 1917. *M. MacLean (Halifax)* . . . . *Pas imprimée.*

125. Réponse à ordre de la Chambre du 3 mai 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, comptes, pièces de comptabilité et mémoires au sujet des réparations faites au quai à Shad-Bay, comté de Halifax, N.-E., en 1915. Présentée le 30 avril 1917. *M. MacLean (Halifax)* . . . . *Pas imprimée.*

126. Réponse à ordre de la Chambre du 1er février 1917,—Copie de toute la correspondance en la possession du ministère des Travaux publics, de date postérieure à septembre 1911, se rapportant à la dépense des deniers votés à la dernière session pour améliorations dans le havre de Tracadie, comté d'Antigonish, y compris copie de toutes les lettres écrites sur le même sujet au ministère des Travaux publics, ou à l'un ou l'autre des autres ministres par M. G. A. R. Rollings. Présentée le 30 avril 1917. *M. Sinclair.* *Pas imprimée.*

127. Réponse à ordre dé la Chambre du 3 février 1917,—Copie de toutes les lettres, télégrammes, rapports ou autres documents reçus par le gouvernement pendant les années 1915 et 1916, concernant les réparations requises au brise-lames de Souris, I.-P.-E. Présentée le 30 avril 1917. *M. Hughes (King, I.P.-E.)* . . . . *Pas imprimée.*

128. Réponse à ordre de la Chambre du 1er février 1917,—Copie de toute la correspondance en la possession du ministère des Travaux publics, de date postérieure à septembre 1911, se rapportant au prolongement du brise-lames à Breen's Point, dans le comté d'Antigonish. Présentée le 30 avril 1917. *M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

129. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, de toutes les pièces justificatives, etc., concernant la construction du quai de Mushaboom-Harbour, comté de Halifax, en 1913. Présentée le 30 avril 1917. *M. MacLean.* *Pas imprimée.*

130. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître toutes les dépenses faites depuis le 31 mars 1916, par le ministère des Travaux publics, dans les différentes provinces du Canada, mentionnant le nom de l'entreprise, la somme qui y a été dépensée jusqu'ici et l'estimation de la dépense totale à encourir pour chacune d'elles. Présentée le 30 avril 1917. *M. MacLean (Halifax)* . . . . *Pas imprimée.*

131. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, des pièces justificatives, etc., concernant la construction du quai ouest à Port-Dufferin, comté de Halifax, en 1913-14. Présentée le 30 avril 1917. *M. MacLean (Halifax).* *Pas imprimée.*

132. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute correspondance, pièces justificatives, etc., concernant les réparations au quai de l'est de Port-Dufferin, comté de Halifax, en 1915. Présentée le 30 avril 1917. *M. MacLean (Halifax)* . . . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

133. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, de toutes les pièces justificatives, etc., se rapportant à la construction d'un quai à Ecum-Secum-Ouest, comté de Halifax. Présentée le 30 avril 1917. *M. MacLean (Halifax). Pas imprimée.*

134. Réponse à ordre de la Chambre du 27 mars 1916,—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, etc., se rapportant en quelque manière au dragage à Margaree-Harbour, comté d'Inverness, N.-E., en 1913-14-15 et 16. Présentée le 30 avril 1917. *M. Chisholm*. . . . .*Pas imprimée.*

135. Copie du décret du conseil C.P. No 1142, daté le 24 avril 1917, édicté sous l'empire de la Loi des Mesures de guerre, 1914, établissant des règlements en vertu desquels les navires britanniques, inscrits sur les registres maritimes du Canada, ou en voie de construction pour des armateurs appartenant à des pays neutres peuvent, jusqu'à nouvel ordre, être réquisitionnés par Sa Majesté pour le transport de provisions alimentaires, etc., ou pour toute autre fin que ce soit; et révoquant les décrets du conseil C.P. No 2923, du 24 novembre 1916, et C.P. No 1915, 31 mars 1917, touchant le même sujet,—Aussi, copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 30 janvier 1917, touchant l'exercice par le gouvernement de Sa Majesté du pouvoir de réquisitionner en ce qui regarde les vaisseaux canadiens. Présentée par l'honorable M. Reid, le 30 avril 1917. . . . .*Pas imprimée.*

136. Réponse à ordre de la Chambre du 23 avril 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Quels étaient les noms, les adresses postales, les occupations antérieures et les salaires des censeurs et déchiffreurs de dépêches employés par le gouvernement à Hazel-Hill et Canso, au cours de l'année 1916; 2. Combien a coûté ce service à Canso et Hazel-Hill, du 1er août 1914 à ce jour; 3. Quelle est la dépense totale encourue de ce chef, pour toutes les stations dans la province de la Nouvelle-Ecosse, du 1er août 1914 à la présente date. Présentée le 2 mai 1917. *M. Sinclair*. . . . .*Pas imprimée.*

137. Réponse à ordre de la Chambre du 23 avril 1917,—Copie de tous contrats et conventions entre sir Charles Ross, ses hoirs ou ayants cause et Sa Majesté le Roi, représenté par le ministre de la Milice et de la Défense, depuis et y compris, la convention intervenue entre les dites parties en date du 27 mars, A.D. 1902. Présentée le 2 mai 1917. *M. Northrup*. . . . .*Imprimée pour les documents parlementaires seulement.*

138. Réponse à ordre du 23 avril 1917,—Etat indiquant: 1. Combien de fonctionnaires civils permanents à l'emploi du ministère de la Milice et de la Defense au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914; 4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce ministère depuis le 1er août 1914; 5 Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1914; 6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917; 7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. Présentée le 2 mai 1917. *M. Macdonald*. . . . .*Pas imprimée.*

138*a*. Réponse à ordre de la Chambre du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère du Service naval au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministre depuis le 1er août 1914; 4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1915; 5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911; 6. Quelle a été la somme totale payée

VOLUME 21—*Suite.*

par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917; 7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 1: octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. Présentée le 16 mai 1917. *M. Chisholm*. *Pas imprimée.*

138*b*. Réponse à ordre de la Chambre du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de la Marine et des Pêcheries au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914; 4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914; 5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911; 6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917. Présenté le 31 mai 1917. *M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

138*c*. Réponse à ordre de la Chambre du 9 mai 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Affaires extérieures au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914; 4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914; 5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911; 6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917; 7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. Présentée le 1er juin 1917. . . . . *Pas imprimée.*

138*d*. Réponse à ordre de la Chambre du 9 mai 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de la Justice au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914; 4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914; 5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911; 6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917; 7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. Présentée le 21 juin 1917. *M. Sinclair.* *Pas imprimée.*

138*e*. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Finances au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914; 4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce

VOLUME 21—*Suite.*

même ministère depuis le 1er août 1914; 5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911: 6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917; 7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. Présentée le 29 juin 1917. *M. Maclean (Halifax).* *Pas imprimée.*

138*f*. Réponse à ordre de la Chambre du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi de ministère des Affaires des Sauvages au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914; 4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914; 5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911; 6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé lle 31 mars 1917; 7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. Présentée le 10 juillet 1917, par l'honorable M. Roche. *M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

138*g*. Réponse à ordre de la Chambre du 23 avril 1917,—Etat indiquant: 1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de l'Agriculture au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914; 4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914; 5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911; 6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917; 7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. Préseentée le 15 août 1917. *M. Hughes (I.P.-E.).* *Pas imprimée.*

138*h*. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère du Secrétaire d'Etat au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914; 4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914; 5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911; 6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917; 7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de de l'article 21 de la Loi du Service civil. Présentée le 21 août 1917. *M. McKenzie.* *Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

139. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 23 avril 1917,—Copie du décret du Conseil et de tous les autres documents relatifs à l'octroi à J. C. Shields et autres ou à la compagnie de messagerie *Inland Express* de l'entreprise du transport de la malle entre Ashcroft et Fort-George, C.-B. Présentée le 2 mai 1917. *M. Turriff.* *Pas imprimée.*

140. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui de la province du Manitoba relativement à une loi adoptée par la législature du Manitoba à sa dernière session et intitulée: "Loi modifiant la Loi des Jurés".—Aussi, copie de tous les décrets du Conseil se rapportant à ce sujet. Présentée le 3 mai 1917. *Sir Wilfrid Laurier*.. .. ..*Pas imprimée.*

141. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 février 1917, pour un relevé faisant connaître quels sont le nombre et la nationalité de chacun des étrangers internés qui ont été employés à des travaux publics depuis le 4 août 1914; quels sont le nombre et la nationalité de chacun d'entre eux qui sont employés à des travaux industriels dans les provinces du Canada depuis le 1er octobre 1914, et quel est le nombre d'entre eux ainsi employés actuellement. Présentée le 3 mai 1917. *M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

142. Réponse à ordre de la Chambre du 2 mai 1917,—Copie du rapport de la Commission royale nommée par décret du Conseil, le 29 septembre 1916, pour faire une enquête et un rapport sur les conditions relatives à la livraison de cargaisons de charbon aux caboteurs dans les provinces maritimes. Présentée le 7 mai 1917. *M. Hughes (Kings, I.-P.-E.)*.. .. ..*Pas imprimée.*

143. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître combien de personnes désireuses de s'enrôler dans la force expéditionnaire canadienne ont été rejetées comme physiquement impropres, et combien de soldats ont été, pour la même raison, renvoyée après s'être enrôlés. Présentée le 7 mai 1917. *M. Steele*..*Pas imprimée.*

143*a*. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître combien d'hommes se sont enrôlés en Canada pour servir outre-mer; combien d'entre eux ont été renvoyés subséquemment comme impropres au service; combien d'entre eux ont été renvoyés du service en Canada, et combien au delà des mers. Présentée le 31 juillet 1917. *M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

143*b*. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître combien d'hommes se sont enrôlés en Canada pour servir outre-mer; combien d'entre eux ont été renvoyés subséquemment comme impropres au service; combien d'entre eux ont été renvoyés du service en Canada, et combien au delà des mers. Présentée le 7 mai 1917. *M. Graham*.. .. ..*Pas imprimée.*

143*c*. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Relevé faisant connaître si le ministère de la Milice ou une des autorités quelconque de ce ministère a des statistiques officielles et complètes relatives au recrutement des soldats pour le service d'outre-mer, au Canada; et dans l'affirmative, quels sont les chiffres exacts: 1. Des Canadiens de langue française enrégimentés dans les différents régiments pour le service d'outre-mer, levés depuis août 1914 jusqu'à date; 2. Des Canadiens de langue anglaise nés au Canada ainsi enrégimentés; 3. Des sujets britanniques de naissance, nés en dehors du Canada mais enrégimentés dans les corps expéditionnaires canadiens; 4. Des sujets britanniques par naturalisation; 5. Des soldats canadiens français enrégimentés dans les bataillons commandés par les officiers de langue anglaise, levés dans la province de Québec; 6. Des soldats canadiens français enrégimentés dans les bataillons levés dans les autres provinces du Canada. Présentée le 14 juin 1917. *M. Lanctôt*..*Pas imprimée.*

143*d*. Copie des relevés de recensement fournissant un sommaire de la force numérique de toutes les unités composant la force expéditionnaire canadienne en Angleterre (Période du 14 mai 1917), ainsi qu'un relevé indiquant la force numérique des troupes canadiennes en France, en Angleterre, dans les régions de l'Est, à Sainte-Lucie et en Canada, en juin 1917. Présentée par sir Edward Kemp, le 15 juin 1917..*Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

144. Copies des arrêtés du conseil suivants: C.P. No 2314, 7 octobre 1916, nommant un commissaire spécial des grains de semence et de trois assistants, avec pouvoir d'acheter du blé de semence destiné à être distribué pour semence, sur réquisition de la part des corporations municipales, dans les districts où la récolte a manqué par suite des gelées et des dommages causés par la nielle.—Aussi, C.P. No 3073, 14 décembre 1916, autorisant le commissaire spécial des grains de semence à acheter de l'avoine et de l'orge de semence destinées à être distribuées pour semence, sur réquisitions de la part des corporations municipales et des associations de cultivateurs, dans les districts où ces grains de semence font défaut. Présentées par l'honorable M. Burrell, le 8 mai 1917. *Pas imprimées.*

145. Réponse à ordre de la Chambre du 1er février 1917,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, etc., concernant le traitement spécial toléré à l'égard de Thos. Kelly, prisonnier au pénitencier de Montagne-de-Pierre (*Stoney-Mountain*). Présentée le 9 mai 1917. *M. Buchanan*. . . . . *Pas imprimée.*

146. Copie du décret du Conseil, C.P. 1133, en date du 28 avril 1917, autorisant un envoi nouveau de 300 milles de rails, à la demande du gouvernement de Sa Majesté, en Angleterre, pour être employés en France pour les fins de la guerre. Présentée par l'honorable M. Meighen, le 10 mai 1917. . . . . *Pas imprimée.*

146*a*. Réponse à ordre de la Chambre du 13 juin 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Entre quels endroits sur le parcours du Canadien-Nord, à l'ouest d'Edmonton, on doit enlever les rails pour les utiliser sur la ligne du Grand-Tronc-Pacifique; 2. Entre quels endroits sur le parcours de la ligne du Grand-Tronc-Pacifique, à l'ouest d'Edmonton, les rails du Grand-Tronc-Pacifique seront remplacés par des rails enlevés à la ligne du Canadien-Nord. Présentée le 4 juin 1917. *M. Oliver*. . . . . *Pas imprimée.*

146*b*. Tableau indiquant les points sur le parcours de la division de l'Est du National Transcontinental d'où l'on a enlevé les rails destinés à être expédiés en France, la longueur de chacun de ces bouts de ligne d'où les dits rails ont été enlevés et remplacés par des rails de l'Intercolonial (accompagné d'une carte). Présenté par l'honorable M. Cochrane, le 21 juin 1917. . . . . *Pas imprimé.*

147. Réponse requise par l'article 88 du chapitre 62 des Statuts Revisés du Canada prescrivant au ministre de l'Intérieur de soumettre au Parlement chaque année un état des permis donnés par le Commissaire des Territoires du Nord-Ouest, pour l'entrée de la boisson enivrante dans les Territoires du Nord-Ouest, durant l'année expirée le 31 décembre 1916. Présentée. par l'honorable M. Roche, le 1er mai 1917. . *Pas imprimée.*

148. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 30 avril 1917,—Copie des demandes de bureaux de conciliation adressées au ministère du Travail par l'association provinciale des artisans (*P.W.A.*) ou ses officiers, et par les ouvriers mineurs unis (*U.M.W.*) de la Nouvelle-Ecosse ou ses officiers; aussi, copie de tous les documents, lettres, etc., se rapportant à cette question, ainsi que de tout autre document, décret du conseil, touchan la nomination d'une commission chargée de faire une enquête au sujet des conditions du travail et autres s'y rattachant, dans le comté de Cap-Breton. Présentée le 11 mai 1917. *M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

149. Réponse à ordre de la Chambre du 2 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, lettres, copies de lettres, rapports et autres documents concernant l'acquisition des deux navires, le *A. J. McKee* et le *T. J. Drummond,* par le ministère des Chemins de fer, en vertu du décret du conseil du 17 avril 1917. Présentée le 14 mai 1917. *M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

150. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, des télégrammes, mémoires, etc., avec et par le ministère des Chemins de fer concernant les noms donnés aux gares sur le chemin de fer *Halifax and Eastern.* Présentée le 14 mai 1917. *M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

151. Réponse à ordre de la Chambre du 23 avril 1917,—Copie de toutes déclarations, rapports, témoignages, lettres et autres papiers ou documents en la possession du ministère des Chemins de fer et Canaux, concernant une réclamation pour blessures infligées, à

VOLUME 21—*Suite.*

Briley-Brook, N.-E., par le chemin de fer de l'Etat, à un cheval appartenant à un nommé Dan McFarlane. Présentée le 15 mai 1917. *M. Sinclair* *Pas imprimée.*

152. Réponse à ordre de la Chambre du 25 avril 1917,—Copie de tous documents, papiers, correspondance, enquêtes et rapports concernant la suspension de Polydore Lebel, ingénieur du chemin de fer Intercolonial à Rivière-du-Loup, à la suite d'un tamponnement à Rivière-Ouelle pendant l'année 1916. Présentée le 15 mai 1917. *M. Lapointe (Kamouraska)*. . . . .*Pas imprimée.*

153. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de M. Spenney, contremaître de voie sur la ligne communément appelée ligne courte (*Short line*) du chemin de fer du gouvernement, et la nomination de Henry Gray comme son successeur. Présentée le 15 mai 1917. *M. Macdonald*. . . . .*Pas imprimée.*

154. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, du 7 février 1916,—Copie de tous les documents se rapportant à la nomination de Léon Roy, comme interprète dans le ministère de l'Intérieur; aussi, copie du décret du conseil, des documents et de la correspondance touchant son renvoi d'office. Présentée le 16 mai 1917. *Sir Wilfrid Laurier*. . . . .*Pas imprimée.*

155. Réponse à ordre de la Chambre du 30 avril 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la publication du périodique dit *Canadian Government Railway Employees Magazine,* avec relevé faisant connaître quels en sont la circulation, le coût et la production, les recettes et le nombre de personnes qui y sont employées, comme aussi les sommes reçues par ces dernières en quelque capacité que ce soit, à même les revenus de ces voies ferrées. Présentée le 21 mai 1917. *M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

156. Réponse à ordre de la Chambre du 22 mars 1916,—Etat indiquant: 1. Au cours du mois de février 1916, combien de chefs de train, serre-freins, mécaniciens et chauffeurs de locomotives étaient en activité de service sur les chemins de fer de l'Etat entre Moncton et Campbellton; 2. Au cours de la même période, combien d'heures de travail à chaque voyage ont été fournies par les susdits employés entre les points ci-dessus nommés. Présentée le 21 mai 1917. *M. Copp*. . . . .*Pas imprimée.*

157. Rapport des procédures de la cour de l'Echiquier, en vertu de l'article 49A de la Loi des Sauvages, en la matière du déplacement de la bande des sauvages de la réserve de Sydney, Nouvelle-Ecosse. Présenté par l'honorable M. Roche, le 22 mai 1917. *Pas imprimé.*

158. Rapport des travaux de la Commission des hôpitaux militaires, depuis sa création jusqu'à date. Présenté par sir Robert Borden, le 23 mai 1917.

159. Copie de la correspondance échangée entre des membres de l'Exécutif et l'Association des manufacturiers canadiens, concernant l'achat d'approvisionnements pour les forces expéditionnaires du Canada en Angleterre et au front. Présentée par sir Robert Borden le 23 mai 1917. . . . .*Pas imprimée.*

160. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de la correspondance échangée entre le premier ministre et l'ex-ministre de la Milice et de la Défense qui a conduit à la démission de ce dernier ou à sa sortie du cabinet. Présentée par sir Robert Borden, le 23 mai 1917. *M. Hughes (Kings, I.P.-E.)*. . . . .*Pas imprimée.*

161. Réponse à adresse du Sénat à Son Excellence le Gouverneur général du 26 janvier 1917,—Etat indiquant la date et l'objet de toutes les commissions instituées par le gouvernement du jour, depuis son accession au pouvoir en 1911 jusqu'à la présente date; le nombre de jours pendant lesquels chacune de ces commissions a siégé, les noms de ceux qui en ont fait partie, et le prix que chacune d'elles a coûté au pays. (*Sénat*). *Pas imprimée.*

161*a*. Réponse partielle à une humble adresse du Sénat en date du 7 février 1917 à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat un

VOLUME 21—*Suite.*

état indiquant la date, l'objet et le personnel de toutes les commissions instituées par l'ancien gouvernement depuis son accession au pouvoir en 1896 jusqu'à son remplacement par le gouvernement actuel en 1911, ainsi que le nombre de jours pendant lesquels chacune de ces commissions a siégé, et ce que chacune d'elles a coûté au pays. (*Sénat.*) *Pas imprimée.*

162. Décret du conseil, C.P. No 1433, du 24 mai 1917, contenant les règlements établis concernant le départ du Canada des personnes de sexe masculin qui peuvent être astreintes à un service national militaire ou autre, ou qui sont aptes à ce service. Présentée par l'honorable M. Roche, le 29 mai 1917.. .. ..*Pas imprimé.*

163. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 23 mai 1917,—Copie de l'arrêté du conseil décrétant que tout emploi public du service civil doit être donné de préférence aux soldats revenus du front. Présentée le 29 mai 1917. *M. Boulay.* *Pas imprimée.*

164. Réponse à ordre de la Chambre du 3 février 1917,—Copie de tous les rapports, verdicts, témoignages, mémorandums, etc., se rapportant à l'enquête tenue au sujet des dommages subis par le croiseur de Sa Majesté "Grisle", en route entre Halifax et les Bermudes. Présentée le 30 mai 1917. *M. MacLean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

165. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance se rapportant en quelque manière à la destitution ou révocation de D. McDermid, surintendant de l'établissement de pisciculture à East-Margaree, et à la nomination de son successeur. Présentée le 30 mai 1917. *M. Chisholm.* *Pas imprimée.*

166. Réponse à ordre de la Chambre du 25 avril 1917,—Copie de toutes lettres, télégrammes, rapports et autres papiers et documents se rapportant à la demande de Willis Keizer, de Hall's-Harbour, comté de King, N.-E., d'établir et exploiter des nasses à Square-Cove, comté de King, N.-E. Présentée le 30 mai 1917. *M. Maclean (Halifax).* *Pas imprimée.*

167. Réponse à ordre de la Chambre du 23 avril 1917,—Copie de tous les décrets du conseil, mémoires, correspondance, etc., concernant la démission de Moses H. Nickerson, inspecteur des stations de sauvetage dans la Nouvelle-Ecosse. Présentée le 30 mai 1917. *M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

168. Copie des règlements concernant les pensions avec des modifications et tels qu'amendés jusqu'au 28 février 1917, ainsi que copies des décrets du conseil s'y rapportant. Présentée par sir Thomas White, le 30 mai 1917. *Imprimée pour documents parlementaires seulement.*

168*a* Copie du décret du Conseil, C.P. No 277, daté le 30 janvier 1917, concernant les pensions des officiers ou des personnes dont ils sont les soutiens dans le cas de permutation d'officiers entre le gouvernement du Canada et le gouvernement impérial. Présentée par sir Edward Kemp, le 20 août 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

169. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, correspondance et pétitions échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries, et toutes autres personne ou personnes se rapportant en quelque manière à l'enlèvement des rets à saumon sur cette partie de la côte d'Inverness, s'étendant à l'est et à l'ouest de l'embouchure de la rivière Margareee. Présentée le 31 mai 1917. *M. Chisholm*.. .. ..*Pas imprimée.*

170. Réponse à ordre de la Chambre du 2 mai 1917,—Copie du rapport de la commission chargée de faire une enquête au sujet de l'hôpital militaire à Halifax; des témoignages entendus devant cette commission à Halifax, et de tous autres documents en la possession du ministère de la Milice et de la Défense se rattachant à cette enquête. Présentée le 31 mai 1917. *M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

171. Réponse à ordre de la Chambre du 7 mai 1917,—Etat indiquant les montants payés ou dépensés par le ministère de la Milice et de la Défense, pour annonces de recrutement en Canada, ainsi que les personnes, firmes ou corporations auxquelles les paiements ont été faits, jusqu'au 1er avril 1917. Présentée le 31 mai 1917. *M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

172. Verdict de la cour d'enquête nommée par l'adjudant-général, en vertu de l'ordre du 1er mai 1917, aux fins de recueillir et conserver les dépositions en ce qui regarde les allégations contenues dans plusieurs journaux, à l'effet que des convois transportant des troupes avaient été attaqués à coup de pierres en passant par Rivière-du-Loup, P.Q., et en d'autres endroits, et aux fins de recueillir et conserver tout autre témoignage qui, de l'avis des membres de la cour, se rapporte en quoi que ce soit à cette affaire. Présenté par sir Edward Kemp, le 31 mai 1917.. .. ..*Pas imprimé.*

173. Verdict de la cour d'enquête nommée par l'adjudant-général, en vertu de l'ordre du 1er mai 1917, aux fins de recueillir et conserver les dépositions en ce qui regarde les allégations contenues dans plusieurs journaux accusant les citoyens de Québec d'avoir maltraité, ou laissé maltraiter, des soldats revenus de la guerre et passant par Québec ou s'y arrêtant, et aux fins de recueillir et conserver tout autre témoignage qui, de l'avis des membres de la cour, se rapporte en quoi que ce soit à cette affaire. Présenté par sir Edward Kemp, le 31 mai 1917.. .. ..*Pas imprimé.*

174. Réponse à ordre de la Chambre du 7 mai 1917,—Copie de tous les comptes, factures, lettres, réclamations, correspondance et autres documents se rapportant aux montants suivants mentionnés au rapport de l'Auditeur général 1916, Vol. II, page L-11: Juge L. P. Pelletier, frais de voyage, $877; juge I. N. Belleau, frais de voyage, $1,984.44; juge T. H. Chauvin, frais de voyage, $1,421.25; juge B. LeTellier, frais de voyage, $1,923.80. Présentée le 31 mai 1917. *M. Lanctôt*.. .. ..*Pas imprimée.*

175. Réponse à ordre de la Chambre du 30 mai 1917,—Etat indiquant: 1. Du 1er janvier 1916 au 31 mars 1917, combien de personnes, non antérieurement employées dans le service des chemins de fer de l'Etat, ont été nommées à des emplois permanents dans ce même service; 2. Quels sont leurs noms, leurs salaires et les postes qui leur ont été confiés. Présentée le 31 mai 1917. *M. Copp*.. .. ..*Pas imprimée.*

176. Réponse à ordre de la Chambre du 12 février 1915,—Etat indiquant le nombre d'employés de nationalité allemande dans les différents départements au fédéral, la position qu'ils occupent et leur salaire. Présentée le 1er juin 1917. *M. Delisle*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

177. Réponse à ordre de la Chambre du 1er mai 1916,—Copie de tous papiers et correspondance concernant le changement de l'emplacement du bureau de poste à Roseberg, Alta. Présentée le 1er juin 1917. *M. Buchanan*.. .. ..*Pas imprimée.*

178. Réponse à ordre de la Chambre du 8 mai 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres et correspondance concernant la destitution de Augustin Lauteigne, maître de poste à Island-River, comté de Gloucester, N.-B. Présentée le 1er juin 1917. *M. Turgeon.* *Pas imprimée.*

179. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de tous les télégrammes, lettres, etc., en la possession du ministère des Postes, au sujet du déplacement du bureau de poste de Pearson, township de Casey, collège électoral de Nipissing, de l'endroit où il se trouvait à l'endroit qu'il occupe maintenant. Présentée le 1er juin 1917. *M. Turriff*.. .. ..*Pas imprimée.*

180. Réponse à ordre de la Chambre du 5 février 1917,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, etc., concernant la destitution de John R. McIntosh, maître de poste à Cumming's-Mountain, comté de Pictou, et la nomination de James Cumming pour le remplacer. Présentée le 1er juin 1917. *M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

181. Réponse à ordre de la Chambre du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître quelle somme totale a été payée par le gouvernement, depuis octobre 1911, à H. P. Duchemin, de Sydney, N.-E., pour services et débours, sous l'empire de la Loi des enquêtes publiques, ou à d'autre titre. Présentée le 1er juin 1917. *M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

182. Réponse à ordre de la Chambre du 3 février 1917,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, documents, etc., etc., au sujet du retrait, par le ministère des Postes, du contrat de malle rurale accordé à Hyppolite Lambert, de Saint-Antoine, dans le comté de Lotbinière, P.Q. Présentée le 1er juin 1917. *M. Fortier*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

183. Rapports en conformité d'une résolution adoptée par la Chambre des Communes le 18 mai 1916, et basée sur une recommandation du comité mixte des Impressions du Parlement, demandant des renseignements des divers ministères aux fins d'effectuer toute l'économie possible en ce qui concerne les impressions publiques et la distribution des documents publics,—et faisant connaître jusqu'à quel point ces recommandations ont été réalisées. Présentées par l'honorable M. Patenaude, le 1er juin 1917.
Pas imprimés.

184. Réponse à ordre de la Chambre du 21 mai 1917,—Copie de toute correspondance, rapports et recommandation, s'il en est, adressée par la commission des grains au ministère du Commerce, ou à d'autres ministères à Ottawa, à la suite d'une réunion des commissaires des grains tenue à Lethbridge, cette année. Présentée le 1er juin 1917. *M. Buchanan.*
Pas imprimée.

185. Décret du conseil conformément aux dispositions 4-5 George V, ch. 20-8-15 (*Canadian Nothern*).—(*Sénat*) . . . . *Pas imprimé.*

186. Réponse à ordre de la Chambre du 3 février 1917,—Relevé faisant connaître la quantité et la valeur des exportations suivantes pour les premiers neuf mois du présent exercice financier, savoir:—Chevaux, bronze et ouvrages en bronze; blé; farines, avoine et céréales autres que le blé; automobiles, bicycles et motocycles, ainsi que les différentes pièces, y compris les appareils de propulsion et bandes de roues; voitures de voies ferrées et leurs pièces; substances chimiques; cuivre et ouvrages en cuivre; produits industriels du coton; substances explosives; fer et acier et leurs produits; armes à feu et munitions; cuir et ouvrages en cuir; viandes et produits de la laiterie; alcool; végétaux séchés et mis en conserves; plomb; vêtements de toutes sortes; zinc et ouvrages en zinc; papier et produits industriels en papier. Présentée le 4 juin 1917. *M. Maclean (Halifax)* . . . . . *Imprimée pour les documents parlementaires seulement.*

187. Réponse à ordre de la Chambre du 30 avril 1917,—Copie de tous documents, correspondance, lettres messages télégraphiques, mémoires, rapports, etc., échangés entre le Sergent d'Armes de la Chambre des Communes et l'honorable Albert Sévigny, entre le Sergent d'Armes et le ministère de la Justice, et entre le ministère de la Justice et l'honorable Albert Sévigny, ayant rapport à certains effets mobiliers et objets divers garnissant ou ornant les appartements de l'Orateur; aussi, copie de tous comptes, reçus de compagnies de messageries, connaissements, comptes pour frais de transport et voiturage, etc., concernant les dits effets et objets. Présentée le 5 juin 1917. *M. Lanctôt.*
Pas imprimée.

188. Copie du décret du conseil, C.P. No 1457, daté le 29 mai 1917, concernant les traitements des fonctionnaires civils qui s'enrôleront dans les forces militaires du Canada, soit volontairement, soit autrement, à compter de la date du décret. Présentée par sir Thomas White, le 6 juin 1917. . . . . *Pas imprimée.*

189. Copie de rapports généraux de W. F. O'Connor, C.R., agissant en qualité de commissaire *re* "le coût de la vie", en ce qui touche à la production, au coût, aux prix de vente, et au mode de distribution du sucre raffiné. Présentée par l'honorable M. Crothers, le 6 juin 1917. . . . . *Imprimés pour distribution et documents parlementaires.*

190. Copie des rapports de W. F. O'Connor au sujet du commerce de l'anthracite au Canada. Présentée par l'honorable M. Crothers, le 6 juin 1917.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

191. Réponse à adresse du Sénat à Son Excellence le Gouverneur général du 22 mai dernier.—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou ses ministres, le ministère de la Milice, le Conseil militaire, le major-général F. L. Lessard, C.B., inspecteur général, ou toute autre personne, et le lieutenant-colonel Armand Lavergne, O.C., le 61 régiment, ou toute autre personne, au sujet de la défense territoriale de la province de Québec, ainsi qu'une copie de tous arrêtés ministériels ou documents concernant cette affaire. (Sénat.) . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

192. Copie du décret du conseil, C.P. No. 1579, du 8 juin 1917, nommant un contrôleur du comestible pour le Canada. Présentée par sir George Foster, le 12 mai 1917.
Imprimée pour documents parlementaires seulement.

192*a*. Copie du décret du conseil, C.P. No 1460, daté du 16 juin 1917, *re* la nomination d'un contrôleur des vivres pour le Canada, et déterminant ses pouvoirs et attributions. Présentée par sir Robert Borden, le 19 juin 1917.
Imprimée pour documents parlementaires seulement.

193. Copie du décret du conseil, C.P. No 1604, du 11 juin, concernant l'établissement du "Bureau des contrôleurs des grains du Canada".—Copie du décret du conseil, C.P. No 1605, du 11 juin 1917, nommant certaines personnes membres du "Bureau des contrôleurs des grains du Canada". Présentée par sir George Foster, le 12 mai 1917.
Imprimée pour documents parlementaires seulement.

194. Copie des statistiques du recensement de la population mâle du Canada (recensement de 1911) entre les âges de 20 et 45, ces deux âges compris, d'après l'état de célibat ou de mariage, et la nationalité. Présentée par sir Edward Kemp, le 13 juin 1917.
Imprimée pour documents parlementaires seulement.

195. Copies des Règlements et Ordres du Roi pour l'armée, 1912,—Réimprimés avec les amendements publiés dans les Ordres généraux jusqu'au 1er août 1914. Présentées par sir Edward Kemp, le 13 juin 1917.. .. ..*Pas imprimées.*

196. Copies du Manuel de la Loi militaire, par le ministère de la Guerre, 1914. Présentées par sir Edward Kemp, le 13 juin 1917.. .. ..*Pas imprimées.*

197. Copie du décret du conseil, C.P. No 987, daté le 10 avril 1917, tel que modifié par le décret du Conseil, No 1451, daté le 25 mai 1917,—Règlements, étant une codification et modification des divers décrets du conseil édictés à cause de la guerre, le tout devant être connu sous le nom de "Décret du Conseil concernant la Défense du Canada, 1917". Présentée par l'honorable M. Hazen, le 13 juin 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

198. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance, se rapportant en quelque manière à la destitution ou révocation de John McDonald, concerge de l'édifice public à Inverness, et à la nomination de son successeur. Présentée le 15 juin 1917. *M. Chisholm*..*Pas imprimée.*

199. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière à l'extension et aux réparations du quai de McKay's-Point, comté d'Inverness. Présentée le 15 juin 1917. *M. Chisholm.*
Pas imprimée.

200. Réponse à ordre de la Chambre du 7 mai 1917,—Copie des lettres, etc., envoyées par le gouvernement ou le ministère des Travaux publics à l'ingénieur local ou autres personnes, en réponse aux lettres, télégrammes ou rapports concernant le brise-lames à Souris, I.-P.-E., au cours des années 1915 et 1916. Présentée le 15 juin 1917. *M. Hughes (Kings, I.-P.-E.)*.. .. ..*Pas imprimée.*

201. Réponse à ordre de la Chambre du 23 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, correspondance, recommandations et communications, se rapportant à la démission de Hector Urquhart, employé à l'entretien de la ligne sur le réseau des lignes télégraphiques du gouvernement, entre Grand-River et Enon, comté de Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse, et à la nomination de Dan A. McLennan, pour le remplacer. Présentée le 15 juin 1917. *M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

202. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière à l'extension et aux réparations du quai de Craignish. Présentée le 15 juin 1917. *M. Chisholm*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

203. Réponse à ordre de la Chambre du 3 mai 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Quel est le montant des frais de sténographie pour les différentes enquêtes qui ont été tenues par le gouvernement depuis le 1er novembre 1911 à ce jour; 2. Quels sont les noms des personnes à qui ces frais de sténographie ont été payés ou sont encore dus, et les

VOLUME 21—*Suite.*

montants respectifs pour chacune de ces personnes. Présentée le 15 juin 1917. *M. Verville*. . . . . *Pas imprimée.*

203*a*. Réponse à ordre de la Chambre du 3 mai 1917,—Rélevé faisant connaître: 1. Quel est le montant des frais de sténographie pour les différentes enquêtes qui ont été tenues par le gouvernement depuis le 1er novembre 1911 à ce jour; 2. Quels sont les noms des personnes à qui ces frais de sténographie ont été payés ou sont encore dus, et les montants respectifs pour chacune de ces personnes. Présentée le 28 juin 1917. *M. Verville*. . . . . *Pas imprimée.*

204. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 9 mai 1917,—Copie de tous les documents, requêtes, télégrammes, etc., envoyés au gouvernement et insistant sur la nécessité d'abolir la tolérance des cantines où se pratique la vente de la boisson dans les camps d'outre-mer. Présentée le 15 juin 1917. *M. Lemieux*. . . *Pas imprimée.*

205. Réponse à ordre du Sénat, en date du 7 courant,—Copie de toute la correspondance, des mémoires ou autres documents reçus ou expédiés par le très honorable premier ministre et par l'honorable ministre du Commerce, relativement à un projet d'annoncer les produits canadiens au moyen de l'aménagement d'un train d'exposition qui montrerait des échantillons de nos marchandises en France. (*Sénat.*) . . . . *Pas imprimée.*

205*a*. Réponse supplémentaire à ordre du Sénat en date du 7 juin 1917, pour copie de toute la correspondance, des mémoires ou autres documents reçus ou expédiés par le très honorable premier ministre et par l'honorable ministre du Commerce relativement à un projet d'annoncer les produits canadiens au moyen de l'aménagement d'un train d'exposition qui montrerait des échantillons de nos marchandises en France. (*Sénat.*) *Pas imprimée.*

206. La lettre de l'honorable E. L. Patenaude, M.P., au très honorable premier ministre, donnant sa démission comme secrétaire d'Etat pour le Canada, et la lettre du premier ministre en accusant réception. Présentée par sir Robert Borden, le 18 juin 1917. *Pas imprimée.*

207. Réponse à ordre de la Chambre du 3 mai 1917,—Relevé faisant connaître combien de marchandises ont été exportées du Canada en pays étrangers et ont passé par le port d'Hambourg, depuis le 1er août 1914 jusqu'à ce jour, et les noms des pays qui ont importé ces marchandises du Canada et les montants respectifs pour chacun d'eux. Présentée le 18 juin 1917. *M. Verville*. . . . . *Pas imprimée.*

208. Réponse à ordre de la Chambre du 3 février 1916,—Relevé faisant connaître les détails des débours de Ward Fisher, inspecteur des pêcheries dans la partie ouest de la Nouvelle-Ecosse, et qui se sont élevés à $388.40 en 1912, et à $1,009.84 en 1913. Présentée le 18 juin 1917. *M. Law*. . . . . *Pas imprimée.*

209. Réponse à ordre de la Chambre du 23 avril 1917, Copie de tous papiers, documents, pétitions, mémoires, correspondance, etc., échangés avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, ou quelqu'un de ses membres, les officiers du ministère de la Marine et des Pêcheries, et toutes autres compagnies, personne ou personnes au sujet de la prohibition de l'exportation du saumon de la Colombie-Britannique depuis le 20 janvier 1913. Présentée le 18 juin 1917. *M. MacKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

210. Relevé de la quantité et des prix des produits achetés et vendus (y compris les exportations et la consommation domestique) par les compagnies d'entreposage frigorifique en Canada, du 1er janvier au 1er décembre 1916. Présenté par l'honorable M. Crothers, le 18 juin 1917. . . . . *Pas imprimée.*

210*a*. Rapport de W. F. O'Connor, C.R., commissaire fonctionnaire *re* Coût de la vie, en ce qui concerne les conditions de l'entreposage frigorifique en Canada. Présenté par l'honorable M. Crothers, le 13 juillet 1917.
Imprimé pour distribution et documents parlementaires.

210*b*. Copie du décret du conseil, C.P. No 2021, daté le 23 juillet 1917, recommandant de continuer l'enquête relative aux affaires, livres, documents et archives de la *William Davies Company, Limited,* et de la raison sociale *Matthews-Blackwell, Ltd.*. quant aux faits

VOLUME 21—*Suite.*

mis en lumière par le rapport de W. F. O'Connor, remplissant les fonctions de commissaire-enquêteur sur le coût de la vie, les conditions de l'entreposage frigorifique en Canada,—et nommant G. F. Henderson, A. B. Brodie et Geoffrey Clarkson, avec tous les pouvoirs de commissaires chargés de conduire des enquêtes sous l'empire de la Partie I de la Loi des enquêtes, avec mission d'examiner les livres, documents, etc., des dites compagnies; aussi, de recommander par écrit au ministre du Travail un mode type de computer les frais et coût applicables aux opérations de l'entreposage frigorifique, mode permettant de s'assurer sans difficulté de temps à autre, des profits nets réalisés par les compagnies d'entreposage frigorifique en Canada. Présentée par l'honorable M. Crothers, le 25 juillet 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

211. Réponse à ordre de la Chambre du 11 juin 1917,—Copie de tous télégrammes, correspondance, requêtes, pétitions et autres papiers et documents en la possession du ministère du Commerce demandant de pourvoir à un approvisionnement de sel pour les pêcheries des Provinces maritimes. Présentée par sir George Foster, le 22 juin 1917. *Pas imprimée.*

212. Copie du décret du conseil, C.P. No 1725, daté le 25 juin 1917, créant la position de directeur des opérations minières de la houille pour les régions houillères du sud-est de la province de la Colombie-Britannique, et les régions houillères de la province de l'Alberta, connues sous le nom de district No 18.—Aussi: Copie du décret du conseil, C.P. No 1726, daté le 25 juin 1917, nommant W. H. Armstrong, de la cité de Vancouver, directeur des opérations minières de la houille, en vertu des dispositions du susdit décret du conseil, C.P. No 1725, du 25 juin 1917. Présentée par sir Robert Borden, le 25 juin 1917. *Pas imprimée.*

212*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 14 mai 1917, pour copie de lettres, rapports et communications échangés, du 1er septembre 1916 à ce jour, entre le ministre du Travail et le ministère du Travail et les officiers des Mineurs unis (*United Mine Workers*) de l'Alberta, district No 18, et les officiers de l'*Alberta and Eastern British Columbia Coal Operators' Association,* touchant les demandes présentées par les mineurs d'une augmentation de gages à cause de l'augmentation du coût de la vie. Présentée le 12 juillet 1917. *M. Buchanan*.. .. ..*Pas imprimée.*

213. Réponse à ordre de la Chambre du 13 juin 1917, faisant connaître:—1. Combien de bataillons d'infanterie sont partis avec le premier contingent; 2. Quel est le nombre et quel est le nom des différentes unités de l'artillerie faisant partie du premier contingent; 3. Quel est le nombre et le nom des différents corps médicaux partis avec le premier contingent; 4. Quel est le nombre et le nom de toutes les autres unités parties avec le premier contingent; 5. Quels sont les noms, rangs et charges des officiers surnuméraires partis avec le premier contingent. Présentée le 26 juin 1917. *M. Lachance.* *Pas imprimée.*

214. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 30 mai 1917,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, câblogrammes, etc., échangés entre le gouvernement impérial ou l'un ou l'autre de ses membres ou fonctionnaires, et le gouvernement canadien ou l'un ou l'autre de ses membres ou fonctionnaires, au sujet de la question de la législation projetée à être adoptée par le gouvernement impérial aux fins de rendre valides certaines lois et procédures de la législature de la Colombie-Britannique. Présentée le 27 juin 1917. *M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

215. Réponse à ordre de la Chambre du 4 juin 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre le chef des traducteurs du compte rendu officiel des débats des Communes, le greffier de la Chambre et M. l'Orateur, du 19 avril 1917 à ce jour. Présentée le 28 juin 1917. *M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

216. Réponse à ordre de la Chambre du 27 mars 1916,—Etat donnant les montants payés par le gouvernement fédéral du 1er juillet 1896 au 1er octobre 1911, aux journaux suivants: *Le Canada, La Presse, La Patrie, Le Pays,* tous de Montréal; *La Vigie, Le Soleil,* de Québec. Présentée le 28 juin 1917. *M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

217. Réponse à ordre de la Chambre du 3 mai 1917,—Relevé faisant connaître quel était le nombre des employés des ministères suivants après 1896 et après 1911: Intérieur, Revenu de l'Intérieur, Travaux publics, Marine et Pêcheries, Milice et Défense, Travail et Commerce. Présentée le 28 juin 1917. *M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

218. Réponse à ordre de la Chambre du 7 mai 1917,—Etat indiquant combien de soldats revenus au pays ont obtenu de l'emploi dans les ministères du gouvernement. Présentée le 28 juin 1917. *M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

219. Réponse à ordre de la Chambre du 25 juin 1917,—Copie des rapports faits par les médecins du pénitencier, en ce qui se rattache à la libération du pénitencier de Edward Levi Baugh. Présentée le 4 juillet 1917. *M. Murphy*.. .. ..*Pas imprimée.*

220. Réponse à ordre de la Chambre du 21 mai 1917,—Etat donnant les noms et salaires des employés des ministères de l'Intérieur et des Affaires des Sauvages, (*a*) service intérieur et (*b*) service extérieur, qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui ont reçu leur plein salaire civil en sus de leur solde et allocations; aussi, de ceux qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui ont reçu, en sus de leur solde et allocations, une partie de leur salaire civil suffisante pour parfaire le chiffre de leur salaire civil; aussi, de ceux qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui ont reçu, en sus de leur solde et allocations, une compensation en considération de leur emploi civil. Présentée le 5 juillet 1917. *M. Oliver*.. .. ..*Pas imprimée.*

221. Rapport de la commission spéciale du commerce envoyée en mission en Grande-Bretagne, en France et en Italie, de mai à septembre 1916. Présentée par sir George Foster, le 5 juillet 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

222. Réponse à ordre de la Chambre du 13 juin 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Quel est le chiffre total des dépenses faites pour l'agriculture par le gouvernement fédéral au cours de chacun des exercices de 1904-05 à 1916-17, inclusivement; 2. Quelle somme a été réservée par la loi d'encouragement à l'agriculture, de 1912, pour aider les départements d'agriculture des provinces pour encourager et donner plus d'extension à leurs travaux; 3. Quelle partie de la somme susdite a été accordée à chaque province, et quels travaux ont été exécutés dans chaque province par suite de cette aide; 4. Quelle somme a été réservée par le gouvernement fédéral en vertu de la Loi d'instruction agricole, de 1913, et, aux termes des dispositions de la dite loi, quelles sommes ont été allouées à chaque province chaque année; 5. Quel est le but général de la dite loi, et dans quelle mesure chaque province l'a rempli. Présentée le 5 juillet 1917. *M. Edwards.*
Imprimée pour documents parlementaires seulement.

223. Réponse à ordre de la Chambre du 11 juin 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Si M. Giard, ex-M.P. pour Compton, P.Q., est à l'emploi du gouvernement; 2. Si oui, depuis quand il l'est; 3. Combien d'employés il a sous ses ordres et quels sont les noms de chacun; 4. Quel salaire il a; 5. Quel est le salaire de chacun des employés sous sa charge; 6. S'il a acheté des animaux reproducteurs pour le gouvernement; 7. Si oui, combien et quel prix il a payé pour chacun; 8. Où les dits animaux reproducteurs ont été placés; 9. Combien de ces animaux ont été refusés ou remis au gouvernement ou à M. Giard; 10. Pourquoi ils ont été refusés et remis par ceux chez qui on les avait placés; 11. Où sont, actuellement les dits animaux reproducteurs; 12. Ce que le gouvernement ou le ministère de l'Agriculture entend faire des dits animaux ainsi refusés ou remis à M. Giard. Présentée le 5 juillet 1917. *M. Gauvreau*.. .. ..*Pas imprimée.*

224. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 31 janvier 1917,—Copie de tous documents, lettres, dépêches, correspondance, rapports, et spécialement d'un décret du conseil daté le 6 décembre 1898, au sujet de l'exemption du service militaire pour les Doukhobors. Présentée par l'honorable M. Roche, le 9 juillet 1917. *M. McCraney.*
Pas imprimée.

225. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 31 janvier 1917,—Copie de tous les décrets du conseil et autres documents de record dans le ministère de la Marine et des Pêcheries en ce qui concerne la mise en réquisition des navires canadiens, par le gouvernement du Canada. Présentée le 11 juillet 1917. *M. Sinclair.*
Pas imprimée.

VOLUME 21—*Suite.*

226. Réponse à ordre de la Chambre du 7 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—1. Combien d'officiers ont été nommés pour faire du recrutement dans la province de Québec; 2. Quels sont les noms, les adresses postales, la nature des fonctions et la solde des dits officiers. Présentée le 11 juillet 1917. *M. Carvell*.. .. ..*Pas imprimée.*

226a. Réponse à ordre de la Chambre du 18 juin 1917,—Etat faisant connaître: 1. Quels sont les noms et adresses postales des personnes qui, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, ont fait ou qui font actuellement du recrutement pour l'armée ou la marine, ou qui font un travail de nature militaire similaire depuis août 1914; 2. Quelle rémunération ou solde est reçue par chacune de ces personnes, et quel supplément elles reçoivent pour frais de voyage ou autres dépenses; 3. Quelle somme totale a été reçue par chacune de ces personnes jusqu'au 1er juin 1917. Présentée le 31 juillet 1917. *M. Hughes (I.-P.-E.). Pas imprimée.*

227. Réponse à ordre de la Chambre du 12 avril 1916,—Etat indiquant: 1. Combien il y a, dans le ministère des Postes, de fonctionnaires qui appartiennent au service extérieur et sont payés à même le crédit affecté à ce service, bien qu'ils soient employés dans le service intérieur; 2. Quels sont les noms de ces fonctionnaires; 3. Quel est le salaire de chacun d'eux; 4. Depuis combien de temps, chacun d'eux a été employé dans ce ministère; 5. Si tous, ou quelques-uns d'entre eux, ont subi un examen; de quelle nature a été cet examen, et à quelle date chaque examen a eu lieu. Présentée le 14 juillet 1917. *M. Turriff*.. .. ..*Pas imprimée.*

228. Copie d'un mémoire présenté par le comité des Slaves du Sud aux représentants des Dominions britanniques exposant les idées et les aspirations des Jugo-Slaves (Serbes, Croates et Slovènes) relevant du gouvernement Austro-Hongrois. Présentée par sir Robert Borden, le 20 juillet 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

229. Réclamations faites par le ministre de la Justice relativement au paiement des droits par certaines provinces. (*Sénat.*).. .. ..*Pas imprimées.*

230. Copie des témoignages, pièces à l'appui, etc., se rattachant au rapport de l'honorable sir Ezekiel McLeod, juge en chef de la province du Nouveau-Brunswick, et de l'honorable Louis Tellier, juge retraité de la cour Supérieure de la province de Québec, commissaires nommés sous l'empire de la Loi des enquêtes, du Canada, chapitre 104 des Statuts le 6 juin 1917, aux termes duquel les dits commissaires reçurent le pouvoir et la mission d'instituer une enquête en vue de reviser et peser la preuve faite devant M. le juge Galt, commissaire nommé par le lieutenant-gouverneur du Manitoba, le 15 juillet 1916, aux fins de faire une enquête et un rapport sur certaines matières d'importance pour le gouvernement local de la dite province, en accomplissement de sa commission, et de reviser et examiner le rapport et les conclusions découlant de la dite preuve;—et de déclarer par leur rapport si la dite preuve justifie ou étaie les décisions du dit commissaire telles qu'énoncées dans les dits rapports, en autant qu'elles attaquent et affectent d'une manière préjudiciable l'honneur ou l'intégrité de l'honorable Robert Rogers, ou l'honnêteté de ses actes ou transactions. Présentée par l'honorable M. Doherty, le 27 juillet 1917.. .. ..*Imprimée pour distribution—députés et sénateurs seulement.*

230a. Copie des témoignages, pièces à l'appui, etc., se rattachant au rapport de l'honorable sir Ezekiel McLeod, juge en chef de la province du Nouveau-Brunswick, et de l'honorable Louis Tellier, juge retraité de la cour Supérieure de la province de Québec, commissaires nommés sous l'empire de la Loi des enquêtes, du Canada, chapitre 104 des Statuts revisés du Canada, 1906, et des lois l'amendant, en vertu d'un décret du conseil édicté le 6 juin 1917, aux termes duquel les dits commissaires reçurent le pouvoir et la mission d'instituer une enquête en vue de reviser et peser la preuve faite devant M. le juge Galt, commissaire nommé par le lieutenant-gouverneur du Manitoba, le 15 juillet 1916, aux fins de faire une enquête et un rapport sur certaines matières d'importance pour le gouvernement local de la dite province, en accomplissement de sa commission, et de reviser et examiner le rapport et les conclusions découlant de la dite preuve; et de déclarer par leur rapport si la dite preuve justifie ou étaie les décisions du dit commissaire telles qu'énoncées dans les dits rapports, en autant qu'elles attaquent et affectent d'une manière préjudiciable l'honneur ou l'intégrité de l'honorable Robert

VOLUME 21—*Suite.*

Rogers, ou l'honnêteté de ses actes ou transactions. Présentée par l'honorable M. Doherty, le 9 août 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

231. Réponse à ordre de la Chambre du 13 juin 1917,—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres papiers concernant un contrat pour le transport des malles entre Grand-River et Fourchu, dans le comté de Richmond, N.-E., en 1916 et 1917. Présentée le 28 juillet 1917. *M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

232. Réponse à ordre de la Chambre du 30 avril 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à l'achat d'un terrain à Vancouver, C.-B., pour les fins d'un arsenal, depuis le 1er janvier 1913. Présentée le 30 juillet 1917. *M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

233. Réponse à ordre de la Chambre du 1er février 1917,—Relevé faisant connaître quels sont les noms et le grade actuel de tous ceux qui ont été nommés officiers directeurs de recrutement, ou officiers recruteurs, soit spéciaux, soit de district (non recruteurs locaux ou régimentaires) depuis le début de la guerre; les dates respectives de ces nominations; quels étaient l'âge et l'occupation respectifs de ceux qui ont été ainsi nommés; de quelle organisation militaire, s'il y a, ces personnes faisaient partie; quels grades elles avaient dans l'une ou l'autre organisation militaire; si on a mis fin à l'emploi de l'un ou l'autre de ces recruteurs, et, dans l'affirmative, quels sont les noms de ces recruteurs et les dates auxquelles leurs emplois a cessé. Présentée le 31 juillet 1917. *M. Turriff*.. .. ..*Pas imprimée.*

234. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître à quelle date la dernière commande du gouvernement a été donnée à la compagnie de la carabine Ross; pour combien de carabines était cette commande; si le gouvernement a reçu une recommandation du conseil de l'armée britannique à l'effet d'utiliser les moyens qui existent au Canada pour manufacturer la carabine Lee-Enfield nouvelle et améliorée; à quelle date cette recommandation a été reçue; et si on a donné suite à cette recommandation. Présentée le 31 juillet 1917. *M. Turriff*.. .. ..*Pas imprimée.*

235. Réponse à ordre de la Chambre du 20 juin 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Quels sont les noms des membres de l'état-major militaire à North-Vancouver; 2. Quelles sont leurs fonctions respectives; 3. Quels sont le grade et la solde de chacun d'eux; 4. Quelle somme chacun d'eux a reçue; 5. A quelles dates respectives ces militaires se sont enrôlés, et depuis combien de temps ils forment partie de l'état-major. Présentée le 31 juillet 1917. *M. Murphy*.. .. ..*Pas imprimée.*

235*a*. Réponse à ordre de la Chambre du 21 juin 1917,—Relevé faisant connaître quels sont les noms, grades, soldes, nature des fonctions et les postes stationnaires de tous les officiers attachés aux quartiers généraux, Halifax, et employés dans les différentes sections du service militaire ou se rattachant en quelque manière que ce soit à la division militaire No 6. Présentée le 2 août 1917. M. Tobin.. .. ..*Pas imprimée.*

236. Réponse à ordre de la Chambre du 18 juillet 1917,—Liste complète des différentes commissions créées depuis le commencement de la guerre concernant les soldats, leur pension, les hôpitaux, etc., avec les noms des différents commissaires qui composent ces commissions. Présentée le 31 juillet 1917. *M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

237. Copie des états financiers du réseau du *Canadian Northern Railway*: 1. Bilan, au 30 juin 1916; 2. Relevé des garanties émises et des charges fixes, au 30 juin 1917; 3. Relevé du passif, au 15 juin 1917; 3 (a). Relevé du compte de l'équipement; 4.Liste des garanties fournies pour emprunts; 5. Revenu brut et revenu net, au 30 juin 1917; 6. Tableau comparatif des recettes, 1915, 1916 et 1917; 7. Relevé de la dépense au compte du capital et des améliorations pour l'année terminée le 30 juin 1917; 8. Milles en exploitation.—Aussi: Relevés faisant connaître les obligations, etc., autorisées, émises et en suspens; le produit net réalisé; l'intérêt payable pendant la période du 1er juillet 1917 au 30 juin 1917; les sommes estimées nécessaires pour la période du 1er juillet 1917 au 30 juin 1918, en ce qui concerne le chemin de fer Grand-Tronc et les embranchements du Grand-Tronc-Pacifique. Présentée par sir Robert Borden, le 20 juillet 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

237*a*. Copie de l'acte de fiduciaire-hypothécaire garantissant une émission de $45,000,000 de valeurs garanties du *Canadian Northern Railway,* garanties par le gouvernement fédéral, émises sous l'empire de la législation de 1914.—Aussi: Copie de l'acte hypothécaire, daté le 26 juin 1916,—consenti par la *Canadian Northern Ontario Railway Company* à Sa Majesté le Roi,—en nantissement de certaines avances faites à compte d'un prêt de $15,000,000 par Sa Majesté à la *Canadian Northern Railway Company.*—Aussi, Copie d'une vérification des comptes du revenu et des dépenses du réseau du *Canadian Northern Railway* pour les mois de mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1916 et pour janvier et février 1917. Présentée par sir Thomas White, le 8 août 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

237*b*. Relevé des sommes avancées par le gouvernement du Canada à la *Canadian Northern Railway Company* au compte des intérêts, jusqu'à ce jour.—Aussi: Les états financiers du *Canadian Northern Railwoy* qui suivent: 1. Bilan intérimaire porté au 30 avril 1917; 2. Relevé estimatif du coût de l'achèvement des lignes et termini, en voie de construction, et des arrangements financiers pour y pourvoir; 3. Relevé des comptes des entrepreneurs et d'autrès entreprises non encore réglés au 30 juin 1917; 4. Mémorandum touchant les terres non vendues; 5. Relevé estimatif de la somme requise pour améliorations et matériel roulant pour une période de trois ans. Présentée par sir Thomas White, le 13 août 1917.. .. ..*Pas imprimé.*

238. Copie du décret du conseil, C.P. No 1881, du 19 août 1916, recommandant qu'il n'y ait pas de réduction de l'allocation de séparation ou de pension dans les cas d'officiers, d'officiers à brevet et de sous-officiers consentant à servir avec un grade inférieur pour pouvoir se rendre au front; aussi, copie du décret du conseil, C.P. No 2008, du 20 juillet 1917, révoquant le décret du conseil, C.P. 1615, du 13 juin 1917. et modifiant le décret du conseil, C.P. No 1881, du 19 août 1916, relativement aux allocations de séparation et de pension pour ceux qui ont consenti à servir avec un grade inférieur pour pouvoir se rendre au front. Présentée par sir Edward Kemp, le 2 août 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

239. Réponse à ordre de la Chambre du 30 juillet 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre la Chambre de Commerce de la cité de Québec et le premier ministre, relativement au rapport de la Commission spéciale chargée d'étudier la question des chemins de fer. Présentée le 2 août 1917. *Sir Wilfrid Laurier.. .. ..Pas imprimée.*

240. Réponse à ordre de la Chambre du 13 juin 1917,—Relevé des frais de voyage de Maurice Leblanc, contremaître général à l'emploi du ministère des Travaux publics, dans le comté de Bonaventure, depuis sa nomination jusqu'à ce jour. Présentée le 8 août 1917. *M. Marcil (Bonaventure).. .. ..Pas imprimée.*

241. Réponse à ordre de la Chambre du 30 avril 1917,—Copie de toutes lettres, pétitions, correspondance et télégrammes échangés entre le gouvernement, son ingénieur local et toutes autres personnes, concernant les travaux de dragage faits aux endroits suivants: Sainte-Anne de Bellevue, Pointe-Fortune, chenal de la rivière Ottawa entre l'île au Foin et l'île Paquin, chenal Graham, chenal de Rigaud, chenal de Hudson-Heights, Eglise de l'Ile-Perrot, quai de l'Ile-Perrot-Sud et quai de l'Ile Perrot-Nord; depuis 1904; aussi, relevé des montant payés à diverses personnes, compagnies, etc., pour ces travaux, avec la date des paiements; aussi, copie des estimations déjà produites à ma demande au sujet des dits travaux, avant 1904.—Aussi: Réponse à ordre du 30 avril 1917,—Copie de toutes lettres, pétitions, correspondance, télégrammes et rapports échangés entre le gouvernement, l'ingénieur local du district et toutes autres personnes, concernant les travaux de dragage exécutés aux endroits nommés ci-dessous; aussi, relevé du montant d'argent payé à diverses personnes ou compagnies, etc., pour ces travaux; aussi, copie de tous les relevés déjà présentés à ma demande, avant 1904: quai de l'Ile-Perrot, au nord et au sud; Eglise de l'Ile-Perrot; chenal de la baie Dorion; chenal du village de Vaudreuil; Pointe-Cavagnole; Como; chenal à Hudson-Heights; chenal Graham; chenal de la rivière Rigaud; chenal des îles aux Poires, rivière Ottawa; Pointe-Fortune, et chenal de Sainte-Anne de Bellevue.—Aussi, un état du montant des sommes payées à diverses personnes, compagnies, etc., pour ces travaux, avec des relevés déjà présentés à ma demande au sujet des mêmes travaux antérieurement à 1904. Présentée le 8 août 1917. *M. Boyer.. .. ..Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

242. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au prolongement et aux réparations du quai de Finlay-Point. Présentée le 8 août 1917. *M. Chisholm.* *Pas imprimée.*

243. Réponse à ordre de la Chambre du 30 avril 1917,—Copie de toute la correspondance en la possession du ministère des Travaux publics, de date postérieure au 1er septembre 1915, se rapportant aux quais, brise-lames et autres travaux publics situés dans le comté d'Antigonish, N.-E. Présentée le 8 août 1917. *M. Sinclair.. .. ..Pas imprimée.*

244. Réponse à ordre de la Chambre du 7 mai 1917,—Copie de tous documents, correspondance, rapports, comptes, bordereaux de paie, etc., se rapportant aux travaux faits aux quais de l'Etat à Cross-Point, Miguasha, Saint-Omer et New-Carlisle, Québec, depuis 1912. Présentée le 8 août 1917. *M. Marcil (Bonaventure).. .. .. ..Pas imprimée.*

245. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière au quai de Marble-Mountain. Présentée le 13 août 1917. *M. Chisholm.. .. ..Pas imprimée.*

246. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au prolongement du quai du havre de Margaree. Présentée le 13 avril 1917. *M. Chisholm.. ..Pas imprimée.*

246*a*. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au brise-lames dans le havre de Margaree. Présentée le 13 août 1917. *M. Chisholm.. .. .. ..Pas imprimée.*

247. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au quai de Port-Hood. Présentée le 13 août 1917. *M. Chisholm.. .. ..Pas imprimée.*

248. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit à l'établissement d'un havre à Inverness. Présentée le 13 août 1917. *M. Chisholm.. .. ..Pas imprimée.*

249. Réponse à ordre de la Chambre du 23 avril 1917, pour copie de tous papiers, documents, pétitions, mémoires, correspondance, etc., concernant le fait que le gouvernement du Canada a construit des lignes de téléphone dans la Colombie-Britannique parallèlement à celles de la compagnie de téléphone d'Okanagan déjà en exploitation, et leur faisant concurrence. Présentée le 13 août 1917. *M. Carvell.. .. ..Pas imprimée.*

250. Réponse à ordre de la Chambre du 30 avril 1917, pour copie de toute correspondance dans le ministère des Travaux publics, à dater du 1er septembre 1915, concernant les quais, brise-lames et autres travaux publics dans le comté de Guysborough, N.-E. Présentée le 13 août 1917. *M. Sinclair.. .. ..Pas imprimée.*

251. Réponse à ordre de la Chambre du 30 avril 1917, pour copie de tous documents, archives, etc., en ce qui concerne le renvoi par le gouvernement fédéral à un tribunal d'interprétation des questions qui se rapportent au droit exclusif de pêche dans les eaux de marée, en la province de Québec. Présentée le 15 août 1917. *M. Lemieux.. ..Pas imprimée.*

252. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 juillet 1917, pour relevé faisant connaître les noms de toutes les personnes attachées au service du commissaire du bétail vivant, dans la province de la Saskatchewan, avec mention des salaires et débours qui leur ont été payés, et du nombre d'étalons et des taureaux utilisés en cette province quand le bureau de ce commissaire y a été établi. Présentée le 15 août 1917. *M. Thomson (Qu'Appelle).. .. ..Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

253. Réponse à l'ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous rapports, lettres, télégrammes, etc., échangés entre le ministère du Service Naval, ou celui de la Marine et des Pêcheries, et toute autre personne concernant la saisie de certains bateaux de pêche, d'outillage et d'équipement de pêche employés à la pêche illégale de homards dans le détroit de Northumberland, au cours de l'automne de 1916;—Aussi, des témoignages entendus devant M. G. Teed, bourgeois, remplissant les fonctions de commissaire-enquêteur en la matière, et de son rapport et verdict. Présentée le 16 août 1917. *M. Copp*. . . . . *Pas imprimée.*

254. Réponse à l'ordre de la Chambre du 30 juillet 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministère de la Milice et de la Défense du Canada, la Commission des achats de guerre du Canada et le ministère de la guerre britannique, concernant une baguette d'entraînement pour tir à la cible et l'utilisation de cette baguette par ceux qui font partie de la force expéditionnaire canadienne. Présentée le 10 août 1917. *M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

255. Réponse à l'ordre de la Chambre du 7 juin juin 1917, pour un relevé faisant connaître: 1. Si le ministère de l'Agriculture fournit à ceux qui en font la demande des taureaux de race pour l'amélioration du bétail; 2. Si de ces animaux ont été envoyés dans le comté de Dorchester, et à quelle date; 3. Si oui, les animaux ainsi envoyés étaient la propriété du ministère de l'Agriculture, et à la demande de qui ils l'ont été; 4. Si oui, à quelles conditions ils ont été prêtés; 5. De qui le ministère a acheté les animaux en question; 6. Quel en a été le prix; 7. Si quelque fonctionnaire du ministère de l'Agriculture s'est enquis de l'endroit où ces taureaux se trouvent actuellement; 8. Si oui, quelle est la nature de son rapport; 9. Si ces taureaux sont utilisés pour les fins pour lesquelles le ministère de l'Agriculture doit en disposer. Présentée le 21 août 1917. *M. Lanctôt*. . . . . *Pas imprimée.*

256. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er août 1917,—Relevé faisant connaître quelle somme a été payée au *Sydney Daily Post* par tous les ministères pour impressions et annonces depuis le 1er novembre 1911. Présentée le 21 août 1917. *M. Kyte.*
Pas imprimée.

257. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er août 1917,—Relevé faisant connaître quelle est la somme totale payée le 1er novembre 1911 au *Halifax Herald*, à l'*Evening Mail*, de Halifax, et à la *Royal Print and Lithographic Company*, de Halifax, pour impressions, annonces et tout autre service. Présentée le 21 août 1917. *M. Sinclair.*
Pas imprimée.

258. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 juin 1917,—Copie de tous les comptes, documents, réclamations, correspondance, etc., se rapportant aux demandes produites par toutes les personnes qui ont prétendu avoir subi des pertes ou des dommages lors de l'incendie des bâtisses du Parlement, en février 1916. Présentée le 21 août 1917. *M. Lanctôt*. . . . . *Pas imprimée.*

259. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous les communications, lettres, rapports, pétitions et autres documents de la part des médecins et des associations médicales du pays, demandant le rappel de "La Loi des médicaments brevetés" et la présentation d'une nouvelle loi à ce sujet, afin de rendre plus efficace la surveillance de ces préparations médicinales et mettre sur la liste de prohibition ces drogues ou médecines qui sont dangereuses pour la santé en général et une incitation à certaines pratiques criminelles. Présentée le 21 août 1917. *M. Lapointe (Kamouraska).*
Pas imprimée.

260. Copie de la correspondance échangée entre l'honorable Robert Rogers et le très honorable sir Robert Borden, premier ministre relativement à la démission de l'honorable M. Rogers comme ministre des Travaux publics du Canada. *(Sénat.)*. . . . *Pas imprimée.*

261. Réponse à un ordre du Sénat en date du 11 juillet 1917, pour la production d'un état indiquant le nombre d'officiers et de soldats enrôlés dans l'armée expéditionnaire canadienne qui ont été déclarés inaptes au service militaire; si les autorités militaires ont étudié la possibilité d'utiliser ces hommes d'autre façon; si ceux qui ont été déclarés inaptes au

VOLUME 21—*Suite.*

service continuent à toucher leur solde; le nombre de déserteurs dans les divers corps de l'armée expéditionnaire, du 1er octobre 1914 au 1er juin 1917; et le nombre de soldats libérés de l'armée expéditionnaire, depuis le 1er octobre 1914. (*Sénat.*) *Pas imprimée.*

262. Réponse à un ordre du Sénat en date du 7 juin dernier, pour la production d'un état indiquant: 1. Le nom et le grade de chaque officier, commissionné ou provisoire, qui faisait partie du 78e régiment (*Highlanders*) du comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse. lors de la déclaration de la guerre, au mois d'août 1914; 2. Combien de temps chacun de ces officiers a fait partie du dit régiment. 3. (*a*) Le nom de chacun des dits officiers qui s'est enrôlé dans l'armée expéditionnaire canadienne. (*b*) Le régiment dans lequel il s'est enrôlé. (*c*) Le grade qu'on lui a donné. (*d*) La date à laquelle il s'est enrôlé; 4. Le nom de chaque personne qui, depuis le début de la guerre, a été attachée au dit 78e régiment à titre d'officier provisoire. la date de son entrée dans le régiment et son grade; 5. (*a*) Le nom de chacun des officiers mentionnés au paragraphe 4, qui s'est enrôlé dans l'armée expéditionnaire canadienne. (*b*) Le régiment dans lequel il s'est enrôlé. (*c*) Le grade qu'on lui a donné. (*d*) La date à laquelle il s'est enrôlé; 6. Le nom de chacun des officiers mentionnés dans les précédents paragraphes, qui a été en activité de service au front; les régiments dont il a fait partie et le temps qu'il a été ainsi en activité de service; 7. Des détails relatifs à chacun des dits officiers et spécifiant l'endroit où se trouvait chacun des dits officiers le 1er mai 1917, le régiment dont il faisait partie et le grade qu'il avait à cette date-là; 8. Si quelqu'un de ces officiers est allé à la ligne de feu depuis le 1er mai, indiquer son nom, son régiment, son grade et la date de son enrôlement pour service outre-mer. (*Sénat.*) . . . . *Pas imprimée.*

263. Réponse partielle à une humble adresse du Sénat à Son Excellence le Gouverneur général en date du 8 courant pour toute la correspondance entre le ministère de la Milice et de la Défense et Clarence J. McCuaig, aussi entre ce dernier et le premier comité d'achat nommé par sir Robert Borden, dont l'honorable Robert Rogers était le président et entre le dit Clarence J. McCuaig et le comité dont l'honorable sir Edward Kemp est ou était le président ou avec l'un des membres du dit comité. (*Sénat.*) . . . *Pas imprimée.*

264. Huitième rapport annuel de la Commission de conservation pour l'exercice clos le 31 mars 1917. Présenté par l'honorable M. Burrell, le 1er septembre 1917. . *Pas imprimée.*

265. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 août 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Combien de nouveaux édifices et bureaux ont été loués par les différents ministères du gouvernement en la cité d'Ottawa au cours des années civiles 1914, 1915, 1916 et 1917; 2. Quels sont les noms des locateurs, la durée du bail et le loyer en ce qui regarde chaque location; 3. Par quel ministère est occupé chacun de ces locaux. Présentée le 3 septembre 1917. *M. Sinclair* . . . . *Pas imprimée.*

266. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 juillet 1917,—Copie de toute correspondance concernant la concession aux chalutiers à vergue enregistrés aux Etats-Unis du privilège d'entrer dans les ports de la Nouvelle-Ecosse, d'acheter des provisions, d'engager des matelots, etc., sans avoir un permis à cet effet, tel que prescrit aux termes du *modus vivendi.* Présentée le 3 septembre 1917. *M. Kyte* . . . . *Pas imprimée.*

267. Copie d'un contrat daté le 8 mars 1917, entre Sa Majesté le Roi et *Wallace Shipyards, Limited,* pour la construction et livraison d'un navire à voiles en bois auxiliaire.—Aussi, Copie d'un contrat daté le 1er juin 1917, entre Sa Majesté le Roi et *Lamond and Harrison* pour la construction et livraison d'un navires à voiles en bois auxiliaire. Présentée par l'honorable M. Cochrane, le 3 septembre 1917. . . . . *Pas imprimée.*

268. Réponse à un ordre du Sénat pour la production des documents déposés conformément à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1916, demandant une copie de toute la correspondance et de tous les rapports concernant les réclamations des chasseurs de phoques de la Colombie-Britannique, en vertu du traité passé avec les Etats-Unis, ainsi que pour la production de toutes les pièces relatives à cette question. (*Sénat.*) . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

269. Copie du décret du conseil, C.P. No 2245, daté le 3 septembre 1917, nommant le sous-ministre de la Justice Oliver Mowat Biggar, de la cité d'Edmonton, John H. Mosse, de la cité de Toronto, Louis Loranger, de la cité de Montréal, et le lieutenant-colonel H. A. C. Machim, de la ville de Kenora, Ont., pour constituer un conseil aux fins de prêter leur avis et leur assistance dans l'administration et l'application de la Loi du Service militaire, 1917, sous le nom de Conseil du Service militaire. Présentée par sir Robert Borden, le 4 septembre 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

270. Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1917,—Copie de tous les rapports, lettres, télégrammes, correspondance et documents se rapportant au choix des quartiers d'hiver du 210e bataillon, à Regina et à Moosejaw, respectivement. Présentée le 6 septembre 1917. *M. Knowles*.. .. ..*Pas imprimée.*

271. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière à la nomination d'un homme en charge des signaux de tempête à Grand-Etang et à Margaree-Harbour. Présentée le 6 septembre 1917. *M. Chisholm*.. .. ..*Pas imprimée.*

272. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mai 1917,—Etat indiquant les diverses routes postales rurales établies dans la circonscription de Qu'Appelle depuis le 1er janvier 1916, leur situation et la date de leur établissement; aussi, indiquant toutes les routes postales actuellement en voie d'établissement ou qui sont présentement à l'étude dans la dite circonscription. Présentée le 7 septembre 1917. *M. Thomson (Qu'Appelle).* *Pas imprimée.*

273. Réponse à un ordre de la Chambre du 6 mars 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes et documents de quelque nature que ce soit se rapportant au changement du parcours de la malle rurale Inverness-Margaree de l'ouest à l'est de la rivière Margaree, entre Margaree Forks et Chapel Bridge. Présentée le 7 septembre 1917. *M. Chisholm.* *Pas imprimée.*

274. Copie du décret du Conseil, C.P. No 2199, daté le 10 août 1917,—Règles et Règlements édictés aux lieu et place des classifications, Règles et Règlements contenus dans le décret du Conseil, C. P. No 1296, daté le 15 mai 1917, concernant les insignes et médailles de guerre accordés aux membres de la force expéditionnaire canadienne. Présentée par sir Edward Kemp, le 13 septembre 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

275. Copie d'un décret du Conseil, C.P. No 2552, daté le 13 septembre 1917, recommandant que les certificats de naturalisation puissent être émis, en vertu de la Loi de naturalisation, 1914, aux aubains de descendance ennemie qui ont résidé durant plusieurs années en Canada, s'il est démontré qu'ils sont franchement en sympathie avec le Royaume-Uni et ses alliés, en la guerre actuelle, et qu'ils n'ont pas d'affiliations ou relations pro-allemandes ou avec un autre aubain ennemi. Présentée par sir Robert Borden, le 14 septembre 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

276. Copie de la *Gazette du Canada,* datée le 12 septembre 1917, contenant une liste des noms de l'endroit des tribunaux établis pour examiner et décider en la matière des certificats d'exemption du service militaire. Présentée par l'honorable M. Doherty, le 15 septembre 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

277. Copies des décrets du Conseil datés respectivement les 15 et 17 septembre 1917, nommant les registraires pour les provinces de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick, de Québec, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, de l'Alberta et de l'Ile-du-Prince-Edouard, en vertu des dispositions et pour les fins de la Loi du Service militaire, 1917. Présentées par sir Robert Borden, le 17 septembre 1917.. ..*Pas imprimées.*

278. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 2 mai 1917,—Copie de tous les décrets du conseil et de tous les télégrammes, lettres, etc., adressés à l'un ou l'autre des employés du gouvernement, ou reçus de quelqu'un d'entre eux, au sujet des améliorations à apporter et de l'équipement à fournir à la station de sauvetage de Whitehead, comté de Guysborough, N.-E. Présentée le 19 septembre 1917. *M. Maclean.* *Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Fin.*

279. Réponse à un ordre de la Chambre, du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au dragage et à la construction d'un quai à Mabou-Harbour. Présentée le 19 septembre 1917. *M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

280. Réponse à un ordre de la Chambre, du 13 août 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Quelles sont les différentes sommes payées pour courtage et frais en ce qui concerne le placement des différents emprunts effectués par le Canada depuis 1914; 2. Quelle est la somme respective imputable à chaque emprunt. Présentée le 19 septembre 1917. *M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

281. Réponse à un ordre de la Chambre, du 5 septembre 1917,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, télégrammes, requêtes, etc., se rapportant en quelque manière que ce soit à la demande de construction d'un quai public à Chimney-Corners, comté d'Inverness, N.-E. Présentée le 19 septembre 1917. *M. Chisholm*. . . . . . *Pas imprimée.*

282. Réponse à un ordre de la Chambre, du 29 août 1917,—Copie de tous comptes, pièces justificatives, télégrammes, lettres, etc., concernant les paiements faits à George H. Boyce, de Windsor, N.-E., contremaître de district du ministère des Travaux publics, depuis sa nomination à cet emploi. Présentée le 19 septembre 1917. *M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

283. Réponse à un ordre du Sénat en date du 1er mars 1916, pour copie de toute correspondance entre le gouvernement et les chambres de commerce de la Colombie-Britannique, et aussi entre le gouvernement et l'Association des manufacturiers canadiens relativement à la demande des chambres de commerce de la Colombie-Britannique de la nomination d'un officier des douanes au port de New-York. *(Sénat.)*. . . . . *Pas imprimée.*

284. Réponse partielle à une adresse humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat un relevé contenant le nom de chaque juge de la Cour suprême, des Cours de districts et de comté, dans toutes les provinces du Canada, en l'an 1916, et un état des sommes payées à chacun de ces juges au cours de la dite année, en (*a*) salaires; (*b*) frais de déplacement; (*c*) allocations de toute nature; (*d*) rémunérations pour avoir siégé comme commissaires; (*e*) rétributions de tout genre; et donnant aussi les noms des juges qui ont siégé comme commissaires ou rendu d'autres services au public sans exiger de rémunération. *(Sénat.)* *Pas imprimée.*

285. Réponse à une adresse humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat tous les documents relatifs à l'achat par le ministère de la Milice de "Bonnie Bel air" de M. W. T. Rodden, qui constitue une partie du numéro (9) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine, et particulièrement le rapport des avocats qui ont fait l'examen des titres de la propriété. *(Sénat.)*. . . . . *Pas imprimée.*

FERMES EXPÉRIMENTALES

RAPPORTS

SERVICE DE LA BOTANIQUE
SERVICE DE L'APICULTURE
SERVICE DES PLANTES FOURRAGÈRES
SERVICE DE L'AVICULTURE
SERVICE DES TABACS
SERVICE DES STATIONS DE DÉMONSTRATION
SERVICE DE PROPAGANDE ET DE PUBLICITÉ

ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1916.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA
J. DE LABROQUERIE TACHÉ
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1918

[N° 16—1917—72A.]

TABLE DES MATIÈRES

VOLUME III

PARTIE B—*Suite.*

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE—CANADA.

FERMES EXPÉRIMENTALES.

RAPPORT

DU

SERVICE DE LA BOTANIQUE

Année terminée le 31 mars 1916.

PRÉPARÉ PAR

Le botaniste du Dominion. . . . . H. T. Güssow.

RAPPORT DU SERVICE DE LA BOTANIQUE.

H. T. GÜSSOW, BOTANISTE DU DOMINION.

OTTAWA, 31 mars 1916.

Au directeur des fermes expérimentales du Dominion,
Ottawa.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le septième rapport annuel des travaux exécutés par le personnel du service de la botanique.

Ce rapport ne passe en revue que les travaux d'intérêt général pour le public. Les recherches n'offrant qu'un intérêt local ou particulier ne sont pas mentionnées, quoiqu'elles aient été assez nombreuses pour exiger beaucoup de temps et beaucoup d'attention.

Le botaniste du Dominion a été grandement aidé dans la préparation de ce rapport par les membres de son personnel, qui avaient été chargés de la rédaction des parties touchant leurs travaux respectifs. Je désire témoigner mon appréciation des services dévoués et précieux rendus par chacun de mes collègues. Sans leur coopération, beaucoup des travaux accomplis pendant l'année n'auraient pas donné des résultats concluants.

Ce rapport est divisé comme d'habitude en plusieurs chapitres: I, Loi des insectes et des fléaux destructeurs; II, Pathologie des plantes; III, Botanique économique; IV, Rapport du laboratoire de campagne de St. Catharines; V, Rapport du laboratoire de campagne de Charlottetown, I.P.-E.; VI, Rapport du laboratoire de campagne de Fredericton, N.-B.; VII, Général.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le directeur,
Votre dévoué serviteur,

H. T. GÜSSOW,
Botaniste du Dominion.

I.—APPLICATION DE LA LOI DES INSECTES ET DES FLÉAUX DESTRUCTEURS (CHAPITRE DES MALADIES DES PLANTES).

Inspection des pommes de terre.—L'inspection des pommes de terre inaugurée au Nouveau-Brunswick l'automne de l'année précédente a été continuée jusqu'au 7 octobre 1915. Il s'est fait de fortes expéditions vers l'Ontario et les provinces de l'Ouest pendant les mois d'avril et de mai, et vingt-trois inspecteurs ont été occupés à répondre à des demandes d'inspection aux nombreux endroits de chargement, spécialement le long de la rivière Saint-Jean, de Pokiok à Grand Falls, et le long de la Tobique, de Perth à Plaster Rock. Comme les prix étaient bas au commencement de la saison, beaucoup de cultivateurs avaient conservé leurs produits dans l'attente d'une hausse, mais cet espoir ne s'est pas réalisé car les prix n'ont jamais dépassé 45 centins le baril pour les pommes de terre de table. Les producteurs montrèrent donc à cette époque, un grand empressement à répondre aux demandes du marché, même

à ces bas prix. Vers la fin de mai, comme les expéditions commençaient à se ralentir, le personnel d'inspecteurs fut réduit. Il y eut cependant de nombreuses demandes d'inspection en juin et jusqu'au 12 juillet. En fait, entre la dernière inspection des exportations de la récolte de 1914 et la première inspection des exportations de la récolte de 1915, il n'y eut qu'une période de six semaines. A partir du 12 juillet, les sept inspecteurs qui restaient encore dans la province, ont été employés pendant plusieurs semaines à des recherches expérimentales et à l'inspection des récoltes de pommes de terre sur pied. Deux d'entre eux ont également assisté à plusieurs des expositions provinciales d'agriculture, chargés d'installations représentant les maladies des plantes, et ont pu répondre à beaucoup de renseignements sur ces questions.

La première inspection des exportations de la nouvelle récolte s'est faite le 27 août, et à partir de cette date jusqu'au 7 octobre, nous avons eu bien du mal à répondre à toutes les demandes d'inspection, principalement à cause des distances considérables qui existent entre les points de chargements et de la réduction dans le nombre des inspecteurs. Cependant, grâce à un redoublement d'efforts de la part de tous les membres du personnel, nous avons pu tenir tête à la situation.

Ces travaux se firent sous la surveillance de M. R. Holmden jusqu'au jour où celui-ci fut transféré à l'île du Prince-Edouard, le 8 juillet. Le 7 octobre, les règlements furent abrogés.

Les chiffres suivants montrent le nombre de wagons et de boisseaux inspectés entre le 1er avril et le 7 octobre 1915:—

	Wagons.	Boiss.
1914 récolte "première qualité" allant en Ontario..	36	25,413
1914 récolte "première qualité" allant au Manitoba, en Saskatchewan et Alberta..	129	90,687
1914 récolte "de table" allant en Ontario..	693	465,662
1915 récolte "de table" allant en Ontario..	394	231,714
Total..	1,252	813,476

Le 8 octobre, nos inspecteurs firent une nouvelle visite des fermes où ils avaient déjà vu la plantation afin d'examiner la récolte à l'époque de l'arrachage. Ce travail exigea beaucoup de temps, car les fermes sont éparpillées sur de grandes parties de la province. Lorsque l'inspecteur ne pouvait être présent au moment de l'arrachage, il faisait un examen complet des récoltes dans les caves. Une partie de ce travail a été faite pour l'association canadienne des producteurs de semence.

Vers la fin de l'automne et de l'hiver, nos inspecteurs ont inspecté un certain nombre de fermes afin de se rendre compte de la qualité et de l'état général des récoltes dans les caves et de donner des renseignements sur les maladies qui pouvaient être présentes. Ils ont visité, au cours de ce travail, quelque 340 fermes et noté, dans chaque cas, les conditions constatées.

Rouille résienlaire du pin blanc au Canada.—Je dois appeler l'attention sur l'apparition de la rouille résienlaire du pin blanc au Canada, qui était encore inconnue jusqu'en ces derniers temps sur le continent américain. Cette maladie a causé de grands ravages dans les pays européens, et il est nécessaire de déployer tous les efforts pour l'empêcher autant que possible de créer au Canada une situation alarmante. Je dois des remerciements à M. Clyde Leavitt, forestier de la commission de conservation, pour un mémoire qu'il m'a communiqué sur l'importance commerciale du pin blanc au Canada; on voit d'après ces chiffres qu'une maladie susceptible de détruire cet arbre forestier important, doit être étudiée au point de vue des conditions économiques et des ressources naturelles du pays:—

"En 1914, Québec a produit plus de 118 millions de pieds de bois de pin blanc, ce qui représente 10·6 pour cent du bois coupé dans la province pendant l'année, ce bois était évalué à $2,641,281. En outre, plus de 175,000,000 pieds de ce bois ont été expédiés en dehors de la province sous forme de billots.

OTTAWA.

"Pendant la même année, Ontario a produit 488,000,000 pieds de pin blanc, ce qui représente 46.8 pour cent de la coupe totale de bois de la province. La valeur de ce bois est estimée à $10,158,751.

"Au Nouveau-Brunswick, la coupe de pin blanc a été de 29,000,000 pieds en 1914, évaluée à $586,649.

"En Nouvelle-Ecosse, la coupe a dépassé 17,000,000 pieds, évaluée à $277,657.

Les chiffres qui précèdent représentent les quantités de bois reçues à douze cents scieries dans les quatre provinces mentionnées.

"Il y a donc eu en 1914, dans les provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, une coupe totale de plus de 650,000,000 de pieds de pin blanc, évalués à plus de $13,660,000, sans compter une très forte quantité de pin blanc expédiée en dehors du pays sous forme de billots et ayant une valeur de plus de $2,500,000.

La coupe et la fabrication de ce bois fournit de l'emploi à des milliers d'hommes et de la matière première à plusieurs centaines d'industries. D'après une publication du service forestier du Dominion, le pin blanc entre dans la fabrication de 87 catégories différentes d'articles dans la province de l'Ontario.

" Le pin blanc est un facteur très important dans les revenus du Gouvernement provincial. Les forêts des terres de la Couronne, dans les provinces d'Ontario, de Québec et du Nouveau-Brunswick, rapportent au trésor provincial un revenu dont le total annuel n'est pas loin de $4,000,000. Ce revenu aide beaucoup au maintien du Gouvernement et empêche l'élévation des taxes directes. Sur ce montant, il est probable que la somme de $1,250,000 peut être attribuée au pin blanc, si l'on prend en considération les recettes de primes, de la location du terrain et des droits d'essouchage. (C.L.)

Dans une étude sur cette maladie en Grande-Bretagne, le professeur Wm. Sommerville, D. Oec., une autorité britannique, dit ce qui suit: " Cette maladie augmente tellement que l'on peut affirmer, sans exagérer, que l'avenir du pin blanc est presque désespéré. Si elle se répand dans l'Amérique du Nord comme elle l'a fait en Europe, les pertes qui résulteront de la destruction de cet arbre, l'un des plus précieux de l'Amérique, équivaudront à un désastre."

Le service forestier de la province de Québec mérite des félicitations pour avoir vigoureusement entrepris la lutte; il a publié une circulaire des plus instructives contenant une planche en couleurs de la maladie et que l'on distribue à nombreux exemplaires dans la province. On s'attache à attirer l'attention de tous les bûcherons, de tous les forestiers, de tous ceux enfin qui s'intéressent à la conservation de cet arbre si précieux. On espère que tous prendront part à la lutte pour combattre l'un des ennemis les plus importants du pin blanc canadien.

M. W. A. McCubbin, M.A., chargé du laboratoire de campagne de St. Catharines, est en mesure de nous renseigner sur l'état actuel de la rouille résienlaire du pin blanc dans l'Ontario. Son rapport, avec les photographies qui l'accompagnent, est intéressant à lire.

" Parmi les derniers fléaux qui ont été apportés dans notre pays, il en est un qui vient d'Europe où il a exercé ses ravages pendant de longues années. C'est la rouille résienlaire du pin blanc, *Peridermium Strobi,* Kleb. Comme le nom vulgaire l'indique, c'est un champignon parasite du pin blanc, *Pinus Strobus,* L., mais il peut également attaquer d'autres espèces de pin, savoir: *P. cembra, P. monticola, P. excelsa,* et *P. Lambertiana,* et peut-être même l'une ou l'autre des treize espèces de pin à cinq feuilles. Disons en passant que les pins à cinq feuilles sont les seuls sujets à la maladie, et que les espèces à deux ou trois feuilles, y compris le pin d'Autriche, le pin d'Ecosse et le pin gris de nos forêts du nord sont réfractaires.

"C'est sur le jeune arbre de semis que se produit le stade le plus grave de cette rouille. On croit que le champignon pénètre par une blessure dans les rameaux ou les branches, et que, de là, il pousse le long de la branche et autour de la branche dans l'écorce molle. En peu de temps, la branche est encerclée et la partie qui se trouve au-dessus de la région attaquée meurt. La présence de ce champignon dans les tissus cause un gonflement considérable et cette boursouflure prend souvent un aspect maladif et jaunâtre. Une fois établi, le champignon s'étend de plus en plus tous les ans le long de la branche ou du tronc. Tous les ans, de nombreuses petites ampoules orange pâle ou blanchâtres, remplies de spores innombrables, sortent des tissus boursouflés et décolorés envahis l'année précédente. Un grand arbre infecté de cette manière peut mettre longtemps à mourir, mais les jeunes arbres meurent très vite, et comme ces jeunes arbres sont plus sujets à être attaqués que les autres, on voit que près de la région attaquée, les semis dont dépend l'avenir de la forêt ont bien peu de chances de survivre.

"De même que beaucoup d'autre champignons, celui-ci passe une partie de sa vie sur un autre hôte—le groseillier—ou pour parler plus exactement sur toutes les espèces du genre *Ribes.* De toutes ces espèces qui comprennent tous les gadeliers et les groseilliers sauvages et cultivés, le gadelier noir ordinaire de jardin (*cassissier*) est de beaucoup le plus exposé. La maladie ne fait relativement que peu de dégâts sur les variétés rouges et blanches, sur les groseilliers ou sur les gadeliers sauvages, mais les cassis souffrent tellement parfois que la maladie menace de devenir un fléau très sérieux dans les plantations de cet arbuste.

"Les spores répandues par les ampoules au printemps (Planche LIIIc) ne réinfectent pas d'autres pins, mais elles s'attaquent aux gadeliers qui sont près de là. Elles n'attaquent que les feuilles des gadeliers et dix à quinze jours plus tard, de petites pustules, d'une couleur orange brillant remplies de spores orange paraissent à la surface inférieure de ces feuilles (planche LIV). A leur tour, ces spores sont portées par le vent à d'autres feuilles de gadeliers et de là l'infection se propage pendant l'été. La maladie se propage d'une façon si rapide au moyen de ces spores que lorsqu'il existe, dans un district, de nombreuses plantations de cassissiers, tous les champs, sur un rayon de plusieurs milles, peuvent être rouillés avant la fin de l'été. Les spores produites au commencement de l'été sur les feuilles de gadeliers ne peuvent infecter le pin, mais vers la fin de la saison, les pustules émettent de petites végétations, en forme de boutons et sur lesquelles des spores se forment et qui peuvent réinfecter les pins. Comme la rouille se propage sur les gadeliers sur une distance de plusieurs milles, il est fort à craindre qu'un nouveau groupe de pins ne soit infecté à une longue distance du premier pin qui a communiqué l'infection aux gadeliers au printemps.

On a généralement considéré que ce stade de la rouille sur le gadelier n'a qu'une importance secondaire. Il est possible en effet qu'il n'en résulte que peu de dégâts lorsque les gadeliers sont rares et éloignés l'un de l'autre, mais dans le district de Niagara où il existe de nombreuses plantations de gadeliers contigües, la maladie a été si rapide en ces deux dernières années qu'elle menace de devenir un fléau sérieux. Dans bien des cas, les gadeliers noirs ont été complètement défeuillés longtemps avant la fin de l'été et pendant les chaleurs du début de l'automne, les boutons d'hiver sur ces tiges ont commencé à pousser. La deuxière série de feuilles produites de cette façon (planche LVb), ont rouillé à leur tour, et naturellement toutes ont péri sous l'effet des premières gelées d'automne. Comme cette deuxième pousse de feuilles détruit les boutons d'hiver et utilise une quantité considérable de la matière emmagasinée pour la pousse du printemps, l'effet sur la vigueur générale de la plante est désastreux.

" Autant que nous sachions, la rouille sur les gadeliers meurt en hiver, et l'infection doit recommencer au printemps d'une ampoule sur un pin situé près de là.

OTTAWA.

"Le cycle évolutif de cette maladie peut-se résumer de la façon suivante:—

"(A). Sur le pin—

"1. Il n'attaque que les pins à cinq aiguilles sur lesquels il vit en permanence dans l'écorce des branches et du tronc.
"2. Il produit des parties chancrées à boursouflures décolorées, (Planche LIII a et b).
"3. Les branches ou le tronc sont encerclés et meurent; les semis meurent rapidement, les arbres adultes plus lentement.
"4. Les spores produites sortent au commencement du printemps des ampoules de chancre et peuvent infecter les gadeliers voisins, mais ne peuvent pas réinfecter les pins. (Planche LIIc.)

"(B). Sur les gadeliers—

"1. La maladie attaque tous les gadeliers et les groseilliers sauvages et cultivés; les gadeliers noirs cultivés sont particulièrement sujets.
"2. Les feuilles seulement sont affectées; il y a de petites pustules de couleur orange sur le dessous. (Planche LIV.)
"3. Les spores sortant de ces pustules répandent la rouille en été sur d'autres gadeliers, mais non pas sur les pins.
"4. En automne ou à la fin de l'été, les spores se forment et peuvent infecter les pins.
"5. La rouille meurt probablement tous les hivers sur les gadeliers, et ceux-ci sont réinfectés de nouveau au printemps par les pins.

Il est bien établi que la rouille résienlaire vient d'Allemagne, de Hollande et de France, et qu'elle a été importée sur ce continent avec des semis de pin blanc. On a constaté qu'aux Etats-Unis et au Canada de nombreuses infections notées en différents districts provenaient de pins de semis attaqués par la maladie et qui étaient en rangées de pépinières ou qui avaient été plantés dans les forêts. Ce n'est qu'en une circonstance que la maladie a été constatée sur des pins blancs indigènes en Ontario et comme ces arbres se trouvaient près de deux pépinières, on ne peut guère douter que ces arbres de pépinières importés étaient la source première de la maladie.

"Les travaux exécutés l'année dernière par ce laboratoire comprennent toutes les études et les expériences susceptibles d'établir une base pour les grandes mesures de lutte qui seront sûrement nécessaires à l'avenir.

"Nous avons essayé de déterminer les étendues de l'Ontario qui sont déjà envahies par la maladie. Nous avons fait ce travail avec l'aide du professeur J. E. Howitt, du collège d'agriculture de l'Ontario, et toutes les infections dont l'existence était connue en 1915 sont consignées à la carte suivante.



Fig. 1.—Carte montrant la distribution de la rouille du gadelier dans l'Ontario en 1915.

"Nous avons donné également une attention toute spéciale à l'explosion de la maladie dans la péninsule du Niagara, et nous nous sommes efforcés, en inspectant les pépinières, les plantations de pins et les réserves à bois, de découvrir le plus possible de sources d'infection. Nous avons inspecté huit pépinières, trois seulement contenaient des pins à 5 feuilles et le *Peridermium* n'a été trouvé que dans l'une d'elles. Il se trouvait sur trois semis importés. Sept groupes de pins importés qui avaient été plantés en différents endroits comme arbres d'ornement étaient tous exempts de la maladie. Plus de 900 pins dans 11 réserves à bois différentes ont été examinés aussi soigneusement que possible. Nous n'avons pas cherché à inspecter les pins ayant plus de 12 à 15 ans, car il est impossible de découvrir les traces de la maladie dans des arbres plus grands. Une sur les onze réserves à bois mentionnées, présentait des signes de la maladie; il y avait plus de 200 cas de rouille résienlaire sur les branches et sur les troncs des jeunes arbres. Ces cas n'ont pas été observés en une seule fois, mais en plusieurs visites, faites au cours de l'été. Dès qu'on les observait, on coupait les branches attaquées ou on détruisait l'arbre, mais à la visite suivante, on trouvait toujours de nouveaux cas. La difficulté que l'on a eue à découvrir toutes les branches infectées, montre que toutes les inspections de ce genre doivent se faire avec le plus grand soin pour qu'elles réussissent.

Sortant de cette réserve à bois et de la pépinière attaquée, et qui toutes deux se trouvaient à Fonthill, la maladie s'était répandue sur les cassissiers voisins, le 3 juin pour se propager de là en cercle toujours grandissant, tout l'été. En dehors de cette région bien définie d'infection, il ne paraissait pas y avoir de rouille dans le reste de la pépinière à l'est de la péninsule de Beamsville longtemps après cette date. Dans la région qui se trouve au-dessous de l'escarpement entre Beamsville et Niagara sur le Lac, des recherches n'avaient encore révélé, le 6 juillet, aucun signe de rouille sur les gadeliers. A cette date, l'épidémie de Fonthill s'était propagée sur un rayon de 2 milles à partir du centre de l'infection et nous commencions à avoir l'espoir que les pins de Fonthill étaient peut-être la seule source de la maladie dans cette extrémité

de la pépinière. Cependant, le 9 août, au cours d'un autre examen des districts entre Sainte-Catharines et Niagara sur le Lac, nous trouvâmes la rouille dans tous les champs entre ces deux points. Un même examen, à l'ouest de St. Catharines, fait le 10 août, établit que les gadeliers étaient rouillés légèrement sur une distance de 5 milles dans cette direction, quoique les districts de Joudan, Vineland, et Beamsville en fussent exempts. Comme à cette époque la région infectée de Fonthill était séparée de ce district du lac par une zone de plusieurs milles de large, il semblait naturel de conclure qu'une ou plusieurs sources d'infection se trouvaient dans la région de la rive du Lac, bien que la présence de pins malades n'ait pu être découverte.

" A partir de ce moment, la rouille envahit de nouveaux territoires; à la fin de l'été, elle était arrivée à Beamsville où elle avait rejoint une autre grande région infectée dont le centre paraissait être à Grimsby. Un même développement s'était produit dans la région de Fonthill et en automne, la maladie occupait tout le grand territoire indiqué sur la carte.

" Au cours de cet examen, nous avons cherché à voir sur quelle distance les spores de la rouille peuvent passer d'une plantation à une autre; c'est là un point très important en ce qui concerne la propagation de la maladie. Dans certains cantons reculés où les plantations sont peu nombreuses, où il n'y a que peu ou point de bois ou des gadeliers sauvages et les pins peuvent devenir une source possible d'infection, il a été démontré qu'il se produit des bonds d'un champ à l'autre, sur une distance d'au moins ½ mille. Il est à noter sous ce rapport que la distance réelle à laquelle les spores peuvent se transporter est en réalité beaucoup plus grande, et qu'elle est peut-être d'au moins deux milles, si l'on en juge d'après le taux de propagation de la maladie dans la région infectée, et si l'on compte une période d'incubation de deux semaines.

" Un autre point important en ce qui concerne cette maladie est de savoir combien de temps les ascidiospores sortant des ampoules du pin conservent leur pouvoir d'infection sur le gadelier. Pour résoudre cette question, nous avons pris, dans un bois attaqué le 6 mai, un jeune pin portant des ampoules de la rouille, et nous l'avons mis dans une caisse où il s'est desséché. Nous avons pris des spores de ces ampoules pour en infecter des feuilles de groseilliers les 7 mai, 21 mai, 4 juin, et 23 juin. Dans chaque cas, les spores étaient mélangées avec de l'eau et appliquées sur le dessous des feuilles au moyen d'une brosse en poils de chameau. On mettait ensuite les feuilles dans des bouteilles pour les tenir humides. Trois seulement de toutes les infections ont réussi. La dernière série, le 23 juin n'a pas produit de rouille, quoique nous prîmes la précaution d'infecter les feuilles à trois phases de développement. Sur les feuilles où la rouille avait pris, les pustules apparurent au bout de 10 à 12 jours, et des spores se produisirent au bout de 12 à 15 jours.

Ces expériences étaient trop peu nombreuses pour établir exactement la durée des spores, mais elles indiquent clairement cependant que les spores des ampoules de pins conservent leur puissance infectieuse pendant au moins un mois. Il parait également que la période d'infection ou la longueur de temps qui s'écoule entre le moment de l'infection et celui où les spores se forment de nouveau est d'environ deux semaines. Ces résultats concordent parfaitement avec les notes des autres expériences sur le même point.

Une phase très importante de la question de la rouille résienlaire est de savoir si les champignons passent l'hiver sur le gadelier ou si l'infection courante de l'année doit provenir de quelques pins infectés au printemps. Nous avons déjà cherché à résoudre cette question, et les résultats semblent indiquer que la rouille ne passe pas l'hiver sur les gadeliers. Nous avons cru bon cependant de faire de nouveaux essais dans cette voie en rapport avec nos propres conditions. Nous avons donc pris, dans une pépinière locale, 100 plants de cassissiers de deux ans (*Boskop Giant*) sur un stock qui avait été fortement rouillé en 1914 et nous les avions plantés en 5 lots une région que nous savions, par des observations personnelles, avoir été exempte de

rouille la saison précédente. Ces plants ont été enlevés des rangs de pépinière le 18 avril et expédiés à l'extrémité nord du comté de Peel où ils ont été plantés vers le 20 avril. Nous avions choisi ce district parce qu'il était exempt de rouille et aussi parce que les pins et les gadeliers étaient rares dans le voisinage; si la rouille se développe sur des parcelles d'expérimentation, il n'y aurait donc que peu de risque que l'épidémie se propage. Dans chaque cas, nous avons remis au propriétaire un spécimen monté sous verre des feuilles rouillées de gadeliers pour comparaison, et nous l'avons prié d'examiner avec soin pour découvrir les premiers signes de la maladie s'il s'en produisait. Le traitement accordé à chacun des lots était le suivant:—

Lot 1.—Vingt-cinq plants; fumigés et non pulvérisés.

Lot 2.—Vingt-cinq plants; fumigés et non pulvérisés.

Lot 3.—Vingt-cinq plants; fumigés et pulvérisés avec du soufre soluble avant d'être enlevés des rangs de pépinière.

Lot 4.—Vingt plants; fumigés et pulvérisés comme dans le lot 3.

Lot 5.—Dix plants; fumigés et pulvérisés comme dans le lot 3; en outre, les feuilles de gadeliers très rouillés qui avaient été tenues en plein air dans un panier de fer ont été suspendues dans des cages de fer parmi le feuillage de ces plantes pour leur donner l'occasion de contracter l'infection.

"Tout en comptant sur les propriétaires pour découvrir la première apparition des taches de rouille sur les feuilles, nous avons fait un examen soigneux de ces feuilles le 24 mai. Il n'y avait alors aucun signe de rouille. Nous pensions qu'une infection causée par les spores d'hiver serait très évidente à cette époque, nous n'avons donc fait aucun autre examen de tout l'été, sauf pour le lot 5 qui a été inspecté le 27 août et trouvé également sans rouille.

"Une dernière inspection le 18 octobre a établi que toutes ces plantes étaient encore entièrement exemptes de rouille sauf une exception; quelques feuilles sur une plante dans le lot 3 étaient affectées par la maladie.

"Il semble à première vue qu'il y a là une preuve certaine que la rouille s'infecte d'elle même sur le gadelier, c'est-à-dire qu'elle se propage d'une année à l'autre sans avoir à repartir tous les printemps d'un pin affecté. Cependant, comme ce point a une importance extrême au point de vue pratique et que la preuve ne repose que sur un seul cas obtenu dans une série d'expériences assez restreinte, il ne serait pas juste d'en tirer cette conclusion à présent sans considérer soigneusement toutes les circonstances.

"L'infection fut constatée le 18 octobre, elle était encore très restreinte, elle ne couvrait qu'une seule plante—peut-être une douzaine de feuilles. Elle était évidemment du type à deux cycles, savoir: il y avait une petite tache originale de rouille dans un état assez avancé, et un certain nombre de pustules récentes, toutes du même âge, et qui, évidemment, avaient été parties par les spores provenant de l'ancienne tache. La feuille sur laquelle la première tache s'était produite était sur une tige de l'année, aux deux tiers de la longueur. Toutes les autres pustules se trouvaient sur des feuilles adjacentes à celle-ci. Toutes les taches produisaient à cette époque le stade teleuto, et la tache mère présentait dans ses vrilles le manteau blanchâtre fourré, caractéristique de la présence de sporidies, mais les taches secondaires n'avaient pas encore atteint ce stade.

"J'en conclus qu'il a y trois façons dont l'infection a pu se produire dans ce cas:—

1. Localement, par l'entremise d'un pin blanc ou d'un gadelier près de là.
2. Par auto-infection, soit au moyen de spores adhérentes, soit au moyen du mycelium hivernant.
3. Infection accidentelle d'une espèce quelconque.

Ottawa.

"En ce qui concerne la possibilité de l'infection d'une source locale, je suis absolument convaincu qu'elle ne pouvait avoir lieu. J'ai examiné soigneusement, sans découvrir la moindre trace de rouille, tous les gadeliers, très peu nombreux du reste, qui se trouvaient dans un rayon d'un mille. Il y a dans une allée à un demi mille de distance plusieurs vieux pins blancs indigènes. Ce sont là tous les pins dans un rayon d'un mille et demi. La région est très montagneuse, très boisée, très peu habitée, et l'on donne si peu d'attention à la culture des petits fruits qu'il ne s'est planté que peu ou point de gadeliers dans ce voisinage en ces dernières années.

"Il faut donc en conclure que l'arbuste s'est infecté de lui-même ou qu'il a contracté l'infection d'une manière accidentelle. J'ai pris en considération les moyens par lesquels des spores auraient pu être transportées de la région affectée la plus proche, à 60 milles de là. Il y a l'hypothèse qu'ils aient pu être apportés dans des paniers de fruits, des produits de pénipières ou sur les vêtements des visiteurs. Mais cette hypothèse doit être écartée au dire du propriétaire. Il ne reste que deux autres hypothèses: l'immigration des oiseaux et la visite d'inspection du 24 mai. Nous n'avions pas rencontré de pustules avant cette date, mais nous avions fait, trois jours auparavant, quelques inoculations de la rouille résienlaire au laboratoire le 21 mai, et il est possible que j'aie moi-même apporté quelques spores en faisant mon inspection.

"Quelque vagues que soient ces hypothèses, elles jettent cependant un tel doute sur l'hivernement des spores qu'il ne reste plus qu'un soupçon que le champignon peut vivre sur le gadelier lui-même et partir une nouvelle infection la saison suivante.

"La méthode de lutte que l'on a adoptée jusqu'ici contre la maladie consiste à faire un examen soigneux pour trouver le pin ou les pins affectés et à détruire ces derniers immédiatement. Dans les régions isolées où les pins ou les gadeliers sont peu nombreux, on peut compter que cette méthode donnera des résultats satisfaisants, surtout quand on peut la continuer d'une année à l'autre sans craindre que la maladie se propage à cause de la rareté de la plante hôte. Nous basant sur l'expérience que le service forestier des Etats-Unis a eue dans l'extirpation de la maladie sur des régions infectées de ce pays, il est possible que nous n'éprouvions pas de difficultés exceptionnelles dans les districts isolés de cette province. Mais le programme menace d'être très difficile à résoudre en ce qui concerne la région principale, qui compte plus de 300 milles carrés de territoire. Il y a non seulement des milliers de plantations de groseilliers, grands et petits, dans la péninsule du Niagara qui permettent à la rouille, une fois partie, de se répandre sur des milles et des milles de pays, mais il y a aussi un nombre immense de pins à demi développés et des pins de semis éparpillés dans toute la section et qui sont tous exposés à l'infection pendant l'été. Ce serait presque miraculeux s'il n'y a pas déjà des milliers de pins infectés, qui tous peuvent répandre une épidémie de rouille.

"Ce serait une tâche gigantesque que de faire l'inspection complète des pins de ce district, et il serait impossible, même en prenant les plus grands soins, de trouver plus de 90 pour cent des chancres de la rouille. On pourrait peut-être réduire la maladie d'une année à l'autre et finir par l'extirper si les gadeliers étaient rares et éloignés l'un de l'autre, mais la présence d'un tel nombre de gadeliers près l'un de l'autre fait qu'il est possible à 10 pour cent des chancres qui restent de répandre presqu'autant de rouille que si on laissait tous les chancres, on voit donc que l'infection des pins doit se renouveler en abondance tous les ans.

On a proposé la pulvérisation des gadeliers pour combattre la maladie. Nous nous sommes occupés quelque peu l'été dernier de cette phase de la question, nous avons pulvérisé à intervalles de deux semaines pendant l'été, deux plantations de cassissiers, une avec de la bouillie bordelaise et l'autre avec du soufre soluble, et nous nous sommes aperçus que pour être efficace, la pulvérisation devait être appliquée sous le dessous des feuilles, et quoique nous l'ayons fait aussi parfaitement que possible dans notre travail, il faut admettre que cette opération exige tant de temps et de soin

qu'il serait impossible de songer, en pratique, à pulvériser de cette façon. Ce travail n'a pas donné les meilleurs résultats à cause des pluies fréquentes qui sont tombées pendant l'été, mais même en tenant compte de ce fait, il est certain que quoique l'on puisse grandement réduire la quantité de rouille par la pulvérisation, elle ne peut être maîtrisée suffisamment pour empêcher l'infection de se répandre. (Planche LVc.) Par conséquent, quelle que soit la valeur que les méthodes de pulvérisation puissent avoir pour protéger les plantations individuelles, il est peu probable qu'elles soient utiles pour combattre la maladie sur une grande échelle. Le botaniste du Dominion a fait remarquer sous ce rapport que la pulvérisation peut même faire un tort réel parce que les feuilles infectées restent sur les arbustes plus longtemps que les autres en automne, allongeant ainsi la période pendant laquelle le pin peut s'infecter, si l'on admet naturellement la possibilité de l'infection des pins pendant toute la saison.

"Il existe également une autre cause d'alarme dans la situation actuelle. Il s'expédie tous les ans, en dehors du district de Niagara, des millions de paquets de fruits et un très grand nombre de ces paquets portent sans doute avec eux les spores de la rouille à d'autres parties de la province. Combien de temps les spores peuvent-elles conserver leur puissance d'infection? C'est là un point qui n'est pas définitivement éclairci, mais quand bien même ce ne serait que quelques jours, il existe toujours le danger que la maladie ne se propage par ce moyen à d'autres parties de la province. Pour cette raison, il sera probablement nécessaire de faire une inspection annuelle de toute la province jusqu'à ce que l'on ait réussi à éliminer les dangers de cette source.

De nouvelles introductions de la maladie sont peu à craindre à cause des règlements très stricts qui gouvernent actuellement l'importation des pins venant d'Europe. Si donc on peut réussir à l'extirper des régions actuellement infectées, nous pourrons sauver nos forêts de pins blancs qui sont une telle richesse nationale.

II.—PATHOLOGIE DES PLANTES.

On est généralement d'avis que les récoltes sont particulièrement sujettes aux maladies pendant les saisons pluvieuses. L'expérience de l'année dernière tend à confirmer ce fait.

Ce fut une saison des plus favorables au développement de la maladie des pommes de terre ou "mildiou", et celle-ci a causé des dégâts considérables et universels dans l'est du pays. Ces dégâts étaient importants, même dans les régions où le mildiou ne cause pas généralement de lourdes pertes, et dans certaines localités où l'on ne veut pas se donner la peine de pulvériser et où l'on croit encore que cette opération est inutile, les pertes se sont montées à près de 50 pour 100 de la récolte possible.

Si les pulvérisations de pommes de terre sont réellement une protection pour cette récolte, c'est dans les saisons comme la dernière, lorsque la maladie était très répandue, que ce fait peut être démontré. Les stations de campagne de Charlottetown et Fredericton, ont donc entrepris des expériences de pulvérisations sur un certain nombre de fermes; nous avons constaté qu'un acre de pommes de terre pulvérisé produit en moyenne, au Nouveau-Brunswick et dans l'Ile du Prince-Edouard, quelque 100 boisseaux de plus qu'un acre de pommes de terre non traité. Il nous suffira de donner un exemple frappant des ravages du mildiou, mais on pourrait en citer beaucoup d'autres: le botaniste du Dominion et d'autres intéressés ont fait l'inspection d'un champ de pommes de terre juste au moment où l'on récoltait ces tubercules. La maladie avait pénétré dans les tubercules et 28 pour 100 du total des tubercules arrachés ne pouvaient être employés que pour l'alimentation du bétail et immédiatement. Ce cultivateur n'aurait pas réussi à conserver la moindre partie de sa récolte pendant l'hiver, car la pourriture en cave en aurait sûrement détruit bien des boisseaux, sinon tous. Il est bien regrettable que les cultivateurs n'aient pas tous de bonnes caves pour conserver leurs pommes de terre. La plupart de ces caves sont mauvaises, elles sont trop chaudes, trop humides, peu ou point aérées. Les pommes de terre exigent un endroit

frais, où la température ne dépasse pas 38° F. au plus. Naturellement, il faut que la cave soit à l'épreuve des gelées.

La récolte s'annonçait bien au commencement de la saison dans l'Ontario, mais les espoirs que l'on entretenait ne se sont pas réalisés à cause de l'humidité, la végétation a été retardée par les lourdes pluies qui ont fait pourrir les tiges et tué beaucoup de plantes. Dans beaucoup de champs, l'eau restait entre les rangées et les tubercules pourrissaient dans le sol (planche LVI.)

Le nouvel Ontario promet d'être une excellente région pour les pommes de terre. On pourrait citer comme exemple un champ près de Earlton, où une seule butte, choisie au hasard, a produit vingt-neuf tubercules de bonne grosseur pour la table.

L'Ontario peut se féliciter de n'avoir que peu de maladies graves de la pomme de terre. La gale ordinaire est la plus répandue, mais les maladies offrant une importance économique sont peu nombreuses. L'enroulure des feuilles, la mosaïque sont extrêmement rares, et nous espérons que les cultivateurs de l'Ontario exerceront le plus grand soin pour conserver leurs récoltes saines. Ils feraient bien d'apprendre les méthodes exposées dans la circulaire n° 9 et intitulée "La lutte contre les maladies des pommes de terre."

Expériences sur la gale poudreuse en 1915.—Ces expériences avaient été confiées à M. F. L. Drayton, adjoint pathologiste sous ma direction. M. Drayton mérite beaucoup d'éloges pour l'attention qu'il a donnée à ces travaux.

A la prière du botaniste du Dominion, M. P. A. Murphy, adjoint chargé du laboratoire de l'Ile du Prince-Edouard a compilé les résultats obtenus.

L'expérience suivante sur le traitement des plantons de pommes de terre en vue de prévenir la gale poudreuse a été effectuée à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa et aux fermes expérimentales de Charlottetown, I.P.-E., Fredericton, N.-B., Kentville, N.-E., et Sainte-Anne de la Pocatière, Québec. Cette expérience était sur la même échelle à tous les endroits, (excepté à Ottawa) et conduite de la même façon partout. Les plantons employés avaient été infectés par voie naturelle, ils étaient aussi uniformes qu'on pouvait les obtenir, mais ils n'étaient pas tous de la même qualité aux mêmes stations. L'une des difficultés de cette expérience est d'obtenir un nombre suffisant de plantons également infectés d'une même variété. Le sol était vierge dans tous les cas, chaque parcelle se composait d'une seule rangée de 30 pouces de large plantée de 60 plantons, (à l'exception d'Ottawa où le nombre variait de soixante quatre à cent quatre-vingt-douze), et placés à 20 pouces d'écartement. Les plantons étaient des tubercules entiers. Il y avait neuf parcelles, les plantons pour chacune étaient traités d'une façon différente.

TABLEAU 1.—Traitement donné à la semence pour les différentes parcelles.

Parcelle	Substance ou traitement employé.	Force ou mode d'emploi.	Durée du traitement.
1	Sublimé corrosif	1:1000	$1\frac{1}{2}$ heure.
2	" "	1:2000	3 "
3	" "	1:3200	Toute la nuit.
4	Formaline	1:300	3 heures.
5	"	1:600	3 "
6	Fleurs de soufre	Tubercules humides roulés dans le soufre.	
7	Sulfate de cuivre	1:170	3 heures.
8	Tubercules tenus dans une chambre chaude avant d'être traités	.....	22 jours.
9	Non traités, témoins	.....	

Le pourcentage des tubercules atteints de la gale poudreuse à chacun des cinq endroits où l'expérience a été conduite est indiqué au tableau suivant.

OTTAWA.

Tableau II.—Pourcentage des tubercules atteints de gale poudreuse dans les différentes expériences.

Parcelle.	Pourcentage de tubercules affectés par la gale poudreuse.					
	Ottawa.	Charlottetown.	Fredericton.	Kentville.	Ste-Anne de la Pocatière.	Moyenne de toutes les expériences.
1	0·0	0·0	2·1	5·9	7·0	3·0
2	0·0	0·0	1·4	11·0	8·1	4·1
3	0·0	0·0	2·7	6·4	10·6	3·9
4	0·0	2·1	2·7	11·2	11·3	5·5
5	0·0	2·3	1·0	6·7	13·2	4·6
6	1·8	2·5	1·9	8·3	17·9	6·5
7	0·6	2·3	1·8	9·7	6·7	4·2
8	37·9	4·5	9·6	53·5	66·0	34·3
9	8·3	1·6	10·2	12·9	41·2	14·8

Si nous examinons la moyenne de toutes ces expériences, nous trouvons d'abord que la quantité de gale a plus que doublé dans la récolte provenant des plantons qui avaient été tenus dans une chambre chaude pendant 22 jours; la proportion a passé de 14·8 pour cent à 34·3 pour cent. Ce résultat a été constant à toutes les stations, sauf à Fredericton.

De tous les désinfectants, c'est le sublimé corrosif qui s'est montré le plus efficace, il est suivi de près par la formaline. Mais si le sublimé corrosif, dans les trois concentrations employées, a entièrement prévenu la maladie à Ottawa et à Charlottetown, il n'a pas donné d'aussi bons résultats aux trois autres stations. Il y a peu à choisir entre les trois solutions; cependant, la concentration à 1:1000 est légèrement supérieure aux autres. Les résultats obtenus sur la parcelle 3, dans laquelle les plantes avaient été trempées pendant une nuit, dans du sublimé corrosif 1 partie à 3,200 parties d'eau, montrent que ce désinfectant est utile même lorsqu'on l'emploie dans des concentrations beaucoup plus faibles que d'habitude. Les expériences conduites par le service de la botanique ont montré qu'il est tout aussi efficace dans la proportion de 1 à 2,000 parties d'eau que dans la force 1 à 1,000 lorsque la durée de l'application est portée à trois heures, et ces résultats ont été bien prouvés ici.

A une seule ferme, à Ottawa, la formaline s'est montrée entièrement efficace tandis qu'aux autres, la quantité de tubercules malades a été réduite en moyenne de 14.8 pour cent à 5.5 pour cent lorsqu'on se servait de formaline à 1:3,000 et à 4.6 pour cent lorsqu'on employait la concentration 1:600. Dans deux expériences, c'est la première solution qui a donné les meilleurs résultats; dans deux autres, la dernière; il est donc probable que la différence ne dépasse pas la limite de l'erreur expérimentale et dans ce cas, on peut croire, provisoirement du moins, qu'il est inutile d'employer des concentrations plus fortes que 1:600.

Les autres désinfectants employés sont la fleur de soufre et le sulfate de cuivre. Le premier a une tendance à nuire à la germination des plantons, mais c'est en même temps le germicide le moins efficace. Le mauvais effet du sulfate de cuivre sur la germination est encore beaucoup plus marqué, et les buttes produites avaient en moyenne 2·4 tubercules de moins que la moyenne des autres rangées. Le sulfate de cuivre est un peu meilleur que la formaline pour prévenir la gale poudreuse, et ne vaut pas le sublimé corrosif, mais son action délétère sur les plantons fait qu'il n'est pas pratique de l'employer pour la désinfection des pommes de terre.

Voyons maintenant la parcelle 8 dont les plantons avait été conservés dans une chambre chaude pendant 22 jours avant d'être mis en terre. Nous trouvons, comme

nous venons de le dire, que cette méthode d'emmagasinage a eu pour effet de doubler en moyenne la quantité de maladie. Cette augmentation est très marquée à toutes les stations, sauf à celle de Fredericton, où elle était un peu moins forte que sur la parcelle témoin. C'est là un phénomène qu'il serait difficile d'expliquer avant de faire de nouvelles expériences. On peut cependant offrir une explication provisoire: c'est que la température a été favorable à la germination des spores, augmentant ainsi la quantité de matériaux d'infection et allongeant la durée de temps pendant lequel ces matériaux peuvent agir. Dans les autres parcelles, les spores mettaient quelque temps à germer après la plantation, et il est possible qu'elles auraient mieux germé si elles avaient été tenues, au préalable, à une température chaude qui les auraient stimulées. Il se peut également que les tubercules soient attaqués à une phase spéciale de leur développement, peut-être une phase précoce, ce qui tendrait à confirmer l'hypothèse qui précède. C'est là également, semble-t-il, l'une des deux meilleures explications que l'on puisse fournir pour expliquer l'échec que l'on a éprouvé dernièrement à Kunkell en essayant d'infecter des tubercules avec des cultures de *Spongospora subterranea.* Cette supposition est très possible quand on se rappelle que dans la plupart des cas, un tubercule affecté peut isoler le germe envahisseur dans une petite superficie, la tache de gale, au moyen d'un anneau de liège, ce qui indique que le parasite est en général, incapable de pénétrer dans ces tissus. Ceci peut s'appliquer également au cas des racines qui ont été attaquées par le champignon dans l'expérience de Charlottetown, de la manière décrite par Pethybridge[2] il y a quelques années en Irlande dans la production des gales. En signalant la première découverte de ce cas en Amérique, Melhus et Rosenbaum[3], paraissent avoir ignoré le fait que cette maladie était connue en Europe depuis plusieurs années.

Cette théorie s'appuie également sur des expériences précédentes conduites par le service de la botanique. On a trouvé qu'il est très difficile de transmettre la maladie à de nouveaux tubercules sur un sol propre par l'intermédiaire de tubercules infectés conservés pendant l'hiver dans une salle. Une explication possible de ce fait, c'est que les spores germent, et ne trouvant pas un milieu favorable à leur développement, meurent ou sont du moins incapables de causer l'infection au printemps. Si nous acceptons l'ouvrage le plus récent de Kunkel[4] sur ce point, les *amoeba* résultant de la germination d'une spore peuvent dans ces circonstances, s'enkyster et rester sous cette forme pendant quelque temps à une période peu favorable, mais on peut douter qu'ils puissent le faire à maintes reprises, comme le prétend Kunkel[5], et conserver encore leur vitalité. Il serait grandement à désirer que quelqu'un éclaircît les différences qui existent dans les comptes-rendus donnés par Messieurs Johnson,[1] Masse,[2] Horne,[3] Ocborne[4] et Kunkel.[5] Cette opinion semble également contraire aux résultats obtenus par le dernier auteur qui prétend qu'une pomme de terre en cave fournit un milieu favorable pour la croissance de parasites puisque ce parasite se nourrit, dit-il, des cellules qui entourent la tache de gale. D'autre part, cette opinion concorde sur d'autres points car Kunkel constate que la spore peut germer jusqu'à un certain point en cave et que ce procédé peut, sans doute, être accéléré par des températures plus favorables ainsi que le prétend l'auteur.

---

1 Une contribution à l'étude du cycle évolutif de *Spongospora subterranea.* Jour. Agr. Research, 4, 1915, pp. 265-278.

2 Recherches sur les maladies de la pomme de terre. Jour. Department of Agriculture and Technical Instr. of Ireland.

3 Le *spongospora* sur les racines des pommes de terre et sur sept autres nouvelles plantes hôtes. Phytopath, 6, 1916, p. 108.

4 l. c.

5 l. c., p. 275.

1 Quelques champignons nuisibles trouvés en Irlande. Econ. Proc. R. Dublin Soc., 1907, pp. 345-370. *Spongospora Solani* Brunch. (Gale liègeuse) Ibid. I, 1908, pp. 453-464.

2 Maladies des plantes et des arbres cultivés. London, 1910.

3 Une note préliminaire sur la *Spongospora Solani* Brunch, Ann. Bot. 25, 1911, p. 272.

4. *Spongospora subterranea* (Wallr.) Johnson, Ann. Bot., 25, 1911, pp. 327-341.

5 l. c.

Il est à noter qu'il existe une divergence extrême aux différentes stations relativement à la quantité de maladie produite. Ceci ne peut être expliqué par l'état des plantons, car ces derniers étaient aussi uniformes qu'on pouvait se les procurer. Ce n'est pas non plus un facteur climatérique, car la quantité de maladie présente dans une province et la quantité obtenue dans les expériences conduites dans cette province ne sont nullement en proportions directes. Il n'existe aucun motif de croire que le sol était infecté dans un cas ou dans l'autre. A Ottawa et à Charlottetown, où la maladie était la moins répandue, les tubercules ont été cultivés sur un sol bas et humide, d'argile dans un cas et de tourbe dans l'autre. Un bon nombre des plantons n'ont pas germé pour cette raison, spécialement à Ottawa. Dans l'expérience de Charlottetown, il est spécialement à noter que vingt-neuf sur trente et un plants qui ont produit des tubercules malades se trouvaient aux extrémités les plus hautes et les plus sèches des rangées. L'état physique du sol pendant la saison de végétation paraît avoir été plus normal qu'aux autres stations. Ceci semble donc nous porter à cette conclusion qu'un sol humide et un faible pourcentage de maladie s'associent, un résultat qui se trouve en opposition directe avec l'opinion généralement acceptée que le parasite cause plus de ravages dans un sol humide que dans un sol sec, mais cette opinion ne se base sur aucune preuve expérimentale. Nous avons l'intention de faire une enquête plus approfondie sur ce point.

Dans presque toutes les expériences, nous avons constaté que les plants de la rangée 8 (dont les plantons avaient été conservés dans une chambre chaude pendant 22 jours) se sont développés plus rapidement que les autres. Ceci s'explique par le fait que les tubercules ont germé tandis qu'ils se trouvaient dans une chambre chaude. Quoi qu'il en soit, cette maturité était non seulement précoce, mais prématurée. Les plants ne sont pas arrivés à complet développement, et il en a été de même des tubercules à l'arrachage. On a constaté également que le nombre des tubercules avait augmenté tandis que leur réelle grosseur avait diminué. En fait, dans toutes les parcelles, le nombre des tubercules était à peu près en proportion de la virulence de la maladie, à l'exception de celles où l'on avait mis des plantes traitées avec des fleurs de soufre et du sulfate de cuivre. Dans ces parcelles, l'action néfaste d'ingrédients chimiques sur les plantons introduisit un deuxième facteur de variation. Il n'existe pas, autant que je sache, de preuves établissant que la gale poudreuse réduit la vigueur de la plante ou sa production pas plus qu'elle n'augmente le nombre des tubercules aux dépens de leur grosseur. Le tableau suivant indique le nombre moyen de tubercules par butte avec le nombre moyen de tubercules malades dans les cinq expériences.

TABLEAU III.—Montrant la relation directe qui existe entre la quantité de tubercules malades et le nombre de tubercules développés par butte.

Parcelle.	Traitement.	Pourcentage de tubercules atteints de la gale poudreuse.	Nombre de tubercules par butte.
1	Sublimé corrosif 1:1000	3·0	7·2
2	" " 1:2000	4·1	7·8
3	" " 1:3200	3·9	8·5
4	Formaline 1:300	5·5	8·8
5	" 1:600	4·6	8·8
6	Soufre en fleurs	6·5	9·4
7	Sulfate de cuivre 1:170	4·2	6·2
8	"Plantons" tenus dans une chambre chaude	34·3	9·7
9	Non traités	14·8	8·9

Nous avons conduit sur une petite échelle, à Ottawa, de nouvelles expériences d'une nature préliminaire qui avaient pour but de faire ressortir en partie, l'effet

PLANCHE LIII.



Rouille résienlaire du pin blanc.

(a) Première phase de la maladie sur un pin de semis. (b) Dernière phase sur un jeune pin, montrant l'encerclement complet du tronc. (c) Une branche du pin attaquée au printemps. On y voit les ampoules de la rouille. Au-dessus de cette partie rouillée, la branche est morte.



Rouille résienlaire du pin blanc ; phase de la maladie sur les feuilles du cassis (gadelier noir).



Rouille résienlaire du pin blanc.

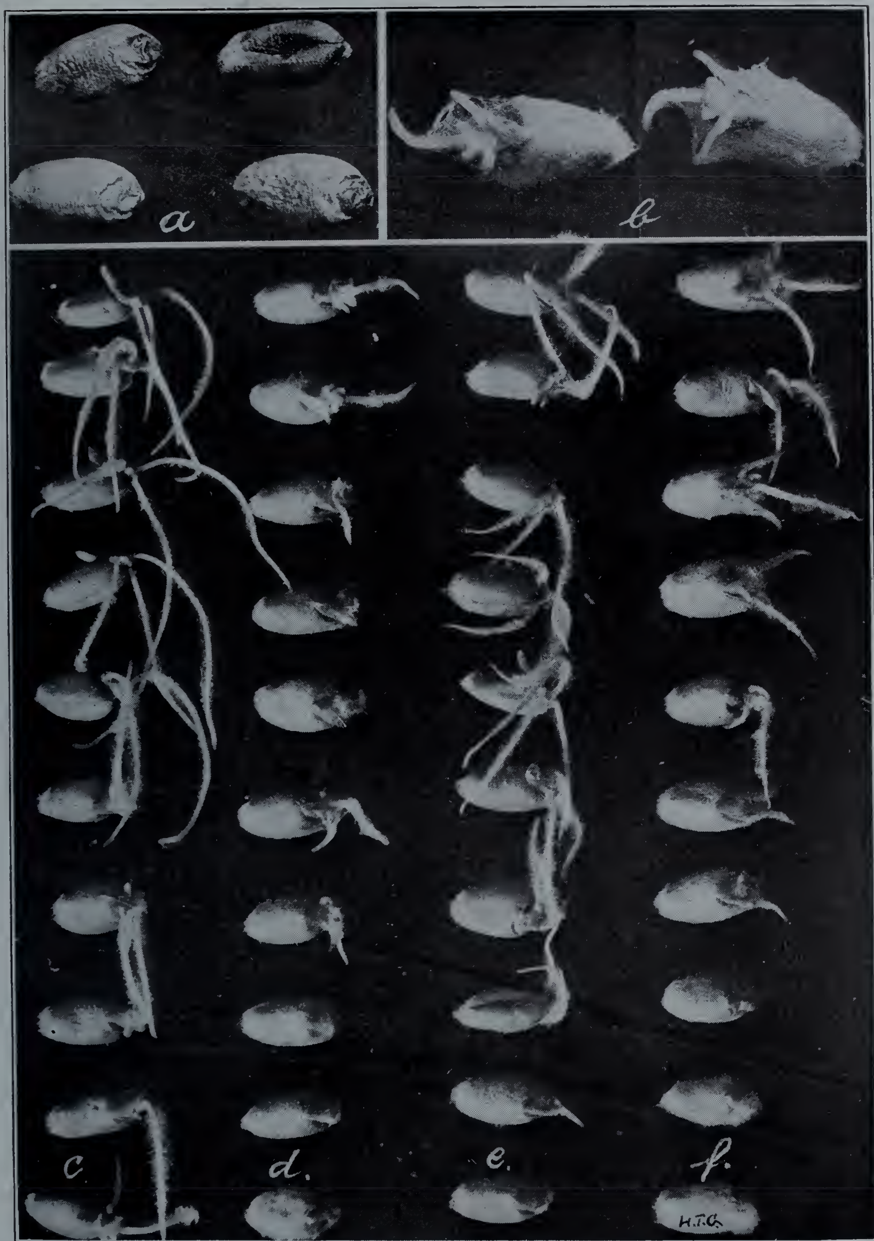
(a) Etat normal des tiges saines du cassis, le 3 octobre.

(b) Tiges rouillées prises le même jour. Ces tiges étaient depuis longtemps défeuillées par la rouille, et une nouvelle série de feuilles s'est formée par le développement prématuré des bourgeons d'hiver. Comme toutes ces feuilles secondaires meurent en hiver, l'effet sur la plante est très nuisible.

(c) Pulvérisation pour la rouille du cassis. Les deux rangs à gauche, non pulvérisés, ont perdu leurs feuilles de bonne heure. Les deux à droite ont été pulvérisés huit fois avec de la bouillie bordelaise. Sans être entièrement exempts de la rouille, ils ont cependant conservé leurs feuilles jusqu'à l'époque normale de la chute des feuilles.



Effet d'une saison humide sur un champ de pommes de terre mal égoutté.
Cette récolte n'a rien donné. Si l'on avait creusé des rigoles de surface, l'eau qui est entre le rangées aurait pu s'écouler et la récolte aurait été sauvée.

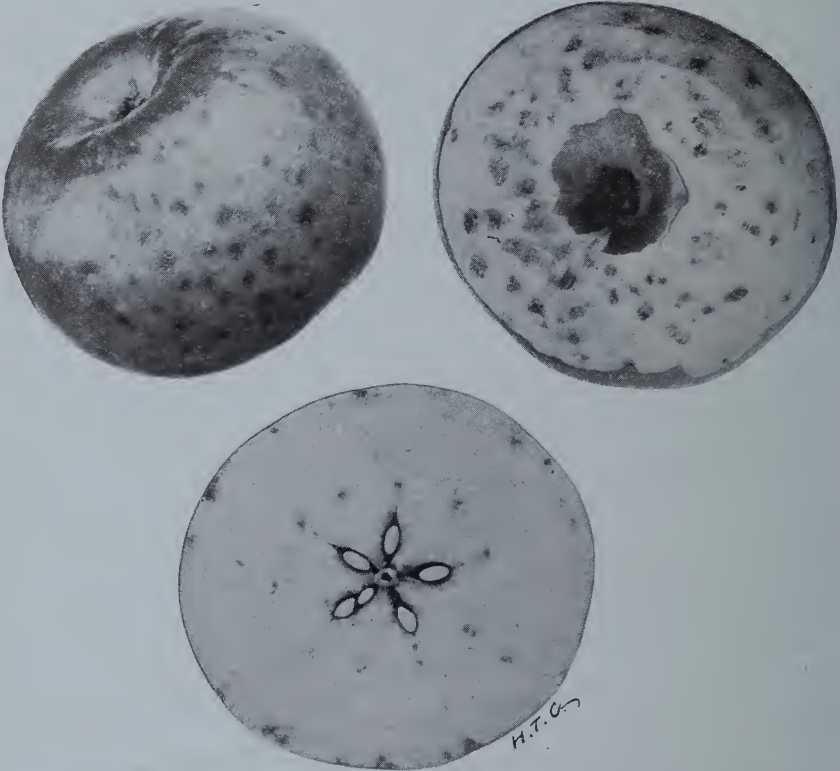


Effet de l'humidité sur les grains de blé.

(a) Quatre grains de blé présentant une couleur noirâtre.
(b) Mêmes grains en germination couverts de moisissures. Un pourcentage considérable de ces grains ne produisent pas en grande culture.
(c) 10 grains trempés dans l'eau pendant six heures, puis dans une solution de sulfate de cuivre 1.100 pendant $2\frac{1}{2}$ minutes. Les moisissures ont complètement disparues et la germination a été bonne.
(d) 10 grains trempés dans l'eau pendant six heures, puis traités ensuite dans une solutiou de formaline 1·400 pendant $4\frac{1}{2}$ minutes. La moisissure n'a pas été entièrement enrayée et la germination a été lente.
(e) 10 grains traités dans une solution de sulfate de cuivre 1·100 pendant $2\frac{1}{2}$ minutes, sans trempage préalable dans l'eau. La moisissure n'a pas été entièrement enrayée.
(f) 10 grains traités dans une solution de formaline 1·400 pendant $4\frac{1}{2}$ minutes, sans trempage préalable dans l'eau. La moisissure n'a été que peu enrayée. Germination moins bonne de toutes.

Note.—Les traitements essayés sont les mêmes que ceux employés contre les maladies charbonneuses du grain. On voit que le traitement décrit à "c" est assez avantageux.

Planche LVIII.



Pourriture amère des pommes. — Une pomme présentant extérieurement des marques de la pourriture amère, une autre, pelée, et présentant les mêmes taches ; aussi, section d'une même pomme montrant les taches internes.



Photo. par F. L. Drayton.

Expériences sur le lin.—Routoir creusé dans le sol. Ces routoirs sont remplis d'eau, les bottes de lin y sont submergées et laissées jusqu'à ce que le rouissage soit terminé.



Photo. par F. L. Drayton.

Expériences sur le lin.—Au premier plan, lin rouillé épandu en une mince couche sur l'herbe, pour sécher. On voit également la disposition des moyettes en "wigwam".

du traitement à l'eau chaude—le même que l'on emploie pour le charbon des céréales —et en partie de jeter plus de lumière sur l'effet de la conservation des tubercules de plant à différentes températures pendant différentes longueurs de temps. Les résultats obtenus ont été encourageants en ce qui concerne le premier, mais nous serons encore obligés de faire beaucoup de recherches avant de prétendre tirer dees conclusions générales.

Amélioration de la pomme de terre.—Nous recevons de temps à autre des lettres de personnes qui désirent se renseigner au sujet de l'emploi des pommes de terre desséchées (évaporées). C'est un système qui est pratiqué sur une grande échelle en Allemagne où il est la source d'un revenu important, mais l'installation de fabriques pour la dessiccation des pommes de terre ne saurait être justifiée au Canada, étant donné l'état peu sûr de cette récolte au pays. Pendant la saison de 1914-15, le prix moyen des pommes de terre était environ 40 centins le baril pour les tubercules de table; en 1915-16, ce prix était trois fois plus élevé; d'autre part, une partie du pays peut avoir une récolte surabondante, mais elle trouve généralement facilement à vendre ce surplus dans les parties du pays où la récolte est en déficit. Par exemple, en 1914-15, l'est du Canada a expédié de grandes quantités de pommes de terre dans l'Ouest jusqu'en Alberta, mais en 1915-16, les pommes de terre de l'Alberta se vendaient principalment dans l'Est. Tant que les cultivateurs et les expéditeurs pourront vendre leurs pommes de terre pour la table ou pour la plantation, ce serait un gaspillage que de placer des capitaux dans des évaporateurs. La raison en est bien simple, le Canada ne peut compter obtenir tous les ans une récolte uniforme et satisfaisante de pommes de terre. Les moyens d'expédition et de vente ne sont pas encore suffisants pour que l'on puisse disposer avantageusement de la récolte dans toutes les localités. On nous montrait, il y a quelques années, un grand tas de pommes de terre qui avait été produites sur une ferme de la Colombie-Britannique et jetées au rebut. Au moment où ces pommes de terre allaient être expédiées, on avait trouvé que le prix de vente ne payait pas l'expédition. Ce serait peut-être là un argument pour l'établissement d'évaporateurs locaux, mais il est probable que ce même cultivateur a été obligé, l'année suivante, d'acheter des pommes de terre pour son emploi personnel. Or, une fabrique ne saurait rester inactive pendant une année. L'Allemangne n'emploie pour la dessiccation que les pommes de terre qui restent après que toutes les autres exigences, emploi domestique, plantons et autres emplois, ont été entièrement satisfaites. Or, nous ne souffrons pas encore dans ce pays de la surproduction, pas au point que nous soyons obligés de chercher un débouché pour nos pommes de terre du surplus, le fait est que nous ne produisons pas assez de pommes de terre, d'une année à l'autre, si nous le faisions, les fluctuations qui se produisent dans les prix de cette marchandise n'auraient pas lieu ou du moins ne seraient pas si considérables. Les besoins les plus importants de l'industrie des pommes de terre au Canada sont l'uniformité de la production et la certitude et la sûreté des rendements.

Que l'on réalise d'abord ce programme et la production d'un surplus de pommes de terre nécessaires pour la fabrication ne présentera plus de difficultés. La question qui nous occupe actuellement est de supprimer ces facteurs nuisibles qui interviennent dans la production de récoltes avantageuses. Nous avons employé, en ces dernières années, tous les efforts pour augmenter la production. Ces efforts ont-ils été couronnés de succès spécialement dans ces années où la température s'est montrée défavorable? C'est au producteur à répondre à cette question. Quelles sont donc les raisons qui rendent cette récolte si importante plus ou moins incertaine?

Nous cherchons depuis plusieurs années à trouver ces raisons et nous croyons pouvoir expliquer d'une façon satisfaisante un grand nombre d'échecs essuyés dernièrement. Les cultivateurs sont presque tous d'accord à rejeter la responsabilité des

échecs sur la température. Ils ont raison, jusqu'à un certain point, mais je crois que le cultivateur est beaucoup plus à blâmer que le temps. Le directeur des fermes expérimentales a exprimé dernièrement son opinion d'une façon sur laquelle il convient de rappeler l'attention du cultivateur:

"Elles sont bien rares les années où les circonstances forcent les cultivateurs à avoir de mauvaises récoltes au Canada, et encore plus rares celles où la récolte manque totalement. Le cultivateur canadien qui fait bien ses opérations tous les ans et d'un bout de l'année à l'autre, voit presque toujours ses efforts récompensés par une récolte au moins passable, sinon bonne, et souvent excellente, si ses efforts ont été bien conçus et bien exécutés".

Ceci s'applique absolument à la récolte des pommes de terre.

Les mauvaises récoltes sont dues à bien des causes; il y a, premièrement, les variétés mal adaptées ou l'emploi, pour des raisons inexplicables, de variétés qui ne rapportent pas les plus hauts rendements; deuxièmement, l'emploi de plantons de qualité inférieure; troisièmement, la dépréciation des récoltes par les maladies; quatrièmement, le mauvais emmagasinage.

Naturellement, le mauvais entretien de la récolte sur pied et les conditions défavorables de la température ont aussi une part directe dans ces échecs. Depuis un certain nombre d'années, le service de l'horticulture des fermes expérimentales étudie les variétés au point de vue de la production et de l'adaptation locales. "Nous avons cultivé des pommes de terre en petites parcelles", dit l'horticulteur du Dominion, "et elles ont produit à raison de 700 boisseaux à l'acre à la ferme expérimentale centrale, mais il existe une telle différence dans la production des variétés que tandis que l'une d'elles donnait ce gros rendement, une autre, plantée en même temps et dans une même sorte de terre, ne donnait que 154 boisseaux". L'avantage qu'il y a à planter des tubercules de bonne qualité saute aux yeux, mais il n'est nullement certain qu'une variété qui rapporte bien dans une localité en fera autant dans une autre. Il faudrait choisir la meilleure ou les meilleures espèces et changer de planton de temps à autre. Les cultivateurs de l'Ile du Prince-Edouard ont une variété favorite; ils s'inquiètent peu apparemment que ce soit la plus productive de l'Ile, du moment qu'elle répond aux exigences spéciales du marché, cela leur suffit. Au Nouveau-Brunswick, deux variétés se distinguent entre toutes, elles sont demandées par les expéditeurs et ont la réputation voulue. Il importe peu apparemment que ce soient les plus productives. Les cultivateurs sont donc très conservateurs dans certaines localités au sujet des variétés de pommes de terre. Il sera peut-être nécessaire de combattre cette habitude pour rendre la production générale plus uniforme. Quoiqu'il en soit, il est très important de cultiver les variétés les meilleures et les plus productives. Il ne devrait pas être très difficile d'établir un marché pour ces variétés dès que leurs qualités supérieures paraissent être démontrées. L'autre point à considérer et qui nous intéresse est celui de l'emploi de plantons de qualité supérieure. Les plantons de qualité supérieure sont ceux qui viennent d'une espèce vigoureuse, uniforme et pure, aussi bien que d'une récolte indemne de maladies transmissibles ou de maladies portées par les plantons.

Les maladies de la pomme de terre sont très répandues au Canada et elles prélèvent une très lourde taxe. Certaines provinces ont leurs maladies spéciales, mais certaines maladies se rencontrent partout. On peut les combattre lorsqu'on prépare les tubercules pour la plantation et dans la récolte sur pied. Il y a un certain nombre de maladies très importantes qui ne peuvent être identifiées dans le tubercule car celui-ci, quoique attaqué, parait très sain.

Par exemple, la maladie de la mosaïque cause facilement au moins 10 pour cent des pertes (1,200,000 boisseaux) au Nouveau-Brunswick seul. Cette maladie sévit ailleurs avec la même force et lorsqu'on mentionne une province à ce sujet, c'est un

signe que cette province a reconnu son ennemi tandis que les autres ne le connaissent pas encore.

La jambe noire, une maladie dont l'extirpation ne présente que très peu de difficulté, cause encore des dégâts considérables, et il y en a des douzaines d'autres qui se propagent de plus en plus et qui affaiblissent de plus en plus la vigueur des pommes de terre.

Parmi les maladies de la récolte, la pire est le mildiou ou "deuxième brûlure" qui cause des dégâts immenses dans les champs. Nous supposons que tout le monde sait que la pulvérisation des pommes de terre contrôle le mildiou, tout comme l'application du vert de Paris détruit les bêtes à patates. Il y a cependant beaucoup de cultivateurs qui disent "la pulvérisation des pommes de terre ne paie pas." "C'est peut-être avantageux ailleurs mais pas sur ma ferme." Il est vrai que le mildiou ne cause que peu de dégâts dans l'Ontario—c'est à peine si l'on en voit des traces en certaines années. De fait, il y a peu de cultivateurs dans le Nouvel Ontario qui pulvérisent et dans des saisons comme la dernière, ils souffrent pour leur négligence. Mais on sait que les maladies peuvent s'adapter aux conditions nouvelles. On risque donc toujours à ne pas pulvériser. Prenons le Nouvel-Ontario par exemple. Cet immense pays est appelé à devenir une vaste région adaptée à la culture des pommes de terre. Il n'y a pas maintenant pour ainsi dire de maladie sérieuse, mais il y en aura si l'on continue à se négliger. On aurait sûrement avantage à prévenir l'établissement des maladies destructives. En d'autres provinces, les cultivateurs prétendent qu'il n'y a pas d'argent à pulvériser. "Le coût de production est déjà assez élevé" disent-ils "et si nous nous mettons à pulvériser, tous les profits disparaîtront." Cette assertion n'est pas toujours exacte. Nous avons démontré dans nos expériences sur les fermes de particuliers que la pulvérisation peut casuer une augmentation de 50 à 100 boisseaux à l'acre. Si cette augmentation seule ne rapporte rien, il y a un autre avantage que l'on ne prend généralement pas en considération: une récolte pulvérisée est une récolte saine; les tubercules mûrissent parfaitement, ils sont exempts de la pourriture et se conservent bien. Aucune perte ne se produit au cours de l'emmagasinage. D'autre part, la récolte non pulvérisée donne, dans des années de mildiou, des tubercules non mûrs et remplis de pourriture. Que reste-t-il après un hiver d'encavage? Nous avons constaté que la pulvérisation donne en moyenne un profit net de $34.38 à l'acre. Ce profit est plus élevé en certains cas et moindre dans d'autres.

Il y a aussi la dépréciation des récoltes encavées. Le travail systématique effectué au termes de la loi des insectes et des fléaux destructeurs nous a révélé des pertes qui se montent souvent à plus de 17 pour cent de la récolte totale d'une province. Certains cultivateurs ont perdu plus de la moitié de leur récolte encavée. Les conditions d'emmagasinage demanderaient à être améliorées.

Lorsqu'on aura supprimé toutes ces pertes il sera alors temps de commencer à se demander ce que nous pouvons faire de notre surplus.

Un fait de plus en plus reconnu, c'est que le meilleur moyen d'améliorer l'industrie des pommes de terre est d'employer de meilleurs plantons. Voilà l'amélioration fondamentale la plus urgente; en effet les meilleurs travaux d'entretien, le fumier, les engrais et même la pulvérisation, appliqués à des récoltes qui ont une vigueur faible provenant de mauvais plantons, sont en partie gaspillés. Si un cultivateur a des tubercules très productifs et qu'il les plante dans un sol convenable, il n'a nul besoin de s'inquiéter des nombreuses maladies obscures de la pomme de terre comme la mosaïque, la rhizoctonie, l'enroulure de la feuille et autres, qui sont la cause de tant de champs mal garnis, parce que si le planton avait la vigueur voulue, ces maladies ne feraient pas leur apparition. On ne voit jamais un champ sur lequel tous les plants ont une vigueur égale, et si les différences ne peuvent être attribuées aux plantons, il est un fait prouvé par l'expérience, c'est que les plantons provenant des plantes les plus vigoureuses donnent une production plus élevée que ceux qui proviennent de

plantes moins vigoureuses. L'emploi de plantons supérieurs fait disparaître, à la longue, toutes les maladies que porte le tubercule.

Depuis que la valeur des pommes de terre a augmenté et que l'on reconnaît mieux l'importance de la bonne semence on recherche plus qu'autrefois les plantons ayant une vigueur uniforme, non affectés de maladie et provenant d'une source prolifique. Cette préférence est bien fondée, et le seul moyen de la satisfaire, c'est d'examiner soigneusement les pommes de terre dans les champs et dans les caves, et de les trier minutieusement. Certains producteurs cherchent à répondre à cette demande, et cette demande ne peut que s'accroître d'une année à l'autre, à mesure que les producteurs se rendent mieux compte de la situation et qu'ils voient quels sont les facteurs à éviter.

Il est donc à souhaiter qu'on opère sur des bases bien établies afin d'obtenir des améliorations qui permettront d'éliminer tous les facteurs qui tendent à abaisser le rendement. On peut attendre de bons plantons d'une récolte saine, sans maladies, appartenant à une bonne espèce vigoureuse et prolifique. Comme il n'existe aucune garantie que les plantons que l'on se procure dans le commerce à l'heure actuelle, possèdent ces qualités désirables, on doit donc, pour obtenir ces garanties, commencer à inspecter cette récolte sur pied, en adoptant une méthode uniforme d'inspection qui a été élaborée au cours de plusieurs années d'expériences pratiques. On obtiendrait ainsi une forte amélioration dans la qualité des produits. L'un des traits les plus frappants que présentent un grand nombre de plantations de pommes de terre au Canada c'est le gros pourcentage de variétés étrangères qui se rencontrent dans un champ qui ne devrait être composé que de plantes d'une seule variété. C'est au moment de la floraison que l'on observe le mieux ce fait. La pureté des variétés est un point essentiel. Il faut éliminer toutes les variétés étrangères. Il faut examiner les champs dans ce but lorsque les plantes sont en fleurs, car ce n'est pas souvent que par les fleurs l'on peut distinguer la différence entre les variétés. En pratique, nous avons trouvé bon de faire ce travail d'abord quand les fleurs apparaissent, afin de prendre les variétés à floraison hâtive, puis une deuxième fois lorsqu'elles sont épanouies et une troisième fois pour prendre les variétés à floraison tardive. Pour certains mélanges comme les Irish Cobbler et les Cumming's Pride il est difficile, sinon impossible, de reconnaître les variétés en les examinant. On les distingue cependant en automne, car l'Irish Cobbler mûrit tôt tandis que la Cumming's Pride mûrit tard.

S'il y a plus de 4 ou 5 pour cent d'impuretés et que la perte causée par ce triage est très forte, nous recommandons de ne nettoyer qu'une partie du champ (suffisante pour donner la quantité voulue de plantons purs pour la prochaine récolte) ou de marquer d'un pieu les variétés étrangères et de les piocher séparément. Il faut détruire tous les plants malades ou faibles en arrachant les variétés étrangères et plus tard, de temps à autre, jusqu'à la maturité, car beaucoup de maladies ne deviennent visibles que juste avant la maturité.

Un champ devrait être trié une ou deux fois pendant la saison de végétation. De fait, il devrait être trié toutes les deux semaines à partir de la période de floraison jusqu'à maturité à peu près complète, si l'on veut enlever toutes les plantes malades et les variétés étrangères.

En raison de cette nécessité de triages fréquents, le producteur peut accomplir ce travail d'une façon plus satisfaisante que l'inspecteur, qui ne peut visiter une ferme plus d'une ou deux fois pendant la saison.

D'ailleurs ce travail devrait être fait par le producteur lui-même, car les avantages de ce travail sont en proportion du soin que l'on y apporte.

Ce triage et cette inspection, exécutés sur un grand nombre de fermes par les fonctionnaires de ce service. présentent des avantages qui méritent d'être mentionnés: (1) La quantité de maladie présente devrait être largement abaissée et l'aspect général de la plantation amélioré; (2) en triant le champ ou une partie du champ à plusieurs reprises, on peut réussir à intéresser les cultivateurs eux-mêmes à ce travail; (3) ce

nettoyage donne l'occasion de faire voir au cultivateur la quantité de dégâts causés par la maladie et d'expliquer les méthodes de contrôle; (4) c'est un recensement des maladies des pommes de terre qui nous permet de voir quelles maladies ont une importance économique; (5) l'émission de certificats de santé est avantageux au producteur comme à l'acheteur. Le producteur peut obtenir un prix proportionnel à la qualité de sa récolte et l'acheteur sait qu'il obtient une bonne valeur pour son argent.

Nous pratiquons cette inspection de récoltes sur pied depuis plusieurs saisons. Nous reproduisons ici, pour l'avantage du cultivateur ou de toute autre personne qui désirerait faire ce travail, la formule employée dans cette inspection. L'étude et l'application pratique de cette formule peuvent être très utiles au cultivateur lui-même. Il peut voir facilement si sa plantation actuelle mérite d'être reconnue ou non. Quoiqu'il en soit, nous recommandons fortement à chaque cultivateur canadien d'examiner sa récolte d'après les exigences de cette formule et les bons résultats de cette méthode se feront sûrement sentir à l'avenir.

Dominion du Canada.

Service de la Botanique.

LUTTE CONTRE LES MALADIES DE LA POMME DE TERRE.

Rapport sur l'inspection des récoltes sur pied.

1. Nom du cultivateur:

Adresse:

Chemin:

2. No. du champ:
3. Ce champ a-t-il été inspecté l'année dernière?
Date de l'inspection:
Dans l'affirmative, constatez-vous une amélioration cette année (indiquez)?

4.	Nom de la variété.	Étendue.	Quantité employée à l'acre.	Date de la plantation.	Pourcentage d'autres variétés.

5. Avez-vous enlevé toute les variétés étrangères?
6. Maladies notées (indiquez le pourcentage exact de chaque maladie):

(a) *Maladies sérieuses:*	Observations.
Jambe noire.......... %	
Naine frisée.......... %	
Enroulure de la feuille.......... %	
Mosaïque.......... %	
Brûlures.......... %	
Pieds manquants.......... %	

NOTE.—Il faut enlever toutes les buttes présentant des symptômes de maladies sérieuses si l'on veut obtenir plus de plantons sains. Si ces buttes ne sont pas enlevées, la plantation peut être rejetée. Indiquez dans la colonne "Observations" si ces buttes ont été enlevées ou non.

OTTAWA.

(*b*) Maladies moins graves (marquez: absentes, légères, modérées, graves).
Première brûlure.
Deuxième brûlure (Mildiou).
Rayure des feuilles.
Rhizoctonie.
Brûlure des tiges.
Autres maladies ou autres dégâts constatés.

7. Où vous-êtes vous procuré votre semence?
Avez-vous traité vos plantons avant de les planter?
Quelle solution avez-vous employée?
Force de la solution?
Durée du traitement?
Comment les tubercules ont été coupés (des tubercules entiers ou plantons à un œil, ou à deux yeux)?
Les plantons sont-ils plantés séparément ou non?
Quand avez-vous changé de plantons pour la dernière fois?
Changez-vous souvent vos plantons?
NOTE.—Expliquez les avantages de la sélection en buttes en ce qui concerne la vigueur, la lignée et production.

8. La récolte a-t-elle été pulvérisée?
De quelle solution vous-êtes vous servi?
Force de la formule?
Combien de fois avez-vous pulvérisé?
Quand avez-vous commencé?
A intervalles réguliers?
Quelle est la date de la dernière pulvérisation?

9. Destruction de la bête à patates. (indiquez: nulles, rares, modérées, nombreuses) suivant le cas.
Quel poison employez-vous?
Quelle quantité par application?
Employez-vous le poison combinaison avec la pulvérisation?
Quelle quantité appliquez-vous......................gallons?
Avez-vous fait des applications spéciales avant de commencer à pulvériser?
Combien?

NOTE.—Remettez au producteur un exemplaire de la circulaire N° 9. "La lutte contre les maladies des pommes de terre" et encouragez-le à suivre les instructions données.

10. Déterminez en comptant par section les pertes exactes causées par les maladies d'après votre liste de maladies individuelles et calculez par acre:
Combien de plantes dans un acre?
Combien de plantes malades?
Combien de plantes saines?
Combien de plantes de variétés étrangères?

11. Espacement entre les rangs?
Espacement entre les plantes dans les rangs?
Plantés en rangs ou en sillons?

12. Nature du sol. Sous-sol?

13. Situation du champ (exposé, abrité, en pente, sommet de côte, bas, en verger, etc.).

14. Etat du drainage naturel ou artificiel)?
En bon ordre? (Sinon, signalez.)

15. Indiquez clairement l'assolement suivi:

16. Apparence générale du champ (vigoureux, manque de vigueur, hauteur uniforme, versant ou debout, soigné ou négligé):

17. Combien de binages?
Régulièrement ou non?

18. Absence de mauvaises herbes (nulles, légères, modérées ou nombreuses):
Mauvaises herbes principales:
NOTE.—Envoyez au Botaniste du Dominion, à la ferme expérimentale centrale, à Ottawa, des spécimens des mauvaises herbes que vous ne pouvez identifier en donnant le nombre du champ et la localité ou elles ont été prises.

19. Avez-vous des observations à faire au sujet des conditions qui paraissent favoriser la maladie?

20. Décrire les conditions de la température, (normale, sèche, excessivement sèche, humide, excessivement humide, etc.).

NOTE.—Employer une forme séparée pour chaque variété.
Signé:

OTTAWA.

De même qu'il existe des maladies des pommes de terre qui ne se décèlent pas dans le tubercule, il y a aussi certaines affections comme la gale commune, la gale poudreuse, le mildiou, la pourriture du tubercule, la pourriture sèche, etc., dont on ne peut reconnaître la présence qu'en faisant l'inspection des tubercules eux-mêmes après l'arrachage. Il est nécessaire dans ce cas de faire une inspection à l'automne. Nous recommandons la formule d'inspection que voici.

1. Nom du cultivateur:
2. Bureau de poste;
3. Route:
4. Numéro donné au champ et date de l'inspection d'été—No..............
5. Variété:

Date.....................

Etendue plantée: Production en boisseaux:

6. Maladies notées en examinant chaque tubercule sur un total de 500 tubercules sélectionnés pour représenter la récolte:

(a.) *Maladies sérieuses:*	1er I.	R.-I.	Remarques
Brunissure profonde du talon, *Verticillium albo-airum* et *Fusarium oxysporum*..............................	%		
Pourriture bactérienne..............................	%		
Pourriture sèche (*Fusarium* spp)........................	%		
Pourriture du mildiou..............................	%		
Gale poudreuse....................................	%		
(b). *Maladies moins sérieuses:*			
Gale commune......................................	%		
Nécrose...	%		
Rhizoctonie.......................................	%		
Ecaille d'argent..........	%		
Autres maladies internes (décrire)....................	%		

7. Voir autant que possible si la maladie augmente pendant l'emmagasinage; faire rapport dans la colonne des observations.
8. S'il y a plus de 10 pour cent des maladies sérieuses, notamment les suivantes:
   En été: Jambe noire, enroulure de la feuille, mosaïque, brûlure, ou plus de 5 pour cent de plants manquants.
   En automne: Brunissure profonde du talon, pourriture bactérienne, pourriture sèche, pourriture du mildiou, gale poudreuse.
   S'il y a plus de 10 pour cent de maladies "moins sérieuses", individuellement, notamment les suivantes:
   En été: aucune.
   Automne: gale commune, nécrose, rhizoctonie, écaille d'argent, et autres maladies internes.
   Aucun certificat ne sera accordé.
   (Si la gale commune, la rhizoctonie, l'écaille d'argent sont en excès de 10 pour cent, les cultivateurs peuvent faire accepter leur récolte à condition qu'ils soient prêts à enlever les tubercules malades qui sont en excès. Il sera alors nécessaire de réinspecter.)
9. Date de la réinspection: (Inscrire les constations dans la colonne R.-I.)
10. Où les pommes de terre ont été conservées?
11. Décrire les conditions de l'emmagasinage: Désinfecté:
    Ventilation bonne: mauvaise:
    Température au moment de l'examen? Fahr.
    Cette température peut-elle varier? Beaucoup, peu?
    Quelle serait la température minimum: maximum:
12. Quantité emmagasinée: Date de l'emmagasinage:
13. Quelle quantité employée?
14. Quelle quantité perdue au cours de l'emmagasinage?
15. Le certificat a été accordé (a) à l'époque de la première inspection.
    (b) à l'époque de la 2e inspection.

Signé:

Inspecteur des maladies des plantes.

Date:

(Cette formule doit être attachée au rapport de l'inspection.)

OTTAWA.

Suit un compte rendu du travail fait sur ces bases, dans l'Ile du Prince-Edouard, sous la surveillance de M. Murphy, et au Nouveau-Brunswick, sous la surveillance de M. Cunningham. Comme ces messieurs seront chargés de ce travail dans la Nouvelle-Ecosse et Québec respectivement, cette inspection sera étendue à ces provinces, et comme le ministère de l'agriculture de l'Ontario, cédant à nos recommandations, a prié ses représentants régionaux d'inaugurer ce travail dans l'Ontario, nous pouvons espérer obtenir, au bout de quelques années, des résultats fort intéressants.

Voici le rapport de M. Murphy:—

Nous avons entrepris une campagne la saison dernière dans l'Ile du Prince-Edouard pour faire comprendre l'importance de ces faits aux cultivateurs de la province. Nous avons envoyé à certains districts, des inspecteurs parfaitement au courant de la question en leur donnant l'ordre d'expliquer le système aux planteurs et de les aider à obtenir de meilleurs plantons. Disons tout d'abord que le problème de la culture des pommes de terre dans l'Ile du Prince-Edouard n'est pas très simple. Sans doute, le pays se trouve dans des conditions idéales pour cette culture à cause de sa situation et de son climat, et ne le cède, autant que je sache, à aucun autre sous ce rapport. Mais le développement de l'industrie est limité par deux facteurs—d'abord les difficultés de transport qui obligent les planteurs à expédier la majeure partie de leurs récoltes en octobre, novembre et une partie de décembre, et c'est là une époque peu favorable car il est facile d'encombrer le marché limité et en deuxième lieu parce que la vérité que l'on cultive d'une façon presque universelle ne se vend guère, pas plus pour la plantation que pour la consommation en dehors de l'Ile du Prince-Edouard et des parties de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-Neuve. Nous devons nous borner, en ce qui concerne la vente des plantons, à satisfaire les demandes de l'Ile, mais quelque faible que soit cette demande, il est cependant impérieusement nécessaire d'améliorer l'industrie. Le système qui nous paraissait devoir donner les meilleurs résultats est celui qui consiste à visiter les meilleurs districts et à engager les producteurs à trier leur récolte sur pied si l'état sanitaire de cette récolte semble le nécessiter. Nos inspecteurs ont reçu l'ordre de mettre leurs services à la disposition des planteurs, non seulement pour marquer les plantes, mais aussi pour les enlever. L'état de chaque plantation est inscrit sur des formules appropriées, de même que le pourcentage des maladies présentes et le nombre de variétés étrangères. On examine ensuite chaque récolte séparément en cave pour faire un rapport semblable. On abouche ensuite ceux qui ont de bons plantons avec ceux qui désirent en avoir dans l'espoir de développer, avec le temps une petite industrie de plantons dans l'Ile, qui fournirait à nos meilleurs planteurs l'occasion de vendre leurs produits et qui nous assurerait un approvisionnement de bons plantons.

Nous avons visité ainsi plus de cent fermes et la propagande que nous avons faite portera ses fruits avec le temps. Cette inspection nous a permis en même temps de donner un grand nombre de renseignements et de statistiques utiles basés sur le nombre réel de la quantité de maladies apparaissant dans chaque récolte. La valeur de ces statistiques est considérable. Sous d'autres rapports, la mise en pratique de notre système a beaucoup souffert de la saison anormale. Il n'y a jamais eu, pour ainsi dire, de commerce de plantons domestiques, et les planteurs n'ont pas eu l'habitude jusqu'ici de conserver leurs produits jusqu'à ce qu'ils puissent trouver un marché, de sorte que lorsque la hausse de prix s'est produite en automne, presque tout le surplus disponible, du moins autant que je puisse en juger en l'absence de statistiques, a été exporté. En outre, ceux qui avaient de bons produits se refusèrent à les conserver, sauf dans l'espoir d'obtenir des prix bien supérieurs aux cours du marché, et comme ces derniers étaient deux fois plus élevés que le prix moyen, on ne pouvait s'attendre à ce que d'autres planteurs paient un prix deux fois plus considérable pour de meilleurs plantons tant qu'ils avaient des plantons chez eux, quelque pauvre que fût la qualité de ces derniers.

OTTAWA.

Nous avons appris par l'expérience de cette année que quoi qu'il puisse être un peu plus lent d'obtenir que chaque planteur choisisse ses propres plantons au lieu de les faire choisir par un groupe d'hommes et d'engager les autres à acheter de ces derniers, la première méthode à une valeur enseignante beaucoup plus grande que l'autre et les avantages de ce fait font amplement compensation pour la longueur de temps nécessaire. Nous nous proposons de continuer ce système sous une forme modifiée la saison prochaine.

Rapport de M. Cunningham:—

Pendant l'été 1915 le service de la botanique, voulant faciliter la production des pommes de terre de meilleure qualité, a inauguré un système d'inspection de la récolte sur pied et de triage de cette récolte. A la suite de cette inspection, nous avons reçu, l'hiver et le printemps derniers, au laboratoire, de nombreuses demandes de renseignement. Ce système a eu un tel succès la première année que nous nous proposons de le continuer sur une plus grande échelle et sur de meilleures bases la saison prochaine, en collaboration avec l'association des planteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick.

Très peu de cultivateurs se sont refusés à accepter l'offre que nous leur faisions de nettoyer leur champ la saison dernière. Tous désiraient vivement recevoir et appliquer les méthodes que nous leur proposions pour l'amélioration de leurs récoltes. Nous avons ainsi nettoyé plus d'une centaine de plantations de leurs impuretés et de leurs plantes malades. Nous avons fortement recommandé aux acheteurs la récolte de trente-trois de ces champs pour la plantation. Nous avons visité beaucoup d'autres fermes, mais sur lesquelles nous n'avons fait aucun rapport parce qu'elles étaient infestées par des maladies ou remplies d'impuretés.

Expériences sur la pulvérisation des pommes de terre.—"A". Compte rendu des expériences faites au Nouveau-Brunswick par M. Cunningham, adjoint chargé du laboratoire de campagne de phytopathologie, Fredericton, N.-B.

Nous avons conduit la saison dernière deux séries d'expériences sur les pulvérisations pour connaître la valeur de la bouillie bordelaise dans les conditions du Nouveau-Brunswick. Ces expériences nous paraissent nécessaires, car on entretient quelques doutes sur la valeur de cette bouillie dans toutes les conditions, spécialement dans les années où le mildiou n'existe pas.

La première série consistait en la pulvérisation de pommes de terre qui poussaient sur des parcelles fumées aux engrais chimiques, à la station expérimentale de Fredericton. On voulait voir si les différents engrais appliqués exerçaient une influence quelconque sur la façon dont les pommes de terre pulvérisées à la bouillie bordelaise se comportaient. Nous devons, naturellement, continuer cette expérience pendant plusieurs années afin d'en tirer des conclusions définitives, mais les résultats que nous avons obtenus cette année sont si frappants qu'ils nous paraissent devoir être mentionnés. Ces résultats indiquent clairement que la pulvérisation a largement augmenté la production sur presque toutes les parcelles d'essais. La partie non pulvérisée dans la parcelle 45, qui avait reçu 66½ livres de nitrate de soude, 50 livres de sulfate d'ammoniaque, 186 livres de scories basiques et 50 livres de muriate de potasse, a donné 2⅝ boisseaux de plus de pommes de terre par acre que la section pulvérisée. Sauf cette exception, toutes les parties pulvérisées des parcelles ont mieux rapporté que les parties non pulvérisées. La plus forte augmentation a été de 103⅗ boisseaux. Cette augmentation a été obtenue sur la parcelle 9, à laquelle on avait appliqué 80 livres de nitrate de soude, 60 livres de sulfate d'ammoniaque, 343 livres de superphosphate, 343 livres de scories basiques et 120 livres de muriate de potasse par acre. La production moyenne des 69 parcelles pulvérisées a été de 205 boisseaux à l'acre, contre 163 boisseaux par acre sur les 69 parcelles non traitées. Nous voyons ainsi que la pulvérisation a provoqué une augmentation moyenne de 42 boisseaux à

l'acre. Nous ne pourrons tirer d'autres conclusions avant d'obtenir de nouveaux renseignements.

La deuxième série d'essais de pulvérisation a été effectuée sur des fermes dans différentes parties de la province et sur la station expérimentale de Fredericton, N.-B., en vue d'un triple but: (1) Démontrer la valeur de la pulvérisation à la bouillie bordelaisse dans les conditions du Nouveau-Brunswick; (2) trouver le nombre d'applications nécessaires pour obtenir de meilleurs résultats; (3) pour servir d'expériences de démonstration dans les conditions de la ferme. Ces expériences ont été conduites sur les fermes de M. Fred. Warnock, à Grand-Falls, N.-B., Dr L. McIntosh, à Hartland, N.-B., M. A. B. Blackie, à Woodstock, N.-B., et sur la station expérimentale du Dominion à Fredericton, N.-B.

Nous avons réservé, pour la pulvérisation expérimentale, 1¼ acre de pommes de terre Irish Cobbler et 1 acre de Montagnes-Vertes sur la ferme de M. A. B. Blakie. Le champ des Irish Cobbler était divisé en trois sections, l'une pulvérisée trois fois, l'autre deux fois et une troisième laissée non pulvérisée, comme témoin. L'étendue des Montagnes-Vertes a été divisée en cinq sections; l'une pulvérisée quatre fois dans les deux sens, une autre, quatre fois, une autre, trois fois, une autre, deux fois et une laissée comme témoin.

Sur la ferme du docteur McIntosh, les Montagnes-Vertes et les Irish Cobbler ont été pulvérisées, mais en raison de l'influence de plusieurs facteurs qui n'ont pu être contrôlés par la pulvérisation, ces expériences n'ont pas donné de bons résultats et ne sont pas couvertes dans ce rapport.

Sur la ferme de M. Fred Warnock, un acre de Carmen N° 1 a été mis en réserve pour les expériences de pulvérisation. Il a été divisé en quatre parties qui ont été pulvérisées de la même façon que pour les Montagnes-Vertes sur la ferme de M. Blackie, sauf la quatrième application qui a été remise à cause des pluies.

Ces parcelles ont été pulvérisées autant que possible à intervalles de deux semaines, mais il est parfois impossible à cause de la pluie de remplir ce programme. La pulvérisation, commencée le 23 juillet a été continuée à intervalles de deux semaines jusqu'à ce que toutes les applications requises eussent été appliquées.

Entre les dates de la deuxième et la troisième applications, le mildiou s'était très répandu et les plantes, dans les étendues non pulvérisées, étaient mortes jusqu'au ras du sol. Les étendues pulvérisées ont été légèrement affectées dans quelques endroits, mais la troisième application de bouillie bordelaise a enrayé le développement de la maladie. Vers la fin d'août, les sections qui avaient été pulvérisées deux fois étaient fortement infectées et mourraient rapidement, tandis que les sections qui avaient été traitées trois fois ne présentaient que de légères traces de la maladie.

Dans presque tous les cas, les Cobblers ont mûri avant que la quatrième application eut été faite. Les Montagnes Vertes et les Carman N° 1 qui avaient reçu quatre et trois applications doubles respectivement, étaient relativement indemnes lorsqu'elles ont été examinées le 16 septembre. Néanmoins, les rangées qui avaient été pulvérisées quatre fois dans les deux sens, ne présentaient qu'un minimum de la maladie.

Nous voyons par ces résultats que quatre bonnes applications ou plus de bouillie bordelaise ont à peu près enrayé la maladie et donné une production beaucoup plus forte. Les mêmes conditions existaient sur les parcelles pulvérisées de la station expérimentale du Dominion, à Fredericton. Il est cependant à noter que la pulvérisation n'a été entreprise que lorsque les plants étaient très développés et l'on aurait sans doute pu obtenir de meilleurs résultats si le traitement avait été commencé plus tôt dans la saison.

OTTAWA.

Les résultats donnés par la pulvérisation à la bouillie bordelaise sont consignés aux tableaux suivants:—

RÉSULTATS DE LA PULVÉRISATION DES POMMES DE TERRE SUR LA FERME DE A. B. BLACKIE, WOODSTOCK, N.-B.

Irish Cobblers.

Traitement.	Vendables par acre.	Petites par acre.	Total par acre.	Différence en vendables par acre.	Différence dans le total par acre.
	boisseaux.	boisseaux.	boisseaux.	boisseaux.	boisseaux.
Pulvérisé trois fois	208	38½	246½	34	40½
Pulvérisé deux fois	190	43½	233½	16	27½
Non pulvérisé	174	32	206		

Montagnes Vertes.

Pulvérisé quatre fois dans les deux sens	109	9½	118½	54½	46½
Non pulvérisé	54½	17½	72		
Pulvérisé quatre fois	95	6	101	40½	29
Non pulvérisé	54½	17½	72		
Pulvérisé trois fois	89	6	95	34½	27
Non pulvérisé	54½	17½	72		
Pulvérisé deux fois	79½	13½	93	25	21
Non pulvérisé	54½	17½	72		

RÉSULTATS DE LA PULVÉRISATION SUR LA FERME DE W. F. WARNOCK, GRAND-FALLS, N.-B.

Carman n° 1.

Traitement.	Vendables par acre.	Petites par acre.	Total par acre.	Différence en vendables par acre.	Différence dans le total par acre.
	boisseaux.	boisseaux.	boisseaux.	boisseaux.	boisseaux.
Pulvérisé trois fois dans les deux sens	267	14½	281½	220½	162½
Non pulvérisé	46½	72½	119		
Pulvérisé deux fois dans les deux directions	218	43½	261½	171½	142½
Non pulvérisé	46½	72½	119		

Ottawa.

RÉSULTATS DE LA PULVÉRISATION SUR LES PARCELLES DE LA STATION EXPÉRIMENTALE DU DOMINION À FREDERICTON, N.-B.

PARCELLES Nº 1. MONTAGNES VERTES.

Traitement.	Vendables par acre.	Petites par acre.	Pourriture par acre.	Total par acre.	Différence en vendables par acre	Différence dans le total par acre.
	boisseaux.	boisseaux.	boisseaux.	boisseaux.	boisseaux.	boisseaux.
Pulvérisé	221	29	¾	250¾	78½	84¾
Non pulvérisé	142½	22	1½	166		

PARCELLE Nº 2, MONTAGNES VERTES.

Traitement.	Vendables par acre.	Petites par acre.	Pourriture par acre.	Total par acre.	Différence en vendables par acre	Différence dans le total par acre.
Pulvérisé	212	22½	½	235	47	46
Non pulvérisé	165	22½	1½	189		

PARCELLE Nº 3, IRISH COBBLERS.

Traitement.	Vendables par acre.	Petites par acre.	Pourriture par acre.	Total par acre.	Différence en vendables par acre	Différence dans le total par acre.
Pulvérisé	258	31	2	291	68½	62½
Non pulvérisé	189½	35½	3½	228½		

"B". Compte rendu des expériences faites dans l'Ile du Prince-Edouard par M. P. A. Murphy, B.A., adjoint, chargé du laboratoire de campagne de phytopathologie, Charlottetown, I. P.-E.:—

La principale expérience a été conduite sur la ferme de M. A. E. Dewar, Charlottetown, que je tiens à remercier de sa collaboration. Les conditions étaient idéales, car les pommes de terre étaient plantées en parcelles étroites, entre les rangées d'arbres, dans un verger, facilitant ainsi la pulvérisation avec les différents mélanges et réduisant au minimum la propagation du mildiou d'une parcelle à l'autre.

Cette expérience était divisée en deux parties: la première avait pour but de déterminer l'effet de la bouillie bordelaise de la formule 6:4:40 contre les parcelles non pulvérisées. Il y avait 12 parcelles, six pulvérisées et six non pulvérisées. Les variétés employées étaient les Montagnes-Vertes, Rouge du Dakota et McIntyre. La façon dont les variétés avaient été plantées nous a obligés d'arranger les parcelles pulvérisées avec les parcelles témoins correspondantes, bout à bout, au lieu de côte à côte. Il est possible qu'en raison de cet arrangement les résultats aient été influencés par les variations du sol plus que si les parcelles avaient été côte à côte; mais c'est peu probable à cause de l'uniformité bien connue du sol, du nombre de parcelles, et du fait que les parcelles témoins étaient placées alternativement aux extrémités nord et sud des rangées.

Cinq pulvérisations ont été appliquées à intervalles de deux semaines, avec de la bouillie bordelaise composée de 6 livres de sulfate de cuivre, 4 livres de chaux vive et 40 gallons d'eau. Elles ont été appliquées avec un pulvérisateur à dos, en quantités suffisantes à chaque occasion pour recouvrir parfaitement le feuillage. La quantité appliquée par acre variait de 100 à 200 gallons. La dernière pulvérisation, appliquée le 24 septembre, n'a eu probablement que peu ou point d'effet, car les plantes ont été fauchées par la gelée quelques jours après. La première pulvérisation a été appliquée le 29 juillet, une date quelque peu tardive, et cette pulvérisation a précédé d'assez longtemps l'apparition du mildiou, mais ce retard explique pourquoi l'augmentation du rendement n'a pas été plus forte.

TABLEAU 1.—Montrant l'effet de cinq pulvérisations avec de la bouillie bordelaise par comparaison à des pommes de terre semblables non traitées, la production indiquée est celle de parcelles d'un quarantième d'acre.

Parcelle.		Variété.	Rendement d'un quarantième d'acre en livre.			Augmentation du nombre de pommes de terre vendables par parcelle d'un quarantième d'acre en livres.
N°	Traitement.		Mildiou.	Vendables.	Total.	
2·1	Bordeaux...	McIntyre	0·0	260·5	342·5	151·5
2·2	Témoin....	"	1·0	109·0	196·0	
4·1	Témoin....	Green Mountain	2·0	147·0	220·5	
4·2	Bordeaux...	"	1·5	343·0	417·5	196·0
5·1	Bordeaux...	"	0·0	370·0	409·0	168·0
5·2	Témoin....	"	0·0	202·0	248·0	
6·1	Témoin....	Dakota Red	0·0	279·0	333·0	
6·2	Bordeaux...	"	0·0	374·0	418·0	95·0
7·1	Témoin....	"	0·0	228·0	336·0	
7·2	Bordeaux...	"	0·0	418·5	466·5	190·5
8·1	Bordeaux...	"	0·0	420·0	458·0	72·0
8·2	Témoin....	"	0·0	348·0	420·0	

Le tableau suivant II, donne les mêmes résultats en termes d'un acre ainsi que la valeur de l'augmentation et le profit net dû à la pulvérisation. Nous nous sommes servis, pour faire ce calcul, du coût réel du travail, quoique ce travail fut fait à la main et sur une échelle expérimentale. Nous avons déboursé $14.12 pour pulvériser un acre cinq fois de suite; si nous avions payé les matériaux le même prix que l'année dernière, nous n'aurions pas dépensé plus de $8 ou $1.60 par pulvérisation et par acre, en supposant le travail fait sur une plus grande échelle et de la façon la plus économique possible. Il ne faut pas oublier que le profit donné représente seulement l'augmentation causée par la pulvérisation, déduction faite du coût du travail. Pour obtenir le profit total, il faudrait ajouter les chiffres du profit donné par les parcelles témoins.

TABLEAU II.—Montrant l'effet de cinq pulvérisations à la bouillie bordelaise par comparaison à des pommes de terre non pulvérisées, l'augmentation du rendement et du profit est indiquée en termes d'un acre:

Parcelle. N°	Parcelle. Traitement.	Variété.	Augmentation de tubercules vendables due à la pulvérisation.	Valeur de l'augmentation à 50c le boisseau.	Profit net par acre dû à la pulvérisation.	Profit net moyen par acre dû à la pulvérisation.
			boisseaux.	$ c.	$ c.	$ c.
2·1	Bordeaux	McIntyre	101·0	50 50	36 38	
2·2	Témoin	"	......	......	......	
4·1	Témoin	Green Mountain	......	......	......	
4·2	Bordeaux	"	131·0	65 50	51 38	
5·1	Bordeaux	"	112·0	56 00	41 88	
5·2	Témoin	"	......	......	......	
6·1	Témoin	Dakota Red	......	......	......	34 38
6·2	Bordeaux	"	63·0	31 50	17 38	
7·1	Témoin	"	....	......	......	
7·2	Bordeaux	"	127·0	63 50	49 38	
8·1	Bordeaux	"	48·0	24 00	9 88	
8·2	Témoin	"	......	......	......	

Les résultats de cette expérience démontrent que, dans une saison comme celle de 1915, il y a profit à pulvériser les pommes de terre dans l'Ile du Prince-Edouard. Ils montrent que l'on ne peut guère se passer des pulvérisations, car ce sont elles qui donnent la plus grosse part du profit. On a prétendu que ce problème présentait des difficultés spéciales dans cette province, parce que la variété que l'on cultive est, dit-on, très résistante au mildiou, et qu'elle n'est sérieusement affectée que dans une saison anormale comme celle de 1915. Je ne puis parler d'expériences sur ce point, mais le fait que la pulvérisation a augmenté la production de cette variété à raison de 101 boisseaux à l'acre, soit 4 boisseaux de plus que la moyenne des trois variétés combinées, indique qu'elle n'est pas très résistante. On dit encore que le prix de vente des pommes de terre est généralemnt si bas qu'un traitement aussi coûteux ne paierait pas. C'est là un point qui reste à démontrer. Supposons qu'un cultivateur qui ne pulvérise pas aussi parfaitement, obtienne plutôt une augmentation de 50 boisseaux que de 97 boisseaux à l'acre; supposons également que cinq pulvérisations reviennent à $8 l'acre, alors si les pommes de terre se vendent à 25 cents le boisseau, le profit net causé par la pulvérisation (c'est-à-dire déduction faite de tous les profits réalisés sur les tubercules non pulvérisés) serait de $4.50. Il est malheureusement vrai cependant qu'au prix actuel du sulfate de cuivre, les cinq pulvérisations coûteront beaucoup plus cher que ce montant, à tel point même que la pulvérisation n'est pas une proposition économique. On peut dire dans les conditions ordinaires de cette province, il n'y a pas d'avantage à pulvériser lorsque le sulfate de cuivre coûte plus de 15 cents la livre.

Comparaison de la bouillie bordelaise et du Kil-tone.—Le "Kil-tone" est une pâte de bouillie bordelaise toute faite, que l'on obtient sans doute en précipitant le cuivre dans une solution de sulfate de cuivre au moyen de la chaux. La vente de ce produit a été poussée considérablement dans les provinces maritimes la saison dernière. Il ressemble beaucoup à la préparation mise en vente en Angleterre sous les auspices de S. W. Pickering et que l'on appelle pâte Woburn, mais je n'ai pu savoir si elle était fabriquée de la même façon par l'emploi de l'eau de chaux au lieu de lait de chaux.

OTTAWA.

Une forte quantité de cette pâte avait été mise à la disposition du laboratoire pour faire des expériences, et comme il était important de déterminer exactement l'utilité de cette substance, puisque certains cultivateurs s'étaient laissé persuader à en employer pour la première fois, le fonctionnaire chargé du laboratoire entreprit d'en faire l'essai à côté des parcelles pulvérisées à la bouillie bordelaise et des parcelles témoins. L'expérience a été effectuée à trois centres, l'un sur la ferme servant aux expériences de la pulvérisation à la bouillie bordelaise, et les autres sur les fermes de M. J. A. Taylor, chemin Wilmot, et M. D. Reid, près de Summerside. A ce dernier centre, les parcelles ont été dérangées par accident au cours de la saison, et les résultats n'en sont pas donnés.

La bouillie bordelaise employée était faite d'après la formule 6-4-40 (6 livres de sulfate de cuivre, 4 livres de chaux vive et 40 gallons d'eau) et elle a été employée cinq fois, à intervalles de 2 semaines à partir du 30 juillet. Nous avons appliqué, dans chaque cas, une quantité suffisante de bouillie pour couvrir parfaitement le feuillage. Le Kil-tone était fait d'après les instructions des fabricants et appliqué autant que possible dans les quantités recommandées. Nous avons constaté que pour couvrir toutes les tiges, même modérément bien, avec un pulvérisateur à dos, il fallait employer de plus grandes quantités que celles qui sont indiquées. Nous en avons mis aussi pour revêtir tout le feuillage. Les deux solutions ont été appliquées à la même date. Dans l'expérience Dewar, les parcelles étaient arrangées à peu près de la même façon que pour les parcelles traitées à la bouillie bordelaise. La première série était disposée du nord au sud ainsi; Kil-tone—Témoins—Bouillie et la deuxième les parcelles étaient côte à côte.

TABLEAU III.—Pulvérisations de bouillie bordelaise, et cinq applications de Kil-tone comparées aux plantations non traitées. La production est donnée en termes de parcelle d'un quarantième d'acre.

Parcelle.		Variété.	Production d'un quarantième d'acre en livres.			Augmentation des tubercules vendables par 1/40 d'acre.
N°	Traitement.		Mildiou.	Vendables.	Total.	
						liv.
1·1	Kil-tone....	Montagne verte.....	13·75	364·0	443·0	217·0
1·2	Témoin....	"	8·25	147·0	224·0	
1·3	Bordeaux...	"	0·0	419·0	470·0	272·0
3·1	Bordeaux...	Early Rose and McIntyre.........	0·75	318·0	354·0	153·0
3·2	Témoin....	"	16·75	165·0	209·0	
3·3	Kil-tone....	"	0·0	309·0	366·0	144·0
9·1	Bordeaux...	McIntyre...........	0·0	238·5	297·0	67·0
9·2	Témoin....	"	0·0	171·5	228·5	
9·3	Kil-tone....	"	0·0	223·0	280·0	51·5

TABLEAU IV.—Montrant l'effet de la pulvérisation des pommes de terre cinq fois avec la bouillie bordelaise et cinq fois avec le Kil-tone, par comparaison aux pommes de terre non pulvérisées; l'augmentation est donnée en termes d'un acre.

Parcelle. N°	Parcelle. Traitement.	Variété.	Augmentation de tubercules vendables due à la pulvérisation.	Valeur de l'augmentation à 50c le boisseau.	Coût de la pulvérisation par acre.	Profit net moyen par acre dû à la pulvérisation.
			boisseaux.	$ c.	$ c.	$ c.
1·1	Kil-tone	Green Mountain	145	72 50	15 88	56 62
1·2	Témoin	"	......	......	......	
1·3	Bordeaux	"	181	90 50	14 12	76 38
3·1	Bordeaux	Early Rose and McIntyre	102	51 00	14 12	36 88
3·2	Témoin	"	......	......	......	
3·3	Kil-tone	"	96	48 00	15 88	32 12
9·1	Bordeaux	McIntyre	45	22 50	14 12	8 38
9·2	Témoin	"	......	......	......	
9·3	Kil-tone	"	34	17 00	15 88	1 12

TABLEAU V.—Comparaison entre la bouillie bordelaise et le Kil-tone, montrant l'augmentation de rendement, le coût de la pulvérisation et le profit par acre résultant de la pulvérisation.

—	Bouillie bordelaise.	Kil-tone.
Augmentation moyenne dans le nombre de tubercules vendables sur les parcelles témoins....boiss.	109	92
Différence en faveur de la bouillie bordelaise....boiss.	17	.....
Coût de la pulvérisation.... $	14 12	15 88
Profit net moyen dû à la pulvérisation.... $	40 55	29 95
Différence en faveur de la bouillie bordelaise.... $	10 60	.....

Ces tableaux se passent de commentaire. Dans l'Ile du Prince-Edouard, le Kil-tone se vend en détail en petites quantités à 17 cents la livre. Le sulfate de cuivre se vend dans des conditions semblables à 11 cents la livre ou moins. Le prix relatif de ces deux substances serait à peu près le même dans une époque plus normale. En raison de la hausse des prix, les cinq pulvérisations de Kil-tone nous ont coûté $14.12 par acre. A cette différence, il faut ajouter l'efficacité moindre de la substance préparée, évaluée au prix de 17 boisseaux de pommes de terre, soit un total de $10.60 en faveur de la bouillie bordelaise. Voilà un autre témoignage à ajouter au fait que nous n'avons pas encore découvert un composé qui puisse se comparer, au point de vue du prix ou de l'efficacité, à la bouillie bordelaise fabriquée à domicile.

OTTAWA.

L'EFFET DES SAISONS HUMIDES SUR LE GRAIN.

(Planche LVII a-f.) Epis de blé couvert de suie.—Nous avons reçu au laboratoire de ce service un grand nombre d'épis de blé venant de l'Ouest et couverts de taches noires ressemblant à de la suie. Nous avons également, pendant la dernière partie de la saison, fait des observations dans l'Ontario et les provinces maritimes qui révélaient les mêmes conditions; dans quelques cas toute la plante de blé en moyette était presque noire.

Il est naturel que les cultivateurs, voyant leur blé noircir de cette façon, s'alarment et aillent aux renseignements. Comme ces conditions paraissent être universelles cette saison, nous avons préparé les notes suivantes afin de montrer que ces conditions sont principalement d'une nature secondaire et que ce n'est que dans de rares circonstances qu'elles peuvent causer des pertes matérielles. La décoloration est due exclusivement à un certain micro-champignon dont le développement est grandement favorisé par l'humidité des saisons.

Le plus répandu de tous ces champignons est le *Cladosporium*, peut-être l'espèce la plus commune de ces champignons. C'est ce qui cause l'épi de suie. Les épis de blé paraissent être entièrement couverts ou tachetés de suie, suivant la quantité du champignon.

Généralement parlant, l'épi de suie paraît dans le blé qui a été coupé et exposé pendant quelque temps à l'humidité ou aux pluies. Parfois cet état se voit dans le blé qui pousse, spécialement lorsque le grain est presque mûr et que les pluies retardent l'engrangement.

Le même phénomène se manifeste également avant la maturité du grain. Il peut parfois être causé directement par une pluie excessive, mais plus souvent par la mort prématurée des feuilles venant après une sécheresse d'été; le grain mûrit prématurément et prend une apparence racornie. Cette apparence peut même lui être donnée par l'un ou l'autre des agents qui causent la mort prématurée des plantes de blé.

Dans tous les cas signalés, le champignon paraît comme un symptôme secondaire et n'inflige que peu ou point de mal au grain lui-même.

Le champignon fait-il jamais racornir le grain? C'est très douteux. Quelques observateurs le prétendent, mais leur témoignage n'est pas du tout concluant. Personnellement, nous n'avons pu attribuer aucune perte de grain à ce champignon. Il n'est pas improbable que lorsque des pluies excessives tombent pendant la période de floraison du blé, ce champignon peut empêcher la pollinisation de l'ovaire, enrayant ainsi le développement du grain. Ce n'est que rarement cependant que ce champignon provoque le décoloration du grain, lorsqu'il reste trop longtemps en épis sur le champ.

Mais il est impossible de se faire une température convenable, il est impossible également d'indiquer les moyens de prévenir cet état. Lorsqu'on prévoit de longues périodes de pluies, il est peut-être bon de couper le blé et de s'efforcer de l'engranger sans l'exposer aux pluies prolongées. Mais quand la pluie tombe continuellement sur le blé en moyettes, les cultivateurs doivent s'efforcer de hâter le séchage en retournant fréquemment les gerbes ou en employant des capotes à l'épreuve de la pluie pour le grain qui a une valeur spéciale.

Il n'y a pas lieu de s'alarmer outre mesure de l'apparence de ces épis, car ils causent peu de pertes.

Taches des glumes du blé.—Nous avons également rencontré cette année une autre sorte de décoloration, entièrement différente. Nous l'avons constatée dans la plante en cours de végétation, mais elle paraît aussi naturellement dans le grain en moyettes. Dans ce cas, les épis ne présentaient aucune moisissure de suie; mais les glumes, c'est-à-dire, les écailles qui recouvrent la semence, présentaient des taches brun rou-

geâtre ou brun chocolat, et les épis attaqués ainsi ont un aspect beaucoup plus sombre que les épis sains. Cette tache des glumes est commune en Europe. Elle a été souvent observée par nous-mêmes ou par d'autres investigateurs sur ce continent. Vers la fin de la saison, ces taches présentaient des fructifications minuscules, remplies de nombreuses spores. Ce champignon pénètre très rarement dans le grain et il ne fait que peu ou point de dégâts au grain. Il est très commun pendant les saisons humides.

Gale du blé.—Le nom populaire que l'on a donné à cette maladie n'est pas aussi descriptif qu'on pourrait le désirer, car notre interprétation de la gale est très différente de l'apparence de celle-ci. Dans les provinces maritimes, la gale du blé était commune cette année, mais les dégâts ont été faibles. Ses effets sur les plantes sont plus apparents que réels. Naturellement les cultivateurs qui constatent ce désordre dans leur blé s'alarment, mais on peut les assurer que cette maladie ne cause au Canada que des pertes négligeables. Dans les champs que nous avons examinés, nous avons constaté qu'elle causait 1 pour cent de perte, mais sans doute les pluies continuelles pourraient occasionner de plus grands dégâts.

L'apparence des épis malades est très caractéristique. On reconnaît invariablement la maladie par la décoloration du chaume, juste au-dessous de l'épi, qui prend une couleur bleuâtre-brun sur une longueur de 2 à 3 pouces. Si on sectionne un épi attaqué, et que l'on examine les épillets, on n'éprouve aucune difficulté à voir à la base de quelques-uns d'entre eux, un dépôt de couleur rose qui paraît sortir de dessous la glume. Les épillets attaqués et le grain qu'ils renferment sont morts. Parfois la partie centrale de tous les épis est morte, parfois toute la partie au-dessus de cette infection est morte, tandis que, au-dessous de l'infection, le grain est encore normal.

Cette maladie est très répandue au Canada. Le champignon auquel on doit la production du dépôt rougeâtre, est depuis longtemps connu sous le nom de *Fusarium roseum*, Link., mais depuis que l'on a découvert le stage parfait de ce champignon, la maladie a reçu le nom de *Gibberella Saubinettii* (Mont.) Sacc.

Il n'est pas improbable que le grain partiellement infecté peut être détruit par le mycelium du champignon, mais nous n'avons aucune preuve nous portant à croire que la maladie soit transmise par le grain attaqué. S'il en était ainsi, les dommages seraient considérables. Apparemment, le champignon qui est très répandu dans la nature, attaque le blé de l'extérieur par des spores portées par le vent, et c'est là que l'humidité continuelle exerce une influence considérable sur le développement de cette maladie.

"Pourriture amère" des pommes.—Le rapport du botaniste pour l'année 1910-11, page 244 contenait une note préliminaire sur la pourriture amère, accompagnée de la planche IX A. Dans le rapport de 1911-12, page 205, se trouvait une note sur la même maladie et un résumé des recherches du docteur Jean White et du professeur Ewart de l'Australie. Plus tard dans le rapport de 1913, page 489, nous donnions, pour l'avantage des producteurs canadiens de fruits, un compte-rendu du premier rapport du professeur D. McAlpine d'Australie sur l'étude de la pourriture amère. Le rapport final du professeur McAlpine vient d'être reçu, par la courtoisie de M. D. H. Ross, le commisaire du commerce du gouvernement canadien, à Melbourne, Australie. Comme cette maladie offre un intérêt spécial aux arboriculteurs canadiens, auxquels elle cause tous les ans des pertes considérables, ils auront intérêt à étudier sommairement les recommandations faites par le professeur McAlpine qui permettront dans une grande mesure de prévenir cette maladie sérieuse.

Les rapports eux-mêmes sont très volumineux, ils couvrent une grande somme de travaux. Ils contiennent quatre volumes de texte de 775 pages et quelque 170 clichés et plus de 400 figures, ce qui constitue un record en fait de publication sur le sujet d'une seule maladie.

OTTAWA.

A la suite d'expériences soigneuses et d'études approfondies, le professeur McAlpine aboutit à certaines conclusions que l'on peut résumer ainsi:—

"Au cours de la cueillette et de l'emballage, les pommes doivent être traitées aussi soigneusement que des œufs; la moindre moisissure produit une tache dans la chair.

"Il ne faut pas faire rapporter les arbres trop tôt. A 32° F., la respiration des fruits est moins active. La conservation des fruits à cette température retardera la pourriture amère. Cette température enraye également le procédé de maturation. Une température uniforme d'entreposage au froid variant de 30 à 32° F., empêche le fruit de geler et la pourriture amère de se développer. Les variations de température doivent être évitées. Les variétés varient beaucoup d'après leur susceptibilité. Nous conseillons aux arboriculteurs de choisir, lorsqu'ils plantent de nouveaux vergers, les meilleures variétés commerciales résistant à la maladie. Une quantité excessive d'azote provoque le développement de la maladie. Les plantes-abris enfouies à la charrue paraissent être les meilleures sources d'azote. Il faut chercher à obtenir un développement constant plutôt que spasmodique. Si le sol est bien cultivé et en bon état, on doit appliquer du fumier seulement lorsque les arbres sont en pleine fructification. L'acide phosphorique et la potasse nécessaire doivent être fournis tous les ans—le premier sous forme de superphosphate de chaux et la potasse sous forme de sulfate de potasse.

La pourriture amère se plaît dans les terrains bas, marécageux; elle est moins à son aise dans les terrains bien drainés.

"La taille rigoureuse produit une sorte virulente de pourriture, tandis que la taille légère la réduit ou la prévient même entièrement. L'irrigation artificielle,—le changement subit d'un état de sécheresse à un état d'humidité est le meilleur moyen connu de produire la pourriture amère,—ne devrait être pratiquée pendant la saison de fructification que lorsqu'elle est nécessaire pour égaliser la teneur en humidité du sol. Il est très important d'avoir dans le sol une quantité uniforme d'eau si l'on veut prévenir la pourriture amère.

"Pour réduire la pourriture amère au minimum, il est nécessaire d'avoir un arbre de bonne conformation, qui soit également bien développé dans toutes ses parties. On le taille pour que les fruits soient également répartis sur l'arbre et non pas tous portés sur quelques branches. La régularité de la grosseur, de la pousse et de la maturation est très importante."

Nous sommes absolument de l'avis du professeur McAlpine. Sans doute, les conditions climatériques et autres de l'Australie peuvent être très différentes de celles du Canada, mais le conseil que donne cet auteur de "régulariser les forces", est des plus justes. Nous commettons souvent des erreurs dans le traitement de nos vergers. La nature s'aide elle-même. L'homme qui introduit la culture du pommier là où poussaient autrefois des arbustes sauvages ou des forêts, doit se montrer patient, étudier les conditions sous lesquelles les arbres accomplissent le mieux leurs fonctions naturelles de développement. Ce n'est qu'alors que l'on pourra espérer vaincre les maladies comme la pourriture amère. Les arboriculteurs nous rendraient une aide précieuse dans notre lutte contre cette maladie, s'ils voulaient noter la résistance que présentent les différentes variétés dans leur région particulière et nous les faire connaître. (Voir planche LVIII).

III. BOTANIQUE ÉCONOMIQUE.

(Par JOHN ADAMS, M.A., *adjoint au botaniste du Dominion*).

Nous avons reçu cette année 1,439 spécimens à identifier. Le chiffre était de 955 l'année dernière. Il y a donc une augmentation de 50 pour cent. Tous les mois de l'année ont fourni leur part et toutes les provinces canadiennes étaient représentées, y compris le territoire du Yukon. Un certain nombre de spécimens durent être expédiés aux jardins botaniques royaux, de Kew, Angleterre pour identification, car il n'y avait pas de spécimens semblables dans l'arboretum auxquels ils auraient pu être comparés. Un nombre des spécimens envoyés étaient des mauvaises herbes et on nous demandait des renseignements sur les moyens de les extirper. Dans certains cas également, on désirait connaître les meilleures méthodes de détruire les mauvaises herbes dangereuses au moyen de pulvérisations chimiques, etc.

Nous avons reçu également un nombre considérable de plantes vénéneuses ou que l'on soupçonnait d'empoisonner le bétail. Un cultivateur de la Colombie-Britannique dit avoir perdu 36 chevaux et 65 bovins en six ans. Un autre cultivateur de la même province signale l'empoisonnement de ses vaches laitières par l'oxytropide (*Oxytropis Lamberti* Pursh.) Un cultivateur de l'Ile du Prince-Edouard a eu cinq bovins empoisonnés et quelques autres cas du même genre ont été signalés dans d'autres parties du pays. Il y avait parmi les espèces vénéneuses que nous avons reçues au cours de l'année les suivantes: *Veratrum viride,* Ait., *Zygadenus venenosus,* S. Wats., *Daphne Mezereum L., Cicuta Douglasii* Coult. et Rose. *C. maculata L., Oxytropis Lamberti* Pursh., *Kalmia angustifolia* L., *Datura Stramonium* L., *Hyoscyamus niger* L., *Solanum nigrum* L., *S. Dulcamara* L. Nous avons reçu également plusieurs demandes de renseignements relativement à ces plantes.

Parmi les plantes reçues pour identification se trouvent un certain nombre d'espèces de plantes marines. L'extraction de la potasse du varech offre une importance économique à l'heure actuelle et nous n'avons aucun spécimen ni aucun ouvrage qui puisse nous servir de guide dans l'identification des plantes de ce groupe.

Nous avons reçu également un grand nombre de demandes pour le bulletin n° 23, sur les plantes médicinales et beaucoup de personnes expriment le désir de connaître les noms de grainetiers et de pépiniéristes qui ont des plantes médicinales; d'autres désiraient connaître l'adresse des maisons qui achètent ces plantes. Nous avons pu, dans certains cas, fournir des graines de ces plantes à ceux qui désiraient les essayer.

Nous avons commencé à cultiver des plantes médicinales et semé quelques graines d'espèces différentes. La ciguë s'est comportée comme une plante annuelle. La belladonne et la guimauve ont fleuri et rapporté l'année des semis et ont bien résisté à l'hiver. La menthe verte a fait également une pousse considérable la première année mais n'a pas fleuri. Elle paraît également être très rustique. Le fenouil, la tanaisie et la rue ont bien poussé et ont bien résisté à l'hiver. La chute de neige était excessive cet hiver. Il nous faudra donc continuer nos observations plusieurs années avant de pouvoir présenter des conclusions générales sur la résistance à l'hiver.

Nous avons reçu des questions touchant la culture, etc., du riz sauvage, de la chicorée et de la moutarde. Comme la chicorée doit être séchée avant d'être moulue, sa culture ne peut être entreprise avantageusement que par des cultivateurs qui se trouvent à portée d'un four de dessication. La demande de cet article est limitée et comme les racines sont lourdes, le fret à payer sur les racines non séchées pour une distance considérable, serait excessif. Il n'y a actuellement, je crois, dans l'Est du Canada qu'une seule maison qui se charge de faire rôtir les racines de chicorée. Elle se trouve dans la province de Québec. La moutarde paraît être une récolte satisfaisante, car les graines ne prennent que peu de place et le fret, même sur une longue distance, est faible en proportion de la valeur du produit. Mais la chicorée et la moutarde, comme les plantes médicinales, appartiennent à une catégorie de récoltes

spéciales et ne doivent être cultivées que par ceux qui les manufacturent en quantités suffisantes pour répondre à la demande. A moins qu'un cultivateur ne puisse s'entendre d'avance avec un manufacturier au sujet des quantités requises et des prix, il court un assez grand risque en cultivant ces plantes, à moins qu'il n'en sème que de très petites quantités.

On nous a posé également bien des questions, notamment sur la fabrication d'huiles essentielles provenant de diverses plantes, la vitalité des graines de mauvaises herbes dans le sol, l'enlèvement, au moyen de procédés chimiques, de formes basses de végétation (algues) dans les réservoirs à eau, etc.

Tous les ans nous recevons des spécimens à identifier, mais l'expéditeur omet de signer son nom ou d'écrire une note disant d'où viennent les spécimens. Ces expéditeurs s'exposent à un désappointement, mais il est évident que nous n'en sommes nullement responsables.

Nous avons eu une correspondance assez considérable touchant la culture du lin pour la filasse et l'utilisation des déchets de filasse pour fins industrielles. En réponse à une requête d'un surintendant, nous avons expédié au musée des plantes à filasse, attaché au laboratoire des produits forestiers de l'université McGill, Montréal, des spécimens de paille de lin rouie et non rouie. Nous avons reçu plusieurs lettres au sujet de lin et des demandes d'échantillons. L'une de celles-ci venait d'une maison d'Angleterre, par l'intermédiaire de ses agents de Montréal, qui désirait faire l'essai d'échantillons de lin cultivé au Canada et qui se déclarait prête à en employer de très grandes quantités si ces échantillons répondaient aux conditions désirées. Nous lui avons expédié deux ballots, pesant chacun environ 110 livres de paille de lin cultivée à Indian Head, Sask., et à la ferme centrale, Ottawa, Ont., mais aucun rapport sur la qualité des échantillons ne nous est encore parvenu. Une maison d'Irlande nous a demandé également des échantillons de graine et de paille de lin canadien. Ils lui ont été fournis. Nous avons présenté à l'exposition centrale canadienne, Ottawa, des échantillons de lin et de filasse. On trouvera, dans un autre chapitre, des détails touchant les expériences sur le lin conduites à la ferme centrale. Nous avons fait les mêmes travaux que d'habitude cette année à l'arboretum et aux jardins botaniques et établi plusieurs parcelles nouvelles pour faire des expériences et des observations sur les mauvaises herbes et autres plantes sauvages, les plates-bandes étaient réservées pour des espèces plus voyantes.

Nou avons expédié une liste de graines d'échange de 370 espèces à vingt-six des principaux jardins botaniques et fourni des paquets de graine aux jardins botaniques suivants: Aulnay sous Bois, France, 27; Trinity College, Dublin, Irlande, 7; Oxford, Angleterre, 44; New-York, 6; Glasnevin, Dublin, Irlande, 7; St. Louis, Missouri, 11; Nancy, France, 27; Lausanne, Suisse, 17; Groningen, Hollande, 9; Lund, Suède, 18; East Lansing, Michigan, 2; Upsala, Suède, 36.

En échange, nous avons reçu un nombre considérable des espèces que voici: De Washington, 20; Brooklyn, N.-Y., 10; Trinity College, Dublin, 13; Glasnevin, Irlande, 33; Ekaterinburg, Russie, 1; Tiflis, Caucasie, 10; Nancy, France, 33; Lausanne, Suisse, 27. Nous avons reçu également un spécimen de *Larix dahurica* Turcz, du bureau de l'industrie des plantes, Washington.

Nous avons publié, au cours de l'année, la circulaire d'exposition n° 77 sur la culture du lin pour la filasse et le bulletin illustré n° 28, deuxième série, sur "Le lin pour la filasse, sa culture et sa manutention."

Expériences sur le chanvre.—Nous avons ensemencé 1/269 d'un acre avec de la graine que nous avait fournie le Bureau de l'industrie des plantes de Washington, le 12 mai 1915. La graine a été semée à raison de 33 livres à l'acre. Le 30 août la hauteur de la récolte était de 5 pieds. La tige la plus élevée avait 6½ pieds. La première partie de la saison avait été sèche et la végétation en a naturellement beaucoup souffert. Le chanvre a été arraché le 30 août lorsqu'il commençait à répandre son pollen

et il a été roui par flottage à la surface de l'eau. Après séchage, il a été envoyé à la filature Doon, Ontario, qui nous a fourni le rapport suivant.

"La filasse de ce chanvre paraît être de très bonne qualité mais nous croyons qu'elle a été fortement endommagée au cours du rouissage. Ce n'est pas un chanvre très long, mais la qualité de la filasse est meilleure que s'il avait été long. Il n'y a pas de limite à la quantité de cette paille que nous pourrions employer si elle était bien rouie. Nous croyons qu'il pousserait beaucoup mieux dans le sud de l'Ontario que sur votre ferme à Ottawa."

Nous avons semé une partie du même échantilon de graine le 31 mai 1915, pour voir s'il serait possible de mûrir de la graine dans cette latitude. Plusieurs plantes dans lesquelles les premières graines étaient mûres ont été coupées entre le 22 et le 29 octobre et nous les avons laissé sécher. Les dernières plantes ont été coupées le 11 novembre Une fois battues, elles ont donné une quantité considérable de graines bien mûres. Une fois nettoyées, elles accusaient une faculté germinative de 90 pour cent. La récolte a bien résisté à une température de 25 degrés F., le 25 octobre.

Expériences sur le lin.—En 1915, nous avons cultivé à la ferme centrale plusieurs parcelles de lin à filasse. Nous avons employé deux sortes de graine, savoir, Dutch-Riga-Child, importée directement de la Hollande par entente spéciale entre le botaniste du Dominion et le docteur Ritzema-Bos, et de la graine cultivée au Canada, achetée à Ottawa. La graine de Hollande a donné une faculté germinative de 73.5 pour cent et la graine canadienne de 100 pour cent. Il y avait deux dimensions de parcelle, savoir, un quarantième d'acre et un quatre-vingtième d'acre. La graine a été semée à différentes dates entre le 10 et le 25 mai. Le taux des semis variait de 1¼ à 3 boisseaux à l'acre. La hauteur moyenne des quatre parcelles ensemencées avec de la graine de Hollande était de 28½ pouces et la hauteur moyenne des parcelles ensemencées avec de la graine du Canada de 21½ pouces. Les parcelles ont été arrachées pour la plupart à trois périodes différentes de la maturité. Dans certains cas, les capsules étaient entièrement formées mais aucune des graines n'était mûre. Dans d'autres, la première capsule sur chaque plant était mûre tandis que dans la troisième série la moitié seulement des capsules était arrivée à maturité. La parcelle semée en dernier lieu était envahie par la rouille du lin. Nous avons mis quelques parcelles en moyettes pour les faire sécher et les capsules ont été enlevées ensuite au moyen du peigne. Dans d'autres, le lin a été roui directement après l'enlèvement des capsules. On étalait ces capsules sur une toile pour les faire sécher. Dans les deux cas, les capsules ont été broyées et les graines nettoyées et séparées. Nous avons fait une évaluation de la quantité de graines produite par quatre parcelles de lin danois; elle était de 6, 5, 4½ et 7½ boisseaux respectivement à l'acre. Il y avait 56 livres au boisseau.

Après l'arrachage, le lin a été roui à l'eau Nous avons creusé à cet effet quatre routoirs, chacun d'environ trois pieds de profondeur dans un coin du jardin botanique, près du canal Rideau. L'eau dont ces routoirs ont été remplis a été analysée par le docteur Shutt. Elle donnait 9·03 degrés de dureté sur la balance Clark. Nous avons trouvé une différence de 12° F., entre la température de l'eau du fond et celle de l'eau de surface par une journée chaude et à cause de cette différence, les ballots de lin ont été flottés à la surface et tenus sous l'eau au moyen de madriers chargés de pierres, (planche LIX). Pour obtenir un rouissage uniforme, l'eau qui entoure le ballot devrait être approximativement à la même température. Une certaine journée, la température de la surface s'est élevée jusqu'à 80° F. Plus tard dans la saison, lorsque nous faisions rouir d'autres échantillons de lin qui n'avaient pas été cultivés à la ferme centrale, la température était descendue jusqu'à 47° F., un chiffre qui ne doit pas donner les résultats les plus satisfaisants. La durée du rouissage variait avec la saison de l'année. Pendant la période de chaleur, nous avons enlevé certains échantillons au bout de 2⅔ jours d'immersion. Plus tard, lorsque la température s'était refroidie, il a fallu neuf jours.

OTTAWA.

Nous avons constaté que certains échantillons n'étaient pas tout à fait assez rouis. Le temps nécessaire au rouissage paraissait varier quelque peu avec l'âge du lin au moment de l'arrachage, la dessiccation qu'il avait subie avant d'être roui, l'épaisseur des tiges de lin, qui dépend à son tour du taux des semailles, la température et la dureté de l'eau employée et le degré de serrage des bottes. Si la botte de lin est très serrée la partie centrale rouit plus lentement que le dehors et une grosse botte prend plus de temps à rouir qu'une petite.

Les routoirs ont été vidés et remplis à plusieurs reprises pendant la saison.

Il n'est pas à conseiller de faire rouir le lin après le mi-septembre dans ce climat si l'on désire obtenir les meilleurs résultats.

Au sortir du routoir, on étale le lin en couches minces sur l'herbe pour le faire sécher (Planche LX, premier plan). Cet épandage sur l'herbe a l'effet de faire continuer le procédé du rouissage et en même temps d'améliorer la couleur; le temps que le lin reste sur l'herbe est largement déterminé par l'état du lin et la nature de la température. Si le lin n'est pas tout à fait assez roui lorsqu'il est sorti de l'eau, le rouissage sera complété par cette exposition sur l'herbe. Si, d'autre part, le temps est pluvieux, le lin peut être trop roui et il peut être difficile de le faire bien sécher. Parfois, il est nécessaire de mettre les tiges de lin debout pour les faire sécher. C'est ce qu'on appelle la "mise en chaînes." (Planche LX.)

Le temps que les différents échantillons de lin ont passé sur l'herbe a varié de 1 à 17 jours. Une fois bien rouie, la paille a été mise sous abri. Elle a été plus tard envoyée au moulin à teiller pour être examinée. Quelques échantillons ont été teillés à Forest, Ont., mais le plus grand nombre ont été envoyés au moulin de la Ontario Flax Co., Ltd., Parkhill, Ont. Le gérant de moulin qui représente la York St. Flax Spinning Co., de Belfast, Irlande et qui a une grande expérience dans la manutention de la fibre de lin a bien voulu faire rapport sur la valeur comparative des échantillons qui lui ont été soumis. Il les a divisés dans ce but en six catégories que voici:—

N° I. C'est un lin bien développé à filasse saine, propre au filage, il soutient favorablement la comparaison avec le lin irlandais.

N° II. Ce n'est pas un lin aussi long que le n° 1, mais il est tout aussi bon sous tous les autres rapports.

N° III. Lin dur et fort mais qui n'est pas aussi bien roui que les deux précédents.

N° IV. Lin court, rabougri, insuffisamment roui.

N° V. Lin court, pauvre fibre, pas assez roui.

N° VI. Court, sans valeur pour la filasse.

Aucun des échantillons cultivés à la ferme centrale n'a été classé dans la catégorie n° I. Un des échantillons provenant de semence irlandaise a été classé dans la catégorie n° II. Trois de semence hollandaise et deux de semence canadienne ont été classés dans la catégorie III et trois venant de semence canadienne dans la catégorie IV.

Indépendamment des échantillons de lin cultivés à la ferme centrale, d'autres, venant de différentes parties du Canada, ont été rouis et plus tard teillés à Parkhill. Quatorze venaient des endroits suivants du sud-ouest de l'Ontario: Floradale, Conestogo, Dashwood, Zurich, Exeter, Wingham, Ripley, Hensall, Crediton, Forest, Parkhill, Oilsprings. Ils ont été cultivés spécialement pour leur filasse, les uns étaient des lins à fleurs bleues les autres à fleurs blanches. La graine venait en premier lieu de Hollande, de Belgique et de Russie. La longueur des échantillons variait de deux à trois pieds et la majorité de leurs graines, pour la plupart d'entre eux, était mûre. Huit de ces échantillons ont été placés dans la catégorie I, quatre dans la catégorie II et deux dans la catégorie III.

Nous avons reçu également 54 échantillons fournis par les régisseurs des fermes annexes. Un de ces échantillons venait de Lacombe, Alberta; 9 de Lethbridge, Alberta;

3 de Rosthern, Saskatchewan; 17 de Indian-Head, Saskatchewan; 10 de Scott, Saskatchewan; 9 de Morden, Manitoba; 4 de Brandon, Manitoba, et un de la ferme expérimentale de la rivière au Siffleux, dans le nord de l'Ontario. Neuf des échantillons venant d'Indian-Head avaient été cultivés exclusivement pour la filasse. Ils avaient été semés à des dates différentes et sur des sols de différente nature. Les autres ne paraissaient avoir été semés que pour la production de la graine. Un échantillon avait été coupé; tous les autres avaient été arrachés. La longueur des échantillons arrachés variait de 11½ à 36 pouces. Comme d'habitude, dans le lin cultivé pour la graine, un grand nombre des tiges étaient branchues près de la base.

Après le teillage, ces échantillons ont été classés de la façon suivante: catégorie I, aucun; II, 2; III, 15; IV, 16; V, 14; VI, 7. Les deux meilleurs échantillons venaient de Lethbridge.

Seize échantillons appartenant aux deux variétés, Longue-Tige et Novelty, ont été rouis par le docteur C. E. Saunders, céréaliste du Dominion. Ils avaient été cultivés aux fermes expérimentales suivantes: Fredericton, N.-B.; Sainte-Anne de la Pocatière, Qué.; Cap-Rouge, Qué.; Indian Head, Sask.; Rosthern, Sask.; Lacombe, Alberta; Lethbridge, Alta et Agassiz, C.-B. La variété Novelty variait en longueur de 18 à 30 pouces et la Longue-Tige de 24 à 41 pouces. Ils ont été également teillés à Parkhill et classés comme suit: 2 dans la catégorie I, 3 dans la catégorie III, 5 dans la catégorie 4, 3 dans la catégorie V, 3 dans la catégorie VI. Les deux meilleurs échantillons avaient été cultivés à Agassiz, C.-B.

Nous avons fait, au cours de l'année, certaines observations dont voici les plus importantes:—

Nous avons laissé une parcelle sur pied pour voir s'il serait possible de faire mûrir toutes les graines. La dernière partie de la saison a été très humide et il y avait encore, à la fin d'octobre, quelques plantes portant des capsules vertes et non mûres.

Pour voir si la fleur du lin se pollinise d'elle-même, nous avons mis cinq fleurs non épanouies dans des sacs de tissu fin. La température resta très humide pendant quelques jours, mais trois de ces fleurs donnèrent des capsules entièrement développées. Les grains de pollen placés dans l'eau ont gonflé et se sont ouverts. Il semble donc qu'une période pluvieuse ne soit pas favorable à la formation des graines et que, d'autre part, il ne devrait pas y avoir de grande difficulté à maintenir la pureté d'une variété quelconque.

Une parcelle de lin provenant de graine canadienne a été arrachée au moment où la première capsule sur chaque plante était mûre. Ce lin a été classé à Parkhill dans la catégorie III. Une autre quantité de lin venant de la même parcelle a été arrachée 24 jours plus tard. Environ neuf-dixièmes des capsules étaient mûres. Ce lin a été classé n° V.

Les graines provenant d'une récolte de lin dans laquelle certaines capsules étaient mûres au moment de l'arrachage ont été pesées et comparées à celles d'une récolte où les graines étaient plus mûres. Dans le premier cas, 100 graines pesaient 425 milligrammes. Un milligramme équivaut à 1/453603 d'une livre. La graine dans les deux cas était la même. C'était de la Dutch-Riga-Child. On ne peut guère dire actuellement quelles sont les graines qui donnent la filasse de la meilleure qualité,—si ce sont les graines grosses ou de grosseur moyenne. Mais il semble probable que les graines venant d'une récolte bien mûrie germent d'une façon plus uniforme lorsqu'elles sont semées et devraient donc donner une récolte également plus uniforme.

Voulant voir quel changement se produit dans les fibres à mesure qu'elles vieillissent, nous avons fait des sections de tiges jeunes et vieilles pour les soumettre à l'épreuve microchimique. L'hydrochlorure d'aniline et le phloroglucine ont montré qu'il se produit, même dans les tiges relativement jeunes, une certaine quantité de lignification et ce développement, comme c'était à prévoir, est plus prononcé dans les vieilles tiges. Nous ne pouvons dire s'il existe des variétés de lin où les fibres ne se

lignifient pas, mais s'il y en a, il serait bon d'en choisir pour obtenir une meilleure qualité de filasse.

Voulant déterminer d'une façon plus exacte que par les méthodes commerciales ordinaires le pourcentage de filasse dans la paille rouie, nous avons pesé, sur une balance chimique, de petits échantillons de paille rouie, venant des différentes localités, et nous avons déterminé de la même façon la quantité de filasse obtenue en les teillant avec les doigts. Les échantillons de lin essayés de cette manière étaient les suivants:—

Graine d'origine canadienne. Parcelle cultivée à la ferme expérimentale centrale, Ottawa.

PC même que PB.

IHi graine d'origine canadienne. Récolte cultivée à Indian Head, Sask.

C graine importée de Hollande. Récolte cultivée à Ottawa.

IH2 même que IHi.

OF2 graine d'origine canadienne. Récolte cultivée à Conestogo, Ont.

EF13 graine d'origine canadienne. Récolte cultivée à Lethbridge, Alta.

S11 graine d'origine canadienne. Récolte cultivée à Agassiz, C.-B.

Nous avons pris dans la même botte cinq tiges épaisses et cinq tiges grêles et mesuré le diamètre moyen de chaque tige, au milieu. Dans le cas de PB, PC, IH et C, nous avons fait entrer les racines et les sommets branchus. Pour IH2, OF2, EF13 et S11 nous avons retranché, afin de les peser, les racines et les branches.

—	Tiges épaisses, diamètre moyen en millimètres.	Pourcentage de filasse.	Tiges minces, diamètre moyen en millimètres.	Pourcentage de filasse.
PB	2·1	18·24	1·1	23·75
PC	1·8	20·25	1·1	26·23
IH_1	1·8	19·64	1·1	19·23
C	2·4	24·63	1·8	26·38
IH_2	1·7	23·67	1·0	27·45
OF_2	2·2	28·14	1·4	33·33
EF_{13}	2·9	22·96	1·9	29·20
S_{11}	2·2	26·03	1·6	28·34
Moyenne	2·1	22·94	1·4	26·74

Un millimètre est égal à environ 1/25 de pouce.

Il semble que l'on puisse raisonnablement conclure des chiffres précédents qu'une quantité relativement épaisse de graine produit des tiges plus grêles et donne une plus forte proportion de filasse à l'acre qu'une quantité moyennement forte de graine, qui produit moins de tiges, mais des tiges plus épaisses. On suppose que la récolte dans les deux cas atteint la même hauteur. On croit généralement qu'il n'est pas avantageux de semer le lin de bonne heure, parce qu'il est exposé à être fauché par la gelée, mais cette croyance n'est pas bien fondée. Après l'arrachage du lin, une quantité considérable de graine a été éparpillée sur certaines parcelles et il en est résulté un grand nombre de plants de semis. Ces plantes représentaient presque toutes les phases du développement. Il y en avait de un pouce de hauteur ou plus avec des cotylédons et d'autres de un pied de hauteur. Le 25 octobre 1915, le thermomètre tomba à 25 degrés F. à l'ombre, et les plantes ne souffrirent en aucune façon. Le 17 novembre, il y avait une température de 17 degrés F. à l'ombre, et le lin était encore en bon état. Le 20 novembre, la température tomba à 14 degrés F., et il restait encore quelques plantes de neuf pouces de hauteur

en vie. On peut donc en conclure que l'on peut semer le lin en toute sûreté au printemps dès que le sol peut être mis en bon état de culture.

Riz sauvage (Planche LXI).—On nous demande tous les ans où l'on peut se procurer de la semence de riz sauvage au Canada. Ces correspondants disent toujours qu'ils cherchent sans succès à se procurer cette semence. Les piscifactures du gouvernement désirent également se renseigner sur la culture du riz sauvage. Il est évident, d'après les demandes reçues, que ce riz sauvage doit servir à protéger et à alimenter les poissons et les oiseaux. Le riz sauvage est une plante annuelle qui produit une semence grosse et dure d'environ trois quarts de pouce de long et de un seizième de pouce de large. Cette semence est récoltée par les Indiens et sans doute par les blancs qui ont découvert ses emplois culinaires et qui s'y sont habitués. On le fait généralement rôtir sur des pierres chaudes. On le broie et on le prépare pour la cuisson comme le riz chinois et on s'en sert de la même façon que le gruau d'avoine. Il a un goût tout à fait herbeux. On peut faire disparaître ce goût en trempant la graine pendant toute une nuit dans l'eau et en la faisant cuire dans de l'eau légèrement salée.

La difficulté a toujours été de faire pousser cette plante là où elle ne vient pas à l'état sauvage. Il est difficile de se procurer cette graine viable. Tous les échantillons que nous avons pu obtenir chez les commerçants avaient perdu leur faculté germinative. Nous avons, pendant plusieurs années, conduit des expériences sur l'emmagasinage de cette graine en hiver, pour voir s'il y avait moyen de la conserver en vie. Nous avons trouvé une très bonne méthode. La graine de riz est récoltée, versée dans un sac, partiellement plongée dans l'eau et tenue dans un baril rempli d'eau jusqu'au mois de novembre. On la met alors dans une caisse ou on l'enfouit dans le sol en plein air, pas nécessairement près d'un marais ou d'une rivière, mais à tout endroit commode. La terre de cette caisse peut geler dans toute sa masse sans que la faculté germinative de la graine en soit aucunement affectée, tant que cette graine est recouverte d'environ six pouces de terre. Au printemps cette graine a donné près de 100 pour cent de germination.

On doit la semer immédiatement après la moisson en l'éparpillant près des talus des rivières ou des marais où l'on désire la faire pousser, ou de bonne heure au printemps; elle s'expédie mélangée à de la mousse humide. Le riz sauvage ne pousse pas dans les eaux rapides, ni dans les endroits où il n'y a pas de fonds de terre, comme dans les courants d'origine glaciaire, par exemple. Les jeunes plantes doivent être protégées la première année contre les rats et les oiseaux, sinon les graines seront toutes dévorées avant de mûrir, et comme c'est une plante annuelle, elle ne revient pas la deuxième année, à moins d'être resemée. Elle produit des graines en abondance et s'établit permanemment si on lui en fournit l'occasion.

IV. RAPPORT DU LABORATOIRE DE CAMPAGNE DE PHYTOPATHOLOGIE, ST. CATHARINES, ONT.

W. A. McCubbin, M.A., *adjoint, chargé du laboratoire.*

Indépendamment des expériences et des recherches conduites cette année sur certaines maladies et notamment la rouille résienlaire du pin blanc, (voir article I, loi des insectes et des fléaux destructeurs), certaines parties de notre travail méritent d'être mentionnées. Nous avons donné en hiver, aux classes d'agriculture organisées dans la province, douze conférences illustrées au moyen de projections lumineuses sur les maladies des plantes et à d'autres saisons, huit conférences sur différentes maladies.

L'inspection, à Niagara-Falls, des plantons de pommes de terre importés des Etats-Unis, a pris beaucoup de notre temps au printemps et nous avons fait l'ins-

pection des récoltes sur pied pour les membres de l'association canadienne des producteurs de semence.

Les demandes de renseignements sur les maladies augmentent tous les ans et deviennent un des travaux importants de ce laboratoire.

Conditions générales en 1915.—L'hiver de 1914-15 a été très favorable à l'arboriculture fruitière. Quelques dégâts ont été causés cependant dans le district de Niagara. Le printemps a fait son apparition un peu plus tôt que d'habitude et la période froide qui a suivi en avril et en mai a retardé la plantation hâtive de bien des récoltes, spécialement des tomates. Le 27 mai, il y eut une rude gelée, endommageant grandement les récoltes hâtives de la province, et spécialement les tomates précoces. Les dommages causés par cette gelée tardive ont été légers dans la région de Niagara, mais considérables partout ailleurs.

L'été s'est généralement signalé par une hauteur excessive de pluie et les ondées qui sont tombées à courts intervalles ont tenu le sol saturé d'eau jusqu'en septembre. Plusieurs maladies, favorisées par ces conditions anormales, sont devenues épidémiques et notamment le mildiou des pommes de terre qui a été presque universel dans l'Ontario et qui a causé de très grands dégâts dans certaines localités. La pourriture brune des fruits à noyau, la tache des feuilles du prunier et du cerisier, la tavelure, ont été également plus répandues que d'habitude. Un grand nombre de plantes d'espèces différentes sont mortes ou étaient fortement endommagées parce que leurs radicelles ont pourri dans le sol saturé d'eau. Les pommes de terre, les tomates et les fèves, ont beaucoup souffert de cette façon, mais ces dégâts n'ont pas non plus été rares chez les arbres fruitiers et spécialement chez les cerisiers.

En automne, les pluies cessèrent, et grâce à cette circonstance et à l'abaissement graduel de la température jusqu'aux froids de l'hiver, les arbres fruitiers délicats ont pu passer à l'état dormant dans des circonstances très favorables.

Cicatrices d'écureuils sur les troncs d'érables.—J'ai constaté bien des fois que les branches d'érables à sucre (*Acer saccharum* Marsh), étaient couvertes de cicatrices, spécialement sur le dessus. Ces cicatrices sont plus nombreuses sur les branches basses, surtout sur celles qui sortent du tronc plus ou moins horizontalement. On les voit généralement sur les arbres qui poussent le long des clôtures ou sur les bords des bois. On rencontre souvent sur ces arbres des branches dont tout le dessus est couvert d'innombrables bosses, comme si elles avaient reçu un nombre prodigieux de blessures. Les blessures qui causent cet aspect sont évidemment faites à différentes époques, car elles présentent plusieurs degrés du procédé de guérison. Il y en a qui sont entièrement cicatrisées, tandis que d'autres sont d'une origine toute récente. Toutes cependant présentent, sous le point blessé, un noircissement caractéristique du bois, montrant ainsi que le cambium doit avoir été affecté. Ces surfaces décolorées ne sont pas très étendues ni très profondes. Il y a souvent une teinte bleu verdâtre, associée à l'aspect normal très foncé des tissus. Dans un certain nombre de cas tandis que les blessures étaient encore ouvertes, un petit champignon semblant appartenir au genre *Ceratostoma,* était présent sur le bois exposé et c'est peut-être l'action de ce champignon sur les tissus, avant que la blessure se soit cicatrisée, qui a provoqué cette décoloration singulière déjà notée.

Je me suis souvent demandé ce qui pouvait être la cause de ces blessures, lorsque je vis, en avril 1915, plusieurs de ces arbres qui donnaient des signes manifestes d'avoir souffert de la morsure de l'écureuil rouge commun. En essayant de trouver une blessure aussi récente que possible, je constatai que les cicatrices étaient toujours par couple, ce qui, naturellement, m'a fait penser qu'elles étaient l'œuvre d'un animal. Je finis par trouver un arbre sur lequel les marques des dents étaient faites depuis peu de jours, et—circonstance à noter—toutes sur des branches qui portaient déjà les cicatrices de nombreuses blessures de ce genre, faites les années précédentes. Je fis un examen minutieux de ces marques et je me convainquis par la nature de la

blessure, sa dimension, sa profondeur et sa position, qu'elle était sans aucun doute causée par l'animal en question, qui cherchait peut-être à se procurer de la sève. Cet arbre a été examiné le 21 avril et la blessure a eu probablement lieu à l'époque où la sève coulait encore abondamment. Il est donc raisonnable de supposer que l'écureuil cherchait la sève.

En faisant la blessure, l'écureuil enfonce ses dents profondément dans la branche, parfois si profondément qu'il enlève un morceau du bois ou qu'il détache l'écorce du cambium. Le morceau ainsi détaché meurt, et il reste une blessure ouverte. Dans d'autres cas, l'animal n'enfonce que la rangée supérieure des dents, la rangée inférieure ne touche que le cortex et laisse une cicatrice superficielle. Au bout de quelques années, cette cicatrice ne se voit presque plus dans le gonflement provenant de la blessure faite par les dents supérieures et la troisième année, elle disparaît entièrement.

Défoliation du platane.—Dans un rapport précédent (1914-15), je disais que le champignon *Gloeosporium nervisequum* (Fckl.) Sacc. endommageait les feuilles des chênes. Ce printemps, le même champignon, ou un champignon très semblable, a fait tomber les feuilles d'un grand nombre de nos platanes indigènes (*Platanus occidentalis,* L.). Les dégâts ont été causés lorsque les feuilles des arbres se déroulaient. Sur beaucoup d'arbres toutes les feuilles ont été détruites ainsi qu'un grand nombre de rameaux. Plus tard, ces arbres ont produit de nouvelles feuilles qui n'ont paru souffrir que très peu pendant le reste de l'été. Il est à noter cependant que cette deuxième pousse de feuilles était plus petite que la première, qu'elle était également moins nombreuse, mais les arbres sont restés sains et vigoureux toute l'année.

Dans les feuilles qui sont tuées de cette manière, on voit généralement des rangées de petites spores noires (*pycnidia*) rapprochées l'une de l'autre le long de la nervure centrale et des veines. On voit également des petites pustules de spores sur les rameaux, mais ces pustules sont éparpillées irrégulièrement sur la surface.

Nous ne nous sommes pas aperçu que cette maladie ait sévi dans les années passées, mais à en juger par la destruction de la pousse terminale des branches cette année, c'est elle peut-être qui provoque cette pousse tordue des rameaux d'un grand nombre de nos platanes. Il est à noter également que peut-être la gelée tardive du 27 mai, en endommageant les feuilles et les rameaux de ces arbres, les a rendus plus sujets aux attaques du champignon.

Une tache de la cerise causée par la gelée.—Pendant la saison des cerises aigres, on a constaté sur les cerises, venant de différents endroits, de petites taches brunes et mortes dans la chair. La culture de ces taches n'a produit aucun champignon; elles n'ont pas augmenté de dimension en chambre. C'est peut-être un résultat inusité de la gelée tardive du 27 mai. Beaucoup de prunes et de cerises ont été tuées entièrement par cette gelée et beaucoup du reste étaient tellement endommagées qu'elles se sont développées d'une façon irrégulière, toutes d'un côté. Plusieurs de ces dernières ont été trouvées sur des arbres qui portaient des fruits tachés ainsi que d'autres phases intermédiaires entre cette avarie plus prononcée et les taches en question. Comme ces fruits tachés ont tous été trouvés sur les arbres de la péninsule de Niagara, où la gelée était relativement faible, il n'est pas possible que de petites étendues de tissus aient été détruites dans ces fruits sans causer des dommages suffisants pour empêcher le développement de ces fruits, si bien que les fruits mûrs étaient normaux sous tous rapports à l'exception de petits îlots de tissus bruns dans la chair.

Cerises. Dégâts causés par l'humidité du sol.—En août un grand nombre de jeunes cerisiers à fruits doux ou acides (spécialement ces derniers) sont morts dans des conditions qui faisaient fortement penser à une maladie de la racine. Le tronc entier se fanait et mourait subitement en conservant ses feuilles, ou il perdait un grand nombre de ses feuilles pendant une période considérable. Dans certains cas,

cette chute des feuilles pouvait être attribuée directement à l'œuvre du champignon cribleur qui était excessivement abondant cette année, mais dans un certain nombre d'autres, il n'y avait pas assez de champignons pour expliquer cette chute excessive des feuilles. Il y a de graves raisons de croire que tous les arbres défeuillés ont tous plus ou moins souffert de la cause qui a tué tous ces arbres, savoir, l'humidité du sol. J'ai examiné beaucoup d'arbres dans les deux cas et tous présentaient les mêmes symptômes, mais à des degrés divers. Les grosses racines de ces arbres paraissent être imprégnées d'eau, tandis que les petites racines et les radicelles sont brunes et complètement pourries. D'autre part, les troncs sont plus secs que d'habitude et sont souvent décolorés.

Dans le cas des arbres qui meurent subitement, il n'y a pas à douter que la cause est l'excès d'eau dans le sol. La pourriture d'innombrables radicelles diminue beaucoup la capacité d'absorption de la racine, car il faut se rappeler que les grosses racines sont couvertes d'une écorce épaisse et liégeuse à travers laquelle l'eau passe difficilement. Il serait plus juste peut-être de dire qu'en perdant ses petites racines l'arbre perd les trois quarts de sa faculté d'absorption d'eau. Mais il y a aussi un autre facteur qui hâte la mort de l'arbre. La pourriture des racines produit certaines substances qui, charriées par la sève, empoisonnent les tissus et bouchent les tubes du tronc dans lesquels la sève circule, de sorte que même la petite quantité d'eau qui est absorbée ne monte au sommet qu'avec une grande difficulté. Dans les cas de ce genre le sommet de l'arbre souffre donc du manque d'eau, quoiqu'il y en ait beaucoup dans le sol.

Le dessèchement des feuilles, dans les cas extrêmes, fournit une très bonne preuve du fait que l'état de choses que nous venons d'indiquer existe réellement dans les racines. Dans les cas moins graves, lorsque les racines ne sont qu'en partie détruites, il monte suffisamment d'eau dans le tronc pour empêcher ce dessèchement, mais il n'y en a pas assez pour les exigences normales de la plante, de sorte que le tronc souffre de la sécheresse. La chute des feuilles est toujours un symptôme de sécheresse lorsqu'il n'existe pas d'autres facteurs. Il est donc raisonnable de croire que les conditions défavorables de la racine peuvent être facilement responsables de la chute excessive des feuilles de ces cerisiers. Il n'y a pas à douter que le champignon cribleur peut attaquer les feuilles d'un arbre affaibli beaucoup plus facilement que celles d'un arbre sain et c'est peut-être ce qui explique la fréquence de cette maladie en cette saison.

Destruction des racines de fraisiers en hiver.—Une maladie que l'on appelle communément la pourriture de la racine a causé beaucoup de pertes aux producteurs de fraises pendant l'année qui vient de se terminer; en réalité il s'agit de la destruction des racines par les fortes gelées du printemps, après que les plants eurent commencé à pousser sous l'influence de la douce température. Très peu des plants affectés exhibaient des symptômes de souffrance à cette époque. Dès que l'humidité fut abondante au printemps, ils développèrent bien leurs feuilles et nouèrent beaucoup de fruits, mais plus tard lorsque vint la sécheresse ils commencèrent à se faner et à mourir. Les plants les plus faibles et les plus abîmés moururent avant d'avoir mûri leurs fleurs, mais le plus grand nombre d'entre eux vécurent jusqu'à la mi-été pour mourir pendant la saison de la cueillette. Beaucoup d'autres, qui n'étaient que légèrement affectés, se sont remis mais trop tard pour sauver leurs fruits, qui restèrent petits et rares. Quoique la pluie ne fît pas défaut de tout l'été, l'aspect de quelques-uns de ces champs à l'époque de la cueillette faisait fortement penser aux effets de la sécheresse. La plupart des feuilles premières formées étaient mortes, les dernières étaient petites et leurs pointes et leurs bords étaient brûlés par le soleil.

En examinant les racines de ces plantes, on a constaté qu'elles étaient brunes, recroquevillées, plus ou moins cassantes et pourries. Dans certains cas, la décoloration brune caractéristique s'étendait jusque dans le collet, surtout si la plante était plantée bas dans la terre. Il est à noter cependant que le brunissement extérieur de

la racine est une condition tout aussi normale pour le fraisier que pour toute autre plante. Lorsque la racine se forme, elle est d'abord branchue, luisante à l'extérieur. A la fin de la première année, l'extérieur brunit et meurt, mais il reste à l'intérieur un petit cœur de tissus blancs et vivants. Lorsque l'on rompt cette racine dans le sens de la longueur, ce centre en sort sous forme d'une petite corde blanche. Dans les racines gelées, ce cœur est très brun, dans les dernières phases il devient si cassant que l'on ne peut arracher les racines du sol. Toute détermination en ce qui concerne la destruction de la racine ne doit donc pas se baser sur l'aspect brun de l'extérieur, mais sur l'état de la partie centrale et vivante.

Quoique cette maladie ait réduit, dans bien des plantations, la production de un quart à un tiers au-dessous de la production normale, il est encourageant de noter que la plupart des fraisières s'étaient remises vers la fin de l'été. Les courants avaient rempli les vides, les plantes légèrement endommagées s'étaient remises à pousser vigoureusement, de sorte qu'en automne les champs présentaient une apparence presque normale.

Il est à noter que dans certains cas l'emploi de plantes provenant de ces champs a répandu la maladie. Leurs racines étaient également endommagées mais on ne s'en était pas aperçu au moment de la plantation et les nouvelles fraisières ne sont pas venues. Il serait sage, lorsque l'on plante une fraisière au printemps, de prendre la précaution d'examiner une quantité suffisante des racines pour s'assurer qu'elles sont saines. Les différences qui existent entre la racine saine ou gelée que nous venons de signaler permettront de le faire facilement.

Mildiou du fraisier (Sphaerotheca humuli, DC.*)*—L'humidité anormale de la première partie de l'été a provoqué une très vive attaque de ce champignon sur les feuilles du fraisier. C'est un champignon bien connu, mais ce n'est que rarement qu'il est assez répandu pour causer des dégâts sérieux. La dernière épidémie dans ce district a eu lieu en 1908.

Ce champignon paraît principalement sur le dessous des feuilles, sous forme d'une couche blanche, duveteuse. Lorsqu'il est très nombreux dans un champ, les feuilles prennent une couleur sensiblement plus faible et se recroquevillent aux bords. Dans la plupart des cas, l'action du soleil sur les bords retournés des feuilles change la couleur normale de ces feuilles en un ton rougeâtre ou pourpré, et qui est très visible lorsque l'on regarde le champ entier, même d'une certaine distance. Plus tard, la pointe et les bords meurent dans beaucoup de feuilles et donnent au champ un aspect malsain. Ce recroquevillage des feuilles est très mauvais pour la récolte, car il expose les jeunes fruits au soleil. Ces fruits, au lieu de se développer d'une façon normale, comme ils devraient le faire sous l'ombrage humide d'une couche de feuilles sont exposés à la sécheresse et à la chaleur et l'on n'a qu'une récolte de fruits petits et faibles.

Cette épidémie du mildiou a subitement cessé lorsque le temps est devenu chaud et sec, mais dans bien des cas les effets que nous venons de noter se sont dûment manifestés, quoique presque toutes les traces du champignon lui-même aient bientôt disparu.

D'après les expériences effectuées par M. F.-M. Clément, de la station expérimentale d'horticulture de Vineland, le soufre ordinaire, saupoudré le long des rangées, a paru avoir un effet bienfaisant, mais les applications avaient été faites trop près de la fin de l'épidémie pour que l'on puisse constater une différence frappante entre les rangs saupoudrés et ceux qui ne l'avaient pas été.

Une pourriture des fruits mûrs causée par le Rhizopus nigricans, Ehr.—On a souvent trouvé ce champignon sur les pêches et les poires tombées dans le verger et parfois dans les fruits en panier. Pour voir s'il était réellement la cause de la pourriture dans ces cas ou s'il n'avait qu'une importance secondaire, nous avons fait une inoculation avec une culture pure du champignon. Dans chaque cas, nous avons

obtenu une pourriture profonde et rapide. Dans les poires, la tache produite avait l'air d'avoir été trempée dans l'eau. Le tissu intérieur n'était pas très décoloré, mais il était mou et humide. Dans les pêches, la tache devint bientôt très noire et le tissu pourri à l'intérieur se durcit beaucoup, à cause de l'enchevêtrement des filaments.

Ce n'est que lorsqu'ils sont mûrs que ces fruits paraissent être sujets aux attaques du champignon du "pain moisi." Nous n'avons jamais trouvé de pourriture causée par la présence de ce champignon dans les fruits verts ou qui n'étaient pas parfaitement mûrs.

Pourriture du cœur des pêchers.—Beaucoup de pêchers se cassent tous les ans pendant la saison des fruits à cause d'une faiblesse mécanique du tronc et des branches principales. Dans certains cas, cette faiblesse est causée entièrement par ce qu'on pourrait appeler la fente de la fourche. Tous les producteurs de pêches savent que cet arbre est très exposé à cette fente, surtout si l'on permet aux branches principales de pousser en un V étroit plutôt qu'en un V large. On obtient une force mécanique beaucoup plus grande dans l'arbre lorsque l'on habitue les branches principales à partir du tronc à un angle aussi droit que possible. C'est là, jusqu'à un certain point, une question de variétés, mais on peut faire beaucoup pendant les premières années de la croissance, si, dans les opérations de taille, on s'attache à augmenter la force mécanique de l'arbre adulte.

L'affaiblissement de l'arbre par la fente de la fourche est par lui-même suffisamment sérieux pour mériter d'appeler l'attention dans un jeune verger, mais ces faiblesses sont, dans une grande majorité des cas, grandement aggravées par l'action du champignon qui s'introduit dans la fente et fait pourrir le cœur du bois à l'intérieur. Très peu de fourches fendues échappent aux attaques de ces champignons longtemps après s'être formées. On les voit dans presque toutes les branches cassées à la fourche. Ce sont des morceaux de végétation, ressemblant à du feutre blanc, à la surface, ou dans le dedans du bois. N'importe qui peut facilement déterminer l'effet de ces champignons sur le bois. Ordinairement, le cœur du bois a une couleur générale plus claire, il est ferme et dur. Mais lorsque ce bois a été quelque temps sujet aux attaques du champignon, il prend une couleur pâle, devient très mou ou très cassant. En d'autres termes, il n'a plus la force de soutenir la branche et tout le poids de cette branche retombe sur la couche mince extérieure de bois neuf. Dans les branches dont le cœur est pourri de cette manière, on voit donc que la force d'appui dépend d'un mince cylindre de bois extérieur, ou, en d'autres termes, la branche, en ce qui concerne sa force réelle, n'est plus qu'un tube rempli d'un centre moelleux et inutile. Or, un tube est une structure mécanique très forte, et en ce qui concerne les branches cette disposition peut encore suffire, de sorte que les branches rondes et non attaquées se cassent rarement, même lorsque le cœur est pourri. Mais à l'endroit où cette branche se joint au tronc avec une fourche fendue, toute la force due à cette disposition tubulaire du bois sain est perdue, car à ce point le bois sain consiste en une bande plate sur le dessous de la branche—une bande facilement cassée par une légère charge supplémentaire. Après qu'une fourche fendue a été attaquée par des champignons, ce n'est plus qu'une question de temps pour qu'une des branches ou toutes les deux cèdent à la faiblesse causée par la pourriture du cœur du bois à cette jointure et se cassent.

Le temps qu'il faut pour ce procédé d'affaiblissement dépend de plusieurs choses; il est généralement de un à trois ans.

Si cette cassure des branches est le mal le plus important causé par ce champignon de la pourriture du cœur, il y a aussi beaucoup d'autres dégâts. Lorsqu'un grand nombre de spores sont produites sur les tablettes du champignon qui surgissent des parties mortes de l'arbre, ces champignons peuvent infester un grand nombre des blessures laissées par la taille et s'introduisent souvent par ces blessures jusqu'au cœur même des branches. On a fait l'examen des cultures de deux branches de

SAINTE-CATHERINE.

pêchers touchant à des moignons taillés et l'on a démontré que la tablette, dans ce cas particulier, avait pénétré jusqu'au cœur sur une distance d'environ trente pouces. Ces deux branches avaient de trois à quatre ans, et le champignon, au moment de l'examen, avait atteint la base de la pousse de l'année précédente. A l'extérieur, ces branches étaient saines, quoiqu'un peu moins longues que d'habitude. Dans beaucoup de vergers, presque tous les arbres souffrent, jusqu'à un certain point, de la pourriture du cœur et si tous ne succombent pas immédiatement à ses attaques, leur vitalité est affaiblie et leur bois devient si cassant que leurs branches se cassent l'une après l'autre au point faible, ne laissant qu'un faible fragment de ce que l'arbre devrait être.

La pourriture en question est causée par un certain nombre d'espèces de polypores, ou, comme on les appelle dans le langage ordinaire, les champignons-consoles. Il est tout probable que tous sont indigènes dans ce pays et que tous pourraient être trouvés dans nos forêts, poussant sur d'autres arbres dont beaucoup souffrent également de la pourriture du cœur. Ces champignons-consoles poussent aussi bien sur du bois mort de nombreuses espèces, et il est possible qu'ils ne puissent attaquer que ces parties de nos pêchers qui sont malades, mourantes, grandement affaiblies pour une cause quelconque. Il y a des raisons de croire que les dommages causés par l'hiver rendent un arbre susceptible à leurs attaques.

Il est à peine nécessaire de dire que la pulvérisation n'a que peu ou point d'effet pour enrayer la pourriture du cœur. Le champignon qui la cause vit à l'intérieur des tissus, où aucune pulvérisation ne peut l'atteindre, et comme les consoles, d'où les spores se répandent, sont relativement peu nombreuses, néanmoins chacune d'elles produit des spores innombrables qu'elles émettent continuellement pendant plusieurs semaines, de sorte que l'infection se propage plus rapidement qu'on ne croirait à première vue.

Nous avons dit ailleurs (rapport du botaniste du Dominion, 1914-15), que l'on peut espérer lutter avec succès contre le chancre du pêcher au moyen de la taille, surtout en enlevant de l'arbre tout le bois mort ou mourant. Il n'y a pas de doute que la pourriture du cœur peut être réduite d'une façon semblable, car si on enlève toutes les sources d'infection dans les vieilles branches mortes, les troncs d'arbres, les moignons de taille, etc., le champignon qui cause la pourriture n'aura aucun endroit d'où il puisse s'introduire dans les arbres et, ce qui est encore plus important, il n'aura encore aucune occasion de se porter d'un arbre à l'autre. Depuis les pertes toujours croissantes causées par ces champignons qui détruisent le bois, il est probable que l'on donnera à l'avenir beaucoup plus d'attention que par le passé à la propreté des opérations de taille.

Tache violette sur les tiges du framboisier.—Cette maladie se manifeste souvent sur les tiges du framboisier rouge. Elle a été l'objet de nombreuses recherches en ces deux dernières années. Les taches sont généralement remarquées pour la première fois après l'été, souvent à l'époque où l'on enlève les vieilles tiges. On constate alors que les nouvelles tiges portent un certain nombre de taches violettes, rouge brunâtre, de différentes dimensions, ci et là, mais surtout sur la partie basse de la tige. Il suffit de quelques minutes d'examen pour se convaincre que ces taches se produisent toujours autour de la base des pétioles de vieilles feuilles et si l'on en examine un nombre suffisant on peut distinguer toutes les phases de leur développement, à partir de la tache petite, autour de la tige, jusqu'à celle où la superficie affectée est devenue si étendue que presque toute la tige est couverte. Dans des cas avancés, les taches sortant des divers centres se rejoignent si bien que toute la tige est décolorée sur une distance considérable. Comme nous avons déjà dit, la couleur, dans les premières phases, est pourpre et brun pourpre, mais avec le temps elle devient brun grisâtre, à cause de la mort de la peau mince extérieure. Plus tard, en automne et au printemps, les parties affectées prennent un ton argenté, et

PLANCHE LXI.



Germination du riz sauvage.—La graine du riz sauvage récoltée en automne doit être enfouie dans le sol pendant l'hiver ; traitée de cette façon, elle donnera à l'essai, au printemps, la germination que présente cette gravure.



Le laboratoire fédéral de phytopathologie des plantes, service de la botanique, Charlottetown, I. P.-E.



Nodules de la racine du trèfle.—Ce trèfle représente de nombreux nodules de la racine, produits par les bactéries fixatrices d'azote que contient la "nitro-culture" fournie par ce service.

si l'on examine avec précaution, on peut trouver, dans la superficie verdâtre, un certain nombre de très petits points noirs.

Cette décoloration violette est causée par un petit champignon (*Sphaerella rubina* Stewart et Eustace) qui s'introduit dans la tige par les pétioles de feuilles mortes, puis se répand lentement dans la superficie voisine sous la peau mince extérieure. Il ne paraît pas s'introduire très profondément dans ces tissus, car si l'on égratigne la surface, on trouve toujours un tissu normal, blanc et sain. Le dommage causé par ce champignon est d'une nature très superficielle, comme on peut s'en assurer par l'étude microscopique des tissus qui se trouvent sous ces taches. La peau mince déjà mentionnée et qui sert de protection à la plante dans les premières phases de sa croissance, est remplacée à la fin de la première année par une peau un peu plus épaisse, de substance liégeuse qui se forme juste sous la membrane extérieure. Plus tard, cette mince peau extérieure est en partie rejetée. On la voit pendant le long des parties basses de la tige la deuxième année. Lorsque l'on sectionne de minces parties de la tige à travers les endroits décolorés, on voit que la région affectée par le champignon se trouve entièrement à l'extérieur de la couche protectrice, et que la formation de cette couche n'a pas été affectée, sauf par ce point qu'elle commence à se former un peu plus tôt que dans les tiges normales. Il est également à noter que les bourgeons qui se sont produits dans l'axe des vieilles queues de feuilles et qui se trouvent au milieu de la superficie affectée, sont généralement très sains et très verts à l'intérieur.

On voit par ce qui précède que les dommages causés par ce champignon sur les tiges sont si peu importants qu'il est inutile de s'inquiéter. L'expérience nous a appris que les tiges qui peuvent avoir été très tachées la première année sont très saines et très vigoureuses l'année d'ensuite, et que, s'il s'est produit des cas où des tiges aient été encerclées ou des boutons détruits, ils sont trop peu nombreux pour avoir quelque importance.

Les petits boutons noirs dont les régions argentées sont parsemées au printemps de la deuxième année sont les organes sporifères du champignon et les spores en sortent au commencement de l'été pour se répandre sur les jeunes pousses. Comme ces spores sont produites sur des tiges petites, qui sont sur le point de fructifier, il serait inutile de couper et de brûler les tiges, car les tiges malades ne pourraient être enlevées qu'après que la récolte a été cueillie, longtemps après que l'infection s'est portée sur la nouvelle pousse. Il serait inutile également de pulvériser, car le champignon vit sous l'écorce, et, de cet endroit protégé, émet des spores pendant une partie considérable de l'été. Le seul moyen de se protéger contre une infection serait d'appliquer une série de pulvérisations pour protéger le nouveau bois pendant cette période de production des spores, mais il est douteux même que cette méthode donne une protection adéquate.

Il est heureux que les dommages causés par ce champignon soient d'une nature plutôt triviale, car s'ils étaient sérieux, au point d'exiger l'adoption de méthodes de lutte comme dans le cas de la nielle de la tige du framboisier, ils pourraient causer beaucoup d'ennuis.

Maladie de la mosaïque sur les tomates.—Nous avons enregistré quelques observations sur cette maladie dans le rapport du botaniste du Dominion en 1914-15. Nous avons fait une évaluation approximative de la fréquence de la maladie et trouvé quinze champs affectés sur 21, soit environ 26 pour cent. Plus tard, nous nous sommes aperçu que l'on pourrait obtenir un résultat plus exact en évaluant le pourcentage des plantes attaquées, sans compter les champs dont la dimension varie tellement qu'il n'y aurait guère d'avantage à enregistrer la présence ou l'absence de la maladie dans une évaluation sur la quantité de la mosaïque généralement présente dans le district. Nous avons donc fait l'examen de quelque 26 champs en 1915 pour obtenir des données qui nous permettent de computer la fréquence générale de la maladie.

SAINTE-CATHERINE.

Voici les résultats de cet examen sous forme de tableau:—

Numéro.	Date.	Plantes examinées	Plantes attaquées	Pourcentage de maladie.
1	13 juillet	220	2	0·96
2	14 "	200	0	0·00
3	14 "	53	0	0·00
4	14 "	200	0	0·00
5	2 août	300	1	0·33
6	2 "	200	0	0·00
7	2 "	600	0	0·00
8	2 "	400	6	1·50
9	2 "	400	1	0·25
10	2 "	400	0	0·00
11	2 "	200	54	27·00
12	6 "	400	1	0·25
13	6 "	500	0	0·00
14	6 "	400	0	0·00
15	6 "	500	1	0·20
16	6 "	600	0	0·00
17	6 "	400	11	2·75
18	9 "	400	0	0·00
19	9 "	160	0	0·00
20	9 "	280	0	0·00
21	9 "	90	50	55·55
22	9 "	180	1	0·55
23	9 "	200	0	0·00
24	10 "	600	0	0·00
25	10 "	200	0	0·00
26	10 "	500	0	0·00
Totaux		8,583	128	

Pourcentage de champs infectés	40
Pourcentage réel de plantes malades	1·49
Pourcentage moyen de tous les champs	3·43
Pourcentage moyen de tous les champs, sauf les deux pires	0·28

On voit par le tableau précédent que deux des plantations étaient beaucoup plus attaquées qu'aucune des autres. L'écart qui sépare ces deux de tout le reste, un écart non rempli par des phases intermédiaires, donne à penser qu'il existe un facteur supplémentaire en ce qui les concerne. Il est presque certain que ce facteur était l'infection de la couche. Dans le n° 11, où 27 pour 100 de la plantation étaient affectés, les plantes avaient été semées sur tablettes, en serre, et plus tard transplantées dans une couche froide. La terre de ces couches froides était la même que celle qui avait été employée l'année précédente, avec l'addition de nouveaux matériaux. L'infection avait donc eu l'occasion de se transporter dans le sol. Nous n'avons pas de renseignements sur les premières phases des plantes dans le n° 21, ou 55·55 pour 100 de l'infection s'était produite, mais il est très probable que le producteur qui avait cultivé pour la vente un grand nombre de plantes suivait également la pratique habituelle d'employer la terre restant de l'année précédente.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer dans les notes précédentes, (rapport du botaniste du Dominion, 1914-15), il y a de fortes indications que les couches de semis ont été infectées: c'est l'apparition de plantes malades sur certaines rangées ou certaines parties de rangées. Il est difficile d'expliquer comment il se fait que la maladie se rencontre de cette manière si sa présence est due à l'infection du champ ou du sol. Dans l'infection en grande culture, qui a été attribuée au contact successif de machines de culture avec les plantes malades et saines, on ne pourrait s'attendre à cette unifor-

mité. Comme les plantes sont généralement disposées en carrés de 4 sur 4 pieds, et que l'on bine dans les deux sens, on peut croire que toute infection résultant de ce binage serait égale dans les deux directions. Il n'en est pas ainsi cependant; les lignes d'infection se voient clairement le long des rangées plantées. Nous avons souvent fait une expérience sur ce point en déterminant, d'après l'arrangement des plantes malades, dans quelle direction la plantation avait eu lieu, puis on faisait vérifier ces examens par le propriétaire. Ces vérifications ont toujours été exactes.

Comme cette disposition consécutive des plantes malades était très évidente dans les deux champs en question, je suis convaincu que c'est l'infection des plantes dans la couche de semis qui a causé la quantité excessive de maladie notée. Il est facile d'éviter les pertes de cette manière en renouvelant la couche de terre tous les ans ou du moins en la changeant dès que la mosaïque apparaît dans les plantes. Plusieurs personnes qui ont pratiqué cette méthode déclarent qu'elle permet de supprimer rapidement la maladie.

Si l'on considère que l'on aurait pu prévenir la maladie dans ces deux champs en se servant de couches propres, alors on peut supposer que les autres champs du tableau représentent la somme générale de la maladie provenant de causes diverses. Le pourcentage de plantes malades dans les 24 autres champs descend à 0·28 pour 100 ou environ un plant sur 400. Il est probable qu'il y aura un écart considérable tous les ans. On peut croire que les chiffres au tableau précédent représentent assez bien la fréquence de la mosaïque dans la péninsule de Niagara pendant 1915.

Au cours de cette étude, nous avons pris des notes sur la nature du sol, la provenance des plants, et la récolte qui avait précédé la plantation des tomates. Ces notes n'ont jeté aucune lumière sur le rôle joué par l'un ou l'autre des trois facteurs mentionnés en ce qui concerne l'origine, la réapparition annuelle et la propagation de la maladie.

Les plantes attaquées par la mosaïque rapportent-elles autant que les plantes saines? Toutes les preuves semblent indiquer le contraire. Lorsque la plante est attaquée vers la fin de la saison, la différence de récolte ne se voit pas aussi facilement. Dans bien des cas, elle peut être faible, mais le fait que les champs fortement infectés accusent une réduction considérable de récolte, donne l'idée qu'il doit en être de même dans les cas moins prononcés, quoique la diminution puisse ne pas être apparente à des observateurs superficiels. Comme les plantes malades sont éparpillées dans la plantation et que la cueillette se fait d'une façon générale, il est douteux que l'on puisse s'apercevoir, dans des conditions ordinaires de grande culture, d'une réduction dans la récolte, quand cette réduction ne dépasse pas 10 pour cent. Dans bien des champs malades, la diminution de la récolte a été très sensible, et dans deux ou trois les propriétaires ont estimé leurs pertes à un tiers ou la moitié de la récolte.

M. F. M. Clément, directeur de la station expérimentale de Vineland, nous a fourni des preuves sur ce point. Il a entrepris de déterminer le poids d'une récolte produite par un certain nombre de plantes malades et un même nombre de plantes saines, toutes venant du même champ. Ces résultats sont très frappants, car si, dans le champ en question, on pouvait, après un examen soigneux, conclure qu'il n'y avait que très peu de différence dans la production des plantes saines et des plantes attaquées, cette différence pourrait être si faible qu'une évaluation tomberait bien au-dessous des chiffres qu'on a obtenus en comptant et en pesant les fruits. Voici les notes de M. Clément sous forme de tableau:—

SAINTE-CATHERINE.

Le tableau qui suit est extrait des notes de M. Clément:—

Variété.	Nombre de plants.	Productions de			
		Plantes saines.		Plantes malades.	
		N°.	Poids.	N°.	Poids.
Exportation Danoise	49	6,659	681	4,740	479½
Ponderosa	4	219	59	120	50½
Chalk's Early Jewel	6	257	79½	216	69
Total	59	7,135	819½	5,076	599

Augmentation du nombre de fruits sur les plantes saines par comparaison aux plantes malades.. 36·8%
" poids des " " " " " " .. 40·5%

Nous avons entrepris également une expérience indépendamment des recherches déjà signalées. Il m'avait paru, en prenant des notes sur cette affection, que l'on pourrait jeter quelque lumière sur la question générale des maladies de la mosaïque en cultivant végétativement une plante malade pendant un certain nombre d'années, c'est-à-dire par voie de bouture. Ces boutures pourraient être cultivées sur autant de sols différents et sous autant de conditions diverses qui pourraient être jugées nécessaires, et il est possible que nous puissions enrichir nos connaissances par une étude approfondie de la façon dont ces générations successives se comportent.

De toutes les plantes que je sais être attaquées par les maladies de la mosaïque, la tomate est probablement celle qui pousse le plus facilement de boutures et c'est pour cette raison que je l'ai choisie pour faire l'étude préliminaire de cette phase de la question.

Une plante de tomate pousse très bien pendant longtemps dans une boîte ou tablette profonde; si, après qu'elle a poussé vers la lumière pendant quelques jours, on la tourne, elle se remet à pousser vers la lumière et la tige forme un arc. On peut couvrir cet arc de terre dans une tablette contiguë et la partie de la tige qui se trouve sous terre émet des racines. On provoque cette formation des racines en laissant la terre dans la première tablette un peu plus sèche que dans la deuxième tablette. Il est bon également de sectionner partiellement la tige entre les tablettes, ou, encore mieux, de l'encercler, car l'accumulation de la nourriture dans la partie tordue de la tige encourage beaucoup la production des racines. Lorsque la nouvelle bouture est bien établie, on tranche complètement la tige qui la relie et les nouvelles plantes que l'on obtient ainsi poussent aussi bien que celles que l'on fait venir par voie de semis.

En raison des pauvres facilités dont nous disposions dans la serre, la série qui a été commencée de cette manière n'a pas poussé aussi vite que nous l'aurions désiré, mais nous nous sommes procuré six générations qui ont duré plus de deux ans. Si nous avions une serre convenable pour ce travail, il n'y a pas à douter que nous aurions eu le même nombre de générations dans la moitié de ce temps ou à peu près. Les plantes employées ont été cultivées dans la fenêtre du laboratoire, et quoi qu'elles aient poussé avec vigueur pendant les mois d'été, lorsque la chaleur et la lumière étaient suffisantes, ce n'est qu'avec de grandes difficultés que nous avons pu les tenir en vie durant les journées sombres de l'hiver.

Nous n'avons pas essayé de variations de sols dans cet essai préliminaire, mais les nouvelles plantes étaient toujours semées dans de la terre fraîche. La plante originale a été obtenue par voie de semis et elle a été inoculée avec de la sève d'une plante malade attaquée de la mosaïque, lorsqu'elle eut atteint un pied de hauteur. A mesure que la pousse avançait, elle manifestait des symptômes très marqués de mosaïque.

SAINTE-CATHERINE.

Quoique les six générations provenant de cette plante eussent toutes précédemment exhibé des signes de la maladie, aucune d'elles n'a été aussi attaquée que la plante mère, et dans certains cas, et spécialement parmi la dernière génération, ce n'aurait été qu'avec difficulté que l'on aurait pu déterminer la présence de cette maladie. Les symptômes étaient si peu apparents que si ces plantes avaient été dans un champ on les aurait jugées saines. Cependant la maladie n'était jamais entièrement absente, et même la diminution notée peut avoir été due aux conditions défavorables de la température.

Quoique les résultats obtenus jusqu'ici n'aient pas présenté de caractères nouveaux ou importants, il est à espérer que les travaux plus étendus que nous nous proposons d'entreprendre, produiront quelque chose d'utile.

V. RAPPORT DU LABORATOIRE DE CAMPAGNE—SERVICE DE LA PHYTOPATHOLOGIE, CHARLOTTETOWN, I. P.-E.

Paul A. Murphy, B.A., A.R.C.Sc.I.

Lorsque ce travail a été entrepris dans cette province, le 5 juillet 1915, la saison était déjà bien avancée, il ne restait que peu d'occasions pour faire des expériences. Il était urgent, d'autre part, que le directeur du laboratoire se familiarisât avec le pays et les problèmes qu'il offrait. Je saisis donc toutes les occasions qui se présentaient pour assister aux pique-niques des cultivateurs, parler à ceux qui s'y trouvaient et discuter avec eux les maladies des plantes. J'assistai à deux réunions pendant la première semaine et je me fis un devoir d'être présent ensuite à tous les pique-niques qui étaient tenus sur les terrains de la station expérimentale. Je me procurai de cette manière beaucoup de renseignements précieux, et je pus décider dans quelle voie il serait avantageux de faire les recherches expérimentales. Avant la fin de juillet, il était bien établi que les problèmes principaux étaient les vides dans la récolte de pommes de terre, le mildiou et la pourriture, la hernie des navets et les maladies charbonneuses du grain. Il était déjà tard pour quelques-unes de ces études et je décidai de ne plus différer l'entreprise d'expériences, dans l'espoir d'obtenir quelques résultats. Je donne ici en détail un compte-rendu des expériences, dans l'ordre où elles ont été entreprises, et des résultats obtenus.

Pulvérisation des pommes de terre à la bouillie bordelaise.—Un compte-rendu complet de ces expériences est donné à l'article "Pathologie des plantes," chapitre "Pulvérisation des pommes de terre B."

Autres recherches.—Une importante série d'expériences coopératives a été arrangée et mise en marche. Elle a pour but de jeter la lumière sur la question du traitement du sol en vue de la hernie du chou et du navet (*Plasmodiophora Brassicae*), sur l'Ile du Prince-Edouard. Le problème est difficile à cause de l'absence de pierre à chaux et d'autres matériaux calcaires, à l'exception d'un dépôt de coquillage connu sous le nom de boue marine et l'impossibilité d'importer de la chaux, à cause des prix élevés de transport. Un autre facteur défavorable est l'absence de drainage et l'acidité du sol. On espère que le système de drainage auquel travaille actuellement le ministère provincial y remédiera avec le temps. Cette expérience se fait en cinq points différents dans l'île et elle a pour but de répondre à deux questions, savoir, "Combien faut-il de chaux pour maîtriser économiquement la maladie" et "La boue marine peut-elle prendre la place de la chaux?"

Plus récemment, une nouvelle série, se proposant le même objet, a été inaugurée dans la province de la Nouvelle-Ecosse, mais nous nous sommes servis de chaux au lieu de boue marine, et j'espère pouvoir en donner les résultats dans le prochain rapport annuel.

Nous avons entrepris, la saison dernière, plusieurs expériences sur différentes maladies de la pomme de terre, et notamment la jambe noire (*Bacillus solanisaprus*), pour résoudre la question de l'infection possible du sol et pour essayer l'action de divers désinfectants sur les plantons; la gale poudreuse, pour étudier la pourriture du tubercule et son historique et l'enroulure de la feuille, la rhizoctonie, la mosaïque et la petite patate. Nous avons commencé aussi des recherches pour savoir combien de temps la hernie se maintient dans le sol en l'absence de plantes crucifères. Les résultats de ces expériences seront publiés en temps opportun.

Plan tendant à l'amélioration de l'industrie des plantons de la pomme de terre Garnet Chile et l'industrie des pommes de terre en Nouvelle-Ecosse.—J'ai eu l'occasion d'obtenir des connaissances préliminaires au sujet de l'importante industrie des pommes de terre qui est établie depuis assez longtemps en Nouvelle-Ecosse, lorsque j'ai accompagné, par ordre, en septembre 1915, le directeur de l'agriculture des Bermudes, M. E. J. Wortley, à travers les districts où se cultivaient les pommes de terre Garnet Chile pour le commerce des Bermudes. L'objet de la visite de M. Wortley était d'effectuer l'inspection décrétée par le récent arrêté du gouvernement des Bermudes, qui stipule que les pommes de terre ne peuvent être importées dans ce pays à moins que la récolte n'ait été examinée pendant la saison de végétation, et trouvée satisfaisante.

Je fis une tournée complète de tous les districts où ces pommes de terre sont cultivées et je visitai et inspectai presque toutes les plantations individuelles. A la suite de cet examen par les autorités des Bermudes, on décida que les pommes de terre sur plus de trente fermes étaient impropres à servir de plantons et on refusa le permis d'importation.

Il n'y a pas de doute que la qualité des plantons a une très grande importance pour les planteurs des Bermudes. C'est un fait dont j'ai pu me convaincre moi-même au cours d'une visite aux Bermudes, que les plantons provenant de plants faibles produisent souvent des tubercules dont le poids total est inférieur à celui des plantons dont ils proviennent. Il est également indéniable que les bons tubercules de la Nouvelle-Ecosse donnent une bonne récolte dans les Bermudes et que les tubercules passables de la Nouvelle-Ecosse donnent de mauvais résultats, dans les climats plus au sud. C'est là une règle invariable. J'ai, à maintes reprises, suivi des plantons venant de fermes canadiennes sur différentes plantations des Bermudes et j'ai trouvé que lorsque ces plantons proviennent d'une espèce productive ici, ils donnent de bons résultats aux Bermudes, mais si l'espèce est passable ou faible au Canada, ils donnent une très faible récolte ou ne produisent rien du tout aux Bermudes. Cette permanence des caractères de haute et de faible production est établie d'une façon incontestable dans ce cas particulier. Lorsque l'on tient compte de ce fait, et du fait que chaque baril de mauvais tubercules fait subir une perte de $12 à $24 au planteur qui l'achète, on n'est pas surpris que le gouvernement des Bermudes ait décidé de n'autoriser que l'importation des meilleurs plantons canadiens et de rejeter les mauvais.

A cette époque, je reçus l'ordre du botaniste du Dominion d'essayer de découvrir la cause de l'affaiblissement ou de la dégénérescence des espèces, d'éliminer les mauvais stocks et d'améliorer autant que possible les meilleurs. Il était fort à craindre, si ces mesures n'étaient pas prises, que nous perdrions entièrement notre commerce. Lorsque mon attention fut appelée sur cette question, en septembre 1915, il ne restait guère de temps pour faire des améliorations avant la fin de la saison. Le feuillage était mort, il était trop tard pour visiter les champs et les débarrasser des plantes malades. Il est possible, avec un peu de pratique, de choisir les buttes les plus productives, d'après la nature des tiges. Il est à présumer qu'en prenant cette précaution on se débarrassera des plantes ayant une tendance à s'épuiser ainsi que de toutes les maladies héréditaires, ou au moins de celles qui sont portées dans le tubercule et qui réduisent la production. Trois réunions des principaux planteurs furent immédiatement

tenues et je recommandai cette mesure. Deux inspecteurs, dont l'un était placé à ma disposition par le ministère de l'agriculture de la Nouvelle-Ecosse, reçurent l'ordre d'aider les cultivateurs qui entreprendraient ce mouvement, à faire cette sélection. Ce mouvement eut un succès considérable. Plus de soixante pour cent des planteurs des principaux centres visitèrent leur champ et sélectionnèrent à la main une partie des plantons pour la saison suivante.

L'intérêt suscité par cette campagne fut tel que beaucoup de centres de plantons de pommes de terre s'organisèrent. Le plus grand, dont les quartiers généraux sont à Clifton, N.-E., qui porte le nom de " centre de plantons de pommes de terre Clifton Garnet Chile ", compte plus de vingt-huit membres et produit environ 10,000 boisseaux. Le président du centre est M. E. A. Logan, et le secrétaire, M. H. H. McNutt, tous deux de Lower Truro, N.-E. Le deuxième centre, qui a pour président et secrétaire respectivement, MM. David Sutton et J. T. Healey, a été organisé à Church Street, N.-E. Il compte onze membres et a une production évaluée à 6,000 boisseaux. C'est le centre de " Cornwallis Garnet Chile." Le troisième centre a une production de 2,000 boisseaux et compte sept membres. Le président est M. J. A. Macdonald et le secrétaire, M. W. P. Wheaton. C'est le " centre des plantons de pommes de terre Centreville Garnet Chile." Soixante-huit pour cent des producteurs dans les régions mentionnées sont entrés dans un centre et comme la plupart d'entre eux sont les plus gros producteurs, le pourcentage dépasse beaucoup ce chiffre.

On a peu parlé jusqu'ici de l'aspect scientifique des causes qui déterminent la dégénérescence ou l'affaiblissement de nos pommes de terre Garnet Chile lorsqu'elles sont cultivées dans les Bermudes. C'est un état de chose qui se voit aussi, mais à un moindre degré, au Canada. L'aspect pratique du problème a engagé jusqu'ici toute notre attention. Cependant, je me suis beaucoup occupé de cet aspect scientifique depuis septembre dernier et j'ai entrepris quelques expériences qui, je l'espère, jetteront de la lumière sur cette question. Au cours de ma visite aux Bermudes, déjà mentionnée, j'ai rassemblé des matériaux de recherches qui me seront très utiles. Nous avons entrepris également une série d'expériences coopératives avec la coopération du directeur de l'agriculture des Bermudes, le surintendant de la station expérimentale de Kentville, le régisseur de la station expérimentale de Charlottetown et divers producteurs; les résultats en seront donnés en temps opportun.

Correspondance et conseils.—Le fonctionnaire chargé de la station a répondu au cours de l'année à un certain nombre de demandes de renseignements sur différentes maladies des plantes. Il est agréable de constater que l'on a de plus en plus recours à ses services. J'ai visité beaucoup de fermes, quelques-unes à la demande des propriétaires et j'ai donné tous les renseignements et toute l'aide possible. Ces visites avaient spécialement pour objet la hernie des navets et les endroits vides dans les plantations de pommes de terre. Ces derniers étaient dus principalement à la jambe noire, aggravée par un printemps très humide et un été précoce. Dans les cas de ce genre, il est possible de donner des renseignements qui, lorsqu'ils sont suivis, aident beaucoup à diminuer et à prévenir le retour du fléau. J'ai passé une partie considérable de mon temps, de même que mes inspecteurs, à visiter des fermes pour recommander l'emploi de la bouillie bordelaise, car la pulvérisation n'est pas encore d'emploi général dans l'île du Prince-Edouard. Pendant une partie de l'hiver, j'ai mis mes services à la disposition du ministère provincial de l'agriculture pour enseigner la pathologie aux cours abrégés qui sont tenus dans différentes parties de l'île. J'ai assisté à six cours, savoir: O'Leary, Mount Carmel, Egmont Bay, Murray River, Mount Herbert et Tracadie. L'assistance était remarquablement bonne, elle se montait, dans plusieurs cas, à plus de cent à chacune des treize séances qui duraient deux heures chacune. A en juger par l'intérêt manifesté dans les conférences qui étaient données sur les maladies communes des pommes de terre, je m'attends à de bons résultats dans la mise en pratique de la pulvérisation des pommes de terre, du traitement du grain

et des pommes de terre, des mesures à prendre pour éviter la hernie du choux et du navet, et différentes autres recommandations. Il n'existe pas de meilleurs moyens que les cours abrégés d'agriculture pour venir en contact avec les cultivateurs et discuter leurs problèmes locaux.

Une station de campagne (Planche LXII) pour effectuer les travaux du service a été construite sous ma direction. Elle est située sur les terrains de la ferme expérimentale de Charlottetown et contient un laboratoire mesurant 17 pieds par 15 pieds, avec trois fenêtres, un bureau de 13 pieds par 9 pieds, une chambre de photographie, un lavabo et une chambre, et un grand soubassement pour la conservation du charbon, des racines et des pommes de terre. Ce bâtiment est un bungalow d'un étage, d'une construction en bois présentant une jolie apparence. Il a été construit suivant mes plans et devis.

Au cours de la construction, j'ai eu l'avantage de l'expérience de M. J. A. Clark, le régisseur de la station expérimentale de Charlottetown, auquel je désire exprimer mes remerciements. Je remercie également, pour leur cordiale collaboration, les inspecteurs qui se trouvaient sous ma direction: M. Rolf Holmden, maintenant dans le bataillon 5th Royal Highlanders; et M. W. E. Johnston, M. H. Jenkins et M. S. G. Peppin.

RAPPORT DU LABORATOIRE DE PHYTOPATHOLOGIE, FREDERICTON, NOUVEAU-BRUNSWICK.

(G. C. Cunningham, B.S.A., *assistant chargé du laboratoire.*)

Ce laboratoire a été établi le 1er juillet 1915, pour conduire des travaux de botanique dans la province, en collaboration avec la station expérimentale fédérale de Fredericton, N.-B. Les travaux à entreprendre viennent sous deux en-têtes: les recherches et la propagande. Les fonctionnaires passent beaucoup de leur temps à aider les cultivateurs et à les mettre au courant des maladies des plantes qui endommagent leur récolte. Ils le font au moyen d'expériences et de démonstrations dans différentes parties de la province, et en donnant des conférences sur les maladies des plantes devant des assemblées qui sont nombreuses. Le but principal du laboratoire est de faire des recherches sur les maladies des plantes et sur les autres problèmes de la botanique, tendant au progrès de la science agricole dans la province du Nouveau-Brunswick.

Quand on considère les grandes pertes que causent toutes ces maladies des plantes, on voit combien un laboratoire est nécessaire. Cinquante pour cent environ de la récolte possible des pommes de terre ont été détruites par la maladie la saison dernière. Une enquête conduite l'été dernier sur une centaine de fermes dans les grands districts à pommes de terre établit que la perte moyenne causée par quatre maladies communes se monte à 47 pour cent de la récolte possible totale, soit environ 5,640,000 boisseaux. Les maladies et les pertes causées sont les suivantes: jambe noire, 7 pour cent (840,000 boisseaux); rhizoctonie (petite patate), 5 pour cent (600,-000 boisseaux); mosaïque, 10 pour cent (1,200,000 boisseaux); mildiou (rouille), 25 pour cent (3,000,000 boisseaux).

D'autres maladies sont également dommageables. La hernie du chou et des navets est devenue si grave dans les provinces maritimes que beaucoup de cultivateurs ont cessé de cultiver des navets, à cause de ses ravages. La tavelure du pommier et d'autres maladies des fruits causent beaucoup de dommages et demandent à être étudiées sans délai.

Nous avons eu la bonne fortune de pouvoir nous procurer le deuxième étage du vieux bureau de poste, autrefois occupé par les fonctionnaires des douanes et de l'immigration, à l'angle des rues Queen et Carleton. Nous nous occupons actuellement de l'aménagement de ces chambres. L'espace à notre disposition est bien suffisant et

de toute façon convenable pour notre travail ainsi que pour le public en général. Nous nous proposons de donner la description de ce laboratoire dans un autre rapport, aussitôt que le bâtiment sera convenablement aménagé.

Quoique le laboratoire n'ait été établi qu'à la fin de la saison, nous avons fait des expériences qui serviront de base pour les enquêtes futures. Nous avons rassemblé, pendant l'été, des matériaux et compilé des renseignements sur la mosaïque, la rhizoctonie, et la hernie des navets. J'ai signalé, dans une autre partie de ce rapport, quelques résultats obtenus sur la pulvérisation des pommes de terre. Des observations intéressantes sur la résistance des plantes à la maladie sont traitées ici.

J'ai fait des expériences pour déterminer les effets causés par divers engrais sur les maladies suivantes des pommes de terre: gale commune, la rhizoctonie, le mildiou et l'enroulure de la feuille. J'ai conduit aussi une autre série d'expériences sur la résistance de différentes variétés de pommes de terre à la maladie; j'attendrai que j'aie plus de renseignements sous ce rapport avant d'en publier les résultats. Le rapport suivant couvre en partie les travaux de l'an dernier:

Attestations.—Je désire reconnaître l'aide précieuse des inspecteurs du Dominion qui ont travaillé pour ce laboratoire, et particulièrement MM. George Partridge et J. R. Brownlee, qui se sont chargés de pulvériser les parcelles d'essais. Je remercie le ministère provincial de l'agriculture qui a pourvu des quartiers temporaires pour moi et mes assistants et qui m'a encouragé et aidé de bien d'autres façons. Je désire reconnaître la collaboration, les conseils et l'assistance de M. W. W. Hubbard, régisseur de la station expérimentale fédérale. Il a encouragé ce travail en fournissant de la terre, des semences et de la main-d'œuvre et en mettant à notre disposition l'emploi de ses parcelles expérimentales pour l'étude des maladies des plantes.

Correspondance.—La correspondance a été peu nombreuse pendant les cinq premiers mois qui ont suivi l'établissement du laboratoire, mais elle a augmenté rapidement pendant les quatre derniers mois. Nous avons expédié en tout, 818 lettres officielles et 456 lettres circulaires, sans compter les 2,450 affiches et programmes annonçant la société des producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick. L'augmentation rapide de notre correspondance indique que le public en général s'intéresse à notre travail. Elle continuera sans doute à mesure que les cultivateurs connaîtront mieux le but de nos efforts et que nous compilerons des renseignements qui peuvent leur être utiles.

Réunions.—Les conférences et les conventions ont pris beaucoup de mon temps. Pendant l'hiver, j'ai donné vingt-deux conférences sur les sujets que voici: (1) "Types de maladies des plantes", (2) "Maladies des pommes de terre", (3) "L'amélioration des pommes de terre et la sélection des plantons", (4) "Préparation et application des pulvérisations et des désinfectants", (5) "La hernie des navets et des plantes alliées, et son traitement", (6) "Bactéries intéressant l'industrie laitière". Voici d'autre part les réunions les plus importantes auxquelles j'ai assisté: (1) Cours abrégé de cultivateurs, Bathurst, N.-B., (2) Cours agricole pour les instituteurs, à Sussex, N.-B., (3) Cours abrégé des cultivateurs, à Truro, N.-E., (4) Cours abrégé de cultivateurs, à Sussex, N.-B., (5) Convention annuelle de la société des cultivateurs, à Windsor, N.-B., (6) Cours abrégé des cultivateurs, à Yarmouth, N.-E., (7) Cours abrégé des cultivateurs, à Lawrencetown, N.-E., (8) Convention annuelle de l'association des cultivateurs et des laitiers du Nouveau-Brunswick, à Fredericton, N.-B., (9) expositions annuelles de semences à Sussex et Chatham, N.-B., (10) la convention des producteurs de pommes de terre, du Nouveau-Brunswick, à Woodstock, N.-B.

La convention des producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick.—La culture des pommes de terre qui est peut-être l'industrie agricole la plus importante du Nouveau-Brunswick exige une attention considérable. Comme il n'existe pas

d'organisation de planteurs dont nous puissions nous servir pour répandre les renseignements nécessaires ou pour travailler à l'amélioration de cette récolte, j'ai pris les dispositions nécessaires pour en former une. Cette question a été soumise à une convention de planteurs tenue à Woodstock les 22 et 23 mars, et il en est résulté une organisation permanente, savoir l'association des producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick.

Le programme de cette société est le suivant: développer l'industrie des pommes de terre au Nouveau-Brunswick en faisant connaître les méthodes de culture, les variétés convenables, le classement, l'établissement d'un type régulier, la vente, l'extirpation et le traitement des maladies, des insectes et sujets alliés. Elle a adopté un système énergique pour accomplir ce programme et elle promet déjà de devenir un facteur important dans le développement de l'industrie.

Elle donnera, cette saison, une attention toute spéciale à l'amélioration des pommes de terre pour la table et la semence en faisant la sélection des plantons et en traitant les maladies. La société espère y arriver en faisant entreprendre à ses membres des expériences coopératives de divers genres. Ces expériences seront tracées et conduites par le personnel de ce laboratoire et les résultats seront publiés dans notre rapport annuel. Bien conduites, ces expériences nous fourniront sûrement des renseignements utiles et démontreront ce que l'on peut accomplir sur la ferme ordinaire.

Résistance des variétés des pommes de terre à la maladie.—Nous avons étudié pendant la saison quatre-vingt-une variétés différentes de pommes de terre pour connaître leur résistance relative aux maladies les plus communes. Nous avons examiné deux fois les tiges pendant la saison et noté les maladies que voici: première brûlure, deuxième brûlure (mildiou), brûlure des pointes, mosaïque et rhizoctonie. En raison de la nature volumineuse de ces notes et du fait que les stocks de plantons n'étaient pas absolument sains—une condition très importante dans ces études—il ne me paraît pas utile de faire un rapport détaillé, tant que je ne serai pas mieux renseigné. Je crois bon, cependant, de dire que les résultats obtenus cette année sont suffisamment importants pour que nous soyons encouragés à répéter ce travail sur une échelle plus grande l'année prochaine. Ceci s'applique particulièrement à la résistance au mildiou et à la mosaïque. Voici les variétés qui ont le mieux résisté au mildiou: Brydon's Beauty, Brydon, Fannie Dean, Monarch, New Chieftain, New Scotch Rose, Pierremont, Seedling, Provost, Superlative, Scottish Triumph, Table Talk, Up-to-date, Vicks' Extra Early et White City. Voici d'autre part les variétés qui paraissent être les plus sensibles: Acquisition, Burbanks' seedling, Carman No 3, Clyde, Dreers' Standard, Early Nebraska, Early Ohio, Early May, Early Six Weeks, Early Triumph, Everett, Queen of the Hebron, Rawlings' Kidney, et Wee McGregor. Il y avait une différence considérable en ce qui concerne la mosaïque: quelques variétés étaient complètement saines, tandis que d'autres étaient fort attaquées.

Cet hiver, nous avons examiné un boisseau de chaque variété de tubercules pour découvrir des traces de la gale commune, de la rhizoctonie, et du mildiou. Ce travail ne donnait pas autant d'espoir, que le précédent, mais il sera continué la saison suivante.

GÉNÉRAL.

Changement dans le personnel.—Nouveaux laboratoires de campagne.—Deux nouveaux laboratoires ont été établis pendant l'année. L'un a été construit sous la forme d'un petit bâtiment sur les terrains de la station expérimentale de Charlottetown, et il répond pour le moment aux exigences des provinces de l'Ile du Prince-Edouard et de la Nouvelle-Ecosse. L'honorable Martin Burrell, le ministre de l'Agriculture a autorisé la nomination de M. Paul A. Murphy, B.A., A.R.C. Sc. I.

FREDERICTON.

Monsieur Murphy a reçu une instruction exceptionnellement pratique en botanique et en pathologie des plantes. Il a fait ses premières études au collège royal de science de Dublin et il a occupé ensuite une position à titre d'adjoint au ministère de l'agriculture d'Irlande. Il a eu ensuite la bonne fortune de recevoir une bourse de voyage qui lui a permis de passer un an au centre le plus important de pathologie en Allemagne. Il a passé ensuite une année au collège impérial de science, Kensington, Angleterre et une année au service de la phytopathologie, de l'Université Cornell. L'expérience d'un fonctionnaire aussi instruit sera précieuse pour le cultivateur canadien.

Le laboratoire de campagne de Fredericton qui occupe des quartiers très satisfaisants dans le vieux bureau de poste est confié à M. G. C. Cunningham, B.S.A. M. Cunningham est un gradué du collège d'agriculture de Guelph. Il a ensuite occupé des positions diverses aux Etats-Unis et a été finalement nommé pathologiste de la station expérimentale de Burlington, Vermont. Il avait reçu l'offre d'une position par ce gouvernement, mais les autorités de la station l'encouragèrent à rester. Monsieur Cunningham a montré par ses travaux, surtout en ce qui concerne l'étude de la hernie et de la gale de la pomme de terre, qu'il possède de précieuses facultés d'observation de recherches.

Ces deux fonctionnaires ont commencé leur travail en juillet 1915.

M. F. Lisle Drayton, B.S.A., aide-phytopathologiste a reçu un congé en septembre pour entrer dans l'armée. Melle Faith Fyles, B.A., aide-botaniste, a été absente à partir de décembre jusqu'à la fin de l'année fiscale pour cause de maladie.

Le personnel restant a fait de son mieux pour exécuter les travaux qui incombaient à ces deux fonctionnaires.

Bibliothèque, notes et collections scientifiques.—Indépendamment des travaux de bureau, et des recherches spéciales qui ont été faites, il y a différentes questions qui exigent des connaissances techniques étendues. Il y a notamment le classement, le numérotage et l'indexage de la bibliothèque du service, l'enregistrement presque quotidien des pamphlets et des publications périodiques. Nous désirons nous procurer une bibliothèque technique bien arrangée pour qu'elle puisse être consultée par tous.

Nous avons ajouté à l'herbarium quelque 268 spécimens de la flore de la localité. Les collections mycologiques ont été arrangées pour être consultées, comme les plantes de l'herbarium. La tenue des registres des travaux du service prend aussi un temps considérable; elle comprend les relevés photographiques des maladies et les observations expérimentales.

Travaux en nitro-culture.—Nous avons commencé l'année dernière à fournir aux différentes fermes expérimentales des cultures de bactéries de légumineuses préparées par le laboratoire d'Ottawa et nous avons expédié quelque 75 de ces cultures l'année dernière. L'augmentation jusqu'à date a été de plus de dix fois le nombre original, et le travail n'en est encore qu'à ses premières phases. On comprend facilement qu'avec notre personnel réduit l'énergie de ceux qui restent est fortement taxée. Je dois spécialement mentionner M. P. R. Cowan, B.S.A., qui, dans les loisirs que lui laissaient ses travaux d'inspecteur des maladies des plantes nous a rendu beaucoup de services.

Comme il a été démontré que les maladies des plantes comme la hernie, la rosette de la pomme de terre et la gale poudreuse et d'autres peuvent être transmises par l'emploi de terre infectée, nous avons cru bon de remplacer autant que possible l'inoculation du sol par une inoculation de la semence avec une culture pure, quand ce danger n'existe pas; ce système permet sans doute d'introduire beaucoup plus de bactéries.

L'expérience semble indiquer également que l'emploi des cultures devrait, de préférence être limité à la luzerne. Longtemps avant que l'on eût pensé aux rapports

FREDERICTON.

qui existent entre les bactéries et la culture des légumineuses, le trèfle rouge, le trèfle blanc et le trèfle d'alsike ont été cultivés au Canada et se sont superbement établis sans culture. Il en est de même des fèves et des pois. La luzerne sans aucun doute bénéficie des inoculations et nous mettons gratuitement nos cultures à la disposition des cultivateurs.

Publications.—En terminant, la liste des publications suivantes est à mentionner:—

Bulletin n° 28, deuxième série, "La culture et la manipulation du lin à filasse", par John Adams, M.A. Aussi la circulaire d'exposition n° 27 "La culture du lin pour la filasse". P. A. Murphy, B.A., A.R.C., Sc.I., Circulaire n° 10 "le mildiou et la pourriture des pommes de terre"; n° 11, "La jambe noire des pommes de terres". Circulaires d'exposition n° 81, "Pulvérisation des pommes de terre contre le mildiou et la pourriture"; n° 82, "La jambe noire des pommes de terre".

FREDERICTON.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE

FERMES EXPÉRIMENTALES FÉDÉRALES

RAPPORT

DU

SERVICE DE L'APICULTURE

Année terminée le 31 mars 1917.

PRÉPARÉ PAR

L'apiculteur des fermes expérimentales fédérales. - - - F. W. L. Sladen.

ET

Les régisseurs des fermes et stations expérimentales suivantes:

Charlottetown, I. P.-E.	J. A. Clark, B.S.A.
Nappan, N.-E.	W. W. Baird, B.S.A.
Kentville, N.-E.	W. S. Blair.
Fredericton, N.-B.	W. W. Hubbard.
Ste-Anne de la Pocatière, Qué.	Jos. Bégin.
Cap Rouge, Qué.	Gus. Langelier.
Brandon, Man.	W. C. McKillican, B.S.A.
Indian Head, Sask.	W. H.Gibson, B.S.A.
Lethbridge, Alberta.	W. H. Fairfield, M.S.
Lacombe, Alberta.	G. H. Hutton, B.S.A.
Invermere, C.-B.	G. E. Parham.
Agassiz, C.-B.	P. H. Moore, B.S.A.
Sidney, C.-B.	L. Stevenson, B.S.A., M.S.

RAPPORT DU SERVICE DE L'APICULTURE

OTTAWA, ONT., 31 mars 1916.

J. H. GRISDALE, B.Agr.,
Directeur des fermes expérimentales du Dominion,
Ottawa.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le deuxième rapport annuel du service de l'apiculture.

Les travaux de ce service ont continué à se développer rapidement l'année dernière. Nous avons construit, dans l'angle nord-ouest du verger de la ferme expérimentale centrale, un pavillon d'apiculture, très nécessaire, et qui mesure 27 pieds 6 pouces par 32 pieds. Ce bâtiment a trois étages fournissant 2,100 pieds carrés d'espace. Il est fini en briques rouges. Il contient au rez-de-chaussée un grand laboratoire, deux bureaux et une chambre noire; à l'étage supérieur, deux chambres et dans le soubassement, indépendamment de la chambre à fournaise, trois chambres aux abeilles qui sont entièrement sous terre et par conséquent non exposées aux fluctuations de la température extérieure. L'air pur est introduit dans la cave par des tuyaux de grès qui passent sous terre. Il y a un conduit sortant de chaque cave et passant à travers le bâtiment pour évacuer le mauvais air. Ce bâtiment a été occupé le 11 février 1916. Cette réunion de tous les travaux de l'apiculture en un seul pavillon, à côté du rucher, facilitera beaucoup la conduite de nos expériences sur les abeilles.

Treize des fermes et stations annexes gardent actuellement des abeilles. Les voici: Kentville, N.-E., Charlottetown, I.P.-E., Nappan, N.-E., Frédéricton, N.-B., Sainte-Anne de la Pocatière, Qué., Cap-Rouge, Qué., Brandon, Man., Indian-Head, Sask., Lethbridge, Alta., Lacombe, Alta., Invermere, C.-B., Agassiz, C.B., et Sidney, C.-B. Leurs travaux ont été réorganisés au cours de l'année. J'ai inspecté chaque rucher pendant l'été de 1915 et donné des conseils aux régisseurs et aux préposés aux ruchers. Au printemps, j'ai visité les fermes et stations de l'Ouest, en juillet les fermes et stations de l'Est.

Le 5 mai, à Indian-Head, j'ai constaté que les provisions dans les ruches se composaient principalement de vieux miel. Ce fait indique que l'érable du Manitoba (*Acer negundo*), qui abonde sur la ferme et qui était en fleurs pendant la période précédente de chaleur, est probablement une source assez considérable de nectar. Les deux colonies d'abeilles se peuplaient bien. J'ai visité à nouveau cette station le 21 mai et j'ai trouvé que chaque colonie remplissait rapidement une hausse d'extraction à rayons plats d'un miel de couleur claire, assez sucré, ayant un léger goût de prunes. Evidemment ce miel était recueilli principalement sur l'arbre aux pois de la Sibérie (*Caragana arborescens*), dont il existe environ 2,500 pieds de haie de dix à vingt pieds de hauteur sur la ferme. Il n'y avait alors aucune autre source de miel à l'exception des pissenlits, dont la saison était presque terminée, et le chalef argenté (*Elaeagnus argentea*), dont les fleurs étaient petites et ne sécrétaient que peu de nectar à cause de la sécheresse, quelques vesces à lait et quelques Loniceras d'ornement sur la pelouse.

Le 8 mai, j'ai visité la station de Sidney qui contient onze colonies. Toutes, à l'exception de deux, étaient plutôt faibles et en retard, les abeilles avaient évidemment souffert de la mauvaise orientation du rucher. On doit le transporter à un meilleur

OTTAWA.

emplacement. Quelques reines n'étaient pas prolifiques. Cependant les colonies augmentaient de quelques onces de poids par jour en butinant sur les mûriers, les framboisiers et les pois sauvages.

Le 11 mai, à Agassiz, je constatai que onze colonies avaient butiné une quantité considérable de miel de surplus sur les arbres de la côte. Deux cents livres avaient été enlevées trois jours auparavant. Malheureusement ces colonies avaient mal essaimé. Les rayons à couvain étaient chargés de pollen et de miel et ne contenaient que très peu de couvain, si essentiel à cette époque pour la production des abeilles, en vue de la miellée principale qui vient du trèfle en juillet. Il faut évidemment prendre des précautions spéciales pour empêcher ces désordres lorsque, dans une année comme celle-ci, les conditions sont favorables à l'obtention d'une bonne miellée des érables.

Après m'être rendu compte des conditions de la vallée d'Okanagan et avoir visité les ruchers locaux, j'arrivai à Invermere le 17 mai. Le temps était nuageux et frais, et cependant les abeilles faisaient beaucoup de couvain avec le nectar butiné sur le raisin d'ours (*Arctostaphylos uva-ursi*) qui est très abondant dans cette localité. Chacune des fleurs de cette plante contenait une goutte de nectar, aussi grosse que la tête d'une épingle, et la seule raison qui s'opposait à ce que les abeilles y forment de grandes provisions, c'est que l'ouverture étroite de la fleur les empêchait d'aller jusqu'au fond.

A Lethbridge, que je visitai ensuite, les abeilles—deux colonies—avaient de la peine à se procurer une quantité suffisante de nectar de différentes plantes, (principalement des arbustes d'ornement qui avaient été plantés sur la station) pour leurs opérations d'élevage. De même dans un rucher situé à trois milles de la station et que je visitai à cette époque, l'élevage était sérieusement retardé par le manque de provisions et j'ai conseillé le nourrissement. Les conditions étaient favorables au nourrissement en plein air—temps chaud, ensoleillé, absence d'autres ruches dans le voisinage et perspective d'une production longue et abondante de luzerne au bout de six semaines environ—et je proposai de faire un essai, qu'un mélange de sucre et d'eau, dans la proportion d'environ 1 à 9, soit déposé dans une tinette, dans un endroit protégé des vents, à environ cent mètres du rucher, en mettant des morceaux de liège sur la surface pour empêcher les abeilles de se noyer. Disons ici qu'il a été établi par une longue expérience que le nourrissement pendant une période de temps froid et défavorable au printemps ne suffit guère pour stimuler l'élevage du couvain, mais il peut être nécessaire pour empêcher les abeilles de mourir de faim.

Notre rucher à Lethbridge, a produit, en 1915, 175 livres de miel par colonie (compte du printemps) et en 1914, 100 livres de la seule colonie qui était bien peuplée. Tout ce miel vient principalement de la luzerne. Il est donc évident que le sud de l'Alberta se trouve dans la zone où l'on peut compter obtenir de bonnes récoltes de miel de la luzerne, c'est-à-dire la zone qui s'étend du Mexique au Canada, dans la région irriguée des prairies de l'Ouest.

A Lacombe, visitée le 26 mai, les deux colonies d'abeilles étaient en très bon état. Il y avait beaucoup de couvain et de miel dont une grande partie avait été ramassée sur le pissenlit. Elles étaient prêtes à recevoir des hausses.

Le 23 mai, je passai quelques heures à Calgary où les terrains vacants étaient jaunes de fleurs de pissenlit, le résultat des pluies récentes, mais on n'y voyait pas d'abeilles quoique les tubes fussent tellement remplis de nectar qu'on le voyait luire. Il n'y a évidemment que peu ou point d'abeilles dans cette ville.

A Brandon, visitée le 1er juin, les abeilles étaient fortes et prêtes à recevoir leurs hausses, mais comme notre apiculteur, M. Mynott, s'était enrôlé, et que les cadres et la cire gaufrée manquaient, le problème de l'essaimage paraissait menaçant.

Pendant le voyage de l'Ouest, je visitai les grands apiculteurs de North-Vancouver, Edmonton et Slate-River, Ont.

Je visitai la station de Cap-Rouge le 5 juillet. La miellée du trèfle d'alsike et du trèfle blanc commençait, mais une ruche de 20 colonies avait été désorganisée par

l'essaimage. La moitié des ruches n'étaient pas assez peuplées pour travailler dans les hausses.

Visite à Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 7 juillet. A cette date le rucher se composait de 35 colonies, au lieu des 45 qui y étaient en mai. Elles avaient été réduites à ce nombre par la réunion des ruches. On avait extrait le 29 juin quelque 200 livres de miel précoce. Ce miel était de couleur ambre clair. Il avait un goût agréable, révélant l'odeur du pissenlit, les abeilles butinaient activement sur le trèfle d'alsike et les hausses se remplissaient rapidement.

Visite à Fredericton les 8 et 9 juillet. Température trop froide et trop humide pour ouvrir les ruches. Il y avait ici dix colonies, comprenant quatre essaims. C'est un bon district pour la production du miel.

Visite à Nappan le 12 juillet. Il y avait quatorze colonies dont six sont des essaims. Huit colonies opéraient dans les hausses. Ici encore, l'essaimage retardait le remplissage des hausses. La perspective d'une bonne récolte de miel était excellente. Le trèfle d'alsike était abondant, spécialement dans les marécages.

Visite à Kentville les 13 et 15 juillet. J'ai trouvé 17 colonies dont dix seulement opéraient dans les hausses, car l'essaimage avait été très actif. Un essaim primaire, qui avait été produit par un autre essaim primaire, se préparait à essaimer de nouveau, il y avait des œufs dans la cellule royale, et cependant aucune jeune ouvrière n'était encore sortie et les vieilles abeilles mouraient rapidement. Les quelques abeilles qui restaient occupées à butiner avaient négligé de nourrir leur couvain, une partie de ce couvain était en train de mourir. C'est là un état de choses que l'on pouvait facilement confondre avec la loque européenne. Les abeilles butinaient du miel en abondance sur le trèfle d'alsike, le trèfle blanc et les radis sauvages.

Visite à Charlottetown les 20 et 21 juillet. Les abeilles étaient en retard à cause des pertes en hiver causées par le miel granulé et d'un printemps long et froid. Toutes les colonies se peuplaient bien, aucune n'avait encore essaimé et deux seulement avaient commencé à remplir les hausses.

Pendant mon séjour en Nouvelle-Ecosse, j'ai visité, à la requête du ministère provincial de l'agriculture, un certain nombre d'apiculteurs dans la vallée d'Annapolis en compagnie de l'entomologiste provincial et ses aides, afin de voir les progrès de la loque américaine dont l'apparition avait été constatée au cours de ma visite l'année précédente, d'étudier de quelle façon on pourrait la traiter et de démontrer également le mode de traitement. Nous ne trouvâmes aucun cas de maladie dans le voisinage de Wolfville et Kentville. Dans la vallée d'Annapolis et à Amherst, N.-E., où nous visitâmes des ruchers, les abeilles ramassaient une forte récolte du plus beau miel sur le trèfle d'alsike et le trèfle blanc, et ces récoltes auraient pu être deux fois plus fortes dans bien des cas si l'essaimage avait été tenu sous contrôle.

Dans l'Ile du Prince-Edouard, je passai trois jours, à la requête de M. Theodore Ross, secrétaire de l'agriculture, en compagnie du surintendant de la station de Charlottetown, à visiter les ruchers de Charlottetown, Kensington, et Granville. Il y avait de la loque autour de Charlottetown. Il est évident que l'apiculture, conduite sur des bases modernes, rapporterait beaucoup sur l'Ile, parce que le trèfle blanc et le trèfle d'alsike sont très abondants et qu'il y a suffisamment d'humidité et de chaleur pour la production du miel. Mais l'industrie n'est encore que dans son enfance. Il y aurait grandement besoin de donner des renseignements sur les moyens systématiques de conduite du rucher. On peut en dire autant de toutes les provinces maritimes dans de nombreuses parties desquelles l'apiculture devrait être des plus avantageuses, et nous avons beaucoup à faire pour découvrir et démontrer la façon d'adapter les méthodes modernes d'apiculture de manière à satisfaire aux conditions spéciales qui règnent dans cette partie du Canada.

Il est évident que l'essaimage est l'un des obstacles principaux qui s'opposent à l'augmentation de la production d'un bout à l'autre du Canada. A l'heure actuelle,

les meilleures méthodes de contrôle sont les manipulations. Les manipulations les plus efficaces sont celles qui consistent à agrandir le nid à couvain pour qu'il soit moins rempli de jeunes abeilles et que la reine ait plus de place pour faire la ponte. On devrait prendre de préférence des ruches qui n'ont pas moins de dix cadres. On peut laisser agrandir le nid à couvain en mettant le chasse-reine (garde-magasin) entre le nid à couvain et la première hausse de rayons vides d'extraction, lorsque la chambre à couvain est presque remplie d'abeilles. Lorsque la miellée est bien commencée, il faut enfermer à nouveau la reine dans la chambre à couvain en insérant le chasse-reine. Sept ou huit jours plus tard, il faut retrancher toutes les cellules royales qui peuvent avoir été construites dans la hausse.

Une autre méthode d'élargir le nid à couvain pour prévenir l'essaimage est de le faire périodiquement, un certain jour par semaine, et toutes les semaines, pendant la saison d'essaimage, on enlève de la chambre à couvain pour les mettre dans la hausse, au-dessus du chasse-reine, un ou deux cadres contenant du couvain ou du miel operculé et on met à leur place des rayons vides ou, si l'on ne peut s'en procurer, des cadres munis de feuilles entières de cire gaufrée. En même temps, on cherche les cellules royales qui contiennent des œufs ou des larves et dont la présence indique que les abeilles se préparent à essaimer. En détruisant ces œufs ou ces larves, on peut retarder l'essaimage de sept ou huit jours mais les abeilles font plus ou moins la paresse lorsqu'elles se préparent à essaimer.

L'examen hebdomadaire aide à systématiser les opérations d'une ruche et contribue à la bonne conduite du rucher; il permet d'éviter les délais dans les fournitures et nous avons décidé de faire cet examen surtout en vue de contrôler l'essaimage dans les ruches des fermes expérimentales. Il a été commencé trop tard dans la saison de 1915 pour que nous puissions signaler des résultats définitifs.

Comme les abeilles produisent environ deux livres de miel extrait pour une section de miel en rayon, et comme on obtient rarement sur cette base un prix suffisant pour le miel en rayons, la plus grande partie du miel produit à la ferme expérimentale est du miel extrait.

Les résultats donnés par les abeilles aux fermes expérimentales fédérales pendant l'année 1915 sont présentés dans le tableau suivant. C'est la ferme de Lethbridge qui a donné le plus grand rendement par colonie (chiffre du printemps), savoir, $31.59 pour 175·5 livres de miel, principalement de luzerne, et $7.70 pour l'augmentation, total, $39.09. C'est Nappan qui a obtenu la plus forte production de miel par ruche, savoir 178·6 livres, principalement de miel de trèfle blanc et de trèfle d'alsike qui s'est vendu pour $21.43. La quantité du miel variait de bon à excellent, à l'exception d'une petite quantité de miel de couleur foncée et sans goût, butiné au printemps à Ottawa. Les rendements assez faibles obtenus à Charlottetown, Brandon, Agassiz et Sidney doivent être attribués à la mauvaise saison et à d'autres causes temporaires. La production obtenue à ces fermes, en une saison moyenne, est beaucoup plus forte. Pour toutes les fermes, la valeur de la quantité moyenne de miel produite par colonie (chiffre du printemps) est de 64·4 livres, et ce miel s'est vendu $9.96. La production totale par colonie, en comptant la valeur de l'augmentation des abeilles, est de $11.21. Ces chiffres sont satisfaisants. Ils montrent que l'apiculture est très avantageuse au Canada. Ils auraient sans doute été plus avantageux si une ou deux colonies n'avaient pas été employées pour les travaux d'exposition sur la plupart des fermes. On peut compter obtenir des résultats encore meilleurs lorsque les hommes qui sont chargés des abeilles et dont la plupart apprennent seulement l'apiculture et donnent la meilleure partie de leur temps à d'autres travaux auront acquis plus d'expérience. Le coût d'une ruche d'abeilles est en moyenne de $10 et le coût de l'entretien, indépendamment de la main-d'œuvre, c'est-à-dire principalement le coût des fondations de cire et du sucre et le nourrissement d'automne, peut être évalué à $1 par ruche et par an. Si nous comptons encore $1 pour les pots à miel, les autres frais, on a un profit, sur la production du miel, de $7.96 ou de $9.21 pour le miel et

les abeilles par ruche, c'est-à-dire 79·6 pour cent et 92·1 pour cent respectivement, sur la mise de fonds[1] main-d'œuvre non comprise. Un apiculteur actif et expérimenté peut facilement prendre soin, sans aide, de 200 ruches. Un nombre de ruches aussi considérable peut généralement être tenu en deux ou trois ruchers. Ce calcul a pour but de démontrer que la bonne conduite du rucher paie. Nous ne nous proposons pas de démontrer que le cultivateur doit faire de l'apiculture son industrie principale, sauf dans des localités très favorables et lorsqu'il a toute l'expérience nécessaire. Il est peu de récoltes qui sont influencées par la température favorable autant que la récolte de miel, et dans les meilleures localités il y a des années où la production est faible. Néanmoins lorsque l'on a réussi sur une petite échelle, on aura avantage à garder de 50 à 100 ruches et à faire rendre aux abeilles une bonne partie des revenus de l'année. Ceci s'applique surtout à ceux qui sont employés dans certaines professions, comme l'enseignement, les magasins, les travaux de bureau et qui ont souvent des loisirs. L'apiculture mérite d'attirer l'attention des soldats invalides, car c'est une occupation hygiénique et qui n'exige que peu de capital. L'expérience semble démontrer que ce n'est qu'au bout de deux ans de travail, que l'on peut se risquer à conduire un bon rucher.

NOTE.—[1] Pour la production de miel extrait il faut une mise de fonds supplémentaire de $10 à $20 ou plus, pour l'achat d'un extracteur et d'autres accessoires, et dans une ruche de dimensions tant soit peu importantes, il faut un laboratoire pour l'extraction du miel et l'emmagasinage des fournitures; la construction de ce laboratoire coûte environ $100 pour les matériaux et la main-d'œuvre. Naturellement on peut aménager à cet effet, une dépendance qui existe déjà.

OTTAWA.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA PRODUCTION DES ABEILLES

Nom de la ferme.	Nombre de colonies, comptées au printemps.	Nombre de colonies perdues pendant l'hiver.	Nombre de rayons couverts par les abeilles au premier examen au printemps. Moyenne par ruche.	Récolte totale de miel. Une section terminée équivaut à 1½ livre.	Poids du miel extrait ou équivalent de miel en rayons produit par colonie, chiffre du printemps.	Prix de vente du miel extrait par livre.	Valeur du miel produit p. colonie, chiffre du printemps.
				Liv.	Liv.	c.	c.
Charlottetown	5	4	2·20	55	11·0	20	2.20
Nappan	8	0	4·81	1,429	178·6	12W	21.43
Kentville	6	0	5·29	559	93·2	12	11.18
Fredericton	6	1	3·70	369	61·5	18	11.07
Ste-Anne de la Pocatière	44	0	3·57	2,686	61·0	15 & 20 D.	8.39
Cap-Rouge	12	2	4·45	595	49·6	12 Mo 13¾ 15	7.44
Ottawa	58	6	2·70	4,154 A	72·2	15 & 12D. Mo. 13½	9.82B
Brandon	28 C	2	4·46	305	14·5	16	2.19D
Indian-Head	2	0	5·50	103E	51·5	22	11.22
Lethbridge	2	0	6·50	351	175·5	18	31.59
Lacombe	2	1	6·00	105 F	52·5	16½	8.66
Invermere	11	0	5·50	332	30·2	20	6.04
Agassiz	7	0	Inconnu	278	39·7	15	5.95
Sidney	12	0	3·83	148	12·3	20	2.46
Moyenne	14	1	4·50	819	64·4	16½	9.96

A. Ce chiffre ne comprend pas 95 livres de miel foncé, non vendable, butiné au printemps.
B. 72 sections vendues à 20 centins pièce.
C. Sept de ces colonies ont été vendues.
D. 70 sections vendues à 20 centins pièce.

AUX FERMES EXPÉRIMENTALES DU DOMINION, 1915.

Rendement maximum d'une colonie.	Pourcentage des colonies comptées au printemps, qui ont essaimé ou qui ont été divisées.	Nombre de colonies en bon état pour l'hiver.	Valeur totale de l'augmentation. Chaque colonie supplémentaire est évaluée à $5.	Valeur de l'augmentation par colonie. Chiff. du printemps.	Valeur de la perte d'abeilles comptées au printemps.	Valeur de la production totale (miel et augmentation) par colonie. Chiff. du printemps.	Notes.
Liv.			$	$	$	$	
Inconnu.	20%	4	0.00	0.00	5.00	Perte 2.80	Mauvais hivernement.
231·0	85%	13	25.00	3.12	....	Gain 24.55	Trèfle d'alsike et trèfle blanc abondants cette année ; la production a souffert de l'essaimage excessif.
80,2	100%	14	40.00	6.66	....	" 17.84	
102·5	100%	10	3.00	0.43	....	" 11.50	Production réduite par le printemps froid et tardif et l'essaimage excessif.
116·0	22%	34	0·00	0·00	1.31	" 7.26	Production de courte durée, comme à l'ordinaire.
92·0	58%	16	10.00	0.83	....	" 8.27	Production réduite par l'essaimage.
173·5	36%	49	0.00	0.00	1.30	" 8.52	Product. réduite par les pertes d'hiver et par les expériences sur l'élevage et l'essaimage.
Inconnu.	Inconnu.	26	15.00	0.53	....	" 2.72	Pauvre prod. attrib. à la difficulté du contrôle de l'essaim. dans les ruches à 8 cadres.
48·0	75%	6	12.50	6.25	....	" 17.47	Beaucoup de miel à *Caragana*.
85·7	100%	5	15.00	7.50	....	" 39.09	Ce miel vient principalement de la luzerne.
63·7	50%	4	5.00	2.50	....	" 11.16	Les abeilles ont très bien hiverné.
80·0	0%	11	0.00	0.00	2.50	" 3.54	Neuf colonies achetées au printemps.
79·0	66%	7	0.00	0.00	....	" 5.95	La récolte de trèfle a échoué à cause de l'été défavorable.
41·5	16%	11	0.00	0.00	0.41	" 2.05	Les colonies se sont peuplées trop lentement au printemps.
99·4	59	14	....	Augmentation.	1.25	Gain 11.21	

E. Ce chiffre ne comprend pas la production de deux colonies achetées en juin.
F. Ne comprend pas la production d'une colonie achetée en juin.
G. Détail.
D. Gros.

Il m'a semblé que dans un jeune pays, comme le nôtre, ayant des ressources inépuisables, il importe de déterminer la quantité et la qualité du miel de surplus qu'une ruche bien conduite peut produire en une année ordinaire dans différentes localités; cette question me paraît aussi importante que celle de connaître la meilleure façon d'exploiter le rucher pour tirer un profit maximum de chaque ruche. Pour se renseigner sur ce point, il faut étudier les principales plantes mellifères canadiennes, les conditions de sol et de climat qui affectent leur développement et leur multiplication, l'abondance de leur production et la durée des rendements. Pendant l'année en question nous avons fait des progrès dans ce travail. Quelques-unes de ces recherches ont été effectuées dans des ruchers temporaires, en pleine campagne, où les plantes mellifères que nous désirions étudier abondent. Ces ruchers temporaires ont été établis à la ferme Centrale et deux aux fermes annexes, savoir, Cap-Rouge, Qué., et Invermere, C.-B. Nous comptons que les résultats obtenus seront très utiles aux apiculteurs et qu'ils leur apprendront dans quelle localité les abeilles peuvent rapporter le plus.

Nous avons commencé à faire des collections de plantes mellifères canadiennes et des échantillons de miel produit par ces plantes. Nous avons continué, à la ferme Centrale, des expériences sur l'élevage des abeilles, et nous nous sommes procuré des données utiles.

La question de l'humidité dans la cave aux abeilles en hiver a été étudiée en détail à la ferme Centrale. Nous avons constaté que la forte mortalité des abeilles était due à une quantité insuffisante d'humidité, et l'emploi de provisions malsaines et granulées. Nous avons fait des expériences pour voir comment on pourrait remédier au manque d'humidité.

Comme nos propres ruchers ne fournissent pas toutes les conditions voulues pour la conduite des recherches sur les abeilles nous avons entrepris des expériences en coopération avec plusieurs apiculteurs intelligents, dans différents endroits.

Nous avons continué à cataloguer les espèces d'abeilles sauvages canadiennes. Nous avons donné une attention spéciale au genre important *Andrena* et *Megachile*. Plusieurs des espèces du premier de ces genres sont utiles dans la pollinisation des fleurs des arbres fruitiers et nous avons constaté que les espèces de *Megachile* aident à polliniser la luzerne. Une des espèces les plus communes du *Megachile* est le *M. melanophœa Sm.,* de la variété *calogaster,* Ckll. Nous préparons actuellement des tableaux indiquant les caractères par lesquels on peut distinguer ces espèces les unes des autres et donnant leur distribution, les plantes dont elles se nourrissent et d'autres notes.

J'ai préparé un bulletin intitulé: "Les abeilles et la conduite du rucher" qui est maintenant sous presse. Il doit remplacer le bulletin n° 69, dont l'édition est maintenant épuisée, et fournir, sous une forme concise, des renseignements d'une nature générale sur la question de l'apiculture.

La demande de ces renseignements croît sans cesse. J'ai donné cette année des conférences à plusieurs réunions d'apiculteurs. La première devant une nombreuse réunion, à la ferme expérimentale de Kentville, N.-B., le 13 juillet. J'ai donné une conférence illustrée sur la "production du miel des verges d'or et des asters", à la convention annuelle de l'association des apiculteurs de l'Ontario, à Toronto, le 23 novembre. J'ai donné cinq conférences au cours abrégé d'apiculture à Guelph, Ont., du 17 au 20 janvier 1916, et une autre aux élèves du club d'apiculteurs de Guelph, le 21 février. J'ai donné également une conférence à la convention annuelle de l'association des apiculteurs du Nouveau-Brunswick, à Fredericton, le 2 mars.

M. E.-W. Atkins, un élève de troisième année au collège d'agriculture de l'Ontario, a été nommé à titre d'aide temporaire pendant l'été. Il m'a rendu de bons services, de même que ma sténographe, Miss M. J. Donald et mon aide de laboratoire, M. P. Caron.

OTTAWA.

Entre le 1er avril 1915 et le 31 mars 1916, ce service a reçu 1,065 lettres et il en a expédié 1,357. Ces chiffres ne comprennent pas les lettres françaises qui représentent environ 10 pour cent du nombre des lettres anglaises.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le Directeur,

Votre obéissant serviteur,

F. W. L. SLADEN,
Apiculteur.

OTTAWA.

FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE, OTTAWA, ONT.

RAPPORT DE L'APICULTEUR, F. W. L. SLADEN.

La température estivale que nous avons eue pendant la dernière moitié d'avril et le nectar fourni par les saules, les érables et les autres arbres florifères ont contribué au rapide peuplement des ruches, et malgré la froideur de mai et la pauvre récolte donnée par les pissenlits, les ruches se sont bien peuplées, et vers le commencement de juin, la majorité d'entre elles étaient prêtes à recevoir leurs hausses. Entre le 1er et le sept juin, nous nous aperçûmes, que les abeilles rentraient dans ces hausses un miel foncé et d'une odeur désagréable. Craignant que la récolte de miel blanc ne soit dégradée par ce produit inférieur, nous avons extrait, dès que nous nous sommes aperçus (le 12 juin) que les abeilles commençaient à rentrer ce miel foncé, tout le miel qui se trouvait dans les hausses, soit un total de 290 livres, et les hausses ont été replacées sur les ruches. Ce miel foncé avait un goût fort, et que la plupart des gens considéraient comme très désagréable, mais la demande pour du miel frais était si active, que nous en avons vendu 195 livres au prix régulier du miel foncé, savoir, 12 centins la livre, avant que le miel blanc fût prêt. Nous n'avons pu découvrir exactement quelle était l'origine de ce goût désagréable. Au moment où les abeilles rentraient ce miel, elles butinaient activement sur le cynoglosse officinale, mais le nectar qui se trouvait dans l'estomac des abeilles butinant sur ces plantes était clair et n'avait pas de goût amer.

Le trèfle blanc et le trèfle d'alsike étaient en pleine floraison le 14 juin, mais malgré les bonnes pluies qui sont tombées à cette époque et les quelques jours de chaleur que nous avons eus, les ruches placées sur les bascules n'ont commencé à faire une augmentation sensible de poids qu'à partir du 25 juin. Cette augmentation a été rapide entre le 9 juin et le 3 août; elle était en moyenne de sept livres et demie par jour. L'augmentation maximum a été de 11 livres le 20 juillet et également de 11 livres le 23 juillet.

La récolte de miel a consisté en 290 livres de miel foncé de printemps dont 195 livres ont été vendues à 12 centins la livre, et 2,321 livres de miel clair, ramassé en juin et en juillet, qui s'est vendu à 15 centins la livre, 1,530 livres de miel ambre foncé, butiné en août et septembre, qui s'est vendu à 12 centins la livre et de 72 rayons de miel qui se sont vendus à 20 centins chacun. Le goût du tilleul dominait sur le goût du trèfle dans le miel clair; c'est la première fois depuis bien des années que le tilleul a donné une quantité considérable de miel dans ce district. C'est à peine si l'on pouvait distinguer le goût du sarrasin dans le miel d'août, bien qu'il se cultivât du sarrasin dans le voisinage.

Le 25 août, nous avons apporté deux ruchers d'abeilles sur l'endroit qui avait été employé pendant les années précédentes comme station d'accouplement, sur la plaine sablonneuse de Kazabazua, Québec, dans la vallée de la Gatineau, à quarante milles environ au nord d'Ottawa. Nous voulions connaître la quantité de miel que peuvent produire les deux espèces de verges d'or *Solidago puberula* et *S. squarrosa* qui poussent en abondance dans cette région; la première de ces espèces est devenue spécialement abondante sur cette section de la plaine où le feu a passé en 1913. Les colonies se trouvaient dans des rayons de huit cadres; les abeilles ne couvraient qu'environ sept rayons. Nous avons donné à chacune d'elles deux hausses de rayons vides en cadres peu profonds. Les abeilles ont été ramenées à Ottawa le 22 septembre. Nous

avons extrait des hausses quelque 80 livres de miel, soit une production d'environ 40 livres par ruche. Nous croyons qu'au moins les trois-quarts du miel extrait des hausses provenaient de *S. puberula,* et le reste provenait presqu'entièrement de S. *squarrosa.* Ce miel avait une couleur claire, le goût et l'arome étaient agréables et rappelaient nettement la verge d'or; le miel était assez liquide à cause de l'insuffisance de chaleur pour faire évaporer l'excès d'eau, mais il s'est pris en gros grain, et il est encore en bon état au moment où nous écrivons ces lignes, au mois d'avril 1916. Tout ce miel avait été ramassé après une gelée, le 27 août, qui avait fauché le sarrasin, les pommes de terre, le maïs et les fougères. Les verges d'or seules avaient résisté. Les tiges de quelques-unes de ces plantes étaient brunies; on aurait pu croire que c'était là l'effet de la gelée, mais ce brunissement était en réalité causé par le fait que dans une capitule de verge d'or, les premières fleurs qui s'ouvrent et se fanent sont celles qui se trouvent au sommet ou à l'extrémité de la tige. Il est à noter que ces plantes ont donné leur récolte après que la miellée régulière dans la localité avait pris fin, et tous les apiculteurs qui avaient des abeilles dans le voisinage d'un district où l'une ou l'autre des ces plantes viennent en abondance pouvaient obtenir une deuxième récolte de miel en se transportant dans ces endroits.

Ces deux espèces de verges d'or ne se rencontrent pas dans le voisinage de la ferme centrale d'Ottawa, mais les autres espèces abondent; plus de 75 pour cent d'entre elles appartiennent au genre *canadensis.* Prises individuellement, les plantes appartenant à ce genre ne produisent que très peu de nectar, mais leur grande abondance leur donne collectivement une grande valeur lorsque la température est favorable. Les espèces du groupe *canadensis* ont une efflorescence étalée, semblable à celle de la fougère, et ont trois veines ou côtes saillantes sur le dessous de la feuille, tandis que les plantes appartenant au groupe *S. puberula* et *S. squarrosa* ont une efflorescence compacte et occupent une longueur considérable de la partie supérieure de la tige droite.

Sur les quatorze reines italiennes de la souche non-essaimeuse, qui ont été accouplées en octobre 1914 à Kazabazua, Qué., avec des faux bourdons de la même parenté, 12 ont survécu à l'hiver, et ont été soumises à un essai au point de vue de l'inclination à l'essaimage, en 1915. Nous voulions voir si les colonies à la tête desquelles se trouvent ces reines construiraient des cellules royales en préparation de l'essaimage, lorsqu'elles sont modérément remplies. Neuf d'entre elles ont construit des cellules royales, mais la plupart de ces reines n'étaient pas prolifiques, et il était évident que dans quatre cas au moins, la construction de cellules royales était due à l'instinct de la construction plutôt qu'à l'instinct de l'essaimage. Nous en vînmes à cette conclusion que ces reines avaient perdu leur qualité parce qu'elle avaient été élevées et accouplées trop tard dans la saison, et que les reines élevées de cette manière ne conviennent pas pour un essai de ce genre.

C'est vers le 10 octobre que nous avons terminé les opérations de réunion et de nourrissage pour l'hiver. Douze ruches ont été placées dans des caisses d'hivernement en plein air, bourrées de ripes de planeur et ces caisses ont été déposées dans une partie du rucher qui était entourée d'une haute clôture de planches comme brise-vents; le reste des colonies au nombre de 37 furent déposées dans la cave, dans le soubassement de la maison du régisseur, le 3 novembre, après avoir eu un bon vol le 1er novembre.

Nous avons mis sur le plancher de la cave, pour donner de l'humidité à l'atmosphère, deux casseroles rectangulaires mesurant 13 pouces sur 24 pouces et remplies d'eau, mais ces casseroles ne nous rendirent que très peu de services. La température de la cave fut enregistrée au moyen d'un thermomètre auto-enregistreur placé sur un rayon, à cinq pieds quatre pouces du plancher. La température moyenne pour décembre et février fut de 49 degrés et de 46·8 degrés en mars. Pendant les mois de décembre et de janvier, la température fut douce, et il fut nécessaire d'activer la ventilation pour empêcher la température de la cave de monter trop haut; le mois de mars fut très froid, et la terre était recouverte d'une couche épaisse de neige.

OTTAWA.

Sans manifester beaucoup d'inquiétude, les abeilles commencèrent à mourir en assez grand nombre en novembre, et le taux de mortalité augmenta sans cesse. Les cadavres des abeilles n'étaient pas gonflés d'une manière anormale, mais les entrées de quelques-unes des ruches étaient tachées de dysenterie.

25 chopines de cadavres d'abeilles ont été ramassées le 15 décembre.
34 chopines de cadavres d'abeilles ont été ramassées le 27 janvier.
36 chopines de cadavres d'abeilles ont été ramassées le 28 février.
30 chopines de cadavres d'abeilles ont été ramassées le 13 mars.
12 chopines de cadavres d'abeilles ont été ramassées le 20 mars.
7 chopines de cadavres d'abeilles ont été ramassées le 27 mars.

Ces chiffres ne comprennent pas les abeilles trouvées mortes sur le plateau des ruches. Sur les plateaux de six colonies qui étaient mortes en février et mars, la quantité de cadavres se montait à 25 chopines.

Le 22 février, nous constatâmes que les abeilles consommaient beaucoup de nourriture, tout en mourant rapidement, qu'une colonie déjà morte n'avait pas laissé de provisions, et que plusieurs colonies, spécialement celles dans lesquelles beaucoup d'abeilles étaient mortes étaient très légères. Comme mesure de précaution, nous donnâmes à toutes les ruches qui pesaient moins de 55 livres au total, (environ 25 livres de provisions) lorsqu'elles avaient été mises en hivernement, de la pâte de sucre obtenue en faisant bouillir pendant quelques minutes 6 livres de sucre granulé dans une chopine et un huitième d'eau et en y ajoutant une demi-cuillerée de crème de tartre. Après ébullition, on laisse cette pâte de sucre reposer jusqu'à ce que la température soit abaissée à 130 degrés F. On la brasse alors vigoureusement jusqu'à ce qu'elle devienne blanche, puis on la verse dans un moule. On obtient ainsi une pâte humide à grain fin, mais suffisamment dure pour bien se prendre. Le 28 février, nous constatâmes que les abeilles n'avaient pas encore touché au sucre dans la majorité des ruches et la surface s'était durcie. Cependant, quelques colonies qui avaient creusé à la surface avaient pu venir en contact avec la partie molle et en avaient consommé un peu. Trois autres colonies étaient mortes; l'une d'elles avait laissé 11 livres de miel granulé desséché dans les rayons; les opercules étaient ouverts. Nous fournîmes alors à toutes les ruches de la pâte de sucre aussi humide que nous pouvions la faire sans qu'elle coule et nous répandîmes périodiquement de l'eau sur le plancher de la cave. En même temps, certaines colonies furent transportées dans l'une des caves du nouveau pavillon d'apiculture où nous leur donnions de l'eau de temps à autre. Nous avons également enregistré le taux de mortalité par 24 heures; ces données sont indiquées au tableau suivant:

TABLEAU *de la mortalité quotidienne.*—Nombre d'abeilles trouvées mortes sur le plateau de chaque ruche à 11 heures du matin.

Date.	Nombre de ruches.							
	280.	229.	277.	291.	271.	253.	249.	228.
23 mars	33	32[1]	36	87	84	29	33	4
24 "	10	10	57	31	67	10	34	11
25 "	17	8	54[2]	59	80	6	41	7
26 "	15	6	25	42	80[2]	5	41	1
27 "	21[3]	12	15	38	23	11	12	6
28 "	6	13	8	41	11	31	14	2
29 "	0	8	12	59	5	46	25	2
30 "	2	8	13	68	7	135	31	0
31 "	6	10	7	65[4]	19	0	40[2]	1
1er avril	2	3	5	....	11	....	15	4
2 "	4	2	13	....	3	....	4	1
3 "	4	4	18	....	5	....	8	1
4 "	4	6	3	....	7	....	7	2
5 "	4	4	11	....	9	....	6	3
6 "	12	11	30	....	13	....	19	15
7 "	9	2	40[2]	....	21	....	23	7
8 "	3	6	57[6]	....	38	....	15	12
9 "	8	4	38	....	9	....	13	5
10 "	9	9	24	....	10	....	13	6
11 "	8	10	12	....	14	....	19	20
12 "	7	16	11	....	3	....	33	8
13 "	12	12	5	....	22	....	5	10
14 "	23	24	14	....	9	....	47	15
15 "	3	9	2	....	7	....	18	2
Poids des ruches.								
23 mars	40 liv.	33½ liv.	27 liv.	27 liv.	31 liv.	40 liv.	40 liv.	43½ liv
Nombre de rayons couverts par les abeilles.								
26 avril	6	1½	2	....	3	....	2	3

Toutes les abeilles furent sorties de la cave entre 7 et 8 heures du matin le 15 avril.

[1] Eau donnée le 22 mars. [2] Eau donnée. [3] Vol. Abeilles fort occupées à apporter de l'eau. [4] Colonie morte, laissant de l'eau. [5] Colonie morte : miel granulé, presque entièrement désoperculé et très sec, laissé dans neuf rayons. [6] Redonné de l'eau.

L'examen microscopique du ventricule et de son contenu chez les cadavres d'abeilles qui avaient le plus souffert n'a pas révélé la présence d'un organisme auquel la mortalité aurait pu être attribuée, et nous en sommes venus à la conclusion que cette mortalité était causée presqu'entièrement par les provisions sèches, granulées et malsaines.

Nous avons déterminé à différentes dates, avec un psychromètre la quantité d'humidité dans la cave aux abeilles. Voici les données obtenues:—

Date.	Bulbe sec.	Bulbe humide.	Humidité relative.
31 décembre 1915	46°	40°	59%
28 janvier 1916	50°	48°	87[2]%
11 mars 1916	43½°	38°	60%

[1] Cet instrument se compose de deux thermomètres exacts, à bulbes cylindriques, montés côte à côte sur une tige. Le bulbe de l'un des thermomètres est recouvert d'une soie mince, et on le trempe dans l'eau avant de s'en servir. Le bulbe de l'autre thermomètre est tenu sec et non recouvert. On fait tourner les deux thermomètres pendant quelques minutes produisant ainsi l'évaporation de l'eau dans le linge qui recouvre le bulbe humide, et déprimant la température de ce thermomètre proportionnellement à la sécheresse de l'atmosphère.

[2] Plancher humide. Abeilles mortes ramassées la veille.

Le volume de la cave aux abeilles qui est séparée par des planches de la cave principale est de 1,206 pieds cubes, soit 22·6 pieds cubes par ruche.

Nous avons constaté que l'humidité relative de la cave du nouveau laboratoire était faible également et que le sucre que nous donnions aux abeilles se durcissait très vite. Nous avons relevé dans cette cave les lectures suivantes:

Date.	Bulbe sec.	Bulbe humide.	Humidité relative.
22 mars 1916..	42°	36½°	59%

Les jours suivants nous avons relevé plusieurs autres lectures donnant à peu près la même température relative.

A l'examen des ruches en avril, nous avons remarqué que les provisions étaient plus ou moins granulées dans toutes ou presque toutes les ruches, et il y a des preuves concluantes indiquant que la présence de provisions granulées et plus ou moins moisies a aggravé encore les mauvais effets causés par le manque d'humidité dans l'atmosphère de la cave.

Le 20 mars, dans une cave à murs et à plancher de ciment, dans le soubassement d'une maison d'habitation, en ville, où des abeilles venant de la campagne n'avaient eu qu'une mortalité peu élevée pendant l'hiver, mais où la pâte de sucre ne se durcissait que lentement, les lectures du psychromètre étaient les suivantes:—

Date.	Bulbe sec.	Bulbe humide.	Humidité relative.
20 mars 1916..	46°	42°	79%

Cette cave avait un cube de 328 pieds et 23 ruches y avaient été mises en hivernement, soit un cube de 14·3 par ruche. Au printemps, nous avons trouvé deux des ruches mortes et une autre très faible.

Le 30 mars, nous avons visité la cave de M. Harley Selwyn de Kirk's-Ferry, Qué., à 11 milles d'Ottawa. Cette cave d'un cube de 1,693 pieds contenait 132 ruches donnant un cube de 12·8 pieds par ruche. Elle a un plancher et des murs de ciment; c'est le soubassement d'une maison non habitée. Les abeilles paraissaient avoir bien hiverné et la mortalité avait été très faible à l'exception de quelques ruches qui étaient mortes de faim. Il y avait de l'eau à un ou deux endroits, sur le plancher de la cave. Les lectures du psychromètre étaient les suivantes:—

Date.	Bulbe sec.	Bulbe humide.	Humidité relative.
30 mars 1916..	51°	48°	81%

Les abeilles avaient hiverné sur des provisions naturelles et n'avaient pas reçu de sirop en automne, et il n'y avait sur le devant des ruches aucune marque de dysenterie, sauf sur celles qui étaient mortes. La quantité d'abeilles mortes qui s'étaient accumulées sur le plancher depuis Noël n'était que de deux seaux et un huitième. Cependant, il n'est sorti de cette cave en avril qu'une centaine de colonies vigoureuses, et ce nombre a encore été réduit à 85 par la réunion des ruches. Beaucoup de provisions s'étaient fortement granulées et quelques-unes des ruches qui étaient mortes avaient laissé du sucre granulé.

M. Alfred Denison, président de l'association des apiculteurs du comté de Carleton, a aussi perdu beaucoup d'abeilles au cours de l'hiver sur sa ferme située à Edwards, Ont.; cette perte était causée également par l'emploi de provisions granulées et par la sécheresse. Les abeilles avaient été hivernées dans un bâtiment au-dessus du sol, mesurant 13 pieds de largeur sur 26 de longueur et 6 pieds de hauteur, à murs et à toit doubles, contenant 15 pouces de sciure de bois. Un plancher de ciment avait été posé dans ce bâtiment depuis deux ans. Depuis cette date, les abeilles ont très mal hiverné. Cent quinze colonies vigoureuses ont été mises en cave l'hiver dernier, et il n'en restait plus que 75 au printemps, et à la réunion des colonies faibles, on s'aperçut

que les provisions s'étaient granulées. Les ruches qui se trouvaient près du plancher étaient plus vigoureuses que les autres. Avant de poser le plancher de ciment, les abeilles avaient été hivernées pendant dix ans sur un plancher d'argile, mais il est à noter, cependant que les hivers de 1914-15 et 1915-16 sont ceux pendant lesquels les abeilles ont si mal hiverné à la ferme expérimentale centrale. Les conditions locales de température pendant ces deux saisons ont certainement affecté le miel emmagasiné, ou l'état des provisions, ou l'état des abeilles et provoqué ces pertes. Il est à noter également qu'une petite quantité du miel récolté en 1914 était probablement restée dans les ruches jusqu'en 1915-16.

Il est évident que les provisions granulées ne sont pas une bonne nourriture pour les abeilles hivernantes, et il est clair également que la sécheresse de la température réduit encore la valeur alimentaire de ces provisions. Une atmosphère est sèche lorsque l'humidité relative ne dépasse pas 60 pour cent, et c'est là une proportion très commune dans les caves des maisons bien construites dans l'intérieur du Canada, en hiver. Il existe des preuves également qu'une atmosphère aussi sèche fait du mal lorsque les provisions données sont malsaines et peu granulées. Nous ne pouvons, dans l'état actuel de nos connaissances, indiquer d'une façon précise l'origine des provisions granulées et toutes les causes de la granulation; elles feront l'objet de nouvelles expériences, mais il est à remarquer que les miels diffèrent dans leur faculté de granulation suivant les plantes sur lesquelles ils sont butinés. Les principales causes de granulation sont l'agitation du miel, par exemple celle qui se produit au cours de l'extraction, les changements considérables et fréquents de température et les températures basses. Tous les miels canadiens ordinaires se granulent tôt ou tard après l'extraction. La chaleur appliquée au miel empêche ou retarde la granulation. Les miels qui ont été liquéfiés au moyen d'une chaleur modérée restent à l'état liquide plus longtemps si le pot dans lequel ils se trouvent est fermé hermétiquement. L'évaporation n'est pas une cause généralement reconnue de la granulation du miel, mais il est des raisons de croire qu'elle agit de cette façon, car c'est une des causes de la cristallisation des solutions d'autres substances cristallisables.

Le moment est bien choisi pour considérer de quelle façon les abeilles qui sont en cave se procurent de l'humidité et comment cette humidité peut être conservée ou peut leur être fournie. Les sources d'humidité sont les suivantes: (1) Le miel qui se sépare en dioxide de carbon et en eau dans le corps de l'abeille. On a calculé que le miel ordinaire, une fois consommé, produit une quantité d'eau égale à son volume. (2) L'évaporation par les rayons qui se produit lentement dans les caves sèches, même lorsque les provisions sont granulées, mais dans une cave saturée d'eau, les provisions peuvent prendre de l'eau et lorsqu'elles sont désoperculées, elles peuvent même en prendre de grandes quantités et se mettre à fermenter. (3) L'humidité peut passer à travers les murs et le plancher de la cave. (4) L'humidité peut s'introduire avec l'air apporté. En hiver, dans l'intérieur du Canada, l'atmosphère extérieure est en moyenne "plutôt sèche"; lorsque cet air se réchauffe, son humidité relative tombe plus bas et devient très sèche. L'air de l'extérieur qui pénètre dans la cave a donc un puissant effet de dessiccation.

Il existe des moyens simples et efficaces pour enrayer la perte d'humidité: (1) l'emploi de couvercles hermétiques, soit le couvercle en bois bien fermé (lequel cependant absorbe une certaine quantité d'humidité) ou une couverture de linoleum. Dans beaucoup de caves, on a l'habitude de remplacer les couvercles par des sacs de son; nous l'avons fait pendant bien des années dans notre propre cave; cette habitude est mauvaise car les sacs laissent sortir beaucoup d'humidité. (2) On peut réduire la ventilation, soit en resserrant l'entrée des ruches, soit en réduisant les courants d'air qui passent dans la cave. Il est dangereux de réduire la ventilation au-delà d'un certain point. (3) On peut rapprocher les colonies dans la cave. Ce dernier moyen est important et donne à l'apiculteur professionnel, qui a de nombreuses colonies, un avantage sur le débutant ou l'amateur qui n'a qu'un petit nombre de ruches.

OTTAWA.

Voici d'autre part des moyens simples et utiles de fournir de l'humidité: (1) Faire couler de l'eau partant d'un robinet et allant se jeter dans un égout à quelque distance, sur le plancher en ciment de la cave. (2) Avoir un plancher de sable ou de terre au lieu d'un plancher de ciment; ce plancher doit être bien égoutté. (3) Retarder le nourrissage d'automne jusqu'à la fin de l'automne ou employer du sirop plus clair que d'habitude. (4) Donner des provisions abondantes qui s'évaporent lentement et dégagent de l'humidité dans la ruche lorsque la cave est trop sèche. (5) Suspendre dans chaque ruche un nourrisseur de cadre rempli d'eau. (6) Humecter périodiquement le plancher avec de l'eau. Comme cette mesure exige une attention quotidienne, elle ne peut être appliquée que dans des cas d'urgence. Dans la cave de notre nouveau bâtiment qui est bien ventilée, a un plancher de ciment, une contenance de 1,600 pieds cubes et seulement 40 ruches, nous avons fait monter l'humidité relative de 60 pour cent environ au point de saturation presque complète en quelques minutes en jetant deux gallons d'eau sur le plancher, mais l'air est redevenu sec au bout de 24 heures.

Dans nos expériences d'Ottawa, nous avons constaté que les ruches hivernées en plein air souffrent également de la sécheresse excessive, mais moins, cependant, que celles qui se trouvent en cave. Pour les ruches en plein air, il existe un moyen très commode de supprimer cet inconvénient. C'est d'employer des couvercles hermétiques et de réduire la grosseur des entrées à la plus petite dimension. On peut également fournir de l'humidité en enfouissant les ruches sous une couche modérée de neige. Nos ruches hivernées en plein air sont restées enfouies du 1er au 13 mars; lorsque nous les avons sorties plus tard, nous avons constaté que la neige s'était fondue devant l'entrée en laissant un gros trou.

Il convient peut-être de dire qu'une humidité excessive dans une cave, surtout lorsqu'elle s'associe à une température trop basse, est une cause bien connue d'insuccès. On connaît moins les inconvénients de la sécheresse excessive. Beaucoup d'apiculteurs qui désiraient avoir un caveau aussi sec que possible, ont posé un plancher de ciment, quand au contraire, leurs abeilles se seraient bien mieux portées sur un plancher de terre.

Une cause qui contribue à élever la mortalité des abeilles en hiver à Ottawa, c'est l'abondance des plantes mellifères automnales qui tiennent les abeilles au travail jusqu'à la mi-octobre, elles épuisent ainsi leurs forces et meurent plus tôt. La plus gênante de ces plantes, sous ce rapport, c'est le trêfle d'odeur (*Melilotus alba*) qui est devenu très abondant dans les terrains vacants en ces dernières années et exerce sur les abeilles une attraction singulière. Comme on le coupe très tôt, il repousse et reste en fleurs jusqu'à une époque tardive. En 1915 il est resté en fleurs jusqu'au 7 novembre. Le miel produit par cette plante n'est pas aussi bon que le miel de trêfle et la quantité que les abeilles en tirent vers la fin de l'été et en automne est trop faible pour être avantageuse.

Les abeilles ont été sorties de la cave de bonne heure, le matin d'une journée qui paraissait devoir être belle, le 31 mars. La neige couvrait encore la terre. Il n'y avait pas de vent et le ciel était clair. La température s'est élevée à 49 degrés à midi et à 53 degrés à 2 heures. Les abeilles ont volé activement à partir de 10 heures jusqu'à la fin de l'après-midi et aucune ne s'est refroidie sur la neige. Immédiatement après ce vol, elles ont été mises dans la nouvelle cave pour être sorties définitivement et placées sur leurs supports permanents dans le nouveau rucher, près du nouveau bâtiment, le 13 avril. Il est à remarquer qu'aucune n'est revenue à l'ancien rucher situé à 250 pieds de l'endroit d'où elles avaient été déménagées en novembre.

Les 12 ruches qui avaient hiverné dehors avaient eu de bon vols entre le 25 mars et le 2 avril, et ont volé presque toute la journée les 29, 30 et 31 mars. Elles ont été rentrées dans la grande cave du nouveau bâtiment le 6 avril, avant d'être mises dans leur nouvel emplacement, près du nouveau bâtiment. Trois de ces colonies qui avaient été sorties de la cave le 13 avril ont volé activement jusqu'au 15, mais nous n'avons pas vu plus d'une douzaine d'abeilles à l'ancien emplacement, pendant le moment le plus

actif du vol. On peut donc en conclure que non seulement les abeilles oublient complètement l'emplacement de leur rucher d'été pendant le long repos hivernal, mais que les colonies qui ont volé librement pendant un jour ou deux au commencement du printemps, peuvent, après avoir été tenues dans la ruche pendant une période de deux ou trois semaines, être transportées, sous certaines conditions, à une distance de quelques cent verges, sans pertes importantes. Les deux emplacements étaient séparés par une maison d'habitation et quelques arbres d'une hauteur de 30 pieds, la plupart des conifères. Avant de sortir les abeilles de la cave, nous avons recouvert les trous de vol avec des bandes de grosse toile repliées quatre fois. Après avoir mis les ruches en place, nous avons ouvert les trous de vol en repliant environ deux pouces de la toile. Le reste de la toile a été laissé dans le trou pour protéger la ruche contre l'air froid et contre les pillardes. Il faut sortir les abeilles de la cave aux premières heures du matin ou vers la fin de l'après-midi, afin que, lorsqu'on ouvre les ruches, les abeilles ne manifestent pas de précipitation à sortir.

Il a fait froid pendant la première partie d'avril, à midi la température était inférieure à 60 degrés F., elle s'est réchauffée le 24 et pendant le reste de ce mois la température à midi variait entre 60 et 70 degrés. Les colonies ont été examinées les 27 et 28 avril. Celles qui avaient hiverné en cave étaient en bon état, ayant beaucoup de couvain; quelques jeunes abeilles étaient déjà sorties des fortes ruches, mais les colonies hivernées dehors, quoique vigoureuses, avaient été lentes à se peupler, quoiqu'elles eussent été transférées en cave et remises dehors sans la protection des caisses d'hivernement et la majeure partie du couvain était encore dans la phase ovaire ou larvale.

Le nombre moyen des rayons couverts par les 28 ruches qui avaient été hivernées en cave était de 4·2.

Le nombre moyen de rayons couverts par les douze colonies qui avaient été hivernées en plein air était de 5·7.

Le tableau suivant fournit une comparaison entre la population des ruches au printemps et la perte de poids qui s'est produite pendant l'hiver dans les ruches hivernées en cave. Une ruche, non comprise dans ce tableau, dont les abeilles couvraient six rayons, avait été placée dans une caisse spéciale de protection, emballée avec des ripes et n'a pu être pesée que plus tard.

	Par colonie. Livres.
Neuf colonies mortes pendant l'hiver..	26·44
Neuf colonies dans lesquelles les abeilles recouvraient trois rayons le 27 avril 1916..	24·19
Douze colonies dont les abeilles recouvraient de trois à cinq rayons le 27 avril 1916..	19·41
Six colonies dont les abeilles couvraient de cinq à sept rayons et demi le 27 avril 1916..	17·33

Une perte considérable de poids, due à une forte consommation des provisions, est une indication de mauvais hivernement. A mesure que la ruche s'affaiblit, les provisions sont consommées plus rapidement. Les abeilles s'épuisent et meurent plus vite.

Le tableau suivant fait clairement ressortir l'avantage que l'on a à fournir un supplément de bonnes provisions d'hiver consistant de sirop de sucre bien fait. On emmagasine ce sirop près d'un groupe d'abeilles. Il est donc consommé en premier lieu et on retarde ainsi l'accumulation des excréments.

	Poids moyen du sucre donné par ruche. Livres.
Neuf colonies mortes..	6·1
Neuf colonies dont les abeilles recouvraient jusqu'à trois rayons..	6·8
Douze colonies dont les abeilles recouvraient de trois à cinq rayons.	7·59
Six colonies dont les abeilles couvraient de cinq à sept rayons et demi.	15·00

Presque toutes les ruches au printemps présentaient des symptômes de dysenterie, et celles qui contenaient des colonies mortes ou faibles étaient fortement souillées.

STATION EXPÉRIMENTALE DE CHARLOTTETOWN, I.P.-E.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, J. A. CLARK, B.S.A.

L'état dans lequel les abeilles se trouvaient au printemps de 1915, est indiqué dans le rapport annuel pour l'année terminée le 31 mars 1915. En voici un résumé:

ÉTAT DES COLONIES HIVERNÉES.

	Hivernement.	Perte moyenne de poids par colonie.
		Liv.
Deux colonies mortes	Dehors	26
Deux colonies où les abeilles couvraient de 2 à 2 rayons et demi	Dehors	23¼
Deux colonies mortes	En cave	19¾
Trois colonies où les abeilles couvraient de 2 à 2 rayons et demi	En cave	18⅔

Les colonies qui sont mortes ont laissé des provisions de miel granulé. Les autres étaient faibles et n'ont produit des essaims que vers la fin de la saison. Les ruches ont été enlevées de la cave le 22 avril. Les premières fleurs de saule ont été notées le 7 avril et les premières fleurs de pissenlit le 24 mai.

Le tableau suivant indique l'augmentation et la perte moyenne de poids d'une colonie par périodes de dix jours chacune; cette colonie avait été tenue sur une balance du 25 juin au 1er septembre:—

Période.	Perte.	Gain.	Source principale du miel.
	Liv.	Liv.	
25 juin au 3 juillet		½	Fleurs d'arbres fruitiers.
4 au 13 juillet	2		Trèfle blanc.
14 au 23 juillet		8¼	Trèfle d'alsike et trèfle blanc.
24 juillet au 2 août		27½	" "
3 au 12 août		27	" "
13 au 22 août		8	Fleurs de tilleul.
23 août au 1er sept		5	
Gain total		76¼	

Deux des colonies ont été transférées à des ruches Langstroth à 10 cadres. Une de ces ruches a été emballée, à côté d'une colonie à 8 cadres, dans une caisse remplie de ripes de planeur. L'autre a été placée en cave avec une colonie à 8 cadres. Elles ont reçu 100 livres de sirop. Le nourrissage, commencé le 24 septembre, a pris fin le 11 octobre. Les abeilles ont été mises en quartiers d'hiver le 17 novembre.

Le 31 mars 1916, les colonies ont été examinées. La colonie n° 2, dans une ruche Langstroth à 10 cadres, placée dans une caisse d'hivernement en plein air, était morte, laissant une forte provision de miel granulé. Le n° 3, la colonie à 8 cadres, placée à côté d'elle, paraissait être en bon état. Les deux colonies en cave étaient en bon état.

J'ai visité, en compagnie de l'apiculteur du Dominion, un certain nombre d'apiculteurs dans le voisinage de la station expérimentale les 19 et 20 juillet. Le 21 juillet, j'ai visité six ruches à Margate, Clinton et North Granville. Les abeilles dont on prenait soin produisaient de fortes quantités de miel. Les ruchers étaient forts, et, sauf une exception, il n'y a eu que très peu de pertes l'hiver précédent. Les variétés, dans les lieux qui viennent d'être mentionnés, étaient noires, italiennes et hybrides.

D'après les renseignements que j'ai pu me procurer chez les apiculteurs, la cause principale du déclin de cette industrie paraît être la loque européenne, mais cette maladie peut être combattue et à l'heure actuelle, les chances de développement de l'industrie dans l'Ile du Prince-Edouard sont très brillantes. J'ai dans mon bureau une liste des noms et des adresses de 45 apiculteurs de la province.

CHARLOTTETOWN.

STATION EXPÉRIMENTALE DE KENTVILLE, N.-É.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, W. SAXBY BLAIR.

Les six colonies d'abeilles noires qui ont été hivernées ici en 1914-15 ont été mises dans leurs caisses d'hivernement en plein air le 6 novembre. Elles pesaient en moyenne 66·8 livres. Elles ont été sorties de leurs caisses le 13 avril 1915. Elles pesaient alors en moyenne 49 livres par ruche; elles avaient donc consommé, du 6 novembre au 13 avril, 17·8 livres de provisions, en moyenne. Elles avaient hiverné en bon état, mais la quantité de provisions était faible et comme l'hiver était très tardif, nous avons dû nourrir. Nous avons commencé à nourrir le 14 avril et continué jusqu'au 25 mai; la quantité totale de sucre granulé employée pendant la saison a été de 75 livres. Ce sucre était donné sous forme d'un sirop, composé en parties égales par poids de sucre et d'eau. On faisait bouillir ce mélange doucement, en remuant jusqu'à ce que tout le sucre fut dissout. Nous avons pris des précautions pour empêcher le sirop de brûler, car s'il brûle, même très légèrement, il est mauvais pour les abeilles.

L'été a été en somme favorable à la production du miel, malgré la pluie et le manque de soleil. Les abeilles ont pu continuer à butiner jusqu'à la fin de la saison, car les gelées n'ont commencé que le 26 septembre et ce mois a été très ensoleillé. Les fleurs des arbres fruitiers étaient supérieures à la moyenne et les fleurs de trèfle exceptionnellement abondantes. Les autres plantes mellifères, sarrasin, ravenelle, verge d'or, épilobe, centaurées, étaient aussi abondantes que par les années passées. Malgré la température défavorable au printemps et au commencement de l'été, nos colonies se sont multipliées de six à quinze et la production totale de miel pendant l'été a été de 559¼ livres. Nous avons eu des essaims aux dates suivantes: les 3, 4, 6, 10, 13, 15 et 19 juin et 2 juillet. La plus forte production pour une ruche a été de 80¼ livres de miel extrait. C'était un essaim du 13 juin. Le tableau suivant donne la production de la colonie et des essaims:—

Nº de colonie.		Colonie ou essaim hiverné.		Date de l'essaimage.	Poids du miel extrait produit.
1		Colonie.		3 juin	53½
2		"		6 "	64
4		"		19 "	21¼
6		"		4 "	46½
7		"		10 "	8½
8		"		15 "	12
9		Essaim.	3 juin.	2 juillet	45½
10		"	4 "	7 "	
11		"	6 "		63¾
12		"	10 "		51¾
13		"	13 "		80¼
14		"	15 "		32½
15		"	19 "		43
16		"	19 "		7½
17		"	2 juillet		29¼

Cette saison, tous nos essaims ont été mis dans des ruches Langstroth à 10 cadres; ce modèle remplace graduellement le modèle à 8 cadres. Les nos 1 et 2 qui étaient fai-

bles en automne ont été réunis, ce qui donnait 14 colonies dans notre rucher. Nous avons fait un peu de nourrissement d'automne du 11 au 26 octobre en employant 23 livres de sucre.

Le miel s'est vendu 12 centins la livre en pots de 5 livres et 15 centins en pots d'une livre.

Quatorze colonies ont été mises en quartiers d'hiver le 16 novembre. Elles ont été hivernées en plein air, dans des caisses contenant chacune 4, 2 et une colonie. Ces caisses étaient assez grandes pour que l'on puisse mettre tout alentour une couche de 2 pouces de ripes de planeur. Les couvercles ont été enlevés des ruches et remplacés par une hausse remplie de ripes; le dessous de la hausse était recouvert d'un morceau de toile pour empêcher les ripes de tomber dans la ruche.

Les caisses d'hiver étaient recouvertes d'une toile imperméable. On pourvoyait à la circulation de l'air au moyen de trous d'air pratiqués au fond des caisses, à côté des trous de vol.

FERME EXPÉRIMENTALE DE NAPPAN, N.-É.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, W. W. BAIRD, B.S.A.

Les abeilles furent sorties des caves et mises en plein air le 25 mars, par une température printanière. Le temps se remit au froid pendant la plus grande partie d'avril, de mai et la fin de juin. Il redevint beaucoup plus favorable en juillet et pendant la première partie d'août. Septembre fut frais et les matinées nuageuses. La première miellée commença le 1er juin. La dernière prit fin le 24 septembre; ce sont là les indications pour la ruche qui a été tenue sur une balance pendant toute la saison. En juillet, cette ruche a rentré 122 livres de miel, tandis qu'en août elle n'en a rentré que 25 livres.

Le tableau suivant donne les températures minimum et maximum et la hauteur de pluie pendant les six principaux mois:—

Mois.	Température maximum à l'ombre.	Température minimum la nuit.	Hauteur totale de pluie pendant le mois.
Avril	62	18	3·29
Mai	74	26	4·43
Juin	81	30	3·57
Juillet	81	43	1·95
Août	81	39	4·67
Septembre	80	32	1,47
Total de 6 mois	....	....	19·38
Moyenne de 6 mois	76·50	31·33	3·23

On voit par le tableau qui précède qu'il est tombé beaucoup plus de pluie en mai, juin et août qu'en juillet et septembre.

La pousse de trèfle a été excellente tout l'été. Il n'y avait pas autant de trèfle blanc que pendant la saison de 1913, le trèfle rouge commun était plus répandu. Malgré la température défavorable, le rucher a donné un très bon rendement cette année. Suit un état du profit et des pertes pour les huit colonies, chiffre du printemps:—

1er novembre, 5 colonies prêtes à hiverner à $5		$ 25 00
1,429 livres de miel extrait, à 12 centins		171 48
		$196 48
Intérêt sur le capital, à 6 pour 100	$ 3 90	
Coût des pots à miel	14 30	
Coût du sucre pour le nourrissement	2 50	
Salaires du 1er avril au 25 septembre, moyenne de 2 heures par jour à 17 centins l'heure	60 52	
		$ 81 22
Profit		$115 26

La production moyenne par ruche (chiffre du printemps) a été de 178·6 livres. La majeure partie du miel de la saison était d'une meilleure qualité que celui de 1914.

Soixante-quinze pour cent de ce miel étaient du miel blanc; une bonne partie avait été butiné sur le trèfle blanc, dans le marécage. C'est la plante principale sur laquelle les abeilles ont travaillé jusqu'au 17 août. A partir de cette date jusqu'au 24 septembre, le miel a été ramassé sur les verges d'or, les asters et le trèfle blanc. Il avait une couleur plus claire que le miel de verge d'or.

RÉSULTATS DE L'HIVERNEMENT.

Treize colonies ont été employées dans cet essai et remisées dans la cave du régisseur. Elles étaient divisées en cinq groupes de la façon suivante:—

Deux colonies ont reçu du miel de trèfle (provision naturelle).

Quatre colonies ont reçu des provisions artificielles, consistant en deux parties de bon sucre granulé et une partie d'eau, qui leur ont été données par un nourrisseur Miller.

Deux colonies ont reçu moitié sirop de sucre et moitié miel de verge d'or.

Une colonie a reçu moitié sirop de sucre et moitié miel de trèfle.

Quatre ruches n'ont reçu que du miel de verge d'or (provisions naturelles).

Le tableau suivant donne les poids de ces ruches mises en cave le 21 décembre 1915 et à la sortie le 12 avril 1916, ainsi que l'état de chacune d'elles à cette dernière date:—

Nº de la colonie.	Qualité des provisions.	Poids, 21 déc. 1915.	P ids, 12 avril 1916.	Perte.	Etat, 12 avril 1916.
		liv.	liv.	liv.	
1......	Miel de trèfle......................	53	44	9	Les abeilles couvr. 6 ray.
2......	Miel de trèfle......................	63	42	21	Les abeilles couvr. 6 ray.
3......	Sirop de sucre......................	55	47	8	Les abeilles couvr. 4½ ray.
4......	Sirop de sucre......................	56	42	14	Les abeilles couvr. 5 ray.
5......	Sirop de sucre......................	54	47	7	Les abeilles couvr. 5 ray.
6......	Sirop de sucre......................	54	40·5	13·5	Les abeilles couvr. 7 ray.
7......	Miel de verge d'or..................	50	38	12	Les abeilles couvr. 6½ ray. un peu de dysenterie.
8......	Miel de trèfle......................	49	42	7	Les abeilles couvr. 3½ ray.
9......	Miel de verge d'or et sirop de sucre..	59·5	46	13·5	Les abeilles couvr. 5 ray.
10......	Miel de verge d'or..................	56	44	12	Les abeilles couvr. 6 ray. un peu de dysenterie.
11......	Miel de verge d'or et sirop de sucre..	54	45·5	8·5	Les abeilles couvr. 3½ ray. un peu de dysenterie.
12......	Miel de verge d'or..................	51	41	10	Les abeilles couvr. 4 ray. un peu de dysenterie.
13......	Miel de verge d'or..................	55	45	10	Les abeilles couvr. 3 ray. beaucoup de dysenterie

On voit par le tableau qui précède que dans toutes les ruches nourries au miel de verge d'or, il y avait plus ou moins de dysenterie, le n° 13 qui avait reçu en partie du sirop de sucre et en partie du miel de verge d'or, a également souffert légèrement de cette maladie. Les numéros 1, 6 et 9 ont un peu souffert de la mauvaise ventilation, indiquée par les moisissures qui se trouvaient sur la ruche. Les résultats coïncident avec ceux qui ont été obtenus depuis plusieurs années, en ce sens que les abeilles nourries de sirop de sucre sont en état plus sain au sortir de l'hiver. Aucune des ruches n'avait besoin d'être nourrie le jour où elles ont été mises dehors.

Nous avons, cette saison, présenté une ruche de démonstration à toutes les expositions. Elle a attiré beaucoup d'attention. Il est évident, d'après le nombre de questions que nous posent beaucoup de cultivateurs ainsi que de gens des villes, que l'on commence à s'intéresser à l'apiculture.

NAPPAN.

STATION EXPÉRIMENTALE DE FREDERICTON, N.-B.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, W. W. HUBBARD.

La première partie de la saison a été très mauvaise pour l'apiculture, à cause de l'humidité et de la pluie. Elle s'est beaucoup améliorée plus tard. Sept ruches ont été mises dans des caisses d'hivernement à l'automne de 1914 pour hiverner en plein air. Ces caisses d'hivernement pouvaient contenir chacune quatre ruches avec de la bourre. Elles se trouvaient dans une cour clôturée et à l'abri du vent. Toutes ont bien hiverné à l'exception du n° 3 qui mourut en laissant de 12 à 15 livres de miel granulé. L'essaimage nous a causé beaucoup d'ennuis toute la saison. Quatre essaims ont été enruchés, les autres ont été rendus aux ruches d'où ils étaient sortis. La ruche n° 10 a donné la plus forte production de miel, savoir 102½ livres. Le numéro 2 n'a produit aucun surplus. La production moyenne des dix colonies était de 36·9 livres.

Huit colonies ont été mises en caisse d'hivernement et deux dans le bâtiment pendant l'hiver. Nous n'avons pas encore fait d'examen complet à cause de la température, mais nous croyons que trois ou quatre d'entre elles ont succombé.

STATION EXPÉRIMENTALE DE STE-ANNE DE LA POCATIÈRE, QUÉ.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, JOS. A. BÉGIN.

Quarante colonies déposées à la fin de novembre 1914, dans notre cave qui est bien ventilée, en ont été sorties le 14 avril 1915. Leur hivernement en cave a donné, en somme, de bons résultats.

Nous avons constaté que les colonies les plus peuplées sont celles qui ont le mieux hiverné et qui ont consommé le moins de nourriture proportionnellement à la population.

Quatre ruches ont été hivernées en plein air, dans une caisse d'hivernement faite de planches embouvetées d'un pouce d'épaisseur. Elles étaient protégées sur les côtés par environ 3 pouces de balle sèche d'avoine, placée entre la ruche et la caisse, et au-dessus par une couche de huit à neuf pouces de balle d'avoine en sac. Les abeilles hivernées dans cette caisse ont consommé moins de provisions que celles qui étaient conservées en cave. La perte moyenne de poids n'a été que de 10½ livres par colonie, tandis que celles qui ont été hivernées en cave ont perdu 16½ livres par colonie. Il convient d'ajouter cependant que l'hiver de 1914-15 a été doux, tandis qu'en janvier une forte pluie a mis 12 pouces d'eau pendant 24 heures dans la cave, que cette inondation a causé un grand abaissement de température pendant plusieurs semaines, car nous avons été forcés de donner une ventilation excessive pour sécher la cave. Le printemps de 1915 a été tellement froid, humide et tardif que les abeilles sont restées dans leurs ruches cinq jours sur sept à partir de la date de la sortie de la cave jusqu'au 20 mai. Toutes les plantes ont fleuri environ dix jours plus tard que d'habitude, et le butinage du printemps a été faible et bientôt terminé.

Le premier examen du printemps a été fait les 8, 9 et 10 mai. Toutes les colonies ont été trouvées en parfait état et les abeilles couvraient en moyenne 3·57 rayons.

Les colonies faibles ont été réunies après le 1er examen de printemps. Nous avons réduit ainsi le nombre de colonies de 44 à 38.

Pour prévenir l'essaimage, nous avons empêché les abeilles de surpeupler leurs ruches en ajoutant au besoin des hausses de demi-profondeur ou de pleine profondeur. Pendant la saison d'essaimage, nous avons examiné les colonies tous les six ou dix jours, suivant l'état de la température et détruit toutes les cellules royales. Malgré toutes ces précautions huit sur les 38 colonies ont essaimé. Cinq des essaims sont revenus à la ruche mère, trois ont été enruchés sur des supports séparés et réunis aux ruches plus faibles à la fin de la miellée.

Ces précautions—l'emploi de hausses pour agrandir la ruche et la destruction des cellules royales,—ont empêché l'essaimage dans une large mesure, mais certaines colonies cependant paraissent être incorrigibles sous ce rapport. Quelques-unes des colonies les plus peuplées n'ont pas essaimé du tout, d'autres qui étaient plus faibles et qui avaient autant de place ont essaimé. Nous avons pris des notes détaillées sur la tendance à l'essaimage des différentes colonies afin de voir si elles conserveront cette tendance à l'avenir.

PRODUCTION DU MIEL EN 1915.

Les apiculteurs de ce district considèrent que la saison de 1915 a été moyenne pour la production du miel. Elle a été assez bonne sur la ferme, si l'on tient compte du peu de durée de la miellée. Nos principales plantes mellifères sont le pissenlit, le trèfle

d'alsike et le trèfle blanc. Le trèfle blanc n'est malheureusement pas très abondant dans ce district et les arbres fruitiers, pas très nombreux ici, ne fournissent que peu de nectar. Vers la fin de la saison, certaines plantes comme le chardon du Canada et la verge d'or, ont fourni le nectar nécessaire. La production totale du rucher en 1915 se montait à 2,686 livres de miel de tous genres ainsi classé: 165 livres de miel jaune de pissenlit, produit avant le 26 juin; 2,060 livres de miel blanc de trèfle d'alsike et de trèfle blanc, produit en juillet jusqu'au 8 août, et 461 livres de miel ambre produit en partie de trèfle et en partie de verge d'or et d'autres plantes en août et jusqu'au 6 septembre. Le prix moyen obtenu pour le miel a été de 13¾ centins la livre.

Nous avons choisi une ruche de force moyenne pour la mettre sur une balance d'essai, afin de connaître l'augmentation quotidienne de poids entre le 1er juin et le 31 août. Un essaim sorti d'une ruche vigoureuse a été uni à cette colonie le 16 juin. Cette union a donné de bons résultats. La colonie, après l'addition de cet essaim, avait une population plus nombreuse que toutes les autres ruches du rucher. L'augmentation de poids a donc été plus considérable que la moyenne. Elle a gagné 91 livres, tandis que la production moyenne, pour le reste du rucher, était de 61 livres par ruche. Voici l'état détaillé des gains et des pertes de cette ruche entre le 1er juin et le 31 août. Il est à noter que la plus forte augmentation par jour a été de 8½ livres le 14 juillet, 8½ livres le 15 juillet, 8 livres le 16 juillet, 6½ livres le 28 juin et 6 livres le 5 juillet.

Date.	Liv.	Augmentation.	Perte.	Température maximum.
				°
1er juin	59			71·1
2 "	62	3		54·2
3 "	62½	½		72·0
4 "	63	½		77·4
5 "	65	2		74·1
6 "	68	3		79·4
7 "	69½	1½		80·2
8 "	71	1½		75·2
9 "	71			66·4
10 "	71½	½		60·3
11 "	71½			58·1
12 "	71½			70·4
13 "	71		½	72·2
14 "	70½		½	70·1
15 "	70		½	75·6
16 "	79A		½	75·1
17 "	91B			69·2
18 "	91½	½		66·7
19 "	81C		½	82·1
20 "	81½	½		74·2
21 "	82	½		65·3
22 "	83	1		60·0
23 "	83			46·0
24 "	82½		½	54·2
25 "	82		½	63·1
26 "	83½	1½		70·0
27 "	86½	3		67·8
28 "	93	6½		74·6
29 "	95	2		69·0
30 "	98½	3½		79·0
1er juillet	97		1½	59·0
2 "	95		2	64·6
3 "	96	1		65·5
4 "	97	1		79·1
5 "	103	6		79·8
6 "	102		1	65·0
7 "	100		2	73·4
8 "	102	2		66·1
9 "	100		2	60·7
10 "	100			80·5
11 "	100			80·5
12 "	104½	4½		78·1
13 "	110	5½		78·2
14 "	118½	8½		81·2

Date.	Liv.	Augmentation.	Perte.	Température maximum.
				°
15 juillet	127	8½		77·1
16 "	135	8		70·6
17 "	135½	½		67·8
18 "	133		2½	62·8
19 "	138	5		74·8
20 "	142½	4½		70·3
21 "	147	4½		72·1
22 "	152	5		77·6
23 "	157½	5½		76·4
24 "	160½	3		80·4
25 "	164	3½		72·1
26 "	162½		1½	72·9
27 "	165½D	3		80·6
28 "	102		3½	83·0
29 "	105½	3½		77·3
30 "	106	½		83·6
31 "	108½	2½		85·4
1er août	108		½	77·4
2 "	109	1		61·4
3 "	106½		2½	73·6
4 "	107	½		71·8
5 "	107			75·3
6 "	106½E		½	78·9
7 "	80e		1½	62·4
8 "	80			70·7
9 "	80			57·6
10 "	80			72·4
11 "	79½		½	81·4
12 "	79½			84·2
13 "	78½		1	79·7
14 "	78		½	74·5
15 "	77½		½	70·6
16 "	78	½		75·5
17 "	78			66·9
18 "	78			61·2
19 "	77½		½	69·8
20 "	77		½	75·4
21 "	77			80·4
22 "	77			74·4
23 "	77			73·4
24 "	77			76·8
25 "	77			71·8
26 "	77			67·5
27 "	76½		½	59·2
28 "	76½			67·5
29 "	76½			61·9
30 "	76		½	66·9
31 "	76			61·9

Température moyenne maximum: juin 69·0 degrés, juillet 73·9 degrés, août 71·1 degrés.

A. Essaim léger ajouté le 16 juin.
B. Une hausse ajoutée le 17 juin.
C. Dix livres de miel extrait.
D. Soixante livres de miel extrait.
E. Vingt-cinq livres de miel extrait.

L'augmentation moyenne et quotidienne en juin se montait à 1·8 livre et à 2·3 livres en juillet. Il y a eu une perte en août de 0·2 livre en dépit de la température favorable. On voit que la miellée n'a pas duré longtemps. Il n'y a pas eu d'augmentation considérable après la fin de juillet.

La plus forte production par ruche a été de 116 livres, la plus faible, de 46 livres. Après la miellée, nous avons réuni les colonies faibles et réduit le rucher à 34 bonnes ruches pour l'hivernement. Les colonies pesant moins de 55 livres ont été nourries en octobre. Elles avaient une quantité abondante de provisions pour l'hiver. Les abeilles ont été rentrées en cave entre les 18 et 24 novembre.

STE.-ANNE DE LA POCATIÈRE.

STATION EXPÉRIMENTALE DE CAP ROUGE, QUÉ.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, GUS. A. LANGELIER.

Races.—Les abeilles gardées sur cette station sont des italiennes, des hybrides et des noires communes.

Ruches.—Les ruches employées sont toutes des ruches Langstroth à dix cadres.

Cave à abeilles.—La cave à abeilles, sous la maison du régisseur, a 19 pieds et 8 pouces de long par 9 pieds et 6 pouces de large et 6 pieds de haut. Le sol est en béton et le plafond et les murs ont une couche isolante de trois pouces de ripes. La ventilation se fait au moyen d'un appareil Rutherford. Il n'y a pas de souris dans la cave. La température moyenne pendant l'hiver de 1915-16 a été entre 44 et 45 degrés.

Résultats de l'hivernement, 1914-15.—Le 14 novembre 1914, 14 ruches ont été mises en cave. Le poids moyen par ruche était 63·6 livres; il variait de 56 à 76 livres. Douze ruches ont été sorties en vie le 21 avril 1915. Le poids moyen par ruche était de 46 livres, soit une perte de 17·6 livres pendant l'hiver. Le nombre moyen de rayons couverts par les abeilles le 26 avril était de 4½.

Champ de butinage.—Le champ de butinage est limité parce que la station est bornée au sud par le fleuve Saint-Laurent, qui a près de deux milles de large en cet endroit, et au nord par la forêt. Les premières fleurs des saules se sont épanouies le 23 avril, les pissenlits étaient complètement en fleurs le 20 mai. Le trêfle blanc et le trêfle d'alsike ont fleuri de juin à août. Il convient également de mentionner une plantation de 0·6 d'acre de framboisiers, de gadeliers et de groseilliers, située près du rucher. Vint ensuite le sarrasin qui a duré jusqu'en septembre.

Miel produit en 1915.—La production totale de miel a été de 520 livres de miel extrait et 50 sections. La moyenne par ruche, chiffre du printemps, était de 49·6 livres.

Couleur et goût du miel.—Près de la moitié du miel était blanc et de la meilleure qualité, récolté apparemment sur du trêfle d'alsike et du trêfle blanc. Un quart était blanc mais non pas d'une qualité aussi bonne, le reste d'une couleur ambre clair, d'un goût agréable. Il venait probablement de fleurs sauvages et de sarrazin.

Prix obtenus.—Le prix de vente moyen a été de 15·24 centins la livre. La majeure partie de ce miel a été vendue dans des seaux de 5 livres, mais le marché de Québec demande un emballage plus petit et plus élégant, comme le pot en verre d'une livre.

Ruche sur balance.—Une ruche placée sur une balance au commencement de la saison y est restée tout le temps. La plus forte augmentation notée en une journée a été de 10 livres, le 14 juillet, lorsque la température maximum était de 78 degrés et le temps nuageux, à fréquents intervalles. La période de plus forte augmentation est celle du 11 au 19 juillet, ces deux jours inclus. Pendant ce temps, le poids de la ruche est monté de 72 à 109 livres. Après l'extraction du miel, le 6 août, la ruche pesait 68 livres. Après cette date, l'augmentation n'a jamais été supérieure à 2 livres par jour. Elle a atteint son poids maximum, 80 livres, le 4 septembre puis a diminué graduellement jusqu'à 76 livres le 20.

Expositions.—Deux ruches d'observation faisaient partie de l'installation présentée par cette station à Trois-Rivières, à Québec et à quatre expositions de comté. On peut sans exagérer, dire que ces ruches ont attiré plus de gens que tout le reste. Une ruche d'observation est restée également tout l'été dans le bâtiment avicole où elle a beaucoup intéressé les visiteurs, donnant en même temps l'occasion, à celui qui en était chargé, de fournir des renseignements sur les bonnes méthodes d'apiculture aux cultivateurs et aux autres visiteurs.

Difficultés.—La difficulté principale que nous ayons éprouvée est la perte d'un grand nombre de jeunes reines, à l'accouplement, après l'essaimage. En août, cinq colonies ont été trouvées sans reine.

Résultats de l'hivernement 1915-16.—Le 16 novembre 1915, 16 ruches ont été mises en cave. Le poids moyen par ruche était de 60 livres. Il variait de 48 à 76 livres. Treize ruches ont été sorties en vie le 12 avril. Le poids moyen était de 44·75 livres, soit une perte de 15·25 livres pendant l'hiver. Le nombre moyen de rayons couverts par les abeilles en avril était de 4½. Cette perte de trois colonies pendant l'hiver avait probablement pour cause les provisions malsaines. Quatre des ruches qui ont survécu avaient épuisé leurs provisions et deux avaient du miel granulé.

Les détails relatifs aux colonies qui ont survécu pendant l'hiver sont consignés au tableau suivant:—

N° de la colonie.	Poids, 16 nov. 1915.	Poids, 12 avril 1916.	Nombre de rayons couverts par les abeilles.	Livres de provisions: moyenne.	Etat.
	liv.	liv.			
1	54	38	3	0	Ni œufs, ni couvain. Vu la reine.
2	60	44	4	4 à 5	Ni œufs, ni couvain. Vu la reine.
3	55	48	5	6 à 8	Œufs et larves.
4	53	41	3	3 à 4 (miel granulé)	Œufs.
11	76	56	7	12 à 14	Œufs.
12	56	52	4	10 à 12	Œufs et larves.
13	64	41	5	0	Œufs.
14	65	45	5	5 à 6 (miel granulé)	Œufs et couvain non operculé.
21	67	47	8	4 à 5	Couvain dans toutes ses phases.
22	68	44	2	5 à 6	Ni œufs, ni couvain. Vu la reine.
23	69	42	3	0	Œufs.
24	63	38	3	0	Ni œufs, ni couvain. Vu la reine.

Note.—Une colonie sans reine, non comprise, a été unie aux autres.

CAP-ROUGE.

FERME EXPÉRIMENTALE DE BRANDON, MAN.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, W. C. McKILLICAN, B.S.A.

Le rapport qui suit est en grande partie l'œuvre de M. W. H. Hicks, B.S.A., chargé, sous ma direction, de la surveillance du rucher.

Sur les 26 ruches d'abeilles mises dans la cave de la maison du régisseur en novembre 1914, toutes sont sorties en vie et en bon état en avril; elles pesaient en moyenne 36½ livres. Quatre ruches avaient été placées dans une caisse extérieure d'hivernement en novembre 1914. Une de ces ruches était forte, deux de force moyenne, une faible. La faible et une de celles qui étaient de force moyenne sont mortes pendant l'hiver. Les deux autres ont succombé. Leur poids moyen, à la sortie de la caisse d'hivernement, était de 34½ livres. Ces deux et les 26 qui avaient été hivernées en cave faisaient un total de 28 ruches au commencement de la saison de 1915.

En ces quelques dernières saisons, le but principal de notre système d'exploitation sur cette ferme a été d'augmenter le nombre de ruches et de faire de la ferme un centre de distribution pour les fermes de l'Ouest. Ce n'est pas par ce système que l'on peut obtenir de grosses récoltes de miel. Nous avons donc décidé de garder moins de ruches et d'essayer d'obtenir une plus forte production de miel. Dans ce but, nous avons acheté cinq ruches Langstroth à 10 cadres. Ces ruches offrent plus de place que celles à huit cadres que nous avions employées jusque là. Elles permettent à l'apiculteur de régler plus facilement l'essaimage et d'augmenter ainsi la production du miel. Nous comparerons en 1916 les ruches à 8 cadres et les ruches à 10 cadres.

En juin 1915, une ruchée a été fournie à la station de Lacombe, une à Lethbridge et deux à Indian Head. En juillet, trois ont été vendues dans la localité à $7.50 chacune. Le 7 août, les colonies n° 32 et n° 4 qui paraissaient être trop faibles pour résister à l'hivernement, ont été réunies. Nous avons enruché six nouveaux essaims pendant la saison. Il restait donc, au 12 novembre 1915, jour où les ruches ont été mises en hivernement, 26 colonies. Quatre de ces colonies, qui pesaient en moyenne 57 livres, ont été placées dans la même caisse d'hivernement qui avait servi l'hiver précédent, avec cette différence que nous nous sommes servis de ripes de planeur pour la bourre au lieu de paille. Les 26 colonies restantes, qui pesaient en moyenne 63 livres chacune, ont été mises dans la cave du nouveau bâtiment de l'apiculteur. Cette cave était bien pourvue d'humidité et la température était bonne. Pendant le mois de février, alors que la température minimum à l'extérieur était de 36 degrés et le maximum de 41 degrés, la chambre dans la cave où se trouvaient les abeilles avait une température minimum de 40 degrés et une température maximum de 45 degrés. Toutes les ruches ont bien hiverné, malgré l'hiver très rigoureux. Celles qui étaient restées dehors étaient très actives le 30 mars, qui était une belle journée ensoleillée. Le 18 septembre, nous avons pesé toutes les colonies pour voir si elles avaient suffisamment de provisions pour l'hiver. Douze paraissaient être trop faibles. Nous leur avons distribué 100 livres de sirop, composé de deux parties de sucre et une partie d'eau par mesure, et donné au moyen du nourrisseur Miller. Elles se trouvaient ainsi en bon état pour l'hiver. Pendant la saison de 1915, nous avons vendu 200 livres de miel extrait à 16 centins la livre et 70 livres de miel en rayons à 20 centins la livre. Indépendamment de cette quantité, il nous reste encore cent livres dans les cadres d'extraction et ce miel sera extrait si nous n'en avons pas besoin pour nourrir des colonies faibles au printemps. Ce n'est pas là toute la quantité de miel qu'un tel nombre de ruches

aurait dû nous donner, mais nous avons eu beaucoup de peine à prévenir l'essaimage. La saison a été très mauvaise également pour la production du miel. Nous comptons obtenir de meilleurs résultats la saison prochaine avec un plus petit nombre de colonies, placées dans des ruches plus grandes et mieux soignées.

Le 22 juin, une colonie, mise sur des balances, accusait un poids de 65 livres. Elle a été pesée deux fois par jour à 7 heures du matin et à 7 heures du soir pendant tout l'été. Le 30 juin elle pesait 70 livres, le 8 juillet 76 livres. Une hausse fut alors ajoutée, portant le poids de la ruche à 94 livres. Vers le 13 juillet, elle pesait une livre de plus et à cette date nous en avons extrait 4 livres, abaissant ainsi le poids à 91 livres. Il y eut, la semaine suivante, une diminution graduelle de poids et le 20 juillet elle ne pesait plus que 89 livres, puis au 25 le poids était de nouveau remonté à 94 livres et ce jour-là la colonie jeta un essaim.

Le 1er août, une autre ruche fut mise sur une balance. Elle pesait 107 livres. Le 18 août elle était à 118 livres, mais à partir de ce jour elle diminua et augmenta à différents intervalles, si bien qu'elle ne pesait plus, le 30 août, que 114 livres.

L'augmentation maximum, en une journée, a été de 3 livres, le 3 août. La température minimum de ce jour a été de 38·5 degrés et le maximum 74 degrés. Il y eut 11 heures de soleil brillant et un vent du sud, ayant une vélocité d'environ 5 milles à l'heure. Le 2 août, l'augmentation fut de 2 livres. C'était également une journée ensoleillée, avec 11 heures de soleil. Il y avait une brise douce, soufflant du sud.

La diminution de poids, quand il y en avait, se produisait presque toujours pendant la nuit; cependant, à quatre reprises différentes pendant ces deux mois, le poids du soir était d'une livre inférieur à celui du matin. Le 25 août, avec six heures de soleil, une température minimum de 35 degrés et une température maximum de 60 degrés, un vent du nord-est soufflant à raison de 20 milles à l'heure, la ruche perdit une livre de poids, de 7 heures du matin à 7 heures du soir. Le 30 août, avec dix heures de soleil, une température minimum de 47 degrés et une température maximum de 91 degrés et un vent du nord-ouest soufflant à raison de dix milles à l'heure, la ruche perdit également une livre pendant la journée.

Il semble donc qu'un temps clair, chaud et calme favorise plus la production du miel qu'un temps frais, nuageux et venteux.

Brandon.

FERME EXPÉRIMENTALE D'INDIAN HEAD, SASK.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, W. H. GIBSON, B.S.A.

Deux colonies furent mises en cave en l'automne de 1914. Elles étaient en bon état au sortir de l'hiver. Le 22 mars, elles furent tirées de la cave et mises sur leurs supports. Chacune d'elles fut recouverte d'un abri extérieur, pour protection.

Un laboratoire pour l'emmagasinage des provisions fut construit pendant la saison. Le nombre des ruches s'accrut de 2 à 8. Deux avaient été reçues le 15 juin de Brandon. La production du miel dans la saison était au total de 163 livres; ce miel, mis en pots de 5 livres, s'est vendu 22 centins la livre. Les principales plantes mellifères de ce district sont les saule, pissenlit, caragana, trèfle blanc de Hollande, luzerne, verge d'or, aster, etc. Le caragana est une bonne plante mellifère qui produit du miel d'une couleur claire.

Nous avons examiné périodiquement les colonies pour constater l'état général des ruches et prévenir l'essaimage naturel en supprimant les cellules royales. Le 5 mai, les ruches ont été examinées par l'apiculteur du Dominion, qui les trouva en bon état. Le 17 septembre, on enleva les hausses que l'on remplaça par des nourrisseurs Miller pour donner du sirop de sucre. Le 7 octobre, on enleva ces nourrisseurs et on pesa ces ruches. Les n°s 3, 4, 7 et 8 qui étaient faibles furent réunis et donnèrent deux colonies de pleine force. Elles furent recouvertes d'un abri extérieur. Les abeilles furent mises en cave le 10 novembre. La température de la cave fut enregistrée pendant l'hiver. Le maximum fut de 52 degrés et le minimum de 30 degrés F., et la moyenne pour l'hiver de 42 degrés.

STATION EXPÉRIMENTALE DE LETHBRIDGE, ALTA.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, W. H. FAIRFIELD, M.S.

Le rucher a donné des résultats très encourageants pendant l'été de 1915, suffisants pour nous faire croire que l'avenir de l'apiculteur dans les districts du sud de l'Ontario où l'on cultive de la luzerne est beaucoup plus brillant qu'on n'avait pensé jusqu'ici. On était généralement d'avis que les grands vents qui soufflent pendant une bonne partie de la saison gêneraient sérieusement les abeilles pendant la période de la miellée. Mais notre expérience nous porte à croire qu'ils ne sont pas un inconvénient aussi sérieux qu'on aurait pu penser. Au printemps de 1915, le rucher se composait de deux colonies placées dans des ruches de 8 cadres. Elles avaient été hivernées dans une cave, creusée dans le sol, sèche, bien ventilée, et mesurant 12 x 12 pieds; elles furent déposées dans ce caveau le 17 novembre 1914. Elles pesaient alors 72 et 65 livres respectivement. Le 31 mars 1915, ces mêmes ruches pesaient 57 livres et 50 livres respectivement. Le lendemain on les enleva de la cave et on les plaça sur leurs supports d'été, dans un endroit un peu abrité mais sans leur donner d'autre protection.

Examen de printemps.—Le 25 mai, on fit un examen complet. La ruche n° 1 avait environ 5½ rayons couverts par les abeilles, mais il est évident que la reine avait souffert de quelque accident, car il n'y avait pas de couvain dans la ruche, à l'exception d'une centaine de jeunes abeilles. Il y avait une reine vierge. Les provisions ne se composant que d'environ une livre de miel nouveau, non operculé, nous crûmes bon d'ajouter des provisions et du couvain à la ruche. Nous enlevâmes donc à cet effet de la ruche n° 2 deux cadres contenant du couvain dans toute ses phases et un cadre contenant environ deux livres de miel operculé pour les donner à la ruche n° 1. Le n° 2, examiné à cette date, contenait sept cadres et demi recouverts d'abeilles. Il y avait environ cinq livres de miel operculé et six des rayons contenaient du couvain dans toutes les phases. On put se saisir de la reine et lui rogner les ailes. Vers le 1er juin, les deux colonies furent transférées dans des ruches à 10 cadres.

Augmentation.—Comme nous désirions augmenter le nombre de ruches, nous n'avons pas posé de hausse sur la ruche n° 2; comme elle était surpeuplée, elle chercha donc à essaimer le 25 juin, mais comme les ailes de la reine avaient été rognées, l'essaim revint à la ruche. Le lendemain, la colonie fut divisée artificiellement. Nous prîmes deux nouvelles ruches de 10 cadres dans chacune desquelles furent mis quatre cadres contenant du couvain et recouverts d'abeilles. Il y avait au moins une cellule royale. Les nouvelles ruches furent alors remplies de feuilles de cire gaufrée et transportées à un endroit qui se trouvait à une centaine de verges de là. Les trous de vol furent bouchés avec de l'herbe et laissés dans cet état pendant près de deux jours. On laissa la vieille ruche avec la reine et seulement deux cadres de couvain. Trois cadres de rayons vides y furent mis, et le reste de la ruche rempli de cire gaufrée. Les deux nouvelles colonies ainsi construites, furent désignées n° 3 et n° 4. La ruche n° 1 essaima le 18 juillet, quoiqu'elle eut une abondance de place dans la hausse. Cet essaim fut enruché dans une ruche à 8 cadres que l'on désigna ensuite sous le nom de n° 5. A partir de ce moment nous fîmes des examens hebdomadaires tout le reste de la saison dans le but principal de détruire les cellules royales afin d'empêcher tout essaimage. Le 25 juin, nous reçumes une colonie d'abeilles de la ferme expérimentale de Brandon, qui arriva en mauvais état et mourut pendant l'été.

Provenance du miel.—Notre plante mellifère principale est la luzerne, qui commence à fleurir vers la mi-juin et reste en fleurs jusqu'à ce qu'elle soit fauchée par la gelée en septembre. Il y a aussi du trèfle blanc, mais en quantité limitée. Les abeilles ont été observées butinant sur des plantes indigènes de la prairie, mais il n'y a pas de doute que la plante mellifère la plus avantageuse est la luzerne, que l'on cultive sur des grandes superficies irriguées dans les environs de la ferme. Cet été nous plaçâmes une ruche sur une balance et tînmes un relevé régulier du poids; c'est en août que la plus forte augmentation quotidienne de poids fut constatée. La plus forte rentrée de miel eut lieu pendant une journée sèche et chaude, où il y avait peu de vent.

Production de miel.—Voici la production de miel de chaque ruche pendant la saison:—

Ruche n° 1..	85¾	livres de miel extrait.
" n° 2..	76¾	" " "
" n° 3..	15	" et 46 sections d'une livre.
" n° 4..	54½	"
" n° 5..	50½	"

Production de deux colonies (chiffre du printemps) 1915:—

351 livres de miel extrait (une section équivaut à 1½ livre de miel extrait) à 18 centins..	$63 18
3 essaims à $5..	15 00
Total..	$78 18
Valeur moyenne des produits par colonie..	$39 09
Poids moyen du miel extrait par colonie..	175·5

Préparation pour l'hivernement.—Une inspection faite le 6 septembre montra que toutes les colonies contenaient des reines et que trois contenaient des œufs et du couvain dans toutes ses phases. Toutes les colonies furent nourries vers la fin de septembre. Le sirop employé se composait de deux parties de sucre granulé et une partie d'eau et les quantités fournies étaient les suivantes:—

Ruche n° 1..	12 livres.
" n° 2..	9 "
" n° 3..	20 "
" n° 4..	14 "
" n° 5..	12 "

L'examen final se fit le 3 octobre. Il n'y avait alors ni œufs ni couvain. Le 9 novembre, les abeilles furent mises dans leurs quartiers d'hiver. Les ruches n[os] 1, 2 et 5 furent mises en cave tandis que les n[os] 3 et 4 étaient déposées dans des caisses extérieures. Ces caisses d'hivernement étaient faites en planches d'un pouce. Elles étaient assez grandes pour que l'on put mettre une couche d'un pied de bourre au fond, six pouces sur les côtés et 18 pouces sur le dessus. Cette bourre était de la paille hachée et de la balle.

Le poids des ruches, au moment où elles furent placées dans leurs quartiers d'hivernement, et leur poids et état général au 31 mars 1916 étaient les suivants:—

Ruche.	Hivernement.	Poids des ruches au 9 nov. 1915. Liv.	Poids des ruches au 31 mars 1916. Liv.	Rayons couverts d'abeilles au 3 mars 1916.	Quantité de provision évaluée au 31 mars 1916. Liv.
N° 1.	En cave..	62	46	8	4
" 2.	En cave..	62	52	5	7
" 3.	Extérieur..	72	50	4	10
" 4.	Extérieur..	68	56	1	15
" 5.	En cave..	68	64	6	4

Les abeilles qui avaient hiverné en cave et qui ne souffraient pas de dysenterie étaient en bien meilleur état au printemps de 1910 que celles qui avaient hiverné dans des caisses, en plein air, et celles qui ont souffert quelque peu de la dysenterie étaient dans un état beaucoup plus faible.

LETHBRIDGE.



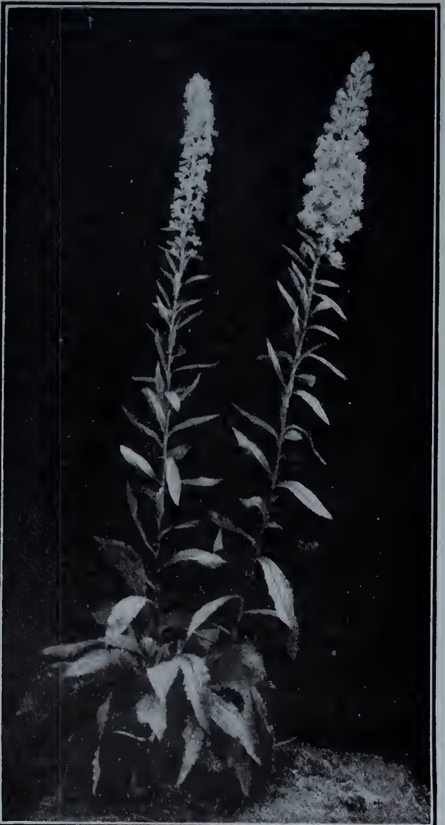
F. E. C., Ottawa. Pavillon d'apiculture. Vue du sud-est.



Cap-Rouge, Qué. Les abeilles en train d'essaimer ne sont jamais portées à piquer.



A la recherche de la reine.



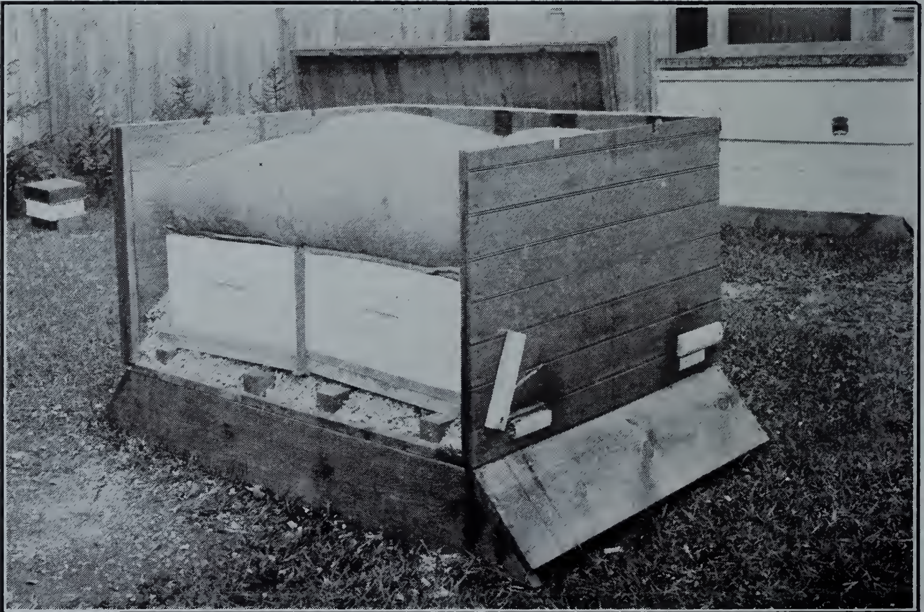
Solidago puberula.



Solidagc Squarrosa.



Vue des ruches en été montrant l'ombrage protecteur.



Caisse d'hiver pour quatre ruches.

STATION EXPÉRIMENTALE DE LACOMBE, ALTA.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, G. H. HUTTON, B.S.A.

La saison de 1915 n'a pas été des plus favorables à la production du miel, à cause du grand nombre de jours pluvieux ou nuageux. Cependant les quatre ruches que nous avons sur cette station ont donné d'assez bons résultats. La neige avait disparu vers le 20 mars. Les premières fleurs de saule étaient épanouies le 12 avril. Celles du pissenlit suivirent, elles s'ouvrirent le 24 avril. La miellée commença vers le 28 mai et se continua jusqu'au 2 septembre. D'après les observations sur la production du miel, faites sur la ruche n° 3, il y eut, pendant la plus grande partie de juillet et d'août, une augmentation quotidienne de une à deux livres. La production du rucher a été des plus satisfaisantes et il semble que l'apiculture peut être suivie en toute sûreté comme industrie annexe et qu'elle peut même être avantageuse comme entreprise commerciale.

Deux colonies ont très bien hiverné dans une chambre de la cave du bureau dont les fenêtres avaient été enlevées et couvertes de bâches pour permettre la libre circulation de l'air, tout en tenant la chambre obscure. On peut chauffer cette chambre en ouvrant une porte qui conduit à la chambre de la fournaise et ce chauffage a été si bien réglé en 1915 que la température a varié de 30 à 50 degrés F. Ce n'est qu'en une ou deux occasions, alors que la température extérieure était à 40 degrés sous zéro, que la température de la chambre est descendue au-dessous de 30 degrés. Une troisième colonie est morte pendant l'hiver de 1914-15 à cause du manque de provisions. Un essaim primaire, sorti de la ruche n° 1, fut enruché le 2 juillet. Il était en bon état en automne après avoir produit 25 livres de miel extrait. Une ruche reçue de Brandon le 17 juin, est venue deuxième dans l'ordre de production du miel pendant la saison.

La production du miel extrait des différentes ruches est consignée au tableau suivant:—

	Liv.	Onc.
Ruche n° 1 (hivernée)	16	11
" n° 2 (essaim du n° 1, 2 juillet)	25	2
" n° 3 (hivernée)	63	11
" n° 4 (de Brandon)	27	10
Production totale de miel	133	2
Moyenne par ruche	33	4½

Les variations quotidiennes de température et les variations enregistrées dans le poids de la ruche à la station de Lacombe en 1915 sont consignées au tableau suivant:—

Date.	Poids de la ruche sur balance à 7 hrs du matin.	Augmentation.	Perte.	Température à l'ombre à midi.	Température minimum la nuit précédente.	Ciel pendant la journée (clair, nuages irréguliers, nuages fréquents ou nuageux.)	Vent. Direction, (N, S, E, ou O., N.-O., S.-O., S.-E., N.-E.)	Vent. Force: calme, faible brise, forte brise, bourrasque.	Hauteur de pluie en 24 heures pouces.
	liv.			°	°				
20 mai...	43			58	34·9	Clair...	E.	Calme...	...
21 " ..	43·1	0·1		59	43·9	Nuageux...	E.	" ...	...
22 " ..	43·1			62	48·9	" ...	S.-E.	" ...	...
23 " ..	43·5	0·4		51	42·9	" ...	S.-E.	" ...	...
24 " ..	43·5			50	38·4	" ...	S.-E.	" ...	0·03
25 " ..	44	0·5		52	49·4	" ...	N.-E.	" ...	0·17
26 " ..	44			56	40·9	Clair...	N.	Forte brise.	0·7
27 " ..	44			59	49·4	" ...	N.	" .	...
28 " ..	45	1·0		70	37·9	Nuageux...	O.	Calme...	0·25
29 " ..	45			68	40·1	Clair...	O.	" ...	...
30 " ..	44·5		0·5	66	42·7	Nuages fr...	E.	" ...	0·02
31 " ..	44·5			66	...	" ..	E.	Forte brise.	...
1er juin...	46	1·5		69	50·9	Nuageux...	E.	" .	0·19
2 " ..	46			62	46·9	" ...	E.	" .	2·20
3 " ..	47	1·0		58	44·9	" ...	S.-E.	" .	0·38
4 " ..	48			66	34·9	" ...	S.-E.	Calme...	...
5 " ..	48			65	43·9	" ...	N.	" ...	...
6 " ..	49·5	1·5		68	35·9	" ...	E.	Faible brise	...
7 " ..	50	0·5		69	39·4	Nuageux...	S.-E.	" .	...
8 " ..	51	0·1		72	43·4	" ...	S.-E.	" .	0·66
9 " ..	53	0·2		70	35·9	" ...	S.-E.	" .	0·30
10 " ..	53			71	41·4	" ...	S.	" .	0·15
11 " ..	54	1		68	39·9	" ...	S.	Calme...	0·2
12 " ..	56	2		68	37·9	" ...	S.	" ...	0·8
13 " ..	57	1		66	31·9	" ...	S.-E.	" ...	...
14 " ..	58	1		64	42·9	" ...	S.-E.	" ...	...
15 " ..	60	2		70	37·4	" ...	S.-E.	" ...	...
16 " ..	60			62	38·9	" ...	S.-E.	Faible brise	...
17 " ..	61	1		64	43·9	" ...	S.-E.	" .	...
18 " ..	62	1		63	39·4	" ...	S.	" .	...
19 " ..	64	2		65	32·9	Clair...	S.	Calme...	...
20 " ..	64			68	34·9	" ...	S.-E.	" ...	...
21 " ..	64			71	43·9	" ...	N.	" ...	...
22 " ..	63		1·0	70	48·9	Nuages irr..	O.	Faible brise	...
23 " ..	63			70	42·9	" .	O.	" .	...
24 " ..	63·5	0·5		71	38·4	Nuages fr..	N.	" .	...
25 " ..	64	0·5		62	49·4	" ..	N.-O.	Forte brise.	...
26 " ..	65	1·0		61	49·9	" ..	N.-O.	" .	...
27 " ..	65			73	40·9	Clair...	S.	Calme...	...
28 " ..	65			68	37·9	" ...	S.-E.	" ...	...
29 " ..	66	1·0		62	40·0	" ...	S.	" ...	...
30 " ..	66			70	40·9	" ...	S.	Faible brise	...
1er juillet.	66·5	0·5		66	41·4	Nuageux...	N.	" .	...
2 " ..	66·5			71	41·4	Clair...	E.	Calme...	...
3 " ..	67	0·5		73	34·9	" ...	O.	" .	...
4 " ..	67			73	42·9	" ...	O.	" .	...
5 " ..	68	1·0		71	41·4	" ...	N.-O.	" .	...
6 " ..	69	1·0		69	50·9	Nuageux...	E.	Forte brise.	...
7 " ..	69			73	43·9	" ...	E.	" .	0·06
8 " ..	99*			70	43·9	" ...	S.-E.	Calme...	0·05
9 " ..	100	1·0		66	41·4	Clair...	E.	" ...	0·76
10 " ..	101	1·0		71	46·9	" ...	S.	" ...	0·15
11 " ..	101·5	0·5		71	47·9	" ...	S.	Faible brise	...
12 " ..	103	1·5		73	44·9	" ...	S.	Calme...	0·01
13 " ..	105	2·0		64	46·9	Nuageux...	N.-E.	Faible brise	0·01
14 " ..	106·5	1·5		58	48·9	" ...	S.	" .	0·9
15 " ..	107	0·5		59	45·9	" ...	E.	" .	0·17

Date.	Poids des ruches sur balance à 7 heures du matin.	Augmentation.	Perte.	Tempé-rature à l'ombre à midi.	Tempé-rature minimum la nuit précédente.	Ciel pendant la journée (clair, nuages irréguliers, nuages fréquents ou nuageux.	Vent. Direction (N., S., E. ou O., N-O., S.-O., S.-E., N-E.)	Vent. Force: calme, faible brise, forte brise ou bourrasque.	Hauteur de pluie en 24 hrs. Pouces.
	liv.			°	°				
16 juillet..	107			54	48·9	Nuageux....	N.-E.	Faible brise.	....
17 " ..	108	1·0		62	47·1	" ...	S.	Calme......	0·2
18 " ..	108·5	0·5		69	46·9	Clair......	S.	"	0·04
19 " ..	110	1·5		71	46·9	"	S.	"	0·04
20 " ..	111	1·0		66	42·9	"	S.-E.	Forte brise.	....
21 " ..	112	1·0		74	47·9	"	S.	" .	0·32
22 " ..	114	2·0		70	54·9	"	O.	Calme......	0·07
23 " ..	115	1·0		59	40·9	Nuageux....	N.-E.	Bourrasque.	....
24 " ..	115			76	54·9	Clair.......	O.	Forte brise.	....
25 " ..	118	3·0		67	44·9	"	S.	Calme......	....
26 " ..	120	2·0		69	46·4	"	S.	"	....
27 " ..	123·5	3·5		73	44·9	"	S.-E.	"	....
28 " ..	126·5	3·0		70	49·9	"	O.	"	....
29 " ..	129	2·5		74	48·1	"	S.	"	....
30 " ..	132	3·0		73	43·9	"	S.-O.	"	....
31 " ..	134	2·0		78	48·9	"	S.	"	....
1er août.	136	2·0		75	43·9	Nuageux....	N.-O.	Faible brise.	....
2 " ..	139	3·0		80	52·9	Clair.......	S.	" ..	0·21
3 " ..	140	1·0		84	44·9	"	S.	Calme......	....
4 " ..	142	2·0		86	45·4	"	S.-E.	"	....
5 " ..	145	3·0		80	49·9	"	O.	"	....
6 " ..	147	2·0		82	50·9	"	O.	Faible brise.	....
7 " ..	150·5	3·5		77	50·9	Nuageux....	S.-E.	" ..	....
8 " ..	154	3·5		66	56·3	"	O.	Calme......	....
9 " ..	156	2·0		86	56·4	Clair.......	S.	"	....
10 " ..	159	3·0		87	50·4	"	S.	"	....
11 " ..	172*			84	53·2	"	N.	"	....
12 " ..	185·5*			70	54·6	Nuageux....	N.-E.	Forte brise.	....
13 " ..	187	1·5		74	....	Clair......	S.-E.	" ..	....
14 " ..	188·5	1·5		80	....	N. fréquents	S.-E.	" ..	....
15 " ..	190	0·5		80	....	" .	S.-E.	Faible brise.	....
16 " ..	190·5	0·5		78	....	" .	S.-E.	Forte brise.	....
17 " ..	192·5	2·0		78	....	" .	S.-E.	" ..	....
18 " ..	194	1·5		77	....	Nuageux....	N.	Faible brise.	.. 0·4
19 " ..	194·5	0·5		74	....	"	N.	" ..	....
20 " ..	195·5	1·0		72	....	"	N.-E.	Calme......	....
21 " ..	196	0·5		76	....	Clair......	S.	Faible brise.	....
22 " ..	196			74	....	"	N.-E.	" ..	....
23 " ..	196·2	0·2		72	....	"	S.-E.	Forte brise.	....
24 " ..	197·5	1·3		55	....	Nuageux....	N.-E.	Faible brise.	0·04
25 " ..	196		1·5	76	....	Clair......	S.	" ..	....
26 " ..	196			74	....	"	S.-E.	" ..	....
27 " ..	196			67	....	Nuages fr...	N.	Forte brise.	....
28 " ..	195·5		0·5	72	....	Clair......	S.	" ..	....
29 " ..	195		0·5	80	....	"	S.	Faible brise.	....
30 " ..	195			78	....	Nuageux....	S.	" ..	....
31 " ..	195			78	....	Clair......	....	....	....
1er sept..	195			75	....	"	....	....	0·06

LACOMBE.

STATION EXPÉRIMENTALE D'INVERMERE, C.-B.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, G. E. PARHAM, B.S.A.

Nous avions 11 colonies au commencement de la saison. Le nouvel emplacement dans lequel se trouve le rucher, bien protégé contre les vents dominants sur une pente, au fond de la gorge de la crique Toby, s'est montré des plus satisfaisants. En dépit des vents violents les abeilles ont pu butiner en tout temps et en mai elles ont rentré un surplus de miel, recueilli probablement sur le raisin d'ours (*Arctostaphylos uva-ursi*) généralement connu dans cette région sous le nom de "Kinnikinnik". Juin fut pluvieux et il y eut qu'une légère miellée, venant probablement de trèfle et de sainfoin principalement. La majeure partie de ce miel avait été butinée pendant la dernière moitié du mois. Les jours intermédiaires furent nuageux et pluvieux et les abeilles restèrent dans la ruche. Juillet ne donna que très peu de miel, surtout à cause de la température. Pendant ce mois la population des ruches diminua sensiblement. Les abeilles étaient inquiètes, sans doute à cause des attaques des guêpes, des frelons et des mouches à viande. Août donna un peu de miel foncé du 6 à la fin du mois et les reines continuèrent à pondre.

A la requête de M. Sladen, nous avons établi un rucher annexe sur le ranch de M. J. Johnston, à 1,000 pieds environ plus haut que cette station. Ce ranch est dans une situation des plus favorables. Il est entouré d'une végétation luxuriante et de plantes recherchées par les abeilles. Deux colonies y furent portées le 26 mai, le n° 10 dans une ruche à parois simples et le n° 11 dans une ruche à parois doubles. Le n° 11 était la plus forte des deux mais pour les égaliser nous avons enlevé du n° 11 deux rayons de couvain que nous avons placés dans le n° 10. Les deux colonies avaient donc du couvain sur 8 rayons. Le temps fut en somme peu favorable à la production du miel pendant leur séjour à cet endroit et là aussi les guêpes causèrent des ennuis. Le 24 juillet nous enlevâmes de la ruche n° 11, 30 livres d'un très beau miel de provenance inconnue. Les deux ruches furent apportées à la station expérimentale le 22 septembre. Dans la ruche n° 10 les abeilles couvraient 7 rayons, avec du couvain dans toutes ses phases. Il n'y avait environ que 20 livres de miel. Dans le n° 11 les abeilles couvraient 8 rayons de miel avec du couvain dans toutes ses phases. Elles avaient environ 30 livres de miel pas entièrement operculé car elles butinaient encore un peu sur une deuxième pousse de trèfle. Voici la quantité totale de miel produite par toutes les ruches pendant la saison:—

	Livres.
Miel extrait, qualité n° 1	263
" " qualité n° 2	62
Miel en rayons	5

soit une moyenne de 30 livres par ruche. Tout ce miel s'est vendu à 20 centins la livre.

Voulant connaître la quantité de miel rentrée jour par jour, nous avons placé le 21 juin une ruche sur une balance. Elle a accusé les variations suivantes:—

Date.	Poids.	Augmentation.	Perte.
	liv.	liv.	liv.
21 juin	108		
22 “	117	9	
23 “	122	5	
24 “	124	2	
25 “	120		4
26 “	120		
27 “	120		
28 “	125	5	
29 “	128	3	
30 “	129	1	
1er juillet	129¼	¼	
2 “	129½	¼	
3 “	130½	1	
4 “	132¾	2¼	
5 “	133	¼	
6 “	134½	1½	
7 “	135	½	
8 “	134½	½	
9 “	134		½
10 “	133		1
11 “	132¾		¼
12 “	132½		¼
13 “	132		½
14 “	131½		½
15 “	131		½
16 “	130		1
17 “	129½		½
18 “	129		½
19 “	128½		½
20 “	103	(25 livres de miel extrait de 7 rayons.)	
21 “	103		½
22 “	102½		½
23 “	101½		1
24 “	101½		
25 “	101		½
26 “	101		
27 “	102	1	
28 “	101½		½
29 “	101¼		¼
30 “	93½	(Hausse vide enlevée.)	
31 “	93½		
1er août	93		½
2 “	93		
3 “	92¾		¼
4 “	92½		¼
5 “	92		½
6 “	92½	½	
7 “	92½		
23 “	92¾	¼	
24 “	93¼	½	
25 “	93½	¼	
26 “	93		½

Le nourrissage d'automne a commencé le 21 septembre et s'est continué jusqu'au 5 octobre et nous avons dépensé 60 livres de sucre. Le sirop était donné par un nourrisseur Miller.

Le 17 novembre 5 ruches furent placées dans le soubassement du cottage du contremaître, dans des ruches à parois doubles, emballées dans 1½ pouce de mousse sèche et laissées dehors et deux dans une caisse d'hivernement, dont un plan avait été fourni par M. Sladen, ferme centrale, Ottawa. Nous nous servions également dans ces dernières caisses de mousse sèche comme substance d'emballage. La mousse avait 6 pouces d'épaisseur sur les côtés et 9 pouces sur le dessus.

INVERMERE.

Résultats de l'hivernement.—Une des colonies dans le soubassement était morte. Elle avait été placée près du mur et avait pris de l'humidité. Sur les quatre autres, hivernées en dehors, trois sortirent en état passable et une en bon état. Elles furent toutes sorties le 10 mars. Deux de celles qui se trouvaient dans des ruches à parois doubles avec 1½ pouce de bourre étaient mortes, ce qui montre que dans un hiver rigoureux comme celui que nous venons d'avoir, ce moyen de protection était insuffisant. Les deux qui se trouvaient dans des caisses d'hivernement sont celles qui ont le mieux hiverné. Ce mode d'hivernement paraît donc être le plus satisfaisant dans nos conditions. Ces deux colonies avait eu un vol de nettoyage les 14 et 15 février, quoique le sol fut encore couvert de neige. Le pollen était rare à cause de la tardiveté du printemps. Pour le remplacer, nous plaçâmes de l'orge concassée sur un talus ensoleillé ce qui parut être apprécié par les abeilles.

M. R. Sainsbury, qui est chargé des abeilles à la station et dans le rucher annexe, a réussi à intéresser les habitants du voisinage à cette industrie et plusieurs d'entre eux ont commencé à se monter des ruches. Nous avons construit dans notre rucher un laboratoire de 12 x 14 pieds qui facilite beaucoup notre travail.

La section apicole de l'installation des fermes fédérales, qui a été présentée à beaucoup d'expositions locales, a suscité beaucoup d'intérêt. Elle comprend une collection de plantes mellifères recueillies dans la localité et des abeilles dans une ruche d'observation, ainsi que des modèles d'appareils.

INVERMERE.

FERME EXPÉRIMENTALE D'AGASSIZ, C.-B.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, P. H. MOORE, B.S.A.

Toutes les sept colonies hivernées en 1914-15 ont survécu et trois essaims ont été enruchés pendant la saison de 1915. Plusieurs colonies perdirent leur reine, après avoir essaimé, et tuèrent toutes les nouvelles reines qu'on essaya d'introduire à plusieurs reprises. Nos reines sont des hybrides, c'est peut-être à cause de ce fait que tant d'entre elles ont été tuées. Cependant en juin nous réussîmes à introduire des reines italiennes dans plusieurs colonies.

La saison de 1915 a été très mauvaise pour la production du miel. La seule miellée importante a été celle de la fin d'avril; elle venait des fleurs de l'érable. La variété qui a le plus contribué à cette miellée était l'érable à larges feuilles ou l'érable de la côte (*Acer macrophyllum*). Il n'y a presque pas eu de miel de trèfle, mais une petite quantité de miel d'épilobe (*Epilobium angustifolium*) et de verge d'or. Les sept colonies ont produit 200 livres de miel d'érable et 78 livres de miel mélangé, soit une moyenne de 39·7 livres par colonie.

Pendant la miellée de l'érable, les rayons de couvain devinrent congestionnés de pollen et de miel et plusieurs colonies essaimèrent et perdirent leur reine. En raison de cet accident, il n'y eut que très peu d'abeilles pour profiter de la miellée du trèfle en juillet, et cette dernière fut réduite par la température défavorable.

En automne, le nombre des ruches fut réduit à sept. Elles furent nourries de 135 livres de sirop, composé de deux parties de sucre et une partie d'eau par poids, et toutes avaient une quantité suffisante de nourriture pour l'hiver. On les laissa sur leurs supports d'été et chacune d'elles fut protégée par une caisse supplémentaire qui avait donné de bons résultats l'année précédente. L'hiver fut très long, très froid, et nous perdîmes trois colonies.

A l'ouverture du printemps, toutes les ruches avaient encore suffisamment de nourriture et il a été inutile de donner de la nourriture supplémentaire jusqu'au moment où nous écrivons ces lignes, (31 mars).

STATION EXPÉRIMENTALE DE SIDNEY, C.-B.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, LIONEL STEVENSON, M.S.

Les abeilles commencèrent à butiner du nectar en petite quantité au commencement de mars 1915 mais cette récolte fut enrayée par une température humide et fraîche en avril. Les mois qui suivirent furent très favorables au développement des plantes mellifères et les abeilles eurent l'occasion de se procurer beaucoup de miel.

Les premières colonies procurées pour cette station se composaient des abeilles noires communes indigènes qui, à une époque reculée, avaient eu probablement une infusion de sang italien. Ces abeilles ne travaillant pas d'une façon très satisfaisante, nous décidâmes d'introduire une reine italienne éprouvée. La reine fut introduite dans l'une de ces colonies vers la fin de juillet. En septembre, nous pûmes présenter une ruche de sa progéniture aux expositions. Ces deux colonies d'abeilles italiennes résistèrent mieux à l'hiver que toutes les autres colonies d'abeilles indigènes.

Toutes les colonies furent hivernées en plein air. Elles n'étaient protégées que par des coussins de balle, placés sur la couverture dans une boîte sans fond de six pouces, qui s'emboîtait sur la chambre supérieure et qui était recouverte d'un toit ventilé imperméable à l'eau. Toutes survécurent à l'hiver rigoureux mais six colonies sur les dix étaient faibles lorsque le premier vol eut lieu en mars 1916. Cette expérience indique qu'il serait avantageux de donner plus de protection l'hiver et d'emballer chaque ruche dans une caisse d'hivernement.

Le rucher avait été placé au commencement de mars sur un nouveau support près du poulailler. Ce déplacement se fit sans beaucoup de trouble. Les colonies réservées pour la production du miel extrait ne jetèrent qu'un essaim et produisirent un total de 148 livres de miel. La plus grande quantité produite par une simple colonie a été de 41½ livres. La plus forte augmentation de poids en une journée pour la colonie qui se trouvait sur une balance fut de 4 livres et 8 onces le 29 juin. A l'exception d'une augmentation de 3½ livres entre les 12 et 16 août, presque toute la récolte avait été obtenue entre le 31 mai et le 5 juillet.

La quantité totale de sucre granulé employée a été de 30 livres.

Le nombre total des colonies à la fin de l'année était de 11. Tout le miel butiné était d'une couleur sombre, probablement à cause du mélange du nectar des fleurs d'un grand nombre de plantes.

Suit une liste des plantes mellifères sur lesquelles les abeilles butinaient et les dates de leur floraison:—

Nom de la plante.	Commencé à fleurir.	Pleine floraison.	Floraison terminée.
Acer macrophyllum	18 mars	30 mars	20 avril.
Aster	20 juillet	16 août	31 septembre.
Anchusa	19 avril	7 mai	22 août.
Mûre	6 mai	20 mai	16 juillet.
Fleurs de fruits	31 mars	6 avril	30 avril.
Epilobe	2 juin	10 juillet	1er août.
Verge d'or	28 juin	12 juillet	6 août.
Lavande	12 juin	25 juin	1er août Coupée.
Réséda	26 juin	12 juillet	15 octobre.
Rubus	10 avril	5 mai	10 juin.
Framboisier	5 mai	14 mai	16 juin.
Saule	6 février	12 mars	22 mars.
Symphoricarpe	27 mai	8 juin	15 août.
Soleil	10 juillet	6 août	10 octobre.
Pissenlit	30 janvier	27 mai	16 avril.
Framboisier sauvage	26 avril	12 mai	3 juin.
Trèfle blanc	27 avril	1er juin	15 juillet.
Trèfle jaune	10 avril	1er juin	28 juin.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE—CANADA

FERMES EXPÉRIMENTALES

RAPPORT

DU

SERVICE DES PLANTES FOURRAGÈRES

Année terminée le 31 mars 1916

PRÉPARÉ PAR

L'agrostographe du Dominion, ferme centrale, Ottawa. - - M. O. Malte, Ph. D.

ET

Les régisseurs des fermes et stations suivantes:

Charlottetown, I. P.-E. - - - - - - - - - - - - - - J. A. Clark, B.S.A.
Nappan, N.-E. - - - - - - - - - - - - - - - - W. W. Baird, B.S.A.
Kentville, N.-E. - - - - - - - - - - - - - - - W. Saxby Blair.
Fredericton, N.-B. - - - - - - - - - - - - - - W. W. Hubbard.
Ste-Anne de la Pocatière, Qué. - - - - - - - - - Jos. Bégin.
Cap Rouge, Qué. - - - - - - - - - - - - - - - G. A. Langelier.
Lennoxville, Qué. - - - - - - - - - - - - - - J. A. McClary.
Brandon, Man. - - - - - - - - - - - - - - - W. C. McKillican, B.S.A.
Indian Head, Sask. - - - - - - - - - - - - - - W. H. Gibson, B.S.A.
Rosthern, Sask. - - - - - - - - - - - - - - - W. A. Munro, B.A., B.S.A.
Scott, Sask. - - - - - - - - - - - - - - - - M. J. Tinline, B.S.A.
Lethbridge, Alta. - - - - - - - - - - - - - - W. H. Fairfield, M.S.
Lacombe, Alta. - - - - - - - - - - - - - - - G. H. Hutton, B.S.A.
Invermere, C.B. - - - - - - - - - - - - - - - G. E. Parham.
Summerland, C.-B. - - - - - - - - - - - - - - R. H. Helmer.
Agassiz, C.-B. - - - - - - - - - - - - - - - P. H. Moore, B.S.A.
Sidney, C.-B. - - - - - - - - - - - - - - - - Lionel Stevenson, M.S.
L'expérimentateur à la sous-station de Fort Vermilion, Alta. - Robert Jones.

RAPPORT DU SERVICE DES PLANTES FOURRAGÈRES

OTTAWA, 31 mars 1916.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,—

J'ai l'honneur de vous soumettre le quatrième rapport annuel du service des plantes fourragères pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Les travaux de ce service marchent d'une façon satisfaisante et nous avons obtenu, spécialement au cours de l'année dernière, des résultats dont les cultivateurs canadiens, pourront, je l'espère, tirer un bon parti.

Nous avons donné une attention toute spéciale cette année au problème de la production de la graine de plantes-racines; nous avons conduit des expériences sur ce point non seulement à la ferme expérimentale d'Ottawa mais aussi à plusieurs stations de l'Est et de la Colombie-Britannique.

La culture améliorante des graminées et de certaines plantes fourragères qui a toujours été l'objet de nos soins depuis que ce service a été établi, est en bonne voie. Nous avons fait des progrès remarquables sur la fléole (mil) et la luzerne et les résultats obtenus jusqu'ici nous donnent l'espoir que nous aurons avant peu de nouvelles et réelles variétés de ces plantes fourragères.

Je profite de cette occasion pour exprimer ma très vive appréciation des services très utiles que m'a rendus dans ces travaux, mon adjoint, M. F. S. Browne, B.S.A.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre bien dévoué,

M. O. MALTE,
Agrostographe du Dominion.

FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE, OTTAWA.

RAPPORT DE L'AGROSTOGRAPHE DU DOMINION, M. O. MALTE, Ph.D.

MAÏS (BLÉ-D'INDE).

Nous avons fait, comme d'habitude, l'essai de quelques variétés de maïs pour nous renseigner sur la valeur relative des espèces cultivées pour l'ensilage.

Le sol sur lequel ces essais de variétés ont été conduits était une bonne terre franche, modérément grasse, qui avait porté du trèfle l'année précédente. Il était destiné à la culture de plantes-racines et avait été préparé en conséquence. Il avait été labouré en août 1914 et avait reçu une fumure à raison de 20 tonnes de fumier à l'acre.

Il a été disqué, hersé à la herse traînante en automne, puis labouré à nouveau juste avant les gelées. Ce dernier labour, d'une profondeur d'environ neuf pouces, a laissé le terrain en très bon état. Au printemps 1915, nouveau labour, disquage et hersage.

La graine a été semée en buttes espacées de trois pieds en tous sens et les plantes éclaircies à quatre tiges par butte. La terre a été binée tous les dix jours jusqu'à la mi-août. A partir de cette époque la hauteur du maïs s'opposait au passage de la machine. Après cela, nous nous sommes contentés de le sarcler à la main, car il était propre et sans trop de mauvaises herbes. La coupe a eu lieu le 22 septembre.

Il y avait au total dix-huit variétés. Huit de celles-ci avaient été semées en parcelles doubles, les dix autres en parcelles simples, parce que nous manquions de bonne terre.

Les variétés suivantes, toutes connues comme de bonnes variétés, et dont on peut toujours compter obtenir une bonne production et un ensilage de bonne qualité, ont été essayées en parcelles doubles:—

MAÏS d'ensilage.

Numéro.	Variété.	Etat de maturité.	Hauteur en pouces.	Production à l'acre. 1ère parcelle.		Production à l'acre. 2ème parcelle.		Production moyenne à l'acre.	
				tonnes	liv.	tonnes	liv.	tonnes	liv.
1	Compton hâtif...	Lustré....	102	20	1,800	20	800	20	1,300
2	Wisconsin n° 7.........	Pâteux à lustré........	120	19	1,100	21	800	20	1,000
3	WhiteCap Yellow Dent (Coché jaune à calotte blanche)..	" "	108	18	800	21	600	19	1,700
4	Longfellow hâtif......	Pâteux avancé à lustré	108	21	1,000	17	1,400	19	1,200
5	Bailey..............	Pâteux moyen à lustré.	120	18	500	19	1,700	19	100
6	Rayon d'or...........	" "	114	19	300	18	500	18	1,400
7	Dakota-nord de Salzer.	Lustré....	114	18	1,100	15	1,500	17	300
8	Dakota-nord de Salzer.	Pâteux avancé à lustré	96	16	700	15	—	15	1,350
	Moyenne.........	....		19	163	18	1,425	18	1,794

Voulant comparer ces variétés au point de vue du nombre des épis produits, nous avons enlevé les épis des tiges au moment de la récolte pour les peser séparément. Voici les poids obtenus:—

MAÏS d'ensilage.

Numéros.	Variété.	Production d'épis à l'acre.					
		1ère parcelle.		2ième parcelle.		3ième parcelle.	
		tonnes	liv.	tonnes	liv.	tonnes	liv.
1	Compton hâtif	7	400	7	300	7	350
2	Wisconsin n° 7	7	900	7	1,000	7	950
3	Coché jaune à calotte blanche	6	500	7	600	6	1,550
4	Longfellow hâtif	6	1,300	5	1,300	6	300
5	Bailey	6	800	6	500	6	650
6	Rayon d'or (Golden Glow)	7	400	7	500	7	450
7	Dakota-nord de Salzer	6	—	5	100	5	1,050
8	Dakota-nord de Salzer	5	500	5	—	5	250
	Moyenne	6	1,100	6	787	6	943

Les rendements des six variétés cultivées en parcelles simples sont consignés au tableau suivant. Le Jaune de l'Argentine était le plus tardif des six. C'est donc lui qui a produit l'ensilage de la plus pauvre qualité. C'est cette même espèce qui avait donné la plus forte production de fourrage sur cette ferme en 1914, mais il n'était pas arrivé à l'état voulu pour être ensilé. Il nous est donc impossible, d'après notre expérience, de la recommander pour l'ensilage dans ce district.

MAÏS d'ensilage.

Numéros.	Variété.	Etat de maturité.	Hauteur en pouces.	Production à l'acre.			
				Epis.		Total.	
				tonnes	liv.	tonnes	liv.
1	Leaming	Pâteux début à pâteux avancé.	131	6	1,500	21	.....
2	Essex Dent (Coché d'Essex)	Pâteux moyen à lustré	108	7	500	20	900
3	King Philip (Roi Philippe)	Pâteux avancé à lustré	108	6	1,500	19	600
4	Jaune de l'Argentine	....	122	3	1,800	18	1,300
5	Coché du Nord-Ouest	Lustré	108	7	100	18	500
6	Howie	Pâteux moyen	116	6	1,200	17	800
	Moyenne	....	....	6	767	19	350

Les variétés mentionnées dans le tableau suivant sont toutes suffisamment précoces pour donner du grain mûr en une saison habituelle. Quant à la production des variétés à l'ensilage, leur rendement est faible et aucune d'elles ne pourrait être recommandée comme espèce à ensilage dans ce district. Elles pourraient être cultivées avantageusement dans des districts plus reculés vers le nord où les vraies variétés à ensilage mentionnées dans le premier tableau n'arrivent point à l'état voulu de maturité.

OTTAWA.

La récolte du grain de ces variétés est consignée au tableau suivant:—

Maïs à grain.

Variété.	Etat de maturité.	Production à l'acre.	
		Bois.	Liv.
Québec No. 28	Lustré à mûr	62	36
Gehu	Mûr	55	40
Jaune du Canada	Mûr	48	44
Free Press	Mûr	47	16
Moyenne		53	34

RACINES DE PLANTES FOURRAGÈRES.

ESSAIS DE VARIÉTÉS.

La terre employée pour les essais de variétés était en somme de nature semblable à celle sur laquelle les essais de maïs ont été faits. Elle était en gazon de trèfle en 1914. Elle a été préparée pour les semailles de la même façon que la terre à maïs.

Immédiatement avant les semailles, le champ a été mis en billons d'une faible élévation, puis ces billons ont été aplanis avec un râteau à main puis avec le rouleau du semoir.

Dès la récolte levée, elle a été sarclée à la machine. Tous les autres binages ont été les mêmes que pour le maïs, mais ils ont été arrêtés plus tôt. Vers la mi-août, toute la plantation a été sarclée à la main pour détruire les mauvaises herbes.

Les vers gris se montrant menaçants pour toutes les variétés au début de la saison, nous avons appliqué un mélange de son et de vert de Paris qui a réussi à maîtriser ce fléau.

NAVETS.

Il y avait à l'essai, au total, trente-trois variétés de navets, dont vingt-sept de navets suédois et six de navets d'automne.

Toutes ces variétés ont été semées le 26 mai à raison de quatre livres à l'acre. La germination a été bonne et la densité de la récolte parfaite. Les racines ont été éclaircies à environ dix pouces d'écartement pendant la dernière semaine de juin. Elles ont poussé d'une façon superbe. Mais vers la mi-août, toutes les espèces ont été gravement attaquées par le puceron et la récolte qui s'annonçait comme devant être supérieure à la moyenne a été réduite à environ les deux tiers d'une récolte normale. Les plantes affaiblies par ces violentes attaques de pucerons ont été plus sujettes également à être infectées par les maladies fongueuses, et comme la température était très pluvieuse vers la fin de la saison de la végétation, toutes les variétés ont souffert de la pourriture molle à un tel point qu'au moment de l'arrachage un grand nombre de racines pourrissaient dans la terre. La récolte a donc été rentrée en mauvais état.

Il n'y a donc pas à s'étonner si ces racines se sont généralement très mal conservées. Elles avaient été mises dehors en fosses et conservées pendant l'hiver dans des conditions qui s'étaient montrées très satisfaisantes les années précédentes, mais en dépit de tous les soins, un grand nombre d'entre elles ont pourri en fosses.

OTTAWA.

Rutabagas.—Vingt-sept variétés à l'essai ont donné la production que voici:—

RUTABAGAS.—Essais de variétés.

PRODUCTION À L'ACRE.

N°	Variété.	1ère parcelle.				2ème parcelle.				Moyenne.				% Matière sèche.	Matière sèche à l'acre.	
		ton.	liv.	B.	liv.	ton.	liv.	B.	liv.	ton.	liv.	B.	liv.		ton.	liv.
1	Hall's Westbury......	26	1,500	891	40	24	1,200	820	00	25	1,350	855	50	11·58	2	1,946
2	Lapland, N.S.........	23	500	775	00	23	800	780	00	23	650	777	30	11·41	2	1,323
3	Best of All............	23	1,400	790	00	25	700	845	00	24	1,050	817	30	10·57	2	1,184
4	Magnum Bonum......	25	1,700	861	40	26	1,400	890	00	26	550	875	50	9·42	2	950
5	Goold Luck...........	25	200	836	40	22	1,000	750	00	23	1,600	793	20	10·33	2	917
6	A co l. br. de Hartley's	21	1,700	728	20	23	1,700	795	00	22	1,700	761	40	10·69	2	885
7	Pajbjerg Bangholm...	24	1,500	825	00	28	700	945	00	26	1,100	885	00	9·18	2	874
8	Olsgaard Bangholm...	25	300	838	20	22	200	736	40	23	1,250	787	30	10·22	2	829
9	Carter's Imperial.....	23	100	768	20	19	1,100	651	40	21	600	710	00	11·25	2	792
10	Corning's Lapland.....	22	1,000	750	00	22	1,700	761	40	22	1,350	755	50	10·52	2	771
11	Canadian Gem.........	22	800	746	40	26	1,300	888	20	24	1,050	817	30	9·46	2	640
12	Weibull's Bangholm...	19	1,000	650	00	22	1,500	691	40	20	250	670	50	11·51	2	633
13	Empress..............	25	100	835	00	22	1,700	761	40	23	1,900	798	20	9·56	2	579
14	New Century.........	22	800	746	40	21	200	703	20	21	1,500	725	00	10·45	2	546
15	Skirving's............	18	1,000	616	40	20	500	675	00	19	750	645	50	11·56	2	479
16	Derby................	23	700	778	20	18	1,100	618	20	20	1,900	698	20	10·40	2	358
17	Carter's Prize Winner.	23	00	766	40	21	1,500	725	00	22	750	745	50	9·42	2	215
18	Shepherd's Golden Globe............	19	1,500	658	20	21	100	701	40	20	800	680	00	9·90	2	39
19	A collet bronzé de Halewood........	17	1,400	590	00	18	200	603	20	17	1,800	596	40	10·48	1	1,752
20	Kangaroo.............	17	200	570	00	24	600	810	00	20	1,400	690	00	8·77	1	1,631
21	Jumbo................	17	700	578	20	17	200	570	00	17	450	574	10	10·33	1	1,559
22	Durham...............	19	00	633	20	18	1,000	616	40	18	1,500	625	00	9·40	1	1,525
23	Perfection............	17	1,000	593	20	19	700	645	00	18	850	614	10	9,38	1	1,456
24	Amélioré de Hazard..	18	800	613	20	16	00	533	20	17	400	573	20	10·02	1	1,447
25	Bangholm............	15	100	516	40	18	1,000	616	40	17	00	566	40	10·06	1	1,420
26	Weibull's Ostersundom	11	800	380	00	14	00	466	40	12	1,400	423	20	6·00		1,524
27	Weibull's Century....	10	700	345	00	8	00	266	40	9	350	305	50	7·87		1,433
	Moyenne..........	20	1,496	691	36	20	1,929	698	49	20	1,712	695	12		2	210

NAVETS D'AUTOMNE.

Navets d'automne.—Il y avait à l'essai six variétés de navets d'automne. Toutes se sont montrées bien inférieures aux rutabagas au point de vue de la production. La production moyenne des rutabagas avait été de 20 tonnes, 1,712 livres à l'acre, tandis que les navets d'automne n'ont donné en moyenne que 12 tonnes, 1,483 livres à l'acre, c'est-à-dire, 60 pour cent environ du rendement des premiers.

NAVETS D'AUTOMNE.—Essais de variétés.

PRODUCTION À L'ACRE.

N°	Variété.	1ère parcelle.				2ème parcelle.				Moyenne.				% Matière sèche.	Matière sèche par acre.	
		ton.	liv.	B.	liv.	ton.	liv.	B.	liv.	ton.	liv.	B.	liv.		ton.	liv.
1	Suédois lisse de Weibull	22	1,000	750	..	17	1,700	595	..	20	350	672	30	10·09	2	71
2	Fynsk Bortfelder.......	19	700	645	..	13	600	443	20	16	650	544	10	6·53	1	132
3	Greystone............	14	1,800	496	40	12	1,000	416	40	13	1,400	456	40	7·73	1	118
4	Pot jaune danois.......	11	900	381	40	8	....	266	40	9	1,450	324	10	7·81		1,519
5	Weibull's Pedigree Bortfelder.........	11	500	375	..	10	1,000	350	..	10	1,750	362	30	6·63		1,442
6	Dale's Hybrid.........	7	100	235	..	4	500	141	40	5	1,300	188	20	8·16		922
	Moyenne..........	14	833	480	33	11	133	368	53	12	1,483	424	43		1	3,411

OTTAWA.

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Il y avait à l'essai trente-six variétés de betteraves fourragères. Elles ont été semées le 14 mai, à raison de 8·5 livres à l'acre, et éclaircies la deuxième semaine de juin à environ dix pouces d'écartement dans les rangs. Toutes ont fait une pousse superbe et résisté aux attaques de la maladie. La saison étant en somme favorable à la production des betteraves fourragères, nous avons eu une récolte exceptionnelle pour ce district. Les variétés ont été arrachées du 4 au 8 octobre et ont donné une production moyenne de 36 tonnes, 1,157 livres à l'acre.

Cependant, en raison de l'humidité, les racines étaient un peu molles et leur conservation en a quelque peu souffert.

La production des différentes variétés à l'essai est consignée au tableau suivant:

N°	Variété.	1ère parcelle.			2ème parcelle.			Moyenne.			% matière sèche.	Matière sèche par acre.	
		tonn.	liv.	bois.liv.	tonn.	liv.	bois.liv.	tonn.	liv.	bois.liv.		tonn.	liv.
1	Taaroje	41	400	1,373 20	41	400	1,373 20	41	400	1,373 20	13·00	5	712
2	Svalof Alfa	46	500	1,541 40	49	400	1,640 00	47	1,450	1,590 50	9·84	4	1,392
3	Sludstrup Danoise	42	300	1,403 20	41	600	1,376 40	41	1,400	1,390 ..	10·11	4	332
4	Jaune Leviathan	47	700	1,578 20	38	1,300	1,288 20	43	....	1,433 20	9·17	3	1,886
5	Jaune géante intermédiaire	42	700	1,411 40	34	1,700	1,611 40	38	1,200	1,286 40	10·02	3	1,735
6	Gate Post	36	1,200	1,220 ..	30	300	1,005 ..	33	750	1,112 30	11·41	3	1,616
7	Géante blanche demi-sucrière	44	1,800	1,496 40	31	400	1,040 ..	38	100	1,268 20	9·92	3	1,549
8	Sludstrup B	46	280	1,538 ..	41	240	1,470 40	45	260	1,504 20	8·10	3	1,422
9	Jaune longue Mammouth ovoïde	36	....	1,200 ..	38	....	1,266 40	37	....	1,233 20	10·01	3	1,407
10	Jaune géante intermédiaire	43	1,100	1,451 40	39	200	1,303 20	41	650	1,377 30	8·94	3	1,359
11	Sludstrup A	45	500	1,508 20	41	500	1,375 ..	43	500	1,441 40	8·58	3	1,311
12	Longue rouge géante perfection	39	800	1,313 20	35	....	1,166 40	37	400	1,240 ..	9·44	3	1,023
13	Rose Weibull	35	1,300	1,188 20	35	1,500	1,191 40	35	1,400	1,190 ..	9·78	3	983
14	Jaune intermédiaire	41	930	1,382 10	43	530	1,442 10	42	730	1,412 10	8·15	3	905
15	Jaune demi-longue géante	40	200	1,336 40	37	1,800	1,263 20	39	....	1,300 ..	8·67	3	763
16	Géante royale	35	1,800	1,196 40	28	1,400	956 40	32	600	1,076 40	10·35	3	686
17	Weibulls Eckendorffer rouge	34	500	1,141 40	34	100	1,135 ..	34	300	1,138 20	9·82	3	678
18	Rouge empereur	32	1,000	1,083 20	27	500	908 20	29	1,750	999 10	11·17	3	674
19	Jaune Gl. de Windsor	44	300	1,471 40	36	400	1,206 40	40	350	1,339 10	8·30	3	669
20	Longue rouge Mammouth primée	36	1,600	1,226 40	30	500	1,008 20	33	1,050	1,117 30	9·38	3	289
21	Jaune courte ovoïde géante	29	1,800	996 40	31	1,200	1,053 20	30	1,500	1,025 ..	10·20	3	273
22	Weibulls Eckendorffer jaune	42	1,200	1,420 ..	32	1,800	1,096 40	37	1,500	1,258 20	8·14	3	235
23	Géant Elvetham	33	900	1,115 ..	29	40	0 973 20	31	650	1,044 10	9·91	3	209
24	Rouge, longue géante	35	1,500	1,19 10	29	1,10	0 985 ..	32	1,300	1,088 20	9·40	3	138
25	Globe jaune sélectionnée	43	1,600	1,460 ..	34	1,100	1,151 40	39	350	1,305 20	7·82	3	127
26	Géante demi-sucrière	36	730	1,212 10	34	930	1,148 50	35	830	1,180 30	8·58	3	77
27	Sludstrup Barres	36	800	1,213 20	30	1,000	1,016 40	33	900	1,115 ..	9·08	3	74
28	Mammouth saw-log améliorée	38	....	1,266 40	27	800	913 20	32	1,400	1,090 20	9·13	2	1,971
29	Pot d'or	40	100	1,335 ..	31	1,000	1,050 ..	35	1,550	1,192 30	8·11	2	1,793
30	Taaroje Barres	34	1,800	1,163 20	32	500	1,075 ..	33	1,150	1,119 10	8·42	2	1,654
31	Jaune, globe géante	34	1,000	1,150 ..	34	600	1,143 20	34	800	1,146 40	8·21	2	1,648
32	Leviathan	31	500	1,041 40	32	1,600	1,093 20	32	50	1,067 30	8·77	2	1,617
33	Weibulls excelsior rouge	34	1,000	1,150 ..	31	100	1,068 20	33	550	1,109 10	8·17	2	1,437
34	Cylindre Weibulls Barres	36	....	1,200 ..	30	500	1,008 20	33	250	1,104 10	8·19	2	1,426
35	Windsor rouge	39	1,000	1,316 40	33	1,800	1,130 ..	36	1,400	1,223 20	7·32	2	1,373
36	Eckendorffer danoise	34	1,600	1,160 ..	25	800	846 40	30	200	1,003 20	7·86	2	732
	Moyenne	38	1,426	1,290 26	34	889	1,148 ..	36	1,157	1,219 10	....	3	724

OTTAWA.

Production moyenne.—En ces trois dernières années, c'est-à-dire depuis l'introduction du système en parcelles doubles et de la méthode qui consiste à calculer les valeurs des différentes variétés d'après la production exprimée en tonnes et en boisseaux et la teneur en matière sèche prises ensemble, les résultats des essais des variétés de betteraves fourragères ont été remarquablement uniformes et d'après les résultats connus ces variétés suivantes peuvent être recommandées pour le district d'Ottawa: Jaune géante intermédiaire, Blanche géante demi-sucrière, Gate Post (*Poteau de barrière*), Sludstrup danoise et Jaune Leviathan.

Moyenne de trois ans.

Variété.	Production à l'acre.				Matière sèche par acre.	
	Ton.	liv.	Bois.	liv.	Ton.	liv.
Jaune géante intermédiaire	31	417	1,040	17	3	719
Blanche géante demi-sucrière	27	1,283	921	23	3	508
Gate Post (Poteau de barrière)	26	467	907	47	3	379
Sludstrup danoise	29	880	946	40	3	292
Jaune Leviathan	31	767	1,046	7	3	14

CAROTTES.

Dix variétés de carottes ont été semées le 20 mai à raison de trois livres à l'acre, éclaircies la troisième semaine de juin à environ deux pouces d'écartement dans les rangs et arrachées le 4 octobre. La récolte n'a pas été aussi forte que d'habitude. Les racines ont été rentrées en bon état et se sont assez bien conservées.

La production des variétés à l'essai est consignée au tableau suivant:—

Carottes.—Essais de variétés.

Production à l'acre.

N°	Variété.	1ère parcelle.				2ème parcelle.				Moyenne.				% Matière sèche.	Matière sèche par acre.	
		Ton.	liv.	B.	liv.	Ton.	liv.	B.	liv.	Ton.	liv,	B.	liv.		Ton.	liv.
1	Champion	20	800	680	00	19	1,900	665	00	20	350	672	30	10·08	2	67
2	Champion Svalof	21	300	705	00	20	600	676	40	20	1,450	690	50	9·74	2	37
3	Orange géante Carter	19	1,700	661	40	19	1,300	655	00	19	1,500	658	20	9·96	1	1,934
4	Blanche g. des Vosges	19	100	635	00	17	1,000	583	20	18	550	609	10	10·34	1	1,779
5	Blanche géante intermédiaire	20	800	680	00	19	600	643	20	19	1,700	661	40	9·46	1	1,756
6	Champion. d'Ontario	17	250	570	50	16	1,100	551	40	16	1,675	561	15	10·46	1	1,522
7	Blanche de Belgique	16	300	538	20	16	250	537	30	16	275	537	55	10·42	1	1,363
8	Blanche courte améliorée	15	900	515	00	15	1,000	518	20	15	950	516	40	8·54	1	643
9	Nantes	9	1,400	323	20	10	1,100	351	40	10	250	337	30	11·34	1	296
10	James	10	600	343	20	10	....	333	20	10	300	338	20	10·31	1	93
	Moyenne	16	1,915	565	15	16	1,085	551	35	16	1,500	558	20	....	1	1,749

Ottawa.

BETTERAVES À SUCRE.

Trois variétés de betteraves à sucre ont été essayées comme d'habitude. Elles ont été semées le 20 mai, à raison de 8·5 livres à l'acre, éclaircies la troisième semaine de juin à environ six pouces d'écartement dans les rangs et arrachées le 4 octobre.

La production des variétés est consignée au tableau suivant:—

BETTERAVES À SUCRE.—Essais de variétés.

N°	Variété.	Production à l'acre.											
		1ère parcelle.				2ème parcelle.				Moyenne.			
		Ton.	liv.	B.	liv.	Ton.	liv.	Bois.	liv.	Ton.	liv.	Bois.	liv.
1	Klein Wanzleben....................	21	1,200	720	..	17	200	570	..	19	700	645	00
2	Vilmorin améliorée B..............	18	1,250	620	50	15	1,000	516	40	17	125	568	45
3	Vilmorin amélorée A...............	19	....	633	20	15	....	500	..	17	....	566	40
	Moyenne.....................	19	1,483	658	03	15	1,733	528	53	17	1,608	593	28

PRODUCTION DE GRAINE DE BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Voulant nous renseigner sur la production de la graine de betterave fourragère, nous avons mis en réserve, en l'automne 1914, un total d'environ 18 tonnes de betteraves. La majorité de ces betteraves ont été déposées dans un caveau à racines, le reste en fosses en dehors. Toutes étaient en bon état au moment de la plantation en 1915. Deux acres environ ont été consacrés à la production de la graine.

PRODUCTION ET PROFIT.

La terre employée pour cette expérience était en racines en 1914. Elle avait été labourée en automne et comme elle avait été fumée pour la récolte précédente, aucune fumure n'a été appliquée. Elle a été labourée à nouveau au printemps et se trouvait donc, au moment de la plantation, en bon état d'ameublissement et en assez bon état de fertilité.

Les racines employées appartenaient à la variété Longue rouge Mammouth. Elles avaient été prises parmi la récolte ordinaire de la ferme et comme il était nécessaire d'avoir un grand nombre de racines pour cette expérience, un pourcentage considérable de ces racines n'étaient pas aussi bonnes que l'on aurait désiré. Malgré cet inconvénient, nous avons obtenu une bonne récolte de graine de choix, en moyenne de près de 1,150 livres à l'acre. Pour ce qui concerne les méthodes de plantation, le traitement de la graine, la récolte, le battage, etc., nous renvoyons le lecteur à la circulaire d'exposition n° 58 par F. W. Browne, adjoint à l'agrostographe du Dominion, intitulée " Culture de la graine de betteraves fourragères ".

Voici un état détaillé des frais de production et des recettes:—

Un acre de graine de betteraves fourragères—Frais de production et recettes.

Frais:	
Labour, printemps et automne	$ 4 00
Disquage	1 25
Hersage	0 50
⅓ de la valeur du fumier	8 00
Charriage du fumier	1 50
Valeur des racines, 8¾ tonnes à $3	26 25
Charriage de la fosse au champ	1 00
Plantation	14 50
Quatre binages	1 20
Deux sarclages	3 60
Arrachage	7 20
Charriage	1 00
Battage	3 10
Nettoyage de la graine	3 60
Loyer du terrain	3 00
Total	$79 70
Frais:	
1,134 livres de graine F.B. Copenhague à 12 centins la livre	$136 08
Transport à Montréal, 66·8 par quintal	7 57
Valeur des racines pour alimentation	15 00
Total	$158 65
Profit	$78 95

On voit par ce qui précède que la production de la graine de betteraves fourragères peut être une industrie très avantageuse. La production de 1,134 livres de graine obtenue à la ferme expérimentale centrale n'est nullement excessive. Au contraire, il y a des raisons de croire que ce chiffre pourrait, dans ces mêmes conditions, être considérablement augmenté. En premier lieu, les racines employées pour la production de la graine n'étaient pas toutes de première qualité. La densité était donc quelque peu inégale. Un nombre considérable de plantes avaient produit des tiges à graines d'une qualité inférieure ou même n'en avaient pas produit du tout. Enfin, il y eut des pertes de semences au cours des manutentions: c'était inévitable, parce que le travail était nouveau pour les hommes qui en étaient chargés.

Il y aurait peut-être des explications à fournir sur un détail du tableau qui précède: nous voulons parler de "valeur alimentaire des racines, $15." On s'imagine généralement que les racines qui ont produit de la graine sont dans un état tel qu'à la fin de la saison, elles ne peuvent plus être utilisées pour l'alimentation. Cependant notre expérience à Ottawa—ainsi que sur nos autres fermes et stations—nous a appris qu'un gros pourcentage des porte-graines continuent à se développer pendant la saison et qu'elles sont d'une excellente qualité pour l'alimentation au moment où elles sont arrachées pour la graine.

OTTAWA.

Facteurs qui influencent la production.

Cette production de graine de betteraves fourragères n'étant que relativement peu connue au Canada, nous avons fait quelques expériences pour trouver les méthodes qui permettent d'obtenir les plus gros rendements.

1. *Fumier et engrais chimique.*—Voulant connaître la valeur du fumier et des engrais chimiques dans la production de la graine, nous avons fait une expérience sur un certain nombre de parcelles toutes en double. Les résultats sont consignés au tableau suivant:—

Essais d'engrais pour la graine de betteraves fourragères.

N°.	Traitement de la parcelle.	Production par acre.		
		1ère parcelle	2e parcelle.	Moyenne.
		liv.	liv.	liv.
1	Sans fumier ni engrais chimique	750	725	737
2	20 tonnes de fumier de ferme par acre	1,075	1,100	1,087
3	500 livres de superphosphate à l'acre	800	775	787
4	200 livres de nitrate de soude à l'acre	875	850	862
5	200 livres de muriate de potasse à l'acre	775	775	775
6	500 livres d'un engrais complet; nitrate de soude, 200 livres, 200 livres de muriate de potasse à l'acre, 500 livres de superphosphate—900 livres	1,050	1,100	1,075

La terre employée pour les engrais chimiques avait été en gazon pendant au moins dix ans et aucune fumure n'a été appliquée pendant ce temps. Elle était d'une nature uniformément pauvre. Les résultats de l'expérience indiquent de la façon la plus concluante que l'emploi de fumier ou d'un engrais complet permet d'obtenir des récoltes de graine beaucoup plus fortes. Sans fumier ni engrais ou avec un engrais incomplet, la production est relativement faible.

2. *Plantation hâtive et tardive.*—Quatre parcelles mesurant chacune 1,200 pieds carrés ont été plantées à différentes dates; elles ont donné les résultats suivants:—

Parcelle.	Plantée.	Production à l'acre. Livres.
N° 1.	26 avril	1,292
" 2.	3 mai	1,264
" 3.	8 "	1,081
" 4.	14 "	1,083

Nous voyons par ces résultats que la plantation faite de bonne heure peut donner une plus grosse production qu'une plantation tardive. La première provoque le développement de plantes grosses et fortes, ayant une abondance de fleurs à l'époque de l'été qui est la plus favorable pour que la graine puisse nouer. Nous avons constaté également que presque toutes les racines plantées les premières ont produit des tiges à graines tandis qu'un certain pourcentage des racines plantées plus tard n'ont pas émis de tiges du tout. Il n'y avait pour ainsi dire aucune différence dans l'époque de maturité des différentes parcelles.

HIVERNEMENT DES RACINES PORTE-GRAINES.

Voulant voir s'il est possible et avantageux d'hiverner en terre des racines porte-graines, nous avons fait une expérience sur un certain nombre de betteraves fourragères, navets et carottes. Quatre cents racines de chacune ont été arrachées en automne et replantées immédiatement. Elles ont été laissées pour l'hiver comme suit:—

1. Cent racines recouvertes de terre;
2. Cent racines recouvertes de paille;
3. Cent racines recouvertes de fumier;
4. Cent racines non couvertes.

Il ressort de cette expérience que l'hivernement des racines de betteraves en terre est peu satisfaisant, que ces racines soient laissées couvertes ou non couvertes.

Il n'en est pas de même en ce qui concerne les navets et les carottes. Dans cette expérience, les racines de navets et de carottes qui étaient recouvertes de paille, ont passé l'hiver en bon état et ont émis des tiges à graine vigoureuses au commencement du printemps, dès que le sol a été dégelé. Quant aux groupes de racines qui étaient recouverts de terre ou de fumier ou qui n'étaient pas recouverts, ils n'ont pas passé du tout l'hiver en bon état.

Nous avons laissé également dans le sol un certain nombre de rutabagas en l'automne 1914 à l'endroit même où ils avaient poussé, sans les déranger et sans les couvrir d'aucune façon. Ils ont bien résisté à l'hiver, mais ils paraissaient manquer quelque peu de vitalité au printemps.

CULTURE AMÉLIORANTE DE NOUVELLES VARIÉTÉS DE PLANTES-RACINES.

On sait qu'un bon nombre des variétés de betteraves fourragères, navets et carottes, cultivés au Canada à l'heure actuelle, sont loin d'être parfaites en ce qui concerne l'uniformité du type et de la teneur en matière sèche. Les variétés même les plus productives et les plus estimées laissent encore beaucoup à désirer sous ce rapport et peuvent en conséquence être améliorées.

Voulant produire de nouvelles variétés, supérieures à celles qui sont offertes actuellement aux cultivateurs canadiens, le service des plantes fourragères a entrepris des travaux de génétique sur les betteraves fourragères en 1913 et sur les carottes en 1914, mais ces travaux ne sont encore que d'une nature préparatoire.

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Ces travaux sur les betteraves fourragères visent à l'obtention de nouvelles variétés susceptibles de donner de grosses récoltes de racines ayant une plus haute valeur alimentaire, ainsi que de grosses récoltes de graine de haute qualité. Nous avons mis en réserve dans ce but cent vingt-cinq racines de Jaune géante intermédiaire—l'une des meilleures variétés de betteraves fourragères. Nous n'avons sélectionné que ces racines qui étaient parfaites au point de vue de la forme, de la couleur et de l'apparence générale. Elles ont été plantées en 1914 pour la production de la graine dans un endroit où elles étaient absolument à l'abri de fécondation croisée avec les autres variétés de betteraves fourragères ou de betteraves à sucre. La parcelle de semence a été tenue constamment sous observation, spécialement au commencement de la saison. Quand une racine émettait des tiges d'une hauteur peu satisfaisante, on les empêchait de produire des graines, on coupait ces tiges avant que les fleurs se soient formées. Nous avons obtenu environ quarante livres d'excellente graine. Une partie de cette graine

sera employée pour de nouveaux travaux de génétique et l'autre partie pour des expériences sur les autres fermes et stations.

Voulant nous procurer de nouveaux matériaux pour ces travaux de génétique nous avons fait huit croisements pendant l'année entre les betteraves à sucre et les betteraves fourragères. Les variétés de betteraves fourragères employées étaient les Blanche géante demi-sucrière, Rouge longue Mammouth et Jaune géante intermédiaire.

CAROTTES.

En 1914, nous avons mis en réserve pour les travaux de génétique soixante racines de carottes. Au printemps de 1915, dix de ces racines ont été choisies et plantées pour la graine. Une plante sur ce nombre a été isolée et fécondée par elle-même. Elle a produit 10·5 onces de graine de première qualité.

PLANTES FOURRAGÈRES, LÉGUMINEUSES ET GRAMINÉES.

LUZERNE.

Culture en vue de la rusticité.—Nous avons maintes fois signalé dans les rapports précédents la grande importance de la rusticité chez la luzerne, et nous avons discuté assez au long dans le rapport de 1914-15 la nature du caractère que l'on appelle la rusticité.

Tous les résultats des observations et des expériences sur la luzerne effectuées par ce service indiquent que la rusticité est un caractère héréditaire qui est transmis par la graine d'une génération à l'autre. Ceci étant, on doit admettre que l'on peut produire la luzerne rustique par la multiplication par voie de semis de ces plantes qui se montrent aptes à survivre aux hivers les plus rigoureux.

Opérant sur cette base, ce service s'est efforcé depuis un certain nombre d'années de se procurer le plus possible de graine des parcelles du champ d'expériences qui avaient été fortement éprouvées par l'hiver. La graine ainsi obtenue a toujours donné de très bons résultats. Les récoltes qui en proviennent se sont montrées parfaitement rustiques, même dans les conditions les plus rigoureuses.

En 1914, nous nous sommes à nouveau procuré de la graine de ces parcelles au nombre de douze. Une partie de cette graine a été employée pour ensemencer douze parcelles, chacune d'un centième d'acre, en 1915. Ces parcelles ont été ensemencées en lignes, au commencement du printemps, à 8 pouces d'écartement, à raison de douze livres à l'acre. La germination a été parfaite et la pousse qui a suivi, exceptionnellement bonne. Les parcelles ont été fauchées deux fois pendant la saison. La récolte avait environ quatorze pouces à l'époque de la coupe. Après la deuxième coupe, les parcelles ont produit une bonne levée que nous avons laissée pour la protection d'hiver. Au printemps 1916, il n'y avait pas le moindre symptôme de destruction par les vers. Il convient de dire cependant que l'hiver et le printemps s'étaient montrés des plus favorables à l'hivernement de la luzerne et que les parcelles mentionnées étaient en très bon état au commencement de l'hiver.

Développement de l'uniformité.—Tous les travaux d'amélioration visant au développement de l'uniformité et de la qualité ont été commencés sur les plantes rustiques; ils ont donc marché d'une façon très satisfaisante sans être retardés le moindrement par la destruction de l'hiver.

Dans tous ces travaux d'amélioration, la méthode adoptée dépend nécessairement de la façon dont les espèces sur lesquelles on opère se fécondent naturellement et de la façon dont elles peuvent être fécondées. Voulant voir si la luzerne se féconde naturellement et comment elle peut être fécondée artificiellement, nous avons entrepris une

série d'investigations sur ce point, en 1912. Ce travail a été continué cet automne et nous avons rassemblé une quantité de données intéressantes. Un des résultats de cette enquête peut être mentionné: la luzerne se féconde facilement d'elle-même. Elle se féconde, même automatiquement, dans une température chaude et sèche.

Ceci étant, il est évident que le développement de l'uniformité peut être entrepris avec des plantes individuelles et effectué par la méthode généralement connue sous le nom " d'élevage en généalogie ". Cette méthode par laquelle on développe des variétés par l'auto-fécondation a été suivie par ce service et a donné jusqu'ici des résultats très encourageants.

Divers groupes de semence obtenus par auto-fécondation en 1912 ont produit en 1913 certains groupes de plantes. En 1914 nous avons auto-fécondé un certain nombre de sujets promettants et la semence provenant de sept de ces sujets a été semée en sept groupes séparés en 1915. Les sept familles obtenues ont fait preuve d'uniformité très remarquable au point de vue des fleurs, de la couleur, de la pousse, des feuilles, etc. Chaque famille représente une espèce presque parfaitement pure au sens réel de cette expression.

En 1913 nous avons fécondé un certain nombre de plantes ayant des caractères bien marquants. Cette graine nous a donné 17 groupes de plantes, chacun composé de 30 sujets. Sur ce nombre, quatre groupes présentaient un degré assez élevé d'uniformité en ce qui concerne le mode de pousse, etc., et pour ces raisons, nous les avons sélectionnés pour de nouveaux travaux d'amélioration. Cependant, comme l'humidité persistante de la saison augmentait beaucoup les difficultés de ces travaux, ils ont été remis à une autre année.

TRÈFLE ROUGE.

Le développement de la rusticité du trèfle rouge est basé sur les mêmes principes qui gouvernent le développement de la rusticité chez la luzerne. C'est-à-dire, la rusticité a été développée par un procédé de sélection naturelle, qui permet de multiplier les types rustiques.

En 1913 nous avons semé neuf groupes de trèfle rouge. Les résultats obtenus l'année suivante montrent que le degré de rusticité déterminé par le pourcentage de plantes qui ont survécu variait beaucoup dans les différents groupes. Ils indiquent également un fait ayant une grande importance pratique, c'est que la capacité productive d'une variété s'associe intimement à son degré de rusticité.

Chacun des groupes mentionnés nous a donné en 1914 une quantité suffisante pour ensemencer deux parcelles d'un-centième d'acre. Nous avons semé de cette façon un total de 18 parcelles. La germination a été parfaite et la densité très bonne, en dépit des vers gris. Au printemps de 1916, il n'y avait aucun symptôme de destruction causée par l'hiver.

Quatre autres parcelles avaient été ensemencées de graine récoltée sur des plantes qui avaient continué à pousser pendant cinq et six ans respectivement, et qui doivent donc être considérées comme ayant une nature nettement vivace. Ces parcelles ont résisté à l'hiver sans qu'une seule ait été détruite.

SAINFOIN.

Le sainfoin s'est montré une plante fourragère très utile dans certaines parties de la Colombie-Britannique et notamment dans la vallée de la Colombie. Les observations faites dans les champs de sainfoin indiquent que cette plante, ainsi que d'autres plantes cultivées, se compose de types morphologiques, d'une valeur différente au point de vue agricole.

Voulant produire par la culture améliorante des variétés pures d'une plus grande valeur que le mélange que nous avons actuellement, nous nous sommes procuré en l'au-

tomne 1914 de la graine de la station expérimentale d'Invermere, C.-B. Cette graine a été semée en pots au printemps de 1915 et une cinquantaine des plantes obtenues ont été transplantées dans le champ d'expériences pour être soumises à l'observation et la multiplication. Toutes les plantes ont résisté à l'hiver sans souffrir.

MIL (FLÉOLE DES PRÉS).

Les travaux commencés sur le mil en 1912 marchent d'une façon satisfaisante, mais les progrès seront nécessairement assez lents à cause de la nature hybride de cette plante.

En 1914 nous avons transplanté en plein champ, 17 familles chacune composée de 65 plantes et chacune provenant d'une plante auto-fécondée. En 1915 après un examen minutieux de ces familles, nous en avons rejeté treize, principalement à cause du manque d'uniformité. Nous avons choisi un total de 18 sujets sur les quatre familles restantes, qui toutes présentaient un haut degré d'uniformité de type. Elles ont été isolées, auto-fécondées et ont produit une quantité de semence d'une très bonne qualité.

En 1913, nous avons semé de la graine commerciale dans le but de nous procurer de nouveaux matériaux pour la culture améliorante. Nous avons obtenu au total environ 3,000 plantes. En 1914 nous avons sélectionné, isolé et auto-fécondé 18 plantes. La graine obtenue a été semée en pots, au commencement du printemps de 1915, et plus tard nous avons transplanté, pour déterminer leur uniformité et leur valeur en général, 65 plantes de chacune des 18 familles sur lesquelles nous opérions.

DACTYLE PELOTONNÉ.

Dix-huit familles de dactyle pelotonné chacune composée de 30 plantes ont été transplantées en 1914, pour être soumises à un essai d'uniformité. En 1915, ces familles présentaient un degré remarquablement élevé d'uniformité et nous nous proposions de les soumettre à de nouveaux travaux, mais que nous avons dû remettre à l'année 1916 à cause des conditions de température.

RAY-GRASS DE L'OUEST.

En 1912 nous avons sélectionné dans un champ de la ferme expérimentale de Indian Head, Sask., un certain nombre de plantes de ray-grass de l'Ouest qui ont été expédiées et inspectées à Ottawa. Trois de ces plantes ont été auto-fécondées en 1913. Nous avons obtenu en 1914, 40 plantes de chacun des trois groupes de semence. En 1915 les trois familles présentaient une uniformité surprenante en ce qui concerne l'apparence générale. Neuf individus d'une qualité exceptionnelle ont été auto-fécondés et nous ont donné une quantité de très bonne semence qui doit servir à de nouveaux essais de culture améliorante en 1916.

AGROSTIDE.

Sur les vingt-deux groupes de semence obtenus en 1914 sur des plantes fécondées librement, quatorze ont été rejetées en 1915. Les huit groupes qui restaient nous ont fourni chacun quinze plantes qui ont été transplantées dans le champ à deux pieds d'écartement en tous sens pour être soumises à l'observation et à de nouveaux travaux améliorants.

OTTAWA.

RECHERCHES DE GRANDE CULTURE.

En collaboration avec les fonctionnaires de la division de la sylviculture, ministère fédéral de l'Intérieur, l'agrostographe du Dominion a fait pendant une partie de l'été certaines recherches dans la réserve forestière de Crows' Nest, Alberta, y compris la Trouée, la vallée de Livingstone et les côtes Porc-épic en vue de déterminer la cause des empoisonnements des bovins qui, dit-on, se produisent dans cette réserve forestière. Il ressort de cette investigation qu'une seulement de toutes les plantes qui sont tenues suspectes par les vachers de cette réserve est réellement dangereuse, c'est la dauphinelle ou pied d'alouette. Cette plante abonde le long de presque tous les ruisseaux et les criques des côtes Porcupine; elle est également commune dans la Trouée (*The Gap*), à l'entrée de la vallée Livingstone.

Les vachers soupçonnaient également une plante appelée le panais sauvage, très répandue sur les côtes du Porc-épic et qui appartient à la famille de la ciguë d'eau. Nous avons constaté qu'elle est absolument sans danger (*Leptotœnia*).

Un rapport détaillé sur les plantes observées dans la réserve qui sont dangereuses d'une façon ou d'une autre ou nettement vénéneuses a été soumis au directeur de la division des forêts, ministère de l'Intérieur, Ottawa.

OTTAWA.

STATION EXPÉRIMENTALE, CHARLOTTETOWN, I.P.-E.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, J. A. CLARK, B.S.A.

NATURE DE LA SAISON.

L'hiver de 1914-15 a été anormal. Il y eut à Noël et au commencement de février, deux vagues froides qui firent descendre le thermomètre à 10 degrés sous zéro. Immédiatement après ces deux périodes vint une température douce qui fit disparaître toute la neige et dégeler complètement la terre. Un certain nombre de grosses chutes de neige en mars protégèrent parfaitement les herbages. Il n'y eut pour ainsi dire aucun soulèvement du trèfle au printemps. La hauteur de pluie fut faible en avril. De grandes masses de glace flottant sur les côtes de la province, retardèrent l'apparition du printemps jusqu'à la mi-mai. La végétation se développa lentement et les arbres ne prirent leur manteau de verdure que le 27 mai, à peu près à la même date qu'en 1914, qui était également une saison très tardive. Le maïs et les racines furent semés dans la dernière semaine de mai. Juin et juillet furent favorables à la végétation. Nous eûmes une grosse récolte de foin, rentrée en bon état. Sur la station nous avons commencé à couper le 16 juillet, mais la quantité engrangée au cours de ce mois n'équivalait pas à la moitié de la récolte. Les trois premières semaines de septembre furent très sèches, les racines souffrirent de la sécheresse et les labours d'automne durent être abandonnés. La température fut très favorable en octobre et en novembre et toutes les racines furent rentrées sans avoir souffert de la gelée. La première gelée tardive eut lieu le 2 octobre, le jour où nous avons coupé le maïs d'ensilage.

MAÏS (BLÉ D'INDE).

Un demi-acre de terre a été préparé pour la culture du maïs sur un flanc de colline exposé à l'ouest, sur l'assolement CC-3, après la mi-mai. Nous avons incorporé au sol une fumure à raison de 20 tonnes à l'acre et planté le maïs Longfellow avec la planteuse le 1er juin. Il y eut une forte descente du thermomètre le soir du 8 juin, juste au moment où le maïs avait un pouce ou environ, au-dessus du sol. Nous recouvrîmes les jeunes plantes de trois pouces de terre avec la planteuse, ce qui les protégea et détruisit les premières récoltes de mauvaises herbes. Le lundi suivant, tout danger de gelée étant écarté, nous binâmes le maïs, afin d'enlever la plus grande partie de l'argile qui recouvrait les jeunes plantes. Nous avons eu une bonne récolte de maïs-fourrage, à raison de 12 tonnes 1,110 livres à l'acre.

Les parcelles d'essais uniformes de maïs ont été plantées sur l'assolement de céréale "FF" le 31 mai, et récoltées le 2 octobre. Il y avait 13 espèces à l'essai. La semence de toutes ces espèces avait été traitée avec de l'arséniate de plomb, avant la plantation. Les oiseaux n'ont pas causé de dégâts. Les rendements ont été calculés d'après la production des parcelles d'un centième d'acre.

MAÏS D'ENSILAGE.—Essai de variétés.

N°	Varieté.	Hauteur moyenne.	Etat de la maturité.	Rendement à l'acre.	
		pouces.		tonne.	liv.
1	Longfellow	96	Laiteux	19	600
2	Golden Glow	111	Laiteux début	19	500
3	Hâtif de Compton	102	Laiteux début	18	1,400
4	Dakota nord de Salzer	96	Laiteux début	17	900
5	Wisconsin n°. 7	100	Épi formé	16	1,200
6	Roi Philippe	108	Laiteux début	16	500
7	Bailey	108	Laiteux début	15	1,700
8	Coché jaune à calotte blanche	108	Laiteux début	15	1,500
9	Jaune de Québec	84	Lustré	15	400
10	Leaming	114	Epi formé	14	1,800
11	Free Press	78	Laiteux avancé	14	100
12	Howie	101	Laiteux début	13	1,600
13	Jaune du Canada	72	Pâteux	13	900
	Moyenne			16	392

RACINES.

Les vers gris et la mouche rouillée de la carotte n'ont causé que de légers dégâts pendant la saison de 1915. Nous nous sommes servis de son empoisonné contre les vers gris et pris des mesures également pour lutter contre la mouche rouillée. Le ver blanc, c'est-à-dire la larve du hanneton, a causé quelques dégâts dans les parcelles d'essai de navets en mangeant la racine pivotante de ces plantes lorsqu'elles étaient jeunes. Les différentes sortes de racines ont été essayées sur l'assolement de céréales "FF-3."

NAVETS.

Dix-sept espèces de navets ont été semées le 2 juin en parcelles d'un centième d'acre et arrachées le 16 novembre. Le fumier a été appliqué à raison de 20 tonnes à l'acre et incorporé au sol. Tous les navets ont été semés en rangs, à 30 pouces d'écartement. Les jeunes plantes ont été éclaircies à 12 pouces d'écartement dans les rangs.

NAVETS.—Essai de variétés.

N°	Varieté.	Rendement à l'acre.			
		tonnes	liv.	boiss.	liv.
1	Bonne chance	33		1,100	..
2	Amélioré de Hazard	28	500	941	40
3	Meilleur de tous	28	....	933	20
4	Perfection	27	1,500	925	..
5	Empress	27	1,500	925	..
6	Magnum Bonum	27	1,000	916	40
7	Bangholm	25	1,500	858	20
8	Lapland de Corning	25	....	833	20
9	Kangaroo	24	1,000	816	40
10	A collet bronzé de Halewood	24	1,000	800	..
11	A collet bronzé de Hartley	22	1,000	750	..
12	Skirving's	22	1,000	750	..
13	Joyau canadien (Canadian Gem)	21	1,500	725	..
14	Nouveau siècle (New Century)	20	1,000	683	20
15	Westbury de Hall	20	1,000	683	20
16	Durham	19	500	641	40
17	Jumbo	18	1,000	616	40
	Moyenne	24	1,059	817	39

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Quatorze variétés de betteraves fourragères ont été semées sur l'assolement de céréales " F " le 6 mai, dans les mêmes conditions d'ameublissement que les navets, en rangées de 30 pouces. Elles ont été éclaircies à environ 10 pouces d'écartement dans les rangs et récoltées le 21 octobre. Un deuxième semis a été fait sur l'assolement A-3 le 2 juin. Ce champ, qui a été récolté le 3 octobre, n'avait pas un sol de nature aussi uniforme que l'autre.

BETTERAVES FOURRAGÈRES.—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement par acre de la 1ère parcelle.				Rendement par acre de la 2e parcelle.				Rendement moyen par acre.			
		ton.	liv.	boiss.	liv.	ton.	liv.	boiss.	liv.	ton.	liv.	boiss.	liv.
1	Jaune Sludstrup	25	1,000	850	..	25	1,200	853	20	25	1,100	851	40
2	Jaune Leviathan	22	1,000	750	..	26	1,500	891	40	24	1,250	820	50
3	Rouge longue Mammouth perfection	23	1,000	783	20	24	500	808	20	23	1,750	795	50
4	Jaune géante intermédiaire	23	300	771	40	24	500	808	20	23	1,400	790	..
5	Jaune globe géante	24	1,400	823	20	21	500	708	20	22	1,950	765	50
6	Rouge longue Mammoth primée	24	500	808	20	20	1,300	688	20	22	900	748	20
7	Jaune Mammoth intermédiaire	20	1,000	683	20	23	1,200	786	40	22	100	735	..
8	Jaune globe sélectionnée	21	1,000	716	40	22	....	733	20	21	1,500	725	..
9	Gate Post	20	1,200	686	40	22	1,500	758	20	21	1,350	722	30
10	Demi-sucrière blanche géante	20	1,000	683	20	22	1,000	750	..	21	1,000	716	40
11	Rouge longue Mammouth	21	700	711	40	20	1,000	683	20	20	1,850	697	30
12	Leviathan Mammouth	17	1,000	583	20	24	....	800	..	20	1,500	691	40
13	Mammouth Saw-Log améliorée	17	1,000	583	20	21	....	700	..	19	500	641	40
14	Pot d'or (Golden Tanrard)	16	....	533	20	16	1,000	550	..	16	500	541	40
	Moyenne	21	721	712	1	22	1,085	751	25	21	1,903	731	43

CAROTTES.

Sept variétés de carottes de grande culture ont été semées le 2 juin et arrachées le 17 novembre. Elles avaient été semées en rangs à 15 pouces d'écartement et n'ont pas été éclaircies au sarclage à cause de la présence de la mouche rouillée. Elles nous ont donné la meilleure récolte de carottes que nous ayons encore eue sur cette station.

CAROTTES.—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre.			
		tonnes.	liv.	boiss.	liv.
1	Championne de l'Ontario	36	500	1,208	20
2	Championne Svalof	34	600	1,143	20
3	Blanche intermédiaire Mammouth	30	700	1,011	40
4	Championne	30	300	1,005	..
5	Blanche géante des Vosges	27	500	908	20
6	Blanche de Belgique	25	700	845	..
7	Blanche courte améliorée	23	..	766	40
	Moyenne	29	1,043	984	3

CHARLOTTETOWN.

BETTERAVES À SUCRE.

Deux espèces de betteraves à sucre ont été semées le 2 juin et rentrées le 26 octobre. Elles ont été semées en rangs écartés de 30 pouces et éclaircies à environ 8 pouces dans les rangs. Le champ a été préparé de la même façon que pour les navets.

BETTERAVES À SUCRE.—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre.			
		ton.	liv.	boiss.	liv.
1	Klein Wanzleben	13	500	441	40
2	Vilmorin A améliorée	11	500	375	..
	Moyenne	12	500	408	20

TRÈFLE, LUZERNE ET GRAMINÉES.

Les trèfles et les graminées ont passé l'hiver en état superbe, grâce à l'épais manteau de neige qui est tombé sur les champs en mars, et qui a disparu graduellement. La végétation a été retardée par le printemps tardif, mais la température superbe de juin et de juillet a épaissi la base des champs et permis d'obtenir une production supérieure à la moyenne. Voici la production notée sur l'assolement de la ferme:—

RÉCOLTES DE FOIN DE GRANDE CULTURE.

Sorte de foin.	Champ.	Récolte précédente.	Superficie.	Rendement à l'acre.	
				tonnes.	liv.
Foin de trèfle	G—1	Avoine	0·4	3	1,100
Foin mélangé	C—1	Trèfle	0·57	3	1,020
Foin de trèfle	A—5	Avoine	1·0	3	100
Foin de trèfle	C—4	Avoine	0·57	2	1,950
Foin mélangé	A—1	Trèfle	1·0	2	1,800
Foin mélangé	G—2	Trèfle	0·4	2	1,380
Foin mélangé	FF—1	Avoine	2·0	2	670
Foin de trèfle	B—5	Blé	1·0	2	470
Foin de mil	G—4	Mil	0·4	2	450
Foin de mil	G—3	Mil	0·4	2	430
Foin de trèfle	F—4	Blé	0·86	1	1,670
Foin de mil	CC—1	Mil	4·5	1	1,640
Foin de trèfle	D—3	Blé	1·0	1	780
Foin mélangé	B—2	Avoine	1·0	..	1,590
		Moyenne		2	789

EXPÉRIENCE SUR LES GRAMINÉES, LES TRÈFLES ET LA LUZERNE.

La série de parcelles expérimentales de graminées et de luzerne, semée en 1912, a produit des récoltes en 1913, 1914 et en 1915. Les séries établies en 1913 ont été labourées, parce qu'il a fallu drainer la terre sur laquelle elles se trouvaient. Une autre série a été établie en 1914. Cette étendue avait été réservée pour l'essai d'engrais chi-



F. E. C., Ottawa. Récolte de graine de carotte en fleurs.



F. E. C., Ottawa. Récolte de graine de betterave fourragère.



Vue générale de la parcelle de culture améliorante de mil (fléole des prés). Ferme expérimentale centrale, Ottawa.



Culture améliorante de la luzerne : deux variétés distinctes obtenues par une auto-fécondation répétée à la ferme expérimentale centrale, Ottawa.



Récolte des racines à la ferme expérimentale de Brandon, Man.

miques commerciaux en 1915, en collaboration avec le service de la chimie. Une nouvelle série en double a été semée en 1915 dans un emplacement qui, nous l'espérons, sera cette fois permanent. Ces herbes ont fait une pousse superbe en 1915 et ont été fauchées en août.

Voici la production obtenue sur les parcelles ensemencées en 1912:—

Parmi les parcelles de graminées, la paturin bleu du Kentucky venait en tête avec une production de une tonne 1,660 livres à l'acre. L'agrostide venait deuxième avec 1 tonne 940 livres à l'acre, puis le ray-grass d'Angleterre avec 1,980 livres et le mil avec 1,860 livres à l'acre.

Tous les trèfles semés en 1912 avaient disparu. La luzerne de Grimm est celle qui avait le mieux résisté aux conditions de la température. Les trois espèces semées en 1913, ont donné la production suivante d'une coupe:—

Variété.	Parcelle.	Rendement à l'acre.	
		tonnes.	liv.
Grimm (semence de 1912)	A	2	590
Grimm (semence de 1911)	B	2	300
Grimm (semence de Ewing)	C	2	90
Moyenne	....	2	327

Nous les avons laissées après la première coupe dans l'espoir qu'elles pourraient produire des graines, mais cet espoir ne s'est pas réalisé. Nous avons constaté que les herbes naturelles sont les plus grands ennemis de la luzerne, car elles étouffent beaucoup de plantes après un certain temps.

DATES DE LA COUPE DU TRÈFLE ET DU MIL.

Nous avons mesuré une certaine étendue dans un champ de fléole (mil), une autre dans un champ de trèfle, puis subdivisé ces étendues que nous avons fauchées à tour de rôle, chaque semaine, pour trouver la meilleure date de coupe. Ces étendues étaient aussi uniformes qu'on pouvait le désirer. La première coupe de fléole a été faite le 16 juillet, lorsque cette plante était verte. Elle a été rentrée en bon état au bout de quatre jours et a donné un poids maximum de bon foin. Une semaine plus tard les fleurs apparaissaient sur les autres parcelles de fléole. C'est à cette époque que nous avons eu la production la plus faible. Le 4 août, le foin était dans l'état auquel on le coupe généralement dans cette province. Il a été rentré le 6. La production n'a pas été aussi bonne que celle de la première coupe. Le 12 août, la dernière coupe était mûre et ligneuse, elle a été rentrée le lendemain. La production a été plus forte que celle de la coupe de mi-juillet.

La première coupe de trèfle a été faite le 12 juillet, lorsqu'il était en pleine fleur. Il a été rentré en excellent état au bout de 4 jours. La coupe faite le 19 juillet, lorsque la moitié des capitules étaient bruns, a été rentrée le 23. Elle a donné à peu près la même production, mais elle n'était pas aussi bien fanée. La coupe du 26, lorsque quatre-vingts pour cent des capitules étaient bruns et quelques-uns mûrs a donné la plus forte production de toutes, quoiqu'un grand nombre de feuilles se soient détachées et aient été perdues. Le 3 août, les tiges devenaient ligneuses et les fleurs avaient disparu. Cette dernière coupe a été rentrée en bon état le lendemain, mais elle a donné la plus faible production de toutes. De nouvelles coupes ont été faites les 12 et 16 août. La plupart des feuilles étaient alors brunes et mortes. Ce foin a été fané en une journée. Des échantillons de toutes ces coupes de fléole (mil) et de trèfle ont été envoyés au chimiste du Dominion pour être soumis à l'analyse.

CHARLOTTETOWN.

FERME EXPÉRIMENTALE DE NAPPAN, N.-E.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, W. W. BAIRD, B.S.A.

TEMPÉRATURE ET ÉTAT DES RÉCOLTES.

Le printemps a fait son apparition très tard. Il a fait humide et froid jusque vers la fin de mai. Il a plu dix journées différentes en avril et 16 en mai. La hauteur totale de pluie pendant cette période, a été de 7·72 pouces. La température moyenne en mai a été de 4·31 degrés plus basse que celle de la même période l'année précédente. Pendant les deux premières semaines de juin, il a fait beau et chaud, mais les nuits étaient fraîches et 2 degrés de gelée ont été enregistrés la nuit du 3. Le sol ne s'est donc pas réchauffé rapidement. Temps très variable pendant la dernière partie du mois, pluvieux et nuageux.

Le mois de juillet fut favorable à la végétation. Il faisait beau et chaud et les six ondées qui sont tombées pendant ce mois ont fourni une humidité suffisante pour activer la pousse. Les premières racines n'ont pu être semées que le 3 juillet, et les dernières beaucoup plus tard à cause de la mauvaise température et du mauvais état du sol.

Le mois d'août fut tout à fait anormal. Il y eut beaucoup de pluie au commencement et vers la fin. La hauteur totale de pluie atteignit 4·66 pouces, et cependant la température moyenne fut 2 degrés plus élevée que pendant la même période l'année précédente. Les racines n'ont fait qu'une pousse passable, principalement à cause de l'abondance d'humidité; les binages furent insuffisants et les mauvaises herbes pullulèrent. Toutes les céréales ont fait une bonne pousse mais la température a été des plus mauvaises pour les foins.

Septembre a été frais d'un bout à l'autre. Il a fait très beau pendant les deux premières semaines, mais avec beaucoup de brouillard le matin.

Température variable en octobre. Le thermomètre descendit à 24 degrés le 2. Du 3 au 9, temps couvert et pluvieux. Le reste du mois fut assez beau et frais, avec de fréquentes ondées légères.

Novembre, très mauvais d'un bout à l'autre. Il est tombé six pouces de neige le 6, mais qui furent enlevés par une forte pluie le 7. Il y eut quelques très fortes gelées vers la fin du mois. La nuit du 23 on enregistra 13 degrés. La rentrée des racines s'est faite avec beaucoup de difficultés.

La plus grande partie de décembre a été très typique de l'hiver. Il est tombé 4 pouces de neige le 1er. Du 2 au 7, temps très doux. Nous avons fait quelques labours pendant cette période. Du 7 au 9, pluie et neige. Nouvelles chutes de neige les 18, 24 et 26. Le reste du mois fut très beau et froid.

La température de janvier ne pourrait être appelée hivernale, car les chutes de neige et les fortes gelées étaient toujours suivies d'une période de temps modéré ou même chaud. Nous n'avons donc eu que peu de chemins d'hiver pendant ce mois; mais pendant la plus grande partie de février et de mars, nous avons eu une superbe température d'hiver qui a grandement facilité les opérations de la coupe du bois.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES enregistrées à la ferme expérimentale de Nappan, 1915.

Mois.	Température F.			Précipitation.			Heures de soleil.
	Maximum.	Minimum.	Moyenne.	Pluie.	Neige.	Total.	
	°	°	°	pouces.	pouces.	pouces.	
Janvier	53	−10	21·61	2·69	14·00	4·09	75 10
Février	54	−14	23·64	1.01	3·00	1·31	94·70
Mars	48	9	26·35	....	12 00	1·20	75·00
Avril	62	18	35·50	2·19	11·00	3 29	100·90
Mai	71	26	45·72	4·43	.....	4·43	136·15
Juin	81	30	56·44	3·57	......	3·57	195 00
Juillet	81	43	62·93	1·95	......	1·95	215·10
Août	81	34	63·04	4·67	......	4·67	186 60
Septembre	78	32	56·49	1·47	......	1·47	175·70
Octobre	68	24	48·11	4·11	......	4·11	145·60
Novembre	57	19	38·46	4·63	......	4·63	47·90
Décembre	51	6	28·59	3·96	8·00	4 76	64·40
Total pour l'année				34·68	48·00	39·48	1,512·15
Moyenne de 5 ans				30·79	54·34	36.73	1,884 67
Total pour six mois de végétation, avril à septembre				18·28	11·00	19·38	1,009·45
Moyenne de 5 ans, pour six mois de végétation, avril à septembre				17·74	8·50	18·59	1,228·34

MAÏS (BLÉ D'INDE).

MAÏS d'ensilage—Essai de variétés.

Numéro.	Variété.	Hauteur moyenne.	Etat de la maturité.	Rendement à l'acre.					
				1re parcelle.		2e parcelle.		Moyenne.	
		pouces.		tonnes.	liv.	tonnes.	liv.	tonnes.	liv.
1	Golden Glow	78	Aqueux	13	1,000	11	1,300	12	1,150
2	Wisconsin n° 7	98	Luisant	12	1,000	11	300	11	1,650
3	Roi Philippe	84	Aqueux	9	1,500	11	1,500	10	1,500
4	Dakota nord de Salzer	84	"	10	700	9	700	9	1,700
5	Howie	74	"	10	300	9	700	9	1,500
6	Coché jaune à calotte blanche	96	Luisant	10	500	9	400	9	1,450
7	Longfellow	76	Aqueux	9	700	9	....	9	350
8	Jaune de Québec	80	Luisant	9	1,300	8	700	9	....
9	Hâtif de Compton	78	"	6	400	10	1,500	8	950
10	Bailey	72	Aqueux	6	....	10	1,000	8	500
11	Leaming	84	"	8	1,600	7	700	8	150
12	Free Press	65	Luisant	7	1,000	5	500	6	750
13	Jaune du Canada	60	"	4	700	5	....	4	1,350
			Moyenne	9	208	9	254	9	231

Treize variétés ont été semées en parcelles d'essai uniformes, en série double d'un centième d'acre, sur une terre argilo-sableuse, bien fumée en couverture en automne, à raison de 20 tonnes de fumier à l'acre, enfoui à une profondeur de cinq pouces au printemps. La moitié du champ a été roulée dès qu'elle était sèche. Nous avons

ensuite hersé une fois avec la herse double, deux fois avec le disque double et une fois avec la herse lisse.

La graine a été semée le 15 juin avec un semoir à bras Planet Jr. Les parcelles furent établies sur la partie du champ qui avait été roulée et qui se prêtait beaucoup mieux à la préparation que l'autre moitié, sur laquelle le maïs de grande culture avait été semé. La terre a été hersée une fois à la herse à disque, juste au moment où les jeunes tiges sortaient du sol. Elle a reçu deux sarclages et deux binages avec la bineuse à cheval. Le maïs a été coupé le 25 octobre.

Les résultats comparatifs sont donnés au tableau précédent.

Six variétés de maïs venant de l'école d'agriculture de Woodstock, C.-B., ont été semées en parcelles d'essai d'un acre. Une série a été plantée en buttes, à 42 pouces d'écartement en tous sens, avec six grains par butte et plus tard éclaircie à 4 tiges. Une autre série de parcelles a été semée en rangs espacés de 42 pouces, deux grains à tous les dix pouces, et éclaircis à une tige tous les dix pouces. Le maïs a été semé le 15 juin et coupé le 25 octobre.

Les résultats comparatifs sont consignés au tableau suivant:—

Maïs d'ensilage—Essai de variétés.

N°	Variété.	Hauteur moyenne.	Etat de la maturité.	Rendement à l'acre.					
				1ère parcelle		2e parcelle.		Moyenne à l'acre.	
		Pouces.		tonnes.	liv.	tonnes.	liv.	tonnes.	liv.
1	Golden Glow..........	86	Luisant...........	10	500	9	500	9	1,500
2	Hâtif de Compton	80	"	6	1,500	10	1,500	8	1,500
3	Longfellow.............	76	Aqueux...........	8	300	9	300	8	1,300
4	Jaune de Québec........	80	Luisant............	6	1,000	6	700	6	850
5	Jaune du N.-B..........	60	Aqueux............	6	1,300	5	1,500	6	450
6	Jaune de Québec n° 28...	62	"	5	1,300	5	1,700	5	1,500
			Moyenne........	7	650	7	1,700	7	1,175

MOYENNES PENDANT CINQ, QUATRE, TROIS ET DEUX ANS.

Une seulement des variétés actuellement à l'essai a été cultivée pendant cinq ans, une pendant quatre ans, deux pendant trois ans, six pendant deux ans et trois pendant un an seulement.

N°	Variété.	Nombre d'années à l'essai.	Date moyenne des semis.	Date moyenne de la coupe.	Rendement à l'acre.	
					tonnes	liv.
1	Longfollow hâtif..........................	5	6 juin.....	4 octobre..	13	1,025
2	Hâtif de Compton..........................	4	2 "	2 " ..	11	1,525
3	Dakota nord de Salzer......................	3	3 "	5 " ..	13	333
4	Jaune du Canada............................	3	3 "	5 " ..	9	1,750
5	Free Press.................................	2	7 "	13 " ..	6	1,875
6	Golden Glow................................	2	7 "	13 " ..	13	1,625
7	Roi Philippe...............................	2	7 "	13 " ..	13	750
8	Wisconsin n° 7.............................	2	7 "	13 " ..	14	1,875
9	Coché jaune à calotte blanche..............	2	7 "	13 " ..	11	725
10	Bailey.....................................	2	7 "	13 " ..	10	725

Nappan.

La production moyenne du Longfellow a été enregistrée de 1910 à 1915 inclusivement; la production de 1912 n'est pas connue. La plus forte production est celle de 1914, savoir, 15 tonnes 1,500 livres. La date la plus hâtive des semailles est le 28 mai 1913, et la plus tardive de la coupe le 24 octobre 1915.

La production du Hâtif de Compton a été enregistrée de 1910 à 1915 inclusivement. Elle n'est pas connue pour 1912 et 1914. La plus forte production est celle de 1913, savoir, 14 tonnes 500 livres. La date la plus hâtive des semailles est le 28 mai 1913, et la plus tardive de la coupe le 24 octobre 1915.

La production du Dakota nord a été enregistrée de 1913-15 inclusivement. La production la plus forte est celle de 1914, savoir, 16 tonnes 750 livres. La date la plus hâtive des semailles est le 28 mai 1913, et la plus tardive de la coupe le 24 octobre 1915.

Pour le reste, les dates sont toutes les mêmes que pour les années 1914 et 1915. La date la plus précoce des semailles est le 20 mai 1914, et la plus tardive de la coupe le 24 octobre 1915.

Il est intéressant de noter d'après le tableau précédent que si le Longfellow n'est pas celui qui a produit le plus, cependant il a donné en cinq ans, une moyenne suffisante pour qu'on puisse le recommander comme une des meilleures espèces pour ce district.

RÉCOLTE DE MAÏS.

Quatre acres et demi de maïs Longfellow ont été semés pour l'ensilage. La graine a été semée avec un semoir à main le 15 juin et récoltée le 16 octobre.

Cette récolte a donné la production suivante:—

Variété.	Nombre d'acres.	Rendement total.		Rendement à l'acre.	
		tonnes.	liv.	tonnes.	liv.
Longfellow	$4\frac{1}{2}$	49	....	10	1,778

Il est intéressant de noter qu'une section du champ qui a été roulée peu après les labours, s'est travaillée beaucoup mieux et a donné une couche beaucoup mieux préparée pour les semences que l'autre partie qui n'avait pas été roulée. En somme, la végétation s'est produite beaucoup plus rapidement et la récolte a eu une pousse un peu plus vigoureuse pendant la saison.

NAVETS.

Dix-sept variétés de navets ont été semées le 3 juillet en parcelles d'essai uniformes d'un centième d'acre, en série double. Les deux parcelles de chaque variété n'ont pas été semées côte à côte mais sur différentes parties du champ expérimental.

C'était une terre argilo-sableuse, non drainée, mais à très bon égouttement naturel. Elle a été labourée à une profondeur de 5 pouces en l'automne de 1914. Elle a été hersée une fois au disque échancré, puis fumée à raison de 15 tonnes de fumier à l'acre, labourée en double, hersée deux fois, une fois avec un disque double échancré et une fois avec la herse lisse. Elle a ensuite été mise en rangs et la graine a été semée avec un semoir à main Planet Jr., à raison de 3 livres à l'acre. Les navets ont été sarclés deux fois, éclaircis à environ 12 pouces d'écartement et binés 4 fois pendant la saison. La récolte a été arrachée le 27 octobre. Les résultats comparatifs sont consignés au tableau suivant:—

NAPPAN.

NAVETS—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre de la 1ère parcelle.				Rendement à l'acre de la 2e parcelle.				Rendement moyen à l'acre.			
		ton.	liv.	boiss.	liv.	ton.	liv.	boiss.	liv.	ton.	liv.	boiss.	liv.
1	Bangholm.........	15	1,200	520	00	13	1,600	460	00	14	1,400	490	00
2	Perfection	14	1,200	486	40	13	1,500	458	20	14	350	472	30
3	Empress	15	400	506	40	12	1,500	425	00	13	1,950	465	50
4	Nouveau siècle.....................	14	900	481	40	13	500	441	40	13	1,700	461	40
5	Westbury de Hall................	14	1,700	495	00	12	...	400	00	13	850	447	30
6	A collet bronzé de Hartley........	14	1,100	485	00	12	100	401	40	13	600	443	20
7	A collet bronzé de Halewood.....	14	800	480	00	12	200	403	20	13	500	441	40
8	Durham.	12	800	413	20	13	1,800	463	20	13	300	438	20
9	Amélioré de hazard.....	14	1,300	488	20	11	1,100	385	00	13	200	436	40
10	Joyau canadien..................	13	1,300	455	00	11	1,800	396	40	12	1,550	425	50
11	Bonne chance..................	15	500	508	20	10	200	336	40	12	1,350	422	30
12	Magnum Bonum............. ..	14	1,300	488	20	10	300	338	20	12	800	413	20
13	Meilleur de tous............	13	500	441	40	10	700	345	00	11	1,600	393	20
14	Jumbo	13	400	440	00	10	200	336	40	11	1,300	388	20
15	Kangaroo.........	13	100	435	00	10	400	340	00	11	1,250	387	30
16	Skirving's........................	12	1,200	420	00	10	1,000	350	00	11	1,100	385	00
17	Corning's Lapland.............. .	11	1,200	386	40	10	700	345	00	10	1,950	362	50
	Moyenne................	13	1,994	466	34	11	1,388	389	43	12	1,691	428	11

On voit que quatre variétés nouvelles ont été ajoutées aux essais depuis l'année dernière, savoir, Skirving's, Empress, Durham et Meilleur de tous. Il est à noter également que la production est très faible. C'est parce que la saison a été très mauvaise pour toutes les sortes de racines. Le printemps a été très en retard et nous avons eu beaucoup de pluie. Les binages, sauf quelques exceptions, n'ont donc eu que peu d'effet. Ces remarques s'appliquent au district en général.

MOYENNES DE CINQ, TROIS ET DEUX ANS.

Sur les dix-sept variétés de navets à l'essai, neuf ont été cultivées pendant cinq ans, trois pendant trois ans, une pendant deux ans et quatre pendant un an.

N°	Variété.	Nombre d'années à l'essai.	Date moyenne des semis.	Date moyenne de l'arrachage.	Rendement moyen à l'acre.	
					boiss.	liv.
1	Mammouth Clyde..............................	5	7 juin......	24 oct.. ...	1,010	3
2	Perfection..................................	5	7 "	24 "	954	44
3	Magnum Bonum....................... ..	5	7 "	24 "	954	28
4	Bonne chance....	5	7 "	24 "	951	59
5	Jumbo......................................	5	7 "	24 "	947	58
6	A collet bronzé de Hartley............	5	7 "	24 "	936	18
7	Westbury de Hall	5	7 "	24 "	933	54
8	A collet bronzé de Halewood	5	7 "	24 "	933	20
9	Nouveau siècle (New Century).............. .	3	7 "	24 "	862	7
10	Bangholm..................................	5	7 "	24 "	852	45
11	Hazard amélioré..	3	7 "	24 "	803	38
12	Corning's Lapland............................	3	7 "	24 "	791	4
13	Joyau canadien.....	2	7 "	24 "	656	26

NAPPAN.

Les résultats de cinq ans sont calculés de 1911 à 1915 inclusivement. La production la plus mauvaise a été enregistrée en 1915 et la meilleure en 1913. C'est la variété Good Luck (Bonne chance) qui a donné la plus forte production en 1913, savoir 1,412 boisseaux et 30 livres. On voit par le tableau qui précède que la Mammouth Clyde a donné la plus forte moyenne pendant cinq ans, suivie de près par la Perfection, Magnum Bonum et Bonne chance. La date la plus précoce des semailles a été le 21 mai 1913 et la plus tardive le 3 juillet 1915. On voit d'après ces résultats qu'on est beaucoup plus sûr du succès en semant les navets de bonne heure. On peut les rentrer plus tôt dans de meilleures conditions, ce qui est très important au point de vue de la conservation. Pour ceux qui recherchent la quantité de matière nutritive à l'acre, la récolte de navets peut être considérée comme une des plus précieuses à cultiver, là où on garde des bestiaux.

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Quatorze variétés de betteraves fourragères ont été semées le 3 juillet en parcelles doubles d'essai uniforme d'un centième d'acre chacune. C'était une terre argilo-sableuse qui a été préparée de la même façon que pour les navets et binée de la même façon.

Toute la graine a été semée le 3 juillet à raison de 6 livres à l'acre. Les rangs étaient à 28 pouces d'écartement et les plants éclaircis à 12 pouces d'écartement dans les rangs. La récolte a été arrachée le 26 octobre.

Les résultats comparatifs sont consignés au tableau suivant:—

BETTERAVES FOURRAGÈRES—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre de la 1ère parcelle.				Rendement à l'acre de la 2e parcelle.				Rendement moyen à l'acre.			
		tonnes.	liv.	boiss.	liv.	tonnes.	liv.	boiss.	liv.	tonnes.	liv.	boiss.	liv.
1	Jaune globe géante	10	1,300	355	20	10	1,100	351	40	10	1,200	353	30
2	Jaune Leviathan	10	1,200	353	20	10	800	346	40	10	1,000	350	00
3	Mammouth Saw-log améliorée	9	500	308	20	9	900	315	..	9	700	311	40
4	Rouge longue Mammouth	9	400	306	40	9	600	310	..	9	500	308	20
5	Jaune globe selectionnée	9	...	300	..	8	500	275	..	8	1,250	287	30
6	Blanche géante demi-sucrière	7	1,300	255	..	7	700	245	..	7	1,000	250	..
7	Gate Post	7	800	246	40	7	200	236	40	7	500	241	40
8	Elvethan Mammouth	7	600	243	20	7	300	238	20	7	450	240	50
9	Jaune géante intermédiaire	6	1,200	220	..	6	900	215	..	6	1,050	217	30
10	Sludstrup danoise	7	...	233	20	6	....	200	..	6	1,000	216	40
11	Jaune Mammouth intermédiaire	6	1,000	216	40	6	500	208	20	6	750	212	30
12	Rouge longue Mammouth perfection	6	700	211	40	6	650	210	50	6	675	211	15
13	Pot d'or (Golden Tankard)	6	500	208	20	6	....	200	..	6	250	204	10
14	Rouge longue Mammouth primée	6	....	200	..	5	900	181	40	5	1,450	190	50
	Moyenne	7	1,679	261	19	7	1,146	252	26	7	1,413	256	53

MOYENNE DE CINQ ET DE TROIS ANS.

Sur les quatorze variétés à l'essai, sept seulement ont été cultivées pendant cinq années consécutives, quatre pendant trois ans et trois nouvelles variétés ont été ajoutées à la liste cette année. La production moyenne de cinq et de trois ans est consignée au tableau suivant:—

N°	Variété.	Nombre d'années à l'essai.	Date moyenne des semis.	Date moyenne de la coupe.	Rendement moyen à l'acre.	
					boiss.	liv.
1	Jaune globe selectionnée	5	2 juin	17 oct	804	57
2	Jaune géante intermédiaire	5	2 "	17 "	778	36
3	Jaune globe géante	5	2 "	17 "	751	42
4	Rouge longue Mammouth	5	2 "	17 "	614	50
5	Gate Post	5	2 "	17 "	658	11
6	Rouge longue Mammouth primée	5	2 "	17 "	593	9
7	Rouge longue perfectionnée	5	2 "	17 "	588	19
8	Jaune Leviathan	3	2 "	17 "	648	50
9	Blanche géante demi-sucrière	3	2 "	17 "	581	31
10	Sludstrup danoise	3	2 "	17 "	535	58
11	Pot d'or (Golden Tankard)	3	2 "	17 "	453	30

Les résultats qui précèdent sont calculés d'après les relevés de 1911 à 1915 inclusivement, sauf dans le cas de la Jaune globe sélectionnée pour laquelle nous avons pris les résultats de 1910, car ceux de 1912 n'étaient pas connus.

On voit par le tableau qui précède que la Jaune globe sélectionnée a donné la plus haute moyenne, savoir, 804 boisseaux 57 livres, suivie de près par la Jaune géante intermédiaire et la Jaune globe géante, deuxième et troisième respectivement. C'est la Jaune globe sélectionnée qui a donné la plus forte production pendant les cinq années en 1911, savoir, 1,433 boisseaux 20 livres. La date la plus hâtive des semailles est le 21 mai 1913 et la plus tardive le 3 juillet 1915. Les betteraves fourragères sont une bonne récolte à cultiver pour l'alimentation des vaches laitières lorsqu'elles viennent bien, mais à en juger par les résultats obtenus sur la ferme, on ne peut dire qu'elles sont une récolte aussi sûre que les navets, en comparant les années.

CAROTTES.

Six variétés de carottes ont été essayées en parcelles d'essai uniformes, en série double de un centième d'acre chacune. C'était une terre argilo-sableuse, préparée de la même façon que celle qui avait été réservée pour les navets et les betteraves fourragères. La graine a été semée le 3 juillet avec un semoir à main Planet jr. Les carottes ont été éclaircies et sarclées deux fois. Elles se trouvaient de 4 à 5 pouces d'écartement dans les rangs qui étaient eux-mêmes espacés de 28 pouces. Nous avons passé le cultivateur à cheval quatre fois pendant la saison, mais ces binages, en raison des pluies continues, n'ont pas eu autant d'effet que si les conditions avaient été meilleures. La récolte a été arrachée le 28 octobre.

Les résultats comparatifs sont consignés au tableau suivant:—

CAROTTES—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre de la 1ère parcelle.				Rendement à l'acre de la 2e parcelle.				Rendement moyen à l'acre.			
		tonnes.	liv.	boiss.	liv.	tonnes.	liv.	boiss.	liv.	tonnes.	liv.	boiss.	liv.
1	Blanche de Belgique........	7	500	241	40	3	700	111	40	6	600	176	40
2	Championne de l'Ontario..........	5	500	175	..	3	1,100	118	20	4	800	146	40
3	Blanche courte améliorée..........	5	200	170	..	3	500	108	20	4	350	139	10
4	Championne Svalof............ ..	4	1,000	150	..	3	700	111	40	3	1,850	130	50
5	Blanche Mammouth intermédiaire.	4	1,000	150	..	3	300	105	..	3	1,650	127	30
6	Blanche géante des Vosges.... ..	4	500	141	40	3	500	108	20	3	1,500	125	..
	Moyenne...........	5	283	171	23	3	633	110	33	4	458	140	58

MOYENNE DE CINQ ET DE TROIS ANS.

Sur les six variétés de carottes à l'essai sur cette ferme, cinq ont été cultivées pendant cinq années consécutives et une pendant trois ans. Les résultats comparatifs sont consignés au tableau suivant:—

N°	Variété.	Nombre d'annés à l'essai.	Date moyenne des semis.	Date moyenne de l'arrachage.	Rendement moyen à l'acre.	
					boiss.	liv.
1	Blanche courte améliorée......................	5	5 juin......	22 octobre ..	517	38
2	Demi-longue Chantenay.....	5	5 "	22 " ..	546	45
3	Blanche Mammouth intermédiaire.............	5	5 "	22 " ..	480	8
4	Blanche de Belgique.........................	5	5 "	22 " ..	468	55
5	Championne de l'Ontario......................	5	5 "	22 " ..	464	43
6	Blanche géante des Vosges....................	3	5 "	22 " ..	424	4

Les résultats qui précèdent sont calculés d'après la production de 1911 à 1915 inclusivement, sauf deux exceptions. Dans le cas de la Blanche géante des Vosges, les résultats sont ceux des années 1913 et 1915, et pour la Demi-longue Chantenay, de 1910 et 1914. Sur les cinq variétés essayées pendant cinq ans, c'est cette dernière qui a donné la production la plus forte, savoir 546 boisseaux 45 livres. La Blanche courte améliorée et la Blanche Mammouth intermédiaire venaient deuxième et troisième, ayant rapporté 517 boisseaux 38 livres et 480 boisseaux 8 livres, respectivement.

Les résultats qui précèdent devraient suffire à engager les cultivateurs à cultiver plus de carottes, d'autant plus qu'elles constituent un tonique excellent pour les chevaux en automne.

BETTERAVES À SUCRE.

Trois variétés de betteraves à sucre ont été semées le 3 juillet en parcelles d'essai uniformes, en série double, d'un centième d'acre chacune. Le sol était argilo-sableux. Il avait été préparé de la même façon que pour les navets. Les betteraves à sucre ont été sarclées deux fois, éclaircies à 12 pouces d'écartement dans les rangées qui étaient elles-mêmes espacées de 28 pouces. Elles ont été également binées quatre fois avec un

cultivateur à un cheval, mais la production n'a guère dépassé la moitié du chiffre habituel à cause de la saison exceptionnellement mauvaise. La récolte a été arrachée le 26 octobre.

Les rendements comparatifs sont consignés au tableau suivant:—

BETTERAVES À SUCRE—Essai des variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre de la 1ère parcelle.			Rendement à l'acre de la 2e parcelle.			Rendement moyen à l'acre.		
		tonnes.liv	boiss.	liv.	tonnes.liv.	boiss.	liv.	tonnes.liv.	boiss.	liv.
1	Vilmorin A améliorée...........	6 1,200	220	..	6 100	201	40	6 650	210	50
2	Vilmorin B améliorée............	6 700	211	40	5 1,200	186	40	5 1,950	199	10
3	Klein Wanzleben................	6 500	208	30	5 700	178	20	5 1,600	193	20
	Moyenne................	6 800	213	20	5 1,333	188	53	6 67	201	7

MOYENNE DE CINQ, QUATRE ET TROIS ANS.

Sur les trois variétés maintenant à l'essai, une seulement a été cultivée pendant cinq années consécutives et deux pendant trois ans. La quatrième qui figure dans ce tableau, savoir, la Très riche de France, n'a pas été cultivée en 1915, mais nous donnons ici les résultats des quatre années précédentes. La moyenne et les résultats comparatifs sont consignés au tableau suivant:—

N°	Variété.	Nombre d'annés à l'essai.	Date moyenne des semis.	Date moyenne de la coupe.	Rendement moyen à l'acre.	
					boiss.	liv.
1	Klein Wanzleben.....	5	3 juin......	18 octobre ..	364	57
2	Très riche de France..........................	4	17 " ".....	12 " ..	416	8
3	Vilmorin A améliorée.........................	3	17 "	12 " ..	335	18
4	Vilmorin B améliorée..........................	3	17 "	12 " ..	318	17

On voit par le tableau qui précède que la Très riche de France est celle qui a donné la production la plus élevée, savoir, 416 boisseaux 8 livres. La Vilmorin B est celle qui a le moins produit, savoir, 318 boisseaux 17 livres. Comme cette moyenne ne représente pas dans chaque cas, le même nombre d'années, les résultats ne sont pas très comparables. Il est également à noter que les productions de quatre variétés sont toutes très passables, si l'on tient compte du fait que la production, en 1915, a été très mauvaise pour toutes les sortes de racines, à cause de la mauvaise température pendant la saison de pousse.

Il est intéressant également de noter le résultat des analyses chimiques de betteraves à sucre cultivées sur la ferme. On trouvera les résultats de 1902 à 1914 dans le rapport de 1915, volume I, pages 156, 157 et 159. On voit par ce rapport que le pourcentage du sucre des betteraves cultivées sur la ferme soutient très favorablement la concurrence avec celles que l'on cultive ailleurs au Canada. Pendant ces 13 années de recherches, le pourcentage n'est tombé que trois fois au-dessous de 16 pour cent. Le chiffre le plus élevé a été enregistré en 1913, savoir, 19·17 pour cent.

NAPPAN.

LUZERNE, TRÈFLES ET GRAMINÉES.

Luzerne.—La luzerne, qui avait été semée en l'automne de 1914 et qui avait fait une pousse excellente cet automne-là, a très mal résisté à l'hiver de 1914-15. Il n'y avait plus que 40 pour cent des plants qui annonçaient une pousse saine la deuxième saison. Nous avons donc décidé de labourer ce champ, de lui appliquer une fumure en couverture à raison de 20 tonnes à l'acre, de la préparer parfaitement à une bonne profondeur afin d'avoir la terre en excellent état pour 1916.

Cependant, nous avons semé à côté de la luzernière qui précède six parcelles d'un quarantième d'acre chacune. Elles portaient les variétés suivantes: deux parcelles de luzerne de Grimm (semence de l'Alberta), deux de Liscomb (semence du Minnesota) et deux semées avec de la graine venant de la ferme expérimentale centrale. Une parcelle de chacune de ces variétés a reçu de la pierre à chaux moulue, à raison de 3,000 livres à l'acre. La graine a été semée à raison de 25 livres à l'acre le 15 juillet. La terre était argilo-sableuse, en état passable de fertilité, bien drainée. La pousse a été très lente, parce que les semailles avaient été faites très tard et que la saison était très humide, mais les parcelles qui avaient reçu un chaulage se sont montrées bien supérieures aux autres. Il y avait non seulement plus de plantes par pied carré, mais ces plantes étaient plus élevées et avaient un aspect plus sain. Nous n'avons en qu'une année d'essai de cette pierre à chaux moulue, mais il semble qu'elle favorise la pousse de la luzerne.

Graminées et trèfles.—Malheureusement, la saison de 1915 n'a pas été très satisfaisante pour la production de la graine de graminées ou de trèfles. Cependant les parcelles qui ont été cultivées pour la production du foin sont assez bien venues.

Les résultats comparatifs sont consignés au tableau suivant:—

N°	Foin.	Rendement à l'acre. tonnes.	liv.
1	Trèfle	5	1,900
2	Trèfle	6	325
3	Trèfle	5	1,475
4	Trèfle	5	1,305
5	Trèfle	5	1,615
	Moyenne	5	1,730
1	Mil (Fléole des prés)	5	1,050
2	Mil	4	500
3	Mil	4	755
4	Mil	4	75
5	Mil	4	670
	Moyenne	4	1,010

NAPPAN.

STATION EXPÉRIMENTALE DE KENTVILLE, N.-E.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, W. SAXBY BLAIR.

LA SAISON.

La saison n'a pas été bonne pour les racines, mais les sols naturellement secs ont moins souffert que d'autres. Les navets, qui sont la principale racine cultivée dans cette section, sont cultivés pour la plupart sur les sols plus lourds et ces derniers sont restés si humides qu'ils n'ont pu être mis en bon état d'ameublissement. Les semailles ont donc dû être retardées et les plantes n'ont pu prendre un bon développement avant l'arrivée des chaleurs. Même les sols plus légers, préparés dans de mauvaises conditions, paraissaient manquer de vie pendant la saison et la récolte n'a jamais eu une végétation vigoureuse. On voit par le tableau suivant qu'il est tombé moins de pluie pendant les six mois de végétation que pendant les deux années précédentes. Le total des heures de soleil a été moins élevé également, mais la température, en général, n'a pas été inférieure à celle des années passées.

Les pluies étaient assez bien réparties. Elles étaient très continues sans être trop abondantes à une époque quelconque. Les récoltes n'ont donc, à aucune période, souffert d'un manque d'humidité. En fait, dans certains cas, elles ont souffert d'un excès d'humidité. L'humidité excessive de certains sols pendant presque toute la saison s'explique par le temps couvert et nuageux, les ondées fréquentes et l'absence presque totale de vents desséchants prolongés pendant l'été.

La saison a été spécialement favorable aux graminées et aux trèfles, mais le fanage de ces récoltes s'est fait très difficilement, à cause de la température humide et sombre de la fin de juillet et du mois d'août. La saison a été, en somme, très favorable aux récoltes. Aucune gelée n'a été enregistrée jusqu'au 26 septembre et la récolte était assez bien mûrie à la rentrée.

Voici les relevés météorologiques de la saison comparés à ceux des deux années précédentes:—

Mois.	Température moyenne.			Pluie.			Soleil.		
	1913	1914	1915	1913	1914	1915	1913	1914	1915
	°	°	°	pcs.	pcs.	pcs.	hrs.	hrs.	hrs.
Avril	41·9	36·8	39·36	4·29	2·33	1·70	137·1	196·0	107·4
Mai	46·2	50·72	46·14	3·17	1·46	2·50	178·2	189·6	160·9
Juin	56·7	56·2	56·8	1·23	4·20	2·43	270·1	250·3	180·2
Juillet	65·4	62·88	64·0	3·72	1·45	1·52	252·1	238·9	215·7
Août	63·3	63·0	63·8	1·70	2·58	3·84	238·4	211·1	168·3
Septembre	54·3	57·6	57·25	2·55	3·65	·85	156·6	173·8	194·0
Total	....	....	....	16·66	15·67	12·84	1232·5	1259·7	1026·5

MAÏS (BLÉ D'INDE).

Quatorze variétés de maïs d'ensilage ont été essayées en parcelles doubles d'un cent dixième d'acre chacune. La graine a été semée le 24 mai. La récolte a été rentrée le 1er octobre. C'était un sol sablo-argileux, en pommes de terre l'année précédente. Il a été fumé au printemps avec du fumier de ferme à raison de 15 tonnes à l'acre. Ce fumier a été épandu à la volée et enfoui à la charrue. On a ensuite appliqué de la pierre à chaux moulue, à raison de une tonne à l'acre et le terrain a été bien cultivé à la herse à disques. On a ensuite épandu et incorporé à la herse du superphosphate, à raison de 500 livres à l'acre, puis le sol a été aplani au moyen de la herse et la graine a été appliquée à la main, en lignes espacées de 3 pieds, et à 6 pouces d'écartement dans les lignes. On a laissé une plante par endroit.

Maïs d'ensilage—Essai des variétés.

N°	Variété.	Hauteur moyenne.	État de la maturité.	Rendement à l'acre.					
				1ère parc.		2e parc.		Moyenne.	
				tonn.	liv.	tonn.	liv.	tonn.	liv.
1	Eureka	86	En soie	15	140	19	60	17	100
2	Bailey	72	Pâte	13	1,280	15	1,570	14	1,425
3	Leaming	84	Lait	16	450	12	1,850	14	1,150
4	Longfellow	78	Pâte	14	930	14	1,040	14	985
5	Wisconsin n° 7	72	Lait	13	1,830	14	1,040	14	435
6	Roi Philippe	84	Pâte	13	1,170	11	550	12	860
7	Coché jaune à calotte blanche	78	Pâte	14	490	10	680	12	585
8	Howie	72	Lait	13	1,060	10	1,670	12	365
9	Hâtif de Compton	78	Pâte	12	200	11	1,870	12	35
10	Golden Glow	66	Pâte	10	20	11	330	10	1,173
11	Dakota Nord de Salzer	72	Pâte	10	790	8	1,600	9	1,195
12	Jaune de Québec	48	Lustré	7	190	7	630	7	410
13	Free Press	48	"	5	890	5	1,220	5	1,055
14	Jaune du Canada	43	"	2	290	2	1,280	2	785
	Moyenne			11	1,124	11	385	11	754

RACINES DE GRANDE CULTURE.

Le champ sur lequel les essais de variétés de racines ont été conduits avait porté une récolte de fèves. C'était un sol sablo-argileux à fertilité moyenne. Le fumier de ferme, à raison de 20 tonnes à l'acre, a été appliqué au printemps et enfoui à la charrue, puis on a épandu et incorporé au disque une tonne à l'acre de pierre à chaux moulue, après quoi on a épandu et incorporé à la herse 500 livres de superphosphate à l'acre.

On a ensuite aplani le terrain au moyen de la herse et semé la graine à la main, en lignes espacées de 30 pouces, à plat, sans faire de billons. Chaque parcelle se composait de deux rangées de 66 pieds de long et à 30 pouces d'écartement, ou de un cent trente-deuxième d'acre. Ces parcelles étaient en double ainsi que l'indique les tableaux ci-joints.

NAVETS.

Seize variétés de navets ont été essayées. Graine semée le 18 mai. Récolte rentrée le 23 octobre. Plantes éclaircies à un pied d'écartement. Il y avait beaucoup de hernie et cette maladie semblait être assez également répartie dans les différentes parcelles. Voici la production à l'acre:—

NAVETS—Essai des variétés.

N°	Variété.	Rendement de la 1ère parcelle à l'acre.				Rendement de la 2e parcelle à l'acre.				Rendement moyen à l'acre.			
		tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.
1	Kangaroo	24	180	803	00	25	820	847	00	24	1,500	825	00
2	Perfection	22	1,540	759	00	25	820	847	00	24	180	803	00
3	Amélioré de Hazard	22	1,280	754	40	25	690	844	50	23	1,985	799	45
4	Skirving	21	900	715	00	23	860	781	00	22	880	748	00
5	Corning's Lapland	22	1,540	759	00	21	1,960	732	40	22	750	745	50
6	Magnum Bonum	20	1,180	686	20	23	1,520	792	00	22	350	739	10
7	Westbury de Hall	22	1,540	759	00	21	500	708	20	22	20	733	40
8	Bangholm	23	860	781	00	20	1,050	684	10	21	1,955	732	35
9	Durham	21	900	715	00	22	880	748	00	21	1,890	731	30
10	A collet bronzé de Halewood	20	1,580	693	00	20	920	682	00	20	1,250	687	30
11	Jumbo	20	920	682	00	20	1,320	688	40	20	1,120	685	20
12	Meilleur de tous	21	240	704	00	19	1,860	664	20	20	1,050	684	10
13	A collet bronzé de Hartley	20	1,050	684	10	19	280	638	00	19	1,670	661	10
14	Joyau canadien (Canadian Gem)	20	920	683	00	17	320	572	00	18	1,620	627	00
15	Nouveau siècle (New Century)	19	940	649	00	16	1,660	561	00	18	300	605	00
16	Empress	19	1,070	651	10	16	1,000	550	00	18	40	600	40
	Moyenne	21	1,040	717	20	21	530	708	50	21	785	713	5

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Nombre de variétés à l'essai, 14. Semailles le 18 mai, récolte le 24 octobre. Eclaircissage à dix pouces d'écartement. Voici la production à l'acre:—

BETTERAVES FOURRAGÈRES—Essai des variétés.

N°	Variété.	Rendement de la 1ère parcelle à l'acre.				Rendement de la 2e parcelle à l'acre.				Rendement moyen à l'acre.			
		tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.
1	Jaune Leviathan	25	820	847	00	20	1,880	698	00	23	350	772	30
2	Rouge longue Mammouth	22	1,800	763	20	21	770	712	50	22	285	738	5
3	Rouge longue Mammouth primée	18	960	616	00	22	1,670	761	10	20	1,315	688	35
4	Sludstrup danoise	19	940	649	00	20	1,580	693	00	20	260	671	00
5	Jaune Mammouth intermédiaire	19	540	642	20	20	1,920	698	40	20	230	670	30
6	Blanche géante demi-sucrière	19	800	646	40	20	1,180	686	20	19	1,990	666	30
7	Jaune globe sélectionnée	21	240	704	00	18	1,620	627	00	19	1,930	665	30
8	Mammouth Saw-log améliorée	20	130	668	50	19	1,200	653	20	19	1,665	661	5
9	Elvethan Mammouth	18	810	613	50	20	920	682	00	19	865	647	45
10	Jaune géante intermédiaire	17	1,640	594	00	20	1,180	686	20	19	410	640	10
11	Rouge longue Mammouth perfect.	17	980	583	00	19	1,070	651	10	18	1,025	617	5
12	Pot d'or (Golden Tankard)	17	850	580	50	18	300	605	00	17	1,575	592	55
13	Poteau de barrière (Gate Post)	14	1,820	497	10	18	1,490	624	50	16	1,660	561	00
14	Jaune globe géante	16	600	543	20	17	580	576	20	16	1,590	559	50
	Moyenne	19	353	639	13	20	97	668	17	19	1,225	653	45

KENTVILLE.

CAROTTES.

Nombre de variétés à l'essai en parcelles semblables, 7. Graine semée le 18 mai, récolte arrachée le 23 octobre, plantes éclaircies à 4 pouces dans les rangs. Voici la production obtenue:—

N°	Variété.	Rendement de la 1ère parcelle à l'acre.				Rendement de la 2e parcelle à l'acre.				Rendement moyen à l'acre.			
		tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.
1	Championne Svalof................	16	1,660	561	00	17	450	574	10	17	55	567	35
2	Blanche de Belgique................	16	340	539	00	17	580	576	20	16	1,460	557	40
3	Championne de l'Ontario............	14	1,700	495	00	17	1,240	587	20	16	470	541	10
4	Blanche Mammouth intermédiaire.	12	420	407	00	15	1,680	528	00	14	50	467	30
5	Championne........................	12	1,740	429	00	15	360	506	00	14	50	467	30
6	Blanche courte améliorée..........	14	1,040	484	00	12	1,080	418	00	13	1,060	451	00
7	Blanche géante des Vosges.........	13	1,720	462	00	7	1,840	264	00	10	1,780	363	00
	Moyenne........................	14	946	482	26	14	1,604	493	24	14	1,275	487	55

BETTERAVES À SUCRE.

Nombre de variétés à l'essai, 3. Graine semée le 18 mai, récolte arrachée le 14 octobre. Les plants ont été éclaircis à 8 pouces d'écartement. Voici la production à l'acre:—

BETTERAVES À SUCRE—Essai des variétés.

N°	Variété.	Rendement de la 1ère parcelle à l'acre.				Rendement de la 2e parcelle à l'acre.				Rendement moyen à l'acre.			
		tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.
1	Vilmorin A améliorée..............	13	330	438	50	11	1,230	387	10	12	780	413	00
2	Vilmorin B améliorée..............	11	750	379	10	12	420	407	00	11	1,585	393	5
3	Klein Wanzleben..................	9	1,270	312	10	10	1,880	364	40	10	575	342	55
	Moyenne......................	11	783	379	43	11	1,177	386	17	11	980	383	00

LUZERNE.

La luzerne qui avait été semée en 1914 et sur laquelle nous avons fait rapport la saison dernière n'a pas repris au printemps de 1915, sauf par endroits. Nous avons examiné les plantes au commencement du printemps lorsque le collet paraissait être en parfait état, et nous croyions qu'ils n'avaient pas été endommagés par l'hiver, mais nous avons constaté plus tard que la luzerne avait été abîmée et les quelques plantes qui ont poussé ont eu une pousse très faible; nous avons donc labouré le champ cet automne. Certains endroits, où les plantes avaient une pousse exceptionnellement vigoureuse en 1914 n'ont pas souffert de l'hiver et ont donné une récolte passable. Ce sont les étendues qui paraissaient manquer le plus d'humus qui ont perdu le plus de plantes. La densité de la récolte était très inégale à cause des différentes conditions de sol, car la terre avait été essouchée l'année précédente. A en juger par les opérations qu'on a

faites sur ces étendues, il semble qu'il sera nécessaire de préparer le sol en le fumant abondamment et en cultivant une récolte sarclée l'année précédente. On obtient ainsi un sol sans mauvaises herbes et contenant une bonne quantité d'humus.

LUZERNE DE GRIMM.

Six parcelles d'un vingtième d'acre de luzerne de Grimm ont été semées le 27 mai à raison de 20 livres à l'acre. Nous avons semé également une parcelle d'un quarantième d'acre. Les parcelles d'un vingtième d'acre ont 33 pieds par 66 pieds et les parcelles d'un quarantième d'acre 33 pieds par 33; il y a autour de chaque parcelle un espace de 4 pieds.

Toute l'étendue a été chaulée avec de la pierre à chaux moulue, à l'exception de la parcelle 5, à raison de 4,000 livres à l'acre bien incorporées au sol. Nous avons épandu et incorporé à la herse un engrais composé de 600 livres de superphosphate, 200 livres de nitrate de soude, à raison de 500 livres à l'acre. Les parcelles ont toutes été traitées avec de la nitro-culture venant d'Ottawa, excepté les n[os] 1, 3 et 4. La parcelle n° 1 a été traité avec de la nitro-culture venant du collège Macdonald. La parcelle n° 3 a reçu 100 livres de terre venant d'Ottawa, prise dans une luzernière. La parcelle n° 4 n'a reçu aucun traitement. La graine a été semée à la volée, incorporée légèrement à la herse, puis le sol a été aplani à la herse lisse et roulé.

Ce champ avait été essouché en 1912, ensemencé d'avoine en 1913 suivie par des pommes de terre en 1914. C'est un sol sablo-argileux pauvre; il avait reçu, pour la récolte des pommes de terre, 400 livres de poudre d'os et un engrais complet composé de 75 livres de sulfate d'ammoniaque, 75 livres de nitrate de soude, 120 livres de muriate de potasse et 320 livres de superphosphate à 15 pour cent; cet engrais avait été enfoui à la herse à raison de 600 livres à l'acre.

La végétation sur ces parcelles a été très égale. Nous avons fait passer une faucheuse le 3 septembre. La production moyenne de foin fané a été de 1,100 livres à l'acre. La moitié de chaque parcelle a été recouverte d'un peu de fumier de cheval pailleux avant que le sol eut été légèrement gelé le 18 novembre.

PARCELLES DE GRAMINÉES ET DE TRÈFLES.

L'étendue sur laquelle ces parcelles ont été établies avait été essouchée en 1911-12 et ensemencée de grain en 1913. En l'automne de 1913 elle a été fumée avec dix tonnes de fumier de ferme à l'acre et ensemencée de seigle d'hiver. Le seigle d'hiver a été coupé pour faire du fourrage vert en juin 1914, puis le champ a été fumé à raison de quinze tonnes de fumier de ferme à l'acre et labouré. Il a été semé en navets le 4 juillet et a produit une récolte de 490 boisseaux à l'acre. La terre a été alors labourée en automne, puis ameublie au printemps suivant avec le cultivateur à roue et chaulée à raison de 1,500 livres de pierre à chaux moulue à l'acre. Cette chaux a été bien incorporée au sol, puis un engrais chimique composé de 600 livres de superphosphate et 200 livres de nitrate de soude a été appliqué à raison de 500 livres à l'acre. La semence a été épandue à la volée dans les deux sens sur chaque parcelle le 26 mai, légèrement enfouie à la herse puis le sol a été aplani à la herse.

Chaque parcelle mesure un quatre-vingtième d'acre ou 16½ pieds de large par 33 pieds de long. L'espace entre les parcelles, sur les côtés, est de 3 pieds, et de 4 pieds aux extrémités. Il y a 52 parcelles dans le bloc. Chaque espèce de graminée et de trèfle est semée en quatre parcelles de même grandeur et à différents endroits dans le champ. Deux de ces parcelles doivent servir à la production de la semence et deux doivent être coupées et converties en foin.

KENTVILLE.

Les variétés suivantes de graminées et de trèfle ont été semées. La quantité de graine mise à l'acre est indiquée ci-après:

12 livres fléole.
20 " agrostide.
40 " fétuque des prés.
30 " ray-grass vivace.
25 " pâturin bleu du Canada.
7 " trèfle d'alsike.
20 " luzerne de Grimm.
30 livres dactyle pelotonné.
25 " pâturin bleu du Kentucky.
30 " fétuque ovine.
40 " brome inerme.
12 " trèfle rouge.
20 " luzerne Liscomb.

L'herbe a été coupée sur toutes les parcelles le 7 septembre. Voici la quantité de foin obtenue sur chaque parcelle:—

	Livres.
Fléole	3,680
Dactyle pelotonné	3,240
Fétuque des prés	3,270
Pâturin bleu du Kentucky	1,570
Brome inerme	2,980
Ray-grass vivace	3,880
Pâturin bleu du Canada	3,840
Agrostide	3,960
Fétuque ovine	1,340
Trêfle rouge	2,900
Trêfle d'alsike	3,740

PRODUCTION DE LA GRAINE DE PLANTES-RACINES.

Nous avons mis en cave en l'automne de 1914 une certaine quantité de racines pour la production de la semence, notamment des betteraves fourragères, des navets et des carottes. Ces racines, qui étaient d'une grosseur moyenne, avaient été choisies en raison de l'uniformité du type. Elles se sont conservées en excellent état pendant l'hiver, mais une forte proportion des carottes ont pourri; elles n'étaient même pas en état d'être plantées. Les navets paraissaient être en bon état, mais ils n'ont pas fait une pousse satisfaisante après la plantation. Un très grand nombre ont pourri et la densité des porte-graines était très inégale.

Une variété de betteraves fourragères, la Sludstrup danoise, a été plantée sur sol bon, riche, bien préparé, en lignes espacées de 2½ pieds et à 2 pieds d'écartement dans les rangs. Ces betteraves ont fait une forte pousse, mais elles ont été lentes à mûrir leur graine. Cette semence a bien mûri cependant grâce à la température clémente de l'automne. La production a été de 43 livres i.e. 1,204 livres à l'acre. La graine a bien germé en serre; 110 graines ont donné 193 plantes vigoureuses.

Les racines de la Rouge longue Mammouth ont été plantées dans une pièce de terre neuve, derrière la ferme. Ce sol était fumé, mais les plantes n'ont eu qu'un très faible développement et la récolte de graine a été beaucoup moins forte que sur les étendues plus anciennes et mieux préparées. La production à l'acre a été de 700 livres. Dans l'essai en serre, 110 graines ont germé donnant 105 plantes qui n'étaient pas aussi vigoureuses que les Sludstrup danoises.

Il semble qu'il soit possible d'obtenir une bonne qualité de graine de betterave fourragère dans les conditions climatériques de ce district, mais les racines devraient être plantées sur un sol bien préparé, parfaitement riche, afin d'obtenir une bonne graine parfaitement mûrie.

Il semble que les navets et les carottes conservés en cave exigent plus de soins en ce qui concerne les manutentions et la ventilation que les betteraves fourragères. Il y a tout à parier que les racines ne se conserveront pas en bon état si l'on n'est pas prêt à prendre toutes les précautions nécessaires pour tenir le caveau bien ventilé.

KENTVILLE.

STATION EXPÉRIMENTALE DE FREDERICTON, N.-B.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, W. W. HUBBARD.

LA SAISON, 1915.

Le mois de décembre 1914 a été très ensoleillé et très sec et excessivement froid vers la fin. La gelée a pénétré profondément dans la terre qui n'était pas recouverte de neige. Janvier, février et mars ont été d'une douceur anormale et sans beaucoup de neige. Il n'y a jamais eu plus de six pouces de neige sur le sol et les champs ont été à peu près nus presque tout le temps. A partir du 9 mars, la terre était complètement découverte et les journées chaudes suivies de nuits de gelée ont fait beaucoup de mal aux graminées et au trèfle. Le mois d'avril a été humide; il n'y a eu que 102 heures de soleil brillant. Mai a compté 16 jours pluvieux et la température a été fraîche tout le temps. Les nuits ont été froides mais sans gelée. Juin a eu vingt jours pluvieux et les champs, même les plus secs, n'étaient pas en état d'être cultivés à aucun moment en mai ou en juin, de sorte que presque toutes les semences ont été confiées au sol dans des conditions défavorables. Juillet n'a eu que 14 jours pluvieux, mais l'une de ces chutes de pluie mesurait 3·26 pouces. Août a eu 13 jours de pluie. Les nuits sont restées fraîches jusqu'au 1er septembre et la température était d'une fraîcheur anormale. La hauteur de pluie du 1er mai au 1er septembre a été de 19 pouces. La hauteur moyenne pour ces cinq mois pendant les derniers 41 ans, est de 14 pouces et un tiers. L'automne cependant fut beau, chaud et les conditions idéales pour la moisson.

Il y avait dans bien des régions des terres basses qui n'ont pas été mises en culture. Cependant sur tous les champs qui ont été ensemencés ou plantés, la production a été meilleure que l'on n'aurait cru. Il n'y a pas eu de gelées de printemps après le 1er mai. La première gelée d'automne a eu lieu le 26 septembre; elle n'a été ressentie que dans les parties basses. Les pommes de terre et le maïs ont été en partie détruits le 2 octobre mais pas complètement avant le 11 octobre.

Observations météorologiques prises à la station expérimentale de Fredericton, 1915.

Mois.	Température F.			Précipitation.	Soleil.
	Maximum.	Minimum.	Moyenne.		
1915	°	°	°	pouces.	heures.
Janvier	50·5	—28·0	18·83	2·71	85·8
Février	46·5	—20·5	21·75	2·47	107·9
Mars	46·5	6·5	27·9	0·62	121·35
Avril	63·0	21·0	40·6	3·175	102·75
Mai	75·0	30·0	47·4	4·995	180·8
Juin	84·0	32·0	60·4	4·98	174·85
Juillet	85·0	40·0	66·3	4·87	227·05
Août	85·0	36·5	64·1	4·12	161·34
Septembre	82·5	32·0	56·6	2·75	158·0
Octobre	74·0	26·0	47·0	2·38	147·3
Novembre	57·0	17·0	35·4	2·66	76·3
Décembre	47·0	3·0	24·6	4·495	61·65
Total pour l'année				40·225	1605·09
Moyenne de 41 ans				43·8	1996·0
Total pour 6 mois de végétation, avril à septembre 1915				24·89	1004·79
" 6 " avril à septembre 1914				19·08	1304·2
" 6 " avril à septembre 1913				16·9	1247·0

MAÏS (BLÉ D'INDE).

Récoltes de grande culture.—Neuf acres et six dixièmes de terre nouvellement défrichée ont été plantés en maïs Coché jaune à calotte blanche et en Wisconsin n° 7 les 12 et 13 juin. Le sol était alors froid et saturé d'eau. Seize tonnes de fumier de ferme ont été appliquées à l'acre. Nous avons essayé de l'incorporer au sol à la herse à disques, mais comme il était impossible de le faire tout en laissant le sol dans l'état voulu pour le plantoir à maïs, nous avons labouré à une profondeur de trois pouces. Nous avons épandu sur toute cette étendue les scories basiques à raison de 400 livres à l'acre et sur une partie du champ 50 livres de nitrate de soude, 50 livres de sulfate d'ammoniaque et 50 livres de potasse en lignes, avec la semence. Les lignes étaient espacées de 3½ pieds. Le sol a été drainé, parfaitement cultivé et biné deux fois à la houe. La graine a été semée à raison d'un boisseau à l'acre. Au deuxième sarclage les plantes ont été coupées et éclaircies. Le maïs a poussé très lentement et n'a formé ses hampes que vers la fin d'août. Après cette date, il n'y a plus eu de pousse vigoureuse. Il a été coupé le 28 septembre, n'ayant encore que peu souffert de la gelée. La production était la suivante: Coché jaune à calotte blanche (fumier et scories basiques) 5 tonnes 1,347 livres à l'acre; avec complément d'engrais, 5 tonnes 1,855 livres. Wisconsin n° 7, (fumier et scories basiques) 7 tonnes 351 livres à l'acre; avec complément d'engrais, 6 tonnes 289 livres. La récolte était très inégale, en partie inondée par endroits, peu d'épis étaient développés au moment de la coupe.

Deux acres des mêmes variétés ont été plantés le 12 juin sur un champ sablo-argileux qui était en culture depuis bien des années et qui avait reçu en 1914, 16 tonnes de fumier de ferme à l'acre pour les navets. Une même quantité de fumier a été enfouie légèrement à la charrue. Nous avons ensuite appliqué sur un acre, 50 livres de nitrate de soude, 50 livres de sulfate d'ammoniaque, 250 livres de superphosphate et 50 livres de muriate de potasse; sur l'autre rien n'a été appliqué en dehors du fumier de ferme. La production a été de 8 tonnes 480 livres dans le premier cas et de 7 tonnes 1,260 livres dans le deuxième. Jusqu'à la fin d'août, l'étendue fumée en engrais chimiques paraissait avoir une récolte deux fois plus forte que l'étendue qui n'avait reçu que du fumier, mais en septembre cette dernière rattrapa l'autre et il n'y avait plus de différence visible à la moisson.

L'ensilage de cette récolte n'a pas chauffé comme fait généralement le maïs et a gelé profondément dans le silo. L'ensilage était cependant bien conservé et savoureux. Les corneilles ont fait beaucoup de dégâts comme par les années précédentes. Dès le maïs planté nous avons tenu un petit garçon dans le champ, avec un fusil de chasse, de 4 heures du matin à 8 heures du soir, jusqu'à ce que la récolte eût six pouces de hauteur.

Essais de variétés.—Dix-huit parcelles de maïs ont été plantées le 3 juin sur sol sablo-argileux, assez bien égoutté, qui avait été labouré en automne après une récolte de maïs qui avait reçu 16 tonnes de fumier de ferme, 300 livres de scories basiques et 265 livres d'un engrais 3-9-4 appliqué dans une rangée. En 1915, nouvelle application de seize tonnes de fumier de ferme enfoui légèrement à la charrue et aucun autre engrais. Les parcelles ont été binées toutes les semaines jusqu'au 15 août. La récolte a été coupée le 12 octobre et n'avait été que légèrement touchée par la gelée. La graine pour six des dix-huit parcelles avait été fournie par le ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick, comme partie d'une série d'essais effectués par les cultivateurs dans les différentes parties de la province. Ces parcelles portaient les lettres N.-B. après le nom de la variété.

MAÏS—Essai de variétés.

N°	Variété.	Hauteur.		Etat de la maturité.		
		pd.	pcs.		tonnes.	liv.
1	Dakota nord, N.-B.	6	6	Aqueux	13	1,000
2	Roi Philippe	7	6	"	13	1,000
3	Longfellow, N.-B.	6	0	Lait clair	13	
4	Longfellow	6	6	"	12	1,200
5	Wisconsin n° 7	7	0	Aqueux	12	1,000
6	Coché jaune à calotte blanche	7	0	Lait clair	12	600
7	Hâtif de Compton N.-B	6	8	"	12	600
8	Jaune du Canada	4	6	Lustré	12	400
9	Maïs indigène (de l'île Bear)	4	8	Quelques épis mûrs ou lustrés	11	400
10	Free Press	5	0	" "	11	
11	Dakota nord de Salzer	6	6	Aqueux	10	800
12	Hâtif de Compton	6	0	Lait clair	9	1,600
13	Bailey	7	0	Aqueux	9	1,600
14	Howie	7	0	"	9	600
15	Golden Glow, N.-B	6	0	Lait clair	9	400
16	Québec n° 28, N.-B	5	6	Lustré, mûr	8	1,200
17	Leaming	7	6	Grains se formant	8	1,000
18	Jaune de Québec, N. B	4	6	Lustré	7	400
				Moyenne	10	1,877

RACINES DE GRANDE CULTURE.

NAVETS.

Récoltes de grande culture.—Seize variétés de navets, les mêmes que sur les parcelles d'essai, ont été semées sur une étendue de 4 acres, du 5 au 9 juin, à l'exception d'un petit champ ensemencé de la variété Invicta le 14 juin et de quelques autres rangées ensemencées le 29. C'était un sol assez lourd, qui avait reçu, en 1913, 16 tonnes de fumier à l'acre pour les navets et en 1914, 16 tonnes de fumier à l'acre pour le maïs. En 1915, une partie de ce champ avait été ensemencée de navets, sans engrais, une partie avait reçu 500 livres de scories basiques à l'acre et une autre partie une même quantité de scories et un engrais supplémentaire composé de 50 livres de nitrate de soude, 50 livres de sulfate d'ammoniaque, 250 livres de superphosphate et 50 livres de muriate de potasse. La production a été la suivante:—

Partie du champ sans engrais	boiss. à l'acre.	523
Partie du champ, scories basiques	" "	698·7
" " engrais complet	" "	876

Il y a eu quelque diminution dans la production sur la dernière partie de ce champ à cause de la hernie.

Le 30 juin nous avons ensemencé un acre et quart de rutabagas Invicta. Cette terre venait d'être drainée. Elle a reçu 16 tonnes de fumier de ferme à l'acre en 1914 pour le maïs et 16 tonnes de fumier à l'acre en 1915. Le superphosphate a été appliqué à raison de 480 livres à l'acre, en lignes. La production à l'acre a été de 921 boisseaux.

Les 1 et 2 juillet, 2½ acres de terre neuve qui venait d'être mise en culture ont été ensemencés en navets; fumure, 16 tonnes de fumier de ferme à l'acre. Variétés semées: Elephant Swede et Greystone. Application de scories basiques à raison de 400 livres à l'acre. Une bonne partie de ce champ était trop humide pour donner de bons résultats. Production à l'acre, 798 boisseaux.

Les 15, 20 et 22 juillet, nous avons semé 2¾ acres de navets blancs (Mammouth amélioré à collet pourpre de Ewing). Production moyenne, 917 boisseaux à l'acre.

FREDERICTON.

Essais de variétés.—Les variétés mentionnées dans le tableau ci-joint ont été semées les 2 et 3 juin sur 19 parcelles d'un vingtième d'acre chacune. Sol sablo-argileux, ayant reçu, en 1913, pour le maïs, 16 tonnes de fumier et 468 livres à l'acre d'un engrais à 3·6-10-5·5; en 1914, même quantité de fumier pour navets, et 265 livres d'engrais à l'acre. En 1915. nouvelle fumure de 16 tonnes à l'acre, enfouie à la charrue. Aucun autre engrais. Le but de ces cultures sarclées et répétées était de nettoyer cette terre qui était tellement envahie par la moutarde qu'on ne pouvait songer à y semer une céréale. Les navets ont été semés à plat, en lignes espacées de 30 pouces, éclaircis à l'apparition de la troisième feuille à 12 pouces d'écartement. On binait autant que possible, une fois par semaine pendant la saison, jusqu'à ce que les tiges recouvrent parfaitement le sol. Récolte arrachée le 27 octobre.

NAVETS.—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'cre.			
		Tonnes.	Liv.	Boiss.	Liv.
1	Jumbo	37	1,600	1,260	00
2	Empress	36	1,680	1,228	00
3	Joyau canadien (Canadian Gem)	36	1,440	1,224	00
4	Magnum Bonum	36	720	1,212	00
5	Amélioré de Hazard	35	800	1,180	00
6	Skirving's	35	800	1,180	00
7	Durham	35	80	1,168	00
8	Corning's Lapland, N.-B	34	1,840	1,164	00
9	A collet bronzé de Hartley	34	800	1,148	00
10	Westbury de Hall	33	1,680	1,128	00
11	Bonne chance	33	....	1,100	00
12	Perfection	32	800	1,080	00
13	A collet bronzé de Halêwood	31	1,360	1,056	00
14	Kangaroo	31	400	1,040	00
15	Corning's Lapland	30	1,680	1,028	00
16	Nouveau siècle (New Century)	30	1,680	1,028	00
17	Bangholm, N.-B	30	1,680	1,028	00
18	Meilleur de tous	29	1,280	988	00
19	Bangholm	25	1,600	860	00
	Moyenne	33	632	1,100	32

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Le champ employé dans cette expérience a été traité de la même façon que pour l'expérience sur les navets.

BETTERAVES FOURRAGÈRES.—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'cre.			
		Tonnes.	Liv.	Boiss.	Liv.
1	Jaune globe	35	980	1,183	00
2	Pot d'or (Golden Tankard)	18	....	600	00
3	Sludstrup danoise	17	1,280	588	00
4	Saw-Log	7	1,780	263	00
	Moyenne	19	1,510	658	30

FREDERICTON.

CAROTTES.

Sept variétés de carottes ont été essayées sur une terre qui avait été traitée de la même façon que pour les navets. Graine semée le 3 juin à plat, en lignes espacées de 30 pouces. Eclaircissage à 3 ou 4 pouces d'écartement. Récolte arrachée le 26 octobre.

CAROTTES.—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre.			
		Tonnes.	Liv.	Boiss.	Liv.
1	Blanche courte améliorée	22	640	744	00
2	Blanche de Belgique	20	1,700	695	00
3	Championne	19	1,300	665	00
4	Blanche Mammouth intermédiaire	17	1,520	592	00
5	Championne Svalof	17	800	580	00
6	Blanche géante des Vosges	16	1,600	560	00
7	Championne de l'Ontario	13	1,840	464	00
	Moyenne	18	771	612	51

BETTERAVES À SUCRE.

Quatre variétés essayées. Traitement de la terre même que pour les navets.

BETTERAVES À SUCRE.—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre.			
		Tonnes.	Liv.	Boiss.	Liv.
1	Mowbray	11	1,640	394	00
2	Klein Wanzleben	11	560	376	00
3	Vilmorin améliorée	10	1,240	354	00
4	Très riche de France	9	1,860	331	00
	Moyenne	10	1,825	363	45

PRODUCTION DE GRAINE DE NAVETS.

En l'automne de 1914 nous avons emmagasiné 7,295 racines de rutabagas Kangaroo, racines et collets intacts, en vue de la production de la graine. Le 26 mai, ces racines ont été sorties de cave, mais il n'y en avait plus que 3,360 assez saines pour être plantées. Nous avons tracé à environ 9 pouces de profondeur, par séries de 4, des raies de 20 pouces, et laissé un espace de trois pieds entre chaque série. Un tiers d'acre a été couvert de cette façon. Les racines ont été placées à 30 pouces d'écartement dans les rangs et recouvertes de façon à n'exposer que le collet. Ce champ avait reçu 16 tonnes de fumier à l'acre en 1913 et 1914 et n'avait reçu ni engrais ni fumier en 1915. Les germes ont paru au bout de quelques jours de plantation, les tiges ont atteint rapidement une hauteur de 36 à 44 pouces et ont fleuri abondamment. Environ 20 pour cent de ces racines ont pourri trop vite en terre pour donner des tiges vigoureuses. Nous avons planté des tuteurs et placé deux fils de fer autour de chaque série de raies pour

tenir les tiges ensemble et empêcher qu'elles ne perdent leurs graines sous l'action des vents.

La graine a mûri d'une façon très inégale. Les branches inférieures de la plupart des tiges étaient mûres tandis que les sommets étaient encore en fleurs. Aux premières graines mûres, les moineaux anglais et les autres oiseaux se rassemblèrent par milliers pour commencer à faire la récolte et prélevèrent une très forte taxe avant que nous ayons jugé que le moment était venu de couper la récolte et de la mettre en moyettes. Les tiges furent liées en bottes et mises en moyettes. Chaque moyette fut recouverte d'un capuchon et laissée jusqu'à ce que les tiges fussent parfaitement sèches. Nous avons obtenu, avec une batteuse à grain ordinaire, 180 livres d'excellente graine. La quantité qui a été dévorée par les oiseaux et qui s'est égrainée à terre est certainement encore plus considérable. La récolte a été coupée et mise en moyettes le 28 août; après dix jours de séchage elle a été engrangée et battue.

GRAMINÉES ET TRÈFLES—ESSAI DE VARIÉTÉS.

Les graminées et les trèfles suivants ont été semés sur des parcelles mesurant un quatre-vingtième d'acre:—

	Date des semis.	Hauteur au 15 août. Pouces.
Fléole (mil)	31 mai.	12
Dactyle pelotonné	31 "	9
Agrostide	31 "	9
Pâturin bleu du Kentucky	31 "	5
Fétuque des prés	31 "	11
Fétuque ovine	31 "	2
Ray-grass de l'Ouest	31 "	12
Ray-grass vivace	31 "	9
Trèfle rouge	31 "	11
Trèfle d'alsike	31 "	12
Luzerne de Grimm	31 "	14

La pousse a été coupée sur la moitié de la surface de chacune de ces parcelles le 15 septembre, et enlevée. Elle a été laissée sur pied dans l'autre moitié. Nous voulions voir par là si l'enlèvement de la récolte, le 15 septembre, exercerait un mauvais effet sur les racines, les graminées et les trèfles.

LUZERNE.

Un acre de terre qui avait été en culture en 1913 et 1914 et fumé ces deux années-là a été parfaitement biné jusqu'au 29 juillet, puis a reçu une application de scories basiques à raison de 400 livres à l'acre. Nous avons semé alors 25 livres de luzerne Liscomb. La moitié de l'acre, divisé en longueur, a reçu en couverture une tonne de pierre à chaux moulue, puis l'acre a été divisé en trois parties transversalement. La graine pour une partie avait été traitée avec de la nitro-culture de luzerne. Une tonne de terre inoculée a été épandue sur un autre tiers et enfouie immédiatement à la herse. Le troisième tiers n'a pas été traité. La luzerne a fait une pousse égale sur toute l'étendue. Il n'y avait aucune différence visible entre les différentes superficies. Les plantes ont poussé jusqu'à ce qu'elles aient été fauchées par la gelée. Elles avaient alors une hauteur de douze pouces. Les racines portaient des nodules sur toutes les parties du champ, mais la partie qui n'était pas traitée en avait moins que les autres. Toutes les parties de l'étendue ont bien hiverné et il y avait des nodules sur les parties traitées aussi bien que sur celles qui ne l'étaient pas.

Une parcelle de luzerne semée au commencement de juillet 1914 a fait une pousse vigoureuse au printemps de 1915. Nous avons commencé à couper le 1er juin, lorsque

la luzerne avait environ 15 pouces de hauteur. Une partie de la parcelle a été donnée en verdure aux poules. Nous avons laissé monter à graine une petite partie de la première pousse. Le reste de la parcelle a été coupé pour le foin le 6 juillet. Une deuxième coupe a été faite le 20 août, lorsque la récolte commençait à fleurir, et la troisième pousse de 15 pouces a été enlevée le 1er octobre. Le regain qui a poussé après la coupe de la première semaine de juin a mûri ses graines à peu près aussitôt que la luzerne qui n'avait pas été coupée du tout. Nous avons obtenu au battage une petite quantité de semence qui a été nettoyée.

TRÈFLE ROUGE.

Une partie de la deuxième récolte de trèfle rouge a été coupée et séchée pour la semence. Une bonne partie de la semence était encore verte et retraite. Elle a été battue dans une batteuse ordinaire après que le cylindre eut été recouvert de caisses pour que les tiges ne pussent sortir que très lentement.

PLANTES FOURRAGÈRES ANNUELLES.

Un quart d'acre de la navette Essex naine semé le 16 juillet, a donné 4 tonnes de fourrage vert en octobre. Elle a été semée en lignes, fumée à raison de 16 tonnes de fumier à l'acre et binée de la même façon que les navets.

Un mélange de *pois,* d'*avoine* et d'*orge* semé à raison de un boisseau et un tiers de pois, deux boisseaux et un tiers d'avoine et un demi-boisseau d'orge à l'acre a donné 13 tonnes de fourrage vert à l'acre. Les pois ont été semés et enfouis à la charrue le 7 mai, et l'avoine et l'orge semées et enfouies à la herse une semaine plus tard.

L'*avoine* et les *vesces* semées comme fourrage vert le 6 juin, ont produit 12 tonnes à l'acre.

STATION EXPÉRIMENTALE DE STE-ANNE DE LA POCATIÈRE.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, JOS. BÉGIN.

Jamais depuis longtemps dans ce district nous n'avions eu un printemps aussi tardif et aussi froid que celui de 1915. La gelée n'est sortie de terre que vers la fin de mai et la pousse était de deux semaines en retard sur la date habituelle. Mai et juin ont été pluvieux et froids. Il y a bien eu quelques périodes de chaleur, mais elles n'ont pas duré plus d'une journée. Les racines et le maïs n'ont pu être semés que du 25 mai au 6 juin. Le sol n'était pas suffisamment réchauffé avant cette époque. Les navets ont germé promptement et bien. Les betteraves fourragères, les carottes et le maïs, lentement à cause du manque de chaleur. Vint ensuite une période de sécheresse qui fit beaucoup de tort à la pousse en général. En fait, du 25 juin au 31 juillet la hauteur totale de pluie n'a pas dépassé 1·81 pouce. Août et septembre ont été mauvais pour les plantes fourragères, et lorsque ces plantes ont pu enfin se mettre à pousser, il était déjà trop tard. L'automne a été très beau, il n'y a pas eu de gelées nuisibles en septembre. Le maïs a donc pu continuer à se développer jusqu'à la fin de septembre et nous avons pu rentrer cette récolte en très bon état.

ESSAIS DE VARIÉTÉS.

Comme il était nécessaire avant tout que le sol consacré aux essais de plantes fourragères soit d'une nature uniforme, nous avons dû choisir une pièce de terre dont la fertilité était assez pauvre. C'était un sol sablo-argileux, qui convenait assez bien pour les carottes, le maïs et les navets, mais moins pour les betteraves fourragères. Il avait été jachéré en l'été de 1914 afin de détruire le chiendent et de le préparer à porter une récolte de pommes de terre en 1915. Il a été fumé à raison de 20 tonnes de fumier à l'acre en l'automne de 1914 et ce fumier avait été parfaitement incorporé au disque. La terre était complètement débarrassée de ses mauvaises herbes, y compris le chiendent qui avait été détruit par la jachère d'été précédente.

L'essai a été conduit sur des parcelles en double, d'un centième d'acre chacune. La production finale a été calculée d'après la production moyenne des deux parcelles.

La graine a été semée le 6 juin et la récolte coupée le 22 septembre.

MAÏS D'ENSILAGE—Essai de variétés.

N°	Variété.	Hauteur moyenne.	Etat de la maturité.	Rendement à l'acre.					
				1re parcel.		2e parcel.		Moyenne.	
		"		tonn.	liv.	tonn.	liv.	tonn.	liv.
1	Wisconsin N° 7	82	Qnelques épis mûrs.	12	800	12	1,100	12	950
2	Hâtif de Compton	84	Laiteux avancé	12	200	12	600	12	400
3	Bailey	85	Pâteux avancé	11	850	11	800	11	825
4	Leaming	84	Laiteux avancé	11	400	11	550	11	475
5	Coché du Nord-Ouest	80	Pâteux .avancé	10	1,500	10	900	10	1,200
6	Coché jaune à calotte blanche	72	"	10	900	10	500	10	700
7	Longfellow	72	Lait	8	500	8	850	8	675
8	Dakota nord de Salter	68	"	7	900	7	1,200	7	1,050
9	Rayon d'or (Golden Glow)	80	"	7	800	7	950	7	875
10	Roi Philippe	72	"	7	200	7	550	7	375
11	Free Press	50	Beauc. d'épis mûrs	6	1,800	6	1,500	6	1,650
12	Jaune de Québec	50	" "	6	400	6	200	6	300
13	Jaune du Canada	48	" "	5	800	5	900	5	850
14	Gehu	48	" "	5	200	5	400	5	300
	Moyenne			8	1,446	8	1,500	8	1,473

Récoltes de grande culture.—Dix acres de maïs ont produit en moyenne 11 tonnes à l'acre. C'est la plus forte récolte que nous ayons encore eue sur cette station. Les variétés employées étaient les Longfellow, qui occupaient huit acres; les Wisconsin n° 7 et Hâtif de Compton, qui occupaient un acre chacune. Le maïs a germé lentement à cause de la période de temps assez froid qui a suivi les semailles. La température moyenne en juin était de 57 degrés, ce qui est loin d'être suffisant pour provoquer une pousse rapide.

NAVETS.

Sur les quatorze variétés essayées à cette station, ce sont les Magnum Bonum et Skirving qui ont donné la production la plus forte. Toutes les variétés ont été semées en parcelles doubles d'un centième d'acre dans des conditions uniformes de sol. La production a été assez faible parce que le sol manquait de fertilité et à cause de la sécheresse qui a sévi en juillet et qui a sérieusement arrêté la pousse. Toutes les variétés ont été éclaircies de manière à laisser le même nombre de racines sur chaque parcelle. Les semailles se sont faites le 25 mai et la récolte a été arrachée le 22 octobre. Voici la production de chaque variété à l'acre:

NAVETS—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre de la 1re parcelle.				Rendement à l'acre de la 2e parcelle.				Rendement moyen à l'acre.			
		tonn.	liv.	boiss.	liv.	tonn.	liv.	boiss.	liv.	tonn.	liv.	boiss.	liv.
1	Skirving's	18	1,600	626	40	18	1,400	623	20	18	1,500	625	00
2	Magnum Bonum	18	1,200	620	00	18	400	606	40	18	800	613	20
3	Joyau canadien (Canadian Gem)	18	200	603	20	17	800	580	00	17	1,500	591	40
4	Nouveau siècle (New Century)	17	1,800	596	40	17	200	570	00	17	1,000	583	20
5	Westbury de Hall	15	00	500	00	18	1,400	623	20	16	00	561	40
6	Meilleur de tous	17	00	566	40	16	800	546	40	16	1,400	556	40
7	Jumbo	16	1,200	553	20	16	400	540	00	16	800	546	40
8	Bonne chance	16	00	533	20	16	1,000	550	00	16	500	541	40
9	Kangaroo	16	200	536	40	15	800	513	20	15	1,500	525	00
10	A collet bronzé de Hartley	16	1,600	560	00	14	400	473	20	15	00	516	40
11	Perfection	15	00	500	00	15	1,000	516	40	15	500	508	20
12	Empress	14	1,400	490	00	15	600	510	40	15	00	500	00
13	Amélioré de Hazard	14	1,800	496	40	14	1,200	486	40	14	1,500	491	40
14	Lapland de Corning	14	00	466	40	14	1,000	483	20	14	500	475	00
	Moyenne	16	785	546	25	16	671	544	31	16	728	545	28

STE-ANNE DE LA POCATIÈRE.

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Neuf variétés ont été semées le 25 mai en parcelles doubles d'un centième d'acre chacune. La terre était d'une nature très uniforme, mais pas très bonne pour la culture des betteraves fourragères. La composition chimique du sol laissait aussi à désirer. La production a souffert également de la sécheresse, mais le facteur qui a le plus nui, sans contredit, est le mauvais choix du sol. La récolte a été arrachée le 22 octobre. Nous donnons ici la production de chaque variété à l'acre.

BETTERAVES FOURRAGÈRES—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre de la 1re parcelle.				Rendement à l'acre de la 2e parcelle.				Rendement moyen à l'acre.			
		tonn.	liv.	boiss.	liv.	tonn.	liv.	boiss.	liv.	tonn.	liv.	boiss.	liv.
1	Sludstrup danoise	14	600	476	40	12	1,400	423	20	13	1,000	450	00
2	Jaune géante intermédiaire	13	00	433	20	12	1,000	416	40	12	1,500	425	00
3	Mammouth Elevethan	12	1,000	416	40	12	00	400	00	12	500	408	20
4	Poteau de barrière	12	800	413	20	12	00	400	00	12	400	406	40
5	Demi-sucrière blanche géante	11	1,600	393	20	11	1,600	393	20	11	1,600	393	20
6	Rouge longue Mammouth primée	11	1,000	383	20	11	600	376	40	11	800	380	00
7	Pot d'or (Golden Tankard)	10	1,600	360	00	11	1,400	390	00	11	500	375	00
8	Mammouth saw-log améliorée	10	1,000	350	00	11	1,600	393	20	11	300	371	40
9	Jaune globe	6	1,000	216	40	9	00	300	00	7	1,500	258	20
	Moyenne	11	955	382	35	11	1,289	388	9	11	1,122	385	22

CAROTTES.

Six variétés de carottes ont été essayées en parcelles d'un centième d'acre chacune, sol très uniforme mais trop pauvre pour donner une production maximum. C'était cependant un sol d'une nature très favorable à cette culture. La sécheresse du mois de juillet a beaucoup retardé le développement de la récolte, de même que pour toutes les autres plantes. La graine a été semée le 22 mai et la récolte arrachée le 22 octobre. Nous donnons dans le tableau suivant le rendement à l'acre de chaque variété:—

CAROTTES—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre de la 1re parcelle.				Rendement à l'acre de la 2e parcelle.				Rendement moyen à l'acre.			
		tonn.	liv.	boiss.	liv.	tonn.	liv.	boiss.	liv.	tonn.	liv.	boiss.	liv.
1	Blanche courte améliorée	12	1,000	416	40	16	600	543	20	14	800	480	00
2	Championne de l'Ontario	12	1,000	416	40	15	600	510	00	14	1,800	463	20
3	Blanche de Belgique	12	00	400	00	15	800	513	20	13	1,400	456	40
4	Championne Svalof	12	1,800	430	00	13	1,600	460	00	13	700	445	00
5	Blanche géante des Vosges	13	00	433	20	12	1,400	423	20	12	1,700	428	20
6	Championne	12	800	413	20	13	600	443	20	12	1,700	428	20
	Moyenne	12	1,100	418	20	14	933	482	13 13	13	1,017	450	17

STE-ANNE DE LA POCATIÈRE.

BETTERAVES À SUCRE.

Trois variétés de betteraves à sucre ont été semées le 25 mai sur une terre très semblable à celle qui avait été réservée aux betteraves fourragères. La récolte, arrachée le 22 octobre, a donné la production suivante:—

Betteraves à sucre.—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre de la 1re parcelle.				Rendement à l'acre de la 2e parcelle.				Rendement moyen à l'acre.			
		tonn.	liv.	boiss.	liv.	tonn.	liv.	boiss.	liv.	tonn.	liv.	boiss.	liv.
1	Klein Wanzleben....................	12	1,600	426	40	10	800	346	40	11	1,200	386	40
2	Vilmorin "A" améliorée...........	10	400	340	00	8	600	276	40	9	500	308	20
3	Vilmorin "B" améliorée...........	8	1,000	283	20	9	1,600	326	40	9	300	305	00
	Moyenne...............	10	1,000	350	00	9	1,000	316	40	10	00	333	20

RÉCOLTES DE BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Deux acres de betteraves fourragères Magnum Bonum ont été semés dans l'assolement régulier et ont produit une moyenne de 20 tonnes 200 livres. C'est beaucoup plus que la production obtenue dans les essais de variétés. Cette différence de rendement est due principalement au fait que les sols dans les assolements réguliers étaient beaucoup plus riches que ceux qui étaient employés pour les essais comparatifs de variétés. Le sol était également d'une nature trop humide et il a, par conséquent, moins souffert de la sécheresse en juillet.

Ste-Anne de la Pocatière.

STATION EXPÉRIMENTALE DE CAP-ROUGE, QUÉ.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, GUS. A. LANGELIER.

LA SAISON.

Pris dans leur ensemble, les mois de mai, juin, juillet, août et septembre ont été un peu plus chauds, un peu plus secs et un peu moins ensoleillés que la moyenne des trois années précédentes. La température moyenne pendant cette période en 1915 a été de 1·07 degré plus élevée, la hauteur de pluie, de 0·67 pouce de moins et le nombre d'heures de soleil, de 5·2 de moins qu'en 1912-13-14. La saison de végétation a été d'environ trente jours plus longue que d'habitude, la dernière gelée destructive ayant eu lieu le 16 mai et la première le 23 octobre. Le maïs d'ensilage et les rutabagas étaient un peu supérieurs à la moyenne des cinq années dernières. Le foin était un peu inférieur à la moyenne. Toutes les autres racines étaient à peu près les mêmes que d'habitude.

ESSAIS DE VARIÉTÉS.

Les parcelles d'essai de maïs et de racines sont situées dans un assolement régulier de trois ans. Elles sont suivies de grain et de foin. Elles se trouvent sur une pièce de terre sablo-argileuse à sous-sol de tuf, assez pauvre mais très uniforme; le tuf est de 18 à 24 pouces de la surface. Cette terre a été labourée peu profondément dès que le foin eut été enlevé en 1914, fumée à raison de 20 tonnes à l'acre, fouillée trois ou quatre fois avant la mi-octobre, labourée en travers, disquée deux fois, puis mise en billons pour l'hiver. Au printemps de 1915 elle a été disquée deux fois au disque double, hersée à la herse traînante, puis roulée. Le maïs a été semé en buttes, à trois pieds d'écartement en tous sens, puis hersé. Pour les racines, la terre a été mise en billons espacés de 28 pouces. Le maïs a été éclairci à 4 plantes par touffe, les carottes, à six pouces d'espacement et les betteraves fourragères, les betteraves à sucre et les rutabagas à 8 pouces d'espacement dans les lignes. On a fait passer le cultivateur presque toutes les semaines et les mauvaises herbes que la machine ne pouvait atteindre ont été arrachées à la main. Nous avions de chaque côté des différentes espèces de plantes fourragères des rangs témoins de sorte que les variétés aux extrémités n'avaient pas plus de lumière, d'air ou de nourriture que les autres. Il n'y a pas eu de dommages causés par les maladies, les insectes, les oiseaux ou toute autre cause. Toutes les parcelles étaient en double. Elles mesuraient un centième d'acre.

MAÏS D'ENSILAGE.

Quinze variétés étaient à l'essai: Bailey, Jaune du Canada, Hâtif de Compton, Longfellow, Free Press, Gehu, Rayon d'or, Roi Philippe, Leaming, Quatre-vingt-dix

jours, Coché du Nord-Ouest, Dakota nord de Salzer, Coché jaune à calotte blanche, Wisconsin n° 7. Elles ont été semées le 25 mai et coupées le 27 septembre. La durée de cette période de végétation (125 jours) est plus longue que l'on ne peut généralement compter avoir sans gelée dans ce district, mais la sécheresse de la mi-été arrêta presque complètement la pousse du maïs pendant près d'un mois, et la longueur inusitée de la saison n'a pas fait compensation pour ce retard, car la température était trop fraîche vers la fin pour une plante qui aime autant la chaleur que le maïs. La moyenne pour toutes les variétés n'a été que de 12,423 livres à l'acre, mais c'est en partie à cause de la mauvaise germination de certaines espèces, car le Longfellow a donné, en grande culture, 17,264 livres à l'acre.

Les variétés de maïs essayées peuvent être divisées en trois catégories: les variétés à grand rendement, qui n'arrivent pas au degré de maturité voulu pour faire un bon ensilage; les variétés hâtives, qui ne donnent pas une production suffisante de fourrage et les variétés mi-hâtives qui arrivent à l'état pâteux et qui sont d'une production moyenne. Il est difficile, naturellement, de tirer une ligne rigide de démarcation entre les groupes, mais on peut dire que les Hâtif de Compton, Rayon d'or (*Golden Glow*), Leaming, Coché jaune à calotte blanche (*White Cap Yellow Dent*) et Wisconsin n° 7 ne sont pas assez précoces, tandis que les Jaune du Canada, Free Press, Gehu, Roi Philippe, Quatre-vingt-dix jours et Jaune de Québec ne donnent pas une quantité suffisante de fourrage. Parmi les variétés qui produisent assez bien et qui sont assez précoces, il y aurait à mentionner les Bailey, Longfellow, Coché du nord-ouest et Dakota nord de Salzer. Le Longfellow paraît être celui qui convient le mieux pour les conditions climatériques de Québec centre, et nous le recommandons aux cultivateurs jusqu'à ce que nous ayons trouvé une meilleure variété.

RACINES DE GRANDE CULTURE.

La pièce de terre sur laquelle les parcelles d'essai sont établies est un sol sablo-argileux, assez sec, sur lequel les rutabagas viennent assez bien, mais où les betteraves fourragères, les carottes et les betteraves à sucre ne donnent presque jamais rien. Une analyse du sol faite par le service de la chimie a découvert un manque de chaux. Nous avons donc fait un chaulage et ce chaulage a exercé un effet bienfaisant sur l'orge et sur le blé et un effet des plus mauvais sur le trèfle qui venait après la céréale, mais il ne paraît pas avoir résolu le problème en ce qui concerne les betteraves fourragères, les betteraves à sucre et les carottes. Nous ferons une expérience en 1916 pour voir si la graine qui lève généralement mal ne germerait pas mieux en culture à plat que dans une culture en billons.

NAVETS.

Quinze variétés étaient à l'essai: Meilleur de tous, Joyau canadien, Corning's Lapland, Durham, Impératrice, Bonne chance, Westbury de Hall, A collet bronzé de Hartley, Amélioré de Hazard, Jumbo, Kangaroo, Magnum Bonum, Nouveau siècle, Perfection, Skirving. Elles ont été semées le 20 mai et arrachées le 9 octobre. La période de végétation a donc été de 142 jours. La moyenne de production pour toutes les variétés a été de 21,280 livres à l'acre. Le Westbury de Hall venait en tête de la liste avec 26,100 livres. Le " Bonne chance " est en tête pour la moyenne des cinq années avec 42,197 livres à l'acre. C'est la variété que nous recommandons aux cultivateurs de ce district. Mais il est possible qu'au bout de quelques années d'autres espèces puissent se montrer supérieures à celle-ci

Voici les détails au sujet de la récolte de 1915:—

NAVETS—Rendement en 1915.

N°	Variété.	Date des semis.	Date de l'arrachage.	Rendement à l'acre.			
				Ton.	Liv.	Boiss.	Liv.
1	Westbury de Hall	20 mai.	9 oct.	13	100	435	00
2	Bonne chance	20 "	9 "	13	50	434	10
3	Amélioré de Hazard	20 "	9 "	13	50	434	10
4	Joyau canadien	20 "	9 "	12	850	414	10
5	Magnum Bonum	20 "	9 "	12	300	405	00
6	Jumbo	20 "	9 "	11	1,350	389	10
7	Nouveau siècle	20 "	9 "	11	1,050	384	10
8	Perfection	20 "	9 "	11	600	376	40
9	A collet bronzé de Hartley	20 "	9 "	11	250	370	50
10	Skirving's	20 "	9 "	9	300	305	00
11	Lapland de Corning	20 "	9 "	8	1,750	295	50
12	Durham	20 "	9 "	8	1,050	284	10
13	Kangaroo	20 "	9 "	8	550	275	50
14	Meilleur de tous	20 "	9 "	7	1,950	265	50
15	Impératrice	20 "	9 "	7	1,000	250	00
	Moyenne			10	1,280	354	40

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Il y avait dix variétés en parcelles d'essai: Sludstrup danoise, Elvethan Mammouth, Blanche géante Demi-sucrière, Poteau de barrière (*Gate Post*), Jaune géante intermédiaire, Pot d'or (*Golden Tankard*), Rouge longue Mammouth améliorée, Jaune Mammouth intermédiaire, Rouge longue Mammouth primée, Jaune globe sélectionnée. Elles ont été semées le 20 mai et arrachées le 18 octobre, ce qui fait 151 jours de pousse. La récolte n'ayant presque rien donné, nous ne présentons pas de chiffres. La variété qui a le mieux réussi depuis 1911 est la Jaune géante intermédiaire.

CAROTTES.

Sept variétés à l'essai: Championne, Blanche géante des Vosges, Blanche courte améliorée, Blanche Mammouth intermédiaire, Championne de l'Ontario, Championne Svalof, Blanche de Belgique. Durée de la période de végétation, 153 jours. Comme d'habitude, germination très mauvaise et récolte très pauvre. Voici par ordre de mérite les variétés qui ont le mieux produit depuis 5 ans: Blanche courte améliorée, Blanche de Belgique, Championne de l'Ontario et Blanche Mammouth intermédiaire.

BETTERAVES À SUCRE.

Trois variétés étaient à l'essai: Vilmorin A améliorée, Vilmorin B améliorée et Klein Wanzleben. Semées le 21 mai et récolte arrachée le 13 octobre. Période de pousse, 145 jours. La récolte a été mauvaise de même que pour les betteraves fourragères et les carottes. La levée était si claire qu'on ne voyait que quelques plants ici et là. C'est la Klein Wanzleben qui a le mieux produit depuis cinq ans.

SÉLECTION ET MULTIPLICATION DES BONNES ESPÈCES.

Graminées et trèfles.—Nous avons semé des parcelles doubles, des graminées et des trèfles suivants: Pâturin bleu de Kentucky, fétuque des prés, ray-grass vivace, agros-

tide, fétuque ovine, fléole (mil), ray-grass de l'Ouest, luzerne (Grimm), trèfle d'alsike et trèfle rouge. Nous nous servirons d'une série de parcelles pour déterminer la quantité de foin produite et les autres seront gardées pour la production de la graine. Commes les plantes qui résistent à l'hiver sont les plus rustiques, cette expérience comporte une sélection naturelle, qui nous permettra, nous l'espérons, d'isoler les meilleures espèces.

Maïs Jaune de Québec.—Beaucoup d'aviculteurs et d'autres intéressés qui désirent produire eux-mêmes la majeure partie des aliments nécessaires pour leur bétail, nous demandent s'il est possible de cultiver du maïs à grain dans leur district. Voulant recueillir des données sur ce point, nous avons planté un quart d'acre de Jaune de Québec. Il a très bien mûri, mais comme les gelées sont venues exceptionnellement tard cette année, nous devrons répéter ce travail encore plusieurs années. Nous avons choisi plusieurs plantes et nous isolerons plusieurs espèces par la méthode d'un épi par rangée.

CAP-ROUGE.

STATION EXPÉRIMENTALE DE LENNOXVILLE, QUÉ.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, J. A. McCLARY.

LA SAISON.

La saison de 1915-16 a été en général très favorable aux plantes fourragères. La terre a été si peu recouverte de neige pendant l'hiver 1914-15, que les jeunes plantes de trèfle ont eu beaucoup de difficulté à survivre. Mais nous avons eu une récolte moyenne de foin principalement de mil, grâce à la température favorable des mois de mai, juin et juillet.

La hauteur de pluie en mai, juin et juillet a été favorable à la récolte de racines qui a donné une production moyenne dans ce district, mais peu favorable au maïs qui exige beaucoup de soleil et de chaleur pour lever promptement. Cependant, à l'arrivée des journées chaudes et ensoleillées d'août et de septembre, cette récolte s'est grandement améliorée, quoiqu'elle ne fut pas égale à la moyenne dans les cantons de l'Est. Le printemps tardif de 1915 a été très favorable aux nouveaux semis de trèfle qui étaient couverts d'un bon regain lorsque l'hiver est arrivé. Tout indique que ces trèfles ont très bien résisté au froid.

MAÏS (BLÉ D'INDE).

Dix-sept variétés, essayées en 1915 sur terre franche légère. Cette terre avait été jachérée en été. Elle a reçu en automne 15 tonnes de fumier de ferme à l'acre, enfoui au disque. Elle a été divisée en parcelles doubles d'un centième d'acre chacune, soit deux rangées de 75½ pieds de long, à 36 pouces d'écartement. Le maïs a été planté le 26 mai et biné toutes les semaines quand la bineuse pouvait être employée. Il a été coupé le 22 septembre. Voici les résultats donnés par les variétés essayées:—

Maïs d'ensilage.—Essai de variétés.

N°	Variété.	Hauteur moyenne.	Etat de maturité.	Rendement à l'acre.					
				1re parcelle.		2e parcelle.		Moy.	
		pouces.		Ton.	liv.	Ton.	liv.	Ton.	liv.
1	Hâtif de Compton	95	Laiteux	23	300	20	1,200	21	1,750
2	Dakota Nord de Salzer	99	Lait	22	600	19	800	20	1,700
3	Longfellow hâtif	92	Lait	20	1,700	20	100	20	900
4	Wisconsin No. 7	95	Lait	18	1,950	18	1,250	18	1,600
5	Rayon d'or	96	Pâte	18	1,200	18	1,750	18	1,475
6	Leaming	84	Pâte	18	1,650	17	1,500	18	575
7	Roi Philippe	90	Lait	19	500	16	1,500	18	....
8	Howie	78	Lait	18	1,600	15	600	17	100
9	Bailey	95	Pâteux hâtif	14	1,000	14	1,700	14	1,350
10	Coché du Nord-Ouest	83	Pâte	14	1,800	13	1,000	14	400
11	Coché jaune à calotte blanche	98	Lait	17	350	11	400	14	375
12	Jaune de Quebec	70	Luisant	12	1,800	10	400	11	1,100
13	Hâtif du Nord	86	Luisant	12	1,050	8	1,500	10	1,275
14	Jaune du Canada	63	Luisant	10	700	8	1,000	9	850
15	Free Press	64·5	Pâte	10	400	8	1,200	9	800
16	Ayer's Cliff Special	64	Mûr	8	300	9	400	8	1,350
17	Géhu	64	Luisant	8	450	6	200	7	325
			Moyenne	15	1,727	14	29	14	1,878

NAVETS.

Dix-sept variétés de rutabagas ont été essayées en 1915 sur terre argilo-sablonneuse. Cette terre avait porté de l'avoine l'année précédente. Elle avait reçu pour cette culture, 20 tonnes de fumier à l'acre qui avait été enfoui à la charrue. Pour les navets, elle a été disquée et bien ameublie pour être mise en billons. Elle a été ensuite divisée en parcelles d'un centième d'acre chacune, soit deux rangées espacées de 28 pouces et de 92⅞ pieds de long. La graine a été semée le 25 mai et la récolte arrachée le 25 octobre.

Navets.—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre de la 1ère parcelle.				Rendement à l'acre de la 2e parcelle.				Rendement moyen à l'acre.			
		tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.
1	Lapland de Corning	26	650	877	30	30	550	1,009	10	28	600	943	20
2	Westbury de Hall	28	1,000	950	..	27	1,300	921	40	28	150	935	50
3	Magnum Bonum	26	1,900	898	20	27	650	910	50	27	275	904	35
4	A collet bronzé de Hartley	25	1,900	865	..	26	1,750	895	50	26	825	880	25
5	Kangaroo	24	200	803	20	27	50	900	50	25	1,125	852	5
6	Bonne Chance	25	50	834	10	25	1,500	858	20	25	775	846	15
7	Perfection	24	650	810	50	24	1,050	817	30	24	850	814	10
8	Jumbo	23	..	766	40	25	250	837	30	24	125	802	5
9	Modèle parfait	23	1,350	789	10	24	800	813	20	24	75	801	15
10	Meilleur de tous	22	1,550	759	10	24	1,900	831	40	23	1,725	795	25
11	Hazard amélioré	22	850	747	30	24	500	808	20	23	675	777	55
12	Nouveau siècle	21	1,100	718	20	24	350	805	50	22	1,725	762	5
13	Durham	20	1,550	692	30	24	1,650	827	30	22	1,600	760	..
14	Skirving's	21	550	709	10	23	..	766	40	22	275	737	55
15	Impératrice	24	50	800	50	20	300	671	40	22	175	736	15
16	Joyau canadien	22	1,550	759	10	21	150	702	30	21	1,850	730	50
17	Non plus ultra	20	750	679	10	23	150	769	10	21	1,450	724	10
	Moyenne	23	1,509	791	49	24	1,935	832	15	24	722	812	2

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Douze variétés de betteraves fourragères ont été cultivées en rangs uniformes d'essai, de la même façon que pour les rutabagas. Graine semée le 25 mai, plants éclaircis à 8 pouces d'écartement et récolte arrachée le 20 octobre.

Betteraves fourragères.—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre de la 1ère parcelle.				Rendement à l'acre de la 2e parcelle.				Rendement moyen à l'acre.			
		tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.
1	Meilleure de toutes	21	1,800	740	..	26	1,400	890	..	24	600	810	..
2	Sludstrup danoise	20	1,000	783	20	27	700	911	40	23	1,850	797	30
3	Jaune géante intermédiaire	20	400	673	20	25	1,500	858	20	22	1,950	765	50
4	Elvetham Mammouth	18	..	600	..	27	100	901	40	22	1,050	750	50
5	Blanche géante demi-sucrière	18	200	603	20	22	1,300	755	..	20	750	679	10
6	Pot d'or	17	1,200	586	40	22	1,100	751	40	20	150	669	10
7	Rouge longue Mammouth primée	18	800	613	20	21	1,200	720	..	20	..	666	40
8	Mammouth Saw-log améliorée	16	1,000	550	..	22	1,500	758	20	19	1,250	654	10
9	Pôteau de barrière (Gate Post)	17	200	570	..	21	1,800	730	..	19	1,000	650	..
10	Jaune globe sélectionnée	15	1,000	516	40	22	.....	733	20	18	1,500	625	..
11	Jaune Mammouth intermédiaire	16	1,000	550	..	19	1,000	650	..	18	..	600	..
12	Sludstrup	13	1,800	463	20	21	1,800	730	..	17	1,800	596	40
	Moyenne	17	1,700	595	..	23	950	782	30	20	1,325	688	

Lennoxville.

CAROTTES.

Sept variétés de carottes ont été cultivées en rangs témoins le 25 mai, de la même façon que pour les rutabagas et les betteraves fourragères. Récolte arrachée le 22 octobre.

CAROTTES.—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre de la 1ère parcelle.				Rendement à l'acre de la 2e parcelle.				Rendement moyen à l'acre.			
		tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.
1	Blanche de Belgique	19	300	638	20	19	800	646	40	19	550	642	30
2	Championne Svalof	18	1,450	624	10	19	400	640	..	18	1,925	632	5
3	Blanche Mammouth intermédiaire	18	750	612	30	19	400	640	..	18	1,575	626	15
4	Blanche courte améliorée	17	1,450	590	50	18	800	613	20	18	125	602	5
5	Championne de l'Ontario	18	900	615	..	16	1,850	564	10	17	1,375	589	35
6	Championne	16	750	545	50	18	..	600	..	17	375	572	55
7	Blanche géante des Vosges	11	1,900	398	20	15	1,200	520	..	13	1,550	459	10
	Moyenne	17	500	575	..	18	207	603	27	17	1,354	589	14

BETTERAVES À SUCRE.

Trois variétés de betteraves à sucre ont été essayées en rangs témoins, de la même manière que pour les rutabagas, les betteraves fourragères et les carottes. Graine semée le 25 mai; récolte arrachée le 20 octobre.

BETTERAVES À SUCRE.—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre de la 1ère parcelle.				Rendement à l'acre de la 2e parcelle.				Rendement moyen à l'acre.			
		tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.
1	Klein Wanzleben	12	..	400	..	11	1,000	383	20	11	1,500	391	40
2	Vilmorin A améliorée	12	1,000	416	40	11	900	381	40	11	1,950	399	10
3	Vilmorin B améliorée	11	1,000	383	20	11	400	373	20	11	700	378	20
	Moyenne	12	..	400	..	11	767	379	27	11	1,383	389	43

PRODUCTION DE LA GRAINE DE RACINE.

Nous avons commencé pour la première fois le printemps dernier à cultiver des graines de racines à cette station, en plantant une petite superficie en rutabagas et en betteraves fourragères. Ces racines ont été plantées le 28 mai sur sol préparé de la façon habituelle et en rangées espacées de 3 pieds et à 2 pieds d'écartement entre les plantes. Les binages ont été donnés régulièrement jusqu'à ce que le développement des tiges s'oppose au passage de la machine. Nous avons été obligés de couper les tiges porte-graines qui ont mûri les premières, car si toutes avaient été laissées jusqu'à complète maturité, une bonne partie de la graine se serait égrenée et aurait été perdue. Les rutabagas ont produit 1,228 livres à l'acre et les betteraves fourragères 1,157 livres

à l'acre. Après avoir récolté cette graine, nous avons arraché les betteraves qui l'avaient produite; ces betteraves étaient très saines et pesaient presque deux fois autant que lorsqu'elles ont été plantées. Elles ont été encavées et données au bétail et ont paru être tout autant goûtées que celles de la première année.

La production de cette graine devrait être encouragée de toutes les façons possibles au Canada, spécialement dans les cantons de l'Est. Nous avons fait l'année dernière, dans ce district, deux bonnes démonstrations sur l'avantage de la graine produite au pays par comparaison à la graine achetée dans le commerce. La graine produite au pays mûrit mieux et rapporte plus à l'acre que la graine commerciale. Cette dernière venait sans doute de pays européens et était produite dans des conditions tout à fait différentes de celles qui existent dans ce district.

GRAMINÉES ET TRÈFLES.

Nous avons mis en réserve, au printemps de 1915, une petite pièce de terre sur la partie la plus haute et la plus exposée de la ferme, pour essayer différentes variétés de graminées et de trèfles. Cette pièce de terre a été divisée en parcelles d'un quatre-vingtième d'acre, sur lesquelles nous avons semé les suivantes: Fléole (mil), dactyle pelotonné, agrostide, pâturin bleu du Kentucky, fétuque des prés, fétuque ovine, ray-grass de l'Ouest, ray-grass vivace, luzerne de Grimm, trèfle rouge, trèfle d'alsike.

Le sol était argilo-sableux, et comme il n'avait pas été très bien préparé l'automne précédent, nous ne comptions pas obtenir de très bons résultats. Cependant toutes les variétés sont très bien venues.

Il y avait quatre parcelles de chaque variété. Deux seront récoltées sous forme de foin pour connaître la production de chaque espèce. Les deux autres seront réservées à la production de la graine. L'objet de ces parcelles en double est d'obtenir des résultats plus exacts. Toutes les variétés étaient en bon état à l'arrivée de l'hiver. Il y avait un bon regain, ce qui est toujours préférable dans un district froid pour protéger ces plantes.

Une petite étendue de luzerne Grimm a été plantée en lignes, en dehors des parcelles déjà mentionnées. Ces lignes étaient écartées de deux pieds afin de permettre le passage de la bineuse. L'objet de cette expérience est d'obtenir de la graine de plantes cultivées dans nos conditions locales.

RÉCOLTE DE FOIN.

Les champs étaient si mal recouverts de neige dans l'hiver de 1914-15 que les trèfles nouvellement semés ont été très exposés et il s'est perdu une proportion considérable de cette importante récolte de plantes fourragères. Mais grâce à la température favorable de mai et de juin, et à la hauteur de 3·78 pouces de pluie bien répartie pendant ces mois, il s'est récolté dans ce district une très forte quantité de foin dont la majeure partie était du mil avec un petit pourcentage de trèfle. En dépit de ce fait, quelques cultivateurs du district ont récolté une petite quantité de graine de trèfle qui a été battue par une batteuse Sawyer-Massey appartenant à la société d'agriculture du comté de Sherbrooke.

Ces cultivateurs prennent le plus haut intérêt à cette industrie et il est certain qu'un grand nombre d'entre eux profiteront de cette machine, car il a été parfaitement démontré que la graine, cultivée dans des conditions locales, résiste mieux aux conditions rigoureuses de la température que la graine cultivée dans les districts plus chauds; et la production de cette graine, aux prix élevés qu'elle obtient à l'heure actuelle, est une industrie très avantageuse pour un cultivateur.

LENNOXVILLE.

FERME EXPÉRIMENTALE DE BRANDON, MAN.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, W. C. McKILLICAN, B.S.A.

LA SAISON.

La saison de 1915 a été très mauvaise pour les plantes fourragères. La première partie a été sèche et les plantes à foin ont très mal levé. Vint ensuite une longue période de froid, accompagnée de plusieurs gelées qui ont retardé le développement de la récolte. Les 23 et 25 août, survinrent des gelées hâtives rigoureuses qui fauchèrent le maïs et mirent fin au développement des récoltes en général. En raison de ces conditions désastreuses, le maïs n'a produit que moitié autant que d'habitude, et la récolte de foin est la plus faible que nous ayons eue depuis des années. Les racines ont bien produit. Elles ont été plantées sur terre jachérée en été qui contenait une bonne quantité d'humidité, malgré la rareté des pluies.

MAÏS (BLÉ D'INDE).

Seize variétés de maïs-fourrage étaient à l'essai cette année. Elles ont été plantées le 21 mai sur terre jachérée en été. Jamais plus mauvaise saison pour le maïs n'a été vue depuis bien des années. Nous avons eu moins d'une demi-récolte. Ces rangées d'essai qui se trouvaient sur la jachère n'ont pas autant souffert que les champs principaux, mais elles ont été gelées le 23 août lorsqu'elles étaient encore vertes. Voici les résultats obtenus:—

MAÏS.—Essai de variétés.

N°.	Variété.	État de la coupe.	Hauteur moyenne.		Rendement à l'acre.	
			pieds	pouces.	tonnes	liv.
1	Gehu	Épis formés	4	8	11	1,000
2	Hâtif de Compton	Hampes seulement	4	8	10	1,020
3	Rayon d'or	Soie	6	5	10	560
4	Longfellow hâtif	Epis formés	4	10	9	1,870
5	Wisconsin n° 7	Hampes	6	1	9	1,430
6	Longfellow	Hampes	5	2	9	860
7	Free Press	Lait	3	6	9	560
8	Coché du nord-ouest	Epis formés	6	0	8	1,170
9	Blanc du Dakota nord	Hampes partielles	4	3	8	1,030
10	Roi Philippe	Soie	5	9	8	1,100
11	Jaune de Québec	Epis formés	3	9	8	970
12	Minnesota n° 13	Soie	6	10	8	820
13	Minnesota n° 23	Epis formés	4	10	8	240
14	Cochet d'août	Epis formés	6	0	7	1,270
15	Bailey	Soie	6	9	7	510
16	Jaune du Canada	Lait tardif	3	0	7	390
		Moyenne			8	1,925

Le Gehu qui a donné la plus forte production cette année n'est pas généralement une variété à grand rendement, mais comme c'est une espèce hâtive, à pousse basse et feuillue, il a moins souffert du froid que les autres variétés. Les variétés Coché du

Nord-Ouest, Longfellow, Blanc du Dakota nord, Rayon d'or, et Minnesota n° 13 conviennent toutes bien à la culture du fourrage au Manitoba. Le Hâtif de Compton rapporte bien mais est assez tardif pour ce climat.

MOYENNES.

Six de ces variétés ont été cultivées pendant cinq ans et trois autres pendant trois ou quatre ans. Voici les résultats obtenus:—

Variété.	Moyenne à la coupe.	Rendement moyen à l'acre.	
		tonnes.	liv.
Hâtif de Compton (moyenne de 5 ans)	Épis naissants	17	1,332
Blanc du Dakota nord (moyenne de 5 ans)	Lait	15	1,376
Coché du Nord-Ouest (moyenne de 5 ans)	Laiteux à pâteux	15	1,253
Longfellow (moyenne de 5 ans)	Epis naissants à état laiteux	15	1,193
Jaune de Québec (moyenne de 5 ans)	Pâteux	13	974
Gehu (moyenne de 5 ans)	Pâteux	12	1,632
Free Press (moyenne de 4 ans)	Pâteux à mûr	9	1,872
Minnesota n° 13 (moyenne de 3 ans)	Laiteux	11	1,517
Longfellow hâtif (moyenne de 3 ans)	Laiteux à pâteux	11	1,019

PRODUCTION DE GRAINE DE MAÏS SUR LA FERME.

La saison très chaude de 1914 nous avait permis d'obtenir une bonne récolte de graine d'un certain nombre de variétés qui ne mûrissent pas généralement sous ce climat. Nous avons fait l'essai de cette graine cette année pour la comparer aux stocks importés habituels. Ces essais ont été effectués dans les mêmes conditions que les essais de variétés. Voici les résultats obtenus:—

Variété.	État à la coupe.	Rendement à l'acre.	
		tonnes.	liv.
Longfellow	Soie	11	264
Longfellow	Hampes	9	860
Coché du Nord-Ouest	Lait	10	1,480
Coché du Nord-Ouest	Epis naissants	8	1,173
Minnesota n 13	Epis naissants	9	1,942
Minnesota n° 13	Soie	8	824
Jaune de Québec	Epis naissants	9	1,665
Jaune de Québec	Epis naissants	8	974
Moyenne des 4 variétés		10	838
Moyenne des 4 variétés		8	958

Toutes les variétés dont la graine a été produite sur cette ferme ont donné en moyenne 2 tonnes à l'acre de plus que la graine importée. Trois sur quatre étaient également plus hâtives. Il semble évident, à en juger par cet essai, qu'il est avantageux de récolter et de cultiver toutes les graines mûres de maïs que l'on peut obtenir lorsque la saison permet la maturation de cette récolte. Il est nécessaire toutefois que la graine soit entièrement développée et durcie pour que l'on puisse l'utiliser comme sêmence.

BRANDON.

NAVETS.

Dix-huit variétés de navets étaient à l'essai cette année. Elles ont été semées le 10 mai sur terre argileuse lourde qui avait été jachérée l'été précédent. Nous n'avons employé que des rutabagas car les autres variétés n'ont pas donné des résultats satisfaisants en ces cinq dernières années. Voici les résultats obtenus:—

NAVETS.—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre de la 1ère parcelle.		Rendement à l'acre de la 2e parcelle.		Rendement moyen à l'acre.	
		tonnes.	liv.	tonnes.	liv.	tonnes.	liv.
1	Empress	24	750	22	590	23	670
2	Impérial de Carter	26	650	19	610	22	1,630
3	Invicta	23	1,450	20	560	22	5
4	Durham	22	590	21	1,030	21	1,810
5	A collet pourpre primé	25	670	19	1,650	21	1,160
6	Jumbo	23	1,060	18	750	20	1,905
7	Magnum Bonum	21	250	20	950	20	1,600
8	Kangaroo	20	690	20	1,340	20	1,015
9	Amélioré de Hazard	19	1,000	21	250	20	625
10	Westbury de Hall	21	900	18	1,310	20	105
11	A collet bronzé de Halewood	21	1,680	16	1,670	19	675
12	Joyau canadien	19	1,910	18	530	19	200
13	Skirving's	19	1,910	17	1,750	18	1,830
14	A collet pourpre perfectionné	20	1,860	15	1,850	18	855
15	Mammoth Clyde	16	809	18	1,700	17	1,295
16	Nouveau siècle	16	1,410	18	790	17	1,100
17	Bonne chance	18	1,850	14	1,900	16	1,475
18	Lapland de Corning	18	1,310	14	1,250	16	1,280
	Moyenne	21	113	18	1,582	19	1,847

MOYENNES.

Cinq des variétés qui précèdent ont été cultivées pendant cinq ans ou plus, trois pendant quatre ans et six pendant trois ans. Elles ont donné les résultats que voici:—

Variété.	Rendement moyen à l'acre.	
	tonnes.	liv.
Westbury de Hall (moyenne de 5 ans)	23	1,936
A collet pourpre perfectionné (moyenne de 5 ans)	23	1,126
A collet bronzé de Halewood (moynne de 5 ans)	23	266
Magnum Bonum (moyenne de 5 ans)	23	123
Bonne chance (moyenne de 5 ans)	21	591
Joyau canadien (moyenne de 4 ans)	23	841
Impérial de Carter (moyenne de 4 ans)	22	1,112
Amélioré de Hazard (moyenne de 4 ans)	21	520
A collet pourpre primé (moyenne de 3 ans)	24	1,993
Mammoth Clyde (moyenne de 3 ans)	22	800
Invicta (moyenne de 3 ans)	20	755
Jumbo (moyenne de 3 ans)	19	152
Nouveau siècle (moyenne de 3 ans)	18	1,522
Lapland (moyenne de 3 ans)	17	1,775

Les écarts de production parmi ces variétés sont si faibles et l'ordre de la production varie tant d'une année à l'autre, qu'il est impossible de dire si une variété produit mieux que les autres. Presque toutes les variétés actuellement à l'essai paraissent devoir donner de bons résultats.

BRANDON.

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Dix-huit variétés de betteraves fourragères et de betteraves à sucre fourragères, ont été essayées cette année. Elles ont été semées le 10 mai sur terre argileuse lourde et jachérée en été. Voici les résultats obtenus:—

N°	Variété.	Rendement à l'acre de la 1ère parcelle.		Rendement à l'acre de la 2e parcelle.		Rendement moyen à l'acre.	
		tonnes.	liv.	tonnes.	liv.	tonnes.	liv.
1	Jaune géante intermédiaire	27	950	25	1,620	26	1,285
2	Jaune globe géante	23	1,180	28	1,500	26	340
3	Peerless	23	1,400	17	1,610	25	1,505
4	Jaune Eckendorfer	23	70	26	610	24	1,340
5	Jaune Mammouth intermédiaire	21	1,290	26	1,950	24	620
6	Sludstrup danoise	22	400	25	1,670	24	25
7	Jaune Leviathan	23	1,180	23	1,490	23	1,290
8	Jaune globe géante	26	730	20	1,630	23	1,180
9	Poteau de barrière (Gate Post)	23	70	23	620	23	345
10	Betterave à sucre Monarque	22	960	23	1,180	23	70
11	Rouge longue Mammouth primée	22	960	23	1,180	22	1,795
12	Rouge longue Mammouth perfectionnée	21	1,850	23	1,180	22	1,515
13	Rouge longue Mammouth	22	1,510	22	400	22	955
14	Betterave à sucre Leviathan	20	1,630	24	60	22	845
15	Mammoth Saw-log améliorée	19	1,960	23	1,180	21	1,570
16	Betterave à sucre royale géante	21	1,80	20	1,630	20	1,905
17	Blanche géante demi-sucrière	20	420	20	1,630	20	1,025
18	Pot d'or (Golden tankard)	18	850	21	180	19	1,515
	Moyenne	22	725	24	289	23	507

Les huit variétés les plus productives cette année sont toutes de couleur jaune et de longueur courte ou moyenne. Si l'on considère les rendements de plusieurs années, aucune d'elles ne paraît avoir de mérite spécial. Il serait donc difficile de faire des recommandations au point de vue de la production. Mais au point de vue de la forme, il existe de bonnes raisons pour faire un choix. Les variétés Rouges longues Mammouths sont profondément fixées dans le sol et portent de nombreuses petites racines. Elles sont donc difficiles à arracher et beaucoup de terre reste attachée à elles lorsque le sol est tant soit peu tenace. Les variétés jaunes sont plus courtes. Elles poussent spécialement au-dessus de terre et sont faciles à arracher et presque sans terre. Les variétés de betteraves à sucre comprises dans cet essai sont longues, mais la proportion de la betterave qui est au-dessus du sol est beaucoup plus haute que dans les Rouges longues Mammouth; les radicelles sont à la pointe. Elles sont donc relativement faciles à arracher et ne portent que relativement peu de terre.

MOYENNES.

Huit de ces variétés ont été cultivées pendant cinq ans et deux autres pendant trois ans. Les rendements moyens suivants ont été obtenus:—

Variété.	Rendement moyen à l'acre.	
	tonnes.	liv.
Rouge longue Mammouth primée	32	884
Globe jaune géante	31	629
Jaune géante intermédiaire	30	665
Poteau de barrière (Gate Post)	29	1,384
Rouge longue Mammouth perfectionnée	29	1,322
Jaune globe sélectionnée	28	500
Blanche géante demi-sucrière	27	759
Pot d'or (Golden Tankard)	23	441
Sludstrup danoise (moyenne de 3 ans)	28	239
Jaune Leviathan (moyenne de 3 ans)	27	1,433

BRANDON.

CAROTTES DE GRANDE CULTURE.

Cinq variétés de carottes de grande culture ont été essayées cette année dans des conditions semblables à celles dans lesquelles les autres racines ont été cultivées les autres années. Voici les résultats obtenus:—

Carottes—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre, 1915.	Rendement moyen à l'acre en 3-5 ans.
		tonnes. liv.	tonnes. liv.
1	Blanche de Belgique	17 1,760	14 111 (moy. 5 ans)
2	Blanche Mammouth intermédiaire	17 1,200	14 1,744 (" 4 "
3	Blanche géante des Vosges	17 240	10 1,321 (" 3 "
4	Championne de l'Ontario	16 1,280	15 1,215 (" 3 "
5	Blanche courte améliorée	16 500	13 1,348 (" 5 "
	Moyenne	17 196	

BETTERAVES À SUCRE.

Trois variétés de betteraves à sucre propres à la production du sucre ont été semées cette année dans les mêmes conditions que les betteraves fourragères et les navets. Voici les résultats obtenus cette année et la moyenne pour les cinq dernières années:—

Betteraves à sucre—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement, 1915.	Pourçentage de sucre dans le jus.	Rendement moyen à l'acre en 5 ans.
		tonnes. liv.		tonnes. liv.
1	Vilmorin "B" améliorée	16 750	15·9	16 1,332
2	Vilmorin "A" améliorée	14 1,970	17·3	15 1,826
3	Klein Wanzleben	12 1,530	14·5	16 758
	Moyenne	14 1,417	....	....

GRAMINÉES, TRÈFLES ET LUZERNE.

Treize sortes de graminées, trèfles et luzerne ont été essayées en parcelles d'essai uniformes en double. Il y avait également 12 mélanges des mêmes récoltes essayés dans les mêmes conditions. Ces parcelles ont été semées en 1914 sur terre qui avait été jachérée l'année précédente. Elles ont été semées sans plante-abri. L'hiver a été dur pour le trèfle rouge et le trèfle d'alsike. Tous deux ont été partiellement gelés et fortement éclaircis. Les autres récoltes ont bien résisté. Voici la production obtenue en 1915:—

GRAMINÉES, TRÈFLES ET LUZERNE.

Variété.	Rendement à l'acre, 1re coupe.		Rendement à l'acre, 2e coupe.		Total par acre.	
	Tonnes.	liv.	Tonnes.	liv.	Tonnes.	liv.
Luzerne de la Baltique	2	1,340	2	860	5	200
Luzerne de Grimm	2	800	2	1,320	5	120
Luzerne du Turkestan	2	1,400	1,	1,800	4	1,200
Luzerne commune	2	540	1,	1,100	3	1,640
Luzerne du Montana	1	1,520	1,	1,100	3	660
Ray-grass de l'Ouest	3	620			3	620
Brome inerme	2	1,800			2	1,800
Mil	2	900			2	900
Pâturin bleu du Kentucky	1	500			1	500
Agrostide	1	160			1	160
Trèfle rouge	..	1,900			..	1,900
Trèfle d'alsike	..	1,380			..	1,380
Dactyle pelotonné	..	600			..	600

De même que par les années précédentes, la luzerne s'est montrée encore une fois la plante à foin la plus productive. La luzerne Baltique, qui a donné la plus forte production cette année, est une espèce qui a été créée dans le Dakota sud. Elle a une fleur panachée, très semblable à celle de la luzerne de Grimm. Elle paraît être très rustique et très avantageuse. Les luzernes de Grimm et Turkestan sont cultivées depuis des années. Elles sont rustiques et certaines. La luzerne commune, provenant de souche ordinaire ou de graine du Montana, a été éclaircie quelque peu par l'hiver et n'a pas produit autant que les espèces les plus rustiques.

Le ray-grass de l'Ouest se montre toujours productif. Tout compte fait c'est la plante la plus avantageuse pour la production du foin dans l'Ouest que l'on ait encore trouvée jusqu'ici.

BRANDON.

Mélanges.	Observations.	Rendement à l'acre, 1re coupe.		Rendement à l'acre, 2e coupe.		Rendement à l'acre. Récolte totale.	
		Ton.	liv.	Ton.	liv.	Ton.	liv.
Mil et luzerne	Luzerne prédominante, bonne densité	3	320	1	1,280	4	1,600
Ray-grass de l'Ouest et luzerne	Bien proportionnée et épaisse	3	280	1	1,060	4	1,340
Mil, ray-grass de l'Ouest et luzerne	Bien mélangée, Luzerne un peu prédominante	2	1,700	1	880	4	580
Mil, ray-grass de l'Ouest, trèfle rouge et lnzerne	Trèfle rouge disparu, les autres également mélangés	2	1,500	1	760	4	260
Ray-grass de l'Ouest, trèfle rouge et luzerne	Trèfle r. disparu, le reste égal. mél.	2	1,340	1	720	4	60
Mil, trèfle rouge et luzerne	Trèfle rouge disparu, luzerne prédom.	2	1,380	1	906	4	40
Ray-grass de l'Ouest et trèfle d'alsike	Seul. un peu de trèfle d'alsike restant.	3	100			3	100
Ray-grass de l'Ouest et trèfle rouge	Seulem. un peu de trèfle rouge restant.	2	1,860			2	1,860
Mil et trèfle rouge	Majeure partie, fléole (mil)	2	720			2	720
Mil, ray-grass de l'Ouest et trèfle d'alsike	Trèfle d'alsike presque disparu, ray-grass de l'Ouest en majeure partie.	2	720			2	720
Mil, ray-grass de l'Ouest et trèfle rouge	Bien mélangée, ray-grass de l'Ouest prédominant	2	680			2	680
Mil et trèfle d'alsike	Majeure partie, mil	2	400			2	400

MOYENNE DE QUATRE ANS.

Plusieurs de ces récoltes de foin et de ces mélanges ont été cultivés quatre ans de suite. Voici la production moyenne pour cette période:—

Récolte ou mélange.	Rendement moyen à l'acre pour 4 ans.	
	Ton.	liv.
Luzerne du Turkestan	4	1,498
Luzerne de Grimm	4	1,180
Luzerne du Montana	4	1,165
Ray-grass de l'Ouest	3	245
Brome inerme	3	195
Mil	2	335
Agrostide	1	530
Pâturin bleu de Kentucky	0	1,845
Mil, ray-grass de l'Ouest, trèfle rouge et luzerne	4	1,110
Ray-grass de l'Ouest et luzerne	4	390
Mil et luzerne	3	1,600
Ray-grass de l'Ouest et luzerne	3	575
Mil, ray- grass de l'Ouest et trèfle rouge	3	220
Mil et trèfle rouge	2	1,755

BRANDON.

LUZERNE POUR LA PRODUCTION DE LA GRAINE.

En 1914, nous avons ensemencé en luzerne pour la production de la graine trois acres de terre sablonneuse légère. Nous avons essayé différentes espèces et semé différentes quantités de graine à l'acre. Cette année nous avons fauché la récolte vers la mi-juin et enlevé une légère récolte de foin. Le reste a été laissé non coupé. Aucun de ces morceaux n'a produit une récolte de graine qui vaille la peine d'être récoltée. C'est peut-être à cause de la mauvaise température. Nous continuerons ces essais à l'avenir pour voir s'il est possible de cultiver la graine de luzerne au Manitoba.

RÉCOLTES ANNUELLES DE FOIN.

Les essais de culture de plantes annuelles, pour la production du foin, qui ont été conduits les deux années précédentes ont été continués en 1915. Les parcelles ont été ensemencées le 14 mai sur jachère d'été. Voici les résultats obtenus:—

Récolte.	Qualité du foin.	Prêt à être coupé.	Hauteur.	Rendement à l'acre (1915).		Rendement à l'acre, moyenne de 3 ans.	
			Pouces.	Tonnes.	liv.	Tonnes.	liv.
Avoine	Grossier moyen	16 août	52	6	1,800	5	287
Avoine et vesce velue	" "	16 "	52	6	1,280		
Avoine et vesce commune	" "	16 "	52	6	480		
Avoine et pois	" "	16 "	52	6	360	4	1,193
Mil. de Hongrie	" "	23 "	41	6	420	4	400
Mil. de Sibérie	" "	23 "	45	6	840	4	343
Mil. commun	Assez fin	16 "	32	4	440	2	1,493
Seigle de printemps	Grossier	20 juillet	54	5	580	3	1,427
Orge sans barbes	Grossier moyen	25 "	48	4	00		
Vesce commune	" "	29 "	30	3	260		
Vesce velue	" "	11 août	42	2	480		
Trèfle	" "	16 "	13	1	1,380		
Herbe du Soudan	Grossier	23 "	32	1	780		

Les mélanges d'avoine et de vesces communes et velues n'ont pas donné satisfaction. L'avoine étouffait la vesce et prenait presque toute la place. La récolte était presque toute de l'avoine et la graine de vesce employée (½ boisseau à l'acre) a été perdue. Le foin d'avoine n'était pas d'aussi bonne qualité que d'habitude cette année. La pousse qui était très luxuriante a versé et elle était quelque peu rouillée. Le foin de millet a été plus goûté par les bêtes à cornes cette année que les années précédentes. Il ne faudrait pas juger la production du trèfle d'odeur par ce qu'il a donné l'année dernière, car cette plante qui est bisannuelle rapporte plus la deuxième année. Il a été coupé très tôt, lorsqu'il n'avait encore que 13 pouces de hauteur, et s'est très bien fané. Traité de cette façon, il paraît avoir beaucoup de valeur. Nous avons essayé pour la première fois l'herbe du Soudan; elle a très mal réussi. Elle viendrait sans doute mieux dans une saison plus chaude mais il n'est pas probable que notre été soit jamais assez chaud pour que cette plante puisse bien réussir.

FERME EXPÉRIMENTALE D'INDIAN HEAD, SASK.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, W. A. GIBSON, B.S.A.

NOTES SUR LA SAISON.

Le printemps de 1915 a fait son apparition relativement tôt, mais le manque d'humidité dans la première période de l'année a nui quelque peu à la pousse des plantes fourragères, et le foin et la luzerne ont donné une très pauvre récolte.

La récolte de racines a également beaucoup souffert au commencement de la saison; elle s'est remise cependant grâce aux pluies qui sont tombées plus tard et nous avons eu une récolte passable, égale à l'ordinaire.

Le maïs semé de bonne heure a souffert des gelées tardives de printemps; celui qui a été semé en dernier lieu n'a pas été touché, et il a donné une production beaucoup plus forte. On ne devrait pas semer le maïs bien avant le 24 mai.

MAÏS D'ENSILAGE (BLÉ D'INDE.)

Quatorze variétés de maïs ont été semées sur jachère d'été qui avait reçu une couche de fumier en couverture l'automne précédent. Les semailles ont eu lieu le 24 mai et la coupe le 14 septembre.

MAÏS D'ENSILAGE—Essai de variétés.

N°	Variété.	Date des semis.	Date de la coupe.	Hauteur moyenne.	Rendement à l'acre.	
				Pouces.	Ton.	liv.
1	Rayon d'or (Golden Glow)	28 mai	14 sept	69	17	700
2	Longfellow hâtif	28 "	14 "	68	16	1,700
3	Wisconsin n° 7	28 "	14 "	64	16	1,600
4	Dakota nord de Salzer	28 "	14 "	65	16	1,000
5	Roi Philippe	28 "	14 "	61	15	300
6	Hâtif de Compton	28 "	14 "	61	14	1,700
7	Bailey	28 "	14 "	65	14	200
8	Coché du Nord-ouest	28 "	14 "	64	13	1,800
9	Coché jaune à calotte blanche	28 "	14 "	69	12	1,400
10	Free Press	28 "	14 "	55	12	1,200
11	Coché d'août (August Dent)	28 "	14 "	59	12	800
12	Gehu	28 "	14 "	50	12	300
13	Jaune du Canada	28 "	14 "	59	11	1,000
14	Jaune de Québec	28 "	14 "	57	11	.....
	Moyenne				14	264

MAÏS D'ENSILAGE EN GRANDE CULTURE.

Les expériences entreprises à Indian Head démontrent clairement que le maïs vient très bien dans le sud de la Saskatchewan; c'est l'une des meilleures récoltes de l'assolement. Il nettoie la terre et fournit une quantité abondante de fourrage pour les bestiaux. Le maïs fait une superbe plante fourragère. Coupé vert, il peut être employé pour suppléer au manque de pâturage; ensilé, il fournit une nourriture succulente pendant l'hiver.

MAÏS D'ENSILAGE—Essai en grande culture.

Variété.	Superficie.	Rendement à l'acre.	
		Ton.	liv.
Minnesota n° 13	5.75	9	1,360
Coché du Nord-ouest	6	8	1,650
Coché du Nord-ouest	5.50	6	830
Moyenne		8	613

NAVETS.

Vingt-trois variétés de navets ont été essayées sur jachère d'été bien préparée. Semis le 26 mai, arrachage, le 15 octobre.

NAVETS—Essai de variétés.

N°	Variété.	Date des semis.	Date de l'arrachage.	Production à l'acre.			
				Ton.	liv.	Boiss.	liv.
1	Perfection	26 mai	15 octobre	19	500	641	40
2	Joyau canadien (Canadian Gem)	29 "	15 "	18	1,400	623	20
3	Jumbo	26 "	15 "	18	1,350	622	30
4	A collet bronzé de Halewood	26 "	15 "	18	950	615	50
5	Amélioré de Hazard	26 "	15 "	18	850	614	10
6	Invicta	26 "	15 "	18	700	611	40
7	Westbury de Hall	26 "	15 "	18	550	609	10
8	Skirving	26 "	15 "	18	550	609	10
9	Clyde géant	26 "	15 "	18	250	604	10
10	Kangaroo	26 "	15 "	18	100	601	40
11	Magnum Bonum	26 "	15 "	17	600	576	40
12	Blanc Globe	26 "	15 "	17	600	576	40
13	Empress	26 "	15 "	17	400	573	00
14	Durham	26 "	15 "	17	100	568	20
15	Bonne chance (Good Luck)	26 "	15 "	16	1,800	563	20
16	New Century	26 "	15 "	16	1,,00	556	40
17	Impérial de Carter	26 "	15 "	16	1,300	555	00
18	Lapland de Corning	26 "	15 "	16	1,100	551	40
19	A collet pourpre primé	26 "	15 "	16	350	539	10
20	Mammouth Grey Stone	26 "	15 "	15	1,050	517	30
21	Collet bronzé de Hartley	26 "	15 "	15	850	514	10
22	Jaune Aberdeen à collet pourpre	26 "	15 "	13	1,550	459	10
23	Jaune Aberdeen à collet vert	26 "	15 "	12	400	406	40
	Moyenne			17	204	570	4

INDIAN HEAD.

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Quatorze variétés de betteraves fourragères ont été essayées sur jachère d'été bien préparée. Semis, le 13 mai; arrachage, le 14 octobre.

Betteraves fourragères—Essai de variétés.

N°	Variété.	Date des semis.	Date de l'arrachage.	Production à l'acre.			
				Tonnes.	liv.	Boiss.	liv.
1	Jaune globe géante	13 mai	14 octobre	15	300	505	00
2	Sludstrup danoise	13 "	14 "	14	1,900	498	20
3	Courte ovoïde géante de Wibolt	13 "	14 "	14	1,800	496	40
4	Gate Post (poteau de barrière)	13 "	14 "	14	1,350	489	10
5	Rouge longue Mammouth primée	13 "	14 "	14	900	481	40
6	Rouge longue Mammouth perfectionnée	13 "	14 "	13	1,900	465	00
7	Rouge longue Mammouth	13 "	14 "	13	1,150	452	30
8	Jaune géante intermédiaire	13 "	14 "	13	650	444	10
9	Jaune leviathan	13 "	14 "	13	300	438	20
10	Améliorée Mammouth Saw-Log	13 "	14 "	13	250	437	30
11	Blanche géante demi-sucrière	13 "	14 "	12	1,400	423	20
12	Géante longue ovoïde de Wibolt	13 "	14 "	12	1,200	420	00
13	Jaune globe sélectionnée	13 "	14 "	12	550	409	10
14	Pot d'or (Golden Tankard)	13 "	14 "	10	1,450	357	30
	Moyenne			13	1,079	451	19

CAROTTES.

Cinq variétés ont été essayées en grande culture. Semis, le 29 avril; arrachage, le 21 octobre.

Carottes—Essai de variétés.

N°	Variété.	Date des semis.	Date de l'arrachage.	Production à l'acre.			
				Tonnes.	liv.	Boiss.	liv.
1	Championne d'Ontario	28 avril	21 octobre	17	1,350	589	10
2	Blanche de Belgique	28 "	21 "	15	1,350	522	30
3	Blanche géante des Vosges	28 "	21 "	14	1,700	495	00
4	Blanche Mammouth intermédiaire	28 "	21 "	11	1,750	395	50
5	Blanche courte améliorée	28 "	21 "	10	1,050	350	50
	Moyenne			14	240	470	40

BETTERAVES À SUCRE.

Trois variétés de betteraves à sucre ont été essayées sur jachère d'été bien préparée. Semis, le 13 mai; arrachage, le 21 octobre.

BETTERAVES À SUCRE—Essai de variétés.

Numéro.	Variété.	Date des semis.	Date de l'arrachage.	Production à l'acre.			
				Tonnes.	liv.	Boiss.	liv.
1	Klein Wanzleben	13 mai	21 octobre	9	850	314	10
2	Vilmorin améliorée (A)	13 "	21 "	9	600	310	00
3	Vilmorin améliorée (B)	13 "	21 "	8	1,400	290	00
	Moyenne			9	283	304	43

GRAMINÉES, TRÈFLES ET LUZERNE.

GRAMINÉES.

La culture mixte et l'emploi plus général des plantes fourragères appellent forcément l'attention sur les graminées qui peuvent être cultivées dans les conditions de la prairie. Il serait impossible de poser des règles strictes qui puissent s'appliquer à toutes les régions. Les meilleures graminées pour le sud de la Saskatchewan sont les suivantes: ray-grass de l'Ouest, mil (fléole des prés), fétuque des prés, brome inerme et agrostide. De toutes les graminées qui précèdent, le brome inerme et le ray-grass de l'Ouest sont celles qui s'accommodent le mieux des conditions variées.

TRÈFLES.

Les trèfles ne sont pas tout à fait aussi rustiques et ne résistent pas ausi bien à un hiver rigoureux que la luzerne. Cependant, ils conviennent mieux que cette dernière pour un assolement de courte durée.

LUZERNE.

La luzerne n'en est plus à la phase expérimentale. Elle est parfaitement adaptée aux conditions du sud de la Saskatchewan et devrait se trouver dans tous les mélanges à foin et à pâturage. C'est une plante rustique qui résiste bien aux hivers rigoureux et fournit une récolte abondante de fourrage.

INDIAN HEAD.

STATION EXPÉRIMENTALE DE ROSTHERN, SASK.

RAPPORT DE W. A. MUNRO, B.S.A., RÉGISSEUR.

LA SAISON.

La saison de 1915 a été décidément mauvaise pour les plantes fourragères et spécialement pour le foin et le maïs. La quantité totale de pluie tombée d'avril à septembre n'était guère supérieure à la moitié de la moyenne des quatre années précédentes. Ce manque d'humidité et la rude gelée qui a eu lieu le 12 juin et une autre gelée au mois d'août ont fortement contrarié la pousse. Le maïs a été complètement détruit et les graminées cultivées n'ont presque pas donné de foin. Les racines ont mieux rapporté, mais encore leur production était bien au-dessous de la moyenne.

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Toutes les graines de betteráves fourragères dont nous nous sommes servis en ces deux dernières années, ont mal germé. Les six variétés à l'essai ont produit environ 12 tonnes à l'acre; ces chiffres sont calculés d'après la production de deux rangées de 78 pieds de longueur, espacées de 30 pouces. Ces six variétés étaient les suivantes: Rouge longue Mammouth, Sludstrup danoise, Mammouth Saw-Log Améliorée, Poteau de barrière (Gate Post), Blanche géante demi-sucrière et Jaune globe géante.

NAVETS.

Vingt-six variétés étaient à l'essai. Voici la liste des plus productives:—

Mammouth Greystone..	14	tonnes	1,150	livres	à l'acre.
Impérial de Carter..	12	"	1,020	"	"
Kangaroo..	11	"	1,900	"	"
Jumbo..	11	"	340	"	"
Invicta..	10	"	1,670	"	"
Skirving..	10	"	1,000	"	"
Westbury de Hall..	10	"	780	"	"

Nous recommandons le Westbury de Hall de préférence à tous les autres à cause de sa qualité et de sa forte production moyenne. Cette variété possède une qualité supérieure pour la table.

CAROTTES.

Cinq variétés de carottes essayées en grande culture ont donné les résultats suivants:—

Blanche de Belgique..	3	tonnes	1,430	livres	à l'acre.
Championne d'Ontario..	3	"	870	"	"
Blanche géante des Vosges..	3	"	530	"	"
Blanche Mammouth intermédiaire..	2	"	410	"	"
Blanche courte améliorée..	1	"	1,520	"	"

BETTERAVES À SUCRE.

Voici les rendements obtenus de trois variétés de betteraves à sucre:—

Vilmorin améliorée A..	5	tonnes	1,650	livres	à l'acre.
Klein Wanzleben..	4	"	1,550	"	"
Vilmorin améliorée B..	3	"	310	"	"

STATION EXPÉRIMENTALE DE SCOTT, SASK.

RAPPORT DE M. J. TINLINE, B.S.A., RÉGISSEUR INTÉRIMAIRE.

LA SAISON.

La saison de 1915 a été favorable à l'obtention de bonnes récoltes de foin, mais moins satisfaisante en ce qui concerne le maïs-fourrage et le maïs de grande culture.

Le printemps a fait son apparition en temps normal et la température est restée normale pendant le mois d'avril. Mai, juin et juillet ont été plus froids que d'habitude; des gelées se sont produites les 7, 14 et 16 juin, qui ont fait périr les feuilles des jeunes plantes de maïs et arrêté la pousse des racines. La température est devenue chaude et sèche à partir du 3 août. Il a plu 17 jours entre le 15 juillet et le 25 octobre mais la hauteur de pluie totale pendant cette période n'a été que de 2.5 pouces.

Du 9 au 15 septembre, légères gelées; le 9, le thermomètre enregistrait 5 degrés et 23 le 15. Le maïs a été rentré le 4 septembre; il n'a donc pas souffert. La récolte de betteraves fourragères n'a pu être employée pour l'alimentation, non plus que pour des essais comparatifs. Une bonne partie des feuilles des plantes de carottes, de navets, et de betteraves à sucre ont été détruites et la pousse de ces plantes a donc été enrayée.

ESSAIS DE VARIÉTÉS.

Les recherches expérimentales sur les plantes fourragères comprennent des essais de maïs-fourrage, de racines de grande culture, de graminées et de plantes annuelles à foin. Nous avons fait également quelques travaux sur le trèfle rouge et la luzerne.

MAÏS (BLÉ D'INDE) ET RACINES DE GRANDE CULTURE.

PRÉPARATION DU SOL.

Le sol sur lequel le maïs et les racines ont été cultivés était une terre argilo-sableuse, chocolat foncé, à sous-sol d'argile. Nous avons épandu de bonne heure au printemps du fumier de ferme bien décomposé, à raison de dix tonnes à l'acre, labouré à 10 pouces de profondeur puis flotté, tassé et hersé. Immédiatement avant de semer les racines, le 11 mai, le sol fut de nouveau hersé à la herse lisse. Le semoir à grain ordinaire à double disque a été employé pour les semis; les rangées étaient à 2½ pieds d'espacement pour les racines et à 3½ pieds pour le maïs. La levée a été uniforme, mais les vers fil-de-fer ont mangé quelques plantes de maïs et de betteraves.

Tous les essais de maïs et de racines ont été effectués en double; les chiffres qui paraissent au tableau suivant représentent la moyenne des deux essais faits sur chaque variété.

MAÏS (BLÉ D'INDE).

Treize variétés de maïs-fourrage ont été essayées. Plantation le 15 mai et récolte le 4 septembre.

Les chiffres donnés au tableau suivant représentent les poids du maïs à l'époque de la récolte:—

Maïs (blé d'inde).—Essai de variétés.

No.	Variété.	Hauteur moyenne.	Etat de la maturité.	Rendement moyen à l'acre.	
		Pouces.		Tonnes.	Livres.
1	Géhu	57	Soies naissantes	10	1,290
2	Longfellow hâtif	63	Hampe	9	1,480
3	Roi Philippe	61½	"	9	1,400
4	Bailey	61	"	8	1,860
5	Free Press	56	Soies naissantes	8	1,840
6	Rayon d'or (Golden Glow)	63	Hampe	8	1,700
7	North Dakota de Salzer	60	"	8	1,420
8	Hâtif de Compton	61½	"	8	1,120
9	Jaune de Québec	56½	Soies avancés	7	1,840
10	Jaune du Canada	53	Soies	7	1,760
11	Wisconsin n° 7	63	Hampe	7	1,450
12	Coché jaune à calotte blanche	62	"	6	1,720
13	Coché du Nord-Ouest	60	Soies naissantes	6	1,070
	Moyenne			8	1,077

Trois points importants sont à considérer dans la production du maïs-fourrage dans le nord-ouest de la Saskatchewan: (1) sélection de variétés à maturation hâtive; (2) semis sur sol raisonnablement humide et bien engraissé au fumier de ferme; (3) binages fréquents pendant la saison.

Les observations faites à l'époque de la coupe nous ont appris que les fourrages des variétés précoces comme le Jaune de Québec, le Free Press et le Géhu ont une valeur alimentaire beaucoup plus grande que les fourrages provenant d'espèces à maturation tardive dont les tiges étaient très molles et très aqueuses.

Scott.

NAVETS.

Vingt-six variétés de navets ont été semées le 11 mai en rangées à 2½ pieds d'écartement, et les plantes ont été éclaircies à 12 pouces d'espacement. Arrachage le 16 octobre. Nous donnons dans le tableau suivant les rendements totaux à l'acre:—

NAVETS.—Essai de variétés.

No.	Variété.	Description.	Rendement total à l'acre.			
			Tonnes.	Livres.	Boiss.	Livres.
1	Corne de vache (Cow Horn)	Gros, long	17	980	583	00
2	Greystone Mammouth	Rond	15	1,350	522	30
3	Impérial de Carter	Petit, rond, lisse	15	390	506	30
4	A collet bronzé de Hartley	Petit, rond	15	30	500	30
5	Perfection	Gros, lisse	14	1,370	489	30
6	Impératrice (Empress)	Gros, rond	14	1,240	487	20
7	Invicta	Gros, rugueux	14	760	479	20
8	A collet bronzé de Halewood	Petit, beaucoup de racines	13	1,980	466	20
9	Amélioré de Hazard	Rond	13	1,390	456	30
10	A collet vert	Petit, rugueux	13	1,060	451	00
11	Jaune d'Aberdeen (à collet pourpre)	Gros, parfois creux	13	990	449	50
12	A collet pourpre primé	Moyen. gros, lisse	13	730	445	30
13	Jaune globe	Beaucoup de pourri	13	270	437	50
14	Jaune d'Aberdeen (à collet vert)	Rond	12	750	412	30
15	Kangaroo	Petit, beaucoup de racines	12	750	412	30
16	Westbury de Hall	Gros, lisse	12	90	401	30
17	Skirving's	"	11	1,430	390	30
18	Jumbo	Petit, beaucoup de racines	11	1,430	390	30
19	Laplande de Corning	Petit, oval	11	370	372	50
20	Canadian Gem (Sqare du Canada)	Beauooup de racines	11	110	368	30
21	Nouveau Siècle	De moyen à gros, lisse	10	1,850	364	10
22	Magnum Bonum	Petit, rugueux	10	790	346	30
23	Bonne chance	Petit, beaucoup de racines	10	790	346	30
24	Mammouth Clyde	Rond, lisse	10	130	335	30
25	Durham	De moyen à gros, lisse	9	1,800	330	00
26	Blanc de Suède	Petit, rugueux, beaucoup de racines	7	720	245	20
	Moyenne		12	1,367	422	47

Les deux variétés les plus productives ne sont pas spécialement à recommander. Le "Corne de vache" est un navet long qui se prête très difficilement aux manipulations et au triage. Un bon nombre de navets de la variété Greystone étaient creux, et quelques-uns même étaient en partie pourris à l'époque de l'arrachage.

Quatre variétés: Empress, Kangaroo, Skirving et Durham étaient essayées sur cette station pour la première fois. Le Empress venait sixième au point de vue du rendement et était d'une bonne qualité.

CAROTTES.

Quatre variétés de carottes ont été essayées. Semis le 11 mai, arrachage le 15 octobre. Lignes à 2½ pieds d'espacement, éclaircissage à six pouces dans les lignes. Voici la production à l'acre:—

CAROTTES.—Essai de variétés.

No	Variété.	Description.	Production totale à l'acre.			
			Tonn,	Liv.	Boiss.	Liv.
1	Championne d'Ontario	Longue, lisse	6	140	202	20
2	Blanche de Belgique	Grosse, longue	5	1,550	192	30
3	Blanche géante des Vosges	Moyenne, petite	5	360	172	40
4	Blanche courte améliorée	Grosse, lisse	4	1,310	155	10
5	Blanche Mammouth Intermédiaire	Longue, lisse	4	910	148	30

BETTERAVES À SUCRE.

Trois variétés de betteraves à sucre ont été essayées. Graine semée le 11 mai, arrachage le 14 octobre. Lignes à 2½ pieds d'espacement, et éclaircissage à 12 pouces dans les rangs.

Les essais chimiques effectués sur les betteraves à sucre cultivées sur cette station en 1914 n'indiquent qu'un pourcentage moyen de sucre.

Les rendements en 1915 ont été les suivants:—

BETTERAVES À SUCRE.—Essai de variétés.

No	Variété.	Production totale à l'acre.			
		Ton.	Liv.	Boiss.	Liv.
1	Vilmorin améliorée (A)	13	1,390	456	30
2	Vilmorin améliorée (B)	13	1,260	454	20
3	Klein Wanzleben	13	860	447	40
	Moyenne	13	1,170	452	50

GRAMINÉES ET TRÈFLES.

Cinq variétés de graminées et une de trèfle d'alsike ont été semées en parcelles d'essais uniformes en 1914. La moitié de chacune de ces parcelles a été convertie en foin l'année dernière. L'herbe sur l'autre moitié a mûri et a été battue. Voici la production de foin et de graines d'herbe obtenue:—

Variété.	Coupée pour le foin.			Coupée pour la graine.		
	Date de la coupe.	Production à l'acre.		Date de la coupe.	Hauteur.	Product. de graine à l'acre.
		Tonn.	Liv.		pouces.	Liv.
Mil	Juill. 22	3	1,400	Août 13	34	700
Ray-grass de l'Ouest	" 22	2	1,500	" 13	44	1,550
Fétuque des prés	" 22	2	1,500	" 13	32	450
Agrostide	" 22	2	....	" 13	26	350
Pâturin bleu du Kentucky	" 22	1	900	" 13	23	175
Trèfle d'alsique	" 22	..	700	" 13	..	00

SCOTT.

Le trèfle d'alsike n'avait qu'une pousse languissante et la couleur jaune des feuilles indiquait une absence des bactéries qui forment les nodules. La graine de trèfle d'alsike n'a pas réussi à mûrir avant les gelées de septembre.

La fétuque des prés à l'essai pour la première fois sur cette station, a produit autant de foin que le ray-grass de l'Ouest. Ce dernier a cependant donné plus de semence parce que une bonne partie des graines de la fétuque se sont écalées au cours des manipulations.

Deux parcelles couvrant chacune un douzième d'acre, ont été ensemencées de mil (fléole des prés) et de brome inerme en 1914. La quantité de graine de fléole employée était supérieure à la quantité généralement employée; celle du brome inerme était un peu faible parce que une bonne partie des graines n'ont pas germé. La récolte a été fauchée le 21 juillet et a donné la production suivante:—

Variété.	Date de la coupe.	Production à l'acre.	
		Ton.	Liv.
Mil (Fléole)..	Juil. 21...	4	40
Brome inerme	" 21....	2	1,400

LUZERNE.

Nous avons entrepris en 1913 une expérience dans le but de trouver le meilleur moyen d'introduire des bactéries accumulatrices d'azote dans le sol. Quatre parcelles ont été semées côte à côte sur un champ qui avait été jachéré en été. La terre que nous nous étions procurée dans une vieille luzernière, sur la ferme expérimentale d'Indian-Head, a été épandue sur deux de ces parcelles et enfouie à la herse lisse. Une troisième parcelle n'a pas été inoculée et la quatrième a été ensemencée avec de la graine qui avait été traitée avec une culture provenant du collège d'agriculture de l'Ontario, Guelph. Les productions indiquées au tableau ci-joint sont les moyennes de celles qui ont été obtenues en ces deux dernières années, au moyen d'une coupe par an:—

Numéro de la parcelle.	Variété	Méthode d'inoculation.	Production à l'acre, moyenne de 2 ans.
			Liv.
1	Turkestan	Terre provenant de Indian Head	2,261
2	De Grimm	" "	2,338
3	De Grimm	Non inoculée	1,737
4	De Grimm	Culture provenant du collège d'agriculture de l'Ontario	2,477

La production de la luzerne a été faible parce que nous avions mis trop de semence et parce que la température a été trop sèche. Il ne faut pas cependant compter en obtenir de très fortes récoltes dans ce district. Cependant la luzerne est une récolte avantageuse sur la ferme parce qu'elle fournit du foin pour les jeunes bestiaux.

Il est nécessaire pour obtenir une récolte de luzerne de donner beaucoup d'attention aux détails. Voici les points importants à observer: ayez une couche de semis fine, compacte, raisonnablement humide, semez tôt dans la saison, employez de la graine provenant du nord et en moindre quantité que les quantités généralement recommandées. On ne saurait trop insister sur l'importance de l'inoculation et de n'enlever qu'une seule récolte de foin tous les ans.

SCOTT.

Pour trouver la meilleure façon de semer la luzerne pour la production du foin et de la graine, nous avons semé la luzerne Grimm avec le semoir à grain ordinaire, en lignes à 6, 8 et 24 pouces d'espacement. Le plus large espacement nous a permis de biner entre les lignes.

TRÈFLE ROUGE.

Nous avons continué les expériences sur les variétés de trèfle rouge commencées en 1913. Les petites quantités de graine récoltées en 1914 ont été semées en lignes dans les parcelles d'essais. La germination a été assez uniforme. Le but de ces expériences est d'établir une espèce de trèfle rouge rustique et aussi de trouver un type vivace.

PLANTES ANNUELLES À FOIN.

Six espèces de plantes annuelles à fourrage ont été semées le 18 mai en parcelles uniformes d'essais. Deux coupes ont été faites sur la parcelle de seigle de printemps, la première, le 23 juillet. Les rendements consignés au tableau suivant sont les résultats moyens obtenus de deux essais de chaque espèce de plante:—

Sorte de plante.	Production à l'acre.		Remarques.
	Tonnes	Livres	
Seigle de printemps	3	1,520	Foin raide, très peu de feuilles.
Avoine	3	1,000	Donne un foin très satisfaisant.
Avoine et pois	3	800	Foin excellent.
Millet de Sibérie	2	1,900	A plus de feuilles que les autres espèces.
Millet Early Fortune	1	1,240	Plante trop grossière pour foin.
Trèfle incarnat	1	860	Rendement non satisfaisant.

Les millets n'ont pas fait une bonne pousse à cause de la température fraîche de la première partie de l'été. L'avoine et les pois et l'avoine seule ont donné un fourrage plus succulent que le seigle de printemps.

PRODUCTION DU FOIN EN GRANDE CULTURE EN 1912-15.

A partir de 1911, nous avons semé tous les ans, dans trois champs différents, un mélange de ray-grass de l'Ouest, de trèfle rouge et de luzerne. Cette graine a été semée avec une plante-abri à raison de dix livres de graine de graminées et 3 livres de trèfle et 3 livres de luzerne. Nous avons fait une récolte de foin l'année qui a suivi les semis, et l'année suivante le champ a été pâturé.

La production de foin obtenue en ces quatre dernières années sur les douze champs couverts par cet essai est la suivante:—

Assolement.	Production moyenne à l'acre.				Production moyenne à l'acre, moyenne de 4 ans.
	1912.	1913.	1914.	1915.	
	Livres.	Livres.	Livres.	Livres.	Livres.
J	3,095	2,627	1,547	2,580	2,462
P	2,733	2,087	1,680	2,907	2,352
R	2,336	3,748	977	3,449	2,627
Moyenne à l'acre	2,721	2,821	1,401	2,979	
Moyenne à l'acre sur 12 champs	....	....	....	....	2,480

SCOTT.

STATION EXPÉRIMENTALE DE LETHBRIDGE, ALBERTA.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, W. H. FAIRFIELD, M.S.

La saison de 1915 a été très favorable à presque toutes les sortes de plantes fourragères. Les pluies abondantes nous ont permis d'obtenir de fortes récoltes de foin et de racines. Le maïs a atteint un bon développement, mais il était en retard dans sa maturation à cause de la température fraîche résultant de la pluie exceptionnelle. Aussi, lorsque la première gelée destructive est arrivée, le 12 septembre, aucune variété n'était complètement mûre, pas même les plus précoces, comme la Squaw, et les espèces ordinaires à fourrages n'étaient pas aussi développées que d'habitude. La coupe du foin a été bonne, mais les fréquentes ondées qui sont tombées pendant la fenaison ont beaucoup retardé le fanage, et nous n'avons eu qu'une petite quantité de foin n° I. Sur les 30,000 tonnes de foin produites sur la terre irriguée de cette région, il n'y a pas 20 pour cent de cette quantité qui obtiendraient un classement supérieur au n° II.

Les premiers travaux sur la terre ont été faits le 31 mars. Il n'est tombé que très peu de pluie en avril, mais le sol était cependant en assez bon état à cause de la quantité d'humidité qui était restée dans la terre l'automne et l'hiver précédents.

Les graines de légumineuses ont bien germé, et les pluies généreuses de mai, juin et juillet ont provoqué une pousse très vigoureuse.

L'IRRIGATION N'ÉTAIT PAS NÉCESSAIRE.

Les expériences sur le maïs et les plantes-racines ont été faites en double, sur terre irriguée et non irriguée, comme d'habitude. Mais comme il n'a pas été nécessaire d'irriguer, le rapport de cette année ne sera pas divisé en deux parties, sur terre irriguée et non irriguée, comme nous avions l'habitude de faire; ces deux rapports sont donc combinés.

MAÏS (BLÉ D'INDE).

Quinze variétés ont été essayées sur la terre irriguée et non irriguée, en vue de l'ensilage. Toutes ont été plantées le 10 mai et coupées le 14 septembre. La terre sèche avait été en jachère d'été, et fumée avant les premiers labours de jachère. Sur terre irriguée, le maïs avait été planté sur chaume de brome inerme qui avait été labouré et contre-labouré la saison précédente. La récolte a été pesée en vert, et la production calculée dans chaque cas d'après la production d'une parcelle de un centième d'acre de superficie. La production de fourrages fanés secs serait d'environ 40 pour cent du poids vert donné.

On s'intéresse de plus en plus à la possibilité de cultiver du maïs pour la production de fourrage, plus spécialement sur terre sèche non irriguée. Pour obtenir une production satisfaisante de maïs-fourrage en une saison fraîche et courte, il est nécessaire de semer sur terre riche et bien ameublie. Nous recommandons donc de ne planter que sur jachère d'été; on a beaucoup plus de chances d'obtenir une forte production en appliquant une couche de fumier au sol avant de labourer pour une jachère; la terre est alors labourée à une profondeur de sept ou huit pouces.

MAÏS D'ENSILAGE—Essai de variétés (Irrigation).

N°	Variété.	Hauteur moyenne.	Etat de maturité.	Densité.	Production à l'acre. 1ère parcelle.		2e parcelle		3e parcelle	
		Pouces.		p. c.	ton.	liv.	ton.	liv.	ton.	liv.
1	Hâtif de Compton.......	124	Laiteux naissant....	95	29	600	27	1,700	28	1,150
2	Dakota Nord de Salzer..	111	Laiteux avancé......	95	30	1,500	23	1,000	27	250
3	Wisconsin n° 7............	116	Laiteux naissant....	95	30	1,000	21	500	25	1,800
4	Roi Philippe.............	113	Laiteux.............	75	25	500	23	500	24	500
5	Coché jaune à calotte bl.	116	Laiteux avancé......	80	17	600	29	1,700	23	1,150
6	Hâtif de Longfellow......	110	Laiteux naissant....	90	23	600	23	1,700	23	1,150
7	Jaune de Québec.........	89	Laiteux.............	90	24	1,700	19	1,300	22	500
8	Rayon d'or (Gold. Glow)	120	Laiteux.............	65	22	600	21	1,500	22	50
9	Géhu....................	73	Lustré..............	85	22	500	20	600	21	500
10	Coché d'août..	96	Laiteux.............	90	18	1,000	24	00	21	500
11	Bailey..................	116	Laiteux avancé......	60	21	500	19	1,000	20	750
12	Coché du Nord-Ouest..	104	Laiteux.............	70	20	300	17	900	18	1,600
13	Jaune du Canada........	85	Laiteux.............	75	18	1,200	17	900	18	50
14	Free Press...............	86	Lustré..............	45	16	00	15	300	15	1,150
15	Squaw..................	48	Presque mûr........	90	5	1,600	9	500	7	1,050
	Moyenne........	....	....		21	1,487	20	1,873	21	680

MAÏS D'ENSILAGE.—Essais de variété (sans irrigation).

N°	Variété.	Hauteur moyenne.	Etat de la maturité.	Densité.	Production à l'acre. 1ère parcelle.		2e parcelle		3e parcelle	
		pouces.		p. c.	ton.	liv.	ton.	liv.	ton.	liv.
1	Rayon d'or (Gold. Glow)	102	Presque mûr.......	95	18	1,300	21	1,500	20	400
2	Roi Philippe.............	86	Laiteux.............	80	17	800	20	00	18	1,400
3	Hâtif de Compton........	99	Laiteux.............	85	16	500	18	500	17	500
4	Coché jaune à calotte bl.	97	Laiteux avancé......	95	18	1,400	14	00	16	700
5	Hâtif de Longfellow.....	90	Laiteux avancé......	95	16	300	16	1,000	16	650
6	Coché d'août (Aug. Dent)	79	Soies...............	90	16	100	13	1,800	14	1,950
7	Salzer's North Dakota..	92	Laiteux avancé......	90	16	1,200	12	1,600	14	1,400
8	Géhu....................	74	Lustré..............	90	15	100	13	1,000	14	500
9	Wisconsin n° 7...........	96	Laiteux.............	95	15	1,800	12	600	14	250
10	Free Press..............	64	Presque mûr.......	65	12	1,400	14	200	13	800
11	Bailey..................	86	Laiteux avancé......	50	11	1,600	10	700	11	150
12	Jaune de Québec.........	68	Laiteux avancé......	90	11	1,900	9	700	10	1,300
13	Coché du Nord-Ouest...	84	Laiteux.............	75	12	1,500	7	1,600	10	500
14	Jaune du Canada........	62	Laiteux avancé......	20	7	1,700	8	1,500	8	600
15	Squaw..................	36	Presque mûr........	40	4	1,200	4	1,600	4	1,400
	Moyenne..........	....	....	14	14	320	13	427	13	1,374

A en juger par les résultats obtenus en ces quelques dernières années, les variétés à recommander pour la production du fourrage sont les suivantes: Hâtif de Compton, Hâtif de Longfellow, Coché du Nord-Ouest et Roi Philippe.

LETHBRIDGE.

RACINES DE GRANDE CULTURE.

NAVETS.

Dix-huit variétés de navets ont été essayées. Terre non-irriguée: semis le 6 mai sur jachère d'été qui avait été fumée avant le labour. Terre irriguée: semis le 4 mai sur terre qui avait porté des pois l'année précédente. Arrachage le 2 novembre. La production est calculée dans chaque cas d'après le rendement d'une parcelle de un centième d'acre.

NAVETS.—Essai de variétés.

N°	Variété.	1ère parcelle. Production à l'acre.				2e parcelle. Production à l'acre.				3e parcelle. Production à l'acre.			
		tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.
1	Kangaroo	36	500	1,208	20	41	500	1,375	00	38	1,500	1,291	40
2	Westbury de Hall	39	500	1,308	20	37	1,000	1,250	00	38	750	1,279	10
3	Lapland de Corning	40	00	1,333	20	35	1,000	1,183	20	37	1,500	1,258	20
4	Magnum Bonum	35	00	1,166	40	39	1,500	1,325	00	37	750	1,245	50
5	A collet pourpre, primé	38	500	1,275	00	36	500	1,208	20	37	500	1,241	40
6	Bonne chance	37	1,000	1,250	00	36	00	1,200	00	36	1,500	1,225	00
7	Jumbo	39	00	1,300	00	33	1,500	1,125	00	36	750	1,212	30
8	Amélioré de Hazard	34	1,500	1,158	20	36	00	1,200	00	35	750	1,179	10
9	Perfection	37	500	1,241	40	33	00	1,100	00	35	250	1,170	50
19	Skirving's	35	500	1,175	00	35	00	1,166	40	35	250	1,170	50
11	New Century	35	00	1,166	40	33	500	1,108	20	34	250	1,137	30
12	A collet pourpre de Halewood	38	00	1,266	40	28	500	941	40	33	250	1,104	10
13	Canadian Gem	35	500	1,175	00	31	00	1,033	20	33	250	1,104	10
14	A collet bronzé de Hartley	33	1,500	1,125	00	31	1,500	1,058	20	32	1,500	1,091	40
15	Empress	32	00	1,066	40	31	00	1,066	40	32	00	1,066	40
16	Mammouth Greystone	29	500	975	00	31	1,000	1,083	20	30	1,750	1,029	10
17	Durham	28	00	933	20	31	1,000	1,083	20	30	500	1,008	20
18	Mammouth Clyde	29	00	966	40	21	1,500	725	00	25	750	845	50
	Moyenne	35	306	1,171	46	33	1,444	1,124	4	34	875	1,147	55

NAVETS.—Essai de variétés (sans irrigation).

N°	Variété.	1ère parcelle. Rendement à l'acre.				2e parcelle. Rendement à l'acre.				3e parcelle. Rendement à l'acre.			
		tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.
1	Mammouth Greystone	31	1,400	1,056	40	31	300	1,038	20	31	850	1,047	30
2	Perfection	25	700	845	00	27	600	910	00	26	650	877	30
3	A collet bronzé de Hartley	25	800	846	40	24	1,900	831	40	25	350	839	10
4	Empress	23	1,800	796	40	25	1,500	858	20	24	1,650	827	30
5	Skirving's	24	1,000	816	40	24	1,500	825	00	24	1,250	820	50
6	Kangaroo	23	1,900	798	20	25	500	841	40	24	1,200	820	00
7	Hall's Westbury	24	500	808	20	24	400	806	40	24	450	807	30
8	Corning's Lapland	24	100	801	40	23	00	766	40	23	1,050	784	10
9	Magnum Bonum	24	00	800	00	22	1,800	763	20	23	900	781	40
10	Jumbo	22	1,300	755	00	23	600	767	40	22	1,950	765	50
11	New Century	22	100	735	00	23	1,100	785	00	22	1,600	760	00
12	Canadian Gem	21	600	710	00	24	00	800	00	22	1,300	755	00
13	Bonne chance	22	500	741	40	22	1,400	756	40	22	950	749	10
14	A collet pourpre primé	22	100	735	00	21	100	701	40	21	1,100	718	20
15	A collet bronzé de Halewood	21	1,000	716	40	20	500	675	00	20	1,750	695	50
16	Durham	20	200	670	00	20	400	673	20	20	300	671	40
17	Amélioré de Hazard	18	1,500	625	00	21	300	705	00	19	1,900	665	00
18	Mammouth Clyde	19	1,100	651	40	20	00	666	40	19	1,550	659	10
	Moyenne	23	367	772	47	23	1,272	787	52	23	820	780	20

LETHBRIDGE.

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Treize variétés étaient à l'essai. Terre non-irriguée: semis le 1er mai sur jachère d'été qui avait été fumée avant les premiers labours. Terre irriguée: semis le 29 avril sur terre qui avait porté des pois l'année précédente. La levée n'a été que passable. Arrachage le 29 octobre.

Betteraves fourragères.—Essai de variétés (irrigation).

N°	Variété.	1ère parcelle. Production à l'acre.				2e parcelle. Production à l'acre.				3e parcelle. Production à l'acre.			
		tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.
1	Demi-sucrière blanche géante......	32	1,000	1,083	20	39	00	1,300	00	35	1,500	1,191	40
2	Rouge longue Mammouth primée..	34	00	1,133	20	34	1,000	1,150	00	34	500	1,141	40
3	Jaune Leviathan....................	32	1,000	1,083	20	36	00	1,200	00	34	500	1,141	40
4	Jaune géante intermédiaire.........	35	500	1,175	00	33	00	1,100	00	34	250	1,137	30
5	Jaune Mammouth intermédiaire. ..	34	500	1,141	40	31	1,000	1,050	00	32	1,750	1,095	50
6	Rouge longue Mammouth perfect ..	33	500	1,108	20	31	1,000	1,050	00	32	750	1,079	10
7	Jaune globe géante..................	30	1,000	1,016	40	32	00	1,066	40	31	500	1,041	40
8	Danish Sludstrup	30	1,000	1,016	40	31	1,000	1,050	00	31	00	1,033	20
9	Mammouth Saw-Log améliorée....	29	500	975	00	30	1,000	1,016	40	29	1,750	995	50
10	Gate Post (Poteau de barrière)....	28	1,000	950	00	30	1,000	1,016	40	29	1,000	983	20
11	Golden Tankard (Pot d'or)........	29	00	966	40	26	00	866	40	27	1,000	916	40
12	Rouge longue Mammouth..........	26	1,000	883	20	24	1,000	816	40	25	1,000	850	00
13	Jaune globe sélectionnée............	19	00	633	20	23	1,500	791	40	21	750	712	30
	Moyenne..................	30	769	1,012	49	31	192	1,036	32	30	1,481	1,024	41

Betteraves fourragères.—Essai de variétés (sans irrigation).

N°	Variété.	1ère parcelle. Production à l'acre.				2e parcelle. Production à l'acre.				3e parcelle. Production à l'acre.			
		tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.	tonnes	liv.	boiss.	liv.
1	Rouge longue Mammouth primée..	21	250	704	10	22	650	744	10	21	1,450	724	10
2	Jaune globe géante.................	23	1,000	783	20	18	1,800	630	00	21	400	706	40
3	Jaune Mammouth intermédiaire....	17	1,100	585	00	20	100	668	20	18	1,600	626	40
4	Rouge longue Mammouth..........	17	1,000	583	20	16	1,150	552	30	17	75	567	55
5	Gate Post (Poteau de barrière)....	16	1,600	560	00	17	300	571	40	16	1,950	565	50
6	Jaune Leviathan....................	14	850	480	50	18	300	605	00	16	575	542	55
7	Jaune géante intermédiaire.........	15	550	509	10	13	1,300	455	00	14	925	482	05
8	Pot d'or (Golden Tankard)........	12	500	408	20	15	100	501	40	13	1,300	455	09
9	Jaune globe sélectionnée............	13	1,300	455	00	9	300	305	00	11	800	380	00
10	Sludstrup danoise..................	2	1,100	85	00	4	400	140	00	3	750	112	30
11	Rouge longue Mammouth perfect...	1	1,500	58	20	4	1,600	160	00	3	500	109	10
12	Saw-Log Mammouth perfectionnée.	2	1,700	95	00	1	400	40	00	2	50	67	30
13	Blanche géante demi-sucrière.... ...	2	400	73	20	1	900	48	20	1	1,650	60	50
	Moyenne..............	12	835	413	55	12	1,023	417	3	12	929	415	29

Lethbridge.

Carottes.

Cinq variétés de carottes étaient à l'essai. Terre non irriguée: semis le 6 mai sur jachère d'été qui avait été fumée avant les premiers labours. Terre irriguée: semis le 5 mai sur chaume de brome inerme qui avait été cassé et retourné la saison précédente. Arrachage le 30 octobre sur terre non irriguée et le 2 novembre sur terre irriguée.

Carottes.—Essai de variétés (terre irriguée).

N°	Variété.	1ère parcelle production à l'acre.				2e parcelle production à l'acre.				3e parcelle production à l'acre.			
		ton.	liv.	bois.	liv.	ton.	liv.	bois.	liv.	ton.	liv.	bois.	liv.
1	Blanche de Belgique...............	23	1,500	791	40	23	00	766	40	23	750	779	10
2	Championne d'Ontario....	22	1,200	753	20	20	00	666	40	21	600	710	00
3	Blanche géante des Vosges.........	18	1,000	616	40	20	00	666	40	19	500	641	40
4	Blanche Mammouth intermédiaire	16	00	533	20	20	1,000	683	20	18	500	608	20
5	Courte blanche améliorée..........	19	1,000	650	00	12	500	408	20	15	1,750	529	10
	Moyenne..................	20	140	669	00	19	300	638	20	19	1,120	653	40

Carottes.—Essai de variétés (terre non irriguée).

N°	Variété.	1ère parcelle production à l'acre.				2e parcelle production à l'acre.				3e parcelle production à l'acre.			
		Ton.	Liv.	Bois.	Liv.	Ton.	Liv.	Bois.	Liv.	Ton.	Liv.	Bois.	Liv.
1	Blanche de Belgique...............	18	1,200	620	00	15	1,400	523	20	17	300	571	40
2	Blanche géante des Vosges..	14	1,700	495	00	15	1,900	531	40	15	800	513	20
3	Blanche Mammouth intermédiaire	15	00	500	00	15	1,000	516	40	15	500	508	20
4	Championne d'Ontario.............	14	1,300	488	20	15	900	515	00	15	100	501	40
5	Blanche courte améliorée..........	12	800	413	20	14	1,500	525	00	14	150	469	10
	Moyenne....................	15	200	503	20	15	1,340	522	20	15	770	512	50

A en juger par les résultats obtenus en ces huit dernières années, il semble que le classement des variétés par ordre de mérite serait le suivant: Blanche de Belgique, Courte blanche améliorée, Blanche Mammouth intermédiaire.

BETTERAVES À SUCRE.

Quatre variétés de betteraves à sucre étaient à l'essai. Terre sèche: semis le 6 mai sur sol jachéré, fumé avant le premier labour de jachère. Terre irriguée; semis le 5 mai sur chaume de brôme inerme qui avait été labouré puis contre labouré la saison précédente. Arrachage les 30 octobre et 2 novembre respectivement, sur terre sèche et irriguée.

Betteraves à sucre.—Essais de variétés (terre irriguée).

No	Variété.	Rendement à l'acre, 1ère parcelle.				Rendement à l'acre, 2e parcelle.				Rendement moyen à l'acre.			
		Ton.	Liv.	Bois.	Liv.	Ton.	Liv.	Bois.	Liv.	Ton.	Liv.	Bois.	Liv.
1	Vilmorin améliorée A	17	500	575	00	18	500	608	20	17	1,500	591	40
2	Graine Raymond	18	00	600	00	15	1,000	516	40	16	1,500	558	20
3	Vilmorin améliorée B	14	1,500	491	40	16	500	541	40	15	1,000	516	40
4	Klein Wanzleben	12	500	408	20	13	500	441	40	12	1,500	425	00
	Moyenne	15	1,125	518	45	15	1,625	527	5	15	1,375	522	55

Betteraves à sucre.—Essais de variétés (terre irriguée).

No	Variété.	Rendement à l'acre, 1ère parcelle.				Rendement à l'acre, 2e parcelle.				Rendement moyen à l'acre.			
		Ton.	Liv.	Bois.	Liv.	Ton.	Liv.	Bois.	Liv.	Ton.	Liv.	Bois.	Liv.
1	Klein Wanzleben	14	1,900	498	20	17	1,900	598	20	16	900	548	20
2	Vilmorin améliorée B	15	1,100	518	20	15	300	505	00	15	700	511	40
3	Vilmorin améliorée A	11	400	373	20	16	1,200	553	20	13	1,800	463	20
4	Graine Raymond	14	700	478	20	13	500	441	40	13	1,600	460	00
	Moyenne	14	25	467	5	15	1,475	524	35	14	1,750	495	50

LUZERNE.

La production de toutes les espèces de foins a été bonne sur la partie non-irriguée de la station, à cause de la hauteur généreuse de pluie. La production de luzerne a été très satisfaisante sur la partie irriguée, mais pas meilleure et en fait pas aussi bonne que dans les étés les plus chauds lorsque l'on appliquait soigneusement une quantité abondante d'eau d'irrigation. Sur la terre non-irriguée, la luzerne plantée en lignes a donné une excellente production comparée à celle qui avait été semée de la façon habituelle. Malgré la saison plutôt humide, les deux méthodes de plantation n'ont donné pour ainsi dire aucune différence dans la production du foin. Si la luzerne en lignes espacées de 2½ et de 3 pieds peut produire autant en une saison raisonnablement humide qu'une luzerne semée de la façon ordinaire, il semble alors que la méthode de semis en rangs est la bonne, car, en une année très sèche, on n'obtient absolument rien lorsque la luzerne n'est pas semée en rangs.

Sur la partie irriguée de la station, il y avait 33 acres en luzernière, qui ont produit 143½ tonnes. La production moyenne obtenue cette année sur les champs qui sont ensemencés depuis plus d'une année a été de 4 tonnes 1,160 livres par acre, la plupart ont donné trois coupes. C'est environ une demi-tonne de moins que la moyenne des

quelques années précédentes; cette diminution est sans doute causée par la température plus fraîche. Dans les saisons sèches et chaudes, lorsqu'on irrigue la récolte de façon à ce qu'elle ne souffre pas de la sécheresse, la pousse est plus vigoureuse que dans une saison comme celle que nous venons d'avoir. La production moyenne en 1915 sur les champs qui avaient été ensemencés en 1914 est de 3 tonnes 1,770 livres à l'acre.

GRAINE DE LUZERNE.

La production de la graine de luzerne attire de plus en plus tous les ans l'attention des cultivateurs sur terre non irriguée. La saison, extrêmement favorable pour la récolte, s'est montrée très mauvaise pour la production de la graine. C'est parce que la température est restée pluvieuse pendant la majeure partie du temps que la luzerne était en fleurs. Très peu de fleurs sont tombées, et il ne s'est noué par conséquent qu'une très faible quantité de semence.

GRAMINÉES ET TRÈFLE SUR TERRE IRRIGUÉE.

La luzerne produit beaucoup plus sur terre irriguée que toute autre sorte de plante à foin; on s'en aperçoit en consultant les chiffres suivants représentant la production de plusieurs champs de graminées, de trèfles et de mélanges:—

		Tonnes.	Livres.
1 acre de Ray-grass de l'Ouest, fauché le 20 juillet..	production.	1	130
1 " de mil, fauché le 20 juillet..	"	..	1,820
1 " de brome inerme, fauché le 20 juillet..	"	1	100

On a constaté que les graminées rapportent toujours plus lorsqu'elles sont mélangées avec du trèfle et de la luzerne que lorsqu'elles sont semées seules. En comparant la production du champ de mil mentionné ci-haut à la production du champ suivant de mil et de trèfle mélangés on constate que le mélange a donné l'augmentation que voici:—

Champ d'un acre de mil et de trèfle mélangés.

		Tonnes.	Livres.
Première coupe, faite le 20 juillet..	production.	2	590
Deuxième coupe, faite le 16 septembre..	"	1	895
Total..		3	1,445

Un autre champ de mil et de trèfle mélangés (couvrant plus d'un acre) a été fauché deux fois et a rapporté à raison de 3 tonnes 408 livres à l'acre pendant la saison.

STATION EXPÉRIMENTALE DE LACOMBE, ALTA.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, G. H. HUTTON, B.S.A.

MAÏS (BLÉ D'INDE).

Quinze variétés de maïs ont été plantées le 17 mai en lignes espacées de 2½ pieds et en buttes espacées de 30 pouces dans les lignes. C'était un sol lourd, noir, en gazon l'automne précédent et qui avait été labouré, disqué, hersé et tassé à cette époque et de nouveau le printemps suivant avant les semailles. La première partie de la saison fut humide, beaucoup trop froide pour la pousse du maïs, mais les chaleurs de juillet et d'août provoquèrent un très bon développement de la plante, et le maïs commençait à former ses épis, lorsqu'il a été coupé. Nous nous sommes servis du système d'essai en parcelles doubles, chaque variété a été semée en deux parcelles d'un centième d'acre d'étendue et la production à l'acre a été calculée d'après le rendement moyen des deux parcelles. La récolte a été coupée le 11 septembre.

MAÏS D'ENSILAGE.—Essais de variétés.

N°.	Variété.	Hauteur moyenne.	État de maturité.	Production à l'acre.					
				1ère parc.		2e parcelle		moyenne.	
		pouces.	Épis naissants	ton.	liv.	ton.	liv.	ton.	liv.
1	Wisconsin n° 7	79½	"	12	400	26	00	19	200
2	Rayon d'or	91	"	16	500	20	00	18	250
3	Roi Philippe	92½	"	14	00	21	00	17	1,000
4	Nord Dakota de Salzer	76	"	18	1,600	16	00	17	800
5	Coché du Nord-Ouest	78½	"	17	900	16	1,500	17	200
6	Manitoba	92	"	18	00	16	300	17	150
7	Hâtif de Compton	90½	"	14	600	18	1,400	16	1,000
8	Longfellow hâtif	85	"	14	1,100	15	1,200	15	150
9	Bailey	88½	"	13	1,800	16	00	14	1,900
10	Coché d'août	77	"	13	700	15	1,000	14	850
11	Jaune de Québec	84½	"	13	300	14	1,500	13	1,900
12	Jaune du Canada	62	"	13	200	13	100	13	150
13	Coché jaune à calotte blanche	82	"	13	1,100	12	800	12	1,950
14	Géhu	63	"	11	100	12	1,700	11	1,900
15	Free Press	72½	"	9	1,600	11	1,500	10	1,550
	Moyenne	131½		14	446	16	867	15	663

NAVETS.

Nous nous sommes servis de parcelles d'essais en double d'un cent trente-deuxième d'acre pour essayer les vingt-trois variétés de navets cultivés à cette station en 1915. La terre sur laquelle ces variétés ont poussé était un gazon de mil et de trêfle labouré en 1914, bien ameubli cet automne et à nouveau le printemps suivant. La graine a été semée le 28 mai, à plat, en lignes espacées de 2½ pieds et les plantes ont été éclaircies de 12 à 14 pouces d'écartement dans les lignes. Arrachage le 8 octobre.

NAVETS—Essais de variétés.

N°.	Variété.	Rendement à l'acre de la 1ère parcelle.				Rendement à l'acre de la 2ème parcelle.				Rendement moyen à l'acre.			
		Ton.	Liv.	Bois.	Liv.	Ton.	Liv.	Bois.	Liv.	Ton.	Liv.	Bois.	Liv.
1	Jaune Aberdeen à collet pourpre....	22	1,140	752	20	22	1,540	759	00	22	1,340	755	40
2	Corning's Lapland..................	21	1,430	723	50	22	1,410	756	50	22	420	740	20
3	Blanc globe........................	20	1,710	695	10	23	990	783	10	22	350	739	10
4	Pierre grise Mammouth..............	18	1,750	629	10	25	290	838	10	22	20	733	40
5	Jaune Aberdeen à collet vert.......	21	1,300	721	40	20	00	666	40	20	1,650	694	10
6	Skirving's.........................	20	130	668	50	20	1,320	688	40	20	725	678	45
7	Jumbo..............................	19	1,600	660	00	20	790	679	50	20	195	669	55
8	Westbury de Hall...................	21	110	701	50	19	150	635	50	20	130	668	50
9	A collet vert......................	21	1,960	732	40	18	300	605	00	20	130	668	50
10	Perfection.........................	19	1,600	660	00	20	260	671	00	19	1,930	665	30
11	Mammouth Clyde.....................	18	830	613	50	21	370	706	10	19	1,600	660	00
12	Joyau canadien.....................	20	1,480	691	20	18	1,220	620	20	19	1,350	655	50
13	A collet pourpre primé.............	19	940	649	00	18	1,820	600	20	19	380	639	40
14	Empress............................	19	550	642	30	18	40	600	40	18	1,295	621	35
15	A collet bronzé de Hartley.........	19	1,070	651	10	17	850	580	50	18	960	616	00
16	Kangaroo...........................	17	1,770	596	10	17	980	583	00	17	1,375	589	35
17	Magnum Bonum.......................	17	1,900	598	20	17	190	569	50	17	1,045	584	5
18	A collet bronzé de Halewood........	17	750	579	10	17	580	576	20	17	665	577	45
19	Bonne chance.......................	18	560	609	20	15	1,150	519	10	16	1,855	564	15
20	Durham.............................	16	1,660	561	00	16	340	539	00	16	1,000	550	00
21	Amélioré de Hazard.................	15	1,020	517	00	15	1,680	528	00	15	1,350	522	30
22	Nouveau siècle.....................	14	1,170	486	10	16	210	536	50	15	690	511	30
23	Blanc de Suède.....................	8	1,290	288	10	7	780	246	20	8	35	267	15
	Moyenne............................	18	1,640	627	20	18	1,360	622	40	18	1,500	625	00

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Treize variétés ont été semées en double sur des parcelles d'un cent trente-deuxième d'acre en 1915. La graine fut semée le 8 mai sur terre franche argileuse noire, portant un gazon de mil et de trèfle labouré en juillet 1914, et bien ameubli immédiatement, et à nouveau le printemps suivant. La graine a été semée à plat et les jeunes plantes ont été éclaircies de 8 à 10 pouces d'écartement dans les rangs.

La récolte a été arrachée le 25 septembre.

BETTERAVES FOURRAGÈRES—Essais de variétés.

N°.	Variété.	Rendement par acre de la 1ère parcelle.				Rendement par acre de la 2ème parcelle.				Rendement moyen par acre.			
		Ton.	Liv.	Bois.	Liv.	Ton.	Liv.	Bois.	Liv.	Ton.	Liv.	Bois.	Liv.
1	Blanche géante demi-sucrière......	19	1,200	653	20	18	430	607	10	18	1,815	630	15
2	Jaune globe géante................	18	1,750	629	10	18	430	607	10	18	1,090	618	10
3	Mammouth jaune intermédiaire....	17	1,640	594	00	18	1,360	622	40	18	500	608	20
4	Gate Post (Poteau de barrière)....	19	1,070	651	10	15	620	510	20	17	845	580	45
5	Sludstrup Danoise.................	22	620	743	40	12	160	402	40	17	390	573	10
6	Jaune Leviathan...................	17	1,240	587	20	16	210	536	50	16	1,725	562	5
7	Rouge long. Perfection Mammoth..	16	600	543	20	16	1,130	552	10	16	865	547	45
8	Mammouth primée longue rouge....	17	720	578	40	14	1,960	499	20	16	340	539	00
9	Mammouth longue rouge............	20	790	679	50	11	440	374	00	15	1,615	526	55
10	Jaune globe sélectionné...........	16	1,530	558	50	14	250	470	50	15	890	514	50
11	Jaune géante intermédiaire.........	16	210	536	50	14	1,570	492	50	15	890	514	50
12	Golden Tankard (Pot d'or).........	14	380	473	00	16	740	545	40	15	560	509	20
13	Mammouth améliorée...............	15	490	508	10	14	1,040	484	00	14	1,765	496	5
	Moyenne..........................	17	1,711	595	11	15	949	515	49	16	1,330	555	30

LACOMBE.

CAROTTES.

Cinq variétés de carottes ont été essayées en parcelles doubles d'un cent trente-deuxième d'acre en 1915. Terre argilo-sableuse noire, labourée en juillet précédent à six pouces de profondeur et bien ameublie immédiatement. La graine fut semée à plat le 8 mai et les jeunes plantes furent éclaircies plus tard de 6 à 8 pouces de distance dans le rang. Racines arrachées le 8 octobre.

CAROTTES—Essais de variétés.

N°	Variété.	Rendement par acre de la 1ère parcelle.				Rendement par acre de la 2ème parcelle.				Rendement moyen à l'acre.			
		Ton.	liv.	Bois.	liv.	Ton.	liv.	Bois.	liv.	Ton.	liv.	Bois.	liv.
1	Championne de l'Ontario..........	7	1,840	264	00	4	1,240	154	00	6	540	209	00
2	Mammouth blanche intermédiaire.	5	300	171	40	7	650	244	10	6	475	207	55
3	Blanche de Belgique..............	5	960	182	40	6	670	211	10	5	1,815	196	55
4	Blanche courte améliorée..........	5	820	180	20	6	140	202	20	5	1,480	191	20
5	Blanche géante des Vosges.........	4	1,140	152	20	6	740	212	20	5	940	182	20
	Moyenne................	5	1,412	190	12	6	288	204	48	5	1,850	197	30

BETTERAVES À SUCRE.

Trois variétés de betteraves à sucre ont été cultivées en lignes espacées de 30 pouces sur un gazon qui avait été labouré en 1914 et bien ameubli. Nous nous sommes servis du système de parcelles doubles et chaque parcelle mesurait un cent trente-deuxième d'acre de superficie. Graine semée le 8 mai. Récolte arrachée le 8 octobre.

BETTERAVES À SUCRE—Essais de variétés.

N°	Variété.	Rendement par acre de la 1ère parcelle.				Rendement par acre de la 2ème parcelle.				Rendement moyen par acre.			
		Ton.	liv.	Bois.	liv.	Ton.	liv.	Bois.	liv.	Ton.	liv.	Bois.	liv.
1	Klein Wanzleben.....................	10	990	349	50	11	1,100	385	00	11	45	367	25
2	Vilmorin améliorée "A"...........	11	40	367	20	8	1,820	297	00	9	1,930	332	10
3	Vilmorin améliorée "B"...........	7	390	239	50	8	630	277	10	7	1,510	258	30
	Moyenne....................	9	1,140	319	00	9	1,183	319	43	9	1,162	319	22

LUZERNE.

Une luzernière mesurant un peu plus de deux acres et qui avait été ensemencée en 1913 a très bien hiverné et a donné une production moyenne de trois tonnes et quarante livres à l'acre. Nous cultivons deux qualités de la luzerne Grimm, car c'est la variété la plus rustique. En somme, la graine cultivée dans le nord convient dans la plupart des cas aux conditions de ce district. La première coupe a été faite le 26 juillet et la deuxième le 2 septembre.

Nous avons essayé deux modes de semis: à la volée et en lignes. La production moyenne à l'acre pour les semis à la volée a été de 3 tonnes 600 livres. Les semis en rangs ont produit à raison de 2 tonnes 1,500 livres.

Voici la production donnée par la luzerne dans cette expérience:—

LACOMBE.

LUZERNE.

Variété.	Qualité.	Mode de semis.	Etendue.	Première coupe le 26 juillet.		2ème coupe le 2 septembre.		Production totale.	
			Acre.	Ton.	liv.	Ton.	liv.	Ton.	liv.
Grimm..................	A.	A la volée..........	0·58	1	620	0	1,120	1	1,740
"	B	"	0·58	1	675	0	1,220	1	1,895
"	A	En lignes 28" d'écart.	0·53	1	000	0	975	1	975
"	B	En lignes 28" d'écart.	0·53	0	1,860	0	1,000	1	860

MIL (FLÉOLE).

La production de graine et de foin obtenue sur les parcelles d'essais ensemencées de différentes espèces de mil en 1913 est consignée au tableau suivant. Nous avons employé dix parcelles, dont la moitié sont employées à la production de la graine et les autres converties en foin :—

Parcelle N°	Production de graine à l'acre.			Production de foin à l'acre.	
	Liv.	bois.	liv.	Ton.	liv.
1..	405	8	21	2	1,920
2..	405	8	21	2	1,760
3..	555	11	27	3	1,200
4..	535	11	07	2	1,600
5..	697	14	25	4	160

TRÈFLE ROUGE.

Il n'y a pas eu de récolte de graine sur les parcelles en trèfle rouge en 1915. Voici la production de foin obtenue sur ces parcelles :—

Parcelle N°	Production de foin à l'acre.	
	Tonnes.	liv.
1..	4	1,440
2..	4	1,440
3..	4	1,120
4..	4	1,040
5..	6	000

Trente-quatre parcelles, mesurant chacune un quarantième d'acre, ont été semées en trèfles et en graminées en 1915. Ces parcelles ont été ensemencées en double, en vue de comparer la valeur de la production du foin et celle de la graine.

Les variétés suivantes ont été semées: trèfle rouge, trèfle d'alsike, brome inerme, luzerne, mil, paturin bleu du Kentucky, fétuque des prés, agrostide, ray-grass de l'Ouest.

LACOMBE.

STATION EXPÉRIMENTALE D'INVERMERE, C.-B.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, G. E. PARHAM.

LA SAISON.

Les conditions ont été plus favorables que d'habitude pendant la saison de 1915. Le printemps a fait son apparition de bonne heure et nous avons pu commencer les façons culturales sur la terre choisie pour les expériences pendant la troisième semaine de mars. Dans la semaine qui a suivi l'ensemencement des parcelles d'essais, il a tombé beaucoup de pluie; en juin la hauteur de pluie a été de 3·92 pouces et en juillet, de 3·79 pouces. Il a donc été inutile d'irriguer, sauf pour les betteraves, qui ont été irriguées le 12 août.

Cette irrigation des betteraves était nécessaire malgré la hauteur considérable des pluies, parce que le sol de ce district est très léger et très poreux.

Cette pluie a été également favorable à la production du maïs-fourrage, et l'absence de rudes gelées jusqu'à la fin nous a permis d'avoir une récolte plus abondante de maïs que par les années passées.

MAÏS (BLÉ D'INDE).

Douze variétés ont été ensemencées sur une terre qui avait été jachérée l'été précédent. Semée le 21 mai, la récolte a été arrachée le 17 septembre. Aucune des variétés essayées n'a donné d'épis. Voici la production enregistrée et la hauteur de la pousse. En ce qui concerne la qualité des variétés essayées comme plantes fourragères, les trois meilleures sont les suivantes: Bailey, Hâtif de Compton et le Wisconsin n° 7.

MAÏS.—Essais de variétés.

N°	Variété.	Hauteur.	Production à l'acre.	
		Pieds.	Tonnes.	liv.
1	Hâtif de Compton	5½	14	380
2	Wisconsin n° 7	6	12	1,560
3	Golden Glow	5	11	680
4	Bailey	7	11	380
5	Dakota Nord de Salzer	5	10	460
6	Free Press	5	8	1,280
7	Coché jaune à calotte blanche	5	8	260
8	Roi Philippe	3	7	1,960
9	Jaune de Québec	4½	7	1,600
10	Jaune du Canada	2½	7	1,240
11	Longfellow hâtif	4	6	1,800
	Moyenne	....	10	146

RACINES DE GRANDE CULTURE.

Nous avons essayé cette année dix-neuf variétés de navets, treize de betteraves fourragères, 5 de carottes et 3 de betteraves à sucre. La terre a été traitée de la même façon pour toutes. Elle a été labourée en automne de 1914 et labourée à nouveau et cultivée au printemps. Nous avons appliqué une couche de fumier, à raison de 12 tonnes à l'acre et la terre a été de nouveau labourée et hersée.

NAVETS.

Les navets ont été semés le 20 mai et arrachés le 18 octobre. Ils n'ont pas été irrigués, la hauteur de pluie ayant été bien suffisante pendant la saison. La production moyenne pour toutes les variétés a été de 11 tonnes 1,903 livres à l'acre.

NAVETS.—Essais de variétés.

N°	Variété.	Production à l'acre.			
		Tonnes.	liv.	Bois.	liv.
1	A collet bronzé de Halewood	14	1,120	485	20
2	Jumbo	13	1,380	456	20
3	Perfection	13	1,040	450	40
4	Imperial de Carter	13	1,040	450	40
5	Invicta	12	1,580	426	20
6	Magnum Bonum	12	1,270	421	10
7	Kangaroo	12	1,270	421	10
8	Mammouth Clyde	12	1,270	421	10
9	Corning's Lapland	12	960	416	00
10	A collet bronzé de Hartley	12	700	411	40
11	Bonne chance	12	20	400	20
12	Durham	12	20	400	20
13	Westbury de Hall	11	930	382	00
14	A collet pourpre primé	11	880	381	20
15	Empress	11	880	381	20
16	Amélioré de Hazard	10	540	342	20
17	Nouveau siècle	9	1,420	323	40
18	Joyau canadien (Canadian Gem)	9	1,420	323	40
19	Skirving's	8	430	273	50
	Moyenne	11	1,903	398	23

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Les betteraves fourragères ont été semées le 19 mai et récoltées le 13 octobre. La production moyenne est de 12 tonnes 322 livres à l'acre.

BETTERAVES FOURRAGÈRES.—Essais de variétés. Production à l'acre.

N°	Variété.	Production à l'acre.			
		Boiss.	liv.	Tonnes	liv.
1	Jaune géante globe	452	20	13	1,140
2	Gate Post (Poteau de barrière)	442	50	13	570
3	Sludstrup danoise	436	50	13	210
4	Longue Rouge Mammouth Primée	433	20	13	..
5	Mammouth améliorée	428	..	12	1,680
6	Rouge longue Mammouth perfection améliorée	424	40	12	1,480
7	Jaune globe sélectionnée	423	50	12	1,430
8	Jaune géante intermédiaire	416	..	12	960
9	Jaune Mammouth intermédiaire	400	20	12	20
10	Longue rouge Mammouth	390	..	11	1,400
11	Golden Tankard (Pot d'or)	372	40	11	360
12	Blanche géante demi-longue	359	40	10	1,580
13	Jaune Leviathan	289	20	8	1,360
	Moyenne	405	22	12	322

Les navets et les betteraves fourragères ont été tous deux fortement endommagés par les pucerons qui pullulaient dans ce district.

INVERMERE.

CAROTTES.

Les carottes ont été semées le 25 mai et récoltées le 14 octobre. Elles ont été semées en buttes espacées de 2 pieds et les plantes ont été éclaircies à 4 pouces d'espacement dans les rangs.

CAROTTES.—Essais de variétés.

N°	Variété.	Production à l'acre.			
		Boiss.	liv.	Tonnes.	liv.
1	Championne d'Ontario	334	40	10	80
2	Blanche de Belgique	276	30	8	590
3	Blanche géante des Vosges	232	50	6	1,970
4	Blanche courte améliorée	203	40	6	220
5	Blanche Mammouth intermédiaire	20	430	6	220
	Moyenne	250	16	7	1,016

BETTERAVES À SUCRE—Essais de variétés.

N°	Variété.	Production à l'acre.			
		Boiss.	liv.	Tonnes	liv.
1	Klein Wanzleben	9	450	307	30
2	Vilmorin améliorée B	9	380	306	20
3	Vilmorin améliorée A	8	1,490	291	30
	Moyenne	9	106	301	46

LUZERNE, TRÈFLE ET GRAMINÉES.

Indépendamment des parcelles expérimentales plantées sur cette station et mentionnées dans le rapport de l'année dernière, nous avons établi une nouvelle série de parcelles d'essais cette saison. Sur les nouvelles parcelles qui sont situées sur les terrains de fond à Toby Creek, le trèfle a été tué, mais le sainfoin et la luzerne ont survécu.

MILLETS.

Trois variétés de millet ont été semées le 27 juin et récoltées le 30 août. La production de ces variétés est consignée au tableau suivant:—

N°	Variété.	Production à l'acre. Tonnes.	Livres.
1.	Millet à porc	4	25
2.	Millet de Sibérie	3	1,750
3.	Millet du Japon	3	400

INVERMERE.

STATION EXPÉRIMENTALE DE SUMMERLAND, C.-B.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, R. H. HELMER.

Au printemps 1915 nous avons préparé la terre pour faire l'essai de variétés de graminées et de plantes fourragères légumineuses pour la production du foin et de la graine.

La pièce de terre choisie n'était pas très uniforme et il a fallu d'abord l'ameublir quelque peu. Dix-sept variétés ont été semées en parcelles d'un cinquantième d'acre pour la production du foin et de la graine, respectivement. Chaque parcelle était en double. Nous avions donc un total de soixante-huit parcelles.

Les variétés de graminées et de plantes fourragères essayées étaient les suivantes: mil, dactyle pelotonné, pâturin bleu du Kentucky, agrostide, ray-grass vivace, ray-grass de l'Ouest, fétuque des prés, fétuque ovine, fétuque dure, brome inerme, millet de Sibérie, millet à porc, millet du Japon, trèfle rouge, trèfle d'alsike, luzerne et sainfoin.

Les parcelles ont été semées tard parce que la conduite d'irrigation n'a pu être installée qu'à la fin de mai. Les semis se sont faits le 3 juin et la première irrigation eut lieu le 16 juin.

Quelques parcelles ne sont pas bien venues. Le pâturin bleu du Kentucky avait une faible apparence et le brome inerme a manqué complètement.

Les variétés suivantes ont été coupées et fanées et elles ont donné la production suivante:—

Mil..	2	tonnes	1,350	livres	à l'acre.
Dactyle pelotonné..	1	"	1,600	"	"
Trèfle rouge..	2	"	1,400	"	"
Trèfle d'alsike..	2	"	1,600	"	"
Luzerne..	2	"	1,400	"	"
Sainfoin..	1	"	350	"	"
Millet du Japon..	4	"	300	"	"
Millet de Sibérie..	4	"	200	"	"
Millet à porcs..	3	"	60	"	"

STATION EXPÉRIMENTALE, AGASSIZ, C.-B.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, P. H. MOORE, B.S.A.

LA SAISON

La saison de 1915 a été très chaude et sèche, spécialement en juillet, août et septembre, et malgré les 27 pouces de pluie qui sont tombés, les plantes fourragères ont souffert pendant la mi-été. En contraste à 1914 qui a été très sec, avril, mai et juin de 1915 ont été assez humides pour toutes les plantes sarclées. Il n'y a pas eu de fortes pluies en juin, mais une succession continuelle de légères ondées et de brouillards qui ont rendu les sarclages très difficiles. Il n'est tombé que peu ou point de pluie à partir du 1er juillet jusqu'au 30 septembre, et la température a été beaucoup plus haute qu'en 1914. Ces conditions ont nui aux plantes-racines, mais elles ont favorisé une récolte de maïs d'excellente qualité. Si nous prenons la saison dans son ensemble, nous trouvons qu'une quantité suffisante de pluie est tombée et que la sécheresse ne s'est pas fait sentir sérieusement. Il n'y a pas eu de gelées entre le 1er mai et le 31 octobre.

1915.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Octobre.	Total.
Hauteur de pluie	5·37	5·2	2.36	1·62	0·7	1·26	11·26	27·14
Heures de soleil....	139·6	131·1	138·1	195·0	172·0	109.6	59·4	944·8
	°	°	°	°	°	°	°	Moye.
Température la plus haute..	76	81	91	95	98	81	68	84·28
Température la plus basse........	51	35	42	40	45	40	33	38·0
Température moyenne mensuelle..	50·12	54·27	52·44	62·9	66·22	56·73	48·07	56·82

SOL ET FUMURE.

Le sol sur lequel les plantes fourragères ont poussé est argilo-sablonneux; il avait complété une période complète d'assolements de quatre ans, suivie sur la ferme.

La terre qui était un pâturage de trèfle et de ray-grass de l'Ouest en 1914 a reçu en automne vingt tonnes de fumier à l'acre. Elle a été labourée vers la fin de l'hiver. La récolte de racines a reçu, en plus, 600 livres du mélange suivant: 100 livres de nitrate de soude, 150 livres de sulfate de potasse; 350 livres de superphosphate.

Ce mélange a été appliqué dans les billons au moment même où on les dressait, c'est-à-dire juste avant les semis.

MAÏS, (BLÉ D'INDE).

Dix-sept variétés de maïs ont été essayées cette année sur des parcelles doubles, Elles ont toutes été plantées le 17 mai et récoltées le 2 octobre. Ceci donne une saison de pousse de 138 jours sans gelées. La production totale à l'acre a été faible, mais la maturité était si avancée que le rendement de matière sèche était supérieur à celui d'une année ordinaire.

Une saison comme celle de 1915 donne un avantage aux grandes variétés cochées, mais c'est un avantage sur lequel on ne peut compter qu'une année sur dix. Cette année ce sont les variétés comme le Wisconsin n° 7 et le Coché jaune à calotte blanche qui ont donné les plus gros rendements. Elles n'étaient pas feuillues cependant et avaient quelques épis qui contenaient des grains jaunes et aqueux. Les variétés hâtives comme le Jaune du Canada, le Coché d'août et le Jaune de Québec ont donné au contraire une production totale très faible, mais une bonne quantité de grains mûrs. Toutes ces variétés ne donnent pas une forte récolte dans une saison ordinaire, et elles ne sont pas à recommander pour l'ensilage dans ce district.

Les variétés qui ont mieux résisté aux essais d'ensilage sont les suivantes: Longfellow, Smoky ou Coché du Nord-Ouest et Hâtif de Compton. D'autres variétés qui méritent d'être mentionnées sont: Roi Philippe, Rayon d'or (*Golden Glow*), Dakota-Nord de Salzer. Dans quelques saisons cependant ces espèces sont inférieures.

Dans tous ces essais de variétés, le maïs a été planté en buttes à 3 pieds d'espacement en tous sens, avec une moyenne de six graines par butte.

Tout le maïs a été traité avec du goudron qui en a éloigné les corneilles et les faisans. La méthode de traitement employée est la suivante: On plonge la graine dans l'eau chaude jusqu'à ce qu'elle soit chaude. On la met alors dans une cuve et on ajoute environ quatre cuillerées à table de goudron de pin par boisseau. On brasse avec un bâton jusqu'à ce que la graine ait une couleur égale, puis on l'étale en une mince couche sur le plancher pour la faire sécher. La graine traitée de cette manière passe à travers le planteur ordinaire, mais si on désire l'employer avant qu'elle soit sèche, on doit la saupoudrer avec de la poussière ou de la cendre, pour empêcher les grains de se coller les uns aux autres.

MAÏS D'ENSILAGE.—Essais de variétés.

Numéro.	Variété.	Hauteur moyenne.	Etat de maturité.	Production à l'acre.					
				1ère parcelle.		2ème parcelle.		Moyenne.	
		Pouces.		Ton.	liv.	Ton.	liv.	Ton.	liv.
1	Wisconsin, n° 7	98	Pâteux, mou, moyen p. ensilage	16	510	13	1,640	15	75
2	Coché jaune à calotte blanche	96	Pâteux, mou, épis mal formés	14	910	14	630	14	770
3	Rayon d'or	98	Lustré beaucoup d'épis	14	1,760	12	1,670	13	1,715
4	Longfellow	94	Lustré beaucoup d'épis	.....	.....	.....	.....	13	800
5	Bailey	100	Très mou, pauvre couleur	13	870	12	1,610	13	270
6	Leaming	102	Très mou, non uniforme	10	170	16	300	13	235
7	Roi Philippe	88	Quelques épis mûrs, d'autres pâteux	9	1,750	15	540	12	1,145
8	Howie	76	Pâteux, mou, très pauvre couleur	10	1,580	13	1,780	12	680
9	Hâtif de Compton	78	Lustré	10	1,440	13	1,220	12	330
10	Dakota Nord de Salzer	94	Lustré, supérieur à la moyenne pour l'ensilage	12	1,530	10	1,860	11	1.695
11	Coché "Smoky"	96	Lustré, très bon pour l'ensilage.	10	1,300	13	90	11	1,695
12	Longfellow hâtif	86	Lustré, très feuillu, bon pour l'ensilage	13	1,500	9	1,180	11	1,340
13	Coché d'Essex	86	Pâteux, mou, mauvais pour l'ensilage	12	680	10	730	11	705
14	Jaune de Québec	62	Mûr	10	730	10	450	10	590
15	Free Pres.	57	"	11	460	7	930	9	695
16	Jaune du Canada	54	"	9	330	6	760	7	1,515
17	Coché d'août	84	" mauvais pour ensilage	8	220	7	390	7	1,305
	Moyenne	.....	.....	11	1,797	11	1,685	11	1,741

AGASSIZ.

Maïs.—Production moyenne en cinq ans.

Variété.	Production à l'acre.	
	Tonnes.	livres.
Wisconsin n° 7	14	825
Coché	14	624
Hâtif de Compton	14	476
Rayon d'Or (Golden Glow)	13	871
Longfellow	13	347
Dakota nord de Salzer	12	448

NAVETS.

Dix-sept variétés de navets étaient à l'essai. Ils ont été plantés le 29 avril et récoltés le 15 novembre. La saison de végétation a donc été de 201 jours.

Cette saison a été très mauvaise pour les navets. La germination a été parfaite, la mouche du chou n'a causé que très peu de dommage, mais le puceron a beaucoup nui à la récolte. Lorsque les pluies automnales ont fait périr les pucerons, les navets ont commencé à croître, mais ils n'ont produit qu'un peu plus de la moitié d'une récolte ordinaire. Les résultats des essais sont consignés au tableau suivant, mais les parcelles étaient considérées comme représentant les mérites relatifs des variétés.

Navets.—Essais de variétés.

Numéro.	Variété.	Production à l'acre de la 1ère parcelle.				Production à l'acre de la 2ème parcelle.				Production moyenne à l'acre.			
		Ton.	liv.	Bois.	liv.	Ton.	liv.	Bois.	liv.	Ton.	liv.	Bois.	liv.
1	Westbury de Hall	13	400	440	00	15	1,700	528	20	14	1,050	484	10
2	Kangaroo	15	1,900	531	40	13	200	436	40	14	1,050	484	10
3	Empress	16	1,400	555	40	11	600	376	40	14	00	466	40
4	Dunham	13	1,500	458	20	13	1,700	461	40	13	1,606	460	00
5	Nouveau Siècle	14	500	475	00	13	400	440	00	13	1,450	457	30
6	Jumbo	13	500	441	40	13	1,000	450	00	13	750	445	50
7	A collet bronzé de Halewood	12	1,200	420	00	13	1,700	461	40	13	450	440	50
8	A collet bronzé de Hartley	13	00	433	20	13	500	441	40	13	250	437	30
9	Amélioré de Hazard	14	00	466	40	11	1,300	388	20	12	1,650	427	30
10	Joyau canadien	15	1,500	525	00	9	00	300	00	12	750	412	30
11	Bonne chance	12	00	400	00	12	00	400	00	12	00	400	00
12	Corning's Lapland	10	00	33	20	13	1,800	463	20	11	1,900	398	20
13	Perfection	13	1,700	461	40	9	900	315	00	11	1,300	388	20
14	Mammouth Clyde	15	200	503	20	8	100	268	20	11	1,150	385	50
15	Magnum Bonum	8	1,700	295	00	13	1,300	455	00	11	500	375	00
16	Skirving's	7	1,700	261	40	10	300	338	20	9	00	300	00
	Moyenne	13	262	437	42	12	469	407	49	12	1,366	422	46

Agassiz.

NAVETS.—Production moyenne.

Variété.		Production à l'acre.			
		Tonnes	liv.	Bois.	liv.
Westbury de Hall	(moyenne de cinq ans)	26	980	883	00
Bangholm	"	23	1,533	792	13
Amélioré de Hazard	"	23	383	773	3
A collet bronzé de Halewood	"	21	1,962	732	42
A collet bronzé de Hartley	"	20	988	683	8
Bonne chance	"	19	1,056	650	56
Magnum Bonum	"	19	322	638	42
Perfection	"	19	272	637	52
Mammouth Clyde	"	18	681	611	21
Jumbo	"	18	2	600	2
Nouveau siècle	(moyenne de trois ans)	25	915	848	35
Corning's Lapland	"	22	633	743	53

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Quatorze variétés de betteraves fourragères étaient à l'essai. Elles ont été plantées le 28 avril et arrachées le 12 novembre. La durée de la saison de végétation est de 199 jours. Elles ont été semées à raison de dix livres à l'acre, à un pouce de profondeur. Les lignes étaient espacées de 30 pouces et les plantes ont été éclaircies à 14 pouces de distance dans le rang. Cette méthode a donné une levée de cent pour cent de jeunes plantes qui ont fait une pousse exceptionnellement bonne jusqu'à la fin de juillet. A partir de juillet jusqu'à la fin de septembre, elles se sont peu développées et la récolte aurait causé un grand désappointement, n'eût été sa densité excellente. Beaucoup de variétés se sont mélangées et présentaient une grande uniformité de type.

Les variétés suivantes ont le plus produit cette année: Blanche géante demi-sucrière, Longue rouge Mammouth primée, et Longue rouge Mammouth.

Les betteraves semblent mieux convenir aux conditions de ce district que les navets, et on peut compter qu'elles rapporteront d'une façon plus avantageuse que ces derniers.

BETTERAVES FOURRAGÈRES.—Essais de variétés.

Nº	Variété.	Production à l'acre de la 1ère parcelle.				Production à l'acre de la 2ème parcelle.				Production moyenne à l'acre.			
		Ton.	liv.	Boiss.	liv.	Ton.	liv.	Boiss.	liv.	Ton.	liv.	Boiss.	liv.
1.	Blanche géante demi-sucrière...	26	600	876	40	26	00	866	40	26	300	871	40
2.	Rouge longue primée Mammouth	23	400	773	20	28	1,600	960	00	26	00	866	40
3	Gate Post (Poteau de barrière).	25	1,400	856	40	26	500	875	00	25	1,950	865	50
4.	Rouge longue Mammouth.....	24	1,800	830	00	26	1,800	896	40	25	1,800	863	20
5.	Jaune géante intermédiaire....	27	1,500	925	00	22	1,600	760	00	25	550	842	30
6.	Jaune globe sélectionnée. . .	23	1,200	786	40	26	1,000	883	20	25	100	835	00
7.	Mammouth géante Saw-Log...	23	1,600	793	40	24	1,500	825	00	24	550	809	10
8.	Jaune globe sélectionnée.......	19	1,400	656	20	28	700	945	00	24	50	800	50
9.	Jaune Leviathan	21	1,100	718	20	26	800	880	00	23	2,950	799	10
10.	Jaune géante intermédiaire.....	22	1,300	755	00	22	1,000	750	00	22	1,150	752	30
11.	Sludstrup danoise..............	25	100	835	00	19	1,500	658	20	22	800	746	40
12.	Golden Tankard (Pot d'Or).....	19	900	648	20	22	1,800	763	20	21	350	705	50
		23	1,275	787	55	25	317	838	37	24	796	813	16

AGASSIZ.

BETTERAVES FOURRAGÈRES.—Production moyenne.

Variété.	Ton.	liv.	Boiss.	liv.
Jaune géante intermédiaire (moyenne de 5 ans)	24	232	803	52
Jaune globe sélectionnée (moyenne de 5 ans)	22	1,193	753	13
Blanche géante demi-sucrière (moyenne de 5 ans)	22	912	718	32
Longue rouge Mammouth primée (moyenne de 5 ans)	22	536	742	16
Longue rouge Mammouth perfection (moyenne de 5 ans)	22	512	741	52
Gate Post (moyenne de 5 ans)	22	181	736	21
Jaune géante globe (moyenne de 4 ans)	24	1,398	823	18
Sludstrup danoise (moyenne de 3 ans)	27	933	915	33
Jaune Leviathan (moyenne de 3 ans)	25	1,891	864	51
Longue rouge Mammouth (moyenne de 3 ans)	25	735	845	32
Golden Tankard (Pot d'Or) (moyenne de 3 ans)	20	708	678	28
Jaune intermédiaire Mammouth (moyenne de 3 ans)	181,	269	621	9

CAROTTES.

Cinq variétés de carottes de grande culture étaient à l'essai. Elles ont été semées le 29 avril et arrachées le 13 novembre; durée de la saison de végétation, 199 jours. Les carottes ont mieux rapporté que toute autre récolte de racines cette saison et les résultats obtenus pendant ces cinq dernières années indiquent en somme qu'elles devraient recevoir plus d'attention dans ce district. La variété qui a le mieux produit cette année est la Blanche courte améliorée. Elle a donné 34 tonnes et 700 livres. Elle est également en tête de la liste pour la production moyenne de cinq ans. Les carottes paraissent mieux se plaire sur les sols légers et dans les saisons plus sèches que les navets et les betteraves fourragères. En ce qui concerne les qualités d'emmagasinage, elles se conservent mieux que les navets, mais pas tout à fait aussi bien que les betteraves fourragères. Lorsqu'elles sont éclaircies à 12 pouces ou plus, elles atteignent une dimension énorme et se fendent; il en résulte toujours de la pourriture en tas. Lorsqu'elles sont éclaircies à 6 à 8 pouces d'espacement dans le rang, la production totale est moins forte et les carottes se conservent beaucoup mieux. Au point de vue de la valeur nutritive, elles soutiennent bien la comparaison avec les betteraves pour la production du lait et du beurre.

CAROTTES.—Essais de variétés.

Numéro.	Variété.	Production à l'acre de la première parcelle.				Production à l'acre de la 2ème parcelle.				Production moyenne à l'acre.			
		Ton.	liv.	Bois.	liv.	Ton.	liv.	Bois.	liv.	Ton.	liv.	Bois.	liv.
1	Blanche Courte améliorée	32	1,900	1,098	20	35	1,500	1,191	40	34	700	1,145	00
2	Blanche Mammouth intermédiaire	30	00	1,000	00	37	200	1,236	40	33	1,100	1,118	20
3	Blanche de Belgique	33	400	1,106	40	31	00	1,033	30	32	200	1,070	00
4	Blanche géante des Vosges	27	1,900	931	40	26	1,500	891	40	27	700	911	40
5	Championne d'Ontario	30	200	1,003	20	21	1,400	723	20	25	1,800	863	20
	Moyenne	30	1,680	1,028	00	30	920	1,015	20	30	1,300	1,021	40

AGASSIZ.

CAROTTES.—Production moyenne.

Variété.	Production à l'acre.			
	Ton.	liv.	Bois.	liv.
Blanche Courte améliorée (moyenne de 5 ans)	28	49	934	9
Blanche Mammouth intermédiaire (moyenne de 5 ans)	26	1,125	885	25
Blanche de Belgique (moyenne de 5 ans)	25	1,549	859	9
Championne d'Ontario (moyenne de 5 ans)	23	518	775	18
Demi-Longue Chantenay (moyenne de 3 ans)	17	1,337	588	57

BETTERAVES À SUCRE.

Trois variétés de betteraves à sucre étaient à l'essai cette année. Elles ont été semées le 29 avril et récoltées le 13 novembre. La durée de la saison de végétation a donc été de 199 jours. La Vilmorin A a donné la plus grande production, suivie de très près par la Vilmorin B, mais c'est cette dernière qui a donné la récolte la plus forte pendant une période de trois ans.

BETTERAVES À SUCRE.—Essais de variétés.

Numéro.	Variété.	Production à l'acre de la 1ère parcelle.				Production à l'acre de la 2ème parcelle.				Production moyenne à l'acre.			
		Ton.	liv.	Bois.	liv.	Ton.	liv.	Bois.	liv.	Ton.	liv.	Bois.	liv.
1	Vilmorin améliorée "A"	16	1,600	560	00	14	1,600	493	20	15	1,600	526	40
2	Vilmorin améliorée "B"	16	1,400	556	40	14	500	475	00	15	950	515	50
3	Klein Wanzleben	15	1,700	528	20	13	1,500	458	20	14	1,600	493	20
	Moyenne	16	900	548	20	14	533	475	33	15	717	511	57

BETTERAVES À SUCRE.—Production moyenne.

Variété.	Production à l'acre.			
	Ton.	liv.	Bois.	liv.
Vilmorin améliorée A (moyenne de 5 ans)	15	341	505	41
Klein Wanzleben (moyenne de 5 ans)	15	339	505	39
Très riche française (moyenne de 5 ans)	12	1,986	433	6
Vilmorin améliorée B (Moyenne de 3 ans)	16	1,678	561	18

AGASSIZ.

PRODUCTION DE LA GRAINE DE BETTERAVE FOURRAGÈRE.

Une parcelle a été consacrée à cette culture cette année. La variété employée était la Sludstrup danoise et les porte-graines venaient de graine directement importée du Danemark. Elles avaient été mises dans le champ et recouvertes de paille et de terre. Elles étaient lisses et de type uniforme et pesaient en moyenne 4 livres par racine. Ces plantes mères ont été plantées dans le champ, en rangées, à 3 pieds d'écartement et les plants éclaircis à deux pieds dans les rangs. La production de graine a été très bonne. Cette graine était de haute faculté germinative; 95 pour cent étaient des glomérules et 188 pour cent des germes.

La récolte et le battage se sont faits principalement à la main. Les frais de production étaient donc relativement élevés, mais les résultats justifiaient les dépenses.

Coût de la production à l'acre.

Porte-graines 7,260 racines, 29,040 livres à $5 la tonne, mise en fosse..	$ 72 60
Charriage et distribution à partir de la fosse, 1 homme et 1 cheval 48·4 heures à 32·5 centins..	15 73
Plantation, 2 hommes 96·8 heures à 40 centins..	38 72
Binage 4 fois, 1 homme et 1 cheval 24·2 heures à 32·5 centins..	7 86
Sarclage 4 fois, 121 heures à 20 centins..	24 20
Récolte à la main, 48·4 heures à 20 centins..	9 68
Charriage à la grange, homme et cheval 9·5 heures à 32·5 centins..	3 08
Battage à la main, 121 heures à 20 centins..	24 20
Fanage et nettoyage, 60 heures à 20 centins..	12 00
	$208 07
Rendement total de la graine à l'acre, 2,202·2 livres.	
Rendement total de graine n° 1 à l'acre, 2,105·4 livres.	
Valeur de la graine n° 1 à l'acre à 18 centins la livre..	$378 97
Coût par livre, graine totale, 9·4 centins.	
Coût par livre de la graine n° 1, 9·8 centins.	
Profit par acre..	$170 90

GRAMINÉES ET TRÈFLES.

Voulant connaître les meilleurs mélanges de plantes fourragères pour un assolement de trois et quatre ans, nous avons semé sur 30 parcelles différents mélanges de trèfles et graminées. La luzerne de Grimm a été plantée également à différentes quantités de semence à l'acre sur terre chaulée et inoculée. Toutes ces parcelles ont été ensemencées sans plante-abri. Les parcelles de trèfle nous ont donné une récolte cette année, mais les parcelles de racines et de mélanges de trèfles et de graminées n'ont encore rien produit. Nous continuerons ce travail, qui ne nous donnera des conclusions définitives qu'au bout de plusieurs années.

STATION EXPÉRIMENTALE DE L'ÎLE DE VANCOUVER, SIDNEY, C.-B.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, LIONEL STEVENSON, M.S.

LA SAISON.

La saison de 1915 a été remarquable par le manque de pluie et la haute température moyenne. L'hiver a été très doux et beaucoup de plantes ont poussé d'une façon continue. L'avoine, l'orge et le blé sauvages mesuraient déjà de 15 à 20 pouces de haut le 1er avril. Toutes ces plantes ont continué à pousser sans interruption jusqu'à la sécheresse de juillet. Il n'est pas tombé assez de pluie en juillet, août et septembre pour maintenir la pousse des plantes fourragères à l'exception de la betterave à sucre et de la luzerne. La production de toutes ces plantes a donc souffert quelque peu des conditions de sécheresse.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES prises à la ferme expérimentale.

Mois.	Température F.			Précipitation.		
	Moyenne.	Maximum	Minimum	Pluie.	Pluie en 24 heures.	Soleil.
	°	°	°	pcs.	pcs.	heures.
Janvier	38·50	49·0	27·5	2·77	0·56	70·4
Février	41·60	51·0	31·0	1·66	0·35	65·9
Mars	47·0	64·0	35·0	1·65	0·40	142·7
Avril	51·0	70·0	35·0	1·65	0·69	223·4
Mai	55·0	75·5	40·0	2·06	0·36	181·2
Juin	59·95	86·0	46·0	0·74	0·26	304·0
Juillet	63·39	92·0	45·0	1·30	0·83	297·2
Août	65·0	90·5	48·0	0·03	0·03	274·6
Septembre	54·59	72·0	42·0	0·76	0·30	191·1
Octobre	50·30	62·0	39·0	4·17	0·68	104·1
Novembre	40·80	53·0	30·0	4·82	0·59	70·9
Décembre	39·05	51·0	26·0	6·89	1·21	58·6
Total pour l'année				28·04	....	1984·1
Moyenne pour l'année				2·33	....	165·4
Total pour huit mois de végétation, mars à octobre				....	11·90	
Moyenne pour huit mois de végétation				1·49		

SOL.

Le sol de l'étendue employée pour les expériences sur les plantes fourragères est sablo-argileux riche. Il contient une forte proportion de sable et de petits graviers. Le sous-sol se compose d'une couche dure, argilo-graveleuse, en bien des endroits impénétrable à l'eau. Cette étendue a été défrichée en 1913-14. Elle n'a produit qu'une seule récolte précédente. Ce sol sera grandement amélioré lorsque le drainage sera terminé.

MAÏS (BLÉ D'INDE).

Quinze variétés de maïs ont été essayées en parcelles sur un sol qui était uniforme. La terre a été labourée au printemps et bien ameublie, mais nous n'avons pas employé de fumier d'aucune sorte. Le maïs a été cultivé en lignes et les plantes éclaircies à des distances de 9 à 10 pouces dans les rangs. Toutes les variétés ont été semées pour le 1er mai. Elles avaient atteint ou passé l'état pâteux le 25 septembre. Les variétés dures hâtives, Jaune du Canada, Jaune de Québec et Free Press étaient prêtes à être ensilées le 1er septembre. Nous avons laissé toutes les variétés mûrir et rentré la graine de bonne qualité. Cependant toutes les variétés de maïs ont mûri d'une façon inégale. Nous avons trouvé dans une même rangée et fréquemment sur les mêmes plantes des épis à l'état pâteux et des épis mûrs.

Une parcelle de Toujours vert de Stowell, d'un demi-acre d'étendue, a été semée en lignes le 27 mai. Cette variété est restée verte jusqu'au 2 novembre et a été récoltée pour être donnée au bétail du 1er septembre jusqu'au 8 novembre. Le maïs Toujours vert de Stowell répond plùs aux besoins de ce district qu'aucun des autres.

Maïs d'ensilage.—Essai de variétés.

Nº	Varieté.	Hauteur moyenne.	Etat de la maturité.	Rendement à l'acre.	
		Pcs.		Tonnes.	liv.
1	Toujours vert de Stowell	112	Lustré	35	200
2	Coché d'Essex	85	"	17	1,700
3	Rayon d'or (Golden Glow)	86	"	13	1,000
4	Wisconsin nº 7	84	"	11	500
5	Leaming	84	"	10	1,600
6	Coché jaune à calotte blanche	84	"	10	1,500
7	Roi Philippe	79	"	10	650
8	Howie	80	"	10	450
9	Bailey	80	"	9	1,500
10	Hâtif de Compton	78	"	9	1,100
11	Dakota-nord de Salzer	81	"	9	300
12	Longfellow	76	"	8	1,350
13	Jaune de Québec	44	"	6	1,050
14	Jaune du Canada	50	"	6	300
15	Free Press	49	"	6	50
	Moyenne			11	1,420

Sidney.

NAVETS.

Dix-neuf variétés de navets ont été semées en parcelles d'un cinquantième d'acre chacune le 1er mai, à raison de deux livres à l'acre. Toutes avaient germé le 6 mai. Elles ont été récoltées le 23 mars 1916

On voit par le tableau suivant que toutes ces variétés ont donné une très faible production. C'est principalement à cause de la sécheresse de juillet et d'août qui a également favorisé le développement des pucerons. Nous avons appliqué deux pulvérisations de nicotine pour maîtriser ces insectes, mais ces derniers pullulaient à un tel point à cause de la température favorable à leur multiplication que ces pulvérisations n'ont eu que peu d'effet.

NAVETS—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre.			
		Tonnes.	liv.	Boiss.	liv.
1	Nouveau siècle	7	1,500	258	20
2	Joyau canadien (Canadian Gem)	6	1,750	229	10
3	Améliorée de Hazard	6	600	210	00
4	A collet pourpre	6	100	201	40
5	Magnum Bonum	5	1,300	188	20
6	Durham	5	1,100	185	00
7	A collet bronzé de Hartley	5	1,000	183	20
8	Lapland de Corning	5	600	176	40
9	Imperial de Carter	5	100	168	20
10	Bonne chance	4	1,900	165	00
11	Skirving's	4	700	145	00
12	A collet bronzé de Halewood	4	500	141	40
13	Jumbo	3	1,300	121	40
14	Westbury de Hall	3	1,100	118	20
15	Perfection	3	700	111	40
16	Mammouth Clyde	2	1,800	96	40
17	Empress	2	1,400	90	00
18	Invicta	2	1,000	83	20
19	Kangaroo	1	500	41	40
	Moyenne	4	1,208	153	28

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Treize variétés ont été essayées en parcelles d'un cinquantième d'acre. Elles ont été semées le 30 avril à raison de 4 livres de semence à l'acre et récoltées le 20 novembre.

BETTERAVES FOURRAGÈRES—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre de la 1ère parcelle.			
		Tonnes.	liv.	Boiss.	liv.
1	Jaune géante intermédiaire	20	800	680	00
2	Rouge longue Mammouth primée	16	1,800	563	20
3	Blanche géante demi-sucrière	15	700	551	40
4	Pôteau de barrière (Gate Post)	14	1,200	486	40
5	Rouge longue Mammouth	13	900	448	20
6	Jaune globe géante	13	900	448	20
7	Jaune globe sélectionnée	13	100	435	00
8	Sludstrup danoise	12	1,500	425	00
9	Jaune longue Mammouth perfectionnée	11	100	368	20
10	Jaune Mammouth intermédiaire	10	1,900	365	00
11	Pot d'or (Golden Tankard)	10	1,300	355	00
12	Evans Saw-Log	10	1,300	355	00
13	Jaune Leviathan	9	1,100	318	20
	Moyenne	13	585	443	5

SIDNEY.

CAROTTES.

Cinq variétés de carottes ont été essayées en parcelles d'un cinquantième d'acre chacune. Semis le 30 avril à raison de 2 livres à l'acre et arrachage le 19 novembre.

Carottes—Essai de variétés.

N°	Variété.	Rendement à l'acre.			
		Tonnes.	liv.	Boiss.	liv.
1	Championne de l'Ontario	26	100	863	20
2	Blanche courte améliorée	22	200	736	40
3	Blanche Mammouth intermédiaire	22	....	733	20
4	Blanche géante des Vosges	20	1,100	685	00
5	Blanche de Belgique	16	100	535	00
	Moyenne	21	700	711	40

BETTERAVES À SUCRE.

Trois variétés de betteraves à sucre ont été semées en parcelles d'un cinquantième d'acre le 30 avril à raison de 4 livres à l'acre. Récolte le 18 novembre. Voici la production à l'acre:—

N°	Variété.	Rendement à l'acre.			
		Tonnes.	liv.	Boiss.	liv.
1	Vilmorin "B" améliorée	12	500	408	20
2	Vilmorin "A" améliorée	10	950	349	10
3	Klein Wanzelben	7	1,400	256	40
	Moyenne	10	283	304	43

Expériences sur l'éclaircissage des betteraves fourragères, des carottes et des betteraves à sucre à différentes distances:—

	Eclaircies à	Rendement à l'acre. Tonnes.	liv.	Boiss.	liv.
Betteraves fourragères	2 pouces.	12	1,720	428	40
"	12 "	13	550	442	30
Carottes	8 "	21	1,880	731	20
"	12 "	20	1,320	688	40
Betteraves à sucre	8 "	10	60	334	20
"	12 "	10	500	341	40

CARDE.

Une parcelle de carde a été semée le 2 juin 1914. Les plantes ont été éclaircies à une distance de 2 par 3 pieds. Il y avait donc 7,260 plants par acre. Il y a eu trois récoltes pendant la saison de 1915. La première a été coupée le 2 juin 1915 et a rapporté 27 tonnes 450 livres. La deuxième récolte a été coupée le 15 juillet et a rapporté 24 tonnes 1,909 livres. La troisième arrachée le 8 octobre, a rapporté 18 tonnes 261 livres.

SIDNEY.

Production totale pour la saison: 70 tonnes 620 livres d'une nourriture très savoureuse et très nourrissante pour les vaches laitières, les volailles et les porcs.

Les cardes sont sans doute une acquisition très utile pour les plantes fourragères de ce district. Les plantes étaient très propres, avaient une pousse vigoureuse et n'avaient aucunement souffert des pucerons ou des autres insectes. La production pour la saison de 1916 sera probablement beaucoup plus forte, car le système radiculaire s'est grandement augmenté et a été renforcé cette année. Avec l'irrigation, on pourrait obtenir 4 récoltes par saison.

LUZERNE.

Deux variétés de luzerne étaient à l'essai, la luzerne de Grimm et la panachée de l'Ontario. Les parcelles ont été cultivées en rangées pendant le mois de juin 1914 et ont été binées pendant la saison. Une partie de la graine a été semée sans inoculation bactérienne. Cette partie a fait une pousse faible pendant la première et la deuxième saison, mais elle s'est bien établie, prouvant ainsi qu'il est possible de cultiver de la luzerne sans inoculation dans le district. La parcelle semée avec de la graine traitée a fait une bonne pousse la première année et a produit trois bonnes récoltes en 1915, démontrant ainsi clairement le bienfait de l'inoculation du sol pour la luzerne.

SORGHO.

Une parcelle semée le 8 juin 1915 a été récoltée le 3 novembre de la même saison. Elle avait atteint une hauteur moyenne de 48 pouces et rapporté à raison de 14 tonnes à l'acre.

TRÈFLE ROUGE.

Une parcelle semée le 23 mai 1914 et récoltée le 2 juillet 1915 a rapporté 2 tonnes 600 livres à l'acre.

TRÈFLE D'ALSIKE.

Semé le 25 mai 1914 et récolté le 2 juillet 1915; production, 4 tonnes 134 livres à l'acre.

AGROSTIDE.

Semé le 23 mai 1914, récolté le 2 juillet 1915; production, 3 tonnes 200 livres à l'acre.

SOUS-STATION, FORT VERMILION, ALTA.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, ROBERT JONES.

LA SAISON.

La saison de 1915 n'a pas été très favorable à la culture des plantes fourragères. Ces récoltes viennent mieux dans une saison humide, lorsque la hauteur de pluie est plus abondante qu'elle ne l'a été l'été dernier. L'été de 1915 a été un peu trop sec pour obtenir les meilleurs résultats, même dans la production des céréales, et les récoltes qui exigent une quantité abondante d'humidité ont donc quelque peu souffert. La première gelée automnale a eu lieu dans la nuit du 10 septembre, mais la vraie gelée destructive ne s'est produite que dans la nuit du 12, et depuis lors les nuits ont toutes été froides et les journées belles. Ces nuits froides nous ont obligés à arracher beaucoup plus tôt que d'habitude les racines et les pommes de terre.

MAÏS (BLÉ D'INDE).

La saison a été très mauvaise pour la culture du maïs à cause de la température froide au printemps. Le maïs venait seulement de lever lorsqu'il a été fauché par une rude gelée la nuit du 14 et 15 juin. Quelques parcelles ont complètement péri. Les plantes qui ont survécu à ce contre-temps se sont assez bien développées mais sans atteindre leur hauteur habituelle. Toutes les parcelles ont été fauchées les 17 et 18 septembre, après une autre gelée rigoureuse, la nuit du 15. Aucune des variétés essayées n'était utilisable.

Six variétés de maïs ont été plantées les 28 et 29 avril en buttes espacées de 30 pouces en tous sens. Le sol était argilo-sableux foncé. C'était un gazon de foin labouré au commencement de juillet 1914. Après l'enlèvement du foin, nous avons appliqué du fumier à raison de 15 tonnes à l'acre environ. Ce fumier a été enfoui au disque et nous avons hersé à plusieurs reprises en automne pour conserver l'humidité.

Au printemps de 1915, nouveau disquage léger puis hersage avec la herse à disque, puis la graine a été plantée de suite.

Toutes les parcelles avaient un soixantième d'acre.

Voici la production obtenue:—

MAÏS D'ENSILAGE.—Essai de variétés.

N°	Variété.	Hauteur moyenne.	Etat de la maturité.	Rendement à l'acre. Moyenne.	
		pouces.		tonnes.	liv.
1	Hâtif de Compton	60	Hampes	10	1,420
2	Roi Philippe	46	"	7	700
3	Dakota nord de Salzer	42	Soie	7	400
4	Hâtif du Canada à huit rangées	36	Hampes	4	1,960
5	Longfellow	30	Soies	2	1,460
6	Ange de minuit	24	Sans hampes	2	560
	Moyenne			5	1,750

NAVETS.

Cinq variétés de navets ont été semées le 4 mai en parcelles d'un soixantième d'acre chacune. Les lignes étaient à 26 pouces d'écartement et les plantes ont été éclaircies le 21 juin à environ 16 pouces. Nous avons biné toute la saison pour détruire les mauvaises herbes et maintenir le sol en bon état d'ameublissement. La récolte qui a été rentrée les 15, 16 et 17 septembre avait une dimension moyenne et les racines étaient de bonne qualité. Les navets n'ont été attaqués par aucun fléau ou maladie.

NAVETS.—Essai de variétés.

Variété..	Rendement à l'acre. Tonnes.	liv.	Boiss.	liv.
1. Westbury de Hall..	26	1,520	....	892
2. Perfection..	23	800	780	
3. Bonne chance..	23	80	768	
4. A collet bronzé de Hartley..	20	1,700	695	
5. Magnum Bonum..	16	1,600	560	
Moyenne..	22	340	739	

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

La terre sur laquelle les betteraves fourragères ont été semées a été traitée de la même façon que pour le maïs, mais elle a été disquée une deuxième fois pour obtenir une couche de semis mieux préparée. Toutes les parcelles avaient un soixantième d'acre de dimension. La graine a été semée en lignes à 24 pouces d'écartement et les plantes ont été éclaircies à environ 8 à 10 pouces d'écartement. La saison était un peu trop sèche pour obtenir les meilleurs résultats. La graine n'a pas très bien germé et les comparaisons entre les variétés ne rendent donc pas justice à toutes. Les semis se sont faits le 23 avril et la récolte a été arrachée le 13 septembre:—

BETTERAVES FOURRAGÈRES.—Essai de variétés.

Variété.	Rendement à l'acre. Tonnes.	liv.	Boiss.	liv.
1. Jaune globe géante..	23	500	775	
2. Jaune globe intermédiaire..	20	80	668	
3. Rouge longue Mammouth primée..	19	1,780	663	
Moyenne..	21	120	702	

CAROTTES.

Quatre variétés de carottes ont été semées à plat, en lignes espacées de 24 pouces, sur un sol semblable à celui qui portait des betteraves fourragères et qui avait été traité de la même façon. La graine a été semée le 24 avril et la récolte arrachée le 14 septembre. Les résultats sont très satisfaisants si on tient compte de la sécheresse de la saison. Les parcelles mesuraient toutes un soixantième d'acre.

CAROTTES.—Essai de variétés.

Variété.	Rendement à l'acre. Tonnes.	liv.	Boiss.	liv.
1. Demi-longue Chantenay..	27	480	908	
2. Blanche Mammouth de Belgique..	25	1,900	865	
3. Championne de l'Ontario..	19	700	645	
4. Blanche de Belgique..	18	780	613	
Moyenne..	22	1,465	757	45

FORT VERMILION.

BETTERAVES À SUCRE.

Deux variétés de betteraves à sucre ont été semées le 26 avril en parcelles d'un soixantième d'acre chacune. La graine a été mise en rangs espacés de 24 pouces, sur un sol semblable à celui qui portait des racines et qui avait été préparé de la même façon. La production obtenue est un peu inférieure à la moyenne. Les parcelles ont été récoltées le 20 septembre.

BETTERAVES À SUCRE.—Essai de variétés.

Variété.	Rendement à l'acre. Tonnes.	liv.	Boiss.	liv.
1. Klein Wansleben..	17	800	580	
2. Vilmorin améliorée..	16	1,900	565	
Moyenne..	17	350	572	30

GRAMINÉES, TRÈFLE ET LUZERNE.

La terre sur laquelle ces plantes ont été semées était en jachère d'été l'année précédente. Elle avait été tenue bien binée pour conserver autant d'humidité que possible et maintenir le sol bien ameubli.

La graine était semée au semoir à bras, en lignes espacées de 8 pouces. Nous avons donné quelques binages au commencement de la saison pour empêcher les mauvaises herbes de pousser et donner aux jeunes plantes l'occasion de prendre le dessus.

Cet été, après l'enlèvement de la première coupe, nous avons passé la herse lisse pour ameublir la surface du sol et prévenir l'évaporation du peu d'humidité que contenait la terre. Ce hersage a fait beaucoup de bien.

Graminées.—Parmi les graminées, le brome inerme est le seul dont on ait pu faire une coupe. Les parcelles des autres variétés ont mal levé et ont été labourées en 1914. Aucune n'a été ensemencée ce printemps car la graine est arrivée trop tard pour être employée cette saison. La parcelle d'un trentième d'acre de brome inerme a été coupée le 16 juillet et a produit 2 tonnes 850 livres de bon foin.

Trèfle rouge.—La parcelle d'un soixantième d'acre de trèfle rouge qui a été semée le 25 mai 1914 est très bien venue et a passé l'hiver en très bon état. Elle a fait une pousse vigoureuse. Cette parcelle a été coupée le 14 août et a produit 2 tonnes 680 livres.

Une autre parcelle de trèfle rouge a été également coupée le 14 août et a produit 2 tonnes 320 livres.

Luzerne.—Une série de parcelles expérimentales a été ensemencée de luzerne en 1913. Elles ont produit en 1914 et de nouveau en 1915. D'autres parcelles ont été ensemencées également au printemps de 1915.

La saison dernière a été très favorable à la pousse de la luzerne mais la première partie a été beaucoup plus sèche que la dernière. C'est pourquoi la première coupe est la plus faible. Deux parcelles ont résisté aux deux hivers et toutes les parcelles qui avaient passé l'hiver en bon état n'ont pas du tout souffert de l'hiver. Les deux plus vieilles parcelles sont la Panachée de l'Ontario et la luzerne de Grimm.

Nous avions l'intention de nous procurer la graine sur les parcelles plus anciennes cette saison, mais la gelée de juin est venue juste au moment où la luzerne était en pleine floraison et a fauché les fleurs.

FORT VERMILION.

LUZERNE.

Variété.	Semée.	Rendement à l'acre. 1re coupe.		Rendement à l'acre. 2e coupe.		Rendement total.	
		Tonnes.	liv.	Tonnes.	liv.	Tonnes.	liv.
Grimm	1913	2	440	2	740	4	1,180
Panachée de l'Ontario	1913	2	140	1	1,480	3	1,620
Rustique du nord	1914	2	1,220	2	1,230	5	450
Baltique	1914	2	840	1	1,330	5	170
Luzerne des sables	1914	2	920	2	760	4	1,630
Montana	1914	1	1,120	1	640	2	1,760
Panachée de l'Ontario	1915	2	1,510	....		2	1,510
Rustique du nord	1915	2	1,220	....		2	1,220
Baltique	1915	2	920	....		2	920

PLANTES FOURRAGÈRES ANNUELLES.

Une parcelle d'un soixantième d'acre de millet Hâtif Fortune a été ensemencée le 23 avril, sur sol qui portait une plante sarclée l'année précédente. La graine a germé très vite et vers le 14 juin, le millet avait au moins 10 pouces de hauteur. Il a été retardé quelque peu par la gelée et a été lent à se remettre à pousser à cause de la période de chaleur et de sécheresse qui s'est établie après la gelée et a duré assez longtemps. La production a donc été très faible. Cette parcelle a été coupée le 30 août et a rapporté 1 tonne 300 livres à l'acre.

Une parcelle d'un trentième d'acre de seigle d'automne a été semée le 26 août. Elle a passé l'hiver en bon état. Elle était complètement épiée le 22 juin et avait 4 pieds six pouces lorsqu'elle a été coupée, le 12 juillet. Elle a produit 3 tonnes 200 livres à l'acre.

Une parcelle d'un trentième d'acre de navette Essex naine a été semée le 4 mai et était prête à être coupée comme nourriture à porc le 15 juillet. Elle a été donnée en nourriture à intervalles jusqu'à ce que toute la parcelle fut coupée. Vers le 15 août, on pouvait faire une nouvelle coupe. Elle peut être ajoutée avantageusement à la ration des porcs lorsque les autres aliments sont rares. Comme plante à pâturage, la navette peut être consommée par tous les genres de bestiaux, y compris les moutons, les bovins et les porcs. Comme plante à fourrage elle est très utile.

FORT VERMILION.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE—CANADA.

FERMES EXPÉRIMENTALES.

RAPPORT

DU

SERVICE DE L'AVICULTURE

Année terminée le 31 mars 1916

PRÉPARÉ PAR

L'aviculteur du Dominion, Ottawa. - - - - - - - - - - F. C. Elford.

ET

Les régisseurs des fermes et stations expérimentales suivantes:

Charlottetown, I. P.-E.	J. A. Clark, B.S.A.
Nappan, N.-E.	W. W. Baird, B.S.A.
Kentville, N.-E.	W. S. Blair.
Fredericton, N.-B.	W. W. Hubbard.
Ste-Anne de la Pocatière.	Jos. Bégin.
Cap Rouge, Qué.	G. A. Langelier.
Brandon, Man.	W. C. McKillican, B.S.A.
Indian Head, Sask.	W. H. Gibson.
Lethbridge, Alberta.	W. H. Fairfield, M.S.
Lacombe, Alta.	G. H. Hutton, B.S.A.
Agassiz, C.-B.	P. H. Moore, B.S.A.
Invermere, C.-B.	G. E. Parham.

RAPPORT DU SERVICE DE L'AVICULTURE

Le Directeur des fermes expérimentales du Dominion,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le vingt-neuvième rapport annuel du service de l'aviculture; c'est le troisième depuis que ce service a été réorganisé et que j'en ai pris la direction.

TRAVAUX EN GÉNÉRAL.

Le service de l'aviculture a plutôt cherché, cette année, à développer les travaux déjà en cours qu'à en entreprendre de nouveaux. Il y a cependant à signaler un nombre assez considérable de nouvelles recherches.

Deux nouvelles fermes seulement se sont installé une basse-cour l'année dernière; nous voulions compléter l'outillage de celles qui ont déjà un commencement d'installation plutôt que d'établir de nombreuses basses-cours nouvelles.

Les enrôlements ont beaucoup contrarié l'exécution de nos travaux. Cinq des fermes ont perdu leurs aviculteurs de cette manière. Trois ou quatre se sont successivement enrôlés à Fredericton.

RECHERCHES EXPÉRIMENTALES.

Nous avons continué la plupart des expériences déjà mises en marche et entrepris un assez grand nombre de recherches nouvelles; les suivantes sont à signaler: coût de l'élevage des différentes races; croisements sur les poules et les oies pour obtenir une volaille de table; parcours limité et illimité pour les dindons qui grandissent; essais, pour l'élevage des poussins, d'éleveuses à réchaud et à poêle et de poussinières à calorifère; l'emploi d'aliments propres à stimuler la ponte, etc.

LES SUJETS REPRODUCTEURS.

Nous avons augmenté, à la ferme expérimentale d'Ottawa, le nombre de sujets reproducteurs des races Plymouth Rock barrée, Leghorn blanche à crête simple et Wyandotte blanche afin d'avoir un plus grand nombre des volailles appartenant aux variétés qui sont l'objet d'expériences. D'autres races sont représentées, mais par un seul parquet. Elles servent à démontrer les différentes espèces populaires et à faire des croisements.

Nous nous servons, pour faire des expériences sur la production des œufs et de la viande, de trois ou quatre des meilleures espèces de canards. Nous avons fait également, en vue de la production de la viande, des expériences sur différentes variétés d'oies et nous essayons de croiser des espèces domestiques et sauvages, afin d'améliorer autant que possible la qualité de la viande.

Nous avons élevé pendant l'année des dindons en parcours limité et les résultats ont été très satisfaisants. Plus de 47 pour cent des dindonneaux sont arrivés à maturité, et le poids moyen, après habillage d'un certain nombre de dindons tués à l'âge de 7 mois, était de 16 livres. L'un d'eux pesait jusqu'à 19 livres et 2 onces. Les détails de quelques-unes de ces expériences sont donnés dans ce rapport.

BÂTIMENTS.

Nous avons construit à la station centrale quatre bâtiments permanents, un abri pour les volailles aquatiques sur l'installation des canards, un poulailler de rapport pour cent poules et deux poulaillers de cultivateurs, contenant chacun cent poules. Ces deux derniers sont semblables aux poulaillers qui ont été construits sur les fermes annexes. Ils donnent de très bons résultats. On trouvera dans ce rapport une description complète de ce poulailler.

Les bâtiments et l'outillage ont été complétés sur un certain nombre de fermes qui s'occupaient d'aviculture avant cette année. Un bâtiment d'administration a été construit à Agassiz, C.-B., un poulailler permanent à Indian Head, Sask., un bâtiment d'administration à Brandon, Man. A Cap Rouge, Qué., nous avons construit un poulailler permanent et une poussinière à calorifère; à Charlottetown, un bâtiment d'administration et un poulailler de cultivateur.

NOUVELLES BASSES-COURS.

Les deux nouvelles fermes qui ont commencé à garder des poules sont celles de Sainte-Anne de la Pocatière, Qué., et de Sidney, C.-B. Il s'est construit, à Sainte-Anne, un bâtiment d'administration, un poulailler de cultivateur et plusieurs poulaillers-colonies. Cent poulettes Wyandottes ont été installées et nous nous mettrons ce printemps à faire de l'incubation et de l'élevage. A Sidney il s'est construit un bâtiment d'administration, une poussinière et plusieurs poulaillers-colonies au cours de l'automne et de l'hiver. Il ne se fera pas d'incubation ce printemps, mais nous avons commandé mille poussins d'un jour, qui doivent être livrés au printemps.

TRAVAUX DE PROPAGANDE.

Nous avons effectué, cette année, un recensement avicole parmi deux groupes de cultivateurs. L'un de ces deux groupes se composait de trente-cinq cultivateurs dans le voisinage de la station expérimentale de Cap Rouge. Ils ont été visités par M. Victor Fortier. L'autre groupe composé d'une vingtaine de cultivateurs, à Merrickville, Ont., a été visité par M. George Robertson. Nous voulions, par ce travail, nous renseigner sur les conditions qui existent sur ces fermes, et encourager les cultivateurs à adopter des méthodes raisonnées dans leurs opérations d'aviculture. Il ressort de cette enquête que la basse-cour, sur la moyenne des fermes, est loin d'être dans un état idéal, et que le cultivateur est tout disposé à adopter des méthodes qui lui permettront d'obtenir, à moins de frais, de meilleurs résultats.

La demande de conférences et de juges continue. M. Robertson, retenu ici par son travail, n'a pu satisfaire à toutes les requêtes qu'il a reçues. M. Fortier a donné soixante-deux conférences illustrées dans la province de Québec. Il a jugé des produits à quinze expositions et a été absent, pour des travaux de ce genre, pendant 129 jours au cours de l'année.

ATTESTATIONS.

Je désire reconnaître la collaboration des membres du personnel de la ferme expérimentale et du docteur Charles H. Higgins, le pathologiste du Dominion et de son aide, le docteur Wickware, qui se sont toujours montrés prêts à nous venir en aide.

Je désire reconnaître également les services rendus par M. Victor Fortier et M. Robertson, qui ont visité le groupe de fermes sur lesquelles portait le recensement avicole, autant que possible tous les mois. Ce sont eux qui ont préparé le rapport que l'on trouvera plus loin.

M. Walter Scott a été chargé de la conduite des expériences effectuées à la ferme centrale. C'est lui qui tient les notes et qui les prépare pour la publication dans le rapport.

Les régisseurs des fermes ont tous prêté main-forte et certains d'entre eux ont fait preuve d'un grand zèle. C'est à eux et aux préposés à la basse-cour, que revient l'honneur des travaux utiles effectués sur les fermes annexes et des rapports qui paraissent ci-joint.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le directeur,

Votre dévoué serviteur,

F. C. ELFORD,
Aviculteur du Dominion.

FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE, OTTAWA.

RAPPORT DE L'AVICULTEUR DU DOMINION, F. C. ELFORD.

INTRODUCTION.

Le Canada s'est remis à exporter des volailles et des œufs. Rien ne s'oppose à ce que nous continuions à le faire en volume toujours croissant jusqu'à ce que nous fournissions une bonne proportion des quantités importées par la Grande-Bretagne.

La production avicole au Canada n'a pas toujours tenu tête à la demande. Notre pays exportait, pendant les quelques années qui ont précédé 1909, mais de 1909 à 1914 non seulement nous n'avions rien à exporter mais nous avons été obligés d'importer des œufs et des volailles habillées pour satisfaire la demande locale. En 1914, il y a eu un léger surplus qui a été exporté. Ce surplus a grossi en 1915 grâce à la campagne patriotique, et l'excédent de valeur des exportations sur les importations a été de $1,842,858. Pendant l'année fiscale du 1er avril 1915 au 31 mars 1916, les quantités importées pour la consommation au pays se montaient à 3,783,322 douzaines d'œufs, évaluées à $786,100, et les quantités de volailles à une valeur de $55,051, soit une valeur totale de $841,151. Pendant les mêmes douze mois, nous avons exporté 7,898,322 douzaines d'œufs évaluées à $2,273,412, des volailles en vie évaluées à $298,719 et des volailles habillées, évaluées à $111,878, soit une valeur totale d'exportations de $2,684,-009. Outre les importations pour la consommation au pays, une certaine quantité des produits importés ont été réexportés immédiatement, mais elle n'est pas comprise dans les chiffres que nous venons de mentionner.

Le Canada a donc repris sa place parmi les pays exportateurs. Il existe aujourd'hui une telle demande pour les produits de la basse-cour canadienne en Grande-Bretagne et il est si urgent d'aider à ravitailler l'Empire que tous ceux qui le peuvent devraient se mettre à élever des volailles ou à améliorer leur basse-cour.

SUJETS REPRODUCTEURS GARDÉS PAR LE SERVICE DE L'AVICULTURE, FERME EXPÉRIMENTALE, 1er JANVIER 1916.

	Race.												Canards.							Oies.							
	P. Rock barrée.	P. Rock blanche.	Wyandotte blanche.	Minorque.	Orpington blanche.	Orpington fauve.	Orpington noire.	R. I. rouge.	Leghorn blanche.	Leghorn brune.	Sussex.	A. O. V.	Aylesbury.	Rouen.	Pekin.	Coureur indien.	Cayuga.	Sauvage.	Call.	Africaine.	Toulouse.	Embden.	Sauvage.	Guineas. Pearl.	Dindons bronzés.	Pigeons—W. P. Rock	Total.
Ottawa, Ont.	193	52	79	9	25	18	4	8	328	5		25	3	6	35	25	14	2	1	16	1	4	3	2	38		896
Agassiz, C.-B.	267								244						33									2		36	582
Invermere, C.-B.	80				4				69		9														10		172
Lacombe, Alta.	151		111		82			25	116						15						8				10		518
Lethbridge, Alta.	172								106				5														283
Brandon, Man.	87		77																								164
Indian Head, Sask.	83		149																								232
Charlottetown, I. P.-E.	64								156																		220
Nappan, N.-E.	100				49				45																		194
Kentville, N.-E.	151		51					71																			273
Fredericton, N.-B.	82		84					127	85			58															436
Ste.-Anne de la Pocatière, P.Q.			100																								100
Cap Rouge, Que.	229																										229
Total	1,659	52	651	9	160	18	4	231	1,149	5	9	83	8	6	83	25	14	2	1	16	9	4	3	4	58	36	4,299

PRIX REÇUS POUR LES ŒUFS AUX FERMES EXPÉRIMENTALES.

Ferme.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Moyenne.	Moyenne pour 1914.
	c.	c.	c.	c.	c.	c.	c.	c.	c.	c.	c.	c.	c.	c.
Agassiz, C.-B.	35	35	25	25	25	25	30	35	40	45	50	50	35	35½
Invermere, C.-B.	60	54	30	25	25	25	25	25	30	40	45	45	35¾	48
Lacombe, Alta.	50	45	25	20	18	20	20	20	25	35	45	45	30⅔	25
Lethbridge, Alta.	50	42	30	20	20	20	20	20	25	30	35	46	30	....
Indian Head, Sask.	30	30	20	15	15	15	15	15	25	30	30	35	23	27
Brandon, Man.	30	30	30	15	15	15	15	15	15	15	15	30	20	21
Cap Rouge, Qué.	50	33	25	23	20	20	22	25	29	36	40	47	31	....
Fredericton, N.-B.	35	35	30	25	25	25	25	25	25	30	35	35	29	30
Nappan, N.-E.	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	30	30	26	25
Kentville, N.-E.	30	30	25	20	18	18	20	22	20	25	30	35	24½	22
Charlottetown, I. P.-E.	33	26	18	18	20	20	19	22	25	27	26	35	24	25
Moyenne pour toutes les fermes annexes.	39	35	25½	21	20½	20½	21½	22½	26	31	34½	39½	28	29
Moyenne pour les fermes de l'Ouest	42½	39	22	24	23½	24	25	22	27	32½	37	42	29	31
Moyenne pour les fermes de la C.-Brit.	47½	44½	27½	25	25	25	27½	30	35	42½	47½	47½	35½	41
Moyenne pour les fermes des prairies	40	37	26	17½	17	17½	17½	17½	22½	27½	31	39	26	25
Moyenne pour les fermes des prov. marit.	31	29	24½	22	22	22	22¼	23½	23¾	26¾	30¼	33¾	25¾	25½
Ottawa	50	50	35	30	30	30	30	35	35	35	50	50	41	36
Moyenne pour toutes les fermes	44½	42½	30	25½	25½	25½	25½	29	30½	33	42	45	34½	34½

Ces prix ne représentent pas les cours réels du marché. Ils sont un peu plus élevés que ces cours parce que les œufs sont mieux soignés que sur les fermes ordinaires. Ils indiquent cependant la valeur relative des œufs frais aux divers endroits sur tout le Canada.

Les prix d'Ottawa sont les plus élevés, mais nous ne suivons pas d'aussi près les cours du marché à la ferme centrale qu'aux fermes annexes. Les prix à la ferme d'Ottawa n'ont pas dépassé 50 centins, quoi qu'ils soient montés beaucoup plus haut dans la ville d'Ottawa lorsque les œufs étaient rares; ils ne sont pas descendus non plus au-dessous de 30 centins, et cependant l'on pouvait se procurer des œufs frais à quelques centins de moins que ce chiffre au printemps.

Le prix moyen de cette année est le même qu'en 1914; les prix de la Colombie-Britannique sont plus faibles et ceux d'Ottawa plus élevés.

Les cours les plus bas sont ceux d'avril, mai, juin et juillet. Les plus élevés, ceux de décembre.

NOUVEAUX POULAILLERS.

Trois nouveaux poulaillers et un abri à canards ont été construits cette année à la ferme centrale; deux de ces poulaillers essayés ici pour la première fois cet hiver et depuis plusieurs hivers sur d'autres fermes annexes, nous ont donné de si bons résultats que nous croyons bon d'en expliquer la construction en détail.

Le troisième poulailler n'ayant pas répondu à toutes nos attentes, nous attendrons pour en donner le plan qu'il ait été soumis à des expériences plus complètes.

Il n'existe pas de poulailler qui puisse convenir sur tous les points du Canada. Il y a tant de différences de climat entre l'Atlantique et le Pacifique, entre le sud de l'Ontario et le nord de l'Alberta et de la Saskatchewan, que les poulaillers doivent nécessairement varier. Il s'agit donc pour cela d'une question de principes couverts dans la construction générale du poulailler plutôt que de plans spéciaux et de règles fixes.

D'autre part il y a certains genres de poulaillers qui, d'une façon générale, paraissent convenir pour certaines conditions. Les deux genres de poulaillers du cultivateur appartiennent à cette catégorie.

LE POULAILLER DU CULTIVATEUR.

Ce poulailler loge 100 poules, il mesure 16 x 32 pieds et il est divisé en deux loges ou "parquets" qui ont chacune 16 pieds de côté. Il est employé depuis plusieurs années sur les fermes expérimentales où il donne des résultats satisfaisants. Il a été mis à l'essai dans toutes les parties du Canada. On peut le construire à toit simple, ou à toit double avec grenier rempli de paille. Nous recommandons le toit simple dans les parties les plus sèches du Canada; pour les parties plus humides, nous recommandons le poulailler à toit double, avec grenier de paille.

Les deux types ont été essayés à Ottawa cet hiver. Tous deux ont donné des résultats satisfaisants. Celui à grenier de paille était un peu meilleur que l'autre, parce qu'il était très sec. Il n'y a pas eu la moindre humidité sur la litière, pas plus que sur les murs du poulailler, quoique par les nuits froides la température y descendît de huit à dix degrés plus bas que dans le poulailler à toit simple, sans grenier de paille.

Dans le poulailler à toit simple, le dessous des chevrons est planchéié jusqu'aux juchoirs et l'espace entre les chevrons est rempli de paille. Si ce genre de poulailler se montrait humide, il serait bon de poser des lattes ou du fil de fer sous toute la longueur des chevrons et de remplir de paille l'espace ainsi formé.

Ces deux poulaillers n'ont pas de planches à fientes. Les perchoirs sont fixés aux murs et les nids se trouvent dans un cabinet le long des murs extérieurs. Pour le reste, ils sont conformes aux spécifications que nous donnons ici.

Les plans et les spécifications ci-joints ont été suivis assez fidèlement pour la construction de ce genre de poulailler sur toutes les fermes expérimentales, sauf cependant quelques petites modifications de détail. Ce poulailler a donné des résultats si uniformes et si satisfaisants dans toutes les provinces que nous le recommandons pour l'emploi général sur la ferme. On peut suivre les mêmes plans, mais sur une plus grande échelle, lorsqu'on désire loger plus de cent poules dans un bâtiment. Si l'on ne désire pas faire de plancher de ciment, on peut adopter un autre genre de plancher, qui donnera d'aussi bons résultats; le plancher que nous décrivons ici est une plaque de ciment qui joue en même temps le rôle de fondation.

SPÉCIFICATIONS.

Le plancher n'est qu'une plaque.—On ne creuse pas de tranchées pour les fondations. Le plancher est posé sur le sol et le niveau du plancher est de 10 à 15 pouces au-dessus du sol environnant.

Comment on fait le cadre en béton.—On prend des planches en nombre suffisant pour entourer tout l'extérieur du bâtiment. Des planches d'un pouce d'épaisseur suffisent, leur largeur doit être égale à la hauteur que le plancher doit avoir au-dessus de la surface du sol. On les pose sur le can et on les retient en place au moyen de piquets, en laissant la dimension du poulailler entre les faces intérieures. On nivelle les bords supérieurs, on cloue légèrement sur le dessus une planche de six pouces, de façon à ce qu'elle fasse saillie par-dessus le plancher. On perce dans cette planche de six pouces, à tous les six ou dix pieds, des trous assez gros pour recevoir un boulon de ⅝ de pouce. L'objet de ces boulons est de tenir la sole; ils doivent se prolonger assez loin au-dessus du plancher terminé pour passer à travers un colombage de 2 x 4. Lorsque les têtes de ces boulons sont fixées dans le béton, on enlève les planches de six pouces qui tiennent les boulons en position, afin de pouvoir se servir d'une équerre pour niveler la surface du plancher.

Remplissage de pierre et de ciment.—Lorsque ce cadre est mis d'aplomb et fixé, on peut le remplir de pierres. Il aurait été sans doute plus facile de mettre ces pierres

en place auparavant, seulement cela aurait gêné ensuite pour niveler les planchers. Il faut laisser un espace vide de plusieurs pouces tout autour de l'intérieur du cadre pour la face extérieure du mur qui doit être en béton. On remplie ensuite cette superficie de béton jusqu'aux bords du cadre et jusqu'à trois quarts de pouce ou un pouce de la surface du plancher. On met alors la dernière couche de ciment, ou "couche de finissage", on la nivelle à l'équerre au sommet du cadre puis on l'aplanit à la truelle.

Proportions de sable, de pierre et de ciment.—Si l'on emploie des pierres concassées et du sable, le mélange pour le gros béton doit avoir les proportions suivantes: un sac de ciment, deux brouettes de sable et quatre brouettes de pierre concassée (environ un pouce et demi de diamètre). On mélange ensemble le sable et le ciment puis on les mélange parfaitement avec les pierres concassées. On humecte le tout avec de l'eau, on retourne encore une fois et on applique immédiatement.

La dernière couche, ou couche de finissage, se compose d'un sac de ciment, une brouette de sable et trois brouettes de pierres finement concassées, mélangés comme il vient d'être décrit et employés immédiatement.

Si l'on emploie du gravier, on met les proportions suivantes pour la première couche: un sac de ciment et six brouettes de gravier non tamisé, pas trop gros; pour la dernière couche: un sac de ciment et deux brouettes de sable.

Murs.—Les murs extérieurs se composent de colombages de 2 x 4 placés à l'espacement indiqué sur le plan, reposant sur une sole de 2 x 4 et soutenant une sablière de 2 x 4. L'extérieur de ces colombages est recouvert d'une épaisseur de papier goudronné et de planche embouvetées d'un pouce ou de planches d'un pouce et de couvre-joints.

A l'intérieur, derrière les perchoirs et autour des côtés, on recouvre d'abord les colombages avec du papier goudronné puis avec des planches embouvetées d'un pouce. Les cloisons intérieures sont construites en colombages recouverts de grillage de fil de fer jusqu'à deux pieds et demi du plancher. Le reste des cloisons est en planches d'un pouce.

Toit.—Les chevrons sont de 2 x 4, à vingt pouces, de centre à centre. Ils reposent sur une sablière de 2 x 4. On recouvre ces chevrons d'une épaisseur de planches d'un pouce et de "ready roofing" ou, si on le préfère, de papier goudronné et de bons bardeaux de cèdre, exposés de quatre pouces et demi à l'air.

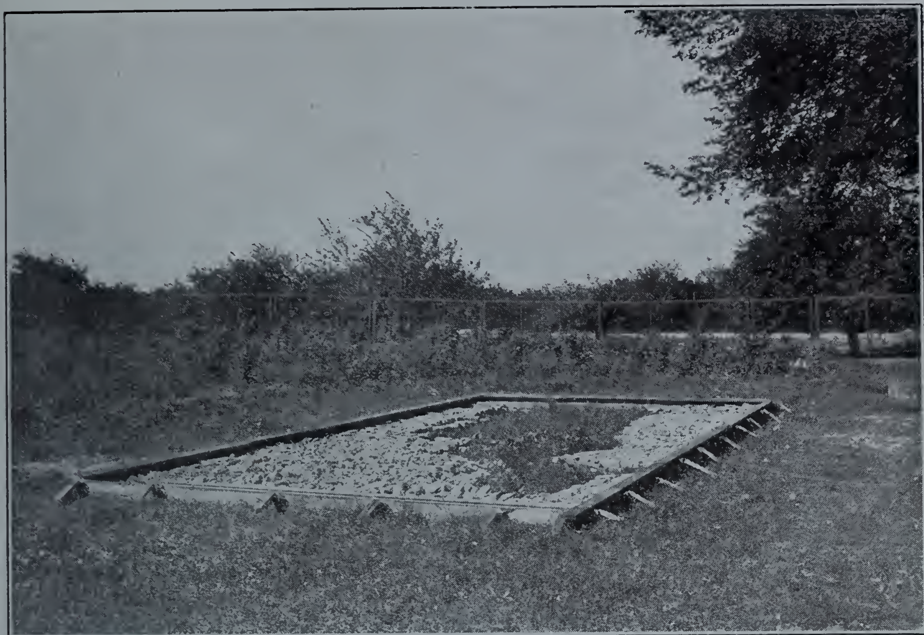
Fenêtres.—Les fenêtres sont construites entre les colombages, comme on vient de le voir. Elles sont munies d'encadrements pour recevoir des vitres ou du coton, comme il est indiqué. Tous les châssis sont montés sur charnières; ils s'ouvrent à l'intérieur. L'extérieur de l'ouverture de toutes les fenêtres est recouvert de grillage à volailles d'un pouce.

Portes.—Les cadres des portes extérieures sont en bois de deux pouces et taillés pour recevoir des portes en barres d'un pouce. Toutes les portes intérieures sont faites pour s'ajuster à la cloison et elles sont suspendues de façon à pouvoir s'ouvrir des deux côtés.

LISTE DES MATÉRIAUX REQUIS POUR UN POULAILLER.

	Pieds de bois.
Colombages, 2″ x 4″—218 pieds linéaires.	146
Sablière, 2 pièces, 32′ x 2″ x 4″—64 pieds linéaires.	43
Sole, 2 pièces, 32′ x 2″ x 4″ } 96 pieds linéaires.	65
" 2 " 16′ x 2″ x 4″ }	
Chevrons, 17 pièces, 16′ x 2″ x 4″, 280·5″.	187
Planches des murs (T. & G.), 781 pieds carrés (+10 p. 100)	860
" du toit (1″), 612 pieds carrés.	612
Bardeaux, 612 pieds carrés.	
2 fenêtres, 5′ x 5′ et cadres, coton et grillage en fil de fer.	

OTTAWA.

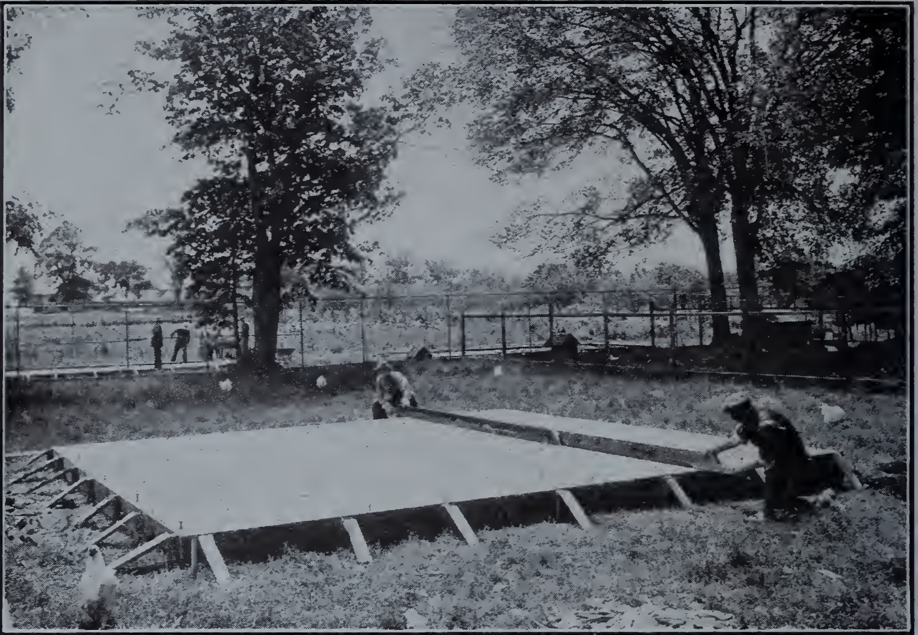


Cadre en béton et remplissage.

Planche d'un pouce, consolidée par des piquets, égalisée ; planche de six pouces de large, qui doit tenir les boulons, clouée ; matériaux de remplissage, en place. A noter : l'herbe paraît au milieu de l'emplacement du fond, ce qui montre que le plancher est posé sur le dessus même du sol.



Le béton.—Le gros béton a été posé sur les pierres et la planche de six pouces a été enlevée. On voit les boulons qui sortent du béton.



L'équerre au travail.—Le cadre est rempli de ciment fin jusqu'à la surface et ce ciment est nivelé à l'équerre. On peut travailler cette surface à la truelle pour la rendre lisse. Lorsque le ciment a durci, on enlève les planches qui le retiennent et on plâtre les bords du plancher.



Charpente du poulailler à toit en appentis.—Dans quelques-uns de ces poulaillers, les fenêtres remontent jusqu'au toit.



Le poulailler du cultivateur. — Geure de poulailler à toit simple, ou "toit en appentis" terminé. Il reste encore à couvrir de coton les ouvertures près du toit, sur le devant.



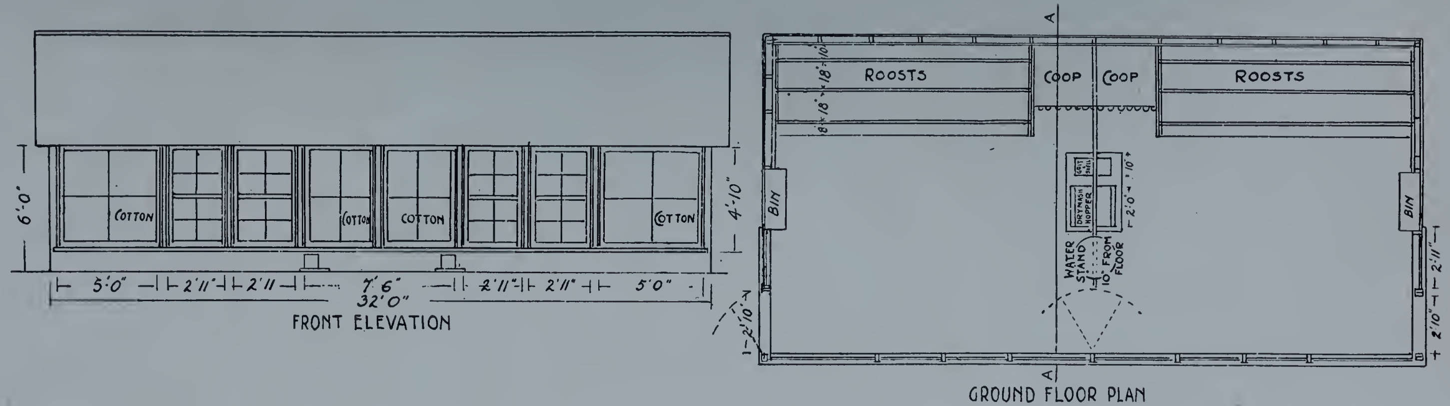
Le poulailler du cultivateur. — Poulailler à toit double et à grenier de paille, terminé et prêt à recevoir les poulettes,



Charpente du poulailler à grenier de paille.

On peut enlever le ventilateur du pignon pour introduire la paille par l'ouverture. Une petite porte sur charnières serait tout aussi utile. On pourrait l'ouvrir lorsque le temps est doux et la fermer lorsqu'il fait froid.

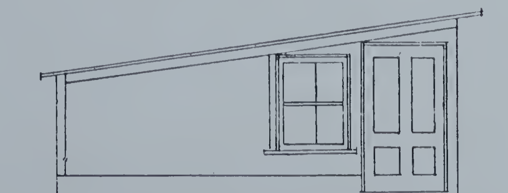
FARMERS POULTRY HOUSE -DOUBLE ROOF & STRAW LOFT





LÉGENDE.—*Farmer's poultry house—Double roof and straw loft :* Poulailler du cultivateur, à toit double et grenier de paille. *Front elevation :* Vue du devant. *Cotton :* Coton. *Roost :* Perchoir. *Coop :* Cage. *Ground floor plan :* Plan de niveau. *Louvre :* Ventilateur. *Ceiling, 1"x3" boards, 1" apart :* Plafond, planches de 1"x3" à 1" d'écartement. *Dropping board:* Planche à fientes. *Bin :* Coffre à grain. *Section A.A.:* Coupe A.A. *West end elevation :* Vue de côté (ouest). *East end elevation :* Vue de côté (est).

POULAILLER DU CULTIVATEUR, Toit en Appentis.



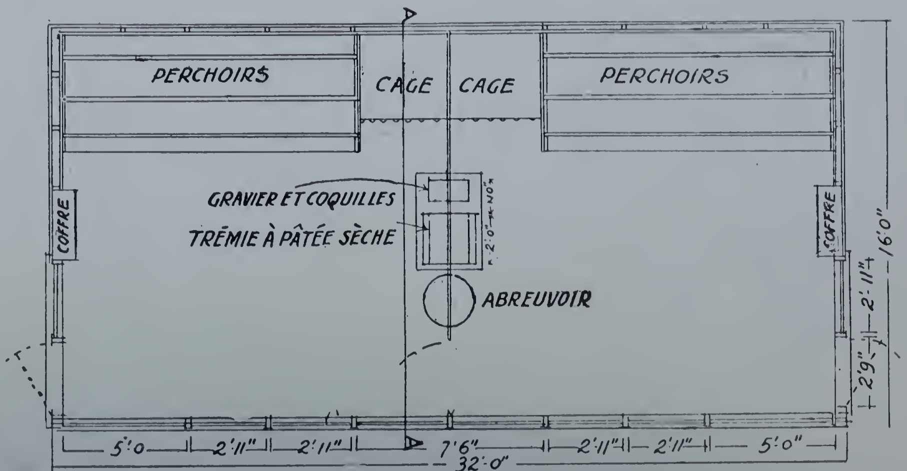
ÉLÉVATION DE CÔTÉ



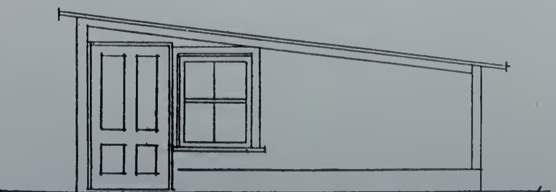
ÉLÉVATION DU DEVANT



COUPE A.A.



PLAN



ÉLÉVATION DE CÔTÉ



Parcours pour les dindes. On se sert de parcours semblables à celui-ci pour l'élevage des dindonneaux.



Une couple de dindes élevées dans ces parcours et pesant, à l'âge de 7 mois, une fois habillées, plus de 35 livres.



Abris pour les dindons.
On voit le genre de poulailler et de parcours couverts, employés au commencement pour les dindonnaux.

2 fenêtres, 3½′ x 5′ cadres, coton et grillage en fil de fer.
4 fenêtres, 3′ x 5′ et cadres, vitre et grillage en fil de fer.
2 fenêtres, 3′ x 3½′ et cadres, verre seulement.
2 portes, 2′ 9″ x 6′.
Ferronnerie (charnières, clous, etc.). Peinture (3 couches)
Pour un plancher en ciment de 2″—
5 barils de ciment.
1⅓ verge cube de sable.
2⅔ verges cubes de gravier.

LISTE DES MATÉRIAUX REQUIS POUR LA CONSTRUCTION DU POULAILLER DU CULTIVATEUR, À TOIT DOUBLE ET À GRENIER DE PAILLE.

	Pieds de bois.
Colombages, 2″ x 4″—262½ pieds linéaires..	175·5
Sablière, 2 pièces, 32′ x 2″ x 4″—64 pieds linéaires..	43
Sole, 2 pièces, 32′ x 2″ x 4″ } " 2 " 16′ x 2″ x 4″ } 96 pieds linéaires..	65
Chevrons, 24 pièces, 10′ x 2″ x 4″--340 pieds linéaires..	227
Planches du toit, 680 pieds carrés..	680
Bardeaux, 680 pieds carrés.	
Planches des murs (T. & G.), 800 pieds carrés x 10 p. 100..	880
Solives du plafond, 17 pièces, 16′ x 2″ x 4″—272 pieds linéaires.. ..	187
Planches du plafond, 68 pièces, 32′ x 1″ x 3″—2,176 pieds linéaires..	384

2 fenêtres, 5′ x 5′ et cadres, coton et grillage en fil de fer.
2 fenêtres, 3½′ x 5′ et cadres, coton et grillage en fil de fer.
4 fenêtres, 3′ x 5′ et cadres, vitres et grillage en fil de fer.
2 fenêtres, 3′ x 3½′ et cadres, vitres et grillage en fil de fer.
2 portes, 2′ 9″ x 6′.
2 fenêtres basses, 2′ x 2½′.
Peinture (3 couches). Ferronnerie (charnières, clous, etc.).
Pour un plancher en ciment de 2″—
5 barils de ciment.
1⅓ verge cube de sable.
2⅔ verges cubes de gravier.

ÉLEVAGE DES DINDONS.

L'objet de nos opérations sur les dindons cette année était de voir quel succès on peut obtenir lorsque les dindons ont un parcours restreint au lieu d'avoir un parcours illimité.

Nous ne comptions pas que ce système donnerait de meilleurs résultats que l'autre, mais comme il a fallu nécessairement l'adopter dans toutes les recherches expérimentales conduites par le laboratoire biologique et par ce service, nous avons décidé de voir ce que nous pourrions en tirer lorsque les oiseaux ne servent pas aux études sur les maladies.

Depuis plusieurs années, on élève des dindons à la ferme expérimentale centrale pour servir aux expériences sur l'entéro-hépatite, ou "tête noire" faites par le laboratoire biologique. Il y a deux ans le service de l'aviculture s'est chargé de la conduite pratique de ces recherches et depuis lors il a collaboré avec le laboratoire dans cette enquête. Les parcelles employées par le laboratoire biologique comme parcours pour les sujets affectés par la tête noire sont la seule étendue dont nous disposions jusqu'ici pour ce travail. Cette étendue est petite—nous n'avons environ qu'un acre. Nécessairement, l'élevage a dû se faire en réclusion et comme les dindons, sains ou malades, ont été pendant des années sur le même parcours, il est difficile d'en élever un pourcentage aussi considérable que dans des circonstances plus favorables.

Cependant, les expériences faites avant cette année, indiquent que pourvu que les quartiers soient maintenus dans des conditions hygiéniques, que les œufs soient incubés et les dindonneaux élevés loin des dindons adultes, on peut, même dans ces conditions de réclusion, réussir assez bien.

Pour isoler les œufs et les dindonneaux de la mère, nous avons adopté l'incubation et l'élevage artificiels. Les poussins ont été éclos dans un incubateur géant; ils ont été

élevés sous des réchauds électriques, placés dans les poulaillers colonies. Ils étaient tenus dans des parcours d'un quart d'acre. Il y avait 13 jeunes dindonneaux dans chacun de ces parquets.

Trente-neuf dindonneaux avaient été choisis pour les expériences de cette année. Ils provenaient d'œufs pondus par une bande de dindons dont quelques-uns étaient des porteurs chroniques de la tête noire; les autres, ceux qui restaient d'une bande qui avaient été attaqués par la tête noire l'année précédente. Les parents ne pouvaient donc être considérés comme sains.

Les cours dans lesquelles ces dindonneaux ont été placés mesuraient un quart d'acre et elles étaient recouvertes d'un mélange d'herbes; quelques-unes avaient de la luzerne. On les faucha deux fois pendant l'année et elles ont donné chaque fois d'assez bonnes récoltes de foin. Le traitement préalable avait été le même pour toutes les cours, sauf les exceptions que voici: les sujets reproducteurs avaient été conservés sur la parcelle n° 1 jusqu'à ce qu'ils aient pondu des œufs, d'où les dindonneaux sont éclos. Le n° 2 n'avait pas porté de dindons depuis l'été précédent et le n° 3 n'avait pas été employé comme parcours à dindons depuis deux ans. Toutes les cours, comme il a été déjà noté, portaient une bonne récolte de foin et les poulaillers ont été énergiquement désinfectés avant de recevoir les dindonneaux.

Le pourcentage de fertilité et d'incubation est consigné au tableau suivant:—

OTTAWA.

N° du registre—37.

Date de la mise à couver, 18 avril 1915.

ÉCLOSION DES ŒUFS DE DINDONS.

Fermes expérimentales, Ottawa.

Incubateur—Candee (1).

Date de l'éclosion—16 mai.

N° du parquet	Race.	Nombre total des œufs mis à couver.	Premier essai.			Deuxième essai.		Eclos.	Meurtris.	Mis dans la poussinière.	Pourcentage d'œufs. fécondés.	Pourcentage d'œufs fécondés éclos.	Pourcentage total des œufs éclos.	Observations.
			Stériles.	Tachetés de sang.	Laissés.	Germes morts.	Laissés.							
1	Bronzé...........	103	23	....	80	10	70	44	5	39	77·6	55	42·7	

OTTAWA.

ALIMENTATION DES DINDONNEAUX.

Le préposé aux dindons ayant assez bien réussi l'année précédente dans l'élevage de ses propres volailles, nous lui avons donné carte blanche en ce qui concerne les méthodes et la ration.

Ration.—Aucune nourriture avant 48 à 72 heures à partir du moment où le poussin sort de l'œuf.

Son ou petit son mélangé avec du lait écrémé et beaucoup de feuilles de pissenlits, ou tiges d'oignons hachées. Au bout de 10 jours, on donnait en plus un ou deux repas de grain concassé (maïs, blé et avoine). Parfois un peu d'avoine roulée (donnée sèche). Verdure en abondance, s'il n'y avait pas beaucoup de trèfle dans l'enclos.

En tout temps, du bon gravier rude et beaucoup d'écailles d'huîtres.

On ne saurait poser de règles fixes pour l'élevage des dindonneaux; les dindons tenus sur un parcours illimité ou gardés dans des conditions différentes profiteraient mieux peut-être avec une ration différente, mais les résultats que nous avons obtenus, si l'on tient compte du fait que la plupart des parents étaient malades et les dindons ne disposaient que d'un parcours limité, montrent que l'on peut élever un bon pourcentage de dindons jusqu'à un poids raisonnable, en réclusion.

Voici les résultats de l'élevage:

Nombre de dindonneaux mis dans la poussinière, 18 mai..		39
Volés le 7 août..	5	
Morts le 7 août (entéro-hépatite)..	18	
		23
Elevés jusqu'à maturité..		16

Si nous éliminons les cinq dindons sains qui ont été volés le 7 août, il en reste 34 dont 16 ont été élevés jusqu'à maturité, soit 47 pour cent.

Le 15 décembre, les dindons qui avaient été gardés pour l'élevage ont été sélectionnés, et 8 des autres, mâles et femelles, ont été tués, saignés et examinés pour l'entéro-hépatite. Le diagnostic a été fait par le laboratoire biologique, mais ils ne portaient aucune lésion de la maladie.

Le poids des huit dindons habillés (c'est-à-dire saignés et dépouillés de leur plumes) est donné au tableau suivant:

	Dindons habillés (poids).		Dindons saignés (poids).	
	Livres.	Onces.	Livres.	Onces.
	18	5	14	5
	16	8	12	6
	16	8	12	10
	19	2	13	7
	17	13	13	12
	13	5	10	0
	17	8	13	12
	15	12	11	12
Moyenne..	16	13	12	12

EXPÉDITION D'ŒUFS PARTIELLEMENT COUVÉS.

Trop souvent une bonne partie des œufs expédiés ne sont pas fécondés et occasionnent ainsi beaucoup de frais et d'inconvénients. Le destinataire est vivement désappointé lorsqu'une grande partie de ses œufs restent stériles et éprouve souvent de fortes pertes parce qu'il lui est parfois impossible de s'en procurer d'autres avant qu'il soit trop tard. Il y a aussi double frais d'express ou de transport.

Il y aurait peut-être un moyen de surmonter ces difficultés; ce serait de faire incuber des œufs assez longtemps pour s'assurer de leur fécondité avant l'expédition.

OTTAWA.

Nous avons fait une expérience sur ce point en collaboration avec le professeur Herner, du collège d'agriculture du Manitoba, Winnipeg. Le 10 juin 1915, cent cinquante œufs de Leghorns blanches ont été mis dans un petit incubateur. Au quatrième jour de l'incubation, nous avons enlevé de la machine quinze œufs fécondés qui ont été soigneusement enveloppés dans du papier et emballés dans une caisse d'une rangée d'œufs, et expédiés à Winnipeg. Cinq expéditions ont été faites avec des œufs qui avaient été tenus respectivement quatre, six, neuf, onze et douze jours dans l'incubateur. Les détails de ces expéditions sont consignés au tableau suivant:—

Œufs fécondés expédiés.	Date de l'expédition.		Etat des œufs à l'arrivée.
15	4ème jour......	Colis postaux.	Morts.
15	6ème "	Colis postaux.	"
15	9ème "	Express.	"
15	11ème "	Colis postaux.	"
15	12ème "	Colis postaux.	"

Quarante œufs fécondés sont restés dans l'incubateur et nous ont donné 35 bons poussins sains.

Tous les poussins étaient morts lorsque les œufs sont arrivés à destination. Cette expédition d'œufs partiellement couvés a donc été un insuccès complet, au moins dans cette expérience.

ŒUFS TOURNÉS UN À UN OU EN MASSE.

Vaut-il mieux retourner chaque œuf dans la couveuse à moitié, ou les tourner en masse, de la manière habituelle, au moment du refroidissement; nous avons fait une expérience sur ce point qui indique qu'il y aurait un certain avantage à tourner les œufs un à un quoique cette méthode ne soit guère pratique sur un grand nombre à cause du temps considérable qu'elle exige.

Elle serait peut-être préférable lorqu'on n'a qu'un ou deux incubateurs.

EXPÉRIENCE SUR L'INCUBATION ARTIFICIELLE—ŒUFS TOURNÉS UN PAR UN OU EN MASSE.

Œufs à couver	Race.	Température moyenne.				Premier esssai.		Deuxième essai.		Eclosion totale.	Pourcentage d'œufs fécondés.	Pourcentage d'œufs fécondés éclos.	Pourcentage du total d'œufs fécondés.	Observations.
		Chambre.		Incubateur.										
		A.M.	P.M.	A.M.	P.M.	Stériles.	Laissés.	Germes morts.	Laissés.					
100	Leghorn blanche.....	71	67	103·4	103·2	13	87	13	74	43	87	49·4	43·0	Tournés en masse.
100	Leghorn blanche	....	....	103·4	103·2	11	89	9	80	63	89	70·7	63·0	Tournés individuellement.

Les œufs retournés individuellement ont donné des résultats de 20 pour 100 supérieurs à ceux qui ont été tournés en masse.

PRODUCTION PAR PARQUET.

Nous tenons un état de comptes montrant les profits et pertes enregistrés sur la plupart des parquets à la ferme expérimentale centrale et aux fermes annexes. Il est reproduit au tableau ci-dessous.

Les volailles qui errent en liberté pendant au moins six mois de l'année coûtent beaucoup moins cher à nourrir que les autres. On voit dans le compte du mois d'avril, parquet 22, qu'il y a une diminution considérable dans le coût de production. C'est principalement parce qu'on a éliminé les os verts qui coûtent trois centins la livre et qui avaient été donnés tout l'été. Ces os verts sont le plat le plus coûteux de l'alimentation en hiver; ils ne sont pas nécessaires en été lorsque les oiseaux fourragent en liberté ou qu'ils ont un grand parcours où ils trouvent de la nourriture sous forme de vers, d'insectes et de verdure.

Les deux exemples ci-joints sont une comparaison entre l'espèce méditerranéenne, légère, Leghorn blanche, et la race américaine lourde, la Plymouth Rock barrée.

PRODUCTION EN SIX MOIS.

Service de l'aviculture.—Parquet n° 22. Nombre de poules dans le parquet, 100. Ferme expérimentale.—Variété Leghorn blanche, année 1915-16.

Mois.	Nombre d'œufs pondus.	Prix moyen d'une douzaine d'œufs.	Valeur totale des œufs.	Valeur de la nourriture consommée.	Perte ou profit par parquet.	Perte ou profit par poule.	Coût d'une douz. d'œufs.	Remarques.
			$ c.	$ c.	$ c.	c.	c.	
Nov.....	148	50	6 17	7 93	— 1 76	— 1·7	64·3	
Déc......	603	50	25 12	9 10	+ 16 2	+ 16·2	18·1	
Janv.....	627	50	26 12	10 86	+ 15 26	+ 15·26	20·7	
Fév......	602	50	25 08	12 95	+ 12 13	+ 12·13	24·1	
Mars.....	1,245	35	36 32	10 09	+ 26 23	+ 26·23	10·4	
Avril.....	1,541	30	38 52	7 49	+ 31 03	+ 31·03	5·8	

Coût moyen de la nourriture, 58½ centins par tête en six mois.
" " de la production d'une douzaine d'œufs pendant les six mois d'hiver, 23·9 centins.

Prix moyen d'une douzaine d'œufs.................. 44·1 centins.
23·9 "

Profit moyen par douzaine...................... 20·2 "
" par volaille pendant six mois.............. 0·99 "

PRODUCTION EN SIX MOIS.

Service de l'aviculture.—Parquet n° 7. Nombre de poules dans le parquet, 9. Ferme expérimentale.—Variété, Plymouth Rock barrée, année 1915-16.

Mois.	Nombre d'œufs pond us.	Prix moyen d'une douzaine d'œufs.	Valeur totale des œufs.	Valeur de la nourriture consommée.	Perte ou profit par parquet.	Perte ou profit par poule.	Coût d'une douz. d'œufs.	Remarques.
			$ c.	$ c.	$ c.	c.	c.	
Nov.....	77	50	3 21	1 04	+ 2 17	+ 24·1	16	
Déc......	76	50	3 16	1 16	+ 2 0	+ 22·2	18·3	
Janv.....	102	50	4 25	1 19	+ 3 06	+ 34	14	
Fév......	112	50	4 67	1 54	+ 3 13	+ 34	16·5	
Mars.....	86	35	2 51	1 64	+ 0 87	+ 9·6	22·9	
Avril.....	118	30	2 95	1 74	+ 1 21	+ 13·4	17·7	

Coût moyen de la nourriture, 92 centins par poule en six mois.
" de la production d'une douzaine d'œufs pendant les six mois de l'hiver, 17·5 centins.

Prix moyen d'une douzaine d'œufs.................. 44·1 centins.
17·5 "

Profit moyen par douzaine d'œufs.................. 26·6 "
" par poule pendant six mois.............. 1·38 "

OTTAWA.

La nourriture des Plymouth Rocks barrées pendant 6 mois a coûté 92 cents par tête, celle des Leghorns blanches seulement 58½ centins, et cependant c'est sur les premières qu'on a obtenu le profit le plus élevé. C'est parce qu'elles ont mieux pondu les premiers mois. En novembre, les Plymouth Rocks barrées ont donné en moyenne 8·6 œufs par tête, et les Leghorns blanches seulement 1·4. Ces Plymouth Rocks étaient venues au monde de bonne heure. Elles étaient bien développées et 55 pour cent d'entre elles avaient commencé à pondre lorsqu'elles ont été mises en quartiers d'hiver en novembre, tandis que douze pour cent seulement des Leghorns blanches pondaient à cette époque.

RECENSEMENT AVICOLE.

En mai 1915, nous avons entrepris un recensement avicole parmi deux groupes de cultivateurs, l'un dans la province de Québec et l'autre dans l'Ontario.

Nous voulions par ce recensement nous renseigner sur les conditions dans lesquelles les volailles sont gardées sur la ferme ordinaire et essayer d'installer la basse-cour à la ferme sur des bases avantageuses, en chargeant de sa direction un des membres de la famille.

Ministère fédéral de l'Agriculture—Fermes expérimentales.

de Merrickville, Ont. Nous les avons choisis parce qu'ils se trouvaient à une distance commode, l'un de la ferme centrale et l'autre de la station expérimentale de Cap-Rouge. Nous espérions pouvoir les visiter tous une fois par mois, mais comme ce travail avait été entrepris par deux membres de notre personnel, M. Fortier et M. Robertson, ces visites n'ont pas été tout à fait aussi régulières qu'il aurait été à désirer.

Les cultivateurs du groupe de Québec prennent plus d'intérêt à l'élevage des poules que ceux de l'Ontario, ainsi que l'indiquent les rapports ci-joints. Une bonne partie des produits avicoles du secteur de Québec se vend sur les marchés de Québec à un prix plus élevé que ne peut compter recevoir le cultivateur ordinaire. Cependant, même dans ce district où les conditions devraient être supérieures à la moyenne, il y a beaucoup de gaspillage d'énergie. Un fait encourageant cependant, c'est que la plupart des cultivateurs étaient tous prêts à profiter des conseils qu'on leur donnait. Certains d'entre eux ont construit de nouveaux poulaillers, acheté de nouvelles poules, changé la direction sur les conseils des visiteurs et la plupart ont adopté de meilleures méthodes d'exploitation.

Trois questionnaires sont employés pour obtenir les renseignements désirés. Le n° 1 est rempli par l'inspecteur à sa première visite et conservé pour être consulté. Le n° 2 sert au cultivateur qui y inscrit ses observations quotidiennes et le n° 3, est rempli une fois par mois d'après le n° 2 et envoyé par les cultivateurs à ce bureau ou enlevé par l'inspecteur à sa visite mensuelle.

Ottawa.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—FERMES EXPÉRIMENTALES.

Questionnaire No. 1.

RECENSEMENT AVICOLE—RAPPORT ANNUEL.

Année............... Ferme annexe.................. Nom.. No...........

Œufs, volailles et aliments.	Œufs.		Volailles.		Prix moyen.	Valeur.	Recettes totales.		Observations.
	Dt.	Cr.	Dt.	Cr.			$	c.	
Dt. { Balance, dernier rapport									
Dt. { Pondus									
Dt. { Reçus									
Dt. { Elevés									
Cr. { Consommés									
Cr. { Vendus									
Cr. { Pour l'incubation									
Cr. { Pour la reproduction									
Cr. { Cassés, etc									
Cr. { Morts									
Nourriture									
En stock									
Total									

OTTAWA.

Renseignements généraux.

1. Y a-t-il un poulailler logeant exclusivement des volailles?
2. S'il n'y en n'a pas, où les volailles sont-elles logées?
3. Quelle est l'étendue de plancher?
4. Indiquez le type de poulailler.
5. Nombre de pieds carrés de vitre?
6. Nombre de pieds carrés de coton?
7. Le poulailler est-il satisfaisant?
8. Les volailles sont-elles en cour ou en liberté?
9. Etat sanitaire des environs?
10. Etat sanitaire du poulailler?
11. Qui est chargé de la basse-cour?
12. Quels sont les appareils d'élevage?
13. Quelle est la méthode de sélection employée?
14. Se sert-on de nids à trappe?
15. Quelle race garde-t-on?
16. Quelle attention a-t-on donné à l'élevage en vue de la ponte?
17. Les œufs d'incubation sont-ils pris dans une loge spéciale d'accouplement, ou toutes les poules sont-elles accouplées?
18. A quelle époque fait-on éclore les poussins?
19. Laisse-t-on les coqs avec les poules après la saison d'accouplement?
20. Lève-t-on les œufs régulièrement?
21. Comment garde-t-on les œufs jusqu'à la vente?
22. Comment les œufs sont-ils vendus?
23. Où sont-ils vendus?
24. Distance en milles?
25. Cherche-t-on à produire des œufs garantis?
26. Vend-on le surplus de volailles en vie ou habillées?
27. Ces volailles sont-elles spécialement engraissées?
28. Sorte d'emballage employé pour l'expédition?

Observations.

OTTAWA.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—FERMES EXPÉRIMENTALES. Questionnaire No. 2.

RECENSEMENT AVICOLE.—RELEVÉ QUOTIDIEN DES ŒUFS, DU STOCK ET DE LA NOURRITURE.

Mois.................... Division...................... Nom.......................... No..........

Date.	Œufs.					Stock.								Nourriture.						Observations.
	Pondus.	Reçus.	Consommés ou cassés.	Vendus.	Pour incubation.	Eclos.	Poussins morts au 1er mois.	Reçus.	Consommés	Vendus.	Vendus pour la reproduction.	Morts.	Grain.	Moulée.	Animale.	Verdure.	Gravois et écailles.	Divers.	
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				
21																				
22																				
23																				
24																				
25																				
26																				
27																				
28																				
29																				
30																				
31																				
Total																				

Balance à la fin du mois : Œufs. Volailles. Races.

OTTAWA.

7 GEORGE V, A. 1917

Questionnaire n° 3.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE—FERMES EXPÉRIMENTALES.

RECENSEMENT AVICOLE—RELEVÉS MENSUELS, VOLAILLES, ŒUFS, NOURRITURE ET INCUBATION.

Mois.............. Division.............. Nom................ N°.............

Stock.		Mâles.	Femelles.	Poussins.	A.O.V.	Liv.	Total. Dt.	Total. Cr.	Prix.	Valeur.	Observations.
Balance, der. rapport	Dt.	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
Elevé..........	Dt.	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
Reçus	Dt.	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
Consommés........	Cr.	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
Vendus.............	Cr.	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
Vendus pour reproduction.......	Cr.	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
Morts (maladie)....	Cr.	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
En stock...........	Cr.	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
Total..............							......	......	......	......	....

Œufs.		Poules.	A.O.V.	Douz.	Total. Dt.	Total. Cr.	Prix.	Valeur.	Observations.
Balance, der. rapport	Dt.	....	....	....	....	....	....	....	....
Pondus..........	Dt.	....	....	....	....	....	....	....	....
Reçus	Dt.	....	....	....	....	....	....	....	....
Consommés.........	Cr.	....	....	....	....	....	....	....	....
Vendus..	Cr.	....	....	....	....	....	....	....	....
Incubation...........	Cr.	....	....	....	....	....	....	....	....
Reproduction........	Cr.	....	....	....	....	....	....	....	....
Cassés, etc..........	Cr.	....	....	....	....	....	....	....	....
En stock.............	Cr.	....	....	....	....	....	....	....	....
Total..............					....	....	....	....	....

OTTAWA.

Questionnaire nº 3—*Fin.*

Nourriture.	Sorte.	Liv.	Prix.	Valeur.	Observations.
Grain....................	....	....	....	....	....
Moulée..................	....	....	....	....	....
Lait......................	....	....	....	....	....
Viande...................	....	....	....	....	....
Gravier et écailles......	....	....	....	....	....
Racines..................	....	....	....	....	....
Verdure..................	....	....	....	....	....
Total....................	....	....	....	....	....

Incubation.	Œufs.	Eclos.	Poulets morts le 1er mois.	En stock.	Observations.
Nomb. d'œufs incubés (naturelle).	....	....	....	....	....
Nombre d'œufs incubés (artificielle).	....	....	....	....	....
Nombre A.O.V.........	....	....	....	....	....
Total..........	....	....	....	....	....

CAP-ROUGE, QUÉBEC.

Vingt-huit cultivateurs demeurant dans un rayon de 8 à 10 milles de la station expérimentale de Cap-Rouge ont été visités en mai 1915. Ils formaient le groupe de Québec.

Les cultivateurs choisis pour ce recensement étaient assez avancés dans l'élevage des volailles. Près de 50 pour 100 d'entre eux avaient des poulaillers de passables à bons, et les autres paraissaient désireux de s'améliorer.

Les volailles que l'on garde dans cette section sont plus au moins bâtardes, c'est un produit de croisement divers et peu satisfaisants. Trente pour cent environ des cultivateurs gardent ce qu'ils appellent des poules de race, mais il n'y en a pas plus de cinq pour cent d'entre eux dont les volailles étaient suffisamment de race pour que l'on puisse les recommander comme sujets reproducteurs. On trouve souvent du reste des sujets sans race, même sur les fermes où l'on garde des volailles d'espèce pure, et l'on ne prend pas toujours des soins suffisants pour maintenir la pureté de la race.

A la première visite, lorsque l'objet de ce travail a été expliqué, deux cultivateurs se refusèrent à donner les renseignements nécessaires et leurs noms furent rayés de la liste. Trente-cinq promirent de répondre au questionnaire. Il y avait au total 2,154 volailles sur les 35 fermes, soit une moyenne de 61 par ferme. Le nombre variait de 25 sur une ferme à 225 sur une autre.

On éprouva quelques difficultés pendant les premiers mois à se procurer les renseignements désirés, car très peu des cultivateurs tenaient un registre de basse-cour. Ils étaient prêts à faire leur part cependant, et au bout de quelques mois, tous donnaient un état assez complet des recettes et des dépenses.

Les rapports mensuels montrent, entre autres, que certains cultivateurs obtiennent d'excellents résultats en vendant des œufs toute l'année ou en vendant des poulets, mais ces résultats varient beaucoup suivant les basses-cours et surtout suivant la direction.

Deux cultivateurs, voisins l'un de l'autre et désignés n° 1 et n° 2 avaient à peu près la même sorte de poules. Ils paraissaient leur donner les mêmes soins et la même nourriture. L'un d'eux réussissait à peine à joindre les deux bouts, tandis que l'autre se faisait un profit raisonnable.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE—FERMES EXPÉRIMENTALES.

RECENSEMENT AVICOLE—RAPPORT ANNUEL.

(Du 1er mai 1915 au 31 avril 1916.)

Année 1916-17. Ferme annexe, Cap-Rouge. Nom............. N° 1.

Œufs, volailles et nourriture.		Œufs.		Volailles.		Prix moyen.	Valeur.	Revenu total.	Observations.
		Dt.	Cr.	Dt.	Cr.				
							$ c.	$ c.	
Bal., dern. rapport	Dt.			31					
Pondus	Dt.	2,414							
Reçus	Dt.			1					
Elevés	Dt.			24					
Consommés	Cr.		1,739		3	24 à 55 c. douzaine.		39 23	
Vendus	Cr.		465		21	16 à 19 c. livre.		30 40	
Pour l'incubation	Cr.		165						
P. la reproduct.	Cr.								
Cassés, etc.	Cr.		45					90	
Morts	Cr.				4				Vieilles poules.
Nourriture							54 71		Maïs, avoine, son, racines, etc.
En stock					28				
Total		2,414	2,414	56	56		54 71	70 53	

Nombre moyen de volailles, 30; profit, $15.86; moyenne par volailles, 52 centins.

OTTAWA.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE—FERMES EXPÉRIMENTALES.

RECENSEMENT AVICOLE—RAPPORT ANNUEL.

(Du 1er mai 1915 au 31 avril 1916.)

Année 1915-16. Ferme annexe, Cap-Rouge. Nom. ....N° 2.

Œufs, volailles et nourriture.		Œufs. Dt	Œufs. Cr.	Volailles. Dt.	Volailles. Cr.	Prix moyen.	Valeur.	Revenu total.	Observations.
							$ c.	$ c.	
Bal., dern. rapport.	Dt.	......	......	86	......	....	....	....	
Pondus........	Dt.	5,478	......	......	......	....	....	....	
Reçus..........	Dt.	48	......	......	......	....	2 00	....	
Élevés........	Dt.	......	......	110	......	....	....	....	
Consommés....	Cr.	......	586	......	5	....	....	16 93	
Vendus........	Cr.	......	4,504	......	84	....	....	179 47	Œufs, 24c. à 60c. douz. Volailles, 16c à 22c. liv.
Pour l'incubation.	Cr.	......	225	......	......	....	....	....	
P. la reproduct...	Cr.	......	......	......	......	....	....	....	
Cassés, etc......	Cr.	......	40	......	......	....	....	0 80	
Morts ou perdus.	Cr.	......	49	......	25	....	....	....	Poussins de l'incubateur.
Nourriture..........		......	......	......	......	....	104 94	....	Maïs, avoine, grain moulu, son, racines, trèfle, gravier, coquilles, lait, riz, pain, etc.
En stock............		......	122	......	82	....	....	2 44	
Total.........		5,526	5,526	196	196	....	106 94	199 64	

Nombre moyen de volailles, 74; profit, $82.70; moyenne par volaille, $1.11.

Généralement ce sont les basses-cours qui sont dirigées par un jeune garçon ou une jeune fille qui rapportent le plus. Les résultats sont loin d'être aussi bons lorsque tout le monde s'occupe de la basse-cour et que personne n'est responsable. Les cultivateurs qui, sur nos conseils, ont chargé un membre de la famille de la direction du poulailler, ont noté tout de suite une amélioration; la basse-cour était plus propre, les comptes étaient mieux tenus et les profits meilleurs.

Au commencement de ce recensement, de 65 à 75 pour cent des cultivateurs vendaient leurs produits dans la localité par l'épicier du coin ou le colporteur; 25 pour cent les vendaient directement au consommateur. Quatre-vingt-cinq pour cent mettaient leurs produits sur le marché lorsque ces marchés étaient encombrés et 15 pour cent à peine, répartissaient leurs ventes pendant l'année. Au commencement de ce travail, de 10 à 15 pour cent tenaient les comptes de leur basse-cour. Au bout d'une année de travail, 80 pour cent envoyaient à ce bureau un rapport mensuel du genre de la feuille 2, et ils tiennent des comptes très exacts des recettes et des dépenses.

Pour encourager les membres de ce groupe à se procurer de bons sujets et à établir un centre susceptible de produire des poules de race, nous avons distribué l'année dernière, par l'entremise de la station expérimentale de Cap-Rouge, un certain nombre de bons cochets Plymouth Rocks à des cultivateurs qui avaient déjà de bonnes poules

Rocks barrées. Au printemps de 1916, les cultivateurs qui n'avaient que des poules métisses ont reçu chacun, pour l'incubation, trente œufs de Plymouth Rocks barrées, qui venaient également des meilleurs parquets de la ferme expérimentale de Cap-Rouge.

ÉTAT FINANCIER.

Nous donnons ici trois états financiers, montrant les recettes approximatives des basses-cours de quelques-unes des fermes de ce groupe. Les deux premiers accusent un bon profit pour la basse-cour. Le troisième rapport indique un profit de 3½ centins par volaille. La gravure représentant le poulailler-grange, montre les conditions dans lesquelles ce poulailler est tenu et explique le faible revenu.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE—FERMES EXPÉRIMENTALES.

RECENSEMENT AVICOLE—RAPPORT ANNUEL.

(Du 1er mai 1915 au 31 avril 1916.)

Année 1915-16. Ferme annexe, Cap-Rouge. Nom, Jos. A. Côté. N° 34

Œufs, volailles et nourriture.		Œufs.		Volailles.		Prix moyen.	Valeur.	Recettes totales.	Observations.
		Dt.	Cr.	Dt.	Cr.		$ c.	$ c.	
Bal. dern. rapp..	Dt.	......	......	355	......	....	....	....	
Pondus.........	Dt.	22,468	......	......	......	....	....	....	
Reçus...........	Dt.	......	......	63	......	....	32 25	....	
Elevés.........	Dt.	......	......	177	......	....	....	....	
Consommés.....	Cr.	......	2,364	......	9	....	....	30 44	$6.80 volailles.
Vendus........	Cr.	......	18,998	......	233	....	....	670 88	$186.60 volailles.
Incubation......	Cr.	......	500	......	......	....	....	....	
Reproduction...	Cr.	......	390	......	......	....	....	21 00	
Cassés, etc......	Cr.	......	......	......	......	....	....	....	
Morts ou perdus.	Cr.	......	......	......	27	....	....	....	
Nourriture.........		......	......	......	......	....	355 53	....	Coût de la nourriture par volaille $1.24.
En stock...........		......	216	......	326	....	....	4 32	
Total.........		22,468	22,468	595	595	....	387 78	726 64	

Nombre moyen de volailles, 340; profit, $337.86; moyenne par poule, $1.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE—FERMES EXPÉRIMENTALES.

RECENSEMENT AVICOLE—RAPPORT ANNUEL.

(Du 1er mai 1915 au 31 avril 1916.)

Année 1915-16. Ferme annexe, Cap-Rouge. Nom, Candide Dancause. N° 27.

Œufs, volailles et nourriture.		Œufs.		Volailles.		Prix moyen.	Valeur.	Revenu total.	Observations.
		Dt.	Cr.	Dt.	Cr.		$ c.	$ c.	
Bal., dern. rapp..	Dt.			144					
Pondus	Dt.	10,500							
Reçus	Dt.								
Elevés	Dt.			124					
Consommés	Cr.		994		41	Œufs 24c. à 60c.		51 72	Œufs, $27.72; volailles $24.
Vendus	Cr.		8,891		123	18c. à 25c. lb.		327 41	Œufs, $249.82; volailles, $77.59.
Pour incubation..	Cr.		490						
Pour reproduct..	Cr.								
Cassés, etc	Cr.								
Morts	Cr.								
Nourriture							117 50		Coût de la nourriture par volaille, 84c.
En stock			125		104			2 50	
Total		10,500	10,500	268	268		117 50	381 63	

Nombre moyen de volailles, 140; nombre moyen de poules pondeuses, 97; profit, $264.13; profit par poule, $2.72.

OTTAWA.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE—FERMES EXPÉRIMENTALES.

RECENSEMENT AVICOLE—RAPPORT ANNUEL.

(Du 1er mai 1915 au 31 avril 1916.)

Année 1915-16. Ferme annexe, Cap-Rouge. No........... N° 23.

Œufs, volailles et nourriture.		Œufs.		Volailles.		Prix moyen.	Valeur.	Revenu total.	Observations.
		Dt.	Cr.	Dt.	Cr.				
							$ c.	$ c.	
Bal., dernier rapport.	Dt.	......	......	14	......	....	....	....	
Pondus.........	Dt.	966	......	......	......	....	....	....	
Reçus....	Dt.	......	......	......	......	....	....	....	
Elevés....	Dt.	......	......	26	......	....	....	....	
Consommés....	Cr.	......	332	......	3	Œufs 22c. à 42c. la douz.	....	8 37	$1.50 des oiseaux.
Vendus.........	Cr.	......	609	......	3	oiseaux 50c chaque.	....	13 88	$1.50 "
Pour incubation	Cr.	......	......	......	......	....	....	....	
Pour la reproduction.	Cr.	......	......	......	......	....	....	....	
Cassés, etc.....	Cr.	......	16	......	......	....	....	....	
Morts..........	Cr.	......	......	......	12	....	....	....	
Nourriture.........		......	......	......	......	....	21 60	....	Pas d'œufs pondus en hiver.
En stock....		......	9	......	22	....	....	8 18	
Total.........		966	966	40	40	....	21 60	30 43	

Nombre moyen de volailles, 20; profit, $8.83; profit par volaille, 44 centins.

MERRICKVILLE, ONT.

Notre choix s'est arrêté sur le district de Merrickville pour ce recensement avicole, non qu'il présentât des conditions spécialement favorables à l'élevage des volailles, ou que ces volailles reçussent une attention spéciale de la part des cultivateurs du district, mais plutôt parce qu'il était typique des conditions ordinaires de la campagne. Nous ne voulions pas prendre un comté où l'élevage des volailles ne laissait plus rien à désirer, mais plutôt un district où nous pourrions apprendre si cet élevage, pratiqué comme il l'est habituellement sur la ferme ordinaire, rapporte, et dans quelle mesure il rapporte, et s'il ne rapporte pas, voir pourquoi et quelles améliorations il y aurait lieu d'y apporter pour en faire une branche avantageuse des travaux de la ferme.

Après une année d'enquête, nous pouvons dire que ce district avait été bien choisi sous maints rapports. Nous avons obtenu bien des renseignements précieux, et quoique beaucoup de ces renseignements fussent d'un caractère négatif, il est possible cependant qu'il s'en dégage des leçons tout aussi utiles que des autres.

OTTAWA.

Les fermes de ce district sont assez éloignées l'une de l'autre; les cultivateurs sont peu portés au progrès; nous avons donc été obligés de couvrir une distance considérable dans l'exécution de notre travail. Cependant dans le petit nombre d'installations étudiées, le succès remarquable de quelques-uns offre un contraste frappant avec l'échec également frappant des autres.

Il y avait au début quinze cultivateurs qui consentirent à nous accorder leur collaboration. L'un de ces cultivateurs avait 113 poules; c'était le nombre maximum. Celui qui en avait le moins en avait 24. La moyenne était d'environ 65.

La Plymouth Rock barrée est la race préférée. Il y avait aussi deux basses-cours exceptionnellement belles de Rhode Island rouges, une de Wyandottes blanches et le reste des Leghorns ou des métisses Leghorns.

La majeure partie des œufs et des volailles se vendait dans la localité, c'est-à-dire, soit au magasin du village, soit au coquetier. Mais l'année dernière beaucoup de cultivateurs avaient élargi leur champ d'opérations. Les uns expédiaient à Ottawa, Montréal et Toronto, et il y avait une telle différence de prix qu'il est tout probable que ce système se généralisera. Il était difficile pour les cultivateurs de tenir des comptes exacts et peu l'ont fait. Beaucoup pouvaient donner un rapport complet des produits de la basse-cour, mais non pas un compte rendu de la nourriture employée.

Il est bien évident que les cultivateurs qui avaient le meilleur système de comptabilité pour la basse-cour, sont également ceux qui faisaient le plus de profits.

De tous les cultivateurs qui ont envoyé des rapports complets, il n'y en avait pas un seul qui n'eut obtenu un profit satisfaisant; pour d'autres, si les rapports avaient été complets, ils auraient évidemment fait voir que les volailles étaient gardées à perte.

Les échecs s'expliquent par bien des raisons dans la plupart des cas, mais les deux raisons les plus apparentes sont les suivantes:—

Premièrement, parce que l'on ne comprend pas la nécessité de faire éclore les poussins de bonne heure. Ce sont les poules qui pondent en hiver qui donnent le plus de profit. Or, pour que les poules pondent en hiver, il faut qu'elles soient suffisamment formées avant que les froids arrivent et le seul moyen d'avoir des volailles bien développées pour les races d'utilité générale comme les Plymouth Rocks, Wyandottes ou Rhode Island rouges, c'est de les faire éclore avant le 1er mai. Or, la plupart des cultivateurs croient que le mois de juin est le meilleur mois pour l'incubation.

Deuxièmement, les mites rouges. Il y avait bien peu de volailles qui ne fussent infestées de mites. Quelques producteurs avaient reconnu le danger et faisaient la guerre aux mites. D'autres ne faisaient rien pour les combattre. Aussi les poules refusaient de loger dans le poulailler et perchaient en plein air; dans d'autres encore, la ponte avait presque cessé à l'époque de l'année où elle aurait dû être très active.

Cette enquête nous montre d'une façon bien claire que la basse-cour de la ferme bien conduite est une branche très avantageuse d'exploitation. Elle nous montre également que la négligence apportée à certains détails essentiels et notamment à la propreté, est la cause directe des pertes.

L'état suivant montre ce qu'un cultivateur a obtenu. Ce cultivateur a fait un profit de $2.70 par poule. Il se serait fait beaucoup plus s'il avait pu vendre ses produits en ville au lieu de les vendre comme il l'a fait, au commerçant de la campagne.

Ce n'est pas tous les cultivateurs qui peuvent présenter un état aussi satisfaisant, mais rien ne s'oppose à ce que toutes les basses-cours donnent les mêmes résultats lorsqu'elles sont aussi bien soignées et que l'on apporte la même attention à tous les détails.

OTTAWA.

RECENSEMENT AVICOLE—RAPPORT ANNUEL.

Année, 1915; ferme annexe, Merrickville; nom, M. Carson.

Œufs, volailles et nourriture.		Œufs.		Volailles.		Prix.	Valeur.	Revenu total.	Observations — Nourriture consommée.
		Dt.	Cr.	Dt.	Cr.				
						$ c.	$ c.	$ c.	
Bal., dernier rapport.	Dr.			24					
Pondus	Dr.	3,209							1,932 liv. d'orge et d'avoine à $1.75..$33 81
Reçus	Dr.								60 liv. blé à $1.00... 1 00
Elevés	Dr.			50					174 liv. maïs et sarrasin à $2.00...... 3 48
Consommés	Cr.		1,187			Œufs 19c. à 36c	douz. ..	30 00	338 liv. de son et recoupes à $1.20.... 4 05
Vendus	Cr.		1,872		23	Volailles 18c. liv.		35 85 22 40	200 liv. coquil. d'huîtres et graviers.... 1 80
Pour l'incubation.	Cr.		150						122 liv. avoine moulue à $2.00........ 2 44
Pour la reproduction.	Cr.								Nour. à pous., Purina 2 00
									$48 58
Cassés, etc	Cr.								
Morts	Cr.								
Nourriture							48 58		On a donné un peu de lait cet hiver, mais sans en tenir compte.
En stock					24 poules 27 poulettes			25 00	
Total		3,209	3,209	74	74		48 58	113 25	

Profit, $64.67; profit moyen par volaille, $2.70.

TRAVAUX DE PROPAGANDE.

(Rapport de M. Fortier, qui en était chargé.)

J'ai donné, au cours de l'année, soixante-deux conférences dans la province de Québec. L'assistance a été des plus satisfaisantes. Le maximum des présents était de 400, le minimum de 40 et la moyenne de 149. L'assistance totale se chiffrait par 9,019.

Contrairement à l'habitude, un grand nombre de dames étaient présentes à ces réunions et elles paraissaient s'intéresser très sérieusement aux questions avicoles et agricoles. C'est là un signe encourageant, car on sait que tous les mouvements auxquels les femmes s'intéressent sont presque toujours couronnés de succès.

Nous avons visité plusieurs établissements avicoles importants, spécialement dans la province de Québec, à la demande formelle de leurs propriétaires. Nous avons profité de cette occasion pour discuter avec les intéressés, la construction des poulaillers, l'alimentation, l'élevage et la sélection, etc.

UNE VISITE À CHICOUTIMI.

Nous avons continué cette année la campagne entreprise l'année dernière dans le district de Chicoutimi, sous les auspices du ministère fédéral de l'Agriculture. J'ai

visité avec M. Wilfrid Simard, cultivateur de Saint-Gédéon, Lac-Saint-Jean, Québec, 41 paroisses, du 15 juin au 31 juillet 1915. Beaucoup de cultivateurs nous ont demandé des coqs reproducteurs et des œufs de volailles de race; ils étaient tous disposés également à s'organiser en sociétés d'élevage avicole.

J'ai traité moi-même, d'une façon aussi pratique que je le pouvais, la question avicole, à laquelle les cultivateurs de ce district apportent un intérêt tout spécial depuis quelques années.

D'après les statistiques du dernier recensement, le comté de Chicoutimi-Saguenay produit pour $143,024.50 d'œufs et de volailles par an. Tous les ans, cependant, les marchands des principaux centres sont obligés d'importer en hiver de grandes quantités d'œufs et de volailles pour satisfaire la demande locale.

Presque toutes les paroisses du comté ont été visitées pour la troisième fois. Partout, j'ai vivement recommandé aux cultivateurs de s'intéresser un peu plus à l'élevage des volailles afin de pouvoir au moins subvenir aux nécessités locales. Je leur ai conseillé en outre de changer leurs vieilles méthodes d'élevage et d'observer les recommandations suivantes, qui leur permettraient d'améliorer sensiblement la qualité de leurs oiseaux de basse-cour:—

(1) Se procurer une bonne race de volailles.

(2) Faire éclore les poulettes plus tôt au printemps.

(3) Mieux soigner les poulets pendant la croissance.

(4) Eviter l'encombrement des volailles, jeunes et vieilles, dans les poulaillers et les parcs.

(5) Donner une alimentation rationnelle.

(6) Procurer aux poules des poulaillers bien éclairés, parfaitement secs et surtout bien séparés des étables, des granges et des autres bâtiments destinés aux autres animaux de ferme.

Il reste sans doute encore beaucoup à faire, mais l'industrie avicole fait des progrès rapides; l'élevage des volailles se développe et commence à s'implanter parmi nos populations rurales.

Une bonne basse-cour est une telle source de revenu sur une ferme, qu'il est difficile de s'imaginer comment un cultivateur intelligent peut la négliger.

Dans un avenir rapproché, les cultivateurs n'auront aucune peine à trouver, dans les grandes villes de la province, un écoulement facile pour tous les œufs et les volailles qu'ils peuvent produire. D'après les marchands de gros de Montréal, la province de Québec produit à peine 10 pour cent des volailles et des œufs qui alimentent ce marché. Le reste, c'est-à-dire 90 pour cent, viennent de l'Ontario, des Etats-Unis et des autres provinces.

Au cours de ce voyage, nous avons, à chaque endroit visité, exposé les avantages des coopératives agricoles, et nous avons réussi à en organiser une dans le comté de Chicoutimi. Cette coopération comprend plus de 850 cultivateurs qui sont tous disposés à entreprendre, sous la direction de la ferme expérimentale centrale, les expériences qui peuvent leur être confiées.

LA RIVE NORD DU SAINT-LAURENT.

De nouveau, nous sommes allés visiter les cultivateurs de la côte nord du Golfe Saint-Laurent. (Voir rapport 1915, page 1149.) Pour la première fois, nous nous sommes arrêtés à Bersemis à environ 100 milles en aval de Tadoussac. Cet endroit est, en grande majorité, habité par des Indiens de la tribu des Montagnais. Ce n'est pas un centre agricole; cependant, à notre grande surprise, nous y avons vu de très belles pommes de terre et nombre d'autres légumes superbes.

En conversant avec les gens de l'endroit, nous avons appris que, depuis assez longtemps déjà, une vingtaine de braves familles se sont établies à la Pointe-aux-Outardes, à environ 20 milles de Bersemis, dans une partie du comté de Saguenay que nous avions crue jusque-là absolument déserte ou inculte.

En petit bateau à gazoline, nous nous sommes rendus à cet endroit, et nous avons été agréablement étonnés de constater qu'il y a là environ 10 milles carrés de belle et bonne terre tout à fait propice à l'agriculture générale. A l'assemblée tenue le soir, les anciens nous ont assuré que toutes les céréales y mûrissent bien. Le foin y pousse en abondance et l'on y cultive avec succès les légumes: pommes de terre, choux, etc., ainsi que le maïs, le tabac, etc.

C'était la première fois que ces braves colons avaient l'avantage de rencontrer des conférenciers agricoles. Tous ont semblé apprécier les renseignements que nous leur avons donnés et ils nous ont priés de ne plus les oublier à l'avenir. " Venez souvent nous voir, nous ont-ils dit, et vous nous trouverez tous disposés à suivre vos conseils."

Comme l'année dernière, nous nous sommes arrêtés à peu près aux mêmes endroits que nous avions visités pour la première fois en 1914.

A la Rivière-au-Tonnerre, nous avons eu le plaisir de constater un certain progrès en aviculture; l'on commence à construire des poulaillers; jusqu'ici, on ne s'était jamais préoccupé du logement des poules. Durant l'été, les volailles erraient à peu près en liberté, et pendant l'hiver on les renfermait soit dans les caves, soit dans les greniers des habitations. Il y a déjà quelques bandes de Plymouth Rock grises sur la côte nord, à la Rivière-au-Tonnerre et à Natasquan. Dans ce dernier endroit, nous avons été heureux de constater une amélioration sensible dans les basses-cours, tout spécialement chez M. le curé et chez M. R. Joncas. Cela promet pour l'avenir. Les gravures suivantes représentent les poulaillers " ancien et nouveau " d'une installation.

STATION EXPÉRIMENTALE DE CHARLOTTETOWN, I.P.-E.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, J. A. CLARK, B.S.A.

AVICULTURE.

Nous avons construit, au centre des parcs, en août 1915, un poulailler permanent pour les poules pondeuses, mesurant 32 pieds de long et 16 pieds de profondeur. Le devant est orienté vers le sud. Il est recouvert d'une rangée de châssis vitrés et, plus haut, d'ouvertures garnies de coton. La fondation est une plaque de ciment. Un madrier de dix pouces placé sur le can a servi à faire la forme. Le centre a été rempli de pierres concassées et d'une couche de trois pieds d'épaisseur de béton répandu sur les pierres et contre les formes extérieures. Le tout a été recouvert d'une couche d'un pouce de ciment fin, pour obtenir une surface dure. Ce poulailler a été recouvert d'un comble en pointe, à grenier de paille.

En automne, nous avons construit également un magasin de 30 par 20 pieds, avec une cave d'incubation, etc., dans l'angle nord-est de la basse-cour. Ce bâtiment contient, outre la cave d'incubation, une salle à chauffer et une cave pour l'emmagasinage des abeilles dans le soubassement; au rez-de-chaussée, une grande salle de travail avec coffres de nourriture, une chambre à coucher et un bureau. Le grenier sert de magasin. Ce bâtiment est muni d'eau et éclairé à l'électricité.

NOUVELLES COURS.

Les cours à volailles ont été agrandies et maintenant la partie clôturée entoure à peu près 4 acres de terre et comprend la plus grande partie de l'assolement " F ", qui est entre les bâtiments de la station et la voie du chemin de fer.

SUJETS REPRODUCTEURS.

Nous avons accouplé deux parquets de poules Plymouth Rocks barrées, d'un an, et également un parquet de Leghorns blanches d'un an, ce dernier avec un cochet Leghorn blanc Barron. La saison a été beaucoup plus favorable à l'incubation que celle de 1914. Le pourcentage de poussins morts en coquille a été relativement faible. Le pourcentage d'œufs fécondés éclos par les incubateurs a été de 55 à 62 pour cent; avec l'incubation naturelle, sous la poule couveuse, il a été de 72 à 89 pour cent.

Une analyse sommaire de tous les œufs mis à couver, montre que 165 étaient fécondés, 15 avaient des anneaux de sang, 90 contenaient des germes morts, 384 ont éclos, il y avait huit invalides. Il restait donc 376 poussins qui ont été transportés à la poussinière ou laissés avec les poules sur un total de 770 mis à couver, c'est-à-dire 48·8 pour cent des œufs ont donné des poussins vigoureux. Trois cent trois poussins ont été élevés jusqu'à maturité, soit 80·6 pour cent du nombre qui avaient éclos.

INCUBATION ET ÉLEVAGE DES POUSSINS.

Une poussinière chauffée au charbon dur a donné de bien meilleurs résultats que celle qui était chauffée au pétrole et a coûté beaucoup moins cher. Nous avons éprouvé quelques difficultés à maintenir un feu régulier, mais nous avons obtenu cependant un

pourcentage plus considérable de poussins vigoureux qu'avec l'ancien réchaud à pétrole. Le mode d'alimentation était le même que par les années passées. On attend que les poussins aient faim pour les nourrir; on leur donne d'abord un peu de sable, puis des miettes de pain, de la nourriture à poussins, de l'avoine roulée et du grain mélangé, finement concassé. On ne leur donne pas à un repas plus qu'ils ne peuvent consommer. On leur fournit de la verdure et de l'avoine germée à discrétion. Ils ont toujours devant eux de l'eau propre et du gravier.

Dès que le temps le permet, on les laisse courir dehors; quand ils ont leurs plumes, on les met dans des poulaillers d'élevage. On n'emploie dans ces poulaillers que la chaleur naturelle. Chaque bâtiment avait un parcours clos, protégeant ainsi les poussins contre les corneilles, les éperviers et les chats. Les poussins éclos par les poules sont mis par couvées doubles, c'est-à-dire deux couvées par poule. La poule a une petite boîte-abri, et un parcours couvert. Les poussins étaient sains et se sont développés rapidement. Les poulettes qui étaient venues au monde le 22 avril nous ont donné en octobre dix-neuf œufs.

POUSSINS D'UN JOUR.

Nous avons expédié à Fredericton, N.-B., pour les y faire incuber, une centaine d'œufs, à titre d'essai; les 38 poussins vigoureux qui résultèrent de cette incubation nous furent renvoyés à l'âge d'un jour. Le rapport de l'incubation est le suivant: 25 œufs inféconds, 13 anneaux de sang, 3 germes morts, 38 poussins vigoureux. Ces derniers arrivèrent en bon état, mais ne se développèrent pas bien par la suite. Au bout de deux semaines, 16 étaient en vie et 10 arrivèrent à complet développement.

Le 7 mai, nous reçumes de Fredericton une expédition de 100 œufs que nous mîmes à incuber dans un incubateur Tamlin avec 100 œufs provenant de nos propres parquets. Le rapport de l'éclosion est le suivant:—

	Inféconds.	Anneaux de sang.	Germes morts.	Éclosion totale.	Invalides.	Faibles.	Expédiés.
Fredericton	8	3	32	34	3	6	25
Charlottetown	15	1	8	66	0	0	66 mis en poussinière.

Les 25 poulets d'un jour qui furent expédiés à Fredericton le 29 mai arrivèrent à leur destination la nuit même. Deux étaient morts et deux moururent avant le 2 juin. Sur les 66 éclos à la même date, dans le même incubateur, 51 arrivèrent à complet développement.

Il semble d'après ces résultats que les œufs expédiés pour l'incubation se détériorent beaucoup en cours de route, et qu'un grand nombre de poussins meurent pendant le transport, même lorsque l'expédition se fait directement.

CHARLOTTETOWN.

POULETS DE GRAIN.

Nous avons expédié à Halifax, à titre d'essai, des poulets de grain Leghorns blancs qui nous ont rapporté un profit net de 60 cents par couple. Le poids moyen de ces poulets de grain habillés était de 1$\frac{4}{5}$ livre à l'âge de trois mois.

Relevé de la ponte d'hiver.

	Race.	Nombre de volailles, 1er novembre.	Nombre de volailles, 1er mars.	Age.	Œufs pondus (par mois pendant l'hiver).					
					Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.	Total.
1	P. Rocks barrées.	17	17	Poulettes...	....	12	76	91	182	361
2	Leghorns blanches	24	23	Poulettes...	....	31	86	218	348	683
3	P. Rocks barrées.	20	19	Poules......	152	149	84	89	223	697
4	P. Rocks barrées.	21	20	Poules......	60	83	191	192	258	784
6	Leghorns blanches	30	30	Poules......	19	3	....	26	310	358
7a	Leghorns blanches	50	49	Poulettes...	101	263	266	306	598	1,534
7b	P. Rocks barrées.	50	49	Poulettes...	156	314	300	418	454	1,642
	Total.........	212	207		488	855	1,003	1,340	2,373	6,059

Les poules dans ces poulaillers avaient été sélectionnées au nid à trappe alors qu'elles étaient poulettes. Nous nous sommes basés pour faire cette sélection sur le nombre d'œufs qu'elles avaient pondus lorsqu'elles étaient poulettes et sur la grosseur et la forme de ces œufs, ainsi que sur le type et le caractère de la race. La ponte des poulettes a été contrôlée au nid à trappe pendant la saison, et nous nous servirons des résultats de ce contrôle pour faire de nouvelles sélections.

La pâtée sèche suivante a été fournie dans une trémie à chaque poulailler: son, 2 parties; recoupes, 1 partie; farine de maïs, 1 partie. Le mélange de grain rond qui était donné dans la litière se composait de parties égales de blé, d'avoine, d'orge et de sarrasin. On donnait aussi au besoin des betteraves fourragères et de la viande. Il y avait toujours des trémies remplies de gravier et de coquilles d'huîtres. On fournissait aussi parfois du charbon de bois. Enfin, les poules avaient toujours à leurs disposition de l'eau et du lait quand on pouvait se procurer ce dernier de la laiterie. Nous donnions aussi de la poudre d'os et de la farine de sang.

Charlottetown.

TEMPÉRATURES DES POULAILLERS.

Nous avons relevé les températures maximum et minimum, matin et soir, dans les poulaillers suivants. Suit une description sommaire de ces poulaillers.

Poulaillers colonies.	Construction.	Grandeur.	Description.
Nombre.	Année.	Pieds.	
3	1913	10 x 12	Toit en appentis, bardeaux, châssis vitrés au centre du devant, avec écrans de coton de chaque côté, également vitrés sous le coton.
1	1914	8 x 12	Toit en appentis, coton au-dessus des vitres.
4	1913	10 x 12	Toit en appentis, châssis vitrés au centre du devant; deux grands écrans de coton de chaque côté.
6	1912	8 x 12	Toit à croupe, bardeaux, grenier à paille, châssis vitrés mobiles, écrans de coton de 20 par 20 pouces.
7	1915	10 x 32	Toit à croupe, bardeaux, grenier à paille, coton au-dessus des vitres tout le long du devant.

Écarts dans la température des poulaillers.

Race.	Janvier.				Février.				Mars.			
	Max.	Min.	Moyenne.	Écart moy.	Max.	Min.	Moyenne.	Écart moy.	Max.	Min.	Moyenne.	Écart moy.
	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°
1 P. Rocks barr.	62	0	30·616	15·133	58	6	28·284	16·362	65	6	34·411	19·242
3 " .	54	4	28·441	17·917	56	11	27·594	22·327	64	2	33·779	24·179
4 " .	46	4	27·674	12·583	50	6	25·543	16·844	64	8	31·451	19·516
6 Legs blanc. .	48	4	29·7	15·2	56	0	28·742	18·586	62	6	32·566	18·933
7 " .	44	8	30·566	10·005	48	6	30·098	11·857	52	16	35·127	10·458
Températures extérieures.......	43	10	18·855	16·226	45	16	17·103	17·903	47	10	19·548	15·032

Le poulailler n° 3, où l'on a enregistré le plus grand écart de température, était un peu plus exposé que les autres aux vents de l'ouest et du nord-ouest. Le bois s'était rétréci, de sorte que le poulailler n'était pas aussi étanche que les autres plus neufs, mais les volailles paraissaient être toutes aussi saines qu'ailleurs. Il n'y a pas eu de crêtes de gelées, et le poulailler était sec.

Le nouveau poulailler permanent a été très satisfaisant. Les températures accusaient beaucoup moins de variations et la moyenne pour les trois mois d'hiver a été de 32 degrés exactement.

CHARLOTTETOWN.

FERME EXPÉRIMENTALE, KENTVILLE, N.-E.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, W. SAXBY BLAIR.

AVICULTURE.

BÂTIMENTS.

Notre installation avicole se compose d'un poulailler permanent, pour 100 poules, mesurant 16 x 32 pieds, divisé en deux parquets, et 7 poulaillers-colonies de 8 x 12 pieds, pouvant loger chacun 25 poules.

LE STOCK.

Nous avions comme races, la saison dernière, les suivantes: Plymouth Rock barrée, Rouge de Rhode Island, et Wyandotte blanche.

Au commencement de la saison, 31 mars 1915, nos poules se décomposaient ainsi:—

	Total.
Race Plymouth Rock barrée, 8 coqs, 17 poules, 92 poulettes..	117
Race Wyandotte blanche, 4 coqs, 13 poules, 36 poulettes.	53
Race Rhode Island rouge, 2 coqs, 4 poules, 20 poulettes..	26

Après la saison d'accouplement, nous avions vendu celles dont nous n'avions pas besoin pour la ponte; et celles que nous avons gardées l'hiver dernier pour la reproduction se décomposaient ainsi: 42 de la race Plymouth Rock barrée; 28, Wyandotte blanche, et 17, Rhode Island rouge.

Le stock que nous avions pendant l'hiver 1915-16 est indiqué au tableau suivant:—

Race.	Coqs.	Poules.	Poulettes.	Total.
P. Rock barrée	4	42	104	150
Rhode Island rouge	4	17	46	67
Wyandotte blanche	2	28	20	50

INCUBATEURS.

Ces incubateurs sont placés dans le soubassement du bâtiment de l'incubation. Les murs et le plancher de cette chambre sont en béton. Nous avons relevé la température et l'humidité moyennes de cette chambre pendant les différentes couvées. Voici les chiffres obtenus:—

	Température de la chambre.	Humidité de la chambre.
9 mars	49·47	74·61
2 avril	56·95	74·80
29 avril	58·33	77·57
2 mai	58·52	77·19

Les incubateurs employés sont les suivants: Prairie State, Tamlin et Cyphers. Le premier a une capacité de 400 œufs et les deux autres de 200 œufs chacun. Les deux premiers ont été employés trois fois, le dernier deux fois. Voici les résultats obtenus:—

RÉSULTATS de l'incubation dans les différents incubateurs.

	Mis à couver.	Nombre d'œufs.	Nombre d'œufs inféconds	Germes morts.	Total des œufs éclos.	Invalides.	Pourcentage d'éclosion sur les œufs reçus.
Prairie State	9 mars	373	43	31	147	15	49.1
Tamlin	9 "	192	21	14	95	9	60·5
Prairie State	2 avril	368	41	24	212	6	69·9
Tamlin	2 "	192	26	30	88	2	64·7
Cyphers	2 "	240	18	36	106	5	56·9
Prairie State	29 "	380	59	28	247	8	84·3
Tamlin	2 mai	186	58	18	85	4	77·2
Cyphers	29 avril	250	50	18	82	12	45.0

TABLEAU récapitulatif des relevés présentés par mois.

—	Mis à couver.	Nombre d'œufs.	Inféconds.	Germes morts.	Total des œufs éclos.	Invalides.	Pourcentage d'éclosion sur les œufs reçus.
Prairie State	3	1,121	143	83	606	29	67·7
Tamlin	3	570	105	62	268	15	66·5
Cyphers	2	490	68	54	188	17	51·1

KENTVILLE.

PONTE DES DIFFÉRENTES RACES

Nous avons tenu compte des œufs éclos par race; les résultats sont consignés au tableau suivant:—

TABLEAU montrant le relevé de la ponte des différentes races.

—		Nombre d'œufs mis à couver.	Inféconds.	Germes morts.	Eclos.	Pourcentage total d'éclosion	Pourcentage d'œufs fécondés éclos.
WYANDOTTE blanche—							
Cyphers	29 avril	60	9	8	22	36·6	43·1
Prairie State	2 "	21	5	2	10	47·6	62·5
Cyphers	2 "	60	5	19	15	25·0	27·2
Tamlin	2 "	96	12	20	32	33·3	38·0
Prairie State	9 mars	46	13	2	7	15·2	21·2
Tamlin	9 "	48	8	2	24	50·0	60·0
Prairie State	2 avril	100	20	8	51	51·0	63·7
Totaux et moyennes		431	72	61	161	37·3	44·8
P. ROCK barrée—							
Prairie State	2 avril	252	33	14	140	55·5	63·9
Cyphers	2 "	120	13	11	54	45·0	50·4
Tamlin	2 "	96	14	10	56	58·3	63·2
Prairie State	9 mars	219	25	26	102	46·5	52·5
Tamlin	9 "	58	7	5	26	44·8	50·9
Cyphers	29 avril	180	41	10	52	28·8	37·4
Prairie State	29 "	170	36	13	133	78·2	99·2
Totaux et moyennes		1,095	169	89	563	51·4	61·4

Race.	Machine.	Date.	Nombre d'œufs mis à couver.	Inféconds.	Germes morts.	Eclos.	Pourcentage total d'éclosion	Pourcentage d'œufs fécondés éclos.
R. I. rouge	Prairie State	2 avril	95	3	8	62	65·1	67·3
	Cyphers	2 "	60	....	6	37	61·6	61·6
	Prairie State	9 mars	37	1	1	20	54·0	55·5
	Tamlin	9 "	48	1	1	22	45·8	46·8
	Cyphers	29 avril	10	....	....	8	80·0	80·0
	Prairie State	29 "	90	3	7	63	70·0	72·4
Totaux et moyennes			340	8	23	212	62·3	63·8

TABLEAU récapitulatif de la ponte des différentes races.

Race.	Œufs mis à couver.	Féconds.	Pourcentage d'œufs fécondés.	Pourcentage total d'éclosion	Pourcentage d'œufs fécondés éclos.
R. I. rouge	340	332	97·7	62·3	63·8
P. Rock barrée	1,085	916	84·4	51·9	61·4
Wyandotte blanche	431	359	83·3	37·4	44·8
Totaux et moyennnes	1,856	1,607	86·5	50·4	56·6

KENTVILLE.

ECLOSION dans les différentes machines, analyse des résultats.

Machine.	Œufs mis à couver.	Fécondés.	Eclos.	Pourcentage total d'éclosion	Pourcentage d'œufs fecondés éclos.	Pourcentage d'œufs fécondés.
Prairie State	1,030	891	588	57·0	65·9	86·5
Tamlin	396	304	160	40·4	52·6	76·7
Cyphers	490	322	178	36·3	55·2	65·7
Totaux et moyennes	1,916	1,517	926	48·4	61·0	79·1

INCUBATION NATURELLE.

Vingt-quatre poules furent mises à couver sur des nids qui contenaient quatorze œufs chacun. Ces poules étaient renfermées sur leurs nids; on ne les laissait sortir qu'à certains moments pour manger ou pour prendre de l'exercice. On profitait de ce moment pour examiner les œufs et l'on enlevait tous les œufs cassés et les fientes, après quoi on laissait les poules retourner au nid. Les œufs employés dans ces nids provenaient du même stock que ceux qui avaient été mis dans les couveuses artificielles.

PONTE des différentes races—Incubation naturelle.

Race.	Œufs mis à couver.	Fécondés.	Pourcentage d'œufs fécondés.	Eclos.	Pourcentage total d'éclosion	Pourcentage d'œufs fécondés éclos.
R. I. rouge	99	87	87·9	71	71·7	81·6
P. Rock barrée	161	126	78·3	97	60·2	76·9
Wyandotte	75	66	88·0	36	48·0	54·5
Totaux et moyennes	335	279	83·2	204	60·8	73·1

INCUBATION artificielle et incubation naturelle.

	Total d'œufs mis à couver.	Fécondés.	Pourcentage d'œufs fécondés.	Éclos.	Pourcentage total d'éclosion	Pourcentage d'œufs fécondés éclos.
Naturelle	335	279	83·2	204	60·8	73·1
Artificielle	1,916	15,17	79·1	926	48·4	61·0

POUSSINS.

Les trois couvées dans les incubateurs ont donné 1,053 poulets. La première couvée a donné 242 poussins, le 31 mars, la deuxième, 406, le 23 avril, et la dernière, 414, le 20 mai. Nous avions en plus 204 poussins éclos sous des poules, soit un total de 1,257 poussins. Ces poulets avaient un parcours adjacent aux autres parcours, et où ils trouvaient à la fois du soleil et de l'ombre.

KENTVILLE.

RATION POUR LES JEUNES POUSSINS.

Les poussins ne recevaient leur premier repas que 40 heures après l'éclosion; on leur donnait alors, pendant plusieurs jours de suite et trois fois par jour, le matin, à midi et le soir, un repas composé de miettes de pain rassis, humecté avec du lait doux; entre ces repas, on éparpillait dans la litière, de l'avoine roulée et de la nourriture "Cyphers Scratch". Au bout de sept jours, on ajoutait à cette ration un mélange en trémie, composé de 10 parties de son, 4 parties d'avoine roulée, et 2 parties au poids de déchets de viande tamisés, le tout mélangé ensemble. Au bout de deux semaines, on donnait une nourriture plus grossière composée de parties égales de blé craqué, de maïs et d'avoine écrasée. On donnait aussi du gravier à poussins. Les poussins avaient de l'eau devant eux en tout temps. Ils recevaient aussi parfois de la verdure, comme de l'avoine germée et des feuilles de laitue.

Dès que la température le permit, on laissa ces poussins sortir dans un parcours en les abritant dans un poulailler-colonie. Ils recevaient alors des aliments ordinaires dont la moitié se composait de maïs craqué et le reste principalement de l'avoine et d'un peu de blé. Une trémie contenant ce mélange était toujours à leur disposition. Ils pouvaient manger quand ils voulaient. Les autres grains étaient donnés le matin et l'avant-midi; ils étaient éparpillés sur le sol.

RATION D'HIVER POUR LES POULES PONDEUSES.

Le mélange suivant de grain rond a été donné aux poules entre le 1er novembre et le 31 mars:—

100 livres de maïs; 100 livres d'avoine; 50 livres de blé.

Cette ration de grain rond était jetée dans une litière profonde, sur le plancher, à raison de trois pintes par jour pour 25 oiseaux. Un tiers de cette ration était donné le matin, et le reste à 3.30 de l'après-midi. Nous examinions fréquemment la litière pour voir s'il restait du blé et si l'on en trouvait, on diminuait la ration.

Outre la ration qui précède, on tenait constamment devant les poules, une pâtée sèche ayant la composition suivante: quatre parties de son, deux parties de farine de blé d'Inde, deux parties d'avoine moulue et une partie de farine de viande; on ajoutait à chaque 500 livres de cette pâtée, une pinte de sel. On fournissait également à chaque parquet du charbon de bois, du gravier et des coquilles.

On donnait de la verdure sous forme de betteraves, de betteraves fourragères et de foin de trèfle haché. Le lait et l'eau servaient de boisson.

Il y avait un parquet de poules, et un de poulettes pour chacune des trois races. Les poulettes étaient bien développées. Nous avions également deux autres parquets, l'un de Rhode Island rouges et l'autre de Rocks barrées, composés de poulettes tardives, pour les comparer avec des poulettes précoces du même élevage. Ces poules ont reçu la même nourriture pendant toute la période et les résultats montrent que les poulettes précoces sont plus avantageuses que les poulettes tardives ou les poules d'un an.

PIERRE À CHAUX MOULUE EN GUISE DE GRAVIER ET DE COQUILLES.

On recommande pour les volailles la pierre à chaux moulue qui, dit-on, fournit tout le gravier exigé et la chaux nécessaire à la formation de la coque des œufs. Les essais que nous avons faits, sur ce point, l'hiver dernier, montrent que cette chaux est toute aussi bonne que le gravier de granit et les coquilles d'huîtres.

KENTVILLE.

FERME EXPÉRIMENTALE, NAPPAN, N.-E.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, W. W. BAIRD, B.S.A.

AVICULTURE.

Cette ferme a perdu les services de M. Evan D. Craig, qui s'est enrôlé en avril dernier au 193e Nova Scotia Highlanders pour service actif outre-mer. Il était chargé de la basse-cour depuis janvier 1914. Il est à peine nécessaire de dire que M. Craig nous manque beaucoup, car il a toujours rendu les services les plus satisfaisants, non seulement dans la conduite de la basse-cour, mais aussi dans celle du rucher.

LA SAISON.

En aviculture comme en bien d'autres choses, il est important avant tout de bien commencer. Lorsque l'on se met à élever des poussins au printemps, on ne peut espérer une production maximum que lorsque les conditions sont les plus favorables à cet élevage. Or, pendant le printemps 1915, les conditions de température ont été des plus mauvaises pour l'élevage des poussins, le temps est resté continuellement couvert, froid et humide jusqu'à la fin de juin. Non seulement la santé des poussins en a souffert, mais les poules pondeuses également n'ont pas pondu aussi bien que d'habitude pendant cette période. Empêchées de sortir par la pluie, elles n'allaient pas dans la cour pour manger de l'herbe et beaucoup de ces choses qui tendent à stimuler la ponte. Les corneilles nous ont également donné beaucoup d'ennuis en enlevant des jeunes poulets; nous avons réussi cependant à nous en débarrasser assez bien au moyen du fusil de chasse.

STOCK.

Il y avait trois races sur la ferme, savoir: Rock barrée, Wyandotte blanche, et Leghorn blanche.

Suit une liste des races qui ont hiverné dans les différents parquets:—

	Coqs.	Poules.	Poulettes.	Total.
Rock barrée	5	48	50	103
Wyandotte blanche	4	46	11	61
Leghorn blanche	2	27	15	44
Total	11	121	76	208

RECHERCHES.

Nous avons continué les travaux commencés en 1913-14 et pris des notes sur la fécondité des œufs, leur aptitude à l'éclosion et la vigueur des poussins provenant de trois races différentes et recevant des rations différentes, logés dans différents genres de poulaillers et éclos au moyen de méthodes artificielles et naturelles.

TEMPÉRATURES DES DIFFÉRENTS POULAILLERS.

Les températures maximum et minimum des différents poulaillers et la proportion de vitre et de coton dans chacun d'eux sont consignées au tableau suivant:—

TEMPÉRATURE DES POULAILLERS.

Numéro du parquet.	Espace de plancher.	Cube d'air.	Cube par oiseau.	Vitre.	Coton.	Température. Maximum.					Minimum.					Écarts.					Moyenne.				
						Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.
	pds car.	pds cu.	pds cu.	pds car.	pds car.	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°
1..........	256	1,764	33·3	25·8	52·8	60	49	48	51	64	24	11	1	10	3	36	38	49	61	61	40·3	34·9	27·8	26·3	33·
2..........	256	1,764	33·3	25·8	52·8	60	49	48	51	64	24	11	1	10	3	36	38	49	61	61	40·3	34·9	27·8	26·3	33·
3..........	114	693·5	27·7	....	55·9	64	52	48	55	72	19	5	13	24	7	45	47	61	79	79	38·3	29·2	20·1	20·5	28·3
4..........	114	693·5	27·7	43·3	19·1	61	56	50	53	72	23	11	5	15	0	38	33	55	68	72	40·7	33·9	26·2	25·1	32·7
5..........	114	693·5	27·7	19·1	43·3	60	56	50	54	76	24	11	4	14	2	36	32	54	68	74	44·0	36·0	29·2	26·4	32·1
6..........	90	555	22·3	12·0	13·9	61	55	57	53	76	24	10	5	12	3	37	45	62	65	73	42·8	33·0	27·6	25·5	31·0

Fait intéressant à noter: quoique les parquets nos 1 et 2 n'en fassent qu'un et qu'ils ont par conséquent un cube d'air considérable, ces parquets sont plus chauds et ont une température plus égale qu'aucun des autres poulaillers. Ils sont, en outre, restés très secs. Le poulailler n° 3, dont tout le devant est en coton, a été le plus froid, le mercure est tombé jusqu'à 24° sous zéro en février, et c'est ce poulailler qui a présenté le plus grand écart de température, quoique le thermomètre n'y soit pas monté aussi haut que dans les poulaillers 5 et 6. C'est le poulailler n° 5 qui est resté le plus sec jusqu'ici. Le poulailler n° 6 n'a pas autant d'espace et reçoit peu de soleil; il n'a donc pas été aussi sec qu'il aurait dû être puisqu'il avait un grenier de paille.

NAPPAN.

NAPPAN.

INCUBATION NATURELLE.

Le tableau n° 2 montre les résultats donnés par l'incubation naturelle des œufs et l'élevage des poussins venant des différents parquets.

INCUBATION NATURELLE ET ÉLEVAGE.—ANALYSE DES RÉSULTATS.

Numéro de la poule et du parquet.	Race.	Date de l'éclosion.	Nombre d'œufs mis à couver.	Fécondés.	Germes vivants.	Pourcent. d'œufs fécondés. éclos.	Pourcentage en vie.		
							1ère semaine.	2ème semaine.	3ème semaine.
				%	%	%	%	%	%
Poule 1—Parquet 3	Wyandotte	14 mai 1915	14	71·42	57·1	70	100	85·7	85·7
Poule 2—Parquet 4	P. Rock barrée	14 mai 1915	14	64·2	64·2	77·7	85·7	85·7	71·4
Poule 3—Kentville	Wyandotte	20 mai 1915	9	88·8	88·8	100	100	87·5	87·5
Parquet 1	Wyandotte	20 mai 1915	5	60	40	66·6	100	100	100
Poule 4—Parquet 3	Wyandotte	20 mai 1915	14	50	35·71	57·1	100	100	100
Poule 5—Parquet 1	Wyandotte	20 mai 1915	14	50	35·71	57·1	100	75	75
Poule 6—Parquet 6	P. Rock barrée	20 mai 1915	14	92·85	50	46·2	100	100	100
Poule 7—Parquet 2	P. Rock barrée	24 mai 1915	14	57·14	42	62·5	100	100	100
Poule 8—Parquet 2	P. Rock barrée	24 mai 1915	14	64·28	50	66·6	100	100	100
Poule 9—Parquet 1	Wyandotte	24 mai 1915	14	57·14	42	62·5	100	100	100

INCUBATION ARTIFICIELLE.

Le tableau n° 3 donne les résultats de l'incubation artificielle des œufs et de l'élevage des poussins provenant des différents parquets.

INCUBATION ARTIFICIELLE ET ÉLEVAGE—ANALYSE DES RÉSULTATS.

Nom de l'incubateur et numéro du parquet.	Race.	Date de l'éclosion.	Nombre d'œufs mis à couver.	Fécondés.	Germes vivants.	Œufs fécondés éclos.	Pourcentage en vie.		
							1ère semaine.	2ème semaine.	3ème semaine.
				%	%	%	%	%	%
Cyphers—Parquet 1	Wyandotte	5 avril 15	140	52·14	37·8	45·21	100	84·8	63·6
Parquet 2	P. Rock barrée	5 " 15	60	70	48·3	28·57	100	75	58·3
Tamlin 24631a—Parquet 2	P. Rocks barrée	16 avril	50	84	66	30·9	84·6	69·2	53·8
Parquet 1	Wyandotte	16 "	50	36	26	22·2	100	75	75
Tamlin 3009—Parquet 4	P. Rocks barrée	16 avril	25	44	24	45·4	100	80	80
Parquet 1	Wyandotte	16 avril	75	38·6	26·6	41·38	91·6	83·3	66·6
Prairie State—Parquet 1	Wyandotte	26 avril	150	47·3	26	25·35	83·3	72·2	55·5
Parquet 3	Wyandotte	26 avril	66	42·4	28·7	25	71·4	71·4	57·1
Prairie State—Parquet 2	P. Rock barrée	8 mai	125	80	60·8	29	89·6	68·9	51·7
Parquet 6	P. Rock barrée	8 mai	50	90	66	26·6	83·3	58·3	50
Parquet 4	P. Rock barrée	8 mai	45	88·8	75·5	35	85·7	57·1	50
Cyphers—Kentville	Wyandotte	8 mai	75	88	73·3	27·27	88·2	70·5	52·9
Parquet 2	P. Rock barrée	8 mai	35	80	60	25	71·4	57·1	57·1
Parquet 1	Wyandotte	8 mai	75	57·5	30·6	51·16	86·3	81·8	72·7
Parquet 4	P. Rock barrée	8 mai	35	91·43	77·1	37·5	83·3	75	58·3

NAPPAN.

INCUBATION ARTIFICIELLE COMPARÉE À L'INCUBATION NATURELLE.

Le tableau 4 est composé des tableaux 2 et 3 donnant le pourcentage moyen de chaque parquet pendant toute la période d'incubation et d'élevage, il permet ainsi d'établir plus facilement la comparaison entre l'incubation et l'élevage artificiels et naturels.

Race.	Numéro du parquet.	Incubation naturelle.				Incubation artificielle.			
		Moyenne de fécondité. %	Moyenne de germes vivants. %	Moyenne de poussins. %	Moy. des oiseaux en vie au b. de la 8e semaine. %	Moyenne de fécondité %	Moyenne de germes en vie. %	Moyenne de poussins. %	Moy. des oiseaux en vie au b. de la 8e semaine. %
Wyandotte.	1	55·7	39·2	34·7	91·6	36·3	29·4	17·8	66·6
P. Rock, barrée.	2	60·7	46·0	39·3	100·0	78·5	58·7	22·3	55·2
Wyandotte.	3	60·7	46·4	39·3	92·8	42·4	28·7	10·6	57·1
I. Rock, barrée.	4	64·2	64·2	50·0	71·4	74·7	52·2	28·4	62·7
P. Rock-barrée.	6	92·9	50·0	42·9	100·0	90·0	66·0	24·0	50·0
Wyandotte	K	88·8	88·8	88·8	87·5	88·0	73·3	24·0	52·9
Moyenne.	......	70·5	55·7	49·1	90·5	68·9	51·5	21·2	57·4

Il n'y a que peu de différence dans le pourcentage moyen de fécondité entre l'incubation naturelle et l'incubation artificielle. Les Rocks barrées du poulailler 6 accusent un pourcentage plus élevé d'œufs fécondés que celles du poulailler 4; celles du poulailler 2 présentent le pourcentage le plus faible d'œufs fécondés. Les poules du poulailler 6 ne recevaient que du grain; celles des poulaillers 2 et 4 recevaient un mélange en parties égales par poids de blé, d'avoine et de maïs, donné dans la litière deux fois par jour, à raison de deux pintes par 25 oiseaux; elles avaient en outre, devant elles, en tout temps, de la pâtée sèche composée de son et de petit son. Elles avaient également constamment du gravier et des coquilles d'huîtres. Sur les deux races, les Wyandottes et les Rocks, ce sont les Rocks qui ont donné les meilleurs résultats, dans l'incubation naturelle aussi bien que dans l'incubation artificielle.

Les Wyandottes dans le poulailler 3 (devant de coton) ont donné des résultats un peu meilleurs que celles qui se trouvaient dans le poulailler 1, les deux parquets recevaient la même nourriture que le parquet 2. L'incubation naturelle nous a donné des résultats un peu meilleurs que l'autre dans ces deux années d'essais, mais nous avons eu des difficultés à faire couver assez tôt un nombre de poules suffisant. L'incubation naturelle donne beaucoup plus de difficultés que l'incubation artificielle lorsque l'on désire avoir un grand nombre de poules. Ces résultats, obtenus la saison dernière confirment ceux des années précédentes.

LA TEMPÉRATURE ET L'HUMIDITÉ RELATIVE.

Le tableau 5 montre la température et l'humidité relative de la chambre et les différentes machines à l'époque de l'incubation. Les machines Tamlin sont très faciles à régler et n'exigent pas autant de soins pour les maintenir à une température régulière que les autres machines. Il est plus difficile de maintenir l'humidité relative au point voulu chez les Cyphers que dans les Tamlins. Cependant, toutes ces machines ont donné de très bons résultats.

NAPPAN.

Température et humidité relative des machines et des chambres.

Nom de l'incubateur.	Date.	Machine.		Chambre.		Machine.				Chambre.			
						Maximum.		Minimum.		Maximum.		Minimum.	
		Température.	Humidité relative.	Température.	Humidité relative.	Température.	Humidité relative.	Température.	Humidité relative.	Température.	Humidité relative.	Température.	Humidité relative.
		°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°
1. Cyphers	16 mars—5 avril	102·8	....	47·9	71·5	103	....	101·5	....	58·0	81·0	43·0	63·0
2. Cyphers	17 avril—8 mai	103·0	35·2	53·0	80·5	103·0	36·0	103·0	35·0	56·0	88·0	50·0	44·0
3. Prairie State	5 avril—26 avril	103·0	48·5	53·7	77·0	103·5	51·0	103·0	45·0	58·0	88·0	47·0	66·0
4. Prairie State	28 avril—19 mai	102·9	49·5	55·8	79·0	103·5	51·0	102·0	47·0	61·0	88·0	50·0	64·0
5. Tamlin 24631a	26 mars—17 avril	103·8	50·7	50·5	75·0	104·5	52·0	102·5	47·0	58·0	83·0	43·0	63·0
6. Tamlin 3009	26 mars—17 avril	103·9	50·6	50·5	75·0	104·0	53·0	103 0	44·0	58·0	83·0	43·0	63·0

ÉLEVAGE.

L'éleveuse de chambre n'a donné que des résultats passables, car nous n'avons pas pu nous procurer la sorte de charbon qu'il aurait fallu. Nous n'avions que du charbon mou pendant la première moitié de la période d'élevage, et ce charbon ne convient pas du tout. Vers la fin, nous avons pu nous procurer quelques sacs de charbon dur et la différence a été des plus marquées. C'est certainement une bonne éleveuse et qui permet de prendre soin d'un grand nombre de poussins lorsqu'on est habitué à sa conduite et que l'on peut se procurer du bon charbon.

STATION EXPÉRIMENTALE, FREDERICTON, N.-B.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, W. W. HUBBARD.

AVICULTURE.

Le printemps humide et froid de 1915 a été mauvais pour les volailles et principalement pour les poussins. La première partie de la saison a été très humide et froide; il y a eu cinquante jours très humides durant les mois d'avril, mai et juin.

BÂTIMENTS.

Nous avons trois genres de poulaillers pour loger nos poules. Le premier mesure 48 x 12 et peut loger 100 volailles; il est divisé en quatre parquets de 12 par 12, chaque parquet a une fenêtre en vitres, et une en coton; ces deux fenêtres prennent les deux tiers du devant. Un deuxième poulailler de 32 x 16 loge également 100 poules, mais il est divisé en deux parquets de 16 par 16 et le devant de chaque parquet est composé de deux tiers de coton et un tiers de vitre. Trois poulaillers colonies, montés sur des lisses et pouvant loger 25 oiseaux chacun complètent l'installation.

Nous nous sommes servis d'une éleveuse chauffée par un poêle Candee pour élever les poussins après leur sortie des incubateurs.

Le bâtiment d'administration comprend une cave pour les incubateurs, un bureau, une chambre d'alimentation et une chambre à coucher pour l'aviculteur.

STOCK.

Le stock, au commencement de la saison, se décomposait ainsi: 76 Rocks barrées, 59 Wyandottes blanches, 87 Rhode Island rouges et 56 Leghorns.

La ponte de toutes les poules a été contrôlée au moyen du nid à trappe pendant neuf mois.

Voici les œufs obtenus des quatre parquets et leur valeur:—

Race.	Nomb. d'oiseaux.	Durée de l'essai.	Oeufs pondus.	Valeur.	Recette moyenne par poule en 9 mois.
				$ c.	$ c.
R. I. rouge	10	9 mois	1,182	31 52	3 15
P. Rock barrée	10	9 "	1,118	29 81	2 98
Leghorn blanche	10	9 "	1,111	29 63	2 96
Wyandotte blanche	10	9 "	933	24 88	2 48

ALIMENTATION.

Les volailles recevaient de l'avoine le matin, du blé à midi et du maïs fendu le soir. Elles avaient devant elles, en tout temps, une pâtée sèche composée de 100 livres de son, 100 livres de recoupes, 100 livres de farine de blé d'Inde, 50 livres de luzerne,

25 livres de tourteaux de lin (moulus). Il y avait aussi constamment du gravier, des coquilles d'huîtres, des déchets de viande et du charbon de bois. Un petit hachoir à os vert à moteur a été installé, et nous avons donné en hiver, aux pondeuses, des os verts à raison de une once par tête et par jour, et une demi-once par tête, tous les deux jours, aux poules des parquets d'accouplement.

EXPÉRIENCES D'ACCOUPLEMENT.

En février, nous avons accouplé des parquets contenant 25 des meilleures pondeuses de chaque race à des mâles bons et vigoureux, dont les mères étaient connues comme bonnes pondeuses.

Nous avons recommencé également à tenir le relevé de la généalogie des poulets; nous nous servons dans ce but des œufs venant de cinq oiseaux de chacune des quatre races; quelques-uns de ces œufs étaient mis sur un tiroir séparé dans l'incubateur, les autres sous des poules. Lorsque les poussins venaient au monde, on les marquait à l'orteil au moyen d'un emporte-pièce, et l'on inscrivait cette marque.

FREDERICTON.

TABLEAU montrant la production des œufs pondus par des poulettes précoces, des poulettes tardives et des poules de races Plymouth Rock, Rhode Island rouge et Wyandotte.

Race.	Nombre de poules.	Œufs pondus.						Valeur des œufs.				Coût de la nourriture.						
		Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars.	Total.	Production moyenne d'œufs par poule.	Prix moyen d'une douzaine d'œufs.	Valeur totale des œufs.	Valeur moyenne des œufs par poule et par j.	Nombre de pintes de grain rond.	Coût à 2·87 par pinte, en cents	Livres de pâtée.	Coût de la pâtée à 1·94 cent la livre.	Gravier, coquille, etc., à 0·1 cent la livre.	Coût total.	Coût de production d'une douzaine d'œufs.
									c.	$ c.	c.		$ c.		$ c.	c.	$ c.	c.
P. Rocks, B. poulettes précoces	50	14	299	572	801	976	2,662	53·24	30·6	67 88	0·89	1,046	30 02	336	6 52	70	37 24	17
" " tardives	50	0	15	239	464	939	1,657	33·14	30·6	42 25	0·55	1,006	28 87	402	7 80	70	37 37	27
" " poules	25	0	34	148	282	392	856	34·24	30·6	21 83	0·57	496	14 23	220	4 26	34	18 85	26
R. I. rouge, poulettes précoces	20	7	184	299	280	371	1,141	57·05	30·6	34 07	0·96	424	12 17	190	3 68	28	16 13	17
" " " tardives	20	0	0	169	233	250	652	32·60	30·6	16 62	0·54	465	13 35	206	4 00	30	17 65	32
" " " poules	20	31	168	185	239	330	953	47·65	30·6	21 73	0·28	431	12 36	188	3 64	30	16 31	20
Wyandotte blanche, poulettes	25	0	42	112	230	341	725	29·00	30·6	18 48	0·49	464	13 31	198	3 83	30	17 43	29
" " poules	25	0	81	123	150	252	606	24·24	30·6	15 45	0·41	456	13 08	222	4 31	25	17 64	35

FREDERICTON.

Les notes relatives aux volailles dont les œufs ont été sélectionnés sont consignées au tableau ci-dessous:

N° de la volaille.	Nombre de jours.	Nombre d'œufs.	Valeur.	Coût de la nourriture.	Profit en 8 mois.
RHODE ISLAND ROUGE.					
			$ c.	$ c.	$ c.
37	240	151	3 77	1 23	2 54
15	240	128	3 20	1 23	1 97
70	240	126	3·15	1 23	1 92
44	240	122	3 05	1 23	1 82
36	240	121	3 03	1 23	1 80
Total, 5 poules	240	648	16 20	6 15	10 05
LEGHORN BLANCHE.					
95	240	162	4 05	1 19	2 86
17	240	134	3 40	1 19	2 21
29	240	122	3 05	1 19	1 86
39	240	107	2 67	1 19	1 48
15	240	104	2 60	1 19	1 41
Total, 5 poules	240	629	15 77	5 95	9 82
PLYMOUTH ROCK BARRÉE.					
9	240	153	3 82	1 21	2 61
49	240	130	3 25	1 21	2 04
10	240	116	2 90	1 21	1 69
52	240	110	2 75	1 21	1 54
37	240	107	2 67	1 21	1 46
Total, 5 poules	240	616	15 39	6 05	9 34
WYANDOTTE BLANCHE.					
55	240	115	2 87	1 20	1 67
14	240	104	2 60	1 20	1 40
51	240	95	2 37	1 20	1 17
26	240	94	2 35	1 20	1 15
20	240	94	2 35	1 20	1 15
Total, 5 poules	240	502	12 54	6 00	6 54

FREDERICTON.

STATION EXPÉRIMENTALE, STE-ANNE DE LA POCATIÈRE.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, JOS. BÉGIN.

LA BASSE-COUR.

Nous avons commencé l'établissement d'une basse-cour l'été dernier en faisant les travaux de drainage indispensables à l'assainissement du terrain destiné aux parcs à volaille. Une quantité considérable de gravier a été charroyée sur ce terrain pour en modifier la nature glaiseuse et plutôt humide avant le posage des drains.

La superficie consacrée à la basse-cour sera nécessairement de peu d'étendue à cette station puisque l'espace ne dépassera pas l'acre, pour ce qui comprend la cour d'élevage et le poulailler permanent, la maison d'administration et les colonies portatives. Cependant, on espère tirer bon parti des champs adjacents pour l'élevage des poulettes en donnant accès à un certain nombre de poulettes dans les champs en culture. En effet, il serait fort intéressant de comparer la somme de dégâts causés par un nombre déterminé de poulettes sur un acre en culture et les avantages multiples que procurerait l'élargissement des parcs d'élevage au moment où la basse-cour devient trop encombrée. Est-ce que la seule destruction de milliers de chrysalides et d'insectes ne serait pas un avantage compensant le peu de dommage causé à certaine culture? C'est ce que l'on se propose d'observer à l'avenir.

CONSTRUCTIONS.

Une maison d'administration de 18 x 26 a été construite en l'automne 1915. Cette construction comprend une bonne cave d'incubation cimentée pouvant communiquer au dehors par une porte recouverte à l'extérieur par un appentis de 6 x 8 pieds et un bon escalier en ciment. La cave communique aussi par un escalier intérieur au premier étage où est aménagé le bureau de l'aviculteur, une chambre à coucher pour ce dernier et une chambre de travail. L'étage supérieur est converti en magasin à nourriture et à matériel avicole. Des trémies pour les différentes espèces de nourriture ont été placées à la partie supérieure et des descentes à grain de chacune des trémies laissent descendre les différents grains à la chambre de travail, justement placée au-dessous du magasin à grain. Cette disposition facilite beaucoup le travail.

POULAILLER.

Un poulailler permanent de 16 x 32 pieds a été construit à l'automne sur bonne fondation et plancher en ciment. Ce poulailler est divisé au centre, donnant deux parcs 16 x 16 pieds, ou un espace suffisant pour parquer 50 poules par parc et laisser à chacune d'elles cinq pieds carrés de plancher, espace suffisant pour poulailler froid. La couverture de ce poulailler est construite en appentis et faite de planches embouvetées d'un pouce et un huitième d'épaisseur. Un bardeau d'acier de bonne marque a été employé sur cette construction. La façade de ce poulailler est formé de deux tiers de coton et d'un tiers de verre, ou plus exactement: 58 pieds en bois pour la

planche de base et les supports de la toiture, cadre de châssis et boisures; 78 pieds en verre et 120 pieds en coton. La hauteur de la façade est de 8 pieds net entre le plancher et la sablière supportant les chevrons et 4 pieds 6 pouces à l'arrière, ce qui donne à la couverture une pente suffisante. Une planche d'un pouce d'épaisseur recouvre les côtés et le fond côté nord. L'aménagement intérieur comprend: les juchoirs posés en rangs doubles au-dessus d'une table fixe pour recevoir les déjections, une rangée de nids à trappe posés sous la table, une trémie à grain dans chaque parc, etc. Ce poulailler est des plus commodes et nous a donné entière satisfaction.

Six poulaillers modèles (ou colonies) de 8 x 12 pieds ont été complétés en mars et serviront à l'élevage. Tous ces poulaillers sont de même dimension; le devant est en coton avec plus ou moins de verre.

AMÉNAGEMENT.

Nous avons un matériel d'élevage des plus modernes, comprenant trois incubateurs dernier modèle, de 140 à 300 œufs ainsi que des éleveuses artificielles qui s'adaptent aux poulaillers colonies.

STOCK.

Nous ne garderons à l'avenir que des Wyandottes blanches. Cette race a été choisie dans le voisinage.

Nous avons fait l'acquisition de soixante-quinze poulettes et vingt-cinq poules Wyandottes blanches de toute première qualité et de très bonne lignée comme stock de souche pour la station, et nous comptons commencer l'élevage au printemps afin de doubler ce nombre à l'automne.

L'hivernement de notre troupeau a été très satisfaisant quoique l'hiver ait été assez rigoureux dans notre région, la ponte a été assez abondante pendant les trois mois d'hiver pour justifier les plus légitimes espérances de succès pour l'avenir.

STE-ANNE DE LA POCATIÈRE.

STATION EXPÉRIMENTALE DE CAP ROUGE, QUÉ.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, GUS. A. LANGELIER.

VOLAILLES.

Nous ne gardons que des Plymouth Rock barrées parce que c'est la race la plus répandue dans ce district et que nous pensions ainsi pouvoir rendre plus de services aux cultivateurs que si nous avions adopté une autre espèce. Nous avons hiverné deux cents poules et poulettes, mais ce nombre sera porté à trois cents. Toutes ces volailles se sont bien portées toute l'année. Le pourcentage de mortalité parmi les vieilles poules n'a pas dépassé cinq pour cent. Un grand nombre de poulets toutefois ont été enlevés par les corneilles, les éperviers, les renards, les mouffettes et les fouines. Le taux de mortalité a été très faible parmi les poulets, mais il faut dire que les sujets transférés des incubateurs aux éleveurs avaient été soigneusement sélectionnés parmi les plus vigoureux, car c'est une perte de temps et d'argent que d'essayer d'élever des poussins faibles. Nous nous proposons d'élever environ six cents oiseaux par an et de choisir parmi eux les deux cents meilleures poulettes pour remplacer tous les ans une centaine des sujets de reproduction et une centaine de poulettes. Ces poulettes seront forcées en vue de la ponte d'hiver, tandis que les poules d'un an seront gardées pour la reproduction.

INCUBATEURS.

Nous avons installé un incubateur de 1,200 œufs, chauffé au charbon. Il est divisé en quatre compartiments, dont chacun a son thermostat, indépendamment du régulateur qui ouvre ou ferme la clef du poêle, suivant la température. Cette machine permet d'économiser beaucoup de temps lorsqu'on fait couver de grandes quantités d'œufs, car il n'y a pas de lampe à entretenir et elle donne, à cause de cela, plus de satisfaction que la petite lampe à huile qui avait été déjà essayée. Nous avons trouvé avantageux de régler l'humidité dans la cave d'incubation aussi bien que dans la machine; on le fait en ouvrant ou en fermant les ventilateurs Rutherford, suivant la dimension de la chambre d'air des œufs. Les poussins sont généralement laissés une couple de jours dans l'incubateur avant d'être transportés à la poussinière.

POUSSINIÈRES ET ÉLEVEUSES.

Nous avons installé deux éleveuses chauffées au charbon. L'une d'elles est un poêle à charbon et peut être installée dans un poulailler-colonie, parce qu'elle a une capacité de 200 à 400 poussins. L'autre, qui est du système à tuyaux, est installée dans un poulailler permanent. Elle a une capacité d'environ sept cents poussins. Toutes deux donnent parfaite satisfaction, la température est facile à régler et nous ne voudrions pas, pour beaucoup, revenir à la machine à lampe. Il existe en effet tant de différence entre les deux, que la poussinière chauffée au charbon remplacera, sans doute, avant peu et dans bien des endroits, la machine à huile.

ÉLEVAGE ET ALIMENTATION.

Lorsque les poussins sont apportés aux éleveuses, on tient la température assez élevée pendant quelques jours, environ à 100 degrés et on la fait graduellement des-

cendre à mesure que les petits grandissent. Ceci est important, car une baisse subite de dix ou quinze degrés serait fatale. Il faut également avoir soin de ne pas suralimenter au commencement, car la suralimentation fait périr beaucoup de très jeunes poussins. Il n'y a pas à craindre d'autre part que les poussins ne soient pas assez nourris, si l'on tient constamment devant eux une trémie d'avoine roulée, où ils puisent à leur aise.

BÂTIMENTS.

L'installation est maintenant complète; elle comprend une maison d'administration où se trouve l'incubateur, les chambres aux aliments, aux œufs, d'abatage, de mélanges, le magasin, deux poulaillers permanents pour cent poules chacun, cinq poulaillers-colonies portatifs qui peuvent loger respectivement de 10 à 20 volailles et une poussinière pour environ sept cents poussins. Tous ces bâtiments sont construits d'une façon simple et pratique, qui permet de réduire au minimum les frais de réparation et de dépréciation. Les poulaillers permanents et portatifs sont exactement du type recommandé aux cutivateurs. Ils servent donc de leçon de choses à tous les visiteurs.

PARCS.

Ce que nous appelons le parc à volailles couvre environ cinq acres de terre inégale, inculte, dont la moitié est plantée d'érables. Il convient admirablement pour l'élevage, car le sol est toujours sec, et il y a beaucoup d'ombrage, les vents les plus violents du nord-est sont arrêtés par les bois, et il y a deux acres de gazon qui fournissent de la verdure pendant une très longue période par an. Tout ce parc est entouré d'une clôture de volailles en fil de fer, de sorte qu'il retient aussi bien les poulets que les poules. La partie consacrée aux jeunes poulets est également revêtue d'un grillage. Lorsque les poulets ont de six à neuf semaines, suivant la saison, ils sortent de la poussinière et sont placés dans les poulaillers-colonies; les cochets sont séparés des poulettes aussitôt que possible.

Les parcours au sud des deux poulaillers permanents sont divisés par des clôtures mobiles, et lorsque la saison d'accouplement est terminée, on enlève ces clôtures, on laboure toute l'étendue et on l'ensemence en avoine. Les vieilles poules sont mises pour l'été dans un grand parc, au nord du bâtiment principal.

TEMPÉRATURE DANS UN POULAILLER LARGE ET UN POULAILLER ÉTROIT.

Les deux poulaillers permanents sont construits de la même façon; ce sont des structures en bois, recouvertes de coton sur le devant et ayant la même étendue de plancher, la seule différence est que l'un mesure 16 pieds de large et l'autre 12 seulement. Naturellement ce dernier est plus long, mais la pente du toit, l'aménagement intérieur, la proportion de coton et de vitre sur le devant sont exactement les mêmes. Un thermomètre minimum et maximum a été placé dans chaque bâtiment et la température a été enregistrée à partir du 26 novembre 1915 jusqu'au 31 mars 1916. Un instrument de la même description est tenu également à l'extérieur pour le bureau météorologique du Dominion. Nous voyons par le tableau suivant que quoique les devants de coton n'aient pas été fermés plus d'une douzaine de fois pendant l'hiver, la température est restée beaucoup plus élevée à l'intérieur qu'au dehors et qu'elle a fluctué un peu moins dans le poulailler large que dans le poulailler étroit.

CAP-ROUGE.

TEMPÉRATURES à l'extérieur et à l'intérieur du poulailler large et du poulailler étroit, du 26 novembre 1915 au 31 mars 1916.

	Plus basse, ° Fahrenheit.	Plus élevée, ° Fahrenheit.	Plus grand écart hebdomadaire, ° Fahrenheit.
Extérieur	—27	44	38·69
Poulailler large	— 5	43	11·87
Poulailler étroit	— 7	43	14·06

PONDEUSES D'HIVER DE DIFFÉRENTS ÂGES.

On croit que beaucoup de cultivateurs gardent leurs poules trop longtemps, jusqu'à un âge où elles ne pondent plus avantageusement en hiver. On est généralement d'avis également que les poulettes tardives, c'est-à-dire nées tard dans la saison, ne commencent à pondre qu'au printemps. Nous avons conduit une expérience sur ce point pour voir s'il est réellement plus avantageux d'employer pour la ponte d'hiver des poules d'un an et des poulettes précoces. Nous nous sommes servis de quatre groupes de 25 volailles chacun: (1) poules de deux ans; (2) poules d'un an; (3) poulettes écloses avant le 15 mai; (4) poulettes écloses après le 15 mai. Les cent poules occupaient les quatre parquets d'un poulailler à devant de coton qui mesurait 42 par 12 pieds. Toute la nourriture a été pesée et tous les œufs ont été comptés et pesés pour chaque parquet. L'expérience a commencé le 18 novembre et s'est terminée le 29 février, soit une période de 104 jours. Les résultats sont consignés au tableau suivant:

PONDEUSES d'hiver de différents âges.

—	Nombre d'œufs pondus.	Poids total des œufs pondus.	Poids moyen par douzaine.	Prix moyen par douzaine.	Valeur totale des œufs.	Valeur de la nourriture consommée.	Perte ou bénéfice par parquet.	Perte ou bénéfice par poule.	Coût d'une douzaine d'œufs.	Coût d'une livre d'œufs.
		onces.	onces.	c.	$ c.	$ c.	$ c.	c.	$ c.	c.
Poulet. précoces.	955	1,893	23·7	44·9	35 72	13 34	22 38	89	16·7	11·3
Poulet. tardives..	545	1,032	22·7	44·5	20 33	12 86	7 36	29	28·2	19·9
Poules d'un an...	154	338	26·3	43·5	5 58	12 22	— 6 64	—27	95·1	57·9
Vieilles poules...	16	37	27·6	41·2	0·55	11·68	—11 13	—15	8·76·0	505·5

Vingt-cinq poulettes précoces ont donné un profit de $22.38 sur le coût de la nourriture en 3½ mois. Le profit des poulettes tardives a été de $7.36. D'autre part, les poules d'un an ont causé une perte de $6.64 et les vieilles poules une perte de $11.13.

La valeur d'une douzaine d'œufs des poulettes précoces suffisait pour payer la nourriture nécessaire à la production de 2¾ douzaines d'œufs, tandis que la valeur de trois douzaines d'œufs des vieilles poules était déjà entièrement dépensée avant qu'elles aient pondu un œuf et demi.

Les poulettes tardives ont laissé un bénéfice, mais les poulettes précoces sont les seules qui peuvent être recommandées pour la ponte d'hiver.

Nous nous proposons de continuer cette expérience encore quatre hivers; il est possible que les vieilles poules fassent mieux une autre année, mais il semble évident, d'après une saison d'essais, que les poulettes, et spécialement les poulettes précoces, sont les pondeuses d'hiver les plus avantageuses.

Pour voir si la ponte active d'hiver exerce un effet quelconque sur la fécondité et sur l'éclosion des œufs, ainsi que sur la vitalité des poussins, nous avons accouplé quinze poulettes sur les 25 des quatre parquets, à cochets vigoureux; leurs œufs seront couvés séparément et les poussins seront marqués aux orteils.

CAP-ROUGE.

SURVEILLANCE.

La ferme expérimentale centrale d'Ottawa a entrepris une surveillance avicole dans un rayon de dix milles de la ferme. Plus de trente cultivateurs tiennent un registre de la nourriture donnée et des produits obtenus.

Cette entreprise a un excellent effet et il est probable que Cap Rouge deviendra sous peu le centre d'un bon district avicole. Plus de mille œufs pour incubation et quelques quinze cochets ont été envoyés aux membres de cette organisation et aux stations de démonstration de la province de Québec. Ils serviront sûrement à améliorer les poules gardées dans les localités où ils ont été expédiés.

Cap-Rouge.

FERME EXPÉRIMENTALE DE BRANDON, MAN.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, W. C. McKILLICAN, B.S.A.

VOLAILLES.

En présentant le rapport suivant sur les opérations de la basse-cour à la ferme expérimentale de Brandon l'année dernière, je désire reconnaître les services rendus par mon adjoint, M. W. H. Hicks, B.S.A., qui était chargé généralement de ce service, sous ma direction, et qui a préparé la plus grande partie de ce rapport.

LE STOCK.

Notre basse-cour se composait des volailles suivantes au 31 mars 1916:
Race Plymouth Rock barrée: 30 poulettes, 30 poules, 4 coqs.
" Wyandotte blanche: 30 poulettes, 48 poules, 9 coqs.

L'INSTALLATION.

Le service de l'aviculture prend graduellement de plus grandes proportions sur cette ferme. L'installation a été augmentée l'année dernière. Une nouvelle maison d'administration d'un étage a été construite pendant l'été de 1915. Le soubassement sert de cave d'incubation et de chambre à œufs; le rez-de-chaussée de bureau, de chambre à coucher et de chambre d'alimentation. Un bâtiment de ce genre économise beaucoup de main-d'œuvre. L'aviculteur est toujours là, il fait un travail beaucoup plus utile en manœuvrant les nids à trappe, les incubateurs et les éleveuses. Les corneilles, les éperviers, les fouines et les écureuils ont enlevé beaucoup de jeunes poussins. Il sera beaucoup plus facile de détruire ces animaux nuisibles grâce à la proximité de ces bâtiments.

LES ÉLEVEUSES.

Nous nous sommes servis jusqu'ici de poulaillers à devant de coton. Ils sont assez chauds pour les pondeuses, mais ils ne sont pas entièrement satisfaisants comme éleveuses, spécialement pour les jeunes poussins. Il est très difficile de maintenir un degré suffisant de chaleur autour des poussins à cause du manque de construction isolante. Nous avons dû entourer le réchaud de couvertures et de planches pour conserver la chaleur du réchaud. Ce genre de poulailler pourrait faire une poussinière satisfaisante si les murs étaient un peu plus étanches.

INCUBATION.

L'incubation a été faite dans quatre incubateurs—un à air chaud et trois à eau chaude—ayant une capacité combinée de 464 œufs.

Le tableau suivant donne les résultats obtenus dans trois incubateurs différents pendant la saison d'incubation, c'est-à-dire, à partir du 24 mars, lorsque le premier incubateur a été installé, jusqu'au 1er juin.

BRANDON.

ANALYSE des registres d'incubation.

Nom de la machine.	Total d'œufs mis à couver	Premier essai.			Deuxième essai.		Nombre total d'œufs éclos.	Invalides.	Mis dans la poussinière.	Pourcentage d'éclosion du total des œufs.	Pourcentage des œufs féconds éclos.	Pourcentage d'éclosion des œufs laissés après le deuxième essai.
		Stériles.	Taches de sang.	Laissés.	Germes morts.	Laissés.						
1. Cyphers (air chaud)............	429	47	21	361	50	311	237	8	228	55·2	62	76·2
2. Tamlin's (eau chaude)..........	626	89	12	516	64	452	336	32	304	53·6	62·5	74·3
1. Brett (eau chaude).............	233	38	4	191	30	171	121	8	113	51·9	62·0	70·8

ŒUFS D'INCUBATION COMPARÉS AUX POUSSINS D'UN JOUR.

Nous avons fait, en collaboration avec la ferme expérimentale centrale d'Ottawa et d'autres fermes et stations, un essai pour voir s'il vaut mieux expédier des poussins d'un jour ou des œufs à couver.

Une centaine d'œufs furent placés dans un incubateur à Ottawa. Une autre centaine des mêmes œufs furent expédiés par express d'Ottawa à cette ferme, à la même date. Ces œufs furent couvés dans un incubateur, aussitôt reçus. Lorsque les œufs à Ottawa furent éclos, on nous expédia les poussins. Cette même expérience fut répétée en double à la station de Lacombe. Nous avons fait éclore en même temps des quantités semblables de poussins qui ont été expédiées à Ottawa et à Lacombe.

EXPÉDITION de poussins d'un jour et d'œufs à couver.

Expédiés de	Race.	Date de l'arrivée.	Etat à l'arrivée.	Coût du transport.	Mode de transport.	En vie le 19 juin.	En vie au bout de deux semaines.	En vie au bout d'un mois.
Ottawa—100 œufs à faire éclore à Brandon.....	Plymouth Rock barrée.	28 mai......	Germes faibles, dont plusieurs stériles.	$1 65	Dominion Express.	35	25	20
Ottawa—Poussins venant de 100 œufs éclos à Ottawa.	Plymouth Rock barrée.	19 juin......	1 invalide, le reste en bon état.	0 70	Dominion Express.	22	12	10
Lacombe—100 œufs à faire éclore à Brandon...	Plymouth Rock barrée.	23 avril.....	Quatre cassés.......	1 20	Dominion Express.	En vie le 17 mai. 42	36	6 30 ont été mis en poussinière
Lacombe—Poussins de 100 œufs...............	Plymouth Rock barrée.	17 mai.....	Bons................	0 70	Dominion Express.	37	2	2

L'expédition des œufs pour les faire éclore à destination a donné des résultats bien supérieurs à l'expédition de poussins d'un jour. Les poussins dans chaque cas avaient à parcourir une distance considérable. Brandon est environ mille milles de Lacombe et à treize cents milles d'Ottawa. De nouvelles expéditions semblables, mais sur des distances plus courtes, devraient donner des résultats intéressants.

BRANDON.

AMÉNAGEMENT D'ÉTÉ.

A la fin de la saison d'accouplement et d'incubation, nous avons laissé les poules courir ensemble. Les soins qu'elles exigeaient ont été réduits au minimum grâce à l'emploi de trémies automatiques. Les coqs ont été engraissés en épinette et tués. Les poussins avaient un grand parcours à leur disposition. Les cochets ont été séparés des poulettes dès que l'on a pu distinguer les sexes. Toutes les femelles qui avaient eu deux saisons de ponte ont été vendues pendant l'été. Tous les oiseaux petits, faibles ou impropres à la reproduction ont été vendus également. Nous avons engraissé en épinette, en automne, vingt-quatre des cochets pour voir si l'augmentation de poids est suffisante pour payer la nourriture consommée. Après une période d'engraissement de trois semaines, ils avaient augmenté de 22½ livres, qui, évaluées à 18 cents la livre, valèrent $4.05. La nourriture consommée se compose d'une pâtée molle composée d'une partie d'orge moulue, d'une partie d'avoine moulue et tamisée et une partie de blé moulu. Si cette nourriture est évaluée à 1 centin la livre, la nourriture consommée par les oiseaux s'élève à $1.14 et le profit sur l'alimentation des 24 volailles est de $2.91. Ces volailles engraissées en épinette étaient d'une qualité bien supérieure aux autres. Une ration plus large, au lait écrémé, aurait sans doute donné des résultats encore meilleurs.

LES POULAILLERS-COLONIES.

Les volailles sont logées dans six poulaillers portatifs mesurant 10 sur 12 pieds, à devant de coton, qui fournissent en été des quartiers bien aérés et bien éclairés lorsque les devants de coton sont relevés. En hiver les volailles ont beaucoup de lumière, d'air pur et d'exercice dans des quartiers secs. Les poulaillers ont été transportés dans un endroit bien abrité et placés en ligne, aussi près que possible l'un de l'autre, face au sud. Dans chaque poulailler, il y avait un thermomètre auto-enregistreur. Les poulaillers sont numérotés de l'ouest à l'est, et le n° 6 est le plus exposé. Tous les poulaillers sont du même type, mais leur construction est un peu différente. Les différences sont indiquées dans la description suivante:—

N° 1. Une couche de planche et de papier goudronné sur l'extérieur des colombages; deux fois plus de vitre que dans les autres poulaillers; un tiers du devant est en vitre et les deux autres tiers en coton.

N° 2. Papier goudronné et une couche de planches, avec une couche extra de planches au fond.

N° 3. Deux couches de planches à l'extérieur des colombages avec du papier goudronné entre les planches.

N° 4. Papier goudronné et une couche de planche à l'extérieur des colombages et une couche de planches à l'intérieur des colombages, mais seulement autour des juchoirs.

N° 5. Même que le n° 2.

N° 6. Une couche de planches à l'extérieur des colombages et une couche de planches à l'intérieur des colombages.

BRANDON.

Le tableau suivant représente les températures enregistrées pendant l'hiver:—

RELEVÉS de température dans les poulaillers-colonies, 1916.

Poulailler No.	1.		2.		3.		4.		5.		6.		I	
Nombre de volailles dans le poulailler.	30		30		30		22		30		26		Température à l'extérieur.	
Date.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°
1er janv...	5	28	4	28	0	27	−11	22	− 4	25	− 2	26	−32	−10
3 " ...	14	27	4	14	6	17	− 4	12	2	16	3	16	−20	3
5 " ...	8	35	− 4	24	− 1	24	−12	18	− 5	20	− 4	20	−30	−23
7 " ...	12	18	0	14	2	16	− 8	12	0	14	− 4	8	−21	− 3
9 " ...	19	31	8	20	10	20	0	16	7	22	2	18	−12	− 8
13 " ...	−24	6	−18	14	−16	14	−32	6	−22	10	−22	8	−51	−33
14 " ...	−14	22	−16	20	−11	24	−24	13	−16	20	−18	16	−42	−23
24 " ...	12	23	8	24	11	26	4	20	10	25	8	24	−11	−10
26 " ...	− 4	32	− 6	10	− 2	17	−12	12	− 6	16	− 8	12	−23	−11
31 " ...	− 6	21	−10	24	− 6	26	−18	17	−10	22	−10	20	−32	− 3
2 fév.....	4	36	0	32	4	30	− 7	28	0	32	0	36	−20	− 9
4 "	2	27	− 3	22	1	22	− 9	20	− 6	24	− 2	26	−27	− 1
10 "	− 3	4	− 6	7	0	22	−12	2	− 6	10	− 6	6	−38	− 5
16 "	28	39	31	40	34	40	30	41	31	40	30	40	26	41
17 "	21	28	31	43	34	46	30	44	30	43	30	42	24	33
20 "	18	26	22	34	26	36	17	26	20	38	22	36	17	23
22 "	11	42	18	48	22	48	12	46	17	46	18	49	− 8	18
1er mars..	......	......	−16	25	−11	24	−23	20	−18	22	−14	23	−38	− 6
2 " ..	......	......	−12	29	− 8	28	−18	26	−14	28	−10	28	−32	1
11 " ..	......	......	28	30	22	31	26	30	28	30	28	30	9	30

N° 1. Ce poulailler a donné de très mauvais résultats. Il se réchauffait rapidement lorsque le soleil se montrait dans la journée. Les volailles se rôtissaient au soleil et avaient ensuite très froid pendant la nuit.

N° 2. Ce poulailler a très bien réussi. Il n'était pas aussi chaud que certains autres poulaillers, mais les volailles ont bien hiverné et n'ont donné aucun signe de malaise.

N° 3. Ce poulailler a été le plus chaud de tous. C'est peut-être parce qu'il était au centre de la rangée qu'il était ainsi protégé, et aussi qu'il contenait suffisamment de volailles.

N° 4. Ce poulailler a donné de très mauvais résultats. Les volailles trouvaient que les juchoirs étaient l'endroit le plus chaud, y restaient presque tout le temps pendant qu'il faisait froid. Elles se serraient aussi dans les coins et refusaient de prendre suffisamment d'exercice. Il n'y avait que vingt-trois volailles dans ce poulailler, mais même avec un nombre plus élevé, les résultats auraient été les mêmes.

N° 5. Ce poulailler a donné les mêmes résultats que le n° 2.

N° 6. Ce poulailler a donné bonne satisfaction. Il était toujours sec et a présenté l'écart de température le moins considérable de tous. Le n° 3 soutient bien la comparaison avec celui-ci. Tous deux avaient deux couches de planches et ont donné bonne satisfaction.

BRANDON.

NIDS À TRAPPE.

La ponte de toutes les poulettes et toutes les poules d'un an a été contrôlée au moyen de nids à trappe entre novembre 1915 et le 31 mars 1916. C'est la seule bonne méthode d'améliorer la ponte d'une basse-cour. Le nid à trappe est pour une basse-cour ce que la balance et l'épreuve Babcock sont au troupeau laitier. C'est la première saison que nous avons employé le nid à trappe sur une échelle considérable. Nous n'avons pas tenu un registre de production, mais nous faisons couver les œufs de meilleures pondeuses pour obtenir une souche de meilleures pondeuses. Les volailles du parquet n° 2, qui étaient des Wyandottes blanches, au nombre de trente sont celles qui ont pondu le plus d'œufs par tête. C'est la poulette n° 23 qui a pondu le premier œuf, le 28 novembre. C'est dans ce parquet que se trouvait la meilleure pondeuse de toute la basse-cour, le n° 5. Elle a pondu son premier œuf le 1er décembre et elle a donné, pendant les 122 jours qui ont suivi, 81 œufs, soit un œuf par trente-six heures.

La poulette n° 12 qui était nourrie et logée de la même façon, qui était du même âge et de la même race que la poulette n° 5, n'a pas pondu un seul œuf à partir de la date de sa naissance jusqu'au 31 mars. Cependant le n° 5 n'a pas meilleure apparence que le n° 12. Nous ne jugeons pas seulement de la valeur d'une volaille d'après le nombre d'œufs qu'elle a pondus, mais aussi d'après l'époque de l'année où ces œufs sont pondus.

Dans le parquet n° 3 la première poulette Plymouth Rock barrée a pondu le 19 décembre. La poulette qui a pondu le plus d'œufs dans ce parquet est le n° 32. Elle n'a pas pondu en novembre ni en décembre, mais elle avait à son actif, au 31 mars, 49 œufs. Trois poulettes de ce parquet n'ont pas pondu.

La deuxième meilleure pondeuse de la basse-cour est une poule Wyandotte blanche d'un an. Elle appartient au parquet n° 4. Elle a pondu tous les mois et bien qu'elle n'ait à son compte que 64 œufs, elle soutient bien la comparaison avec le n° 5 parce qu'elle a mieux pondu au commencement de l'hiver. La troisième meilleure pondeuse se trouve aussi dans ce parquet. Elle porte le n° 77. Elle a donné 59 œufs jusqu'au 31 mars. La poule n° 74 de ce parquet n'a pas pondu.

Les pondeuses les moins bonnes ont été les poules Plymouth Rocks barrées du parquet n° 5. Le n° 12 a pondu dix œufs en décembre et elle avait un total de 41 œufs à la fin de mars. Plusieurs poules de ce parquet n'ont pas pondu du tout.

Coût de la production des œufs. Poulettes, poules d'un an et de deux ans—Cinq mois. Novembre à mars, Wyandottes blanches.

—	Nombre d'œufs pondus.	Poids moyen par douzaine.	Prix moyen par douzaine.	Valeur totale des œufs.	Valeur de la nourriture consommée.	Bénéfice par poule.	Bénéfice par poule.	Coût d'une douzaine d'œufs.
		liv. onces.	c.	$ c.	$ c.	$ c.	c.	c.
Poulettes	787	1 9	51	29 23	13 37	15 86	52·8	20·3
Poules d'un an	554	1 10	51	19 51	10 80	8 71	39	23·4
Poules de deux ans	351	1 10	51	12 35	10 29	2 06	5·5	35·1

On voit par la comparaison qui précède que les poulettes sont beaucoup plus avantageuses que les poules pour la ponte d'hiver.

BRANDON.

FERME EXPÉRIMENTALE D'INDIAN HEAD.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, W. H. GIBSON, B.S.A.

VOLAILLES.

Nous gardons deux races de poules, savoir, les Plymouth Rocks barrées et les Wyandottes blanches. Les sujets reproducteurs se décomposent ainsi:—

Wyandottes blanches: 9 cochets, 30 poules et 99 poulettes.

Plymouth Rocks barrées: 8 cochets, 20 poules et 52 poulettes.

Les poulettes et les poules sont logées séparément et l'on tient compte de la nourriture consommée et du nombre d'œufs pondus par chaque poule.

Nous avons reçu de l'est du Canada une centaine de poulettes Wyandottes et Plymouth Rocks barrées, d'une espèce pondeuse, qui nous aident à maintenir la productivité de la basse-cour.

Pendant l'hiver, nous avons vendu dans la province un certain nombre de cochets.

L'AMÉNAGEMENT.

Nous nous préparons à développer nos opérations en aviculture. Nous avons choisi cette année un site permanent et construit un poulailler permanent mesurant 16 pieds par 32 pieds, assez grand pour contenir cent poules. L'installation avicole se compose actuellement d'un poulailler permanent, de quatre poulaillers-colonies, dont deux sont assez grands pour loger vingt-cinq poules chacun, et les deux autres quarante poules chacun, deux petits poulaillers et une poussinière.

INCUBATION.

Tous les poussins sont éclos par des moyens artificiels. Nous avons trois sortes différentes d'incubateurs, savoir: Tamlin, Prairie State et Cyphers. Ils donnent toujours de bons résultats. Nous avons fait éclore pendant la saison deux cent vingt-deux poussins. Cent quarante-quatre sont arrivés à l'âge de ponte.

LE PRIX DE REVIENT DES ŒUFS.

Pour connaître le prix de la nourriture nécessaire pour produire une douzaine d'œufs et l'écart entre le prix de revient et le prix de vente, nous avons fait une petite expérience sur un parquet.

Cette expérience a duré six mois—1er novembre au 30 avril. Les poulettes étaient des Wyandottes blanches qui avaient été expédiées de Québec et placées dans un parquet d'un poulailler de cultivateur.

COMPTABILITÉ d'un parquet de poules.

Mois.	Œufs pondus.	Poids moyen par douzaine.	Prix moyen par douzaine.	Valeur totale des œufs.	Valeur de la nourriture consommée.	Bénéfice par parquet.	Bénéfice par parquet.	Prix d'une douzaine d'œufs.
	N°	onces.	c.	c.	$ c.	$ c.	$ c.	c.
Novembre...........	333	24	32	8 88	4 65	4 23	18·4	16·7
Décembre............	324	24	35	9 45	4 63	4 82	12·6	17
Janvier...............	192	24	40	6 40	4 22	2 18	5·7	26
Février...............	296	24½	40	9 86	4 95	4 91	12·9	19
Mars..................	420	25	25	8 75	4 32	4 43	14	12·3
Avril..................	372	25½	20	6 20	5 09	1 11	2·9	16·4
Total et moyenne..	1,937	24½	32	49·53	27·86	21·68	11·1	17·9

La production des œufs n'a pas été considérable; c'est ce que l'on pouvait attendre d'une basse-cour ordinaire de ferme bien conduite.

Le mois de janvier a été le mois de production le plus faible. C'est aussi celui où les œufs se sont vendus le plus cher. C'est en mars que la production a été la plus considérable et que les œufs ont coûté le moins cher à produire. C'est en janvier et en février que les œufs se sont mieux vendus. La grosseur des œufs augmente avec le temps.

Le prix moyen reçu pour les œufs a été de 24½ cents et les frais de nourriture 17.9 cents la douzaine.

Le parquet de trente-huit poules a donné un profit de $21.68 sur le coût de la nourriture, pendant six mois.

INDIAN HEAD.

STATION EXPÉRIMENTALE DE LETHBRIDGE.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, W. H. FAIRFIELD, B.S.A.

VOLAILLES.

Nous avons ajouté pendant l'été 1915 à notre installation avicole trois poulaillers portatifs de 50 poules et un poulailler-colonie. Notre matériel s'est enrichi, d'autre part, de deux incubateurs Prairie State et d'une éleveuse à charbon Candee.

POULAILLERS.

Nos poulaillers se décomposaient ainsi:—

Un poulailler permanent, 16 par 32 pieds, pour 100 poules.
Quarte poulaillers portatifs, 16 par 16 pieds, pour 50 poules.
Un poulailler portatif, 14 par 16 pieds, employé pour les cochets.
Deux poulaillers-colonies, 6 par 8 pieds.
Une poussinière, 14 par 28 pieds.

Cette dernière a été construite d'après le plan de la Simplex Brooder Company.

MAISON D'ADMINISTRATION.

Nous avons également une maison d'administration, 18 pieds sur 24 pieds. Dans le soubassement de ce bâtiment se trouvent les incubateurs, la chambre aux œufs, etc., le rez-de-chaussée est employé pour le bureau, la chambre d'alimentation, et le deuxième étage est réservé pour le magasin et la chambre à coucher du surveillant.

TYPES DE POULAILLERS.

Tous ces poulaillers sont à toit en appentis et le devant est en coton. Les côtés de l'est et de l'ouest sont recouverts d'une couche de planches d'un pouce. Le côté nord est recouvert de planches doubles et de papier. La planche double s'étend autour des côtés sur une distance correspondant à la largeur des tables à fiente, savoir, 4 pieds. Le côté sud a deux pieds de planche autour du bas, comme protection contre les courants d'air. Le reste du devant est en coton et en vitre, environ 80 pour 100 de coton et 20 pour 100 de vitre. Le toit est formé de planches d'un pouce d'épaisseur, de papier et de bardeaux. Le coton est fixé sur des cadres portatifs faits de planches de 1 pouce sur 2 pouces. En été on enlève ces cadres, on les remplace par des grillages de poulailler d'un pouce, ce qui rend le poulailler frais et confortable. Pendant les journées chaudes et ensoleillées d'hiver, on enlève quelques-uns des cadres à devant de coton afin de donner aux volailles toute la lumière et tout l'air possible. Pendant les nuits très froides, on abaisse un rideau de coton, du toit jusqu'à la planche à fiente. Tous les poulaillers ont des planchers de terre, sauf un.

La température extérieure est descendue une fois jusqu'à 26 degrés sous zéro, mais les volailles paraissaient confortables en tout temps et en bonne santé. Le poulailler le plus froid est celui qui avait un plancher en planches. Le thermomètre y a enregistré 4 degrés de moins que tous les autres poulaillers à plancher de terre.

L'ALIMENTATION.

Les volailles étaient nourries au moyen d'une pâtée sèche laissée devant elles en tout temps et qui avait la composition suivante:—

2 parties de blé moulu.
2 " d'avoine moulue.
2 " d'orge moulue.
2 " de pois moulus.
2 " de son.

Elles recevaient également tout le blé qu'elles pouvaient consommer sans en laisser, deux fois par jour, et, de temps à autre, une pâtée claire composée des mêmes ingrédients que la pâtée sèche. Elles recevaient en général des os verts moulus à raison d'une demi-once par tête et par jour, mais il est souvent impossible de se procurer ces os. La verdure se composait principalement de rutabagas, et parfois de quelques feuilles de luzerne.

La ponte des poulettes a été contrôlée au nid à trappe, pour chaque poulette.

INCUBATEUR.

Les incubateurs employés pour la saison 1915 étaient les suivants:—

1 Tamlin, 100 œufs.
1 Cypher, 144 "
1 " 244 "
3 Prairie S., 144 œufs.

Le tableau suivant fournit une idée des résultats donnés par chaque incubateur. Le nombre de poules pour certaines espèces était si peu considérable qu'il a fallu garder les œufs seize jours avant de les employer. C'est également la première saison que ces incubateurs ont été employés dans la salle où ils venaient d'être placés, il ne serait donc pas sage de se prononcer définitivement sur le mérite de chaque incubateur.

LETHBRIDGE.

ANALYSE des registres d'incubation.

Nom de l'incubateur.	Mis à couver.	Nombre d'œufs.	1er essai. Inféconds.	1er essai. Anneaux de sang.	1er essai. Laissés.	2e essai. Germes morts.	2e essai. Laissés.	Éclos.	Estropiés.	Pourcentage d'œufs fécondés éclos.	Pourcentage total d'œufs éclos.
Tamlin's	9 fév	160	40	5	115	10	105	40	5	37	28
"	4 mars	200	35	5	160	15	145	87	4	55	45
"	5 avril	158	33	3	122	12	110	80	3	66	52
		518	108	13	397	37	360	207	12	53·3	41·6
Prairie State	15 mars	126	27	4	95	14	81	49	5	54	42
"	4 avril	120	19	2	99	11	88	40	3	43	35
"	3 mars	120	22	....	98	7	91	48	4	53	42
		366	68	6	292	32	260	137	12	50·0	39·6
Cypher Cap 144	9 fév	140	37	2	101	15	86	42	1	41	30
" "	4 mars	100	21	2	77	7	70	44	3	59	47
" "	30 mars	100	18	1	81	8	73	60	3	76	63
		340	76	5	259	30	229	146	7	58·6	46·6
Cypher Cap 244	13 fév	200	48	7	145	14	131	70	7	50	38
" "	4 avril	230	46	7	177	12	165	90	4	51	40
		430	94	14	322	26	296	160	11	50·5	39·0
		1,654	346	38	1,270	125	1,145	650	42	585 — 53·2	462 — 42·0

L'ÉLEVAGE.

La saison de 1915 a été assez favorable à l'élevage des poussins. Ils ont été élevés une partie du temps dans l'éleveuse à poêle Simplex et pendant le reste, dans le poêle à charbon Candee. Le poêle à charbon a été employé pour la première fois vers le milieu de la période d'élevage. Le changement de l'un à l'autre a été mauvais pour la santé des poussins et nous avons éprouvé quelques pertes à ce moment. Le nombre total de poussins élevés jusqu'à complet développement est de 407; ce sont principalement des poussins éclos en mars et en avril. Après une sélection rigoureuse nous avons gardé pour la reproduction 75 Leghorns blanches à crête simple et 100 poulettes Rocks barrées. Les poulettes Leghorns écloses le 3 mars ont commencé à pondre le 27 juillet et les poulettes Rocks barrées écloses à la même date ont commencé à pondre le 6 octobre.

SUJETS DE REPRODUCTION.

En l'automne de 1915 nous avons choisi, pour les faire servir à la reproduction le printemps suivant, trente des meilleures poules Rocks barrées et 30 des meilleures Leghorns. Les poules restantes ont été engraissées à l'épinette et vendues à un marché local à raison de 12 centins la livre plumées à sec. Au commencement de l'hiver de 1915-16 les sujets reproducteurs se décomposaient ainsi:—

100 poulettes Rocks barrées.
75 poulettes Leghorns.
30 poules d'un an, Rocks barrées.
36 poules Leghorns d'un an, à crête simple.

EXPÉRIENCES.

Les expériences exécutées jusqu'ici ont été d'une nature générale et le stock ne sera pas suffisamment uniforme pour nous permettre de faire beaucoup d'épreuves comparatives avant qu'une autre année se soit écoulée. Nous avons bien entrepris quelques expériences mais elles ne sont pas suffisamment avancées pour que nous puissions en faire rapport.

LETHBRIDGE.

STATION EXPÉRIMENTALE, LACOMBE, ALTA.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, G. H. HUTTON, B.S.A.

VOLAILLES.

La basse-cour de cette station comprend à l'heure actuelle, 31 mars 1916, 620 volailles se décomposant ainsi: 110 Plymouth Rocks barrées, 96 Wyandottes blanches, 52 Buff Orpingtons, 45 Leghorns blanches, 6 oies Toulouse, 18 canards Pékin, 7 dindons Bronze et 286 poussins éclos en mars. Les Rhode Islands rouges que nous avions au commencement de 1915 ont été vendues et nous nous proposons de cesser d'élever des Leghorns.

Les améliorations faites au cours de l'année sont les suivantes: construction d'une dindonnerie en planches de 12 par 18 pieds, grillage en fils de fer recouvrant deux grandes loges pour protéger les poulets contre les corneilles et les éperviers, pose de nids à trappe dans trois loges de poulettes pondeuses et pose de coffres d'alimentation dans tous les parquets.

COÛT DE L'INCUBATION PAR CAPACITÉ ET PAR NOMBRE DE POULETS ÉCLOS.

Pendant la saison d'incubation 1915, nous avons tenu compte de la quantité de combustible nécessaire pour faire marcher les différents incubateurs et des œufs éclos dans chacun de ces incubateurs. La couveuse artificielle à eau chaude Candee, employée ici, est une machine d'une capacité de 1,200 œufs, qui a exigé pendant la saison 20 livres de charbon par jour. Ce charbon coûte $8.50 la tonne. Les machines Cyphers exigent une chopine d'huile par jour pour chacune d'elles; cette huile coûte 23½ centins le gallon.

Nous avons déposé dans l'incubateur Candee, en mars, 734 œufs; à l'épreuve qui a été faite sept jours après la mise à couver, 79·5 pour cent de ces œufs ont été trouvés fécondés. Le contrôle de la ponte d'hiver dans ces parquets révèle une très forte production d'œufs pendant tout l'hiver, et d'autre part le fait que la fécondité de ces œufs était si élevée au commencement de la saison tend à donner tort jusqu'à un certain point, à la vieille théorie qu'une forte ponte d'hiver entraîne nécessairement une faible fécondité des œufs au printemps. Nous avons fait éclore de ces œufs 327 poulets dont 287 ont été mis dans l'éleveuse.

Nous avons tenu un compte très exact de la quantité de charbon brûlée pour chauffer l'incubateur Candee pendant la première couvée en mars 1916; cette quantité était de 23·6 livres par jour. Ce charbon coûte $8.50 la tonne; le coût de la couvée est indiqué au tableau suivant. La consommation plus forte du charbon peut être due à la fraîcheur de la température en mars; d'autre part le fait que la machine n'était pas complètement remplie augmente également le prix de revient des poussins.

TABLEAU montrant le prix de revient par cent poussins éclos.

	Capacité.	Nombre d'œufs mis à couver.	Nombre d'œufs éclos.	Pourcentage d'éclosion	Coût par capacité de 100.	Coût par 100 poussins éclos.
						Cents.
Cyphers	140	727	331	45·5	44·0	93·0
Candee	1,200	2,336	1,033	44·3	16·46	57·5

COÛT DE L'ENGRAISSEMENT.

Trente-sept oiseaux, tous des sujets de qualité inférieure et choisis comme tels, ont été engraissés en épinette du 26 octobre au 5 novembre 1915. On pourrait compter obtenir de meilleurs résultats avec des volailles de bonne qualité. Quoi qu'il en soit, l'augmentation de poids qui a été obtenue sur ces volailles indique ce que cette industrie peut rapporter.

L'épinette n° 1 contenait quatre Orpingtons fauves et quinze Leghorns blanches. La ration se composait de deux parties d'avoine finement moulue et d'une partie de son mélangé avec du lait écrémé, de façon à former une pâtée épaisse.

L'épinette n° 2 contenait 8 Rocks barrées et 10 Leghorns blanches. La ration qui leur était donnée se composait de deux parties de blé et d'une partie de son mélangé avec du lait écrémé de façon à former un gruau épais. Le mélange de grain dans chaque cas est évalué à un centin la livre et le lait écrémé à 20 centins les 100 livres. Voici les résultats en détail:—

		Groupe n° 1. Ration— Avoine, 2 parties. Petit son, 1 partie. Lait écrémé.	Groupe n° 2. Ration— Blé, 12 parties. Petit son, 1 partie. Lait écrémé.
Nombre de volailles dans l'épinette		19	18
Poids total des volailles, 26 octobre	livres.	58·2	57·0
" " 5 novembre	"	83·0	81·0
Augmentation totale	"	24·8	24·0
Augmentation moyenne de poids par oiseau	"	1·30	1·33
Quantité de grain donnée	"	106·8	99·86
Quantité de lait donnée	"	296·8	259·4
Coût du grain donné à 1 centin la livre	$	1·06	0·99
Coût du lait donné à 20 centins les 100 livres	$	0·59	0·51
Coût total de la nourriture	$	1·66	1·51
Quantité de grain donnée par livre d'augmentation de poids	livres.	4·30	4·16
Coût par livre d'augmentation de poids	centins	6·7	6·32

L'augmentation totale de poids a été de 48·8 livres et elle a coûté $3.18. Toutes ces volailles ont été classées n° 1 et ont rapporté 16 centins la livre poids vif, ce qui laisse un profit de 9·5 centins sur l'augmentation de poids obtenu. Le prix moyen de l'engraissement par livre est de 6·5. Ces chiffres ne représentent pas l'amélioration de la qualité de la viande qui se trouvait déjà sur le squelette de la volaille et pour laquelle on a obtenu un prix plus élevé; ils n'indiquent donc pas toute la valeur de l'engraissement.

LACOMBE.

CONTRÔLE DE LA PONTE AU MOYEN DU NID À TRAPPE.

Nous avons construit des nids à trappe dans trois parquets du long poulailler et contrôlé le nombre d'œufs pondus par chaque poule pendant l'hiver du 1er décembre au 31 mars. Le tableau suivant indiquant la ponte individuelle des poules dans le parquet n° 3 établit clairement la supériorité de certaines variétés sur d'autres au point de vue de la production des œufs. Il est évident que l'on peut obtenir de bons résultats en contrôlant la ponte au moyen d'un nid à trappe et en se débarrassant des poules qui ne pondent pas. Ce contrôle est tout aussi important pour l'aviculteur que le contrôle de la production du lait au moyen de la pesée ou de l'épreuve, pour le laitier.

PONTE du parquet n° 3, poulettes Wyandottes blanches du même âge.

N° de la poulette.	Œufs pondus pendant les mois de déc., janv., février et mars.
1	58
2	82
3	51
4	28
5	73
6	45
7	71
8	13
9	4
10	45
11	22
12	38
13	52
14	7
15	74
16	14
17	41
18	3
19	76
21	1
22	13
24	57
25	50
26	36
27	22
29	72
30	82
32	43

Nous présentons une photographie de la ponte quotidienne des poulettes du parquet n° 1; il s'en dégage des conclusions intéressantes. On prétend que les cultivateurs peuvent choisir leurs meilleures poules pondeuses pour l'hiver en contrôlant la ponte lorsque les poules pondent; ils peuvent ainsi choisir une saison de l'année où ils sont peu occupés pour faire ce surplus de travail. La poulette nº 24 a pondu un œuf tous les deux jours pendant quinze jours puis elle s'est arrêtée. Sa production totale pendant les quatre mois de l'hiver était de 43 œufs. La poulette nº 22 qui pondait deux ou trois œufs par cycle, puis se reposait un jour entre chaque cycle de ponte, a donné 77 œufs en quatre mois. C'est là une preuve que cette poule a la constitution nécessaire pour continuer à pondre. La poulette n° 17 a un nombre variable d'œufs par cycle, variant de un à sept œufs. Sa production totale en quatre mois est de 55 œufs; elle ne représente pas un type de poule particulièrement bon. Les poulettes nos 12 et 7 ont pondu respectivement 63 œufs pendant les quatre mois d'hiver. Leur cycle régulier de 2 à 4 œufs est un vif contraste avec la production du n° 14, qui pond un ou deux œufs puis se repose plusieurs jours avant de se remettre à pondre. Elle n'a produit que 17 œufs en quatre mois. Il est intéressant de noter que les meilleures pondeuses étaient des volailles de grosseur moyenne tandis que les volailles grosses et grossières étaient de mauvaises pondeuses.

LACOMBE.

EXPÉDITION D'ŒUFS POUR COUVER COMPARÉE À L'EXPÉDITION DE POUSSINS D'UN JOUR.

Nous avons fait une expérience pour voir quelle était la meilleure méthode: l'expédition d'œufs pour l'incubation ou l'expédition de poussins d'un jour. Toutes ces expéditions ont été faites par express; les œufs et les poussins étaient reçus à la station de Lacombe. Les résultats sont consignés au tableau suivant.

EXPÉDITION d'œufs pour l'incubation, expédition de poussins d'un jour.

ŒUFS.

Reçu de	Race.	Nomb. d'œufs reçus.	Total d'œufs éclos.	Pourcentage d'œufs fécondés.	Pourcentage d'œufs fécondés éclos.	Pourcentage total d'œufs éclos.	En vie au bout de 2 semaines.	En vie au bout d'un mois.	Poids moyen au bout d'un mois.
Brandon. .	Wyandotte blanche. ...	98	28	59	47·4	28·5	11	11	0·36 liv.
Agassiz.....	Leghorn blanche.....	99	86	93	92·4	86·8	70	60	0·25 "

POUSSINS D'UN JOUR.

Reçu de	Race.	Nombre expédiés.	En vie à l'arrivée.	En vie au bout de 2 semaines.	En vie au bout d'un mois.	Poids moyen au bout de 6 semaines.
Brandon....................	Wyandotte blanche.	50	39	1	1	0·34 liv.
Agassiz....................	Leghorn blanche ...	75	75	70	64	0·37 "

COÛT DE LA PRODUCTION DES ŒUFS PENDANT L'HIVER.

Le tableau suivant montre ce que coûtent les œufs pondus par les poulettes dans quatre parquets du long poulailler. Ces volailles recevaient du blé, de l'avoine ou de l'orge en quantités variables, avec un peu de miettes de bœuf. Elles avaient aussi en tout temps du gravier et des coquilles d'huîtres à discrétion. Les chiffres sont pour les mois de décembre, janvier, février et mars.

Les Rocks barrées du parquet n° 2 sont beaucoup plus jeunes que celles qui se trouvent dans les autres parquets. Elles sont donc à un désavantage comparées aux autres races. Le prix de revient des œufs de toutes les races, poulettes et poules comprises est de 16·2 centins par douzaine. Il représente le coût moyen de toutes les basses-cours où l'on se sert pour la ponte de sujets jeunes et vieux.

TABLEAU montrant le prix des œufs par douzaine en hiver.

Parquet n°.	Race.	Nombre d'oiseaux.	Coût de la nourriture pour la période.	Nombre d'œufs pondus.	Coût par douzaine.
			$ c.		c.
1..................	Wyandotte blanche...	32	13 42	1,436	11·2
2..................	Rocks barrées.........	31	14 23	1,207	14·1
3..................	Wyandotte blanche....	28	12 10	1,258	11·5
4..................	Orpington Buff........	31	13 55	1,386	11·7
Total..................	....	122	53 30	5,287	12·1
Autres races..................	....	298	119 70	8,888	16·2

LACOMBE.

STATION EXPÉRIMENTALE D'INVERMERE, C.-B.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, G. E. PARHAM.

VOLAILLES.

Le printemps a fait son apparition de bonne heure mais les mois de juin et juillet ont été froids, avec de grands vents, et les poussins ont été lents à se développer à cause de ces conditions défavorables.

EMPLACEMENT DE LA BASSE-COUR.

Le nouvel emplacement sur la pente nord de la gorge Toby est très bon pour l'été; il n'est pas aussi favorable pour l'hiver à cause du manque de soleil; ce n'est donc pas un emplacement idéal pour toute l'année.

Cette terre n'a presque aucune valeur pour la culture. Elle est trop accidentée et ne peut être irriguée; il existe beaucoup de terrains de ce genre dans la région sèche de la Colombie-Britannique. L'élevage des volailles semblait être le meilleur moyen de les utiliser.

BÂTIMENTS.

Le nouveau bâtiment d'administration avec son caveau à racines, sa chambre d'incubation dans le soubassement et un grand magasin au-dessus qui est actuellement habité par l'aviculteur, a rendu de très grands services toute l'année. Pendant l'été nous avons fait venir de l'eau de l'aqueduc principal. Les volailles ont été transportées à leurs nouveaux quartiers en hiver et nous avons construit des parquets convenables pour l'incubation.

Nous avons construit une nouvelle poussinière de 10 x 12 pieds pour le réchaud Candee. Cette poussinière est prête pour les travaux de la saison qui vient.

INCUBATEURS ET ÉLEVEUSES.

La machine Cypher à 120 œufs a donné d'excellents résultats. La machine Tamlin à 200 œufs employée pour la première fois ce printemps est loin d'avoir aussi bien réussi. Nous nous proposons de faire un nouvel essai de cette machine la saison suivante.

Nous installons actuellement un incubateur Prairie State n° 2 pour l'essayer avec d'autres machines. Nous nous sommes servis la saison dernière de réchauds Brett's Cabinet et Cypher qui nous ont donné de bons résultats.

SUJETS REPRODUCTEURS.

Nous avons accouplé pour la saison de reproduction deux parquets de Leghorns blanches et un de Rocks barrées ainsi qu'un de Light Sussex. Les œufs étaient d'une haute fécondité moyenne, mais les poulettes des Sussex étaient plus faibles et peu d'entre elles sont arrivées à complet développement. Les poulets de Rocks et de Leg-



Un poulailler d'accouplement à Cap-Rouge, Qué.



N° 16a.—Poulailler d'accouplement.—Poulettes Wyandottes blanches, Lacombe.
Voir le tableau de la ponte des œufs.



N° 15—Un poulailler d'accouplement—Canards Pékins, Lacombe, Alta.

DAILY EGG RECORD

EXPERIMENTAL FARM — POULTRY DIVISION

24 Pullets.

Lacombe

Pen No. 1. BREED White Wyandottes Month December 1915

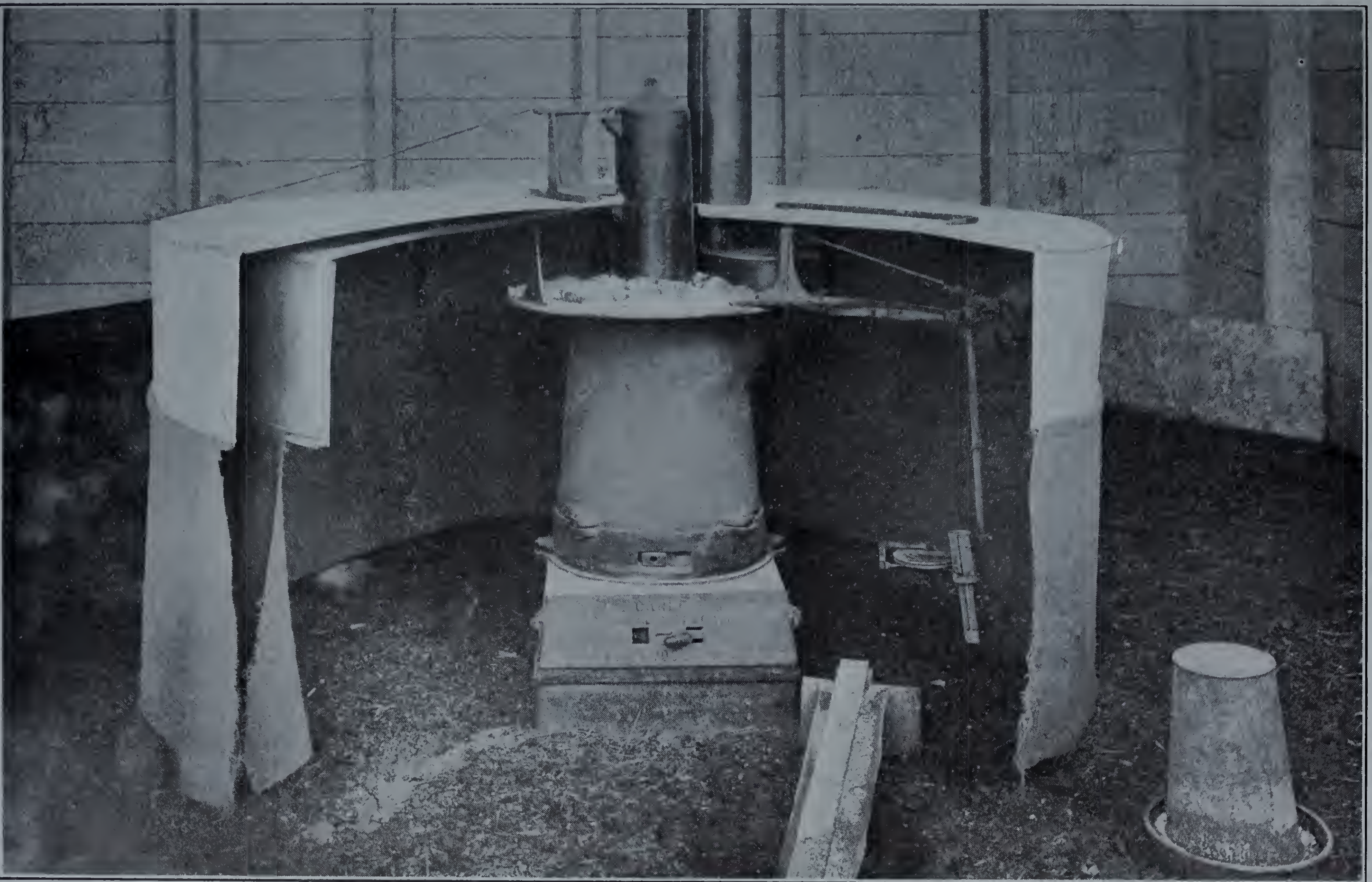
Hen No.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	Total
27	/	/	-	/	/	-	/	/	-	/	-	/	-	/	-	/	-	/	-	-	-	/	/	-	/	-	/	-	/	-	-	16
28	/	/	-	/	/	-	/	/	/	-	/	/	-	/	/	-	-	/	/	/	/	/	/	/	-	/	/	-	/	/	-	22
31	/	-	-	/	/	-	/	/	-	/	-	/	/	-	/	/	-	-	/	/	-	/	/	-	/	/	-	/	/	-	/	19
25	/	/	/	/	/	-	/	/	/	/	/	/	-	/	-	-	-	/	/	/	-	/	/	-	-	/	/	/	/	/	-	22
16	/	/	/	/	/	/	-	/	/	-	-	/	-	/	-	/	-	/	/	/	-	/	/	/	-	-	/	/	/	-	/	21
33	/	/	-	/	/	-	/	/	/	-	-	/	-	/	/	-	/	/	-	/	/	-	/	/	-	/	-	/	/	-	/	20
3	/	/	-	/	-	/	-	-	-	/	-	/	-	-	/	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7
24	/	-	/	-	/	-	/	-	/	-	/	-	/	-	/	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
14	-	-	/	/	-	/	/	-	-	/	-	/	/	-	/	-	-	/	-	-	/	/	-	/	/	-	-	-	/	-	-	14
26	/	-	/	/	-	/	/	-	-	/	-	/	-	-	-	/	-	/	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	/	10
22	/	-	/	/	/	-	/	/	/	-	-	/	-	/	-	/	/	-	/	/	-	/	/	/	-	/	/	/	/	-	/	21
15	/	-	/	/	-	/	/	-	/	-	/	-	/	-	-	-	/	-	-	-	-	-	-	-	/	-	-	-	-	-	-	10
7	/	/	/	/	/	-	/	/	/	/	-	/	/	-	-	/	/	-	/	/	-	/	/	-	/	/	/	-	-	/	/	22
11	/	-	/	-	-	/	/	/	/	-	-	/	-	/	/	-	/	/	-	/	/	/	-	/	-	-	/	/	-	-	/	18
30	/	-	/	/	/	/	-	/	/	/	/	/	/	Broody						-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
19	-	/	/	-	/	/	-	-	/	/	/	/	/	-	/	-	-	/	/	-	/	/	/	-	/	/	-	/	/	-	/	20
4	-	/	/	-	/	/	-	/	-	/	-	-	/	-	/	-	-	/	-	/	-	-	-	-	-	-	/	-	-	/	-	12
2	-	/	/	-	/	/	-	/	/	/	-	/	/	/	-	/	/	/	-	/	/	-	-	/	/	-	/	/	/	/	/	22
17	-	/	-	/	/	/	-	/	/	/	/	/	/	/	-	/	/	-	/	-	/	/	-	/	/	-	/	/	/	-	/	22
1	-	/	-	-	/	-	-	-	/	-	/	-	-	-	/	-	/	-	/	-	/	/	-	/	-	-	-	/	-	/	-	12
34	-	/	-	/	-	-	-	/	-	/	-	/	-	-	/	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	/	-	/	/	-	-	9
13	-	/	-	/	-	/	-	/	-	/	-	/	-	-	/	/	-	/	-	/	/	-	-	/	-	/	-	-	/	-	/	15
12	-	-	/	/	/	-	-	/	/	/	-	/	/	-	/	/	/	-	/	/	-	/	-	/	-	/	-	/	-	/	-	18
44	-	-	/	/	-	/	/	-	-	/	-	/	/	-	/	-	-	/	-	-	/	/	-	/	/	-	-	-	/	-	-	14
Total.	14	14	15	18	16	13	13	16	15	16	8	20	12	9	14	10	9	13	10	12	10	14	9	12	9	10	10	12	14	7	11	385

Ferme expérimentale. 24 poulettes. PONTE QUOTIDIENNE. Service de l'aviculture

N° 18.—Registre de ponte du parquet No. 1, poulettes Wyandottes blanches, Lacombe. A noter, le rythme régulier des meilleures pondeuses.



Agassiz, C.-B. Bâtiment d'administration avicole. Chambre d'incubation, chambre à œufs et à combustible dans le soubassement. Au premier étage, chambre d'alimentation et de travail, chambre d'enregistrement, chambre à coucher ; dans le grenier, magasin.



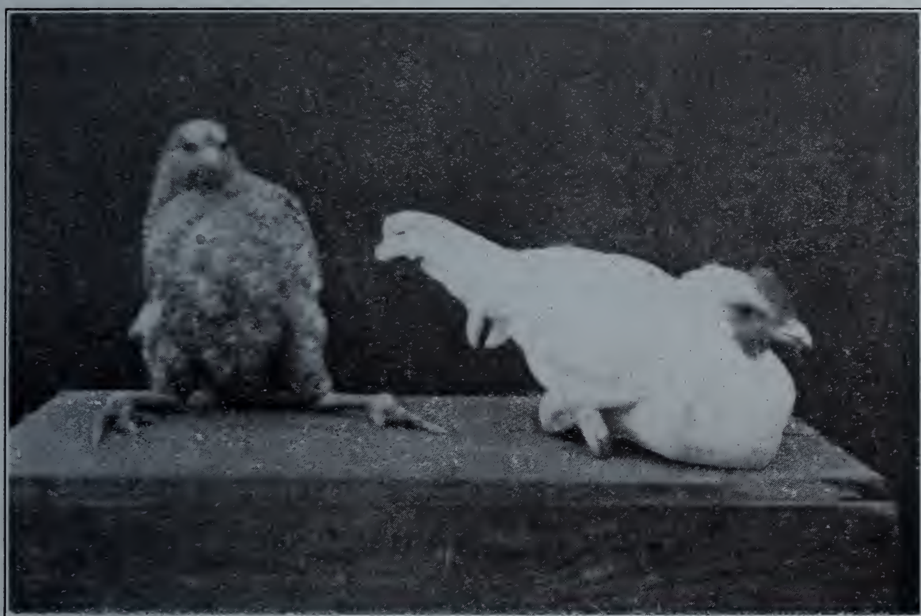
Eleveuse de chambre. Ce genre de poêle a été employé avec succès en ces deux dernières années. Agassiz, C.-B.



Volailles du parquet nourri avec la meilleure qualité de farine de blé cuite. Agassiz, C.-B.



Volailles venant d'un parquet nourri au petit son de riz cru. Agassiz, C.-B.



Volailles venant d'un parquet nourri au riz moulu et bouilli. Agassiz, C.-B.



Canetons nourris au riz.

Le groupe du centre a été nourri au riz bouilli en entier pendant 27 jours. Leur ration a été ensuite changée en une ration de grain mélangé.

Les canetons à gauche et à droite provenaient de la même couvée ; ce sont les seuls qui restaient du parquet nourri exclusivement au riz entier bouilli. Agassiz, C.-B.

horns étaient sains, très peu sont morts mais quelques-uns ont été enlevés par les éperviers. Il a fallu une surveillance de tous les instants pour maîtriser les parasites externes. Les tiques de la tête se sont montrés particulièrement gênants mais nous avons réussi à les exterminer au moyen de l'application de pétrole, de saindoux et d'eau dans la proportion de 1, 2, 3.

ALIMENTS ET ALIMENTATION.

Le gravier dont nous nous servions depuis trois ans provenait des criblures d'une mine de cuivre. Nous le faisions passer par trois tamis pour les dindons, les poules et les poulets. Il est satisfaisant et économique.

Le charbon de bois et les coquilles d'huîtres sont fournis à discrétion à toutes les volailles. Les volailles font une consommation beaucoup plus grande de coquilles d'huîtres lorsqu'elles pondent, ce qui indique qu'elles ont besoin d'une quantité supplémentaire de cette matière pour la formation de la coquille pendant la ponte.

Nous avons réussi à résoudre le problème de la verdure précoce dans ce climat en faisant germer de l'avoine en couches-chaudes. On fait d'abord germer de l'avoine pendant quelques heures dans de l'eau puis on la met sur une toile à sac dans une caisse sans fond. Cette méthode est la plus pratique, car on peut rouler la toile à sac et transporter ainsi l'avoine aux oiseaux. Il faut environ huit jours à l'avoine pour atteindre la hauteur désirée. Il faut donc huit boîtes pour obtenir tous les jours la quantité nécessaire. Nous recevons de la navette tous les ans en juillet; elle nous fournit une récolte prête de bonne heure au printemps. On pousse la culture de petites parcelles de cette plante en les recouvrant avec des vitres ou du coton. On emploie beaucoup de trèfle vert en été et on le fait suivre avec des choux et des betteraves.

Nous avons fait des expériences sur deux parquets de volailles, savoir, Rocks barrées et Leghorns blanches, de novembre 1915 à octobre 1916, pour nous renseigner sur les points suivants: Nombre d'œufs pondus, prix moyen, poids moyen par douzaine, valeur totale des œufs, valeur de la nourriture consommée, gain ou perte par parquet, coût d'une douzaine d'œufs.

DINDONS.

Nous avons encore employé pour la reproduction cette année, les trois dindes et le dindon bronzé qui avaient été accouplés l'année dernière. Nous avons accouplé également un parquet des poulettes de l'année dernière à un dindon de deux ans qui ne leur était pas parent.

Les sujets de reproduction sont tenus dans des cours toute l'année et n'ont pas d'autre abri que les pins.

L'éclosion a commencé le 24 mai. Les premiers œufs avaient été couvés sous des poules, les derniers sous des dindes.

Soixante-dix oiseaux ont survécu sur un total de 92 qui étaient éclos. Les pertes ont été causées principalement par des éperviers et par le blocage du gésier. Ils n'ont pas eu de symptômes de cirrhose hépatique. Nous avons saupoudré fréquemment les poules et les dindons avec de la poudre de pyrèthre pendant la période de couvaison.

Les jeunes dindons erraient en liberté sur une étendue de quatre-vingts acres de collines et se sont très bien portés jusqu'en septembre; à cette époque les insectes sont devenus rares, et les dindons ont cessé de courir; nous leur avons donné alors un supplément de nourriture, modifié leur parcours, et ils ont bientôt recommencé à se développer. En août nous avons mis de côté 65 dindons pour évaluer la quantité et le coût de la nourriture consommée. Le 8 novembre, 23 de ces oiseaux ont été sélectionnés pour la reproduction et l'expérience a été continuée avec les 42 qui restaient.

INVERMERE.

Coût et quantité de nourriture consommée par 65 oiseaux, du 1er août au 8 novembre—

134	liv.	blé	$ 2 68
266	"	avoine	5 98
134	"	maïs concassé	3 21
369	"	son	5 16
551	"	farine de maïs	12 39
185	"	petit son	2 77
97	"	coquilles d'huîtres	1 55
2,500	"	trêfle vert	7 50
		Total	$41 24

Coût et quantité de nourriture consommée par 42 oiseaux, du 8 novembre au 22 décembre—

150	liv.	blé	$ 3 00
305	"	farine de maïs	6 86
305	"	petit son	4 57
305	"	orge moulue	4 72
41	"	déchets de bœuf	1 84
20	"	charbon de bois	25
600	"	choux	1 80
		Total	$23 04

Coût total par oiseau, 1er août au 22 décembre:

Coût par oiseau du 1er août au 8 novembre	centins.	63
" " 8 novembre au 22 décembre	"	55
" " 1er août au 22 décembre	$	1 19

Il est à noter qu'on a donné une ration plus concentrée pour la fin de l'année afin d'engraisser les volailless pour le marché de Noël. Les quarante-trois dindons ont été pesés le 10 novembre; poids total, 321 livres, soit une moyenne de 7·6 livres par oiseau.

Le 7 décembre le poids total était de 420 livres, soit une moyenne de 10 livres.

Le 18 décembre la moyenne de poids était de 11 livres.

Ces dindons se sont vendus 20 centins la livre, poids vif.

Coût des aliments par 11 livres à l'époque de l'expérience:

Blé		$2 00
Avoine		1 50
Maïs concassé		2 40
Son		1 40
Farine de maïs		2 25
Petit son		1 50
Coquilles		1 60
Orge moulue		1 55
Déchets de bœuf		4 50
Charbon de bois		1 10
Les choux et le trêfle cultivés sur la ferme étaient évalués à 30 centins:		
42 dindons, 11 livres, total	liv.	462
462 livres à 20 centins la livre	$	92 40
Coût du 1er août, 19 chacun	"	49 98
Balance	"	42 42

Ceci ne comprend pas les dépenses faites avant le 1er août.

INVERMERE.

FERME EXPÉRIMENTALE D'AGASSIZ, C.-B.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, P. H. MOORE, B.S.A.

VOLAILLES.

Stock.—Le nombre d'oiseaux dans notre basse-cour s'est légèrement augmenté au cours de l'année. Il est maintenant assez considérable pour exiger tous les soins d'un homme, dans une basse-cour où le contrôle soigneux de toutes les opérations est plus important que le rapport.

Vers la mi-hiver la basse-cour se décomposait ainsi: 254 Plymouth Rocks barrées, 239 Leghorns blanches à crête simple, 33 canards Pékins blancs et environ 50 pigeons, soit un total de plus de 500 oiseaux, pigeons non compris. Au printemps de 1915, l'éclosion nous a donné plus de 1,200 poulets parmi lesquels nous avons pu faire une sélection raisonnable en automne. L'éclosion s'est faite dans des petits incubateurs à l'huile. Toute la progéniture des volailles dont la ponte avait été contrôlée au nid à trappe en 1914, a été contrôlée de la même façon cette saison; c'était plus de la moitié de toute la bande.

Incubateur Mammouth.—Nous avons installé cette saison un incubateur à charbon Mammouth de 1,200 œufs et les aviculteurs de ce district nous ont apporté beaucoup d'œufs à couver et nous avons vendu un certain nombre de poussins d'un jour.

Nouveaux bâtiments.—La construction du bâtiment d'administration nous a été d'une aide considérable dans ce travail. Ce bâtiment contient les salles pour les incubateurs, une salle à œufs, une chambre à combustible dans le soubassement, une salle générale de travail, un bureau, une chambre de contrôle et une chambre à coucher au premier étage, une chambre d'alimentation et un magasin dans l'attique. Une poussinière de 16 sur 24 pieds, assez grande pour loger deux incubateurs à charbon Candee, a été construite également. Ce bâtiment a un toit en appentis à devant ouvert et a donné d'excellents résultats.

Conduite.—Les travaux ont été conduits de la façon la plus intelligente par M. Vernon Kuhn, qui a été chargé de toutes les opérations avicoles sur cette ferme en ces trois dernières années.

Poulettes Rocks précoces et tardives.—Nous avons fait une comparaison autrefois entre les poulettes hâtives et tardives. Il n'y a eu qu'une différence d'un mois cette année entre la première éclosion et la dernière. Les poulettes précoces Plymouth Rocks barrées ont été mises dans les parquets de ponte en septembre et ont produit des œufs en octobre à 23·5 centins la douzaine lorsque ces œufs se vendaient 47 centins la douzaine. Le profit sur chaque volaille a été de 13·75 centins pendant le mois. C'est là l'avantage qu'elles ont eu sur les volailles qui ne commençaient à pondre avantageusement qu'au 1er novembre. Le contrôle suivant de la reproduction couvre la période qui s'étend du 1er octobre au 30 avril.

POULETTES R. B. hâtives et tardives.

	Précoces.	Tardives.
Nombre de poules dans le parquet	24	71
Nombre de jours dans l'expérience	213	213
Quantité de grain donnée ... livres	1,384	3,672
Quantité d'aliments verts donnée ... livres	1,050	2,100
Quantité de lait écrémé donnée ... livres	770	1,575
Nombre total d'œufs pondus	1,899	4,962
Poids des œufs ... onces	3,786·92	9,589·06
Poids des œufs par douzaine ... onces	23·93	23·19
Nombre de jours par poule par douzaine d'œufs	32·30	36·57
Livres de grain par douzaine d'œufs	8·74	8·88
Livres de grain par livre d'œufs	5·84	6·12
Livres d'aliments verts par douzaine d'œufs	6 53	5·07
Livres de lait écrémé par douzaine d'œufs	4 86	3·89
Prix de revient d'une douzaine d'œufs ... cents.	15·37	15·64
Prix de revient d'une livre d'œufs ... cents.	10·45	10·60
Pourcentage d'œufs fécondés	86·24	83
Pourcentage d'œufs fécondés éclos	63·8	63·85
Pourcentage total d'œufs éclos	55·02	53

Poulettes L. B. à crête simple hâtives et tardives.—Nous avons fait l'essai de poulettes Leghorns blanches à crête simple, sur les mêmes bases que pour les Plymouth Rocks barrées, mais comme les Leghorns blanches à éclosion tardive n'ont commencé à pondre que le 1er novembre, cette période est de 31 jours plus courte que celle de leurs concurrentes. Leur ponte d'octobre et novembre au 30 avril est la suivante:—

POULETTES L. B. à crête simple, précoces et tardives.

	Précoces.	Tardives.
Nombre de poules dans le parquet	42	60
Durée de l'expérience, jours	213	182
Quantité de grain donnée ... livres	1,623	1,846
Quantité de verdure donnée ... livres	1,050	1,440
Quantité de lait écrémé donnée ... livres	770	600
Nombre total d'œufs pondus	2,436	2,448
Poids des œufs ... onces	4,809·07	4,726·68
Poids d'une douzaine d'œufs ... onces	23·69	23·17
Nombre de jours par poule pour une douzaine d'œufs	44·06	53·52
Livres de grain par douzaine d'œufs	8	9·04
Livres de grain par livre d'œufs	5·43	6·24
Livres de verdure par douzaine d'œufs	3·74	7·05
Livres de lait écrémé par douzaine d'œufs	5·17	2·94
Prix de revient d'une douzaine d'œufs ... cents	14·35	16·76
Prix de revient d'une livre d'œufs ... cents	9·69	11·57
Pourcentage d'œufs fécondés	92·68	Pas empl.
Pourcentage d'œufs fécondés éclos	50·21	pour la reproduct.
Pourcentage total d'œufs éclos	46·54	....

Poulettes et poules Rocks.—Dans le tableau suivant les poulettes Rocks barrées sont comparées aux poules d'un an de la même race.

Poulettes comparées aux poules d'un an Rock barrées.

	Poulettes.	Poules d'un an.
Nombre de volailles par parquet	24	39
Durée de l'expérience, jours	213	182
Quantité de grain donnée ... livres	1,384	1,689
Quantité de verdure donnée ... livres	1,050	1,500
Quantité de lait écrémé donnée ... livres	770	758
Nombre total d'œufs pondus	1,899	1,871
Poids des œufs ... onces	3,786 92	3,897 75
Poids par douzaine d'œufs ... onces	23·93	25
Nombre de jours par douzaine d'œufs et par poule	32·30	45·52
Livres de grain par douzaine d'œufs	8·74	10·83
Livres de grain par livre d'œufs	5·84	6·93
Livres de verdure par douzaine d'œufs	6·53	9·42
Livres de lait écrémé par douzaine d'œufs	4 86	4·86
Prix de revient d'une douzaine d'œufs ... cents	15·64	18·73
Prix de revient d'une livre d'œufs ... cents	10·45	11·98
Pourcentage d'œufs fécondés	86·24	92·63
Pourcentage d'œufs fécondés éclos	63·80	51·13
Pourcentage total d'œufs éclos	55·02	47·36

Les poules d'un an ont été conservées pour la reproduction. Il est à noter qu'elles ont pondu des œufs pesant en moyenne plus d'une once par douzaine de plus, mais les œufs donnés par les poulettes revenaient moins cher la livre que ceux des poules. Quoique les poules aient donné un pourcentage d'œufs fécondés plus élevés que les poulettes, le pourcentage d'œufs fécondés et le pourcentage d'incubation sur le total des œufs était plus élevé chez les poulettes que chez les poules. Il n'en est pas ainsi pour les Leghorns blanches.

Poules et poulettes Leghorns blanches à crête simple.—Nous avons comparé également les poulettes et les poules Leghorns blanches à crête simple et cette comparaison a donné les résultats suivants.

Poulettes et poules d'un an Leghorns blanches.

	Poulettes.	Poules d'un an.
Nombre de volailles dans le parquet	42	20
Durée de l'expérience, jours	213	182
Quantité de grain donnée ... livres.	1,623	736
" de verdure donnée ... "	1,050	758
" de lait écrémé donnée ... "	770	....
Nombre total d'œufs pondus	2,436	864
Poids des œufs ... onces.	4,809·07	2,319·76
Poids par douzaine d'œufs ... "	23·69	25·83
Nombre de jours par poule et par douzaine d'œufs	44·06	50·55
Livres de grain par douzaine d'œufs	8	10·22
" de grain par livre d'œufs	5·43	6·33
" de verdure par douzaine d'œufs	3·74	10·52
" de lait écrémé par douzaine d'œufs	5·17	....
Prix de revient d'une douzaine d'œufs ... cents	14·35	16·73
" d'une livre d'œufs ... "	9·69	10·35
Pourcentage d'œufs fécondés	92·68	94·69
" d'œufs fécondés éclos	50·21	62·00
" total d'œufs éclos	46·54	58·71

AGASSIZ.

Il est à noter qu'il y avait plus de différence dans le poids des œufs entre les poules et les poulettes que chez les Plymouth Rocks barrées. Les résultats de l'éclosion des œufs de poules Leghorns étaient supérieurs à l'éclosion des œufs de poulettes. Les poulettes de l'année dernière ont donné de meilleurs résultats que les poulettes de deux ans, mais la ponte des poules d'un an est la meilleure qu'on ait encore obtenue chez les Leghorns blanches.

Diminution de la fécondité après l'enlèvement des coqs.—Nous avons fait une expérience cette année pour voir pendant combien de temps les œufs resteraient féconds après l'enlèvement des coqs des parquets d'accouplement. Nous avons enlevé tous les jours, pour les mettre dans l'incubateur, un certain nombre d'œufs des parquets d'accouplement. Ces expériences avaient été entreprises trois jours après l'enlèvement des coqs. Voici les résultats obtenus:

TABLEAU montrant la diminution de la fécondité après l'enlèvement des coqs.

Jour.....	3e	4e.	5e.	6e.	7e.	8e.	9e.	10e.	11e.	12e.	13e.	14e.	15e.	16e.	17e.	18e.
Pourcentage d'œufs fécon.	100	100	100	83·3	100	33·3	66·6	50	50	33·3	16·6	16·6	16·6	Auc.	Auc.	Auc.

Alimentation expérimentale.—Nous signalions l'année dernière, le résultat de recherches entreprises sur certaines rations et sur l'effet de ces rations sur les oiseaux adultes. Nous avons fait cette année des recherches du même genre, sur de jeunes poules et obtenu des résultats très semblables. L'expérience a duré 67 jours et la température est restée favorable d'un bout à l'autre. Le tableau suivant démontre quelques-uns des résultats obtenus:

TABLEAU montrant les résultats de l'expérience d'alimentation.

—	Grains mélangés donnés crus.	Petit son de riz non moulu.	Riz moulu et bouilli.	Riz moulu et condiment bouilli.	Petit son de riz donné en pâtée.	Farine de blé de meilleure qualité, cuite.
Nomb. d. volailles p. parquet au début.	8	8	8	8	8	8
Nomb. de volailles par parquet à la fin.	8	6	0	0	5	4
Poids total au début............ livres.	10·9	12·4	11·5	12	13·1	12
Poids total à la fin.............. "	21·1	11·9	0	0	13·2	9·4
Augmentation totale de poids... "	10·2	− 0·5	−11·5	−12	0·1	− 2·6
Quantité de nourrit. consommée. "	88·	37·	32·5	30·75	79	59

Observations sur l'expérience d'alimentation.—Les volailles se trouvaient dans un poulailler confortable et elles étaient bien soignées. Elles recevaient toute la nourriture qu'elles pouvaient consommer. Elles avaient toujours devant elles une bonne provision d'eau et de gravier. Il est à noter que c'est le groupe nourri au mélange de grain qui a mangé le plus et qui a fait la plus forte augmentation de poids. Il est resté sain dans ces conditions. Dans le groupe nourri au riz bouilli et non moulu, deux des volailles sont mortes, et toutes se sont anémiées avant que la période d'engraissement de 67 jours ait pris fin. Les os de toutes ces volailles étaient mous et ceux de celles qui sont mortes étaient très mous et très élastiques. Les volailles qui recevaient

du riz moulu sont toutes mortes avant la fin de l'expérience. Leurs pattes se sont affaiblies, les os se sont amollis et toutes sont mortes avant d'être très émaciées. Elles étaient toutes très blanches et très anémiées. Un autre groupe qui recevaient la même sorte de riz avec du sucre et de l'eau a mangé avec avidité pendant une semaine ou deux, puis est tombé malade avant les autres qui ne mangeaient pas autant. Toutes les volailles qui mangeaient beaucoup au commencement sont mortes avant les autres qui n'avaient pas aussi bon appétit au commencement. Les volailles qui recevaient du riz avaient toutes un gésier très vert, taché de bile, et en règle générale, leurs fientes étaient aqueuses. Celles qui recevaient du petit son de riz de bonne qualité, n'ont présenté des symptômes de malaise qu'au bout de plusieurs semaines d'alimentation; mais une fois que leur santé a commencé à décliner, elles ont développé exactement les mêmes symtômes que les poules nourries au riz. Le parquet de volailles qui recevaient la meilleure qualité de farine blanche cuite en gâteaux, sans levain, ont mangé avec avidité pendant quelque temps puis sont devenues faibles et neurétiques, à peu près vers la même période que celles qui recevaient du riz. Cet aliment paraît manquer tout autant que le riz des éléments nécessaires pour développer la charpente.

Canards.—La basse-cour de canards Pékin blancs contient trente sujets cette année. Nous avons laissé ces canards errer en liberté sur le chaume pendant quelques temps cet automne et cette méthode s'est montrée très avantageuse parce qu'ils ramassaient eux-mêmes presque toute leur nourriture. Plus tard on les a mis dans les basses-cours où il leur était impossible de prendre leurs ébats et leur alimentation coûtait cher, quoiqu'ils reçussent une ration respectivement bon marché composée principalement de son et d'avoine moulue. De juillet 1915 au 30 avril 1916, soit une période de dix mois, ils ont coûté $2.20 par tête. Ils ont commencé à pondre en hiver et au 30 avril ils avaient pondu 35·4 œufs par tête. En vendant cette production d'œufs pour l'incubation à raison de $8 le cent, chaque canard a donné un profit de 63 centins sur le coût de la nourriture. Cette somme n'est pas suffisante pour payer l'intérêt et les frais, et il ne nous semble pas que l'on puisse faire un profit avantageux quand on ne peut pas donner un grand parcours aux reproducteurs. Cette bande de canards a dû être tenue en réclusion la plus grande partie du temps et n'a rapporté que de faibles profits sur l'alimentation donnée. On devrait avoir un pâturage bon marché pour tenir les canards pendant la plus grande partie de l'année à moins que les œufs pondus en mai et juin ne puissent aussi être vendus pour l'incubation. La fécondité et le pourcentage d'éclosion des œufs produits par les canards qui étaient tenus en réclusion et qui n'avaient qu'un petit bassin d'eau laissaient à désirer. Voici les résultats obtenus dans cinq incubateurs différents:—

Pourcentage d'œufs fécondés	85·38
Pourcentage d'œufs fécondés éclos	44·91
Pourcentage total d'œufs éclos	38·34

Expérience sur l'alimentation des canetons.—Nous avons fait une petite expérience sur l'alimentation des canetons au riz. Le riz ne contient pas les éléments nécessaires pour assurer le développement des jeunes animaux ou des oiseaux, quelle que soit l'utilité qu'il puisse avoir pour l'engraissement des canards et pour la production de la chair blanche. Les résultats obtenus avec les poules et les canards sont identiques.

Les notes suivantes prises sur cette expérience représentent les résultats obtenus:—

Riz bouilli entier pour l'alimentation des canetons.

1ère période—1 à 14 jours.

Premier poids de 22 canetons d'un jour	liv.	2·25
Poids moyen par caneton	"	0·10
Premiers 14 jours (22 juin au 6 juillet) alimentation par poids, 3 parties de son, 3 parties de farine de maïs, 1 partie de petit son de blé, 1 partie de déchets de bœuf. Une pincée de sable et de charbon de bois et le tout humecté avec de l'eau. Eau donnée à boire.		
Un caneton tué par accident.		
Deuxième pesée: 21 canetons de 21 jours	liv.	8·85
Poids moyen par caneton	"	0·42
Augmentation totale	"	6·6
Quantité totale de pâtée consommée	"	17·0
Quantité de nourriture consommée par livre d'augmentation de poids	"	2·57

2e période—14 à 41 jours.

Tous ces canetons ont reçu du riz bouilli entier pendant 27 jours (6 juillet au 21 août). Riz bien bouilli et émietté. Eau donnée à boire. Les oiseaux ont bien mangé pour les sept premiers jours puis ont perdu leur appétit. Plus tard ils sont devenus faibles des pattes. Tous avaient l'air anémiés. Deux canetons se sont desséchés et sont morts.		
Troisième pesée, 19 canetons	liv.	10·56
Poids moyen par caneton	"	0·55
Augmentation totale	"	1·71
Riz consommé	"	50·0
Quantité de nourriture consommée par livre d'augmentation de poids	"	29·2

3e période—41 à 83 jours.

Après cette date (2 août), le groupe a été divisé. Le parquet n° 1 (5 volailles) a continué à recevoir du riz. Le parquet n° 2 (14 volailles) a été remis à la pâtée originale. Le parquet n° 3 (4 volailles de 14 jours) a également reçu la pâtée originale.

Ces parquets ont été nourris jusqu'au 14 septembre 1915, 42 jours.

Parquet n° 1.	Les canetons du parquet n° 1 (nourris au riz) sont morts à l'exception d'un, tout juste en vie, Il pesait 0·7 livre.		
Parquet n° 2.	(Alimentation changée du riz au grain mélangé).		
	Poids au moment du changement de 14 canetons	liv.	9·5
	Poids à la fin de la période, 14 canetons (42 jours)	"	70·0
	Poids moyen par caneton	"	5·0
	Augmentation totale	"	60·5
	Quantité totale de grain consommée	"	285·0
	Nourriture consommée par livre d'augmentation de poids	"	4·7
Parquet n° 3.	Jeunes canetons nourris à la pâtée.		
	Poids original (14 jours) 4 volailles	"	3·0
	Poids à la fin (42 jours)	"	23·0
	Poids moyen par caneton	"	5·75
	Augmentation totale	"	20·0
	Quantité totale de grain consommée	"	81·6
	Quantité de nourriture consommée par livre d'augmentation de poids	"	4·08

Il est à noter que les canetons ont quadruplé leur poids original dans les premiers quatorze jours lorsqu'on les préparait pour l'expérience. Pendant les 27 jours qu'ils ont été nourris au riz, ils n'ont fait que 13 livres d'augmentation de poids. Ils recevaient 29·2 livres de riz par livre de cette augmentation. Au bout de 42 jours les canetons qui recevaient cette nourriture sont morts quoiqu'ils eussent consommé une grande quantité de riz bouilli. Les canetons dont l'alimentation a été changée du riz à une ration de grain mélangé ont augmenté de poids et consommé à peu près la même nourriture par livre d'augmentation que les jeunes canetons qui ne recevaient pas de riz, mais ils ont continué à se développer sans arrêt à partir du commencement.

AGASSIZ.

PIGEONS.

La petite bande de pigeons Homer blancs, était devenue assez nombreuse pour remplir complètement le pigeonnier qui avait été construit l'année dernière. Les premiers sujets que nous nous étions procurés ont donné d'excellents résultats. Le pigeonnier s'est montré un peu trop petit pour ses habitants pendant l'hiver long et froid, lorsque les pigeons ne pouvaient pas rester longtemps dehors. Pendant cette période de froid extrême nous avons perdu sept couples de pigeonneaux à cause de l'encombrement dans les nids. Nous construisons actuellement un pigeonnier plus grand. Il est assez difficile de se procurer des chiffres exacts sur la nourriture consommée, car il y avait 200 moineaux qu'il a fallu nourrir tout l'hiver aussi bien que les pigeons. Le grillage était juste assez grand pour les oiseaux et dès que ceux-ci s'en rendirent compte, ils vécurent grassement pendant tout le reste de la saison. L'alimentation se composait d'un mélange de blé, de pois concassés, de maïs concassé et d'orge. Elle paraissait être suffisante pour assurer le développement des jeunes.

Les résultats obtenus la saison dernière sont les suivants:—

Sujets originaux, 5 paires..		10	volailles.
Nombre de pigeonneaux éclos pendant l'année..		59	"
Morts dans les nids en hiver..	14 volailles.		
Tués par accident ou par les rats.	2 "		
Tués pour le marché..	3 "		
		19	"
Total élevé jusqu'à complet développement..		40	"
Quantité de nourriture consommée en une année.. ..liv.		1,037	
Coût de la nourriture pour l'année.. $		20 74	
Coût par pigeon élevé ou gardé.. ..cts.		37·7	

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE—CANADA

FERMES EXPÉRIMENTALES

RAPPORT

DU

SERVICE DES TABACS

Année terminée le 31 mars 1916

PRÉPARÉ PAR

F. Charlan - - - - - - - - - - - - - Chef du service des tabacs.

O. Chevalier, I.N.A. - - - - - - - - - Régisseur de la station de Saint-Jacques, Qué.

O. Chevalier, I.N.A. - - - - - - - - - Régisseur de la station de Farnham, Qué.

G. C. Routt, B.S.A., M.S. - - - - - - - Régisseur de la station de Harrow, Ont.

RAPPORT DU SERVICE DES TABACS

OTTAWA, le 31 mars 1916.

M. J. H. GRISDALE, B.Agr.,
Directeur des fermes expérimentales,
Ottawa.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du Service des tabacs pour l'année 1915-16.

Vers la fin de l'année 1915 le personnel du Service des tabacs a été remanié, et substantiellement accru en ce qui concerne le travail à effectuer dans le territoire de langue anglaise.

On trouvera ci-après, en même temps que le compte rendu des opérations conduites à Ottawa, celui du travail effectué sur les diverses stations expérimentales, spécialement rattachées au Service des tabacs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le directeur,
Votre obéissant serviteur,

F. CHARLAN,
Chef du Service des tabacs.

SERVICE DES TABACS.

Bien que, d'une manière générale, le programme de la division ne puisse guère être modifié, il devient nécessaire, au fur et à mesure que la culture des tabacs canadiens se développe, de spécialiser les agents du service dans l'étude de certains problèmes dont l'importance, au point de vue purement pratique, est de plus en plus évidente.

En vue de satisfaire à ce besoin, le personnel du Service des tabacs a reçu, vers la fin de l'année 1915-16, de sensibles additions. Elles comprirent la nomination d'un agent chargé spécialement de l'étude des sols à tabac du Canada et des problèmes relatifs au maintien de leur fertilité, et celle d'un pathologiste qui devra se consacrer tout particulièrement à l'étude des maladies du tabac, et diriger le travail de sélection et de génétique inauguré au cours des dernières années.

Etude des sols à tabac.—Il est établi par l'expérience que certains sols peuvent produire, d'une manière avantageuse, certains types de tabac et non d'autres. Si l'on se trompe dans le choix de la variété cultivée on obtient évidemment une récolte, mais il arrive souvent que la valeur marchande de cette dernière soit presque nulle, ou tout au moins fortement diminuée, parce qu'elle ne présente pas les caractères du type. On doit recourir le plus tôt possible à la variété appropriée, au cas contraire, autant vaut renoncer complètement à une culture qui ne saurait être rémunératrice.

Dans un autre ordre d'idées il est nécessaire que, dans les secteurs du Canada où la culture du tabac s'est particulièrement développée au cours des dernières années, les planteurs qui s'y consacrent sachent, d'une manière suffisamment claire, quels sont les types de tabac qui peuvent le mieux réussir sur les différents sols qu'ils rencontrent sur leurs fermes.

Ceci conduit à une classification des sols à tabac d'après la nature des récoltes qu'ils peuvent produire. Cette classification, qui est déjà entreprise, s'appuiera sur

les résultats pratiques déjà obtenus, surtout dans Ontario, en ce qui concerne les Burleys et les tabacs jaunes séchés à l'air chaud. Les terres ayant fourni à plusieurs reprises les meilleures récoltes de chaque type respectif, seront considérées comme types pour le Canada, peut-être même pour la province.

Dans la suite, chaque fois qu'un sol étudié se rapprochera d'un de ces types on pourra, avec une approximation suffisante, indiquer au cultivateur là où les variétés de tabac qu'il devra adopter.

M. H. A. Freeman a pris charge, vers la fin de l'automne 1915, de l'étude des sols à tabac du Canada. Son laboratoire a été installé à Ottawa au cours de l'hiver et déjà, un travail considérable a été accompli.

Pathologie et génétique.—Depuis quelques années l'attention des planteurs de tabac du Canada, surtout celle des cultivateurs d'Ontario, a été attirée sur la difficulté de produire, sur des terres ayant déjà porté du tabac, parfois pendant plusieurs années successives, des récoltes normales de White Burley.

On se trouve en présence d'une maladie qui fait d'importants ravages dans Ontario, ainsi que dans quelques centres de la culture du tabac des Etats-Unis.

Au Canada, heureusement, elle semble jusqu'ici circonscrite dans le sud d'Ontario. On n'a pas constaté son apparition dans les centres de culture de Québec, tandis qu'aux Etats-Unis elle s'est déjà attaquée aux Burleys du Kentucky, aux tabacs à enveloppes du Wisconsin et même à ceux du Connecticut.

La nomination d'un pathologiste, dont le rôle sera de s'occuper spécialement des maladies du tabac au Canada, comble une lacune importante. Jusqu'à présent un travail considérable a été fait en vue d'enrayer les maladies du tabac aux Etats-Unis et au Canada, on peut dire cependant que, en raison de l'immense étendue du territoire à couvrir, les moyens employés ont été insuffisants.

M. G. C. Routt prendra charge, à partir du 1er mai 1916, du laboratoire de pathologie du service des tabacs. Ce laboratoire a été installé à Ottawa, où il aura ses bureaux.

Avant d'être nommé à cet emploi, M. Routt a été chargé temporairement, pendant la campagne de 1915-16, de la station expérimentale de Harrow, remplaçant dans cet emploi M. W. A. Barnet, démissionnaire, à partir du 1er avril.

Nomination d'un surintendant.—M. D. D. Digges a été nommé, à partir du 1er décembre 1915, surintendant de la station expérimentale de Harrow, remplaçant M. G. C. Routt, appelé à d'autres fonctions.

A l'heure actuelle le service des tabacs dispose dans Ontario, en MM. Freeman et Digges, de deux agents élevés dans les centres de culture des tabacs jaunes de la Virginie et de la Caroline, et solidement préparés par leurs études universitaires aux fonctions qui viennent de leur être confiées. Grâce à leur aide nous pourrons aborder, avec d'excellentes chances de succès, les problèmes relatifs, non seulement à la production du White Burley au Canada, mais encore à celle des tabacs jaunes, séchés à l'air chaud, dont l'avenir dans ce pays est indiscutable.

Caractère de la saison.—La saison 1915 a été une des plus défavorables que nous ayions éprouvées depuis longtemps au Canada. Le meilleur moyen de la définir est de dire qu'elle a été contraire à la culture du tabac.

D'une manière générale l'été a été insuffisamment chaud, il a, de plus, été marqué par des pluies tellement abondantes et tellement fréquentes que, dans la majorité des cas, les plantations de tabac, même pendant la période de végétation, n'ont jamais pu se ressuyer suffisamment.

La récolte de 1915 a été cultivée dans l'eau, ce qui explique tous les déboires éprouvés par les planteurs d'Ontario et par ceux de la province de Québec. Dans des conditions pareilles, les tabacs sont exposés à toutes les maladies, tant sur les semis que sur la plantation, et c'est ce qu'on a constaté largement en 1915.

Malgré tout la production des tabacs jaunes d'Ontario a été considérablement augmentée, et la qualité, d'une manière générale, accrue. L'explication de cet heureux

résultat se trouve dans un choix plus judicieux des sols consacrés à leur culture. Un centre de culture important, constitué en grande partie par des planteurs nouveaux, s'est développé sur la lisière du lac Ontario, où se trouvent des sables jaunes, à texture fine, qui, jusqu'ici, n'avaient pas été consacrés à la culture du Burley à cause de leur faible fertilité supposée. C'est sur ces terres un peu maigres que les tabacs jaunes ont donné les meilleurs résultats.

En ce qui concerne la province de Québec, d'une manière générale, les tabacs de la récolte de 1915 ont été lavés. On a récolté, dans des conditions difficiles, des tabacs dessevés qui, après dessiccation, ont fourni des produits moins élastiques et moins aromatiques que de coutume.

Essai d'engrais.—Ce travail, continuation d'un programme déjà entrepris depuis plusieurs années, a été contrarié par les conditions défavorables de la saison.

Les résultats obtenus en 1915 ont été beaucoup moins précis que ceux obtenus précédemment. Dans l'ensemble cependant ils confirment les observations déjà faites: qu'il est nécessaire, pour obtenir une bonne récolte de tabac au Canada, tant dans Ontario que dans Québec, de fumer abondamment et de compléter la fumure par une application d'engrais chimiques. Dans chaque cas les parcelles ayant reçu une application d'engrais chimiques ont fourni des rendements plus élevés que celles simplement fumées.

Puisque, dans chaque cas, la fumure par elle-même semblait suffisante pour assurer la fertilité des parcelles mises en tabac et satisfaire à toutes les exigences de la récolte, la seule explication de l'action bienfaisante des engrais chimiques est l'effet rapide sur la végétation des principes fertilisants immédiatement assimilables. Pour la plante qui nous occupe, et qui doit atteindre son développement complet dans une période de temps très courte, une abondante fumure est nécessaire, indispensable. Elle constitue le fonds de fertilité, sans lequel il est impossible d'obtenir une récolte, même en recourant aux engrais chimiques, mais c'est de ces derniers, au Canada tout au moins, que dépendent les rendements, et peut-être aussi la qualité.

Dans les conditions où se fait la culture du tabac au Canada il semble que, lorsque l'on recourt à une bonne rotation: tabac, céréales, trèfle, le tabac profite surtout de l'apport d'engrais chimiques, les autres récoltes surtout de l'apport de fumier. Dans le cas d'une culture continue de tabac, on dépenserait en pure perte, en grande partie tout au moins, l'un ou l'autre de ces apports. La fumure seule ne permet que rarement d'obtenir les rendements maxima, quant aux engrais chimiques employés seuls, l'expérience, faite dans Québec, nous a prouvé qu'ils sont insuffisants, sauf dans des cas exceptionnels, pour assurer une récolte normale.

Remarquons en passant que, bien que les engrais chimiques soient indispensables pour la production d'une récolte rémunératrice, comme on peut le voir par les résultats obtenus en 1915 sur notre station de Farnham, P.Q., il est plutôt dangereux d'en exagérer les doses.

Récolte.—Nous avons généralisé encore les méthodes conseillées précédemment, tant dans Ontario que dans Québec, en vue de réduire au minimum le temps pendant lequel les tabacs, une fois coupés, restent en contact immédiat avec le sol. Il est indiscutable que, dans la province de Québec, le fanage sur la plantation au moyen des étendages mobiles raccourcit considérablement la durée de la dessiccation. Les résultats ont été moins nets dans Ontario.

Dessiccation.—L'emploi des réchauds, surtout dans Ontario, nous a permis d'obtenir une proportion plus grande de tabacs de couleur claire que celle que l'on obtient en abandonnant les Burleys aux conditions atmosphériques, en dépendant seulement sur les ventilateurs pour le réglage de degré d'humidité des séchoirs.

Il est difficile de tirer des conclusions absolument nettes d'un essai encore insuffisamment développé et, surtout, effectué pendant une saison aussi défavorable. Nous ne sommes pas encore sûrs que la différence entre le prix payé pour les Burleys séchés

par la méthode ordinaire, et celui que l'on pourrait exiger pour ceux dont la dessiccation a été activée par l'emploi de réchauds alimentés au charbon de bois, soit suffisante pour justifier la dépense. Pour résoudre cette question il nous faudra disposer d'une quantité de tabac traité par chacune des deux méthodes suffisante pour permettre aux manufacturiers d'apprécier les mérites respectifs de ces dernières.

Notes sur quelques variétés.—Les conditions défavorables de la saison 1915 nous ont empêchés de comparer avec profit les différentes variétés de Whyte Burley essayées à Harrow. En effet la maturité s'est établie à une date assez avancée dans la saison, et, d'une manière générale, les signes qui l'accompagnent ne se sont pas accusés aussi nettement que d'habitude.

En ce qui concerne la station de Farnham, il est difficile de conclure entre les résultats fournis par les différentes variétés de tabac à enveloppes cultivées sur cette station. Le Big Ohio x Sumatra cependant a paru résister victorieusement aux conditions défavorables de la saison, tandis que le Comstock Spanish, le Yamaska et le Havana Seed Leaf, ont considérablement souffert. La qualité du Géneral Grant obtenu à Farnham en 1915 a été très inférieure. Ce tabac a mal mûri et mal séché. Le Warne de Farnham a fourni une récolte médiocre, tant en qualité qu'en quantité. Seul l'Aurora a fourni une récolte normale, vraiment intéressante, tant au point de vue de la quantité que de la qualité. Si ce tabac peut être admis comme intérieurs de cigares par les manufacturiers canadiens, nous avons, dès à présent, la certitude qu'on peut le produire facilement, et à un prix avantageux, dans la province de Québec.

A Ottawa, sur le champ d'expérience de la ferme expérimentale, nous avons éprouvé quelques déceptions en ce qui concerne les Marylands.

Notre sélection n° 1045 qui, en 1914, nous avait fourni une belle récolte de tabac jaune clair, après avoir fait un excellent début pendant tout le mois de juin, a foncé en couleur pendant la deuxième moitié de la période de végétation et n'a pu mûrir comme elle l'avait fait en 1914. Nous en avons obtenu un tabac beaucoup plus foncé que celui provenant de la récolte 1914, et qui avait été l'objet d'une très vive demande.

Les Marylands importés des comtés St. Mary, Charles et Prince George, nous ont fourni de belles récoltes au point de vue du rendement en poids, mais, comme pour le n° 1045, la couleur n'a pas été ce que nous aurions désiré.

Il est évident que ces variétés ne peuvent fournir des tabacs intéressants, vraiment de la texture et de la couleur voulues, qu'en année normale. Heureusement les saisons comme celle de 1915 sont rares, et nous gardons la conviction que les Marylands sont appelés à un bel avenir au Canada, partout où la saison favorable se prolonge jusqu'au 15-20 septembre, et où l'on trouve des sols légers, à texture fine, de couleur pas trop foncée.

Tabac Belge.—Ce tabac, dont nous avons entrepris la sélection en 1914 est, à l'heure actuelle, pour ainsi dire fixé. Nous croyons avoir affaire à un "Obourg" d'un bon rendement en poids, précoce, facile à sécher. C'est certainement une des variétés dont la culture est appelée à se développer dans la province de Québec. Suivant la manière dont il est traité en entrepôt il peut fournir, soit des intérieurs de cigares, soit des tabacs à pipe aromatiques.

Pennsylvanie Broad Leaf.—Ce tabac, qu'on avait essayé à la demande de certains manufacturiers de Montréal, a semblé peu adapté, sinon au sol sur lequel il a été cultivé, tout au moins aux conditions anormales de la saison 1915. Son étude devra être reprise.

Aurora.—La sélection de cette variété a été continuée au cours de la saison 1915. Nous avons différencié trois types, surtout d'après le port des feuilles au moment de la venue à maturité. Dès que cette sélection aura été vérifiée, et que nous aurons obtenu une quantité de graines suffisante d'un type fixé, nous essaierons de décider quelques cultivateurs de la province de Québec à en faire l'essai en grande culture.

Espada.—Parmi les variétés exotiques, ce tabac, importé des Philippines, a paru intéressant. Nous l'avons probablement récolté à maturité un peu trop accusée, ce qui, joint aux conditions de la saison, nous a conduits à la production d'une feuille un peu dessevée. Il fournit un intérieur de cigares d'un goût léger et d'un arome agréable. L'inconvénient est la hauteur exagérée de sa tige qui atteint fréquemment de huit à neuf pieds. Ceci obligerait les planteurs qui voudraient se consacrer à sa culture à modifier l'aménagement intérieur de leurs séchoirs.

Autres variétés.—On trouvera résumées, dans la partie du rapport spécialement réservée au travail effectué sur la ferme expérimentale centrale, les observations auxquelles ont donné lieu les autres variétés de tabac essayées à Ottawa en 1915.

D'une manière générale la culture de ces derniers tabacs a surtout eu pour objet de nous procurer des graines sélectionnées en vue de continuer au moment opportun l'étude de ces variétés, ou simplement d'assurer notre service de distribution.

Big Ohio x Sumatra.—Yamaska.—En ce qui concerne ces deux variétés un progrès sérieux semble avoir été réalisé en 1915, bien qu'il ait été préparé depuis longtemps par les sélections antérieures.

Pour la première fois, au cours de l'hiver 1915-1916, nous avons obtenu que des cultivateurs vraiment sérieux se décident à essayer le Big Ohio x Sumatra en grande culture.

Il est incontestable que, toutes choses égales d'ailleurs (rendement en poids, goût des produits), le Big Ohio x Sumatra fournit un tabac à enveloppes plus intéressant que le Comstock, puisque la feuille est plus mince et, par suite, plus couvrante pour un poids de tabac donné.

Quant au Yamaska, malgré que ce tabac ait supporté difficilement les conditions défavorables de la saison 1915, nous avons été agréablement surpris en constatant qu'il fournit une filasse légère et d'un excellent arome. Ce tabac, que nous avons surtout sélectionné en vue de la production d'une enveloppe mince, peut, dans le cas où cette enveloppe n'est pas obtenue, être employé avantageusement comme filasse. Dans ces conditions tous les aléas possibles sont prévus et, si ce que nous avons observé en 1915 se vérifie, ainsi que nous avons le droit de l'espérer, il deviendrait une des variétés des plus intéressantes pour la province de Québec. En année normale il fournit un bon rendement en poids et une proportion élevée d'enveloppes. De plus les feuilles trop courtes fourniraient d'excellentes filasses. En cas d'année défavorable la récolte entière, si elle était trop épaisse pour des enveloppes, pourrait être utilisée comme filasses, à un prix plus avantageux que celui généralement offert pour les filasses du Comstock.

Comme le Big Ohio x Sumatra, le Yamaska doit être essayé en grande culture en 1916.

Inspection.—Le service d'inspection qui avait été inauguré en 1914 dans Ontario et dans Québec a dû être discontinué en 1915 par suite: dans Ontario, de la démission de M. W. A. Barnet, le surintendant de la Station de Harrow, qui dût être remplacé, dès le début de la saison, par M. G. C. Routt, chargé jusque là des fonctions d'inspecteur pour cette province et, dans Québec, du départ pour le front de M. P. Humbert. Cet agent qui, malheureusement, a été tué au feu, ne pourra être remplacé qu'après la cessation des hostilités.

Cependant, en ce qui concerne la province d'Ontario, le service d'inspection a été réorganisé vers la fin de l'année 1915 après l'engagement de M. H. A. Freeman. Ce dernier cumulera les fonctions d'inspecteur pour une partie de la province d'Ontario, et celles d'agent technique chargé spécialement de l'étude des sols à tabac du Canada.

Pour le centre de culture situé dans le voisinage immédiat de la station expérimentale de Harrow, le service d'inspection des récoltes sera assuré par M. D. D. Digges, le nouveau surintendant de cette station, au cours de tournées spéciales qui lui permettront de se mettre en contact intime avec les planteurs du district.

Maladies.—Un programme important d'expériences, qui devait être réalisé à Walkerville grâce à la coopération bienveillante de MM. Walker et Fils, a dû être interrompu en 1915 à la suite d'une inondation causée par la rupture des tuyaux d'amenée des engrais liquides. La parcelle qui avait été réservée en vue d'essayer l'effet de divers traitements sur des terres infestées par les germes de la maladie connue sous le nom de "Pourriture des racines," (*Thielavia Basicola*), fut ainsi rendue inutilisable.

Ce travail sera repris dès que nous pourrons réunir de nouveau des conditions favorables à l'expérience et, très probablement, avec beaucoup plus de chance de succès, en raison de notre meilleure organisation.

Tournées spéciales.—Au cours de l'automne 1915 et de l'hiver 1915-1916 l'auteur du présent rapport s'est rendu, à deux reprises différentes, dans les centres les plus importants de la culture du tabac au Connecticut et dans l'Ohio.

L'objet de notre tournée en Ohio était d'essayer d'identifier la graine d'Aurora qui nous avait été remise, il y a quelques années par un planteur de l'Ohio, à ce moment employé dans la Colombie-Anglaise et, de plus, d'essayer de renouveler notre stock de graines d'origine.

Il nous fut assez facile d'identifier notre Aurora. Ce tabac, en effet, a été cultivé pendant de longues années en Ohio, il nous a même été possible d'en examiner une certaine quantité en stock dans un entrepôt de fermentation. Mais sa culture semble avoir été abandonnée en Ohio, depuis quelques années, à cause de l'épaisseur exagérée de la feuille et de la force des produits.

Il est évident que, si l'Aurora qui a donné lieu aux critiques ci-dessus était semblable à l'échantillon qu'on nous a montré, ces critiques étaient fondées. Heureusement ce tabac, cultivé sur des terres de la nature de celle où nous l'avons essayé, fournit au Canada une feuille beaucoup plus mince et d'une utilisation industrielle beaucoup plus certaine. A notre grand regret nous n'avons pu renouveler notre stock de graines, nous devrons à l'avenir, si nous arrivons à développer cette culture au Canada, compter sous le stock que nous avons pu constituer dès le début.

Nous avons profité de notre séjour en Ohio pour nous rendre compte, aussi exactement que possible, des conditions dans lesquelles s'effectue la fermentation dans les entrepôts.

Nous avons soumis à ce procédé une récolte de Brésil obtenue à Farnham en 1914, et dont, jusque là, nous n'avions pu espérer aucune utilisation. A notre grande satisfaction nous avons constaté que la méthode de l'Ohio, appliquée aux tabacs corsés du Canada, permet de réduire leur force dans une large mesure et de les rendre vraiment industriels. Le procédé n'a rien de bien compliqué. Il consiste en une deuxième fermentation, effectuée sur les produits ayant déjà subi la fermentation naturelle au cours de l'été précédent, après avoir soumis ces derniers à une mouillade copieuse. Cependant cette deuxième fermentation exige une installation un peu spéciale, et des chambres chaudes que l'on puisse maintenir constamment à une température de 100-110 degrés Farenheit.

Notre visite au Connecticut avait surtout pour objet de nous assurer des procédés de fermentation actuellement les plus en vogue dans cette partie des Etats-Unis. La question à régler définitivement était de savoir si les entreposeurs du Connecticut fermentaient les tabacs similaires aux enveloppes canadiennes en masses ou en caisses. L'incertitude à ce sujet n'était que relative, car les deux procédés sont universellement connus. Un doute cependant avait été suscité par les contremaîtres du Connecticut appelés à diriger ce travail dans les entrepôts du Canada, et qui employaient exclusivement tantôt l'une, tantôt l'autre de ces méthodes, affirmant dans chaque cas que c'était la seule employée désormais au Connecticut.

Il nous a été facile de constater qu'à l'heure actuelle, malgré les avantages de la fermentation en masses, la pratique de la fermentation en caisses, pour les enveloppes ordinaires, est pour ainsi dire générale au Connecticut. Elle est surtout considérée

comme plus économique. Une légère incertitude subsiste peut-être encore en ce qui concerne la température qui doit être maintenue dans les salles pendant la durée de la fermentation proprement dite. Certains entreposeurs affirment qu'ils ne la laissent jamais s'élever au-dessus de 85 degrés Farenheit, tandis que d'autres, de beaucoup les plus nombreux, soumettent les tabacs, pendant une période plus ou moins longue, qui varie surtout d'après le caractère de la récolte, à des températures variant de 95 à 105 degrés Farenheit.

En ce qui nous concerne nous avons adopté, à Ottawa, pour le traitement des tabacs à enveloppes de notre récolte de 1915, une température moyenne de 100 degrés Farenheit, et nous avons obtenu des résultats satisfaisants.

Fermentation.—Le travail de l'entrepôt de la ferme expérimentale centrale, pendant la saison 1915-1916, a consisté surtout en l'essai des procédés de fermentation employés au Connecticut et dans l'Ohio.

Tous les tabacs courts et un peu épais de la récolte de 1914, ainsi qu'une certaine proportion de tabacs pour enveloppes dont la fermentation en caisses, en raison de la fraîcheur relative de l'été de 1914, avait été insuffisante, ont été refermentés et traités d'après la méthode de l'Ohio. Le résultat, ainsi que nous l'avons déjà dit, a été des plus satisfaisants en ce qui concerne les filasses, tabacs courts, relativement épais, dont la force a été très sensiblement réduite.

Quant aux tabacs à enveloppes, nous considérons que la fermentation à laquelle ils ont été soumis a achevé leur préparation pour le marché dans de bonnes conditions, bien que la couleur ait été sensiblement foncée. En ce qui concerne ces tabacs, l'avantage du procédé consistera, chaque fois que le manufacturier ne se soucie pas d'employer les enveloppes de couleur très claire, à débarrasser les produits de l'odeur de cuit, considérée par certains experts comme non désirable, et que les tabacs prennent très souvent pendant la fermentation en caisses, surtout s'ils sont emballés un peu secs.

La fermentation forcée, telle qu'elle est pratiquée au Connecticut, a été employée pour le traitement des tabacs de notre récolte de 1915. Nous en avons obtenu de bons résultats pour tous les tabacs à enveloppes que nous considérons, à l'heure actuelle, comme terminés et n'ayant plus besoin, pour être définitivement utilisables, que d'un certain temps de maturation. Quant aux tabacs à filasses qui, peut-être, ont été emballés un peu trop secs, nous considérons que la fermentation qu'ils ont subie, après un séjour de six semaines environ dans une atmosphère presque saturée d'humidité et à 100 degrés Farenheit environ, est encore insuffisante pour qu'on puisse les placer sur le marché. Nous serons obligés, au cours de l'automne 1916, de les refermenter d'après la méthode employée pour les filasses de l'Ohio.

Traitement des tabacs incombustibles.—Au cours de l'été 1915 nous avons eu à manipuler un lot de tabacs absolument incombustibles et que nous avons cherché à rendre utilisables. Nous avons essayé à cet effet différents sels de potasse qui, d'après les experts qui les préconisent, auraient dû rendre à ces tabacs la combustibilité voulue.

Nous avons constaté que seuls le nitrate de potasse et le carbonate de potasse sont d'un emploi vraiment pratique. De ces deux sels le plus recommandable est le nitrate de potasse. Le carbonate de potasse améliore sensiblement la combustibilité, mais il influe d'une manière défavorable sur la couleur des cendres, qui deviennent beaucoup trop noires. Il semblerait que l'on puisse employer le carbonate de potasse pour augmenter la combustibilité de tabacs brûlant mal, mais fournissant malgré cela des cendres blanches, (les tabacs de cette nature sont rares). Après traitement ces tabacs fourniraient des cendres grises, encore acceptables par le marché. Les tabacs fournissant naturellement des cendres grises ne pourraient être traités que par le nitrate de potasse dont l'effet sur la couleur des cendres est pour ainsi dire insignifiant.

Publications.—Au cours de l'hiver 1915-1916 le Service des Tabacs a publié le bulletin n° 25 de la nouvelle série des fermes expérimentales, intitulé: "Culture du Tabac au Canada". Ce bulletin, qui est une revise de l'ancien n° A-A du Service des Tabacs, passe en revue, d'une manière sommaire, les différentes phases de la culture du tabac au Canada. Il a surtout été préparé à l'usage des débutants, et dans le but de répondre aux nombreuses demandes de renseignements qui nous sont adressées par cette catégorie de cultivateurs.

FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE, OTTAWA.

Le champ d'expérience de la ferme expérimentale centrale fut consacré en 1915 à l'étude et à la sélection de certaines variétés de tabacs susceptibles de fournir des tabacs pour " intérieurs " de cigares, comme l'Aurora et l'Obourg, ou des tabacs à pipe ou à cigarette, légers, de couleur claire, comme les Marylands. Il a fallu, d'autre part, assurer la production des graines destinées à la distribution faite gratuitement, chaque hiver, par le service des tabacs et continuer la sélection des tabacs à " enveloppes ".

Les variétés cultivées furent les suivantes: 2 General Grant. 2 Connecticuts Seed Leaf. 2 Connecticuts Broad Leaf. 1 Pensylvanie Broad Leaf. 4 Big Havanas. 3 Feuille d'Or (Gold Seal). 5 Belges (Obourg). 5 Marylands. 6 Big Ohio x Sumatra. 5 Yamaskas. 1 Persian Rose. 1 Havana Seed Leaf. 1 Miquelon. 1 Espana. 8 Comstocks Spanish. 2 Cubains Comstocks. 2 Aurora. 1 Tabac Rouge. 1 Petit Havane. 1 Canelle.

SEMIS.

Les semis comprirent trois couches demi-chaudes, établies sur une fondation de tiges de tabac, et une couche chaude établie sur un lit de fumier de cheval en cours de fermentation. Les terreaux des quatre couches reçurent le même traitement: désinfection à la formaline diluée à 1-50, application d'engrais chimique en surface, à raison de 1 once par pied carré de semis. Pour la première fois nous employâmes à Ottawa des terreaux ayant servi l'année précédente. On sema à graines sèches les 23 et 24 avril. La levée fut constatée le 27 sur la couche chaude, le 29 sur les couches demi-chaudes, elle fut particulièrement rapide.

Dès le 29 on constata des efflorescences sur toutes les couches, malgré que l'épaisseur du lit de terreau fin recouvrant la partie de terreau mélangée à l'engrais chimique ait été partout d'un bon pouce au moins. Un peu plus tard il fut reconnu que ce que l'on avait pris tout d'abord pour de simples efflorescences était souvent constitué par une mince couche d'algues très petites, assez difficiles à discerner à l'œil nu.

Le temps fut clair et chaud du 23 au 30 avril, ce qui certainement favorisa la germination et la levée, couvert et froid du 1er au 5 mai et, ensuite, d'une manière générale, plutôt froid et souvent couvert ce qui enraya le développement des jeunes plantes et favorisa l'invasion des maladies.

Ces dernières firent leur apparition le 19 mai. A cette date on constata quelques parties atteintes par la " Thielavia bacicola ", (pourriture des racines), et, sur la couche chaude, un assez large espace, envahi par le " Pythium Debaryanum " où le plant jaunissait, semblant brûlé, comme arrêté dans son développement et ne formant plus de nouvelles feuilles.

Les parties atteintes furent traitées par la chaux vive pulvérisée et par la formaline. Les dégâts furent localisés nettement sur les parties atteintes par la " Thielavia "; celles atteintes par le "Pythium" se remirent partiellement sous l'effet des arrosages locaux au nitrate de soude (solution 1-100).

La levée ne fut pas des plus égales et de nombreuses parties durent être absolument éclaircies. Cependant le " Pythium " se déclara sur une partie de la couche chaude où le plant n'avait jamais été trop épais.

Les différentes concentrations de formaline employées en arrosage furent: 0·5 pour cent, 1 pour cent, 2 pour cent et 3 pour cent. Dans le cas de l'emploi des solutions à 2 pour cent et 3 pour cent on constate une légère brûlure des plants voisins des parties

traitées, cet inconvénient ne se produit pas dans le cas des arrosages avec les solutions à 1 pour cent et à 0·5 pour cent. Les solutions à 1 pour cent et 2 pour cent semblent être les plus recommandables.

La couche chaude fournit du plant apte à repiquer un peu plus tôt que les couches demi-chaudes, ces dernières cependant fournirent du plant à la date voulue.

Dans l'ensemble la production des semis fut largement suffisante.

Les parties des couches situées auprès de l'encadrement le plus bas furent les meilleures, cette anomalie est exceptionnelle car c'est là en général que se condensent les eaux qui ruissellent à la face inférieure des châssis, ce qui occasionne toujours un excès d'humidité.

Des observations faites sur nos semis en 1915 on pourrait tirer les conclusions pratiques suivantes:

1. Le traitement à la formaline et, peut-être, d'une manière générale, la désinfection des terreaux ayant servi à la production de plans de semis l'année précédente, n'offre pas des garanties suffisantes de sécurité. A moins d'imposibilité absolue, les terreaux des couches doivent être renouvelés chaque saison.

2. Quand une couche est envahie par les maladies, le traitement local à la formaline, à la chaux, ou au moyen de tout autre agent doit être complété par un traitement tonique, ayant pour objet d'aider les plants des parties de la couche non encore atteintes à résister à l'infraction. Les arrosages au nitrate de soude à 1 pour cent nous ont peut-être permis de sauver la majorité des plants que nous avons utilisés.

Comme il nous était impossible d'abandonner nos couches, malgré qu'elles furent envahies par des maladies graves, nous dûmes prélever les plants nécessaires à nos besoins sur les parties restées saines et sur celles où celles où les plantes avaient repris leur vigueur. Aucun cas de maladie ne fut constaté sur la plantation.

Malgré tout nos semis furent aussi bons, meilleurs peut-être que la moyenne des semis de Québec et même d'Ontario. L'influence de la saison est indiscutable car, malgré toutes les mesures prises, la végétation est surtout redevenue normale quand les conditions extérieures sont redevenues favorables, lorsque l'aération a pu être accrue et l'humidité des terreaux diminuée.

L'aération nocturne, quand elle est possible, ne saurait être trop recommandée, n'eût-elle pour effet que de réduire la condensation abondante qui se produit pendant la nuit à la partie supérieure des couches, occasionnant un excès d'humidité toujours dangereux. Malheureusement, au cours du printemps, 1915, il n'a pas été possible d'y recourir aussi souvent qu'il eût été désirable.

La comparaison des températures maxima et minima en mai 1914 et en mai 1915 montre que les risques de gelées ont été écartés en 1914 dès le 16 mai, tandis qu'une gelée s'est encore produite le 27 mai 1915. De plus les températures de la journée ont été considérablement plus basses en 1915 et le temps beaucoup plus couvert. Les maladies ont apparu sur les couches le 19 mai, au cours d'une période froide et pluvieuse durant laquelle il fut pour ainsi dire impossible de réduire l'humidité des terreaux, même par une aération abondante.

OTTAWA.

TEMPÉRATURES maxima et minima extérieures. Températures des terreaux. Précipitation.

1915.	Maxima.			Minima.			Pluie tombée.	Températures des terreaux.	
	1915	1914	Diff.	1915	1914	Diff.		Couche chaude.	Couche demi-chaude.
	F°	F°	F°	F°	F°	F°	Pouces.	F°	F°
1 mai.............	50·2	80·0	−29·8	39·0	28·0	+11·0	0·28	71·6	66·2
2 "	49·0	75·0	−26·0	37·4	28·0	+ 9·4	0·08	68·1	60·8
3 "	52·0	85·0	−33·0	35·0	34·0	+ 1·0	0·03	64·4	59·0
4 "	56·0	78·0	−22·0	37·0	43·0	− 6·0	....	66·2	62·6
5 "	57·0	85·0	−28·0	44·4	51·0	− 6·6	....	69·8	64·4
6 "	71·0	90·0	−19·0	43·0	43·0	....	....	69·8	64·4
7 "	60·8	77·0	−16·2	42·8	47·0	− 4·2	0·18	68·0	62·0
8 "	67·0	86·0	−19·0	49·8	40·0	+ 9·8	0·31	69·8	64·4
9 "	59·8	80·0	−20·2	46·8	45·0	+ 1·8	0·05	71·6	66·2
10 "	62·0	80·0	−18·0	34·9	46·0	−12·9	....	64·4	59·0
11 "	65·4	68·0	− 2·6	33·8	35·0	− 1·2	....	66·2	59·0
12 "	77·0	67·0	+10·0	42·9	48·0	− 5·1	....	71·6	64·4
13 "	67·0	70·0	− 3·0	49·5	30·0	+19·5	0·22	77·0	71·6
14 "	60·8	70·0	− 9·2	36·4	35·0	+ 1·4	....	71·6	71·6
15 "	58·8	67·0	− 2·2	34·8	31·0	+ 3·8	....	73·4	62·6
16 "	52·9	72·0	−19·1	31·8	38·0	− 6·2	....	71·6	60·8
17 "	49·0	85·0	−36·0	41·0	39·0	+ 2·0	0·18	62·6	62·6
18 "	58·2	89·0	−30·8	39·2	48·0	− 8·8	0·08	66·2	57·2
19 "	59·0	89·0	−30·0	44·0	58·0	−14·0	0·03	66·2	60·8
20 "	61·6	89·0	−28·4	36·0	47·0	− 9·0	....	68·0	57·2
21 "	61·8	93·0	−31·2	40·9	58·0	−17·1	0·02	71·6	69·8
22 "	64·2	95·0	−30·8	50·6	53·0	− 2·4	0·28	71·6	71·6
23 "	69·0	70·0	− 1·0	47·2	49·0	− 1·8	....	69·8	59·0
24 "	71·8	79·0	− 7·2	44·0	37·0	+ 7·0	....	71·6	62·6
25 "	75·6	80·0	− 4·4	43·0	38·0	+ 5·0	....	71·6	62·6
26 "	63·6	93·0	−29·4	42·8	70·0	−27·2	0·12	71·6	66·2
27 "	66·8	93·0	−26·2	31·9	58·0	−26·1	....	68·0	57·2
28 "	71·0	80·0	− 9·0	37·0	57·0	−20·0	....	68·0	59·0
29 "	63·6	80·0	−16·4	40·0	48·0	− 8·0	....	69·8	60·8
30 "	73·8	85·0	−11·2	38·0	47·0	− 9·0	....	69·8	60·8
31 "	78·6	91·0	−12·4	45·2	47·0	− 1·8	....	69·8	64·4

Note.—Les différences de température ont été calculées en faveur de l'année 1915.

Observations.—La température des terreaux de la couche chaude est demeurée à peu près constante pendant tout le mois de mai. Celle des terreaux de la couche demi-chaude a subi des fluctuations qui, en général, ont correspondu sensiblement aux variations de la température extérieure.

En ce qui concerne la température extérieure, il importe peu que cette dernière s'abaisse, même fortement, pendant la nuit, car il est bien établi qu'une couche protégée par des châssis vitrés est facile à défendre contre les gelées nocturnes.

On observera la période de temps couvert, accompagné de pluies, qui a marqué l'intervalle du 15 au 23 mai. On a dû d'abord, pour maintenir la température des couches, réduire la ventilation puis, à partir du 17, il fut impossible, en raison du temps pluvieux, de réduire l'humidité. Les maladies, ainsi qu'on l'a déjà dit, firent leur apparition le 19.

Les conditions favorables à la réussite des semis sont celles qui permettent le maximum d'aération: une température relativement élevée durant la journée et, surtout, la plus grande quantité de soleil possible.

PLANTATION.

La transplantation fut effectuée du 2 au 8 juin, par un temps plutôt frais pour la saison et par une période de vent, ce qui obligea à recourir aux arrosages à cause de l'évaporation rapide du sol de la surface.

La reprise fut assez lente, surtout pour les Comstocks qui semblèrent plus difficiles à établir que de coutume.

Les dégâts des vers gris furent moins importants que d'habitude et confinés aux bordures de la plantation, spécialement du côté d'un champ d'avoine.

Le temps se maintint sec du 1er au 10 juin.

La période du 11 au 16 fut marquée par des pluies dont une, le 13 juin, assez abondante pour tasser le sol de la plantation. On entreprit le premier sarclage le 17, dès que la terre fut assez ressuyée pour que les champs redeviennent accessibles.

Du 16 au 25 juin la température se maintint au-dessous de la moyenne. Elle se releva brusquement le 26. A ce moment le deuxième sarclage venait d'être terminé.

La chaleur se maintint normale, sans pluies jusque vers la fin de juin. Pendant les derniers jours de ce mois la plantation fit de rapides progrès.

La première dizaine de juillet fut marquée par des pluies abondantes et froides. Les chaleurs débutent vraiment vers le 10: (première nuit chaude du 12 au 13 juillet). Le troisième sarclage à la houe à cheval s'effectua du 9 au 10 juillet.

Du 13 au 23 la végétation fait des progrès rapides. La venue est aussi égale que le permettent les différences de composition du sol de la plantation. Un sarclage à la main est effectué le 23 juillet en utilisant un petit sarcleur de jardin poussé à bras.

Au point de vue de la sélection, les plantes de certains lots qui, au 13 juillet, paraissaient d'une uniformité absolue, commencent à se différencier vers le 23.

A cette date, les tabacs sont tendres, gorgés d'eau sous l'influence des pluies fréquentes. Le temps continue froid. La rouille apparaît sur certaines variétés particulièrement sensibles à l'humidité. On constate quelques cas de nielle.

Les sauterelles et le "tarnished plant bug" font quelques dégâts, heureusement vite enrayés et peu importants.

L'écimage est entrepris dès le 26 juillet, en commençant naturellement par les Canelles. Ces derniers, cependant furent suivis de près par les Comstocks et autres petits Seed Leaf.

La plantation fut épamprée en totalité du 27 au 29 juillet. Les plantes furent débarrassées des feuilles inférieures jusqu'à 3 et 4 pouces au-dessus du nivear du sol.

Au 30 juillet la plantation montre les progrès rapides accomplis sous l'influence d'une température devenue plus favorable depuis une semaine environ, bien que les nuits continuent à rester froides.

Du 31 juillet au 2 août, la plantation progresse beaucoup, mais l'orage violent du 2-3 août déracine et couche un grand nombre de plantes, en même temps qu'il déchire beaucoup les feuilles.

La majeure partie des plantes couchées par le vent purent être redressées le 5 août. On active la mise à l'abri des portes-graines. (Pose des sacs protecteurs.)

Au 11 août, la maturité s'accuse. Les Canelles, sont récoltés, tous les petits tabacs canadiens sont bons à couper. Le temps est chaud depuis le 10 au matin.

Le 23 août achève une huitaine pluvieuse, au cours de laquelle les tabacs se développent sans mûrir réellement. Le Big Ohio Sumatra et le Yamaska souffrent des conditions atmosphériques, ils se lavent et prennent une texture lâche et cassante. La récolte devient urgente, mais elle est gênée par le mauvais temps.

Le tableau suivant mentionne les variétés cultivées en 1915 sur le champ d'expérience de la ferme expérimentale centrale.

Distance entre les plants.	Nombre de plants par acre.	Variété.	Récolte.	Rendement.	
				Par acre.	Par arpent.
Pieds.				Liv.	Liv.
3 x 2	7260	General Grant N° 1075	1er sept.	1708	1443
		“ 1076	1er “	2277	1924
		“ 1077	1er “	2258	1908
		“ 1078	1er “	1613	1363
		Connecticut Seed Leaf N° 1001	1er “	1959	1655
		“ (F.E.C. 1914)	1er “	1752	1480
		Connecticut Broad Leaf N° 1010	1er “	1650	1394
		“ (F.E.C. 1914)	1er “	1373	1160
		“ (F.E.C. 1913)	1er “	1452	1226
		Pennsylvania Broad Leaf	3 “	2420	2044
3 x 1½	9680	Big Havana 130—6	3 “	1936	1635
		“ 138—1	3 “	2350	1985
		“ 138—5	3 “	2519	2128
		“ 130—1	3 “	2218	1874
		Feuille d'or (Gold Seal) N° 1020	31 août	1936	1635
		1021	3 “	1861	1572
		“ 1022	31 “	1874	1583
		Belgian (Lac St-Jean 1906)	27 “	1683	1422
		“ N° 1065	27 “	1466	1238
		“ 1066	27 “	1018	860
		“ 1067	27 “	1308	1105
		“ 1071	27 “	2482	2097
		Maryland N° 1045	31-1er sept.	1720	1453
		“ 1050	“ “	1720	1453
		“ St. Mary	1er sept.	2571	2172
		“ Charles Co.	1er “	2247	1898
		“ Prince George Co.	1er “	2233	1886
2½ x 1½	11616	Big Ohio x Sumatra N° 2025	24 août	1068	902
		“ “ 2026	24 “	1672	1412
		“ “ 2024	24 “	1880	1588
		“ “ 1082	24 “	1936	1635
		“ “ 2029	24 “	1952	1649
		“ “ 2022	24 “	1824	1541
		Yamaska N° 1090	24 “	1503	1270
		“ 1095	24 “	1672	1412
		“ 2011	24 “	1765	1491
		“ 2002	24 “	1416	1196
		“ 2008	24 “	1742	1471
		“ 2004	24 “	1676	1416
		Persian Rose	31 “	1140	963
		Havana Seed Leaf	31 “	1638	1384
		Miquelon	12 “	1124	949
		Espada	4-9 sept.	1750	1478
		Comstock Spanish-Mel. 1909	19 août	1675	1415
		“ “ 106-1	19 “	1457	1231
		“ “ 109-1	19 “	1827	1543
		“ “ 119-2	19 “	1686	1425
		“ “ 1057	19 “	1797	1518
		“ “ 1059	19 “	1787	1510
		“ “ 1061	19 “	1739	1469
		“ “ Led. 1909	19 “	1458	1232
		Cuban x Comstock X³	17 “	1565	1322
		“ “ X⁴	17 “	2063	1743
		Aurora (Importé 1908)	1er sept.	1340	1132
		“ (F.E.C. 1911)	1er “	1770	1495
		Phidyme	12 août	1795	671
		Tabac Rouge	31 “	1422	1201
2 x 1	21780	Small Havana, Bl. 1030	12 “	1024	865
		Parfum Italie, Bonn. 1914	17 “	2147	1814
		Canelle	11 “	1288	1088

DESSICCATION.

La récolte, commencée le 11 août, fut achevée le 9 septembre. Avant d'être transportés au séchoir les tabacs furent fanés sur des étendages mobiles. Cependant le temps constamment froid et pluvieux ne facilita pas le javelage.

La dessiccation s'effectua normalement, quoique sous la menace constante de la fermentation à la pente à laquelle les tabacs furent exposés, en raison de l'humidité exceptionnelle de l'automne.

La réduction des dernières côtes fut effectuée à l'aide de réchauds alimentés au charbon de bois. Ce fut une opération assez laborieuse, car on ne put jamais élever vraiment la température du séchoir, ni réduire l'humidité au minimum, tant que la dessiccation ne fut pas terminée pour la totalité des feuilles. Certaines de ces dernières, feuilles de tête des Marylands et du Pennsylvania Broad Leaf, n'achevèrent leur dessiccation que très tard. Elles ne jaunirent qu'après que les réchauds furent allumés et la conduite de feux fut guidée sur elles. On chercha à les jaunir, puis à les brunir progressivement tout en les maintenant légèrement souples jusqu'à ce que la dessiccation du limbe soit achevée.

NOTES SUR LES VARIÉTÉS.

Il est assez difficile d'établir d'une manière suffisamment certaine les mérites respectifs et l'avenir de tabacs obtenus dans des conditions aussi défavorables que celles de la saison 1915. En général la maturité fut imparfaite, ce qui influa surtout sur la couleur des produits. De plus les tabacs furent constamment lavés par la pluie au détriment de leur texture et, très certainement aussi, de leur goût.

Marylands.—Une sélection individuelle, faite en 1914, nous avait fourni une gamme de types dont la couleur des feuilles, après dessiccation, variait du jaune citron au vert clair. Parmi ces derniers on cultiva, en 1915, le n° 1045, type à feuille allongée, pointue, retombante, à larges entre nœuds, de couleur jaune très clair, et le n° 1050, type à feuille verte, un peu moins allongée que celle du n° 1045. Au cours de l'hiver 1914-1915 nous avions obtenu, de correspondants voyageant dans l'Etat du Maryland, E.-U., des grains d'origine sûre, provenant des crus St. Mary, Charles County et Prince George County. Tous ces tabacs furent essayés en 1915.

Les observations faites sur la plantation furent les suivantes:—

(Lot 1045)—Venue uniforme—Les tabacs prennent sur le champ, dès le début de la végétation, une couleur claire qui tranche sur le reste de la plantation. La différence cependant s'atténue vers l'arrière saison, à mesure que l'on approche de l'époque de la récolte.

(Lot 1050)—Feuilles de couleur verte, un peu plus développées que celles du lot 1045. Rapport diamétral légèrement plus élevé.

(St. Mary)—Feuilles à large base, pointues, à nervures plus inclinées que celles de 1045 et de 1050, de couleur vert plus foncé. Côtes et nervures assez fortes. Limbe moins souple et moins plan que celui des Marylands 1045 et 1050, variété un peu plus tardive.

(Charles County)—Feuilles larges—Port vertical—Nielle fréquente.

(Prince George County).—Forme intermédiaire entre St. Mary et Charles County. Feuilles très nombreuses, plus larges que celles du St. Mary.

Après dessiccation ces différents tabacs furent de nouveau comparés. L'avantage absolu reste au Maryland du Charles County, si l'on considère ensemble les qualités de tissu, le développement de la feuille et la couleur. Le lot 1045 viendrait second si la couleur seule était considérée, mais les feuilles sont un peu courtes et le tissu plus sec, ce qui le place, dans l'ordre, après le St. Mary et le Prince George County.

Ces conclusions sont un peu différentes des résultats espérés. On comptait d'avantage sur le Maryland du Prince George County et aussi sur le n° 1045.

OTTAWA.

Quant au lot 1050 il cesse d'être intéressant au point de vue de la production d'un tabac de couleur claire et à feuille fine.

L'influence de la saison est manifeste. Le lot 1045 s'annonçait très bien, mais l'excès d'humidité a gêné une maturité qui aurait dû être plus précoce et se produire avant que les feuilles ne reverdissent d'une manière irrémédiable.

Le cas d'ailleurs n'est pas isolé, il s'est produit également sur la station de Harrow, où un lot de White Burley, qui s'annonçait comme devant fournir une récolte d'une couleur exceptionnellement claire, s'est remis à verdir soudainement et a fourni des tabacs excessivement tardifs, qui n'ont même pas pu être séchés convenablement.

Tabac Belge.—Des cinq sélections essayées en 1915 la plus intéressante, incontestablement, est celle provenant d'anciennes graines qui nous avait été remises en 1906 par un colon belge établi dans la région du lac Saint-Jean, P.Q.

Ce tabac, probablement de la variété Obourg, fournit une feuille allongée, solide sans être vraiment épaisse, facile à sécher et à manipuler en entrepôt. Le rendement en poids est avantageux, la précocité moyenne. Fermenté légèrement, il donne un tabac à pipe d'un arôme agréable, un peu spécial. Fermenté plus énergiquement on en obtient un bon tabac pour intérieurs de cigares, " fillers " dont la force peut être réduite par une fermentation supplémentaire (ressuage).

Ce tabac, qui doit être essayé en grande culture pendant la saison 1916, est très probablement appelé à un grand avenir dans les bonnes parties de la province de Québec, sur toutes les terres un peu trop fortes pour produire des tabacs à enveloppes " binders " suffisamment minces.

Pennsylvania Broad Leaf.—Ce tabac a été essayé à la demande de certains manufacturiers de cigares utilisant des fillers de Pensylvanie.

Il fournit un grand rendement en poids, mais il est plutôt tardif et encore ne sommes-nous pas certains de l'avoir récolté à maturité assez avancée. Même à Ottawa, où portant l'automne est plus long que dans les bons centres de culture de la province de Québec, sa dessiccation est difficile en raison de l'épaisseur des côtes et de la grosseur de la tige.

Rose de Perse.—Nous en avons obtenu une plante élégante, de forme élancée, à tige grêle. La feuille, d'un vert glauque assez foncé, est arrondie, à pointe accuminée, le limbe légèrement ondulé. Les nervures sont fines, nombreuses, insérées perpendiculairement sur la côte. Sur la plantation la texture semble un peu sèche, mais après dessiccation la feuille est assez gommeuse, même un peu épaisse. Elle tend à prendre une couleur foncée au séchoir.

Ce tabac ne semble pas particulièrement intéressant, sauf peut-être au point de vue du commerce des tabacs en feuilles.

Havana Seed Leaf.—Il nous a fourni un bon rendement en poids. Il a semblé mieux résister que les Comstocks aux intempéries de la saison et nous a donné des tabacs presque aussi élastiques que ces derniers.

En général il fournit des " enveloppes " un peu plus épaisses, dont le goût cependant est plus neutre que les enveloppes plus fines du Comstock Spanish.

Aurora.—Le lot provenant de graines de la première génération canadienne s'est montré supérieur à celui provenant de graines importées. Ce fait s'était déjà produit, et nous l'avons signalé à l'époque, pour nos Comstocks.

La variété n'est pas pure. On a sélectionné plusieurs types différant entre eux par la couleur de la feuille et surtout par le port de cette dernière.

A l'époque de la maturité les feuilles de l'Aurora retombent plus ou moins, jusqu'à se renverser presque complètement sur la tige. En général elles penchent d'autant plus vers le sol qu'elles sont plus développées et que la plante est plus vigoureuse.

OTTAWA.

Le rendement en poids est avantageux, la précocité moyenne, la dessiccation facile. Ce tabac, dont la graine nous est parvenue de l'Ohio, où on le connaît aussi sous le nom de tabac du Mexique, fournit au Canada une feuille plus fine que celle obtenue en général aux Etats-Unis. Tandis que les entreposeurs de l'Ohio ont renoncé à ce type de "fillers" (intérieurs de cigares) à cause de son épaisseur et de sa force excessive, il est probable qu'il fournira au Canada un produit d'avenir auquel on ne peut reprocher que la forme de la feuille, fortement pétiolée, ce qui, au moment de l'écôtage, augmente la proportion de déchet.

Petit Havane. Bl.—Petit tabac, à peu près de la taille des Canelles, aussi précoce que des derniers, fournissant de 8 à 9 feuilles. On l'a surtout cultivé en vue de la production des graines.

Parfum d'Italie.—Obtenu de graines de commerce. Arome à vérifier. Il fournit une feuille épaisse, à nervures vertes, rares, insérées à 90 degrés, de forme assez allongée: rapport diamétral ½, la grande largeur correspondant à la moitié de la longueur. Tabac précoce, de développement intermédiaire entre celui du Canelle et celui du Comstock Spanish.

Tabac Rouge.—Provenant de graines du commerce, sélectionnées pour la première fois en 1914. Type Cubain. A peu près même développement que le Rose de Perse. Tige mince, élancée. Assez précoce. Fournit une feuille d'épaisseur moyenne. Cultivé en vue de répondre aux demandes de graines de "Tabac Rouge", bien qu'il ne soit pas établi que ce soit vraiment le type demandé par le commerce des tabacs en feuilles. Dans ce commerce, d'ailleurs, on se contente de dénominations assez vagues.

Miquelon.—Essayé pour la première fois à Ottawa. Tabac précoce. Feuille de jolie forme ovale, de couleur vert clair, à nervures fines, espacées, régulières. La plante porte de 8 à 9 feuilles, rarement 10. Les feuilles sont un peu plus développées que celles du Canelle et un peu plus fines. Le port est vertical. On peut planter le Miquelon aux mêmes distances que le Canelle (2 pieds sur un pied).

L'usage spécial de ce tabac n'a pas été défini. On pourra peut-être se prononcer après lui avoir fait subir une légère fermentation qui développera son arome.

Phydime.—Première culture à Ottawa. Type mal fixé, variant du Cubain aux Petits Havanes. Une des nombreuses variétés de provenance incertaine et dégénérées, dont certains cultivateurs s'obstinent à propager la culture au lieu d'adopter des types établis et d'un emploi bien déterminé.

Espada.—Variété nouvellement introduite, provenant des Iles Philippines. C'est une grande plante, pouvant atteindre 10 pieds de hauteur, à feuille allongée, relativement étroite. Les nervures sont espacées, assez perpendiculaires sur la côte, le limbe plat, de couleur vert glauque, un peu épais et manquant de souplesse. La venue de ce tabac est lente, il paraît sensible à l'excès d'humidité et exiger un été plus chaud que ne l'a été celui de 1915.

Il est difficile, en raison du développement des feuilles, de le classer parmi les tabacs pour intérieurs de cigares, d'autre part, comme enveloppe, il semble manquer d'élasticité.

Big Ohios x Sumatras.—Ces tabacs ont assez bien résisté en 1915 et, dans l'ensemble, ont fourni des "binders" (enveloppes), intéressants. On s'est surtout attaché à fixer un type à feuille de forme ovale arrondi, à tissu mince, élastique, au limbe plan, de longueur moyenne, n'excédant pas 26 pouces.

Le Big Ohio x Sumatra va être essayé en grande culture en 1916. On en profitera pour effectuer quelques métissages, nécessaires pour accroître une fécondité que l'autofécondation, sous les sacs protecteurs employés dans la sélection individuelle, semble avoir un peu affaiblie.

OTTAWA.

Yamaska.—Les sélections de Yamaska cultivées en 1915 ont toutes considérablement souffert de l'inclémence de la saison. Les rendements en poids ont été satisfaisants, mais la maturité a été défectueuse et, surtout, la texture s'est épaissie. Ce tabac, sur lequel nous avons beaucoup compté pour la production des enveloppes minces de 20 à 22 pouces, semble exiger un été chaud et pas trop humide.

Comstocks Spanishs.—Toutes les sélections cultivées en 1915 ont fourni de beaux types à enveloppes. Il sera bien difficile, au point où nous en sommes arrivés à l'heure actuelle, de les différencier d'une manière certaine sans les essayer en grande culture. Un pas a été fait dans cette voie grâce à la coopération d'un groupe de cultivateurs de la région de Saint-Césaire.

Cubain x Comstock.—Cet hybride, établi en 1914 à Saint-Jacques l'Achigan, par M. Paul Humbert, avait surtout pour objet la production d'un type susceptible de fournir des tabacs pour enveloppes de meilleur goût que les Comstocks, dont les feuilles courtes puissent être employées comme filasse à cigare, (fillers).

La plante est élégante, de type Cubain assez prononcé. La feuille est développée, presque autant que celle du Comstock, à nervures vertes, insérées à 90°, mais s'incurvant rapidement vers la pointe et plus rares que dans le Cubain pur. La couleur varie. Le plus souvent elle est d'un vert glauque. La plante porte de 13 à 15 feuilles, celles du sommet tendant à égaler en longueur les feuilles moyennes. La précocité est bonne.

Ce tabac qui, sur la plantation, semblait devoir fournir une feuille mince, nous a donné, après dessiccation, une feuille un peu trop épaisse pour une enveloppe. Il peut, comme les Yamaskas, avoir souffert des conditions atmosphériques.

Les General Grant et Connecticuts ont été cultivés seulement en vue de la production des graines. La récolte a été médiocre, bien inférieure en quantité à celle des années précédentes.

ENTREPÔT.

Le travail d'entrepôt, durant la saison 1915-1916, a consisté en l'achèvement de la mise en état des tabacs de la récolte 1914 et à la fermentation de ceux de la récolte de 1915.

Les tabacs de la récolte 1914 avaient été, pour la première fois par notre service, emballés directement en caisses au lieu d'être préalablement fermentés en masses.

Ces caisses avaient été emballées pendant l'hiver 1914-15, aussitôt après le triage. On pensait que la fermentation qui se produit généralement au cours de l'été suivant serait suffisante pour mettre les tabacs en état d'être placés sur le marché. Cependant au moment de l'examen des produits, en octobre 1915, on constata qu'à de rares exceptions près la fermentation avait été très faible et que les tabacs n'étaient même pas acceptables comme "binders" (enveloppes).

Il convient de noter que l'été 1915 fut particulièrement froid; peut-être, en saison normale, eût-on obtenu une fermentation en caisses suffisante.

On se résolut donc à faire refermenter les tabacs de la récolte 1914 d'après la méthode employée dans les entrepôts de l'Ohio.

Toutefois, avant d'adopter ce procédé, nous voulûmes nous assurer que le traitement des tabacs en salles chaudes, pendant qu'ils sont dans un état d'humidité relativement élevé, n'aurait pas d'effet nuisible sur la texture et sur la couleur des feuilles.

Essai de fermentation en salle chaude.—Nous disposions d'une certaine quantité de tabacs grêlés, à l'état vert, (non encore fermentés), d'une faible valeur marchande. On en fit quatre lots qui furent traités de la manière suivante:

(Lot n° 1). Assoupli à l'eau pure, vaporisée sur les tabacs étendus au préalable sur un plancher en ciment.

L'humectation fut effectuée en trois opérations successives, se suivant à des intervalles de 24 et 48 heures, selon l'état des produits. Les tabacs furent ainsi assouplis progressivement, la dernière opération n'ayant pour but que d'assouplir les caboches. Dans l'intervalle ils furent montés en petites masses, non serrées, mais entourées de toiles en vue de réduire autant que possible l'évaporation et de permettre à l'humidité de se répandre également dans toute la masse. On ne constata pas d'élévation de température, ni de moisissures.

La quantité de tabac mise en œuvre, au 5 octobre, était de 266 livres, au moment de l'emballage le poids reconnu fut de 304 livres, le poids d'eau incorporé représentant environ 15 pour cent. En supposant l'humidité initiale à 14-15 pour cent on peut admettre que ces tabacs, au moment de l'emballage, contenaient de 30 à 33 pour cent d'eau, (humidité totale).

(Lot n° 2). Assoupli à l'eau additionnée de carbonate de potasse, (solution 1 pour cent). Assouplissement au vaporisateur, en trois opérations. Même procédé que pour le lot n° 1. Au moment de l'emballage le poids reconnu fut 287 livres. On avait mis en œuvre 249 livres de tabac à 14-15 pour cent d'humidité environ. Humidité totale au moment de l'emballage 32 à 35 pour cent.

(Lot n° 3). Assoupli au vaporisateur, solution de carbonate de potasse à 2 pour cent. Poids reconnu à l'emballage 294 livres, poids de tabac mis en œuvre à 14-15 pour cent d'humidité 250 livres, quantité d'eau ajoutée, 44 livres, ou 10 pour cent. Humidité totale au moment de l'emballage: 30 à 32 pour cent.

(Lot n° 4). Assoupli par immersion dans une solution de carbonate de potasse à 1 pour cent. Les tabacs furent ressuyés sur un étendoir, puis mis en petite masse. On mit en œuvre 223 livres de tabac à 14-15 pour cent d'humidité qui, après un ressuyage de 24 heures, accusèrent une augmentation de poids de 81 livres, (quantité d'eau absorbée par la mouillade directe 35 pour cent environ). Après deux ou trois retournements à courts intervalles et un étendage sur le plancher on emballa définitivement. Le poids au moment de l'emballage s'élevait à 279 livres, d'où une perte d'eau de 23 livres au cours des returnements, pendant lesquels on constata une élévation sensible de température. L'humidité totale au moment de l'emballage était d'environ 40 pour cent.

Ces tabacs furent mis en salle chaude, les 13 et 14 octobre, au fur et à mesure de l'achèvement de l'emballage, et soumis à une température d'environ 100° Farenheit, dans une atmosphère presque saturée d'humidité. On plaça un thermomètre dans chaque caisse.

Les températures s'élevèrent rapidement, atteignant en deux jours, dans le lot n° 1, 112° Farenheit; en trois jours, dans le lot n° 2, 111° Farenheit; en quatre jours, dans le lot n° 3, 112° Farenheit; et en un jour, dans le lot n° 4, 125° Farenheit.

En raison de l'élévation rapide de la température dans le lot n° 4, les observations furent faites de deux heures en deux heures, jusqu'à ce que la courbe montrât une tendance à baisser et que tout danger d'avarie fut écarté. La première fermentation en caisses s'effectua du 14 octobre au 10 novembre. Durant cette période les températures passèrent dans chaque caisse, par deux maxima, espacées par un minimum qui fut constaté vers le huitième jour de séjour en salle chaude. Les caisses furent ouvertes le 10 novembre, les produits battus et aérés et réemballés. Remis en salle chaude les tabacs des lots 1, 2 et 3 montèrent à 104° Farenheit environ pour redescendre, après deux semaines, à la température de la salle. Ceux du lot n° 4 chauffèrent un peu plus énergiquement, ils atteignirent une température de 108° Farenheit avant de descendre à la température de la salle, à peu près vers la même date que ceux des trois premiers lots.

L'examen des produits traités montra que, dans aucun cas, le tissu ne fut endommagé, la couleur fut un peu foncée dans le lot n° 4, assez claire dans les trois premiers lots. Une odeur nettement ammoniacale se dégageait des caisses, elle était à peine sensible dans le lot n° 1, plus marquée pour les lots 2 et 3, en proportion de la quantité

de carbonate de potasse employée, un peu trop prononcée dans le lot n° 4. Dans aucun cas on ne constata des moisissures.

Il semble donc que l'on peut, sans inconvénient, sauf dans le cas où l'on recherche des enveloppes de couleur très claire, soumettre à ce traitement des tabacs dont la fermentation n'a pu s'achever dans les conditions ordinaires.

Traitement des tabacs de la récolte de 1914.—Dans le traitement des tabacs inachevés de la récolte de 1914, la méthode de l'Ohio fut suivie d'une manière plus scrupuleuse. Les résultats furent en tous points satisfaisants, surtout pour un lot de Brésils cultivés en vue de fournir des filasses aromatiques. Jusqu'ici ces tabacs, même après une énergique fermentation en masses, nous avaient toujours donné des filasses trop corsées. La seconde fermentation en salle chaude a permis de réduire leur force et de les transformer en produits marchands de bonne qualité. Quant aux enveloppes soumises à ce traitement, elles ont un peu foncé mais ont achevé leur fermentation sans avaries, se dépouillant de la légère odeur de cuit qu'elles possédaient avant la mouillade; et acquérant l'odeur franche, plutôt ammoniacale, recherchée par le commerce.

Traitement des tabacs de la récolte de 1915.—Les tabacs des stations de Saint-Jacques l'Achigan et de Farnham, P.Q., furent mis en œuvre à Ottawa dès le début de janvier. Ils furent emballés en caisses aussitôt après le triage mais, au lieu d'être abandonnés à la température ordinaire en attendant que la chaleur de l'été provoque une fermentation suffisante, ils furent soumis immédiatement à la fermentation forcée, d'après la méthode pratiquée par la majorité des entreposeurs du Connecticut.

Après deux mois environ de séjour en salle chaude, à une température de 100° Fahrenheit et dans une atmosphère à 80-90 pour 100 d'humidité, les caisses furent examinées. Tous les tabacs minces, classés comme enveloppes, pouvaient être considérés comme terminés, ne demandant plus qu'à subir la maturation que seul le temps peut achever. Quant aux tabacs un peu plus épais, classés comme filasses, leur fermentation ne fut pas jugée suffisante. Après la maturation qui pourra se produire au cours de l'été 1916 ces tabacs seront refermentés au début de l'hiver par la méthode de l'Ohio.

Dans tous les cas la fermentation s'effectua sans incidents dignes d'être signalés.

Conclusions.—D'après ce que nous avons vu des procédés de fermentation forcée que nous avons essayés en 1915-1916, sans abandonner notre confiance en la fermentation en masses, il nous faut admettre que, tout au moins en ce qui concerne la préparation des enveloppes, quand il s'agit de soumettre les tabacs à une fermentation relativement légère et de maintenir la couleur aussi claire que possible, ce procédé est avantageux. Il est économique, met immédiatement les produits à l'abri des avaries, (surtout des moisissures), et rend l'entreposeur indépendant des conditions extérieures de température. On pourrait dire que le procédé est expéditif s'il n'était pas nécessaire ensuite de soumettre les tabacs à la maturation proprement dite. Il semble que, dans la fermentation naturelle, les produits s'affinent en même temps qu'ils fermentent lentement, dans la fermentation forcée la fermentation proprement dite et la maturation deviennent deux opérations beaucoup plus distinctes.

PRODUCTION DE FILASSES MARCHANDES INDIGÈNES.

L'industrie des "enveloppes indigènes" semble désormais établie au Canada et devoir se développer rapidement.

En ce qui concerne la production des "filasses" pour cigares une lacune restait à combler.

Il est facile de produire, dans certaines parties du Canada, des tabacs aromatiques susceptibles d'emploi comme intérieurs de cigares. Si l'arome seul était en jeu on pourrait dire que la question a été résolue par l'introduction de l'Aurora, des Brésils,

de l'Obourg, du Zimmer Spanish et de certaines variétés de tabac de la Pensylvanie. Mais, indépendamment de la considération des rendements en poids par acre ou par arpent, dont il faut d'abord tenir compte afin d'établir le coût de production et par suite le prix de vente à l'entreposeur, la force en nicotine des filasses en tabac canadien était considérée comme un obstacle presque infranchissable à leur entrée en manufacture.

D'après ce que nous avons pu voir, au cours des manipulations auxquelles nous nous sommes livrés en 1915-1916, la force de ces tabacs peut être ramenée au degré voulu en le soumettant à une seconde fermentation, telle qu'on la pratique en Ohio.

Evidemment, le traitement entraîne une augmentation de dépenses, mais celle-ci est largement compensée par la plus grande valeur donnée aux produits.

Au cours de l'été 1915 nous avons fait manufacturer quelques cigares avec des filasses en Cubain et en Aurora canadien. Ces tabacs n'avaient pas été refermentés, il est maintenant certain que, s'ils l'avaient été, la proportion des réponses favorables reçues des manufacturiers dont nous avons sollicité l'avis, eût été beaucoup plus grande.

ESSAI D'AMÉLIORATION DES TABACS INCOMBUSTIBLES.

Par suite d'erreur dans l'emploi des engrais chimiques, quelques cultivateurs de la province de Québec ont produit, en 1913 et 1914, des tabacs presque absolument incombustibles. Dans certains cas on a pu remonter à la cause directe en faisant l'analyse des engrais chimiques employés. L'effet de ces engrais sur la qualité des produits a encore été exagéré par l'inclémence de la saison: été froid et pluvieux.

Parmi les auteurs qui se sont occupés spécialement de l'amélioration des tabacs incombustibles la majorité préconise l'emploi de sels organiques de potasse: tartrate, citrate, oxalate, malate de potassium, grâce auxquels on arrive à accroître, dans la feuille à brûler, la proportion de potasse combinée aux acides organiques. D'autres affirment que l'on obtient des résultats tout aussi bons par l'emploi du nitrate de potasse, ou du carbonate de potasse.

Nous avons essayé le tartrate de potasse, le citrate, l'oxalate, le nitrate et le carbonate, de plus deux formules représentées par des solutions toutes prêtes, trouvées dans le commerce, et que les fabricants affirmaient pouvoir rendre utilisables les tabacs les plus incombustibles.

Les solutions que nous avons préparées nous-mêmes contenaient respectivement 1, 2 et 5 pour cent de potassium, celles du commerce furent employées conformément aux instructions contenues dans les circulaires.

Dans aucun cas nous ne pûmes réussir à rendre aux tabacs une combustibilité telle qu'ils puissent brûler, " en feuilles ". Cependant, les cigares fabriqués avec les tabacs traités tenaient tous le feu plus ou moins longtemps, selon le produit employé et selon la concentration de la solution.

Bien que nous ayons eu affaire à des tabacs d'une incombustibilité pour ainsi dire absolue, la combustibilité fut rendue suffisante, dans tous les cas, pour l'emploi de solutions à 2 pour cent. Presque toujours les solutions à 1 pour cent donnèrent une combustibilité de plus de trois minutes.

Malheureusement, la couleur des cendres fut presque toujours beaucoup trop noire, elle devint gris foncé après que les cigares, au lieu d'être fumés aussitôt faits, furent abandonnés pendant quelques temps pour leur permettre de se ressuyer.

Les meilleurs résultats, au point de vue de la couleur des cendres, furent obtenus avec le nitrate de potasse. Toutefois, quand on emploie ce produit, il faut se garder d'en exagérer la dose, si l'on ne veut pas obtenir des cigares qui fusent, surtout au moment de l'allumage. Il doit être rarement nécessaire d'employer une solution de nitrate de potasse contenant plus de 1 pour 100 de potassium, ce qui correspond grossièrement à 2·5 pour 100 de salpêtre raffiné. Comme la combustibilité est quelque chose de relatif seul un essai préalable peut permettre de déterminer exactement la quantité de nitrate à employer dans chaque cas pour rendre les tabacs utilisables.

OTTAWA.

Un des inconvénients les plus sérieux de l'emploi des sels organiques de potasse est que certains d'entre eux, comme le citrate et le tartrate, facilitent le développement des moisissures. De plus, tous, tant les sels organiques que les sels minéraux, influent sur le goût définitif des produits, pour peu que la quantité employée soit appréciable.

RÉGLAGE DE L'HUMIDITÉ.

Le maintien, dans les salles où les tabacs sont manipulés, d'une humidité convenable, variable selon la nature du travail à effectuer, mais toujours suffisante pour que les tabacs ne se dessèchent pas complètement, est un des problèmes les plus ardus qui se présentent à l'entreposeur. Il devient des plus compliqués lorsqu'il s'agit de le résoudre pour des locaux d'une capacité relativement restreinte, où les variations de température sont toujours plus soudaines et plus fréquentes que dans les grands entrepôts.

Deux "Hygrossos" ont été installés dans l'entrepôt de la ferme expérimentale centrale. Quand ils fonctionnent normalement il n'est pas difficile de maintenir dans les salles une humidité de 85 pour cent environ. Cependant cette limite est dangereuse pour peu que les tabacs restent exposés quelque temps dans une atmosphère aussi saturée, à moins qu'il ne s'agisse des salles chaudes où l'on maintient une température variant de 90° à 105° Farenheit.

Pour la fermentation en masses une humidité de 80 à 85 pour cent dans des salles à la température de 75° à 80° Farenheit est trop élevée. Il se produit des condensations au sommet des masses, sous le chapeau, et des moisissures se développent rapidement à cet endroit, et même sur les caboches tout autour des masses. Ces moisissures sont complètement enrayées quand, sans modifier la température de la salle, on ramène l'humidité à 55-60 pour cent. Dans ces conditions l'intérieur des masses se maintient souple et les tabacs du bord tendent à sécher sans cependant devenir friables.

Dans le cas où les tabacs, au lieu d'être fermentés en masses, sont emballés en caisses et abandonnés à la température ordinaire en attendant les chaleurs de l'été, il semble que l'on puisse élever davantage l'humidité des salles et la maintenir au voisinage de 80 pour cent. Dans ces conditions les produits emballés ne se dessèchent que très peu à l'extérieur et pour ainsi dire pas du tout à l'intérieur, la fermentation d'été est par suite plus énergique.

Des tabacs sains, pressés en balles, ont été conservés pendant deux mois, sans qu'aucune moisissure ne se développe, dans une salle où la température variait de 70° à 80° Farenheit et où l'humidité atteignait le plus souvent 85°.

Une précaution indispensable pour éviter la formation rapide des moisissures est, quel que soit le degré d'humidité des salles, d'aérer fréquemment ces dernières afin d'éviter l'accumulation d'air vicié.

Sauf pendant les grands froids, l'ouverture des ventilateurs, même pendant un temps assez long, n'abaisse pas sensiblement le degré d'humidité des salles dans lesquelles fonctionnent des hygrossos, ou tout autre appareil vaporisateur.

DISTRIBUTION DE GRAINES.

Le nombre d'échantillons de graines de tabac distribués au cours de l'année 1915-16 s'éleva à 3,239 répartis de la manière suivante:

Comstock Spanish	1,048
Canelle	828
Connecticut Seed Leaf	301
Connecticut Broad Leaf	143
Général Grant	202
Tabac Rouge	130
White Burley	130
Havana Seed Leaf	99
Petit Havana	113
Big Havana	113
Cubain	30
Parfum d'Italie	29
Blue Prior	21
Warne	18
Belge (Obourg)	25
Feuille d'Or	2
Yamaska	3
Rose de Perse	2
Big Ohio x Sumatra	1
Montmelian	1
	3,239

OTTAWA.

STATION EXPÉRIMENTALE DE FARNHAM, P.Q.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, O. CHEVALIER, I.N.A.

SEMIS.

L'installation de nos couches a eu lieu dans de bonnes conditions, et par un très beau temps, le 6 avril. Le terreau a été désinfecté de la manière suivante:

1. La moitié, traitée par une solution de formaline au 1/50 (1 gallon de formaline pour 50 gallons d'eau).

2. L'autre moitié au 1/100 (1 gallon de formaline pour 100 gallons d'eau).

On a fait l'arrosage direct dans les coffres, en deux fois. La terre fine, devant former la partie supérieure des couches, a été traitée séparément par une solution de formaline au 1/100.

Sur les 20 couches de 21′ x 5′ que nous avons employées, 10 reposaient sur un fond de tiges de tabac et 10 directement sur le sol. Dans les deux cas nous avons essayé deux épaisseurs différentes de terreau: 6 et 9 pouces, avec partout une couche de terre fine d'une épaisseur uniforme d'un pouce.

L'espace de deux châssis, soit 30 pieds carrés, a été réservé pour une couche chaude: 1 pied de fumier bien tassé, 6 pouces de terreau, 1 pouce de terre fine.

Aussitôt après le traitement à la formaline, les châssis ont été posés et on a laissé ce traitement se prolonger pendant 4 jours; ensuite le terreau a été brassé au râteau pour le mettre en état. On a répandu la terre fine et soumis le terreau à l'action du soleil pendant 4 jours. La température de 95° F. a été enregistrée plusieurs fois.

Le 17 avril au soir tous les ensemencements étaient terminés. Comme par le passé nous avons semé à raison de 1/7 d'once de graines pour 100 pieds carrés de semis en employant la farine de blé d'Inde comme véhicule pour la graine.

Voici la description de nos semis:

Montant	Variétés.	Obtenu de.	Quand obtenu.
3 couches.	Big Ohio x Sumatra	St-Césaire	1911
3 couches.	Comstock Spanish	Melançon	1909
2½ couches.	Havana Seed Leaf	Pommeroy	1913
2½ couches.	Yamaska	Rouville	1910
3 couches.	Aurora	F. E. C.	1911
1 couche..	Warne	Harrow	1909
1 couche..	Virginie x Herzégovine	F. E. C.	1914 (Série n° 39).
1 couche..	Connecticut Seed Leaf	F. E. C.	1913
1 couche..	Général Grant	F. E. C.	1914
1 châssis..	Petit Havane	F. E. C.	1914
1 châssis..	Grand Havane	F. E. C.	1914
1 châssis..	Maryland	1045 F. E. C.	1914
		1050 F. E. C.	1914
		St. Mary, importé	1914
		St-Charles, importé	1914
½ châssis..	Cubain (importé)		1913
½ châssis..	Cubain (importé)		1908
⅓ châssis..	Connecticut Broad Leaf	F. E. C.	1914
⅓ châssis..	Big Ohio	F. E. C.	1913
⅓ châssis..	Sumatra (graine d'origine)		
⅓ châssis..	Sélections Comstock	Farnham: 4011, 4013	
⅓ châssis..	Sélections Comstock	Ottawa: 1055, 1058	
⅓ châssis..	Sélections Big Ohio x Sumatra	Farnham: 4001, 4006, 4010; St-Jacques: 2029, 2027, 2022	
⅓ châssis..	Sélections Yamaska	St-Jacques: 2010-Y-1, 2007-Y-2, 2009-Y-2, 2002-Y-2	

Le vendredi, 30 avril, la levée était générale, sauf pour le "Cubain" qui n'a pas levé du tout.

Le mois d'avril a été exceptionnellement chaud. Nous avons eu plusieurs orages: nuit du 24 au 25 et surtout dans la nuit du 25 au 26. A cette date, considérant le travail général de la ferme, nous sommes 14 jours en avance sur l'an dernier.

La comparaison des températures est intéressante:

1914, 27 avril—Max. 50 Farenheit; min. 34 Farenheit.

1915, 27 avril—Max. 83 Farenheit; min. 51 Farenheit.

En 1914 la levée du tabac n'avait eu lieu que le 6 mai. Malheureusement, cette avance n'a pu se maintenir. Le mois de mai a été très froid. Nous avons eu de fortes gelées les 10, 13, 14 mai, le 15 le thermomètre tombait à 27° F. Le 26 le minimum enregistré fut 30½° Farenheit.

Alors le plant a cessé de se développer et tous les semis, d'une manière générale, ne promettaient guère. Les couches devinrent très humides, on dût les aérer outre mesure et, malgré cela, des champignons apparurent presque sur toutes les couches. Ces champignons appartenant au groupe des Ascomycères (Pezizes), étaient heureusement faciles à enlever. Malgré tout le plant est constamment sain, il n'a fait que rester stationnaire.

Nous avons alors cherché à pousser le plant avec:

Une solution de nitrate de soude: ¼ liv. pour 10 gallons d'eau.

Une solution de colombine: 1 de jus concentré pour 10 gallons d'eau.

Le 27 mai le plant avait repris sa vigueur et tout danger était écarté.

FARNHAM.

OBSERVATIONS SUR LES SEMIS.

Quand les couches sont faites sur un emplacement bien égoutté, ce qui est toujours facile à obtenir en surélevant leur niveau, les tiges de tabac ou tout autre isolant ne sont pas nécessaires. Les tiges de tabac ne sont pas utiles pour l'évacuation de l'eau, si l'on prend la précaution de ne jamais saturer les terreaux par des arrosages trop abondants.

Les couches chaudes produisent un plant étiolé, filé et de qualité inférieure, puisque souvent ce plant pousse trop vite.

Les couches froides donnent un plant qui a peut-être beaucoup de peine à partir, mais qui compense cet inconvénient par sa vitalité et sa robustesse. Il n'y a pas de doute que la pratique de la couche froide est un véritable commencement de sélection.

Il y a une grande différence entre la température de l'atmosphère d'une couche et celle de son sol, et nous avons remarqué que plus cette différence est grande plus le plant se développe mal. L'atmosphère de la couche est toujours plus chaude que son sol. Avec une toile blanche étendue sur les châssis on arrive, en réglant l'admission de l'air dans les coffres, à réduire considérablement cette différence pour le plus grand bénéfice du plant.

Cette différence entre la température de l'atmosphère de la couche et celle de son sol est d'autant plus faible que la température de l'atmosphère est plus élevée. Ainsi à 105° F. pour l'atmosphère la différence est de 5 degrés; à 90° pour l'atmosphère elle est de 13° F. Sans les toiles sur les châssis, on arrive à des écarts de température énormes. Il semblerait donc que les toiles blanches aient pour effet de réduire au minimum les différences de température dont nous parlons.

Dès que le plant a cinq feuilles il est avantageux d'ouvrir légèrement les châssis pendant la nuit, pourvu que celle-ci ne soit pas trop froide, bien entendu. Dans ces conditions le plant se développe beaucoup mieux. On sait que les plantes respirent toujours et que la nuit elles ne dégagent pas d'oxygène, il s'en suit que, dans une couche hermétiquement close, on trouve toujours plus d'acide carbonique le matin que le soir. On s'en rend compte parfaitement en observant le trouble produit dans un verre d'eau de chaux placé dans la couche. Dans une couche légèrement ouverte pendant la nuit, les deux louches du jour et de la nuit, ont à peu près la même intensité.

Un semis bien aéré, la nuit comme le jour, donne toujours un plant plus fort, plus vigoureux et plus sain. D'après cette observation il est recommandable d'ouvrir les châssis la nuit quand c'est possible, d'avoir des encadrements très grands et de laisser, entre le niveau du sol et la surface vitrée, une distance aussi grande que possible puisque, dans ces conditions, les plantes se développeront dans une atmosphère ayant son maximum de capacité.

VARIÉTÉS ÉTUDIÉES ET PLANTATION.

Notre plantation comprenait quinze arpents de tabac répartis de la manière suivante:—

	Arpents.
Big Ohio x Sumatra	2
Yamaska	2
Comstock Spanish	2
Aurora	2
Général Grant	1
Connecticut Seed Leaf	1
Havana Seed Leaf	2
Warne	1
Virginie x Herzégovine	1
Petites variétés d'expérience . . (voir semis)	1

D'une manière générale on peut dire que l'année 1915 a été très défavorable à la culture du tabac. Le printemps a été très précoce et les semis ont généralement bien

FARNHAM.

réussi, mais sitôt la plantation terminée le temps est devenu très froid et très humide. Les plantations n'ont fait aucun progrès pendant le mois de juin. La reprise même fut très difficile et les remplacements ont été nombreux, surtout à cause des vers gris. Le mois de juillet n'a guère été plus clément: quelques journées de chaleur mais une forte sécheresse. C'est le mois d'août qui a fait la récolte, le tabac a poussé tout d'un coup et, naturellement, on pouvait prévoir ce qui est arrivé: tabac poussé trop vite après une période trop languissante, donc très peu de corps et d'élacticité, la majorité des feuilles ressemblaient beaucoup aux feuilles de pied en année normale.

Nos petites variétés d'expérience, plantées sur un terrain neuf ont particulièrement souffert des mauvaises conditions climatériques. Nous voulions surtout faire de la sélection individuelle, et cela nous fut pratiquement impossible. Nous avons pu cependant refaire l'hybride Big Ohio x Sumatra avec un certain succès (8 fleurs fécondées artificiellement sur dix hybridées).

Toutes les autres variétés n'ont pas mûri et il nous a été impossible de tirer aucune conclusion.

Le tableau suivant résume les opérations culturales effectuées sur notre plantation.

Variétés.	Date de la plantation.	Distances	% des remplacements	Nombre de binages.	Ecimage.	Nombre d'ébourgeonnements.	Date de la récolte.
			%				
Big Ohio	7 juin	½ à 24" x 36" ½ à 18" x 30"	14	6 binages dont 3 à	10 août.		27 août.
Yamaska	7 et 8 juin	18" x 30"	16	la houe	10 "	2	30 "
Comstock	9 juin	18" x 30"	22	à cheval	11 "	2	2 sept.
Connecticut S.L.	10 "	18" x 30"	18	et 3 à la	12 "	2	4 "
Havana Seed Leaf	12 "	18" x 30"	34	main.	13 "	2	6 "
Aurora	11-12 juin.	18" x 30"	21 50		13 "	3	"
General Grant	14 juin	24" x 30"	26 50		17 "	1-le 2e à la récolte.	7 "
Warne	15 "	18" x 30"	17		24 "	"	15 "
Virginie-Herzégovine	15 "	18" x 30"	16		24 "	"	15 "

RENDEMENTS.

Voici les rendements que nous avons obtenus:—

——	Feuilles de pied.	Feuilles médianes.	Feuilles de tête.	Déchets.	Total.	Rendements par arpent.
	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.
Comstock	237	807	685	262	1991	995·5
Big Ohio x Sumatra	535	1174	642	137	2488	1244
Havana Seed Leaf	284	1003	458	206	1951	975·5
Yamaska	257	509	419	141	1326	678·
Aurora	386	1091	506	56	2039	1019·5
Connecticut Seed Leaf	156	507	224	63	950	950·
General Grant	168	583	292	178	1221	1221·
	2,023	5,674	3,226	1,043	11,966	

C'est le Big Ohio x Sumatra qui nous a fourni les meilleurs résultats en qualité et en quantité. Le Yamaska a séché plutôt en vert. Le Comstock manquait de corps, ainsi que le Havana Seed Leaf. C'est le général Grant qui fournit le meilleur rendement à l'arpent, 1,221 livres, ainsi que le Big Ohio x Sumatra qui a donné 1,244 livres à l'arpent, ce qui pour un tabac à enveloppes représente un beau rendement.

FARNHAM.

Sélection.—Nous nous sommes surtout attachés à la sélection du Big Ohio x Sumatra. On a vu plus haut qu'à cause de l'insuccès de leur plantation nous n'avons pu continuer la sélection de nos variétés d'expérience. Nous avons choisi 300 porte-graines comme point de départ, et avons finalement choisi les types suivants:

Sélection n° 415.—Plante à grand développement, feuilles nombreuses et rapprochées, planes à pointe souple, belle couleur vert foncé, nervures minces. Plante précoce.

Sélection n° 418.—Mêmes caractères que la sélection 415, mais plus parfaite encore, surtout au point de vue de la forme des feuilles qui sont plus planes.

Sélection n° 419.—Grande plante, feuilles de 38 pouces, mais un peu gauffrées. Type à essayer sous toile.

Nous avons de plus fait une sélection en masse dans le Havana Seed Leaf, et nous avons pu récolter environ quatre livres de graines de choix.

Les capsules ont mûri très tard en 1915, et, comme les gelées précoces d'automne étaient à craindre, nous avons été obligés de mettre nos porte-graines à l'abri. Les plantes mères ont été arrachées en conservant autour de leurs racines le plus de terre possible, puis réunies dans une tranchée d'un pied de profondeur. Le tout était recouvert la nuit par des toiles et des châssis soutenus par une charpente en bois. Cette charpente fut faite avec les chevalets et les supports dont nous nous servons pour le fanage des tabacs sur la plantation. Notre production de graines aurait été bien plus considérable si, pendant la période de dessiccation, les souris et les rats n'avaient causé tant de dégâts.

SÉCHAGE À L'AIR CHAUD.

Nous avions cette année deux variétés de tabac jaune à sécher artificiellement: le Warne et un hybride italien: le Virginie x Herzégovine. En raison de la saison défavorable ces deux variétés n'ont pu mûrir suffisamment et ont été par conséquent traitées au "Kiln" dans des conditions désavantageuses, surtout le Virginie x Herzégovine.

C'est le Virginie x Herzégovine qui a été mis le premier en opération. Voici le détail de cette dernière:

Le 16 septembre, à 4 heures p.m. on a mis les feux. Arrivé à 85 degrés Ferenheit on a conservé cette température pendant une journée et demie. En deux heures nous avons passé à 105 degrés, température que nous avons conservée jusqu'à 6 heures du soir le même jour. Ensuite, la température a été élevée progressivement à raison de deux degrés par heure jusqu'à 130 degrés Farenheit. A ce moment, le jaunissement sembla se produire dans les meilleures conditions. Jusqu'à cette phase de l'opération le ventilateur du haut est resté à moitié ouvert. En trois heures on porta la température à 135 degrés, puis on augmenta de un degré par heure jusqu'à 140 degrés. Il s'est produit alors une dessiccation très brusque et la couleur n'a plus changé. Tous les efforts faits pour réassouplir légèrement les tabacs sont restés vains et force nous a été de nous contenter d'achever la dessiccation proprement dite. Le 21, à 8 heures du matin, nous avions terminé et notre température finale était 175 degrés F. A 155 degrés les feuilles et les nervures sont sèches et les tiges commencent à sécher. Nous aurions pu arrêter l'opération à 170 degrés Farenheit.

Le commencement du jaunissage était parfait, mais, par suite d'un phénomène que nous ne pouvons expliquer, le tabac est subitement devenu très sec et le jaunissage n'a pas continué parce qu'il nous fut impossible de rendre aux feuilles la plus petite quantité d'humidité.

Nous n'avons donc obtenu que des feuilles verdâtres, plus ou moins foncées, et pas une seule feuille jaune.

FARNHAM.

Nous avons alors décidé de laisser le tabac dans le kiln pendant le traitement du Warne, dans l'espoir que l'humidité s'échappant de ce dernier pourrait améliorer la couleur du tabac traité déjà une fois. Le Warne fut traité exactement de la même manière que le Virginie x Herzégovine dans le but de saisir le point critique qui a marqué l'arrêt dans le changement de couleur lors de la première opération. Cet accident ne s'est pas reproduit avec le Warne.

La deuxième opération a assez bien réussi, étant donnés les circonstances et le mauvais état du Warne, (abîmé par le vent, la pluie et plus ou moins écrasé par la chute des chevalets de support pendant la forte tempête du 19 septembre).

La deuxième opération a grandement amélioré l'état du Virginie x Herzégovine puisque nous avons trouvé des feuilles bien jaunes et en assez grand nombre. De ces deux opérations le résultat le plus pratique est peut-être celui-ci: quand un tabac sèche trop vite il reste vert, (c'est du reste la même chose dans la dessiccation ordinaire); en réincorporant une certaine quantité d'eau à ce tabac on peut améliorer considérablement sa couleur et arriver probablement au jaune parfait.

Les rendements obtenus avec les deux variétés traitées à l'air chaud sont mentionnés dans le tableau ci-après:

Variétés.	Jaune n° 1	Jaune n° 2	Vert.	Total
	liv.	liv.	liv.	liv.
Warne	27	127	91	245
Virginie-Herzégovine	20	311	107	438
				683

Le rendement de 245 livres pour le Warne peut paraître faible, mais il faut noter que le tiers environ de la récolte seulement a été traité, le reste ayant été détruit par la tempête.

CULTURES ACCESSOIRES.

Conformément au plan de rotation triennale que nous avons adopté c'est l'avoine et le trèfle que nous cultivons à côté du tabac.

Nos semailles ont été faites de très bonne heure au printemps et dans de très bonnes conditions. Nous avons ensemencé vingt-deux arpents en avoine (Banner) et trèfle, à raison de 1 minot et demi d'avoine et 15 livres de trèfle à l'arpent.

Notre récolte d'avoine nous a fourni 836 minots d'avoine, soit un rendement moyen de 38 minots à l'arpent, ou environ un total de 28,424 livres, en prenant 34 livres comme poids du minot. Treize tonnes ont été envoyées à Ottawa, avec une bonne partie de notre récolte de paille qui a atteint un poids total de 16 tonnes et 830 livres.

Quatorze arpents de trèfle nous ont donné trente-cinq tonnes et quart de foin de très bonne qualité.

Le terrain pour notre plantation de 1916 a été préparé en automne. Douze wagons de fumier ont été enfouis par un labour profond effectué avec la charrue Braband double. Indépendamment du fumier, environ 30,000 livres de côtes de tabac ont aussi été incorporées au sol.

FARNHAM.

ESSAI D'ENGRAIS CHIMIQUES.

En 1914, un essai d'engrais chimiques nous avait donné comme formule générale la plus avantageuse:

250 livres à l'arpent de sulfate d'ammoniaque.
180 livres à l'arpent de sulfate de potasse.
80 livres à l'arpent de superphosphate.

Nous avons continué cet essai en 1915. Notre point de départ fut, comme auparavant, la formule initiale suivante:

250 liv. à l'arpent de sulfate d'ammoniaque.
150 " " de potasse.
100 " " superphosphate.

Nous avons, de plus, poursuivi une expérience analogue en remplaçant dans la formule précédente le superphosphate par des scories de déphosphoration.

Une superficie de deux arpents fut divisée en trente-deux lots égaux qui reçurent chacun à l'arpent:

Lot n° 1—300	liv. sulfate d'ammoniaque,	180 liv. sulfate de potasse,	120 liv. superphosphate.
" n° 2—250	" "	150 " "	100 "
" n° 3—200	" "	120 " "	80 "
" n° 4—150	" "	90 " "	60 "

Comme on le voit on a appliqué la formule initiale dans le n° 2 et on a fait varier les différents éléments qui la composent dans le même rapport, les extrêmes variant du simple au double.

Lot n° 5—250	liv. sulfate d'ammoniaque,	150 liv. sulfate de potasse,	120 liv. superphosphate.
" n° 6—250	" "	150 " "	100 "
" n° 7—250	" "	150 " "	80 "
" n° 8—250	" "	150 " "	60 "

ESSAI D'AZOTE.

Lot n° 9—300	liv. sulfate d'ammoniaque,	150 liv. sulfate de potasse,	100 liv. superphosphate.
" n° 10—250	" "	150 " "	100 "
" n° 11—200	" "	150 " "	100 "
" n° 12—150	" "	150 " "	100 "

ESSAI DE POTASSE.

Lot n° 13—250	liv. sulfate d'ammoniaque,	180 liv. sulfate de potasse,	100 liv. superphosphate.
" n° 14—250	" "	150 " "	100 "
" n° 15—250	" "	120 " "	100 "
" n° 16—250	" "	90 " "	100 "

Dans les lots qui suivent, le superphosphate a partout été remplacé par des scories Thomas.

ESSAI DE POTASSE.

Lot n° 17—250	liv. sulfate d'ammoniaque,	180 liv. sulfate de potasse,	100 liv. scories.
" n° 18—250	" "	150 " "	100 "
" n° 19—250	" "	120 " "	100 "
" n° 20—250	" "	90 " "	100 "

ESSAI D'AZOTE.

Lot n° 21—300	liv. sulfate d'ammoniaque,	150 liv. sulfate de potasse,	100 liv. scories.
" n° 22—250	" "	150 " "	100 "
" n° 23—200	" "	150 " "	100 "
" n° 24—150	" "	150 " "	100 "

FARNHAM.

ESSAI D'ACIDE PHOSPHORIQUE.

Lot n° 25—250	liv. sulfate d'ammoniaque,	150	liv. sulfate de potasse,	120	liv. scories.
" n° 26—250	" "	150	" "	100	"
" n° 27—250	" "	150	" "	80	"
" n° 28—250	" "	150	" "	60	"

ESSAI DE LA FORMULE INITIALE.

Lot n° 29—300	liv. sulfate d'ammoniaque,	180	liv. sulfate de potasse,	120	liv. scories.
" n° 30—250	" "	150	" "	100	"
" n° 31—200	" "	120	" "	80	"
" n° 32—150	" "	90	" "	60	"

L'épandage de l'engrais chimique a été fait à la main le 4 juin, et la plantation a eu lieu à la machine le 7 juin; la variété qui a servi à l'expérience fut le Big Ohio x Sumatra. Il est à noter que tout le champ d'expérience avait reçu une application de 15 tonnes de fumier de ferme à l'arpent au cours du labour d'automne.

Pour établir les rendements, on a compté les plantes récoltées sur chaque lot, pesé les feuilles correspondantes et ramené les résultats à l'arpent en admettant que dans la pratique, un arpent de Big Ohio x Sumatra contient 7,500 pieds de tabac.

On trouvera les résultats obtenus dans le tableau suivant:

SÉRIE N° 1 (SUPERPHOSPHATE).

Numéros des lots.		Nombre de plantes.	Poids obtenus.	Rendement à l'arpent.
			liv.	liv.
	1	410	104	1900
Section	2	365	91	1869
(A)	3	405	82	1518
	4	317	58	1372
	5	350	93	1992
Section	6	265	66	1868
(B)	7	260	56	1615
	8	356	76	1557
	9	355	81	1711
Section	10	345	67	1456
(C)	11	290	63	1629
	12	265	49	1462
	13	270	49	1360
Section	14	360	70	1479
(D)	15	260	41	1185
	16	285	52	1368
Moyenne pour les 16 lots				1583

FARNHAM.

SÉRIE N° 2 (SCORIES).

Numéros des lots.	Nombre de plantes.	Poids obtenus.	Rendement à l'arpent.
		liv.	liv.
Section (A) 17	355	64	1352
18	310	58	1403
19	295	65	1652
20	154	32	1558
Section (B) 21	235	45	1463
22	345	65	1413
23	322	59	1374
24	405	59	1092
Section (C) 25	355	78	1648
26	354	58	1228
27	265	55	1556
28	286	52	1363
Section (D) 29	175	53	1768
30	223	51	1715
31	255	55	1555
32	125	25	1560
Moyenne pour les 16 lots	....	....	1481

Le tableau suivant permet une comparaison rapide des résultats obtenus:

SÉRIE N° 1.
FORMULE GÉNÉRALE.

Numéros des lots.	Sulfate d'ammoniaque.	Sulfate de potasse.	Superphosphate.	Rendement en poids.
Séries A 1	300	180	120	1900
2	250	150	100	1869
3	200	120	80	1518
4	150	90	60	1372
ESSAI D'ACIDE PHOSPHORIQUE.				
Séries B 5	250	150	120	1992
6	250	150	100	1868
7	250	150	80	1615
8	250	150	60	1557
ESSAI D'AZOTE.				
Séries C 9	300	150	100	1711
10	250	150	100	1456
11	200	150	100	1629
12	150	150	100	1462
ESSAI DE POTASSE.				
Séries D 13	250	180	100	1360
14	250	150	100	1479
15	250	120	100	1185
16	250	90	100	1368

FARNHAM.

SÉRIE N° 2.

ESSAI DE POTASSE.

Numéros des lots.	Sulfate d'ammoniaque.	Sulfate de potasse.	Scories.	Rendement en poids.
	liv.	liv.	liv.	liv.
Séries A 17	250	180	100	1352
18	250	150	100	1403
19	250	120	100	1652
20	250	90	100	1558

ESSAI D'AZOTE.

Séries B 21	300	150	100	1463
22	250	150	100	1413
23	200	150	100	1374
24	150	150	100	1092

ESSAI D'ACIDE PHOSPHORIQUE.

Séries C 25	250	150	120	1648
26	250	150	100	1228
27	250	150	80	1556
28	250	150	60	1363

FORMULE INITIALE.

Séries D 29	300	180	120	1766
30	250	150	100	1715
31	200	120	80	1555
32	150	80	60	1560

CONCLUSIONS.

L'examen des rendements obtenus dans les deux séries d'expérience, 1ère série avec le superphosphate, 2ème série avec les scories, montre immédiatement que le traitement au superphosphate donne les meilleurs résultats: 1,583 livres contre 1,481 avec les scories, soit une différence de 103 livres à l'avantage du superphosphate.

Série n° 1.—En considérant les lots 2, 6, 10 et 14, on voit que ces lots ont reçu la même quantité d'engrais chimiques et que, cependant, les rendements obtenus diffèrent considérablement. Les résultats sur 2 et 6 sont identiques, sur 10 et 14 aussi, mais entre le groupe (2-6) et le groupe (10-14) il y a un gros écart. Cet écart qui semble anormal pourrait peut-être s'expliquer par des différences dans la composition et la nature du sol.

Les meilleurs rendements sont fournis par les lots 1 et 5, suivis de près par les lots 2 et 6.

Le lot qui a reçu notre apport maximum d'engrais chimiques sous les trois formes, a produit 1,900 livres. Dans le lot n° 5, nous avons 50 livres de sulfate d'ammoniaque et 30 livres de sulfate de potasse de moins que dans le lot n° 1, et cependant un rendement légèrement supérieur. Il semblerait donc que l'on aurait un peu dépassé la dose optimum dans le n° 1. On pourrait donc adopter 250 livres de sulfate d'ammoniaque. Au-dessous de 250 livres de sulfate d'ammoniaque les rendements baissent.

FARNHAM.

Relativement à la potasse on peut dire que celle-ci, employée sous forme de sulfate à la dose de 150 livres, donne le meilleur résultat. Et la potasse ne semble agir que sur le rendement car la combustibilité est bonne dans tous les cas. Avec moins de 150 livres de sulfate de potasse les rendements sont inférieurs.

Les rendements maxima: 1,900 livres et 1,992 livres, correspondent à la dose d'acide phosphorique la plus forte que nous avons employée. Concernant l'acide phosphorique, par conséquent, il nous est impossible de dire si nous avons atteint ou non la quantité optimum. L'action de l'acide phosphorique est peut-être la plus nette de tout notre essai, et il aurait probablement été intéressant d'employer sur certains lots 140 et même 160 livres de superphosphate.

En résumé d'après les résultats fournis par notre essai série n° 1, nous pourrions proposer la formule suivante:—

250 livres sulf. d'ammoniaque.
150 " sulf. de potasse.
120 " au moins de superphosphate.

Série n° 2.—Dans la série n° 2, on peut faire la même remarque générale que pour la série n° 1 en ce qui concerne les différences entre les rendements des lots traités exactement de la même manière.

Dans cette série, les différences en question sont plus grandes encore, si on considère le lot n° 30 et le lot n° 26 en particulier.

Le rendement maximum a été atteint sur le lot n° 29; 1,766 livres, c'est ce lot qui a reçu les plus grosses quantités de fertilisants.

L'action de l'acide phosphorique est aussi assez nette. Avec 120 livres de scories on a 1,766 livres (n° 29) et 1,363 livres avec 60 livres de scories. Cependant le lot 26 nous empêche de trop préciser.

La section B nous montre que l'azote est nécessaire puisque les rendements sont d'autant plus élevés que la quantité de sulfate d'ammoniaque employée est plus grande.

Pour la potasse il est assez difficile de conclure car il semblerait, d'après l'examen de la section (A), qu'un gros apport de potasse ne soit pas très recommandable.

Pour terminer rappelons que la série n° 1 nous ayant donné les meilleurs résultats il n'est peut-être pas nécessaire d'employer les scories, à moins de manquer de superphosphate, et en second lieu nous proposerions d'admettre la formule proposée dans les conclusions concernant la série n° 1.

DRAINAGE.

Nous avons drainé en 1915 une parcelle de onze arpents comprise entre les lignes du C.P.R. et du C.V.R. Les sondages qui ont été faits nous ont renseigné sur la nature du sol et du sous-sol:—

1° Une couche arable de dix pouces d'épaisseur, constituée par un sable gris légèrement argileux et très fin.

2° Une épaisseur de 20 pouces de sable jaune, argileux.

3° Un lit de sable bleu, marneux et s'étendant jusqu'à la nappe d'eau.

Etant donnée la nature du terrain, et considérant sa composition, nous avons adopté la méthode suivante: les petits drains sont placés parallèlement à la ligne de plus grande pente et déversent dans les gros drains suivant un angle de 30 degrés. Les petits drains sont placés à une profondeur initiale de 3 pieds 9 pouces, leur pente augmente régulièrement d'amont en aval et, dans aucun cas, n'excède 0.068 pour cent. Les petits drains ont été placés à 45 pieds de distance.

Deux collecteurs de 6 pouces de diamètre recueillent les eaux des petits drains. Pour éviter une correction d'émission onéreuse nous avons dû faire traverser la route par le collecteur principal.

Ce travail de drainage a nécessité une longueur de tuyaux de 6,284 pieds.

FARNHAM.

FANAGE SUR LA PLANTATION.

Pour avoir de bons résultats il est essentiel que le tabac coupé reste le moins longtemps possible en contact avec le sol. Sur notre ferme de Farnham, aucun plant de tabac coupé ne séjourne sur le sol, il est aussitôt mis sur les lattes, et les lattes installées sur des chevalets dans la position qu'elles doivent occuper au séchoir. Des toiles de 15 pieds par 30 nous permettent de recouvrir ces chevalets et, par suite, de mettre le tabac à l'abri du vent, du soleil et de la pluie.

Ce fanage sur la plantation est une opération recommandable. On gagne dix jours sur la durée de la dessiccation. Nous avons fait l'expérience sur deux arpents de " Comstock "; un a été rentré de suite au séchoir et l'autre est resté quatre jours sur la plantation. Dans le premier cas le " Comstock " rentré au séchoir était absolument vert, dans le second cas le jaunissement était déjà assez avancé, et au moment de l'écotonnage nous avions dix jours d'avance en faveur du tabac fané sur la plantation.

Le fanage sur la plantation est donc une opération avantageuse. Cependant il y a certaines précautions à prendre, il ne faut pas trop serrer les lattes sur les chevalets, il faut mettre le tabac le plus possible à l'abri du vent, ce que l'on peut faire avec les toiles, il faut surtout éviter l'action du soleil le midi, action qui est très dangereuse et, enfin, il faut enlever les toiles dans la journée et aérer aussi souvent que les conditions atmosphériques le permettent.

RÉCHAUDS À CHARBON DE BOIS.

La dessiccation des tabacs a toujours été un point délicat dans la province de Québec. Les conditions atmosphériques sont rarement favorables à une bonne dessiccation, on obtient souvent du tabac séché en vert, fermenté à la pente, ou bien avec des côtes grasses.

Les réchauds dont nous nous servons ont été décrits dans un rapport précédent, nous n'y reviendrons pas, pas plus du reste que sur leur note d'emploi.

L'action d'un réchaud est très nette et suffisante pour trois cents pieds carrés.

Ces réchauds rendent de grands services, mais dans des mains maladroites ils peuvent être dangereux. Il ne faut pas chauffer trop fort ou bien le tabac sèche en vert; il faut ménager un espace suffisant entre le réchaud et les plants de tabac sans quoi ces derniers risquent fort de se détériorer. Il faut conduire les feux de manière à ce que le tabac sèche tout en restant toujours souple. Si après une certaine période de chauffage, l'atmosphère extérieure est très humide, et le tabac cassant, on peut être certain d'avoir manqué l'opération car on s'expose à un réassouplissement trop brusque, ce qui favorise grandement le développement des moisissures et la formation des côtes grasses.

LUTTE CONTRE LES GELÉES.

Nous avons eu plusieurs gelées pendant le mois d'août et le commencement de septembre et nous avons dû prendre certaines dispositions pour lutter contre ces gelées.

Nous avons essayé plusieurs moyens et voici celui que nous sommes en mesure de recommander:

D'abord, il faut observer attentivement le thermomètre afin de se faire une idée de la chute de température et de prévoir la gelée. Le moment le plus critique est vers deux heures du matin. En général, quand dès huit heures du soir, on constate un abaissement de température de 3 degrés F. par heure on peut être à peu près sûr qu'il va geler. On dispose alors des réchauds autour de la plantation, en se mettant, naturellement, sous la direction du vent. L'idée est de produire sur la plantation un nuage

de fumée plus ou moins épais qui a pour but de diminuer le refroidissement du sol et de retarder autant que possible la formation du point de rosée.

Pour bien des planteurs, lutter contre la gelée veut dire réchauffer la plantation. C'est là une erreur, car il est pratiquement impossible de réchauffer une plantation, ce qu'il faut c'est diminuer le refroidissement du sol par radiation, on y arrive en produisant un isolant entre la plantation et l'atmosphère.

Voici le procédé qui nous a donné le meilleur isolant. Dans les réchauds qui servent pour chauffer le séchoir, on met de la paille très humide, bien tassée et imbibée de pétrole, au-dessus on ajoute environ une livre et demie de goudron puis du charbon de bois, et on recouvre le tout avec de la paille humide. On met le feu et il se dégage bien vite une épaisse fumée qui couvre la plantation. Un réchaud tous les cinquante pieds suffit amplement. Evidemment il faut surveiller les feux et les entretenir mais c'est un travail relativement peu considérable. Quand le vent est trop fort la gelée n'est pas à craindre, mais par une nuit claire et tranquille, quand l'atmosphère est calme, il y a lieu d'être prudent. Le moyen de lutte que nous indiquons est simple et économique, tout ce qu'il y a lieu de faire est d'observer la direction du vent de manière à toujours placer les réchauds au bon endroit. Il arrive qu'on soit obligé de déplacer les réchauds 2 ou 3 fois durant la même nuit. Après cinq heures du matin il n'y a plus aucun danger.

Ce moyen de lutte contre la gelée est très efficace. Le 20 août, le 30 et le 31, la gelée a causé beaucoup de dommages dans la région; sur notre ferme, à Farnham, grâce à notre dispositif, la gelée n'a eu aucun effet et cependant le thermomètre est tombé à 24 degrés Farenheit.

FARNHAM.

STATION DE ST-JACQUES L'ACHIGAN, QUÉ.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, O. CHEVALIER, I.N.A.

En 1915 nous avions quatre variétés à étudier:

1. L'Aurora.
2. Le Connecticut Broad Leaf.
3. Le Connecticut Seed Leaf.
4. Une variété de tabac belge.

Le 2 avril on a commencé l'installation des couches: pose des encadrements, des tiges de tabac, désinfection des terreaux à la formaline (1 gallon de formaline dans 100 gallons d'eau). La désinfection a été faite en trois fois. Nous avons employé pour nos semis un engrais complet à raison de $\frac{1}{16}$ de livre par pied carré. Cet engrais chimique a été placé entre le terreau et la couche de terre fine supérieure.

Les ensemencements ont eu lieu le 20 avril:

6 couches de Aurora, 1-7 d'once par 100 pieds	carrés,	graine	sèche.
2 couches Connecticut Broad Leaf.	"	"	"
2 couches Connecticut Seed Leaf	"	"	"
1 châssis de tabac belge	"	"	"
1 châssis Feuille d'Or	"	"	"

Le 29 avril la levée était générale sur tous les semis, et le 7 mai le plant avait quatre feuilles.

Le 28 mai on avait terminé la préparation du terrain pour la plantation, restait à répandre l'engrais chimique. Nous avons employé par arpent:

250 livres sulfate d'ammoniaque.
150 " sulfate de potasse.
80 " superphosphate.

Au cours du labour d'automne le terrain destiné à la plantation de tabac avait reçu une application de fumier à raison de 15 tonnes environ par arpent.

PLANTATION

Nous avons commencé par l'Aurora, le 7 juin. Le 18, la plantation était terminée, elle comprenait:

Aurora, 2 arpents.
Connecticut Broad Leaf, ½ arpent.
Connecticut Seed Leaf, ½ arpent.

Les vers, les teignes et le mauvais temps nous ont obligés à de fréquents remplacements. En trois fois nous avons remplacé environ 50 pour cent de la plantation. Nous avons ensuite été continuellement occupés par les sarclages et les binages. Le 24 juin, un fort orage accompagné d'un vent violent a beaucoup nui aux plantations.

Les dégâts furent plus grands encore le 22 juillet, alors qu'un fort orage de grêle, qui a duré dix minutes, a détruit 15 pour 100 des récoltes.

Le 6 août tous les tabacs étaient écimés. On dut faire trois ébourgeonnements, et le 26 nous avons commencé la récolte par l'Aurora. Le 15 septembre toute notre récolte de tabac était au séchoir. En raison des mauvaises conditions atmosphériques (temps froid et très humide), il fut nécessaire de faire du feu dans le séchoir assez fréquemment. Au 10 novembre, la dessiccation était complète et, si les tabacs avaient été souples, on aurait pu immédiatement commencer l'écotonnage. On dut attendre jusqu'au 25 novembre avant de pouvoir entreprendre ce travail.

Le tableau suivant résume le classement et le rendement des variétés que nous avons plantées:

Variétés.	Feuilles tête.	Feuilles milieu.	Feuilles pied.	Déchets.	Total.
	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.
Aurora	237	489	245	20	991
Connecticut Broad Leaf	80	230	77	19	406
Connecticut Seed Leaf	116	260	84	18	478
Belge	19	36	....	..	55
			Grand total		1930

CULTURES ACCESSOIRES.

Comme tous les ans nous avions, indépendamment de notre plantation de tabac, trois arpents en orge et trois arpents en trèfle. Nos semailles ont eu lieu le 29 mai: 15 livres de trèfle et 1¾ minot d'orge par arpent.

Cette récolte d'orge et le foin de trèfle de 1914 ont été vendus sur pied.

A l'exception de l'espace occupé par le trèfle que l'on récoltera en 1916, toute la ferme a été labourée à l'automne.

Les 3 arpents réservés pour notre plantation de 1916 ont reçu, le 13 octobre, deux chars de fumier qui ont été enfouis par un labour de huit pouces de profondeur.

St-Jacques L'Achigan.

STATION EXPÉRIMENTALE DE HARROW, ONTARIO.

RAPPORT DU RÉGISSEUR, G. C. ROUTT, B.S.A., M.S.

Avant de commencer les travaux dont le programme avait été tracé pour la saison, nous avons divisé la ferme en champs et en parcelles pour faciliter l'application de l'assolement de 4 ans. Un chemin traverse la ferme au centre dans toute sa longueur et trois chemins de traverse la divisent en 8 champs égaux, chacun d'eux composé de 4 parcelles, soit au total 32 parcelles. L'assolement comprend du tabac, du maïs, des céréales et des graminées, qui se suivent dans ce même ordre.

COUCHES DE SEMIS.

Les nouveaux cadres de couches étaient terminés au commencement d'avril, et la préparation de ces couches a été entreprise immédiatement. Nous avons choisi, pour leur emplacement, la partie du verger ayant une orientation au sud. Tous les arbres sur cette partie ont été enlevés. Huit couches ont été préparées, dont sept étaient recouvertes de châssis vitrés et l'une de toile. Elles ont été traitées de la façon suivante:—

Couche n° 1:

Couche recouverte de toile, dimension, 70 pieds par 5½ pieds.
Section n° 1. Couche froide ensemencée de graine Burley, de la station de Harrow (1912), le 4 mai.
Section n° 2. .Couche chaude. .. .. }
Section n° 3. Demi-chaude .. .. .. } Ensemencée de sélections et d'hybrides Johnson, le 19 avril.
Section n° 4. Froide.. .. .. }
La section n° 4 n'a pas reçu de terreau fin.
Terreau fin distribué sur les sections 1, 2 et 3.

Couche n° 2:

Couche vitrée. Dimension, 60 pieds par 6 pieds.
Section n° 1. Couche chaude. Ensemencée de Burley.
Graine de la station de Harrow (1908), 19 avril.
Section n° 2. Couche demi-chaude, ensemencée de Burley.
Graine de la station de Harrow (1910), 19 avril.
Section n° 3. Couche froide, ensemencée de Burley.
Graine de la station de Harrow (1914).
Aucun engrais de couche n'a été employé.

Couche n° 3.—Demi-chaude:

Couche vitrée. Dimension, 66 pieds par 6 pieds.
Deux pieds de la couche n'ont pas été traités à la vapeur. Ensemencée de graine de Burley et de graine de la station de Harrow.
18 pieds de couche bien foulés après les semis.
Pas d'engrais de couche.

Couche n° 4.—Demi-chaude:

Vitrée. Dimension, 70 pieds par 6 pieds.
Section n° 1. Pas d'engrais de couche.
Section n° 2.. Engrais de couche distribué avant traitement à la vapeur. Couche entière ensemencée de variétés pour le séchage à l'air chaud, à l'exception de quatre châssis qui ont été ensemencés de Burley. Graine de la station Harrow (1910), 19 avril.

Couche n° 5.—Demi-chaude:

Couche vitrée. Dimension, 70 pieds par 6 pieds.
Ensemencée de Warne et de Hester, 19 avril.
Section n° 1. Pas d'engrais de couche.
Section n° 2. Engrais de couche distribué après le traitement à la vapeur.
Section n° 3. Engrais de couche distribué avant le traitement à la vapeur.

Couche n° 6.—Demi-chaude:

Vitrée. Dimension, 66 pieds par 6 pieds.
Ensemencée de Jaune Pryor et Warne, 17 avril.
Section n° 1. Pas d'engrais de couche.
Section n° 2. Engrais de couche distribué après le traitement à la vapeur.
Section n° 3. Engrais de couche distribué avant le traitement à la vapeur.

Couche n° 7.—Demi-chaude:

Couche vitrée. Dimension, 70 pieds par 6 pieds.
Ensemencée de Warne, le 18 avril.
Engrais de couche distribué après le traitement à la vapeur.

Couche n° 8.—Couche froide:

Couche vitrée. Dimension, 50 pieds par 6 pieds.
Ensemencée de Burley. Graine de la station Harrow, 17 avril.
Engrais de couche distribué après le traitement à la vapeur.

Les couches ont été traitées à la vapeur les 14 et 16 avril.

On laissait couler la vapeur à une pression de 100 livres pendant 30 minutes dans le récipient et on laissait ce dernier sur la couche 25 minutes de plus. Immédiatement après ce traitement à la vapeur, les cadres étaient posés autour des couches. Les semis ont été faits à graine sèche, mélangée à de la cendre de bois, le 17 avril, à raison d'un septième d'once par 100 pieds carrés. Le dessus de la couche a été tassé, soit avec une planche pressée à la main, soit en foulant avec le pied, après quoi on a donné un léger arrosage d'eau.

Au 1er mai, une bonne proportion de la graine avait germé; la pousse fut très rapide jusqu'au 10 mai puis elle se ralentit et parut demeurer stationnaire à cause de la fraîcheur de la température. Le 17 mai, les plants commencèrent à jaunir. Nous constatâmes à l'examen que les racines étaient noires. Les couches 6, 7 et 8 étaient les plus maltraitées, mais toutes étaient plus ou moins affectées.

Nous arrosâmes avec une solution de sulfate d'ammoniaque à 1 pour 100. Un grand nombre de plants moururent et les couches avaient un aspect très bigarré. Les plants se remirent lorsque la température redevint plus favorable. Ils étaient assez développés le 3 juin pour être transplantés et les parcelles d'essai de tabac à air chaud furent plantées ce jour-là.

Les plants furent tirés de la couche n° 4, où il paraissait avoir moins de maladie que dans les autres couches de ce groupe.

La transplantation de la récolte générale du tabac à air chaud fut commencée le 5 juin sur les parcelles 3 et 4. Les plants furent tirés des couches 5 et 6. Les variétés jaunes Warne et Hester furent transplantées sur les parcelles 7, 14, 19 et 20. On avait eu soin de prendre des plants dans les parties les plus saines des couches. Le 12 juin, tout le tabac à air chaud était transplanté.

La transplantation du Burley fut commencée le 8 juin sur les parcelles 24 et 28. Les plants furent tirés des couches 2 et 8. Les parcelles 23 et 27 furent transplantées les 9 et 10 juin; les parcelles traitées à l'engrais chimique, le 15 juin. Les plantes paraissaient être saines à l'époque de la transplantation, mais au commencement de juillet la maladie fit son apparition dans les parcelles 23, 24 et 27. Les variétés à air chaud se montrèrent plus résistantes à la pourriture de la racine, cependant on trouva la maladie dans la plantation à peu près à la même époque.

Les parcelles 3, 4, 19 et 20, plantées de tabac à air chaud et les parcelles 23, 24 et 27, de Burley, étaient celles qui présentaient le plus grand nombre de plantes malades. C'étaient les premières qui avaient été transplantées. Elles avaient reçu les plants les meilleurs et les plus sains. Il est donc évident que la maladie devait avoir été présente dans la parcelle avant la transplantation. Les parcelles 14 et 29, sur lesquelles la transplantation s'est faite plus tard et qui avaient reçu les plants les plus pauvres, étaient les moins affectées de toutes. Elles se trouvaient sur une pièce de terre qui

n'avait porté qu'une récolte de tabac en ces dernières années, et il n'y avait probablement que peu ou point de maladie dans le sol. L'humidité excessive de la saison est sans doute la cause du développement exceptionnel de la pourriture de la racine.

CONCLUSIONS RELATIVEMENT AUX COUCHES.

Ce sont les couches sur lesquelles on a distribué des engrais chimiques, spécialement avant le traitement à la vapeur, qui ont donné les meilleurs résultats. La maladie s'est rencontrée jusqu'à un certain point dans toutes les couches, mais elle était plus répandue dans celles où l'on avait employé la plus grande quantité de terreau fin, venant de la forêt.

C'est pendant la période fraîche et peu favorable du 17 au 28 mai que la maladie a fait les plus grands dégâts. Il y avait une légère différence en faveur des couches demi-chaudes, à cause sans doute de la meilleure aération et du meilleur état du drainage.

Les variétés turques et hybrides paraissaient être moins infectées dans les couches. En fait, toutes les variétés jaunes présentaient moins de maladie que les variétés Burley blanches.

ESSAIS DE VARIÉTÉS.

Les plants pour la plantation générale de Burley de six acres venaient de graine de la station de Harrow, de 1908, 1910, 1912, 1914. Ceux des parcelles d'essai de Burley, qui couvraient environ un acre, représentaient les variétés suivantes: Stand Up de Hope, graine du Kentucky, 1914, Stand Up de la station, graine de la station du Kentucky, 1914, Stand Up à larges feuilles, station du Kentucky 1914, Burley du Dr Halley, station du Kentucky 1914, et Burley amélioré de Trappe, graine de Virginie, 1913.

La plantation générale de tabac jaune se composait des variétés suivantes: Warne, graine de Harrow, 1909 et 1914, jaune Prior, graine de Harrow, 1914 et Hester, graine du ministère de l'agriculture des Etats-Unis.

La parcelle d'essai d'un acre avait les variétés suivantes: Jaune Oronoco Erzégovine géante (A 1) et (30-1) graine de la ferme centrale, 1914, Erzégovine de Virginie (35-6) et (37-6) graine de la ferme centrale, 1914, Virginie x Erzégovine Virginie, graine de la ferme centrale, 1914, et Stolak (12-1) graine de la ferme centrale (12-1) graine de la ferme centrale, 1914.

Les hybrides suivants ont été transplantés également: Warne x Burley blanc, Burley blanc x Warne, Erzégovine Stolak x Burley blanc, Burley blanc x Erzégovine Stolak, Oronoco à tige blanche Erzégovine Stolak.

Toutes les variétés et tous les hybrides sur la parcelle d'essai ont eu une pousse luxuriante et atteint un fort développement; aussi le séchage au four a-t-il donné de mauvais résultats. Quelques parcelles cependant avaient une couleur passable après séchage.

HARROW.

Parcelles Burley, avec engrais chimiques.—Un dixième d'acre.

Numéro de la parcelle.	Engrais.		Production.	Pourcentage de densité.	Production basée sur une densité de 100 p.c.	Production à l'acre.
		liv.	liv.		liv.	liv.
1	Sulfate d'ammoniaque	24	Déchets. 27	87	131	1,310
	" de potasse	30	Lugs..... 46			
	Superphosphate	20	Rouges.. 37			
	Total	74	Pointes.. 4			
			Total....114			
2	Sulfate d'ammoniaque	32	Déchets. 26	83	134	1,340
	" de potasse	30	Lugs..... 41			
	Superphosphate	20	Rouges.. 35			
	Total	82	Pointes.. 9			
			Total....111			
3	Sulfate d'ammoniaque	48	Déchets. 25	89	156·1	1,561
	" de potasse	30	Lugs..... 57			
	Superphosphate	20	Rouges.. 51			
	Total	98	Pointes.. 6			
			Total....139			
4	Sulfate d'ammoniaque	40	Déchets. 27	91	145	1,450
	" de potasse	18	Lugs..... 46			
	Superphosphate	20	Rouges.. 45			
	Total	78	Pointes.. 14			
			Total....132			

Huit charges de fumier à l'acre.

Harrow.

PARCELLES BURLEY, avec engrais chimiques.—Un dixième d'acre.

Numéro de la parcelle.	Engrais.		Production.	Pourcentage de densité.	Production basée sur une densité de 100 %.	Production à l'acre.
		liv	liv.		liv.	liv.
5	Sulfate d'ammoniaque	40	Déchets. 26	90	166·6	1,666
	" de potasse	24	Lugs 61			
	Superphosphate	20	Rouges 51			
	Total	84	Pointes 12			
			Total 150			
6	Sulfate d'ammoniaque	40	Déchets. 29	93	156	1,560
	" de potasse	36	Lugs 61			
	Superphosphate	20	Rouges 44			
	Total	96	Pointes 11			
			Total 145			
7	Sulfate d'ammoniaque	40	Déchets. 21	92	151	1,510
	" de potasse	30	Lugs 65			
	Superphosphate	12	Rouges 60			
	Total	82	Pointes 3			
			Total 149			
8	Sulfate d'ammoniaque	40	Déchets. 33	94	157·4	1,574
	" de potasse	30	Lugs 56			
	Superphosphate	16	Rouges 49			
	Total	86	Pointes 10			
			Total 148			

Huit charges de fumier à l'acre.

HARROW.

PARCELLES BURLEY, avec engrais chimiques.—Un dixième d'acre.

Numéro de la parcelle.	Engrais.		Production.	Pourcentage de densité.	Production basée sur une densité de 100%.	Production à l'acre.
		liv.	liv.		liv.	liv.
9	Sulfate d'ammoniaque	40	Déchet.. 27	93	164·5	1,645
	" de potasse	30	Lugs..... 62			
	Superphosphate	24	Rouges.. 52			
	Total	94	Pointes.. 12			
			Total....153			
10	Sulfate d'ammoniaque	24	Déchets. 23	95	148·4	1,484
	" de potasse	18	Lugs..... 61			
	Superphosphate	12	Rouges.. 51			
	Total	54	Pointes.. 6			
			Total....141			
11	Sulfate d'ammoniaque	32	Déchets. 26	92	144·5	1,445
	" de potasse	24	Lugs..... 52			
	Superphosphate	16	Rouges.. 55			
	Total	72	Pointes.. 0			
			Total....133			
12	Sulfate d'ammoniaque	40	Déchets. 22	96	167	1,670
	" de potasse	30	Lugs..... 78			
	Superphosphate	20	Rouges.. 60			
	Total	90	Pointes.. 0			
			Total....160			

Huit charges de fumier à l'acre.

HARROW.

PARCELLES BURLEY, avec engrais chimiques.—Un dixième d'acre.

Numéro de la parcelle.	Engrais.		Production.		Pourcentage de densité.	Production basée sur une densité de 100 p.c.	Production à l'acre.
		liv.		liv.		liv.	liv.
13	Sulfate d'ammoniaque	48	Déchets.	25	94	147	1,470
	" de potasse	36	Lugs	57			
	Superphosphate	24	Rouge	54			
	Total	108	Pointes	2			
			Total	138			
14	Sulfate d'ammoniaque	65	Déchets.	40	95	180	1,800
	" de potasse	60	Lugs	48			
	Superphosphate	55	Rouge	75		•	
	Total	180	Pointes	8			
			Total	171			
15	Parcelle témoin		Déchets.	33	93	110·7	1,107
			Lugs	40			
			Rouge	25			
			Pointes	5			
			Total	103			

• Huit charges de fumier à l'acre

HARROW.

CONCLUSIONS SUR LES ESSAIS D'ENGRAIS CHIMIQUES.

Chacune des 15 parcelles mesurait 130 pieds sur 33½ pieds. L'engrais chimique fut appliqué à la volée, à bras, le 14 juin, parfaitement incorporé au sol avec le disque, après quoi la surface fut aplanie à la herse traînante. Il n'y avait pas d'espace entre les parcelles. Le tabac fut transplanté à la machine le 15 juin de la même façon sur toutes les parcelles, en rangs tracés en travers. Toutes les parcelles furent binées de la même façon et à la même époque.

PARCELLES FERTILISÉES AU SULFATE D'AMMONIAQUE.

Le seul ingrédient dont la quantité variait sur les parcelles 1 à 3 était le sulfate d'ammoniaque. La quantité de sulfate de potasse et de superphosphate a été constante. La densité de la récolte était plus faible sur la parcelle 1 et spécialement sur le n° 2 que sur la parcelle n° 3, à cause d'une dépression à l'extrémité de ces parcelles. C'est la parcelle n° 3 qui a le plus produit.

PARCELLES FERTILISÉES AU SULFATE DE POTASSE.

Le sulfate de potasse est le seul ingrédient dont la quantité variait sur les parcelles 4 à 6. La parcelle n° 6 contenait la plus grande quantité de sulfate de potasse, mais c'est la parcelle n° 5 qui a donné le meilleur rendement.

PARCELLES FERTILISÉES AU SUPERPHOSPHATE.

Le seul élément dont la quantité variait sur les parcelles de 7 à 9 était le superphosphate. La parcelle n° 9 a donné la meilleure production; la parcelle n° 8, la plus faible.

PARCELLES DE FORMULE GÉNÉRALE.

Les parcelles de 10 à 14 inclusivement ont reçu une quantité plus forte de tous les ingrédients. La parcelle 14, qui en avait reçu le plus, a donné la plus forte production; partout ailleurs, la production a été très variable.

La parcelle n° 12, considérée comme une parcelle de formule générale, aurait pu être comprise dans les parcelles de sulfate de potasse, de sulfate d'ammoniaque ou de superphosphate, car les quantités de ces ingrédients, appliquées sur cette parcelle, viennent entre 2 et 3, dans chacune de ces trois séries.

La parcelle 15 n'a pas reçu d'engrais chimiques et elle a produit moins que toutes les autres parcelles.

Etant donnée la production variable de toutes les parcelles, il serait impossible de tirer des conclusions relativement aux besoins du sol, mais comme c'est la plus grande quantité d'engrais chimiques qui a donné la plus forte production, on peut en conclure qu'une application plutôt abondante d'engrais chimiques est essentielle pour obtenir la plus forte production sur ce sol.

Les parcelles de Burley étaient situées sur le champ de la ferme n° 29 et numérotées de 1 à 15. Il ne faut pas confondre ces numéros avec les numéros des parcelles qui sont donnés plus loin dans le rapport, sous les en-têtes d'expériences sur le fumier et les engrais chimiques.

La parcelle de formule générale 12 insérée entre les parcelles 2 et 3 de sulfate d'ammoniaque remplit l'écart de 32 à 48 livres de ce composé. Il en est de même pour le sulfate de potasse et le superphosphate, si cette parcelle est insérée entre les parcelles 5 et 6, et les parcelles 8 et 9 respectivement.

HARROW.

PARCELLES DE FUMIER ET D'ENGRAIS CHIMIQUE.

Nous avons appliqué du fumier à raison de 12 charges de l'épandeuse à l'acre, sur toute la terre en Burley, à l'exception des parcelles qui avaient reçu 8 charges d'engrais chimiques. Il n'a pas été appliqué de fumier à la terre cultivée en tabac à air chaud.

Les parcelles à maïs 2, 12, 18, 31 et 32, ont reçu 8 charges de fumier à l'acre. Sur les parcelles à céréales, 1, 11, 16, 17 et 30 le fumier a été appliqué à raison de 6 charges à l'acre.

Sur les parcelles en tabac jaune, l'engrais chimique a été appliqué de la façon suivante:

	Livres.
Parcelle 3—1·4 acre.	
Sulfate d'ammoniaque	75
Sulfate de potasse	150
Superphosphate	450
	675
Engrais chimiques appliqués à la volée, le 28 mai.	
Parcelle 4—1·4 acre.	
Sulfate d'ammoniaque	150
Sulfate de potasse	225
Superphosphate	750
	1,125
Engrais chimiques appliqués à la volée, le 31 mai.	
Parcelle 7—1·5 acre.	
Sulfate d'ammoniaque	75
Superphosphate	375
	450
Engrais chimiques appliqués à la volée, le 1er juin.	
Parcelle 10—1 acre.	
Sulfate de potasse	50
Superphosphate	300
	350
Engrais chimiques appliqués à la volée, le 1er juin.	
Parcelle 14—¾ d'acre.	
Sulfate de potasse	187½
Superphosphate	412½
	600
Engrais chimiques appliqués à la volée, le 7 juin.	
Parcelle 19—¾ d'acre.	
Superphosphate	400
Engrais chimiques appliqués à la volée, le 31 mai.	
Parcelle 20—½ acre.	
Sulfate de potasse	100
Engrais chimiques appliqués à la volée le 31 mai.	

200 livres de sulfate d'ammoniaque ont été appliquées à 12 rangées de la parcelle 19, le 21 juillet. Cette parcelle était très malade à cette époque et nous avons appliqué le sulfate d'ammoniaque pour voir l'effet qui pourrait en résulter. Les plantes dans ces rangées se sont mieux développées après l'application que celles qui n'avaient pas reçu de traitement.

Nous avons appliqué, à 15 rangées de la parcelle 23, le 1er juillet, 400 livres de sulfate d'ammoniaque. Il y avait également beaucoup de maladie mais ce traitement n'a pas donné de résultats. Les parcelles de fumier et d'engrais chimiques, qui comprennent les expériences sur les engrais appliqués au tabac jaune, sont désignées par le numéro donné aux parcelles de chaque champ de la ferme. Ceci explique la variation dans la grandeur des parcelles et l'irrégularité apparente des numéros, car la plupart des parcelles se trouvent dans des champs différents. Il en est de même pour le numérotage des parcelles consacrées au maïs et aux céréales.

CONCLUSIONS SUR LE TABAC JAUNE.

Cette expérience sur les engrais chimiques appliqués aux différentes parcelles de tabac jaune avait pour but de nous aider à connaître la fertilité relative du sol et les

HARROW.

effets relatifs des différents engrais sur l'époque de la maturité du tabac. Nous avions transplanté des variétés différentes sur la même parcelle; nous avions également transplanté ces variétés à différents espacements. En raison de ces circonstances et de la maturation très inégale du tabac, qui nous a obligés à faire la récolte à différents intervalles sur la plantation, il a été impossible de tenir séparément des quantités aussi considérables après le séchage. Pour ces raisons nous ne donnons pas la production de chaque parcelle.

Le tabac sur la parcelle n° 3, a mûri plus tôt et d'une façon plus uniforme que sur toutes les autres parcelles. Il avait également une meilleure couleur. Le tabac de la parcelle 4 venait probablement ensuite au point de vue de la couleur, et de la précocité et de l'uniformité de maturation. Le tabac sur la parcelle 19 était très pauvre et un grand nombre de plants étaient trop petits pour être coupés. Le tabac sur la parcelle 20 s'est mieux développé et a mûri plus tôt que celui de la parcelle 19. Sur les parcelles 10 et 14, le tabac a eu une pousse très luxuriante et a mûri lentement, car le sol de ces deux parcelles, plus fertile, ne convenait pas aussi bien pour le tabac jaune. La pourriture de la racine ne s'est pas manifestée autant sur cette parcelle que sur les autres, spécialement sur les parcelles 3, 7 et 19 où elle était très forte.

A tout considérer, c'est la parcelle 4 qui a le mieux réussi et l'on peut affirmer qu'une quantité généreuse d'engrais chimiques appliquée sur le tabac jaune donnera les meilleurs résultats.

SÉLECTION ET CROISEMENT.

Nous avons transplanté environ 100 plantes de chacune des 15 espèces hybrides sur la station et sur la ferme de Walker and Sons, à Walkerville. Ces espèces comprenaient la génération F 1 Burley blanc x Connecticut à feuille large, Grand Ohio (big Ohio), Comstock Spanish et leurs croisements respectifs.

Les plants de la plupart de ces hybrides possédaient les caractères dominants des types noirs, en ce qui concerne la couleur, la forme des feuilles et la disposition de ces dernières sur la tige.

Toutes les plantes ont fait une pousse passable à la station, de même qu'à Walkerville, ce qui donne à penser que ces variétés présentent une plus grande résistance à la pourriture de la racine que le Burley blanc, ou que le sol n'était pas infecté. Les plantes à Walkerville étaient en moyenne plus grosses que celles de la station; c'est sans doute à cause de la nature différente du sol, franc gravoyeux, très fertile, à Walkerville, tandis qu'il est sablonneux et moins fertile à la station.

EMPLOI D'ÉTENDAGES PAR COMPARAISON AU SÉCHAGE DIRECT.

La moitié environ du Burley a été coupé et suspendu sur des étendages, sur la plantation, où il est resté pendant différents laps de temps avant d'être suspendu dans le séchoir, savoir, 4, 6, 9 et 14 jours. La plus grosse partie de la récolte est restée sur l'étendage de 4 à 6 jours; c'est elle qui a donné les meilleurs résultats. Le tabac qui est resté plus longtemps sur l'étendage avait une couleur inégale, probablement causée par l'excès d'humidité avec laquelle les feuilles sont venues en contact au cours du séchage. C'était encore plus visible dans les feuilles de pied qui sèchent naturellement plus vite, à cause de l'état plus mûr dans lequel elles se trouvent après la coupe.

La température humide et fraîche pendant toute la période de coupe contraîra beaucoup l'emploi des étendages. Il n'y eut que peu de jours clairs et ensoleillés et il tomba beaucoup de pluie, qui gêna beaucoup la rentrée du tabac. Pendant la nuit et les journées humides et nuageuses, les étendages étaient recouverts de toile cirée. Il n'y avait aucune différence appréciable dans le temps exigé pour le séchage ou dans la couleur, entre les tabacs étendus ou non étendus. Comme le séchoir était vaste

et que l'on pouvait mettre toutes les perches à 10 ou 12 pouces d'écartement, la pourriture à la pente qui se produit si souvent dans les tabacs serrés n'était pas autant à craindre.

Lorsqu'on manque de place dans le séchoir et que les conditions de température sont favorables, il est avantageux d'employer ces étendages pendant de courtes périodes, pourvu que le tabac soit manutentionné soigneusement, de façon à prévenir les meurtrissures.

LABOURS D'AUTOMNE ET DE PRINTEMPS.

Nous avons fumé et labouré, en l'automne de 1914, un acre de terre pour voir l'effet relatif, sur la conservation de l'humidité et la destruction des insectes, du labour d'automne et du labour de printemps.

La hauteur de pluie a été si forte pendant la saison de végétation qu'aucune différence n'a pu être constatée entre la quantité relative d'humidité dans les champs labourés à l'automne ou au printemps. En ce qui concerne la destruction des insectes, c'est-à-dire les vers gris, il y avait une légère différence en faveur du champ labouré en automne.

C'est sur le champ labouré à l'automne, toutefois, que la pourriture de la racine a causé le plus de dégâts et le pourcentage de plantes infectées était très grand. Plus de 75 pour cent des plantes sont mortes et 50 pour cent étaient trop petites pour être coupées.

LE SÉCHAGE.

Le séchage du tabac jaune a été mis en train le 9 septembre. Les tabacs ont été sélectionnés dans le champ et toutes les tiges ont été fendues à l'exception d'une fournée. Ces dernières ont été enfilées sur des lattes.

Tous les fours avaient été réparés et on avait installé des appareils d'aération afin de contrôler la chaleur et l'humidité aux stages critiques du séchage.

Le tabac a mûri lentement et le séchage n'a été complété que le 14 octobre. On a fait dix fournées, cinq étaient bonnes, trois passables et deux très faibles.

Dans les fournées qui étaient séchées les premières, le tabac paraissait peu mûr à l'époque du séchage, mais il prit une meilleure couleur une fois mis en tas. Le vent froid pendant la dernière partie du séchage eut un très mauvais effet et il fut difficile de contrôler la température des fournées.

CLASSEMENT.

Le tabac a été classé en 5 qualités immédiatement après l'enlèvement des feuilles, et attaché en mains de grandeur moyenne. Le Burley a été classé en cinq catégories que voici: déchets, lugs, longues rouges (feuilles), courtes rouges et pointes. Le tabac séché à l'air chaud a été mis également en cinq qualités que voici: déchets, jaune n° 1, jaune n° 2, rouge, vert et noir. Ils ont bien séché avec une bonne couleur.

GRAINE DE TABAC.

Nous avons eu un peu moins de porte-graines que d'habitude à cause de la pourriture de la racine et de la lente maturité du tabac. Nous en avons conservé une centaine, dont la majorité étaient des variétés à larges feuilles, qui ont été cultivées sur cette station pendant les cinq dernières années. Nous avons conservé également quelques porte-graines des variétés Kentucky. Ces variétés sont Hope's Stand Up, Station Stand Up, Broad Leaf Stand Up, Improved Burley, J. P. Trapp (graine de

HARROW.

Virginie) et Dr. Hailey's Burley. Nous avons conservé également de la graine des variétés jaunes que voici: Hester, Jaune Pryor, Jaune Oronoco, et de la graine des variétés italiennes et hybrides suivantes: Stolak (12-1), Erzégovine de Virginie (36-6), Erzégovine de Virginie (37-6), Virginie-Erzégovine-Virginie.

DIFFÉRENTES DISTANCES DE PLANTATION.

Le Burley et les types séchés à l'air chaud ont été transplantés à différentes distances dans le rang. La majorité du Burley a été transplantée en rangées, espacées de 3 pieds 8 pouces et à 36 pouces d'écartement dans les rangs. Sur la parcelle 23, quatre rangs ont été transplantés aux distances suivantes:

4	rangées,	3 pieds	8 pouces	d'espacement;	36	pouces	d'écartement	dans le rang.
4	"	"	"	"	28	"	"	"
4	"	"	"	"	21	"	"	"
4	"	"	"	"	18	"	"	"

Cette expérience a tellement souffert de la pourriture de la racine que nous n'avons pas tenu compte des résultats.

La majorité du tabac jaune a été transplantée à des distances de 21, 24 et 26 pouces, en rangs espacés de 3 pieds et 2 pouces. Une petite proportion a été transplantée à 18 pouces et également la même quantité en rangs espacés de 3 pieds et 4 pouces.

TIGES FENDUES ET NON FENDUES.

Les quatre cinquièmes des tiges de Burley étaient fendues à la coupe, tandis que les autres ont été coupées et enfilées sur les lattes. Nous n'avons constaté que très peu de différence au point de vue de la couleur, mais le tabac dont les tiges avaient été fendues était assez sec pour être écotonné deux semaines plus tôt que celui dont les tiges n'avaient pas été fendues. Ces dernières restèrent assez vertes et séveuses pendant une plus longue période que celles qui avaient été fendues, de même que la partie des côtes médianes des feuilles la plus près des tiges, et les pointes des feuilles sont restées spongieuses et aqueuses pendant une longue période.

Toutes les tiges de tabac jaune ont été fendues à l'exception d'une fournée. Il a fallu 24 heures de plus pour sécher cette fournée, et c'est le seul tabac qui a moisi après avoir été mis en tas.

SÉLECTION DES PLANTES RÉSISTANTES À LA MALADIE.

Cette expérience, entreprise par le prof. James Johnson, a été conduite sur 75 plantes environ, représentant chacune 25 espèces ou sélections de Burley et de types noirs.

Cette parcelle de terrain, d'environ un tiers d'acre, ne paraissait pas être très malade et toute la sélection a donné une production passable. Quelques plants étaient d'un assez pauvre type de Burley, mais la plus grande partie ont bien séché avec une bonne couleur.

EXPÉRIENCES SUR LES ENGRAIS ACIDES.

Ces expériences entreprises dans le but de contrôler la pourriture de la racine ont été remises à cause de l'excès d'humidité du fumier. Ces parcelles étaient situées sur la ferme de Walker et Fils, et les travaux devaient être exécutés de concert avec M. Biggar.

HARROW.

EMPLOI DE LA CHÂLEUR ARTIFICIELLE DANS LE SÉCHAGE DU BURLEY.

Nous nous sommes servis de charbon de bois pour sécher le tabac provenant des parcelles de Burley 1 à 13, conservé dans le petit séchoir. Les feux ont été allumés le 9 octobre, dix jours avant que le tabac eut été suspendu dans le séchoir. Nous avons maintenu une température variant entre 70° et 75° Fahrenheit jusqu'à ce que toutes les feuilles, à l'exception des bouts, eussent été séchées. Nous avons cessé de faire du feu pendant quelques jours jusqu'à ce que le tabac eût été mis en caisse, puis nous avons rallumé les feux jusqu'à ce que les tiges fussent sèches. La couleur de la feuille était quelque peu inégale, mais le pourcentage de lugs était plus grand. Nous nous sommes servis d'un quart de tonne de charbon de bois qui nous a coûté $25. Les réchauds employés avaient été construits spécialement pour l'usage du charbon de bois.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE—CANADA.

FERMES EXPÉRIMENTALES DU DOMINION.

RAPPORT

DU

SERVICE DES STATIONS DE DÉMONSTRATION

POUR

L'ANNÉE FISCALE TERMINÉE LE 31 MARS 1916

PRÉPARÉ PAR

LE SURINTENDANT DES STATIONS DE DÉMONSTRATION - JOHN FIXTER.

SERVICE DES STATIONS DE DÉMONSTRATION.

FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE,
OTTAWA, 31 mars 1916.

Au directeur,
Fermes expérimentales du Dominion,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint, le rapport du service des stations de démonstration pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Conformément à mes instructions, j'ai visité les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Québec et arrêté le choix de fermes se prêtant à l'entreprise de ces travaux.

En avril 1915, des stations de démonstration furent établies aux endroits suivants:—

En Saskatchewan.—Assiniboïa, Cabri, Gull-Lake, Herbert, Kindersley, Maple Creek, Pambrum, Prelate et Shaunavon.

En Alberta.—Pow Island, Carmangay, Empress, Foremost, Grassy Lake, Jenner, Macleod, Magrath, Manyberries, Medicine Hat, Milk River, Pincher Creek et Whitla.

En juillet, de nouvelles stations furent établies aux endroits que voici:—

En Saskatchewan.—Biggar, Lloydminster, Moosejaw, Radville et Weyburn.

En Alberta.—High River et Munson.

Les travaux sur les fermes établies en juillet doivent commencer en 1916.

Pendant les mois de septembre et d'octobre, les stations que voici ont été établies dans la province de Québec: Aubrey, Drummondville, Lac à la Tortue, Paspébiac-West (New-Carlisle), Rimouski, Stanbridge-East, Saint-Gédéon, Sainte-Julie (Verchères), et Nominingue.

Les travaux sur ces fermes doivent commencer en 1916.

Au cours de l'année, M. J. F. Irwin a été nommé adjoint pour surveiller les travaux sur les fermes de démonstration de l'Est. M. Irwin est un diplômé du collège d'agriculture du Manitoba et un cultivateur pratique; il convient donc admirablement bien pour ce travail.

RÉUNIONS.

J'ai donné des conférences aux endroits suivants dans l'Ontario: Elmira, Berlin, Floradale, Essex, Kingsville et Perth. Dans Québec: Lennoxville et Ayerscliffe. En Saskatchewan: à Herbert, Cabri, Prelate et Maple-Creek et dans la province de l'Alberta, à Bow-Island, Grassy-Lake, Carmangay, Magratb et Pincher-Creek.

Je dois des remerciements pour le succès des réunions tenues dans les provinces de l'Ouest à M. J. F. Irwin, M. M. J. Tinline, et M. W. H. Fairfield.

ATTESTATIONS.

Je désire reconnaître l'aide rendue au service des stations de démonstration par MM. Angus Mackay, W. H. Fairfield, M. J. Tinline, W. H. Gibson, G. H. Hutton,

P. H. Moore, W. C. McKillican, J. A. McClary, G. A. Langelier et Jos. Bégin. Je dois également beaucoup d'éloges à mon aide, M. Irwin qui s'est dépensé sans compter pour assurer le succès de cette entreprise.

VISITES.

Dans l'Ontario, j'ai visité les endroits suivants deux fois, en rapport avec les travaux de démonstration inaugurés par la commission de conservation et transférés à ce service: Williamsburg, Perth, Brooklin, Simcoe, Galt, Elmira, Essex et Kingsville.

J'ai visité deux fois chacune des stations suivantes de Québec: Aubrey, Drummondville, Lac-à-la-Tortue, New-Carlisle, Rimouski, Sainte-Julie, Stanbridge-Est, Nominingue, Saint-Gédéon, Joliette, Nicolet, Saint-Prosper, Chambly et Sweetsburg, et j'ai visité également les stations expérimentales de Lennoxville, Cap-Rouge et Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

J'ai visité, durant le cours de l'année, les endroits suivants de l'Alberta: Bow Island, Foremost, Grassy Lake et Jenner trois fois; Macleod, quatre; Magrath, quatre; Manyberries, deux; Medicine Hat, trois; Milk River, deux; Pincher Creek, quatre; Whitla, trois; Stettler, deux; et High River, Botha, Coronation, Alderside, Edmonton, Bassano, Munson, une fois chacune. J'ai aussi visité les fermes expérimentales de Lethbridge et Lacombe.

Dans la province de la Saskatchewan, je me suis rendu aux stations suivantes: Assiniboïa, une fois; Cabri, deux; Gull Lake, quatre; Herbert, quatre; Kindersley, une; Maple Creek, quatre; Pambrun, trois; Prelate, deux; Shaunavon, trois; Moosejaw, quatre; Weyburn, trois; Radville, deux; Biggar, Lloydminster, Conquest, et Macklin, une fois. J'ai visité également les ferme expérimentales d'Indian Head et de Scott.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le directeur,

Votre dévoué serviteur,

JOHN FIXTER,

Régisseur.

STATIONS DE DÉMONSTRATION EN SASKATCHEWAN.

Assiniboïa.—La ferme sur laquelle se trouvent les champs de démonstration appartient à M. Percy J. H. Warren qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart sud-est de la section 24, canton 8, rang 1, à l'ouest du troisième méridien, à un demi-mille de la ville d'Assiniboïa, Saskatchewan.

Le sol est franc, couleur chocolat, assez uniforme, typique d'une grande étendue. Comme la terre choisie avait porté une culture de lin en 1914, on décida de la mettre en jachère d'été en 1915 pour la préparer à une récolte en 1916. Les frais de loyer et de culture en 1915 doivent être inscrits au compte de la récolte de 1916.

Biggar.—La ferme sur laquelle se trouvent les champs de démonstration appartient au Dr S. E. Shaw qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart sud-est de la section 32, canton 35, rang 14, à l'ouest du troisième méridien, à la jonction de deux chemins très fréquentés, et en face de la voie du Grand-Tronc.

Sol sablo-argileux, assez léger, très typique du district. Il y a beaucoup de colons établis dans cette section.

Cabri.—Ferme appartenant à M. F. W. Abraham qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart nord-est de la section 19, canton 19, rangée 18, à l'ouest du troisième méridien, à un mille de la ville de Cabri, Sask.

Sol sablo-argileux, assez lourd, typique d'une grande superficie. Cette terre était en jachère d'été en 1914 et avait été mise en excellent état pour la récolte de 1915.

Gull Lake.—Ferme appartenant à M. E. H. Thomas qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart sud-ouest de la section 23, canton 13, rangée 19, à l'ouest du troisième méridien. La ferme touche à la ville de Gull Lake, et on peut la voir de la voie supérieure du Pacifique-Canadien.

Sol sablo-argileux assez lourd, à surface ondulante. Toute l'étendue de la ferme avait porté une récolte en 1914 puis a été jachérée en 1915, à l'exception du champ " A".

Herbert.—Ferme appartenant à M. Milton Holmes qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart nord-ouest de la section 18, canton 17, rangée 9, à l'ouest du troisième méridien, à la jonction d'une voie sur laquelle passe beaucoup de trafic, à un demi-mille à l'ouest de Herbert, Sask.

Le sol chocolat franc, typique d'une grande étendue. La partie nord de la ferme choisie pour les travaux de démonstration a été cassée en 1914, et bien préparée pour les semailles. Le reste, en gazon de prairie, a été cassé et ameubli pendant la saison de 1915.

Kindersley.—La ferme sur laquelle se trouvent les champs de démonstration appartient à l'Ottawa Farm Development Company, et est exploitée par Halpenny Bros., pour la compagnie. Elle est située dans le quart nord-ouest de la section 9, canton 26, rangée 22, à l'ouest du troisième méridien; elle touche à un chemin public et se trouve très près de la gare du Canadien-Nord.

Sol sablo-argileux fort, à sous-sol d'argile et typique d'une grande superficie; cette terre a été jachérée en l'été de 1914 et a porté une récolte en 1915.

Lloydminster.—Ferme appartenant à M. Hugh Hille, qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart sud-ouest de la section 11, canton 50, rangée 28, à l'ouest du troisième méridien, à un demi-mille au nord de la ville.

Sol franc noir, à sous-sol d'argile et de sable, typique d'un très grand district.

Maple Creek.—Ferme appartenant à M. Geo. L. Hammond, qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart sud-ouest de la section 12, canton 11, rang 26, à l'ouest du troisième méridien, à un mille à l'est de la ville de Maple Creek, Sask.

Sol argilo-sableux, léger, typique d'une grande superficie.

Ces champs n'étaient pas en culture en 1914, et le cultivateur a pu se préparer à y mettre une récolte en 1915.

Moosejaw.—Ferme appartenant à M. John Glassford qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart sud-ouest de la section 12, canton 17, rang 27, à l'ouest du deuxième méridien, deux milles à l'ouest de la ville de Moosejaw. Elle borde un chemin bien fréquenté et se voit du chemin de fer.

Sol franc, lourd, typique du district.

Pembrun.—La ferme appartient à M. C. W. Appelgren, qui l'exploite lui-même. Elle est située dans la moitié nord de la section 21, canton 11, rang 11, à l'ouest du troisième méridien, à un demi-mille au sud de la ville de Pambrun.

Sol argilo-sableux léger, typique d'une grande superficie.

Les champs choisis pour ces travaux ont porté des récoltes sans arrêt depuis 1911, et en 1915 tous ont été jachérés à l'exception du champ "A" et de la moitié du champ "H".

Prelate.—Ferme appartenant à M. Wm Huxtable, qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart sud-ouest de la section 15, canton 22, rang 25, à l'ouest du troisième méridien, à un mille au nord de la ville de Prelate.

Sol argilo-sableux lourd, typique d'une grande superficie.

Les champs choisis se trouvaient sur un gazon de prairie cassé en 1914; ils ont été parfaitement ameublis pour la culture en 1915.

Radville.—Ferme située dans le quart de section sud-est de la section 18, canton 6, rang 17, à l'ouest du deuxième méridien, bordant un grand chemin et touchant à la ville de Radville.

Sol très argileux, très semblable au sous-sol. Cette terre paraît avoir été brûlée et la majeure partie de la matière végétale a été détruite. Cette terre appartient à M. P. A. Stuart, elle est exploitée par M. Lewis Kroon.

Shaunavon.—Ferme appartenant à M. Neil McLean, qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart nord-est de la section 18, canton 8, rang 18, à l'ouest du troisième méridien, touchant la ville de Shaunavon.

Sol franc moyen chocolat, typique d'une grande superficie.

Les champs étaient en chaume en 1914, et ont été labourés en automne. Quatre champs ont été ensemencés en 1915, le reste a été jachéré en été.

Weyburn.—Ferme appartenant à M. E. Meredith, qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart sud-est de la section 6, canton 9, rang 14, à l'ouest du deuxième méridien, trois milles au nord de la ville, à la jonction de deux chemins sur lesquels passe beaucoup de trafic.

Sol franc chocolat, typique d'une grande étendue.

STATIONS DE DÉMONSTRATION DE L'ALBERTA.

Bow Island.—La ferme sur la quelle se trouvent les champs de démonstration appartient à M. M. Mortensen, qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart nord-est de la section 2, canton 11, rang 11, à l'ouest du quatrième méridien. Elle est à environ quatre milles et demi au sud de la ville et touche au grand chemin.

Sol sablo-argileux, lourd, avec une tendance à argileux ou chocolat.

Les trois quarts environ de cette étendue ont été cassés en 1913, et cultivés en 1914. Pour nettoyer la terre, casser et retourner le reste, il a été décidé de n'ensemencer que le champ "A" (5 acres) en 1915.

Carmangay.—Ferme appartenant à M. J. A. Neilson, qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart sud-ouest de la section 14, rang 23, canton 14, à l'ouest du quatrième méridien, deux milles à l'est de la ville de Carmangay.

Sol sablo-argileux, typique d'une grande superficie.

Les champs sélectionnés ont été labourés en 1908, ils avaient porté quatre récoltes, deux jachères d'été, et une récolte en 1914. Cette étendue a été jachérée en 1915, à l'exception du champ "A" et doit être cultivée suivant les instructions données en 1916.

Empress.—Ferme appartenant à M. Frank Barry, qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart nord-est de la section 28, canton 22, rang 1, à l'ouest du quatrième méridien, cinq milles et demi au sud de la ville d'Empress.

Sol sablo-argileux, typique d'une grande superficie.

Cinq acres de cette étendue ont été labourés en 1914 et cultivés en 1915. Le reste, 35 acres en gazon de prairie, doivent être cultivés et préparés pour la culture suivant les instructions données en 1916.

Foremost.—La ferme sur laquelle se trouvent les champs de démonstration appartient à M. T. H. Frankish, qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart sud-ouest de la section 4, canton 6, rang 11, à l'ouest du quatrième méridien. Elle borde un chemin bien fréquenté qui relie Foremost à Avalon, et se trouve à environ deux milles de la ville de Foremost.

Sol, franc chocolat, typique d'une grande étendue.

Le gazon de prairie a été cassé en 1910, jachéré en 1914, et les champs A, B, E, F, G et H ensemencés en 1915.

Grassy Lake.—La ferme sur laquelle se trouvent les champs de démonstration appartient à M. F. N. Perry, qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart sud-est de la section 15, canton 10, rang 13, à l'ouest du quatrième méridien, et touche à la ville de Grassy Lake.

Le sol est sablo-argileux lourd, typique d'une grande superficie. C'était un gazon de prairie cassé en 1910, et qui a porté trois récoltes. Comme il a été cultivé en 1914, nous n'avons pu ensemencer que le champ "A" en 1915. Le reste a été jachéré en été.

Jenner.—La ferme sur laquelle se trouvent les champs de démonstration appartient à M. Jerry Fisher, qui l'exploite lui-même. Elle est située dans la moitié ouest de la section 2, canton 21, rang 9, à l'ouest du quatrième méridien, un mille à l'est de la ville Jenner, et borde un chemin sur lequel passe beaucoup de trafic.

Le sol est argilo-sableux, de moyenne valeur, à sous-sol dur et rude, typique d'une grande superficie.

L'étendue sélectionnée et qui était en gazon de prairie a dû être cassée et labourée en 1915, et préparée pour la récolte, suivant les instructions données en 1916.

High River.—La ferme sur laquelle se trouvent les champs de démonstration appartient à M. B. F. Kiser, qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart sud-est de la section 5, canton 19, rang 28, à l'ouest du quatrième méridien, touchant le côté est de la ville.

Le sol est franc chocolat, typique du district.

Macleod.—La ferme sur laquelle se trouvent les champs de démonstration appartient à M. Norman Grier, qui l'exploite lui-même. Elle est située dans la section 33, canton 9, rang 26, à l'ouest du quatrième méridien, à six milles de Macleod et borde un chemin sur lequel passe beaucoup de trafic et qui conduit à Calgary.

Sol argilo-sableux moyen, typique d'une grande superficie. Cette étendue était en gazon de prairie au moment de la sélection. Elle a dû être labourée et retournée pour la culture en 1916.

Magrath.—La ferme sur laquelle se trouvent les champs de démonstration appartient à M. J. A. Meldrum, qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart nord-est de la section 11, canton 5, rang 22, à l'ouest du quatrième méridien, trois milles au sud de la ville Magrath.

Sol sablo-argileux moyen, en partie chocolat.

L'étendue choisie a été labourée en 1911, jachérée en 1914 et les champs A, B, E, F, G et H, ensemencés en 1915. Les champs C et D doivent être semés en 1916.

Manyberries.—La ferme sur laquelle se trouvent les champs de démonstration appartient à M. Matti Mickelson, qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart nord-est de la section 25, canton 5, rang 6, à l'ouest du quatrième méridien, à un mille de Manyberries et à environ quarante milles de la gare de Seven Persons.

Sol argileux-sableux, typique d'une très grande superficie. Cette étendue était en gazon de prairie, labourée en 1913, mais la récolte n'a rien donné en 1914. La ferme a été labourée parfaitement et ameublie au commencement de l'automne de 1914, et plusieurs champs ont été préparés à la culture en 1915.

Medicine Hat.—La ferme sur laquelle se trouvent les champs de démonstration appartient à M. E. J. Hunt, qui l'exploite lui-même. Elle est située dans la moitié est de la section 12, canton 13, rang 5, à l'ouest du quatrième méridien, à environ six milles au nord de la ville; elle touche à un chemin sur lequel passe beaucoup de trafic.

Sol sablo-argileux assez léger, typique d'une grande étendue.

La terre qui était en gazon de prairie a été cassée en 1910, mais la récolte n'a rien donné en 1914, et un nouveau labour a été effectué au commencement de l'automne 1914. Les champs A, B, E et F ont été ensemencés en 1915 et le reste sera jachéré en l'été de 1916.

Milk River.—La ferme sur laquelle se trouvent des champs de démonstration appartient à M. Wm. Kinder, qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart sud-ouest de la section 30, canton 2, rang 15, à l'ouest du quatrième méridien, trois milles et demi à l'est de la ville de Milk River.

Sol argilo-sableux à surface très ondulée; beaucoup de pierres.

Cette étendue était en gazon de prairie, elle n'a porté aucune récolte en 1915, mais tous les champs ont été préparés pour être ensemencés en 1916 suivant les instructions données.

Munson.—La ferme sur laquelle se trouvent les champs de démonstration appartient à M. R. R. Fraser, qui l'exploite lui-même. Elle est située dans le quart nord-est de la section 3, canton 30, rang 20, à l'ouest du quatrième méridien, à deux milles au sud-est de la ville. Elle se trouve sur un chemin bien fréquenté, et se voit de la ville.

Sol argilo-sableux, lourd, typique d'une grande superficie.

Pincher Creek.—La ferme sur laquelle se trouvent les champs de démonstration appartient à messieurs Sandgren et Carlson qui l'exploitent eux-mêmes. Elle est située dans le quart nord-est de la section 15, canton 6, rang 20, à l'ouest du quatrième méridien, deux milles à l'ouest de la ville de Pincher Creek.

Sol argilo-sableux moyen, typique d'une grande superficie. La terre choisie était en culture en 1914. Il a été décidé de jachérer toute l'étendue en 1915, pour la cultiver suivant les instructions données en 1916.

Whitla.—La ferme sur laquelle se trouvent les champs de démonstration appartient à M. R. H. Babe qui l'exploite lui-même. Elle est située dans la section 8, canton 11, rang 8, à l'ouest du quatrième méridien, adjacent à la ville de Whitla.

Sol argilo-sableux moyennement lourd, à surface ondulée. Elle était en gazon de prairie au moment où elle a été choisie pour la démonstration, aucune récolte n'a été cultivée en 1915.

TEMPÉRATURE.

De fortes pluies sont tombées pendant les mois d'août et de septembre dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, et la chute abondante de neige pendant l'hiver et les fortes pluies de mai, de juin et de juillet 1915, ont fourni des conditions extrêmement favorables à la culture des céréales et des plantes fourragères.

Observations météorologiques faites aux stations de démonstration.

ASSINIBOIA, SASK.

Mois.	Température.		Pluie.		Neige.	
	Maximum	Minimum	Pouces.	Heures.	Pouces.	Heures.
	°	°				
Juin	85	34·5	1·54	10¾		
Juillet	85	39·5	3·81	17¾		
Août	92	39	0·21	3		
Septembre	90	25	1·73	16	2·0	25
Octobre	75	20	0·35	7¼		
Novembre	61	— 2	0·18	4½		
Décembre	52	—20	0·16	2	9·0	3
Janvier	23	—47	·03	·5	6·0	38½
Février	45	—15	·03	4	4·0	8
Mars	48	—15	......	....	16·0	27

CABRI, SASK.

Mois.	Maximum	Minimum	Pluie, pouces	Pluie, heures	Neige, pouces	Neige, heures
Mai	83	26	3·75	68		
Juin	80	33	6·12	64·3		
Juillet	84	40	2·59	26		
Août	94	39	0·28	2		
Septembre	83	26	2·15	28		
Octobre	78	22	0·68	20		
Novembre	59	0				
Décembre	54	—13	·0	....	2·5	10
Janvier	25	—48	·0	....	9·75	39
Février	45	—26	0·15	3	3·5	22
Mars	45	—22	0·47	13½		

GULL LAKE, SASK.

Mois.	Maximum	Minimum	Pluie, pouces	Pluie, heures	Neige, pouces	Neige, heures
Mai	71	44				
Juin	80	30	3·34	35½		
Juillet	82	32	2·33	42		
Août	95	32	0·38	7		
Septembre	85	21	1·67	13		

OBSERVATIONS météorologiques faites aux stations de démonstration—*Suite.*

KINDERSLEY, SASK.

Mois.	Température.		Pluie.		Neige.	
	Maximum	Minimum	Pouces.	Heures.	Pouces.	Heures.
	°	°				
Mai	76·5	22·2	3·12	65½		
Juin	76·1	30	3·62	40		
Juillet	80·5	34	1·33			
Août	92	36	0·84	4		
Septembre	79·2	22·8	1·66	14½	0·25	
Octobre	68·8	17	0·27	5½		
Novembre	51·5	— 3·8	0·10	2		
Décembre	42·7	—17·2	....	....	2·0	6
Janvier	18	—49·2	....	....	4·5	73
Février	41·5	—31·2	....	....	1·5	15
Mars	40	—31	....	....	3·0	31

SHAUNAVON, SASK.

Mois.	Maximum	Minimum	Pluie, Pouces.	Pluie, Heures.	Neige, Pouces.	Neige, Heures.
Juin	83	31	4·26	40		
Juillet	89	35	4·69	7		
Août	90	36	0·22	½		
Septembre	82	22	1·42			
Octobre	76	19	0·94			
Novembre	58	— 4				
Décembre	55	—11				
Janvier	21	—47				
Février	50	—28				
Mars	49	—28	0·64			

MANYBERRIES, ALTA.

Mois.	Maximum	Minimum	Pluie, Pouces.	Pluie, Heures.	Neige, Pouces.	Neige, Heures.
Juin	84	44	2·75	1		
Juillet	82	38	5·34	41	5·34	
Août	90	40	0·52	1		
Septembre	83	25	0·02	5		
Octobre	74	30				
Novembre	64	— 0				
Décembre	45	—15				
Janvier	52	—30				

MILK RIVER, ALTA.

Mois.	Maximum	Minimum	Pluie, Pouces.	Pluie, Heures.	Neige, Pouces.	Neige, Heures.
Juin	85	40	2·95	43		
Juillet	90	40	3·74	26½		
Août	92	43	0·46	3		
Septembre	77	21	1·44	9		
Octobre	73	24	1·23	39		
Novembre	64	— 4	....	....		
Décembre	48	—10	....	....	6·0	16
Janvier	26	—26	....	....	4·0	
Février	52	—27	....	....	12·0	
Mars	62	—11	....	....	7·0	11

WHITLA, ALTA.

Mois.	Maximum	Minimum	Pluie, Pouces.	Pluie, Heures.	Neige, Pouces.	Neige, Heures.
Mai	79	39				
Juin	86	37	3·0	9		
Juillet	87	43	4·37	29		
Août	94	46				
Septembre	82	23	2·60	9		
Octobre	74	21	·99	30		
Novembre	63	2	....	....	2·0	

PRIX DE REVIENT.

Sur toutes les stations de démonstration, on se sert des prix fixes que voici:—

Main-d'œuvre	par heure.	$0 20
Travail du cheval (charretier compris) :		
Un cheval	"	27
Deux chevaux	"	34
Trois chevaux	"	41
Quatre chevaux	"	48
Chaque cheval supplémentaire	"	7
Loyer de la terre	par acre.	2 00
Machines (battage non compris)	"	60
Semence de blé	par boiss.	1 25
" d'avoine	"	75
" d'orge	"	1 25
" de maïs (blé d'Inde)	"	

La graine de graminées et de trèfle est comptée au prix coûtant, et ce prix est réparti sur le nombre des années que la terre reste en foin ou en pâturage.

La ficelle d'engerbage est comptée au prix coûtant.

Le battage, y compris le charriage de la récolte, des moyettes à la machine, et la livraison du grain à la grainerie, est compté au prix coûtant.

Dans certaines parties de l'Alberta et de la Saskatchewan, le blé est la plus importante des céréales, mais l'on cultive aussi beaucoup d'avoine, d'orge et de lin. Sur sol vierge, la culture des céréales donne des résultats avantageux pendant quelques années, particulièrement pour ceux qui pratiquent la jachère d'été à intervalles. Il n'y a que peu de cultivateurs cependant qui pratiquent un assolement systématique, comportant des récoltes sarclées, des graminées, des plantes fourragères, des légumes et des céréales.

Nous avons adopté les assolements suivants pour trouver ceux qui conviennent le mieux à un district donné. Les travaux exécutés en 1915 sont indiqués au tableau:—

ASSOLEMENTS SUR LES CHAMPS DE DÉMONSTRATION.

Champ.	Première année.	Deuxième année.	Troisième année.
A	Blé sur blé		
B	Assolement de deux ans, blé	Jachère	
C	Jachère	Blé	
D	Jachère	Assolement de 3 ans, blé.	Avoine.
E	Blé	Avoine	Jachère.
F	Avoine	Jachère	Blé.
G	Luzerne, 2 acres en rangées de 36 pouces		
	1 acre à la volée		
	Ray-grass de l'Ouest, 2 acres		
H	Maïs, 2½ acres en rangées de 36 pouces		
	Blé, 2½ acres		

Champ A. (5 acres.) Assolement d'un an, blé sur blé.

Le but de cet assolement est de voir pendant combien de temps le blé peut être cultivé avantageusement sur un même sol, relativement bien ameubli; on voulait également le comparer aux champs soumis à une culture plus variée.

Relevé des récoltes des stations de démonstration.—Champ A. Description de l'assolement: 1ère année, blé sur blé; 2e année; 3e année.

Province et bureau de poste.	Superficie.	Loyer de la terre.	Date des semis. Mois.	Date des semis. Date.	Quantité de graine semée à l'acre.	Date de la récolte. Mois.	Date de la récolte. Date.	Frais de production de la récolte. Graine, ficelle d'engerbage, emploi des machines.	Main-d'œuvre. Heures.	Main-d'œuvre. Coût.	Travail du cheval (charretier compris). Heures. Un cheval.	Deux chevaux.	Trois chevaux.	Quatre chevaux.	Cinq chevaux.	Six chevaux.	Sept chevaux.	Huit chevaux.	Valeur du travail accompli par le cheval.	Coût du battage.	Coût total.	Coût par acre.	Coût par boisseau.	Coût par tonne.	Rendement à l'acre—Céréale.	Rendement à l'acre—Foin.	Rendement à l'acre—Récolte sarclée.	Genre de récolte et leur entretien.
Saskatchewan.	Ac.	$ c.			Liv			$ c.	N°	$ c.	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	Boiss.			
Assiniboïa	5	10 00	....	....	....	....	....	3 00	....	....	....	....	....	10¾	....	24	....	....	20 04	....	33 04	6 60	....	....	....	....	....	Jachère d'été.
Cabri	5	10 00	Avril	16	1¼	Août.	20	12 79	6	1 20	....	....	....	63	....	....	....	....	30 24	22 05	76 28	15 26	0 31	....	49	....	....	Blé Marquis.
Gull Lake	5	10 00	"	14	1¼	"	19	12 46	4	0 80	....	....	....	10	....	13	....	....	12 86	21 00	57 12	11 43	32¾	....	39	....	....	"
Horbert	2½	5 00	"	28	1¼	"	20	6 39	3	0 60	....	....	....	27	....	....	....	....	12 96	9 87	34 82	13 93	35	....	39½	....	....	"
Herbert	2½	5 00	....	....	....	....	....	1 50	....	....	....	....	....	8½	....	....	....	....	4 08	....	10 58	4 23	....	....	....	....	....	Cassé et cultivé.
Kindersley	5	10 00	Mai	3	1¼	Août.	25	12 79	16½	3 30	....	....	....	23½	20	....	....	....	22 28	24 40	72 77	14 55	29⅔	....	48⅘	....	....	Blé Marquis.
Maple Creek	5	10 00	Avril	17	1¼	"	25	12 79	7	1 40	....	....	4	10¾	16¼	....	....	....	15 74	17 70	57 63	11 52	32⅖	....	35⅖	....	....	"
Pambrum	5	10 00	"	19	1¼	"	28	13 06	6	1 20	....	....	....	15½	12	....	....	....	14 04	14 10	52 40	10 48	37⅙	....	28⅘	....	....	"
Prelate	5	10 00	"	20	1	"	27	10 55	2½	0 50	....	....	....	9½	18	....	....	....	14 46	13 40	48 91	9 78	36½	....	26⅘	....	....	"
Shaunavon	5	10 00	"	21	1¼	"	31	12 01	6	1 20	....	....	....	7	....	....	....	....	17 49	14 00	54 70	10 94	39	....	28	....	....	"
Alberta.																												
Bow Island	5	10 00	Avril	26	1¼	Août.	20	12 73	5	1 00	....	....	....	50	....	....	....	....	24 00	10 00	57 73	11 55	57¾	....	20	....	....	Blé Marquis.
Carmangay	5	10 00	"	26	1¼	Sept.	6	11 91	3	0 60	....	27½	....	12	....	....	....	....	15 11	14 30	51 92	10 38	40	....	26	....	....	"
Empress	5	10 00	"	19	1¼	Août.	26	12 46	4	0 80	....	....	....	21	....	23	....	....	24 34	19 50	67 10	13 42	34½	....	39	....	....	"
Foremost	5	10 00	....	....	1¼	....	....	12 79	8	1 60	....	....	....	18	....	8	....	....	13 60	26 73	64 72	12 94	26	....	48⅗	....	....	"
Grassy Lake	5	10 00	Avril	26	1¼	Août.	19	12 57	14	2 80	....	....	....	33½	....	14½	....	....	25 07	14 30	63 99	12 78	49⅕	....	26	....	....	"
Jenner	5	10 00	....	....	....	....	....	3 00	....	....	....	....	....	40⅓	....	....	....	....	19 36	....	32 36	6 47	....	....	....	....	....	"
Macleod	5	10 00	....	....	....	....	....	3 00	....	....	....	....	....	2	....	9	....	9	13 38	....	26 38	5 27	....	....	....	....	....	"
Magrath	5	10 00	Avril	16	1¼	Août.	26	13 01	10	2 00	....	....	8	10	....	....	9	....	14 29	36 30	75 60	15 12	23	....	66	....	....	Blé Marquis.
Manyberries	5	10 00	Mai	3	1	"	29	10 87	5	1 00	....	....	....	32	....	....	....	....	15 36	23 28	60 51	12 10	31⅕	....	38⅘	....	....	"
Medicine Hat	5	10 00	Avril	14	1¼	"	14	12 31	5	1 00	....	....	....	36½	....	....	....	....	17 52	20 00	60 83	12 17	30¼	....	40	....	....	"
Milk River	5	10 00	....	....	....	....	....	3 00	....	....	....	....	....	30¼	27½	....	12	....	36 27	....	49 27	9 85	....	....	....	....	....	Cassé et cultivé.
Pincher Creek	5	10 00	....	....	....	....	....	3 00	....	....	....	....	....	13	....	22	....	....	19 88	....	32 88	6 57	....	....	....	....	....	Jachère d'été.
Whitla	5	10 00	....	....	....	....	....	3 00	....	....	....	....	....	43	....	....	....	....	20 64	....	33 64	6 72	....	....	....	....	....	Cassé et cultivé.

CHAMPS B et C (5 acres chacun). Assolement de deux ans: 1ère année, jachère d'été, 2e année, blé.

On pratique cet assolement avec de bons résultats dans certaines sections où le sol est très riche en humus. La jachère qui revient tous les deux ans, conserve l'humidité, détruit les mauvaises herbes et assure presque toujours le succès de la récolte suivante. Cependant, cet assolement offre un grand danger, car le sol perd son humus avec les années.

RELEVÉ DES RÉCOLTES AUX STATIONS DE DÉMONSTRATION.—Assolement de 2 ans. Champ B. 1ère année, jachère; 2e année, blé; 3e année, avoine.

Province et bureau de poste.	Superficie.	Loyer de la terre.	Date des semis. Mois.	Date des semis. Date.	Quantité de graine semée à l'acre.	Date de la récolte. Mois.	Date de la récolte. Date.	Frais de production de la récolte. Graine, ficelle d'engerbage, emploi des machines.	Frais de production de la récolte. Heures.	Frais de production de la récolte. Coût.	Travail du cheval (charretier compris). Heures. Un cheval.	Deux chevaux.	Trois chevaux.	Quatre chevaux.	Cinq chevaux.	Six chevaux.	Sept chevaux.	Huit chevaux.	Valeur du travail accompli par le cheval.	Coût du battage.	Coût total.	Coût par acre.	Coût par boisseau.	Coût par tonne.	Rendement à l'acre—Céréales.	Rendement à l'acre—Foin.	Rendement à l'acre—Récolte sarclée.	Genre de récolte et leur entretien.
SASKATCHEWAN.	Ac.	$ c.			Liv			$ c.	N°	$ c.	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	Boiss.			
Assiniboïa	5	10 00						3 00						10¾		24			20 04		33 04	6 61						Jachère d'été.
Cabri	5	10 00	Avril	15	1¼	Août.	23	12 79	6	1 20				63					30 24	24 30	78 53	15 71	29		54			Blé Marquis.
Gull Lake	5	10 00						3 00						11		13			13 34		26 34	5 26½						Jachère d'été.
Herbert	2½	5 00	Avril	28	1¼	Août.	20	6 39	3	0 60				27					12 96	9 75	34 70	13 88	36		39			Blé Marquis.
Herbert	2½	5 00						1 50						21					10 08		16 58	6 63						Cassé et cultivé.
Kindersley	5	10 00	Mai	3	1¼	Août.	25	12 68	16	3 20				23½	20				22 28	23 60	71 76	14 35	30·32–		47⅓			Blé Marquis.
Maple Creek	5	10 00	Avril	17	1¼	Août.	25	12 79	7	1 40			3¼	10½	16½				15 48	18 00	57 67	11 53			36			Blé Marquis.
Pambrum	5	10 00						3 00						26	15¼				20 87		33 87	6 77						Jachère d'été.
Prelate	5	10 00	Avril	20	1	Août.	27	10 55	2½	0 50				10¾	18				15 06	13 20	49 31	9 86	37⅓		26⅔			Blé Marquis.
Shaunavon	5	10 00	"	21	1¼	"	31	12 01	6	1 20				37	7				18 53	15 00	56 74	11 35	37 8/10		30			Blé Marquis.
ALBERTA.																												
Bow Island	5	10 00						3 00						25					12 00		25 00	5 00						Cassé et cultivé.
Carmangay	5	10 00						3 00						6		16			12 80		25 80	5 16						Jachère d'été.
Empress	5	10 00						3 00						7		45½			31 57		44 57	8 90						Cassé et cultivé.
Foremost	5	10 00	Avril	16	1¼	Août.	26	12 79	8	2 00				18		8			13 60	24 53	62 92	12 59	28		44⅔			Blé Marquis.
Grassy Lake	5	10 00						3 00						27½		14½			22 19		35 19	7 04						Jachère d'été.
Jenner	5	10 00						3 00						40½					19 44		32 44	6 49						Cassé et cultivé.
Macleod	5	10 00						3 00						2		9		9	13 38		26 38	5 28						Cassé et renversé.
Magrath	5	10 00	Avril	16	1¼	Août.	26	13 34	12	2 40				18			9		14 85	31 57	72 16	14 43	25 2/10		57⅔			Blé Marquis.
Manyberries	5	10 00	Mai	3	1	"	29	10 87	5	1 00				32					15 36	22 20	59 43	11 89	32		37			Blé Marquis.
Medicine Hat	5	10 00	Avril	15	1¼	"	16	12 31	5	1 00				34					16 32	20 00	59 63	11 93	29 9/10		40			Blé Marquis.
Milk River	5	10 00						3 00							18½	28			24 28		37 28	7 46						Cassé et cultivé.
Pincher Creek	5	10 00						3 00						13		22			19 88		32 88	6 58						Jachère d'été.
Whitla	5	10 00						3 00						43					20 64		33 64	6 73						Cassé et cultivé.

CHAMPS B et C (5 acres chacun). Assolement de deux ans. 1ère année, jachère d'été; 2e année, blé.

On pratique cet assolement avec de bons résultats dans certaines sections où le sol est riche en humus. La jachère qui revient tous les deux ans, conserve l'humidité, détruit les mauvaises herbes et assure presque toujours le succès de la récolte suivante. Cependant, cet assolement présente un grand danger, car le sol perd son humus avec les années.

RELEVÉ DES RÉCOLTES AUX STATIONS DE DÉMONSTRATION.—Assolement de 2 ans, champ B. Description de l'assolement: jachère d'été, blé.

Province et bureau de poste.	Superficie.	Loyer de la terre.	Date des semis. Mois.	Date des semis. Date.	Quantité de graine semée à l'acre.	Date de la récolte. Mois.	Date de la récolte. Date.	Frais de production de la récolte. Graine, ficelle d'engerbage, emploi des machines.	Main-d'œuvre. Heures.	Main-d'œuvre. Coût.	Travail du cheval (charretier compris). (Heures). Un cheval.	Deux chevaux.	Trois chevaux.	Quatre chevaux.	Cinq chevaux	Six chevaux.	Sept chevaux.	Huit chevaux.	Valeur au travail accompli par le cheval.	Coût du battage.	Coût total.	Coût par acre.	Coût par boisseau.	Coût par tonne.	Rendement à l'acre—Céréale.	Rendement à l'acre—Foin.	Rendement à l'acre—Récolte sarclée.	Genre de récolte et leur entretien.
SASKATCHEWAN.	Ac.	$ c.			Liv			$ c.	N°	$ c.	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	Boiss.			
Assiniboïa	5	10 00						3 00						10¾		24			20 04		33 04	6 61						Jachère d'été
Cabri	5	10 00						3 00						40½					19 44		32 44	6 49						"
Gull Lake	5	10 00						3 00						11		13			13 34		26 34	5 26⅘						"
Herbert	2½	5 00						1 50						27					12 96		19 46	7 78						"
Herbert	2½	5 00						1 50						21					10 08		16 58	6 63						Cassé et cultivé
Kindersley	5	10 00						3 00						14	20				17 72		30 72	6 14						Jachère d'été
Maple Creek	5	10 00						3 00						13⅗	16¼				15 24		28 24	5 65						"
Pambrum	5	10 00						3 00						26	15¼				20 87		33 87	6 77						"
Prelate	5	10 00						3 00						10	13½				12 22		25 22	5 04						"
Shaunavon	5	10 00						3 00					39						15 99		28 99	5 78						"
ALBERTA.																												
Bow Island	5	10 00						3 00						57					27 36		40 36	8 07						Cassé et renversé.
Carmangay	5	10 00						3 00						6		16			12 80		25 80	5 16						Jachère d'été.
Empress	5	10 00						3 00						6		23			17 14		30 14	6 03						Cassé et cultivé
Foremost	5	10 00						3 00								12			7 44		20 44	4 09						Jachère d'été.
Grassy Lake	5	10 00						3 00						23½		14½			20 27		33 27	6 65						"
Jenner	5	10 00						3 00						68½					32 80		45 80	9 16						Cassé et renversé.
Macleod	5	10 00						3 00						2					97 80		20 80	4 16						Cassé.
Magrath	5	10 00						3 00						12			16		16 80		29 80	5 96						Jachère d'été.
Manyberries	5	10 00						3 00						24					11 52		24 52	4 90						"
Medicine Hat	5	10 00						3 00						30½					14 64		27 64	5 53						"
Milk River	5	10 00						3 00						11	27¼				20 30		33 30	6 66						"
Pincher Creek	5	10 00						3 00						13		22			19 88		32 88	6 57						
Whitla	5	10 00						3 00						43					20 64		33 64	6 73						Cassé et cultivé.

CHAMPS D, E et F (5 acres chacun). Assolement de trois ans: 1ère année, jachère d'été; 2e année, blé; 3e année, avoine.

Cet assolement est pratiqué par beaucoup de cultivateurs qui obtiennent d'assez bons résultats. Il y a cependant des périodes de temps où les mauvaises herbes se multiplient avec une telle rapidité qu'il est nécessaire de donner plus de culture. Il y a aussi un danger, c'est que le sol ne perde ses principes fertilisants.

RELEVÉ DES RÉCOLTES AUX STATIONS DE DÉMONSTRATION.—Champ D. Assolement de trois ans. Description de l'assolement: 1ère année, jachère d'été; 2e année, blé; 3e année, avoine.

Province et bureau de poste.	Superficie.	Loyer de la terre.	Date des semis. Mois.	Date des semis. Date.	Quantité de graine semée à l'acre.	Date de la récolte. Mois.	Date de la récolte. Date.	Frais de production de la récolte. Graine, ficelle d'engerbage, emploi des machines.	Frais de production de la récolte. Heures.	Frais de production de la récolte. Coût.	Travail du cheval (charretier compris). Heures. Un cheval.	Deux chevaux.	Trois chevaux.	Quatre chevaux.	Cinq chevaux.	Six chevaux.	Sept chevaux.	Huit chevaux.	Valeur du travail accompli par le cheval.	Coût du battage.	Coût total.	Coût par acre.	Coût par boisseau.	Coût par tonne.	Rendement à l'acre—Céréale.	Rendement à l'acre—Foin.	Rendement à l'acre—Récolte sarclée.	Genre de récolte et leur entretien.
SASKATCHEWAN.	Ac.	$ c.			Liv.			$ c.	N°	$ c.	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	$ c	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	Boiss.			
Assiniboïa	5	10 00						3 00						10¾		24			20 04		33 04	6 61						Jachère d'été.
Cabri	5	10 00						3 00						40½					19 44		32 44	6 49						"
Gull Lake	5	10 00						3 00						11		13			13 34		26 34	5 26½						"
Herbert	2½	5 00						1 50						27					12 96		19 46	7 78						"
Herbert	2½	5 00						1 50						21					10 08		16 58	6 63						Cassé.
Kindersley	5	10 00						3 00						14	20				17 72		30 72	6 14						Jachère d'été.
Maple Creek	5	10 00						3 00						13	16¼				15 17		28 17	5 63						"
Pambrum	5	10 00						3 00						26	15¼				20 87		33 87	6 77						"
Prelate	5	10 00						3 00						9	13½				11 74		24 74	4 95						"
Shaunavon	5	10 00						3 00					39						15 99		28 99	5 80						"
ALBERTA.																												
Bow Island	5	10 00						3 00						52½					25 20		38 20	7 64						Cassé et cultivé.
Carmangay	5	10 00						3 00						6		16			12 80		25 80	5 16						Jachère d'été.
Empress	5	10 00						3 00						6		23			17 14		30 14	6 04						Cassé et cultivé.
Foremost	5	10 00						3 00								12			7 44		20 44	4 09						Jachère d'été.
Grassy Lake	5	10 00						3 00						23½		14½			20 27		33 27	9 65						"
Jenner	5	10 00						3 00						68¼					32 80		45 80	9 16						Cassé et renversé.
Macleod	5	10 00						3 00						2				9	7 80		20 80	4 16						Cassé et renversé.
Magrath	5	10 00						3 00						12			12		14 04		27 04	5 41						Jachère d'été.
Manyberries	5	10 00						3 00						26					12 48		25 48	5 10						"
Medicine Hat	5	10 00						3 00						30½					14 64		27 64	5 53						"
Milk River	5	10 00						3 00						15½	21				18 99		31 99	6 40						"
Pincher Creek	5	10 00						3 00						13		22			19 88		32 88	6 58						"
Whitla	5	10 00						3 00						43					20 64		33 64	6 72						Cassé et cultivé.

Relevé des récoltes aux stations de démonstration.—Champ E. Assolement de trois ans. Description de l'assolement: 1ère année, jachère d'été; 2e année, blé; 3e année, avoine.

Province et bureau de poste.	Superficie.	Loyer de la terre.	Date des semis.		Quantité de graine semée à l'acre.	Date de la récolte.		Frais de production de la récolte.														Coût par acre.	Coût par boisseau.	Coût par tonne.	Rendement à l'acre—Céréale.	Rendement à l'acre—Foin.	Rendement à l'acre—Récolte sarclée.	Genre de récolte et leur entretien.
								Graine, ficelle d'engerbage, emploi des machines.	Main-d'œuvre.		Travail du cheval (charretier compris). Heures.								Valeur du travail accompli par le cheval.	Coût du battage.	Coût total.							
			Mois.	Date.		Mois.	Date.		Heures.	Coût.	Un cheval.	Deux chevaux.	Trois chevaux.	Quatre chevaux.	Cinq chevaux.	Six chevaux.	Sept chevaux.	Huit chevaux.										
Saskatchewan.	Ac.	$ c.			Liv			$ c.	N°	$ c.	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c	Boiss.			
Assiniboïa	5	10 00						3 00						10¾		24			20 04		33 04	6 60⅘						Jachère d'été.
Cabri	5	10 00	Avril	15	1¼	Août.	25	12 79	6	1 20				63					30 24	21 24	75 47	15 09⅖	32	47⅕				Blé Marquis.
Gull Lake	5	10 00						3 00						11		13			13 34		26 34	5 26⅘						Jachère d'été.
Herbert	2½	5 00	Avril	28	1¼	Août.	20	6 39	3	0 60				27					12 96	10 00	34 95	13 98	35	40				Blé Marquis.
Herbert	2½	5 00						1 50						8½					4 08		10 58	4 23						Cassé et cultivé.
Kindersley	5	10 00	Mai	3	1¼	Août.	25	12 69	17	3 40				23½	20				22 28	23 70	70 07	14 41	30⅜	47⅖				Blé Marquis.
Maple Creek	5	10 00	Avril	17	1¼	"	25	12 61	7¼	1 45			3	12	16¼				15 93	20 00	59 99	11 99⅘	30	40				"
Pambrum	5	10 00						3 00						26	15¼				20 87		33 87	6 77⅖						Jachère d'été.
Prelate	5	10 00	Avril	20	1	Août.	27	10 81	2¾	0 55				11½	18				15 42	14 40	51 18	10 23⅗	35	28⅘				Blé Marquis.
Shaunavon	5	10 00						3 00					39						15 99		28 99	5 81						Jachère d'été.
Alberta.																												
Bow Island	5	10 00						3 00						47					22 56		35 56	7 11⅕						Jachère d'été.
Carmangay	5	10 00						3 00						6		16			12 80		25 80	5 16						"
Empress	5	10 00						3 00						29½		23			28 42		41 42	8 28⅖						Cassé et cultivé.
Foremost	5	10 00						12 79	10	2 00				18		8			13 60	25 96	63 35	12 87	27¼	47⅕				Blé Marquis.
Grassy Lake	5	10 00						3 00						27½		14½			22 19		35 19	7 01⅘						Jachère d'été.
Jenner	5	10 00						3 00						68¼					32 80		45 80	9 16						Cassé et retourné.
Macleod	5	10 00						3 00						2		9		9	13 38		26 38	5 27						Cassé et retourné.
Magrath	5	10 00						13 45	11	2 20				17			9		14 37	31 35	71 37	14 27	25½	57				Blé Marquis
Manyberries	5	10 00	Mai	4	1	Août.	29	10 87½	5	1 00				32					15 36	20 40	57 63	11 52⅗	33¾	34				"
Medicine Hat	5	10 00	Avril	17	1¼	"	17	12 31	5	1 00				39					18 72	20 00	62 03	12 40⅗	31	40				"
Milk River	5	10 00						3 00						14½	31½		14		33 95		46 95	9 39						Cassé et retourné
Pincher Creek	5	10 00						3 00						13		22			19 88		32 88	3 97⅗						Jachère d'été
Whitla	5	10 00						3 00						60					28 80		41 80	8 63						Cassé et retourné

RELEVÉ DES RÉCOLTES AUX STATIONS DE DÉMONSTRATION.—Champ F. Assolement de trois ans. Description de l'assolement: 1ère année, jachère d'été; 2e année, blé; 3e année, avoine.

SASKATCHEWAN.																											
Assiniboïa	5	10 00						3 00						10¾		24					33 04	6 60⅞					Jachère d'été.
Cabri	5	10 00	Avril	15	1¾	Août	25	11 54	6	1 20				63					30 24	44 64	97 62	19 52⅖	20		99⅕		Avoine Bannière.
Gull Lake	5	10 00						3 00						11		13			13 34		26 34	5 26⅘					Jachère d'été.
Herbert	2½	5 00	Avril	28	2	Août	25	6 35	2⅓	0 50				27½					13 20	13 12	38 17	15 27	22		70		Avoine Bannière.
Herbert	2½	5 00						1 50						8½					4 08		10 58	4 23					Cassé et cultivé.
Kindersley	5	10 00	Mai	3	2	Août	25	12 70	18	3 60				24	20				22 52	39 75	88 57	17 71⅖	16⅘		106		Avoine Bannière.
Maple Creek	5	10 00	Avril	17	2	"	25	12 66	8	1 60			6	16½	16¼				19 32	18 60	62 18	12 43⅗	20		62		" "
Pambrum	5	10 00						3 00						25	15½				20 53		33 53	6 70⅗					Jachère d'été.
Prelate	5	10 00	Avril	26	2	Août	29	12 45	2¾	0 55				13½	16				15 28	30 40	68 68	13 73	18		76		Avoine Bannière.
Shaunavon	5	10 00	"	28	2	"	31	11 70	6	1 20		6	27	7					16 47	28 70	68 07	13 61⅖	16½		82		" "
ALBERTA.																											
Bow Island	5	10 00						3 00						29					13 92		26 92	5 38⅖					Jachère d'été.
Carmangay	5	10 00						3 00						6		16			12 80		25 80	5 16					Jachère d'été.
Empress	5	10 00						3 00						29½		23			28 42		41 42	8 28⅖					Cassé et retourné.
Foremost	5	10 00			1¾			11 76	12	2 40				19		8			14 08	41 16	79 40	15 88	13½		117⅗		Avoine Bannière.
Grassy Lake	5	10 00						3 00						27½		14½			22 19		35 19	7 01⅘					Jachère d'été.
Jenner	5	10 00						3 00						68¼					32 80		45 80	9 16					Cassé et retourné.
Macleod	5	10 00						3 00						2		9		9	13 38		26 38	5 27⅗					Cassé et retourné.
Magrath	5	10 00	Avril	16	2	Août	26	13 47	11	2 20				18			9		14 85	30 66	71 18	14 23⅗	16¼		87⅖		Avoine Bannière.
Manyberries	5	10 00	Mai	4	2	"	29	12 45	5	1 00				32					15 36	24 16	62 97	12 59⅖	20⅞		60⅕		" "
Medicine Hat	5	10 00	"	12	1½	"	17	10 73	7	1 40				32					15 84	30 00	67 97	13 59⅖	22¾		75		" "
Milk River	5	10 00						3 00							32		10		30 50		40 50	8 10					Cassé et retourné.
Pincher Creek	5	10 00						3 00						13		22			19 88		32 88	3 97⅖					Jachère d'été.
Whitla	5	10 00						3 00						66					31 68		44 68	8 93⅗					Cassé et retourné.

Champ G (5 acres).

Pour satisfaire à la demande croissante de plantes fourragères et de semence pure, nous cultivons la luzerne et le ray-grass de l'Ouest, de la façon suivante:

Luzerne, deux acres, semée en lignes, en rangées espacées de 36 pouces, et un acre semé à la volée.

Le but de cette démonstration est de voir quelle méthode permet d'obtenir la plus grosse récolte avec le moins de frais.

Ray-grass de l'Ouest, 2 acres, semé à la volée.

Pendant la saison de 1915, la luzerne et le ray-grass de l'Ouest ont tous deux fait une pousse très forte et très égale, et tous deux à en juger d'après leur apparence en 1916 devraient donner de très fortes récoltes.

Relevé des récoltes aux stations de démonstration. Champ G. Description de l'assolement: 1re année, luzerne, 3 acres.

Province et bureau de poste.	Superficie.	Loyer de la terre.	Date des semis.		Quantité de graine semée à l'acre.	Date de la récolte.		Frais de production de la récolte.														Coût total.	Coût par acre.	Coût par boisseau.	Coût par tonne.	Rendement à l'acre—Céréale.	Rendement à l'acre—Foin.	Rendement à l'acre—Récolte sarclée.	Genre de récolte et leur entretien.
			Mois.	Date.		Mois.	Date.	Graine, ficelle d'engerbage, emploi des machines.	Main-d'œuvre. Heures.	Main-d'œuvre. Coût.	Travail du cheval (charretier compris). Heures. Un cheval.	Deux chevaux.	Trois chevaux.	Quatre chevaux.	Cinq chevaux.	Six chevaux.	Sept chevaux.	Huit chevaux.	Valeur du travail accompli par le cheval.	Coût du battage.								
Saskatchewan.	Ac.	$ c.			Liv.*			$ c.	N°	$ c.	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	Boiss.			
Assiniboïa	3	6 00						1 80						6		14½			11 87		19 67	6 55⅔						Jachère d'été.
Cabri	3	6 00	Juin	16	5			10 05						40½					19 44		35 49	11 83						Luzerne.
Gull Lake	3	6 00						1 80						7		7¾			8 17		15 97	5 32⅓						Jachère d'été.
Herbert	1½	3 00	Juin	24	5			5 02	4	0 80				17½					8 40		17 22	11 48						Luzerne.
Herbert	1½	3 00						0 90						6					2 88		6 78	4 52						Cassé et cultivé.
Kindersley	3	6 00	Juillet	6	5			10 05	6	1 20				18	12				15 24		32 49	10 83						Luzerne.
Maple Creek	3	6 00	Juin	4	6⅔			10 05				5		7¼	9¾				10 54		26 59	5 31						"
Pambrum	3	6 00						1 80						14½	9				11 91		19 71	6 57						Jachère d'été.
Prelate	3	6 00	Mai	26	5			10 05						4	9½				7 14½		23 19½	7 73						Luzerne.
Shaunavon	3	6 00						1 80					25½						10 45½		18 25	6 08						Jachère d'été.
Alberta.																												
Bow Island	3	6 00						1 80						32					15 36		23 16	7 72						Cassé et cultivé.
	3																											
Carmangay	3	6 00						1 80						4		10			8 12		15 92	5 30⅔						Jachère d'été.
Empress	3	6 00						1 80								27			18 78		26 58	8 86						Cassé et renversé.
Foremost	3	6 00			5			10 05	24	4 80				11		5			8 38		29 32	9 74½						Luzerne.
Grassy Lake	3	6 00						1 80						17½		8¾			13 82		21 62	7 20⅔						Jachère d'été.
Jenner	3	6 00						1 80						41¼					19 80		27 60	9 30						Cassé et renversé.
Macleod	3	6 0						1 80						1		5½		5½	8 07		15 87	5 29						Cassé et renversé.

PLANCHE LXXXVIII.



Parcelle de démonstration. Magrath, Alta.

PLANCHE LXXXIX.



Blé sur la station de démonstration, Cabri, Sask.

Magrath	3	6 00			5			10 05	17	3 40				9			5½		8 11		27 56	9 18						Luzerne.
Manyberries	3	6 00						1 80						18					8 64		16 44	5 48						Jachère d'été.
Medicine Hat	3	6 00						1 80						12¼					5 88		13 68	4 56						"
Milk River	3	6 00						1 80						32¾					15 72		23 52	7 84						"
Pincher Creek	3	6 00						1 80						8			13		11 90		19 70	6 56						"
Whitla	3	6 00						1 80						40½					19 44		27 24	9 08						Cassé et renversé.

*Quantité de semence à la volée, 10 liv. à l'acre.

RELEVÉS DES RÉCOLTES AUX STATIONS DE DÉMONSTRATION.—Champ G. Description de l'assolement: 1ère année, ray-grass de l'Ouest, 2 acres.

SASKATCHEWAN.																												
Assiniboia	2	4 00						1 20						4		9½			7 81		13 01	6 50						Jachère d'été.
Cabri	2	4 00	Juin	14	10			3 10						24					11 52		18 62	9 31						Ray-grass de l'Ouest.
Gull Lake	2	4 00						1 20						5¼		5¼			5 17			5 19						Jachère d'été.
Herbert	1	2 00	Juin	29	10			1 55	2	0 40				11½					5 52		9 47	9 47						Ray-grass de l'Ouest.
Herbert	1	2 00						0 60						4					1 92		4 52	4 52						Cassé et cultivé.
Kindersley	2	4 00	Juillet	5	10			3 10	4	0 80				12½	8				10 40		18 30	9 15						Ray-grass de l'Ouest.
Maple Creek	2	4 00	Juin	4	10			3 10	3½	0 70		2½			6½				5 99		13 79	6 89½						Jachère d'été.
Pambrum	2	4 00						1 20						10½	6¼				8 48		13 68	6 84						Ray-grass de l'Ouest.
Prelate	2	4 00	Mai	26	10			3 10	3½	0 70				1½	6½				4 30		12 10	6 05						Jachère d'été.
Shaunavon	2	4 00						1 20					17½						7 17		12 37	6 18						Cassé et cultivé.
ALBERTA.																												
Bow Island	2	4 00						1 20						22½					10 80		16 00	8 00						Cassé et cultivé.
Carmangay	2	4 00						1 20						2		7			5 30		10 50	5 25						Jachère d'été.
Empress	2	4 00						1 20						2¾		18½			12 79		17 99	8 99½						Cassé et renversé.
Foremost	2	4 00			10			3 10	20	4 00				7		3			5 22		16 32	8 16						Ray-grass de l'Ouest.
Grassy Lake	2	4 00						1 20						10		5¾			8 36		13 56	6 78						Jachère d'été.
Jenner	2	4 00						1 20						26¾					12 84		18 04	9 02						Cassé et renversé.
Macleod	2	4 00						1 20						1		3½		3½	5 31		10 51	5 25½						" "
Magrath	2	4 00			10			3 10	3	0 60				3			3½		3 85		11 55	5 77½						Ray-grass de l'Ouest.
Manyberries	2	4 00						1 20						12					5 76		10 96	5 48						Jachère d'été.
Medicine Hat	2	4 00						1 20						7¾					3 72		8 92	4 46						"
Milk River	2	4 00						1 20						21¼					10 20		15 40	7 70						"
Pincher Creek	2	4 00						1 20						5		9			7 98		12 18	6 09						"
Whitla	2	4 00						1 20						26½					12 72		18 92	9 46						Cassé et renversé.

Champ H (5 acres).

Assolement de deux ans: Blé et maïs alternativement, 2½ acres de chacun, semé chaque année.

L'objet de cette démonstration est d'obtenir une récolte avantageuse, tout en cultivant le sol suffisamment pour faire périr les mauvaises herbes, conserver l'humidité et réduire au minimum les jachères d'été.

Relevé des récoltes aux stations de démonstration.—Description de l'assolement: 1ère année.

Province et bureau de poste.	Superficie.	Loyer de la terre.	Date de la récolte. Mois.	Date de la récolte. Date.	Quantité de graines semées à l'acre.	Date des semis. Mois.	Date des semis. Date.	Frais de production de la récolte. Graine, ficelle d'engerbage, emploi des machines.	Main-d'œuvre. Heures.	Main-d'œuvre. Coût.	Travail du cheval (charretier compris). Heures. Un cheval.	Deux chevaux.	Trois chevaux	Quatre chev.	Cinq chevaux.	Six chevaux.	Sept chevaux.	Huit chevaux.	Valeur du travail accompli par le cheval.	Coût du battage.	Coût total.	Coût par acre.	Coût par boisseau.	Coût par tonne.	Rendement à l'acre—Céréale.	Rendement à l'acre—Foin.	Rendement à l'acre—Récolte sarclée.	Genre de récolte et leur entretien.
Saskatchewan.	Ac.	$ c.			Lv.			$ c.		$ c.	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	Boiss.			
Assiniboia	2½	5 00	......	....	....	......	....	1 50	....	......	....	....	....	5½	....	12	....	....	10 08	......	16 58	6 63	......	....	......	....	....	Jachère d'été.
Cabri	2½	5 00	Mai	7	1¼	Sept.	30	6 39	3	0 60	....	....	....	31½	....	....	....	....	12 12	9 18	36 29	14 52	35½	....	40⅘	....	....	Blé Marquis.
Gull Lake	2½	5 00	......	....	....	......	....	1 50	....	......	....	....	....	5½	....	6½	....	....	6 67	......	13 17	5 26	......	....	......	....	....	Jachère d'été.
Herbert	1¼	2 50	April	28	1¼	Août	20	2 42	2	0 40	....	....	....	14½	....	....	....	....	6 96	5 00	17 28	3 82	34¾	....	40	....	....	Blé Marquis.
Herbert	1¼	2 50	......	....	....	......	....	0 75	....	......	....	....	....	9½	....	....	....	....	4 56	......	7 81	16 25	......	....	......	....	....	Cassé et cultivé.
Kindersley	2½	5 00	Mai	3	1¼	Août	26	6 39	8	1 60	....	....	....	12¼	10	....	....	....	11 38	12 90	37 27	14 91	29	....	51½	....	....	Blé Marquis.
Maple Creek	2½	5 00	Mai	20	1¼	Août	25	6 37	3	0 60	....	....	2	8¾	8	....	....	....	9 42	8 00	29 39	11 75¾	37	....	32	....	....	“
Pambrum	2½	5 00	......	....	....	......	....	1 50	....	......	....	....	....	15	7½	....	....	....	11 32	......	17 82	7 13	......	....	......	....	....	Jachère d'été.
Prelate	2½	5 00	Mai	8	1	Août	29	5 34	1⅔	0 33½	....	....	....	4½	9¼	....	....	....	7 25	6 40	24 32	9 73	38	....	25⅗	....	....	Blé Marquis.
Shaunavon	2½	5 00	Avril	21	1¼	Août	31	5 90	3	0 60	....	6	10½	3½	....	....	....	....	8 02	12 25	31 77	12 70	26	....	33	....	....	“
Alberta.																												
Bow Island	1½	5 00	......	....	....	......	....	1 50	....	......	....	....	....	22¾	....	....	....	....	10 92	......	17 42	6 97	......	....	......	....	....	Cassé et cultivé.
Carmangay	2½	5 00	......	....	....	......	...	1 50	....	......	....	....	....	3	....	8	....	....	6 40	......	12 90	5 16	......	....	......	....	....	Jachère d'été.
Empress	2½	5 00	......	....	....	......	....	1 50	....	......	....	....	....	3½	....	22¾	....	....	15 79	......	22 29	8 92	......	....	......	....	....	Cassé et renversé.
Foremost	2½	5 00	......	....	1¼	......	....	6 39½	4	0 80	....	....	....	10	....	4	....	....	7 28	......	29 92	11 97	31½	3	38	....	....	Blé Marquis.
Grassy Lake	2½	5 00	......	....	....	......	....	1 50	....	......	....	....	....	13¾	....	7¼	....	....	11 10	......	17 60	7 04	......	....	......	....	....	Jachère.
Jenner	2½	5 00	......	....	....	......	....	1 50	....	......	....	....	....	34¾	....	....	....	....	16 68	......	23 18	9 27	......	....	......	....	....	Cassé et renversé.
Macleod	2½	5 00	......	....	....	......	....	1 50	....	......	....	....	....	1	....	4½	....	4½	6 69	......	13 19	5 28	......	....	......	....	....	“ “
Magrath	2½	5 00	......	....	1¼	......	....	6 76	3	0 60	....	....	....	15	....	....	4½	....	10 30	14 52	37 18	14 87	28½	....	53	....	....	Blé Marquis.
Manyberries	2½	5 00	......	3	1	Août	29	5 43	2½	0 05	....	....	....	16	....	....	....	....	7 68	10 14	28 75	5 77	34	....	33⅘	....	....	“

Medicine Hat	2½	5 00						1 50						73					6 24		12 74	5 09½						Jachère d'été.
Milk River	2½	5 00						1 50						22½	14½				18 65		25 15	10 16						"
Pincher Creek	2½	5 00						1 50						7		11½			10 99		16 99	6 78						"
Whitla	2½	5 00						1 50						27					12 96		19 46	3 89						Cassé et cultivé.

M

RELEVÉS DES RÉCOLTES AUX STATIONS DE DÉMONSTRATION.—Description de l'assolement: 1ère année.

SASKATCHEWAN.																												
Assiniboia	2½	5 00						1 50						5½		12			10 08		16 58	6 63						Jachère d'été.
Cabri	2½	5 00	Mai	25	1	Août	25	5 49	3	0 60	10			31					17 58		28 67	11 47						Maïs.
Gull Lake	2½	5 00						1 50						5½		6½			6 67		13 17	5 27						Jachère d'été.
Herbert	1¼	2 50	Mai	28	1	Sept.	14	3 75	11½	2 30	5			13					7 59		16 14	12 96						Maïs.
Herbert	1¼	2 50						0 75						9½					4 56		7 81	6 25						Cassé et cultivé.
Kindersley	2½	5 00						1 50						7½	10				9 10		15 60	6 24						Jachère d'été.
Maple Creek	2½	5 00	Mai	26	1	Sept.	9	4 50	36	7 20		8	2	3¾	8				9 74		26 44	10 68						Maïs.
Pambrum	2½	5 00						4 50	14	2 80	18½			6¾	4½				10 35		22 65	9 06						"
Prelate	2½	5 00	Mai	8	1	Août	29	4 50	1¾	0 35				8½	9½				9 17		19 02	7 60						"
Shaunavon	2½	5 00	Mai	8	1	Sept.	10	4 50	20	4 00	15		14½						10 00		23 50	9 40						"
ALBERTA.																												
Bow Island	2½	5 00						1 50						22¾					10 92		17 42	6 97						Cassé et cultivé.
Carmangay	2½	5 00						1 50						3		8			6 40		12 90	5 16						Jachère d'été.
Empress	2½	5 00						1 50						3½		22¾			15 97		22 29	8 92						Cassé et renversé.
Foremost	2½	5 00			1			5 05	9	2 70	5			14		4			10 55		23 30	9 32						Maïs.
Grassy Lake	2½	5 00						1 50						13¾		7¼			11 10		17 60	7 04						Jachère d'été.
Jenner	2½	5 00						1 50						34¾					16 68		23 18	9 27						Cassé et renversé.
Macleod	2½	5 00						1 50						1		4½		4½	6 69		13 79	5 28						" "
Magrath	2½	5 00	Mai	25	1	Août	9	4 50	16	3 20	7			3½			4½		6 67		19 37	7 73½						Maïs.
Manyberries	2½	5 00						4 50	30	6 00	5			16					9 03		24 53	9 81						"
Medicine Hat	2½	5 00						1 50						13					6 24		12 74	5 09½						Jachère d'été.
Milk River	2½	5 00						1 50						22½	14½				18 65		25 15	10 06						"
Pincher Creek	2½	5 00						1 50						7		11½			10 49		16 99	6 78						"
Whitla	2½	5 00						1 50						27					12 96		19 46	7 78						Cassé et cultivé.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE—CANADA

FERMES EXPÉRIMENTALES DU DOMINION

RAPPORT

DU

SERVICE DE PROPAGANDE ET DE PUBLICITÉ

ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1916

PRÉPARÉ PAR

Directeur du service de propagande et de publicité, ferme centrale. - - - - - - - - - - - - - - - - - - - J. F. Watson.

Régisseurs:

Station expérimentale, Charlottetown, I. P.-E. - - - - J. A. Clark, B.S.A.
Station expérimentale, Kentville, N.-E. - - - - - - - W. S. Blair.
Ferme expérimentale, Nappan, N.-E. - - - - - - - W. W. Baird, B.S.A.
Station expérimentale, Fredericton, N.-B. - - - - - - W. W. Hubbard.
Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué. - Joseph Bégin.
Station expérimentale, Cap Rouge, Qué. - - - - - - G. A. Langelier.
Station expérimentale, Lennoxville, Qué. - - - - - - J. A. McClary.
Ferme expérimentale, Brandon, Man. - - - - - - - W. C. McKillican, B.S.A.
Ferme expérimentale, Indian Head, Sas. - - - - - - W. H. Gibson, B.S.A.
Station expérimentale, Rosthern, Sask. - - - - - - - Wm. Munro, B.A., B.S.A.
Station expérimentale, Scott, Sask. - - - - - - - - W. J. Tinline, B.S.A.
Station expérimentale, Lethbridge, Alta. - - - - - - W. H. Fairfield, M.S.
Station expérimentale, Lacombe, Alta. - - - - - - - G. H. Hutton, B.S.A.
Station expérimentale, Summerland, Alta. - - - - - - R. H. Helmer.
Station expérimentale, Invermere, C.-B. - - - - - - G. E. Parham.
Ferme expérimentale, Agassiz, C.-B. - - - - - - - - P. H. Moore, B.S.A.
Station expérimentale, Sidney, C.-B. - - - - - - - L. Stevenson, B.S.A., M.S.

RAPPORT DU SERVICE DE PROPAGANDE ET DE PUBLICITÉ

OTTAWA, 31 mars 1916.

LE DIRECTEUR,
Fermes expérimentales du Dominion,
Ottawa.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le premier rapport annuel du service de propagande et de publicité.

Ce service a été formé au printemps de 1915, après quelques travaux préliminaires en 1914. Une bonne partie de l'organisation était déjà chose faite et nous avons adhéré toute l'année au programme qui avait été élaboré. Cependant, comme il arrive dans la plupart des services, nous n'avions pas tout prévu, de nouveaux problèmes ont surgi, de nouvelles occasions se sont présentées, exigeant quelques modifications et quelques développements dans le plan original des opérations. Il a fallu, pour nous conformer à ce nouvel ordre de choses, surmonter bien des difficultés et régler rapidement nos dispositions. Mais si l'on considère qu'en entreprenant ces efforts systématiques de faire connaître les travaux des fermes expérimentales, nous entrons dans un domaine nouveau et pratique, on peut affirmer que les résultats de la première année ont été des plus encourageants. Ces résultats et l'expérience qui s'en dégage, nous encouragent à tenter de nouveaux efforts et nous serviront de bases à l'avenir.

Le programme de l'année comprend quatre divisions: (1) la publication des "Conseils", (2) l'agrandissement de la liste des correspondants, (3) la publication de circulaires d'exposition, (4) la préparation et la conduite des installations des fermes expérimentales. Une analyse sommaire de tout ce que nous avons fait dans des différentes voies est donnée dans les pages suivantes. Il serait inutile de faire un rapport plus détaillé puisque le public a pu voir lui-même ces travaux au cours de l'année. La correspondance volumineuse, les nombreuses demandes qui nous arrivent des directeurs d'expositions qui désirent voir l'installation des fermes expérimentales, l'augmentation considérable qui s'est produite dans les listes de correspondants, fournissent des preuves du réveil de l'intérêt général.

Je tiens à remercier le surintendant de la division de la poste rurale qui nous a rendu des grands services en nous fournissant des listes de routes rurales et de propriétaires de boîtes et je remercie également les banques canadiennes pour la part qu'elles ont prise à notre travail ainsi que les fonctionnaires chargés des services à la ferme centrale et les surintendants des fermes annexes qui tous ont beaucoup contribué au succès de notre œuvre.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Directeur,

Votre obéissant serviteur,

J. F. WATSON,
Fonctionnaire.

FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE.

"CONSEILS POUR LA SAISON."

Les numéros 1, 2 et 3 de ce feuillet ont paru au cours de l'année. Il nous permettra d'entrer en contact plus immédiat avec les cultivateurs qu'il n'est possible de le faire au moyen des rapports et des bulletins. Chaque numéro est limité à seize pages et les matières sont fournies par les fonctionnaires préposés aux divers services. On ne se propose nullement d'épuiser un sujet dans les limites étroites prescrites par cette publication. On se contente, comme l'indique le titre, de traiter sommairement et d'une façon pratique de quelques-unes des opérations agricoles qui exigent l'attention du cultivateur au moment où chaque numéro de cette publication lui est remis.

Les "Conseils" ont déjà beaucoup aidé à attirer l'attention sur les travaux des fermes expérimentales. Il en est résulté une forte augmentation de correspondance et parmi les nombreuses lettres que nous avons reçus, il y en a des centaines venues de toutes les parties du Canada, et qui expriment spontanément leur approbation.

A la requête de quelques-unes des banques canadiennes nous avons fourni, pour les mettre sur un bureau spécial, placé dans les succursales locales de ces banques, de façon à attirer l'attention des clients, un certain nombre d'exemplaires des "Conseils" et de cartes pour demander l'inscription sur la liste des correspondants. Les gérants de ces banques nous ont communiqué les noms de quelques 200,000 cultivateurs dans leurs districts. Nous nous adresserons directement à tous ces cultivateurs pour les intéresser aux travaux des fermes et à la lecture de cette publication. Les banques suivantes ont collaboré dans ce travail:

Dominion Bank.
Bank of Hamilton.
Banque d'Hochelaga.
Home Bank of Canada.
Imperial Bank.
Bank of Nova Scotia.
Bank of Montreal.
Bank of British North America.
Bank of Toronto.
Molson's Bank.
La Banque Nationale.
Merchants Bank.
Union Bank of Canada.
Royal Bank of Canada.
Bank of Ottawa.
Standard Bank of Canada.
Northern Crown Bank.
Sterling Bank of Canada.
Weyburn Security Bank.
Metropolitan Bank.
Canadian Bank of Commerce.

LA LISTE DES CORRESPONDANTS.

De tous les moyens qui nous permettent de faire connaître aux cultivateurs les résultats des travaux entrepris sur les fermes expérimentales, la distribution des publications est naturellement le principal. Nous avons déployé beaucoup d'efforts l'année dernière pour augmenter nos listes de correspondants afin de faire une distribution plus complète de renseignements imprimés. Nous avons expédié des lettres circulaires à tous les propriétaires de boîtes sur les routes de livraison rurale et nous nous sommes mis en contact de cette manière avec beaucoup de gens qui ignoraient complètement l'œuvre des fermes. Dans tous les numéros des "Conseils", nous invitions les cultivateurs à se faire inscrire sur notre liste, et l'aide que nous ont donnée les banques déjà mentionnées, nous a permis également de grossier ces listes. Enfin, à toutes les expositions où nos installations ont paru, nous invitions tous les visiteurs à donner leur nom.

Nous avons réussi, par ces moyens, à grossir le nombre des noms sur nos listes de 70,000 à environ 225,000. Nous comptons inviter personnellement tous les cultivateurs canadiens à faire placer leur nom sur les listes du ministère aussi rapidement que notre

outillage le permettra. C'est là, on le conçoit, une entreprise considérable. Il faudra, pour faire face au grand nombre de noms qui nous arriveront, perfectionner notre système et ce perfectionnement exigera beaucoup de temps et de réflexion.

CIRCULAIRES D'EXPOSITION.

Ces circulaires ont été préparées en premier lieu pour être distribuées à toutes les expositions où l'on présente une installation des fermes expérimentales. Elles se sont montrées très utiles en éveillant l'intérêt et en répandant des renseignements. Ce sont des traités brefs, écrits en simple langage, et la collection couvre presque tous les sujets que comporte l'agriculture canadienne. Outre celles qui ont été distribuées aux expositions, nous en avons envoyé également un nombre considérable par la malle aux requérants et nous en avons fait un large emploi pour répondre aux correspondants qui demandaient à être renseignés sur les sujets traités. Voici la liste des publications publiées au cours de la dernière année fiscale:—

Numéro.

1. Incubation naturelle.
2. Incubation artificielle.
3. Variétés de grain recommandées par le céréaliste du Dominion pour le Manitoba et la Saskatchewan.
4. Variétés de grain recommandées par le céréaliste du Dominion pour l'Alberta.
5. Distribution et vente de grains de semence.
6. Le poulailler de la ferme.
7. Racines de grande culture pour l'Ontario et les régions limitrophes de la province de Québec.
8. Racines de grande culture pour les Provinces maritimes et l'est de Québec.
9. Assolements pour le centre et l'est du Canada.
10. Brome inerme et ray-grass de l'Ouest.
11. La culture du raisin pour la maison.
12. La basse-cour.
13. Education des poussins.
14. La vérité sur le mélilot blanc (trèfle d'odeur).
15. Greffe en tête.
16. Préparation et mode d'emploi des couches chaudes et des couches froides.
17. Protection des arbres fruitiers contre les souris et les lapins et soin des arbres endommagés.
18. L'industrie des abeilles au Canada.
19. La culture du tabac au Canada.
20. La propreté du lait.
21. Profits à retirer des vaches laitières.
22. Fromage de coulommiers.
23. Fromage de crème et beurre.
24. Traitement de la semence contre les maladies charbonneuses.
25. Liste des publications des fermes expérimentales fédérales offertes au public.
26. La ferme est une fabrique. I.
27. La ferme est une fabrique. II.
28. La ferme est une fabrique. III.
29. L'élevage du canard.
30. L'élevage du dindon.
31. L'élevage des oies.
32. La balance de la fertilité.
33. L'alimentation du bétail.
34. Le puits de ferme.
35. Assolements pour les districts de culture en terre sèche du Canada.
36. Variétés de grain recommandées par le céréaliste du Dominion.
37. Variétés de grain recommandées par le céréaliste du Dominion.
38. Variétés de grain recommandées par le céréaliste du Dominion.
39. La maison de ville et ses abords.
40. Les abords de la maison de ferme et comment les embellir.
41. Le drainage de la ferme.
42. La conservation des œufs au moyen de l'eau de chaux.
43. Nids à trappe.
44. La gale de la pomme de terre.
45. Connaissez-vous vos mauvaises herbes?
46. La tavelure du pommier.
47. Avoine de semence.
48. Plantes fourragères et herbes de pâturage.
49. Moyens de hâter la maturation des récoltes de grain.
50. La culture des pommes de terre dans les Provinces maritimes.
51. Quelques faits au sujet des abeilles.

OTTAWA.

LE MULTIGRAPHE.

Le multigraphe dont notre service a été gratifié il y a environ six mois nous a beaucoup aidé dans l'exécution de nos travaux. Il nous a permis de préparer pour la publication un bon nombre de courts articles de presse, traitant principalement des problèmes auxquels donnent lieu les conditions de la saison et lorsqu'il était essentiel de fournir promptement les renseignements ou les conseils aux cultivateurs. S'il avait été nécessaire de faire imprimer ces renseignements, il y aurait eu un délai considérable qui leur aurait enlevé une grande partie, sinon la totalité, de leur utilité. Nous avons préparé également pour ce service, ainsi que pour les autres services de la ferme centrale et des fermes annexes, un grand nombre d'affiches, de rapports, de lettres circulaires, etc., économisant ainsi une somme considérable sur l'impression. Le nombre total de copies de ces circulaires imprimées sur cette machine est de 44,330.

EXPOSITIONS.

Les expositions ont été, au cours de l'année, l'une des parties principales de notre programme. Les installations présentées aux expositions et aux foires nous ont permis d'étaler aux yeux de tous les travaux des fermes et de faire ressortir spécialement quelques-uns des résultats obtenus. Les installations présentées jusqu'ici n'avaient été qu'en petit nombre, sans système défini, et elles étaient formées de produits tirés de la ferme ou de la station la plus proche. Une partie importante de nos travaux n'était pas représentée, et il y avait peut-être une tendance à sacrifier l'utilité à l'ornement. Nous avons pu cette année compléter l'organisation et perfectionner le système inauguré en 1914. En voici les parties principales:—

1. Faire connaître non seulement les travaux exécutés à la ferme centrale, mais aussi, et plus spécialement, ceux des fermes et des stations annexes, et encourager les cultivateurs à se mettre en contact avec les fermes près desquelles ils demeurent, car ils peuvent ainsi se procurer des renseignements plus vite, et d'une institution qui connaît mieux les conditions locales dans lesquelles ils se trouvent.

2. Développer spécialement le côté utile et instructif de l'installation, sans pour cela négliger le côté artistique.

3. Employer les fermes centrales et annexes comme centre, arranger des circuits pour les installations portatives, en faisant entrer dans chaque circuit autant d'installations que possible, et s'efforcer de couvrir autant de districts agricoles que possible dans toutes les parties du Canada. Il y a sans doute bien des sections où aucune installation n'a été présentée l'année dernière et il y aurait bien des progrès à accomplir sous ce rapport. Les difficultés de transport, les dates qui ne concordaient pas nous ont empêchés, dans certains cas, de présenter nos produits, mais nous avons pu cependant assister à 145 expositions pendant la saison de 1915. L'année prochaine, nous espérons couvrir un territoire plus considérable et donner une attention spéciale aux installations moins grandes, car il nous semble qu'une proportion considérable des cultivateurs ne peuvent assister aux plus grandes expositions. En dehors de l'exposition centrale du Canada, Ottawa, et de ces expositions du voisinage auxquelles la ferme centrale envoyait directement une installation, nous avons adopté le système de préparer l'installation à la ferme centrale et de l'expédier à chaque ferme annexe. Nous faisons également à la ferme centrale, des modèles de bâtiments et d'appareils et bien des parties principales de l'installation. Les fermes centrales qui reçoivent ces matériaux y ajoutent des étalages représentant les résultats obtenus dans les travaux qu'elles ont exécutés, elles prennent des dispositions pour faire remplacer par des spécimens frais, les fruits, les légumes et les fleurs pendant la série d'expositions, elles envoient avec chaque installation des hommes pour la placer, pour la faire transporter, répondre aux questions des visiteurs et inscrire les noms de ces derniers sur la liste des correspondants. Ce système nous a permis de faire une réclame systématique pour

l'œuvre des fermes expérimentales et a fourni à chaque ferme l'occasion d'introduire des sujets d'intérêt local. Les nombreuses lettres de recommandation reçues des directeurs des expositions et du public en général, sont une preuve de l'excellence de notre programme.

Les installations portatives préparées à Ottawa et fournies directement aux expositions, étaient semblables à celles qui avaient été fournies aux fermes annexes. Les panneaux étaient en planches de pulpe (beaver board) peintes en deux nuances de brun, avec des lignes d'or. Les couverts de tables étaient verts et les rideaux vert foncé. Les nuances étaient très agréables et la charpente de "beaver board" rendait le tout léger et facile à placer et à démonter. Les panneaux étaient faits de façon à pouvoir s'ajuster parfaitement à tous bâtiments dans lesquels ils étaient placés.

Trois circuits furent conduits d'Ottawa et des installations spéciales furent envoyées également à Richmond et Russell. Voici ces circuits et ceux qui en étaient chargés:—

N° 1 (*M. F. Bingham*):

Perth, 31 août-2 septembre.
Belleville, 6-7 septembre.
Brighton, 9-10 septembre.
Oshawa, 13-15 septembre.
Weston, 17-18 septembre.
Niagara-on-the-Lake, 21-22 septembre.
Beamsville, 23-24 septembre.
Cayuga, 27-28 septembre.
Fort Erié, 29-30 septembre.
Burford, 5-6 octobre.
Simcoe, 12-14 octobre.

N° 2 (*M. W. Croskery*):

London, 10-18 septembre.
Parkhill, 23-24 septembre.
Thedford, 27-28 septembre.
Forest, 29-30 septembre.
Wheatley, 4-5 octobre.
Blenheim, 7-8 octobre.
Burlington, 11 octobre.
Milton, 12-13 octobre.

N° 3 (*MM. G. Muir, R. White, F. Brown, en tournée*):

Brockville, 7-8 septembre.
Napanee, 14-15 septembre.
Barrie, 20-22 septembre.
Bradford, 25-28 septembre.
Newmarket, 29 septembre-1er octobre.
Bolton, 4-5 octobre.
Dundalk, 7-8 octobre.

EXPOSITION CENTRALE DU CANADA.

Cette exposition a eu lieu du 10 au 18 septembre 1915. L'installation de la ferme était du même genre que celle qui avait été présentée aux autres expositions automnales canadiennes, mais comme nous avions plus de place à notre disposition et qu'il n'y avait pas de difficultés de transport, nous avons pu faire un étalage plus élaboré. Une description sommaire de cette installation, s'appliquant de façon générale à tous les autres étalages présentés au Canada, peut être intéressante. Ces notes sont suivies par des rapports sommaires sur les séries d'expositions suivies par ces succursales.

L'installation fut montée à l'extrémité nord du nouveau bâtiment de l'horticulture; elle était disposée d'une façon artistique qui la faisait très bien ressortir. Une photographie de cette installation vue de l'intérieur du pavillon, par la porte principale, est donnée dans les gravures ci-jointes.

Tous les services de la ferme centrale étaient représentés dans cette installation. L'espace accordé au service de l'exploitation animale était rempli principalement par des modèles; l'un des meilleurs de ces modèles au point de vue instructif était une grange en madriers et une étable montrant le système de ventilation Rutherford. D'autres modèles étaient une cabane portative à porcs, un silo, un râtelier à moutons pour le foin et le grain, une auge à agneaux et une cuve pour laver les moutons. Un autre modèle représentait le gaspillage de principes fertilisants qui résulte du lessivage et de l'évaporation d'un tas de fumier On voyait un tas de fumier de 8,000 libres exposé dans des conditions auxquelles le fumier est généralement soumis dans ce pays, réduit au poids de 3,900 livres au bout de trois mois. Les panneaux étaient recouverts de photographies représentant l'intérieur et l'extérieur des bâtiments de la ferme expérimentale centrale et différentes légendes, notamment, "Tenez vos brebis

sur de bons pâturages avant la saison d'accouplement, et vous aurez des agneaux plus nombreux et plus vigoureux l'année prochaine" et "Hivernez bien un petit nombre de vaches, vous aurez plus d'argent qu'en hivernant mal beaucoup de vaches" ou "Vous pouvez avoir des plans de bâtiments de ferme sur demande"; toutes ces choses indiquaient que le service d'élevage se tenait à la disposition de tous les cultivateurs qui avaient besoin d'aide.

Il y avait des échantillons de beurre, de fromage de crème et de fromage de Coulommiers en chambres froides, avec les appareils nécessaires pour leur fabrication. Des tableaux représentaient la valeur comparative du lait vendu à la fromagerie sous forme de beurre, ou dans les villes, à l'état naturel, comme fromage de Coulommiers ou comme fromage de crème. Un appareil Babcock, une balance à lait, des feuilles de pesée et quelques appareils de médecine vétérinaire simples et importants, complétaient l'installation.

Service de l'aviculture.—L'installation du service de l'aviculture comportait des modèles d'un poulailler-colonie portatif, un poulailler permanent de cultivateur pour une centaine de poules, des trémies à nourriture et à gravier et un nid à trappe d'une construction simple. Un incubateur électrique et un réchaud dans lequel se trouvaient des poussins nouvellement éclos, attiraient beaucoup d'attention. Des cartons à œufs, des boîtes et des planches de moulage montraient la façon de préparer les volailles habillées pour l'expédition. Le clou, peut-être, de cette installation, était un étang en miniature dans lequel se trouvaient des spécimens d'oies et de canards des races les mieux connues au Canada. Les murs étaient ornés de conseils utiles, notamment les suivants "Vendez les vieilles poules dès que la saison d'accouplement est terminée", "Débarrassez-vous de toutes les poules qui ne pondent pas"; on voyait également que les canards doivent être vendus jeunes, c'est-à-dire dès qu'ils ont leur première couche de plumes, de 10 à 12 mois et qu'on ne doit pas leur donner d'eau pour les laisser nager. On apprenait que 66 jeunes canards Pekins vendus par la ferme expérimentale centrale à l'âge de 10½ semaines, ont rapporté près de 200 pour cent sur le coût de la nourriture. C'est là une proportion qui mérite d'être considérée par tous ceux qui conservent des volailles aquatiques.

Service de la culture du sol.—Un modèle de champ parfaitement drainé était une des parties intéressantes de l'installation de ce service. On voyait deux systèmes principaux de drainage: le système en gril et en diagonale dans les conditions qui nécessitaient l'emploi de chacun d'eux. L'eau courante à travers les tuyaux en miniature faisait parfaitement ressortir l'utilité du drainage. Des échantillons de bons et de mauvais tuyaux, à joints correctement et incorrectement posés, un niveau de drainage fait sur la ferme et un petit modèle de trappe à sable. Il y avait sur le panneau deux photographies grosssies d'une récolte de maïs, une sur une terre bien égouttée, l'autre sur une terre non égouttée. On voyait une différence très frappante en faveur du maïs sur le sol bien égoutté.

Il y avait au bout de l'installation de la culture du sol, un espace réservé pour les circulaires d'exposition et qui étaient distribuées à tous ceux qui les désiraient. Il y avait également une liste de correspondants sur laquelle on inscrivait les noms de tous ceux qui désiraient recevoir les publications des fermes expérimentales. On voyait aussi des affiches comme celles-ci: "Enregistrez-vous ici si vous désirez obtenir gratuitement les publications des fermes" ou "Nous vous enverrons *gratuitement* nos publications; à quel sujet vous intéressez-vous? Ecrivez votre nom, bureau de poste et province".

Service des tabacs.—Il y avait des échantillons de tabac en feuille pour la pipe et pour la filasse et enveloppe de cigare, présentés d'une façon très attrayante. On voyait sur le panneau une gravure représentant un camion à tabac.

OTTAWA.

Service de la botanique.—Il y avait quelques échantillons de lin, montrant les phases diverses par lesquelles passe le lin avant d'être converti en toile irlandaise de la plus fine qualité. Les fermes expérimentales étudient actuellement les possibilités que présente la culture du lin pour la filasse. Si ces expériences réussissent, comme tout le fait prévoir, les cultivateurs pourront tirer de la culture du lin beaucoup plus d'avantages qu'ils ne le font actuellement. On voyait également des maladies des plantes et des mauvaises herbes dans différentes phases de leur développement. L'installation des pommes de terre malades était spécialement bonne.

Service des céréales.—L'étalage des céréales comprenait des variétés de grain recommandées par le céréaliste du Dominion pour les différents districts du Canada et présentées dans des bocaux et en gerbes. Les variétés créées à la ferme expérimentale du Dominion étaient mises au premier plan. La plus intéressante de toutes était le blé Marquis, aujourd'hui fameux, qui détient le record du monde pour la plus forte production et qui a remporté le championnat de l'univers pour le meilleur boisseau en quatre années consécutives 1911-14. Ce blé, grâce à sa précocité, a élargi de plusieurs millions d'acres l'étendue en blé au Canada.

Le blé Prélude, qui a été créé pour les districts de l'extrême nord, où les variétés plus tardives et plus productives n'arrivent pas à maturité, mûrit en 90 jours et donne une production passable avec un poids élevé par boisseau.

Service des plantes fourragères.—Cette installation comportait des spécimens de variétés recommandées de racines, de maïs-ensilage, de graines de graminées et de trèfle.

On y voyait des légendes comme les suivantes: "Produisez vos semences vous-même, et vous aurez des luzernes et des trèfles qui résisteront à l'hiver"; ou, "Pourquoi acheter de la graine de racines quand on peut produire de la meilleure graine à la maison qui donnera des récoltes plus considérables". Une parcelle d'un demi-acre à la ferme expérimentale centrale a produit cette année 267 livres de graine de betterave fourragère Rouge longue Mammouth. On voit également des photographies représentant les champs cultivés en différentes plantes fourragères.

Service de l'horticulture.—L'espace réservé à ce service n'était pas rempli d'un étalage nombreux de fruits, mais de spécimens de variétés recommandées pour la vallée d'Ottawa, des pommiers de semis créés à la ferme centrale et de pommes de semis de bonne qualité. On voyait des semis de bonnes variétés régulières comme les McIntosh rouges et Wealthy, groupés autour de la plante mère, de façon à faciliter la comparaison. Sur 1,288 pommiers de semis qui ont rapporté à la ferme expérimentale d'Ottawa, 96 seulement ont été nommés. On recommandait de produire sur la ferme, de la graine de légume, et l'on voyait des spécimens de choux-fleurs, de choux et de céleri portant leur graine et en parcelles.

Les spécimens de variétés hâtives de maïs sucré et de tomates montrant la variété originale et les générations suivantes démontraient les progrès réalisés dans la culture améliorante des plantes.

Une partie spécialement intéressante de cette installation était un modèle de ferme, montrant une disposition idéale pour les abords de la ferme. Elle était surmontée de cette légende: "La ferme idéale au Canada", et vingt raisons étaient données montrant pourquoi le cultivateur devrait s'occuper plus qu'il ne le fait de l'amélioration et de l'embellissement des abords de la ferme.

Un modèle d'une bonne couche chaude montrant une construction détaillée, attirait beaucoup d'attention.

Service de l'apiculture.—Une ruche d'observation dans laquelle on voyait les abeilles au travail était une partie intéressante de cette installation. Il y avait des échantillons de miel de trèfle, de sarrasin, de pissenlit, d'épilobe et de tilleul, très bien disposés et différents gâteaux et biscuits faits avec du miel, avec cette légende "Gâteaux et biscuits faits avec du miel qui ne devient jamais rance". Cette installation se

complétait par l'outillage du débutant, qui comprenait une ruche Langstroth à dix cadres et un extracteur de miel.

Service de la chimie.—Le cultivateur intelligent qui prenait le temps d'examiner sérieusement cette installation y trouvait beaucoup de renseignements utiles. On voyait à un bout de la table deux échantillons de farine de graine de coton dont l'une valait $27 la tonne et l'autre $37 la tonne, et cependant, ces deux catégories d'aliments étaient quotées à peu près au même prix sur le marché. L'analyse stipulait le fait que l'un de ces aliments contenait beaucoup plus de protéine et de gras que l'autre et c'est pourquoi sa valeur alimentaire était plus grande. On voit qu'il y a avantage à noter l'analyse chimique de tous les aliments à bestiaux avant de les acheter. Dans une autre partie de cette installation, la capacité relative d'absorption d'eau des sols, gras, argileux et sablonneux était démontrée au moyen de tubes en verre de différentes grandeurs qui faisaient voir la hauteur à laquelle l'eau s'élève par la capillarité. Venait ensuite un groupe d'engrais chimiques pour remplacer les trois éléments les plus importants des principes fertilisants qui s'épuisent dans le sol, notamment l'azote, l'acide phosphorique et la potasse. On a démontré, par une analyse, que le fumier de ferme remplace tous les trois de ces éléments importants. Il y avait aussi des échantillons de roc qui, par leur désagrégation, forment nos types ordinaires de sol. Enfin les avantages ou les défauts de l'emplacement du puits de la ferme étaient montrés au moyen d'un diagramme ou d'un tableau.

STATION EXPÉRIMENTALE DE L'ÎLE DU PRINCE-EDOUARD, CHARLOTTETOWN, Î. P.-E.

J. A. CLARK, B.S.A., RÉGISSEUR.

EXPOSITION ET PROPAGANDE.

La station expérimentale de Charlottetown a été représentée à six expositions agricoles provinciales en 1915.

La première était la troisième exposition annuelle de fleurs organisée par la société florale de l'Ile du Prince-Edouard et tenue à Charlottetown, les 24 et 25 août. Il y avait une nombreuse assistance et l'installation de pois de senteur présentée par la station, qui comprenait 110 espèces nommées et un grand nombre d'autres fleurs groupées, a été fort admirée. La ruche d'observation a attiré également beaucoup d'attention et nous avons pu donner de nombreux renseignements sur le sujet de l'apiculture.

La deuxième exposition de la saison est l'exposition provinciale, tenue à Charlottetown du 21 au 24 septembre. Il y avait de vingt-cinq à trente mille visiteurs. L'installation de la station occupait la partie centrale de l'édifice principal. La superbe teinture des panneaux a été grandement admirée, de même que la façon dont l'installation de racines, de légumes et de gerbes de grain était arrangée.

Une gerbe d'avoine Lincoln, mesurant 68 pouces de hauteur, était le clou de cette installation. La ruche d'observation a vivement intéressé les visiteurs de même, en fait, que tous les modèles. Le modèle qui faisait ressortir la perte de poids du fumier en tas était l'une des leçons de choses les plus utiles et les plus instructives qui aient jamais été présentées. Beaucoup de ceux qui l'ont vu et qui se le sont fait expliquer ont été profondément impressionnés des enseignements qu'il comportait.

De chaque côté du panneau central se trouvaient deux grosses gerbes de maïs qui mesuraient au delà de onze pieds de hauteur. Elles ont été vivement admirées et beaucoup de questions ont été posées sur le mode de culture, les engrais chimiques employés, etc. Nous avons recommandé plusieurs variétés de maïs sucré et de grande culture à tous ceux qui paraissaient s'intéresser à ce sujet.

Nous avons ajouté un grand nombre de noms à notre liste de correspondants et distribué de nombreuses circulaires.

La troisième exposition de la saison, l'exposition du comté de King, tenue à Georgetown, le 29 septembre, n'avait qu'une assistance peu nombreuse. Nous nous sommes procurés cependant quelques noms pour la liste et distribué quelques circulaires.

La quatrième exposition a été celle du comté de Prince, tenue à Summerside, le 30 septembre et le 1er octobre. Il y avait un bon nombre de visiteurs pendant ces deux jours. L'espace était assez grand pour que nous puissions installer tous nos panneaux ainsi que les modèles et les légendes. L'installation de racines et de grain a attiré beaucoup d'attention, de même que les modèles de poulaillers, de grange en madriers et de silos. Nous avons enregistré beaucoup de noms pour la liste et donné de nombreux renseignements sur les différents modèles, leurs avantages et leur emploi pratique.

La cinquième exposition était une exposition générale d'agriculture tenue à Souris, comté de King, le 5 octobre. Nous n'avons pu, faute d'espace, installer qu'environ la moitié des modèles et des légendes avec le grain et les pommes de terre de la station.



Installation des fermes expérimentales exposition du centre du Canada, Ottawa, 1915.



Installation des fermes expérimentales. Charlottetown, I. P.-E.

1915.—Installation de la station expérimentale de Fredericton, N.-B., à l'exposition de Fredericton.



Installation de la station expérimentale de Lennoxville, 1915.



Installation des fermes expérimentales, Grand-Forks, C.-B.

PLANCHE XCV.



Installation des fermes expérimentales, Burton, C.-B

Nous avons répondu à beaucoup de questions sur les différents modèles. Nous nous sommes procurés un bon nombre de noms pour la liste des correspondants et distribué des bulletins.

La dernière exposition a été tenue à Alberton, comté de Prince, le 13 octobre. L'assistance était bonne et nous avons inscrit un bon nombre de noms et distribué beaucoup de circulaires. La ruche d'observation a attiré beaucoup d'attention et de nombreux renseignements ont été donnés sur la distribution des plans de bâtiments, etc.

CHARLOTTETOWN.

STATION EXPÉRIMENTALE DES VALLÉES D'ANNAPOLIS ET CORNWALLIS, KENTVILLE, N.-E.

W. S. BLAIR, RÉGISSEUR.

EXPOSITION ET PROPAGANDE.

Une exposition de produits cultivés à cette station et de modèles de bâtiments de ferme, de matériel avicole et apicole, etc., a été présentée à l'exposition provinciale de la Nouvelle-Ecosse, tenue à Halifax, N.-E., du 8 au 16 septembre, ainsi qu'à celle de Bridgewater, comté de Lunenburg, N.-E., du 29 septembre au 1er octobre.

L'installation occupait soixante pieds de longueur de mur avec une table de trois pieds de large, sur laquelle les produits et les modèles étaient exposés. On a distribué aux nombreux visiteurs qui sont venus étudier notre installation, des feuillets, des bulletins et des rapports. Les cultivateurs y prenaient un vif intérêt et manifestaient le désir de se renseigner.

FERME EXPÉRIMENTALE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, NAPPAN, N.-E.

W. W. BAIRD, B.S.A., RÉGISSEUR.

EXPOSITION ET PROPAGANDE.

L'installation de cette ferme se composait de matériaux fournis par la ferme d'Ottawa et d'échantillons des variétés de grain qui convenaient le mieux pour la Nouvelle-Ecosse, de fruits et de miel en bocaux. Elle a été présentée à Halifax, Shubenacadie, Guysboro, Antigonish, et à l'exposition d'hiver des Provinces maritimes.

L'exposition de Halifax, du 8 au 16 septembre, a attiré beaucoup de visiteurs. On nous a posé beaucoup de questions sur les modèles de démonstration et nous avons fourni beaucoup de renseignements.

L'installation a été présentée à Shubenacadie du 22 au 24 septembre. Il y avait là beaucoup de cultivateurs des districts voisins qui se sont beaucoup intéressés aux produits de la ferme et qui ont apporté un grand nombre de circulaires, principalement sur le bétail et les céréales.

L'exposition de Guysboro a été tenue les 28 et 29 septembre. L'assistance était bonne, malgré la température peu favorable. Les visiteurs ont pris beaucoup d'intérêt aux produits agricoles.

L'exposition d'Antigonish a été tenue du 29 septembre au 1er octobre. On nous a posé de nombreuses questions sur les travaux de la ferme et nous avons distribué beaucoup de circulaires et de bulletins.

STATION EXPÉRIMENTALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, FREDERICTON, N.-B.

W. W. HUBBARD, RÉGISSEUR.

EXPOSITION ET PROPAGANDE.

L'installation complète de cette station a été présentée à St. Stephen, Fredericton et Chatham, où l'exposition avait lieu le même jour qu'à Centreville. Nous avons présenté des pommes, du grain et des pommes de terre pour montrer les maladies de ces tubercules.

STATION EXPÉRIMENTALE, STE-ANNE DE LA POCATIÈRE, QUÉ.

JOSEPH BÉGIN, RÉGISSEUR.

EXPOSITION ET PROPAGANDE.

En ces dernières années, les sociétés d'agriculture de l'Est de Québec paraissaient s'être désintéressées des expositions d'automne. Il y avait cependant quelques expositions. Par exemple, la société d'agriculture du comté de Montmagny tient une exposition tous les deux ou trois ans et la société d'horticulture de l'Islet, a toujours eu une exposition tous les ans depuis sa fondation il y a quarante-deux ans.

MONTMAGNY.

L'exposition de cette année a été tenue les 17 et 18 septembre et l'installation des fermes expérimentales fédérales y occupait une des premières places. Il y avait de huit à neuf mille visiteurs qui tous ont manifesté beaucoup d'intérêt dans les produits de la ferme. Nous avons fourni un grand nombre de renseignements aux visiteurs sur la culture des fruits et des légumes, l'apiculture, la culture du lin et du tabac.

L'exposition des différentes variétés de maïs pour l'ensilage aux diverses phases de la croissance était une partie très intéressante de l'exposition. Elle nous a valu beaucoup de questions et de nombreuses discussions sur la place du maïs dans l'assolement, la préparation du sol pour la récolte, les semailles, l'entretien, etc.

Beaucoup de gens se sont intéressés également aux modèles et aux légendes.

SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE.

C'est la première exposition de ce genre qui est tenue à Sainte-Anne de la Pocatière. Elle avait été organisée de concert par la station expérimentale et les sociétés d'horticulture de Kamouraska et L'Islet.

Cette exposition a été un grand succès. Il y avait plus de 7,000 cultivateurs. L'installation des meilleures variétés de fruits était le clou de l'exposition. Les produits de la station ont suscité beaucoup d'intérêt et nous avons fait une large distribution de publications ici et à Montmagny.

STATION EXPÉRIMENTALE DE CAP-ROUGE, QUÉ.

G. A. LANGELIER, RÉGISSEUR.

EXPOSITION ET PROPAGANDE.

La station de Cap-Rouge a présenté une installation à six expositions provinciales et quatre expositions de comté en 1915.

TROIS-RIVIÈRES.

C'est une exposition provinciale qui a été tenue dans cette ville du 21 au 28 août. Environ 3,000 personnes ont vu notre installation, qui a reçu un diplôme pour le meilleur étalage de produits agricoles et horticoles. Elle couvrait un espace de 75 pieds par 10, 4 pieds sur une table et 6 pieds sur le mur. Le fond se composait de panneaux venant d'Ottawa; au-dessus il y avait des oriflammes. Au centre, il y avait une carte montrant la disposition des fermes et stations expérimentales canadiennes. De chaque côté, se trouvaient de petites gerbes des différentes variétés de blé, d'avoine, d'orge et de pois de grande culture, cultivées sur les parcelles expérimentales de Cap-Rouge. Elles étaient liées avec des rubans de couleur et bien étiquetées pour que les visiteurs puissent voir leur nom et devant chacune se trouvait un bocal contenant du grain de la même variété. Il y avait également quatre grosses gerbes de quarante pouces de hauteur d'avoine Bannière, d'orge de Mandchourie, de blé Huron et de mil (fléole des prés); devant les trois premières se trouvaient des cartes portant la mention que ces espèces étaient spécialement recommandées pour ce district. Venaient ensuite des modèles d'assolement, de tas de fumier montrant les pertes de poids, de bâtiments de ferme, de couches-chaudes, de poulaillers, qui, tous, intéressaient vivement les cultivateurs. En sus de ce que nous venons de mentionner il y avait des variétés de maïs pour l'ensilage, des graminées, tabac, fruits, légumes, fleurs, œufs et miel. Deux ruches d'observation paraissaient être un centre d'attraction, car il y avait toujours foule autour d'elles. Ce qui intéressait le plus les visiteurs, c'étaient les volailles, au sujet desquelles on nous a posé plus de questions à cette exposition que partout ailleurs. La société désire vivement que notre station présente une nouvelle installation l'année prochaine.

QUÉBEC.

Cette exposition qui est provinciale a été tenue dans cette ville du 28 août au 4 septembre. Notre installation se trouvait dans le palais de l'Industrie qui a été visité par plus de 8,000 personnes. L'espace couvert était de 115 pieds sur 10. C'était un espace plus grand que d'habitude et nous avons pu faire un étalage plus élaboré, en raison du vingt-cinquième anniversaire du concours de fermes, toute une aile du palais de l'Industrie étant affectée aux ministères fédéral et provincial de l'agriculture. Tous s'accordaient à dire que jamais dans la province de Québec un tel étalage de produits agricoles et horticoles n'avait été présenté. L'installation des fermes était à peu près comme celle de Trois-Rivières, mais plus complète. L'attraction principale était le nom de la station, écrit en grandes lettres d'ibéride blanche, placées dans de la mousse verte. Mais ce sont les légumes, les fruits, les fleurs et le miel qui paraissaient inté-

resser le plus les cultivateurs. Pour la troisième année de suite, une médaille d'or a été décernée à notre installation.

SAINT-CASIMIR.

Cette exposition est celle du comté de Portneuf. Elle a été tenue le 8 septembre. La société avait construit un hangar spécialement pour recevoir notre installation, qui occupait un espace de 80 pieds sur 10. Un millier de personnes venant de Cap-Rouge l'ont visitée et ont pris un intérêt spécial au grain présenté.

PLESSISVILLE.

C'est là l'exposition du comté de Mégantic (division B) qui a été tenue le 14 septembre. L'installation de Cap-Rouge qui occupait un espace de 60 pieds sur 10, a vivement intéressé les 700 visiteurs qui l'ont vue. Les sujets qui suscitaient le plus d'intérêt étaient la culture du grain et celle du maïs d'ensilage.

VICTORIAVILLE.

C'est là l'exposition du comté d'Arthabaska, qui a été tenue le 21 septembre. L'installation de la station qui couvrait un espace de 80 pieds sur 10 n'a été vue que par 500 personnes environ, car il pleuvait ce jour-là. Les légumes ont paru vivement intéresser les visiteurs à cet endroit.

CHÂTEAU-RICHER.

C'est là l'exposition du comté de Montmorency, qui a été tenue le 30 septembre. Notre installation occupait l'étage inférieur d'un bâtiment de 45 sur 20, à deux étages. L'étage supérieur était consacré au concours de produits de ferme, organisé par la société. Ce bâtiment est assez éloigné de celui où se trouvaient les animaux et il n'a été visité que par 300 personnes environ. Ici on s'intéresse spécialement aux fruits.

EXPOSITIONS DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

A la prière de M. Théo. Hamel, agent de colonisation du ministère fédéral, Québec, et avec l'autorisation du directeur des fermes expérimentales, nous avons préparé, pour quatre expositions de la Nouvelle-Angleterre, des collections de légumes, de grain et de miel. Ces expositions ont été tenues aux endroits suivants: Central Maine, Rockingham, Lancaster, N.-H., et Rochester, N.-H. Nos produits ont reçu un ruban spécial de premier prix à chacune de ces expositions, quoiqu'il n'y eut pas de concours.

LE CONTACT AVEC LES CULTIVATEURS.

Outre leur valeur enseignante considérable, ces installations ont fourni une excellente occasion au régisseur, à son aide et à tous ceux qui en étaient chargés, de venir en contact intime avec un grand nombre de cultivateurs qui n'ont pas encore visité la station, et il n'y a pas de doute que tous profitent beaucoup de ce contact. On discute souvent des problèmes intéressants et le régisseur visite la ferme où les conditions locales exigent l'application de méthodes spéciales. On rencontre à cette ferme, une couple de voisins, et généralement on finit par organiser une petite expédition de cette paroisse à la station. Ce contact avec les cultivateurs est certainement un avantage pour tous les intéressés.

CAP-ROUGE.

LA LISTE DES CORRESPONDANTS.

Les travaux des fermes expérimentales devraient rendre des services au plus grand nombre possible de gens, et le seul moyen d'atteindre la majorité de ces personnes, pour le moment du moins, est de leur envoyer des publications indiquant les résultats des recherches entreprises sur tous les points du pays. Comme nous désirons faire parvenir ces publications au plus grand nombre possible de cultivateurs, nous cherchons aux expositions, à nous procurer le nom de toutes les personnes qui s'intéressent aux questions agricoles. Nous avons recueilli environ 2,400 noms pour notre liste de correspondants aux six expositions où cette station était représentée. Toutes ces personnes recevront les bulletins publiés par les fermes expérimentales, ce qui ajoutera beaucoup à la valeur de la grande campagne inaugurée à ces expositions.

CAP-ROUGE.

STATION EXPÉRIMENTALE DES COMTÉS DE L'EST, LENNOXVILLE, QUÉ.

J. A. McCLARY, RÉGISSEUR.

EXPOSITION ET PROPAGANDE.

C'est pendant l'automne de 1915 que cette ferme a commencé à participer aux expositions locales des comtés de l'Est. Elle s'est fait représenter par des installations plus ou moins grandes à six expositions. Pour les expositions locales, l'installation principale a été divisée en deux parties, afin de pouvoir visiter les deux expositions lorsque toutes deux devaient être tenues le même jour.

L'exposition de Valleyfield dans le district de Beauharnois est la première où la station de Lennoxville aît été représentée en l'automne de 1915. Elle a eu lieu du 17 au 20 août. On nous avait réservé un espace de 35 pieds dans le palais de l'industrie. Nos installations se composaient de modèles de granges, de porcheries et de poulaillers, ainsi que des échantillons de grain, de légumes et de fleurs cultivés à la station de Lennoxville. Nous nous sommes procurés 103 noms pour la liste des correspondants.

L'exposition du comté de Stanstead a été tenue à Ayer's Cliff du 31 août au 3 septembre. La température ne laissait rien à désirer pendant ces trois jours, et il y avait foule. On nous avait réservé un espace dans le bâtiment principal, situé d'une telle façon que tous ceux qui étaient présents ne pouvaient manquer de le voir.. L'installation avait 24 pieds de long. Elle comprenait des modèles de bâtiments, de matériel apicole, de poulaillers et d'horticulture. Il y avait aussi des échantillons de maïs en épi, de graminées, de céréales, de fleurs et de légumes de la station de Lennoxville. Nous nous sommes procuré à cette station 179 noms pour la liste de correspondants.

La société d'agriculture du comté de Compton n° 2, a tenu son exposition annuelle à Scotstown, Qué., située à environ 40 milles à l'est de Sherbrooke sur la ligne principale allant à Saint-Jean. On ne pouvait compter obtenir à cette exposition, qui ne dessert qu'un petit rayon de quelques comtés, une assistance aussi considérable qu'aux expositions plus grandes. La direction nous avait réservé un espace de 25 peids pour notre installation qui se composait de modèles de bâtiments, de râteliers de moutons, de silos et d'autres bâtiments de la ferme, ainsi que des légumes, des céréales et des fleurs, représentant les travaux de culture exécutés sur notre station.

La grande exposition de l'Est du Canada qui est la plus grande des comtés de l'Est, a été tenue à Sherbrooke, Qué., pendant la semaine du 4 au 11 septembre. Il y avait dans le bâtiment principal, un pavillon contenant l'installation de la station qui occupait un espace de 44 pieds de long et se composait de modèles de bâtiments, de poulaillers et de renseignements pour les horticulteurs et les apiculteurs. Il y avait en outre de bons spécimens de graminées, trèfles, céréales et de maïs cultivés à la station expérimentale. Une installation complète de fleurs, de légumes et de nombreuses devises suspendues aux divers endroits complétaient l'installation. Nous avons inscrit sur notre liste de correspondants les noms de 722 individus, dont la plupart étaient des cultivateurs.

L'exposition du comté de Richmond a été tenue à Richmond sous la direction de la société d'agriculture du comté de Richmond les 16 et 17 septembre. On nous avait réservé un espace dans le nouveau bâtiment près de l'entrée principale. Nous avions

24 pieds, ce qui nous donnait bien assez de place pour installer nos modèles, les légendes, les légumes et les fleurs. Tous ceux qui étaient dans le bâtiment pouvaient voir cette installation et nous nous sommes procurés 137 noms pour notre liste de correspondants. Nous avons distribué beaucoup de circulaires traitant de toutes les branches de notre travail.

L'exposition du comté de Wolf a été tenue à Marbleton le 22 septembre sous la direction de la société d'agriculture du comté de Wolf. C'est la plus petite exposition que nous ayons visitée pendant la saison. L'installation se trouvait dans le bâtiment principal où elle occupait un espace de 24 pieds. Elle se composait de modèles de bâtiments et d'instruments de la ferme, du poulailler et une certaine quantité de légumes et de fleurs. Nous avons ajouté 73 noms à notre liste de correspondants.

LENNOXVILLE.

FERME EXPÉRIMENTALE, BRANDON, MAN.

W. C. McKILLICAN, B.S.A., RÉGISSEUR.

EXPOSITION ET PROPAGANDE.

Des installations des fermes expérimentales ont été présentées aux 14 expositions que voici, tenues au Manitoba la saison dernière: Neepawa, Carman, Roland, Morden, Hartney, Elgin, Carberry, Brandon, Souris, Virden, Oak Lake, Russell, MacGregor, Birtle.

On s'est vivement intéressé à toutes les parties de l'installation. Le régisseur et ses aides ont eu de nombreuses occasions de discuter les sujets de culture avec les visiteurs. Nous avons distribué beaucoup de publications et ajouté un bon nombre de noms à notre liste de correspondants.

FERME EXPÉRIMENTALE DE LA SASKATCHEWAN, INDIAN HEAD, SASK.

W. H. GIBSON, B.S.A., RÉGISSEUR.

EXPOSITION ET PROPAGANDE.

En 1915, cette ferme a présenté une installation aux endroits que voici: Regina, Swift Current, Wolseley et Whitewood.

Il y avait beaucoup de visiteurs à ces expositions et de nombreuses questions nous ont été posées sur les différentes branches de la culture mixte.

STATION EXPÉRIMENTALE DE ROSTHERN, SASK.

WM. A. MUNRO, B.A., B.S.A., RÉGISSEUR.

EXPOSITION ET PROPAGANDE.

Au commencement de 1915, le service de propagande et de publicité nous a fourni une installation élaborée, représentant différentes phases des travaux exécutés par les fermes expérimentales en général et par cette station en particulier, et démontrant les résultats des expériences les plus importantes. L'installation totale couvrait une longueur de mur de 50 pieds sur 6 et une table de la même longueur et de 3 à 4 pieds de large.

Sous le titre, "Exploitation animale", il y avait des modèles de bâtiments, de matériel d'étable et d'appareils commodes. A côté se trouvaient des produits du service des plantes fourragères, faisant voir, au moyen de plantes et de cartes, les meilleures variétés de plantes fourragères, les meilleures méthodes de culture et le résultat des essais d'alimentation.

Le service de la culture du sol démontrait au moyen de cartes les meilleurs assolements, les meilleures méthodes de jachère d'été, de traitement du chaume et d'autres phases de la culture.

Sous le titre de "Céréales" se trouvaient dans des bocaux en verre, des échantillons des variétés principales de grain avec des étiquettes indiquant la production relative. Il y avait aussi des gerbes des grains cultivés à la station de Rosthern.

Le service de l'aviculture avait un étalage de modèles de poulaillers, de poulaillers-colonies, de nids à trappe, de trémies, et de cartes de ration.

Dans le service de l'apiculture se trouvaient une ruche d'abeilles et un modèle de ruches, d'extracteurs à miel et d'autres appareils.

Le service de l'horticulture tout en démontrant de nombreux résultats de son travail dans la culture des fruits et des légumes et des fleurs, rehaussait encore l'installation au moyen d'un étalage de conserves de fruits, de fruits frais et de leurs coupées.

Nous avons retenu, pour prendre la direction de cette installation, les services de M. G. B. Bodman, élève de troisième année du collège d'agriculture de Saskatoon.

Nous avions écrit à un grand nombre de sociétés d'agriculture dans la partie nord de la province en vue de présenter cette installation à leurs expositions d'été et d'automne, mais comme le service des chemins de fer laissait à désirer dans certains districts et que les expositions n'étaient pas organisées en circuits, nous n'avons pu visiter qu'un petit nombre d'endroits.

Beaucoup des bâtiments à l'exposition de Saskatoon étaient occupés par des soldats. Nous n'avons pu trouver un bon endroit et notre installation n'a pas été appréciée autant que par les années passées; cependant les visiteurs en ont fait des commentaires élogieux et les directeurs nous ont priés d'y revenir l'année prochaine.

A Prince Albert, une grande partie de l'étage inférieur était réservée à notre installation et les visiteurs, toujours très nombreux, ont posé des questions sur toutes les branches de la culture et ont vivement loué les travaux exécutés par les fermes expérimentales.

Deux expositions plus petites ont été visitées, savoir, Radisson et Kinistino. La société d'agriculture de Radisson avait installé un bâtiment spécial pour notre installation. Elle nous a priés d'y revenir tous les ans. A Kinistino on nous avait réservé un espace dans le bâtiment principal et on nous a également priés de revenir en 1916.

Tous les commentaires faits sur cette installation ont été favorables et avec l'expérience que nous avons acquise l'année dernière, la collaboration plus intime avec le Ministère provincial et l'organisation des expositions en circuit, nous comptons pouvoir assister à un plus grand nombre d'expositions.

STATION EXPÉRIMENTALE POUR LE NORD-OUEST DE LA SASKATCHEWAN, SCOTT, SASK.

M. J. TINLINE, B.S.A., RÉGISSEUR INTÉRIMAIRE.

EXPOSITION ET PROPAGANDE.

Notre installation se composait de plantes fourragères et de petits fruits, d'un certain nombre des meilleurs variétés de céréales battues et en gerbes, de photographies faisant ressortir les différents travaux de culture exécutés à la station et d'une série de tubes en verre remplis de grain, en proportion de la récolte obtenue en employant différentes quantités de semence. Nous expédions presque tous les jours à l'exposition des collections de fleurs vivaces rustiques coupées, de fruits frais, de pois de jardins en cosses.

Les expositions d'été suivantes ont été visitées: Maklin, 27 juillet; Unitey, 28 juillet; Wilkie, 29 et 30 juillet; Cut Knife, 3 août; Luseland, 5 août; North Battleford, 9-11 août; et Lloydminster, 19 et 20 août.

Maklin est la première exposition où notre installation a été présentée. Une tente nous était réservée au centre de la partie principale des terrains. Il y a eu environ 800 visiteurs et on nous a posé de nombreuses questions sur les différentes branches des travaux de la ferme.

A Unity, on nous avait réservé l'espace central en face de l'installation des céréales. Nos modèles de bâtiments et de matériel avicole ont reçu beaucoup d'attention. Il y avait environ 600 visiteurs.

A Wilkie, un bâtiment spécial avait été construit pour loger notre installation et les récoltes de céréales et de fourrages. Nous étions au centre. Les tubes de verre remplis de grain, l'étalage de fleurs coupées, les spécimens de petits fruits ont été l'objet de beaucoup d'attention. Il y a eu environ 700 visiteurs.

A Cut Knife, l'installation était présentée dans le palais des arts. La longueur de ce bâtiment, la disposition des autres installations, nous a permis d'étaler complètement tous les produits de la ferme. Il y avait ici environ 600 visiteurs.

A Luseland, notre installation a été mise dans une grande tente située au meilleur endroit possible pour attirer l'attention. Sur les 700 visiteurs, environ 90 pour cent étaient des cultivateurs des districts voisins.

A North Battleford, l'installation a été présentée dans le palais des arts, où elle occupait toute une extrémité du premier étage, donnant ainsi une très bonne occasion à tous les visiteurs. La plupart des visiteurs à cette exposition venaient de la ville.

A l'exposition de Lloydminster, notre installation était placée dans le même bâtiment que les produits agricoles inscrits au concours. Il y a eu environ 800 visiteurs dont 95 pour cent s'intéressaient à la culture du grain et à l'industrie laitière.

STATION EXPÉRIMENTALE, LETHBRIDGE, ALBERTA.

W. H. FAIRFIELD, M.S., RÉGISSEUR.

EXPOSITION ET PROPAGANDE.

L'installation des fermes expérimentales présentée dans le sud de l'Alberta par la station expérimentale de Lethbridge a été le clou de toutes les expositions, et a rendu de grands services aux cultivateurs. Malheureusement, au moment où la plupart de ces expositions battaient leur plein, les cultivateurs étaient en train de rentrer la plus grande récolte que l'univers eût jamais vue, et le nombre de ceux qui ont pu disposer du temps nécessaire pour visiter les expositions n'était pas aussi considérable que d'habitude.

Outre les matériaux fournis par Ottawa, la station de Lethbridge avait fourni les suivants: (*a*) échantillons de fruits et de légumes en bocaux; (*b*) miel extrait de l'Alberta; (*c*) épis de maïs Squaw sélectionné; (*d*) gerbes préparées de blé, d'avoine et d'orge, échantillons des variétés à recommander par le ministère du sud de l'Alberta; (*e*) pois de grande culture en tiges, l'un d'eux, un pois à pesats, et l'autre un pois à grain; (*f*) bottes de luzerne et de trèfle; (*g*) petits sacs de grain battu de variétés recommandées; (*h*) échantillons de graines de luzerne. Chaque fois que la saison et les facilités de chemin de fer le permettaient, la station de Lethbridge expédiait, avec l'installation, des fruits frais,, fraises, groseilles, framboises et pommes. La ruche d'observation a été présentée jusqu'à la fin de la saison, jusqu'à ce que la température soit devenue trop froide.

Au commencement de la saison à l'exposition de Calgary, l'intérêt s'est porté principalement sur les matériaux fournis par la ferme de Lethbridge. C'est peut-être parce que ces matériaux avaient été choisis dans l'idée de démontrer quelques-unes des récoltes, peu connues dans cette section, mais réellement utiles et pratiques, et ils avaient été disposés d'une façon qui faisait contraste au viel étalage de grains en bocaux et en gerbes, etc.

Pendant la saison, notre installation a été présentée à seize expositions et à une convention.

Suit l'itinéraire de ces expositions à leurs dates:—

Calgary, 20 juin au 6 juillet.
Okotoks, 13 au 14 juillet.
Granum, 4 au 5 août.
Stavely, 6 août.
Claresholm, 12 au 13 août.
Carmangay, 17 au 18 août.
Gleichen, 19 au 20 août.
Cardston, 24 au 25 août.
Magrath, 27 au 28 août.
Raymond, 30 août au 1er septembre.
Cochrane, 7 au 8 septembre.
Warner, 16 au 17 septembre.
Taber, 22 au 23 septembre.
Pincher Creek, 24 au 25 septembre.
Grassy Lake, 12 octobre.
Ile Bow, 21 octobre.
Convention d'irrigation de l'est du Canada à Bassano, les 23, 24, 25 novembre.

L'exposition de Okotoks a été remise d'une journée à cause d'une très forte pluie, mais sans succès, car la température était encore variable et les visiteurs ont été peu nombreux.

L'exposition de Granum a eu une très belle température et eu un très grand nombre de visiteurs. L'installation était présentée dans une tente, mais qui faisait très bien l'affaire, car nous avions en dehors trente-huit pieds de panneaux et la majeure partie des matériaux. Le secrétaire avait fait une note de l'installation dans sa liste des prix, et c'est sans doute à cette réclame que nous devons la majeure partie de l'intérêt déployé par les cultivateurs et les gens de la ville.

Comme l'exposition de Stavely venait un jour après celle de Granum, et que les transports par chemins de fer étaient mauvais, notre installation est arrivée un peu en retard, mais elle était en place, cependant, vers midi. Les directeurs avaient construit une annexe au bâtiment afin de nous donner les cinquante pieds nécessaires, et il est regrettable que nous n'ayons pas eu le temps d'installer le tout. On a pu faire cependant beaucoup de travail parmi les cultivateurs qui ont manifesté un vif intérêt et posé beaucoup de questions.

Claresholm est un autre endroit où l'exposition a bien réussi. Il y avait là la meilleure installation de la saison. Le bâtiment était bien large, ce qui a permis d'utiliser les trente pieds d'espace avec toute les garnitures par-dessus tête, ce qui est rarement possible de faire avec les plafonds que l'on trouve dans la plupart des bâtiments d'exposition de l'Alberta.

L'entomologiste du Dominion avait envoyé M. Walsh, adjoint entomologiste local, avec des montures Riker, de vers gris, des légionnaires, et d'autres insectes et leurs parasites, et il a donné une conférence très intéressante sur ce sujet.

Nous nous sommes procuré une enseigne peinte qui a été mise sur l'entrée du bâtiment le lendemain. Ce qui nous a évité d'avoir à répondre à beaucoup de questions sur l'endroit où se trouvait notre installation.

L'exposition de Carmagay était très bonne et il y avait beaucoup de visiteurs. M. Walsh s'y trouvait aussi et les gens ont été très intéressés d'apprendre les remèdes pour les insectes.

A Gleichen, il a malheureusement beaucoup plu pendant les deux jours, et l'assistance a été mauvaise; c'est à peine s'il y avait plus de 100 personnes. Nous avons cependant fait une bonne installation dans l'espoir que la température s'améliorerait.

L'exposition de Cardston aurait dû être un grand succès, mais comme elle arrivait au même moment que les travaux de la moisson, les cultivateurs étaient tous trop occupés pour venir en ville, et l'assistance n'a pas été aussi considérable qu'elle aurait pu l'être.

Il en a été de même pour l'exposition de Magrath, mais les visiteurs prenaient plus d'intérêt, et ils étaient un peu plus nombreux qu'à Cardston.

L'exposition de Raymond était de toutes celles qui avaient eu le plus de réclame et la mieux organisée du circuit, à l'exception de Calgary. Il y avait deux excursions venues de Lethbridge et l'assistance dépassait de beaucoup le chiffre de 3,500. Les sports, bucking, lasso, courses, etc., étaient si intéressants que les gens n'ont eu que peu de temps pour venir voir les produits, mais tous cependant sont venus admirer notre installation.

L'exposition de Cochrane se trouvait sur des terrains à deux milles environ de la ville et comme il n'y avait pas de bâtiment, le secrétaire nous avait logés dans une salle en ville. C'était assez mal choisi, car la plupart des cultivateurs qui avaient leurs animaux à soigner sont retournés chez eux dès que les sports ont été terminés et nous n'avons eu presque personne à l'exception des citadins.

Il n'y avait que peu de visiteurs à l'exposition de Warner, à cause des travaux de la moisson qui exigeaient tous les bras. Quelques cultivateurs sont cependant venus faire une visite rapide.

L'exposition de Taber a été très bonne, il y avait beaucoup de monde. Le secrétaire nous avait réservé un petit bâtiment, mais qui était un peu en dehors, et que quelques personnes ont manqué à cause de cela. Ici, l'enseigne de toile nous a rendu

de grands services, car elle pouvait être vue de tous ceux qui entraient dans le bâtiment principal.

A Pincher Creek, il y avait beaucoup de monde, si l'on tient compte du mauvais état des chemins dans ce district.

A Grassey Lake, l'exposition n'a duré qu'une journée, et il y avait beaucoup de cultivateurs. Les gens de ce district ont posé beaucoup de questions et ont emporté beaucoup de bulletins.

La société agricole de l'Ile Bow a tenu sa première exposition cette année, et il y avait foule. L'éditeur du journal local avait publié la semaine précédente, un article sur notre installation et c'est à cet article sans doute, que nous devons une bonne partie de l'intérêt déployé.

La convention d'irrigation de Bassano avait une installation de produits du sol; c'est ici que notre installation a été présentée pour la première fois; il y avait beaucoup plus de matériaux venant de Lethbridge, pommes, prunes en bocaux et autres fruits, et des gerbes de grains. Cette année, la salle a été visitée par un bon nombre de cultivateurs venant du district d'irrigation voisin.

Le nombre de cultivateurs pratiques du sud de l'Alberta qui ont vu l'installation et parlé des différentes questions avec le surveillant est d'environ 4,500. L'assistance totale était d'environ 11,500. Nous nous sommes beaucoup occupés des listes de correspondants et nous avons envoyé à Ottawa à maintes reprises, pendant la saison, quelque trois cent cinquante noms.

LETHBRIDGE.

STATION EXPÉRIMENTALE DU CENTRE DE L'ALBERTA, LACOMBE, ALBERTA.

G. H. HUTTON, B.S.A., RÉGISSEUR.

EXPOSITION ET PROPAGANDE.

Cette station était représentée par une installation aux expositions que voici pendant la saison: Crossfield, Calgary, Swalwell, Daysland, Edmonton, Stony Plain, Red-Deer, Lacombe, Wetaskiwin, Trochu, Tofield, Lloydminster, Kitscoty, Vermilion. Il y a eu au total environ 24,000 visiteurs.

Notre installation était l'une des attractions spéciales, principalement aux petites expositions et beaucoup de cultivateurs nous ont donné le plus clair de leur temps. Les divers modèles les intéressaient et leur ont sans doute rendu service. Les photographies qui représentaient les travaux de la station étaient également intéressantes et les mauvaises herbes dangereuses ont renseigné beaucoup de gens. Aux grandes expositions, nous avons eu naturellement un grand nombre de visiteurs, mais qui n'ont pas manifesté un intérêt général aussi considérable qu'aux petites, sauf pour les volailles et les petits fruits.

STATION EXPÉRIMENTALE DE LA VALLÉE D'OKANAGAN, SUMMERLAND, C.-B.

R. H. HELMER, RÉGISSEUR.

EXPOSITION ET PROPAGANDE.

L'installation de cette station a été située à Kamloops, Armstrong et Summerland.

On nous a posé beaucoup de questions, et nous avons distribué un bulletin sur les travaux de la ferme.

STATION EXPÉRIMENTALE, INVERMERE, C.-B.

G. E. PARHAM, RÉGISSEUR.

EXPOSITION ET PROPAGANDE.

Cranbrook, C.-B.—Exposition tenue le 8 septembre. La société agricole de Cranbrook a un superbe bâtiment et on nous avait réservé beaucoup de place pour notre installation, qui était constamment entourée de visiteurs intéressés.

Invermere, C.-B.—L'exposition d'Invermere a été tenue sur les terrains de la station expérimentale. Il y avait un étalage spécial de nos produits, un concours de fabrication de beurre et une démonstration de troussage de volailles.

Nelson, C.-B.—C'est une exposition à fruits, mais on a manifesté beaucoup d'intérêt à toutes les parties de notre installation qui était située d'une façon superbe.

Grand Forks, C.-B.—Comme exposition, sous tous rapports notre étalage a reçu beaucoup de visiteurs. Nous avons eu de nombreuses demandes de renseignements et ajouté beaucoup de noms à notre liste de correspondants.

Burton City, N.-B.—Cette exposition était relativement petite, mais l'intérêt déployé était égale à celui des grandes.

Nakusp, C.-B.—Grâce à l'emplacement excellent donné à notre installation, nous avons pu faire un étalage très attrayant, et les visiteurs intéressés ont fait beaucoup de commentaires favorables.

Dans toutes les expositions du circuit, les modèles de bâtiments de ferme ont été l'attraction principale et la demande de publications a été bonne à tous les points.

FERME EXPÉRIMENTALE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, AGASSIZ, C.-B.

P. H. MOORE, B.S.A., SURINTENDANT.

EXPOSITION ET PROPAGANDE.

Notre ferme a été représentée à cinq stations, savoir: Vancouver, Agassiz, Vancouver-Nord, Chilliwack et Mission.

L'exposition de Vancouver, la plus grande de la Colombie-Britannique a été tenue du 13 au 21 août. Il y avait environ 55,000 visiteurs, et 5,000 ont vu notre installation, et 693 noms ont été ajoutés à notre liste de correspondants. Le pavillon de l'agriculture dans le parc Hastings, où notre installation était placée, était rempli de fruits, de fleurs et de légumes. Nous avons distribué des milliers de circulaires sur l'agriculture.

L'exposition d'Agassiz tenue par la société d'agriculture de Kent, le 8 janvier, a eu environ 300 visiteurs. Il y avait peu de produits, car la température était mauvaise. Tous ceux qui étaient présents ont visité notre installation qui constituait 90 pour cent des étalages, mais nous n'avons ajouté que 6 noms à notre liste. L'exposition de Vancouver-Nord, tenue par la société d'horticulture de Vancouver-Nord, les 10 et 11 septembre était entièrement horticole. On a porté beaucoup d'intérêt aux questions horticoles; il y avait environ 400 personnes, et nous avons ajouté 45 noms à notre liste de correspondants. Tous les visiteurs ont vu les installations de la ferme, et nous avons répondu à beaucoup de questions sur les travaux de la ferme.

L'exposition de Chilliwack, qui a été organisée par la société d'horticulture de Chilliwack et qui a été tenue du 15 au 17 septembre, est la plus grande exposition de la province. Beaucoup de visiteurs ont vu notre installation et beaucoup de questions nous ont été posées. On croit que les cultivateurs sont anxieux de se procurer des renseignements pratiques. Nous avions environ 800 visiteurs, et 32 noms ont été ajoutés à notre liste de correspondants.

L'exposition de Mission, tenue par la société d'agriculture de Mission, a été tenue les 22 et 23 septembre, elle a été visitée par 500 personnes, et 20 noms ont été ajoutés à notre liste de correspondants.

STATION EXPÉRIMENTALE DE L'ÎLE DE VANCOUVER, SIDNEY, C.-B.

L. STEVENSON, B.S.A., M.S., SURINTENDANT.

EXPOSITION ET PROPAGANDE.

Au cours de l'année, notre station a pris part aux expositions suivantes:—

Exposition de fleurs, South Saanich.—Notre installation se composait d'un étalage de fleurs coupées, de plantes florifères et d'arbrisseaux en pots. Cette installation était aussi instructive que possible.

Exposition de la société d'agriculture Cameron-Nannose-Newcastle.—Cette exposition a été tenue le 7 septembre, il y avait une installation complète, montée par la station. Nous nous sommes servis de matériaux venant d'Ottawa et complétés par un étalage complet de céréales, de fruits, de miel, d'abeilles, etc.

Exposition de la société d'agriculture de Salt Spring Island.—Cette exposition a été tenue à Ganges Harbour le 22 septembre, et l'installation était la même que celle de Hilliers, tenue le 7 septembre.

Exposition de la société d'agriculture de North et South Saanich.—Cette exposition a été tenue à Saanichton, les 25 et 26 septembre, nous y avons déployé toute l'installation, à laquelle s'ajoutait un large étalage de fleurs, de plantes fourragères, de céréales et de fruits conservés, etc.

Nous avons distribué à toutes ces expositions un grand nombre de bulletins et donné des renseignements à ceux qui en désiraient. Deux hommes étaient préposés à l'installation.

INDEX

APPENDIX

TO THE REPORT OF THE MINISTER OF TRADE AND COMMERCE FOR THE YEAR 1916

CRIMINAL STATISTICS

FOR THE

YEAR ENDED SEPTEMBER 30, 1916

PRINTED BY ORDER OF PARLIAMENT

ANNEXE

AU RAPPORT DU MINISTRE DU COMMERCE POUR L'ANNÉE 1916

STATISTIQUE CRIMINELLE

POUR

L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 SEPTEMBRE 1916

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

PRINTED BY J. DE L. TACHE,
PRINTER TO THE KING'S MOST EXCELLENT MAJESTY
1917

[No. 17—1917].

TABLE OF CONTENTS

TABLE DES MATIÈRES

CRIMINAL STATISTICS OF CANADA, 1916

GENERAL ABSTRACT OF THE REPORT.

These statistics are collected and published under the authority of the Act respecting Census and Statistics, 4-5 Edward VII, Chapter 5, Revised Statutes of Canada. They comprise (1) Indictable Offences and (2) Summary Convictions. The indictable offences are divided into the following six classes:—I Offences against the person; II Offences against property with violence; III Offences against property without violence; IV Malicious offences against property; V Forgery and offences against the currency; VI Other offences not included in the foregoing classes. Cases tried by police or other magistrates under the Acts respecting "Speedy Trials" and "Summary Trials by Consent," are included with indictable offences. The summary convictions comprise all cases disposed of under the authority of the Act respecting summary proceedings before justices of the peace.

PART I.—INDICTABLE OFFENCES.

There were 23,942 charges and 19,160 convictions for indictable offences in the several provinces of the Dominion during the year ending September 30, 1916, as against 26,714 charges and 20,625 convictions the year before, being a decrease of 2,772 or 10·38 per cent for charges and of 1,465 or 7·10 per cent for convictions during the year. In the figures for 1916, however, are included 3,034 charges and 2,971 convictions for offences relating to "keepers and inmates of bawdy houses" which were previously counted with summary convictions, and which, through "The Criminal Code Amendment Act," assented to on the 15th April, 1915, are now counted with indictable offences. Consequently, for the sake of comparison with 1915, if these offences be deducted from the totals of 1916, the decrease according to the old classification represents 21·73 per cent for charges and 21·50 per cent for convictions.

CHARGES, CONVICTIONS AND ACQUITTALS.

Provinces.	1915.			1916.		
	Number of charges.	Number of convictions.	Percentage of acquittals.	Number of charges.	Number of convictions.	Percentage of acquittals.
Prince Edward Island	27	16	40·74	22	14	36·36
Nova Scotia	1,469	950	35 33	787	644	18·17
New Brunswick	345	278	19·42	366	296	19·13
Quebec	3,924	3,053	22·20	4,643	3,824	17·64
Ontario	10,906	8,934	18·08	9,807	7,888	19·57
Manitoba	1,859	1,577	15·17	1,489	1,226	17·66
Saskatchewan	2,754	2,022	26·58	2,305	1,729	24·99
Alberta	2,894	2,088	27·83	2,543	1,900	25·28
British Columbia	2,494	1,680	32·64	1,956	1,619	17·23
Yukon	42	27	35·70	24	20	16·66
Canada	26,714	20,625	22·79	23,942	19,160	19·97

From the above it will be seen that New Brunswick and Quebec are the only two provinces showing increases in the number of charges and convictions during the year 1916. The percentage of acquittals, as shown in this table, is above the general average in Prince Edward Island, Saskatchewan and Alberta, and under the average in the other provinces.

The following table shows the ratios of criminality and population compared for each province in 1916:—

Provinces.	Ratio of criminality per 100.	Ratio of population per 100.
Prince Edward Island	0.07	1.15
Nova Scotia	3.36	6.25
New Brunswick	1.55	4.45
Quebec	19.96	26.99
Ontario	41.17	33.20
Manitoba	6.39	6.76
Saskatchewan	9.03	7.83
Alberta	9.92	6.04
British Columbia	8.45	7.00
Yukon	0.10	0.10
Northwest Territories	....	0.23
Canada	100.00	100.00

As shown by the above figures, the ratio of criminality is higher than that of population in Ontario, Saskatchewan, Alberta and British Columbia, while the ratio of population is higher than that of criminality in Prince Edward Island, Nova Scotia, New Brunswick, Quebec and Manitoba, the figures for the Yukon being even.

Put under another form the criminality of Canada according to population is represented in the following order by provinces:—

Alberta..	One conviction to every	259 persons.
Ontario..	" " " "	343 "
British Columbia	" " " "	352 "
Saskatchewan..	" " " "	368 "
Yukon..	" " " "	426 "
Manitoba..	" " " "	449 "
Quebec..	" " " "	574 "
Nova Scotia..	" " " "	789 "
New Brunswick..	" " " "	1,223 "
Prince Edward Island.. ..	" " " "	6,695 "
Canada..	" " " "	425 "

YOUNG OFFENDERS.

The following table shows an increase of 107 in the number of young offenders convicted of indictable offences during the year:—

Provinces.	Young offenders.			
	1915.		1916.	
	Number.	Percentage to total convictions.	Number.	Percentage to total convictions.
Prince Edward Island	4	25·00	3	21·43
Nova Scotia	110	11·58	125	19·41
New Brunswick	72	25·90	55	18·58
Quebec	626	20 50	658	17·21
Ontario	1,822	20·39	1,865	23·64
Manitoba	215	13·63	312	25·45
Saskatchewan	29	1·43	18	1·04
Alberta	6	0·29	5	0·26
British Columbia	163	9·70	116	7·16
Yukon	3	11·11	....	....
Canada	3,050	14·79	3,157	16·48

Young criminals, as shown in the above table, have increased in Nova Scotia, Quebec, Ontario and Manitoba, while they have decreased in the other provinces.

Out of the 3,157 young delinquents convicted of criminal offences during the year, 2,099 were tried in the juvenile courts, as follows:—

YOUNG DELINQUENTS CONVICTED OF INDICTABLE OFFENCES IN THE JUVENILE COURTS, 1916.

Offences.	Cities.							
	Montreal.	Toronto.	Winnipeg.	Vancouver.	Ottawa.	Halifax.	Victoria.	Totals.
Assault and robbery	....	....	1	....	....	....	....	1
Assault on police	1	....	....	....	....	1	....	2
Aggravated assault	2	....	....	....	....	....	....	2
Indecent assault	....	21	4	3	6	1	....	35
Common assault	9	10	2	2	....	9	....	32
Carrying unlawful weapons	2	....	....	....	....	....	....	2
Indecency and immorality	8	....	2	3	....	....	1	14
Arson	4	....	....	....	....	....	....	4
Burglary, house and shopbreaking	119	184	36	29	48	12	2	430
Injury to property, various	9	....	1	....	....	20	4	34
Fraud and false pretences	3	....	3	....	1	....	....	7
Forgery	3	2	24	....	....	....	....	29
Theft or larceny	408	639	151	41	168	49	3	1,459
Receiving stolen goods	2	16	20	....	2	....	1	41
Other misdemeanours	4	....	3	....	....	....	....	7
Totals	574	872	247	78	225	92	11	2,099

Of the 2,099 offenders convicted by the juvenile courts, 242 were sent to reform schools or charitable institutions, 72 were fined and the others were allowed to go on probation or suspended sentences.

In addition to the above number of convictions for criminal offences by juvenile delinquents, there were 1,996 summary convictions for minor offences in the juvenile courts of Canada, as follows:—

MINOR OFFENCES DISPOSED OF BY THE JUVENILE COURTS IN 1916.

Offences.	Cities.						
	Montreal.	Toronto.	Winnipeg.	Vancouver.	Ottawa.	Halifax.	Totals.
Assault	2	....	13	....	4	1	20
Vagrancy	155	572	45	15	23	.....	810
Damage to property	....	96	12	9	20	11	148
Cruelty to animals	1	....	4	....	....	.....	5
Incorrigibility	156	29	36	19	1	.....	241
Carrying fire arms	....	3	4	....	1	.....	8
Breach of the peace	1	4	6	....	....	.....	11
Breach of municipal by-laws	138	112	68	13	9	88	428
Trespass	27	191	4	....	19	.....	241
Breach of railway acts	8	....	2	....	1	.....	11
Profanation of Lord's day	....	7	....	....	....	.....	7
Breach of Gambling Act	....	27	9	....	....	.....	36
Other offences	3	....	27	....	....	.....	30
Totals	491	1,041	230	56	78	100	1,996

Female Offenders.

In accordance with "The Criminal Code Amendment Act," already referred to, by which convictions against "keepers and inmates of bawdy houses," previously included with summary convictions but now classified for the first time as indictable offences, the number of female offenders for indictable offences shows an increase of 2,673 during the present year, the convictions numbering 1,001 in 1915 against 3,674 in 1916. This increase is only apparent, however, for if the two classes (indictable offences and summary convictions) be grouped together, the total number of female offenders in 1915 is 10,785, against 10,284 in 1916, or a decrease of 501 for both classes of offences during the year.

Of the 2,971 convictions against keepers and inmates of bawdy houses of both sexes, counted for the first time in 1916 as indictable offences, 1,260 were from the province of Quebec (of which 1,141 from Montreal), 708 from British Columbia (of which 375 from Kootenay and 295 from Vancouver), 641 from Ontario (of which 419 from Toronto), 208 from Alberta, 98 from Saskatchewan, 28 from Nova Scotia, 20 from Manitoba, 5 from the Yukon and 3 from New Brunswick.

Female Offenders.

Provinces.	1915.		1916.	
	Number of females convicted.	Percentage of female offenders to total convictions.	Number of females convicted.	Percentage of female offenders to total convictions.
Prince Edward Island	.....	.....	.....	.....
Nova Scotia	52	5·47	57	8 85
New Brunswick	14	5·03	24	8·11
Quebec	148	4·85	1,397	36·53
Ontario	507	5·67	1,074	13·62
Manitoba	90	5·71	121	9·87
Saskatchewan	56	2·77	127	7·04
Alberta	60	2·62	243	12·79
British Columbia	69	4·11	626	38·67
Yukon	5	18 52	5	25·00
Canada	1,001	4·85	3,674	19·18

Of the above number of females found guilty of indictable offences in 1916, 2 were convicted for murder, 4 for manslaughter, 8 for abortion and concealing birth of infant, 19 for bigamy, 5 for shooting and stabbing, 42 for aggravated assault and assaulting peace officers, 8 for burglary, 41 for false pretences, 19 for receiving stolen goods, 14 for fraud, 11 for forgery, 8 for perjury, 1 for arson, 9 for attempt to commit suicide, 665 for theft or larceny and 2,594 for keeping bawdy houses and inmates thereof.

INDICTABLE OFFENCES BY CLASSES.

CLASS I.—OFFENCES AGAINST THE PERSON.

Offences.	1915.		1916.	
	Number of charges.	Number of convictions.	Number of charges.	Number of convictions.
Murder	86	34	56	21
" accessory after the fact	4	1	1	....
" attempt to commit	55	26	31	13
Manslaughter	84	53	61	30
Infanticide	3	1	....	....
Concealing births of infants and abortion	34	24	29	14
Rape and other crimes against decency	640	359	618	347
Procuration	93	34	85	52
Bigamy	76	60	64	57
Shooting, stabbing and wounding	338	228	258	176
Assault on females	80	72	73	66
Aggravated assaults	809	521	730	509
Assault on peace officers	894	811	641	600
Assault and battery	2,014	1,520	1,661	1,330
Refusing to support family	174	93	200	122
Various other offences against the person	215	142	152	107
Totals for Canada	5,599	3,979	4,660	3,444

The above table shows a decrease of 939 in the number of charges and of 535 in the number of convictions for class I, during the year 1916, for the whole of Canada, distributed by offences for each province as follows: Out of the 21 convictions for murder, in 1916, there were 4 from each of the three provinces of Ontario, Alberta and British Columbia, 2 each from Nova Scotia, Manitoba and Saskatchewan, and one each from Prince Edward Island, Quebec and the Yukon, New Brunswick having none. Of the four persons convicted of murder in Ontario, one was born in England, two in foreign countries and one in Canada; of the four each from Alberta and British Columbia, two were born in the United States and two in other foreign countries in each case; one of the two convicted from Nova Scotia was born in a foreign country and the other in Canada; the two from Manitoba were both of foreign birth; of the two from Saskatchewan, one was born in the United States and the other in a foreign country; the one from Prince Edward Island was born in Canada, and the one from Quebec and from the Yukon, in each case, were both of foreign birth. This shows that out of the 21 persons convicted of murder throughout the several provinces of Canada during 1916, only three were of Canadian birth. In like manner if we take the number of convictions for murder during the last five years, we obtain the following results: In 1912 there were 25 persons convicted of murder in the Dominion, of whom 6 born in Canada; 23 convicted in 1913, of whom 5 born in Canada; 27 in 1914, of whom 6 born in Canada; 34 in 1915, of whom 6 born in Canada; 21 in 1916, of whom 3 born in Canada, making for the five years a total of 130 persons convicted of murder in the several provinces of the Dominion, of whom 26 only were of Canadian birth, or exactly one-fifth of the total convictions during that period.

The number of convictions for murder by country of birth during the five years follows for each province in the order of criminality: In British Columbia 32 were convicted, of whom 4 born in Canada, 4 in England, 2 in Ireland, 3 in other British possessions, 2 in the United States, 16 in other foreign countries and 1 not given; in Ontario 23 were convicted, of whom 10 born in Canada, 2 in England, 1 in Ireland, 2 in the United States and 8 in other foreign countries; in Alberta 17 were convicted, of whom none born in Canada, 1 in Scotland, 1 in Ireland, 4 in the United States, 10 in other foreign countries and 1 not given; in Quebec 16 were convicted, of whom 3 born in Canada, 1 in Scotland and 12 in foreign countries; in Manitoba 14 were convicted, of whom 2 born in Canada, 3 in England and 9 in foreign countries; in Saskatchewan 13 were convicted, of whom none born in Canada, 1 in England, 3 in the United States and 9 in other foreign countries; in Nova Scotia 11 were convicted, of whom 5 born in Canada, 2 in the United States and 4 in other foreign countries; in Prince Edward Island the two convicted were both of Canadian birth, while the two in the Yukon were both of foreign birth; New Brunswick is the only province in the Dominion showing no conviction for murder during the five years.

The 130 criminals convicted of murder during those five years, for the whole of Canada, are therefore apportioned as follows according to country of birth: 26 born in Canada, 10 in England, 2 in Scotland, 4 in Ireland, 3 in other British possessions, 13 in the United States, 70 in other foreign countries and 2 not given.

Of the 13 convictions for attempt to commit murder, 5 were from British Columbia, 3 each from Quebec and Ontario and 1 each from Manitoba and Alberta; of the 30 convictions for manslaughter, 10 were from Quebec, 7 from Ontario, 5 from British Columbia, 4 from Alberta, 3 from Saskatchewan and 1 from Manitoba; for concealing births of infants and abortion, 7 convictions in Ontario, 2 each in Manitoba and Saskatchewan and 1 each in Nova Scotia, Alberta and British Columbia; of the 347 convictions for rape and other crimes against decency, Ontario counted 148, Saskatchewan 54, Alberta 34, Quebec and British Columbia 29 each, Manitoba 22, New Brunswick 16 and Nova Scotia 15; for procuration, 27 convictions in Ontario, 8 in Alberta, 5 in Saskatchewan, 4 each in Quebec, Manitoba and British Columbia; for bigamy, 37 convictions in Ontario, 6 in Quebec, 4 in Saskatchewan, 3 each in Manitoba and Alberta, 2 in Nova Scotia and 1 each in New Brunswick and British Columbia; for shooting, stabbing and wounding, 91 convictions in Ontario, 24 in Quebec, 21 in British Columbia, 15 each in Manitoba and Alberta, 5 in Saskatchewan, 3 in Nova Scotia and 2 in New Brunswick; of the 2,505 convictions for all indictablee cases of assaults, there were 1,029 in Ontario, 315 in Quebec, 279 in Alberta, 273 in Saskatchewan, 221 in Manitoba, 184 in Nova Scotia, 134 in British Columbia, 63 in New Brunswick, 5 in the Yukon and 2 in Prince Edward Island; for refusing to support family, 76 convictions in Ontario, 23 in Quebec, 13 in Nova Scotia, 4 in Saskatchewan, 3 in Manitoba, 2 in British Columbia and 1 in Alberta; for various other offences, 41 convictions in Ontario, 22 in Saskatchewan, 14 in Quebec, 10 each in Manitoba and Alberta, 4 each in Nova Scotia and British Columbia, and 1 each in New Brunswick and the Yukon.

CLASS II.—OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE.

Offences.	1915.		1916.	
	Number of charges.	Number of convictions.	Number of charges.	Number of convictions.
Burglary, house, warehouse and shopbreaking	2,348	2,061	1,578	1,369
Robbery with menaces and assault	293	166	194	106
Highway robbery	11	7	3	3
Totals for Canada	2,652	2,234	1,775	1,478

The number of charges in Class II has decreased by 877 and the number of convictions by 756 during the year, the number of convictions by provinces being as follows: for burglary, house, warehouse and shop breaking, 686 in Ontario, 354 in Quebec, 107 in British Columbia, 67 each in Nova Scotia and Manitoba, 49 in Alberta, 18 in Saskatchewan, 17 in New Brunswick and 4 in Prince Edward Island; for robbery with menaces and assault, 45 convictions in Ontario, 13 in Alberta, 12 in Quebec, 11 each in Manitoba and British Columbia, 8 in Nova Scotia, 4 in Saskatchewan and 2 in New Brunswick; for highway robbery there were 2 convictionos in British Columbia and 1 in Ontario.

CLASS III.—OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE.

Offences.	1915.		1916.	
	Number of charges.	Number of convictions.	Number of charges.	Number of convictions.
Bringing stolen goods into Canada	3	3	4	3
Embezzlement	8	4	4	2
False pretences	1,086	743	754	535
Feloniously receiving stolen goods	640	433	455	322
Fraud and conspiracy to defraud	1,038	750	868	613
Horse, cattle and sheep stealing	230	139	170	107
Theft or larceny	13,001	10,532	9,939	7,943
Theft of registered letters, etc.	27	22	19	16
Sacrilege	5	5	3	3
Totals for Canada	16,038	12,631	12,216	9,544

From the above it will be seen that the number of charges in Class III has fallen from 16,038 in 1915 to 12,216 in 1916, and the number of convictions from 12,631 to 9,544, or a decrease of 23·83 per cent for charges and of 24·44 per cent for convictions during the year. The number of convictions for each offence in 1916 follows by provinces: for bringing stolen goods into Canada, 3 convictions in Ontario; for embezzlement, 2 convictions in Ontario; for false pretence, 187 convictions in Ontario, 130 in Alberta, 98 in Quebec, 61 in Saskatchewan, 26 in Manitoba, 24 in British Columbia, 6 in New Brunswick, 2 in Nova Scotia and 1 in the Yukon; for feloniously receiving stolen goods, 115 convictions in Ontario, 62 in Alberta, 42 in British

Columbia, 40 in Manitoba, 31 in Saskatchewan, 22 in Quebec and 5 each in Nova Scotia and New Brunswick; for fraud and conspiracy to defraud, 337 convictions in Ontario, 101 in Alberta, 87 in Saskatchewan, 32 in Manitoba, 30 in British Columbia, 23 in Quebec, 2 in New Brunswick, and 1 in Nova Scotia; for horse, cattle and sheep stealing, 46 convictions in Alberta, 23 in Saskatchewan, 21 in Ontario, 7 in Manitoba, 6 in British Columbia, 2 in Nova Scotia and 1 each in New Brunswick and Quebec; for theft or larcency—representing 83·22 per cent of the total convictions for this class and 41·45 per cent of the total number of convictions for all six classes of offence—there were 3,682 convictions, during the year 1916 in Ontario, 1,390 in Quebec, 841 in Saskatchewan, 732 in Alberta, 589 in Manitoba, 323 in British Columbia, 218 in Nova Scotia, 157 in New Brunswick, 7 in Prince Edward Island and 4 in the Yukon; for theft of registered letters, etc., 7 convictions in Alberta, 3 in Ontario, 2 in Quebec, and 1 each in Nova Scotia, Manitoba, Saskatchewan and British Columbia; for sacrilege, 3 convictions in Quebec.

CLASS IV.—MALICIOUS OFFENCES AGAINST PROPERTY.

Offences.	1915.		1916.	
	Number of charges.	Number of convictions.	Number of charges.	Number of convictions.
Arson	102	47	87	43
Malicious injury to horses, cattle and other damage to property	282	209	313	221
Totals for Canada	384	256	400	264

As shown in this table, there was an increase of 16 in the number of charges and of 8 in the number of convictions for Class IV during the year, the number of convictions by provinces being as follows: for arson, 20 in Ontario, 10 in Saskatchewan, 5 in Quebec, 4 in British Columbia and 2 each in Manitoba and Alberta; for malicious injury to horses and cattle, and other damage to property, 106 convictions in Ontario, 27 in Quebec, 26 in Manitoba, 24 in Nova Scotia, 17 in Alberta, 10 in Saskatchewan, 9 in British Columbia and 2 in New Brunswick.

CLASS V.—FORGERY AND OTHER OFFENCES AGAINST THE CURRENCY.

Offences.	1915.		1916.	
	Number of charges.	Number of convictions.	Number of charges.	Number of convictions.
Offences against the currency	15	8	8	4
Forgery and uttering forged documents	417	339	367	311
Totals for Canada	432	347	375	315

The offences in Class V show a decrease of 57 in the number of charges and of 32 in the number of convictions during the year 1916, distributed by provinces: for offences against the currency, 3 convictions in Quebec and 1 in Ontario; for forgery and uttering forged documents, 78 convictions in Ontario, 73 in Alberta, 58 in Manitoba, 51 in Saskatchewan, 25 in Quebec, 18 in British Columbia, 7 in Nova Scotia and 1 in New Brunswick.

CLASS VI.—OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES.

Offences.	1915.		1916.	
	Number of charges.	Number of convictions.	Number of charges.	Number of convictions.
Treasonable acts	29	15	8	4
Sedition	14	7	50	31
War Measures Act, offences against	....	....	169	156
Attempt to commit suicide	82	71	44	34
Sodomy and bestiality	105	68	92	67
Indecent exposure and offences against public morals.	92	72	71	57
Perjury and subornation of perjury	147	51	150	64
Carrying unlawful weapons	176	147	87	76
Violation of the electoral act	14	11	8	8
Conspiracy	55	21	53	13
Offences against gambling and lottery acts	198	171	295	263
Prison breach, attempting and aiding to escape from prison	195	182	148	141
Offences against revenue laws	7	6	1	1
Riot and affray	298	234	153	132
Keeping bawdy houses and inmates thereof	....	....	3,034	2,971
Various other misdemeanours	197	122	153	97
Totals for Canada	1,609	1,178	4,516	4,115

It will be noticed that the increase in this Class VI is excessively high compared with the other five classes of offences. This is due entirely to the transferring of the "bawdy houses" cases from the Summary Convictions class to that of Indictable Offences in accordance with "The Criminal Code Amendment Act."

The offences in this class for 1916 are distributed as follows by provinces: For treasonable acts, 4 convictions in Ontario; for sedition, 18 convictions in Alberta, 6 in Saskatchewan, 3 in British Columbia, 2 in Ontario and 1 each in New Brunswick and Manitoba; for offences against the War Measures Act, 147 convictions in Ontario, 3 in Saskatchewan and 2 each in Quebec, Manitoba and Alberta; for attempt to commit suicide, 14 convictions in Ontario, 8 in Saskatchewan, 5 in Quebec, 2 each in New Brunswick, Alberta and British Columbia, and 1 in Nova Scotia; for sodomy and bestiality, 26 convictions in Ontario, 20 in Quebec, 9 in Saskatchewan, 5 in British Columbia, 3 in Alberta and 2 each in Nova Scotia and Manitoba; for indecent exposure and other offences against public morals, 18 convictions in Quebec, 15 in Saskatchewan, 11 in Ontario, 4 each in Alberta and British Columbia, 3 in Manitoba and 2 in New Brunswick; for perjury and subornation of perjury, 34 convictions in Ontario, 10 in Alberta, 7 in Quebec, 4 each in Manitoba and Saskatchewan, 3 in British Columbia and 2 in Nova Scotia; for carrying unlawful weapons, 39 convictions in Ontario, 14 in Quebec, 13 in Saskatchewan, 4 each in Alberta and British

Columbia and 2 in Nova Scotia; for violation of the Electoral Act, 5 convictions in British Columbia, 2 in Manitoba and 1 in Quebec; for conspiracy, 5 convictions in Quebec, 4 in Ontario, 3 in Alberta and 1 in Saskatchewan; for offences against Gambling and Lottery Acts, 96 convictions in Ontario, 78 in Quebec, 28 each in Alberta and British Columbia, 23 in Saskatchewan, 6 in Manitoba and 2 each in Nova Scotia and the Yukon; for prison breach, attempting and aiding to escape from prison, 74 convictions in Ontario, 13 each in Quebec and Alberta, 12 in Nova Scotia, 10 in New Brunswick, 9 in British Columbia, 5 in Saskatchewan, 4 in Manitoba and 1 in the Yukon; for offences against the Revenue laws, 1 conviction in Ontario; for riot and affray, 55 convictions in British Columbia, 34 in Nova Scotia, 29 in Manitoba, 8 in Ontario and 6 in Saskatchewan; for keeping bawdy houses and inmates thereof, 1,260 convictions in Quebec, 708 in British Columbia, 641 in Ontario, 208 in Alberta, 98 in Saskatchewan, 28 in Nova Scotia, 20 in Manitoba, 5 in the Yukon and 3 in New Brunswick; for various other misdemeanours, 30 convictions in Ontario, 27 in Saskatchewan, 13 in Alberta, 10 in Manitoba, 7 in Quebec, 6 in British Columbia and 2 each in Nova Scotia and New Brunswick.

RATIO OF CONVICTIONS BY CLASSES OF OFFENCES.

Classes of Offences.	Percentage of convictions.	
	1915.	1916
Class I. Offences against the person	19.30	17·97
Class II. Offences against property with violence	10·83	7·71
Class III. Offences against property without violence	61·24	49·81
Class IV. Malicious offences against property	1·24	1·38
Class V. Forgery and other offences against the currency	1·68	1·65
Class VI. Other offences not included in above classes	5·71	21·48
Total	100·00	100·00

It will be noticed that the percentages in Classes I and II, and more particularly those in Classes III and VI for 1916, differ considerably from those of 1915, this being due to the change in classification occasioned by the Criminal Code Amendment Act relating to bawdy house offences now included in Class VI.

Out of the 19,160 persons convicted of indictable offences during the present year 6,786 were sentenced to jail with the option of a fine, 3,816 to jail for less than one year, 666 to jail for one year and less than two years, 799 were sent to penitentiary for two years and less than five years, 178 to penitentiary for five years and over, 5 to penitentiary for life, 21 were sentenced to death, 568 were sent to reformatories and 6,321 were allowed to go on being bound to keep the peace, or with a suspended sentence or a reprimand. 88 in every hundred convicted were sentenced for the first time, 7 for the second time and 5 were recidivists or habitual criminals.

The occupation of the offenders is herewith given by classes: Agricultural, 10; commercial, 16; domestic, 10; industrial, 12; professional, 6 and labourers unclassified, 46 per 100 convictions.

Sixty eight per cent were unmarried, 31 per cent married and one per cent widowed. Ninety per cent had an elementary education, two per cent a superior education and eight per cent were unable to read or write. The ages of the convicted are thus represented: 25·53 per cent were under sixteen years of age, 12·73 per cent from sixteen to twenty years, 47·53 per cent from twenty-one to thirty-nine years and 14·21 per cent were forty years and over. Ten per cent of the offenders were given as immoderate drinkers, thirty-nine per cent as using liquor moderately, the balance being either total abstainers or not given. Eighty-six per cent were reported from urban and fourteen per cent from rural districts.

The offenders born in Canada represented 58·81 per cent of the total convictions, the British born, outside of Canada, 12·59 per cent, those born in the United States 7·25 per cent and those born in other foreign countries 21·35 per cent. According to the last census, the Canadian-born represented 77·9 per cent of the total population of Canada, the British born outside of Canada 11·06 per cent, those born in the United States 4·2 per cent, and those born in other foreign countries 6·2 per cent. Of the total number of criminals whose religious denominations were given, 41·15 per cent were Roman Catholics, 12·76 per cent Anglicans, 8·08 per cent Presbyterians, 9·26 per cent Methodists, 2·40 per cent Baptists and 26·35 per cent "Protestants," and other denominations. According to the last census, the Roman Catholics represented 39·31 per cent of the total population of Canada, the Anglicans 14·47 per cent, the Presbyterians 15·48 per cent, the Methodists 14·98 per cent, the Baptists 5·31 per cent and the "Protestants" and other denominations 10·45 per cent.

Out of the 23,942 persons charged with indictable offences during the year, 1,030 were tried by jury in the several provinces as follows: 263 in Ontario, 251 in Saskatchewan, 121 in British Columbia, 111 in Quebec, 91 in Manitoba, 86 in Alberta, 56 in Nova Scotia, 41 in New Brunswick, 9 in Prince Edward Island and 1 in the Yukon; there were 3,507 cases tried under the Speedy Trials Act, thus: 1,173 in Ontario, 1,065 in Quebec, 432 in Alberta, 293 in Nova Scotia, 196 in British Columbia, 175 in Saskatchewan, 92 in New Brunswick, 78 in Manitoba and 3 in the Yukon; there were 19,405 cases disposed of by police magistrates or other justices of the peace under the Act respecting Summary Trials by Consent, in the order following: 8,371 in Ontario, 3,467 in Quebec, 2,025 in Alberta, 1,879 in Saskatchewan, 1,639 in British Columbia, 1,320 in Manitoba, 438 in Nova Scotia, 233 in New Brunswick, 20 in the Yukon and 13 in Prince Edward Island.

PART II.—SUMMARY CONVICTIONS.

The number of summary convictions has fallen from 132,430 in 1915 to 104,631 in 1916, being a decrease of 20·99 per cent during the year for the whole of Canada.

SUMMARY CONVICTIONS.

Offences.	Number of Summary convictions for minor offences.	
	1915.	1916.
Adulteration of food	126	223
Assaults	5,577	5,034
Breach of the peace	2,331	1,968
Carrying fire-arms and unlawful weapons	782	430
Contempt of court	42	39
Cruelty to animals	1,985	1,773
Disturbing religious meetings	64	20
Fishery and Game Acts, offences against	955	727
Gambling Acts, offences against	3,193	1,842
Immigration Act, offences against	94	60
Incorrigibility	179	263
Inspection and Sales Act, offences against	144	85
Larceny	79	16
Liquor laws, offences against	5,452	6,248
Malicious injury and other damage to property	1,303	1,194
Masters and Servants Act, offences against	3,312	2,982
Medical and Pharmacy Acts, offences against	114	70
Militia Acts, offences against	74	725
Municipal Acts and By-laws, breaches of	31,312	28,411
Neglecting to support family	602	355
Opium and Drug Act, offences against	1,348	1,165
Profanation of Lord's Day	1,552	1,073
Railway Acts, offences against	2,081	589
Revenue laws, offences against	21	108
Seamen's Act, offences against	16	121
Threats and abusive language	506	484
Trespass	2,215	1,059
Vagrancy	11,461	6,634
Drunkenness	41,161	32,730
Indecent exposure	283	350
Insulting, profane and obscene language	702	575
Frequenting bawdy houses	*5,464	1,403
Loose, idle and disorderly	6,435	4,688
Weights and Measures Acts, offences against	230	129
Miscellaneous offences	659	375
Insanity	576	683
Totals for Canada	132,430	104,631

* Including "keepers and inmates" of bawdy houses which were in 1916 counted with indictable offences, in accordance with "The Criminal Code Amendment Act".

Owing principally to the change in the classification of the cases above referred to, the number of female offenders in summary convictions was reduced by 3,174 during the year, the figures being 9,784 in 1915 as against 6,610 in 1916, or a decrease of 32·44 per cent.

Seventy-eight per cent of the offenders in summary convictions were fined, four per cent were sentenced to imprisonment without option and eighteen per cent were allowed to go on being bound to keep the peace or with deferred sentences, etc.

The following table shows the number of Summary Convictions by provinces for the years 1915 and 1916:—

Provinces.	Number of summary convictions. 1915.	Number of summary convictions. 1916.	Increase + Decrease − numerical.	Increase + Decrease − per cent.
Prince Edward Island	346	405	+ 59	+ 17·05
Nova Scotia	5,774	5,924	+ 150	+ 2·60
New Brunswick	2,833	2,664	− 169	− 5·96
Quebec	24,152	20,767	− 3,385	− 14·03
Ontario	49,942	41,732	− 8,210	− 16·44
Manitoba	11,266	7,826	− 3,440	− 30·53
Saskatchewan	9,650	9,287	− 363	− 3 76
Alberta	12,331	9,526	− 2,805	− 22·75
British Columbia	15,993	6,344	− 9,649	− 60·33
Yukon	143	156	+ 13	+ 9·09
Canada	132,430	104,631	− 27,799	− 20·99

As indicated in the above table, increases in Summary Convictions during the year are found in Prince Edward Island, Nova Scotia and the Yukon, while considerable decreases are shown in all the other provinces, more particularly in British Columbia.

DRUNKENNESS.

Provinces.	Number of convictions. 1915.	Number of convictions. 1916.	Increase + Decrease − numerical.	Increase + Decrease − per cent.
Prince Edward Island	231	219	− 12	− 4·76
Nova Scotia	3,436	3,614	+ 178	+ 5·18
New Brunswick	1,694	1,696	+ 2	+ 0·12
Quebec	8,939	7,108	− 1,831	− 20·48
Ontario	12,553	11,728	− 825	− 6·57
Manitoba	4,154	3,114	− 1,040	− 25·04
Saskatchewan	1,332	1,062	− 270	− 20·27
Alberta	2,802	1,809	− 993	− 35·44
British Columbia	5,960	2,327	− 3,633	− 60·95
Yukon	60	53	− 7	− 11·66
Canada	41,161	32,730	− 8,431	− 20·48

As seen in this table, with the exception of Nova Scotia and New Brunswick showing increases of 178 and 2 respectively, decreases in the number of convictions for drunkenness during the year 1916 are found in every province of the Dominion, with honours for British Columbia, which shows a decrease of 60·95 per cent.

BREACHES OF MUNICIPAL ACTS AND BY-LAWS.

Provinces.	Number of convictions.		Increase + Decrease −	
	1915.	1916.	numerical.	per cent.
Prince Edward Island	24	20	− 4	− 12·50
Nova Scotia	595	647	+ 52	+ 8·74
New Brunswick	236	130	− 106	− 44·49
Quebec	5,673	5,803	+ 130	± 0·23
Ontario	15,009	14,217	− 792	− 5·28
Manitoba	3,545	2,664	− 881	− 24·85
Saskatchewan	1,527	1,997	+ 470	+ 30·78
Alberta	2,192	1,850	− 342	− 15·60
British Columbia	2,479	1,050	− 1,429	− 57·64
Yukon	32	33	+ 1	+ 3·12
Canada	31,312	28,411	− 2,901	− 9·26

Increases in breaches of Municipal Acts and By-Laws are found in Nova Scotia, Quebec, Saskatchewan and the Yukon, while decreases are shown in every other province with British Columbia again first.

The following table gives the number of convictions for vagrancy, comprising indecent exposure, insulting, profane and obscene language, frequenting bawdy houses, and loose, idle and disorderly conduct.

VAGRANCY.

Provinces.	Number of convictions.		Increase + Decrease −	
	1915.	1916.	numerical.	per cent.
Prince Edward Island	17	47	+ 30	+176·47
Nova Scotia	317	182	− 135	− 42·58
New Brunswick	245	206	− 39	− 15·92
Quebec	4,675	3,204	− 1,471	− 31·46
Ontario	10,590	5,970	− 4,620	− 43·63
Manitoba	1,820	671	− 1,149	− 63·13
Saskatchewan	1,7 22	993	− 729	− 42·33
Alberta	1,927	1,475	− 452	− 23·45
British Columbia	3,025	894	− 2,131	− 70·44
Yukon	6	8	+ 2	+ 3·33
Canada	24,344	13,650	− 10,694	− 43·93

The above table shows that the number of convictions for vagrancy has fallen from 24,344 in 1915 to 13,650 in 1916, being a decrease of 10,694 or 43·93 per cent during the year. With the exception of Prince Edward Island and the Yukon substantial decreases are found in every province.

OFFENCES AGAINST THE LIQUOR LAWS.

Provinces.	Number of convictions.		Increase + Decrease −	
	1915.	1916.	numerical.	per cent.
Prince Edward Island	42	75	+ 33	+ 78·57
Nova Scotia	633	646	+ 13	+ 2·05
New Brunswick	390	352	− 38	− 9·74
Quebec	1,021	1,015	− 6	− 0·58
Ontario	2,018	2,002	− 16	− 0·79
Manitoba	124	172	+ 48	+ 38·71
Saskatchewan	378	967	+589	+156·65
Alberta	573	713	+140	+ 24·44
British Columbia	246	295	+ 49	+ 19·91
Yukon	27	11	− 16	− 59·26
Canada	5,452	6,248	+796	+ 14·60

From the above it will be seen that offences against the liquor laws have increased by 796 in Canada during the year; the larger increases being in Saskatchewan and Alberta, while Prince Edward Island, Manitoba and British Columbia also show a high percentage of increase.

ASSAULT AND BREACH OF THE PEACE.

Provinces.	Number of convictions.		Increase + Decrease −	
	1915.	1916.	numerical.	per cent.
Prince Edward Island	28	31	+ 3	+ 10·71
Nova Scotia	513	569	+ 56	+ 10·91
New Brunswick	111	129	+ 18	+ 16·22
Quebec	1,938	1,734	−204	− 10·53
Ontario	1,748	1,582	−166	− 9·49
Manitoba	233	220	− 13	− 5·58
Saskatchewan	1,408	1,273	−135	− 9·59
Alberta	1,487	1,281	−206	− 13·85
British Columbia	429	175	−254	− 59·21
Yukon	13	8	− 5	− 38·45
Canada	7,908	7,002	−906	− 11·46

As seen in this table, Prince Edward Island, Nova Scotia and New Brunswick are the only provinces showing increases in the number of convictions for assault and breach of the peace during the year. Decreases are found in all the other provinces, the highest in British Columbia.

OFFENCES AGAINST GAMBLING ACTS.

Provinces.	Number of convictions.		Increase + Decrease −	
	1915.	1916.	numerical.	per cent.
Prince Edward Island	....	....	....	....
Nova Scotia	8	7	− 1	− 12·50
New Brunswick	3	20	+ 17	+566·66
Quebec	169	105	− 64	− 37·87
Ontario	488	638	+ 150	+ 30·74
Manitoba	167	133	− 34	− 20·36
Saskatchewan	75	77	+ 2	+ 2·66
Alberta	305	163	− 142	− 46·56
British Columbia	1,978	671	− 1,307	− 66·07
Yukon	....	28	+ 28	....
Canada	3,193	1,842	− 1,351	− 42·31

From this table it will be seen that the number of convictions for offences against Gambling Acts has fallen from 3,193 in 1915 to 1,842 in 1916, or a decrease of 42·31 per cent during the year for the whole of Canada; the larger decreases being in British Columbia where the figures dropped from 1,978 in 1915 to 671 in 1916, or a decrease of 66·07 per cent, and in Alberta from 305 to 163, or a decrease of 46·56 per cent, followed by Quebec with a decrease of 64, or 37·87 per cent. Increases are found in Ontario where the figures have gone up from 488 in 1915 to 638 in 1916, in New Brunswick from 3 to 20 and in the Yukon from nothing to 28.

Besides the number of punishable offences there were 683 convictions against persons declared insane by justices of the peace for the several provinces of the Dominion in 1916, as compared with 576 in 1915.

NUMBER OF PERSONS CONVICTED OF INSANITY.

Provinces.	1915.	1916.
Prince Edward Island	....	....
Nova Scotia	2	....
New Brunswick	....	....
Quebec	1	....
Ontario	195	192
Manitoba	63	96
Saskatchewan	182	233
Alberta	125	153
British Columbia	7	1
Yukon	1	8
Canada	576	683

The above figures show an increase of 107 in the number of persons legally declared insane in the Dominion during the year.

The following table gives the number of convictions for indictable and minor offences, with total convictions for both, in 1915 and 1916.

TOTAL NUMBER OF CONVICTIONS FOR CRIMINAL AND MINOR OFFENCES.

Provinces.	1915.			1916.		
	Criminal offences.	Minor offences.	Total convictions.	Criminal offences.	Minor offences.	Total convictions.
Prince Edward Island	16	346	362	14	405	419
Nova Scotia	950	5,774	6,724	644	5,924	6,568
New Brunswick	278	2,833	3,111	296	2,664	2,960
Quebec	3,053	24,152	27,205	3,824	20,767	24,591
Ontario	8,934	49,942	58,876	7,888	41,732	49,620
Manitoba	1,577	11,266	12,843	1,226	7,826	9,052
Saskatchewan	2,022	9,650	11,672	1,729	9,287	11,016
Alberta	2,088	12,331	14,419	1,900	9,526	11,426
British Columbia	1,680	15,993	17,673	1,619	6,344	7,963
Yukon	27	143	170	20	156	176
Canada	20,625	132,430	153,055	19,160	104,631	123,791

As shown by the above the total number of convctions for criminal and minor offences has decreased by 29,264 or 19·12 per cent in 1916, as compared with a decrease of 29,980 or 16·38 per cent the year before. The above figures for 1916 also show that the criminal offences represented 15·48 per cent of the total convictions for the whole of Canada, apportioned as follows for each province: British Columbia 20·33, Alberta 16·63, Ontario 15·90, Saskatchewan 15·69, Quebec 15·55, Manitoba 13·54, Yukon 11·36, New Brunswick 10·00, Nova Scotia 9·80 and Prince Edward Island 3·34 per cent.

The following table gives the number of convictions by judicial districts for the several provinces in 1916:—

NUMBER OF CONVICTIONS BY JUDICIAL DISTRICTS IN 1916.

Judicial Districts by Provinces.	Criminal offences.	Minor offences.	Total convictions.
PRINCE EDWARD ISLAND—			
Kings	1	102	103
Prince	....	66	66
Queens	13	237	250
Totals of Prince Edward Island	14	405	419

NUMBER OF CONVICTIONS BY JUDICIAL DISTRICTS IN 1916—*Continued.*

Judicial Districts by Provinces.	Criminal offences.	Minor offences.	Total convictions.
NOVA SCOTIA—			
Annapolis	3	11	14
Antigonish	2	15	17
Cape Breton	119	1,803	1,922
Colchester	10	339	349
Cumberland	52	127	179
Digby	5	20	25
Guysborough	10	18	28
Halifax	332	2,470	2,802
Hants	4	32	36
Inverness	5	....	5
Kings	13	58	71
Lunenburg	20	45	65
Pictou	27	886	913
Queens	10	12	22
Richmond	2	2	4
Shelburne	4	12	16
Victoria	4	....	4
Yarmouth	22	74	96
Totals of Nova Scotia	644	5,924	6,568
NEW BRUNSWICK—			
Albert	1	....	1
Carleton	5	122	127
Charlotte	10	172	182
Gloucester	4	....	4
Kent	2	6	8
Kings	9	27	36
Madawaska	2	....	2
Northumberland	19	263	282
Queens	1	3	4
Restigouche	1	....	1
St. John	162	1,384	1,546
Sunbury	....	....	....
Victoria	....	....	....
Westmorland	43	424	467
York	37	263	300
Totals of New Brunswick	296	2,664	2,960
QUEBEC—			
Arthabaska	29	55	84
Beauce	7	59	66
Beauharnois	10	120	130
Bedford	66	43	109
Chicoutimi	2	39	41
Gaspé	4	50	54
Iberville	9	68	77
Joliette	10	20	30
Kamouraska	3	64	67
Montmagny	5	60	65
Montreal	2,970	15,557	18,527
Ottawa	126	655	781
Pontiac	9	7	16
Quebec	370	2,634	3,004
Richelieu	17	151	168
Rimouski	5	105	110
Roberval	....	64	64
Saguenay	5	27	32
St. Francis	111	742	853
St. Hyacinthe	15	162	177
Terrebonne	10	4	14
Three Rivers	41	81	122
Totals of Quebec	3,824	20,767	24,591

NUMBER OF CONVICTIONS BY JUDICIAL DISTRICTS IN 1916—*Continued.*

Judicial Districts by Provinces.	Criminal offences.	Minor offences.	Total convictions.
ONTARIO—			
Algoma	174	621	795
Brant	166	881	1,047
Bruce	36	164	200
Carleton	576	1,141	1,717
Dufferin	5	26	31
Elgin	96	249	345
Essex	145	1,429	1,574
Frontenac	93	475	568
Grey	41	412	453
Haldimand	37	117	154
Halton	40	381	421
Hastings	114	433	547
Huron	19	149	168
Kenora	47	200	247
Kent	158	560	718
Lambton	86	649	735
Lanark	66	190	256
Leeds and Grenville	77	404	481
Lennox and Addington	26	137	163
Lincoln	144	775	919
Manitoulin	17	84	101
Middlesex	174	1,659	1,833
Muskoka	29	55	84
Nipissing	108	349	457
Norfolk	31	85	116
Northumberland and Durham	47	281	328
Ontario	68	324	392
Oxford	95	429	524
Parry Sound	270	722	992
Peel	24	108	132
Perth	75	488	563
Peterborough	70	598	668
Prescott and Russell	26	79	105
Prince Edward	26	140	166
Rainy River	28	156	184
Renfrew	75	269	344
Simcoe	114	690	804
Stormont, Dundas and Glengarry	47	145	192
Sudbury	192	1,002	1,194
Timiskaming	131	604	735
Thunder Bay	299	1,368	1,667
Victoria	31	183	214
Waterloo	112	673	785
Welland	248	986	1,234
Wellington	112	357	469
Wentworth	617	3,905	4,522
York	2,676	16,600	19,276
Totals of Ontario	7,888	41,732	49,620
MANITOBA—			
Central	177	536	713
Eastern	841	6,492	7,333
Northern	34	27	61
Southern	13	63	76
Western	161	708	869
Totals of Manitoba	1,226	7,826	9,052
SASKATCHEWAN—			
Battleford	148	635	783
Cannington	22	113	135
Estevan	57	388	445
Humboldt	15	181	196
Kerr Robert	28	192	220
Kindersley	43	124	167
Melville	90	434	524
Moose Jaw	183	749	932

Number of convictions by judicial districts in 1916—*Concluded.*

Judicial Districts by Provinces.	Criminal offences.	Minor offences.	Total convictions.
Saskatchewan—*Concluded.*			
Moosomin	104	250	354
Prince Albert	115	743	858
Regina	237	1,037	1,274
Saskatoon	129	1,169	1,298
Scott	29	194	223
Swift Current	213	1,380	1,593
Weyburn	147	760	907
Wynyard	27	261	288
Yorkton	142	677	819
Totals of Saskatchewan	1,729	9,287	11,016
Alberta—			
Athabaska	169	804	973
Bassano	9	128	137
Calgary	625	3,209	3,834
Edmonton	521	1,658	2,179
Lethbridge	151	1,157	1,308
Macleod	90	887	977
Medicine Hat	101	603	704
Red Deer	65	249	314
Stettler	64	275	339
Taber	34	225	259
Wetaskiwin	71	331	402
Totals of Alberta	1,900	9,526	11,426
British Columbia—			
Atlin	41	192	233
Cariboo	78	294	372
Kootenay	515	448	963
Nanaimo	22	126	148
Vancouver	702	3,273	3,975
Victoria	146	1,209	1,355
Westminster	71	439	510
Yale	44	363	407
Totals of British Columbia	1,619	6,344	7,963
Yukon	20	156	176
Totals for Canada	19,160	104,631	123,791

Pardons and Commutations.

There were 1,244 convicts in favour of whom the prerogative of pardon has been exercised in Canada during the year 1916, (1,149 males and 95 females), of these 1,098 were liberated on ticket of leave, 87 on deportation, 26 on condition of good behaviour, 17 unconditionally and 16 liberated for various reasons. By provinces the liberated stand as follows: Ontario 451, Quebec 225, British Columbia 133, Alberta 122, Manitoba 111, Saskatchewan 99, Nova Scotia 73, New Brunswick 28, and Prince Edward Island 2. Of the above number of liberated, 5 were detained for murder, 4 for attempt to commit murder, 17 for manslaughter, 5 for incest, 20 for bigamy, 13 for rape and other crimes against decency, 5 for arson, 10 for perjury, 29 for shooting, stabbing and wounding, 243 for burglary and robbery, 100 for forgery and false pretences, 35 for keeping and frequenting bawdy houses, 74 for vagrancy and 316 for theft or larceny.

Seven were serving a life sentence, 26 were sentenced to penitentiary for ten years and over, 101 to penitentiary for five and less than ten years, 407 to penitentiary for two and less than five years, and 703 were committed to jail for less than two years. As to their detention, 67 had served less than one-fourth of their time, 299 one-fourth and less than one-half, 595 one-half and less than three-fourths, and 276 over three-fourths of their time. As to the condition of pardon, 235 were liberated on condition that intoxicants be abstained from, 87 to be taken in charge by parents or other relatives, 63 to accept employment provided for them, 20 to report to military authorities and rejoin their units, 16 to leave Canada not to return, 18 to be taken in charge by friends or clergy and by charitable or benevolent institutions, 11 to be transferred to hospitals for medical treatment, 8 to leave the locality not to return, 8 to return to their husbands, 6 to enlist for active service, 4 to abstain from further molestation of their wives and 2 to give securities for good behaviour, the balance being "ticket of leave" cases without any stated condition.

Thirteen death sentences were commuted to life imprisonment in Canada during the year 1916, by provinces as follows: Alberta 3, Nova Scotia, Quebec and British Columbia 2 each, and Prince Edward Island, Ontario, Manitoba and Saskatchewan 1 each.

The tables of the annexed report have been prepared by Mr. R. E. Watts.

E. H. ST. DENIS,
Secretary.

Census and Statistics Office,
23rd August, 1917.

STATISTIQUE CRIMINELLE DU CANADA, 1916

PRÉCIS COMPLET DU RAPPORT.

Cette statistique est recueillie et publiée en vertu de la loi concernant les recensements et statistiques, 4-5 Edouard VII, chapitre 5, Statuts Revisés du Canada. Le rapport comprend (1) les délits criminels ou justiciables d'un jury et (2) les petits délits ou condamnations sommaires. Les délits criminels se divisent en six classes, à savoir: la classe I, outrages contre la personne; la classe II, délits avec violence contre la propriété; la classe III, délits sans violence contre la propriété; la classe IV, dommages malicieux à la propriété; la classe V, faux et délits par rapport à la monnaie, et la classe VI, autres délits non compris dans les classes précédentes. Ces six classes de délits comprennent les cas expédiés par les magistrats de police ou autres juges de paix, du consentement des accusés, conformément aux lois concernant les "procès expéditifs" et les "procès sommaires". Les petits délits ou condamnations sommaires comprennent les cas expédiés en vertu de la loi concernant les procédures sommaires devant les juges de paix.

PARTIE I.—DÉLITS CRIMINELS.

Il y a eu 23,942 accusations et 19,160 condamnations pour délits criminels ou justiciables d'un jury dans les différentes provinces du Canada, durant l'année expirant le 30 septembre 1916, comparativement à 26,714 accusations et à 20,625 condamnations l'année précédente, soit une diminution de 2,772 ou 10·38 pour cent dans les accusations et de 1,465 ou 7·10 pour cent dans les condamnations durant l'année. Les chiffres pour l'année 1916 comprennent cependant 3,034 accusations et 2,971 condamnations pour délits ayant rapport aux personnes "tenant et habitant des maisons de désordre," délits compris jusqu'ici dans les "condamnations sommaires," mais qui, en vertu de la "Loi modificatrice du Code Criminel" sanctionnée le 15 avril 1915, sont maintenant classifiés parmi les délits criminels. Si, pour des fins de comparaison avec 1915, on élimine ces délits des chiffres de 1916, la diminution d'après l'ancienne classification est donc de 21·73 pour cent dans le cas des accusations et de 21·50 pour cent dans celui des condamnations.

ACCUSATIONS, CONDAMNATIONS ET ACQUITTEMENTS.

Provinces.	1915.			1916.		
	Nombre d'accusations.	Nombre de condamnations.	Pour-cent d'acquittements.	Nombre d'accusations.	Nombre de condamnations.	Pour-cent d'acquittements.
Ile du Prince-Edouard	27	16	40·74	22	14	36·36
Nouvelle-Ecosse	1,469	950	35·33	787	644	18·17
Nouveau-Brunswick	345	278	19·42	366	296	19·13
Québec	3,924	3,053	22·20	4,643	3,824	17·64
Ontario	10,906	8,934	18·08	9,807	7,888	19·57
Manitoba	1,859	1,577	15·17	1,489	1,226	17·66
Saskatchewan	2,754	2,022	26·58	2,305	1,729	24·99
Alberta	2,894	2,088	27·83	2,543	1,900	25·28
Colombie-Britannique	2,494	1,680	32·64	1,956	1,619	17·23
Yukon	42	27	35·70	24	20	16·66
Canada	26,714	20,625	22·79	23,942	19,160	19·97

D'après le tableau qui précède on remarquera que le Nouveau-Brunswick et Québec sont les deux seules provinces qui indiquent des augmentations dans le nombre d'accusations et de condamnations durant l'année 1916. Ce tableau indique aussi que le pour-cent d'acquittements est au-dessus de la moyenne générale dans l'Ile du Prince-Edouard, la Saskatchewan et l'Alberta, et au-dessous de la moyenne dans toutes les autres provinces.

Le tableau qui suit indique l'état proportionnel de la criminalité et de la population comparées pour chaque province en 1916.

Provinces.	Proportion de la criminalité par 100.	Proportion de la population par 100.
Ile du Prince-Edouard	0.07	1.15
Nouvelle-Ecosse	3 36	6.25
Nouveau-Brunswick	1.55	4.45
Québec	19.96	26.99
Ontario	41.17	33.20
Manitoba	6.39	6.76
Saskatchewan	9.03	7.83
Alberta	9.92	6.04
Colombie-Britannique	8.45	7.00
Yukon	0.10	0.10
Territoires du Nord-Ouest	....	0.23
Canada	100.00	100.00

On voit par les chiffres de ce tableau que la proportion de la criminalité est plus élevée que celle de la population dans Ontario, Saskatchewan, Alberta et la Colombie-Britannique, tandis que la proportion de la population est plus élevée que celle de la criminalité dans l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, Québec et Manitoba; les chiffres pour le Yukon sont égaux.

Mise sous une autre forme, la criminalité du Canada selon la population est représentée dans l'ordre suivant par provinces:

Alberta	Une condamnation	pour	chaque	259	personnes.
Ontario	"	"	"	343	"
Colombie-Britannique	"	"	"	352	"
Saskatchewan	"	"	"	368	"
Yukon	"	"	"	426	"
Manitoba	"	"	"	449	"
Québec	"	"	"	574	"
Nouvelle-Ecosse	"	"	"	789	"
Nouveau-Brunswick	"	"	"	1,223	"
Ile du Prince-Edouard	"	"	"	6,695	"
Canada	"	"	"	425	"

JEUNES DÉLINQUANTS.

Le tableau suivant indique une augmentation de 107 dans le nombre de jeunes délinquants durant l'année:

Provinces.	1915.		1916.	
	Nombre de jeunes délinquauts.	Pour-cent du total des condamnations.	Nombre de jeunes délinquants.	Pour-cent du total des condamnations.
Ile du Prince-Edouard	4	25·00	3	21·43
Nouvelle-Ecosse	110	11·58	125	19·41
Nouveau-Brunswick	72	25·90	55	18·58
Québec	626	20·50	658	17·21
Ontario	1,822	20·39	1,865	23·64
Manitoba	215	13·63	312	25·45
Saskatchewan	29	1·42	18	1·04
Alberta	6	0·29	5	0·26
Colombie-Britannique	163	9·70	116	7·16
Yukon	3	11·11	....	.. .
Canada	3,050	14·79	3,157	16·48

Comme l'indique le tableau précédent, les jeunes délinquants ont augmenté dans la Nouvelle-Ecosse, Québec et Ontario, tandis qu'ils ont diminué dans les autres provinces.

Des 3,157 jeunes délinquants trouvés coupables de délits criminels durant la présente année, 2,099 ont subi leurs procès devant les cours juvéniles suivantes:

NOMBRE DE JEUNES DÉLINQUANTS CONDAMNÉS POUR DÉLITS CRIMINELS DEVANT LES COURS JUVÉNILES EN 1916.

Délits criminels.	Cités.							
	Montréal.	Toronto.	Winnipeg.	Vancouver.	Ottawa.	Halifax	Victoria.	Totaux.
Voies de fait et vol			1					1
Voies de fait sur la police	1					1		2
Voies de fait graves	2							2
Attentat à la pudeur		21	4	3	6	1		35
Voies de fait simples	9	10	2	2		9		32
Port d'armes illégal	2							2
Indécence et immoralité	8		2	3			1	14
Incendie	4							4
Vol avec effraction, bris de mais. et de magasins	119	184	36	29	48	12	2	430
Dommage malicieux à la propriété	9		1			20	4	34
Fraude et faux prétextes	3		3		1			7
Faux	3	2	24					29
Vol simple ou larcin	408	639	151	41	168	49	3	1,459
Recel	2	16	20		2		1	41
Autres délits	4		3					7
Totaux	574	872	247	78	225	92	11	2,099

Des 2,099 délinquants condamnés par les cours juvéniles, 242 ont été envoyés aux écoles de réforme ou institutions de charité, 72 ont été condamnés à l'amende et les autres ont été relâchés sur probation ou avec leur sentence suspendue.

En plus du nombre de condamnations pour délits criminels dans les cours juvéniles, tel que donné dans le tableau précédent, il y a eu 1,996 condamnations sommaires pour petits délits.

CONDAMNATIONS SOMMAIRES DEVANT LES COURS JUVÉNILES EN 1916.

Petits délits.	Cités.						
	Montréal.	Toronto.	Winnipeg.	Vancouver.	Ottawa.	Halifax.	Totaux.
Voies de fait simples	2		13		4	1	20
Vagabondage	155	572	45	15	23		810
Dommage à la propriété		96	12	9	20	11	148
Cruauté envers les animaux	1		4				5
Incorrigibilité	156	29	36	19	1		241
Port d'armes illégal		3	4		1		8
Perturbation de la paix	1	4	6				11
Infraction aux lois municipales	138	112	68	13	9	88	428
Empiétement	27	191	4		19		241
Infraction aux lois des chemins de fer	8		2		1		11
Profanation du dimanche		7					7
Infraction aux lois défendant le jeu		27	9				36
Autres délits	3		27				30
Totaux	491	1,041	230	56	78	100	1,996

DÉLINQUANTES.

En conformité de la "Loi modificatrice du Code Criminel", dont il a déjà été fait mention, et par lequel les cas se rapportant aux personnes "tenant et habitant des maisons de désordre", antérieurement compris parmi les condamnations sommaires mais classifiés pour la première fois dans le présent rapport comme délits criminels, le nombre de condamnations chez les femmes pour délits criminels indique une augmentation de 2,673 durant l'année, les chiffres étant de 1,001 en 1915 contre 3,674 en 1916. Cette augmentation n'est qu'apparente, cependant, car si l'on groupe ensemble les deux classes—délits criminels et condamnations sommaires ou petits délits—la totalité des délinquantes s'élèvent à 10,785 en 1915 contre 10,284 en 1916, soit une diminution de 501 pour les deux classes de délits durant l'année. Des 2,971 condamnations contre les personnes des deux sexes tenant et habitant des maisons de désordre, rapportées pour la première fois en 1916 comme délits criminels, 1,260 venaient de la province de Québec (dont 1,141 de Montréal), 708 de la Colombie-Britannique (dont 375 de Kootenay et 295 de Vancouver), 641 d'Ontario (dont 419 de Toronto), 208 de l'Alberta, 98 de la Saskatchewan, 28 de la Nouvelle-Ecosse, 20 du Manitoba, 5 du Yukon et 3 du Nouveau-Brunswick.

DÉLINQUANTES.

Provinces.	1915.		1916.	
	Nombre de délinquantes	Pour-cent du total des condamnations.	Nombre de délinquantes	Pour-cent du total des condamnations.
Ile du Prince-Edouard	....	....	....	....
Nouvelle-Ecosse	52	5·47	57	8·85
Nouveau-Brunswick	14	5·03	24	8·11
Québec	148	4·85	1,397	36·53
Ontario	507	5·67	1,074	13·62
Manitoba	90	5·71	121	9·87
Saskatchewan	56	2·77	127	7·04
Alberta	60	2·62	243	12·79
Colombie-Britannique	69	4·11	626	38·67
Yukon	5	18·52	5	25·00
Canada	1,001	4·85	3,674	19·18

Du nombre de femmes trouvées coupables de délits criminels en 1916, deux ont été condamnées pour meurtre, 4 pour homicide non prémédité, 8 pour avortement et suppression d'enfant, 19 pour bigamie, 5 pour coups et blessures, 42 pour voies de fait graves et résistance à un officier de la paix, 8 pour vol avec effraction, 41 pour faux prétextes, 19 pour recel, 14 pour frande, 11 pour faux, 8 pour parjure, une pour incendie, 9 pour tentative de suicide, 665 pour vol simple ou larcin, et 2,594 pour avoir tenu ou habité des maisons de désordre.

DÉLITS CRIMINELS PAR CLASSES.

CLASSE I.—OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.

Crimes et délits.	1915.		1916.	
	Nombre d'accusations.	Nombre de condamnations.	Nombre d'accusations.	Nombre de condamnations.
Meurtre	86	34	56	21
Meurtre, complicité après le fait	4	1	1	....
" tentative de	55	26	31	13
Homicide non prémédité	84	53	61	30
Infanticide	3	1	....	....
Suppression d'enfant et avortement	34	24	29	14
Viol et autres attentats à la pudeur	640	359	618	347
Embauchage immoral	93	34	85	52
Bigamie	76	60	64	57
Coups et blessures	338	228	258	176
Voies de fait sur femmes	80	72	73	66
Voies de fait graves	809	521	730	509
Voies de fait sur officiers de la paix	894	811	641	600
Agression et voies de fait	2,014	1,520	1,661	1,330
Refus de supporter la famille	174	93	200	122
Divers autres délits contre la personne	215	142	152	107
Totaux pour le Canada	5,599	3,979	4,660	3,444

Le tableau qui précède indique une diminution de 939 dans le nombre d'accusations et une diminution de 535 dans le nombre de condamnations pour la classe I durant l'année 1916, pour tout le Canada, distribuées par crimes pour chaque province dans l'ordre suivant: Des 21 condamnations pour meurtre durant l'année, il y en avait 4 dans chacune des trois provinces d'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, 2 chacune dans la Nouvelle-Ecosse, le Manitoba et la Saskatchewan, 1 chacune dans l'Ile du Prince-Edouard, Québec et le Yukon, et aucune dans le Nouveau-Brunswick. Des quatre criminels condamnés pour meurtre dans Ontario, un était né au Canada, un en Angleterre et deux en pays étrangers; des quatre pour chacune des provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, deux étaient natifs des Etats-Unis et d'eux d'autres pays étrangers, dans chaque cas; un des deux au compte de la Nouvelle-Ecosse était né au Canada et l'autre en pays étranger; ceux du Manitoba étaient tous deux de naissance étrangère; quant à ceux de la Saskatchewan, un était natif des Etats-Unis et l'autre de naissance étrangère; celui de l'Ile du Prince-Edouard était natif du Canada, et celui de Québec et du Yukon, dans chaque cas, de naissance étrangère. Ceci démontre que des 21 criminels condamnés pour meurtre dans les différentes provinces du Canada en 1916, trois seulement étaient natifs du Canada. Si l'on prend de la même manière le nombre de condamnations pour meurtre durant les cinq dernières années, on obtient le résultat suivant pour tout le Canada: Sur 25 criminels condamnés pour meurtre en 1912 il y en avait 6 de naissance canadienne; 5 sur 23 en 1913; 6 sur 27 en 1914; 6 sur 34 en 1915, et 3 sur 21 en 1916, formant un total de 130 condamnés pour meurtre durant ces cinq années, dont 26 seulement, ou exactement un cinquième, de naissance canadienne. Le nombre de condamnations pour meurtre par pays de naissance durant ces cinq ans est donné de la manière qui suit pour chaque province dans l'ordre de criminalité: Dans la Colombie-Britannique 32 criminels ont été condamnés, dont 4 nés au Canada, 4 en

Angleterre, 2 en Irlande, 3 en autres pays britanniques, 2 aux Etats-Unis, 16 en autres pays étrangers et 1 non donné; dans Ontario 23 ont été condamnés, dont 10 nés au Canada, 2 en Angleterre, 1 en Irlande, 2 aux Etats-Unis et 8 en autres pays étrangers; dans l'Alberta 17 ont été condamnés, dont aucun né au Canada, 1 en Ecosse, 1 en Irlande, 4 au Etats-Unis, 10 en autres pays étrangers et un non donné; dans Québec 16 ont été condamnés, dont 3 nés au Canada, 1 en Ecosse et 12 en pays étrangers; dans le Manitoba 14 ont été condamnés, dont 2 nés au Canada, 3 en Angleterre et 9 en pays étrangers; dans la Saskatchewan 13 ont été condamnés, dont aucun né au Canada, 1 en Angleterre, 3 aux Etats-Unis et 9 en autres pays étrangers; dans la Nouvelle-Ecosse, 11 ont été condamnés, dont 5 nés au Canada, 2 au Etats-Unis et 4 en autres pays étrangers; dans l'Ile du Prince-Edouard les condamnés sont tous deux nés au Canada, tandis que les deux du Yukon sont nés en pays étrangers. Le Nouveau-Brunswick est la seule province du Dominion n'ayant pas une seule condamnation pour meurtre durant ces cinq années. Les 130 criminels condamnés pour meurtre dans tout le Canada durant cette période se trouvent donc répartis ainsi par pays de naissance: 26 nés au Canada, 10 en Angleterre, 2 en Ecosse, 4 en Irlande, 3 en autres pays britanniques, 13 aux Etats-Unis, 70 en autres pays étrangers et 2 non donnés.

Des 13 condamnations pour tentative de meurtre, 5 étaient de la Colombie-Britannique, 3 de chacune des provinces de Québec et d'Ontario, et 1 chacune de Manitoba et Alberta; des 30 condamnations pour homicide non prémidité, 10 étaient de Québec, 7 d'Ontario, 5 de la Colombie-Britannique, 4 de l'Alberta, 3 de la Saskatchewan et 1 du Manitoba; pour suppression d'enfant et avortement, 7 condamnations dans Ontario, 2 chacune dans le Manitoba et la Saskatchewan et 1 chacune dans la Nouvelle-Ecosse, l'Alberta et la Colombie-Britannique; des 347 condamnations pour viol et autres attentats à la pudeur, Ontario en comptait 148, la Saskatchewan 54, l'Alberta 34, Québec et la Colombie-Britannique 29 chacune, le Manitoba 22, le Nouveau-Brunswick 16 et la Nouvelle-Ecosse 15; pour embauchage immoral, 27 condamnations dans Ontario, 8 dans l'Alberta, 5 dans la Saskatchewan et 4 chacune dans Québec, Manitoba et la Colombie-Britannique; pour bigamie, 37 condamnations dans Ontario, 6 dans Québec, 4 dans la Saskatchewan, 3 chacune dans le Manitoba et l'Alberta, 2 dans la Nouvelle-Ecosse et 1 chacune dans le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique; pour coups et blessures, 91 condamnations dans Ontario, 24 dans Québec, 21 dans la Colombie-Britannique, 15 chacune dans le Manitoba et l'Alberta, 5 dans la Saskatchewan, 3 dans la Nouvelle-Ecosse et 2 dans le Nouveau-Brunswick; des 2,505 condamnations pour voies de fait de nature criminelle, Ontario en comptait 1,029, Québec 315, l'Alberta 279, la Saskatchewan 273, le Manitoba 221, la Nouvelle-Ecosse 184, la Colombie-Britannique 134, le Nouveau-Brunswick 63, le Yukon 5 et l'Ile du Prince-Edouard 2; pour refus de pourvoir aux besoins de la famille, 76 condamnations dans Ontario, 23 dans Québec, 13 dans la Nouvelle-Ecosse, 4 dans la Saskatchewan, 3 dans le Manitoba, 2 dans la Colombie-Britannique et 1 dans l'Alberta; pour divers autres délits contre la personne, 41 condamnations dans Ontario, 22 dans la Saskatchewan, 14 dans Québec, 10 chacune dans le Manitoba et l'Alberta, 4 chacune dans la Nouvelle-Ecosse et la Colombie-Britannique, et 1 chacune dans le Nouveau-Brunswick et le Yukon.

CLASSE II.—DÉLITS AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ.

Délits.	1915.		1916.	
	Nombre d'accusations.	Nombre de condamnations.	Nombre d'accusations.	Nombre de condamnations.
Vol avec effraction, bris de maisons et de magasins..	2,348	2,061	1,578	1,369
Vol avec menaces et voies de fait..................	293	166	194	106
Vol de grand chemin..............................	11	7	3	3
Totaux pour le Canada..................	2,652	2,234	1,775	1,478

Comme l'indique ce tableau il y a eu une diminution de 877 dans le nombre d'accusations et une diminution de 756 dans le nombre de condamnations comprises dans la classe II, réparties par provinces dans l'ordre qui suit: pour vol avec effraction et bris de maisons, d'entrepôts et de magasins, 686 condamnations dans Ontario, 354 dans Québec, 107 dans la Colombie-Britannique, 67 chacune dans la Nouvelle-Ecosse et le Manitoba, 49 dans l'Alberta, 18 dans la Saskatchewan, 17 dans le Nouveau-Brunswick et 4 dans l'Ile du Prince-Edouard; pour vol avec menaces et voies de fait, 45 condomnations dans Ontario, 13 dans l'Alberta, 12 dans Québec, 11 chacune dans le Manitoba et la Colombie-Britannique, 8 dans la Nouvelle-Ecosse, 4 dans la Saskatchewan et 2 dans le Nouveau-Brunswick; pour vol de grand chemin, il y a eu 2 condamnations dans la Colombie-Britannique et 1 dans Ontario.

CLASSE III.—DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ.

Délits.	1915.		1916.	
	Nombre d'accusations.	Nombre de condamnations.	Nombre d'accusations.	Nombre de condamnations.
Effets volés apportés au Canada..........................	3	3	4	3
Détournement..	8	4	4	2
Faux prétextes..	1,086	743	754	535
Recel..	640	433	455	322
Fraude...	1,038	750	868	613
Vol de chevaux et autres bestiaux........................	230	139	170	107
Vol simple ou larcin..	13,001	10,532	9,939	7,943
Vol de lettres recommandées et autres matières postales	27	22	19	16
Sacrilège..	5	5	3	3
Totaux pour le Canada..................	16,038	12,631	12,216	9,544

On voit par le tableau qui précède que le nombre d'accusations pour délits sans violence contre la propriété est tombé de 16,038 qu'il était en 1915 à 12,216 en 1916, et le nombre de condamnations, de 12,631 en 1915 à 9,544 en 1916, soit une diminution de 23·83 pour cent pour les accusations et de 24·44 pour cent pour les condamnations durant l'année. Le nombre de condamnations pour chaque délit en 1916 se distribue ainsi par provinces: pour effets volés apportés au Canada, 3 condamnations dans

Ontario; pour détournement, 2 condamnations dans Ontario; pour faux prétextes, 187 condamnations dans Ontario, 130 dans l'Alberta, 98 dans Québec, 61 dans la Saskatchewan, 26 dans le Manitoba, 24 dans la Colombie-Britannique, 6 dans le Nouveau-Brunswick, 2 dans la Nouvelle-Ecosse et 1 dans le Yukon; pour recel, 115 condamnations dans Ontario, 62 dans l'Alberta, 42 dans la Colombie-Britannique, 40 dans le Manitoba, 31 dans la Saskatchewan, 22 dans Québec et 5 chacune dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick; pour fraude, 337 condamnations dans Ontario, 101 dans l'Alberta, 87 dans la Saskatchewan, 32 dans le Manitoba, 30 dans la Colombie-Britannique, 23 dans Québec, 2 dans le Nouveau-Brunswick et 1 dans la Nouvelle-Ecosse; pour vol de chevaux et autres bestiaux, 46 condamnations dans l'Alberta, 23 dans la Saskatchewan, 21 dans Ontario, 7 dans le Manitoba, 6 dans la Colombie-Britannique, 2 dans la Nouvelle-Ecosse et 1 chacune dans le Nouveau-Brunswick et Québec; pour vol simple ou larcin, représentant 83·22 pour cent de la totalité des condamnations de la classe III et 41·45 pour cent de la totalité des six classes de délits—il y a eu 3,682 condamnations en 1916 dans Ontario, 1,390 dans Québec, 841 dans la Saskatchewan, 732 dans l'Alberta, 589 dans le Manitoba, 323 dans la Colombie-Britannique, 218 dans la Nouvelle-Ecosse, 157 dans le Nouveau-Brunswick, 7 dans l'Ile du Prince-Edouard et 4 dans le Yukon; pour vol de lettres recommandées, etc., il y a eu 7 condamnations dans l'Alberta, 3 dans Ontario, 2 dans Québec et 1 chacune dans la Nouvelle-Ecosse, le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique; pour sacrilège, 3 condamnations dans Québec.

CLASSE IV.—DOMMAGES MALICIEUX À LA PROPRIÉTÉ.

Délits.	1915.		1916.	
	Nombre d'accusations.	Nombre de condamnations.	Nombre d'accusations.	Nombre de condamnations.
Incendie	102	47	87	43
Dommages malicieux aux chevaux et bestiaux, et autres dommages à la propriété	282	209	313	221
Totaux pour le Canada	384	256	400	264

Le nombre d'accusations dans la classe IV a augmenté de 16 et celui des condamnations de 8 durant l'année, ainsi distribuées par provinces pour l'année 1916: pour incendie, 20 condamnations dans Ontario, 10 dans la Saskatchewan, 5 dans Québec, 4 dans la Colombie-Britannique et 2 chacune dans le Manitoba et l'Alberta; pour dommages malicieux aux chevaux et bestiaux, et autres dommages à la propriété, 106 condamnations dans Ontario, 27 dans Québec, 26 dans le Manitoba, 24 dans la Nouvelle-Ecosse, 17 dans l'Alberta, 10 dans la Saskatchewan, 9 dans la Colombie-Britannique et 2 dans le Nouveau-Brunswick.

CLASSE V.—FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT À LA MONNAIE.

Délits.	1915		1916	
	Nombre d'accusations.	Nombre de condamnations.	Nombre d'accusations.	Nombre de condamnations.
Délits contre la monnaie	15	8	8	4
Faux et émission de faux documents	417	339	367	311
Totaux pour le Canada	432	347	375	315

Les délits dans la classe V indiquent une diminution de 57 dans le nombre d'accusations et une diminution de 32 dans le nombre de condamnations durant l'année 1916, distribuées ainsi par provinces: pour délits contre la monnaie, 3 condamnations dans Québec et 1 dans Ontario; pour faux et émission de faux documents, 78 condamnations dans Ontario, 73 dans l'Alberta, 58 dans le Manitoba, 51 dans la Saskatchewan, 25 dans Québec, 18 dans la Colombie-Britannique, 7 dans la Nouvelle-Ecosse et 1 dans le Nouveau-Brunswick.

CLASSE VI.—AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES.

Délits.	1915.		1916.	
	Nombre d'accusations	Nombre de condamnations.	Nombre d'accusations.	Nombre de condamnations.
Actes de trahison	29	15	8	4
Sédition	14	7	50	31
Loi des mesures de guerre, infraction à la	......	......	169	156
Tentative de suicide	82	71	44	34
Sodomie et bestialité	105	68	92	67
Exposition indécente et délits contre la morale publique	92	72	71	57
Parjure et subornation de parjure	147	51	150	64
Port d'armes illégal	176	147	87	76
Infraction à la loi électorale	14	11	8	8
Conspiration	55	21	53	13
Infraction aux lois contre le jeu et les loteries	198	171	295	263
Infraction aux lois des prisons et tentative d'évasion	195	182	148	141
Délits contre le revenu de l'Etat	7	6	1	1
Emeute et rixe	298	234	153	132
Tenant et habitant des maisons de désordre	......	......	3,034	2,971
Autres délits	197	122	153	97
Totaux pour le Canada	1,609	1,178	4,516	4,115

On remarquera que l'augmentation dans la classe VI est excessivement élevée, comparativement aux cinq autres classes de délits. Ceci est dû entièrement aux cas relatifs aux personnes tenant ou habitant des maisons de désordre, qui ont été transférés de la classe des condamnations sommaires à celle des délits criminels, en conformité de la "Loi modificatrice du Code Criminel" 1915.

Le nombre de délits pour 1916 dans cette classe sont répartis par provinces de la manière qui suit: pour actes de trahison, 4 condamnations dans Ontario; pour sédition, 18 condamnations dans l'Alberta, 6 dans la Saskatchewan, 3 dans la Colombie-Britan-

nique, 2 dans Ontario et 1 chacune dans le Nouveau-Brunswick et le Manitoba; pour infraction à la loi des mesures de guerre, 147 condamnations dans Ontario, 3 dans la Saskatchewan et 2 chacune dans Québec, le Manitoba et l'Alberta; pour tentative de suicide, 14 condamnations dans Ontario, 8 dans la Saskatchewan, 5 dans Québec, 2 chacune dans le Nouveau-Brunswick, l'Alberta et la Colombie-Britannique, et 1 dans la Nouvelle-Ecosse; pour sodomie et bestialité, 26 condamnations dans Ontario, 20 dans Québec, 9 dans la Saskatchewan, 5 dans la Colombie-Britannique, 3 dans l'Alberta et 2 chacune dans la Nouvelle-Ecosse et le Manitoba; pour exposition indécente et autres délits contre la morale publique, 18 condamnations dans Quebec, 15 dans la Saskatchewan, 11 dans Ontario, 4 chacune dans l'Alberta et la Colombie-Britannique, 3 dans le Manitoba et 2 dans le Nouveau-Brunswick; pour parjure et subornation de parjure, 34 condamnations dans Ontario, 10 dans l'Alberta, 7 dans Québec, 4 chacune dans le Manitoba et la Saskatchewan, 3 dans la Colombie-Britannique et 2 dans la Nouvelle-Ecosse; pour port d'armes illégal, 39 condamnations dans Ontario, 14 dans Québec, 13 dans la Saskatchewan, 4 chacune dans l'Alberta et la Colombie-Britannique et 2 dans la Nouvelle-Ecosse; pour infraction à la loi électorale, 5 condamnations dans la Colombie-Britannique, 2 dans le Manitoba et 1 dans Québec; pour conspiration, 5 condamnations dans Québec, 4 dans Ontario, 3 dans l'Alberta et 1 dans la Saskatchewan; pour infraction aux lois défendant le jeu et les loteries, 96 condamnations dans Ontario, 78 dans Québec, 28 chacune dans l'Alberta et la Colombie-Britannique, 23 dans la Saskatchewan, 6 dans le Manitoba et 2 chacune dans la Nouvelle-Ecosse et le Yukon; pour infraction aux lois des prisons et tentative d'évasion, 74 condamnations dans Ontario, 13 chacune dans Québec et l'Alberta, 12 dans la Nouvelle-Ecosse, 10 au Nouveau-Brunswick, 9 à la Colombie-Britannique, 5 à la Saskatchewan, 4 au Manitoba et 1 au Yukon; pour délits contre le revenu de l'Etat, 1 condamnation dans Ontario; pour émeute et rixe, 55 condamnations dans la Colombie-Britannique, 34 dans la Nouvelle-Ecosse, 29 au Manitoba, 8 dans Ontario et 6 dans la Saskatchewan; pour délits relatifs aux personnes tenant et habitant des maisons de désordre, 1,260 condamnations dans Québec, 708 dans la Colombie-Britannique, 641 dans Ontario, 208 dans l'Alberta, 98 dans la Saskatchewan, 28 dans la Nouvelle-Ecosse, 20 dans le Manitoba, 5 au Yukon et 3 au Nouveau-Brunswick; pour divers autres délits, 30 condamnations dans Ontario, 27 dans la Saskatchewan, 13 dans l'Alberta, 10 au Manitoba, 7 dans Québec, 6 dans la Colombie-Britannique et 2 chacune dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

PROPORTION DES CONDAMNATIONS PAR CLASSES DE DÉLITS.

Crimes et délits par classes.	Proportion des condamnations pour cent.	
	1915.	1916.
Classe I. Outrages contre la personne	19·30	17·97
Classe II. Délits avec violence contre la propriété	10·83	7·71
Classe III. Délits sans violence contre la propriété	61·24	49·81
Classe IV. Dommages malicieux à la propriété	1·24	1·38
Classe V. Faux et délits par rapport à la monnaie	1·68	1·65
Classe VI. Autres délits non compris dans les classes précédentes	5·71	21·48
Total	100·00	100·00

On remarquera que les chiffres proportionnels des classes I et II, et plus particulièrement ceux des classes III et VI, pour l'année 1916, diffèrent considérablement comparés à ceux de 1915; ceci est dû au changement de classification occasionné par l'amendement au code criminel touchant les délits relatifs aux maisons de désordre, délits maintenant compris dans la classe VI.

Des 19,160 délinquants trouvés coupables de délits criminels durant l'année, 6,786 ont été condamnés à l'option entre l'amende et la prison, 3,816 à la prison pour moins d'un an, 666 à la prison pour un an et moins de deux ans, 799 au pénitencier pour deux et moins de cinq ans, 178 au pénitencier pour cinq ans et plus, 5 au pénitencier à vie, 21 condamnés à mort, 568 ont été envoyés aux maisons de correction et 6,321 ont été relâchés après avoir été tenus de garder la paix ou avec une sentence suspendue ou une réprimande.

Quatre-vingt-huit pour cent des condamnés ont reçu une première sentence, sept pour cent une deuxième, et cinq pour cent étaient des récidivistes ou criminels habituels.

La profession ou occupation des criminels est ainsi distribuée par classes: agricole, 10 pour cent; commerciale, 16 pour cent; domestique, 10 pour cent; industrielle, 12 pour cent; professions libérales, 6 pour cent, et les journaliers non classifiés, 46 pour cent.

Soixante et huit pour cent étaient célibataires, trente et un pour cent mariés et un pour cent en veuvage.

Quatre-vingt-dix pour cent avaient reçu une éducation élémentaire, deux pour cent une éducation supérieure et huit pour cent ne pouvaient ni lire ni écrire.

Quant aux âges des criminels, 25·53 pour cent étaient au-dessous de seize ans, 12·73 pour cent âgés de seize à vingt ans, 47·53 pour cent âgés de vingt et un à trente-neuf ans, et 14·21 pour cent au-dessus de quarante ans. Dix pour cent faisaient un usage immodéré de boissons enivrantes, trente-neuf pour cent, un usage modéré, et les autres étaient ou tempérants ou non donnés. Quatre-vingt-six pour cent appartenaient à la population urbaine et quatorze pour cent à la popoulation rurale.

Les criminels de naissance canadienne représentaient 58·81 p. 100 de la totalité des condamnations; ceux de naissance britannique en dehors du Canada, 12·59 p. 100; ceux nés aux Etats-Unis, 7·25 p. 100, et ceux nés en autres pays étrangers, 21·35 p. 100. D'après le dernier recensement, la proportion des personnes nées au Canada état de 77·9 p. 100 du total de la population du Canada; celle des personnes nées en territoire britannique en dehors du Canada, de 11·06 p. 100; celle des personnes nées aux Etats-Unis, de 4·2 p. 100, et celle des personnes nées en autres pays étrangers, de 6·2 p. 100.

Du nombre total des criminels, dont les religions ont été données, 41·15 p. 100 ont été rapportés comme catholiques, 12·76 comme anglicans, 8·08 comme presbytériens, 9·26 comme méthodistes, 2·40 comme baptistes et 26·35 p. 100 comme "protestants" et autres confessions religieuses. D'après le dernier recensement les catholiques représentaient 39·31 p. 100 de la population totale du Canada, les anglicans 14·47, les presbytériens 15·48, les méthodistes 14·98, les baptistes 5·31, et les "protestants" et autres confessions religieuses 10·45 p. 100.

Des 23,942 personnes accusées de délits criminels durant l'année, 1,030 ont subi leur procès devant un jury dans les différentes provinces: 263 dans Ontario, 251 dans la Saskatchewan, 121 dans la Colombie-Britannique, 111 dans Québec, 91 au Manitoba, 86 dans l'Alberta, 56 dans la Nouvelle-Ecosse, 41 au Nouveau-Brunswick, 9 dans l'Ile du Prince-Edouard et 1 au Yukon; 3,507 cas ont été expédiés sous l'autorité de la loi concernant les procès expéditifs, dont 1,173 dans Ontario, 1,065 dans Québec, 432 dans l'Alberta, 293 dans la Nouvelle-Ecosse, 196 dans la Colombie-Britannique, 175 dans la Saskatchewan, 92 au Nouveau-Brunswick, 78 au Manitoba et 3 au Yukon; et 19,405 cas ont été expédiés par les magistrats de police ou autres juges de paix, en vertu de la loi concernant les procès sommaires, dont 8,371 en Ontario, 3,467 dans Québec, 2,025 en Alberta, 1,879 en Saskatchewan, 1,639 dans la Colombie-Britannique, 1,320 au Manitoba, 438 dans la Nouvelle-Ecosse, 233 au Nouveau-Brunswick, 20 au Yukon et 13 dans l'Ile du Prince-Edouard.

PARTIE II.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

Le nombre de condamnations sommaires est tombé de 132,430 en 1915 à 104,631 en 1916, soit une diminution de 20·99 pour cent durant l'année pour tout le Canada.

Délits.	Nombre de condamnations pour petits délits.	
	1915.	1916.
Falsification de substances alimentaires	126	223
Voies de fait	5,577	5,034
Perturbation de la paix	2,331	1,968
Port d'armes illégal	782	430
Mépris de cour	42	39
Cruauté envers les animaux	1,985	1,773
Perturbation de réunions religieuses	64	20
Infractions aux lois de pêche et de chasse	955	727
" contre le jeu et les loteries	3,193	1,842
" sur l'immigration	94	60
Incorrigibilité	179	263
Infractions aux lois d'inspection et ventes	144	85
Vol simple ou larcin	79	16
Infractions aux lois des licences de boissons	5,452	6,248
Dommages malicieux à la propriété	1,303	1,194
Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs	3,312	2,982
" " médecins et pharmaciens	114	70
" de la milice	74	725
Contravention aux lois municipales	31,312	28,411
Négligence de pourvoir aux besoins de la famille	602	355
Infractions aux lois contre l'opium et autres drogues	1,348	1,165
Profanation du dimanche	1,552	1,073
Infractions aux lois des chemins de fer	2,081	589
Délits contre le revenu de l'Etat	21	108
Infractions aux lois maritimes	16	121
Menaces et langage injurieux	506	484
Empiètement	2,215	1,059
Vagabondage	11,461	6,634
Ivresse	41,161	32,730
Exposition indécente	283	350
Langage insultant, obscène et profane	702	575
Fréquentant des maisons de désordre	*5,464	1,403
Conduite déréglée	6,435	4,688
Infractions aux lois des poids et mesures	230	129
Divers petits délits	659	375
Aliénation mentale	576	683
Totaux pour le Canada	132,430	104,631

* Ces chiffres comprennent les cas de personnes "tenant et habitant" des maisons de désordre qui ont été en 1916, en vertu de l'amendement au Code Criminel, ajoutés aux délits criminels.

A cause du changement indiqué dans la note qui précède, le nombre de délinquantes dans les condamnations sommaires a été réduit de 3,174 durant l'année, les chiffres étant de 9,784 en 1915, contre 6,610 en 1916, soit une diminution de 32·44 pour cent.

Soixante-dix-huit pour cent du total des délinquants dans les condamnations sommaires, ont été condamnés à opter entre l'amende et la prison, quatre pour cent ont été emprisonnés sans option et dix-huit pour cent ont été renvoyés avec différentes sentences, telles que "tenu de garder la paix", "sentence suspendue", etc.

Le tableau qui suit donne le nombre de condamnations sommaires par provinces, pour les années 1915 et 1916:

CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR PROVINCES EN 1914 ET 1915.

Provinces.	Nombre de condamnations sommaires		Augmentation+ Diminution−	
	1915.	1916.	numérique.	pour cent.
Ile du Prince-Edouard	346	405	+ 59	+ 17·05
Nouvelle-Ecosse	5,774	5,924	+ 150	+ 2·60
Nouveau-Brunswick	2,833	2,664	− 169	− 5·96
Québec	24,152	20,767	− 3,385	− 14·03
Ontario	49,942	41,732	− 8,210	− 16·44
Manitoba	11,266	7,826	− 3,440	− 30·53
Saskatchewan	9,650	9,287	− 363	− 3·76
Alberta	12,331	9,526	− 2,805	− 22·75
Colombie-Britannique	15,993	6,344	− 9,649	− 60·33
Yukon	143	156	+ 13	+ 9·09
Canada	132,430	104,631	− 27,799	− 20 99

Tel que l'indique ce tableau, de faibles augmentations se trouvent dans l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et le Yukon, tandis que toutes les autres provinces accusent des diminutions considérables dans le nombre de condamnations sommaires, plus particulièrement la Colombie-Britannique.

IVRESSE.

Provinces.	Nombre de condamnations.		Augmentation+ Diminution−	
	1915.	1916.	numérique.	pour cent.
Ile du Prince-Edouard	231	219	− 12	− 4.76
Nouvelle-Ecosse	3,436	3,614	+ 178	+ 5.18
Nouveau-Brunswick	1,694	1,696	+ 2	+ 0.12
Québec	8,939	7,108	− 1,831	− 20 48
Ontario	12,553	11,728	− 825	− 6.57
Manitoba	4,154	3,114	− 1,040	− 25.04
Saskatchewan	1,332	1,062	− 270	− 20.27
Alberta	2,802	1,809	− 993	− 35.44
Colombie-Britannique	5,960	2,327	− 3,633	− 60.95
Yukon	60	53	− 7	− 11.66
Canada	41,161	32,730	− 8,431	− 20.48

Les chiffres du tableau précédent indiquent des augmentations dans le nombre de condamnations pour ivresse, dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, et des diminutions dans les autres provinces, avec la place d'honneur à la Colombie-Britannique.

CONTRAVENTIONS AUX LOIS MUNICIPALES.

Provinces.	Nombre de condamnations.		Augmentation + Diminution −	
	1915.	1916.	numérique.	pour cent.
Ile du Prince-Edouard	24	20	− 4	— 12.50
Nouvelle-Ecosse	595	647	+ 52	+ 8.74
Nouveau-Brunswick	236	130	− 106	— 44.49
Québec	5,673	5,803	+ 130	+ 0.23
Ontario	15,009	14,217	− 792	— 5.28
Manitoba	3,545	2,664	− 881	— 24.85
Saskatchewan	1,527	1,997	+ 470	+ 30.78
Alberta	2,192	1,850	− 342	— 15.60
Colombie-Britannique	2,479	1,050	− 1,429	— 57.64
Yukon	32	33	+ 1	+ 3.12
Canada	31,312	28,411	− 2,901	— 9.26

Comme l'indique ce tableau des augmentations dans le nombre de contraventions aux lois municipales se trouvent dans la Nouvelle-Ecosse, Québec, la Saskatchewan et le Yukon, et des diminutions dans les autres provinces, avec la Colombie-Britannique encore au rang d'honneur.

Le tableau qui suit donne le nombre de condamnations pour vagabondage, comprenant les cas d'exposition indécente, de langage obscène et profane, de fréquentation de maisons malfamées et de conduite déréglée:

VAGABONDAGE.

Provinces.	Nombre de condamnations.		Augmentation + Diminution −	
	1915.	1916.	numérique.	pour cent.
Ile du Prince-Edouard	17	47	+ 30	+176·47
Nouvelle-Ecosse	317	182	− 135	− 42·58
Nouveau-Brunswick	245	206	− 39	− 15·92
Québec	4,675	3,204	−1,471	− 31·46
Ontario	10,590	5,970	−4,620	− 43·63
Manitoba	1,820	671	−1,149	− 63·13
Saskatchewan	1,722	993	− 729	− 42·33
Alberta	1,927	1,475	− 452	− 23·45
Colombie-Britannique	3,025	894	−2,131	− 70·44
Yukon	6	8	+ 2	+ 3·33
Canada	24,344	13,650	−10,694	− 43·93

Les chiffres de ce tableau montrent que le nombre de condamnations pour vagabondage est tombé de 24,344 en 1915 à 13,650 en 1916, soit une diminution de 10,694

ou 43·93 pour cent durant l'année. A l'exception de l'Ile du Prince-Edouard et du Yukon il y a de fortes diminutions dans chacune des autres provinces.

INFRACTIONS AUX LOIS DES LICENCES DE BOISSONS.

Provinces.	Nombre de condamnations.		Augmentation + Diminution −	
	1915.	1916.	numérique.	pour cent.
Ile du Prince-Edouard	42	75	+ 33	+ 78·57
Nouvelle-Ecosse	633	646	+ 13	+ 2·05
Nouveau-Brunswick	390	352	− 38	− 9·74
Québec	1,021	1,015	− 6	− 0·58
Ontario	2,018	2,002	− 16	− 0·79
Manitoba	124	172	+ 48	+ 38·71
Saskatchewan	378	967	+ 589	+156·65
Alberta	573	713	+ 140	+ 24·44
Colombie-Britannique	246	295	+ 49	+ 19·91
Yukon	27	11	− 16	− 59·26
Canada	5,452	6,248	+ 796	− 14·60

On voit par ce tableau que les infractions aux lois des licences de boissons ont augmenté de 796, au Canada, durant l'année; les plus fortes augmentations se trouvent dans la Saskatchewan et l'Alberta, tandis que l'Ile du Prince-Edouard, le Manitoba et la Colombie-Britannique accusent aussi une augmentation proportionnelle assez élevée.

VOIES DE FAIT ET PERTURBATION DE LA PAIX.

Provinces.	Nombre de condamnations.		Augmentation + Diminution −	
	1915.	1916.	numérique.	pour cent.
Ile du Prince-Edouard	28	31	+ 3	+ 10·71
Nouvelle-Ecosse	513	569	+ 56	+ 10·91
Nouveau-Brunswick	111	129	+ 18	+ 16·22
Québec	1,938	1,734	−204	− 10·53
Ontario	1,748	1,582	−166	− 9·49
Manitoba	233	220	− 13	− 5·58
Saskatchewan	1,408	1,273	−135	− 9·59
Alberta	1,487	1,281	−206	− 13·85
Colombie-Britannique	429	175	−254	− 59·21
Yukon	13	8	− 5	− 38·45
Canada	7,908	7,002	−906	− 11·46

Tel que l'indique ce tableau, l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick sont les seules provinces ayant une augmentation dans le nombre de condamnations pour voies de fait et perturbation de la paix durant l'année. Des diminutions se trouvent dans toutes les autres provinces, dont la plus élevée dans la Colombie-Britannique.

INFRACTIONS AUX LOIS CONTRE LE JEU ET LES LOTERIES.

Provinces.	Nombre de condamnations.		Augmentation + Diminution —	
	1915.	1916.	numérique.	pour cent.
Ile du Prince-Edouard	....	....	....	....
Nouvelle-Ecosse	8	7	− 1	− 12·50
Nouveau-Brunswick	3	20	+ 17	+566·66
Québec	169	105	− 64	− 37·87
Ontario	488	638	+ 150	+ 30·74
Manitoba	167	133	− 34	− 20 36
Saskatchewan	75	77	+ 2	+ 2·66
Alberta	305	163	− 142	− 46·56
Colombie-Britannique	1,978	671	− 1,307	− 66·07
Yukon	....	28	+ 28	....
Canada	3,193	1,842	− 1,351	− 42·31

On voit par ce tableau que le nombre de condamnations pour infractions aux lois contre le jeu et les loteries est tombé de 3,193 qu'il était en 1915 à 1,842 en 1916, soit une diminution de 42·31 pour cent durant l'année pour tout le Canada; les plus fortes diminutions se trouvent dans la Colombie-Britannique où les chiffres sont tombés de 1,978 en 1915 à 671 en 1916, une diminution de 66·07 pour cent, et dans l'Alberta, de 205 à 163, une diminution de 46·56 pour cent, suivies de Québec avec une diminution de 64 ou 37·87 pour cent. Des augmentations se trouvent dans Ontario où les chiffres ont monté de 488 en 1915 à 638 en 1916, dans le Nouveau-Brunswyick, de 3 à 20, et dans le Yukon de rien à 28.

En plus du nombre de délits méritant punition, des condamnations ont été prononcés contre 683 personnes déclarées atteintes d'aliénation mentale par les juges de paix des différentes provinces du Canada, durant l'année 1916, comparativement à 576 en 1915.

NOMBRE DE PERSONNES DÉCLARÉES ATTEINTES D'ALIÉNATION MENTALE PAR LES JUGES DE PAIX.

Provinces.	1915.	1916.
Ile du Prince-Edouard	....	....
Nouvelle-Ecosse	2	....
Nouveau-Brunswick	....	....
Québec	1	....
Ontario	195	192
Manitoba	63	96
Saskatchewan	182	233
Alberta	125	153
Colombie-Britannique	7	1
Yukon	1	8
Canada	576	683

Les chiffres de ce tableau indiquent une augmentation de 107 dans le nombre de personnes légalement déclarées atteintes d'aliénation mentale, durant l'année, pour tout le Dominion.

Le tableau qui suit donne le nombre de condamnations pour délits criminels et petits délits, avec la totalité des deux pour les années 1915 et 1916.

NOMBRE DE CONDAMNATIONS POUR DÉLITS CRIMINELS ET PETITS DÉLITS.

Provinces.	1915.			1916.		
	Délits criminels.	Petits délits.	Totalité des condamnations.	Délits criminels.	Petits délits.	Totalité des condamnations.
Ile du Prince-Edouard	16	346	362	14	405	419
Nouvelle-Ecosse	950	5,774	6,724	644	5,924	5,568
Nouveau-Brunswick	278	2,833	3,111	296	2,664	2,960
Québec	3,053	24,152	27,205	3,824	20,767	24,591
Ontario	8,934	49,942	58,876	7,888	41,732	49,620
Manitoba	1,577	11,266	12,843	1,226	7,826	9,052
Saskatchewan	2,022	9,650	11,672	1,729	9,287	11,016
Alberta	2,088	12,331	14,419	1,900	9,526	11,426
Colombie-Britannique	1,680	15,993	17,673	1,619	6,344	7,963
Yukon	27	143	170	20	156	176
Canada	20,625	132,430	153,055	19,160	104,631	123,791

On remarquera que la totalité des condamnations pour délits criminels et petits délits a décru de 29,264 ou de 19·12 pour cent en 1916, comparativement à une diminution de 29,980 ou de 15·48 pour cent l'année précédente. Le tableau précédent indique aussi que les délits criminels, en 1916, représentaient 15·48 pour cent de la totalité des condamnations pour tout le Canada, répartis par provinces dans l'ordre suivant: la Colombie-Britannique 20·33, l'Alberta 16·63, Ontario 15·90, la Saskatchewan 15·69, Québec 15·55, le Manitoba 13·54, le Yukon 11·36, le Nouveau-Brunswick 10·00, la Nouvelle-Ecosse 9·80, et l'Ile du Prince-Edouard 3·34 pour cent.

Le tableau suivant donne le nombre de condamnations par districts judiciaires pour les différentes provinces, en 1916:

NOMBRE DE CONDAMNATIONS PAR DISTRICTS JUDICIAIRES EN 1916.

Districts judiciaires par provinces.	Délits criminels.	Petits délits.	Totalité des condamnations.
ILE DU PRINCE-EDOUARD—			
Kings	1	102	103
Prince	......	66	66
Queens	13	237	250
Totaux de l'Ile du Prince-Edouard	14	405	419

NOMBRE DE CONDAMNATIONS PAR DISTRICTS JUDICIAIRES EN 1916—*Suite.*

Districts judiciaires par provinces.	Délits criminels.	Petits délits.	Totalité des condamnations.
NOUVELLE-ECOSSE—			
Annapolis	3	11	14
Antigonish	2	15	17
Cap-Breton	119	1,803	1,922
Colchester	10	339	349
Cumberland	52	127	179
Digby	5	20	25
Guysborough	10	18	28
Halifax	332	2,470	2,802
Hants	4	32	36
Inverness	5	....	5
Kings	13	58	71
Lunenburg	20	45	65
Pictou	27	886	913
Queens	10	12	22
Richmond	2	2	4
Shelburne	4	12	16
Victoria	4	....	4
Yarmouth	22	74	96
Totaux de la Nouvelle-Ecosse	644	5,924	6,568
NOUVEAU-BRUNSWICK—			
Albert	1	....	1
Carleton	5	122	127
Charlotte	10	172	182
Gloucester	4	....	4
Kent	2	6	8
Kings	9	27	36
Madawaska	2	....	2
Northumberland	19	263	282
Queens	1	3	4
Restigouche	1	....	1
Saint-Jean	162	1,384	1,546
Sunbury	....	....	....
Victoria	....	....	....
Westmorland	43	424	467
York	37	263	300
Totaux du Nouveau-Brunswick	296	2,664	2,960
QUÉBEC—			
Arthabaska	29	55	84
Beauce	7	59	66
Beauharnois	10	120	130
Bedford	66	43	109
Chicoutimi	2	39	41
Gaspé	4	50	54
Iberville	9	68	77
Joliette	10	20	30
Kamouraska	3	64	67
Montmagny	5	60	65
Montréal	2,970	15,557	18,527
Ottawa	126	655	781
Pontiac	9	7	16
Québec	370	2,634	3,004
Richelieu	17	151	168
Rimouski	5	105	110
Roberval	....	64	64
Saguenay	5	27	32
Saint-François	111	742	853
Saint-Hyacinthe	15	162	177
Terrebonne	10	4	14
Trois-Rivières	41	81	122
Totaux de Québec	3,824	20,767	24,591

NOMBRE DE CONDAMNATIONS PAR DISTRICTS JUDICIAIRES EN 1916—*Suite.*

Districts judiciaires par provinces.	Délits criminels.	Petits délits.	Totalité des condamnations
ONTARIO—			
Algoma	174	621	795
Brant	166	881	1,047
Bruce	36	164	200
Carleton	576	1,141	1,717
Dufferin	5	26	31
Elgin	96	249	345
Essex	145	1,429	1,574
Frontenac	93	475	568
Grey	41	412	453
Haldimand	37	117	154
Halton	40	381	421
Hastings	114	433	547
Huron	19	149	168
Kenora	47	200	247
Kent	158	560	718
Lambton	86	649	735
Lanark	66	190	256
Leeds et Grenville	77	404	481
Lennox et Addington	26	137	163
Lincoln	144	775	919
Manitoulin	17	84	101
Middlesex	174	1,659	1,833
Muskoka	29	55	84
Nipissing	108	349	457
Norfolk	31	85	116
Northumberland et Durham	47	281	328
Ontario	68	324	392
Oxford	95	429	524
Parry-Sound	270	722	992
Peel	24	108	132
Perth	75	488	563
Peterborough	70	598	668
Prescott et Russell	26	79	105
Prince-Edward	26	140	166
Rainy-River	28	156	184
Renfrew	75	269	344
Simcoe	114	690	804
Stormont, Dundas et Glengarry	47	145	192
Sudbury	192	1,002	1,194
Timiskaming	131	604	735
Thunder-Bay	299	1,368	1,667
Victoria	31	183	214
Waterloo	112	673	785
Welland	248	986	1,234
Wellington	112	357	469
Wentworth	617	3,905	4,522
York	2,676	16,600	19,276
Totaux d'Ontario	7,888	41,732	49,620
MANITOBA—			
Centre	177	536	713
Est	841	6,492	7,333
Nord	34	27	61
Sud	13	63	76
Ouest	161	708	869
Totaux de Manitoba	1,226	7,826	9,052
SASKATCHEWAN—			
Battleford	148	635	783
Cannington	22	113	135
Estevan	57	388	445
Humboldt	15	181	196
Kerr Robert	28	192	220
Kindersley	43	124	167

NOMBRE DE CONDAMNATIONS PAR DISTRICTS JUDICIAIRES EN 1916—*Fin.*

Districts judiciaires par provinces.	Délits criminels.	Petits délits.	Totalité des condamnations.
SASKATCHEWAN—*Fin.*			
Melville	90	434	524
Moose-Jaw	183	749	932
Moosomin	104	250	354
Prince-Albert	115	743	858
Regina	237	1,037	1,274
Saskatoon	129	1,169	1,298
Scott	29	194	223
Swift-Current	213	1,380	1,593
Weyburn	147	760	907
Wynyard	27	261	288
Yorkton	142	677	819
Totaux de Saskatchewan	1,729	9,287	11,016
ALBERTA—			
Athabaska	169	804	973
Bassano	9	128	137
Calgary	625	3,209	3,834
Edmonton	521	1,658	2,179
Lethbridge	151	1,157	1,308
Macleod	90	887	977
Medicine-Hat	101	603	704
Red-Deer	65	249	314
Stettler	64	275	339
Taber	34	225	259
Wetaskiwin	71	331	402
Totaux d'Alberta	1,900	9,526	11,426
COLOMBIE-BRITANNIQUE—			
Atlin	41	192	233
Caribou	78	294	372
Kootenay	515	448	963
Nanaïmo	22	126	148
Vancouver	702	3,273	3,975
Victoria	146	1,209	1,355
Westminster	71	439	510
Yale	44	363	407
Totaux de la Colombie-Britannique	1,619	6,344	7,963
YUKON	20	156	176
TOTAUX POUR LE CANADA	19,160	104,631	123,791

PARDONS ET COMMUTATIONS.

Durant l'année 1916 il y a eu 1,244 criminels en faveur desquels le droit de grâce a été exercé (1,149 hommes et 95 femmes), dont 1,098 furent libérés sur paroles, 87 déportés, 26 libérés à condition de tenir une meilleure conduite, 17 libérés sans condition et 16 libérés pour différentes raisons, par provinces, dans l'ordre qui suit: Ontario 451, Québec 225, la Colombie-Britannique 133,.l'Alberta 122, le Manitoba 111, la Saskatchewan 99, la Nouvelle-Ecosse 73, le Nouveau-Brunswick 28, et l'Ile du Prince-Edouard 2. De ce nombre, 5 étaient détenus pour meurtre, 4 pour tentative de meurtre, 17 pour homicide non prémédité, 5 pour inceste, 20 pour bigamie, 13 pour viol et autres

attentats contre la pudeur, 5 pour incendie, 10 pour parjure, 29 pour coups et blessures, 243 pour vol avec effraction, 100 pour faux et faux prétextes, 35 pour avoir tenu et fréquenté des maisons de désordre, 74 pour vagabondage et 316 pour vol simple ou larcin. Sept étaient détenus à vie, 26 condamnés au pénitencier pour dix ans et plus, 100 au pénitencier pour cinq ans et moins de dix ans, 407 au pénitencier pour deux ans et moins de cinq ans, et 703 avaient été envoyés à la prison pour moins de deux ans. Quant à la durée de leur détention, 67 avaient purgé moins d'un quart de leur sentence, 299 un quart et moins d'une moitié, 595 une moitié et moins des trois-quarts, et 276 les trois-quarts et au-dessus de leur temps. Quant à la condition du pardon, 235 ont été libérés sur promesses de s'abstenir de boissons enivrantes, 87 pris en soin par leurs parents, 63 devant accepter l'emploi pourvu pour eux, 20 devant se rapporter aux autorités militaires et rejoindre leur régiment, 16 ordonnés de quitter le Canada pour ne plus y revenir, 18 pris en soin par des amis ou des membres du clergé ou par des institutions de bienfaisance, 11 devant être transférés aux hôpitaux pour soins médicaux, 8 ordonnés de quitter l'endroit pour ne plus y revenir, 8 devant retourner à leurs maris, 6 à s'enrôler, 4 à s'abstenir de maltraiter leurs femmes, et 2 à tenir une meilleure conduite, le reste étant des cas de "libérés sur parole" sans condition mentionnée.

Treize sentences de mort ont été commuées en emprisonnement à vie dans les différentes provinces du Canada, durant l'année: 3 dans l'Alberta, 2 chacune dans la Nouvelle-Ecosse, Québec et la Colombie-Britannique, et 1 chacune dans l'Ile du Prince-Edouard, Ontario, Manitoba et la Saskatchewan.

Les tableaux de ce rapport ont été préparés par M. R. E. Watts.

E. H. ST-DENIS,
Secrétaire.

Bureau des Recensements et Statistiques,
23 août 1917.

TABLE I

INDICTABLE OFFENCES

TABLEAU I

DÉLITS JUSTICIABLES D'UN JURY

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	Acquitted — Acquittés. F	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
Murder.											
Queens, P.E.I	1				1	1					
Cape Breton, N.S	3	2			1	1					
Colchester N.S	1	1									
Guysborough, N.S	1		1								
Halifax, N.S	2			m1	1	1					
King's, N.B	1			m1							
Bedford, Que	1	a1									
Montreal, Que	3	1	1		1	1					
St. Francis, Que	2	2									
Carleton, Ont	3		3								
Dufferin. Ont	1				1	1					
Essex, Ont	1	1									
Grey, Ont	1				1	1					
Leeds and Grenville, Ont	1	1									
Middlesex, Ont	1	1									
Peterborough, Ont	2	1	1								
Sudbury, Ont	1				1	1					
Wellington, Ont	1				1	1					
Totals of Ontario	12	4	4		4	4					
Manitoba, Central	1				1	1					
Manitoba, Southern	1				1	1					
Battleford, Sask	3	1	1		1	1					
Humboldt, Sask	1	1									
Prince Albert, Sask	1			f 1							
Swift Current, Sask	2	1			1	1					
Edmonton, Alta	7	4			3	2	1				
Red Deer, Alta	1		1								
Wetaskiwin, Alta	1				1	1					
Cariboo, B.C	3		1		2	2					
Kootenay, B.C	1	1									
Vancouver, B.C	3	2	1								
Westminster, B.C	3	1			2	2					
Yukon	1				1	1					
Totals of Canada	56	22	10	3	21	20	1				
Murder, attempt to commit.											
Halifax, N.S	1	1									
Montreal, Que	1	1									
St. Francis, Que	1	1									
St. Hyacinthe, Que	2				2	2					
Three Rivers, Que	3	2			1			1		1	

a Accused died in hospital before trial—L'accusé est mort à l'hôpital avant son procès.

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Life. — A vie	Sentence. — D'th. — De mort	Sentence. — Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme	Sentence. — Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations. — Commercial. — Commerçants.	Occupations. — Domestic — Serviteurs.	Occupations. — Industrial. — Industriels.	Occupations. — Professional — Professions libérales.	Occupations. — Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Civil Condition. — État civil. — Widowed — En veuvage.	Civil Condition. — État civil. — Single — Célibataires.
						Meurtre.								
....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	4	....	....	....	....	....	1	....	3	2	....	2
....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....
....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	3	....	....	....	....	....	1	....	2	....	1	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....
....	....	....	2	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	2
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	21	....	....	5	1	1	3	....	10	6	2	10
						Meurtre, tentative de								
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....

Table I. Offences against the person. Class I.

Judical Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of Liquors. — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elementaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Murder.															
Queen's, I. du P.-E.	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	....
Cap-Breton, N,-E.	....	1	....	....	..	....	...	....	....	1	....	....	..	1	....
Colchester, N.-E.	....	....	....	....	..	....	....	...	....	....	....	....	..	....	....
Guysborough, N.-E.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Halifax, N.-E.	....	1	....	....	—	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
King's, N.-B.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Bedford, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Montréal, Qué	1	....	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	....	....
St-François, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Carleton, Ont.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Dufferin, Ont.	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	....
Essex, Ont.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Grey, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Leeds et Grenville, Ont.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Middlesex, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Peterborough, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Sudbury, Ont.	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Wellington, Ont.	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	....
Totaux d'Ontario	....	4	....	....	..	....	....	3	....	1	....	....	..	1	1
Manitoba, Centre	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	....
Manitoba, Sud	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Battleford, Sask.	....	....	1	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Humboldt, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Prince Albert, Sask.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Swift Current, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Edmonton, Alta.	1	2	....	....	..	....	....	3	....	....	....	....	..	3	....
Red Deer, Atla	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Wetaskiwin, Alta.	....	1	....	....	..	....	....	....	....	....	1	....	..	....	....
Caribou, Col.-B	....	2	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
Kootenay, Col.-B.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Vancouver, Col.-B.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Westminster, Col.-B	....	2	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	2	....
Yukon	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Totaux du Canada	2	17	1	....	..	....	....	12	....	3	1	4	1	9	3
Murder, attempt to commit.															
Halifax, N.-E.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Montréal, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
St-François, Qué.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
St-Hyacinthe, Qué.	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	2	....
Trois-Rivières, Qué.	1	....	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	....	1

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Meurtre.															
…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	…	1	…	…	…	1
…	…	…	…	…	1	…	…	1	…	…	…	…	…	1	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	1	…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	…	1
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	1	…	…	1	…	…	…	…	…	1	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	1	…	…	…	…	1
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
1	…	…	…	…	…	…	…	…	1	…	…	…	…	…	1
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	…	1	1	…
…	…	…	…	…	1	…	…	1	…	…	…	…	…	1	…
1	…	…	1	…	2	…	…	1	1	1	…	…	1	2	2
…	…	…	…	…	1	…	…	1	…	…	…	…	…	…	1
…	…	…	…	…	1	…	…	1	…	…	…	…	…	…	1
…	…	…	…	…	1	…	…	…	…	…	1	…	…	…	1
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	1
…	…	…	…	1	2	…	…	…	1	…	…	1	1	2	1
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	1	…	…	…	…	1	…	…	…	…	…	1
…	…	…	…	2	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	2
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	2	…	…	…	…	…	…	…	…	…	2
…	…	…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	…	1	1	…
1	…	…	3	5	12	…	1	5	3	1	2	1	3	7	14
Meurtre, tentative de															
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	2	…	…	2	…	…	…	…	…	…	2
…	…	…	…	…	1	…	…	1	…	…	…	…	…	1	…

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial District in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Murder, attempt to commit—*Concluded.*											
Hastings, Ont	1			f 1							
Lanark, Ont	1	1									
Nipissing, Ont	1	1									
Sudbury, Ont	1				1			1			1
Thunder Bay, Ont	2	2									
Wentworth, Ont	1				1			1			
York, Ont	1				1	1				1	
Totals of Ontario	8	4		1	3	1		2		1	1
Manitoba, Eastern	1				1	1					
Manitoba, Northern	1	1									
Melville, Sask	1	1									
Calgary, Alta	1				1	1					
Edmonton, Alta	2	2									
Atlin, B.C	2				2	2					
Kootenay, B.C	1				1	1					1
Vancouver, B.C	1	1									
Victoria, B.C	2	*a*1			1	1					
Westminster, B.C	1	1									
Yale, B.C	2	1			1		1				
Totals of Canada	31	17		1	13	9	1	3		2	2
Accessory after the fact to attempt to murder.											
Edmonton, Alta	1	1									
Manslaughter.											
Cape Breton, N.S	1			1							
Sunbury, N.B	1	*b*1									
Bedford, Que	1				1		1				
Gaspé, Que	1	1									
Montreal, Que	7	2			5	2	1	2			1
Quebec, Que	4	2			2	1	1				
St. Hyacinthe, Que	1				1	1					
Three Rivers, Que	2	1			1	1					
Carleton, Ont	2	1			1	1					
Frontenac, Ont	1				1	1					
Manitoulin, Ont	1				1	1					1
Norfolk, Ont	1				1	1					
Renfrew, Ont	1				1		1				
Thunder Bay, Ont	1	1									
Wellington, Ont	1	1									
Wentworth, Ont	2	2									
York, Ont	4	2			2	1		1			

Nolle prosequi. *b* Jury disagreed—Le jury ne s'est pas accordé.

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence.						Occupations.						Civil Condition. — Etat civil.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Meurtre, tentative de—*Fin*.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	2	1	...	2
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...
4	4	...	...	...	1	2	1	2	1	1	6	3	3	7
Complicité de tentative de meurtre après le fait.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Homicide non prémidité.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	1	...	...	...	...	...	...	...	2	...	2	1	...	3
...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	1	...	1
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	2	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	1	1

Table I. Offences against the person. Class I.

Judical Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Under 16 F — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	16 and under 21 F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	21 and under 40 F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	40 and over F. — F.	Not given. — Non donné. M. — H.	Not given F — F	Use of Liquors. — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Murder, attempt to commit—*Concluded.*															
Hastings, Ont															
Lanark, Ont															
Nipissing, Ont															
Sudbury, Ont		1						1						1	
Thunder Bay, Ont															
Wentworth, Ont		1						1							1
York, Ont			1							1				1	
Totaux d'Ontario		2	1					2		1				2	1
Manitoba, Est						1								1	
Manitoba, Nord															
Melville, Sask															
Calgary, Alta		1						1						1	
Edmouton, Alta															
Atlin, Col.-B		2						2						1	1
Kootenay, Col.-B		1								1					
Vancouver, Col.-B															
Victoria, Col. B		1								1					
Westminster, Col.-B															
Yale, Col.-B	1									1					
Totaux du Canada	2	9	1			1		7		5				7	3
Accessory after the fact to attempt to commit murder.															
Edmonton, Alta															
Manslaughter.															
Cap-Breton, N.-E															
Sunbury, N.-B															
Bedford, Qué		1						1						1	
Gaspé, Qué															
Montréal, Qué		4				2		2				1			
Québec, Qué		2						2						1	1
St-Hyacinthe, Qué		1				1									1
Trois-Rivières, Qué		1				1								1	
Carleton, Ont		1						1							1
Frontenac, Ont		1						1							
Manitoulin, Ont	1							1						1	
Norfolk, Ont			1			1									
Renfrew, Ont		1						1						1	
Thunder Bay, Ont															
Wellington, Ont															
Wentworth, Ont															
York, Ont		2						1			1			1	1

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Meurtre, tentative de—*Fin.*															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
1	....	....	2	....	....	....	....	1	1	1	....	....	....	3	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
2	1	....	3	1	6	....	....	4	2	2	1	1	3	6	7
Complicité de tentative de meurtre après le fait.															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Homicide non prémédité.															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	5	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	5	....
....	....	....	1	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	2	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	2	....

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Detenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Manslaughter—*Concluded.*											
Totals of Ontario	14	7			7	5	1	1			1
Manitoba, Central	1				1	1					
Manitoba, Eastern	4	4									
Battleford, Sask	1				1	1					
Humboldt, Sask	5	*a*5									
Prince Albert, Sask	3	1			2	2					1
Swift Current, Sask	2	1	1								
Calgary, Alta	1				1	1					
Edmonton, Alta	2				2	2					
Macleod, Alta	1				1	1					
Red Deer, Alta	1	1									
Atlin, B.C	2				2	2					
Vancouver, B.C	5	*b*2			2		1	1			
Victoria, B.C	1	*a*1									
Yale, B.C	1				1	1					
Totals of Canada	61	29	2		30	21	5	4			3
Concealing birth of infants.											
Hants, N.S	1				1	1					
Algoma, Ont	1				1	1					
Parry Sound, Ont	1				1	1				1	
Temiskaming, Ont	1				1	1					
Manitoba, Eastern	1				1	1					
Manitoba, Western	1				1	1				1	
Humboldt, Sask	1		1								
Moose Jaw, Sask	1		1								
Moosomin, Sask	1				1	1				1	
Athabaska, Alta	2		2								
Totals of Canada	11		4		7	7				3	
Abortion and attempt to procure abortion.											
Three Rivers, Que	1	1									
Algoma, Ont	1	1									
Carleton, Ont	3	2			1	1					
Ontario, Ont	1	1									
Peterborough, Ont	2	1	1								
Temiskaming, Ont	1				1		1				
York, Ont	2				2	2					

a 1 Jury disagreed—Le jury ne s'est pas accordé. *b* Both jury disagreed—Le jury ne s'est pas accordé dans les deux cas.

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Life. — A vie	Sentence. — D'th. — De mort.	Sentence. — Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. — Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations. — Commercial. — Commerçants.	Occupations. — Domestic — Serviteurs.	Occupations. — Industrial. — Industriels.	Occupations. — Professional — Professions libérales.	Occupations. — Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Civil Condition. — État civil. — Widowed — En veuvage.	Civil Condition. — État civil. — Single — Célibataires.
Homicide non prémédité—*Fin.*														
1	4				1			2	1		3	3	2	2
1						1						1		
		1									1	1		
	1					1					1	1		1
					1									
		2				1						2		
		1				1						1		
	2						1	1						2
	2										1			2
					1						1			1
5	15	5			3	4	1	3	3	1	13	12	2	14
Suppression d'enfant.														
					1			1						1
					1							1		
									1					1
				1					1					1
					1			1						1
												1		
								1						1
				1	3			3	2			2		5
Avortement et tentative d'avortement.														
					1					1		1		
	1						1							1
					2		1			1		1		1

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Manslaughter—*Concluded*.															
Totaux d'Ontario	1	5	1	...	..	1	....	5	...	....	1	....	..	3	2
Manitoba, Centre	......	1	.....	....	..	....	....	....	...	1	...	...	..	1	....
Manitoba, Est	.....	....	.....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	...	....
Battleford, Sask	.....	1	.....	....	..	....	....	1	....	....	....	...	..	1	....
Humboldt, Sask	......	.....	.....	....	..	....	....	....	..	....	....	....	..	...	....
Prince Albert, Sask	1	1	.....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	1	1
Swift Current, Sask	...	.....	.....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Calgary, Alta	.....	....	...	....	..	....	....	....	....	....	...	....	1	....	....
Edmonton, Alta	.....	2	......	....	..	....	....	1	1	....	...	....	..	2	....
Macleod, Alta	.....	1	......	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Red Deer, Alta	......	......	.....	....	..	....	....	....	...	....	....	....	..	...	....
Atlin, Col.-B	.....	2	....	....	..	....	....	2	...	....	...	....	..	1	1
Vancouver, Col.-B	2	....	.. .	....	..	....	....	1	....	....	1	....	..	....	2
Victoria, Col.-B	......	......	.....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Yale, Col.-B	....	1	..	....	..	....	...	1	....	....	....	....	..	...	1
Totaux du Canada	4	23	1	..	..	5	....	18	1	2	2	1	1	13	9
Concealing birth of infants.															
Hants, N.-E	......	1	...	....	..	....	1	....	...	....	....	....	..	1	....
Algoma, Ont	......	1	.....	....	..	....	1	....	....	....	....	....	..	1	...
Parry Sound, Ont	......	.....	.....	....	..	....	...	....	1	....	....	...	..	1	....
Temiskaming, Ont	......	1	.....	....	..	....	1	....	....	....	....	....	..	1	...
Manitoba, Est	1	.....	....	....	..	....	1	...	....	....	....	....	..	1	....
Manitoba, Ouest	....	1	.....	....	..	....	....	....	1	....	....	....	..	1	....
Humboldt, Sask	....	.....	.....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	.	....	....
Moose Jaw, Sask	...	......	.....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	..	....
Moosomin, Sask	.. ..	1	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....
Athabaska, Alta	.....	......	.....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	...	...
Totaux du Canada	1	5	.. ...	....	..	....	4	....	2	....	....	....	1	7	....
Abortion and attempt to procure abortion.															
Trois-Rivières, Qué	.....	.....	....	....	..	....	....	...	....	....	....	....	..	....	....
Algoma, Ont	....	....	......	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	...	....
Carleton, Ont	......	......	1	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Ontario, Ont	......	.. .	.....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Peterborough, Ont	......	......	.....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Temiskaming, Ont	.....	1	......	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
York, Ont	......	1	1	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	2	....

Tableau — Outrages contre la personne. — Classe I.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Homicide non prémédité—*Fin.*															
2			5				1	1	1	1	1	2		4	3
					1							1			1
					1			1						1	
			1		1			2							1
					2								2		2
1												1			1
					2										2
			1			1			1				1	2	
		1										1		1	
3		1	16	I	7	1	1	10	2	1	1	7	3	16	12
Suppression d'enfant.															
			1				1								1
				1							1			1	
			1											1	
1										1				1	
					1								1	1	
1											1			1	
			1					1						1	
														3...	
2			3	1	1		1	1		1	2		1	6	1
Avortement et tentative d'avortement.															
			1							1				1	
			1					1							1
		1	1								1	1		2	

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	Acquitted. — Acquittés. F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans Option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans Option. One year and over. — Un an et plus.
Abortion and attempt to procure abortion—*Concluded.*											
Manitoba, Eastern	1		1								
Regina, Sask	2		1		1	1					
Swift Current, Sask	1	1									
Calgary, Alta	1				1	1					
Vancouver, B.C	1				1	1					1
Victoria, B.C	1		1								
Totals of Canada	18	7	4		7	6	1				1
Rape.											
Guysborough, N.S	1				1	1					
Halifax, N.S	4	4									
York, N.B	1				1	1					
Arthabaska, Que.	1				1	1					
Beauharnois, Que	1				1	1					
Pontiac, Que	1	1									
Terrebonne, Que	1				1	1					
Carleton, Ont	1	1									
Grey, Ont	1	1									
Hastings, Ont	2	1			1	1					
Lambton, Ont	1	1									
Lanark, Ont	1	1									
Lennox and Addington, Ont	1	1									
Muskoka, Ont	1	*a*1									
Nipissing, Ont	1	1									
Temiskaming, Ont	1	1									
Wentworth, Ont	1	1									
York, Ont	1	1									
Manitoba, Eastern	4	3			1	1					
Estevan, Sask	1	1									
Kerr-Robert, Sask	1	1									
Prince Albert, Sask	1	1									
Saskatoon, Sask	1				1	1				1	
Swift Current, Sask	1	1									
Wynyard, Sask	1	1									
Yorkton, Sask	2	1			1	1					
Calgary, Alta	1	1									
Edmonton Alta	3	3									
Lethbridge, Alta	2	1			1	1					
Macleod, Alta	1				1	1					
Stettler, Alta	1	1									
Wetaskiwin, Alta	1	1									

a Jury disagreed—Le jury ne s'est pas accordé.

Tableau I. Cutrages contre la personne. Classe I.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires
Avortement et tentative d'avortement—*Fin.*														
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	5	.....	2	.....	1	2	.....	3	.....	2
Viol.														
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Table I. Offences against the person Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non donné. M. — H.	F. — F.	Use of liquors — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Abortion and attempt to procure abortion—*Concluded.*															
Manitoba, Est															
Regina, Sask												1			
Swift Current, Sask															
Calgary, Alta													1		
Vancouver, Col.-B			1					1							
Victoria, Col.-B															
Totaux du Canada		2	3					5				1	1	4	
Rape.															
Guysborough, N.-E		1						1							
Halifax, N.-E															
York, N.-B		1						1							1
Arthabaska, Qué		1				1									1
Beauharnois, Qué		1						1						1	
Pontiac, Qué															
Terrebonne, Qué		1								1				1	
Carleton, Ont															
Grey, Ont															
Hastings, Ont	1							1							1
Lambton, Ont															
Lanark, Ont															
Lennox et Addington, Ont															
Muskoka, Ont															
Nipissing, Ont															
Temiskaming, Ont															
Wentworth, Ont															
York, Ont															
Manitoba, Est								1							1
Estevan, Sask															
Kerr-Robert, Sask															
Prince-Albert, Sask															
Saskatoon, Sask		1						1						1	
Swift Current, Sask															
Wynyard, Sask															
Yorkton, Sask	1							1						1	
Calgary, Atla															
Edmonton, Alta															
Lethbridge, Alta			1							1				1	
Macleod, Alta		1						1						1	
Stettler, Alta															
Wetaskiwin, Alta															

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Avortement et tentative d'avortement—*Fin.*															
				1					1					1	
		1	3	1				1	1	1	1	1		4	1
Viol.															
			1				1								1
			1					1							1
			1					1						1	
			1									1		1	
			1									1			1
			1							1				1	
					1								1		1
			1							1					1
					1			1						1	
				1						1				1	
				1								1			1

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	Acquitted — Acquittés. F.	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st — Condamnés une fois.	Convicted 2nd — Condamnés deux fois.	Reiterated — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine — Sur option entre la prison ou l'amende	No option — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	No option — Sans option. One year and over — Un an et plus.
Rape—*Concluded.*											
Westminster, B.C.	1			m1							
Yale, B.C	1	1									
Totals of Canada	45	33		1	11	11				1	
Rape, attempt to commit											
Cape Breton, N.S	2	1			1		1				1
Cumberland, N.S	1				1		1				
Halifax, N.S	1	1									
Algoma, Ont	1	1									
Elgin, Ont	2				2		1	1		1	
Ontario, Ont	1	1									
Peterborough, Ont	1				1	1					1
Rainy River, Ont	1	1									
York, Ont	2				2		2			1	
Manitoba, Central	1	1									
Prince Albert, Sask	1				1	1					
Swift Current, Sask	3	1			2	2				1	1
Weyburn, Sask	1	1									
Yorkton, Sask	2	1			1	1					
Bassano, Alta	1	1									
Edmonton, Alta	1	1									
Totals of Canada	22	11			11	5	5	1		3	3
Carnal knowledge of girl of tender years.											
St. John, N.B	8	4			4	4					
Westmorland, N.B	1				1	1				1	
Kamouraska, Que	2	2									
Montreal, Que	2	1			1	1					
Carleton, Ont	11	2			9	9				3	1
Essex, Ont	2				2	1		1			
Frontenac, Ont	1	1									
Grey, Ont	1	1									
Haldimand, Ont	1	1									
Hastings, Ont	1				1		1				
Kent, Ont	2	1			1	1					1
Lennox and Addington, Ont	1	1									
Lincoln, Ont	1	1									
Middlesex, Ont	1	1									
Nipissing, Ont	1				1	1					
Northumberland & Durham, O.	2	2									
Parry Sound, Ont	1	1									
Peterborough, Ont	1				1	1					

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence.						Occupations.						Civil Condition. — État civil.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Viol—*Fin.*														
4	5				1	2			3		6	3		8
Viol, tentative de														
											1			1
					1	1						1		
1							1							2
											1	1		
					1			1		1				2
1										1		1		
						1								
1											1			1
3					2	2	1	1	..	2	3	3	..	6
Commerce charnel avec une fille en bas âge.														
2	2									2	2	1		3
	1										1	1		
					5		3		1	1				9
a1					1						2	1		1
	1										1			1
						1						1		
1											1			1
											1	1		

a And 20 lashes—Et 20 coups de fouet.

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of Liquors — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Rape—*Concluded.*															
Westminster, Col.-B															
Yale, Col.-B															
Totaux du Canada	2	7	1			1		8		2				6	4
Rape, attempt to commit															
Cap-Breton, N.-E	1							1						1	
Cumberland, N.-E		1						1							
Halifax, N.-E															
Algoma, Ont															
Elgin, Ont	1	1						1		1				1	1
Ontario, Ont															
Peterborough, Ont		1						1						1	
Rainy River, Ont															
York, Ont		2						1		1					2
Manitoba, Centre															
Prince-Albert, Sask			1					1						1	
Swift Current, Sask												2			
Weyburn, Sask															
Yorkton, Sask	1							1						1	
Bassano, Alta															
Edmonton, Alta															
Totaux du Canada	3	5	1					7		2		2		5	3
Carnal knowledge of girl of tender years.															
St-Jean, N.-B		4						3		1				4	
Westmorland, N.-B												1			
Kamouraska, Qué															
Montréal, Qué		1								1					
Carleton, Ont		9		3		6								3	
Essex, Ont		2				1		1						1	1
Frontenac, Ont															
Grey, Ont															
Haldimand, Ont															
Hastings, Ont	1							1							1
Kent, Ont		1						1						1	
Lennox et Addington, Ont															
Lincoln, Ont															
Middlesex, Ont															
Nipissing, Ont		1						1						1	
Northumberl'd et Durham, Ont															
Parry Sound, Ont															
Peterborough, Ont		1						1						1	

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Viol—*Fin.*															
			7	2	2		1	3		3		3	1	5	6
Viol, tentative de															
			1					1							1
					1			1						1	
			1								1			1	
			1							1				1	
1			1							1				2	
			1					"		1				1	
				1	1							1		1	1
					1			1						1	
1			5	1	3			3		3	1	1		8	2
Commerce charnel avec une fille en bas âge.															
			3	1				3		1				4	
	1							1						1	
			8		1			8	1					9	
			2				1	1						2	
			1							1				1	
			1					1							1
					1			1						1	
			1						1						1

Table 1. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Carnal knowledge of girl of tender years—*Concluded*.											
Renfrew, Ont	2	1	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Thunder Bay, Ont	3	...	..	...	3	3	...	...	...	2	...
Wentworth, Ont	6	5	..	...	1	1	...	...	...	...	1
York, Ont	15	3	..	...	12	11	1	...	...	...	...
Totals of Ontario	53	21	..	...	32	29	2	1	...	5	4
Manitoba, Central	4	1	..	...	3	1	2	...	...	*1	*2
Manitoba, Eastern	3	2	.	...	1	1	...	...	...	...	...
Kerr-Robert, Sask	1	1	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Kindersley, Sask	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Melville, Sask	6	2	..	...	4	4	...	...	...	2	1
Moosomin, Sask	5	2	..	...	3	2	1	...	...	1	...
Swift Current, Sask	4	1	..	...	3	3	...	...	...	*a*2	1
Wynyard, Sask	1	...	..	...	1	...	1	...	...	...	1
Yorkton, Sask	2	1	..	...	1	1	...	...	...	...	1
Totals of Saskatchewan	20	7	..	...	13	11	2	...	...	5	4
Calgary, Alta	1	1	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Edmonton, Alta	4	...	..	...	4	4	...	...	...	...	1
Lethbridge, Alta	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Red Deer, Alta	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Cariboo, B.C.	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Kootenay, B.C	1	*b*1	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Nanaimo, B.C	2	...	..	...	2	2	...	...	...	...	...
Vancouver, B.C	3	2	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Victoria, B.C	4	*c*2	..	...	2	2	...	...	...	...	...
Westminster, B.C	2	1	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Yale, B.C	1	1	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Totals of British Columbia	14	7	..	...	7	7	...	...	...	1	...
Totals of Canada	114	46	..	...	68	61	6	1	...	13	11
Carnal knowledge of an imbecile.											
Elgin, Ont	1	1	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Hastings, Ont	1	1	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Kenora, Ont	1	1	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Wetaskiwin, Alta	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Totals of Canada	4	3	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Bigamy.											
Halifax, N.S	2	...	..	...	2	2	...	...	...	...	...
St. John, N.B	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	1

* And to be whipped—A être fouettés. *a* 1 to be whipped—1 à être fouetté.
b Jury disagreed—Le jury ne s'est pas accordé. *c* 2 *Nolle prosequi.*

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Life. — A vie	Sentence. — D'th. — De mort	Sentence. — Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. — Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations. — Commercial. — Commerçants.	Occupations. — Domestic — Serviteurs.	Occupations. — Industrial. — Industriels.	Occupations. — Professional — Professions libérales.	Occupations. — Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Civil Condition. — État civil. — Widowed — En veuvage.	Civil Condition. — État civil. — Single — Célibataires.
Commerce charnel avec une fille en bas âge—*Fin.*														
					1		1					1		
1						1					2	2		1
						1								1
1					11						1			1
4	1				18	3	4		1	1	8	6		15
						1					2	2		1
					1		1					1		
1						1								1
	*1					1				1	2	2		2
1	1					3								
						3								
						1								1
						1								
2	2					10				1	2	2		4
*1	2					2					1			3
					1	1								1
	1					1								1
					1						1			
1	*1													
1									1			1		
*1	*1							1	1			1		1
						1								
3	2				1	1		1	2		1	2		1
12	11				21	19	5	1	3	4	17	15		29
Commerce charnel avec une imbécile.														
					1									
					1									
Bigamie.														
1					1			1	1			2		
										1		1		

Table I. Offences against the person.. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors, — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Carnal knowledge of girl of tender years—*Concluded*.															
Renfrew, Ont		1						1							1
Thunder Bay, Ont		3						3						3	
Wentworth, Ont		1				1								1	
York, Ont		1		11				1							1
Totaux d'Ontario	1	20		14		8		10						11	4
Manitoba, Centre		3				1		1		1				2	
Manitoba, Est		1								1					
Kerr-Robert, Sask															
Kindersley, Sask		1										1		1	
Melville, Sask		3	1					3		1				3	
Moosomin, Sask		3										3			
Swift Current, Sask												3			
Wynyard, Sask	1							1							1
Yorkton, Sask	1							1							
Totaux de Saskatchewan	2	7	1					5		1		7		4	1
Calgary, Alta															
Edmonton, Alta		3				1		2				1		2	1
Lethbridge, Alta		1				1								1	
Red Deer, Alta		1						1						1	
Cariboo, Col.-B	1											1			
Kootenay, Col.-B															
Nanaimo, Col.-B		2										2			
Vancouver, Col.-B		1								1				1	
Victoria, Col.-B			1					1		1				1	
Westminster, Col.-B		1										1			
Yale, Col.-B															
Totaux de la Col.-Britann.	1	4	1					1		2		4		2	
Totaux du Canada	4	45	2	14		11		23		7		13		27	6
Carnal knowledge of an imbecile.															
Elgin, Ont															
Hastings, Ont															
Kenora, Ont															
Wetaskiwin, Alta												1			
Totaux du Canada												1			
Bigamy.															
Halifax, N.-E		2						1			1			1	
St-Jean, N.-B		1								1					

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places. — Lieux de naissance.							Religions.							Residence.	
British Isles. — Iles Britanniques.															
England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Commerce charnel avec une fille en bas âge—*Fin.*															
....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	1	1	....	....	....	1	1	1	....	....	....	3
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
1	....	....	16	1	3	....	2	11	3	4	1	....	....	15	6
1	....	....	1	....	1	....	....	....	1	1	....	....	1	....	3
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	3	....	....	3	....	....	....	1	....	3	1
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	3
....	....	....	2	....	1	....	....	....	....	....	....	3	....	....	3
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	5	1	6	....	....	5	....	....	....	7	....	3	10
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	3	....	....	1	....	....	....	2	....	....	3
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	2	....	1	....	....	1	1	1	....	....	....	4	3
4	1	....	29	3	14	....	2	24	6	7	1	9	1	28	27
Commerce charnel avec une imbécile.															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Bigamie.															
1	....	....	1	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial District in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Bigamy—*Concluded.*											
Montreal, Que	2				2	2					1
Quebec, Que	2		1		1	1					
St. Francis, Que	3				3	3				3	
Carleton, Ont	6	1			5	3	1	1		2	3
Essex, Ont	1				1	1					1
Hastings, Ont	1				1	1					1
Lanark, Ont	2				2	2				2	
Leeds and Grenville, Ont	3				3	3				3	
Lincoln, Ont	2				2	2				1	
Middlesex, Ont	3				3	2	1				1
Norfolk, Ont	3				3	3					1
Ontario, Ont	1				1	1				1	
Oxford, Ont	2				2	2					
Parry Sound, Ont	1				1	1				1	
Stormont, Dundas & Glengary, O.	1	1									
Wellington, Ont	1		1								
Wentworth, Ont	3				3	3				1	1
York, Ont	10				10	10				5	
Totals of Ontario	40	2	1		37	34	2	1		16	8
Manitoba, Central	1		1								
Manitoba, Eastern	2				2	2					1
Manitoba, Western	1				1	1				1	
Melville, Sask	1				1	1					1
Regina, Sask	2				2	2					
Swift Current, Sask	2	2									
Yorkton, Sask	1				1	1					
Calgary, Alta	1				1	1				1	
Edmonton, Alta	2				2	1	1				
Kootenay, C.B.	1				1	1					
Totals of Canada	64	4	3		57	53	3	1		21	12
Adultery.											
St. John, N.B	2	1			1	1				1	
York, N.B.	1		1								
Incest.											
Albert, N.B	1				1	1				1	
King's, N.B	1				1	1					
Montreal, Que	3	2			1	1					
St. Hyacinthe, Que	1	1									

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence.						Occupations.						Civil Condition. — État civil.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq	Five years and over — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage..	Single — Célibataires.
Bigamie—*Fin.*														
					1		1		1			1		
1											1	1		
									2			2		1
								3	1	1		5		
						1						1		
											1	1		
									1		1	2		
								2			1	2		1
				1			1	1				2		
2							2		1			3		
					2			1		1		2		1
											1	1		
					2				2			1		1
												1		
					1		1	1	1			3		
4					1						7	8		2
6				1	6	1	4	8	6	2	11	32		5
					1						2	2		
												1		
										1		1		
					2							1		
1											1	1		
												1		
					2			1				2		
	1								1			1		
9	1			1	13	1	5	10	11	4	15	49		6
Adultère.														
												1		
Inceste.														
						1						1		
	1					1						1		
					1				1					1

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Under 16 F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	16-21 F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	21-40 F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	40+ F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	Not given F. — F.	Use of liquors. — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Bigamy—Concluded.															
Montréal, Qué		1										2			
Québec, Qué		1						1						1	
St-François, Qué		3						1	2					1	
Carleton, Ont		4	1				1	3	1					4	
Essex, Ont		1								1				1	
Hastings, Ont		1						1						1	
Lanark, Ont	1	1						2							1
Leeds et Grenville, Ont		3						1	2					3	
Lincoln, Ont		2					1	1						2	
Middlesex, Ont		3						3						2	
Norfolk, Ont		3						2	1					3	
Ontario, Ont		1								1				1	
Oxford, Ont		2				1			1					2	
Parry Sound, Ont		1						1							
Storm't, D'das et Gleng'ry, O.															
Wellington, Ont															
Wentworth, Ont		3						1	2					2	1
York, Ont		10					1	5	2	2				7	
Totaux d'Ontario	1	35	1			1	3	20	9	4				28	2
Manitoba, Centre															
Manitoba, Est		2						2						1	1
Manitoba, Ouest													1		
Melville, Sask			1					1						1	
Regina, Sask										1		1			
Swift Current, Sask															
Yorkton, Sask		1						1						1	
Calgary, Alta		1							1					1	
Edmonton, Alta	1	1					1		1					1	
Kootenay, Col.-B		1						1						1	
Totaux du Canada	2	49	2			1	4	28	13	6	1	3	1	37	3

Adultry.

St-Jean, N.-B		1							1					1	
York, N.-B															

Incest.

Albert, N.-B		1								1				1	
King's, N.-B		1								1				1	
Montréal, Qué		1		1										1	
St-Hyacinthe, Qué															

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions. Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Bigamie—*Fin.*															
....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	1
....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	2	1
2	....	....	2	1	....	....	....	....	3	....	1	....	....	5	....
....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	1	....	....	1	1	....	....	....	....	2	....
....	1	1	1	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	1	2
....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....
2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	3	....
....	1	....	2	....	....	....	....	....	2	1	....	....	....	3	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	1	....	....	1	2	....	....	....	....	....	3	....
4	....	1	3	2	....	....	....	2	6	....	2	....	....	10	....
9	2	2	15	6	1	....	1	5	15	8	3	3	....	33	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	2	2	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
15	3	3	20	8	3	....	1	9	21	9	3	7	2	48	8
Adultère.															
....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Inceste.															
....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

Table I. Offences against the person. Classe I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Incest—*Concluded.*											
Carleton, Ont	2				2	2				1	
Kent, Ont	1	1									
Lanark, Ont	1				1	1					
Nipissing, Ont	2	1			1	1					
Northumberland & Durham, Ont	1	1									
Ontario, Ont	1	1									
Parry Sound, Ont	1				1	1				1	
Peterborough, Ont	2	2									
Sudbury, Ont	1				1	1					
Waterloo, Ont	2				2	2					
Totals of Ontario	14	6			8	8				2	
Manitoba Eastern	2	2									
Manitoba Southern	1	1									
Humboldt, Sask	1	*a*1									
Moose Jaw, Sask	1	1									
Moosomin, Sask	2				2	2				1	1
Swift Current, Sask	1				1	1					
Weyburn, Sask	1	1									
Edmonton, Alta	6	4			2	1	1				
Totals of Canada	35	19			16	15	1			4	1
Seduction.											
Cumberland, N.S	1				1	1					
Halifax, N.S	1				1	1					1
Pictou, N.S	1	1									
Bedford, Que	1	1									
Montreal, Que	9	8			1		1				
Quebec, Que	2	1			1	1			1		
St. Francis, Que	2	2									
Terrebonne, Que	2				2	2				1	1
Algoma, Ont	1	1									
Brant, Ont	1	1									
Carleton, Ont	1	1									
Elgin, Ont	1	1									
Frontenac, Ont	2				2	2				1	
Huron, Ont	1	1									
Kent, Ont	1				1	1					
Lanark, Ont	1	1									
Leeds and Grenville, Ont	2	1			1	1					1
Ontario, Ont	1				1	1					
Parry Sound, Ont	1	1									
Peterborough, Ont	1	1									
Simcoe, Ont	1				1		1			1	

a *Nolle prosequi.*

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence.						Occupations.						Civil Conditions. — État civil.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires
Inceste—*Fin*.														
	1							1	1			1		1
	1						1						1	
	1					1						1		
	1						1					1		
					2		1		1					2
	4				2	1	3	1	2			3	1	3
						1		1				1		1
*a*1						1								
	2						2						2	
1	7				3	5	5	2	3			6	3	5
Séduction.														
					1	1								1
									1			1		
					1		1					1		
										1		1		
						1	1							2
					1						2			2
					1		1					1		
						1						1		
					1	1						1		
							1					1		

a And 10 lashes—Et 10 coups de fouet.

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors. — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Incest—*Concluded*.															
Carleton, Ont	....	2	....	....	..	1	....	....	....	1	....	....	..	2	....
Kent, Ont.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Lanark, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	....	....
Nipissing, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Northumberl'd et Durham, O.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Ontario, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Parry Sound, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Peterborough, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Sudbury, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Waterloo, Ont	....	2	....	....	..	1	1	....	....	....	....	....	..	1	....
Totaux d'Ontario	....	7	....	....	..	2	1	....	....	4	....	1	..	5	1
Manitoba, Est	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Manitoba, Sud	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Humboldt, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Moose Jaw, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Moosomin, Sask	....	1	1	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	2	....
Swift Current, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Weyburn, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Edmonton, Alta	....	2	....	....	..	....	....	....	....	2	....	....	..	2	....
Totaux du Canada	....	13	1	1	..	2	1	....	....	8	....	4	..	12	1
Seduction.															
Cumberland, N.-E	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	....
Halifax, N.-E	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Pictou, N.-E	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Bedford, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Montréal, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	....
Québec, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
St-François, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Terrebonne, Qué	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	2	....
Algoma, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Brant, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Carleton, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Elgin, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Frontenac, Ont	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	1	....
Huron, Ont.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Kent, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Lanark, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Leeds et Grenville, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Ontario, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Parry Sound, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Peterborough, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Simcoe, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Inceste—*Fin*.															
			1		1			2						2	
			1							1					1
			1					1							1
														1	
			2									2			2
			5		1			3		1		2		3	4
			1									1		1	1
												1			1
			2					2						2	
			11		1		2	6		1		4		7	8
Séduction.															
			1						1					1	
			1								1			1	
				1						1				1	
			1					1						1	
			2					2						1	1
			2					1		1				1	1
			1									1		1	
			1							1					1
			1							1					1
			1						1					1	

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts, in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Seduction—*Concluded.*											
Temiskaming, Ont	3				3	1	1	1		1	
Thunder Bay, Ont	1	1									
Wentworth, Ont	1				1	1					
York, Ont	10	6			4	4				1	
Totals of Ontario	30	16			14	11	2	1		4	1
Manitoba, Northern	1				1	1				1	
Manitoba, Western	1	1									
Humboldt, Sask	1	1									
Kerr-Robert, Sask	1				1	1					1
Melville, Sask	1	1									
Moose Jaw, Sask	4	3			1	1					
Prince Albert, Sask	1	1									
Regina, Sask	3	2			1	1				1	
Saskatoon, Sask	1	1									
Swift Current, Sask	3	1			2	2					
Weyburn, Sask	2	2									
Yorkton, Sask	2	1			1	1			1		
Totals of Saskatchewan	19	13			6	6			1	1	1
Calgary, Alta	1	1									
Edmonton, Alta	6	2			4	4				3	1
Macleod, Alta	1	1									
Medicine Hat, Alta	1				1	1				1	
Kootenay, B.C	3	1			2	2					2
Vancouver, B.C	4	3			1	1				1	
Westminster, B.C	1				1	1					
Yale, B.C	1				1	1				1	
Totals of Canada	88	51			37	33	3	1	2	13	7
Indecent assault.											
Cape Breton, N.S	1	1									
Colchester, N.S	1				1	1					
Halifax, N.S	7	2			5	4	1			2	
Pictou, N.S	1				1	1					1
Yarmouth, N.S	3				3	1	2		1		
Kent, N.B	1				1	1				1	
St. John, N.B	2				2	2					
Westmorland, N.B	4				4	4			2		
Beauce, Que	1				1	1			1		
Beauharnois, Que	1				1			1		1	
Bedford, Que	1				1			1			
Montreal, Que	14	7			7	7			4	1	
Ottawa, Que	2				2	2				2	

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de nq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Séduction—*Fin*.														
1					1		1		1		1			1
					1						1			1
1					2		1				3	1		3
2					7	2	4		1		7	5		9
											1	1		
											1			1
1						1								
						1								1
1					1	2								
2					1	4					1			2
						4								4
											1			1
							2					1		1
							1							1
1														
											1			1
5					10	12	9		2	1	11	10		22
Attentat à la pudeur.														
					1									
1				1	1			1		2	2	1		4
						1								1
*a*2						1	1				1	1		2
						1								1
2									1		1	2		
					2									
											1			1
	1										1			1
2							1		1		4	3		1
											2	1		1

a 1 to be whipped—1 à être fouetté.

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of liquors. — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Seduction—*Concluded.*															
Temiskaming, Ont.		2						2		1				1	
Thunder Bay, Ont.															
Wentworth, Ont.	1							1							1
York, Ont.		4				1		3						4	
Totaux d'Ontario	1	12				1		11		2				10	1
Manitoba, Nord								1						1	
Manitoba, Ouest															
Humboldt, Sask.		1						1						1	
Kerr-Robert, Sask.															
Melville, Sask.															
Moose Jaw, Sask.								1						1	
Prince Albert, Sask.															
Regina, Sask.		1						1						1	
Saskatoon, Sask.															
Swift Current, Sask.												2			
Weyburn, Sask															
Yorkton, Sask.												1			
Totaux de Saskatchewan		2						3				3		3	
Calgary, Alta.															
Edmonton, Alta.	1	3						4						4	
Macleod, Alta.															
Medicine Hat, Alta.	1					1								1	
Kootenay, Col.-B.		2						1		1				2	
Vancouver, Col.-B.		1						1						1	
Westminster, Col.-B.		1										1		1	
Yale, Col-B		1						1							1
Totaux du Canada	3	28				2		28		3		4		27	2
Indecent assault.															
Cap-Breton, N.-E.															
Colchester, N.-E.												1			
Halifax, N.-E.	3	2		1		1		3						2	2
Pictou, N.-E.	1							1						1	
Yarmouth, N.-E.	2	1						1		2				1	1
Kent, N.-B.		1				1									
St-Jean, N.-B.		2						1		1				2	
Westmorland, N.-B.												4			
Beauce, Qué.												1			
Beauharnois, Qué.		1						1							1
Bedford, Qué.		1						1						1	
Montréal, Qué.	1	6						3		2		2			1
Ottawa, Qué.	1	1						1		1				1	1

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Séduction—*Fin*.															
			1					1						2	1
					1			1						1	
1			3				1			2	1			4	
1			10		1		1	3	1	5	1	1		10	4
					1								1		1
				1								1			1
					1			1							1
					1							1			1
				1	1							2			2
				2	3			1				4			5
				1	3			1				1	2		4
					1			1						1	
			1	1						2				2	
					1								1	1	
1															1
			1					1							1
2			17	5	10		1	10	2	8	2	6	4	19	17
Attentat à la pudeur.															
1			3		1		1	1	2				1	5	
			1								1				1
			3					2				1		2	1
			1						1						1
		1	1					1			1			2	
			1					1							1
			1					1							1
			4		1			5					2	7	
			2					2						1	1

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
Indecent assault—*Continued.*											
Quebec, Que	6				6	5	1		1	1	2
St. Francis, Que	1				1	1				1	
Three Rivers, Que	1				1	1					
Totals of Quebec	27	7			20	17	1	2	6	6	2
Algoma, Ont	7	2			5	5			1	2	1
Brant, Ont	3	2			1	1			1		
Bruce, Cnt	1	1									
Carleton, Ont	11	6			5	5			1	2	
Essex, Ont	5	1			4	3	1		1	1	2
Grey, Ont	2	1			1		1			1	
Haldimand, Ont	1	1									
Halton, Ont	1	1									
Hastings, Ont	3	2			1	1					
Huron, Ont	1			1m							
Kent, Ont	1				1	1				1	
Lambton, Ont	3	3									
Leeds & Grenville, Ont	1	1									
Lennox and Addington, Ont	1				1	1				1	
Lincoln, Ont	3	2			1	1			1		
Manitoulin, Ont	1	1									
Middlesex, Ont	2	1			1	1			1		
Northumberland & Durham, O	3	3									
Ontario, Ont	3	2			1	1					
Oxford, Ont	1				1			1			1
Parry Sound, Ont	6				6	6			2	2	1
Perth, Ont	2	1			1	1					
Peterborough, Ont	3	2			1	1					
Prescott and Russell, Ont	2	1			1	1					1
Prince Edward, Ont	2	1			1		1				
Renfrew, Ont	1				1	1					
Simcoe, Ont	2				2	2				1	
Stormont, Dundas & Glengarry, O	3	1			2	1	1				2
Sudbury, Ont	6	2			4	4			2	2	
Temiskaming, Ont	10	5			5	5			2	1	
Waterloo, Ont	5	1			4	3	1			*2	1
Welland, Ont	1	1									
Wellington, Ont	1				1		1			1	
Wentworth, Ont	13	6			7	5	1	1		4	
York, Ont	39	10			29	27	2		2	13	
Totals of Ontario	150	61		1	88	77	9	2	14	34	9
Manitoba, Central	1	1									
Manitoba, Eastern	15	3			12	11	1			3	3
Manitoba, Western	4				4	3	1		1	3	
Battleford, Sask	5	2			3	2	1		1		
Cannington, Sask	2	1			1	1			1		
Estevan, Sask	1				1	1				1	

* To be whipped—A être fouettés.

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Attentat à la pudeur—*Suite*.														
					2						3	2		4
											1			1
1											1	1		
3	1				2		1		1		13	7		9
	1								1					1
										1				1
					2			1			2	1		4
								1	2		1	2		2
							1					1		
					1					1				1
											1	1		
						1								
							1							1
					1									1
									1					1
					1						1			1
					1				1					1
					*1						1			1
											1			
					1		1							1
*1									1			1		
					1	1	1					1		1
						1					1	1		1
					2		3				1	3		2
1						1					3	2		2
											1			1
					3				1		4			7
					14	2	3	1	2		10	9		20
2	1				28	6	10	3	9	2	27	22	...	50
					6	1	2		2	1	3	6		2
							2			2		1		3
1					1						1			1
						1								

* To be whipped—A être fouetté.

Table I.	Offences against the person														Class I.
Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors — Usage de liqueurs	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Indecent assault—*Continued.*															
Québec, Qué	1	5	....	....	..	1	....	4	....	1	....	....	.	5	1
St-François, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Trois-Rivières, Qué	....	1	....	....	.	....	....	1	....	....	..	....	..	1	....
Totaux de Québec	3	16	....	....	..	1	....	12	....	4	....	3	..	9	4
Algoma, Ont	....	1	....	....	..	....	....	2	....	....	....	3	..	1	....
Brant, Oct	....	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Bruce, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Carleton, Ont	....	5	....	2	..	1	....	1		1	....	....	..	2	....
Essex, Ont	....	4	....	....	..	1	....	....	....	3	....	....	..	3	1
Grey, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Haldimand, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Halton, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Hastings, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Huron, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Kent, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	.	....	....
Lambton, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Leeds et Grenville, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Lennox et Addington, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Lincoln, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Manitoulin, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Middlesex, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Northumberl'd et Durham, O	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Ontario, Ont	....	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	..	1	....
Oxford, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Parry Sound, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	5	..	....	....
Perth, Ont	....	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Peterborough, Ont	....	1	....	1	..	....	....	....	....	....	....	....	..	1	....
Prescott et Russell, Ont	1	....	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	....	1
Prince-Edouard, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Renfrew, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Simcoe, Ont	....	2	....	....	..	1	....	1	....	....	....	....	..	2	....
Storm't, D'das et Gleng'ry, O	....	2	....	....	..	....	....	1	....	1	....	....	..	2	....
Sudbury, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	4	..	....	....
Temiskaming, Ont	1	4	....	1	..	....	....	1	....	3	....	....	.	4	....
Waterloo, Ont	1	3	....	....	..	....	....	....	....	4	....	....	..	3	....
Welland, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Wellington, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	.	1
Wenworth, Ont	....	7	....	2	..	3	....	....	....	2	....	....	..	5	2
York, Ont	....	28	....	10	..	4	....	11	....	4	.	....	..	13	3
Totaux d'Ontario	3	70	....	16	..	13	....	22	....	24	....	13	..	43	10
Manitoba, Centre	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Manitoba, Est	....	5	....	4	..	1	....	4	....	3	....	....	..	2	4
Manitoba, Ouest	....	4	....	1	..	....	....	3	....	....	....	....	..	3	....
Battleford, Sask	1	....	....	....	.	....	....	1	....	....	....	2	..	....	1
Cannington, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Estevan, Sask	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns — Villes.	Rural Districts — Districts ruraux.
Attentat à la pudeur—*Suite.*															
			6					6						4	1
			1					1						1	
			1					1						1	
			16		1			17					2	14	4
1									1					1	
			1							1				1	
			4		1			4		1				5	
			2	2				2				2		4	
			1					1							1
1										1				1	
			1							1				1	
1										1					1
			1									1		1	
			1						1					1	
			1							1				1	
					1									1	
			1									1			1
			1					1						1	
			1					1						1	
			1					1						1	
					1			1						1	
			2						2					1	1
			2					1			1			1	1
			2		3			3				1	1	5	
			1		3			2		1				3	1
			1						1					1	
2		4						1	2		4			7	
4	1		21		3		1	5	8	3	1	9	1	28	1
9	1	4	45	2	12	..	1	23	15	10	6	14	2	67	7
2	1		3		2			2	2		1		2	6	2
		4									4			4	
			1								1			1	
					1			1							

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts, in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Indecent assault—*Concluded.*											
Humboldt, Sask	1	1									
Kerr-Robert, Sask	4	1									
Melville, Sask	4	1			3	3				3	
Moose Jaw, Sask	1				1	1				1	
Prince Albert, Sask	3	1			2	2				2	
Regina, Sask	6				6	6			6		
Saskatoon, Sask	2				2	2				2	
Swift Current, Sask	4	4									
Weyburn, Sask	5	1			4	4			2	2	
Yorkton, Sask	3				3	3				1	2
Totals of Saskatchewan	38	12			26	25	1		10	12	2
Athabaska, Alta	6	4			2	2			1		
Calgary, Alta	10				10	10			7	2	
Edmonton, Alta	10	5			5	5			2	1	
Medicine Hat, Alta	1				1	1					1
Stettler, Alta	1	a1									
Wetaskiwin, Alta	1	1									
Kootenay, B.C	4	1			3	3			1		2
Vancouver, B.C	10	3			7	6	1				1
Victoria, B.C	7	4			5	3	2			2	
Yale, B.C	2				2	2					1
Totals of Canada	307	104	..	1	202	179	19	4	45	66	22
Assault on females.											
Cape Breton, N.S	4				4	4				2	
Northumberland, N.B	2				2	2					
Montreal, Que	2				2	2			2		
St. Francis, Que	1				1	1			1		
Brant, Ont	7				7	4	3		1		
Bruce, Ont	1	1									
Elgin, Ont	3				3	2	1			1	
Halton, Ont	2				2	1	1				
Hastings, Ont	6	2			4	3	1				
Huron, Ont	1	1									
Kenora, Ont	1				1	1				1	
Ontario, Ont	1				1	1				*1	
Parry Sound, Ont	1				1	1				1	
Prince Edward, Ont	2				2	2					
Sudbury, Ont	1				1	1			1		
Thunder Bay, Ont	6				6	6			2	1	
Welland, Ont	6				6	6			1		1
Wellington, Ont	2				2	2			1	1	
York, Ont	10	3			7	7				3	

a Nolle prosequi. * To be whipped—A être fouetté.

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réformè.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
					Attentat à la pudeur—*Fin*.									
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	1	1	1	1
1	....	....	....	....	1	3	1	....	....	1	4	3	1	5
....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	1	3	3	....	2
1	....	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....	1	....	1
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	1	....	2
....	....	....	....	1	5	....	....	1	2	....	1	2	1	4
2	1	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	1	....	1
....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	1	....	1	1
14	3	....	....	2	50	18	17	7	18	9	57	52	3	89
					Voies de fait sur femmes.									
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	6	....	2	....	2	....	3	6	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
*1	....	....	....	....	1	....	2	....	....	....	1	2	....	1
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	2	....	....
....	....	....	....	....	4	....	1	....	....	....	3	4	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	6	5	....	1
....	....	....	....	....	4	....	....	....	3	....	3	5	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	1	....	1
*1	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	6	7	....	....

* To be whipped—A être fouettés.

Table I. Offences against the person. Class I.

Judical Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of liquors. — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Indecent assault—*Concluded*.															
Humboldt, Sask															
Kerr-Robert, Sask															
Melville, Sask		1						1				2		1	
Moose Jaw, Sask			1							1				1	
Prince Albert, Sask		1						1				1		1	
Regina, Sask												6			
Saskatoon, Sask		1						1				1		1	
Swift Current, Sask															
Weyburn, Sask												4			
Yorkton, Sask		2								3				2	
Totaux de Saskatchewan	1	6	1					5		4		17		7	1
Athabaska, Alta		1				1						1		1	
Calgary, Alta		5						5				5		5	
Edmonton, Alta	1	1						2				3		2	
Medicine Hat, Alta		1								1				1	
Stettler, Alta															
Westaskiwin, Alta															
Kootenay, Col.-B.		1	1					1		1		1		2	
Vancouver, Col.-B		7		3				2		2				1	
Victoria, Col.-B		3						1		3		1		1	2
Yale, Col.-B		2						1		1				2	
Totaux du Canada	14	128	2	25		18		64		46		49		85	24
Assault on females.															
Cap-Breton, N.-E												4			
Northumberland, N.-B												2			
Montréal, Qué		2						2							2
St-François, Qué												1			
Brant, Ont		7						1		6				1	6
Bruce, Ont															
Elgin, Ont		3						3						2	
Halton, Ont		2						2							1
Hastings, Ont		4						2		2				2	2
Huron, Ont															
Kenora, Ont												1			
Ontario, Ont	1									1					1
Parry Sound, Ont												1			
Prince Edward, Ont												2			
Sudbury, Ont												1			
Thunder Bay, Ont		5						4		2				4	
Welland, Ont		6						4		2				5	1
Wellington, Ont		2						1		1				1	1
York, Ont		7						3	1	3				3	3

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places. — Lieux de naissance.							Religions.							Residence.	
British Isles. — Iles Britanniques.															
England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Attentat à la pudeur—*Fin.*															
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	1	2
1	.....	1	3	.....	4	.....	.....	1	1	1	2	2	2	6	3
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	1	1	3	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....
.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	1	1
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	2	1
.....	.....	2	4	1	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	.....	7	.....
1	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	4	.....
.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2
15	4	15	83	5	26	.....	2	56	25	13	17	19	10	125	25
Voies de fait sur femmes.															
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	1	3	2	1	.....	.....	7	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	3	.....
1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	1	1
.....	1	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	.....	3	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	5	.....	.....	.....	1	.....	6	.....
2	.....	.....	3	.....	1	.....	.....	1	2	1	1	1	.....	1	5
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	2	.....
1	1	.....	5	.....	.....	.....	.....	3	2	1	1	.....	.....	7	.....

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Assault on females—*Concluded.*											
Totals of Ontario	50	7			43	37	6		6	9	1
Manitoba, Eastern	1				1	1					
Manitoba, Western	1				1	1					
Estevan, Sask	1				1	1				1	
Humboldt, Sask	1				1	1				1	
Melville, Sask	4				4	4			2	1	
Moose Jaw, Sask	1				1	1				1	
Yorkton, Sask	2				2	2				1	1
Edmonton, Alta	1				1	1			1		
Medicine Hat, Alta	1				1	1				1	
Kootenay, B.C	1				1	1					
Totals of Canada	73	7			66	60	6		12	17	2
Desertion and cruelty to children.											
St. Francis, Que	1				1	1					
Frontenac, Ont	7		1		6	6			3	1	
Parry Sound, Ont	2				2	2					
Perth, Ont	1				1	1					
Wentworth, Ont	1				1	1					
Manitoba, Central	1				1	1					1
Manitoba, Western	1				1	1					
Swift Current, Sask	1				1	1			1		
Cariboo, B.C	1	1									
Totals of Canada	16	1	1		14	14			4	1	1
Abduction.											
Cape Breton, N.S	2	1			1	1				1	
Digby, N.S	1	1									
Halifax, N.S	1	1									
Inverness, N.S	1	1									
King's, N.S	1				1	1					
Joliette, Que	1	1									
Montreal, Que	3				3	1	1	1		1	1
Quebec, Que	2	1			1	1					
St. Francis, Que	2	2									
Carleton, Ont	1		1								
Elgin, Ont	1	1									
Grey, Ont	1	1									
Kent, Ont	1				1	1					
Middlesex, Ont	1				1		1				1

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence. — Penitentiary, — Penitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence. — Penitentiary, — Penitencier. — Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence. — Penitentiary, — Penitencier. — Life. — A vie.	Sentence. — D'th. — De mort.	Sentence. — Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. — Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations — Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations — Commercial. — Commerçants.	Occupations — Domestic — Serviteurs.	Occupations — Industrial. — Industriels.	Occupations — Professional — Professions libérales.	Occupations — Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Civil Condition. — État civil. — Widowed — En veuvage.	Civil Condition. — État civil. — Single — Célibataires.
Voies de fait sur femmes—*Fin.*														
2					25		5		5		27	33		5
					1			1				1		
					1						1	1		
					1									
											1			1
							1					1		
														1
*1												1		
3					32		8	1	5		29	38		8
Désertion et cruauté envers les enfants.														
					1							1		
					2			1				2		
					2									
					1						1	1		
					1			1						1
												1		
				1				1						1
				1	·7			3			1	5		2
Enlèvement.														
											1			1
					1									
1						1			1		1	2		1
					1						1			1
					1									
											1			1

* To be whipped— A être fouetté.

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of liquors — Usage de liqueurs. Moderate. — Modéré	Immoderate. — Immodéré
Assault on females—*Concluded.*															
Totaux d'Ontario	1	36						20	1	17		5		18	15
Manitoba, Est		1						1							1
Manitoba, Ouest		1								1					1
Estevan, Sask												1			
Humboldt, Sask												1			
Melville, Sask												4			
Moose Jaw, Sask		1						1						1	
Yorkton, Sask			1					1				1			1
Edmonton, Alta												1			
Medicine Hat, Alta	1					1								1	
Kootnay, Col.-B		1										1			
Totaux du Canada	2	42	1			1		25	1	18		21		20	20
Desertion and cruelty to children.															
St-François, Qué		1							1					1	
Frontenac, Ont		2					1		1			2	2		2
Parry Sound, Ont									1				1		
Perth, Ont		1								1				1	
Wentworth, Ont		1					1							1	
Manitoba, Centre		1					1								
Manitoba, Ouest		1					1							1	
Swift Current, Sask												1			
Caribou, Col.-B															
Totaux du Canada		7					4		3	1		3	3	4	2
Abduction.															
Cap-Breton, N.-E		1						1						1	
Digby, N.-E															
Halifax, N.-E															
Inverness, N.-E															
King's, N.-E								1							
Joliette, Qué															
Montréal, Qué	1	2						1	1	1					
Québec, Qué	1							1						1	
St-François, Qué															
Carleton, Ont															
Elgin, Ont															
Grey, Ont															
Kent, Ont													1		
Middlesex, Ont	1							1						1	

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villés.	Rural Districts—Districts ruraux.
Voies de fait sur femmes—*Fin.*															
6	2	....	21	....	9	....	....	11	11	9	4	2	1	31	7
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
7	2	....	25	....	12	....	....	14	11	9	4	4	3	38	8
Désertion et cruauté envers les enfants.															
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	3	....
....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	5	....	2	....	....	4	....	....s	....	3	....	8	1
Elèvement.															
....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	2	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	2	1
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans Option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Abduction—*Concluded.*											
Ontario, Ont	2				2	2			2		
Oxford, Ont	1				1	1					
Parry Sound, Ont	1				1	1					1
Peterborough, Ont	1	1									
Prince Edward, Ont	1				1	1					
Sudbury, Ont	1				1	1					1
Wentworth, Ont	1		1								
York, Ont	2				2	2				1	
Totals of Ontario	15	3	2		10	9	1		2	1	3
Manitoba, Central	1				1	1			1		
Manitoba, Northern	1				1	1					
Moose Jaw, Sask	1	1									
Regina, Sask	1				1	1					
Calgary, Alta	2	1			1	1					
Wetaskiwin, Alta	1	1									
Kootenay, B.C	2	1			1	1					
Victoria, B.C	1	1									
Totals of Canada	39	16	2		21	18	2	1	3	3	4
Libel.											
York, N.B	1				1	1					1
Montreal, Que	1	1									
Lennox and Addington, Ont	1				1	1					
Regina, Sask	1				1	1			1		
Weyburn, Sask	2				2	2			2		
Red Deer, Alta	3	1			2	2			2		
Vancouver, B.C	2	a1			1	1			1		
Westminster, B.C	1	1									
Totals of Canada	12	4			8	8			6		1
Shooting, stabbing and wounding.											
Cape Breton, N.S	2	1			1	1			1		
Halifax, N.S	1				1	1					
Pictou, N.S	1				1	1				1	
Northumberland, N.B	1				1	1					
St. John, N.B	1				1	1					
Sunbury, N.B	1	1									

a Jury disagreed—Le jury ne s'est pas accordé.

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme	Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Enlèvement—*Fin*.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2
1	...	...	...	...	3	...	...	1	...	...	5	1	...	5
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	...	...	...	...	8	2	1	1	1	...	8	5		10
Libelle.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	1	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	1	1	...	2	...	...	2	...	3
Usage d'armes avec intention criminelle.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Table I. Offences against the person. Class I.

Judical Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of Liquors. — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Abduction—*Concluded.*															
Ontario, Ont	2	....	....	....	..	1	....	1	....	....	....	....	..	....	2
Oxford, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Parry Sound, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Peterborough, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Prince-Edouard, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Sudbury, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Wentworth, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
York, Ont	....	2	....	....	..	1	....	1	....	....	....	....	..	1	1
Totaux d'Ontario	3	3	....	....	..	2	....	4	....	....	....	3	1	3	3
Manitoba, Centre	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Manitoba, Nord	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Moose Jaw, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Régina, Sask	....	1	....	....	..	....	....	....	1	....	....	....	..	....	....
Calgary, Atla	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Wetaskiwin, Alta	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Kootenay, Col.-B	....	1	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Victoria, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Totaux du Canada	5	11	....	....	..	2	....	11	2	1	....	4	1	8	3
Libel.															
York, N.B	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	....	....
Montréal, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Lennox et Addington, Ont	....	....	1	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Regina, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Weyburn, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Red Dear, Alta	....	1	1	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	1	....
Vancouver, Col.-B	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Westminster, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Totaux du Canada	....	3	2	....	..	....	....	3	....	2	....	3	..	3	....
Shooting, stabbing and wounding.															
Cap-Breton, N.-E	1	....	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Halifax, N.-E	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	..	1
Pictou, N.-E	1	....	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Northumberland, N.-B	....	....	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
St. Jean, N.-B	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Sunbury, N.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
					Enlèvement—*Concluded.*										
...	...	...	...	...	2	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	1	...	...	1	1	...	...	...	...	2	...
...	...	...	2	...	4	...	...	3	1	...	1	...	1	6	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	7	...	7	1	...	7	3	...	1	1	4	11	5
					Libelle.										
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	1	1
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	3	...	1	...	...	...	1	3	...	...	1	3	2
					Usage d'armes avec intention criminelle.										
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...
...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	Acquitted — Acquittés. F.	Detained for Lunacy — Detenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convictions — Condamnations. Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convictions — Condamnations. Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Convictions — Condamnations. Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. No Option — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
Shooting, stabbing and wounding—*Continued.*											
Montreal, Que	50	27			23	23	5		7	7	1
Quebec, Que	1	1									
St. Francis, Que	1				1	1				1	
Algoma, Ont	4				4	4				1	
Brant, Ont	3	1			2	2			1		
Carleton, Ont	9	3	2		4	4				3	
Elgin, Ont	1			m1							
Essex, Ont	3				3	3			3		
Grey, Ont	1	1									
Haldimand, Ont	1				1			1			
Hastings, Ont	1				1	1				1	
Huron, Ont	1				1	1					
Kenora, Ont	1				1	1					
Kent, Ont	2				2	2					
Lambton, Ont	1				1			1			
Leeds and Grenville, Ont	1				1	1					
Lincoln, Ont	1				1	1				1	
Middlesex, Ont	8				8	6	1	1	1	1	
Parry Sound, Ont	1				1	1					1
Peterborough, Ont	1			m1							
Rainy River, Ont	1				1	1				1	
Sudbury, Ont	6	1			5	4	1		2		1
Temiskaming, Ont	3				3	3			1	2	
Thunder Bay, Ont	2	1			1	1				1	
Waterloo, Ont	1				1	1					
Welland, Ont	2	1			1	1					
Wentworth, Ont	22	7			15	13	2		4	6	1
York, Ont	50	15	2		33	31	2		10	8	4
Totals of Ontario	127	30	4	2	91	82	6	3	22	25	7
Manitoba, Central	2				2	2					
Manitoba, Eastern	16	3			13	12	1		2	7	3
Kerr-Robert, Sask	2	2									
Prince Albert, Sask	1				1	1			1		
Regina, Sask	2				2	2			2		
Scott, Sask	1				1	1				1	
Yorkton, Sask	1				1	1			1		
Athabaska, Alta	4	1			3	3			2	1	
Calgary, Alta	5	1			4	4			1	2	
Edmonton, Alta	10	4			6	4	2		1		1
Macleod, Alta	1				1	1			1		
Stettler, Alta	1				1	1			1		
Cariboo, B.C	2				2	2					
Kootenay, B.C	3				3	3			2		
Nanaimo, B.C	1				1	1				1	
Vancouver, B.C	11	*a*4			7	6	1			2	1

a 2 Jury disagreed—Le jury ne s'est pas accordé.

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence.						Occupations.						Civil Condition. — Etat civil.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Sing — Célibataires.
Usage d'armes avec intention criminelle—*Suite.*														
1	1	....	....	....	6	....	5	1	4	....	10	6	....	10
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	3	1	....	....	4
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	1	1	....	1
....	....	....	....	....	1	....	1	....	1	....	1	1	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
1	....	....	....	....	5	....	....	....	1	1	6	3	....	8
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	2	2	....	....	....	....	3	....	....	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	4	....	3	....	3	....	8	4	....	11
1	2	....	....	....	8	....	5	3	2	1	20	9	....	22
3	3	....	....	....	31	3	9	4	7	7	52	20	....	67
2	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	1	1	1	1	3	1	6	9	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	1	....	....
2	1	....	....	....	1	3	....	1	....	....	2	2	....	4
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	1	....	....	2	....	....	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	1	....	....	....	....	1	2	3	....	....	1	3	....	4

Table I. Offences against the person Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non donné. M. — H.	F. — F.	Use of liquors — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Shooting, stabbing and wounding—*Continued.*															
Montréal, Qué	2	16				4		9		2		7	1		
Québec, Qué															
St-François, Qué		1								1				1	
Algoma, Ont	1	3						3		1					4
Brant, Ont		2						2							2
Carleton, Ont	1	3						2		1	1			2	1
Elgin, Ont															
Essex, Ont	2	1						3							3
Grey, Ont															
Haldimand, Ont		1						1							1
Hastings, Ont		1						1						1	
Huron, Ont		1						1							1
Kenora, Ont												1			
Kent, Ont		1						1				1			
Lambton, Ont		1		1										1	
Leeds et Grenville, Ont		1				1								1	
Lincoln, Ont								1						1	
Middlesex, Ont	1	7				1		4		3				4	3
Parry Sound, Ont		1								1					
Peterborough, Ont															
Rainy River, Ont												1			
Sudbury, Ont		5						3				2		4	1
Temiskaming, Ont		3						3						2	1
Thunder Bay, Ont		1						1						1	
Waterloo, Ont		1						1						1	
Welland, Ont		1								1				1	
Wentworth, Ont	3	12		1				10		4				2	12
York, Ont	2	30	1				1	24	1	7				28	3
Totaux d'Ontario	10	76	1	2	..	2	1	61	1	18	1	5	..	49	32
Manitoba, Centre		2				2									2
Manitoba, Est	3	9						11		2				7	5
Kerr-Robert, Sask															
Prince Albert, Sask												1			
Regina, Sask								1				1			
Scott, Sask		1						1						1	
Yorkton, Sask												1			
Athabaska, Alta		1								1		2		1	
Calgary, Alta		1						1				3		1	
Edmonton, Alta	1	5						5		1				4	2
Macleod, Alta		1						1						1	
Stettler, Alta												1			
Cariboo, Col.-B												2			
Kootenay, Col.-B	2	1						3						3	
Nanaimo, Col.-B		1										1			
Vancouver, Col.-B	1	6						5	1	1				2	1

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britannique.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Usage d'armes avec intention criminelle—*Suite.*															
	2		5	1	8			11					4	22	1
					1			1						1	
					4								3	1	1
			1	1				1					1	1	1
			3		1			2	2					4	
					3			3						3	
			1						1					1	
					1			1							1
			1					1						1	
			1											1	
			1							1				1	
			1							1				1	
					1			1							1
3			2		3			3	1	2		2		7	1
															1
														1	
			2		3			3					2	1	4
					3			2					1	3	
			1					1						1	
			1								1				1
					1			1						1	
1			2	1	10			9	3			1	2	15	
2			10	2	19			8	4	4	3		13	33	
6			27	4	49			36	11	8	4	3	22	76	11
					2			1					1		2
I			1	2	9			4	1		1		7	11	2
					1								1	1	
					1							1		1	
				1											1
					1							1			1
				3	3		1	1		1		1	1	1	5
					1			1						1	
			1					1							2
				1	2			3						3	
															1
	1		1		5			1	1				3	7	

Table I. Offences against the person. Class

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Shooting, stabbing and wounding—*Concluded*.											
Victoria, B.C.	6	a1			5	4	1			1	1
Westminster, B.C.	2				2	2					1
Yale, B.C.	1				1	1					1
Totals of British Columbia	26	5			21	19	2		2	4	4
Totals of Canada	258	76	4	2	176	162	11	3	44	49	16
Aggravated assault and inflicting bodily harm.											
Queens, P.E.I	3	2			1	1					
Cape Breton, N.S	9	2			7	7			4	1	1
Digby, N.S.	2				2	2			1		
Halifax, N.S	26	9			17	15	1	1	5	4	
Pictou, N.S.	1				1	1					
Queen's, N.S	1				1	1				1	
Yarmouth, N.S	1				1	1				1	
Totals of Nova Scotia	40	11			29	27	1	1	10	7	1
Carleton, N.B.	1				1	1					
King's, N.B	1				1	1					
Queen's, N.B	1				1	1			1		
St. John, N.B	2	1			1			1			
Victoria, N.B	3	3									
York, N.B	2	2									
Arthabaska, Que.	3				3	3			3		
Beauharnois, Que	2	1			1	1			1		
Bedford, Que	5	1			4	3	1		1		
Montmagny, Que	1				1	1			1		
Montreal, Que	27	6	3	m1	18	16	2		12	1	
Ottawa, Que	1			m1							
Pontiac, Que.	3				3	3			3		
Quebec, Que	7	2	1		4	4			1		
Rimouski, Que	1				1	1				1	
St. Francis, Que.	8	1			7	7			7		
St. Hyacinthe, Que	1	1									
Three Rivers, Que	13	4			9	8	1		6	1	
Totals of Quebec	72	15	4	2	51	47	4		35	3	
Algoma, Ont	14	3			11	11			7	3	1
Brant, Ont.	8	2			6	5	1		4		
Carleton, Ont	5	2			3	3			1	2	
Elgin, Ont	20	6			14	12	1	1	10		1
Essex, Ont	8	1			7	6		1	4	1	
Frontenac, Ont	1				1	1					
Grey, Ont	2	1			1	1					
Hastings, Ont	24	7			17	16	1		7	3	
Kent, Ont	4				4	4			1		3

a Nolle prosequi.

Tableau I. Cutrages contre la personne. Classe I.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires
Usage d'armes avec intention criminelle—*Fin*.														
3						1	2				2	2		3
1											1			1
							1					1		
10	1					3	5	3	2		4	6		11
18	6				43	15	20	10	16	8	82	50		102
Voies de fait et lésions corporelles.														
1											1			1
					1	1					3	3		2
					1							2		
2					6		5		4	1	4	6	1	8
1											1			1
						1						1		
											1			1
3					8	2	5		4	1	9	12	1	12
1												1		
1							1					1		
1											1	1		
											3	3		
											1			1
					3						4	3		1
												1		
1					4		3	2	2		6	9		6
					3	1	1		1			3		1
										1				1
						1			1		4	4		2
1					1	2	2	3	2		2	3	2	4
2					11	4	6	3	6	1	19	26	2	16
								1	2		8	3		8
					2	1	1		3		1	5		1
							1		1		1	1		2
					3		2	1	2		9	6	1	7
2						2		1			3	4		3
1											1			1
					1						1	1		
					7	2	3		1		8	8		8
									2		2			4

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Shooting, stabbing and wounding—*Concluded.*															
Victoria, Col. B.	1	4						1				4			3
Westminster, Col.-B.	1	1										2		1	1
Yale, Col.-B.		1						1							1
Totaux de la Col.-Britann.	5	14						10	1	1		9		6	6
Totaux du Canada	23	130	1	2		8	1	104	2	27	1	30	1	74	49
Aggravated assault and inflicting bodily harm.															
Queen's, I. du P.-E.		1				1									
Cap-Breton, N.-E.	2	3				1		1		2		2	1		3
Digby, N.-E.		2								1	1			1	
Halifax, N.-E.	2	13						11		4		1	1	8	7
Pictou, N.-E.		1						1							1
Queen's, N-E.		1						1						1	
Yarmouth, N.-E.	1							1							
Totaux de la N.-Ecosse	5	20				1		15		7	1	3	2	10	11
Carleton, N.-B.		1								1				1	
King's, N.-B.		1								1					
Queen's, N.-B.												1			
St. Jean, N.-B.		1						1						1	
Victoria, N.-B.															
York, N.-B.															
Arthabaska, Qué.	2	1						2		1				3	
Beauharnois, Qué.		1						1						1	
Bedford, Qué.		4						4						4	
Montmagny, Qué.			1							1				1	
Montréal, Qué.	1	16		2				13	1	1		1			12
Ottawa, Qué.															
Pontiac, Qué.												3			
Québec, Qué.		4						3		1				3	1
Rimouski, Qué.		1						1							1
St-François, Qué.	1	6						5		1	1			5	
St-Hyacinthe, Qué.															
Trois-Rivières, Qué.	1	7				1		5		3				6	3
Totaux de Québec	5	40	1	2		1		34	1	8	1	4		23	17
Algoma, Ont.	1	9				1		8		2				3	4
Brant, Ont.		6						3		3				3	3
Carleton, Ont.		3				1		1		1				1	2
Elgin, Ont.	3	11						11		3				7	5
Essex, Ont.		7						2	2	3				5	2
Frontenac, Ont.		1								1					
Grey, Ont.		1								1				1	
Hastings, Ont.		17		2			1	8		5	1			6	2
Kent, Ont.		4						3		1				4	

Tableau			Outrages contre la personne.												Classe I.
Birth Places. — Lieux de naissance.							Religions.							Residence.	
British Isles. Iles Britanniques.															
England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Usage d'armes avec intention criminelle—*Fin.*															
			2	1	1	1				1	2		2	5	
						1								1	1
					1			1						1	
	1		4	2	9	2		6	1	1	2		5	17	4
7	3	...	40	13	87	2	2	64	13	10	7	6	42	136	27
Voies de fait et lésions cerporelles.															
			1					1						1	
			4			1		5							
			2									2			1
			9	2	2	3	3	6	1	2	1	1	1	13	3
			1								1				1
			1									1			1
			1									1			1
			18	2	2	3	3	11	1	2	2	5	1	13	7
			1									1			
			1							1					1
			1					1						1	
					3			2				1		3	
			1					1							1
			4					3				1			4
					1			1						1	
	3		8		6			15			1	1		17	
			4					3				1		3	1
1												1			1
			6		1			5				1	1	5	2
			8	1				9						5	4
1	3	...	31	1	11			39			1	6	1	34	13
			2		9			7				3	1	9	2
			5		1		1	2	2	1				4	2
	1		1	1				3						3	
1	1		8		4		1	5	2	5	1			12	2
	2		5					5		2				5	2
			1					1							1
			1						1						1
	1	1	11	1	3			6	3	2	3	2	1	13	4
			4									4		4	

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial District in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	Acquitted. — Acquittés. F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
Aggravated assault and inflicting bodily harm—*Continued.*											
Lambton, Ont	4	....	..	....	4	4	....	....	2	1	....
Lanark, Ont	2	....	..	....	2	2	....	....	2	....	....
Leeds & Grenville, Ont	14	5	..	....	9	7	2	....	3	4	....
Lennox & Addington, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Lincoln, Ont	12	6	..	....	6	5	1	....	3	2	....
Manitoulin Ont	4	....	..	....	4	2	2	....	....	3	....
Middlesex, Ont	2	....	..	....	2	1	1	....	1	....	....
Muskoka, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Northumberland & Durham, O	1	....	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Ontario, Ont	4	....	..	....	4	3	1	....	....	1	....
Oxford, Ont	5	....	..	....	5	4	....	1	....	1	1
Parry Sound, Ont	14	2	..	....	12	12	....	....	10	2	....
Peel, Ont.	1	..	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Perth, Ont	8	2	..	....	6	6	....	....	1	4	....
Peterborough, Ont	2	....	..	....	2	1	1	....	1	....	....
Prince Edward, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Rainy River, Ont	4	3	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Sudbury, Ont	8	....	..	....	8	7	1	....	6	....	2
Temiskaming, Ont	21	7	1	....	13	12	1	....	6	4	1
Thunder Bay, Ont	13	....	..	....	12	9	2	2	8	1	....
Victoria Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Waterloo, Ont	14	6	..	....	8	8	....	....	3	1	2
Welland, Ont	6	....	..	....	6	5	1	....	6	....	....
Wentworth, Ont	93	35	3	....	55	48	4	3	25	23	4
York, Ont	97	52	2	....	43	42	1	....	21	15	....
Totals of Ontario	419	140	6	....	273	244	21	8	135	72	15
Manitoba, Central	4	....	..	....	4	1	3	....	1	....	3
Manitoba, Eastern	40	8	..	....	32	32	....	....	17	5	1
Manitoba, Western	4	....	..	....	4	4	....	....	2	....	1
Battleford, Sask	4	..	..	....	4	4	....	....	4	....	....
Estevan, Sask	1	....	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Kerr-Robert, Sask	1	..	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Kindersley, Sask	1	....	..	....	1	....	1	....	1	....	....
Melville, Sask	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Moose Jaw, Sask	7	2	..	....	5	5	....	....	3	2	....
Prince Albert, Sask	2	1	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Regina, Sask	2	..	..	....	2	2	....	....	2	....	....
Saskatoon, Sask	2	....	..	....	2	2	....	....	2	....	....
Scott, Sask	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Swift Current, Sask	3	2	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Yorkton, Sask	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Totals of Saskatchewan	26	7	..	....	19	18	1	....	16	2	....
Athabaska, Alta	2	....	..	....	2	2	....	....	....	....	....
Calgary, Alta	11	2	..	....	9	9	....	....	5	4	....
Edmonton, Alta	17	2	..	....	15	15	....	....	1	12	1
Lethbridge, Alta	9	....	..	....	9	7	2	....	4	3	1

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence.						Occupations.						Civil Condition. — État civil.		
Penitentiary. — Pénitencier.			D'th. — De mort.	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie												
Voies de fait et lésions corporelles—*Suite.*														
					1	1				1	2	2		2
									1		1	2		
					2	2				2	1	5	2	1
					1							1		
					1	1	2				3	3		3
				1				1			3	3		1
					1	1			1			2		
						1						1		
									1			1		
					3	1			1	1	1	3		1
1					2						4	3		1
											1	1		
											1			1
					1		1		1		3	3		3
					1	1						2		
							1							1
					1		1							
							1				1	2		
					2	1	2		3	2	4	6		7
4							1			2	9	8		5
					1		1							
					2		1		1		6	3		4
							1		3		2	5		1
					3	2	8		7	3	31	20		31
1					6						42	19		24
9				1	41	16	27	4	31	11	149	123	3	120
						1			2			3		1
					9		6	1	5	6	10	17	1	14
					1	2				1		2		2
						1						1		
						1								1
					1									
						1			1		2	1		3
												1		
											1			
					1	3			1		3	3		4
1					1	2						2		
						1		2		3	1	5		2
	1						1			6	4	5		6
	1					3						1		2

Table I. Offences against the person. Class I.

Judical Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write — Incapable de lire ou d'écrire.	Educational Status — Instruction: Elementary — Elémentaire.	Educational Status — Instruction: Superior — Supérieure	Ages: Under 16 years — Moins de 16 ans: M. — H.	Ages: Under 16 years — Moins de 16 ans: F — F	Ages: 16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21: M. — H.	Ages: 16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21: F. — F.	Ages: 21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40: M. — H.	Ages: 21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40: F. — F.	Ages: 40 years and over — 40 ans et plus: M. — H.	Ages: 40 years and over — 40 ans et plus: F. — F.	Ages: Not given — Non-donné: M. — H.	Ages: Not given — Non-donné: F — F	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Immoderate — Immodéré
Aggravated assault and inflicting bodily harm—Continued.															
Lambton, Ont		3						2		2				4	
Lanark, Ont		2						2						1	1
Leeds et Grenville, Ont		8						6		2		1			8
Lennox et Addington, Ont		1										1		1	
Lincoln, Ont		6						5		1				2	4
Manitoulin, Ont	1	3						3	1					3	
Middlesex, Ont		2						1		1					2
Muskoka, Ont		1						1						1	
Northumberl'd et Durham, O		1								1					1
Ontario, Ont	1	3						3		1				1	3
Oxford, Ont		4						3		1		1		1	3
Parry Sound, Ont		1								1		11			
Peel, Ont		1						1							
Perth, Ont		6			1			4		1				5	
Peterborough, Ont		2								1	1			1	1
Prince-Edouard, Ont		1							1					1	
Rainy River, Ont								1							
Sudbury, Ont		2						2				6		2	
Temiskaming, Ont		11	2			2		9	1	1				7	6
Thunder Bay, Ont		13						11		2				3	7
Victoria, Ont			1									1			1
Waterloo, Ont	1	6						5		3				3	4
Welland, Ont	1	4						4		2				2	
Wentworth, Ont	8	42		1		4		42		4		4		7	43
York, Ont	1	42		3		27	1	12						38	
Totaux d'Ontario	17	224	3	6	1	35	2	153	5	44	2	25		113	102
Manitoba, Centre		4				1				3					
Manitoba, Est	7	25		2		2		23	1	3	1			15	14
Manitoba, Ouest		3						1		1		2		2	1
Battleford, Sask												3	1		
Estevan, Sask		1						1						1	
Kerr-Robert, Sask												1			
Kindersley, Sask		1										1		1	
Melville, Sask												1			
Moose Jaw, Sask		4						4				1		2	2
Prince Albert, Sask												1			
Regina, Sask											1	1			
Saskatoon, Sask		1						1				1			1
Scott, Sask															
Swift Current, Sask												1			
Yorkton, Sask															
Totaux de Saskatchewan		7						6			1	11	1	4	3
Athabaska, Atla		2								2				2	
Calgary, Alta		7						7				2		7	
Edmonton, Alta		10	1			2		8		1		4		11	
Lethbridge, Alta	1	2						3				6		1	2

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Voies de fait et lésions corporelles—*Suite.*															
			2		2					2			2	3	1
			2					1				1		2	
2			7					3	3			2		5	4
					1								1	1	
			2	1	3			3	2		1			5	1
			4					3	1						4
			2						2					1	1
			1					1							1
			1					1						1	
2			2						2		1			3	1
			3		1			3	1			1		4	
			1											1	
			1								1				1
			5		1			2	1	1		2		6	
1			1						1	1				1	1
			1									1		1	
								1							1
			2					1						1	1
			9		3			7				3	2	10	2
1					12			12	1					13	2
			1											1	
1			3	1	2			2				6		7	1
			3		3		2	2			1		1	3	3
2		1	18	1	29		2	16	5	8	2		18	54	1
4	1	1	19	2	16			6	9	5	8		15	43	
14	6	3	128	7	90		6	93	36	27	18	25	41	216	38
			4									4		3	1
1	2		5	1	23			11	1	1	1	1	17	32	
1		1	1		1			1			2			2	2
					1							1			1
1												1			1
			1	3				2				2		2	2
					1							1		1	
			1											1	
1			2	3	2			2				5		4	4
				1	1		1	1							2
				1	6			7						7	
	1			1	9			3				7	1	11	
					2			2					1	2	1

Table I. Offences against the person. Classe I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
Aggravated assault and inflicting bodily harm—*Concluded.*											
Red Deer, Alta	1				1	1				1	
Wetaskiwin, Alta	8				8	8			1	3	
Totals of Alberta	48	4			44	42	2		11	23	2
Cariboo, B.C	1				1	1			1		
Kootenay, B.C	7				7	7			5		
Vancouver, B.C	46	16		1	30	30			15	6	1
Victoria, B.C	7				7	4	1	2	1	2	1
Yale, B.C	2				2	2			2		
Totals of British Columbia	63	16			47	44	1	2	24	8	2
Yukon	1				1	1			1		
Totals of Canada	730	209	10	2	509	464	33	12	253	120	25
Assaulting and obstructing police officer.											
Cape Breton, N.S	17	2	1		14	13	1		10		2
Colchester N.S	3				3	3			3		
Cumberland, N.S	3				3	3			3		
Halifax, N.S	59	3			56	54	2		47	3	
Inverness, N.S	1				1		1			1	
Pictou, N.S	5				5	5			5		
Yarmouth, N.S	1				1	1					
Totals of Nova Scotia	89	5	1		83	79	4		68	4	2
Carleton, N.B.	2				2	2			2		
Gloucester, N.B	1	1									
King's, N.B	1				1	1					
Northumberland, N.B	1				1	1			1		
St. John, N.B	31	2			29	24	1	4	29		
Westmorland, N.B	4				4	4			3		
York, N.B.	14	1			13	13			6	3	
Totals of New Brunswick	54	4			50	45	1	4	41	3	
Arthabaska, Que	2	1			1	1			1		
Beauharnois, Que	3	1			2	2			2		
Bedford, Que	2	2									
Iberville, Que	3				3	3			3		
Montmagny, Que	1				1	1			1		
Montreal, Que	101			f 1	100	99		1	2	69	10
Ottawa, Que	2				2	2			2		
Quebec, Que	52				52	52			50		
St. Francis, Que	10				10	9		1	5	1	
Three Rivers, Que	1	1									
Totals of Quebec	177	5		1	171	169		2	66	70	10

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence.						Occupations.						Civil Condition. — État civil.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Voies de fait et lésions corporelles—*Fin.*														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	4	5	....	1	....	....	....	3	....	3
1	2	....	....	....	5	11	1	3	....	9	5	16	....	13
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	2	....	....	....	2	....	2	3	....	1
....	....	....	....	....	8	2	2	2	4	4	9	9	....	13
*a*3	....	....	....	....	....	....	4	....	1	1	1	2	....	5
....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	1
2	....	....	....	....	10	2	9	2	7	5	12	15	....	21
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
22	2	....	....	1	86	41	55	13	56	24	310	220	7	204
Voies de fait et faisant obstacle à un officier de la paix.														
....	....	....	....	....	2	1	4	....	1	....	....	5	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	6	....	4	2	....	3	4	5	....	10
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	9	2	8	2	1	3	5	11	....	13
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	1	....	4	....	24	3	1	25
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	6	....	1	....	4	....	24	3	1	25
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	19	....	20	2	14	....	36	36	4	53
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	4	....	....	....	1	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	25	....	20	2	16	....	38	37	4	56

a 1 to be whipped—1 à être fouetté.

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Educational Status — Instruction: Elementary. — Elémentaire.	Educational Status — Instruction: Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. F — F	Ages: 16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	Ages: 16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. F. — F.	Ages: 21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	Ages: 21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. F. — F.	Ages: 40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	Ages: 40 years and over. — 40 ans et plus. F. — F.	Ages: Not given. — Non-donné. M. — H.	Ages: Not given. — Non-donné. F — F	Use of liquors. — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Use of liquors. — Usage de liqueurs: Immoderate — Immodéré
Aggravated assault and inflicting bodily harm—*Concluded*.															
Red Deer, Alta	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Wetaskiwin, Alta	2	4	....	....	..	1	....	3	....	2	....	2	..	5	1
Totaux d'Alberta	3	25	1	....	..	3	....	21	....	5	....	15	..	26	3
Caribou, Col.-B	....	....	1	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Kootenay, Col.-B	1	2	....	....	..	....	....	4	....	....	....	3	..	4	....
Vancouver, Col.-B	2	19	1	....	..	....	....	20	....	3	....	7	..	....	....
Victoria, Col.-B	....	6	1	....	..	....	....	5	....	2	....	....	..	1	6
Yale, Col.-B	1	1	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	1	1
Totaux de la Col.-Britann.	4	28	3	....	..	....	....	32	....	5	....	10	..	7	7
Yukon	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	..	....
Totaux du Canada	42	379	8	10	1	44	2	286	7	78	6	72	3	202	158
Assaulting and obstructing police officer.															
Cap-Breton, N.-E	2	5	....	....	..	2	....	3	1	1	....	6	1	4	....
Colchester, N.-E	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	3	..	....	....
Cumberland, N.-E	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	3	..	....	....
Halifax, N.-E	..	16	....	1	..	2	2	10	....	1	....	40	..	11	1
Inverness, N.-E	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Pictou, N.-E	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	5	..	....	....
Yarmouth, N.-E	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Totaux de la N.-Ecosse	2	23	....	1	.	4	2	14	1	3	....	57	1	16	2
Carleton, N.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Gloucester, N.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
King's, N.-B.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Northumberland, N.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
St-Jean, N.-B	....	29	....	....	..	....	....	17	....	11	....	1	..	11	17
Westmoreland, N.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	4	..	....	....
York, N.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	13	..	....	....
Totaux du N.-Brunswick	....	29	....	....	..	....	....	17	....	11	....	22	..	11	17
Arthabaska, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Beauharnois, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Bedford, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Iberville, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	1	1	....	1
Montmagny, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Montréal, Qué	6	90	....	1	..	4	....	75	5	8	3	3	1	13	80
Ottawa, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Québec, Qué	1	....	....	....	..	....	....	1	....	....	....	49	2	1	....
St-François, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	9	..	....	1
Trois-Rivières, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Totaux de Québec	7	93	....	1	..	4	....	79	5	8	3	67	4	15	82

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	Religions. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Voies de fait et lésions corporelles—*Fin.*															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	2	4	...	...	...	1	...	1	...	2	...	6
...	1	...	...	5	23	...	1	13	1	...	1	7	4	20	9
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
1	...	...	2	...	1	...	...	1	...	2	...	...	...	4	...
2	4	...	6	4	6	1	...	...	...	1	...	1	...	27	...
4	...	1	1	...	...	1	...	...	4	1	2	...	...	7	...
...	...	...	1	...	1	...	...	1	...	...	1	...	...	6	3
7	4	1	11	4	8	2	...	3	4	4	3	1	...	39	2
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
25	16	5	204	23	161	5	10	475	43	35	28	55	64	366	77
Voies de fait et faisant obstacle à un officier de la paix.															
...	...	1	6	...	...	...	...	6	...	...	1	...	...	7	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	...	...	8	1	3	1	1	5	4	1	1	1	2	14	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
3	...	1	16	1	3	1	1	12	4	1	3	1	2	21	3
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	1	28	...	...	...	4	9	8	4	4	...	...	29	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	1	28	...	...	...	4	9	8	4	4	...	...	29	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
5	55	...	49	4	10	...	...	57	...	...	...	31	7	97	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
6	25	...	52	4	10	...	...	60	...	...	...	31	7	101	...

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial District in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Assaulting and obstructing police officer—*Continued.*											
Algoma, Ont	11				11	10	1		10		
Brant, Ont	6	1			5	4	1		5		
Bruce, Ont	1				1	1			1		
Carleton, Ont	4	1			3	3			2		
Essex, Ont	3				3	3			2		
Halton, Ont	2				2	2			1		
Hastings, Ont	6	2	1		3	2	1		1	1	
Huron, Ont	1				1	1			1		
Kenora, Ont	5				5	4	1		4	1	
Lambton, Ont	3				3	3			2		
Lanark, Ont	3				3	3					
Leeds and Grenville, Ont	6				6	6			4	2	
Lincoln, Ont	3				3	2	1		3		
Middlesex, Ont	11	2			9	8	1		3		
Ontario, Ont	3				3	3			1	1	
Oxford, Ont	1				1	1					
Parry Sound, Ont	11	1			10	10			7		
Perth, Ont	2				2	2			2		
Peterborough, Ont	3				3	3			2		
Prince Edward, Ont	2				2	1	1		1		
Rainy River, Ont	3				3	1	2		1		
Renfrew, Ont	3				3	3			3		
Sudbury, Ont	4				4	4			3	1	
Temiskaming, Ont	2	1			1	1			1		
Thunder Bay, Ont	7				7	6		1	6	1	
Waterloo, Ont	4				4	4			3		
Welland, Ont	2				2	2					
Wellington, Ont	1				1	1					
Wentworth, Ont	12	1			11	8	1	2	4	5	
York, Ont	38	9			29	28	1		15	10	
Totals of Ontario	163	18	1		144	130	11	3	88	23	
Manitoba, Central	17				17	17			16	1	
Manitoba, Eastern	7	1			6	6			4	1	
Manitoba, Northern	1	1									
Manitoba, Western	5				5	5			4		
Estevan, Sask	2				2	2			2		
Kerr-Robert, Sask	1				1	1			1		
Kindersley, Sask	1				1	1			1		
Moose Jaw, Sask	2				2	2			2		
Prince Albert, Sask	11				11	11			10	1	
Regina, Sask	4				4	4			3	1	
Saskatoon, Sask	3	1			2	2			2		
Scott, Sask	1				1	1			1		
Swift Current, Sask	12	1			11	11			6	4	
Weyburn, Sask	8				8	8			4	1	
Wynyard, Sask	1				1	1			1		
Totals of Saskatchewan	46	2			44	44			33	7	

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de inq.	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Five years and over — Cinq ans et plus.	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Life. — A vie	Sentence. — D'th. — De mort	Sentence. — Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. — Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations. — Commercial. — Commerçants.	Occupations. — Domestic — Serviteurs.	Occupations. — Industrial. — Industriels.	Occupations. — Professional — Professions libérales.	Occupations. — Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Civil Condition. — État civil. — Widowed — En veuvage.	Civil Condition. — État civil. — Single — Célibataires.
Voies de fait et faisant obstacle à un officier de la paix—*Suite.*														
					1			1			6	5		2
									3		2			5
					1	1			1			2		
					1					1				1
					1						1			
					1	1	1		1			2		1
							1					1		
											1			1
					1									
					3									
						2					2	2		3
									1		2			2
					6		2		3	4		4		5
					1						1			1
					1				1			1		
					3									
											1			1
					1	1								1
					1				1		1	2		
					2					2				2
						1								1
							1			1	4	2		4
					1						1			1
					2					1				1
					2			2	2	1	4	2		7
					4		1				27	9		10
					33	6	6	3	13	10	53	32		49
						2		1			1	3		1
					1					4	1	1		4
					1		2				3	2		3
									1					1
					1						2			3
					3									
					4				1		2			4

Table I. Offences against the person.. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors, — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Assaulting and obstructing police officer—*Continued.*															
Algoma, Ont	1	4	....	....	..	....	....	4	....	3	....	4	..	1	6
Brant, Ont	2	3	....	....	..	....	....	2	....	3	....	....	..	....	5
Bruce, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Carleton, Ont	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	1	..	2	....
Essex, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	2	..	....	1
Halton, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	1	..	....	1
Hastings, Ont	....	2	....	....	..	....	....	2	....	1	....	....	..	....	2
Huron, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Kenora, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	4	..	1	....
Lambton, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	3	..	....	....
Lanark, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	3	..	....	....
Leeds et Grenville, Ont	....	5	....	....	..	....	....	4	....	1	....	1	..	....	5
Lincoln, Ont	....	3	....	....	..	1	....	2	....	....	....	....	..	....	3
Middlesex, Ont	....	9	....	....	..	....	....	9	....	....	....	....	..	6	3
Ontario, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	1	1	....	1
Oxford, Ont	1	....	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	....	1
Parry Sound, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	10	..	....	....
Perth, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	1	..	1	....
Peterborough, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	2	..	1	....
Prince-Edouard, Ont	....	2	....	....	..	....	....	....	....	2	....	....	..	....	2
Rainy River, Ont	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	1	..	....	2
Renfrew, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	3	..	....	....
Sudbury, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	3	1	....	....
Temiskaming, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Thunder Bay, Ont	....	6	....	....	..	....	....	6	....	....	....	1	..	5	....
Waterloo, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	3	..	....	1
Welland, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	1	..	1	....
Wellington, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Wentworth, Ont	....	9	....	....	..	....	....	6	2	1	....	2	..	3	6
York, Ont	....	29	....	....	..	....	....	2	....	21	1	5	..	22	2
Totaux d'Ontario	4	86	....	....	..	1	....	50	2	34	1	54	2	44	42
Manitoba, Centre	1	....	....	....	..	....	....	2	....	....	....	14	1	....	1
Manitoba, Est	....	5	....	....	..	....	....	3	....	2	....	1	..	4	1
Manitoba, Nord	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Manitoba, Ouest	....	4	....	....	..	1	....	3	....	....	....	1	..	1	3
Estevan, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Kerr-Robert, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Kindersley, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Moose Jaw, Sask	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	1	..	1	....
Prince-Albert, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	11	..	....	....
Regina, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	4	..	....	....
Saskatoon, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
Scott, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Swift Current, Sask	....	3	....	....	..	....	....	1	....	2	....	8	..	....	3
Weyburn, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	8	..	....	....
Wynyard, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Totaux du Saskatchewan	....	4	..	....	..	....	....	2	....	2	....	39	1	1	3

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places — Lieux de naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	Religions: Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	Residence: Cities and Towns—Villes	Rural Districts—Districts ruraux
Voies de fait et faisant obstacle à un officier de la paix—*Suite.*															
.....	.....	.....	1	1	5	.....	.....	3	.....	.....	.....	2	2	7	.....
.....	.....	.....	3	.....	2	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	2	5	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	1	1
.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	2	1
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	2	.....	2	.....	1	.....	3	2
2	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	.....	.....	.....	3	.....
1	.....	1	6	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	.....	9	.....
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	1	1
.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....
1	.....	.....	2	.....	3	.....	.....	4	1	.....	.....	1	.....	6	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	5	2	1	.....	.....	6	1	1	.....	.....	1	9	.....
.....	2	4	17	2	4	.....	.....	12	4	4	8	.....	1	29	.....
6	3	5	51	9	19	.....	5	34	10	10	11	15	8	84	9
.....	.....	.....	1	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	1	4
2	.....	1	1	.....	1	.....	.....	1	2	.....	2	.....	.....	5	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	1	.....	3	.....	.....	4	.....	.....	.....	1	.....	5	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	3	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	1	.....	1	.....	1	.....	.....	1	.....	1	.....	1	.....	4	.....

Table 1. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence — Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Assaulting and obstructing peace officer—*Concluded.*											
Athabaska, Alta	2				2	2			1	1	
Calgary, Alta	32	1			31	31			28	3	
Edmonton, Alta	5				5	5			3	2	
Lethbridge, Alta	9	*a*1			8	8				4	
Macleod, Alta	1				1	1				1	
Medicine Hat, Alta	5				5	5			3	2	
Red Deer, Alta	2				2	2			2		
Stettler, Alta	1				1	1			1		
Taber, Alta	1				1	1			1		
Wetaskiwin, Alta	2				2	2			1	1	
Totals of Alberta	60	2			58	58			40	14	
Atlin, B.C	1				1	1			1		
Cariboo, B.C	1				1	1					
Kootenay, C.B.	6				6	6			3	2	
Vancouver, B.C	9				9	9			6	3	
Westminster, B C	3				3	3			3		
Yukon	2				2	2			1		
Totals of Canada	641	38	2	1	600	575	16	9	374	128	12
Assault and battery.											
Queen's, P.E.I	2	1			1	1					
Annapolis, N.S	2	1			1	1			1		
Cape Breton, N.S	29	6			23	19	1	3	8	9	
Colchester, N.S	1				1	1			1		
Guysborough, N.S	1				1	1			1		
Halifax, N.S	23	1			22	20		2	6	2	
Hants, N.S	1				1	1			1		
King's, N.S	2	1			1	1					
Lunenburg, N.S	4	2			2	2				1	
Queen's, N.S	5				5	5			4		
Victoria, N.S.	1				1	1					1
Yarmouth, N.S	10				10	8		2	6	2	
Totals of Nova Scotia	79	11			68	60	1	7	38	14	1
Charlotte, N.B	1				1	1				1	
Gloucester, N.B	2	1			1	1				1	
King's, N.B	3	1			2	2			2		
Northumberland, N.B	1	1									
St. John, N.B	5	2			3	2	1		1	1	1
Arthabaska, Que	10	9	1								
Bedford, Que	16				16	10	1	5	14		
Iberville, Que	1				1	1			1		
Joliette, Que	3				3	3			1	2	
Kamouraska, Que	1				1	1			1		

a Nolle prosequi.

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Voies de fait et faisant obstacle à un officier de la paix—*Fin*.														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	4	1	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	4	2	....	....	....	....	1	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	1	....	....	....
....	....	....	....	....	86	12	38	8	35	19	121	86	5	158
Agression avec voies de fait.														
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
1	....	....	....	....	5	1	12	....	2	....	4	11	....	12
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
1	....	....	....	1	12	....	3	....	....	1	9	5	....	15
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	2	3	....	2
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	2	1	2	....	....	....	7	8	....	2
2	....	....	....	2	21	4	17	....	2	1	25	29	1	33
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	2	....	1	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	2	....	4	2	3	....	7	5	....	8
....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	1	1	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....

Table I. | Offences against the person. | Class I.

Judical Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages										Use of liquors. — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Assault and obstructing police officer—*Concluded*.															
Athabaska, Alta												2			
Calgary, Alta												31			
Edmonton, Alta												5			
Lethbridge, Alta		1										7			1
Macleod, Alta												1			
Medicine Hat, Alta		1						1				4		1	
Red Deer, Alta												2			
Stettler, Alta		1						1						1	
Taber, Alta												1			
Wetaskiwin, Alta												2			
Totaux d'Alberta		3						3				55		2	1
Atlin, Col.-B												1			
Caribou, Col.-B												1			
Kootenay, Col.-B												6			
Vancouver, Col.-B												9			
Westminster, Col.-B												3			
Yukon												2			
Totaux du Canada	14	247		2		10	2	173	8	60	4	332	9	94	152
Assault and battery.															
Queen's, I. du P.-E		1						1							
Annapolis, N.-E		1						1						1	
Cap-Breton, N.-E	8	14				4		15	2	1			1	14	1
Colchester, N.-E								1							1
Guysborough, N.-E		1								1					1
Halifax, N.-E	7	13		8		1		9		2		2		7	3
Hants, N.-E		1						1							1
King's, N.-E				1										1	
Lunenburg, N.-E	1	1										2		1	
Queen's, N.-E	2	3								2	3			2	
Victoria, N.-E	1							1						1	
Yarmouth, N.-E	4	6						3		7				1	4
Totaux de la N.-Ecosse	23	40		9		5		31	2	13	3	4	1	28	11
Charlotte, N.-B		1								1				1	
Gloucester N.-B		1						1							
King's, N.-B		2										2		1	1
Northumberland, N.-B															
St-Jean, N.-B		2	1					2	1					1	2
Arthabaska, Qué															
Bedford, Qué	1	15						9		4		3		10	5
Iberville, Qué		1						1							1
Joliette, Qué		1						3							2
Kamouraska, Qué		1								1				1	

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Voies de fait et faisant obstacle à un officier de la paix—*Fin.*															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	2	1	...	...	1	...	...	...	...	1	2	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...
18	29	8	151	16	42	1	10	122	24	16	20	50	21	254	19
Agression avec voies de fait.															
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	15	...	7	1	...	9	1	...	3	4	7	22	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	13	1	6	...	...	6	9	...	...	...	5	15	4
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1
...	...	...	5	...	...	...	...	...	...	1	...	4	...	1	4
...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	8	...	2	...	3	2	...	...	...	3	1	10	...
...	...	...	49	1	15	1	6	17	11	1	4	11	13	50	14
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	3	...	...	...	...	2	...	1	...	...	...	3	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	12	...	4	...	...	11	...	...	...	1	4	4	12
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	3
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts, in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. — Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Assault and battery—*Continued.*											
Montreal, Que	71	19	3	.....	49	47	1	1	26	5	2
Ottawa, Que	8	4	..	1m	3	2	1	.....	.....	2	.....
Richelieu, Que	1	....	..	...	1	1	.....	.....	.....	1	.....
Terrebonne, Que	7	....	..	.....	7	7	....	.....	3	2	.....
Three Rivers, Que	13	3	1	.....	9	7	2	...	6	.....	.....
Totals of Quebec	131	35	5	1	90	70	5	6	52	12	2
Algoma, Ont	9	4	2	.....	3	3	.....	.....	1	1	.....
Brant, Ont	72	32	4	....	36	31	4	1	28	.....	.....
Bruce, Ont	15	1	..	.....	14	10	2	2	14	.....	...
Elgin, Ont	8	....	..	.....	8	8	.....	.....	5	.....	.....
Essex Ont	11	1	..	.....	10	10	.....	.....	8	.....	.....
Frontenac, Ont	25	7	2	.....	16	16	.....	.....	11	.....	.....
Haldimand, Ont	7	....	..	.....	7	6	1	.....	2	4	.....
Halton, Ont	11	2	..	.....	9	8	1	...	7	...	.....
Hastings, Ont	7	3	..	.....	4	4	.....	....	3	1	.....
Huron, Ont	1	....	..	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....
Kenora, Ont	1	....	..	.....	1	1	...	....	1	.....	....
Kent, Ont	35	3	..	.....	32	26	2	4	16	5	2
Lambton, Ont	8	....	..	.....	8	8	....	.....	5	1	.....
Lanark, Ont	6	2	..	.....	4	4	.....	.....	4	.....	.....
Lennox and Addington, Ont	13	5	..	.....	8	8	.....	.....	7	.....	.....
Lincoln, Ont	32	....	..	..	32	29	2	1	24	2	....
Muskoka, Ont	1	...	.	....	1	1	.....	..	1	.....	.....
Nipissing, Ont	23	5	..	.....	18	18	.....	....	16	1	.....
Norfolk, Ont	2	....	..	.....	2	2	.....	.....	.....	1	.....
Northumberland & Durham, O	9	....	.	.....	9	9	.....	.....	7	.....	.....
Ontario, Ont	23	....	..	.....	23	22	1	.....	17	1	.....
Oxford, Ont	18	4	1	....	13	13	.....	.....	3	.....	.....
Parry Sound, Ont	47	7	2	.....	38	38	.....	.....	35	1	.....
Peel, Ont	6	1	..	.....	5	3	2	.....	5	.....	.....
Perth, Ont	3	1	..	.....	2	2	.....	.....	2	.....	.....
Peterborough, Ont	3	1	..	.....	2	2	.....	....	2	...	....
Prescott and Russell, Ont	5	....	..	.....	5	4	1	.....	5	.....	.....
Rainy River, Ont	4	....	..	.....	4	3	1	.....	3	.....	.....
Renfrew, Ont	2	....	..	....	2	2	.....	.....	2	.....	.....
Simcoe, Ont	26	3	..	.....	23	19	2	2	19	3	.....
Stormont, Dundas & Glengarry, O	14	5	1	..	8	8	.....	.....	7	.....	1
Sudbury, Ont	19	....	..	.....	19	19	.....	...	14	5	.....
Thunder Bay, Ont	53	6	..	.....	47	43	2	2	34	4	.....
Victoria, Ont	8	1	..	.....	7	7	....	.....	5	.....	.....
Welland, Ont	111	19	1	....	91	88	2	1	76	.....	.....
Wellington, Ont	15	3	..	....	12	11	...	1	10	1	....
Wentworth, Ont	5	2	..	..	3	3	.....	.....	2	1	.....
York, Ont	49	5	2	.	42	36	3	3	24	1	.....
Totals of Ontario	707	123	15	.....	569	526	26	17	425	33	3
Manitoba, Central	38	6	..	.....	32	30	2	....	24	7	1
Manitoba, Eastern	84	18	4	.....	62	61	1	.....	51	1	.....

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie.	D'th.—De mort.	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres Sentences.	Occupations. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	Civil Condition.—État civil. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
Agression avec voies de fait—*Suite.*														
.....	1	.....	.....	1	14	.....	8	3	11	.....	13	9	2	22
.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1		.....
.....	.....	.....	.....	.....	2	4	.....	.....	.....	.....	3	5	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	3	4	.....	.....	1	.....	3	7	.....	2
.....	1	.....	.....	2	21	11	12	6	15	.....	30	32	2	37
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	1	1	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	8	5	4	2	4	4	12	20	2	15
.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	1	3	.....	3	10	.....	4
.....	.....	.....	.....	.....	3	4	.....	.....	1	.....	2	4	.....	4
.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	4	.....	2	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	2	1	.....	2	5	5	.....	5
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	3	3	.....	4
.....	.....	.....	.....	.....	2	1	3	.....	.....	.....	4	5	.....	4
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	1	3	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	9	.....	6	1	1	.....	23	12	.....	15
.....	.....	.....	.....	.....	2	5	.....	.....	.....	.....	3	5	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	1	2	1	1	1	.....	3	3	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	2	5	4	4	13	14	1	17
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1	1	3	.....	1	2	9	8	1	9
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2	.....	.....	4	5	.....	4
.....	.....	.....	.....	.....	5	1	.....	2	.....	.....	17	12	.....	11
.....	.....	.....	.....	.....	10	2	2	.....	3	.....	4	8	.....	4
.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	.....	.....	.....	4	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	2	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	1	2	1	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	1	6	2	2	.....	1	4	6	.....	6
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	1	1	3	1	.....	3	.....	5
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	9	4	5	2	.....	3	27	21	.....	23
.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	1	1	1	2	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	15	6	14	2	11	2	49	41	.....	48
.....	.....	.....	.....	.....	1	3	1	.....	2	2	4	8	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	2	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	17	1	1	.....	7	.....	22	7	1	34
.....	.....	.....	.....	.....	108	58	53	22	47	25	233	220	6	237
.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	1	1	.....	.....	13	12	1	14
.....	.....	.....	.....	.....	10	20	10	3	1	.....	16	42	.....	12

Table I. Offences against the person . Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F — F	Use of liquors — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
						Assault and battery—Continued.									
Montréal, Qué	1	37	....	8	..	1	....	20	1	7	....		2	3	10
Ottawa, Qué	1	2	....	1	..	....	....	....	....	2	....	....	..	1	2
Richelieu, Qué	1	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Terrebonne, Qué	2	4	....	....	..	....	....	4	....	3	....	....	..	5	1
Trois-Rivières, Qué	1	8	....	....	.	1	....	6	1	1	....	....	..	8	1
Totaux de Québec	7	69	....	9	..	2	....	43	2	18	....	14	2	28	22
Algoma, Ont	....	2	....	....	..	....	....	2	....	..	....	1	..	1	1
Brant, Ont	4	31	....	1	..	2	....	19	2	9	3	....	..	22	12
Bruce, Ont	....	14	....	....	.	1	....	8	....	5	....	....	..	5	5
Elgin, Ont	....	8	....	1	..	3	....	....	....	4	....	....	..	2	....
Essex, Ont	....	7	3	2	..	1	....	4	1	1	1	....	..	5	....
Frontenac, Ont	....	10	....	....	..	....	....	7	1	2	....	5	1	3	7
Haldimand, Ont	2	5	....	....	..	....	....	4	....	3	....	....	..	4	2
Halton, Ont	1	7	....	....	..	....	1	7	....	1	....	....	.	4	2
Hastings, Ont	....	3	1	....	..	....	....	2	1	1	....	....	..	2	....
Huron, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Kenora, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Kent, Ont	4	28	....	....	..	2	....	19	1	9	....	1	..	18	8
Lambton, Ont	....	8	....	....	..	....	....	5	....	3	....	....	..	6	2
Lanark, Ont	....	4	....	....	..	1	....	2	....	1	....	....	..	1	....
Lennox et Addington, Ont	....	8	....	....	..	....	....	3	....	5	....	....	..	5	1
Lincoln, Ont	....	32	....	....	..	2	....	19	....	7	4	....	..	15	17
Muskoka, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	....	....
Nipissing, Ont	....	18	....	....	..	1	....	13	1	2	1	....	..	16	....
Norfolk, Ont	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	1	1
Northumberl'd et Durham, Ont.	....	8	....	....	..	....	1	5	....	2	....	1	..	....	3
Ontario, Ont	12	10	....	....	.	1	....	11	3	6	2	....	..	6	17
Oxford, Ont	....	13	....	....	..	....	....	5	1	6	1	.	..	7	3
Parry Sound, Ont	....	1	1	....	..	....	....	1	....	1	....	36	..	....	....
Peel, Ont	....	5	....	....	..	....	....	2	1	2	....	....	..	3	....
Perth, Ont	....	2	....	1	..	....	....	1	....	....	....	....	..	2	....
Peterborough, Ont	....	2	....	....	..	1	....	1	....	....	....	....	..	2	....
Prescott et Russell, Ont	....	4	1	....	..	....	....	4	....	1	....	....	..	4	1
Rainy River, Ont	2	1	....	....	..	....	....	3	....	1	....	....	..	1	3
Renfrew, Ont	....	2	....	....	..	1	....	1	....	....	....	....	..	....	....
Simcoe, Ont	1	16	2	....	..	....	....	6	....	3	....	12	2	6	4
Stormont, D'das et Glengary, O.	....	8	....	1	..	2	....	3	....	2	....	....	..	7	1
Sudbury, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	19	..	....	....
Thunder Bay, Ont	4	42	....	....	..	4	....	33	3	6	....	....	1	31	6
Victoria, Ont	....	7	....	....	..	....	....	1	....	1	....	5	..	3	3
Welland, Ont	7	82	1	....	..	7	2	52	10	19	1	....	..	58	16
Wellington, Ont	....	11	1	1	..	....	....	8	....	3	....	....	.	8	4
Wenworth, Ont	....	2	....	....	..	....	....	3	....	....	....	....	..	....	3
York, Ont	....	42	....	9	1	1	....	26	1	4	....	....	..	28	1
Totaux d'Ontario	37	409	10	16	1	30	4	283	26	112	13	80	4	278	123
Manitoba, Centre	4	22	....	..	..	5	....	9	....	6	2	10	..	22	5
Manitoba, Est	11	47	2	1	..	2	....	18	2	8	3	24	4	17	4

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
							Agression avec voies de fait—*Suite.*								
4	...	1	25	1	9	...	1	25	2	...	...	4	5	49	...
...	...	...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	2	1
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	7	...	...	...	...	7	...	...	...	...	...	...	7
...	...	...	9	...	...	...	...	9	...	...	...	...	...	1	8
4	...	1	62	1	13	...	1	61	2	...	...	7	9	58	32
...	...	...	1	...	1	...	...	2	...	1	...	...	...	3	...
1	...	...	26	...	9	...	5	8	3	13	1	1	5	31	5
1	...	...	12	...	1	...	...	3	7	3	1	...	...	7	7
1	...	...	7	...	...	...	3	...	2	2	1	...	...	3	5
4	...	...	6	...	...	...	...	1	2	3	...	4	...	10	...
1	...	1	5	1	1	...	...	2	...	...	...	8	...	16	...
...	...	...	7	...	...	...	...	1	2	3	...	...	...	4	3
5	...	...	2	...	2	...	...	...	2	...	...	4	...	8	1
...	...	...	3	...	1	...	...	...	...	3	...	...	1	3	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
...	...	...	24	2	4	...	2	13	...	9	...	6	...	30	2
...	...	...	4	1	3	...	...	2	2	4	...	...	...	3	5
...	...	...	4	...	...	...	...	1	...	...	...	3	...	1	3
...	...	...	7	...	1	...	...	1	1	5	...	1	...	5	3
3	1	2	19	...	7	...	1	9	13	1	3	3	...	29	3
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...
1	...	...	10	...	7	...	...	10	...	...	...	7	1	17	1
...	...	...	2	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	8	...	1	...	1	1	3	3	...	...	...	3	6
2	...	...	8	...	13	...	...	13	4	6	...	...	...	22	1
1	...	...	12	...	...	...	1	1	2	1	4	4	...	10	3
...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	2	...
...	...	1	3	...	...	...	...	...	1	2	1	...	...	3	2
...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	2	...
...	...	...	1	...	1	...	...	2	...	...	...	...	...	1	1
1	...	...	4	...	...	...	...	4	1	...	...	...	...	4	1
...	...	...	1	1	2	...	1	2	...	...	...	...	...	3	1
...	...	...	2	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	2	...
...	...	...	12	...	...	...	1	1	3	4	2	...	...	13	8
...	...	...	7	1	...	...	...	1	3	2	2	...	...	5	3
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	...	...	6	1	37	...	...	32	2	1	...	7	5	43	4
...	...	...	7	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	5	2
4	3	1	23	9	49	...	2	41	9	6	6	11	16	40	51
1	...	...	9	...	1	1	...	4	1	1	4	...	1	9	3
...	...	...	...	...	3	...	...	3	...	...	...	...	...	3	...
4	1	3	18	1	15	...	...	4	11	2	3	8	14	41	1
33	5	8	267	17	159	1	18	163	74	79	29	70	44	385	127
...	...	1	7	...	20	...	...	2	1	1	2	2	18	8	20
2	...	3	13	1	41	...	...	19	2	1	5	4	24	35	27

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. — Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
Assault and battery—*Concluded.*											
Manitoba, Northern	7	2			5	4	1		5		
Manitoba, Southern	1				1	1			1		
Manitoba, Western	57	4	2		51	47	3	1	43	2	
Totals of Manitoba	187	30	6		151	143	7	1	124	10	1
Battleford, Sask	21				21	21			14	3	
Cannington, Sask	2				2	2				2	
Estevan, Sask	4				4	4			3	1	
Humboldt, Sask	7	4			3	3			2	1	
Kerr-Robert, Sask	2	1			1	1				1	
Kindersley, Sask	2				2	2			2		
Melville, Sask	5				5	5			1	3	
Moose Jaw, Sask	47	15	2		30	29	1		20	6	
Moosomin, Sask	19	4	2		13	13			10	3	
Prince Albert, Sask	24	10	1		13	13			3	9	1
Regina, Sask	6				6	6			6		
Saskatoon, Sask	6				6	6			2	3	
Scott, Sask	7				7	7			7		
Swift Current, Sask	49	1	1		46	46			29	17	
Weyburn, Sask	21	6	2		13	13			11	2	
Wynyard, Sask	3				3	3			1	2	
Yorkton, Sask	28	2			26	26			11	15	
Totals of Saskatchewan	253	43	9		201	200	1		122	68	1
Athabaska, Alta	13				13	13			8	4	
Bassano, Alta	2				2	2			1		1
Calgary, Alta	18				18	18			15	3	
Edmonton Alta	101	a20	3		78	78			54	13	
Lethbridge, Alta	16	3			13	13			11	2	
Macleod, Alta	2				2	2					1
Medicine Hat, Alta	22	4			18	16		2	18		
Red Deer, Alta	11	5			6	6			5		
Stettler, Alta	13				13	13			10		
Taber, Alta	2				2	2			1	1	
Wetaskiwin, Alta	10				10	10			7	3	
Totals of Alberta	210	32	3		175	173		2	130	26	2
Atlin, B.C	4	1			3	3			2		
Cariboo, B.C	29	2			27	25		2	23	1	
Kootenay, B.C	33	7			26	23	2	1	21	1	
Vancouver, B.C	7	1	1		5	5			2	1	
Westminster, B.C	3				3	3				2	
Yale, B.C	2				2	2				1	1
Totals of British Columbia	78	11	1		66	61	2	3	48	6	1
Yukon	2				2	2				2	
Totals of Canada	1,661	291	39	1	1,330	1,251	43	36	932	174	12

a 1 *Nolle prosequi.*

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence. Penitentiary — Penitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
						Agression avec voies de fait—*Fin.*								
						5						2	1	2
											1			
					6	1	10	2	5	2	28	26	1	19
					16	37	21	5	7	1	58	82	3	47
					4	1								1
						1								1
						1								1
					1									
					4	2	6	6	4	1	6	11		
						1								
						2		1			3	4		3
						1						1		
					1									
						4								
						1								1
												1		1
					10	14	6	7	4	1	9	17		8
					1	1						1		
							1				1			2
					11	5	5	3	1	6	26	26		24
						1	1					1		1
					1						1			1
							5		2		2	11	1	2
					1		1					1		
					3	2						2		
					17	9	13	3	3	6	30	42	1	30
					1		1				1	1		2
					3	1			1		2	2		2
					4		5		12		1	13		13
					2		1				2	2		3
					1						2	2		1
											1			2
					11	1	7		13		9	20		23
							2							2
2	1			4	205	138	131	44	91	36	395	446	13	421

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Assault and battery—*Concluded*.															
Manitoba, Nord	1	3	...	...	..	...	...	2	...	3	...	...	..	3	...
Manitoba, Sud	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	...	1
Manitoba, Ouest	..	32	...	...	..	...	...	25	1	7	...	14	4	62	23
Totaux de Manitoba	16	105	2	1	..	7	...	55	3	24	5	48	8	10	33
Battleford, Sask	...	1	...	...	..	...	...	...	...	1	...	20	..	...	...
Cannington, Sask	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	1	..	1	...
Estevan, Sask.	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	4	..	...	...
Humboldt, Sask	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	3	..	...	...
Kerr-Robert, Sask	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	1	..	...	...
Kindersley, Sask	...	1	...	...	..	...	...	...	...	...	...	2	..	1	...
Melville, Sask	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	5	..	...	...
Moose Jaw Sask	1	24	...	...	..	1	...	16	1	6	1	5	..	22	...
Moosomin, Sask	...	1	...	...	..	...	...	...	...	...	...	13	..	...	1
Prince Albert, Sask	...	6	...	...	..	2	...	3	1	1	...	6	..	4	1
Regina, Sask	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	5	..	1	...
Saskatoon, Sask	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	6	..	...	...
Scott, Sask	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	7	..	...	...
Swift Current, Sask	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	46	..	...	...
Weyburn, Sask	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	12	.	1	...
Wynyard, Sask	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	3	..	...	...
Yorkton, Sask	2	...	...	...	..	...	...	2	...	...	...	24	..	1	1
Totaux de Saskatchewan	3	36	...	...	..	3	...	24	2	8	1	163	..	31	3
Athabaska, Alta	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	11	1	1	...
Bassano, Alta	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	2	..	...	...
Calgary, Alta	...	2	...	...	..	...	...	2		...	...	16	..	2	...
Edmonton, Alta.	2	56	1	...	..	3	...	31	...	7	..	33	4	59	...
Lethbrige, Alta	...	2	...	...	..	...	...	2	...	...	...	11	..	2	...
Macleod, Alta	...	1	...	...	..	...	...	1	...	.	...	1	..	1	...
Medicine Hat, Alta	3	11	...	...	..	...	...	6	4	4	...	4	.	10	3
Red Deer, Atla	...	1	...	...	..	...	..	...	...	...	1	5	..	...	...
Stettler, Alta	...	2	...	...	..	...	...	1	...	1	..	11	..	1	1
Taber, Alta	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	2	..	...	...
Wetaskiwin, Alta	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	10	..	...	...
Totaux d'Alberta	5	76	1	...	..	3	...	44	4	12	1	106	5	76	4
Atlin, Col.-B	...	3	...	...	..	...	...	1	...	...	...	1	1	1	...
Caribou, Col.-B	1	3	...	...	..	...	...	2	...	2	...	23	..	3	...
Kootenay, Col.-B	7	11	1	...	.	...	...	13	2	2	...	8	1	14	2
Vancouver, Col.-B	1	4	...	2	..	...	...	3	...	...	..	...	..	1	2
Westminster, Col.-B	...	3	...	...	..	...	...	...	...	...	...	2	1	3	...
Yale, Col.-B	...	2	...	...	..	...	...	2	...	...	...	...	..	1	1
Totaux de la Col.-Britann.	9	26	1	2	..	...	...	21	2	4	...	34	3	23	5
Yukon	...	2	...	...	..	...	...	2	...	...	...	...	..	..	2
Totaux du Canada	100	770	15	37	1	50	4	507	42	192	23	451	23	529	206

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Agression avec voies de fait—*Fin.*															
....	....	1	1	....	3	....	....	2	....	....	2	....	1	....	5
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
2	2	2	8	....	36	....	....	35	6	....	5	1	2	50	1
4	2	7	30	1	100	....	....	58	9	2	15	7	45	94	53
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	4
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	2	2	2	5	12	1	....	5	....	1	1	10	8	23	2
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	2	....
1	....	....	2	....	4	....	....	4	2	....	1	....	....	4	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	4
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	2	....	....	1	....	....	....	....	1	2	....
3	2	2	8	7	20	1	....	11	2	3	2	15	9	31	15
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	2	....
2	2	....	4	5	28	....	2	18	....	1	....	19	11	59	5
1	....	....	1	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	1	1
....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
3	....	1	4	....	6	....	....	3	2	1	1	2	5	14	....
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
7	3	1	10	7	35	....	2	24	4	2	1	24	16	77	10
1	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	2	1
....	....	....	5	....	....	....	....	....	5	....	....	....	....	5	4
3	1	1	3	2	16	....	....	10	3	1	3	....	....	25	....
1	....	....	2	1	1	....	....	1	2	....	1	....	....	5	....
....	....	....	1	....	2	....	....	....	....	....	....	1	....	1	2
....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	1	1
5	1	1	13	4	20	....	....	12	10	1	4	2	....	39	8
....	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....	....	....	1	2	....
56	13	20	445	39	363	3	27	351	112	89	56	136	137	739	264

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts, in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Endangering railway passengers.											
Cape Breton, N.S	1				1	1					
Cumberland, N.S	2	1			1		1				
Manitoba, Central	2				2	2				2	
Melville, Sask	1				1	1					
Totals of Canada	6	1			5	4	1			2	
Refusing or neglecting to support family.											
Halifax, N.S	19	6			13	12	1			2	
John, N.B	1		1								
Arthabaska, Que	1				1	1			1		
Bedford, Que	5				5	5				1	
Montreal, Que	11		2		9	8	1		1		
St. Francis, Que	13	5			8	8			3		
Algoma, Ont	3	3									
Brant, Ont	8	2			6	4	2				
Elgin, Ont	2				2	1	1				
Essex, Ont	2				2	2					
Frontenac, Ont	5	2			3	3			1		
Hastings, Ont	6	2			4	3	1			2	
Kent, Ont	1				1	1					
Middlesex, Ont	2				2	2					
Muskoka, Ont	4	1			3	3					
Nipissing, Ont	1				1	1					
Northumberland & Durham, Ont	1				1	1					
Oxford, Ont	2				2	2					
Parry Sound, Ont	5	2			3	3			1		
Prince Edward, Ont	3				3	3					
Simcoe, Ont	2	1			1			1	1		
Sudbury, Ont	1				1	1					
Thunder Bay, Ont	3				3	2	1		2		1
Welland, Ont	5				5	5					1
Wellington, Ont	2	2									
Wentworth, Ont	5	1			4	4				1	
York, Ont	68	38	1		29	29				7	
Totals of Ontario	131	54	1		75	70	5	1	5	10	2
Manitoba, Central	3	2			1	1			1		
Manitoba Eastern	3	2			1	1					
Manitoba, Western	1				1	1					
Battleford, Sask	2				2	2					
Moose Jaw, Sask	3	3									
Prince Albert, Sask	1				1	1				1	

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Exposant au péril les passagers sur les chemins de fer.														
1											1	1		
				1		1								1
											2			2
1											1			1
2				1		1					4	1		4
Refus ou négligence de pourvoir aux besoins de la famille.														
				1	10		1	1	2		7	13		
											1	1		
					4				1		4	5		
				1	7		2		1		2	6		3
					5				2		5	8		
					6				5		1	6		
					2		1				1	2		
					2						2	2		2
					3						3	2		
					2				1		3	4		
					1		1					1		
					2				1		1	2		
					3						2	2	1	
					1						1	1		
					1							1		
					2				1		1	2		
					2	1					1			
					3		2		1			3		
												1		
					1									
											2	1		2
					3		2		1		2	1		4
					3					1	3	3		1
					22						28	26		3
					59	1	6		10	1	51	60	1	10
						1							1	
					1		1					1		
					1						1	1		
					2									
						1						1		

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors. — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Endangering railway passengers.															
Cap-Breton, N.-E.	1					1								1	
Cumberland, N.-E.		1		1											
Manitoba, Centre		2				2								2	
Melville, Sask		1					1							1	
Totaux du Canada	1	4		1		3		1						4	
Refusing or neglecting to support family.															
Halifax, N.-E.	5	8						3	3	7				1	7
St-Jean, N.-B.															
Arthabaska, Qué.		1								1				1	
Bedford, Qué.		5						4		1				5	
Montréal, Qué.		7		1				3		3		2			3
St-François, Qué.	1	7						4		4				3	5
Algoma, Ont.															
Brant, Ont.		6						4		2				4	2
Elgin, Ont.		2								2				1	1
Essex, Ont		2						2						2	
Frontenac, Ont.		2						2				1			2
Hastings, Ont		4						2		2				3	
Kent, Ont.		1						1						1	
Middlesex, Ont.		2						1		1				1	1
Muskoka, Ont.		3						2	1					3	
Nipissing, Ont	1							1						1	
Northumberl'd et Durham, O.		1							1						1
Oxford, Ont		2						2						1	
Parry Sound, Ont		1						1		1		1			1
Prince Edouard, Ont.		3								3				1	
Simcoe, Ont												1			
Sudbury, Ont.												1			
Thunder Bay, Ont.		2					1	1		1				1	
Welland, Ont.		5						5						3	1
Wellington, Ont.															
Wentworth, Ont.	1	3						1		3				2	2
York, Ont.		29				1		21	1	6				24	2
Totaux d'Ontario	2	68				1	1	46	3	21		4		48	13
Manitoba, Centre		1								1				1	
Manitoba, Est		1						1						1	
Manitoba, Ouest		1								1					1
Battleford, Sask.												2			
Moose Jaw, Sask.															
Prince Albert, Sask.		1						1						1	

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Exposant au péril les passagers sur les chemins de fer.															
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	2	....	3	....	....	2	....	....	1	....	....	3	2
Refus ou négligence de pourvoir aux besoins de la famille.															
2	1	....	7	....	3	....	1	9	1	2	....	....	....	13	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	5	....	....	....	....	4	....	....	....	1	....	2	3
....	....	1	5	....	1	....	....	5	....	....	....	1	1	9	....
....	....	....	8	....	....	....	....	8	....	....	....	....	....	8	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	1	3	....	1	....	2	1	1	1	1	....	....	6	....
....	1	....	1	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	2	....
....	....	....	2	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	2	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	3	....
....	....	....	2	2	....	....	....	....	2	1	1	....	....	2	2
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	....
....	....	....	2	3	....	....	....	....	....	....	....	3	....	1	2
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	2	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	1
....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	3	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	3	....	....	3	....	....	....	....	....	3	....
1	....	....	3	....	1	....	....	1	1	2	....	1	....	1	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	4	....
4	....	1	16	2	8	....	....	5	12	2	4	1	5	29	....
7	1	2	43	7	13	....	2	13	17	10	6	15	5	64	9
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....
....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Refusing or neglecting to support family—*Concluded.*											
Regina, Sask	1				1	1					
Weyburn, Sask	1		1								
Totals of Saskatchewan	8	3	1		4	4				1	
Medicine Hat, Alta	2	1			1	1					
Kootenay, B.C	1				1	1					
Vancouver, B.C	1				1	1			1		
Totals of Canada	200	73	5		122	114	7	1	12	14	2
Procuration.											
Cumberland, N.S	2	1	1								
Montreal, Que	5	3			2	2				1	
Quebec, Que	2				2	2					
Algoma, Ont	3	1			2	1	1				
Carleton, Ont	20	5			15	12	3		3	6	
Elgin, Ont	1				1	1			1		
Parry Sound, Ont	2				2	2			2		
Peterborough, Ont	1				1	1					
Sudbury, Ont	5	1			4	4			3		
Welland, Ont	1				1	1			1		
York, Ont	3	2			1	1				1	
Totals of Ontario	36	9			27	23	4		10	7	
Manitoba, Eastern	5	1	1		3	3					2
Manitoba, Western	1				1	1				1	
Moose Jaw, Sask	2	1			1	1				1	
Prince Albert, Sask	1				1	1					
Regina, Sask	2				2	2				1	
Saskatoon, Sask	1				1	1					1
Calgary, Alta	12	8			4	4			1	2	
Edmonton, Alta	8	*a*4			4	2	1	1	1		2
Vancouver, B.C	6	4			2	2				1	
Victoria, B.C	1				1	1					
Westminster, B.C	1				1	1					
Totals of Canada	85	31	2		52	46	5	1	12	14	5
Other offences against the person.											
Montmagny, Que	1				1	1					
Montreal, Que	9	5			4	4			2	1	
Quebec, Que	1				1	1					

a 1 *Nolle prosequi.*

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence.						Occupations.						Civil Condition. — Etat civil.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Sing — Célibataires.
					Refus ou négligence de pourvoir aux besoins de la famille—*Fin*.									
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	3	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	2	92	3	11	1	16	1	73	98	2	14
					Embauchage immoral									
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	1	....	1	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	2	....	....	....	2	....	....	1	....	1
2	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	2	....
3	....	....	....	1	2	....	2	5	3	....	2	8	....	7
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	1	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
5	....	....	....	2	3	....	4	6	5	....	4	10	2	11
1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	2	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	2	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	1	1	....	2	....	....	....	3	....	1
....	....	....	....	....	1	....	2	....	....	....	1	....	....	3
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....
8	....	....	....	2	11	1	8	11	9	....	8	21	2	21
					Divers autres outrages contre la personne.									
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	1	2	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

Table I. Offences against the person Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non donné. M. — H.	F. — F	Use of liquors — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Refusing or neglecting to support family—Concluded.															
Regina Sask												1			
Weyburn, Sask															
Totaux de Saskatchewan		1						1				3		1	
Medicine Hat, Alta		1								1				1	
Kootenay, Col.-B		1										1			
Vancouver, Col.-B	1							1							
Totaux du Canada	9	102		1		1	1	63	6	40		10		62	29
Procuration.															
Cumberland, N.-E															
Montréal, Qué		2						2							
Québec, Qué		2						2						2	
Algoma, Ont		2						2							2
Carleton, Ont	2	13						9	3	2	1			13	1
Elgin, Ont		1						1							
Parry Sound, Ont												2			
Peterborough, Ont		1					1							1	
Sudbury, Ont		2										4			2
Welland, Ont		1						1						1	
York, Ont		1				1									
Totaux d'Ontario	2	21				1	1	13	3	2	1	6		15	5
Manitoba, Est		3						2	1					2	1
Manitoba, Ouest		1						1							1
Moose Jaw, Sask												1			
Prince-Albert, Sask	1											1		1	
Regina, Sask		1						1					1	1	
Saskatoon, Sask		1								1				1	
Calgary, Alta		4				1		1	1	1				4	
Edmonton, Alta		3						2		1			1	2	1
Vancouver, Col.-B												2			
Victoria, Col.-B		1						1							
Westminster, Col.-B		1						1							1
Totaux du Canada	3	40				2	1	26	5	5	1	10	2	28	9
Other offences against the person.															
Montmagny, Qué		1						1							
Montréal, Qué		3				1			2			1			
Québec, Qué		1				1								1	

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places — Lieux de naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britannique	Religions: Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	Residence: Cities and Towns—Villes	Rural Districts—Districts ruraux
Refus ou négligence de pourvoir aux besoins de la famille—*Fin*.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	3
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
9	2	4	71	8	17	3	3	41	18	13	7	17	9	102	16
Embauchage immoral.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	2	...	...	1	...	...	...	...	1	2	...
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	1	1
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	13	...	2	...	...	7	1	1	3	1	1	15	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	1	...	...	2	...	...	...	2	...	...	2
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
1	...	...	17	...	5	...	1	12	1	2	3	3	2	21	2
...	...	...	...	1	2	...	...	...	...	...	...	...	3	3	...
...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	2	...
...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	1	1	2	...	...	...	2	...	...	...	2	...	3	1
1	...	...	1	...	1	...	1	...	1	...	...	1	...	3	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
2	1	2	23	4	11	...	2	19	2	4	4	6	7	38	5
Divers autres outrages contre la personne.															
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	2	...	1	...	...	3	...	...	...	...	...	3	1
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Detenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Other offences against the person—*Concluded.*											
St. Francis, Que	1				1	1					
Three Rivers, Que	3	1			2	1	1		1		
Totals of Quebec	15	6			9	8	1		3	1	
Algoma, Ont	4	1			3	2	1		1		
Grey, Ont	1				1	1				1	
Halton, Ont	5				5	4		1	3		
Hastings, Ont	1				1	1					
Lincoln, Ont	1				1	1			1		
Parry Sound, Ont	1				1	1					1
Simcoe, Ont	1	1									
Thunder Bay, Ont	3	1			2	1		1		1	
Wentworth, Ont	2				2		2		2		
York, Ont	5	1			4	4			1	1	
Totals of Ontario	24	4			20	15	3	2	8	3	1
Manitoba, Central	1				1	1			1		
Manitoba, Eastern	3				3	3			2		
Battleford, Sask	2				3	2			1	1	
Kindersley, Sask	3				3	3			3		
Moose Jaw, Sask	1				1	1			1		
Moosomin, Sask	1				1	1			1		
Prince Albert, Sask	2				2	2					
Regina, Sask	2				2	2					
Saskatoon, Sask	2				2	2			2		
Weyburn, Sask	3	1			2	2			1		
Wynyard, Sask	1				1	1			1		
Totals of Saskatchewan	17	1			16	16			10	1	
Athabaska, Alta	1	1									
Calgary, Alta	11	5			6	2	1	3		6	
Edmonton, Alta	1	1									
Lethbridge, Alta	1				1	1				1	
Wetaskiwin, Alta	1	1									
Totals of Alberta	15	8			7	3	1	3		7	
Cariboo, B.C	1				1	1					1
Kootenay, B.C	1	1									
Victoria, B.C	1				1	1				1	
Yukon	1				1	1			1		
Totals of Canada	79	20			59	49	5	5	25	13	2

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Sentence.						Occupations.						Civil Condition. — État civil.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de inq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Divers autres outrages contre la personne—*Fin.*														
					1	1						1		
					1						2	1		1
1					4	1		1			3	4		4
					2						3	2		1
							1					1		
					2		1			1	3	5		
					1							1		
											1			
					1		1		1					2
									2			1		1
					2		1				3	4		
					8		4		3	1	10	14		4
												1		
					1						1			
						1								1
1					1						1			1
					2									
1						1						1		
2					3	2					1	1		2
						5								5
						1								1
						6								6
										1				1
							1					1		
3					16	9	5	1	3	2	15	21		17

Table I. Offences against the person. Class I.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elementaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F — F	Use of liquors — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
							Other offences against the person—*Concluded.*								
St-François, Qué	....	1	....	....	..	....	...	....	....	1	....	....	..	1	....
Trois-Rivières, Qué	....	2	....	....	..	....	....	1	...	1	....	....	..	1	1
Totaux de Québec	....	9	....	....	..	2	....	2	2	2	....	1	..	3	1
Algoma, Ont	1	1	....	....	..	....	....	1	1	1	....	....	..	....	3
Grey, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Halton, Ont	....	2	1	....	..	....	....	2	...	3	....	....	..	....	2
Hastings, Ont	....	1	....	....	..	....	....	...	....	....	1	....	..	1	....
Lincoln, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Parry Sound, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	1	..	....	..	....	....
Simcoe, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Thunder Bay, Ont	....	2	....	....	..	....	....	....	1	1	....	....	..	1	....
Wentworth, Ont	....	2	....	....	..	1	....	1	....	....	....	....	..	2	....
York, Ont	....	4	....	....	.	....	...	2	....	2	....	....	..	4	....
Totaux d'Ontario	1	13	1	....	..	1	....	6	2	9	1	1	..	9	5
Manitoba, Centre	....	1	....	....	..	....	....	....	1	....	....	....	..	....	....
Manitoba, Est	....	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Battleford, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Kindersley, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	3	..	....	....
Moose Jaw, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Moosomin, Sask	....	1	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Prince-Albert, Sask	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	..	1	..	1	....
Regina, Sask	....	....	..	..	..	..	...	..	...	....	....	2	..	....	....
Saskatoon, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	...	....	....	2	..	....	....
Weyburn, Sask	....	....	1	....	..	....	....	....	...	1	....	1	..	1	....
Wynyard, Sask	....	.. .	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Totaux de Saskatchewan	....	2	1	....	..	....	...	1	....	1	....	14	.	2	....
Athabaska, Atla	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Calgary, Alta	....	5	....	....	..	....	....	5	....	....	....	1	..	5	....
Edmonton, Alta	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Lethbridge, Alta	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Wetaskiwin, Alta	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Totaux d'Alberta	....	6	....	....	..	....	....	6	....	....	....	1	..	6	....
Caribou, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	...	....	....	1	..	....	....
Kootenay, Col.-B.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Victoria, Col.-B	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	...	..	....	1
Yukon	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	..
Totaux du Canada	1	34	2	...	..	4	...	16	5	13	1	20	..	21	7

Tableau I. Outrages contre la personne. Classe I.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Divers autres outrages contre la personne—*Fin*.															
			1									1			1
			2					2							2
			7		1			7				1		3	6
			1		2			3						3	
			1					1							1
			3		2			1		1		2	1	4	1
					1			1						1	
					1								1		1
			2					1			1			1	1
					2								2	2	
1			2		1				2		1		1	4	
1			9		9			7	2	1	2	2	5	15	4
1									1						1
1												1		1	
												1			1
			1						1						
1									1						1
1			1						2			1			2
				5						5					5
1									1						1
1				5					1	5					6
															1
		1									1			1	
1									1						1
6		1	17	5	10			14	7	6	3	5	5	20	21

Table I. Offences against property with violence. Class II.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Burglary, house and shopbreaking.											
Queens, P.E.I	4	....	..	......	4	4	.....	.....	.....	.....	.....
Antigonish, N.S	1	..	..	...	1	1	.....	.....	.....	.....	.....
Cape Breton, N.S	17	4	..	.....	13	10	1	2	.....	1	.....
Colchester, N.S	1	....	..	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....
Cumberland, N.S	9	1	..	.....	8	7	1	....	.....	4	.....
Guysborough, N.S	2	1	..	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	1
Halifax, N.S	25	3	..	.....	22	18	4	1	.....	3	1
Hants, N.S	1	....	..	.....	1	1	...	.....	.....	1	.....
Inverness, N.S	3	....	..	.....	3	3	.....	.....	.....	1	.....
Lunenburg, N.S	4	....	..	.....	4	4	.....	.....	.....	.....	1
Pictou, N.S	8	1	..	.....	7	6	1	.....	.....	4	.....
Victoria, N.S	1	1	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Yarmouth, N.S	6	....	..	...	6	5	.....	1	.....	.....	.....
Totals of Nova Scotia	78	11	..	.....	67	57	7	3	.....	15	2
Gloucester, N.B	2	....	..	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	.....
Madawaska N.B	1	....	..	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....
Northumberland, N.B	1	....	..	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....
Restigouche, N.B	1	....	..	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....
St. John, N.B	2	....	..	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	.....
Westmorland, N.B	9	....	..	.....	9	9	.....	.....	.....	.....	2
York, N.B	1	....	..	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....
Totals of New Brunswick	17	....	..	.....	17	15	1	.....	.....	.....	2
Arthabaska, Que	2	....	1	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....
Beauharnois, Que	2	....	..	.....	2	2	.....	.....	2	.....	.....
Bedford, Que	12	10	..	.....	2	2	.....	.....	.....	2	.....
Gaspé, Que	1	....	..	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....
Iberville, Que	3	....	..	.....	3	3	.....	.....	.....	.....	.....
Joliette, Que	1	....	..	.....	1	1	.....	.....	.....	1	.....
Kamouraska, Que	1	....	..	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....
Montreal, Que	352	57	..	.....	295	185	67	43	16	33	11
Ottawa, Que	3	....	..	.....	3	2	..	1	.....	.....	.....
Pontiac, Que	1	....	..	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....
Quebec, Que	23	....	..	.....	23	21	1	1	.....	3	2
Richelieu, Que	2	....	..	.....	2	2	.....	.....	.....	2	.....
Saguenay, Que	2	....	..	.....	2	2	.....	.....	.....	2	.....
St. Francis, Que	17	1	..	.....	16	8	4	4	.....	9	.....
Totals of Quebec	422	68	1	.....	353	230	74	49	18	52	13
Algoma, Ont	53	6	..	.....	47	32	5	10	.....	1	.....
Brant, Ont	18	3	..	.....	15	8	5	2	1	.....	.....
Carleton, Ont	95	11	..	.....	84	43	15	26	10	4	13
Elgin, Ont	3	1	..	.....	2	1	1	.....	.....	.....	1
Essex, Ont	6	1	..	.....	6	5	.....	1	2	.....	.....
Frontenac, Ont	1	1	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Grey, Ont	4	....	..	.....	4	4	.....	.....	.....	3	.....

Tableau I. Délits avec violence contre la propriété. Classe II.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires
Vol avec effraction, bris de maisons et de magasins.														
....	....	....	....	....	4	3	....	....	....	....	1	....	....	4
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
4	....	....	....	2	6	3	1	....	....	....	2	1	....	10
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	3	1	2	1	....	....	2	2	....	....	8
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	....	4	13	....	1	....	2	....	5	3	....	17
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	2	2	....	....	....	....	1	2	....	....
....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	2	2	....	....	2
1	....	....	....	....	2	....	....	1	2	....	4	3	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	2	3	....	....	....	....	....	1	1	....	5
9	....	....	....	11	30	8	4	1	4	4	17	10	....	49
....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	2	1	....	....	....	....	....	....	....	2
2	....	....	....	5	....	....	....	....	....	....	5	....	....	7
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
4	2	....	....	6	3	3	1	....	....	....	7	1	....	14
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	1	....	1
1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	3
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	1
55	16	....	....	24	140	1	25	12	52	1	111	24	....	262
3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	1	....	2
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
1	4	....	....	....	13	....	4	1	6	4	4	2	....	19
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	1
3	1	....	....	....	3	5	....	....	....	....	9	4	....	12
65	21	....	....	24	160	8	29	13	58	5	137	33	....	308
....	1	....	....	2	43	....	1	....	....	....	....	....	....	42
....	....	....	....	....	14	....	....	....	....	1	....	....	....	15
15	....	....	....	13	29	....	3	1	10	1	22	3	....	81
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	2	3	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	1	....	....	4

Table I. Offences against property with violence. Class II.

Judical Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Burglary, house and shopbreaking.															
Queen's, I. du P.-E.		4		3		1								3	
Antigonish, N.-E.		1										1			
Cap-Breton, N.-E.	2	9		4				7				2		4	2
Colchester, N.-E.												1			
Cumberland, N.-E		8		4		3		1						3	
Guysborough, N.-E.		1				1								1	
Halifax, N.-E.	1	19	1	12		2		6				2		16	2
Hants, N.-E.		1						1						1	
Inverness, N.-E.		3						2		1				3	
Lunenburg, N-E.		2										4		2	
Pictou, N.-E.	2	5				3		4							6
Victoria, N.-B.															
Yarmouth, N.-E.		6		5				1						5	
Totaux de la N.-Ecosse	5	55		25		9		22		1		10		35	10
Gloucester, N.-B.	1	1						2						2	
Madawaska, N.-B.	1					1								1	
Northumberland, N.-B.		1						1						1	
Restigouche, N.-B.		1						1						1	
St-Jean, N.-B.		2		2										2	
Westmorland, N.-B.		7		3		2		2				2		5	2
York, N.-B.		1		1										1	
Totaux du N.-Brunswick	2	13		6		3		6				2		13	2
Arthabaska, Qué.		1						1							1
Beauharnois, Qué.		2						2						2	
Bedford, Qué.		2		1						1				1	
Gaspé, Qué.		1						1						1	
Iberville, Qué.		3		3										3	
Joliette, Qué.		1						1							1
Kamouraska, Qué.	1					1									1
Montréal, Qué.	21	269		118		87		74		12		4		160	
Ottawa, Qué.	1	2						1		2				1	2
Pontiac, Qué.		1						1							
Québec, Qué.		23		4	1	6		11		1				20	3
Richelieu, Qué.	2							2							1
Saguenay, Qué.		2				1		1						2	
St-François, Qué.	8	8						15		1				12	4
Totaux de Québec	33	315		126	1	95		110		17		4		202	13
Algoma, Ont.		42		43		1						3		43	1
Brant, Ont.		15		12		3								15	
Carleton, Ont.		84		49		26		7		2				70	1
Elgin, Ont.		2						2							2
Essex, Ont.		6		3		1		2						3	1
Frontenac, Ont.															
Grey, Ont.	1	3				3				1				3	

Tableau I. Délits avec violence contre la propriété Classe II.

Birth Places. — Lieux de naissance.							Religions.							Residence.	
British Isles. — Iles Britanniques.															
England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Vol avec effraction, bris de maisons et de magasins.															
..	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	1	.....	4	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	7	2	1	1	1	7	.....	1	2	.....	.....	11	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	2	3	.....	1	2	.....	.....	4	4
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	1	21	.....	.....	.....	2	8	6	1	3	.....	.....	19	3
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	3
.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	4
.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	1	2	3	1	.....	.....	.....	6	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	4	2	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....
1	.....	1	58	2	1	1	10	24	10	4	10	4	.....	49	16
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	1
.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	1	.....	5	2
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....	13	1	.....	.....	1	.....	7	7
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	2
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
6	.....	3	246	9	24	.....	.....	241	12	.....	11	9	16	292	3
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	1	2
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1
7	.....	.....	17	5	.....	.....	.....	22	.....	.....	.....	1	.....	17	6
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	1
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	1
.....	.....	.....	13	.....	3	.....	.....	13	.....	.....	.....	3	.....	7	9
7	.....	3	294	14	28	.....	.....	292	12	.....	12	14	17	323	30
1	.....	.....	39	2	.....	.....	.....	20	1	.....	11	10	.....	42	.....
.....	.....	1	13	.....	.....	.....	3	.....	2	6	5	.....	.....	13	2
.....	.....	.....	77	5	1	.....	.....	62	15	4	1	2	.....	84	.....
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	2	.....
.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	3	.....	2	1	.....	.....	3	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	2	.....	.....	3	1

Table I. Offences against property with violenci. Class II.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans Option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Burglary, house and shopbreaking—*Continued.*											
Haldimand, Ont	4				4	4				1	
Halton, Ont	2	1			1	1				1	
Hastings, Ont	5				5	4		1		2	2
Huron, Ont	6				6	6					
Kenora, Ont	3				3	3				3	
Kent, Ont	15	7			8	8				2	1
Lambton, Ont	7		1		6	3		3		2	2
Lanark, Ont	10	2			8	8					
Leeds and Grenville, Ont	2				2	2			1		
Lennox & Addington, Ont	1				1	1					
Lincoln, Ont	14	2			12	6	1	5		1	
Middlesex, Ont	23	2			21	17	2	2		4	
Muskoka, Ont	2				2	1	1			1	1
Nipissing, Ont	4				4	2	2				
Ontario, Ont	2				2	1	1				
Oxford, Ont	14				14	12	2			1	1
Parry Sound, Ont	24	1			23	9	1	13			1
Peel, Ont	4				4	2	2				
Perth, Ont	4	1			3		3				
Peterborough, Ont	9	2			7	4	2	1	3		
Prescott and Russell, Ont	1	1									
Rainy River, Ont	1				1	1					
Stormont, Dundas & Glengary, O.	10				10	9	1				4
Sudbury, Ont	13				13	13					
Temiskaming, Ont	8	1			7	6	1				
Thunder Bay, Ont	11				11	11			1	2	1
Waterloo, Ont	5				5	5					1
Welland, Ont	6	1			5	5					1
Wellington, Ont	3				3	2	1			2	1
Wentworth, Ont	97	17		m1	79	35	17	27	1	9	1
York, Ont	268	12			256	210	10	6	15	44	3
Totals of Ontario	759	73	1	1	684	514	73	97	34	83	34
Manitoba, Central	5	1			4	4					3
Manitoba, Eastern	59	10	1		48	34	8	6	4	7	2
Manitoba, Northern	2				2	2				2	
Manitoba, Western	10	1			9	9				1	1
Totals of Manitoba	76	12	1		63	49	8	6	4	10	6
Battleford, Sask	3				3	2	1			1	
Cannington, Sask	2	2									
Melville, Sask	3	1			2	2				2	
Moose Jaw, Sask	7	4			3	3				2	
Prince Albert, Sask	1				1	1					
Regina, Sask	1				1		1				
Saskatoon, Sask	2				2	1	1			2	
Scott, Sask	4				4	4			3	1	
Swift Current, Sask	3		1		2	1	1		1		
Yorkton, Sask	2	2									
Totals of Saskatchewan	28	9	1		18	14	4		4	8	

Tableau I. Délits avec violence contre la propriété. Classe II.

Sentence.						Occupations.						Civil Condition. — État civil.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Vol avec effraction, bris de maisons et de magasins—*Suite.*														
....	....	....	....	....	3	....	1	....	....	2	1	....	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	4	....	1	4
....	....	....	....	2	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	1	....	2
2	1	....	....	....	2	....	....	1	1	....	5	1	....	7
1	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	5	2	....	4
....	....	....	....	2	6	....	....	....	....	....	3	....	....	8
....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	5	6	....	....	....	....	....	4	1	....	11
2	....	....	....	3	12	....	....	3	2	4	1	2	1	18
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	2	....	....	4
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	1	....	....	....	11	....	1	....	2	....	5	1	....	12
4	18	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	4	4	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	3
....	....	....	....	....	4	....	1	2	1	....	....	1	....	6
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	2	4	....	....	....	....	....	6	....	....	8
1	....	....	....	....	12	....	....	....	....	....	4	....	....	10
....	....	....	....	2	5	1	1	....	1	....	3	2	....	5
2	....	....	....	1	4	....	1	1	1	....	4	4	....	7
....	1	....	....	....	3	....	....	....	....	....	3	1	....	4
....	....	....	....	2	2	....	....	1	....	....	1	1	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....
9	....	....	....	37	22	....	....	1	1	1	19	5	....	74
14	1	....	....	12	167	....	2	1	4	....	65	11	....	242
51	23	....		84	375	6	16	11	25	9	165	40	2	591
....	....	....	....	1	....	2	....	....	....	....	....	1	....	3
....	1	....	....	10	24	....	....	1	5	1	9	2	....	43
....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	2
2	....	....	....	....	5	....	1	1	....	....	4	....	....	9
2	1	....	....	11	29	3	1	3	5	1	13	3	....	57
1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	2	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	2	1	....	2
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	4
....	....	....	....	....	1	2	....	....	....	....	....	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	1	....	....	....	3	6	....	....	1	1	5	2	....	15

Table I. Offences against property with violence. Class II.

Judical Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of Liquors. — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Burglary, house and shopbreaking.—*Continued.*															
Haldimand, Ont	....	3	1	....	..	1	....	3	....	....	....	....	..	1	1
Halton, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	....
Hastings, Ont	....	5	....	....	..	....	....	3	....	2	....	....	..	1	4
Huron, Ont	....	....	....	2	..	....	....	....	....	....	....	4	..	2	....
Kenora, Ont	2	1	....	....	..	....	....	3	....	....	....	....	..	1	2
Kent, Ont	....	8	....	....	..	7	....	1	....	....	....	....	..	8	....
Lambton, Ont	....	5	....	....	..	....	....	5	....	1	....	....	..	....	6
Lanark, Ont	3	5	....	8	..	....	....	....	....	....	....	....	..	8	....
Leeds et Grenville, Ont	....	2	....	1	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	1
Lennox et Addington, Ont	....	1	....	1	..	....	....	....	....	....	....	....	..	1	....
Lincoln, Ont	....	12	....	8	..	1	....	3	....	....	....	....	..	9	3
Middlesex, Ont	....	21	....	11	..	4	....	5	....	1	....	....	..	14	7
Muskoka, Ont	....	2	....	....	..	1	....	1	....	....	....	....	..	2	....
Nipissing, Ont	....	3	1	2	..	....	....	2	....	....	....	....	..	2	....
Ontario, Ont	....	2	....	1	..	1	....	....	....	....	....	....	..	2	....
Oxford, Ont	....	14	....	7	..	....	....	7	....	....	....	....	..	8	5
Parry Sound, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	23	..	....	....
Peel, Ont	....	4	....	....	..	2	....	2	....	....	....	....	..	4	....
Perth, Ont	....	3	....	3	..	....	....	....	....	....	....	....	..	3	....
Peterborough, Ont	....	7	....	2	..	2	1	1	....	1	....	....	..	5	2
Prescott et Russell, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Rainy River, Ont	....	....	....	1	..	....	....	....	....	....	....	....	..	1	....
Storm't, D'das et Gleng'ry, O.	7	1	....	4	..	3	....	3	....	....	....	....	..	8	....
Sudbury, Ont	....	9	1	5	1	....	....	....	....	....	....	7	..	6	4
Temiskaming, Ont	....	6	1	5	..	....	....	2	....	....	....	....	..	5	2
Thunder Bay, Ont	....	11	....	4	..	2	....	3	....	2	....	....	..	5	1
Waterloo, Ont	1	4	....	2	..	1	....	2	....	....	....	....	..	2	1
Welland, Ont	....	5	....	2	..	....	....	1	....	2	....	....	..	3	....
Wellington, Ont	....	....	1	....	..	....	....	....	....	1	....	2	..	....	1
Wentworth, Ont	2	77	....	57	..	12	....	9	....	1	....	....	..	60	18
York, Ont	1	252	....	182	1	37	....	27	....	9	....	....	..	206	4
Totaux d'Ontario	17	616	5	415	2	108	1	96	....	23	....	39	..	503	68
Manitoba, Centre	....	3	1	1	..	2	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Manitoba, Est	2	45	....	32	..	4	....	11	....	1	....	....	..	32	10
Manitoba, Nord	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	....	2
Manitoba, Ouest	....	7	....	4	..	1	....	4	....	....	....	....	..	4	1
Totaux de Manitoba	2	75	1	37	..	7	....	18	....	1	....	....	..	37	13
Battleford, Sask	....	2	1	....	..	1	....	2	....	....	....	....	..	1	1
Cannington, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Melville, Sask	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	1	..	1	2
Moose Jaw, Sask	....	3	....	....	..	....	....	3	....	....	....	....	..	2	1
Prince Albert, Sask	....	....	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	..	1	....
Regina, Sask	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Saskatoon, Sask	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	2	....
Scott, Sask	....	4	....	3	..	....	....	1	....	....	....	....	..	4	....
Swift Current, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	1	....
Yorkton, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Totaux de Saskatchewan	....	13	2	4	..	1	....	10	....	....	....	3	..	13	2

Tableau I. Délits avec violence contre la propriété. Classe II.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Vol avec effraction, bris de maisons et de magasins—*Suite.*															
......	......	......	4	......	......	......	1	......	1	2	......	......	......	4	......
......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......	1	......
2	1	1	1	......	......	......	......	3	1	1	......	......	......	5	......
......	......	......	2	......	......	......	......	......	......	......	......	2	......	2	......
......	......	......	3	......	......	......	......	......	2	......	1	......	......	3	......
......	......	......	6	2	......	......	......	2	......	1	......	5	......	8	......
......	......	......	5	1	......	......	......	......	1	4	1	......	......	4	2
......	......	......	5	......	3	......	......	5	......	1	......	2	......	8	......
......	......	......	2	......	......	......	......	2	......	......	......	......	......	1	1
......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	1	......
......	......	......	7	......	5	......	......	8	......	3	......	......	......	12	......
......	......	1	13	5	2	......	......	7	1	1	......	12	......	21	......
......	......	......	2	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	......	2
......	......	......	4	......	......	......	......	3	......	......	......	1	......	4	......
1	......	......	1	......	......	......	......	1	1	......	......	......	......	2	......
......	......	......	13	......	......	......	......	2	......	3	1	8	......	12	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	4	......	......	......	......	......	......	......	......	4	......	......	4
......	......	......	3	......	......	......	......	......	......	......	3	......	......	3	......
......	......	......	7	......	......	......	......	2	......	3	2	......	......	6	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1
......	......	......	10	......	......	......	......	10	......	......	......	......	......	5	3
......	......	......	10	......	......	......	......	6	2	2	......	......	......	10	......
......	......	......	5	......	......	......	......	2	......	......	......	4	1	7	......
......	1	1	5	1	2	1	1	4	......	2	1	3	......	10	......
......	......	......	4	1	......	......	......	......	......	......	......	3	......	5	......
......	......	......	2	......	2	......	......	3	1	......	......	1	......	2	2
......	......	......	1	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	1	......
......	......	......	74	......	5	......	4	20	27	14	13	......	1	73	6
6	3	2	207	7	27	3	1	55	22	14	16	127	16	256	......
10	5	6	543	24	47	4	11	222	81	65	58	185	18	613	28
......	......	......	2	......	2	......	......	......	......	......	......	3	1	2	2
5	1	7	11	3	21	......	1	15	9	......	7	10	6	47	1
......	......	......	2	......	......	......	......	......	1	......	1	......	......	......	2
I	......	1	4	......	3	......	......	5	......	......	2	2	......	......	9
6	1	8	19	3	26	......	1	20	10	......	10	15	7	49	14
1	......	......	1	......	1	......	1	1	......	......	1	......	......	1	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1
......	1	1	1	......	......	......	......	2	......	......	1	......	......	3	......
1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......	......	1	......
......	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	1	......	1	......
......	......	......	......	......	2	......	......	2	......	......	......	......	......	......	2
......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......	......	1
......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	2	1	3	1	4	......	1	6	......	......	3	2	......	6	8

Table I. | Offences against property with violence. | Class II.

Judicial District in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	Acquitted. — Acquittés. F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convictions. — Condamnations. Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convictions. — Condamnations. Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Convictions. — Condamnations. Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	Sentence. No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	Sentence. No Option. — Sans option. One year and over — Un an et plus.
Burglary, house and shopbreaking—*Concluded.*											
Athabaska, Alta	6	2			4	4				1	
Calgary, Alta	21	7			14	12	1	1		3	2
Edmonton, Alta	28	7			21	17	4		2	1	3
Macleod, Alta	6	2			4	2	2			2	
Medicine Hat, Alta	4				4	3		1		2	
Stettler, Alta	2				2		2				
Wetaskiwin, Alta	1	1									
Totals of Alberta	68	19			49	38	9	1	2	9	5
Atlin, B.C	2				2	2				2	
Cariboo, B.C	2	1			1	1				1	
Kootenay, B.C	6	1			5	5					
Nanaimo, B.C	5	2			3	2		1			
Vancouver, B.C	85	5			80	56	15	9		8	1
Victoria, B.C	10				10	5		5		2	
Westminster, B.C	8	2			6	5	1			1	1
Totals of British Columbia	118	11			107	76	16	15		14	2
Totals of Canada	1,570	203	4	1	1,362	997	193	172	62	191	64
Robbery and demanding with menaces.											
Cape Breton, N.S	2	1			1		1			1	
Cumberland, N.S	4				4	4			2		
Halifax, N.S	3	2			2	1		1			
Hants, N.S	1				1		1				
York, N.B	2				2	2					
Arthabaska, Que	1	1									
Beauharnois, Que	1	1									
Quebec, Que	4	2			2	2				2	
Richelieu, Que	1				1	1					
Algoma, Ont	4				4	4				1	
Carleton, Ont	9	7			2	2				1	1
Elgin, Ont	1	1									
Essex, Ont	3	2			1	1					
Haldimand, Ont	1	1									
Halton, Ont	1				1	1					
Kent, Ont	5				5	5					1
Lambton, Ont	1				1	1					1
Middlesex, Ont	1				1	1					
Oxford, Ont	4	1			3	3					1
Perth, Ont	4	3			1	1					
Prescott and Russell, Ont	1				1	1					1
Rainy River, Ont	1				1	1				1	
Temiskaming, Ont	2	2									
Thunder Bay, Ont	4	1			3	3					
Waterloo, Ont	1				1	1					

Tableau I. Delits avec violence contre la propriété. Classe II.

Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie.	Sentence. D'th.—De mort.	Sentence. Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. Other Sentences.—Autres Sentences.	Occupations. Agricultural.—Agriculteurs.	Occupations. Commercial.—Commerçants.	Occupations. Domestic.—Serviteurs.	Occupations. Industrial.—Industriels.	Occupations. Professional.—Professions libérales.	Occupations. Laborers.—Journaliers.	Civil Condition.—État civil. Married.—Mariés.	Civil Condition.—État civil. Widowed.—En veuvage.	Civil Condition.—État civil. Single.—Célibataires.
Vol avec effraction, bris de maisons et de magasins—*Fin.*														
2	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	2	1	1	6	1	.....	9
4	1	.....	.....	2	8	5	.....	.....	2	1	8	8	.....	8
.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	4
2	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	1	.....	.....	2	18	8	.....	2	3	6	15	9	.....	25
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	2	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
1	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
26	.....	.....	.....	4	41	.....	15	10	3	1	19	3	.....	67
4	.....	.....	.....	1	3	.....	.....	2	1	.....	5	3	2	5
1	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	3
32	2	.....	.....	7	50	1	15	12	4	3	24	7	2	83
177	51	.....	.....	145	672	46	66	42	100	29	384	105	4	1,146
Vol et demandes avec menaces.														
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	2	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	3
1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
2	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	3	1	.....	4
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1

Table I. Offences against property with violenc. Class II.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors. — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Burglary, house and shopbreaking—*Concluded.*															
Athabaska, Alta												4			
Calgary, Alta	2	8				3		5		2		4		9	
Edmonton, Alta		16		2		3		12		1		2	1	15	1
Macleod, Alta		4				2		2						4	
Medicine Hat, Alta		2				1		1				2		1	1
Stettler, Alta		2				1		1						2	
Wetaskiwin, Alta															
Totaux d'Alberta	2	32		2		10		21		3		12	1	31	2
Atlin, Col.-B												2			
Cariboo, Col.-B												1			
Kootenay, Col.-B		5		3								2		3	1
Nanaimo. Col.-B		3		2				1						2	
Vancouver Col.-B	8	54		26	1	16		21		5		11		50	2
Victoria, Col.-B		10		2				4		2	2			2	6
Westminster, Col.-B		6		3				1				2		3	3
Totaux de la Col.-Britann.	8	78		36	1	16		27		7	2	18		60	12
Totaux du Canada	69	1,183	8	654	4	250	1	310		52	2	88	1	897	122
Robbery and demanding with menaces.															
Cap-Breton, N.-E		1						1							1
Cumberland, N.-E	2	2		2				2						4	
Halifax, N.-E		2						2							2
Hants, N.-E	1							1						1	
York, N.-B		2						2							2
Arthabaskr, Qué															
Beauharnois, Qué															
Québec, Qué		2						2						2	
Richelieu, Qué	1									1				1	
Algoma, Ont												4			
Carleton, Ont		2						2						2	
Elgin, Ont															
Essex, Ont		1						1							1
Haldimand, Ont															
Halton, Ont								1						1	
Kent, Ont		5				3		2						5	
Lambton, Ont		1						1							1
Middlesex, Ont	1							1							1
Oxford, Ont		3				2		1						3	
Perth, Ont		1						1						1	
Prescott et Russell, Ont		1						1						1	
Rainy River, Ont		1						1							1
Temiskaming, Ont															
Thunder Bay, Ont		3						3							3
Waterloo, Ont		1		1										1	

Tableau I. Délits avec violence contre la propriété. Classe II.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Vol avec effraction, bris de maisons et de magasins—*Fin.*															
		1	5	1	3			4			1	3	2	10	
2	1	1	4	3	5			5		1	1	4	1	11	5
1			2	1			1		2		1			4	
		1	1						1		1			1	1
				2								2			2
3	1	3	12	7	8		1	9	3	1	4	9	3	26	8
														2	
															1
				2				3						5	
1		1			1			1	1		1			2	1
9		7	21	10	23			8	10	5	6	7	9	73	2
3		2	4		1		1	1	4		3		1	10	
			2	1	1			2	1	1				6	
13		10	27	13	16		1	15	16	6	10	7	10	98	4
42	9	32	972	64	140	5	25	604	133	76	107	238	55	1175	115
Vol et demandes avec menaces.															
			1					1						1	
			2		2			4						3	1
			2				2							2	
			1					1							1
			2					1		1				2	
			1	1				2							2
			1					1						1	
1			1					1	1					2	
				1					1					1	
					1									1	
			5									5		5	
			1							1				1	
			1									1		1	
					3								3	3	
					1			1						1	
			1					1						1	
			1									1		1	
				3				3						3	
			1											1	

Table I. Offences against property with violence. Class II.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Robbery and demanding with menaces—*Concluded.*											
Welland, Ont	2	2									
Wellington, Ont	1				1	1				1	
Totals of Ontario	46	20			26	26				4	5
Manitoba, Western	1	1									
Battleford, Sask	1				1	1					
Moose Jaw, Sask	6	3			3	3					2
Weyburn, Sask	1	1									
Athabaska, Alta	1				1	1					
Edmonton, Alta	2	1			1	1				1	
Kootenay, B.C	2				2	2					1
Nanaimo, B.C	2				2	2					
Vancouver, B.C	14	7	1		6	4	2				1
Victoria, B.C	3	3									
Yale, B.C	1				1	1					
Totals of Canada	99	42	1		56	51	4	1	2	8	9
Robbery, highway											
Kent, Ont	1				1	1				1	
Kootenay, B.C	2				2	2					
Totals of Canada	3				3	3				1	
Robbery, assault and											
Montreal, Que	34	25			9	5	4			1	1
Wentworth, Ont	8	4			4	3		1	2	1	1
York, Ont	28	12	1		15	13	2			10	3
Manitoba, Eastern	12	1			11	11					1
Calgary, Alta	10	1			9	7	2			4	2
Edmonton, Alta	3	1			2	2				2	
Totals of Canada	95	44	1		50	41	8	1	2	18	8
Warehouse and freight car breaking.											
Montreal, Que	1				1			1			
York, Ont	3	1			2	1	1			2	
Manitoba, Eastern	4				4	3		1			
Totals of Canada	8	1			7	4	1	2		2	

Tableau I. Délits avec violence contre la propriété. Classe II.

Sentence.						Occupations.						Civil Conditions. — État civil.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires
Vol et demandes avec menaces—*Fin.*														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
7	2	...	...	1	7	...	...	1	2	5	12	2	...	19
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	2	...	...	3
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
*a*1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2
2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	2	...	...	...	1	...	1	2	2	1	...	1	...	5
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
19	5	...	...	3	10	4	2	4	5	8	22	8	...	0
Vol de grand chemin.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	1	...	1
2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	1	...	1
Vol avec voies de fait.														
2	2	...	...	...	3	...	...	2	1	...	5	2	...	6
...	...	...	...	...	...	...	1	...	2	...	1	...	...	4
...	2	...	...	...	...	...	3	...	2	...	10	3	...	11
6	...	...	...	...	4	...	1	2	1	4	2	3	...	7
1	2	...	...	...	...	...	...	...	3	2	4	...	...	9
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	2
9	6	...	...	...	7	1	5	4	9	6	23	8	...	39
Bris d'entrepôts et de wagons de fret.														
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2
...	...	...	...	2	2	...	...	...	...	...	...	...	...	4
1	...	...	...	2	2	...	...	...	1	...	2	...	...	7

a To be whipped—A être fouetté.

Table I. Offences against property with violence. Class II.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Under 16 F — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	16–21 F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	21–40 F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	40+ F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	Not given F — F	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Robbery and demanding with menaces—*Concluded.*															
Temiskaming, Ont												4			
Wellington, Ont		1						1							1
Totaux d'Ontario	1	20		1		5		16				4		12	8
Manitoba, Ouest															
Battleford, Sak		1								1				1	
Moose Jaw, Sask		3						3						2	1
Weyburn, Sask															
Athabaska, Alta		1						1						1	
Edmonton, Alta												1			
Kootenay, Col.-B		1										2			
Nanaimo, Col.-B	2											2			
Vancouver, Col.-B		6						5		1				3	
Victoria, Col.-B															
Yale, Col.-B	1							1						1	
Totaux du Canada	8	40	1	3		5		26		3		9		28	14
Robbery, highway.															
Kent, Ont												1			
Kootenal, Col.-B		2				1		1							
Totaux du Canada		2				1		1				1			
Robbery, assault and															
Montréal, Qué	3	5				1		7				1			
Wentworth, Ont	2	2						4							4
York, Ont	1	14				3		10		2				9	4
Manitoba, Est		5		1		1		9						4	6
Calgary, Alta		9				2		7						7	2
Edmouton, Alta		2						1		1				1	1
Totaux du Canada	6	37		1		7		38		3		1		21	17
Warehouse and freight car breaking.															
Montréal, Qué		1				1									
York, Ont		2				2									
Manitoba, Est		4		4										4	
Totaux du Canada		7		4		3								4	

Tableau I. Délits avec violence contre la propriété. Classe II.

Birth Places — Lieux de naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	Religions: Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	Residence: Cities and Towns — Villes	Rural Districts — Districts ruraux
Vol et demandes avec menaces—*Fin*.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	12	4	5	...	...	6	2	1	...	7	3	22	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
1	...	...	1	1	...	...	...	2	...	...	...	1	...	3	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...
1	1	1	...	...	3	...	...	...	4	...	...	...	2	6	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	1	1	25	8	11	...	3	18	6	2	...	9	5	43	8
Vol de grand chemin.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
Vol avec voies de fait.															
...	...	...	4	1	3	...	...	6	...	...	...	2	...	8	...
...	...	...	1	...	3	...	...	...	...	1	...	...	3	4	...
...	1	...	11	...	3	...	...	8	2	1	2	...	2	15	...
3	...	...	2	1	5	...	...	3	3	...	...	5	...	11	...
4	2	...	3	...	...	...	...	1	...	...	...	8	...	9	...
...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	2	...	1	1
7	3	1	21	2	15	...	...	18	5	2	2	17	5	48	1
Bris d'entrepôts et de wagons de fret.															
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...
2	...	...	2	...	...	...	...	...	1	3	...	...	...	4	...
2	...	...	5	...	...	...	...	1	3	3	...	...	...	7	...

Table I. Offences against property without violence. Class III.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
Bringing stolen goods into Canada.											
Bedford, Que	1	1									
Algoma, Ont	1				1	1				1	
Leeds and Grenville, Ont	2				2	2					
Totals of Canada	4	1			3	3				1	
Embezzlement.											
Algoma, Ont	2				2	1	1			2	
Thunder Bay, Ont	1	1									
Macleod, Alta	1	a1									
Totals of Canada	4	2			2	1	1			2	
False pretences.											
Cape Breton, N.S	2	2									
Cumberland, N.S	1				1	1					
Halifax, N.S	2	1			1	1			1		
St. John, N.B	4	2			2	2					
York, N.B	4				4	1	1	2			
Arthabaska, Que	5	2			3	2	1				1
Bedford, Que	1	1									
Kamouraska, Que	1				1	1				1	
Montreal, Que	102	47	3		52	27	7	18	7	17	4
Quebec, Que	38	3			35	8	3	24			
St. Francis, Que	15	7	2		6	4		2		3	
Three Rivers, Que	3	2			1	1				1	
Totals of Quebec	165	62	5		98	43	11	44	7	22	5
Algoma, Ont	10	6			4	3	1		1		
Brant, Ont	2	1			1	1					
Bruce, Ont	2				2	2			2		
Carleton, Ont	34	12	2		20	15	2	3	5	7	
Elgin, Ont	4				4	1	2	1			
Essex, Ont	3				3	3				2	
Grey, Ont	3				3	3				1	
Haldimand, Ont	1				1	1			1		
Hastings, Ont	6	1			5	4	1		1	2	
Kenora, Ont	1				1	1					
Kent, Ont	3		1		2	1	1		1		
Lambton, Ont	6				6	6				1	
Leeds & Grenville, Ont	1				1	1					
Lennox and Addington, Ont	2				2	1	1			2	
Lincoln, Ont	3	1			2	2				2	
Middlesex, Ont	4	2			2	2				1	

a *Nolle prosequi.*

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Sentence.						Occupations.						Civil Condition. — État civil.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme	Other Sentences. — Autres sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Effets volés apportés au Canada.														
											1			1
					2				2					2
					2				2		1			3
Détournement.														
									2					2
									2					2
Faux prétextes.														
					1			1				1		
						1								1
1					1		1				1	1		1
4														4
1					1		1				2	3		
								1						1
10				1	13		17	7	3	5	3	17		24
1					34		15		18		1	3		32
				1	2		1				4	2		4
							1					1		
12				2	50		35	8	21	5	20	26		61
					3			2				1		2
					1		1					1		
											1	1		
4					4	1		3	1	4	6	10	1	8
					4		2		1		1	3		1
					1		1							
					2					2		1		1
						1						1		
					2		1	1	1		2			5
					1						1	1		
					1			1			1	2		
					5		1	1		1	1	5		1
					1				1			1		
							2					2		
							1				1	2		
					1	1			1			2		

Table I. Offences against property without violence. Class III.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F — F	Use of liquors. — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Bringing stolen goods into Canada.															
Bedford, Qué															
Algoma, Ont		1						1							1
Leeds et Grenville, Ont		2						2						2	
Totaux du Canada		3						3						2	1
Embezzlement.															
Algoma, Ont		2						2							2
Thunder Bay, Ont															
Macleod, Alta															
Totaux du Canada		2						2							2
False pretences.															
Cap-Breton, N.-E															
Cumberland, N.-E		1							1						
Halifax, N.-E		1							1					1	
St.-Jean, N.-B		2						1		1				2	
York, N.-B		4						4						4	
Arthabaska, Qué		3						2		1				3	
Bedford, Qué															
Kamouraska, Qué		1							1						1
Montréal, Qué	3	45	1	2	1	7		25		8		8	1	13	4
Québec, Qué		35				2		33						34	1
St-François, Qué	1	5				2		2		2				4	1
Trois-Rivières, Qué		1						1						1	
Totaux de Québec	4	90	1	2	1	11		63	1	11		8	1	55	7
Algoma, Ont		1	2					1	1	1		1			3
Brant, Ont		1						1						1	
Bruce, Ont		1						1				1			1
Carleton, Ont	4	16			1		3	10	4	1		1		6	2
Elgin, Ont	1	3						4						3	
Essex, Ont		1	1							1		2		1	
Grey, Ont		1				1		1				1		1	
Haldimand, Ont		1								1					
Hastings, Ont	1	4						5						3	
Kenora, Ont		1						1							1
Kent, Ont		2						1	1					2	
Lambton, Ont		6						4	1	1				3	1
Leeds et Grenville, Ont		1								1				1	
Lennox et Addington, Ont		2						2							2
Lincoln, Ont		1	1					1		1				1	
Middlesex, Ont		2						1		1				1	

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Birth Places. — Lieux de naissance.							Religions.							Residence.	
British Isles. — Iles Britanniques.															
England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Effets volés apportés au Canada.															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	2	....	....	....	1	....	....	1	....	....	2	....
....	....	....	1	2	....	....	....	2	....	....	1	....	....	2	....
Détournement.															
2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	....
Faux prétextes.															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
1	....	....	....	1	....	....	....	1	1	....	....	....	....	2	....
....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	....
....	....	....	3	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	3	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	38	6	2	1	....	37	5	1	1	4	....	52	....
....	....	....	21	1	13	....	....	35	....	....	....	....	....	35	....
....	....	....	6	....	....	....	....	5	....	....	....	1	....	3	2
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	69	7	16	1	....	82	5	1	1	5	....	94	3
....	....	....	3	....	....	....	....	2	....	....	....	2	....	3	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
1	....	....	15	1	2	....	....	16	1	1	1	....	....	19	1
....	....	....	3	....	1	....	....	1	....	3	....	....	....	2	2
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
....	1	....	1	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	2	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	4	1	....	....	....	2	....	3	....	....	....	4	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	....
2	....	....	2	....	2	....	....	1	....	3	....	....	1	5	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	2	....
....	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....	....	....	1	1	1
....	1	....	1	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	1	1

Table I. Offences against property without violence. Class III.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Detenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
False pretences—*Continued*.											
Nipissing, Ont.	5	....	..	....	5	5	....	....	5	....	....
Northumberland & Durham, Ont.	7	....	..	....	7	7	....	....	2	....	....
Oxford, Ont.	3	1	..	....	2	2	....	....	....	....	....
Parry Sound, Ont.	19	5	..	....	14	12	1	1	....	11	1
Perth, Ont.	7	1	..	....	6	5	....	1	1	1	....
Peterborough, Ont.	4	2	..	....	2	2	....	....	....	....	....
Prescott and Russell, Ont.	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Prince Edward, Ont.	4	1	..	....	3	3	....	....	1	1	....
Rainy River, Ont.	2	1	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Simcoe, Ont.	6	1	..	....	5	5	....	....	3	....	....
Stormont, D'das & Glengarry, Ont.	4	....	..	....	4	4	....	....	2	1	1
Sudbury, Ont.	6	....	..	....	6	6	....	....	....	1	....
Temiskaming, Ont.	3	2	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Thunder Bay, Ont.	7	....	..	....	7	7	....	....	2	2	....
Waterloo, Ont.	9	3	..	....	6	6	....	....	....	1	....
Welland, Ont.	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Wellington, Ont.	2	....	..	....	2	1	1	....	2	....	....
Wentworth, Ont.	40	5	..	....	35	14	6	15	2	14	....
York, Ont.	41	19	2	....	20	18	2	....	....	2	....
Totals of Ontario	256	64	5	....	187	148	18	21	31	56	2
Manitoba, Central	4	....	..	....	4	3	1	....	3	1	....
Manitoba, Eastern	20	5	1	....	14	14	....	....	2	4	....
Manitoba, Northern	2	....	..	....	2	2	....	....	....	....	....
Manitoba, Western	6	....	..	....	6	6	....	....	2	....	....
Totals of Manitoba	32	5	1	....	26	25	1	....	7	5	....
Battleford, Sask.	13	3	..	....	10	9	....	1	6	2	....
Estevan, Sask	2	1	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Humboldt, Sask.	4	1	..	....	3	3	....	....	....	3	....
Kerr-Robert, Sask	2	....	..	....	2	2	....	....	1	....	....
Kindersley, Sask	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Melville, Sask.	5	....	..	....	5	5	....	....	1	3	1
Moose Jaw, Sask	6	2	..	....	4	4	....	....	3	....	....
Moosomin, Sask.	5	....	..	....	5	5	....	....	....	5	....
Prince Albert, Sask.	5	4	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Regina, Sask	9	1	..	....	8	8	....	....	6	2	....
Saskatoon, Sask.	11	4	..	....	7	7	....	....	2	2	2
Scott, Sask.	2	2	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Swift Current, Sask.	8	2	..	....	6	6	....	....	4	2	....
Weyburn, Sask.	9	2	..	....	7	7	....	....	4	1	....
Yorkton, Sask.	3	2	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Totals of Saskatchewan	85	24	..	....	61	60	....	1	28	20	3
Athabaska, Alta.	12	4	..	....	8	6	2	....	1	5	....
Calgary, Alta.	67	3	..	....	64	26	10	28	6	41	7
Edmonton, Alta.	42	15	..	....	27	17	4	6	8	13	1
Lethbridge, Alta	14	1	..	....	13	13	....	....	....	10	3
Macleod, Alta.	4	3	..	....	1	1	....	....	....	1	....

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Sentence. — Penitentiary, — Penitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence. — Penitentiary, — Penitencier. — Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence. — Penitentiary, — Penitencier. — Life. — A vie.	Sentence. — D'th. — De mort.	Sentence. — Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. — Other Sentences. — Autres sentences.	Occupations — Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations — Commercial. — Commerçants.	Occupations — Domestic — Serviteurs.	Occupations — Industrial. — Industriels.	Occupations — Professional — Professions libérales.	Occupations — Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Civil Condition. — État civil. — Widowed — En veuvage.	Civil Condition. — État civil. — Single — Célibataires.
					Faux prétextes—*Suite.*									
.....	....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	3
.....	....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	1	.....	6	2	.....	5
.....	....	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	1	2	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	1	1	.....	1
.....	....	.....	.....	.....	4	.....	2	.....	2	.....	2	2	.....	4
.....	....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	5	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	....	.....	.....	.....	3	.....	.....	1	2	.....	2	3	.....	2
.....	....	.....	.....	.....	5	.....	1	.....	1	.....	2	2	.....	3
.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
3	....	.....	.....	.....	16	.....	23	1	9	1	1	22	.....	12
.....	....	.....	.....	.....	18	.....	13	.....	4	.....	3	13	.....	7
7	....	.....	.....	.....	91	5	54	10	24	8	37	88	1	63
.....	....	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	1	1	.....	3
.....	....	.....	.....	1	7	1	2	1	2	2	1	6	1	6
.....	....	.....	.....	1	1	1	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	1
.....	....	.....	.....	.....	4	1	1	.....	.....	.....	3	1	.....	3
.....	....	.....	.....	2	12	5	4	1	3	2	5	9	1	13
1	....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	1
.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	1
.....	....	.....	.....	.....	1	1	2	.....	.....	.....	1	2	.....	2
.....	....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	....	.....	.....	.....	9	6	3	1	.....	.....	2	8	.....	5
2	....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	1
5	....	.....	.....	.....	5	5	33	1	1	3	7	28	.....	23
2	....	.....	.....	.....	3	3	3	.....	9	.....	6	11	.....	10
.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....

Table I. Offences against property without violence. Class III.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non donné		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
False pretences—*Continued.*															
Nipissing, Ont		5		1				2	1	1				4	1
Northumberl'd et Durham, O.		7		1				4		2				1	1
Oxford, Ont		2						2						1	
Parry Sound, Ont		2						2				12			
Perth, Ont	1	5						4	1	1				5	1
Peterborough, Ont		2							2					2	
Prescott et Russell, Ont.		1						1						1	
Prince-Edouard, Ont			1					1				2			
Rainy River, Ont												1			
Simcoe, Ont		3			2			1				2		3	
Storm't, D'das et Gleng'ry, O.												3	1		
Sudbury, Ont		2			1			1				4		1	
Temiskaming, Ont		1						1						1	
Thunder Bay, Ont	1	4				2		3				2		3	
Waterloo, Ont		4	1			2		2		1	1			3	1
Welland, Ont		1						1						1	
Wellington, Ont		2						2						2	
Wentworth, Ont		35				2		28	1	4				8	27
York, Ont		17	3					15		5				19	
Totaux d'Ontario	8	137	9	2	4	7	3	103	12	22	1	32	1	78	41
Manitoba, Centre		2	1			2		1		1				1	1
Manitoba, Est		13		2			1	6		3	1	1		8	1
Manitoba, Nord		2				1		1						1	
Manitoba, Ouest		5				1		2		1		2		3	1
Totaux de Manitoba		22	1	2		4	1	10		5	1	3		13	3
Battleford, Sask	1	1				1		1				8			1
Estevan, Sask												1			
Humboldt, Sask		1										3			
Kerr-Robert, Sask												2			
Kindersley, Sask												1			
Melville, Sask												5			
Moose Jaw, Sask		1							1			3		1	
Moosomin, Sask												4	1		
Prince-Albert, Sask		1							1					1	
Regina, Sask								1	1			6			
Saskatoon, Sask		5						2		2		3		4	
Scott, Sask															
Swift Current, Sask		1						1				5			1
Weyburn, Sask			1					1				6		1	
Yorkton, Sask												1			
Totaux de Saskatchewan	1	10	1			1		6	3	2		48	1	7	2
Athabaska, Atla		2	1					3				5		3	
Calgary, Alta	2	49						47	2	2		13		48	3
Edmonton, Alta	2	11						15	6			6		8	21
Lethbridge, Alta												13			
Macleod, Alta			1							1				1	

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Faux prétextes—*Suite*.															
.....	.....	.....	3	1	1	.....	.....	2	.....	.....	.....	2	1	4	1
1	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	4	2	1	.....	.....	7	.....
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	1	1
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1
.....	.....	.....	4	1	1	.....	.....	.....	2	.....	2	.....	1	6	.....
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	2	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	3	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	1
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....
.....	1	.....	.....	.....	4	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	2	5	.....
2	.....	.....	2	.....	.....	1	.....	.....	2	.....	.....	4	.....	3	1
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
1	.....	.....	26	4	4	.....	1	5	6	14	6	.....	3	35	.....
.....	.....	.....	16	.....	4	.....	1	5	5	3	3	.....	2	19	1
8	3	.....	107	9	25	1	4	44	26	36	14	13	13	134	18
.....	.....	.....	3	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	1	3
3	1	2	4	1	1	1	.....	3	3	2	2	2	1	12	1
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	1	1
1	.....	1	3	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	3	.....	4	1
4	1	3	11	2	1	1	.....	3	4	2	4	8	2	18	6
.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	8
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....
1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	1
1	.....	.....	3	.....	1	.....	.....	1	2	.....	1	.....	1	3	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	1	.....	8	.....	2	.....	.....	1	4	.....	5	2	1	6	16
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	2	.....	1	2
.....	.....	.....	7	38	6	.....	.....	30	.....	.....	1	16	4	46	5
.....	1	1	2	8	9	.....	.....	8	.....	.....	.....	10	3	18	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....

Table I. Offences against property without violence. Class III.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
False pretences—*Concluded.*											
Medicine Hat, Alta	5	1	..	....	4	4	....	....	1	2	....
Red Deer, Alta	3	....	1	....	2	2	....	....	1	1	....
Stettler, Alta	4	2	..	....	2	2	....	....	1	....	....
Taber, Alta	4	1	..	....	3	3	....	....	2	....	....
Wetaskiwin, Alta	8	2	..	....	6	6	....	....	1	1	....
Totals of Alberta	163	32	1	....	130	80	16	34	21	74	11
Cariboo, B.C	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Kootenay, B.C	5	....	..	....	5	1	1	3	1	2	....
Vancouver, B.C	22	13	..	....	9	6	1	2	....	5	2
Victoria, B.C	6	1	..	....	5	2	....	3	....	....	....
Westminster, B.C	3	....	..	....	3	3	....	....	1	1	....
Yale, B.C	2	1	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Totals of British Columbia	39	15	..	....	24	14	2	8	3	9	2
Yukon	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	1
Totals of Canada	754	207	12	....	535	376	49	110	97	187	24
Feloniously receiving and in possession of stolen goods.											
Cape Breton, N.S	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Cumberland, N.S	2	....	..	....	2	1	1	....	1	....	....
Guysborough, N.S	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Pictou, N.S	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Victoria, N.S	1	....	..	....	1	....	1	....	....	....	....
Northumberland, N.B	3	....	.	....	3	3	....	....	1	1	....
Westmoreland, N.B	2	....	..	....	2	2	....	....	....	....	....
Arthabaska, Que	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Bedford, Que	2	1	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Montreal, Que	34	14	5	....	15	11	2	2	1	9	....
Quebec, Que	3	....	..	....	3	3	....	....	2	1	....
St. Francis, Que	2	....	..	....	2	1	....	1	....	....	....
St. Hyacinthe, Que	2	2	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Three Rivers, Que	3	2	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Totals of Quebec	47	20	5	....	22	17	2	3	3	11	....
Algoma, Ont	10	4	..	....	6	3	1	2	3	2	....
Bruce, Ont	2	....	..	....	2	2	....	....	2	....	....
Carleton, Ont	10	7	..	....	3	3	....	....	....	1	....
Essex, Ont	2	1	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Haldimand, Ont	2	2	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Halton, Ont	2	2	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Hastings, Ont	2	1	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Kenora, Ont	11	....	..	....	11	10	....	1	1	....	....
Lambton, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Middlesex, Ont	4	*a*4	..	....	....	....	....	....	....	....	....

a 1 Jury disagreed—Le jury ne s'est pas accordé.

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réformè.	Other Sentences. — Autres sentences.	Occupations. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Faux prétextes—*Fin.*														
....	....	....	..	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	4	....	1	....	....	....	....	1	....	....
9	....	....	....	....	15	8	42	1	11	3	13	44	....	35
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	2	....	....	2	....	1	1	....	4
....	....	....	....	....	2	....	1	....	....	4	3	4	....	4
3	....	....	....	....	2	1	2	.	....	....	2	1	1	3
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
5	....	....	....	....	5	3	4	....	2	4	6	6	1	12
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
39	....	....	....	4	184	28	143	22	61	22	84	184	3	195
Recel et en possession d'effets volés.														
....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	1	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	2	2	....	1
....	....	....	....	....	2	....	1	....	....	....	1	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	1
1	....	....	....	....	4	....	5	1	....	....	5	4	....	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	3
....	....	....	....	....	2	1	....	....	....	....	1	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	....	....	7	1	6	1	....	3	7	5	....	14
....	....	....	....	....	1	....	1	....	1	....	....	2	....	1
....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....	....
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	....	....	3
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	10	3	1	2	1	....	4	10	1	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

Table I. Offences against property without violence. Class III.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F — F	Use of liquors — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
False pretences—*Concluded*.															
Medicine Hat, Alta	....	....	1	....	..	....	....	1	....	....	....	3	..	1	....
Red Deer, Alta	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Stettler, Alta	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Taber, Alta	....	1	....	....	..	....	....	....	....	....	....	3	..	....	1
Wetaskiwin, Alta	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	5	..	1	....
Totaux d'Alberta	4	64	3	....	..	....	....	66	8	4	....	52	.	62	25
Caribou, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Kootenay, Col.-B.	1	4	....	....	..	....	....	2	....	1	....	2	..	2	3
Vancouver, Col.-B	....	8	....	....	..	....	....	4	....	4	....	1	..	....	....
Victoria, Col.-B.	....	3	2	....	..	....	....	3	....	2	....	....	..	3	2
Westminster, Col.-B	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	2	..	1	....
Yale, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Totaux de la Col.-Britann.	1	16	2	....	..	....	....	10	....	7	...	7	..	6	5
Yukon	....	1	....	....	..	....	....	....	....	....	1	....	.	....	1
Totaux du Canada	18	348	17	6	5	23	4	263	26	52	3	150	3	228	84
Feloniously receiving and in possession of stolen goods.															
Cap-Breton, N.-E.	....	....	1	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	....	....
Cumberland, N.-E	....	2	....	1	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	1
Guysborough, N.-E	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Pictou, N.-E.	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Victoria, N.-E.	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	....	....
Northumberland, N.-B.	....	3	....	....	..	....	....	2	1	....	....	....	..	3	....
Westmorland, N.-B	....	2	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	1	1
Arthabaska, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Bedford, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Montréal, Qué.	2	11	....	2	..	1	....	7	1	3	....	....	1	3	....
Québec, Qué	....	3	....	....	..	2	....	1	....	....	....	....	..	3	....
St-François, Qué	1	1	....	....	..	....	....	1	....	1	....	....	..	1	....
St-Hyacinthe, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Trois-Rivières, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Totaux de Québec	3	17	....	2	..	3	...	11	1	4	....	....	1	9	....
Algoma, Ont	....	1	....	....	..	....	....	3	....	1	....	2	..	....	....
Bruce, Ont	1	....	....	....	..	....	....	1	....	1	....	....	..	....	....
Carleton, Ont	....	3	....	2	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Essex, Ont	....	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	..	1	....
Haldimand, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Halton, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Hastings, Ont	1	....	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Kenora, Ont	3	8	....	....	..	....	....	3	1	6	1	....	..	7	1
Lamhtsn, Ont	....	1	....	1	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Middlesex, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Birth Places — Lieux de naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	Religions: Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	Residence: Cities and Towns — Villes	Rural Districts — Districts ruraux
Faux prétextes—Fin.															
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	1	1	14	47	16	....	....	39	2	....	2	28	8	68	11
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	1	1	....	....	1	....	....	2	1	....	5	....
....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	9	....
1	2	....	2	1	....	....	....	....	1	1	1	....	....	5	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	2	....	9	2	1	....	....	1	1	3	3	1	....	20	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
17	8	4	223	68	62	3	4	172	43	44	29	57	24	348	56
Recel et en possession d'effets volés.															
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	2	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	2	....	1	....	....	1	....	....	....	2	....	2	1
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	9	....	5	....	....	9	....	....	....	....	4	14	....
....	....	....	3	....	....	....	....	2	....	....	....	1	....	1	2
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....
....	....	....	15	....	6	....	....	14	....	....	....	1	5	17	4
....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	1	1	3	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	2	1	....	....	....	1	....	1	....	....	1	3	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....
....	....	....	3	....	8	....	....	4	....	....	....	4	3	9	2
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

Table I. Offences against property without violence. Class III.

Judicial Districts, in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted. — Acquittés.		Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations.				Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés.		
					Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
		M.	F.								
Feloniously receiving and in possession of stolen goods—*Continued.*											
Nipissing, Ont	8	2			6	6			4		
Norfolk, Ont	1				1	1					
Parry Sound, Ont	4				4	4				1	3
Peterborough, Ont	5	3			2	2					
Prescott and Russell, Ont	4	1			3	2	1		2	1	
Simcoe, Ont	4				4	2	2		2		2
Sudbury, Ont	5	1			4	2	2		1	3	
Temiskaming, Ont	15	3			12	12			7		
Thunder Bay, Ont	16	1			15	14	1		8	4	
Waterloo, Ont	4				4	4				2	
Welland, Ont	5				5	3	1	1			1
Wellington, Ont	2	1	1								
Wentworth, Ont	4	2			2			2			
York, Ont	38	10			29	27	1		1	3	
Totals of Ontario	161	45	1		115	100	9	6	31	18	6
Manitoba, Central	2	1	1								
Manitoba Eastern	43	8			35	23	6	6	2	7	1
Manitoba, Western	6	1			5	5			2		1
Battleford, Sask	2				2	2				2	
Cannington, Sask	1	1									
Kerr-Robert, Sask	2				2	2			2		
Melville, Sask	5				5	5			3	1	
Moose Jaw, Sask	3	2	1								
Moosomin, Sask	2				2	2			1	1	
Regina, Sask	10	1			9	9			2	2	1
Saskatoon, Sask	2				2	1	1				
Swift Current, Sask	3				3	3			2	1	
Weyburn, Sask	3	1			2	2				2	
Yorkton, Sask	6	1	1		4	4			2		2
Totals of Saskatchewan	39	6	2		31	30	1		12	9	3
Athabaska, Alta	1				1	1					
Calgary, Alta	38	9			29	12	2	15	4		
Edmonton, Alta	24	8	1		15	12	2	1	1	7	3
Lethbridge, Alta	2	1			1	1				1	
Macleod, Alta	1	1									
Medicine Hat, Alta	7				7	7			5	1	1
Stettler, Alta	2				2			2			
Taber, Alta	5				5	5			1	1	
Wetaskiwin, Alta	2				2	2			1	1	
Totals of Alberta	82	19	1		62	40	4	18	12	11	4
Cariboo, B.C	3				3	3				3	
Kootenay, B.C	3				3	2	1		2		
Vancouver, B.C	22	12	1		9	8	1		1	3	3
Victoria, B.C	33	8			25	18	2	5		16	2
Westminster, B.C	2				2	2					2
Yale, B.C	1	1									

Tableau I. Delits sans violence contre la propriété. Classe III.

Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres sentences.	Occupations. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — Etat civil. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Sing — Célibataires.
Recel et en possession d'effets volés—*Suite*.														
					2		3	1		1		4		1
					1			1						1
					2				1			1		1
							1				1	2		1
											2	1		1
											3			3
					5	3	3		2		3	6		6
					3		3				8	8		7
					2		1		1		2	4		
1					1		4				1	5		
3											2			2
					24		4	1	1		6	23		5
5					55	8	21	5	7	1	35	68	1	35
				3	22	5				1	8	12		23
					2	1	3	1				2		3
											1	1		1
1														
4								1		2	1	3		1
					2					1	1			2
						2						1		1
5					2	2		1		3	3	5		5
					1									
18	2				5									
1	1				2	3	4	1	1	1	2	7		5
						2	1				1	3		1
					2	2								2
					3									
19	3				13	7	5	1	1	1	3	10		8
											2			
					1				2					2
1					1		3				2	3		3
5					2		2		1		20	6		18
														1

Table I. Offences against property without violence. Class III.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Feloniously receiving and in possession of stolen goods.—Continued.															
Nipissing, Ont		5				1		3		1		1		4	
Norfolk, Ont.		1		1										1	
Parry Sound, Ont.												4			
Peterborough, Ont.		2						1	1					1	1
Prescott et Russell, Ont.		3						1	1	1				1	1
Simcoe, Ont		2						2				2		1	1
Sudbury, Ont.		3										4		1	2
Temiskaming, Ont.		10	2			1		6	1	4				7	4
Thunder Bay, Ont	2	13		2		1		8		3	1			11	3
Waterloo, Ont.		4						1		3				4	
Welland, Ont.		5						5						4	
Wellington, Ont.															
Wenworth, Ont.		2				2									2
York, Ont	1	11		16			1	9		2				26	
Totaux d'Ontario	8	75	2	22		6	1	45	4	22	2	13		70	16
Manitoba, Centre															
Manitoba, Est.		29	1	18	2			13		1		1		24	4
Manitoba, Centre		3	1			2		1		1		1		4	
Battleford, Sask.												2			
Cannington, Sask.															
Kerr-Robert, Sask.												2			
Melville, Sask.		2						1	1			3		2	
Moose Jaw Sask.															
Moosomin, Sask.												2			
Regina, Sask.						1		1	2			2	3		
Saskatoon, Sask.		2						1		1					1
Swift Current, Sask.												3			
Weyburn, Sask.												2			
Yorkton, Sask.		2						2				2			2
Totaux de Saskatchewan		6				1		5	3	1		18	3	2	3
Athabaska, Alta.												1			
Calgary, Alta.		26	1			2		5		3		19		27	
Edmonton, Alta.	1	11						11		1		3		12	
Lethbrige, Alta.												1			
Macleod, Alta.															
Medicine Hat, Alta.		4						3		1		3		3	1
Stettler, Alta.		2				1		1						2	
Taber, Alta.												4	1		
Wetaskiwin, Alta.												2			
Totaux d'Alberta	1	43	1			3		20		5		33	1	44	1
Cariboo, Col.-B.												3			
Kootenay, Col.-B.		2		1						1		1		1	1
Vancouver, Col.-B.		6						6				3			
Victoria, Col.-B.	1	18	2	1				16		5		3		1	8
Westminster, Col.-B.		1										2		1	
Yale, Col.-B.															

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Birth Places. — Lieux de naissance.							Religions.							Residence.	
British Isles. — Iles Britanniques.															
England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Recel et en possession d'effets volés—*Suite*.															
...	...	2	...	...	3	...	...	1	...	...	...	3	1	5	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	2	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	2	...
...	...	...	1	...	2	...	...	1	...	...	...	...	2	3	...
...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2
...	...	...	4	...	...	...	...	1	...	...	...	2	...	2	1
...	...		7	1	4	...	...	8	...	...	...	3	...	10	2
1	...	...	2	2	10	...	...	10	1	...	1	1	2	15	...
...	...	...	1	...	3	...	...	...	...	...	...	...	2	4	...
...	...	...	2	...	3	...	...	...	...	...	...	1	3	5	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	1	3	2	6	...	...	2	1	...	1	...	8	12	...
1	...	3	37	6	41	...	...	31	3	4	3	18	24	79	9
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
6	...	...	13	...	14	...	4	4	3	7	5	1	9	35	...
1	...	...	1	...	2	...	...	...	1	...	...	1	2	4	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	2	...	...	2	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	1	2	...	...	1	1	...	...	...	2	4	...
...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	1	1	...	1	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2
...	...	...	2	2	6	...	...	3	1	...	1	3	2	6	3
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	3	4	19	...	...	4	1	1	1	...	19	25	2
1	...	...	3	6	1	...	1	3	1	...	...	1	2	9	3
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	3	...	...	...	...	1	1	2	...	2	2
...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	7	12	23	...	1	7	2	2	2	5	21	36	9
...	...	...	1	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3
...	...	...	2	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	2	...
1	...	...	3	1	1	...	...	...	...	...	...	5	1	...	...
1	...	2	3	...	15	3	...	1	3	2	4	...	14	24	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Table I. Offences against property without violence. Classe III.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	Acquitted — Acquittés. F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans option. One year and over — Un an et plus.
Feloniously receiving and in possession of stolen goods—*Concluded.*											
Totals of British Columbia	64	21	1	....	42	33	4	5	3	22	7
Totals of Canada	455	122	11	....	322	256	28	38	67	80	22
Fraud and conspiracy to defraud.											
Annapolis, N.S	1	1									
Cape Breton, N.S	1	1									
Halifax, N.S	1				1	1				1	
St. John, N.B	2				2	2					
Arthabaska, Que	8	1			7	7			5		
Beauharnois, Que	1	1									
Bedford, Que	4	1			3	3				3	
Iberville, Que	1				1	1					
Montreal, Que	19	13			6	4	2		1	3	
Quebec, Que	2	1			1	1					
St. Francis, Que	6	1			5	4	1		2		
St. Hyacinthe, Que	1	1									
Three Rivers, Que	2	1	1								
Totals of Quebec	44	20	1	....	23	20	3		8	6	
Algoma, Ont	9	5			4	3	1		2	1	
Brant, Ont	49	23	6		20	19	1		10	1	
Carleton, Ont	18	8			10	9	1		6		
Elgin, Ont	6	1			5	5			2		
Essex Ont	4				4	4			3		
Frontenac, Ont	3		2		1	1					
Grey, Ont	2	1			1	1					
Haldimand, Ont	1				1	1				1	
Halton, Ont	4				4	4			4		
Hastings, Ont	2				2		2				1
Huron, Ont	2				2	2				1	
Kent, Ont	8				8	8			2		
Lambton, Ont	8				8	8			4	1	
Lanark, Ont	3	1	1		1	1					
Leeds and Grenville, Ont	4				4	4			3		
Lennox and Addington, Ont	1				1	1					
Lincoln, Ont	3	2			1	1					
Manitoulin Ont	2				2	2				1	
Middlesex, Ont	7		2		5	1	3	1	3		
Muskoka, Ont	1		1								
Nipissing, Ont	5				5	5			4		
Northumberland & Durham, O	4	1			3	3			2		
Ontario, Ont	1				1	1			1		
Oxford, Ont	5	1	1		3	3			1		
Parry Sound, Ont	12	3			9	9			9		
Peel, Ont	1	1									
Perth, Ont	2				2	2			2		
Peterborough, Ont	1				1	1			1		
Rainy River, Ont	7	1			6	6				2	

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Life. — A vie.	Sentence. — D'th. — De mort.	Sentence. — Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. — Other Sentences. — Autres sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations. — Commercial. — Commerçants.	Occupations. — Domestic — Serviteurs.	Occupations. — Industrial. — Industriels.	Occupations. — Professional — Professions libérales.	Occupations. — Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Civil Condition. — État civil. — Widowed — En veuvage.	Civil Condition. — État civil. — Single — Célibataires.
Recel et en possession d'effets volés—*Fin.*														
6					4		5		3		24	19		24
37	1			4	109	25	43	9	12	9	84	115	2	116
Fraude et conspiration de fraude.														
											1	1		
					2		2							2
					2									
							3							3
					1					1		1		
1					1		3		1		2	1		3
1							1					1		
					3	1	1				1	2		1
2					7	1	8		1	1	5	5		7
					1		3	1				1		3
					9	2	8	3	1	1	5	14	1	5
					4		1				2	1		2
					3		1					1		
					1									
					1						1			1
					1		1							1
												1		
1											2			2
					1						1	1		
					6						2			
					3									
					1		1							1
					1									
					1						1			1
					1					1		1		
					1						2	2		
					2		4					3	2	
					1	1						1		
					1						1	1		
					2				1		1	1		1
					4						6			6

Table I. Offences against property without violence. Class III.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure.	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of liquors — Usage de liqueurs: Moderate. — Modéré.	Immoderate. — Immodéré.
Feloniously receiving and in possession of stolen goods—*Concluded.*															
Totaux de la Col.-Britann.	1	27	2	2				22		6		12		3	9
Totaux du Canada	13	209	8	45	2	15	1	121	9	42	2	80	5	161	36
Fraud and conspiracy to defraud.															
Annapolis, N.-E.															
Cap-Breton, N.-E.															
Halifax, N.-E.		1								1					1
St-Jean, N.-B.		2						2						2	
Arthabaska, Qué.												7			
Beauharnois, Qué.															
Bedford, Qué.		3				1		2						3	
Iberville, Qué.			1					1						1	
Montréal, Qué.		6				1		4				1			
Québec, Qué.		1						1						1	
St-François, Qué.		3						3				2		3	
St-Hyacinthe, Qué.															
Trois-Rivières, Qué.															
Totaux de Québec		13	1			2		11				10		8	
Algoma, Ont.			1					4						1	
Brant, Ont.	1	17	1			1	1	11		5	2			14	5
Carleton, Ont.		1	2					3				7		2	
Elgin, Ont.		1						1				3	1	1	
Essex, Ont.												4			
Frontenac, Ont.		1						1							1
Grey, Ont.			1							1				1	
Haldimand, Ont.		1									1				
Halton, Ont.												4			
Hastings, Ont.	2							2						2	
Huron, Ont.	1									1		1			1
Kent, Ont.		2						1		1		6		2	
Lambton, Ont.												8			
Lanark, Ont.		1						1							1
Leeds et Grenville, Ont.												4			
Lennox et Addington, Ont.		1						1							
Lincoln, Ont.		1						1						1	
Manitoulin, Ont.		2						2							
Middlesex, Ont.		2	3					2	1	2				4	
Muskoka, Ont.															
Nipissing, Ont.		1								1		4		1	
Northumberl'd et Durham, O.		1						1				2			
Ontario, Ont.												1			
Oxford, Ont.		2						2				1			
Parry Sound, Ont.												8	1		
Peel, Ont.															
Perth, Ont.												2			
Peterborough, Ont.												1			
Rainy River, Ont.	3	3						6							

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Recel et en possession d'effets volés—*Fin.*															
2	…	2	9	1	18	3	…	2	3	2	5	5	15	26	4
12	…	5	93	21	111	3	5	63	14	17	17	38	78	211	32
Fraude et conspiration de fraude.															
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	1	…	1	…
…	…	…	2	…	…	…	…	1	…	1	…	…	…	2	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	3	…	…	…	…	…	…	…	3	3	…
…	…	…	1	…	…	…	…	1	…	…	…	…	…	1	…
…	…	…	5	1	…	…	…	5	…	…	…	…	1	3	1
…	…	…	1	…	…	…	…	1	…	…	…	…	…	1	…
…	…	…	3	…	…	…	…	2	…	…	…	1	…	2	1
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	10	1	3	…	…	9	…	…	…	1	4	10	2
1	…	…	1	…	2	…	…	…	1	…	…	1	2	3	1
2	…	…	16	…	2	…	4	2	3	8	1	…	2	15	5
2	…	…	…	…	1	…	…	…	2	…	…	…	1	3	…
1	…	…	…	…	…	…	…	…	…	1	…	…	…	1	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	…	…	1	…	1	…
…	…	…	1	…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	1	…
…	…	…	…	…	1	…	…	1	…	…	…	…	…	…	1
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	1	…
…	…	…	2	…	…	…	…	…	…	2	…	…	…	2	…
…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	…	…	1	…	1	…
…	…	…	1	…	1	…	…	1	…	…	…	…	1	2	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	…	…	1	…	1	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	1	…	…	…	1	…
…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	1	…	…	…	1	…
…	…	…	2	…	…	…	…	2	…	…	…	…	…	…	2
…	…	…	…	4	1	…	…	1	…	…	…	4	…	5	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	1	…	…	…	…	1	…	…	…	…	…	…	1
…	…	…	1	…	…	…	…	…	1	…	…	…	…	…	1
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
1	…	…	1	…	…	…	…	…	…	…	…	2	…	1	1
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	…	…	…	…	6	…	…	6	…	…	…	…	…	6	…

Table I. Offences against property without violence. Class III.

Judicial Districts, in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Fraud and conspiracy to defraud—*Continued*.											
Renfrew, Ont	2	...	..	...	2	2	...	...	2	...	...
Simcoe, Ont	7	2	..	...	5	4	...	1	1	...	...
Stormont, Dundas & Glengarry, O	3	...	..	...	3	3	...	...	3	...	...
Temiskaming, Ont	10	2	..	...	8	8	...	...	2	3	...
Thunder Bay, Ont.	2	...	..	...	2	2	...	...	2	...	...
Waterloo, Ont	7	2	..	...	5	5	...	...	2	1	...
Welland, Ont	5	2	..	...	3	3	...	...	...	...	...
Wellington, Ont	1	...	.	...	1	1	...	...	...	...	...
Wentworth, Ont	24	5	..	...	19	15	2	2	9	6	...
York, Ont	252	67	10	...	175	137	13	25	26	70	5
Totals of Ontario	488	128	23	...	337	285	23	29	106	88	6
Manitoba, Central	10	1	.	...	9	9	...	...	7	1	...
Manitoba, Eastern	27	5	..	...	22	13	2	7	4	5	5
Manitoba, Western	1	...	.	...	1	1	...	..	1	...	...
Battleford, Sask	9	1	..	...	8	8	...	...	2	6	...
Cannington, Sask	2	1	..	...	1	1	...	...	1	...	...
Estevan, Sask	6	1	..	...	5	5	...	...	4	...	1
Humboldt, Sask	1	...	..	...	1	1	...	...	1	...	...
Kerr-Robert, Sask	5	1	..	...	4	4	...	...	3	...	...
Kindersley, Sask	1	...	..	...	1	1	...	...	1	...	...
Melville, Sask	8	2	..	...	6	6	...	...	3	2	...
Moose Jaw, Sask	10	6	..	...	4	4	...	...	2	...	...
Moosomin, Sask	4	...	..	...	3	3	...	...	3	...	...
Prince Albert, Sask	6	...	..	...	6	4	1	1	1	2	...
Regina, Sask	17	3	..	...	14	14	...	...	10	3	...
Saskatoon, Sask	6	...	..	...	6	6	...	...	4	2	...
Scott, Sask	3	1	.	...	2	2	...	...	...	2	...
Swift Current, Sask	11	4	..	...	7	7	...	...	7	...	...
Weyburn, Sask	19	6	..	...	13	13	...	...	10	2	...
Wynyard, Sask	1	...	..	...	1	1	...	...	1	...	...
Yorkton, Sask	12	3	4	.	5	5	...	...	5	...	...
Totals of Saskatchewan	121	30	4	...	87	85	1	1	58	19	1
Athabaska, Alta	11	6	..	...	5	5	...	...	3	1	...
Bassano, Alta	1	...	..	...	1	1	...	...	1	...	...
Calgary, Alta	41	10	4	...	27	24	...	3	15	7	3
Edmonton Alta	33	*4	2	...	27	25	1	1	20	1	...
Lethbridge, Alta	12	..	..	...	12	12	...	...	8	4	...
Macleod, Alta	17	6	..	...	11	11	...	...	8	3	...
Medicine Hat, Alta	5	1	..	...	4	4	...	...	4	...	...
Red Deer, Alta	7	2	..	...	5	5	...	...	4	1	...
Stettler, Alta	6	...	..	...	6	6	...	...	6	...	...
Wetaskiwin, Alta	5	*2	..	...	3	3	...	...	2	1	...
Totals of Alberta	138	31	6	...	101	96	1	4	71	18	3
Kootenay, B.C	14	1	..	...	13	11	1	1	4	6	...
Vancouver, B.C	18	3	..	...	15	15	...	...	11	1	...

* 1 *Nolle prosequi.*

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie.	D'th.—De mort.	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres sentences.	Occupations. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	Civil Condition.—État civil. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
Fraude et conspiration de fraude—*Suite.*														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	3	....	1	....	....	....	1	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	3	1	1	....	1	....	3	2	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	2	....	2	....	....	....	....	2	....	....
....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	4	....	7	....	3	4	2	6	....	13
8	....	....	....	....	66	....	8	5	2	....	125	63	....	111
10	....	....	....	....	127	4	39	9	8	6	155	101	3	154
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	8	....	2	....	2	5	6	4	1	11
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	1	....	3
....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	4	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
3	....	....	....	....	6	1	2	1	....	3	2	7	1	5
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	1	4	1	1	....	....	4	....	3
....	....	....	....	....	6	1	9	2	1	....	....	13	....	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	8	2	13	3	2	....	....	17	....	8
....	....	....	....	....	3	....	....	....	7	....	2	....	1	8
....	....	....	....	....	3	....	3	....	1	....	....	2	....	2

Table I. Offences against propeaty without violence. Class III.

Judical Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages										Use of liquors. — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Fraud and conspiracy to defraud—*Continued*.															
Renfrew, Ont.												1	1		
Simcoe, Ont.		2				1		1				3			1
Storm't, D'das et Glengary, O.		1						1				2		1	
Temiskaming, Ont.		5						5		1		2		4	2
Thunder Bay, Ont.												2			
Waterloo, Ont.		1	1					1		1		1	2	2	
Welland, Ont.												3			
Wellington, Ont.												1			
Wentworth, Ont.		19				4		9		6				7	12
York, Ont.		174				19	1	77	15	38	24	1		115	1
Totaux d'Ontario	7	239	9			25	2	133	16	57	27	72	5	158	24
Manitoba, Centre		1										9			
Manitoba, Est	1	15				1		11	1	3		6		14	
Manitoba, Ouest												1			
Battleford, Sask.												8			
Cannington, Sask												1			
Estevan, Sask.		1						1				4		1	
Humboldt, Sask												1			
Kerr-Robert, Sask			1					1				3		1	
Kindersley, Sask												1			
Melville, Sask												6			
Moose Jaw, Sask		2						2				2		2	
Moosomin, Sask												2	1		
Prince-Albert, Sask		4						3			1	2			3
Regina, Sask		1						1	1			9	3		
Saskatoon, Sask												6			
Scott, Sask												2			
Swift Current, Sask												7			
Weyburn, Sask			1					1				12		1	
Wynyard, Sask												1			
Yorkton, Sask												5			
Totaux du Saskatchewan		8	2					9	1		1	72	4	5	3
Athabaska, Alta												5			
Bassano, Alta												1			
Calgary, Alta		6	1					4	1	2		19	1	5	1
Edmonton, Alta		13	5			4	1	3	3	6	1	9		15	3
Lethbridge, Alta												12			
Macleod, Alta												11			
Medicine Hat, Alta												4			
Red Deer, Alta												5			
Stettler, Alta												6			
Wetaskiwin, Alta												3	1		
Totaux d'Alberta		19	6			4	1	7	4	8	1	75	1	20	4
Kootenay, Col.-B		5	2					9				4		6	2
Vancouver Col.-B		4				1		2		1		11		3	

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Fraude et conspiration de fraude—*Suite.*															
			2					1		1				2	
					1								1	1	
			3	1	2			5				1		5	1
			1							1	1			2	
			16	1	2			7	5	2	4			18	1
37	10	6	90	15	16			20	78	24	32	1	19	174	
44	10	6	143	21	35	....	5	47	90	41	38	12	26	247	14
1												1		1	
	1	1	7		7			1	1	6	5		3	16	
														1	
					1						1			1	
				1								1		1	
			1	1								2		2	
			4						3		1			3	
			1		1			1			1			3	
			1							1					1
			7	2	2			1	3	1	3	3		11	1
			1	4	2			3			2		2	6	1
2			3	3	10		1	3	1			3	8	17	1
2			4	7	12		1	6	1		2	3	10	23	2
			4		5			5	2	1	1			8	1
		1	2	1				1	2					10	

Table 1. Offences against property without violence. Class III.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Fraud and conspiracy to defraud—*Concluded.*											
Victoria, B.C.	1				1	1			1		
Westminster, B.C.	1				1	1			1		
Totals of British Columbia	34	4			30	28	1	1	17	7	
Totals of Canada	868	221	34		613	540	31	42	272	145	15
Horse, cattle and sheep stealing.											
Cape Breton, N.S.	2				2	2					
King's, N.S.	1	1									
King's, N.B.	1				1	1					
Bedford, Que.	1				1	1					
St. Francis, Que.	2	2									
Brant, Ont.	1	1									
Carleton, Ont.	1				1	1					
Dufferin, Ont.	1	1									
Grey, Ont.	1				1	1				1	
Hastings, Ont.	3				3	2	1				
Lambton, Ont.	2				2			2			
Lennox and Addington, Ont.	1				1	1					
Lincoln, Ont.	4	2			2	1		1			
Manitoulin, Ont.	2				2	1	1				1
Northumberland & Durham, O.	1				1	1					
Oxford, Ont.	1				1	1					
Prince Edward, Ont.	2	1			1	1					
Simcoe, Ont.	3				3	1	2				
Stormont, D'das & Glengary, O.	2				2	1	1				2
Sudbury, Ont.	1				1	1					
Totals of Ontario	26	5			21	13	5	3		1	3
Manitoba, Central	6				6	3	1	2		1	
Manitoba, Eastern	1				1	1					
Battleford, Sask.	9	5		m1	3	3			2		
Cannington, Sask.	1	1									
Estevan, Sask.	1				1	1				1	
Kindersley, Sask.	1	1									
Melville, Sask.	1	1									
Moose Jaw, Sask.	1	1									
Moosomin, Sask.	1	1									
Prince Albert, Sask.	2				2	2			2		
Regina, Sask.	1	1									
Saskatoon, Sask.	1				1	1			1		
Scott, Sask.	1	1									
Swift Current, Sask.	4	2			2	2			1		
Weyburn, Sask.	2	1			1	1					
Wynyard, Sask.	12				12	11	1		6	1	

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Five years and over — Cinq ans et plus.	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Life. — A vie.	Sentence. — D'th. — De mort.	Sentence. — Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. — Other Sentences. — Autres sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations. — Commercial. — Commerçants.	Occupations. — Domestic — Serviteurs.	Occupations. — Industrial. — Industriels.	Occupations. — Professional — Professions libérales.	Occupations. — Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Civil Condition. — État civil. — Widowed — En veuvage.	Civil Condition. — État civil. — Single — Célibataires.
Fraude et conspiration de fraude—*Fin*.														
													1	
					6		3		8		2	2	2	10
16					165	8	69	13	21	15	170	137	7	198
Vol de chevaux, bétail et moutons.														
					2									
				1										1
					1						1	1		
1											1	1		
						1								1
				1	2						2	1		2
					2									2
					1	1								1
				1	1	1								1
					1	2						1		1
					1				1					1
					1				1					1
					1		1							1
1					2		1				2	2		1
											2			2
					1									
2				2	13	5	2		2		7	5		14
4				1		5					1			6
1											1			1
					1	1						1		
						1								1
					1									
					1									
1					4	2								2

Table I. Offences against property without violence Class III.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of liquors — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Fraud and conspiracy to defraud—*Concluded.*															
Vancouver, Col.-B												1			
Westminster, Col.-B		1								1					
Totaux de la Col.-Britann.		10	2			1		11		2		16		9	2
Totaux du Canada	8	308	20			33	3	184	22	71	29	261	10	216	34
Horse, cattle and sheep stealing.															
Cap-Breton, N.-E						2									
King's, N.-E															
King's, N.-B		1		1										1	
Bedford, Qué		1						1						1	
St-François, Qué															
Brant, Ont															
Carleton, Ont		1						1						1	
Dufferin, Ont															
Grey, Ont		1				1								1	
Hastings, Ont		2		1				1		1				2	
Lambton, Ont		2		1		1								2	
Lennox et Addington, Ont		1						1						1	
Lincoln, Ont		2		1				1						2	
Manitoulin, Ont		2						1		1				1	
Northumberl'd et Durham, O.		1				1								1	
Oxford, Ont		1						1							1
Prince-Edouard, Ont		1						1						1	
Simcoe, Ont	2	1						3							1
Storm't, D'das & Glengr'y	2					2								2	
Sudbury, Ont												1			
Totaux d'Ontario	4	15		3		5		10		2		1		14	2
Manitoba, Centre		5		1		1		4							4
Manitoba, Est		1						1							1
Btatleford, Sask	1							1				2		1	
Cannington, Sask															
Estevan, Sask		1						1						1	
Kindersley, Sask															
Melville, Sask															
Moose Jaw, Sask															
Moosomin, Sask															
Prince-Albert, Sask												2			
Regina Sask															
Saskatoon, Sask												1			
Scott, Sask															
Swift Current, Sask												2			
Weyburn, Sask												1			
Wynyard, Sask	1	1				1		1				10			1

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Birth Places — Lieux de naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	Religions: Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	Residence: Cities and Towns—Villes	Rural Districts—Districts ruraux
Fraude et conspiration de fraude—*Fin*.															
					1			1						1	
		1	6	1	6			7	4	1	1			19	1
47	11	8	179	32	66	...	6	72	99	50	49	21	43	330	20
Vol de chevaux, bétail et moutons.															
			2					2						2	
			1						1					1	
												1			1
			1					1						1	
1									1						1
		1	2						1	2				1	2
			2							2				2	
			1						1						1
			2						1	1				2	
			2					1	1						2
			1							1				1	
			1							1				1	
			1					1						1	
			3							1	2			1	2
			2					2						2	
1		1	18					5	5	8	2			12	8
		5	1					4		1				1	5
					1								1	1	
			1					1							1
					1								1		1
			1	1				2							2

Table I. Offences against property without violence. Class III.

Judicial District in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Horse, cattle and sheep stealing—*Concluded.*											
Yorkton, Sask	1	...	..	...	1	1	...	...	1	...	...
Totals of Saskatchewan	39	15	..	1	23	22	1	...	13	2	...
Athabaska, Alta	13	*a*10	1	...	2	2	...	...	...	1	...
Calgary, Alta	17	*b*5	.	...	12	11	1	...	5	3	2
Edmonton, Alta	14	7	..	...	7	3	2	2	1	1	...
Lethbridge, Alta	9	2	..	...	7	7	...	...	...	2	2
MacLeod, Alta	5	*a*3	..	...	2	1	1	...	...	1	...
Medicine Hat, Alta	2	1	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Red Deer, Alta	6	3	..	...	3	3	...	...	...	...	...
Stettler, Alta	3	1	..	...	2	2	...	...	...	2	...
Wetaskiwin, Alta	15	5	..	...	10	8	1	1	3	...	2
Totals of Alberta	84	37	1	...	46	38	5	3	9	11	6
Cariboo, B.C	1	1	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Westminster, B.C	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Yale, B.C	5	...	..	...	5	5	...	...	...	3	...
Totals of Canada	170	61	1	1	107	87	12	8	22	18	9
Sacrilege.											
Montreal, Que	3	...	..	...	3	3	...	...	...	2	1
Theft.											
King's, P.E.I	1	...	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Queen's, P.E.I	6	...	..	...	6	6	...	...	...	4	...
Annapolis, N.S	2	...	..	...	2	2	...	...	...	...	...
Cape Breton, N.S	56	19	1	...	36	34	1	1	5	4	...
Colchester, N.S	4	...	..	...	4	4	...	...	...	1	...
Cumberland, N.S	23	1	..	...	22	20	2	...	11	7	...
Digby, N.S	1	...	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Guysborough, N.S	7	...	..	...	7	7	...	...	...	1	...
Halifax, N.S	122	18	3	...	101	78	15	8	8	22	...
King's, N.S	9	...	..	...	9	4	3	2	1	...	2
Lunenburg, N.S	16	2	..	...	14	14	...	...	...	5	...
Pictou, N.S	11	4	..	...	7	6	1	...	...	...	...
Queen's, N.S	3	...	..	...	3	3	...	...	...	...	...
Richmond, N.S	2	...	..	...	2	2	...	...	...	...	...
Shelburne, N.S	4	...	..	...	4	4	...	...	...	2	...
Victoria, N.S	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Yarmouth, N.S	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Totals of Nova Scotia	262	44	4	...	214	181	22	11	25	43	2
Carleton, N.B	4	*b*2	..	...	2	1	1	...	...	2	...
Charlotte, N.B	9	1	..	...	8	8	...	...	6	...	...
Gloucester, N.B	1	1	..	...	...	...	...	...	...	...	...

a 1 *Nolle prosequi.* *b* 1 Jury disagreed—Le jury ne s'est pas accordé.

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Vol de chevaux, bétail et moutons—*Fin*.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	7	4	...	...	...	...	...	1	.	3
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	1	3	...	...	1	3	1	3	...	5
3	2	...	...	...	...	5	...	...	...	...	...	2	...	3
...	...	...	...	...	3	3	...	...	...	...	...	...	...	3
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	1	.	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...
2	...	...	...	...	1	2	...	...	...	...	1	3	...	...
...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	2
2	...	...	...	...	3	6	...	...	...	...	...	2	...	4
8	3	...	...	...	9	21	...	...	1	4	3	12	...	17
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...
1	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	1	4
17	4	...	...	4	33	37	2	...	3	4	13	20	1	48
Sacrilège.														
...	...	...	...	...	...	.	...	...	2	...	1	2	...	1
Vol simple.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	2	. .	3
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	2	...	...	2
3	...	...	...	4	20	2	3	1	3	...	3	4	1	21
...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	2	2	1	...	...	1	4	3	1	...	8
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	1	5	...	1	...	1	...	1	1	...	5
3	...	...	...	12	56	2	7	5	1	2	8	4	...	66
6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...
3	...	...	...	...	6	...	...	...	...	...	5	...	...	5
1	...	...	...	...	6	3	1	...	1	1	1	1	...	6
...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	...	...	3
1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	2
...	...	...	...	...	2	...	4	...	...	...	...	1	1	2
1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
19	...	...	...	20	105	9	16	6	7	7	26	12	2	122
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	...	...
...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Table I. Offences against property without violence. Class III.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors. — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Horse, cattle and sheep stealing—*Concluded.*															
Yorkton, Sask												1			
Totaux de Saskatchewan	2	2				2		2				19		2	1
Athabaska, Atla												2			
Calgary, Alta	1	6	1			3		3		1		5		7	1
Edmonton, Alta		5				2		1		2		2		2	3
Lethbridge, Alta		3				2		1				4		2	1
Macleod, Alta		1						1				1		1	
Medicine Hat, Alta		1						1						1	
Red Deer, Alta	1	1	1					2		1				1	1
Stettler, Alta		2				1		1						2	
Westaskiwin, Alta		6						5		1		4		6	
Totaux d'Alberta	2	25	2			8		15		5		18		22	6
Caribou, Col.-B															
Westminster, Col.-B		1										1		1	
Yale, Col.-B	2	3				2		2		1				4	
Totaux du Canada	10	54	2	5		20		35		8		39		45	14
Sacrilege.															
Montréal, Qué	1	2				1		1		1					
Theft															
King's, I. du P.-E												1			
Queen's, I.du P.-E		5				3		2				1		3	
Annapolis, N.-E		2						2						1	1
Cap-Breton, N.-E	3	19	2	13	1	7		4		1	1	7	2	21	1
Colchester, N.-E												4			
Cumberland, N.-E		10		2		5		2		1		11	1	7	
Digby, N.-E		1										1			
Guysborough, N.-E	1	6		4		1		1		1				5	1
Halifax, N.-E	6	61		44		7	3	10	1	4		27	5	50	4
King's, N.-E								7				2			
Lunenburg, N.-E		5										14			
Pictou, N.-E		7				4		3						4	2
Queen's, N.-E		3				3								3	
Richmond, N.-E		2		1				1						1	
Shelburne, N.-E		4				2		1		1				4	
Victoria, N.-E		1								1					
Yarmouth, N.-E		1		1										1	
Totaux de la N.-Ecosse	10	122	2	65	1	29	3	31	1	9	1	66	8	97	9
Carleton, N.-B		2						2						2	
Charlotte, N.-B		1				1						7		1	
Gloucester N.-B															

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Vol de chevaux, bétail et moutons—*Fin*.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	2	1	1	...	...	3	...	...	...	...	1	...	4
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	1	...	5	1	...	...	...	2	2	...	1	3	...	5	3
...	1	...	2	...	2	...	...	1	1	...	1	...	1	...	5
...	...	...	...	3	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	3
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...
...	...	...	1	2	...	...	...	...	...	...	2	1	...	1	2
...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2
...	...	...	...	3	3	...	1	...	1	...	1	2	1	1	5
1	2	...	10	11	5	...	1	5	4	...	6	8	2	9	20
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	4	1	...	...	...	4	...	...	...	1	...	...	5
2	2	1	42	15	7	...	1	23	10	9	8	10	4	26	44
Sacrilège.															
...	...	...	3	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	3	...
Vol simple.															
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	3	...	1	...	...	3	...	...	...	...	2	3	2
...	...	...	2	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	2	...
2	...	...	15	2	6	1	...	16	1	...	4	4	1	27	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	10	...	...	...	1	6	...	2	...	...	...	8	2
...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	7	...	...	...	2	2	...	3	...	...	...	4	3
3	...	1	60	3	2	1	14	30	14	4	3	1	1	65	5
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5
...	...	...	7	...	...	...	...	...	...	1	6	...	...	3	4
...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	3	...
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	4	...	...	...	2	...	2	...	...	...	...	...	4
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
5	...	1	117	6	8	2	20	58	18	10	14	8	2	113	27
...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	2
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Table I. Offences against property without violence. Class III.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st — Condamnés une fois.	Convicted 2nd — Condamnés deux fois.	Reiterated — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
Theft—*Continued.*											
Albert, N.B.	1	....	..	....	1	1	....	....	1	....	....
King's, N.B	1	....	..	..	1	1	....	....	....	....	....
Northumberland, N.B	13	3	..	....	10	10	....	....	1	1	....
Queen's, N.B	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
St. John, N.B	127	24	1	....	102	87	9	6	....	8	....
Victoria, N.B	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Westmorland, N.B	18	....	..	....	18	17	1	....	1	6	....
York, N.B.	15	....	..	....	15	12	2	1	7	2	....
Totals of New Brunswick	191	33	1	....	157	137	13	7	16	19	....
Arthabaska, Que	17	6	2	....	9	6	3	....	1	4	2
Beauce, Que	6	....	..	....	6	6	....	....	2	2	1
Beauharnois, Que	3	2	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Bedford, Que	31	3	..	....	28	19	4	5	1	5	....
Chicoutimi, Que	2	....	..	....	2	2	....	....	....	....	....
Gaspé, Que	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Iberville, Que	1	....	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Joliette, Que	5	....	..	....	5	5	....	....	....	5	....
Kamouraska, Que	2	2	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Montmagny, Que	2	....	..	....	2	2	....	....	....	1	....
Montreal, Que	1,238	190	27	*a* 2	1,019	788	139	92	147	202	15
Ottawa, Que	66	4	1	....	61	45	13	3	2	28	....
Pontiac, Que	3	....	..	....	3	3	....	....	2	1	....
Quebec, Que	175	17	..	....	158	127	29	2	1	18	1
Richelieu, Que	13	1	..	....	12	10	2	....	1	10	....
Rimouski, Que	3	....	..		3	2	1	....	....	1	....
Saguenay, Que	3	....	..	....	3	3	....	....	1	2	....
St. Francis, Que	59	24	3	....	32	28	1	3	3	13	1
St. Hyacinthe, Que	25	12	1	....	12	12	....	....	2	3	....
Terrebonne, Que	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Three Rivers, Que	30	16	1	....	13	7	6	....	1	9	....
Totals of Quebec	1,686	278	35	2	1,371	1,068	198	105	166	305	20
Algoma, Ont	62	19	2	....	41	41	....	....	14	11	3
Brant, Ont	78	22	4	....	52	43	5	4	16	2	1
Bruce, Ont	16	1	..	....	15	12	1	2	8	1	....
Carleton, Ont	388	70	15	....	503	212	39	52	45	54	8
Dufferin, Ont	4	2	..	....	2	2	....	....	....	....	....
Elgin, Ont	39	7	1	....	31	25	5	1	3	5	1
Essex, Ont	82	2	..	....	80	78	1	1	19	10	3
Frontenac, Ont	71	17	..	....	54	31	3	20	....	10	....
Grey, Ont	25	2	..	....	23	21	1	1	8	3	1
Haldimand, Ont	21	....	..	....	21	20	....	1	8	1	1
Halton, Ont	14	2	1	....	11	11	....	....	2	1	....
Hastings, Ont	43	5	3	....	35	28	4	3	4	6	5
Huron, Ont	7	....	..	....	7	7	....	....	....	....	....
Kenora, Ont	13	....	1	....	22	19	1	2	1	3	2
Kent, Ont	83	9	..	....	74	61	10	3	22	14	1
Lambton, Ont	45	13	1	....	31	29	....	2	2	6	....
Lanark, Ont	43	5	2	....	36	33	2	1	8	5	....

a 2 Jury disagreed—Le jury ne s'est pas accordé.

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie.	D'th.—De mort.	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres sentences.	Occupations. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	Civil Conditions.—État civil. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires
Vol simple—*Suite.*														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	8	....	1	1	....	....	6	2	....	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	....	....	....	7	81	....	16	5	3	4	27	8	....	94
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	11	....	....	1	....	....	1	1	....	8
....	2	....	....	1	3	....	2	....	....	....	2	3	....	5
6	2	....	....	8	106	....	19	7	3	4	38	16	....	117
1	....	....	....	....	1	4	....	....	....	....	4	3	....	4
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	20	1	....	....	....	....	24	4	....	23
....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	4	4	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
41	7	....	....	54	553	9	106	132	115	5	223	118	7	729
3	....	....	....	3	25	....	2	1	1	4	20	14	....	44
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
8	....	....	....	30	100	2	15	14	19	2	42	37	....	121
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	12	5	1	6
1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	3	1	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	3	....	....
1	....	....	....	5	9	6	1	....	....	....	16	8	....	20
....	....	....	....	....	7	....	....	....	....	....	2	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	2	....	....	1	1	2	....	3	2	1	10
58	8	....	....	96	718	22	126	148	137	11	366	200	9	967
....	....	....	....	....	13	3	3	....	....	1	8	6	....	14
....	....	....	....	1	32	5	1	8	4	4	16	17	2	30
....	....	....	....	2	4	2	1	1	3	....	2	3	....	9
2	....	....	....	23	171	1	16	28	16	12	56	60	1	241
....	....	....	....	....	2	2	....	....	....	....	....	1	....	1
....	....	....	....	....	22	2	6	1	5	1	6	9	....	19
1	....	....	....	2	45	....	8	6	13	4	24	6	2	51
....	....	....	....	35	*a*19	4	4	....	4	2	9	14	....	39
....	....	....	....	1	10	....	2	1	1	....	6	3	....	9
....	....	....	....	1	10	2	....	1	1	....	2	7	....	3
....	....	....	....	2	6	....	....	....	2	....	4	1	....	7
1	....	....	....	1	18	2	3	....	1	5	11	2	....	32
....	....	....	....	1	6	....	2	....	....	....	2	1	....	4
....	....	....	....	....	16	5	5	5	1	....	4	14	....	7
....	....	....	....	10	27	....	2	4	3	....	31	16	2	31
....	....	....	....	3	19	1	1	....	....	3	9	4	....	25
....	....	....	....	3	20	4	1	1	5	....	15	8	....	22

a 2 to be whipped—A être fouettés.

Table I. Offences against property without violence. Class III.

Judical Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary — Elémentaire.	Superior. — Supérieur	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non donné. M. — H.	F — F	Use of Liquors. — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Theft—*Continued.*															
Kent, N.-B.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	.	....	....
King's, N.-B.	....	1	....	1	..	....	....	....	....	....	....	....	..	1	....
Northumberland, N.-B	....	9	1	3	..	3	1	3	....	....	....	....	..	7	1
Queen's,; N.-B.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
St-Jean, N.-B.	15	85	2	39	2	8	3	37	8	5	....	....	..	47	5
Victoria, N.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Westmorland, N.-B	....	9	....	....	..	3	1	....	....	....	1	12	1	3	3
York, N.-B	2	6	....	3	..	2	....	2	....	....	....	8	..	5	3
Totaux du N.-Brunswick	17	113	3	46	2	17	5	44	8	5	1	28	1	66	12
Arthabaska, Qué	....	7	....	....	..	2	....	4	....	1	....	2	..	7	....
Beauce, Qué	....	1	....	....	..	....	....	....	....	....	....	6	..	1	....
Beauharnois, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Bedford, Qué	....	27	....	2	.	3	....	21	....	1	....	1	..	25	1
Chicoutimi, Que	....	....	....	1	..	....	....	....	....	....	....	1	..	1	....
Gaspé, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Iberville, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Joliette, Qué	....	4	....	....	..	....	....	4	....	1	....	....	..	2	2
Kamouraska, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Montmagny, Qué	....	2	....	2	..	....	....	....	....	....	....	....	..	2	....
Montréal, Qué	92	794	1	376	18	140	12	250	15	43	3	101	61	500	5
Ottawa, Qué	23	36	1	22	.	6	3	25	....	3	1	1	..	40	20
Pontiac, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	3	..	....	....
Québec, Qué	27	109	....	47	2	31	4	49	4	21	....	....	..	117	37
Richelieu, Qué	6	6	....	....	..	1	....	10	....	1	....	....	..	3	6
Rimouski, Qué	2	1	....	1	..	1	....	1	....	....	....	....	..	2	....
Saguenay, Qué	3	....	....	....	..	....	....	3	....	....	....	....	..	....	....
St-François, Qué	9	18	....	4	1	2	....	17	....	3	....	5	:	18	2
St-Hyacinthe, Qué	....	3	....	2	..	1	....	....	....	....	....	9	..	3	....
Terrebonne, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Trois-Rivières, Qué	1	12	....	3	..	6	....	2	....	1	1	....	..	12	1
Totaux de Québec	163	1,020	2	460	21	193	19	386	19	75	5	132	61	713	74
Algoma, Ont	4	15	....	4	..	3	....	9	2	2	....	21	..	9	12
Brant, Ont	8	41	....	12	..	8	....	17	7	5	2	1	..	41	6
Bruce, Ont	....	12	....	3	..	4	....	4	....	1	....	2	1	7	....
Carleton, Ont	7	292	3	140	..	52	17	63	9	21	....	1	..	250	18
Dufferin,[Ont	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	2	....
Elgin, Ont	....	28	1	6	..	5	....	10	1	6	1	2	..	12	8
Essex, Ont	1	71	2	18	..	16	....	29	2	10	....	5	..	34	17
Frontenac, Ont	....	53	....	32	..	1	....	19	....	2	....	....	..	29	20
Grey, Ont	....	12	....	4	..	3	....	5	....	1	....	10	..	7	5
Haldimand, Ont	1	9	....	....	..	....	....	9	....	1	....	11	..	1	5
Halton, Ont	....	6	....	4	..	1	....	3	....	....	....	3	..	6	....
Hastings, Ont	....	33	....	11	1	5	2	11	....	4	....	1	..	20	7
Huron, Ont.	1	3	....	3	..	3	....	....	1	....	....	....	..	6	....
Kenora, Ont	5	17	....	1	1	1	....	11	2	4	2	....	..	12	2
Kent, Ont	9	42	1	11	..	13	....	14	....	9	3	23	..	23	1
Lambton, Ont	1	30	....	14	..	4	....	8	1	4	....	....	1	21	7
Lanark, Ont	1	28	....	8	..	6	....	13	....	2	1	6	..	14	8

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Birth Places.—Lieux de naissance. British Isles. Iles Britanniques. England and Wales—Angleterre et Galles	Ireland.—Irlande.	Scotland.—Ecosse.	Canada.	United States—Etats-Unis.	Other Foreign Countries.—Autres pays étrangers.	Other British Possessions.—Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists.—Baptistes.	R. Catholics.—Catholiques.	Ch. of England.—Eglise d'Angleterre.	Methodists.—Méthodistes.	Presbyterians.—Presbytériens.	Protestants	Other Denominations.—Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Vol simple—*Suite..*															
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	8	.....	2	.....	.....	6	.....	.....	2	.....	.....	9	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	2	6	82	7	1	.....	11	33	16	22	18	1	.....	101	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	1	8	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	1	4	.....	7	2
.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	1	.....	2	2	.....	1	.....	4	4
4	2	7	108	9	3	.....	12	43	18	24	21	9	.....	121	12
.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	1	6
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	27	.....	.....	.....	.....	19	.....	.....	.....	8	.....	.....	27
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	1	4
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
36	8	9	692	27	130	.....	.....	729	25	4	7	59	72	947	14
1	.....	.....	59	.....	.....	.....	.....	54	1	.....	.....	5	.....	51	9
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	1	.....	149	1	2	.....	.....	148	.....	.....	.....	8	2	123	35
.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	11	.....	.....	.....	1	.....	10	2
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
.....	.....	.....	27	1	.....	.....	.....	23	.....	.....	.....	5	.....	17	11
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	12	1	.....	.....	.....	13	.....	.....	.....	.....	.....	10	3
41	9	9	1,004	30	132	.....	.....	1,023	26	4	7	86	74	1169	116
1	.....	1	8	1	7	1	.....	9	2	.....	.....	7	1	14	1
7	.....	3	30	.....	10	.....	8	13	12	9	4	1	3	41	10
.....	.....	.....	11	.....	1	.....	.....	1	.....	1	1	4	.....	7	5
14	5	7	249	8	17	1	9	233	22	12	16	4	9	295	7
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	2
2	2	.....	18	1	6	.....	2	4	3	7	4	3	5	24	5
.....	.....	.....	58	9	8	.....	3	30	7	13	8	1	6	75	1
.....	.....	.....	51	1	1	.....	.....	8	2	2	.....	41	.....	50	4
.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	1	.....	2	4	5	.....	.....	12	.....
.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	1	.....	1	7	1	.....	.....	7	3
2	.....	.....	4	1	1	.....	.....	1	3	1	1	.....	.....	4	4
7	1	2	20	.....	4	.....	.....	12	4	14	2	.....	1	26	8
.....	.....	.....	6	.....	1	.....	.....	1	1	.....	.....	4	.....	5	2
1	1	.....	6	1	13	.....	.....	12	5	.....	1	2	2	12	10
4	.....	.....	40	5	.....	.....	16	10	4	14	.....	5	.....	44	6
.....	.....	.....	23	2	6	.....	.....	5	4	16	3	.....	2	28	2
3	.....	.....	24	.....	3	.....	.....	5	4	4	5	10	.....	26	4

Table I. Offences against property without violence. Class III.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. — Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
					Theft—*Continued.*						
Leeds and Grenville, Ont	42	5	3	.....	34	26	5	3	2	9	1
Lennox & Addington, Ont	10	2	..	.....	8	8	....	....	....	3	..
Lincoln, Ont	70	14	..	.....	56	37	8	11	8	15	1
Manitoulin, Ont	7	....	..	.....	7	3	4	.....	3	2	.....
Middlesex, Ont	104	14	..	.....	90	78	9	3	10	23	6
Muskoka, Ont	14	...		.....	14	14	....	.....	.....	2	1
Nipissing, Ont	64	4	..	.....	60	60	.....	.....	29	1	1
Norfolk, Ont	17	....	..	.....	17	14	1	2	3	4	....
Northumberland & Durham, O.	24	4	..	.....	20	20	...	.....	2	6	.....
Ontario, Ont	21	....	..	.....	21	19	2	....	5	1	3
Oxford, Ont	34	3	..	.....	31	23	2	6	1	1	2
Parry Sound, Ont	63	9	1	....	53	47	4	2	9	15	3
Peel, Ont.	12	*a*4	..	...	8	6	2	....	3	2	.....
Perth, Ont	56	11	1	.....	44	43	1	....	4	4	4
Peterborough, Ont	64	12	7	...	45	27	13	5	4	.....	1
Prescott and Russell, Ont	16	2	1	.....	13	13	....	.....	9	2	.....
Prince Edward, Ont	13	1	..	....	12	10	2	.....	4	.....	.....
Rainy River, Ont	13	3	..	.....	10	9	1	.....	2	.....	.....
Renfrew, Ont	9	....	..	.....	9	7	2	....	1	5	...
Simcoe, Ont	67	4	1	.....	62	50	10	2	19	9	6
Stormont, Dundas & Glengary, O.	33	17	..	.....	16	11	4	1	.....	3	5
Sudbury, Ont	80	8	..	.....	72	68	4	...	7	36	4
Temiskaming, Ont	67	20	1	....	46	42	3	1	7	5	3
Thunder Bay, Ont.	157	28	2	....	127	116	7	4	46	20	.....
Victoria, Ont	19	....	..	.....	19	16	1	2	8	2	.....
Waterloo, Ont	73	8	..	.....	65	61	4	.....	4	5	3
Welland, Ont	121	22	1	....	98	97	1	.....	23	10	2
Wellington, Ont	76	13	..	m2	61	59	2	....	4	18	.....
Wentworth, Ont	376	58	9	m1	308	226	43	39	33	83	5
York, Ont	1,646	229	28	m1	1,388	1,292	73	23	60	393	9
Totals of Ontario	4,412	671	85	4	3,652	3,175	280	197	470	811	86
Manitoba, Central	76	11	3	.....	62	43	5	14	11	11	4
Manitoba, Eastern	494	58	9	....	427	354	45	28	52	89	7
Manitoba, Northern	27	7	..	.....	20	19	1	.....	1	2	.....
Manitoba, Southern	12	1	2	....	9	8	1	.....	5	3	.....
Manitoba, Western	63	7	1	.....	55	44	3	8	11	14	3
Totals of Manitoba	672	84	15	.....	573	468	55	50	80	119	14
Battleford, Sask	87	18	..	.....	69	67	2	.....	33	31	.....
Cannington, Sask	22	4	..	.....	18	18	....	.....	12	1	4
Estevan, Sask	35	6	..	.....	29	29	.....	.....	12	5	.....
Humboldt, Sask	13	6	..	.....	7	7	.....	....	1	.....	1
Kerr-Robert, Sask	21	7		.....	14	14	.....	....	8	4	.....
Kindersley, Sask	41	12	..	.....	29	27	1	1	10	11	3
Melville, Sask	59	18	1	.....	40	40	.....	....	19	3	2
Moose Jaw, Sask	113	40	4	.....	69	60	6	3	10	34	5
Moosomin, Sask	72	8	..	.....	64	64	.....	.....	31	28	2
Prince Albert, Sask	67	11	1	...	55	52	3	.....	15	18	.....

a 1 Jury disagreed—Le jury ne s'est pas accordé.

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires
					Vol simple—*Suite.*									
....	....	....	....	1	21	....	3	....	....	8	2	6	....	23
....	....	....	....	1	4	....	1	1	....	....	4	3	....	5
1	....	....	....	5	26	....	2	1	3	....	7	5	....	39
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	7	5	....	4
2	....	....	....	8	41	2	15	9	8	2	25	18	1	59
....	....	....	....	....	11	1	1	....	....	....	4	2	1	12
....	....	....	....	1	28	....	4	5	....	1	18	11	1	47
1	1	....	....	1	7	4	3	....	3	2	2	9	2	5
....	....	....	....	2	10	....	1	2	1	....	7	3	1	14
6	....	....	....	....	6	....	....	....	1	....	6	3	1	7
2	1	....	....	1	23	10	....	....	2	....	16	3	....	25
....	....	....	....	1	25	3	....	1	....	....	4	2	....	3
....	....	....	....	1	2	....	....	....	....	....	5	1	....	2
....	....	....	....	....	32	3	7	2	4	3	5	7	....	30
....	....	....	....	17	23	2	3	2	4	1	5	15	....	29
....	....	....	....	2	....	2	1	....	....	....	7	3	....	7
....	....	....	....	....	8	2	1	1	....	2	1	4	....	2
1	....	....	....	....	7	1	....	....	....	....	4	8	....	2
1	....	....	....	....	2	1	....	....	....	....	2	1	....	2
....	....	....	....	6	22	3	3	....	3	3	18	9	....	31
....	....	....	....	2	6	....	4	2	2	....	5	7	....	9
1	....	....	....	....	24	5	2	....	1	....	7	1	....	13
....	1	....	....	1	29	7	5	1	....	....	9	11	....	26
4	....	....	....	1	56	3	7	5	6	....	39	38	1	68
....	....	....	....	1	8	1	....	....	....	....	6	4	....	1
1	....	....	....	....	52	....	3	1	5	1	32	20	1	41
....	....	....	....	3	60	1	14	5	1	2	29	32	....	37
....	....	....	....	1	*a*38	1	....	1	1	1	11	10	....	23
2	1	....	....	....	184	2	30	29	32	22	75	104	....	186
41	....	....	....	27	858	1	42	79	16	....	530	251	5	1,127
68	4	....	....	158	2,055	38	207	203	152	70	1,097	766	20	2,423
....	....	....	....	18	18	5	....	1	....	1	12	6	....	39
....	1	....	....	35	243	31	28	44	17	10	101	138	4	267
3	....	....	....	1	13	6	....	....	....	....	1	6	....	5
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	7	....	....	1
4	....	....	....	2	21	8	3	4	....	12	12	10	....	41
7	1	....	....	56	296	50	31	49	17	23	133	137	4	353
3	....	....	....	....	2	11	....	....	....	....	3	5	1	7
....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	12	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	2	1	1	....	....	....	....	2	....	....
....	....	....	....	....	5	4	....	....	....	....	....	3	1	....
....	....	....	....	....	16	....	1	....	....	....	2	2	....	1
3	....	....	....	1	16	12	6	4	7	2	17	14	....	35
....	....	....	....	....	3	2	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	20	4	2	2	2	1	7	8	....	16

a 5 to be whipped—5 à être fouettés.

Table I. Offences against property without violence. Class III.

Judicial Districts in which offence was committed, — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Educational Status — Instruction: Elementary. — Elémentaire.	Educational Status — Instruction: Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. F — F	Ages: 16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	Ages: 16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. F. — F.	Ages: 21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	Ages: 21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. F. — F.	Ages: 40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	Ages: 40 years and over. — 40 ans et plus. F. — F.	Ages: Not given. — Non-donné. M. — H.	Ages: Not given. — Non-donné. F — F	Use of liquors — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Use of liquors — Usage de liqueurs: Immoderate — Immodéré
Theft—*Continued.*															
Leeds et Grenville, Ont	....	25	1	9	2	7	....	6	3	..	3	3	1	14	13
Lennox et Addington, Ont	3	5	....	2	..	1	1	3	....	1	....	....	.	1	4
Lincoln, Ont	....	33	11	11	..	13	....	16	1	3	...	12	..	29	14
Manitoulin, Ont	....	7	....	....	..	3	....	4	....	....	....	....	..	5	....
Middlesex, Ont	2	71	5	16	..	15	..	38	....	6	2	13	..	39	29
Muskoka, Ont	1	12	1	8	.	1	....	5	....	...	....	....	..	12	....
Nipissing, Ont	1	59	....	30	..	4	1	19	2	3	....	1	..	35	5
Norfolk, Ont	....	14	...	2	..	2	....	8	....	4	....	1	..	11	2
Northumberl'd et Durham, O.	....	17	....	4	1	2	2	5	....	3	1	2	..	8	5
Ontario, Ont	6	4	....	....	..	1	...	7	2	....	1	9	1	4	6
Oxford, Ont	....	30	....	4	1	4	....	20	....	2	....	....	..	17	10
Parry Sound, Ont	....	5	...	3	.	....	....	7	...	3	....	40		4	1
Peel, Ont	....	5	....	1	..	1	....	3	....	....	...	3	..	3	1
Perth, Ont	....	41	....	17	..	5	1	11	....	7	...	3	..	18	5
Peterborough, Ont	....	44	....	24	..	1	6	7	2	4	....	1	..	31	8
Prescott et Russell, Ont.	..	7	1	7	..	....	....	2	..	1	....	3	..	9	....
Prince-Edouard, Ont	....	7	....	....	..	....	....	3	1	3	..	5	..	1	3
Rainy River, Ont	2	6	....	1	..	....	....	3	1	2	3	....	..	3	4
Renfrew, Ont	....	3	....	3	..	....	....	....	....	....	....	5	1	3	....
Simcoe, Ont	3	40	....	16	1	2	2	17	....	3	..	20	1	22	8
Storm't, D'das et Gleng'ry, O.	7	9	....	4	1	2	....	3	1	5	....	....	..	10	3
Sudbury, Ont	....	9	4	1	..	1	...	3	....	1	....	65	1	10	3
Temiskaming, Ont	9	25	4	17	..	4	....	17	1	1	....	7	..	26	2
Thunder Bay, Ont	9	87	2	33	1	8	2	39	9	12	3	20	..	64	7
Victoria, Ont	....	7	....	3	..	....	....	....	....	....	....	16	..	4	6
Waterloo, Ont	8	54	..	18	2	6	1	30	....	4	....	4	..	45	8
Welland, Ont	6	63	1	17	..	12	....	28	4	9	....	27	1	40	5
Wellington, Ont.	4	29	....	13	2	2	....	8	4	3	1	19	9	22	7
Wentworth, Ont	17	274	2	100	2	27	7	109	17	27	5	13	1	150	111
York, Ont	....	1,374	10	611	25	139	19	354	97	106	34	3	..	820	18
Totaux d'Ontario	116	3,060	49	1246	40	388	61	1002	170	285	62	380	18	1954	404
Manitoba, Centre	1	42	....	23	1	8	...	7	1	3	1	18	..	32	4
Manitoba, Est	197	191	13	146	13	34	14	117	31	49	11	12	..	220	59
Manitoba, Nord	1	6	....	1	..	1	....	6	....	....	...	12	..	3	....
Manitoba, Sud	....	7	....	3	..	1	...	3	....	....	....	2	..	3	1
Manitoba, Ouest	3	38	2	13	..	9	....	22	1	4	....	5	1	19	14
Totaux de Manitoba	202	184	15	186	14	53	14	155	33	56	12	49	1	277	78
Battleford, Sask	3	10	....	....	..	2	....	8	....	3	....	56	..	1	5
Cannington, Sask	....	....	1	....	..	....	....	....	....	1	....	16	1	....	....
Estevan, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	29	..	....	....
Humboldt, Sask	....	1	....	....	..	....	....	....	....	....	....	7	..	....	....
Kerr-Robert, Sask	....	1	1	....	..	....	....	....	....	2	....	12	..	....	....
Kindersley, Sask	....	4	...	....	..	....	....	....	....	....	....	29	..	4	....
Melville, Sask	....	3	....	....	..	1	....	2	....	....	....	37	..	1	2
Moose Jaw, Sask	1	47	1	....	..	11	2	31	1	3	1	20	..	20	5
Moosomin, Sask	....	1	1	....	..	....	....	....	....	....	....	63	1	1	....
Prince Albert, Sask	2	21	1	6	..	1	....	14	....	3	...	31	..	9	7

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété Classe III.

Birth Places.—Lieux de naissance. British Isles.—Iles Britanniques. England and Wales—Angleterre et Galles	Ireland.—Irlande.	Scotland.—Ecosse.	Canada.	United States—Etats-Unis.	Other Foreign Countries.—Autres pays étrangers.	Other British Possessions.—Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists.—Baptistes.	R. Catholics.—Catholiques.	Ch. of England.—Eglise d'Angleterre.	Methodists—Méthodistes.	Presbyterians.—Presbytériens.	Protestants	Other Denominations.—Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Vol simple—*Suite.*															
2	....	....	23	6	....	....	....	9	8	9	....	....	....	20	11
....	....	1	6	1	....	....	....	1	....	6	1	....	....	6	1
4	....	1	30	3	6	....	2	11	13	3	3	....	1	42	2
....	....	....	7	....	....	....	....	3	....	1	3	....	....	....	7
8	....	1	64	5	....	....	....	6	2	8	2	60	....	76	2
....	....	....	13	....	1	....	3	3	1	....	5	2	....	10	4
2	....	1	48	....	7	....	....	29	....	....	....	28	2	59	....
1	....	....	13	1	1	....	2	....	2	3	....	7	1	9	7
5	....	....	11	1	1	....	....	2	8	5	....	5	....	12	5
....	....	....	4	....	7	....	....	7	1	3	....	....	....	10	1
3	2	....	25	1	....	....	1	8	2	4	9	7	....	14	14
2	2	....	9	....	....	....	....	....	....	2	2	....	....	5	7
....	....	....	4	....	1	....	....	1	....	4	....	....	....	3	2
....	....	....	30	5	4	....	2	10	5	7	7	5	2	38	3
2	....	....	34	1	7	....	2	15	8	11	4	2	2	38	6
....	....	....	10	....	....	....	....	10	....	....	....	....	....	7	3
....	....	....	6	....	1	....	....	2	....	....	....	4	1	5	2
....	....	....	5	....	5	....	....	8	....	....	....	2	....	7	3
....	....	....	2	1	....	....	2	....	....	....	....	1	....	2	1
4	....	....	36	1	....	....	....	9	7	9	10	4	....	34	8
....	1	....	15	....	....	....	....	16	....	....	....	....	....	11	5
....	....	....	7	....	6	....	....	7	....	....	....	4	2	5	9
3	....	....	18	....	13	....	....	15	3	....	2	13	3	36	5
9	1	1	35	5	54	1	1	71	10	5	2	7	11	100	6
4	....	....	6	....	....	....	....	....	....	....	....	10	....	10	1
7	....	1	43	3	8	....	....	3	10	3	....	11	....	60	2
8	....	....	26	10	25	1	6	27	6	9	3	20	6	47	61
1	....	....	26	....	6	....	1	14	6	5	5	2	....	33	....
35	7	12	184	10	36	....	17	81	71	57	38	15	25	290	9
156	33	45	867	56	222	3	8	236	625	133	129	392	208	1385	1
297	55	76	2,179	139	489	6	84	948	504	391	277	687	293	3044	262
2	....	1	19	1	22	....	....	26	2	3	3	4	7	29	16
55	10	15	98	22	210	....	13	116	62	22	45	30	94	374	35
....	....	....	2	2	4	....	....	4	....	....	1	....	2	1	7
1	....	....	4	....	2	....	....	....	2	1	1	....	....	6	1
12	1	2	15	1	18	....	1	12	12	1	6	4	3	45	9
70	11	18	138	26	256	....	14	158	78	27	56	38	106	455	68
4	....	....	4	1	4	....	1	3	4	2	3	....	....	73	11
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	1	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4
....	....	....	2	1	....	....	....	1	....	1	....	1	....	3	....
9	2	4	13	10	11	....	4	12	6	5	1	16	5	38	12
....	....	....	1	....	2	....	....	1	....	....	....	1	....	1	2
3	2	2	13	1	3	....	....	10	6	....	4	3	....	12	4

Table I.	Offences against property without violence.										Class III.
Judicial District in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
Theft—*Concluded.*											
Regina, Sask	127	11	1	m1	115	109	3	2	43	40	12
Saskatoon, Sask	98	29	1	......	68	67	.....	1	30	19	......
Scott, Sask	15	6	..	......	9	9	......	.....	7	2	......
Swift Current, Sask	129	37	..	......	92	92	......	......	37	33	3
Weyburn, Sask	94	27	..	......	67	67	......	.....	29	21	......
Wynyard, Sask	16	8	..	......	8	7	1	.....	4	2	.....
Yorkton, Sask	84	9	..	.....	75	75	....	......	50	14	8
Totals of Saskatchewan	1,093	257	8	1	827	804	16	7	351	266	40
Athabaska, Alta	140	37	1	......	102	102	....	.....	45	39	......
Bassano, Alta	6	1	..	.....	5	5	......	......	2	3	...
Calgary, Alta	295	81	7	......	287	178	14	15	80	72	20
Edmonton, Alta	217	a63	a3	......	151	117	16	18	36	51	28
Lethbridge, Alta	68	a11	..	......	57	57	......	.....	32	18	......
Macleod, Alta	62	16	..	......	46	46	......	......	33	7	2
Medicine Hat, Alta	44	7	..	......	37	36	1	......	15	16	......
Red Deer, Alta	49	15	..	......	34	32	1	1	20	7	4
Stettler, Alta	42	a11	..	......	61	31	..	......	14	13	1
Taber, Alta	26	4	..	.....	22	22	.....	......	12	5	.....
Wetaskiwin, Alta	41	a17	..	.....	24	24	.....	.....	13	5	......
Totals of Alberta	990	263	11	.....	716	650	32	34	302	236	55
Atlin, B.C	22	1	1	.....	20	18	2	...	2	10	......
Cariboo, B.C	27	2	..	.....	25	24	.....	1	4	15	.....
Kootenay, B.C	55	9	3	......	43	39	3	1	15	12	1
Nanaimo, B.C	9	....	..	.....	9	9	......	.....	5	3	....
Vancouver, B.C	187	58	6	......	123	107	7	9	5	57	4
Victoria, B C	59	11	..	......	48	43	1	4	3	28	2
Westminster, B.C	31	5	..	......	26	26	......	......	4	9	2
Yale, B.C	27	9	..	.....	18	12	6	......	1	6	3
Totals of British Columbia	417	95	10	......	312	278	19	15	39	140	12
Yukon	7	3	..	......	4	4	...	....	1	2	......
Totals of Canada	9,737	1728	169	7	7,833	6,72	635	426	1,450	1,946	229
Theft from the person.											
Halifax, N.S	5	b1	..	....	4	3	1	.....	...	......	.....
Montreal, Que	48	19	10	....	19	14	2	3	1	5	1
Algoma, Ont	1	1	..	......	....	....	......	......	......	......	......
Carleton, Ont	12	4	..	.....	8	7	....	1	1	3	1
Dufferin, Ont	1	....	..	......	1	1	...	......	.....	......	......
Essex, Ont	1	....	..	......	1	1	...	......	...	1	.....
Kenora, Ont	1	....	..	......	1	1	....	......	......	......	.....
Lincoln, Ont	2	....	..	......	2	2	......	...	......	1	......
Middlesex, Ont	4	....	..	......	4	4	.....	.....	1	....	.....

a 1 *Nolle prosequi.* *b* Jury disagreed—Le jury ne s'est pas accordé.

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Life. — A vie	Sentence. D'th. — De mort.	Sentence. Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations. Commercial. — Commerçants.	Occupations. Domestic — Serviteurs.	Occupations. Industrial. — Industriels.	Occupations. Professional — Professions libérales.	Occupations. Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. Married. — Mariés.	Civil Condition. — État civil. Widowed — En veuvage.	Civil Condition. — État civil. Single — Célibataires.
					Vol simple—*Fin.*									
1	.....	.....	.....	.....	18	3	9	6	8	4	15	19	.....	30
1	1	.....	.....	1	16	2	3	2	3	2	6	7	.....	17
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
1	.....	.....	.....	.....	18	18	.....	1	1	2	5	5	.....	12
2	.....	.....	.....	.....	15	2	.....	.....	.....	3	.....	4	.....	1
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	2	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	2	3	3	.....	.....	.....	.....	4	.....	2
16	1	.....	.....	2	151	63	26	17	21	14	55	76	2	122
1	.....	.....	.....	.....	17	.....	.....	.....	1	.....	.....	2	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	.....	.....	.....	.....	30	8	33	16	10	15	33	46	3	67
5	1	.....	.....	1	29	28	16	13	14	1	23	48	2	50
.....	.....	.....	.....	1	6	5	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	2
.....	.....	.....	.....	.....	4	1	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	3
4	.....	.....	.....	.....	2	5	2	.....	.....	.....	3	4	.....	5
.....	.....	.....	.....	.....	3	2	.....	.....	2	.....	2	3	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	3	14	.....	.....	1	.....	1	7	.....	10
.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	6	1	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	.....
15	1	.....	.....	2	105	64	51	30	29	16	63	115	5	141
2	.....	.....	.....	1	5	.....	2	1	1	.....	9	.....	.....	5
1	.....	.....	.....	4	1	3	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	10
.....	.....	.....	.....	1	14	.....	3	1	2	.....	1	4	.....	19
.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	1
5	1	.....	.....	1	50	3	12	31	6	4	26	29	2	88
4	.....	.....	.....	1	10	.....	5	1	7	.....	26	13	.....	24
3	2	.....	.....	.....	6	2	5	.....	1	1	4	4	.....	8
3	.....	.....	.....	4	1	5	.....	.....	1	2	3	2	.....	14
18	3	.....	.....	12	88	14	27	34	19	7	71	53	3	169
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	.....	.....	1	.....	3
210	20	.....	.....	354	3,624	312	506	495	385	152	1,851	1,398	45	4,420
					Vol sur la personne.									
.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	2	1	.....	2	.....	2
7	1	.....	.....	.....	4	.....	3	3	3	1	8	4	.....	14
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	1	2	.....	4	5	1	2
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	1	1	.....	1
.....	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	2

Table I. Offences against property without violence. Class III.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary — Elémentaire.	Superior — Supérieure	Ages: Under 16 years — Moins de 16 ans. M. — H.	F — F	16 years and under 21 — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40 — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given — Non-donné. M. — H.	F — F	Use of Liquors — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Theft—Concluded.															
Regina, Sask	1	10				4	1	30	3	10	1	58	7	3	
Saskatoon, Sask	3	27		7		1		16		6		38		8	8
Scott, Sask		1						1				8		1	
Swift Current, Sask	1	13				2		8		4		76	2	2	11
Weyburn, Sask		2	3					4		1		58	4	5	
Wynyard, Sask		2								2		6		2	
Yorkton, Sask	2	4				1		4		1		68	1	4	
Totaux de Saskatchewan	13	147	8	13		23	3	118	4	36	2	612	16	61	38
Athabaska, Alta	1	1	1					2		1		91	8	3	
Bassano, Alta												5			
Calgary, Alta	1	116	3			14		79	9	17		86	2	101	3
Edmonton, Alta	3	88	8	1		20		55	6	14	2	51		78	15
Lethbridge, Alta	1	4		1		2	2	1		2		51		5	
Macleod, Alta		2	1					3				38	5	3	
Medicine Hat, Alta	1	9				1		4		5		27		8	1
Red Deer, Atla		5	1			1		4		1		28		2	
Stettler, Alta		17						12		5		14		11	
Taber, Alta												22			
Wetaskiwin, Alta	1	1						2				22		2	
Totaux d'Alberta	8	243	14	2		38	2	162	15	45	2	435	15	213	19
Atlin, Col.-B		10	1	3				6				11		3	1
Cariboo, Col.-B	4	8		4		1		4				16		4	1
Kootenay, Col.-B	1	17		6		1	1	7				25	3	10	6
Nanaïmo. Col.-B	1	2						1		1		7			
Vancouver Col.-B	7	99	3	36	3	8	1	48	8	13		6		46	4
Victoria, Col.-B		32	3	3				25		11	1	8		10	10
Westminster, Col.-B	4	12		1		3		2				19	1	10	2
Yale, Col.-B		14	1	4				10		2		2		5	7
Totaux de la Col.-Britann.	17	194	8	57	3	13	2	103	8	27	1	94	4	88	31
Yukon		3	1					2		1		1		4	
Totaux du Canada	546	5,191	102	2075	81	757	109	2005	258	539	86	1799	124	3476	665
Theft from the person.															
Halifax, N.-E.		4				1			1	2				4	
Montréal, Qué		17		1		2		14			1	1		3	
Algoma, Ont															
Carleton, Ont	1	7		1				3		4				3	4
Dufferin, Ont		1								1					1
Essex, Ont		1						1						1	
Kenora, Ont		1						1							1
Lincoln, Ont		2							1	1				2	
Middlesex, Ont		4		2						1	1			2	1

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Birth Places. — Lieux de naissance.							Religions.							Residence.	
British Isles. — Iles Britanniques.															
England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions. Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Vol simple—Fin.															
6	1	4	11	9	17	...	1	11	4	5	7	10	10	45	5
4	...	2	14	4	6	...	1	9	8	2	7	2	1	22	8
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
1	3	2	12	6	4	...	...	4	1	...	7	6	...	10	19
...	...	...	3	1	1	...	1	...	1	2	1	...	...	3	2
...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...
...	...	...	3	...	3	...	...	2	...	1	1	1	1	3	3
27	8	14	80	33	53	...	8	53	32	18	32	43	17	179	72
...	...	...	...	3	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
12	8	7	45	14	28	1	1	35	7	11	5	44	12	112	8
5	1	8	32	13	28	...	4	36	4	15	9	16	10	74	26
...	...	...	2	2	1	...	...	1	...	1	...	...	3	...	5
...	...	...	...	2	1	...	...	...	1	...	1	...	1	2	1
1	...	...	4	3	2	...	...	1	2	1	5	1	...	4	6
1	...	...	2	2	1	...	...	2	1	...	1	2	...	5	1
...	...	...	2	7	1	...	...	1	...	1	...	2	...	5	12
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	1	1	...	...	2
19	9	15	87	47	63	1	6	77	15	29	22	66	26	202	63
...	1	1	3	2	7	...	...	2	...	...	...	...	...	19	...
...	...	...	7	2	2	...	...	4	2	...	1	...	...	9	13
1	...	...	9	4	9	...	...	10	...	2	1	...	1	23	...
...	...	...	1	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	2	2
19	7	8	34	13	39	1	1	5	13	8	11	10	2	109	14
3	3	2	12	...	20	1	...	4	3	8	8	2	16	42	...
...	...	...	5	3	5	1	...	1	2	1	...	2	2	8	9
3	...	...	11	1	1	...	...	1	1	...	...	11	...	2	13
26	11	11	82	25	84	3	1	28	21	19	21	25	21	214	51
...	...	...	1	1	1	...	...	2	...	...	...	1	...	4	...
490	105	151	3,799	316	1,090	12	145	2,393	712	522	450	963	541	5504	673
Vol sur la personne.															
...	...	...	4	...	...	...	...	1	1	1	1	...	...	2	2
...	1	...	13	1	3	...	...	13	...	...	...	...	5	19	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	2	...	3	2	1	...	...	6	1	...	1	...	...	8	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...
...	...	...	1	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	2	...
...	...	...	2	...	1	...	...	1	...	...	...	3	...	4	...

Table I. Offences against property without violence. Class III.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans Option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Theft from the person—*Concluded.*											
Nipissing, Ont	1	...	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Parry Sound, Ont	5	3	..	...	2	2	...	...	...	1	...
Rainy River, Ont	1	1	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Temiskaming, Ont	3	2	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Thunder Bay, Ont	2	1	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Wentworth, Ont	7	1	1	...	5	3	2	...	...	2	1
York, Ont	6	3	.	...	3	3	...	...	...	2	...
Totals of Ontario	47	16	1	...	30	27	2	1	2	12	2
Manitoba, Eastern	22	6	1	...	15	14	1	...	...	3	4
Manitoba, Western	3	2	..	...	1	1	...	...	1	...	...
Moose Jaw, Sask	5	2	..	...	3	3	...	...	...	3	...
Prince Albert, Sask	3	3	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Regina, Sask	1	...	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Saskatoon, Sask	2	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...
Swift Current, Sask	9	...	..	...	9	9	...	...	3	3	1
Weyburn, Sask	1	..	..	...	1	1	...	...	...	1	...
Calgary, Alta	24	10	3	..	11	9	...	2	..	7	4
Edmonton, Alta	7	2	..	...	5	4	1	...	..	3	..
Vancouver, B.C	25	12	2	...	11	6	3	2	...	6	...
Totals of Canada	202	74	18	...	110	92	10	8	7	45	12
Theft of registered letters and other mail matters.											
Cumberland, N.S	1	...	..	...	1	1	...	..	...	1	...
Gaspé, Que	2	...	..	...	2	2	...	...	...	1	...
Hastings, Ont	2	2	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Kenora, Ont	1	1	..	...	...	...	...	...	...	...	...
Nipissing, Ont	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Thunder Bay, Ont	2	...	..	...	2	1	1	...	...	...	...
Manitoba, Central	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Weyburn, Sask	1	...	..	...	1	1	...	...	1	...	...
Athabaska, Alta	5	...	..	...	5	5	...	...	...	2	...
Edmonton, Alta	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Macleod, Alta	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	...
Westminster, B.C	1	...	..	...	1	1	...	...	...	...	1
Totals of Canada	19	3	.	...	16	15	1	...	1	4	1

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Life. — A vie.	Sentence. — D'th. — De mort.	Sentence. — Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. — Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations. — Commercial. — Commerçants.	Occupations. — Domestic — Serviteurs.	Occupations. — Industrial. — Industriels.	Occupations. — Professional — Professions libérales.	Occupations. — Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Civil Condition. — État civil. — Widowed — En veuvage.	Civil Condition. — État civil. — Single — Célibataires.
Vol sur la personne—*Fin.*														
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	2	....	2	1	....	....	2	4	....	2
1	....	....	....	....	....	....	2	....	1	....	....	2	....	1
1	....	....	....	3	9	....	6	3	3	2	10	16	1	12
1	....	....	....	1	6	1	4	....	2	3	4	3	....	12
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	....	....	1	....	1	3	....	....	6
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	1	1	....	1	....	8	1	1	9
2	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	4	1	....	4
2	1	....	....	1	1	1	3	2	1	1	2	2	....	6
14	2	....	....	5	25	3	18	9	14	9	42	29	2	70
Vol de lettres recommandées et autres matières postales.														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
2	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
7	....	....	....	....	3	2	4	....	....	1	1	....	....	9

Table I. Offences against property without violence. Class III.

Judical Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of Liquors. — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Theft from the person—Concluded.															
Nipissing, Ont		1						1						1	
Parry Sound, Ont		1		1								1			
Rainy River, Ont															
Temiskaming, Ont		1						1							1
Thunder Bay, Ont		1						1							1
Wentworth, Ont		5						3		2					5
York, Ont		1	2					3						2	1
Totaux d'Ontario	1	26	2	4				14	1	9	1	1		11	15
Manitoba, Est		15		1				14						10	3
Manitoba, Ouest		1				1									1
Moose Jaw, Sask		3						3						1	2
Prince Albert, Sask															
Regina, Sask								1							
Saskatoon, Sask															
Swift Current, Sask		6					1	4		1		3		1	5
Weyburn, Sask												1			
Calgary, Alta		11				1		9		1				7	1
Edmonton, Alta	2	3				1		3		1				4	
Vancouver, Col.-B		9	1			4		3	2	1		1		4	
Totaux du Canada	3	95	3	6		10	1	65	4	15	2	7		45	27
Theft of registered letters and other mail matters.															
Cumberland, N.-E		1						1						1	
Gaspé, Qué		1						1				1		1	
Hastings, Ont															
Kenora, Ont															
Nipissing, Ont		1						1						1	
Thunder Bay, Ont		2						2						2	
Manitoba, Centre		1		1										1	
Weyburn, Sask												1			
Athabaska, Alta					1							4		1	
Edmonton, Alta		1				1								1	
Macleod, Alta		1				1								1	
Westminster, Col.-B		1										1		1	
Totaux du Canada		9		1	1	2		5				7		10	

Tableau I. Délits sans violence contre la propriété. Classe III.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Vol sur la personne—*Fin.*															
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
1	...	...	3	1	...	...	1	2	1	1	...	...	...	5	...
...	...	...	1	2	...	...	...	1	...	2	...	...	...	3	...
3	3	...	15	6	2	...	1	11	6	3	2	3	...	29	...
...	...	...	6	3	6	...	...	2	2	1	3	...	6	13	1
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
...	...	...	1	2	...	...	...	3	...	...	...	...	...	3	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	1	2	3	...	...	...	...	2	1	3	...	...	5	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
5	2	1	2	...	1	...	...	3	...	1	2	5	...	11	...
...	...	...	1	1	3	...	...	3	...	...	...	2	...	5	...
...	...	...	6	3	...	...	...	1	...	3	2	...	...	10	...
9	6	2	50	20	15	...	1	38	11	10	13	11	11	99	4
Vol de lettres recommandées et autres matières postales.															
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
...	...	...	2	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	8	...	1	...	2	3	1	...	...	1	1	5	4

Table I. Malicious offences against property. Class IV.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Arson and attempt to commit arson.											
Inverness, N.S.	1	*1									
St. John, N.B.	1	1									
Beauharnois, Que	1	1									
Montreal, Que.	7	1			5	4	1				
St. Francis, Que.	1	1									
Terrebonne, Que	1	1									
Brant, Ont	9	6			3	1	1	1			
Carleton, Ont	2	2									
Essex, Ont	1				1	1					
Grey, Ont	1	1									
Huron, Ont	1	1									
Kent, Ont	1				1	1					
Lambton, Ont	9				9	4	2	3			
Lincoln, Ont	2	*1			1	1					
Middlesex, Ont	1				1	1					1
Stormont, D'das & Glengarry, O.	1				1		1				
Sudbury, Ont	1				1	1			1		
Waterloo, Ont	3	1			2	2					
York, Ont	2	2									
Totals of Ontario	34	14			20	12	4	4	1		1
Manitoba, Central	2				2	2				2	
Manitoba Eastern	1	1									
Manitoba, Western	1	1									
Battleford, Sask	1				1	1				1	
Moose Jaw, Sask	4	1			3	2	1			1	2
Moosomin, Sask	1	1									
Prince Albert, Sask.	2				2	2					1
Regina, Sask	2	2									
Saskatoon, Sask.	1	1									
Swift Current, Sask	1	1									
Weyburn, Sask	5	2			3	3				3	
Yorkton, Sask	3	2			1	1				1	
Totals of Saskatchewan	20	10			10	9	1			6	3
Athabaska, Alta	3	2	1								
Calgary, Alta	1	1									
Edmonton, Alta	6	6									
Medicine Hat, Alta	2				2	2				2	
Nanaimo, B.C	2				2	2					
Vancouver, B.C	1				1	1					
Victoria, B.C	1	1									
Yale, B.C	1				1	1					1
Totals of Canada	87	42	2		43	33	6	4	1	10	5

* Jury disagreed—Le jury ne s'est pas accordé.

Tableau I. Dommages malicieux à la propriété. Classe IV.

Sentence. — Penitentiary, — Penitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres sentences.	Occupations — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Incendie et tentative d'incendie.														
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	4	...	...	...	1	...	...	1	...	4
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	3	...	...	3
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
5	4	...	...	...	...	...	8	...	...	...	1	4	...	5
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
6	6	...	...	...	6	...	8	...	1	...	7	5	...	13
...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	...	1	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	1	2	...	...	...	...	...	2	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	1	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	...	...	1	3	...	1	3	...	1	4	...	4
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...
2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
10	6	...	...	...	11	7	9	1	5	...	8	11	1	24

Table I. Malicious offences against property. Class IV.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non donné		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Arson and attempt to commit arson.															
Inverness, N.-E.															
St-Jean, N.-B.															
Beauharnois, Qué.															
Montréal, Qué.		5		3	1			1						4	
St-François, Qué.															
Terrebonne, Qué.															
Brant, Ont.		3		3										3	
Carleton, Ont.															
Essex, Ont.		1				1								1	
Grey, Ont.															
Huron, Ont.															
Kent, Ont.												1			
Lambton, Ont.		9				1		4		4				1	2
Lincoln, Ont.		1						1							1
Middlesex, Ont.		1						1							
Storm't, D'das et Gleng'ry, O.		1								1				1	
Sudbury, Ont.												1			
Waterloo, Ont.		2		2										2	
York, Ont.															
Totaux d'Ontario		18		5		2		6		5		2		8	3
Manitoba, Centre		2				2								2	
Manitoba, Est															
Manitoba, Ouest															
Battleford, Sask.												1			
Moose Jaw, Sask.		3				1		2						2	
Moosomin, Sask.															
Prince-Albert, Sask.	1	1						1		1				2	
Regina, Sask.															
Saskatoon, Sask.															
Swift Current, Sask.															
Weyburn, Sask.		2						2				1		2	
Yorkton, Sask.	1							1						1	
Totaux de Saskatchewan	2	6				1		6		1		2		7	
Athabaska, Alta.															
Calgary, Alta.															
Edmonton, Alta.															
Medicine Hat, Alta.		1								1		1		1	
Nanaimo, Col.-B.		2										2			
Vancouver, Col.-B.		1						1							
Victoria, Col.-B.															
Yale, Col.-B.		1								1				1	
Totaux du Canada	2	36		8	1	5		14		8		7		23	3

Tableau I. Dommages malicieux à la propriété. Classe IV.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Incendie et tentative d'incendie.															
			5					5						5	
3									3						
			1										1	1	
			9				1			4	4			9	
			1					1							1
					1								1	1	
			1					1						1	
			2											2	
3			14		1		1	2	3	4	4		2	14	1
					2								2		2
			3					2			1			1	2
				1	1			1		1					2
			1								1				2
					1			1						1	
			4	1	2			4		1	2			2	6
					1							1			1
														1	1
			1											1	
			1					1							1
3			25	1	6		1	12	3	5	6	1	4	23	12

Table I. Malicious offences against property. Class IV.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés.		Detained for Lunacy. — Detenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations.				Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés.		
					Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option.	
		M.	F.							Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Malicious injury to horses and cattle, and other wilful damage to property.											
Queens, P.E.I	5	5									
Antigonish, N.S	1				1	1				1	
Cape Breton, N.S	1	1									
Cumberland, N.S	2				2	2					
Halifax, N.S	21				18	15	3		9	1	
King's, N.S	1	1									
Gloucester, N.B	1				1	1					
St. John, N.B	2	1			1			1	1		
Westmorland, N.B	2	2									
Arthabaska, Que	2				2	1	1				
Montreal, Que	30	13			17	16		1	4	2	
Ottawa, Que	6	2			4	3	1			4	
St. Francis, Que	5		1		4	4			2	2	
Three Rivers, Que	1	1									
Algoma, Ont	4	1	1		2	2					
Brant, Ont	17	14	1		2	2			2		
Elgin, Ont	4				4	4					
Essex, Ont	3				3	3					
Halton, Ont	1				1	1					
Hastings, Ont	22	2			20	20			9		
Kent, Ont	3	1			2	1	1		1		
Lanark, Ont	1				1	1					
Leeds & Grenville, Ont	4				4	4			1		
Lincoln, Ont	5				5	5			3		
Middlesex, Ont	2				2	1	1				
Muskoka, Ont	6				6	6					
Norfolk, Ont	4				4	4			4		
Northumberland & Durham, Ont	2				2	1	1				2
Oxford, Ont	7	1			6	5	1		3		
Parry Sound, Ont	2				2	2			2		
Peel, Ont	2				2	2			1		
Perth Ont	5	4	1								
Sudbury, Ont	7				7	7			6		
Temiskaming, Ont	4	1			3	3			2		
Thunder Bay, Ont	23		1		22	22			15		
Waterloo, Ont	2				2		2				
Wellington, Ont	2				2	2			2		
York, Ont	2				2	2			1	1	
Totals of Ontario	134	24	4		106	100	6		52	1	2
Manitoba, Central	15	2			13	13			1	2	
Manitoba, Eastern	19	7	1		11	10		1	5		
Manitoba, Western	2				2	2				1	
Battleford, Sask	5	1			4	4			4		
Estevan, Sask	1				1	1				1	

Tableau I. Dommages malicieux à la propriété. Classe IV.

Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Life. — A vie.	Sentence. D'th. — De mort.	Sentence. Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. Other Sentences. — Autres sentences.	Occupations. Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations. Commercial. — Commerçants.	Occupations. Domestic — Serviteurs.	Occupations. Industrial. — Industriels.	Occupations. Professional — Professions libérales.	Occupations. Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. Married. — Mariés.	Civil Condition. — État civil. Widowed — En veuvage.	Civil Condition. — État civil. Single — Célibataires.
Dommages malicieux aux chevaux et bestiaux, et autres dommages volontaires à la propriété.														
....	....	....	....	....	....	....		....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	2	2	....	....	....	....	....	1	....	1
....	....	....	....	3	8	....	....	....	....	....	1	....	1	20
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	1	1	....	1
....	....	....	....	....	11	....	2	2	2	....	4	1	....	14
....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	2	1	....	3
....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	1	1	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	2	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	2	....	....
....	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	1	....	3
....	....	....	....	....	3		....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	11	....	1	2	1	....	1	3	....	17
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	2	2	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	3	....	1	....	3	....	....	....	....	4
....	....	....	....	....	2	....	1	....	....	3	1	1	....	4
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	1		1
....	....	....	....	....	6	....	....	....	....	....	....	....	....	6
....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	2	....	3	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2
....	....	....	....	....	3	4	....	....	....	....	....	1	....	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	2	....	....	....	....	....	2	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	2	....	....	3
....	....	....	....	....	7	....	....	1	....	1	1	1	1	15
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	2	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	1	....	1
....	....	....	....	....	51	9	5	3	4	6	16	22	1	67
2	....	....	....	....	8	3	....	....	....	....	2	....	....	12
....	....	....	....	1	5	5	1	....	....	....	2	4	....	4
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	1	....	....	2
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....

Table I. Malicious offences against property. Class IV.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F — F	Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Malicious injury to horses and cattle, and other wilful damage to property.															
Queen's, I. du P.-E	...	...		...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Antigonish, N.-E.	...	1	...	..	..	...	...	...	...	...	...	1		...	...
Cap-Breton, N.-E	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	.	...
Cumberland, N.-E	...	2	...	..	..	1	...	1	...	...	...	...	..	...	...
Halifax, N.-E	2	19	...	19	..	1	...	...	...	1	...	.	..	20	1
King's, E.-E	.	...	...	..	.	...	...	..	...	...	...	...		...	..
Gloucester, N.-B	...	1	...	...	..		...	1	...	...	...	...	..	...	...
St-Jean, N.-B	...	1	.	...		...	...	...	1	...	...	...	.	1	...
Westmoreland, N.-B	...	...	..	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Arthabaska, Qué	...	2	...	...	..	...	...	...	...	2	...	...	..	2	...
Montréal, Qué	...	16	...	9	..	2	..	2	...	...	...	3	1	13	...
Ottawa, Qué	1	3	...	...	..	...	...	4	...	...	...	...	.	1	...
St-François, Qué	..	4	...	1	..	...	...	3	...	...	...	...	..	4	...
Trois-Rivières, Qué	...	..	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Algoma, Ont	...	...	...	...		...	...	1	1	...	...	...	.	...	...
Brant, Ont	..	2	..	...	.	...	...	1	...	1	...	...	.	2	...
Elgin, Ont	3	1	...	3	..	...	...	...	...	...	1	...	..	3	...
Essex, Ont	...	3	...	3	..	...	...	...	...	...	...	...	.	3	...
Halton, Ont	...	1	...	...	.	.	...	1	...	...	...	...	.	..	...
Hastings, Ont	1	19	1	15	..	...	...	5	...	...	...	...	.	19	..
Kent, Ont	...	1	...	...	..	...	...	1	...	1	...	...	.	2	...
Lanark, Ont	...	1	...	...	.	1	...	...	...	...	...	...	..	1	...
Leeds et Grenville, Ont	...	4	...	...	..	3	...	1	...	...	...	...	..	4	...
Lincoln, Ont	...	5	...	...	..	...	...	4	...	1	...	...	..	...	5
Middlesex, Ont	...	2	...	...	..	...	...	1	...	1	...	...	..	1	1
Muskoka, Ont	...	6	...	6	..	...	...	...	...	...	...	...		6	...
Norfolk, Ont	...	4	...	...	..	1	...	3	...	...	...	...	.	2	2
Northumberl'd et Durham, O	...	...	...	...	.	...	...	2	...	...	...	...	..	...	...
Oxford, Ont	...	6	...	2	..	...	..	3	...	1	..	...	..	5	...
Parry Sound, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	2	.	...	...
Peel, Ont	...	2	...	...	..	...	...	2	...	...	...	...	..	1	1
Perth, Ont	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Sudbury, Ont	...	...	..	1	..	...	...	...	...	...	...	6	..	1	...
Temiskaming, Ont	...	3	...	.	..	...	...	2	...	1	...	...	..	1	2
Thunder Bay, Ont	...	22	...	19	.	...	...	2	...	1	...	...	..	19	...
Waterloo, Ont	...	2	...	2	..	...	...	.	...	..	...	...	..	2	...
Wellington, Ont	...	2	...	...	..	...	...	1	...	1	.	...	..	1	1
York, Ont	...	2	...	..	..	...	...	1	...	1	...	...	.	2	...
Totaux d'Ontario	4	88	1	51	..	5	...	31	1	9	1	8	..	75	12
Manitoba, Centre	2	11	...	8	..	4	...	...	..	...	...	1	..	12	...
Manitoba, Est	...	10	...	1	..	...	..	1	...	1	...	7	1	2	...
Manitoba, Ouest	..	1	...	...	..	...	..	1	..	1	...	...	..	...	1
Battleford, Sask	...	1	...	...	..	...	...	1	...	...	...	3	..	1	...
Estevan, Sask	...	...	...	...	..	...	...	1	...	...	...	...	..	...	1

Tableau I. Dommages malicieux à la propriété. Classe IV.

Birth Places — Lieux de naissance.							Religions.							Residence.	
British Isles — Iles Britanniques.															
England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Dommages malicieux aux chevaux et bestiaux, et autres dommages volontaires à la propriété.															
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	2	....	....	2	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	20	1	....	....	1	9	10	1	....	....	....	21	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	2
2	....	....	13	....	1	....	....	11	....	....	....	4	....	19	....
....	....	....	4	....	....	....	....	3	....	....	....	1	....	4	....
....	....	....	3	....	1	....	....	1	....	....	....	2	....	4	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	1
....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	4	....	....	....	4	....
....	....	....	3	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	3	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	20	....	....	....	....	3	5	11	1	....	....	20	....
....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	2	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....
....	....	....	4	....	....	....	....	1	3	....	....	....	....	3	1
1	....	1	2	....	1	....	....	1	2	....	2	....	....	4	1
....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	1	1
....	....	....	6	....	....	....	....	....	....	....	....	6	....	6	....
2	....	....	2	....	....	....	1	....	....	1	....	2	....	2	2
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....
....	....	....	6	....	....	....	....	2	1	....	....	2	....	2	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	1	....	....	1	....	....	....	1	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	1	....	1	....	1	....	....	1	....	....	....	2	....	3	....
5	....	....	9	1	7	....	....	12	....	....	....	1	1	20	1
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	....
....	....	....	2	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	2	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	2	....
9	1	1	71	1	13	....	1	28	11	21	4	19	1	83	13
....	....	....	8	....	5	....	....	1	....	4	4	....	4	8	5
1	....	....	3	....	7	....	....	5	....	....	....	1	4	6	5
1	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....	....	....	....	2	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	4
	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1

Table I. Malicious offences against property. Class IV.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Malicious injury to horses and cattle, and other wilful damage to property—*Concluded.*											
Moose Jaw, Sask	3	1			2	1	1		1		
Moosomin, Sask	1				1	1				1	
Swift Current, Sask	4	3			1	1			1		
Yorkton, Sask	3	2			1	1					
Totals of Saskatchewan	17	7			10	9	1		6	2	
Athabaska, Alta	3				3	3			1		
Calgary, Alta	9	2			7	7			5		1
Edmonton, Alta	4	3			1	1			1		
Lethbridge, Alta	1				1	1			1		
Macleod, Alta	2				2	2			1		
Medicine Hat, Alta	5	2			3	3			2	1	
Wetaskiwin, Alta	1	1									
Totals of Alberta	25	8			17	17			11	1	1
Cariboo, B.C	1				1	1					
Vancouver, B.C	8	8									
Victoria, B.C	4				4	4					
Westminster, B.C	3				3	3					
Yale, B.C	4	3			1	1					
Yukon	1	1									
Totals of Canada	313	86	6		221	206	12	3	91	17	3

Tableau I. Dommages malicieux à la propriété. Classe IV.

Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie	D'th.—De mort	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres sentences.	Occupations. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	Civil Condition.—Etat civil. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Sing—Célibataires.
Dommlges malicieux aux chevaux et bestiaux, et autres dommàges volontaires à la propriété—*Fin.*														
1	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	....	1
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	1
1	....		....	....	1	6	....	....	....	....	1	2	....	4
....	....	....	....	....	2	3	....	....	....	....	....	2	....	1
....	....	....	....	....	1	1	1	....	....	5	....	2	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	1	2	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	2	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	4	7	1	....	....	6	3	6	1	9
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	4
....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	3
....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	2	....	....	4	100	35	10	7	7	14	34	42	3	147

Table I. Malicious offences against property. Class IV.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Malicious injury to horses and cattle, and other wilful damage to property—*Continued.*															
Moose Jaw Sask	....	2	....	....	..	....	....	1	..	1	....	...	..	1	...
Moosomin, Sask	....	1	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Swift Current, Sask	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	....	....
Yorkton, Sask	....	1	....	....	..	....	....	1	...	....	....	...	.	1	...
Totaux de Saskatchewan	...	6	....	..	..	.	....	4	....	2	...	4	..	3	1
Athabaska, Alta	....	3	...	....	..	....	....	1	....	2	....	....	..	3	....
Calgary, Alta	....	5	1	....	..	1	...	2	...	3	....	1	..	6	....
Edmonton, Alta	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Lethbrige, Alta	....	1	....	....	..	....	....	1	...	....	....	....	..	1	....
Macleod, Alta	....	2	...	....	..	....	....	1	....	1	....	....	..	2	....
Medicine Hat, Alta	2	1	....	....	..	....	...	2	....	1	...	....	..	2	1
Wetaskiwin, Alta	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	.	...	....
Totaux d'Alberta	2	13	1	....	..	1	....	8	....	7	.	1	..	12	1
Caribou, Col.-B	....	1	....	...	..	...	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Vancouver, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Victoria, Col.-B.	....	4	...	4	..	....	....	....		...	....	....	..	4	....
Westminster, Col.-B	....	3	....	3	.	....	....	....	....	....	....	....	..	3	....
Yale, Col.-B	....	1	....	...	..	...	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Yukon	....	....	....	...	..	....	....	....	....	....	...	....	..	....	....
Totaux du Canada	11	187	2	96	..	14	....	57	2	23	1	26	2	156	16

Tableau I. Dommages malicieux la propriété. Classe IV.

Birth Places — Lieux de naissance: British Isles — Iles Britanniques: England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	Religions: Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	Residence: Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Dommages malicieux aux chevaux et bestiaux, et autres dommages volontaires à la propriété—*Fin.*															
1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	1	1
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1
1	.....	.....	2	.....	4	.....	.....	2	1	.....	1	1	2	1	9
.....	.....	1	2	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	1	.....	.....	3
2	.....	1	1	2	.....	.....	.....	1	.....	2	.....	2	.....	6	1
.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	1	.....	2	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	1	3	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	3	4	4	2	.....	.....	3	1	3	3	3	1	10	7
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	1	3	.....	.....	.....	.....	4	.....
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	1	4	140	7	36	.....	2	74	28	29	12	32	12	167	46

Table I. Forgery and offences against currency. Class V.

Judicial Districts, in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Currency, offences against											
Montreal, Que.	6	3			3	3					
Middlesex, Ont.	1				1	1					
Stettler, Alta	1	1									
Totals of Canada	8	4			4	4					
Forgery and uttering forged documents.											
Cape Breton, N.S	1				1	1				1	
Cumberland, N.S	2				2	2				1	
Halifax, N.S	4				4	3	1			1	3
Madawaska N.B	1				1	1					
St. John, N.B	1	1									
Arthabaska, Que	1				1	1				1	
Bedford, Que	2	1			1	1				1	
Joliette, Que	1				1	1					1
Montreal, Que	23	6			17	13	4		7	1	
Ottawa, Que	1				1	1					
Quebec, Que	3				3	3				2	
St. Francis, Que	2	2									
Three Rivers, Que	2	1			1	1				1	
Totals of Quebec	35	10			25	21	4		7	6	1
Algoma, Ont	5	2			3	2	1			3	
Brant, Ont	1	1									
Carleton, Ont	10	1			9	5	2	2		4	3
Essex, Ont	2				2	2					
Frontenac, Ont	4		1		3	1	2			1	
Kent, Ont	3				3	3			1		
Lanark, Ont	2	1			1	1					
Leeds & Grenville, Ont	1				1	1					
Lennox and Addington, Ont	6	3	1		2	2				2	
Lincoln, Ont	2				2		1	1			
Nipissing, Ont	3	1			2	2					
Northumberland & Durham, Ont	2	1			1		1			1	
Oxford, Ont	2				2	2					1
Parry Sound, Ont	1				1	1					1
Peterborough, Ont	1	1									
Simcoe, Ont	1				1	1					
Stormont, D'das & Glengarry, Ont	1				1	1				1	
Sudbury, Ont	4				4	3	1			1	2
Temiskaming, Ont	3				3	2		1			3
Thunder Bay, Ont	2	1			1	1					
Victoria, Ont	5	1			4	4					3
Welland, Ont	7				7	5	1	1		2	1
Wellington, Ont	3				3	2	1				
Wentworth, Ont	14	1			13	8	5			3	5
York, Ont	11	2			9	6	2	1		4	
Totals of Ontario	96	16	2		78	55	17	6	1	22	19

Tableau I. Faux et délits par rapport à la monnaie. Classe V.

Sentence.						Occupations.						Civil Condition — État civil.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme	Other Sentences. — Autres sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Délits contre la monnaie.														
1	....	....	....	....	2	....	1	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....		....	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	3	....	1	1	....	....	1	1	....	1
Faux et émission de faux documents.														
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....
....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	1
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
4	....	....	....	2	3	....	6	1	2	5	....	4	....	5
....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	2	....	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	....	....	....	2	5	....	8	1	3	7	3	7	....	10
....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	2	....	7	2	....	....	....	7	....	2
....	....	....	....	....	2	....	1	....	....	....	....	....	....	1
1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	2	2	....	1
....	....	....	....	....	2	....	1	....	....	....	1	2	....	....
....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	2	....	....
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	1	....	1
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	1	1	2	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	1	1	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	....	....	4
....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	3	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	1
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	3	....	....	....
....	....	....	....	3	1	1	....	....	....	....	2	4	....	2
....	....	....	....	....	3	2	....	....	....	....	1	3	....	....
....	....	....	....	....	5		4	....	....	7	....	2	....	10
....	....	....	....	....	4	....	1	....	....	....	5	4	....	5
3	1	....	....	3	29	3	22	2	....	11	25	35	....	33

Table I. Forgery and offences against currency. Class V.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors. — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.		
Currency, offences against.															
Montréal, Qué		2						1		1		1			
Middlesex, Ont		1					1							1	
Stettler, Alta															
Totaux du Canada		3					1	1		1		1		1	
Forgery and uttering forged documents.															
Cap-Breton, N.-E		1						1							1
Cumberland, N.-E		2						2						1	
Halifax, N.-E		3						3				1		3	
Madawaska, N.-B		1						1							1
St. Jean, N.-B															
Arthabaska, Qué		1				1								1	
Bedford, Qué		1						1						1	
Joliette, Qué		1						1						1	
Montréal, Qué		13	3	3				3		1		10		3	
Ottawa, Qué		1						1							1
Québec, Qué		3				2		1						3	
St-François, Qué															
Trois-Rivières, Qué		1						1							
Totaux de Québec		21	3	3		3		8		1		10		9	1
Algoma, Ont								2				1			
Brant, Ont															
Carleton, Ont		9						9						9	
Essex, Ont		1	1						1	1				1	1
Frontenac, Ont		3				1				2				2	1
Kent, Ont		2						2				1		2	
Lanark, Ont		1						1							
Leeds et Grenville, Ont		1				1								1	
Lennox et Addington, Ont		2				1						1		1	
Lincoln, Ont		2						2							2
Nipissing, Ont		1	1					1		1				2	
Northumberland et Durham, O.		1						1							1
Oxford, Ont		1	1					1		1					2
Parry Sound, Ont		1						1							
Peterborough, Ont															
Simcoe, Ont		1				1									
Storm't, D'das et Glengarry, O.		1						1						1	
Sudbury, Ont		4						1				3		1	2
Temiskaming, Ont	1	2				3								3	
Thunder Bay, Ont		1						1						1	
Victoria, Ont		4										4			3
Welland, Ont		6						3	3				1	6	
Wellington, Ont		3						3						2	
Wentworth, Ont		12		1		2		5		5		1		3	8
York, Ont		9		2				5		2				7	
Totaux d'Ontario	1	68	3	3		8		39	4	12		11	1	42	20

Tableau I. Faux et délits par rapport à la monnaie. Classe V.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Délits contre la monnaie.															
			2					2						3	
					1			1						1	
			2		1			3						4	
Faux et émission de faux documents.															
1								1						1	
			2					2						1	1
			1	2			2				1			3	
			1									1		1	
			1					1						1	
			1					1							1
			1					1						1	
			11		2			12					1	13	4
			1					1							1
			3					3						2	1
					1								1	1	
			18		3			19					2	18	7
									2					2	
3		1	3	2				3	1	2	1		2	9	
			1	1						1	1			2	
1			1	1				2				1		3	
			2					1				1		2	
			1							1				1	
		1									1				1
			2					1		1				1	
			2							1	1			2	
1			1					1				1		1	1
						1			1					1	
	1		1									2		2	
			1											1	
			1							1				1	
			1							1				1	
			4					4						4	
	3										3			3	
					1							1		1	
			4									4		4	
			1	4	1			2		1		3		1	5
			3						2		1			1	2
2			5	4		1		4	1	1	1			13	
2			4	1	2			1	3	1	1		2	9	
9	4	2	38	13	4	2	....	19	10	11	10	13	5	65	8

Table I. Forgery and offences against currency. Class V.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	Acquitted — Acquittés. F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	No Option. — Sans option. One year and over — Un an et plus.
Forgery and uttering false documents—*Concluded.*											
Manitoba, Central	5	1			4	2	1	1		3	
Manitoba, Eastern	51	4			47	20	9	18		4	7
Manitoba, Northern	1				1	1					
Manitoba, Southern	2				2	2				1	1
Manitoba, Western	4				4	3	1			3	
Totals of Manitoba	63	5			58	28	11	19		11	8
Battleford, Sask	2				2	2					
Cannington, Sask	1	1									
Kindersley, Sask	1				1	1				1	
Moose Jaw, Sask	20				20	9	3	8	1	5	12
Moosomin, Sask	9	1			8	8			1	6	1
Prince Albert, Sask	2				2	2				1	
Regina, Sask	8	2			6	5		1		4	
Saskatoon, Sask	6				6	2	1	3			1
Swift Current, Sask	4	2			2	2				1	
Weyburn, Sask	3	1			2	2				1	
Yorkton, Sask	6	4			2	2				1	
Totals of Saskatchewan	62	11			51	35	4	12	2	20	14
Athabaska, Alta	1	1									
Calgary, Alta	45	3			42	13	5	24		7	10
Edmonton, Alta	22	1			21	11	4	6	1	3	8
Lethbridge, Alta	4	1			3	3				1	2
Macleod, Alta	3				3	3					
Medicine Hat, Alta	3	1			2	2					
Red Deer, Alta	1	1									
Wetaskiwin, Alta	2				2	2					
Totals of Alberta	81	8			73	34	9	30	1	11	20
Kootenay, B.C	3				3	2		1		2	
Vancouver, B.C	11	2			9	7		2		4	
Victoria, B.C	5	1			4	2	1	1		3	
Westminster, B.C	2				2	2				1	
Totals of British Columbia	21	3			18	13	1	4		10	
Totals of Canada	367	54	2		311	193	47	71	11	83	65

Tableau I. Faux et délits par rapport à la monnaie. Classe V.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Life. — A vie.	Sentence. — D'th. — De mort	Sentence. — Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. — Other Sentences. — Autres sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations. — Commercial. — Commerçants.	Occupations. — Domestic — Serviteurs.	Occupations. — Industrial. — Industriels.	Occupations. — Professional — Professions libérales.	Occupations. — Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Civil Condition. — État civil. — Widowed — En veuvage.	Civil Condition. — État civil. — Single — Célibataires.
Faux et émission de faux documents—*Fin.*														
....	1	....	....	....	....	....	1	....	2	....	1	1	....	3
3	....	....	....	7	26	....	4	3	3	8	5	10	....	37
....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	1	....	1
....	....	....	....	....	1	2	....	....	....	1	1	....	....	4
3	1	....	....	7	28	4	5	3	6	9	7	10	....	45
1	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	1	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	2	....	2	12	....	1	1	2	....	14
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	2	2	....	1
....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	2
1	1	....	....	....	....	....	1	1	....	2	1	3	....	2
....	5	....	....	....	....	....	5	....	....	....	....	5	....	....
....	....	....	....	....	1	2	....	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	2
1	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	1	....	1
4	6	....	....	....	5	8	9	13	....	4	6	13	....	25
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
24	....	....	....	....	1	7	24	....	3	6	2	2	....	39
4	5	....	....	....	....	....	4	....	11	....	4	3	4	12
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	3	1	....	1	....	....	1	2	....	1
1	....	....	....	....	1	1	....	....	1	....	....	2	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
29	5	....	....	....	7	9	28	1	15	6	7	9	4	52
....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	1	....	1	....	2
4	....	....	....	....	1	....	1	....	1	1	1	2	....	2
1	....	....	....	....	....	....	2	....	2	....	....	2	....	2
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	1
6	....	....	....	....	2	1	4	....	3	2	1	6	....	7
50	14	....	....	12	76	25	79	22	27	41	49	85	6	175

Table I. Forgery and offences against currency. Class V.

Judical Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages										Use of liquors. — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Forgery and uttering forged documents—*Concluded.*															
Manitoba, Centre	...	2	2	...	..	...	...	4	...	...	...	...	..	1	1
Manitoba, Est	...	44	3	24	..	1	...	22	...	...	...	...	..	25	4
Manitoba, Nord	...	1	...	...	..	...	...	...	...	1	...	...	..	1	...
Manitoba, Sud	...	2	...	...	..	...	...	2	...	...	...	...	..	2	...
Manitoba, Ouest	...	4	...	...	..	1	...	2	...	1	...	...	..	3	1
Totaux du Manitoba	...	53	5	24	..	2	...	30	...	2	...	...	..	32	6
Btatleford, Sask	...	2	...	...	..	2	...	...	...	...	...	...	..	1	...
Cannington, Sask	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Kindersley, Sask	...	1	...	...	..	...	...	...	...	...	...	1	..	...	...
Moose Jaw, Sask	...	6	10	...	..	...	...	16	...	...	...	4	..	14	...
Moosomin, Sask	...	5	...	...	..	...	...	...	...	...	...	7	1	3	...
Prince-Albert, Sask	...	2	...	...	..	...	...	2	...	...	...	...	..	1	1
Regina Sask	...	2	1	...	..	1	...	2	1	1	...	1	..	2	...
Saskatoon, Sask	...	5	...	...	..	...	...	5	...	...	...	1	.	5	...
Swift Current, Sask	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	2	..	...	...
Weyburn, Sask	...	2	...	...	..	...	...	2	...	...	...	...	..	2	...
Yorkton, Sask	...	2	...	...	..	...	...	2	...	...	...	...	..	2	...
Totaux du Saskatchewan	...	27	11	...	..	3	...	29	1	1	...	16	1	30	1
Athabaska, Alta	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	..	...
Calgary, Alta	...	36	6	...	..	...	...	36	3	2	...	1	..	36	1
Edmonton, Alta	...	19	...	...	..	2	...	14	...	3	...	2	..	16	3
Lethbridge, Alta	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	3	..	...	...
Macleod, Alta	...	3	...	...	..	1	...	1	...	1	...	...	..	2	...
Medicine Hat, Alta	...	2	...	...	..	...	...	1	...	1	...	...	..	1	1
Red Deer, Alta	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	...	..	...	...
Wetaskiwin, Alta	...	...	...	...	..	...	...	...	...	...	...	2	..	...	...
Totaux d'Alberta	...	60	6	...	..	3	...	52	3	7	...	8	..	55	5
Kootenay, Col.-B	...	2	1	...	..	...	...	...	...	1	...	1	1	...	2
Vancouver, Col.-B	...	3	1	...	.	1	...	2	...	1	...	5	.	2	1
Victoria, Col.-B	...	2	2	...	.	...	...	4	...	...	...	...	..	2	2
Westminster, Col.-B	...	1	1	...	..	...	...	...	...	...	...	2	..	1	1
Totaux de la Col.-Britann.	...	8	5	...	..	1	...	6	...	2	...	8	1	5	6
Totaux du Canada	1	244	33	30	..	20	...	171	8	25	...	54	3	177	41

Tableau I. Faux et délits par rapport de monnaie. Classe V.

Birth Places — Lieux de naissance.							Religions.							Residence.	
British Isles — Iles Britanniques.															
England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Faux et émission de faux documents—*Fin.*															
....	....	....	2	1	1	....	....	2	....	....	....	2	....	4	....
4	1	7	25	4	6	....	....	7	22	3	9	2	4	47	....
....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1	....	2
....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	2	2
4	1	8	32	5	8	....	....	9	22	5	10	4	5	53	5
....	....	....	1	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
1	....	....	3	12	....	....	....	2	1	1	....	12	....	15	1
1	....	....	3	....	1	....	....	1	....	....	....	4	....	3	2
....	....	....	2	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	2
....	....	....	3	....	1	....	....	1	....	2	1	....	1	5	....
....	....	....	5	....	....	....	....	....	5	....	....	....	....	....	5
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	2
....	....	....	....	2	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	2	1	1
2	....	....	19	15	4	....	1	6	7	4	1	18	3	24	18
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	24	15	1	....	....	4	....	1	5	30	1	34	7
....	....	8	2	5	4	....	....	4	....	2	....	12	....	15	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	1	1	....	....	1	....	....	1	....	1	2	1
....	....	....	1	1	....	....	1	....	....	....	1	....	....	1	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	8	28	22	6	....	1	9	....	3	7	42	2	52	13
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	2	1
2	....	....	....	....	2	....	....	1	2	....	....	1	....	7	....
3	....	....	....	1	....	....	....	....	3	....	....	....	....	4	....
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1
5	....	....	2	1	4	....	....	1	5	....	1	1	....	14	2
21	6	18	141	58	29	2	4	66	44	23	30	79	17	232	55

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial District in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Treasonable acts.											
Algoma, Ont	4				4	4					
Muskoka, Ont	1	1									
Regina, Sask	1	1									
Westminster, B.C	2	a2									
Totals of Canada	8	4			4	4					
Sedition.											
St. John, N.B	1				1	1				1	
Elgin, Ont	1				1			1		1	
Lincoln, Ont	1	1									
Nipissing, Ont	1	1									
Perth, Ont	1				1	1			1		
Rainy River, Ont	1	1									
Manitoba, Western	1				1	1					
Battleford, Sask	2				2	1	1			1	1
Melville, Sask	1				1	1					
Moose Jaw, Sask	1				1	1			1		
Prince Albert, Sask	1				1	1					
Regina, Sask	1	1									
Saskatoon, Sask	1	1									
Swift Current, Sask	2	1			1	1			1		
Weyburn, Sask	1	1									
Yorkton, Sask	2	2									
Athabaska, Alta	2	2									
Calgary, Alta	4				4	4			1	1	1
Edmonton Alta	8	1			7	6	1		3		2
Lethbridge, Alta	1	1									
Medicine Hat, Alta	3	1			2	2					
Red Deer, Alta	7	2			5	4	1		3		1
Vancouver, B.C	4	1			3	3				1	
Victoria, B.C	1	1									
Totals of Canada	50	19			31	27	3	1	10	5	5
War Measure Act, offences against											
Beauharnois, Que	1				1	1			1		
Montreal, Que	1				1	1					
Algoma, Ont	1				1	1				1	
Essex Ont	1				1	1					
Lambton, Ont	1				1	1					1
Parry Sound, Ont	80	4			76	76			72		
Renfrew, Ont	55				55	55			55		

a Jury disagreed—Le jury ne s'est pas accordé.

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. Classe VI.

Sentence.						Occupations.						Civil Condition. — État civil.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Actes de trahison.														
					4						4	4		
					4						4	4		
Sédition.														
									1			1		
											1			1
						1								1
					1						1			1
									2			2		
					1									
					1						1			1
					1	1	1		1			2		1
					2	1	3	1				1		4
2						1								1
					1	4	1					2		3
					2						3			3
2					9	8	5	1	1		6	8		16
Loi des mesures de guerre, contravention à la														
									1			1		
1											1			1
		1									1			1
											1			1
					4									

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of liquors — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Treasonable acts.															
Algoma, Ont	1	3	....	....	..	....	....	3	....	1	....	....	..	....	1
Muskoka, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Regina, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Westminster, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Totaux du Canada	1	3	....	....	..	....	....	3	....	1	....	....	..	....	1
Sedition.															
St-Jean, N.-B	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Elgin, Ont	1	....	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	..	1	....
Lincoln, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Nipissing, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Perth, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	1
Rainy River, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Manitoba, Ouest	....	....	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	....
Battleford, Sak	....	2	....	....	..	....	....	....	....	2	....	....	..	....	1
Melville, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Moose Jaw, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Prince-Albert, Sask	....	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	..	1	....
Regina, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Saskatoon, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Swift Current, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Weyburn, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Yorkton, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Athabaska, Atla	....		....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Calgary, Alta	....	3	....	....	..	....	....	2	..	1	....	1	..	1	1
Edmonton, Alta	1	3	1	....	..	....	....	4	....	1	....	2	..	2	3
Lethbridge, Alta	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Medicine Hat, Alta	....	....	1	....	..	....	....	1	....	....	....	1	..	1	....
Red Deer, Alta	....	4	1	....	..	....	....	2	....	3	....	....	..	2	1
Vancouver Col.-B	....	3	....	....	..	....	....	3	....	....	....	....	..	1	2
Victoria, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Totaux du Canada	2	18	3	....	..	2	....	13	....	8	....	8	..	10	9
War Measure Act, offences against															
Beauharnois, Qué	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Montréal, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	....
Algoma, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Essex, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Lambton, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Parry Sound, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	76	..	....	....
Renfrew, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	55	..	....	....

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. Classe VI.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande	Scotland — Ecosse	Canada	United States — Etats-Unis	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	Religions. Baptists — Baptistes	R. Catholics — Catholiques	Ch. of England — Eglise d'Angleterre	Methodists — Méthodistes	Presbyterians — Presbytériens	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions	Residence. Cities and Towns—Villes	Rural Districts—Districts ruraux
Actes de trahison.															
					4			4						2	2
					4			4						2	2
Sédition.															
1								1						1	
					1			1						1	
															1
					1			1						1	
				1	1		1	1						1	1
					1							1			
					1	2				1		1	1	2	1
1	1				3			3				2		4	1
1															
					1							1			1
		1	1	2	1			2		1				1	4
2			1						2		1			2	1
4	1	1	2	3	10	2	1	8	3	2	1	5	1	13	10
Loi des mesures de guerre, contravention à la															
			1					1							1
			1					1						1	
						1		1					1	1	
					1			1						1	

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
War Measures Act, offences against—*Concluded*.											
Sudbury, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	1
Thunder Bay, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Welland, Ont	7	3	..	....	4	4	....	....	1	3	....
Wentworth, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
York, Ont.	11	5	..	....	6	6	....	....	5	.	....
Totals of Ontario	159	12	..	....	147	147	....	....	133	4	2
Manitoba. Eastern	2	....	..	....	2	2	....	....	....	2	....
Estevan, Sask	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Melville, Sask	1	....	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Regina, Sask	2	1	..	....	1	1	....	....	....	1	....
Edmonton, Alta	2	....	..	....	2	2	....	....	1	....	1
Totals of Canada	169	13	..	....	156	156	....	....	136	8	3
Attempt to commit suicide.											
Halifax, N.S	1	....	..	....	1	1	....	....	....	1	....
St. John, N.B	2	....	..	....	2	....	1	1	....	....	....
Montreal, Que	6	1	..	m1	4	3	1	....	....	1	....
Pontiac, Que	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Brant, Ont	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Carleton, Ont	2	....	..	....	2	2	....	....	....	....	....
Essex, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Grey, Ont	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Huron, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Kent, Ont	2	....	.	....	2	2	....	....	....	....	....
Perth, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Thunder Bay, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Welland, Ont	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Wentworth, Ont	2	....	..	m1	1	1	....	....	....	....	....
York, Ont	6	2	..	....	4	4	....	....	....	....	....
Totals of Ontario	19	4	..	1	14	14	....	....	....	....	....
Kindersley, Sask	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Moose Jaw, Sask	2	....	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Regina, Sask	4	....	..	....	4	4	....	....	1	1	....
Saskatoon, Sask	2	1	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Weyburn, Sask	1	....	..	....	1	1	....	....	1	....	....
Edmonton, Alta	2	....	..	....	2	1	....	1	....	1	....
Macleod, Alta	1	1	..	....	....	....	....	....	....	....	....
Victoria, B.C	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Westminster, B.C	1	....	..	....	1	1	....	....	....	....	....
Totals of Canada	44	8	..	2	34	30	2	2	3	4	....

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. Classe VI.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres sentences.	Occupations. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Loi des mesures de guerre, contravention à la—*Fin*.														
					1		1					1		
											4	4		
					1						1			1
					1		1		2			4		
		1			7		2		2		7	9		3
									1		1	2		
										1		1		
											1	1		
						1					1	1		1
1		1			7	1	2		4	1	11	15		5
Tentative de suicide.														
								1				1		
1					1						2			2
	1				2						3	2		2
					1						1			1
					2					1	1	1		1
					1				1					1
					1					1		1		
					2	1						1		
					1						1		1	
					1							1		
					1									
					1			1				1		
					4			3			1	1		3
					14	1		4	1	2	3	6	1	5
					1									
							1							1
					2				1			1		1
					1									
					1	1			1			1		1
					1						1			1
					1									
1	1				25	2	1	5	3	2	10	11	1	14

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F — F	Use of liquors. — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
War Measure Act, offences against—*Concluded*.															
Sudbury, Ont.												1			
Thunder Bay, Ont		1						1						1	
Welland. Ont	1	3						3		1				4	
Wentworth, Ont		1						1						1	
York. Ont		4						4				1	1	4	
Totaux d'Ontario	1	11						11		1		134	1	12	
Manitoba, Est		2						2						2	
Estevan, Sask.			1							1				1	
Melville, Sask												1			
Regina, Sask		1								1					
Edmonton, Alta		2				1				1				2	
Totaux du Canada	1	18	1			1		14		5		135	1	18	
Attempt to commit suicide.															
Halifax, N.-E	1								1					1	
St.-Jean, N.-B		2								2					2
Montréal, Qué.	1	2						1		1		2			
Pontiac, Qué	1							1							
Brant, Ont															
Carleton, Ont		1	1					1	1					1	
Essex, Ont		1				1									
Grey, Ont															
Huron, Ont		1						1						1	
Kent. Ont		1								1		1		1	
Perth, Ont		1								1					1
Thunder Bay, Ont		1							1						1
Welland, Ont												1			
Wenworth, Ont		1							1					1	
York, Ont		4					3			1				4	
Totaux d'Ontario		11	1			1	3	2	3	3		2		8	2
Kindersley, Sask												1			
Moose Jaw, Sask			1					1						1	
Regina, Sask								1	1			1	1		
Saskatoon, Sask		1						1							
Weyburn, Sask												1			
Edmouton, Alta		2								2				1	1
Macleod, Alta															
Victoria, Col.-B		1						1							
Westminster, Col.-B		1										1			1
Totaux du Canada	3	20	2			1	3	8	5	8		8	1	11	6

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. Classe VI.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Loi des mesures de guerre, contravention à la—*Fin*.															
					1			1						1	
					4			3					1	4	
					1							1		1	
			1		5						1		3	6	
			1		12	1		5			1	1	5	14	
					2			1					1		2
				1				1						1	
					1								1	1	
				2				1				1		1	1
			3	3	15	1		10			1	2	7	18	4
Tentative de suicide.															
			1				1							1	
			2					1			1			2	
	1		2		1			3						4	
			1					1							1
1			1					1	1					2	
				1					1					1	
1									1					1	
			1									1			1
1									1					1	
		1						1						1	
		1						1							1
	1	1	1	1				1	1		2			4	
3	1	3	3	2				4	5		2	1		10	2
				1				1						1	
1				1					1		1			2	
					1							1			1
				1	1			2						1	1
					1								1	1	
															1
4	2	3	9	5	4		1	12	6		4	2	1	22	6

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts, in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Sodomy and bestiality.											
Cumberland, N.S.	1	1									
Halifax, N.S.	2				2	2				2	
Arthabaska, Que.	1	1									
Gaspé, Que.	1	1									
Montreal, Que.	19	3			16	11	5		6	3	1
Quebec, Que.	2				2	2				2	
Rimiousk, Que.	1				1	1					
St. Francis, Que.	1				1	1					
Carleton, Ont.	3	1			2	2				1	
Essex, Ont.	1	1									
Middlesex, Ont.	1				1	1				1	
Nipissing, Ont.	1				1	1					
Perth, Ont.	1	1									
Peterborough, Ont.	1				1	1					
Sudbury, Ont.	1				1	1					1
Temiskaming, Ont.	3	2			1	1					
Welland, Ont.	1				1	1					1
Wentworth, Ont.	6	1		m1	4	3	1			1	
York, Ont.	16	2			14	12	1	1	2	5	5
Totals of Ontario	35	8		1	26	23	2	1	2	8	7
Manitoba, Northern	1				1	1					
Manitoba, Western	1				1	1					*1
Estevan, Sask.	2				2	2				1	1
Humboldt, Sask.	1	1									
Moose Jaw, Sask.	3				3	2	1		1		1
Prince Albert, Sask.	2	1			1	1					
Saskatoon, Sask.	1				1	1				1	
Swift Current, Sask.	2				2	2					2
Calgary, Alta.	3	2			1	1					
Edmonton, Alta.	2	1			1		1				1
Medicine Hat, Alta.	1				1	1					
Cariboo, B.C.	1				1	1				*1	
Vancouver, B.C.	4	3			1	1				1	
Victoria, B.C.	4	1			3	3					1
Westminster, B.C.	1	1									
Totals of Canada	92	24		1	67	57	9	1	9	19	15
Indecent exposure and other offences against public morals.											
Cumberland, N.S.	1	1									
St. John, N.B.	3		1		2	2			2		

* And to be whipped—Et à être fouettés.

Tableau I. — Autres délits non compris dans les classes précédentes. — Classe VI.

Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres sentences.	Occupations. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Sodomie et bestialité.														
							2							2
2	2			1	1		4	1	4		3	4		7
							1		1			1		1
1											1			1
1											1			1
1										1	1	1		1
											1			1
					1		1							
1											1	1		
1											1	1		
											1	1		
1					2	1					1	1		3
1					1	1	5				7	7	1	6
5					4	2	6			1	13	12	1	11
	1					1						1		
								1						1
											1			1
	1										2			2
					1	1								1
						1								1
					1						1			1
									1					1
1						1								1
										1				1
											1			1
1	1					1			2			2		1
11	5	..	..	1	7	7	13	2	8	2	23	20	1	35
Exposition indécente et autres délits contre la morale publique.														
												1		1

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status — Instruction: Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F.	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F. — F.	Use of liquors — Usage de liqueurs: Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Sodomy and bestiality.															
Cumberland, N.-E.															
Halifax, N.-E.		2						2						2	
Arthabaska, Qué.															
Gaspé, Qué															
Montréal, Qué		12		2		1		5		4		4		3	
Québec, Qué		2				1				1				2	
Rimouski, Qué		1						1							
St-François, Qué		1						1						1	
Carleton, Ont		2						2						2	
Essex, Ont															
Middlesex, Ont		1								1				1	
Nipissing, Ont								1							
Perth, Ont															
Peterborough, Ont		1								1					1
Sudbury, Ont												1			
Temiskaming, Ont	1									1					1
Welland, Ont		1						1						1	
Wentworth, Ont		4				2		1		1				3	4
York, Ont		11	3					5		9				12	2
Totaux d'Ontario	1	20	3			2		10		13		1		19	5
Manitoba, Nord		1						1						1	
Manitoba, Ouest		1						1							
Estevan, Sask		1						1				1		1	
Humboldt, Sask															
Moose Jaw, Sask	1	1						1		1		1		2	
Prince Albert, Sask		1								1				1	
Saskatoon, Sask		1						1							
Swift Current, Sask		1						1				1			1
Calgary, Alta		1						1						1	
Edmonton, Alta		1								1				1	
Medicine Hat, Alta		1				1								1	
Caribou, Col.-B.		1										1			
Vancouver, Col.-B	1							1							1
Victoria, Col.-B		3								1				2	1
Westminster, Col.-B															
Totaux du Canada	3	52	3	2		5		27		24		9		37	8
Indecent exposure and other offences against public morals.															
Cumberland, N.-E.															
St-Jean, N.-B.		2						2							2

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. Classe VI.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Sodomie et bestialité.															
....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.. .	....	....	.....	.....	....	.....
2	.....	...	....	.....	.....	.....	..	....	2	.....	.....	.....	.....	2	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....
....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	1	9	.....	1	.....	....	9	.....	.....	.....	2	.....	15	1
.....	....	....	2	...	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	1
.....	.....	.....	1	....	.....	....	.....	1	....	.....	.....	.....	.....	1	.....
.....	..	.....	1	.....	.....	....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	
.....	....	...	1	...	....	1	.....	1	1	.....	.....	....	.....	2	.....
.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
....	.....	.....	1	...	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
.....	.....	.....	1	.....	.....	..	....	1	.....	.....	....	.....	....	1	.....
.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	..	.....	....	....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	...	.....	...	1	....	...	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....
....	.....	....	.....	.....	1	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	.....	....	....
.....	.....	1	2	1	.....	.. .	.....	1	. .	.....	2	.....	1	3	1
4	1	2	4	2	1	....	....	2	5	3	3	.....	....	11	3
5	1	3	9	3	3	1	....	6	7	3	5	1	2	18	5
....	.....	....	1	.....	....	.....	....	.....	...	1	.....	.....	....	.....	1
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	....	1	.....
....	.....	.....	....	....	1	....	.....	1	.....	.....	....	.....	.....	1	.....
.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	...	.....	....	.....	.....	.....	.....
1	...	.....	.....	....	1	.....	.....	.....	1	.....	....	....	1	2	..
..	.....	..	.....	.....	1	.....	.....	.....	....	.....		1	....	.....	1
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	. .	1	.....	..	.....	.....	.....	1
.....	.....	... .	1	.....	....	.....	.....	1	...	....	.....	.....	..	....	1
.....	....	.....	..	1	.....	.. .	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
.....	.....	....	1	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	..	1	.....
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
....	.....	..	....	....	.....	.....	....	....	.....	....	....	.....	...	1	.....
.....	....	.....	....	.....	....	1	.....	..	...	.....	...	.....	1	1	..
3	...	.....	....	.....	.....	... .	.....	3	.....	.....	.....	.....	....	3	.....
.....	....	...	..	.....	..	.. .	...	.....	.. .	.....	.....	.....	.....	.....	....
14	1	4	26	4	7	2	......	22	15	4	5	6	4	49	12
Exposition indécente et autres délits contre la morale publique.															
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	.....	....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	2	. .	...	...	.....	.....	.....	.....	2	2	.. ..

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	Acquitted — Acquittés. F.	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st — Condamnés une fois.	Convicted 2nd — Condamnés deux fois.	Reiterated — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	No Option — Sans option. One year and over — Un an et plus.
Indecent exposure and other offences against public morals—*Concluded*.											
Montreal, Que	11	1			10	10			2	1	
Ottawa, Que	5				5	4	1		3	2	
Quebec, Que	1				1	1					
St. Francis, Que	3	1			2	2			2		
Essex, Ont	1				1	1			1		
Haldimand, Ont	1				1		1				
Lambton, Ont	3	3									
Lanark, Ont	2				2	2					
Muskoka, Ont	1				1	1					
Perth, Ont	2				2	1		1		1	
Prescott and Russell, Ont	1				1	1				1	
York, Ont	3				3	3			2		
Totals of Ontario	14	3			11	9	1	1	3	2	
Manitoba, Central	1				1	1				1	
Manitoba, Eastern	2				2	2					
Battleford, Sask	2				2	2			2		
Melville, Sask	4	1			3	3			2		
Moose Jaw, Sask	1				1	1				1	
Regina, Sask	5	1			4	4			2		
Saskatoon, Sask	2				2	2				2	
Swift Current, Sask	3	2			1	1					
Weyburn, Sask	2				2	2				2	
Yorkton, Sask	1	1									
Totals of Saskatchewan	20	5			15	15			6	5	
Bassano, Alta	1				1	1			1		
Calgary, Alta	2				2	2				1	
Wetaskiwin, Alta	1				1	1					
Vancouver, B.C	5	2			3	3					
Victoria, B.C	1				1	1					
Totals of Canada	71	13	1		57	54	2	1	19	12	
Perjury and subornation of perjury.											
Cape Breton, N.S	2	2									
Cumberland, N.S	1				1	1					
Halifax, N.S	4	*a*4									
King's, N.S	1				1	1					
Arthabaska, Que	1		1								
Bedford, Que	2	1			1	1				1	
Montreal, Que	15	9	1		5	5					
Quebec, Que	2	1			1	1				1	
St. Francis, Que	2	1	1								
Three Rivers, Que	1	1									

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. Classe VI.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Exposition indécente et autres délits contre la morale publique.—*Fin.*														
				1	6		4		2	1		1	2	8
									1	1	1			2
					1						1	1		
						1					1	2		
							1							
					1						1	1		
					2				1		1	1		1
					1						1			1
					1					1				2
											1	1		
1							2			1		3		
1					5		3		1	2	4	6		4
									1			1		
					2									2
					1									
					2		1	1	1			3		1
					1	1								
						2						1		1
					4	3	1	1	1			4		2
					1		1	1				2		
					1									1
					*a*3									3
					1									1
1				1	24	4	9	2	6	4	7	18	2	2
Parjure et subornation de parjure.														
					1	1						1		
1														
							1							1
3	1				1		1		2	1	1	1		3
											1	1		

a All three to be whipped by parents—Tous trois à être fouettés par les parents.

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors. — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Indecent exposure and other offences against public morals—*Concluded.*															
Montréal, Qué	....	10	....	5	..	2	....	2	....	1	....	....	..	7	2
Ottawa, Qué	1	2	....	....	..	....	....	1	....	2	....	2	..	2	1
Québec, Qué	1	....	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
St-François, Qué	....	2	....	....	..	....	....	1	....	1	....	....	..	2	....
Essex, Ont	....	....	1	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Haldimand, Ont	1	....	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Lambton, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Lanark, Ont	....	2	....	....	..	....	1	....	....	1	....	....	..	....	....
Muskoka, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	....	....
Perth, Ont	....	2	....	1	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Prescott et Russell, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
York, Ont	....	....	2	....	..	....	....	2	....	....	....	1	..	2	....
Totaux d'Ontario	1	6	3	1	..	..	1	5	....	3	....	1	..	6	..
Manitoba, Centre	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Manitoba, Est	1	1	....	1	..	1	....	....	....	....	....	....	..	2	....
Battleford, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Melville, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	3	..	....	....
Moose Jaw, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Regina, Sask	....	....	....	....	..	....	....	2	1	....	1	....	..	....	....
Saskatoon, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Swift Current, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Weyburn, Sask	....	1	1	....	..	....	....	1	....	1	....	....	..	2	....
Yorkton, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Totaux de Saskatchewan	....	1	1	....	..	....	....	3	1	1	1	9	..	2	....
Bassano, Alta	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Calgary, Alta	....	2	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	1	2	....
Westaskiwin, Alta	....	1	....	....	..	....	1	....	....	....	....	....	..	....	....
Vancouver Col.-B	....	3	....	3	..	....	....	....	....	....	....	....	..	3	....
Victoria, Col.-B	....	1	....	1	..	....	....	....	....	....	....	....	..	1	....
Totaux du Canada	4	32	4	11	..	3	2	16	1	9	13	1	..	51	3
Perjury and subornation of perjury.															
Cap-Breton, N.-E	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Cumberland, N.-E	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	....
Halifax, N.-E	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
King's, N.-E	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Arthabaska, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Bedford, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Montréal, Qué	....	5	....	....	..	1	....	1	....	1	....	2	..	1	....
Québec, Qué	1	....	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
St-François, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Trois-Rivières, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. Classe VI.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Exposition indécente et autres délits contre la morale publique—*Suite*.															
	1		9					9				1		10	
			1	2				2				1		3	
					1								1	1	
			2					1			1			1	1
					1			1						1	
			1						1					1	
1			1						1		1			2	
			1						1					1	
1			1						1	1				2	
			1					1						1	
					2			1			1			3	
2			5		3			3	4	1	2			11	
			1												1
			2					1			1			1	1
	1	1	1					1		1	2			4	
			1											1	
1				1					1	1					2
1	1	1	2	1				1	1	2	2			5	2
				2				1				1		1	1
				1								1			1
				3						1		2		3	
				1						1				1	
3	2	1	22	10	6	....	....	18	5	5	6	6	3	39	7
Parjure et subornation de parjure.															
			1											1	
			1									1			1
			1									1		1	
			3	1				5						5	
			1					1							1

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés.		Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations.				Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés.		
										No Option. — Sans Option	
		M.	F		Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Perjury and subornation of perjury—*Concluded.*											
Algoma, Ont	4	2			2	2				2	
Brant, Ont	1				1	1				1	
Carleton, Ont	4	4									
Dufferin, Ont	1				1	1					
Elgin, Ont	2	1			1	1				1	
Essex, Ont	1				1	1				1	
Lambton, Ont	2	1			1	1					
Lanark, Ont	2				2	2					
Lincoln, Ont	1	1									
Norfolk, Ont	1				1		1				1
Oxford, Ont	4				4	4					
Parry Sound, Ont	2				2	2					
Perth, Ont	1				1	1					
Prescott and Russell, Ont	1	1									
Rainy River, Ont	1	1									
Sudbury, Ont	3	2	1								
Temiskaming, Ont	2				2	2					
Waterloo, Ont	1				1	1					1
Welland, Ont	8	7	1								
Wellington, Ont	1				1		1			1	
Wentworth, Ont	2	2									
York, Ont	18	5			13	13				11	
Totals of Ontario	63	27	2		34	32	2			17	2
Manitoba, Central	1				1	1					1
Manitoba, Eastern	11	8			3	3				1	
Manitoba, Western	1	1									
Battleford, Sask	3	2			1	1					1
Prince Albert, Sask	1	1									
Swift Current, Sask	5	3			2	2				2	
Weyburn, Sask	3	1	1		1	1					
Athabaska, Alta	2	a2									
Calgary, Alta	4	1			3	3					1
Edmonton, Alta	9	7			2	2			1		
Lethbridge, Alta	1	1									
Medicine Hat, Alta	2				2	2					
Red Deer, Alta	5	1	1		3	3					
Stettler, Alta	1	1									
Totals of Alberta	24	13	1		10	10			1		1
Vancouver, B.C	4	1			3	1	2		1	1	
Victoria, B.C	1	b1									
Westminster, B.C	2	2									
Totals of Canada	150	79	7		64	60	4		2	23	5

a 1 *Nolle prosequi.* b Jury disagreed—Le jury ne s'est pas accordé.

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. Classe VI.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Conditions. — État civil. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires
Parjure et subornation de parjure—*Fin*.														
												1		
						1						1		
					1	1								1
											1			1
							1					1		
					1						1			1
					2				1		1	1		1
								1				1		
					4	2						4		
					2						1			
					1				1			1		
					2	2						2		
											1			1
											1			1
					2		2		1		9	9		4
					15	6	3	1	3		15	21		10
												1		
1					1		2		1			1		1
						1								1
						2								
					1	1								1
					2	1				1		2		1
1								1						1
					2	1						1		
					3	2	1					2		1
1					7	4	1	1			1	5		3
					1	1	1					3		
6	1				27	16	9	2	6	2	17	34		20

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of Liquors — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Perjury and subonation of perfury—Concluded.															
Algoma, Ont	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...
Brant, Ont	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Carleton, Ont	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Dufferin, Ont	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
Elgin, Ont	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
Essex, Ont	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
Lambton, Ont	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
Lanark, Ont	1	1	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	1
Lincoln, Ont	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Norfolk, Ont	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
Oxford, Ont	...	3	...	...	...	...	...	...	1	2	1	...	...	4	...
Parry Sound, Ont	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...
Perth, Ont	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
Prescott et Russell, Ont	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Rainy River, Ont	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Sudbury, Ont	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Temiskaming, Ont	...	2	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...
Waterloo, Ont	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
Welland, Ont	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Wellington, Ont.	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
Wentworth, Ont	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
York, Ont	1	11	1	...	...	1	...	8	1	3	...	...	...	12	...
Totaux d'Ontario	3	25	1	...	...	1	...	18	3	10	1	1	...	21	4
Manitoba, Centre	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...
Manitoba, Est	...	3	...	...	...	...	...	2	...	1	...	...	...	1	1
Manitoba, Ouest	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Battleford, Sask.	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Prince Albert, Sask	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Swift Current, Sask	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...
Weyburn, Sask	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
Athabaska, Alta	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Calgary, Alta	...	3	...	...	...	...	1	2	...	...	...	...	...	3	...
Edmonton, Alta	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	1	...
Lethbridge, Alta	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Medicine Hat, Alta	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	1	...
Red Deer, Atla	...	2	1	...	...	...	...	2	...	1	...	...	...	2	...
Stettler, Alta	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totaux d'Alberta	...	7	1	...	...	...	1	4	1	2	...	2	...	7	...
Vancouver, Col.-B	...	1	2	...	...	...	...	1	1	1	...	...	...	2	1
Victoria, Col.-B	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Westminster, Col.-B	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totaux du Canada	5	44	5	...	...	2	1	31	5	15	2	8	...	36	6

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. Classe VI.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles. Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Parjure et subornation de parjure—*Fin.*															
													1	2	
				1						1					1
			1							1					1
1									1					1	
					1								1	1	
					1			1						1	
			1		1			2						2	
	1								1					1	
			4				2			2					4
			1							1				1	
			1							1				1	
								1						2	
					1									1	
			1						1					1	
3	1		6	1	2			3	5	4			1	12	1
4	2		15	2	6		2	7	8	10			3	26	7
					1								1		1
					3								3	3	
			1								1				1
			2												2
					1							1			1
			1	2				1	1				1	2	1
				1			1							1	
					1								1		1
1			1	1				1	1		1			1	2
1			2	4	1		1	2	2		1		2	4	4
2				1					2	1				3	
7	2		27	8	12		3	15	12	11	2	3	9	43	18

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial District in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. — Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
Carrying on unlawful weapons.											
Halifax, N.S.	1				1	1			1		
Inverness, N.S.	1				1		1			1	
Pictou, N.S.	1	1									
Montreal, Que.	15	2		ml	12	11		1	5	4	
Ottawa, Que.	1				1	1				1	
St. Francis, Que.	1				1			1	1		
Brant, Ont.	1				1	1			1		
Elgin, Ont.	5	1			4	3	1		1	1	1
Essex, Ont.	2				2		1	1	1		
Frontenac, Ont.	1				1	1			1		
Haldimand, Ont.	1				1			1			
Halton, Ont.	4				4	4					
Kent, Ont.	1				1			1			
Lincoln, Ont.	5				5	5					
Nipissing, Ont.	2	1			1	1			1		
Northumberland & Durham, O.	1				1	1				1	
Parry Sound, Ont.	1				1	1			1		
Simcoe, Ont.	4	1			3	3					
Sudbury, Ont.	3				3	3			2	1	
Thunder Bay, Ont.	1				1	1			1		
Welland, Ont.	4				4	4			3		
Wellington, Ont.	1				1	1				1	
Wentworth, Ont.	5				5	4	1			3	
Totals of Ontario	42	3			39	33	3	3	12	7	1
Manitoba, Eastern	1	1									
Battleford, Sask.	3				3	3			2	1	
Moose Jaw, Sask.	3				3	3			3		
Weyburn, Sask.	1				1	1					
Yorkton, Sask.	6				6	6			5	1	
Calgary, Alta.	1				1	1					
Medicine Hat, Alta.	3				3	3			2	1	
Cariboo, B.C.	4	1			3	3			3		
Kootenay, B.C.	1				1		1		1		
Vancouver, B.C.	2	2									
Totals of Canada	87	10		1	76	66	5	5	35	16	1
Violation of the Electoral Act.											
Montreal, Que.	1				1	1			1		
Manitoba, Eastern	2				2	2					
Vancouver, B.C.	3				3	3			2	1	
Victoria, B.C.	2				2	2					
Totals of Canada	8				8	8			3	1	

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. Classe VI.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires
Port d'armes illégal.														
									1					1
						1						1		
				1	2			1	1		7			11
											1	1		
											1	1		
											1	1		
					1			2			1	1	1	2
					1	1					1	1		1
							1					1		
										1		1		
					4									4
					1						1	1		
					5									5
											1			1
											1	1		
					3		1				1	1		1
								1				1		
					1				1		3	2		2
									1					1
					2	1				1	2	1		4
1					18	2	2	3	2	2	12	12	1	21
							1				1			2
					1	1						1		
					1						1			1
						1								1
												1		
1				1	22	5	3	4	4	2	23	17	1	37
Infraction à la loi électorale.														
					2					1				1
							1		1			1		1
					2									
					4		1		1	1		1		2

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judical Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F — F	Use of Liquors. — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Carrying unlawful weapons.															
Halifax, N.-E		1						1							1
Inverness, N.-E		1								1				1	
Pictou, N.-E															
Montréal, Qué		11		2		1		6	1		2			4	1
Québec, Qué		1						1						1	
St-François, Qué		1								1					1
Brant, Ont		1								1					1
Elgin, Ont		4		1				2	1					2	1
Essex, Ont		2				1				1				1	
Frontenac, Ont		1						1							1
Haldimand, Ont		1						1							1
Halton, Ont		4				4									
Kent, Ont	1							1							1
Lincoln, Ont		5		5										5	
Nipissing, Ont		1						1						1	
Northumberl'd et Durham, O		1						1						1	
Parry Sound, Ont												1			
Simcoe, Ont		2	1					1	1			1		2	
Sudbury, Ont												3			
Thunder Bay, Ont		1						1						1	
Welland, Ont	1	3				1		2		1				4	
Wellington, Ont		1				1								1	
Wentworth, Ont	1	4		1		2		1		1				3	1
Total d'Ontario	3	31	1	7		9		12	2	4		5		21	6
Manitoba, Est															
Battleford, Sask												3			
Moose Jaw, Sask		2						2				1		1	
Weyburn, Sask			1					1						1	
Yorkton, Sask												6			
Calgary, Alta		1						1						1	
Medicine, Sask												3			
Cariboo, Col.-B		1						1				2			1
Kootenay, Col.-B												1			
Vancouver, Col.-B															
Totaux du Canada	3	50	2	9		10		25	3	6		23		30	10
Violation of the Election Act.															
Montréal, Qué												1			
Manitoba, Est		1				1						1		1	
Vancouver, Col.-B								2				1			
Victoria, Col.-B												2			
Totaux du Canada		1				1		2				5		1	

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. Classe VI.

	Birth Places. — Lieux de naissance.							Religions.							Residence.	
	British Isles. — Iles Britanniques.															
	England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
	Port d'armes illégal.															
							1			1					1	
				1								1				1
				4	1	6			9					2	12	
				1					1						1	
				1									1		1	
				1									1		1	
				4						1	1	2			3	1
				2						1						2
				1									1			1
				1						1					1	
				4									4		4	
				1				1							1	
				5					4	1					5	
						1							1		1	
				1							1				1	
				1		1					1		1		2	
	1									1					1	
	1					3			2	1				1	4	
				1							1				1	
				3		2			3	2					4	1
	2			25		7		1	9	8	4	2	8	1	29	5
																3
					1	1			2						2	1
						1								1		1
					1				1						1	
				1						1					1	1
						1									1	
	2			33	3	16	1	1	22	10	4	3	9	4	49	12
	Infraction à la loi électorale.															
				1						1					1	
					2										2	
				1	2					1					3	

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Conspiracy.											
Montreal, Que	29	22	2		5	5					
Bruce, Ont	1	1									
Lanark, Ont	2				2	2					
Welland, Ont	1	1									
Wentworth, Ont	4	3			1	1				1	
York, Ont	1				1	1					
Moose Jaw, Sask	1				1	1				1	
Regina, Sask	5	a5									
Weyburn, Sask	1		1								
Calgary, Alta	1				1		1				
Edmonton, Alta	5	3			2		1	1			2
Taber, Alta	1	1									
Vancouver, B.C	1	1									
Totals of Canada	53	37	3		13	10	2	1		2	2
Forcible entry.											
Montreal, Que	2				2	2			1		
Bruce, Ont	2	2									
Kerr-Robert, Sask	1				1	1			1		
Totals of Canada	5	2			3	3			2		
Offences against gambling and fottery acts.											
Cape Breton, N.S	2				2	2			2		
Halifax, N.S	1	1									
Montreal, Que	83	a5			78	76	1	1	69		
St. Hyacinthe, Que	1	1									
Brant, Ont	1				1	1			1		
Bruce, Ont	2				2	2			2		
Carleton, Ont	12	1			11	11			11		
Essex, Ont	2				2	2			2		
Grey, Ont	1				1	1				1	
Kenora, Ont	1				1	1			1		
Kent, Ont	1				1	1			1		
Lincoln, Ont	1				1	1			1		
Ontario, Ont	1				1	1			1		
Peel, Ont	4				4	2	2		4		
Simcoe, Ont	2				2	2			2		
Temiskaming, Ont	8				8	8			8		
Thunder Bay, Ont	4	1			3	3			3		
Welland, Ont	3				3	2	1		3		
Wentworth, Ont	18	5			13	13			12	1	
York, Ont	42				42	38	1	3	28	13	

a 1 Jury disagreed—Le jury ne s'est pas accordé.

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. Classe VI.

Sentence. Penitentiary. — Pénitencier. Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres Sentences.	Occupations. Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Conspiration.														
2					3		2		1			2		3
					2							1		1
											1			1
					1									
									1					1
1							1					1		
							1	1				2		
3					6		4	1	2		1	6		6
Violation de propriété.														
					1		1							
					1		1							
Infraction aux lois défendant le jeu et les loteries.														
							2					2		
					9		30	3	3		8	7	1	9
									1			1		
							6	5				6		5
									1		1	1		1
								1						1
									1			1		
							1					1		
											1	1		
							1		1		2	2		2
							3					2		1
							11	1	1			6		7
					1									

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class V.

Judical Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of Liquors. — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary — Elémentaire.	Superior. — Supérieur	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Conspriacy.															
Montréal, Qué		5				1		2		2					
Bruce, Ont															
Lanark, Ont		2					1				1				
Welland, Ont															
Wentworth, Ont		1						1							1
York, Ont												1			
Moose Jaw, Sask		1						1						1	
Regina, Sask															
Weyburn, Sask															
Calgary, Alta		1								1					1
Edmonton, Alta		2						2						1	1
Taber, Alta															
Vancouver, Col.-B															
Totaux du Canada		12				1	1	6		3	1	1		2	3
Forcible entry.															
Montréal, Qué		1										2			
Bruce, Ont															
Kerr-Robert, Sask												1			
Totaux du Canada		1										3			
Offences against gambling and lottery acts.															
Cap-Breton, N.-E		2						2						2	
Halifax, N.-E															
Montréal, Qué		48				2		11		1		61	3		
St-Hyacinthe, Qué															
Brant, Ont		1						1						1	
Bruce, Ont												2			
Carleton, Ont		11						6		4		1		9	
Essex, Ont		2						2						2	
Grey, Ont		1						1						1	
Kenora, Ont												1			
Kent, Ont		1						1							1
Lincoln, Ont		1								1				1	
Ontario, Ont		1						1						1	
Peel, Ont		4				1		3						4	
Simcoe, Ont												2			
Temiskaming, Ont												8			
Thunder Bay, Ont												3			
Welland, Ont		3				1		2						3	
Wentworth, Ont		13						7	1	5				10	3
York, Ont												42			

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. Classe VI.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions. Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Conspiration.															
			5					5						5	
			2									2		2	
			1							1				1	
														1	
			1					1							1
	1							1						1	
1				1								1	1	2	
1	1		9	1				7		1		3	1	12	1
Violation de propriété.															
					1			1						2	
					1			1						2	
Infraction aux lois défendant le jeu et les loteries.															
			2					2						2	
			22		23			23					27	78	
			1							1				1	
			4	2	5			4	2	3		1	1	11	
			2							1			1	2	
					1							1		1	
			1									1		1	
					1									1	
			1							1				1	
			4				1					2		4	
			1		2									1	2
2			5	4	2		2	3	2	2	2	1	1	13	
														5	

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Offences against gambling and lottery acts—*Concluded*.											
Totals of Ontario	103	7			96	89	4	3	80	15	
Manitoba, Eastern	5	4			1	1			1		
Manitoba, Western	6		1		5	3	2		5		
Kindersley, Sask	1				1	1			1		
Moose Jaw, Sask	12	3			9	9			2	7	
Regina, Sask	7				7	7			7		
Saskatoon, Sask	1				1	1			1		
Scott, Sask	2				2	2			2		
Swift Current, Sask	3				3	3			3		
Totals of Saskatchewan	26	3			23	23			16	7	
Athabaska, Alta	12				12	12			12		
Bassano, Alta	1	1									
Calgary, Alta	9	2	1		6	6			6		
Edmonton, Alta	14	5			9	9			9		
Wetaskiwin, Alta	1				1	1			1		
Cariboo, B.C	1				1	1				1	
Kootenay, B.C	10				10	2	1	7	10		
Vancouver, B.C	10				10	10			10		
Victoria, B.C	8	1			7	5	2		6	1	
Yukon	2				2	2			2		
Totals of Canada	295	30	2		263	242	10	11	229	24	
Prison breach, escape, attempting and aiding to escape from prison.											
Cape Breton, N.S	1				1		1				1
Digby, N.S	2				2		2				
Halifax, N.S	6				6	2	1	3		1	
King's, N.S	1				1		1			1	
Pictou, N.S	2				2	1		1		2	
St. John, N.B	6				6	3	1	2		2	
Westmorland, N.B	4				4	1	1	2		2	
Beauharnois, Que	1				1		1				
Bedford, Que	2	1			1		1				
Montreal, Que	4				4	1	1	2			
Pontiac, Que	1				1			1		1	
Quebec, Que	1				1		1				
St. Francis, Que	4				4	1	3			1	
Three Rivers, Que	1				1		1				
Algoma, Ont	1	1									
Carleton, Ont	1	1									
Elgin, Ont	1				1		1				
Grey, Ont	1				1	1				1	

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. Classe VI.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Infraction aux lois défendant le jeu et les loteries—*Fin.*														
					1		22	7	5		4	21		17
							1							1
							4		1			2		3
											2	4		1
							1							1
							1							1
							2				2	4		3
							1	1				1		1
						1	1	3	1		3	6		3
							1					1		
						1	7	2						10
											7	1		6
							2							
					10	2	73	16	10		24	45	1	53
Infraction aux lois des prisons, évasion, tentative et aide d'évasion.														
						1								1
2											2			
2					3				3	1	1	3		
						1		1				2		
3					1				1	1	4	1		5
2											4			4
					1						1			1
					1						1			1
2				1	1			1	1		1			4
														1
					1						1			1
2					1						4			3
					1						1	1		
1											1			1
											1	1		

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors — Usage de liqueurs	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Offences against gambling and lottery acts—*Concluded*.															
Totaux d'Ontario	....	38	....	....	..	2	....	24	1	10	....	59	..	32	4
Manitoba, Est	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	....
Manitoba, Ouest	....	5	....	....	..	....	....	2	....	3	....	....	..	2	3
Kindersley, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Moose Jaw, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	9	..	....	....
Regina, Sask	....	....	....	....	..	....	....	2	....	....	....	5	..	....	....
Saskatoon, Sask	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	....
Scott, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Swift Current, Sask	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	2	..	....	1
Totaux du Saskatchewan	....	2	....	....	..	....	....	3	..	1	..	19	..	....	1
Athabaska, Atla	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	12	..	....	....
Bassano, Alta	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Calgary, Alta	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	4	..	2	....
Edmonton, Alta	....	9	....	....	..	....	....	6	....	3	....	....	..	8	....
Wetaskiwin, Alta	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Caribou, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Kootenay, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	3	....	....	....	7	..	....	....
Vancouver, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	10	..	....	....
Victoria, Col.-B	....	6	....	....	..	....	....	4	....	1	....	2	..	....	....
Yukon	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Totaux du Canada	....	114	....	....	..	4	....	59	1	19	....	177	3	47	8
Prison breach, escape, attempting and aiding to escape from prison.															
Cap-Breton, N.-E	....	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	..	....	1
Digby, N.-E	....	2	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	2
Halifax, N.-E	1	5	....	....	..	1	....	2	1	2	....	....	..	6	....
King's, N.-E.	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Pictou, N.-E	....	2	....	....	..	....	....	....	....	2	....	....	..	....	2
St.-Jean, N.-B	....	5	....	....	..	....	....	4	....	2	....	....	..	5	1
Westmorland, N.-B	....	4	....	....	..	2	....	2	....	....	....	....	..	2	2
Beauharnois, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Bedford, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
Montréal, Qué	1	3	....	....	1	....	1	2	....	....	....	....	..	2	....
Pontiac, Qué	....	....	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	....
Québec, Qué	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	1	....
St-François, Qué	....	4	....	....	..	1	....	3	....	....	....	....	..	4	....
Trois-Rivières, Qué	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....
Algoma, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Carleton, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Elgin, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	....	1
Grey, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	1	....

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes Classe VI.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Infraction aux lois défendant le jeu et les loteries—*Fin*.															
2	....	....	19	6	11	....	3	7	4	8	2	6	3	41	2
....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	1	4	....	....	....	....	1	....	....	3	1	....	4	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	2	5	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....
....	....	....	1	....	3	....	....	....	....	1	1	....	2	7	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	1	....	1	....	....	1	....	....	....	....	1	2	....
2	....	....	....	5	2	....	1	....	....	....	....	6	1	9	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	....	10	....	....	....	....	....	....	....	....	9	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....		7	....	....	....	....	....	....	....	7	7	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	..	2	...
4		1	50	11	58	....	4	35	4	9	7	13	41	163	5
Infraction aux lois des prisons, évasion, tentative et aide d'évasion.															
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....
....	....	....	....	2	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	....
....	....	....	6	....	....	....	....	2	2	1	1	....	....	4	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	2	....
1	....	....	4	1	....	....	....	2	3	1	....	....	....	6	....
1	....	1	2	....	....	....	....	2	1	....	1	....	....	1	3
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
1	....	....	3	....	....	....	....	3	1	....	....	....	....	4	....
....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	4	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	4	..
....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....
....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts, in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Prison breach, escape, attempt and aiding to escape from prison—*Concluded*.											
Hastings, Ont.	2				2		2				1
Lambton, Ont.	3				3	2		1		1	1
Lanark, Ont.	1				1	1			1		
Manitoulin, Ont	1				1		1				1
Muskoka, Ont.	1	1									
Norfolk, Ont.	2				2	1		1		1	1
Northumberland & Durham, O.	1				1		1			1	
Ontario, Ont.	7				7	2	5				2
Oxford, Ont.	2				2	2					
Renfrew, Ont.	1				1		1				
Simcoe, Ont.	1				1	1					
Sudbury, Ont.	19	2			17	9	8		1	7	2
Thunder Bay, Ont.	3				3	2	1			3	
Welland, Ont.	3				3		3			3	
Wellington, Ont.	19				19	13	6			5	4
York, Ont	9				9	6	3			5	
Totals of Ontario	79	5			74	40	32	2	2	27	12
Manitoba, Central	2				2	2				2	
Manitoba, Eastern	1				1	1					
Manitoba, Northern	1				1	1				1	
Estevan, Sask	1	1									
Moosomin, Sask	1				1	1				1	
Regina, Sask.	3				3	3				3	
Yorkton, Sask	1				1		1			1	
Athabaska, Alta	1				1	1				1	
Edmonton, Alta	6				6	4	2			4	2
Lethbridge, Alta.	4				4	4			4		
Macleod, Alta.	2				2	1	1			2	
Atlin, B.C	2				2	2				2	
Kootenay, B.C	1				1		1				
Vancouver, B.C	1				1		1			1	
Westminster, B.C.	4				4	4				2	1
Yale, B.C.	1				1	1				1	
Yukon	1				1		1				
Totals of Canada	148	7			141	74	54	13	6	58	16
Revenue laws, offences against											
Wellington, Ont.	1				1	1			1		
Riot and affray.											
Cape Breton, N.S.	8	2			6	6			1		
Halifax, N.S	28				28	28			26		

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes Classe VI.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Infraction aux lois des prisons, évasion, tentative et aide d'évasion—*Fin.*														
				1										2
					1	1					2	1	1	1
						1								1
						1		1				2		
									1					1
4					1		1		2	1	3	3		4
					2							2		2
	1										1		1	
1									1					1
5				2		2					4			6
										1	1			2
10						1	3	2	10	1	2	7		12
2				1	1			1	2	3	1	2		7
23	1	......	....	4	5	6	4	4	16	6	18	18	2	38
						1								2
					1									1
											1			1
									1		1	1		1
						1						1		
									1			1		
						1					1			2
						2						1		1
							1							1
					1						1			1
											1			1
					1		1				3	1		1
									1					1
1							1							1
37	1	.. ..	. ...	5	18	13	7	6	24	8	46	30	2	78
Délits contre le revenu de l'Etat.														
							1						1	
Emeute et rixe.														
					5	1				1	4	3		3
					2		5		4	7	7	9		12

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F — F	Use of liquors. — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Prison breach, escape, attempting and aiding to escape from prison—*Concluded*.															
Hastings, Ont		2			2									2	
Lambton, Ont		3						2		1				1	2
Lanark, Ont												1			
Manitoulin, Ont		1						1						1	
Muskoka, Ont															
Norfolk, Ont		2						2						2	
Northumberl'd et Durham, O.		1						1						1	
Ontario, Ont	1	6				1		6						2	5
Oxford, Ont		2						2						1	1
Renfrew, Ont		1						1						1	
Simcoe, Ont		1						1							1
Sudbury, Ont		6										15	2	1	5
Thunder Bay, Ont		1	1					2				1			
Welland, Ont												3			
Wellington, Ont	2	17				6		13						8	11
York, Ont		9					1	5	2	1				6	
Totaux d'Ontario	3	54	1		2	7	1	36	2	4		20	2	27	26
Manitoba, Centre	1	1						2						1	
Manitoba, Est		1		1										1	
Manitoba, Nord		1						1						1	
Estevan, Sask.															
Moosomin, Sask		1										1			
Regina, Sask								1		1		1			
Yorkton, Sask	1									1					
Athabaska, Alta			1					1						1	
Edmonton, Alta		2				1		1				4		1	1
Lethbridge, Alta		2								2		2		2	
Macleod, Alta		1						1				1		1	
Atlin, Col.-B												2			
Kootenay, Col.-B		1						1						1	
Vancouver, Col.-B		1						1							1
Westminster, Col.-B		4								1		3		1	1
Yale, Col.-B		1								1				1	
Yukon		1						1							1
Totaux du Canada	7	101	2	1	3	13	2	63	2	17		37	2	61	38
Revenue laws, offences against															
Wellington, Ont		1								1				1	
Riot and affray.															
Cap-Breton, N.-E.	1	5				1		4		1				4	
Halifax, N.-E.	1	22				1		20		2		5		23	

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. Classe VI.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques	Religions. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Infraction aux lois des prisons, évasion, tentative et aide d'évasion—*Fin*.															
		1	1							1	1			2	
			2		1			1		2				2	1
			1					1							1
	1		1						1			1		1	1
			1					1						1	
2	1		3	1				3	1	1	2			6	1
			2							1	1			1	1
			1					1							1
			1							1				1	
			3		3			6							
		2						1			1			2	
1			15	3				4	3	7	4			16	3
1			7		1			4	1	2	1		1	9	
4	3	3	39	4	5			23	7	15	10	1	1	42	10
					2			1					1		2
	1								1					1	
1									1					1	
					1										1
					2			2						1	
					1								1		1
			1					1						1	
	1				1			1					1		2
		1		1						1	1				2
			1					1						1	
														1	
				1						1				1	
				1								1			1
	1		2								1			1	3
			1											1	
				1				1						1	
8	6	5	70	11	13			48	18	19	15	3	5	77	30
Délits contre le revenu de l'Etat.															
			1							1				1	
Emeute et rixe.															
			3			3	1	2		1	1	1		6	
6			12	1	4	1	3	11	2	1	2	1	3	21	4

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st — Condamnés une fois.	Convicted 2nd — Condamnés deux fois	Reiterated — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
Riot and affray—*Concluded.*											
Elgin, Ont	2				2	2			2		
Middlesex, Ont	4				4	4					
Sudbury, Ont	2				2	2			2		
Manitoba, Eastern	35	6			29	29			17	1	
Regina, Sask	6				6	6			6		
Kootenay, B.C	3	3									
Vancouver, B.C	63	10			53	53			43	2	
Westminster, B.C	2				2	2			2		
Totals of Canada	153	21			132	132			93	9	
Keeping bawdy houses and inmates thereof.											
Cape Breton, N.S	2				2	2			1	1	
Cumberland, N.S	3				3	3			1	2	
Halifax, N.S	20				20	12	8		10	6	
Pictou, N.S	2				2	2			1	1	
Queen's, N.S	1				1	1					
King's, N.B	2				2	2			2		
Northumberland, N.B	1				1	1			1		
Montreal, Que	1,141				1,141	1,141			990	18	
Ottawa, Que	43				43	43			40	2	
Quebec, Que	71		1		70	63	7		47	2	
Richelieu, Que	1				1	1			1		
St. Francis, Que	5				5	5			5		
Totals of Quebec	1,261		1		1,260	1,253	7		1,083	22	
Algoma, Ont	12				12	12			2	7	
Brant, Ont	7				7	7			1	1	
Carleton, Ont	83	3	7		73	64	3	6	68	4	1
Elgin, Ont	11		1		10	7	1	2	4	1	
Essex, Ont	3				3	3			3		
Frontenac, Ont	5				5	5				3	
Grey, Ont	3				3	2	1		1	1	1
Hastings, Ont	5		2		3	3			3		
Kent, Ont	8	1			7	6	1		5	1	
Lambton, Ont	1				1	1				1	
Leeds and Grenville, Ont	7				7	7			2	5	
Lincoln, Ont	8				8	8			6	2	
Middlesex, Ont	16				16	16			16		
Oxford, Ont	2				2	2				2	
Parry Sound, Ont	3				3	3			1		
Perth, Ont	2				2	2			1	1	
Peterborough, Ont	1				1	1				1	
Simcoe, Ont	1				1	1				1	
Sudbury, Ont	6				6	6				3	2

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. Classe VI.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Life. — A vie.	Sentence. — D'th. — De mort.	Sentence. — Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. — Other Sentences. — Autres sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations. — Commercial. — Commerçants.	Occupations. — Domestic. — Serviteurs.	Occupations. — Industrial. — Industriels.	Occupations. — Professional. — Professions libérales.	Occupations. — Laborers. — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Civil Condition. — État civil. — Widowed. — En veuvage.	Civil Condition. — État civil. — Single. — Célibataires.
Emeute et rixe—*Fin.*														
											2		1	1
					4		2			1	1	1		3
						1	1					1		1
					11				3	25	1	2		37
					8	1	8	4	3	1	34	15		36
											2			2
					30	3	17	4	10	35	51	31	1	85
Tenant et habitant des maisons de désordre.														
					4		2	3				11		3
					1						1			1
					133									
					1									
				1	20	1	1							
				1	154	1	1							
					3									
					5									
							8	22	2		5	42	5	22
				3	2			2	1		2	4		2
					2									
											1		1	
					1						1	3		1
											1			1
				1	1									
				1										

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors, — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Riot and affray—*Concluded*.															
Elgin, Ont	....	2	....	....	..	....	....	2	....	....	....	....	..	2	...
Middlesex, Ont	....	4	....	....	..	1	....	3	....	....	....	....	..	4	....
Sudbury, Ont	...	2	....	....	..	....	....	2	..	....	....	....	..	2	....
Manitoba, Est	1	28	....	....	.	7	....	21	....	1	....	....	..	20	6
Regina, Sask	....	....	....	....	..	....	....	..	....	....	....	6	..	....	....
Kootenay, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Vancouver Col.-B	16	31	....	....	.	3	....	36	....	12	....	2	..	4	1
Westminster, Col.-B	....	2	....	....	.	....	....	1	....	1	..	....	..	....	2
Totaux du Canada	19	96	....	....	..	13	...	89	....	17	....	13	..	59	9
Keeping bawdy houses and inmates thereof.															
Cap-Breton, N.-E	....	..	....	....	..	....	....	....	....	....	...	2	..	....	....
Cumberland, N.-E	....	..	....	....	..	....	....	....	....	....	...	1	2	....	....
Halifax, N.-E	2	11	....	....		....	....	2	6	....	4	2	6	12	1
Pictou, N.-E	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....
Queen's, N.-E	1	....	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	....
King's, N.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....
Northumberland, N.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
Montréal, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	17	*	....	....
Ottawa, Qué	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	5	38	..	....
Québec, Qué	4	51	....	....	1	....	2	2	48	1	1	1	14	50	...
Richelieu, Qué	....	....	....	....	.	....	....	....	....	....	...	1	..	....	....
St. Frauçois, Qué	....	....	..	....	..	..	....	..	...	....	....	1	4	....	....
Totaux de Québec	4	51	....	....	1	....	2	2	48	1	1	25	†	50	....
Algoma, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	10	....	....
Braet, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	5	....	....
Carleton, Ont	...	69	....	...	..	....	10	8	33	6	12	....	4	65	2
Elgin, Ont	....	8	....	....	..	...	1	2	3	1	1	2	..	1	2
Essex, Ont	....	....	....	....	.	....	....	..	....	....	..	2	1	....	....
Frontenac, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	5	....	....
Grey, Ont	....	....	....	....	..	....	....	1	..	....	....	1	1	....	....
Hastings, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	2	...	...
Kent, Ont	....	4	....	....	..	....	....	1	3	....	...	....	3	4	....
Lambton, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	..	1	....	....
Leeds et Grenville, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	...	2	5	....	...
Lincoln, Ont	....	1	....	....	..	....	....	1	...	....	...	3	4	....	1
Middlesex, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	4	12	....	....
Oxford, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	2	...	....
Parry Sound, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	1	...	....
Perth, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....
Peterborough, Ont	....	....	....	....	..	....	....	..	....	....	....	1	..	....	....
Simcoe, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	1	...	....
Sudbury, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	4	2	....	....

*1,124. †1,180.

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédcntes. Classe VI.

Birth Places. — Lieux de naissance.							Religions.							Residence.	
British Isles. — Iles Britanniques.															
England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Emeute et rixe—*Fin.*															
			2					2						2	
3	1							1	1		2			1	3
			2					1						2	
9	1	6	10	2	1		1	5	10	3	10			29	
4	3		10	3	29	2		2				1	7	50	
	2							1	1					2	
22	7	6	39	6	34	6	5	25	14	5	15	3	10	113	7
Tenant et habitant des maisons de désordre															
1			6	2		4	3	5	2	1				9	2
			1									1		1	
			55					55						30	25
			55					55						30	25
5	2	1	51	6	4		2	50	10	2	3	1		69	
1		1	4	2						5	1			8	
			1								1			1	
			4				1		2	1				4	
1									1					1	

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial District in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted. — Acquittés. M.	F	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Keeping bawdy houses and inmates thereof—Concluded.											
Temiskaming, Ont.	12				12	12			7	3	
Thunder Bay, Ont.	17				17	16		1	16	1	
Welland, Ont.	1				1	1			1		
Wentworth, Ont.	22				22	22			18	4	
York, Ont.	419				419	419			311	47	
Totals of Ontario	655	3	11		641	626	6	9	466	89	4
Manitoba, Central	2	1			1	1				1	
Manitoba, Eastern	17				17	17			4	12	
Manitoba, Western	3		1		2	2			1		
Battleford, Sask.	2				2	2			2		
Estevan, Sask.	2				2	2			2		
Kerr-Robert, Sask.	1				1	1			1		
Kindersley, Sask.	1				1	1					
Melville, Sask.	5				5	5			3	2	
Moose Jaw, Sask.	10		1		9	9			4	5	
Prince Albert, Sask.	8				8	8			2	3	
Regina, Sask.	26				26	26			14	7	
Saskatoon, Sask.	17	2	1		14	14			11	3	
Scott, Sask.	2				2	2			2		
Swift Current, Sask.	11				11	11			10	1	
Weyburn, Sask.	11				11	11			6		
Yorkton, Sask.	6				6	6			1	5	
Totals of Saskatchewan	102	2	2		98	98			63	24	
Athabaska, Alta.	3				3	3			3		
Calgary, Alta.	102	3	5		94	88	6		76	8	
Edmonton, Alta.	88	4	7		77	71	2	4	53	15	
Lethbridge, Alta.	19				19	19			19		
Macleod, Alta.	12				12	12			11	1	
Medicine Hat, Alta.	2				2	2			2		
Red Deer, Alta.	1				1	1			1		
Totals of Alberta	227	7	12		208	196	8	4	165	24	
Atlin, B.C.	9				9	9			7		
Cariboo, B.C.	3				3	3			3		
Kootenay, B.C.	375				375	375			368		
Nanaimo, B.C.	5	2			3	2	1		2		
Vancouver, B.C.	316	17	4		295	295			191	9	
Victoria, B.C.	13				13	13			8	2	
Westminster, B.C.	4				4	4			4		
Yale, B.C.	6				6	6			4	2	
Totals of British Columbia	731	19	4		708	707	1		587	13	
Yukon	5				5	5			2	2	
Totals of Canada	3,034	32	31		2,971	2,928	30	13	2,387	197	4

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. Classe VI.

Sentence. — Penitentiary. — Pénitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres sentences.	Occupations. — Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Tenant et habitant des maisons de désordre—*Fin.*														
2							1					1		2
												1		
					61									
2				5	75		9	24	3		10	51	6	28
					1									
					1							2		
							1					1		
1						1						1		
					5		2	8			1	9		3
							3	2			2	6	2	6
					5									
1					10	1	6	10			3	17	2	9
					10	1	5	10	6		3	23	5	22
					9		3	14			2	16		7
					19	1	8	24	6		5	39	5	29
					2									
					7									
					1							1		1
					95	1	7	48	12		39	62	2	99
					3						7	2		4
					108	1	7	48	12		46	66	2	104
					1									
3				6	374	4	33	109	21		65	186	15	174

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages: Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F. — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F — F	Use of liquors. — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Keeping bawdy houses and inmates thereof—*Concluded.*															
Temiskaming, Ont	....	3	....	....	..	....	....	3	....	....	....	4	5	1	2
Thunder Bay, Ont	....	1	....	....	..	....	....	....	1	....	....	2	14	1	....
Welland, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....
Wentworth, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	6	16	....	....
York, Ont	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	81	338	....	....
Totaux d'Ontario	....	86	....	....	..	....	11	16	40	7	13	119	435	72	7
Manitoba, Centre	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Manitoba, Est	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	6	11	....	....
Manitoba, Ouest	....	2	....	....	..	....	....	....	1	....	....	....	1	1	....
Btatleford, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Estevan, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....
Kerr-Robert, Sask	....	....	1	....	..	....	....	....	....	1	....	....	..	....	1
Kindersley, Sask	....	1	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	1	....
Melville, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	4	....	....
Moose Jaw, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	7	....	....
Prince-Albert, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	7	....	....
Regina, Sask	....	....	....	....	1	....	....	2	6	1	1	5	10	....	....
Saskatoon, Sask	1	13	....	....	..	....	....	1	11	2	....	....	..	4	8
Scott, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Swift Current, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	3	8	....	....
Weyburn, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	5	6	....	....
Yorkton, Sask	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	4	....	....
Totaux de Saskatchewan	1	14	1	....	1	....	....	3	17	4	1	25	47	5	9
Athabaska, Alta	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....
Calgary, Alta	....	50	....	....	..	....	7	12	21	4	6	7	37	50	....
Edmonton, Alta	3	22	....	....	..	1	1	7	14	1	1	8	44	25	....
Lethbridge, Alta	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	18	....	....
Macleod, Alta	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	12	....	....
Medicine Hat, Alta	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	..	....	....
Red Deer, Alta	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	..	....	....
Totaux d'Alberta	3	72	....	....	..	1	8	19	35	5	7	19	114	75	....
Atlin, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	9	....	....
Caribou, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	2	....	....
Kootenay, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	14	361	....	....
Nanaïmo, Col.-B	....	2	....	1	..	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....
Vancouver, Col.-B	13	135	....	....	..	3	1	42	88	25	9	15	112	2	....
Victoria, Col.-B	....	5	....	....	..	....	....	5	....	1	....	1	6	....	....
Westminster, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	3	....	....
Yale, Col.-B	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	6	..	....	....
Totaux de la Col.-Britann.	13	142	....	1	..	3	1	47	88	26	10	38	494	3	....
Yukon	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	4	....	....
Totaux du Canada	24	378	1	1	2	4	22	90	235	43	36	239	*	218	17

*2,299.

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Tenant et habitant des maisons de dèsordre.—*Fin*															
			1	1	1			3						2	1
			1					1						1	
7	2	2	62	9	5		3	54	13	8	5	1		86	1
1			1						1			1		2	
				1								1		1	
															1
			2	4	6			4		1		4	1	13	
1	3	3	1	5	1			10			4			14	
1	3	3	3	10	7			14		1	4	5	1	28	1
6	1	1	12	19	11			24	1	1	3	18	3	49	1
2	2	4	7	4	6			11	1	1		12		25	
8	3	5	19	23	17			35	2	2	3	30	3	74	1
					2			2						2	
6	1	1	37	44	77			4				2	1	176	
					7								7	7	
6	1	1	37	44	86			6				2	8	185	
24	9	11	184	88	115	4	6	169	18	12	12	40	12	415	30

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Various other misdemeanours.											
Cape Breton, N.S	1	....	..	......	1	......	1	......	1	.....	......
Victoria, N. S	1	....	..	.....	1	1	.....	....	......	......	......
Charlotte, N.B	2	1	..	......	1	1	......	.....	1	....	......
St. John, N.B	2	2	..	......	......	......	.....	......	....	....	......
Westmorland, N.B	1	....	..	....	1	1	......	....	1	....	.....
Bedford, Que	1	....	..	....	1	1	...	....	1	......	......
Montreal, Que	7	5	.	....	2	2	......	.....	....	.....	......
Ottawa, Que	1	....	..	.....	1	.....	1	......	....	....	......
St. Francis, Que	1	1	..	......	.....	.....	.....	......	.....	....	.....
Three Rivers, Que	1	....	..	....	1	1	......	.....	......	1	......
Algoma, Ont	6	5	..	......	1	......	1	......	1	......	.....
Bruce, Cnt	1	1	..	......	......	.....	.....	....	......	......	......
Carleton, Ont	2	2	..	......	....	...	......	....	....	......	......
Elgin, Ont	2	1	..	....	1	1	......	...	......	......	.....
Frontenac, Ont	1	1	..	...	......	......	......	..	......	......	......
Leeds & Grenville, Ont	2	....	..	......	2	2	......	......	...	2	......
Lincoln, Ont	1	....	..	.....	1	.....	1	......	1	.....	.....
Muskoka, Ont	1	....	..	......	1	1	.....	.....	......	......	.....
Nipissing, Ont	1	....	..	......	1	1	..	....	1	...	...
Parry Sound, Ont	1	1	..	......	......	.....	......	.....	.....	......	.....
Prescott and Russell, Ont	1	....	..	......	1	1	......	......	...	......	......
Rainy River, Ont	1	1	..	......	......	......	.....	.....	.....	.....	......
Sudbury, Ont	4	....	..	.....	4	4	......	.....	1	2	......
Temiskaming, Ont	2	2	..	......	.....	......	.....	..	......	.....	.....
Waterloo, Ont	2	....	..	......	2	2	......	......	.....	......	......
Wentworth, Ont	3	2	..	......	1	1	.....	......	.....	....	1
York, Ont	24	8	1	......	15	15	.....	......	7	3	......
Totals of Ontario	55	24	1	...	30	28	2	....	11	7	1
Manitoba, Central	1	...	..	...	1	1	....	...	1	.....	...
Manitoba, Eastern	9	....	..	......	9	9	.....	....	2	1	...
Battleford, Sask	2	1	..	......	1	1	.....	......	1	......	.....
Estevan, Sask	6	...	..	....	6	6	.....	......	3	3	......
Melville, Sask	4	....	..	....	4	4	.....	...	4	.....	......
Moose Jaw, Sask	3	a1	..	......	2	2	.....	...	1	......	...
Prince Albert, Sask	1	....	..	.....	1	1	....	......	......	1	......
Regina, Sask	2	....	..	.....	2	2	....	..	......	1	....
Saskatoon, Sask	4	2	..	......	2	2	....	......	......	......	2
Scott, Sask	1	....	..	......	1	1	.....	.....	1	....	......
Weyburn, Sask	6	1	..	......	5	5	......	....	3	1	....
Yorkton, Sask	2	...	..	......	2	2	.....	....	.....	......	......
Totals of Saskatchewan	31	5	..	......	26	26	......	.	13	6	2

a Jury disagreed—Le jury ne s'est pas accordé.

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes Classe VI.

Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over.—Cinq ans et plus.	Life.—A vie	D'th.—De mort	Committed to Reformatories—Envoyés à la prison de Réforme	Other Sentences.—Autres sentences.	Occupations. Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	Civil Condition.—État civil. Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires.
					Divers autres délits.									
							1					1		
	1					1						1		
												1		
					2		1							1
				1										1
							1					1		
							1							1
					1			1						1
							1					1		
					1									
												1		
					1						1	1		
				1										1
					2							2		
									1					1
					5		4	3	3	1	3	9	1	3
				1	10		6	4	4	1	4	14	1	7
											1	1		
					6	1		3		1				
						1						1		
					1			1				1		
						1						1		
					1						1	1		
						2						1		1
1														
					2									
1					4	4		1			1	5		1

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors. — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Various other misdemeanours.															
Cap-Breton, N.-E.	1							1							
Victoria, N.-E.		1								1					
Charlotte, N.-B.												1			
St-Jean, N.-B.															
Westmorland, N.-B.												1			
Bedford, Qué.		1								1				1	
Montréal, Qué.		2		1								1		1	
Ottawa, Qué.	1			1										1	
St-François, Qué.															
Trois-Rivières, Qué.		1						1						1	
Algoma, Ont.								1							
Bruce, Ont.															
Carleton, Ont.															
Elgin, Ont.		1					1							1	
Frontenac, Ont.															
Leeds et Grenville, Ont.												2			
Lincoln, Ont.		1						1						1	
Muskoka, Ont.												1			
Nipissing, Ont.		1							1					1	
Parry Sound, Ont.															
Prescott et Russell, Ont.		1						1						1	
Rainy River, Ont.															
Sudbury, Ont.				1								3		1	
Temiskaming, Ont.															
Waterloo, Ont.		2							1		1			2	
Wentworth, Ont.		1						1							1
York, Ont.		12	3			1	1	9		4				13	
Totaux d'Ontario		19	3	1		1	2	13	2	4	1	6		20	1
Manitoba, Centre										1				1	
Manitoba, Est		6	1	1	1	1		1		2		3		3	1
Battleford, Sask.		1						1							
Estevan, Sask.												3	3		
Melville, Sask.												3	1		
Moose Jaw, Sask.		1						1				1		1	
Prince-Albert, Sask.		1						1							
Regina, Sask.								1				1			
Saskatoon, Sask.		2										2		2	
Scott, Sask.												1			
Weyburn, Sask.												5			
Yorkton, Sask.												2			
Totaux de Saskatchewan		5						4				18	4	3	

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. Classe VI.

Birth Places — Lieux de naissance. British Isles — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland — Irlande.	Scotland — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries — Autres pays étrangers.	Other British Possessions — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists — Baptistes.	R. Catholics — Catholiques.	Ch. of England — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Divers autres délits.															
...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	2	...
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...
3	...	1	7	...	4	...	...	...	4	4	3	...	4	15	...
6	...	1	11	...	4	...	...	2	7	5	4	...	5	23	...
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
1	...	...	3	1	2	...	...	...	2	1	...	2	1	6	1
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...
...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	2	3	...	...	...	...	...	1	3	2	...	2	4

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts, in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Number of Charges — Nombre d'accusations	Acquitted. — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Various other misdemeanours—*Concluded.*											
Calgary, Alta	6	2	..	......	4	4	.....	.....	4	......	......
Edmonton, Alta	5	2	..	......	3	3	.....	.	1	......	1
Lethbridge, Alta	1	....	..	.....	1	1	...	.....	1	.....	......
Stettler, Alta	4	...	.	......	4	4	.....	......	4	...	......
Taber, Alta	1	..	..	.....	1	1	.....	.....	....	.....	......
Totals of Alberta	21	8	..	......	13	13	......	.....	10	......	1
Vancouver B.C	11	7	..	.....	4	4	......	....	1	......	....
Westminster, B.C	2	....	..	.. .	2	2	...	....	......	1	......
Totals of Canada	148	53	1	...	94	90	4	..	42	16	4

Tableau I. Autres délits non compris dans les clafses précédentes. Classe VI.

Sentence. — Penitentiary, — Penitencier. — Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence. — Penitentiary, — Penitencier. — Five years and over. — Cinq ans et plus.	Sentence. — Penitentiary, — Penitencier. — Life. — A vie.	Sentence. — D'th. — De mort.	Sentence. — Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. — Other Sentences. — Autres sentences.	Occupations — Agricultural. — Agriculteurs.	Occupations — Commercial. — Commerçants.	Occupations — Domestic — Serviteurs.	Occupations — Industrial. — Industriels.	Occupations — Professional — Professions libérales.	Occupations — Laborers — Journaliers.	Civil Condition. — État civil. — Married. — Mariés.	Civil Condition. — État civil. — Widowed — En veuvage.	Civil Condition. — État civil. — Single — Célibataires.
Divers autres délits—*Fin.*														
.....	.....	.....	...	......	....	1	1	...	1	.....	.....	2	....	......
.....	.....	....	......	.....	1	1	.....	2	.....	.....	......	1	.....	2
.....	.....	. . .	.....	....	....	.. ...	.. ..	. ....	......	.....	......	....	....	......
.....	.....	.....	......	.. ..	....	....	.... . .	......	......	....	......	....	....	.....
.....	.....	......	......	.... .	1	.... .	....	......	....	.... .	....	....	......	.....
.....	... .	......	......	. ....	2	2	1	2	1	.....	.....	3	......	2
.....	....	......	.. ...	.....	3	....	1	......	.....	1	1	....	.....	3
1	.....	......	.....	.....	....	....	.. ..	......	1	....	.....	1	. ...	.. ...
2	1	......	......	2	27	8	11	10	6	3	7	28	1	15

Table I. Other offences not included in the foregoing classes. Class VI.

Judicial Districts in which offence was committed. — Districts judiciaires où l'offense a été commise.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Various other misdemeanours—*Concluded.*															
Calgary, Alta		3						1		2		1		3	
Edmonton, Alta		3				2		1						2	1
Lethbridge, Alta													1		
Stettler, Alta												4			
Taber, Alta												1			
Totaux d'Alberta		6				2		2		2		6	1	5	1
Vancouver, Col.-B		3				2		1				1			
Westminster, Col.-B		1								1		1			1
Totaux du Canada	2	45	4	4	1	6	2	23	2	12	1	38	5	36	4

Tableau I. Autres délits non compris dans les classes précédentes. Classes VI.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Divers autres délits—*Fin*.															
.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	....	.....	2	.....	....	....	.....	2	1
.....	.....	.....	1	....	2	.....	.....	1	.....	.....	....	1	1	2	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	....	4	.....	.....	1	2	.....	....	1	1	4	2
.....	1	....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....
....	.....	.....	1	....	....	.....	.....	....	.....	.....	....	.....	....	.....	1
8	1	2	24	6	11	....	....	10	11	7	8	5	7	44	11

TABLE II

SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES WITH TOTALS OF EACH PROVINCE AND OF CANADA.

TABLEAU II

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PAR PROVINCES AVEC TOTAUX DE CHAQUE PROVINCE ET DU CANADA.

Table II. Summary by classes and provinces.

Provinces.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence — Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.
Class I.—Offences against the person.											
Prince Edward Island	6	3	..	....	3	3	......	......	.....	......	......
Nova Scotia	283	54	4	1	224	203	13	8	108	33	7
New Brunswick	108	22	2	1	83	76	2	5	47	10	3
Quebec	589	143	13	4	429	398	17	14	178	108	19
Ontario	2,041	531	36	4	1,470	1,324	103	43	718	249	57
Manitoba	361	68	9	.....	284	268	15	1	176	37	18
Saskatchewan	508	118	15	1	374	369	5	......	202	109	14
Alberta	471	105	6	......	360	345	9	6	202	84	10
British Columbia	286	71	4	1	210	194	10	6	90	30	16
Yukon	7	...	..	......	7	7	......	.....	3	2	......
Canada	4,660	1115	89	12	3,444	3,187	174	83	1,724	662	144
Class II.—Offences against property with violence.											
Prince Edward Island	4	....	..	......	4	4	.....	......	.. ...	......	....
Nova Scotia	88	13	..	.....	75	62	9	4	2	16	2
New Brunswick	19	..	.	.....	19	17	2	....	.....	......	2
Quebec	464	97	1	. .	366	238	78	50	18	55	14
Ontario	845	110	2	1	732	558	76	98	36	101	43
Manitoba	93	14	1	......	78	63	8	7	4	10	7
Saskatchewan	36	13	1	....	22	18	4	.....	4	8	2
Alberta	84	22	..	.....	62	49	11	2	2	16	7
British Columbia	142	21	1	.....	120	87	18	15	.....	14	4
Yukon	....	....	..	......	...	....	......	......	......	......	......
Canada	1,775	290	6	1	1,478	1,096	206	176	66	220	81
Class III.—Offences against property without violence.											
Prince Edward Island	7	....		..	7	7	...	.....	......	5	......
Nova Scotia	285	52	4	......	229	193	25	11	26	47	2
New Brunswick	207	35	1	.....	171	148	14	9	17	20	......
Quebec	1,999	402	56	2	1,539	1,168	216	155	185	352	27
Ontario	5,402	935	115	4	4,350	3,754	339	257	640	990	105
Manitoba	826	113	18	.....	695	564	66	65	104	141	25
Saskatchewan	1,399	338	15	2	1,044	1,016	19	9	466	324	48
Alberta	1,496	395	23	.....	1,078	924	59	95	415	362	83
British Columbia	587	148	13	......	426	366	29	31	62	187	22
Yukon	8	3	..	......	5	5	......	......	1	2	1
Canada	12,216	2419	245	8	9,544	8,145	767	632	1,916	2,430	313

Tableau II. Récapitulation par classes et provinces

Sentence.						Occupations.						Civil Condition. — État civil.		
Penitentiary. — Pénitencier.														
Two years and under five. — Deux ans et m'ns de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — A vie.	D'th. — De mort.	Committed to Reformatories. — Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences. — Autres sentences.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commercial. — Commerçants.	Domestic — Serviteurs.	Industrial. — Industriels.	Professional — Professions libérales.	Laborers — Journaliers.	Married. — Mariés.	Widowed — En veuvage.	Single — Célibataires.
Classe I.—Outrages contre la personne.														
1	....	....	1	....	1	1	....	....	....	....	2	2	....	1
10	1	....	2	5	58	13	32	6	11	7	58	74	3	73
7	4	....	....	...	12	7	2	1	6	5	31	17	1	36
13	13	....	1	3	94	18	52	13	58	3	141	148	9	156
37	15	....	4	5	385	97	142	57	144	64	648	595	15	606
6	1	....	2	1	43	51	37	13	20	16	94	146	5	93
12	4	1	2	....	30	45	8	10	7	7	29	41	1	39
6	9	3	4	....	42	49	20	12	7	16	47	82	4	79
26	9	....	4	1	34	12	28	11	31	6	37	55	4	81
....	....	....	1	....	1	....	4	....	...	....	3	1	....	3
118	56	4	21	15	700	293	325	123	284	124	1,090	1,161	42	1,167
Classe II.—Délits avec violence contre la propriété.														
....	....	....	....	....	4	3	....	....	....	....	1	....	....	4
11	1	....	....	13	30	12	4	1	4	4	21	12	....	55
6	2	....	....	6	3	3	1	....	....	2	7	1	....	16
69	23	....	....	24	163	8	29	15	60	5	145	36	....	317
58	27	....	....	85	382	6	20	12	31	14	190	45	2	627
8	1	....	....	13	35	3	2	5	6	5	15	6	....	68
2	1	....	....	....	5	6	1	1	1	1	7	3	....	18
14	3	....	....	2	18	9	....	2	7	8	20	10	....	36
40	4	....	....	7	51	1	16	14	6	4	27	9	2	92
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
208	62	....	....	150	691	51	73	50	115	43	433	122	4	1,233
Classe III.—Délits sans violence contre la propriété.														
2	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	2	2	....	3
20	....	....	....	21	113	11	18	7	10	9	28	17	3	130
11	2	....	....	9	112	....	23	7	3	4	42	20	..	127
81	9	....	....	98	787	24	179	160	164	21	406	243	9	1,065
96	4	....	....	163	2,352	110	332	230	200	87	1,342	1,044	26	2,709
13	1	....	....	63	348	67	45	51	24	34	159	187	6	425
27	1	...	...	2	176	76	31	21	22	21	68	97	3	150
57	7	....	....	2	152	105	112	35	46	24	94	200	6	224
32	5	....	....	13	105	20	42	36	33	12	104	73	7	226
1	....	....	....	....	....	....	3	1	....	....	....	2	....	3
340	29	....	....	371	4,145	415	785	548	502	212	2,245	1,885	60	5,062

Table II. Summary by classes and provinces.

Provinces.	Educational Status. — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non donné. M. — H.	F — F	Use of liquors — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Class I.—Offences against the person.															
Ile du Prince-Edouard	1	2	......	....	..	1	...	2	....	....	...	..	..	....	...
Nouvelle-Ecosse	45	106	.....	12	..	12	3	79	6	34	5	69	4	67	37
Nouveau-Brunswick	.....	53	1	....	..	1	....	28	2	20	....	32	..	27	21
Québec	29	298	1	14	..	19	...	212	14	57	4	102	7	105	140
Ontario	86	1,103	21	54	2	99	17	717	55	297	20	199	10	692	368
Manitoba	28	193	2	8	..	19	3	119	7	44	6	68	10	113	72
Saskatchewan	10	77	8	...	..	3	....	63	3	18	2	281	4	71	13
Alberta	15	156	4	..	..	12	1	107	8	27	2	195	8	158	12
Colombie-Britannique	23	109	7	5	..	....	....	85	3	23	1	89	4	54	28
Yukon	......	4	......	....	..	....	....	3	....	1	....	3	..	2	2
Canada	237	2,101	44	93	2	166	24	1415	98	521	40	1038	47	1289	693
Class II.—Offences against property with violence.															
Ile du Prince-Edouard	.... .	4	......	3	.	1	....	....	....	....	....	....	..	3	....
Nouvelle-Ecosse	8	60	......	27	..	9	....	28	....	1	....	10	..	40	13
Nouveau-Brunswick	2	15	......	6	..	3	....	8	....	....	....	2	..	13	4
Québec	37	323	......	126	1	97	....	119	....	18	....	5	.	205	13
Ontario	21	654	5	416	2	118	1	126	....	25	....	44	.	524	84
Manitoba	2	66	1	42	..	8	....	27	....	1	..	...	..	45	19
Saskatchewan	......	17	2	4	..	1	....	15	.. .	1	....	3	.	16	3
Alberta	2	43	1	2	..	12	....	30	....	4	. ..	13	1	40	5
Colombie-Britannique	11	87	......	36	1	17	....	34	....	8	2	22	..	64	12
Yukon	......	......	......	....	..	....	....	...	....	....	...	....	..	..	....
Canada	83	1,269	9	662	4	266	1	385	....	58	2	99	1	950	153
Class III.—Offences against property without violence.															
Ile du Prince-Edouard	....	5	......	....	..	3	....	2	....	....	....	2	..	3	....
Nouvelle-Ecosse	10	134	3	66	1	32	3	34	4	14	1	66	8	164	12
Nouveau-Brunswick	17	127	3	47	2	17	5	53	9	6	1	30	1	79	13
Québec	171	1,161	4	465	22	212	19	488	21	91	6	152	63	790	81
Ontario	144	3,558	73	1277	44	431	67	1315	203	397	93	499	24	2290	505
Manitoba	203	377	18	209	16	62	15	209	34	66	13	70	1	343	94
Saskatchewan	16	182	11	13	.	27	4	148	11	40	3	774	24	79	54
Alberta	17	410	26	2	1	57	3	282	27	69	3	617	17	375	56
Colombie-Britannique	21	261	15	59	3	20	2	151	10	44	1	132	4	116	47
Yukon	.....	4	1	....	..		...	2	....	1	1	1	..	4	1
Canada	599	6,219	154	2138	89	861	118	2684	319	728	122	2343	142	4183	863

Tableau II. Récapitulation par classes et provinces.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Classe I.—Outrages contre la personne.															
....	....	....	3	....	....	....	....	2	....	....	1	....	....	1	2
7	1	1	107	4	25	9	16	57	23	6	12	18	19	115	31
1	....	2	48	1	....	....	7	20	11	7	6	1	....	43	10
11	31	3	219	10	52	....–	1	242	2	1	1	54	25	282	70
100	21	25	676	54	378	1	38	423	200	183	93	160	132	1,053	238
19	5	15	51	5	162	....	....	86	20	4	29	18	89	179	82
8	5	3	28	16	48	1	....	32	6	8	5	41	14	66	50
15	4	3	19	33	82	....	5	55	13	12	2	43	30	126	55
15	9	8	43	17	51	5	....	27	20	14	13	7	12	127	36
1	....	....	....	1	3	....	....	1	1	....	....	....	2	6	1
177	76	60	1,194	141	801	16	67	945	296	235	162	342	323	1,998	575
Classe II.—Délits avec violence contre la propriété.															
....	....	....	4	....	....	....	....	3	....	....	....	1	....	4	....
1	....	1	64	2	3	1	12	30	10	4	10	4	....	55	18
....	....	....	17	....	....	....	....	14	1	1	....	1	....	9	7
7	....	3	301	16	31	....	....	302	12	....	12	16	17	333	32
11	6	6	569	28	58	4	11	236	87	68	60	192	26	656	28
11	1	8	23	4	31	....	1	23	14	3	10	20	7	64	14
3	2	1	5	2	4	....	1	8	....	....	3	4	....	9	9
7	3	4	16	7	9	....	2	10	3	1	4	19	3	36	10
14	1	11	29	15	30	....	1	17	20	6	10	7	12	109	6
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
54	13	34	1,028	74	166	5	28	643	147	83	109	264	65	1,275	124
Classe III.—Délits sans violence contre la propriété.															
1	....	....	3	....	1	....	....	3	....	....	....	....	2	3	2
6	....	1	129	6	10	2	20	64	20	14	16	9	2	124	31
5	2	7	119	10	4	....	12	46	20	25	21	13	....	134	13
41	10	9	1,115	39	160	1	....	1145	31	5	8	94	88	1312	127
356	71	86	2,503	183	592	7	96	1088	634	483	337	736	356	3552	312
83	13	22	182	32	287	1	18	172	89	44	73	50	130	545	82
29	9	15	102	44	64	....	8	65	42	20	44	51	21	211	97
29	14	17	127	125	123	1	9	141	25	32	36	117	67	354	107
29	13	14	116	34	110	6	1	43	29	28	32	32	36	290	63
....	....	....	2	1	1	....	....	2	....	1	....	1	....	5	....
579	132	171	4,398	474	1,352	18	164	2769	890	652	567	1103	702	6530	834

Table II. Summary by classes and provinces.

Provinces.	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	F.	Detained for Lunacy — Detenus pour cause de folie.	Convictions — Condamnations. Total.	Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'amende	No Option — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
Class IV.—Malicious offences against property.											
Prince Edward Island	5	5	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nova Scotia	27	3	..	.....	24	21	3	.....	9	2	.....
New Brunswick	6	4	..	.....	2	1	.....	1	1	.....	.....
Quebec	54	20	2	.....	32	28	3	1	6	8	.....
Ontario	168	38	4	.....	126	112	10	4	53	1	3
Manitoba	40	11	1	.....	28	27	.....	1	6	5	.....
Saskatchewan	37	17	..	.....	20	18	2	.....	6	8	3
Alberta	37	17	1	.....	19	19	.....	.....	11	3	1
British Columbia	25	12	..	.....	13	13	.....	.....	.....	.....	1
Yukon	1	1	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Canada	400	128	8	.....	264	239	18	7	92	27	8
Class V.—Forgery and offences against the currency.											
Prince Edward Island	.....	.....	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nova Scotia	7	.....	..	.....	7	6	1	.....	.....	3	3
New Brunswick	2	1	..	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....
Quebec	41	13	..	.....	28	24	4	.....	7	6	1
Ontario	97	16	2	.....	79	56	17	6	1	22	19
Manitoba	63	5	..	.....	58	28	11	19	.....	11	8
Saskatchewan	62	11	..	.....	51	35	4	12	2	20	14
Alberta	82	9	.	.....	73	34	9	30	1	11	20
British Columbia	21	3	..	.....	18	13	1	4	.....	10	.....
Yukon	.....	.....	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Canada	375	58	2	.....	315	197	47	71	11	83	65
Class VI.—Other offences not included in the foregoing classes.											
Prince Edward Island	.....	.....	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nova Scotia	97	12	..	.....	85	66	15	4	44	18	1
New Brunswick	24	3	1	.....	20	12	3	5	7	5	.....
Quebec	1,496	58	6	2	1,430	1,400	24	6	1,175	41	1
Ontario	1,254	107	14	2	1,131	1,059	52	20	715	178	29
Manitoba	106	21	2	.....	83	81	2	.....	31	22	2
Saskatchewan	263	41	4	.....	218	215	3	.....	116	64	8
Alberta	373	51	14	.....	308	286	16	6	219	35	12
British Columbia	895	59	4	.....	832	816	9	7	666	29	2
Yukon	8	.....	..	.....	8	7	1	.....	4	2	.....
Canada	4,516	352	45	4	4,115	3,942	125	48	2,977	394	55

Tableau II. Récapitulation par classes et provinces.

Sentence.						Occupations.						Civil Conditions.—État civil.		
Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie.	D'th.—De mort.	Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Other Sentences.—Autres sentences.	Agricultural.—Agriculteurs.	Commercial.—Commerçants.	Domestic—Serviteurs.	Industrial.—Industriels.	Professional—Professions libérales.	Laborers—Journaliers.	Married.—Mariés.	Widowed—En veuvage.	Single—Célibataires
Classe IV.—Dommages malicieux contre la propriété.														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	3	10	2	....	....	....	....	1	1	1	22
....	1	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	2	....	....
2	....	....	....	....	16	1	3	3	4	1	8	5	....	24
6	6	....	....	....	57	9	13	3	5	6	23	27	1	80
2	....	....	....	1	14	10	1	....	....	1	5	4	....	20
1	....	....	....	....	2	9	....	1	3	....	2	6	....	8
....	....	....	....	....	4	8	1	....	....	6	3	6	2	9
3	1	....	....	....	8	2	1	....	....	....	....	2	....	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
14	8	....	....	4	111	42	19	8	12	14	42	53	4	171
Classe V.—Faux et délits par rapport à la monnaie.														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	1	....	....	....	....	....	2	2	....	2	....	2	2	2
1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
5	....	....	....	2	7	....	9	1	3	7	4	7	....	11
3	1	....	....	3	30	3	22	3	....	11	25	36	....	33
3	1	....	....	7	28	4	5	3	6	9	7	13	....	45
4	6	....	....	....	5	8	9	13	....	4	6	13	....	25
29	5	....	....	....	7	9	28	1	15	6	7	9	4	52
6	....	....	....	....	2	1	4	....	3	2	1	6	....	7
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
51	14	....	....	12	79	25	80	23	27	41	50	86	6	176
Classe VI.—Autres délits non compris dans les classes précédentes.														
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
5	1	....	....	....	16	6	13	5	8	9	15	35	....	28
6	....	....	....	....	2	....	....	....	2	1	10	3	....	12
14	4	....	....	6	189	2	47	6	17	3	41	28	3	64
32	1	1	....	10	165	19	61	47	37	15	99	177	14	153
1	1	....	....	....	26	3	7	4	7	27	5	13	....	41
2	1	....	....	....	27	16	11	12	6	1	13	38	2	29
5	....	....	....	....	37	21	22	34	12	1	12	69	5	58
2	1	....	....	....	132	6	26	54	20	3	100	91	2	178
1	....	....	....	....	1	....	3	....	....	....	....	....	....	1
68	9	1	....	16	595	73	190	162	109	60	295	454	26	564

Table II. Summary by classes and provinces.

Provinces.	Educational Status. — Instruction.			Ages.										Use of liquors. — Usage de liqueurs.	
	Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Under 16 years. — Moins de 16 ans.		16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 years and over. — 40 ans et plus.		Not given. — Non-donné.		Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
				M. — H.	F — F	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F. — F.	M. — H.	F — F		
Class IV.—Malicious offences against property.															
Ile du Prince-Edouard	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	..
Nouvelle-Ecosse	2	22	....	19	..	2	....	1	...	1	....	1	..	20	1
Nouveau-Brunswick	....	2	....	....	..	....	....	1	1	....	....	....	..	1	..
Québec	1	30	....	13	1	2	....	10	....	2	....	3	1	24	....
Ontario	4	106	1	56	..	7	....	37	1	14	1	10	..	83	15
Manitoba	2	24	....	9	..	6	....	2	....	2	....	8	1	16	1
Saskatchewan	2	12	....	....	..	1	....	10	....	3	....	6	..	10	1
Alberta	2	14	1	....	..	1	....	8	....	8	....	2	..	16	1
Colombie-Britannique	....	13	....	7	..	....	....	2	....	1	...	3	..	9	....
Yukon	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Canada	13	223	2	104	1	19	....	71	2	31	1	33	2	179	19
Class V.—Forgery and offences against the currency.															
Ile du Prince-Edouard	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Nouvelle-Ecosse	....	6	....	....	..	....	....	6	....	....	....	1	..	4	1
Nouveau-Brunswick	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	....	..	....	1
Québec	....	23	3	3	..	3	....	9	....	2	...	11	..	9	1
Ontario	1	69	3	3	..	8	1	39	4	12	...	11	1	43	20
Manitoba	....	53	5	24	..	2	....	30	....	2	....	....	..	32	6
Saskatchewan	....	27	11	....	..	3	....	29	1	1	...	16	1	30	1
Alberta	....	60	6	....	..	3	....	52	3	7	....	8	..	55	5
Colombie-Britannique	....	8	5	....	..	1	....	6	....	2	....	8	1	5	6
Yukon	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Canada	1	247	33	30	..	20	1	172	8	26	....	55	3	178	41
Class VI.—Other offences not included in the foregoing classes.															
Ile du Prince-Edouard	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	..	....	....
Nouvelle-Ecosse	8	56	....	....		4	....	36	8	9	4	14	10	51	7
Nouveau-Brunswick	....	14	....	....		2	....	8	....	5	....	2	3	10	5
Québec	11	173	....	11	2	10	3	50	49	19	1	102	*	91	5
Ontario	14	317	13	9	2	25	19	158	53	61	16	350	438	248	58
Manitoba	4	55	1	3	1	10	....	35	1	9	1	11	12	39	11
Saskatchewan	3	37	6	....	1	1	....	27	19	14	2	102	52	21	12
Alberta	4	126	5	....	..	6	10	51	36	24	7	58	116	119	10
Colombie-Britannique	30	207	2	5	..	8	1	103	89	47	10	75	494	19	13
Yukon	....	1	....	....	..	....	....	1	....	....	....	3	4	....	1
Canada	74	986	27	28	6	66	33	469	255	188	41	717	†	598	122

*1,183 †2,312

Tableau II. Récapitulation par classes et provinces.

Birth Places. — Lieux de naissance. British Isles. — Iles Britanniques. England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Britanniques.	Religions. Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Residence. Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Classe IV.—Dommages malicieux contre la propriété.															
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	21	1	2	.....	1	12	10	1	.....	.....	.....	22	2
.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	1	1
2	.....	.....	27	.....	2	.....	.....	22	.....	.....	.....	7	.....	32	2
12	1	1	85	1	14	.....	2	30	14	25	8	19	3	97	14
2	.....	.....	11	.....	15	.....	.....	7	1	4	4	1	10	16	12
1	.....	.....	6	1	6	.....	.....	6	1	1	3	1	2	3	15
3	.....	3	4	4	3	.....	.....	3	1	3	3	4	1	10	8
.....	.....	.....	9	1	.....	.....	.....	5	3	.....	.....	1	.....	9	4
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	1	4	165	8	42	.....	3	86	31	34	18	33	16	190	58
Classe V.—Faux et délits par rapport à la monnaie.															
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	3	2	.....	.....	2	3	.....	.....	1	.....	.....	5	1
.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....
.....	.....	.....	20	.....	3	.....	.....	21	.....	.....	.....	.....	2	21	7
9	4	2	38	13	5	2	.....	20	10	11	10	13	5	66	9
4	1	8	32	5	8	.....	.....	9	22	5	10	4	5	53	5
2	.....	.....	19	15	4	.....	1	6	7	4	1	18	3	24	18
.....	1	8	28	22	6	.....	1	9	.....	3	7	42	2	52	13
5	.....	.....	2	1	4	.....	.....	1	5	.....	1	1	.....	14	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	6	18	143	58	30	2	4	69	44	23	30	79	17	236	55
Classe VI.—Autres délits non compris dans les classes précédentes.															
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	1	38	5	4	9	8	25	11	4	7	4	3	54	11
3	.....	1	8	1	2	.....	.....	5	5	1	2	.....	2	12	3
2	2	1	140	4	33	.....	.....	146	1	.....	1	7	31	186	35
38	10	12	197	26	61	2	9	129	64	56	35	21	20	313	38
13	2	7	23	3	14	.....	1	12	17	5	14	4	7	51	11
6	4	4	13	19	24	.....	1	25	4	5	12	11	7	54	24
13	6	7	28	44	34	2	2	54	6	5	6	47	11	111	24
17	8	1	53	58	134	3	.....	9	9	4	2	6	24	281	9
.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....
101	32	34	500	161	306	16	21	406	117	80	79	100	105	1065	155

Table II. Summary by classes and provinces.

Provinces.	Year	Number of Charges — Nombre d'accusations.	Acquitted — Acquittés. M.	Acquitted — Acquittés. F.	Detained for Lunacy. — Détenus pour cause de folie.	Convictions. — Condamnations. Total.	Convictions. Convicted 1st. — Condamnés une fois.	Convictions. Convicted 2nd. — Condamnés deux fois.	Convictions. Reiterated. — Plus de 2 récidives.	Sentence. Committed to Jail. — Emprisonnés. With the option of a fine. — Sur option entre la prison ou l'am'nde	Sentence. No option. — Sans option. Under one year. — Moins d'un an.	Sentence. No option. — Sans option. One year and over. — Un an et plus.
Grand totals by provinces.												
Prince Edward Island	1916	22	8	..	.....	14	14	......	......	......	5	.....
	1915	27	10	1	......	16	14	2	....	3	1	.....
Nova Scotia	1916	787	134	8	1	644	551	66	27	189	119	15
	1915	1,469	462	55	2	950	828	88	34	391	159	10
New Brunswick	1916	366	65	4	1	296	255	21	20	72	35	5
	1915	345	60	5	2	278	229	19	30	56	42	3
Quebec	1916	4,643	733	78	8	3,824	3,256	342	226	1,569	570	62
	1915	3,924	804	61	6	3,053	2,439	366	248	591	759	95
Ontario	1916	9,807	1735	173	11	7,888	6,863	597	428	2,163	1,541	256
	1915	10,906	1806	152	14	8,934	7,620	811	503	1,824	2,490	372
Manitoba	1916	1,489	232	31	...	1,226	1,031	102	93	321	226	60
	1915	1,859	259	23	......	1,577	1,310	131	136	354	367	66
Saskatchewan	1916	2,305	538	35	3	1,729	1,671	37	21	796	533	89
	1915	2,754	718	14	.. ..	2,022	1,936	61	25	938	680	100
Alberta	1916	2,543	599	44	......	1,900	1,657	104	139	850	511	133
	1915	2,894	769	34	3	2,088	1,866	128	94	741	731	153
British Columbia	1916	1,956	314	22	1	1,619	1,489	67	63	818	270	45
	1915	2,494	772	40	2	1,680	1,431	165	84	443	537	90
Yukon	1916	24	4	..	..	20	19	1	....	8	6	1
	1915	42	15	.	..	27	22	5	....	3	8	4
Canada	1916	23,942	4362	395	25	19,160	16,806	1,337	1,017	6,786	3,816	666
	1915	26,714	5675	385	29	20,625	17,695	1,776	1,154	5,344	5,774	893

Tableau II. Récapitulation par classes et provinces.

Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Two years and under five.—Deux ans et m'ns de cinq.	Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Five years and over.—Cinq ans et plus.	Sentence. Penitentiary.—Pénitencier. Life.—A vie.	Sentence. D'th.—De mort.	Sentence. Committed to Reformatories.—Envoyés à la prison de Réforme.	Sentence. Other Sentences.—Autres Sentences.	Occupations. Agricultural.—Agriculteurs.	Occupations. Commercial.—Commerçants.	Occupations. Domestic—Serviteurs.	Occupations. Industrial.—Industriels.	Occupations. Professional—Professions libérales.	Occupations. Laborers—Journaliers.	Civil Condition.—État civil. Married.—Mariés.	Civil Condition.—État civil. Widowed—En veuvage.	Civil Condition.—État civil. Single—Célibataires.
Grands totaux par provinces.														
3	....	......	......	......	5	6	.....	......	......	......	5	4	......	8
4	4	....	....	......	4	5	......	.....	1	......	8	5	......	11
46	4	......	2	42	227	44	69	21	33	33	123	141	9	310
83	9	1	2	55	240	116	121	72	54	32	197	217	11	523
31	9	....	......	15	129	11	27	9	11	12	90	43	1	192
23	10	......	.....	24	120	25	34	5	12	6	101	40	1	217
184	49	.	1	133	1,256	53	319	198	306	40	745	467	21	1,637
197	73	3	5	141	1,189	100	348	164	389	29	1,032	495	28	1,997
232	54	1	4	266	3,371	244	590	352	417	197	2,327	1,924	58	4,208
351	56	2	7	234	3,598	465	851	339	630	74	3,812	2,342	54	5,741
33	5	....	2	85	494	138	97	76	63	92	285	369	11	692
95	33	1	6	33	622	110	197	89	156	32	591	442	20	981
48	13	1	2	2	245	160	60	58	39	34	125	198	6	269
49	11	.....	1	3	240	211	77	29	49	7	202	223	5	392
111	24	3	4	4	260	201	183	84	87	61	183	376	21	458
135	22	...	2	4	300	177	196	85	110	25	274	228	7	351
109	20	......	4	21	332	42	117	115	93	27	269	236	15	592
137	23	....	10	23	417	98	211	168	172	31	518	330	9	1,091
2	.....	......	1	......	2	......	10	1	.....	......	3	3	......	7
.....	....	....	1	....	11	5	4	4	....	......	1	1	1	16
799	178	5	21	568	6,321	899	1,472	914	1,049	496	4,155	3,761	142	8,373
1,074	241	7	34	517	6,741	1,312	2,039	955	1,573	238	6,736	4,323	136	11,320

Table II. Summary by classes and provinces.

Provinces.		Educational Status — Instruction. Unable to read or write. — Incapable de lire ou d'écrire.	Elementary. — Elémentaire.	Superior. — Supérieure	Ages. Under 16 years. — Moins de 16 ans. M. — H.	F — F	16 years and under 21. — 16 ans et moins de 21. M. — H.	F. — F.	21 years and under 40. — 21 ans et moins de 40. M. — H.	F. — F.	40 years and over. — 40 ans et plus. M. — H.	F. — F.	Not given. — Non-donné. M. — H.	F — F	Use of Liquors — Usage de liqueurs. Moderate — Modéré	Immoderate — Immodéré
Grand totals by provinces.																
Ile du Prince-Edouard	1916	1	11	......	3	..	5	....	4	....	....	....	2	..	6	....
	1915	3	13	......	4	..	5	....	7	....	....	....	....	..	10	4
Nouvelle-Ecosse	1916	73	384	3	124	1	59	6	184	18	59	10	161	22	286	71
	1915	78	646	8	108	2	119	10	356	26	83	1	232	13	326	65
Nouveau-Brunswick	1916	19	212	4	53	2	23	5	99	12	31	1	66	4	130	44
	1915	30	223	4	70	2	30	5	105	4	38	....	21	3	70	65
Québec	1916	249	2,008	8	632	26	343	22	888	84	189	11	375	*	1224	240
	1915	305	2,289	5	603	23	606	17	1015	38	187	20	494	50	313	248
Ontario	1916	270	5,807	116	1815	50	688	105	2392	316	806	130	1113	473	3380	1050
	1915	330	7,623	133	1781	41	1216	101	3662	225	1026	108	742	32	4253	1420
Manitoba	1916	239	768	27	295	17	107	18	422	42	124	20	157	24	588	203
	1915	102	1,132	19	209	6	246	8	762	52	154	10	116	14	880	76
Saskatchewan	1916	31	352	38	17	1	36	4	290	34	77	7	1182	81	227	84
	1915	61	499	38	29	..	81	1	353	14	62	1	1441	40	273	60
Alberta	1916	40	809	43	4	1	91	14	530	74	139	12	893	142	763	89
	1915	49	469	69	6	..	144	10	574	17	145	3	1159	30	436	78
Colombie-Britannique	1916	85	685	29	112	4	46	3	381	102	125	14	329	503	267	106
	1915	108	1,232	51	159	4	117	2	852	43	182	10	301	10	827	314
Yukon	1916	......	9	1	....	..	....	....	6	....	2	1	7	4	6	4
	1915	......	12	5	3	..	1	....	7	2	3	3	8	..	6	8
Canada	1916	1,007	11,045	269	3055	102	1398	177	5196	682	1552	206	4285	†	7377	1891
	1915	1,066	14,138	332	2972	78	2565	154	7693	421	1880	156	4514	192	7394	2348

*4,254. †2,507.

Tableau II. Récapitulation par classes et provinces.

Birth Places. — Lieux de naissance.							Religions.							Residence.	
British Isles. — Iles Britanniques.															
England and Wales — Angleterre et Galles	Ireland. — Irlande.	Scotland. — Ecosse.	Canada.	United States — Etats-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions. Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch. of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens.	Protestants	Other Denominations. — Autr's confessions.	Cities and Towns—Villes.	Rural Districts—Districts ruraux.
Grands totaux par provinces.															
1	.....	.....	10	.....	1	.....	....	8	.....	.....	1	1	2	8	4
.....	.....	.....	15	1	.....	.....	.....	10	1	1	.....	3	.....	10	6
24	1	4	362	20	44	21	59	191	74	29	46	35	24	375	94
55	13	16	524	20	80	43	72	327	118	49	26	79	37	743	137
9	2	10	195	12	6	..	19	86	38	34	29	16	2	200	34
10	1	.....	218	10	16	1	46	123	22	23	14	17	8	205	54
63	43	16	1,822	69	281	1	1	1878	46	6	22	178	163	2166	273
72	41	20	2,049	98	346	3	3	2064	129	14	26	185	178	2687	241
526	113	132	4,068	305	1,108	16	156	1926	1,009	826	543	1141	542	5737	639
828	168	205	5,078	384	1,543	23	173	2489	1,416	997	797	1338	726	7334	934
132	22	60	322	49	517	1	20	309	163	65	140	97	248	908	206
155	31	63	500	57	649	2	32	408	215	76	169	168	382	1296	212
49	20	23	173	97	150	1	11	142	60	38	68	126	47	367	213
65	13	24	191	90	273	1	11	182	63	66	75	126	60	428	376
67	28	42	222	235	257	3	19	272	48	56	58	272	114	689	217
121	40	56	208	150	305	4	19	268	87	57	105	238	101	708	217
80	31	34	252	126	329	14	2	102	86	52	58	54	84	830	120
175	64	86	385	167	521	55	23	368	156	106	151	137	284	1230	256
1	.....	.....	2	3	4	.....	.....	4	1	1	....	1	2	14	1
1	.....	3	4	3	8	.....	.....	6	1	.....	4	3	1	21	1
952	260	321	7,428	916	2,697	57	287	4918	1,525	1107	965	1921	1228	11294	1801
1,482	371	473	9,172	980	3,741	132	379	6245	2,208	1389	1367	2294	1777	14662	2434

TABLE III

SUMMARY CONVICTIONS

TABLEAU III

CONDAMNATIONS SOMMAIRES

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Prince Edward Island.									
	King's.					Prince.				
	Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	7	2	9			4	1	4	1	
Breach of peace	1		1			3		3		
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against										
Gambling Acts, offences against										
Immigration Act "										
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against										
Larceny						1		1		
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against										
Breach of Canada Temperance Act	33		32	1		14		4	10	
Selling liquor during prohibited hours										
" without license										
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property	1		1							
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts "										
Militia Acts "										
Miscellaneous offences										
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	3		3			3		1	2	
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to										
Neglecting to support family										
Opium and Drug Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language										
Trespass										
Vagrancy										
Drunkenness	47		47			34		31	3	
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language	5		5			5		5		
Frequenting bawdy houses										
Loose, idle, disorderly	3		3			1		1		
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	100	2	101	1		65	1	50	19	

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Queen's. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Totals of P. E. Island.—Totaux de l'Ile du P.-E. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses
										Falsification de substances alimentaires.
10	1	8	2	1	21	4	21	3	1	Voies de fait.
2		2			6		6			Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
1		1			1		1			Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres
										Infractions aux lois de chasse et de pêche.
										" défendant le jeu.
										" l'immigration.
										Infractions aux lois d'inspection et ventes.
										Incorrigible.
					1		1			Larcin.
										Vol de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
										Infractions aux lois des licences de boissons.
24	4	23	5		71	4	59	16		Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues
										" sans licence.
										Contravention aux lois consernant la vente de boissons aux Sauvages.
1		1			2		2			Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
5		5			5		5			Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant les méd. et les dent
										" de la milice.
										Divers délits.
7		7			13		11	2		Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
7		6		1	7		6		1	Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
3	1	4			3	1	4			Menaces et langage injurieux.
										Empiètement.
1			1		1			1		Vagabondage.
138		132		6	219		210	3	6	Ivresse.
										Exposition indécente.
					10		10			Langage insultant, obscène, profane.
										Fréquentant des maisons de désordre.
32		20	2		36		34	2		Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
231	6	219	10	8	396	9	370	27	8	.........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Nova Scotia.									
	Annapolis.					Antigonish.				
	Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults										
Breach of peace										
Carrying fire-arms and unlawful weapons						1				1
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Immigration Act "										
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against										
Breach of Canada Temperance Act	4		4			1		1		
Selling liquor during prohibited hours										
" without license						1		1		
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property						1		1		
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences agains										
Militia Acts "										
Miscellaneous offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	2		2							
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to	1			1						
Neglecting to support family										
Opium and Drug Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language										
Trespass										
Vagrancy										
Drunkenness	4		4			11		10		1
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language										
Fequenting bawdy houses										
Loose, idle, disorderly										
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	11		11			15		13		2

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.										
CAPE BRETON.					COLCHESTER.					
Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Offenses.
M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Falsification de substances alimentaires.
41	7	47	1	...	8	...	6	1	1	Voies de fait.
36	1	31	...	6	...	...	...	...	...	Perturbation de la paix.
4	...	3	...	1	...	...	...	...	...	Port d'armes illégal.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Mépris de cour.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Cruauté envers les animaux.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres
...	...	...	...	...	2	...	...	...	2	Infractions aux lois de chasse et de pêche.
4	...	4	...	...	2	...	2	...	...	" défendant le jeu.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	" d'immigration.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Incorrigibilité.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Larcin.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" de chiens, oiseaux, etc.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des licences de boissons.
252	29	279	2	...	...	...	...	...	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues
...	...	...	...	...	39	6	42	1	2	" sans licence.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
33	1	23	...	11	4	...	4	...	...	Dommages malicieux à la propriété.
...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	Autres dommages à la propriété.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
3	...	...	1	2	9	...	...	9	...	" de la milice.
4	...	3	...	1	...	...	...	...	...	Divers délits.
85	17	83	...	19	7	...	7	...	...	Contraventions aux lois municipales.
3	...	3	...	...	...	...	...	...	...	Pratiquant divers états sans licence.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
6	...	6	...	...	2	...	2	...	...	Délits ayant rapport aux chemins publics.
1	2	2	...	1	...	...	...	...	...	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Profanation du dimanche.
1	...	1	...	...	4	...	4	...	...	Infractions aux lois des chemins de fer.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
6	...	2	4	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois maritimes.
3	...	3	...	...	...	...	...	...	...	Menaces et langage injurieux.
2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	Empiétement.
26	12	10	18	10	3	2	...	2	3	Vagabondage.
1176	15	1,127	4	60	231	10	237	...	4	Ivresse.
2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	Exposition indécente.
7	...	7	...	...	...	...	...	...	...	Langage insultant, obscène, profane.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Fréquentant des maisons de désordre.
19	...	11	...	8	10	...	5	...	5	Conduite déréglée.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Aliénation mentale.
1718	85	1.654	30	119	321	18	309	13	17	....Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	PROVINCE OF NOVA SCOTIA—*Continued*: Cumberland. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Digby. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	21		19		2	2		2		
Breach of peace	18		18			1		1		
Carrying fire-arms and unlawful weapons	3		3							
Contempt of court										
Cruelty to animals	4		4							
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against										
Gambling Acts, offences against										
Immigrrtion Act "										
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against										
Breach of Canada Temperance Act	11		10	1		10		10		
Selling liquor during prohibited hours										
" without license										
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property	6	2	7		1					
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts " "	3			3						
Miscellaneous offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	13		13							
Exercising various callings without license		1	1							
Health By-laws, offences against						2		2		
Highways, offences relating to	1		1			2		2		
Neglecting to support family										
Opium and Drug Act, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language										
Trespass										
Vagrancy										
Drunkenness	38	1	39			3		3		
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language	3		3							
Frequenting bawdy houses		2		2						
Loose, idle, disorderly										
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	121	6	118	6	3	20		20		

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*

Guysborough. Convictions — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Halifax. Convictions — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Offenses.
....	...	......	....	......	8	1	7	....	2	Falsification de substances alimentaires.
4	...	4	....	......	132	21	109	7	37	Voies de fait.
....	...	......	....	......	169	30	175	10	14	Perturbation de la paix.
....	...	......	....	......	1	...	1	....	......	Port d'armes illégal.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Mépris de cour.
....	...	......	....	......	4	...	3	....	1	Cruauté envers les animaux.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Perturbation de réunions religieuses et autres.
3	...	3	....	......	....	...	......	....	......	Infractions aux lois de chasse et de pêcheries.
....	...	......	....	......	1	...	1	....	......	" défendant le jeu.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	" d'immigration.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Incorrigibilité.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Larcin.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	" de chiens, oiseaux, etc.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	" bois, arbres, fruits, etc.
....	...	......	....	......	....	4	4	....	......	Infractions aux lois des licences de boissons.
1	...	1	....	......	42	8	48	2	......	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Vente de boissons durant les heures défendues
....	...	......	....	......	60	29	88	....	1	" sans licence.
....	...	......	....	......	2	3	......	1	4	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
....	...	......	....	......	42	1	27	1	15	Dommages malicieux à la propriété.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Autres dommages à la propriété.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
....	...	......	....	......	15	...	......	12	3	" de la milice.
....	...	......	....	......	3	...	3	....	......	Divers délits.
2	...	2	....	......	229	16	153	36	56	Contraventions aux lois municipales.
....	...	......	....	......	12	1	10	2	1	Pratiquant divers états sans licence.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
....	...	......	....	......	185	5	183	....	7	Délits ayant rapport aux chemins publics.
....	...	......	....	......	4	...	1	2	1	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Profanation du dimanche.
....	...	......	....	......	5	...	5	....	......	Infractions aux lois des chemins de fer.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	...	......	....	......	18	...	......	5	13	Infractions aux lois maritimes.
....	...	......	....	......	13	5	10	....	8	Menaces et langage injurieux.
....	...	......	....	......	3	...	3	....	......	Empiétement.
8	...	8	....	......	3	4	2	4	1	Vagabondage.
....	...	......	....	......	1307	70	1,349	24	4	Ivresse.
....	...	......	....	......	2	...	......	1	1	Exposition indécente.
....	...	......	....	......	11	1	12	....	......	Langage insultant, obscène, profane.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Fréquentant des maisons de désordre
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Conduite déréglée.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Infraction aux lois des poids et mesures.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Aliénation mentale.
18	...	18	....	......	2271	199	1,194	107	169	........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	PROVINCE OF NOVA SCOTIA—*Continued.*									
	HANTS.					KING'S.				
	Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	3		1		2	2		1		1
Breach of peace						1		1		
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Immigraition Act "										
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against						2		2		
Breach of Canada Temperance Act	11		10	1		1			1	
Selling liquor during prohibited hours										
" without license						41		14		
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property	5				5					
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts, "						1			1	
Miscellaneous offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	1		1			4		4		
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to	1		1			2		2		
Neglecting to support family										
Opium and Drug Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against						4		4		
Revenue Laws "										
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language										
Trespass										
Vagrancy										
Drunkenness	9		9			26		26		
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language	1		1							
Frequenting bawdy houses										
Loose, idle, disorderly	1		1			1		1		
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	32	...	24	1	7	58	...	55	2	1

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*

Lunenburg. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Lunenburg. Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Pictou. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Pictou. Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses.
										Falsification de substances alimentaires
6		6			24	3	24	1	2	Voies de fait.
1	2	2		1	24	3	27			Perturbation de la paix.
2		1	1		1		1			Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
										Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
4		4								Infractions aux lois de chasse et de pêche.
										" défendant le jeu.
										" d'immigration.
										Incorrigibilité.
										Infractions aux lois d'inspection et ventes.
										Larcin.
										" de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
										Infractions aux lois des licences de boissons.
19	1	9	1	10	59	15	66	8		Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues.
										" sans licence.
					1		1			Contraventions aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
4		4			7		7			Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
										" " la milice.
										Divers délits.
					9	1	10			Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
					2		2			Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
					15	1	16			Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
					1		1			Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
					6	2	1	4	3	Vagabondage.
5		5			665	6	662	3	6	Ivresse.
										Exposition indécente.
	1	1			4		4			Langage insultant, obscène, profane.
					5		5			Fréquentant des maisons de désordre.
					30	2	32			Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
41	4	32	2	11	853	33	859	16	11	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	PROVINCE OF NOVA SCOTIA—*Concluded.*									
	QUEEN'S.					RICHMOND.				
	Convictions — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise etc.
Adulteration of food										
Assaults										
Breach of peace	7	1	8							
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Immigration Acts "										
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against										
Larceny										
" of dogs, birds, &c.										
" of timber, trees, fruits, &c.										
Liquor License Acts, offences against										
Breach of Canada Temperance Act.						2		2		
Selling liquor during prohibited hours										
" without license										
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property										
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of										
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to										
Neglecting to support family										
Opium and Drug Act, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language										
Trespass										
Vagrancy		1		1						
Drunkenness	3		3							
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language										
Frequenting bawdy houses										
Loose, idle, disorderly										
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	10	2	11	1		2		2		

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Fin.*

Shelburne.					Yarmouth.					Offenses.
Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.			
M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
										Falsification de substances alimentaires.
					1				1	Voies de fait.
										Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
										Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
										Infractions aux lois de chasse et de pêche.
										" défendant le jeu.
										" d'immigration.
										Incorrigibilité.
										Infractions aux lois d'inspection et ventes.
										Larcin.
										" de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
										Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
5		5			10	4	5	9		Vente de boissons durant les heures défendues.
										" sans licence.
										Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
										Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers délits.
					10		6		4	Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
					1		1			Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
					7		7			Délits ayant rapport aux chemins publics.
					1				1	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
					1	3		3	1	Vagabondage.
6		6			28		28			Ivresse.
										Exposition indécente.
1		1								Langage insultant, obscène, profane.
										Fréquentant des maisons de désordre.
					6	2	7		1	Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
12		12			65	9	54	12	8	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	PROVINCE OF NEW BRUNSWICK.									
	CARLETON.					CHARLOTTE.				
	Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
	M.	F.				M.	F.			
Adulteration of food										
Assaults	3	1	2	2		1		1		
Breach of peace	19		19							
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals	1		1							
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against	3		3			5		5		
Gambling Acts, offences against										
Immigration Act "										
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c.										
Liquor License Acts, offences against	1		1			2		2		
Breach of Canada Temperance Act	36	2	31	6	1	53		52		
Selling liquor during prohibited hours										
" without license										
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property						1		1		
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "						3			3	
Miscellaneous offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of										
Exercising various callings without license						3		3		
Health By-laws, offences against	3		3							
Highways, offences relating to	1		1			1			1	
Neglecting to support family										
Opium and Drug Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language	1	1	2							
Trespass										
Vagrancy	1	1	2			2		2		
Drunkenness	39		31	8		96		96		
Indecent exposure	1		1							
Insulting, obscene and profane language	6		6			1		1		
Frequenting bawdy houses										
Loose, idle, disorderly	2		1	1		5				5
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	117	5	104	17	1	172		164	3	5

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Kent. Convictions.—Condamnations. M.	Kent. Convictions.—Condamnations. F.	Kent. Sentence. Option of a fine.—Sur option	Kent. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Kent. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	King's. Convictions.—Condamnations. M.	King's. Convictions.—Condamnations. F.	King's. Sentence. Option of a fine.—Sur option	King's. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	King's. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses.
										Falsification de substances alimentaires.
2		2								Voies de fait.
										Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
										Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
2		2								Infractions aux lois de chasse et de pêche.
										" défendant le jeu.
										" d'immigration.
										Incorrigibilité.
										Infractions aux lois d'inspection et ventes.
										Larcin.
										" de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
										Infractions aux lois des licences de boissons.
					16		13	1	2	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues.
										" sans licence.
										Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
										Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers délits.
										Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
										Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
1		1								Menaces et langage injurieux.
					1		1			Empiétement.
										Vagabondage.
					10		10			Ivresse.
										Exposition indécente.
1		1								Langage insultant, obscène, profane.
										Fréquentant des maisons de désordre.
										Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
6	...	6			27	...	24	1	2	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of New Brunswick—*Continued.*									
	Northumberland.					Queen's.				
	Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	3	2	5							
Breach of peace	2		2							
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against						1		1		
Gambling Acts, offences against										
Immigration Act "										
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against										
Breach of Canada Temperance Act	57	3	60			2		2		
Selling liquor during prohibited hours										
" without license										
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property	7		4		3					
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against	1		1							
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "	8		6	2						
Miscellaneous offences	1		1							
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	1		1							
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to										
Neglecting to support family										
Opium and Drug Act, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "	15		12	3						
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language										
Trespass										
Vagrancy	12	2	11		3					
Drunkenness	144	4	147		1					
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language		1	1							
Frequenting bawdy houses										
Loose, idle, disorderly										
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	251	12	251	5	7	3		3		

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province du Nouveau-Brunswick—*Suite.* St. John.—St-Jean. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Westmorland. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses.
										Falsification de substances alimentaires.
35		33	2		17		17			Voies de fait.
18		18			4		4			Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
										Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
					4	1	5			Infractions aux lois de chasse et de pêche.
7		7			8		8			" défendant le jeu.
										" d'immigration.
										Incorrigible.
										Infractions aux lois d'inspection et ventes.
										Larcin.
										" de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
37		37								Infractions aux lois des licences de boissons.
					72	6	76	2		Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues.
6	1	7								" sans licence.
										Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
9		9			2		2			Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
1		1			6			6		" de la milice.
										Divers délits.
34		34			19	1	20			Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
1		1								Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
30		30			3		3			Délits ayant rapport aux chemins publics.
					1			1		Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
36		36								Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
										Profanation du dimanche.
3		3			2		2			Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
5		5			1		1			Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
26	20	42	4		25	8	21	8	4	Vagabondage.
1028	29	1,057			238	1	235	1	3	Ivresse.
6		6			2		2			Exposition indécente.
49	2	51			2	1	3			Langage insultant, obscène, profane.
										Fréquentant des maisons de désordre.
1		1								Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
1332	52	1,378	6		406	18	399	18	7	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of New Brunswick—*Concluded.* — Province du Nouveau-Brunswick—*Fin.* York. Convictions. — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Totals of New Brunswick. — Totaux du Nouv.-Brunswick. Convictions. — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of tood										
Assaults	17		14		3	78	3	74	4	3
Breach of peace	3	2	5			46	2	48		
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals						1		1		
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against	1		1			16	1	17		
Gambling Acts "	5		4		1	20		19		1
Immigraition Act "										
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against						40		40		
Breach of Canada Temperance Act	56	2	56	2		291	13	290	11	3
Selling liquor during prohibited hours										
" without license		1			1	6	2	7		1
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property	2		1		1	21		17		4
Other damage to property	1		1			1		1		
Master's and Servant's Acts, offences against						1		1		
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts, "	2			2		20		7	13	
Miscellaneous offences						1		1		
Municipal Acts and By-laws, breaches of	5		4		1	59	1	59		1
Exercising various callings without license	1				1	4		3		1
Health By-laws, offences against	2	3	5			6	3	9		
Highways, offences relating to	19	3	17		5	54	3	52		5
Neglecting to support family						1			1	
Opium and Drug Acts, offences against						36		36		
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against	2		2			7		7		
Revenue Laws "										
Seamen's Acts "						15		12	3	
Threats and abusive language						8	1	9		
Trespass						1		1		
Vagrancy						66	31	78	12	7
Drunkenness	106	1	50	20	37	1661	35	1,626	29	41
Indecent exposure	1			1		10		9	1	
Insulting, obscene and profane language	8		3	4	1	67	4	66	4	1
Frequenting bawdy houses										
Loose, idle, disorderly	14	6	7	6	7	22	6	9	7	12
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	245	18	170	35	58	2559	105	2,499	85	80

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province of Quebec. — Province de Québec. Arthabaska. Convictions. — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Beauce. Convictions. — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Offenses.
										Falsification de substances alimentaires.
6		5	1		3		3			Voies de fait.
1		1			6		6			Perturbation de la paix.
1		1								Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
					1		1			Cruauté envers les animaux.
1		1								Perturbation de réunions religieuses et autres.
										Infractions aux lois de chasse et de pêche.
										" défendant le jeu.
										" d'immigration.
										Incorrigibilité.
1		1								Infractions aux lois d'inspection et ventes.
										Larcin.
										" de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
										Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues.
32		32			30		30			" sans licence.
										Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
					8		8			Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
2		2								Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers délits.
2		2			3		3			Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
					6		6			Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
2		2			1		1			Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
2	5	5	1	1	1			1		Vagabondage.
										Ivresse.
										Exposition indécente.
										Langage insultant, obscène, profane.
										Fréquentant des maisons de désordre.
										Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
50	5	52	2	1	59	...	58	1	....	...........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	PROVINCE OF QUEBEC—*Continued.*									
	BEAUHARNOIS.					BEDFORD.				
	Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration o food	2	...	2	......	.....	2	...	2	......	....
Assaults	12	...	12	......	.....	1	...	1	......	.....
Breach of peace	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Carrying fire-arms and unlawful weapons	....	...	.....	......	.....	1	...	1	......	.....
Contempt of court	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Cruelty to animals	1	...	1	......	....	2	...	2	......	....
Disturbing religious and like meetings	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Fishery and Game Acts, offences against	....	...	.....	......	....	....	...	.....	......	.....
Gambling Acts, offences against	18	...	18	......	.....	....	...	.....	......	.....
Immigration Act "	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Incorrigibility	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Inspection and Sales Act, offences against	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Larceny	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
" of dogs, birds, &c.	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
" of timber, trees, fruits, &c	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Liquor License Acts, offences against	5	...	5	......	.....	....	...	.....	......	.....
Breach of Canada Temperance Act	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Selling liquor during prohibited hours	3	...	3	......	.....	....	...	.....	......	.....
" without license	23	1	24	......	.....	24	...	34	......	.....
Violation of Indian liquor law	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Malicious injury to property	....	...	.....	......	.....	1	...	1	......	.....
Other damage to property	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Master's and Servant's Acts, offences against	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	...
Medical and Dentistry Acts "	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Militia Acts "	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Miscellaneous offences	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	5	...	4	......	1	1	1	2	......	.....
Exercising various callings without license	1	...	1	......	.....	....	...	.....	......	.....
Health By-laws, offences against	....	...	.....	......	.....	1	...	1	......	.....
Highways, offences relating to	13	...	13	......	.....	....	...	.....	......	.....
Neglecting to support family	6	...	5	......	1	....	...	.....	......	.....
Opium and Drug Acts, offences against	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Profanation of the Lord's Day	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Railway Acts, offences against	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Revenue Laws "	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Seamen's Acts "	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Threats and abusive language	1	...	.....	......	1	1	...	.....	......	1
Trespass	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Vagrancy	13	2	15	......	.....	5	...	3	2	.....
Drunkenness	13	1	13	......	1	3	...	3	......	.....
Indecent exposure	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Insulting, obscene and profane language	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Frequenting bawdy houses	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Loose, idle, disorderly	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Weights and Measures Acts, offences against	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Insanity	....	...	.....	......	.....	....	...	.....	......	.....
Totals	116	4	116	......	4	42	1	40	2	1

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province de Québec—*Suite*.										
Chicoutimi.					Gaspé.					
Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Offenses
M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
										Falsification de substances alimentaires.
					7		5	1	1	Voies de fait.
										Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
										Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
8		8			1		1			Infractions aux lois de chasse et de pêche.
										" défendant le jeu.
										" l'immigration.
										Infractions aux lois d'inspection et ventes.
										Incorrigible.
										Larcin.
										" de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
					1		1			Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues.
30	1	31			27	3	30			" sans licence.
										Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
					1		1			Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers délits.
					3		3			Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
										Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
						1	1			Profanation du dimanche.
					6		5		1	Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
										Vagabondage.
										Ivresse.
										Exposition indécente.
										Langage insultant, obscène, profane.
										Fréquentant des maisons de désordre.
										Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
38	1	39	......	...	46	4	47	1	2	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Quebec—*Continued.* Iberville. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Joliette. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.
Adulteration of food	3		3							
Assaults	6	1	4	2	1	2		1		1
Breach of peace						6		5		1
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against										
Gambling Acts, offences against										
Immigrrtion Act "										
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against						1	1	2		
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours										
" without license	2	1	3							
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property										
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts " "	6			6						
Miscellaneous offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of						2		2		
Exercising various callings without license	9		9							
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to	3		3			2		2		
Neglecting to support family	1		1							
Opium and Drug Act, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against	3		1	2						
Revenue Laws "										
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language	1				1					
Trespass	1		1							
Vagrancy	23	1	14	6	4	1		1		
Drunkenness	6		1	4	1	5		5		
Indecent exposure	1		1							
Insulting, obscene and profane language										
Frequenting bawdy houses										
Loose, idle, disorderly										
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	65	3	41	20	7	19	1	18		2

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE DE QUÉBEC—*Suite.*										
Kamouraska.					Montmagny.					
Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Offenses.
M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
					1		1			Falsification de substances alimentaires.
4		4			2		2			Voies de fait.
					4		4			Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
										Cruauté envers les animaux.
1		1								Perturbation de réunions religieuses et autres.
										Infractions aux lois de chasse et de pêcheries.
										" défendant le jeu.
										" d'immigration.
										Incorrigibilité.
										Infractions aux lois d'inspection et ventes.
										Larcin.
										" de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
					1		1			Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues.
42		42			39		39			" sans licence.
										Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
										Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
								1	1	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
4			4							" de la milice.
										Divers délits.
1		1			3		3			Contraventions aux lois municipales.
8		8			8		8			Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
3		3								Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
1				1	1		1			Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
										Vagabondage.
										Ivresse.
										Exposition indécente.
										Langage insultant, obscène, profane.
										Fréquentant des maisons de désordre
										Conduite déréglée.
										Infraction aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
64		59	4	1	59	1	60			........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Quebec—*Continued.* Montreal. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Ottawa. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.
Adulteration of food	51	1	22	...	...	...	...	...	...	...
Assaults	739	97	715	43	78	26	3	26	...	3
Breach of peace	412	82	389	1	104	11	...	8	...	3
Carrying fire-arms and unlawful weapons	62	1	54	1	8	...	...	...	...	...
Contempt of court	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Cruelty to animals	72	2	67	...	7	5	...	5	...	...
Disturbing religious and like meetings	11	...	8	...	3	...	...	...	...	...
Fishery and Game Acts, offences against	11	...	10	...	1	...	...	...	...	...
Gambling Acts "	79	...	73	...	6	...	...	...	...	...
Immigration Act "	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...
Incorrigibility	121	36	...	60	97	...	...	...	...	...
Inspection and Sales Act, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Breach of Canada Temperance Act	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	23	2	24	...	1	...	...	...	...	...
" without license	217	253	457	1	12	3	...	...	3	...
Violation of Indian liquor law	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...
Malicious injury to property	143	16	151	...	8	15	...	9	...	6
Other damage to property	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Master's and Servant's Acts, offences against	18	2	20	...	...	2	...	2	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences agains	14	1	15	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts "	81	...	...	67	14	1	...	...	...	1
Miscellaneous offences	56	6	62	...	...	9	...	8	...	1
Municipal Acts and By-laws, breaches of	1649	73	1,449	16	257	55	3	54	...	4
Exercising various callings without license	179	6	155	2	28	3	...	1	...	2
Health By-laws, offences against	924	71	911	...	84	...	...	...	...	...
Highways, offences relating to	1794	20	1,710	1	103	4	...	3	...	1
Neglecting to support family	1	...	1	...	...	3	...	...	...	3
Opium and Drug Acts, offences against	189	2	171	2	18	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	14	...	14	...	...	...	...	...	...	...
Railway Acts, offences against	13	2	7	...	8	1	...	...	1	...
Revenue Laws "	28	2	30	...	...	...	...	...	...	...
Seamen's Acts "	66	...	37	19	10	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	104	20	97	4	23	10	5	12	...	3
Trespass	184	9	129	8	56	...	...	...	...	...
Vagrancy	725	770	897	163	435	14	30	41	...	3
Drunkenness	4372	601	3,187	8	1,778	357	14	336	...	35
Indecent exposure	87	34	83	15	23	1	...	1	...	...
Insulting, obscene and profane language	1	...	1	...	...	1	...	...	1	...
Fequenting bawdy houses	530	12	372	11	159	31	...	30	...	1
Loose, idle, disorderly	433	11	402	...	42	42	5	35	...	12
Weights and Measures Acts, offences against	20	...	20	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totals	13,424	2133	11,771	422	3,364	595	60	571	6	78

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province de Québec—*Suite*. Pontiac. Convictions. — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Quebec. Convictions. — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Offenses.
					8		8			Falsification de substances alimentaires.
4	1	5			113	6	87	2	30	Voies de fait.
					24	9	31		2	Perturbation de la paix.
					10	1	9		2	Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
1		1								Cruauté envers les animaux.
					1		1			Perturbation de réunions religieuses et autres.
1		1			3		3			Infractions aux lois de chasse et de pêche.
					5		4		1	" défendant le jeu.
										" d'immigration.
										Incorrigibilité.
										Infractions aux lois d'inspection et ventes.
										Larcin.
										" de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
						1			1	Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
					2	2	4			Vente de boissons durant les heures défendues.
					62		62			" sans licence.
										Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
					21		18	1	2	Dommages malicieux à la propriété.
					1				1	Autres dommages à la propriété.
					2	4	3		3	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
					57		4	43	10	" de la milice.
					14	3	15		2	Divers délits.
					503	28	500		31	Contraventions aux lois municipales.
					12	2	8		6	Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
					168		158		10	Délits ayant rapport aux chemins publics.
					10		1		9	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
					3		2		1	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
					1				1	Profanation du dimanche.
					2		2			Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
					38	3			41	Menaces et langage injurieux.
					3		2		1	Empiètement.
					34	61	38	30	27	Vagabondage.
					1149	41	1,172	2	16	Ivresse.
					5		5			Exposition indécente.
					2		2			Langage insultant, obscène, profane.
					18		8	1	9	Fréquentant des maisons de désordre.
					148	54	193	7	2	Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
6	1	7			2419	215	2,340	86	208	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Quebec—*Continued.*									
	Richelieu.					Rimouski.				
	Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adultertation of food						1		1		
Assauls	1	1	2			11		9	2	
Breach of peace	51		42		9					
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against						4		4		
Gambling Acts "										
Immigration Act "										
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against										
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours										
" without license	14		14			44	2	46		
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property						3		3		
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of						8		8		
Exercising various callings without license	3		3							
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to						9		9		
Neglecting to support family	1			1						
Opium and Drug Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day						1		1		
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language										
Trespass										
Vagrancy	8	3	9	1	1	20	1	21		
Drunkenness	64	1	48		17					
Indecent exposure						1		1		
Insulting, obscene and profane language										
Frequenting bawdy houses	4		4							
Loose, idle, disorderly										
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity										
Totals	146	5	122	2	27	102	3	103	2	

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province de Québec—*Suite.* Roberval. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Roberval. Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Saguenay. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Saguenay. Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses
										Falsification de substances alimentaires.
2	1	3			2		2			Voies de fait.
2		2								Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
										Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
27		25		2	17		14		3	Infractions aux lois de chasse et de pêche.
										" défendant le jeu.
										" d'immigration.
										Incorrigibilité.
										Infractions aux lois d'inspection et ventes.
										Larcin.
										" de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
										Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues.
14	1	15			5	1	5		1	" sans licence.
										Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
										Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers délits.
3		3								Contraventions aux lois municipales.
					1		1			Pratiquant divers états sans licence.
										Inf. aux lois sur l'hygiène publique.
12	1	13								Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
										Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
1		1			1		1			Vagabondage.
										Ivresse.
										Exposition indécente.
										Langage insultant, obscène, profane.
										Fréquentant des maisons de désordre.
										Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
61	3	62	....	2	26	1	23	....	4	.......Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Quebec—*Concluded.* St. Francis. — St-François. Convictions. — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	St. Hyacinthe. Convictions. — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	4	...	4	...	...	2	...	2	...	...
Assaults	54	3	54	...	3	12	2	7	1	6
Breach of peace	...	...	...	...	...	2	1	1	1	1
Carrying fire-arms and unlawful weapons	3	...	2	...	1	...	...	...	...	...
Contempt of court	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Cruelty to animals	7	...	7	...	...	...	...	...	...	...
Disturbing religious and like meetings	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Fishery and Game Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Gambling Acts, offences against	3	...	3	...	...	...	...	...	...	...
Immigration Act "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Incorrigibility	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Inspection and Sales Act, offences against	4	...	4	...	...	...	...	...	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	10	...	10	...	...	...	...	...	...	...
Breach of Canada Temperance Act	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	...	...	...	...	...	7	...	6	...	1
" without license	43	3	46	...	...	22	...	19	...	3
Violation of Indian liquor law	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Malicious injury to property	2	2	4	...	...	...	...	...	...	...
Other damage to property	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Master's and Servant's Acts, offences against	...	3	3	...	...	...	...	...	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts "	12	...	3	7	2	...	...	...	...	...
Miscellaneous offences	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	9	...	7	...	2	62	3	65	...	...
Exercising various callings without license.	1	...	1	...	...	1	1	2	...	...
Health By-laws, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Highways, offences relating to	55	...	55	...	...	15	...	13	...	2
Neglecting to support family	2	...	1	...	1	4	...	2	...	2
Opium and Drug Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Railway Acts, offences against	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Revenue Laws "	6	...	6	...	...	...	...	...	...	...
Seamen's Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	10	...	...	...	10	...	...	...	...	...
Trespass	3	...	3	...	...	...	...	...	...	...
Vagrancy	18	9	21	...	6	4	...	3	1	...
Drunkenness	442	16	389	2	67	23	...	11	10	2
Indecent exposure	2	...	1	...	1	...	...	...	...	...
Insulting, obscene and profane language	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Frequenting bawdy houses	6	...	2	...	4	...	...	...	...	...
Loose, idle, disorderly	8	2	10	...	...	...	...	...	...	...
Weights and Measures Acts, offences against.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totals	704	38	636	9	97	155	7	132	13	17

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE DE QUÉBEC—*Fin.*										
TERREBONNE.					THREE RIVERS. — TROIS-RIVIÈRES.					
Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions — Condamnations.		Sentence.			Offenses.
M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
										Falsification de substances alimentaires.
1		1								Voies de fait.
										Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
1		1								Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
					2		2			Infractions aux lois de chasse et de pêche.
										" défendant le jeu.
										" d'immigration.
										Incorrigible.
										Infractions aux lois d'inspection et ventes.
										Larcin.
										" de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
										Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues.
					14	2	16			" sans licence.
										Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
										Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
										Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
										" la milice.
										Divers délits.
					7		7			Contraventions aux lois municipales.
					2		2			Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
					41		41			Délits ayant rapport aux chemins publics.
2		2								Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
					6		6			Infractions aux lois maritimes.
										Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
					5	2	5	2		Vagabondage.
										Ivresse.
										Exposition indécente.
										Langage insultant, obscène, profane.
										Fréquentant des maisons de désordre.
										Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
4		4			77	4	79	2		Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Ontario.									
	Algoma.					Brant.				
	Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	60	2	52	3	7	3	1	4		
Breach of peace	1		1			3	2	3		2
Carrying fire-arms and unlawful weapons	8		4		4	2		2		
Contempt of court	1		1							
Cruelty to animals	2		2			10		10		
Disturbing religious and like meetings	1		1							
Fishery and Game Acts, offences against	7		7			18		18		
Gambling Acts, offences against										
Immigration Act "	1				1					
Incorrigibility						2				2
Inspection and Sales Act, offences against	1		1							
Larceny	2		2							
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	67	2	54	13	2	20		20		
Breach of Canada Temperance Act	13		10	3						
Selling liquor during prohibited hours										
" without license	16	1	17			9		9		
Violation of Indian liquor law	5		5			20		18		2
Malicious injury to property	2		2			1		1		
Other damage to property	6		6							
Master's and Servant's Acts, offences against	4		4			19		19		
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "	11			10	1	11		3	4	4
Miscellaneous offences	2		2							
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	24		20		4	77	2	66		13
Exercising various callings without license	4		4			3		3		
Health By-laws, offences against	3		2		1					
Highways, offences relating to	54	2	46	2	8	40		28		12
Neglecting to support family						1		1		
Opium and Drug Acts, offences against	1		1							
Profanation of the Lord's Day	3	1	3		1					
Railway Acts, offences against	11		8	1	2	2				2
Revenue Laws "	1			1						
Seamen's Acts "	3				3					
Threats and abusive language	3		2		1	11		10		1
Trespass	6		3		3	4	1	3		2
Vagrancy	35	8	6	21	16	25	3	2	5	21
Drunkenness	49		48	1		509	9	385		133
Indecent exposure						1		1		
Insulting, obscene and profane language	1		1			8	5	7		6
Frequenting bawdy houses	7		7			7		1		6
Loose, idle, disorderly	179	8	139	14	34	45	3	38		10
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity	3				3	3	1			4
Totals	597	24	461	69	91	854	27	652	9	220

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE D'ONTARIO.										
BRUCE.					CARLETON.					
Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Offenses.
		Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
M.	F.				M.	F.				
1		1			2		2			Falsification de substances alimentaires.
9		9			95	10	89	10	6	Voies de fait.
2		2			11	3	9		5	Perturbation de la paix.
					9		8		1	Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
5		5			20		20			Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
					1		1			Infractions aux lois de chasse et de pêche.
					37		37			" défendant le jeu.
										" d'immigration.
					1				1	Incorrigibilité.
2		2								Infractions aux lois d'inspection et ventes.
										Larcin.
										" de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
15	2	16		1	7	1	8			Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
					7	1	8			Vente de boissons durant les heures défendues
6		6			7	2	9			" sans licence.
										Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
3		3			31	3	22		12	Dommages malicieux à la propriété.
11		11								Autres dommages à la propriété.
3		2	1		33	2	35			Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
1		1								Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
2			1	1	7			6	1	" de la milice.
2		2			1		1			Divers délits.
5	1	6			105	7	97	1	14	Contraventions aux lois municipales.
3		3			24		21		3	Pratiquant divers états sans licence.
1		1			9	1	10			Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
3		3			133	1	123		1	Délits ayant rapport aux chemins publics.
1		1			14		9	1	4	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
					18		18			Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
					9	2	11			Profanation du dimanche.
					15		11		4	Infractions aux lois des chemins de fer.
					6	1	7			Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
6	1	7								Menaces et langage injurieux.
2		2			28		17		11	Empiétement.
3		2	1		32	78	83	18	9	Vagabondage.
40		33	2	5	197	17	188		26	Ivresse.
					12	1	11	1	1	Exposition indécente.
10		10			10	7	17			Langage insultant, obscène, profane.
					11		11			Fréquentant des maisons de désordre.
19		19			99	10	100		9	Conduite déréglée.
					13		13			Infractions aux lois des poids et mesures.
4	1			5						Aliénation mentale.
159	5	147	5	12	994	147	996	37	108	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	PROVINCE OF ONTARIO—*Continued.*									
	DUFFERIN.					ELGIN.				
	Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food						9		9		
Assaults	1		1							
Breach of peace						11		4	3	4
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court										
Cruelty to animals	1				1	5		5		
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against										
Gambling Acts "										
Immigration Act "										
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	17		17			1		1		
Breach of Canada Temperance Act						3		3		
Selling liquor during prohibited hours										
" without license						5			5	
Violation of Indian liquor law						4		4		
Malicious injury to property						15		14		1
Other damage to property						3		3		
Master's and Servant's Acts, offences against						2		2		
Medical and Dentistry Acts, offences agains										
Militia Acts "						3		1	4	
Miscellaneous offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of						36	2	28		10
Exercising various callings without license						4		4		
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to						25		25		
Neglecting to support family						7	2	1	2	6
Opium and Drug Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against						5		4	1	
Revenue Laws "										
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language						3		3		
Trespass						1		1		
Vagrancy	5			5		6	4	2		8
Drunkenness						79		37	4	38
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language						3		3		
Fequenting bawdy houses						8	1	5		5
Loose, idle, disorderly										
Weights and Measures Acts, offences against						1		1		
Insanity	2				2					
Totals	26		18	5	3	239	10	156	22	71

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province d'Ontario—*Suite.* Essex. Convictions — Condamnations. M.	Essex. Convictions — Condamnations. F.	Essex. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Essex. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Essex. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Frontenac. Convictions — Condamnations. M.	Frontenac. Convictions — Condamnations. F.	Frontenac. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Frontenac. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Frontenac. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Offenses.
					6		6			Falsification de substances alimentaires.
57	3	51		9	18	2	20			Voies de fait.
12		10		2	2		2			Perturbation de la paix.
					1		1			Port d'armes illégal.
					1		1			Mépris de cour.
4		4								Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
8		8			5		5			Infractions aux lois de chasse et de pêche.
41		41								" défendant le jeu.
5	1	5		1						" d'immigration.
						2		2		Incorrigibilité.
2		2								Infractions aux lois d'inspection et ventes.
										Larcin.
										" de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
36		32	1	3	39	4	38	5		Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
1		1								Vente de boissons durant les heures défendues.
7		7			18		18			" sans licence.
										Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
12		11		1						Dommages malicieux à la propriété.
5		5								Autres dommages à la propriété.
1		1								Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
	1	1								Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
3			3		35		1	32	2	" de la milice.
13		13			1			1		Divers délits.
60	1	46		15	3		3			Contraventions aux lois municipales.
3		2		1						Pratiquant divers états sans licence.
10		9		1	4	1	5			Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
477	4	413		68	38		38			Délits ayant rapport aux chemins publics
3		3			1		1			Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
1		1								Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
33	1	34			2		2			Profanation du dimanche.
6		5		1						Infractions aux lois des chemins de fer.
1		1								Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
3		1		2	3		3			Menaces et langage injurieux.
22		8		14						Empiétement.
34	5	14	5	20	21	6	4	16	7	Vagabondage.
444	14	310	2	146	239	13	201	8	43	Ivresse.
2				2						Exposition indécente.
7	1	7		1	2	1	3			Langage insultant, obscène, profane.
6		6			3		1	1	1	Fréquentant des maisons de désordre.
66	5	68		3		2			2	Conduite déréglée.
5		5								Infractions aux lois des poids et mesures.
2	1			3	2				2	Aliénation mentale.
1392	37	1,125	11	293	444	31	353	65	57	........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Ontario—Continued. Grey. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Haldimand. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.
Adultertation of food										
Assauls	27	1	26		2	5	1	6		
Breach of peace										
Carrying fire-arms and unlawful weapons	1		1							
Contempt of court										
Cruelty to animals	3		3			1		1		
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against										
Gambling Acts "	15		15							
Immigration Act "										
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against	1		1							
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	33	2	18		17	9		9		
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours										
" without license	17	1	13		5	1		1		
Violation of Indian liquor law						2		2		
Malicious injury to property	1		1							
Other damage to property	1		1							
Master's and Servant's Acts, offences against	1		1			2		2		
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "	3			3		2			2	
Miscellaneous offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	75	6	80		1	11	1	11		1
Exercising various callings without license	1		1							
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to	100		100			20		20		
Neglecting to support family	2		1		1					
Opium and Drug Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language	11		11			1		1		
Trespass	1		1			2		2		
Vagrancy	5	4		8	1	71	1	1	17	
Drunkenness	81	1	81		1	34		25	3	6
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language	6		6			2		2		
Frequenting bawdy houses										
Loose, idle, disorderly	14		11			1		1		
Weights and Measures Acts, offences against	1		1							
Insanity						4				4
Totals	397	15	373	11	28	114	3	84	22	11

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*

Halton. Convictions. — Condamnations. M.	Halton. F.	Halton. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Halton. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Halton. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Hastings. Convictions. — Condamnations. M.	Hastings. F.	Hastings. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Hastings. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Hastings. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Offenses.
1	...	1	...	...	6	...	6	...	...	Falsification de substances alimentaires
13	2	13	2	...	15	...	11	2	2	Voies de fait.
1	...	1	...	...	20	...	20	...	...	Perturbation de la paix.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Port d'armes illégal.
2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	Mépris de cour.
2	...	2	...	...	1	...	1	...	...	Cruauté envers les animaux.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois de chasse et de pêche.
2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	" défendant le jeu.
2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	" d'immigration.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Incorrigibilité.
3	...	3	...	...	7	...	7	...	...	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Larcin.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" de chiens, oiseaux, etc.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
1	...	1	...	...	10	...	10	...	...	Infractions aux lois des licences de boissons.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues.
1	...	1	...	...	7	...	7	...	...	" sans licence.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Contraventions aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
1	...	1	...	...	2	...	1	...	1	Dommages malicieux à la propriété.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Autres dommages à la propriété.
2	...	2	...	...	1	...	1	...	...	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
1	...	...	1	...	7	...	...	6	1	" " la milice.
2	1	1	...	2	...	...	...	...	...	Divers délits.
54	...	52	...	2	54	1	55	...	...	Contraventions aux lois municipales.
6	...	6	...	...	3	...	3	...	...	Pratiquant divers états sans licence.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
145	7	152	...	...	49	1	50	...	...	Délits ayant rapport aux chemins publics.
...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Profanation du dimanche.
...	...	...	...	...	25	...	20	5	...	Infractions aux lois des chemins de fer.
...	...	...	...	...	2	...	2	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois maritimes.
3	1	3	...	1	1	...	1	...	...	Menaces et langage injurieux.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Empiétement.
25	...	10	15	...	23	9	6	25	1	Vagabondage.
85	2	82	...	5	155	1	156	...	...	Ivresse.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Exposition indécente.
12	...	8	...	4	11	2	13	...	...	Langage insultant, obscène, profane.
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	Fréquentant des maisons de désordre.
3	...	3	...	...	12	...	12	...	...	Conduite déréglée.
...	...	...	...	...	4	...	4	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Aliénation mentale.
368	13	349	18	14	419	14	388	39	6	.... Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	PROVINCE OF ONTARIO—*Continued.*									
	HURON.					KENORA.				
	Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	15		10		5	15		14	1	
Breach of peace										
Carrying fire-arms and unlawful weapons						3		2		1
Contempt of court										
Cruelty to animals	1		1			1				1
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against	8		8			6		5	1	
Gambling Acts "										
Immigraition Act "										
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	34		29	5		7		7		
Breach of Canada Temperance Act	51		15							
Selling liquor during prohibited hours						5		5		
" without license						4		4		
Violation of Indian liquor law						5		5		
Malicious injury to property						2		2		
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against						1		1		
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts, "										
Miscellaneous offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	27		22		5	14		7		7
Exercising various callings without license						3		3		
Health By-laws, offences against						5	1	6		
Highways, offences relating to	7		7			1		1		
Neglecting to support family										
Opium and Drug Acts, offences against										
Profanation of the Lord's Day	1		1			2		2		
Railway Acts, offences against	9				9					
Revenue Laws "										
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language	2		1		1	1		1		
Trespass						11	1	7		5
Vagrancy	16		2	14		7	1	1	3	4
Drunkenness	8		8			97		74	6	17
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language						2		2		
Frequenting bawdy houses										
Loose, idle, disorderly						3		3		
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity	6				6	1	1			2
Totals	149		104	19	26	196	4	152	11	37

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite*.

Kent.					Lambton.					Offenses.
Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.			
M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
					2		2			Falsification de substances alimentaires.
56		49		7	24	2	20	2	4	Voies de fait.
17	1	18								Perturbation de la paix.
4		4			4		4			Port d'armes illégal.
					2		2			Mépris de cour.
4		4			8		7		1	Cruauté envers les animaux.
1		1								Perturbation de réunions religieuses et autres.
1		1								Infractions aux lois de chasse et de pêche.
22		22								" défendant le jeu.
					2		2			" d'immigration.
										Incorrigibilité.
1		1								Infractions aux lois d'inspection et ventes.
3		3								Larcin.
										" de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
30		28		2	17	2	18		1	Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
3		2		1						Vente de boissons durant les heures défendues.
1	1	2								" sans licence.
4		2	1	1	6	1	5	1	1	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
2		2			7		7			Dommages malicieux à la propriété.
1		1								Autres dommages à la propriété.
					1		1			Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
1			1		1			3		" de la milice.
					2			2		Divers délits.
30		30			93	1	91		3	Contraventions aux lois municipales.
4		4			2		2			Pratiquant divers états sans licence.
					3		3			Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
12	1	13			9	1	9		1	Délits ayant rapport aux chemins publics.
1		1			4		2	1	1	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
										Profanation du dimanche.
2		2			6		3		3	Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
6		3		3						Menaces et langage injurieux.
5		3		2	2		2			Empiétement.
13	1	6	6	2	55	1	4	5	47	Vagabondage.
235	3	231	2	5	351	4	317	20	18	Ivresse.
2		1		1						Exposition indécente.
20	2	20		2	5	2	5		2	Langage insultant, obscène, profane.
7		2		5	1		1			Fréquentant des maisons de désordre.
61	2	51	5	7	25	1	18		8	Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
										Aliénation mentale.
549	11	507	17	36	634	15	525	34	90	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Ontario—*Continued.* Lanark. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Leeds & Grenville. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.
Adulteration o food	1	...	1	....	.....	5	...	5	....	......
Assaults	12	1	11	....	2	29	4	33	....	......
Breach of peace	2	...	1	....	1	1	...	1	....	....
Carrying fire-arms and unlawful weapons	1	...	1	....	.....	1	..	1	....	......
Contempt of court	....	...	.....	....	.....	1	...	1	....	......
Cruelty to animals	....	...	.....	....	.....	....	...	....	....	......
Disturbing religious and like meetings	....	...	.....	....	.....	....	...	.....	....	....
Fishery and Game Acts, offences against	6	...	6	....	.....	5	...	5	....	....
Gambling Acts, offences against	....	...	.....	....	.....	4	...	4	....	......
Immigration Act "	....	...	.....	....	.....	....	...	.....	....	......
Incorrigibility	1	...	.....	1	....	....	...	....	....	......
Inspection and Sales Act, offences against	....	...	.....	....	.....	....	...	.....	....	......
Larceny	....	...	....	....	.....	....	...	.....	....	......
" of dogs, birds, &c.	....	...	.....	....	.....	....	...	.....	....	......
" of timber, trees, fruits, &c	....	...	.....	....	.....	....	...	.....	....	......
Liquor License Acts, offences against	36	...	28	8	.....	96	1	96	....	1
Breach of Canada Temperance Act	16	...	14	2	...	....	...	.....	....	...
Selling liquor during prohibited hours	....	...	.....	....	.....	....	...	.....	....	......
" without license	....	...	.....	....	.....	4	...	4	....	......
Violation of Indian liquor law	....	...	.....	....	.....	....	...	.....	....	......
Malicious injury to property	3	...	2	....	1	3	...	3	....	......
Other damage to property	....	...	.....	....	.....	....	...	.....	....	......
Master's and Servant's Acts, offences against	1	...	1	....	.....	1	...	1	....	.....
Medical and Dentistry Acts "	....	...	.....	....	.....	....	...	.....	....	......
Militia Acts "	....	...	.....	....	.....	1	...	.....	1	......
Miscellaneous offences	....	...	.....	....	.....	1	...	1	....	......
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	12	...	6	....	6	13	...	13	....	......
Exercising various callings without license	....	...	.....	....	.....	3	...	3	....	......
Health By-laws, offences against	1	...	1	....	.....	1	...	1	....	......
Highways, offences relating to	3	...	3	....	.....	38	1	39	....	......
Neglecting to support family	....	2	.....	1	1	1	...	1	....	......
Opium and Drug Acts, offences against	....	...	.....	....	.....	....	...	.....	....	......
Profanation of the Lord's Day	2	...	2	....	....	1	...	1	....	......
Railway Acts, offences against	3	...	1	....	2	....	...	.....	....	......
Revenue Laws "	....	...	.....	....	.....	....	...	.....	....	......
Seamen's Acts "	....	...	.....	....	.....	....	..	.....	....	......
Threats and abusive language	3	...	1	....	2	1	...	1	....	......
Trespass	4	...	4	....	.....	3	1	4	....	......
Vagrancy	27	...	1	18	8	9	6	....	15	......
Drunkenness	37	...	33	3	1	91	2	93	....	......
Indecent exposure	1	...	1	....	.....	....	...	.....	....	..
Insulting, obscene and profane language	....	...	.....	....	.....	17	6	23	....	......
Frequenting bawdy houses	....	...	.....	....	.....	....	1	.....	1	......
Loose, idle, disorderly	12	1	9	....	4	45	3	48	....	......
Weights and Measures Acts, offences against	...	..	.....	....	.....	....	...	.....	....	.....
Insanity	2	...	....	....	2	2	2	.....	....	4
Totals	186	4	127	33	30	377	27	382	17	5

Tableau III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province d'Ontario—*Suite.*										
Lennox & Addington.					Lincoln.					Offenses.
Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.			
		Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
M.	F.				M.	F.				
2		2								Falsification de substances alimentaires.
4		4			8		7		1	Voies de fait.
1		1			21		20		1	Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
					8		6		2	Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
2		2			1		1			Infractions aux lois de chasse et de pêche.
					32		32			" défendant le jeu.
										" d'immigration.
										Incorrigible.
					9		9			Infractions aux lois d'inspection et ventes.
										Larcin.
										" de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
14		14			46	1	43	4		Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues.
2		2			8		8			" sans licence.
					1		1			Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
					3		3			Dommages malicieux à la propriété.
					2		2			Autres dommages à la propriété.
					11	1	12			Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
					11		1	10		" de la milice.
										Divers délits.
4	1	4		1	250	4	248		6	Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
1	2	3			4		3		1	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
14		14			43	1	44			Délits ayant rapport aux chemins publics.
					1		1			Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
					2		2			Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
					36		36			Profanation du dimanche.
1		1			1		1			Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
1		1			2				2	Menaces et langage injurieux.
	3	3			5		4		1	Empiétement.
	1		1		15	5	15	4	1	Vagabondage.
73		72	1		219	4	220		3	Ivresse.
1			1		3		3			Exposition indécente.
					2		2			Langage insultant, obscène, profane.
					1	2	3			Fréquentant des maisons de désordre.
10		10			11		10		1	Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
					1				1	Aliénation mentale.
130	7	133	3	1	757	18	737	18	20	........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Ontario—*Continued.* Manitoulin. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Middlesex. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.
Adulteration of food						17	1	18		
Assaults	7		7			37		34	3	
Breach of peace	1		1			3		3		
Carrying fire-arms and unlawful weapons	1		1			4		4		
Contempt of court										
Cruelty to animals	1		1			16		16		
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against	4		4			1		1		
Gambling Acts, offences against						5		5		
Immigration Act "										
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against						2		2		
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against						202	13	215		
Breach of Canada Temperance Act	16		15	1		2		2		
Selling liquor during prohibited hours										
" without license						5	1	6		
Violation of Indian liquor law	4	1	5			17		17		
Malicious injury to property	3		2		1	2		2		
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against						3		3		
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "						20		2	7	11
Miscellaneous offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	2		2			494	3	495		2
Exercising various callings without license										
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to						156	1	157		
Neglecting to support family						11		11		
Opium and Drug Acts, offences against						2		2		
Profanation of the Lord's Day						37	9	46		
Railway Acts, offences against						12		10	2	
Revenue Laws "						5		5		
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language						10	2	11	1	
Trespass	1		1			26		26		
Vagrancy	1	2		3		13		2	11	
Drunkenness	32	4	34	2		323	7	328	2	
Indecent exposure						1		1		
Insulting, obscene and profane language	3		3			1		1		
Frequenting bawdy houses						9	1	10		
Loose, idle, disorderly						166	16	182		
Weights and Measures Acts, offences against						3		3		
Insanity	1				1					
Totals	77	7	76	6	2	1605	54	1,620	26	13

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*										
MUSKOKA.					NIPISSING.					
Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Offenses.
M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	.....	Falsification de substances alimentaires.
2	...	2	....	......	5	1	6	....	......	Voies de fait.
....	...	....	....	......	....	...	..	....	..	Perturbation de la paix.
1	...	1	....	......	2	...	..	....	2	Port d'armes illégal.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	..	Mépris de cour.
1	...	1	....	......	....	...	......	....	...	Cruauté envers les animaux.
....	...	.....	....	......	....	...	.....	....	....	Perturbation de réunions religieuses et autres.
1	...	1	....	....	9	...	6	2	1	Infractions aux lois de chasse et de pêcheries.
...	...	.....	....	....	4	...	...	....	4	" défendant le jeu.
....	...	.....	....	......	....	...	.....	....	....	" d'immigration.
....	...	.....	....	......	....	...	.....	....	.....	Incorrigibilité.
....	...	....	....	......	....	...	.....	....	......	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	......	Larcin.
....	...	.....	....	......	....	...	.....	....	.....	" de chiens, oiseaux, etc.
....	...	.....	....	......	....	...	.....	....	....	" bois, arbres, fruits, etc.
3	...	3	....	.....	6	..	6	....	.....	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	...	.....	....	...	....	...	....	....	.....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
....	...	.....	....	....	5	...	5	....	.....	Vente de boissons durant les heures défendues.
....	...	.....	....	......	....	...	.....	....	.....	" sans licence.
..	...	.....	....	......	8	...	2	4	2	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
....	...	...	....	......	1	...	1	....	.....	Dommages malicieux à la propriété.
...	...	.....	....	......	2	..	2	....	....	Autres dommages à la propriété.
2	...	2	....	......	2	...	1	....	1	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
....	...	.....	....	......	....	...	....	....	.....	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
....	...	....	......	... ..	7	...	.....	3	4	" de la milice.
....	...	....	....	......	3	...	1	....	2	Divers délits.
10	...	10	....	......	20	1	19	....	2	Contraventions aux lois municipales.
1	...	1	....	......	7	1	8	....	......	Pratiquant divers états sans licence.
2	1	3	....	....	1	...	1	....	......	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
2	...	2	....	......	5	...	5	....	.....	Délits ayant rapport aux chemins publics.
1	...	....	....	1	5	..	3	....	2	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
....	...	.....	....	......	....	...	.....	....	....	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
...	...	.....	....	......	....	...	.....	....	....	Profanation du dimanche.
....	...	.....	....	....	5	...	1	3	1	Infractions aux lois des chemins de fer.
....	...	.....	....	......	....	...	.....	....	......	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	...	.....	....	......	....	...	.....	....	.....	Infractions aux lois maritimes.
2	...	2	....	.....	2	...	2	....	.....	Menaces et langage injurieux.
....	...	.....	....	......	7	...	2	....	5	Empiétement.
3	...	1	2	.....	51	8	14	19	26	Vagabondage.
16	...	16	....	......	148	4	73	12	67	Ivresse.
...	...	...	....	......	1	...	.....	1	.....	Exposition indécente.
1	...	1	....	......	....	1	1	....	.....	Langage insultant, obscène, profane.
...	...	.....	....	......	....	...	.....	....	.....	Fréquentant des maisons de désordre
3	...	3	....	...	23	1	20	....	4	Conduite déréglée.
...	...	.....	....	......	2	...	1	....	1	Infraction aux lois des poids et mesures.
3	...	....	....	3	1	...	.....	....	1	Aliénation mentale.
54	1	49	2	4	332	17	184	44	121	........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Ontario—*Continued.* Norfolk. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Northumberland & Durham. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.
Adulteration of food	1	...	1	...	...	4	...	4	...	...
Assaults	5	2	4	1	2	8	...	7	1	...
Breach of peace	2	...	2	...	...	1	...	1	...	...
Carrying fire-arms and unlawful weapons	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Contempt of court	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Cruelty to animals	...	...	...	...	...	3	...	3	...	...
Disturbing religious and like meetings	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Fishery and Game Acts, offences against	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Gambling Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Immigrrtion Act "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Incorrigibility	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Inspection and Sales Act, offences against	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	12	...	22	...	...	9	1	8	1	1
Breach of Canada Temperance Act	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
" without license	1	...	1	...	...	5	...	5	...	...
Violation of Indian liquor law	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Malicious injury to property	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Other damage to property	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Master's and Servant's Acts, offences against	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts " "	5	...	...	3	2	6	1	1	...	6
Miscellaneous offences	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Municipal Acts and By-laws, breaches of	3	...	3	...	...	22	3	23	...	2
Exercising various callings without license	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Health By-laws, offences against	...	...	...	...	...	3	1	4	...	...
Highways, offences relating to	...	...	...	...	...	19	...	19	...	...
Neglecting to support family	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Opium and Drug Act, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Railway Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Revenue Laws "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Seamen's Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	1	...	1	...	...	5	...	3	...	2
Trespass	...	...	...	...	...	6	1	2	...	5
Vagrancy	11	1	4	5	3	37	1	2	23	13
Drunkenness	36	...	26	9	1	116	1	98	2	17
Indecent exposure	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insulting, obscene and profane language	...	...	...	...	...	3	2	4	...	1
Frequenting bawdy houses	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Loose, idle, disorderly	...	...	...	...	...	14	...	12	...	2
Weights and Measures Acts, offences against	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Insanity	2	...	...	...	2	2	...	...	...	2
Totals	82	3	57	18	10	270	11	203	27	51

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite*										
ONTARIO.					OXFORD.					
Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Offenses.
		Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
M.	F.				M.	F.				
7	...	7	....	......	5	..	5	....	......	Falsification de substances alimentaires.
19	1	18	....	2	....	...	...	....	.....	Voies de fait.
1	..	1	....	......	....	...	.....	......	....	Perturbation de la paix.
3	...	2	....	1	....	...	.....	....	......	Port d'armes illégal.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	......	Mépris de cour.
1	...	1	....	......	6	...	6	....	....	Cruauté envers les animaux.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	......	Perturbation de réunions religieuses et autres.
2	...	2	....	......	3	...	2	....	......	Infractions aux lois de chasse et de pêche.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	......	" défendant le jeu.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	......	" d'immigration.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	......	Incorrigibilité.
3	...	3	....	....	4	...	4	....	.....	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	.....	Larcin.
1	...	1	....	......	....	...	.....	....	......	" de chiens, oiseaux, etc.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	......	" bois, arbres, fruits, etc.
14	3	14	1	2	10	...	9	1	.....	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	......	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	......	Vente de boissons durant les heures défendues.
3	...	3	....	......	4	...	4	....	......	" sans licence.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	......	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
5	...	5	....	......	....	...	.....	....	......	Dommages malicieux à la propriété.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	......	Autres dommages à la propriété.
2	...	2	....	......	3	...	3	....	......	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	......	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
7	...	......	7	....	4	..	.....	4	.....	" de la milice.
1	...	1	....	......	5	...	5	....	....	Divers délits.
28	...	28	....	......	84	5	83	....	6	Contraventions aux lois municipales.
1	...	1	....	....	1	...	...	....	1	Pratiquant divers états sans licence.
7	...	7	....	......	9	...	9	....	....	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
45	1	46	....	....	24	...	23	....	1	Délits ayant rapport aux chemins publics.
1	...	1	....	...	2	...	1	1	....	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	.....	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	.....	Profanation du dimanche.
11	...	11	....	......	....	...	...	....	..	Infractions aux lois des chemins de fer.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	......	Infractions aux lois maritimes.
....	...	......	....	......	4	...	4	....	....	Menaces et langage injurieux.
9	1	9	....	1	1	...	1	....	......	Empiétement.
18	...	7	9	2	41	1	12	11	19	Vagabondage.
92	...	90	....	2	177	...	131	5	41	Ivresse.
2	...	2	....	......	....	...	.....	....	..	Exposition indécente.
2	...	2	....	......	4	2	5	....	1	Langage insultant, obscène, profane.
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	....	Fréquentant des maisons de désordre.
28	...	27	....	1	14	1	10	....	5	Conduite déréglée.
....	...	......	....	......	13	...	13	....	..	Infractions aux lois des poids et mesures.
4	1	......	....	5	2	...	.....	....	2	Aliénation mentale.
317	7	291	17	16	420	9	331	2	76	........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Ontario—*Continued.* Parry Sound. Convictions — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Peel. Convictions. — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise etc.
Adulteration of food										
Assaults	5		5							
Breach of peace	9		9							
Carrying fire-arms and unlawful weapons										
Contempt of court	1		1							
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against	8		8							
Gambling Acts "										
Immigration Acts "										
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	13		12		1	1		1		
Breach of Canada Temperance Act						5	1	6		
Selling liquor during prohibited hours										
" without license	4	1	5			4		3	1	
Violation of Indian liquor law	10		10							
Malicious injury to property	3		1	1	1					
Other damage to property	1		1							
Master's and Servant's Acts, offences against	1		1			2		2		
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "	7			7						
Miscellaneous offences	3		3							
Municipal Acts and By-laws, breaches of	9	1	10			8		8		
Exercising various callings without license	2		2							
Health By-laws, offences against	7		6		1					
Highways, offences relating to	2		2			56	2	58		
Neglecting to support family	4		1		3	1		1		
Opium and Drug Act, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against	9		8		1					
Revenue Laws "										
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language	2		1		1					
Trespass	2		2			1		1		
Vagrancy	87	4	41	47	3	6		1	5	
Drunkenness	503	2	478	5	22	13		12	1	
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language	5	2	7			1		1		
Frequenting bawdy houses										
Loose, idle, disorderly	15		15			6		5	1	
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity						1				1
Totals	712	10	629	60	33	105	3	99	8	1

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.* Perth. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Perth. Sentence. Option of a fine.—Sur option	Perth. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Perth. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	Peterborough. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Peterborough. Sentence. Option of a fine.—Sur option	Peterborough. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Peterborough. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses.
5		5			3		3			Falsification de substances alimentaires.
17	3	14		6	16	1	16	1		Voies de fait.
1		1			2		2			Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
5		5			3		3			Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
3		3			1		1			Infractions aux lois de chasse et de pêche.
										" défendant le jeu.
					1		1			" d'immigration.
										Incorrigibilité.
1		1								Infractions aux lois d'inspection et ventes.
										Larcin.
										" de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
13		13			15		14		1	Infractions aux lois des licences de boissons.
										Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues.
4		4			4		4			" sans licence.
					2		2			Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
1		1			8	1	9			Dommages malicieux à la propriété.
1		1								Autres dommages à la propriété.
7		6		1						Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
					14			1	13	" de la milice.
2		2								Divers délits.
128	1	55		74	40	5	44		1	Contraventions aux lois municipales.
					23		73			Pratiquant divers états sans licence.
					3		3			Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
48	1	47		2	64		64			Délits ayant rapport aux chemins publics.
					1	2	2	1		Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Infráct. aux lois concernant les pharmaciens.
12		11		1						Profanation du dimanche.
3		1	2		8		6		2	Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
					1				1	Menaces et langage injurieux.
10		4		6						Empiétement.
11	1	1	4	7	26	18	5	32	7	Vagabondage.
157	2	142	2	15	315	3	291	1	26	Ivresse.
					1				1	Exposition indécente.
8	3	11								Langage insultant, obscène, profane.
3		3			2		2			Fréquentant des maisons de désordre.
30	5	27		8	9		9			Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
1	1			2	5	1			6	Aliénation mentale.
471	17	358	8	122	567	31	504	36	58	..........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Ontario—*Continued.* Prescott & Russell. Convictions. — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Prince Edward. Convictions. — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...
Assaults	2	...	2	...	...	7	...	6	...	1
Breach of peace	...	...	...	...	...	4	...	3	...	1
Carrying fire-arms and unlawful weapons	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Contempt of court	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Cruelty to animals	3	...	3	...	...	4	...	2	1	1
Disturbing religious and like meetings	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Fishery and Game Acts, offences against	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Gambling Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Immigration Act "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Incorrigibility	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Inspection and Sales Act, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	10	...	7	3	...	21	...	20	1	...
Breach of Canada Temperance Act	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Selling liquor during prohibited hours	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...
" without license	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Violation of Indian liquor law	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Malicious injury to property	...	...	...	...	...	5	...	5	...	...
Other damage to property	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Master's and Servant's Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts "	...	...	...	...	...	3	...	...	1	2
Miscellaneous offences	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	6	...	6	...	...	13	...	12	...	1
Exercising various callings without license	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Health By-laws, offences against	1	...	...	...	1	1	...	1	...	...
Highways, offences relating to	2	...	2	...	...	5	...	2	...	3
Neglecting to support family	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Opium and Drug Act, offences against	3	...	3	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Railway Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Revenue Laws "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Seamen's Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	2	1	2	...	1	...	...	...	...	...
Trespass	6	...	6	...	...	1	...	1	...	...
Vagrancy	1	1	...	2	...	5	1	...	1	5
Drunkenness	24	1	23	1	1	37	...	21	4	12
Indecent exposure	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Insulting, obscene and profane language	5	2	7	...	...	10	3	12	...	1
Frequenting bawdy houses	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Loose, idle, disorderly	2	...	2	...	...	13	...	11	...	2
Weights and Measures Acts, offences against	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totals	74	5	70	6	3	136	4	103	8	29

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE D'ONTARIO—Suite.										
RAINY RIVER.					RENFREW.					
Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Offenses
M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
										Falsification de substances alimentaires.
11	1	11		1	12	1	13			Voies de fait.
					12	1	14			Perturbation de la paix.
1		1			3		3			Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
					2		2			Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
32		32			3		3			Infractions aux lois de chasse et de pêche.
										" défendant le jeu.
2		2								" l'immigration.
										Infractions aux lois d'inspection et ventes.
										Incorrigible.
										Larcin.
										" de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
2		2			138	3	140	1		Infractions aux lois des licences de boissons.
					5		5			Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues.
2		2			3	1	4			" sans licence.
6		3	3							Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
										Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
1		1								Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
										" de la milice.
					2		2			Divers délits.
42		39	3		16		16			Contraventions aux lois municipales.
1		1			4		4			Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
					9		9			Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
					6		6			Menaces et langage injurieux.
1		1								Empiétement.
26		20	2	4	3		1	1	1	Vagabondage.
25		22	1	2	19		19			Ivresse.
1		1								Exposition indécente.
					9	4	13			Langage insultant, obscène, profane.
										Fréquentant des maisons de désordre.
					5		5			Conduite déréglée.
					8		8			Infractions aux lois des poids et mesures.
	2			2						Aliénation mentale.
153	3	138	9	9	258	11	266	2	1	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	PROVINCE OF ONTARIO—*Continued.*									
	SIMCOE.					STORMONT, DUNDAS & GLENGARRY.				
	Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adultertation of food	3	...	3	......	.....	1	...	1	......	.....
Assauls	35	...	32	......	3	5	...	5	......	.....
Breach of peace	48	...	40	6	2	....	...	....	......	.....
Carrying fire-arms and unlawful weapons	....	...	....	......	.....	....	...	....	......	.....
Contempt of court	1	...	....	1	.....	....	...	....	......	.....
Cruelty to animals	1	...	1	......	.....	....	...	....	......	.....
Disturbing religious and like meetings	....	...	....	......	.....	....	...	....	......	.....
Fishery and Game Acts, offences against	6	...	6	......	.....	....	...	....	......	.....
Gambling Acts "	14	...	13	......	1	....	...	....	......	.....
Immigration Act "	....	...	....	......	.....	....	...	....	......	.....
Incorrigibility	1	...	....	1	.....	5	...	....	5	.....
Inspection and Sales Act, offences against	1	...	1	......	.....	....	...	....	......	.....
Larceny	2	...	2	......	.....	....	...	....	......	.....
" of dogs, birds, &c	....	...	....	......	.....	....	...	....	......	.....
" of timber, trees, fruits, &c	....	...	....	......	.....	....	...	....	......	.....
Liquor License Acts, offences against	38	3	22	2	17	14	...	14	......	.....
Breach of Canada Temperance Act	....	...	....	......	.....	....	...	....	......	.....
Selling liquor during prohibited hours	....	...	....	......	.....	....	...	....	......	.....
" without license	23	...	23	......	.....	1	...	1	......	.....
Violation of Indian liquor law	....	...	....	......	.....	2	...	1	1	.....
Malicious injury to property	4	...	4	......	.....	1	...	1	......	.....
Other damage to property	3	...	....	......	3	....	...	....	......	.....
Master's and Servant's Acts, offences against	3	...	3	......	.....	....	...	....	......	.....
Medical and Dentistry Acts, offences against	....	...	....	......	.....	....	...	....	......	.....
Militia Acts "	36	...	....	35	1	1	...	....	1	.....
Miscellaneous offences	....	...	....	......	.....	....	...	....	......	.....
Municipal Acts and By-laws, breaches of	63	...	59	......	4	32	...	52	......	.....
Exercising various callings without license	2	...	2	......	.....	3	...	3	......	.....
Health By-laws, offences against	2	2	4	......	.....	....	...	....	......	.....
Highways, offences relating to	30	...	30	......	.....	9	...	9	......	.....
Neglecting to support family	....	...	....	......	.....	2	...	....	2	.....
Opium and Drug Acts, offences against	....	...	....	......	.....	....	...	....	......	.....
Profanation of the Lord's Day	2	...	2	......	.....	....	...	....	......	.....
Railway Acts, offences against	....	...	....	......	.....	1	...	....	1	.....
Revenue Laws "	....	...	....	......	.....	....	...	....	......	.....
Seamen's Acts "	2	...	2	......	.....	....	...	....	......	.....
Threats and abusive language	5	1	4	......	2	....	...	....	......	.....
Trespass	8	...	3	......	5	3	...	3	......	.....
Vagrancy	19	3	5	13	4	2	1	....	3	.....
Drunkenness	260	...	244	4	12	47	...	40	6	1
Indecent exposure	....	...	....	......	.....	1	...	1	......	.....
Insulting, obscene and profane language	4	...	4	......	.....	6	...	6	......	.....
Frequenting bawdy houses	....	...	....	......	.....	....	...	....	......	.....
Loose, idle, disorderly	59	1	53	2	5	6	...	6	......	.....
Weights and Measures Acts, offences against	1	...	1	......	.....	2	...	2	......	.....
Insanity	3	1	....	......	4	....	...	....	......	.....
Totals	679	11	563	64	63	144	1	125	19	1

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province d'Ontario—*Suite.* Sudbury. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Temiskaming. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses.
....	...	......	....	....	1	...	1	....	......	Falsification de substances alimentaires
58	3	55	2	4	46	...	43	2	1	Voies de fait.
10	...	10	....	....	5	...	4	....	1	Perturbation de la paix.
5	...	5	....	......	8	...	8	....	......	Port d'armes illégal.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Mépris de cour.
5	...	4	....	1	4	...	4	....	....	Cruauté envers les animaux.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Perturbation de réunions religieuses et autres.
24	...	19	4	1	11	...	11	....	......	Infractions aux lois de chasse et de pêche.
33	...	32	....	1	41	..	41	....	......	" défendant le jeu.
1	...	1	....	....	....	...	......	....	......	" d'immigration.
....	...	......	....	......	....	1	..	1	......	Incorrigibilité.
....	...	......	....	......	1	...	1	....	....	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
....	...	......	....	......	....	...	....	....	......	Larcin.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	" de chiens, oiseaux, etc.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	" bois, arbres, fruits, etc.
15	2	17	....	......	81	3	84	....	......	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
5	...	5	....	......	1	...	1	....	......	Vente de boissons durant les heures défendues.
28	1	22	7	.....	66	4	66	4	.....	" sans licence.
....	...	......	....	....	2	...	2	....	......	Contraventions aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
....	...	......	....	......	9	...	8	....	1	Dommages malicieux à la propriété.
3	...	3	....	......	....	...	......	....	......	Autres dommages à la propriété.
2	...	2	....	......	32	...	32	....	......	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
....	...	......	....	......	1	...	1	....	......	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
7	...	1	3	3	1	...	......	1	......	" de la milice.
3	...	3	....	......	4	...	4	....	.....	Divers délits.
43	1	42	....	2	59	...	53	....	6	Contraventions aux lois municipales.
2	...	......	....	2	1	...	1	....	......	Pratiquant divers états sans licence.
57	4	56	....	5	9	...	9	....	......	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
69	1	68	1	1	14	1	15	....	.....	Délits ayant rapport aux chemins publics.
6	...	2	2	2	3	...	1	......	2	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
2	...	2	....	.....	1	...	1	....	......	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
2	...	2	....	......	4	...	4	....	......	Profanation du dimanche.
6	...	......	6	....	....	...	......	....	......	Infractions aux lois des chemins de fer.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	...	......	....	......	....	...	......	....	....	Infractions aux lois maritimes.
1	1	2	....	.....	3	...	1	....	2	Menaces et langage injurieux.
15	...	10	3	2	8	...	6	....	2	Empiétement.
19	13	3	22	7	6	3	4	3	2	Vagabondage.
423	2	274	144	7	125	...	125	....	....	Ivresse.
4	...	2	2	.....	3	...	3	....	......	Exposition indécente.
3	1	2	1	1	7	2	9	....	......	Langage insultant, obscène, profane.
18	2	13	7	.....	8	...	8	....	......	Fréquentant des maisons de désordre.
100	2	67	29	6	21	...	17	....	4	Conduite déréglée.
....	...	......	....	.....	1	...	1	....	.....	Infractions aux lois des poids et mesures.
....	...	......	....	.....	3	...	......	....	3	Aliénation mentale.
969	33	724	233	45	590	14	569	11	24	.........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	PROVINCE OF ONTARIO—*Continued.* Thunder Bay. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Victoria. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	40	1	38	1	2	15	1	16		
Breach of peace	6		5		1	14		14		
Carrying fire-arms and unlawful weapons	5		2		3	4		4		
Contempt of court										
Cruelty to animals	2		2							
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against	26		26			6		6		
Gambling Acts "	14	1	15							
Immigration Act "										
Incorrigibility	2				2					
Inspection and Sales Act, offences against	1				1					
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	2		1		1	24		21		3
Breach of Canada Temperance Act	1		1			4		4		
Selling liquor during prohibited hours	1		1							
" without license	8	4	10		2	1		1		
Violation of Indian liquor law	19		17		2					
Malicious injury to property	2		2			1		1		
Other damage to property						7		7		
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences agains										
Militia Acts "	15			8	7	3			3	
Miscellaneous offences	7		3		4					
Municipal Acts and By-laws, breaches of	38	4	31		11	23		23		
Exercising various callings without license	3		3							
Health By-laws, offences against	4		4			1		1		
Highways, offences relating to	36		33		3	12		12		
Neglecting to support family										
Opium and Drug Acts, offences against	2		2							
Profanation of the Lord's Day	1		1							
Railway Acts, offences against	23	1	16	4	4	1		1		
Revenue Laws "						1		1		
Seamen's Acts "	5				5					
Threats and abusive language						1		1		
Trespass	71	1	52	1	19					
Vagrancy	66	13	14	44	21	2			2	
Drunkenness	835	20	709	11	132	53		53		
Indecent exposure						1		1		
Insulting, obscene and profane language	4		4				2	2		
Fequenting bawdy houses	22		19		3					
Loose, idle, disorderly	56	4	39	5	16					
Weights and Measures Acts, offences against						2		2		
Insanity	4	1			5	3	1			4
Totals	1318	50	1,050	74	244	179	4	171	5	

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*

Waterloo. Convictions.—Condamnations. M.	Waterloo. F.	Waterloo. Sentence. Option of a fine.—Sur option	Waterloo. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Waterloo. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	Welland. Convictions.—Condamnations. M.	Welland. F.	Welland. Sentence. Option of a fine.—Sur option	Welland. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Welland. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses.
...	...	...	...	...	3	...	3	...	...	Falsification de substances alimentaires.
26	...	23	...	3	31	5	25	...	11	Voies de fait.
13	...	11	...	2	35	3	28	...	10	Perturbation de la paix.
1	...	...	...	1	2	...	2	...	...	Port d'armes illégal.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Mépris de cour.
6	...	5	...	1	8	...	6	...	2	Cruauté envers les animaux.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois de chasse et de pêche.
8	...	8	...	...	25	...	25	...	...	" défendant le jeu.
...	...	...	...	...	29	...	28	...	1	" d'immigration.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Incorrigibilité.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
4	...	...	...	4	...	...	...	...	...	Larcin.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" de chiens, oiseaux, etc.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
35	...	34	...	1	10	...	9	...	1	Infractions aux lois des licences de boissons.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues.
2	...	2	...	...	15	14	25	2	2	" sans licence.
5	...	5	...	...	...	...	...	...	...	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
14	...	13	...	1	7	...	...	...	7	Dommages malicieux à la propriété.
8	...	8	...	...	...	...	...	...	...	Autres dommages à la propriété.
1	...	1	...	...	6	...	6	...	...	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
...	...	...	...	...	2	...	...	2	...	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
1	...	1	...	...	15	...	...	12	3	" de la milice.
2	...	1	...	1	21	...	13	1	7	Divers délits.
215	6	203	1	17	65	3	51	...	17	Contraventions aux lois municipales.
1	...	...	...	1	5	...	3	...	2	Pratiquant divers états sans licence.
16	...	15	...	1	2	...	1	...	1	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
136	1	137	...	...	47	1	45	...	3	Délits ayant rapport aux chemins publics.
2	...	...	...	2	2	1	1	...	2	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
6	...	...	...	6	2	...	2	...	...	Profanation du dimanche.
15	...	15	...	...	111	1	68	2	42	Infractions aux lois des chemins de fer.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois maritimes.
...	...	...	...	...	11	...	10	...	1	Menaces et langage injurieux.
11	...	7	...	4	16	1	5	1	11	Empiétement.
19	2	4	11	6	202	11	88	32	93	Vagabondage.
41	1	42	...	...	244	...	213	3	28	Ivresse.
2	...	1	1	...	...	...	...	...	...	Exposition indécente.
12	2	12	...	2	7	1	6	...	2	Langage insultant, obscène, profane.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Fréquentant des maisons de désordre.
55	...	54	...	1	12	...	12	...	...	Conduite déréglée.
...	...	...	...	...	6	...	6	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
1	...	...	...	1	3	...	...	...	3	Aliénation mentale.
661	12	605	13	55	945	41	682	55	249	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	PROVINCE OF ONTARIO—*Concluded.*										
	WELLINGTON.						WENTWORTH.				
	Convictions. — Condamnations.		Sentence.				Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.		M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	3		3				1		1		
Assaults	15	1	12	1	3		108	14	88	17	17
Breach of peace	7		6	1							
Carrying fire-arms and unlawful weapons	5		4	1			3		2		1
Contempt of court											
Cruelty to animals	3		3				27		26		1
Disturbing religious and like meetings											
Fishery and Game Acts, offences against							9		9		
Gambling Acts "	24		24				86	1	87		
Immigraition Act "											
Incorrigibility							4	3		7	
Inspection and Sales Act, offences against											
Larceny											
" of dogs, birds, &c											
" of timber, trees, fruits, &c											
Liquor License Acts, offences against	14	1	15				34	2	32		4
Breach of Canada Temperance Act											
Selling liquor during prohibited hours	1		1								
" without license	3		3				34	3	37		
Violation of Indian liquor law	1		1								
Malicious injury to property							39	4	42	1	
Other damage to property	6		6				10		10		
Master's and Servant's Acts, offences against	2		2				49		49		
Medical and Dentistry Acts, offences against											
Militia Acts, "							84		26	37	21
Miscellaneous offences	2		2				2		1		1
Municipal Acts and By-laws, breaches of	48		46	1	1		592	39	615	2	14
Exercising various callings without license	1		1				6		5		1
Health By-laws, offences against	15	1	16				1	3	2		2
Highways, offences relating to	45		45				656	16	670		2
Neglecting to support family							29		21	1	7
Opium and Drug Acts, offences against							19	1	16	4	
Profanation of the Lord's Day							24	1	25		
Railway Acts, offences against											
Revenue Laws "							1		1		
Seamen's Acts "											
Threats and abusive language							12	3	6		9
Trespass	3		3				51	3	46		8
Vagrancy							58	29	35	36	16
Drunkenness	93	3	93	1	2		1606	57	1,629	4	30
Indecent exposure							1			1	
Insulting, obscene and profane language	5		5				4	3	5		2
Frequenting bawdy houses							6		6		
Loose, idle, disorderly	48	4	52				128	9	125	1	12
Weights and Measures Acts, offences against							1				1
Insanity	3				3		24	4			28
Totals	347	10	343	5	9		3710	195	3,617	111	177

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE D'ONTARIO—*Fin.*

York.					Totals of Ontario. — Totaux d'Ontario.					Offenses.
Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.			
		Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
M.	F.				M.	F.				
5	...	5	...	...	96	1	97	...	...	Falsification de substances alimentaires.
195	31	111	10	105	1193	95	1,023	59	206	Voies de fait.
4	...	...	...	4	283	11	248	10	36	Perturbation de la paix.
27	...	19	...	8	109	...	86	1	22	Port d'armes illégal.
...	...	...	...	...	11	...	10	1	...	Mépris de cour.
1014	5	852	...	167	1191	5	1,017	1	178	Cruauté envers les animaux.
1	...	1	...	...	3	...	3	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres.
4	...	4	...	...	225	...	216	7	2	Infractions aux lois de chasse et de pêche.
228	1	203	2	24	635	3	610	2	26	" défendant le jeu.
2	2	2	2	...	45	3	43	2	3	" d'immigration.
20	9	...	12	17	36	15	...	29	22	Incorrigibilité.
...	...	...	...	...	40	...	39	...	1	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
...	...	...	...	...	11	...	7	...	4	Larcin.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	" de chiens, oiseaux, etc.
2	...	2	...	...	2	...	2	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
3	...	3	...	...	1274	46	1,215	48	57	Infractions aux lois des licences de boissons.
...	...	...	...	...	82	1	77	6	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
3	...	3	...	...	37	1	37	...	1	Vente de boissons durant les heures défendues.
62	5	67	...	...	397	39	408	19	9	" sans licence.
...	...	...	...	...	123	2	107	10	8	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
18	6	9	...	15	212	14	182	2	42	Dommages malicieux à la propriété.
90	...	1	...	89	161	...	69	...	92	Autres dommages à la propriété.
54	1	55	...	...	256	4	257	1	2	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
9	.	7	...	2	13	1	10	2	2	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
56	...	...	53	3	393	2	36	273	86	" de la milice.
39	1	24	...	16	120	2	85	4	33	Divers délits.
4448	262	2,370	11	*2,329	7498	361	5,263	19	2,577	Contraventions aux lois municipales.
96	102	24	...	174	224	103	142	...	185	Pratiquant divers états sans licence.
242	11	166	...	87	426	28	353	...	101	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
2766	75	2,031	...	810	5458	119	4,659	3	915	Délits ayant rapport aux chemins publics.
54	14	1	1	66	163	21	70	13	101	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
86	9	69	24	2	137	10	117	28	2	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
521	41	419	...	143	700	55	604	...	151	Profanation du dimanche.
20	...	16	...	4	311	2	209	27	77	Infractions aux lois des chemins de fer.
3	...	3	...	...	21	1	21	1	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
...	...	...	...	...	10	...	2	...	8	Infractions aux lois maritimes.
7	2	3	...	6	136	12	109	1	38	Menaces et langage injurieux.
377	10	132	...	255	730	23	386	6	361	Empiétement.
599	176	317	86	372	1705	422	738	633	756	Vagabondage.
2553	218	868	27	1,876	11,333	395	8,688	299	2,741	Ivresse.
34	4	36	1	1	75	5	66	8	6	Exposition indécente.
19	4	12	...	11	241	60	264	1	36	Langage insultant, obscène, profane.
333	...	309	2	22	453	7	407	12	41	Fréquentant des maisons de désordre.
1455	53	702	1	805	2871	131	1,995	58	949	Conduite déréglée.
33	...	30	...	3	99	...	94	...	5	Infractions aux lois des poids et mesures.
60	16	...	...	76	158	34	...	...	192	Aliénation mentale.
15,542	1058	8,876	232	7,492	39,698	2,034	30,072	1,586	10,074	.........Totaux.

*Includiug 87 cases, parents contributing to truancy of chllldren, and 88 cases, contributing to misconduct of children —Y compris 87 cas, parents contribuant à l'absence des enfants de l'école, et 88 cas, contribuant à la mauvaise conduite des enfants.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Manitoba. Central—Centre. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Eastern—Est. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.
Adulteration of food	1		1			8	1	9		
Assaults	24	6	30			115	22	84	12	41
Breach of peace	12	1	12	1		14	2	10		6
Carrying fire-arms and unlawful weapons.						22		9	3	10
Contempt of court										
Cruelty to animals	2		2			43		40		3
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against	7		7			5		4		1
Gambling Acts, offences against						121		109	5	7
Immigration Act "						2		2		
Incorrigibility						18	17		15	20
Inspection and Sales Act, offences against						1		1		
Larceny										
" of dogs, birds, &c.										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	18		16		2	4		2	1	1
Breach of Canada Temperance Act	17	1	17	1		22	1	23		
Selling liquor during prohibited hours	1		1							
" without license	11		11			28	7	31		4
Violation of Indian liquor law	3		3							
Malicious injury to property	5	2	4		1	44	3	38		9
Other damage to property	5				5	1		1		
Master's and Servant's Acts, offences against.	37	1	37		1	91	11	102		
Medical and Dentistry Acts "										
Militia Acts "	1			1		21	2	3	15	5
Miscellaneous offences						47	3	34		16
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	47	5	34		18	1241	26	1,077	19	180
Exercising various callings without license.	3		2	1		163	1	129		35
Health By-laws, offences against	1		1			84	2	76		10
Highways, offences relating to	6		3		3	998	8	913		93
Neglecting to support family	4			1	3	16		8	2	6
Opium and Drug Acts, offences against						22	6	18	10	
Profanation of the Lord's Day	1		1			112	5	106	1	10
Railway Acts, offences against	12		9		3	5		1	1	3
Revenue Laws "						6		6		
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language	9		7		2	13		8		5
Trespass	5		5			10		6		4
Vagrancy	15	2	8	6	3	105	66	2	101	68
Drunkenness	218		203	7	8	2357	207	2,202	11	351
Indecent exposure	7	1	8			1	5		1	5
Insulting, obscene and profane language	9	2	10		1	10	4	7		7
Frequenting bawdy houses	2		2			23	2	20		5
Loose, idle, disorderly	16		10		6	276	16	218	1	73
Weights and Measures Acts, offences against						3		1		2
Insanity	12	6			18	18	5			23
otals	509	27	441	18	74	6070	422	5,300	189	1,003

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix

Province du Manitoba. Northern—Nord. Convictions—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Southern—Sud. Convictions—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses.
					2		2			Falsification de substances alimentaires.
3		3			14		14			Voies de fait.
					3		3			Perturbation de la paix.
										Port d'armes illégal.
										Mépris de cour.
					1		1			Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
										Infractions aux lois de chasse et de pêche.
										" défendant le jeu.
					1			1		" d'immigration.
										Incorrigibilité.
										Infractions aux lois d'inspection et ventes.
										Larcin.
										" de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
3		3			1		1			Infractions aux lois des licences de boissons.
3		3			2		2			Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
										Vente de boissons durant les heures défendues
4		4								" sans licence.
										Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
					6		6			Dommages malicieux à la propriété.
										Autres dommages à la propriété.
3		3			11		11			Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
										" de la milice.
										Divers délits.
2		2			3		3			Contraventions aux lois municipales.
										Pratiquant divers états sans licence.
										Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
										Délits ayant rapport aux chemins publics.
										Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
										Profanation du dimanche.
										Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
					1		1			Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
										Vagabondage.
4		1		3	14		12		2	Ivresse.
										Exposition indécente.
										Langage insultant, obscène, profane.
										Fréquentant des maisons de désordre.
										Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
4	1			5		4			4	Aliénation mentale.
26	1	19		8	59	4	56	1	6	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Manitoba—Concluded. — Province du Manitoba—Fin. Western—Ouest. Convictions. — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Totals of Manitoba. — Totaux de Manitoba. Convictions. — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	1	...	1	...	...	12	1	13	...	...
Assaults	3	...	1	...	2	159	28	132	12	43
Breach of peace	1	...	1	...	...	30	3	26	1	6
Carrying fire-arms and unlawful weapons	...	...	...	...	...	22	...	9	3	10
Contempt of court	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Cruelty to animals	1	...	1	...	...	47	...	44	...	3
Disturbing religious and like meetings	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Fishery and Game Acts, offences against	...	...	...	...	...	12	...	11	...	1
Gambling Acts, offences against	12	...	12	...	...	133	...	121	5	7
Immigration Act "	...	...	...	...	...	3	...	2	1	...
Incorrigibility	1	...	...	1	...	19	17	...	16	20
Inspection and Sales Act, offences against	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	2	...	2	...	...	28	...	24	1	3
Breach of Canada Temperance Act	27	1	28	...	...	71	3	73	1	...
Selling liquor during prohibited hours	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
" without license	13	...	13	...	...	56	7	59	...	4
Violation of Indian liquor law	3	...	3	...	...	6	...	6	...	...
Malicious injury to property	3	...	3	...	...	56	5	51	...	10
Other damage to property	...	...	...	...	...	6	...	1	...	5
Master's and Servant's Acts, offences against	58	2	60	...	...	200	14	213	...	1
Medical and Dentistry Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts "	10	...	...	10	...	32	2	3	26	5
Miscellaneous offences	...	...	...	...	...	47	3	34	...	16
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	32	6	35	...	3	1325	37	1,151	10	201
Exercising various callings without license	3	...	3	...	...	169	1	134	1	35
Health By-laws, offences against	1	1	2	...	...	86	3	79	...	10
Highways, offences relating to	31	...	31	...	...	1035	8	947	...	96
Neglecting to support family	...	...	...	...	...	20	...	8	3	9
Opium and Drug Acts, offences against	15	...	15	...	...	37	6	33	10	...
Profanation of the Lord's Day	...	...	...	...	...	113	5	107	1	10
Railway Acts, offences against	2	...	2	...	...	19	...	12	1	6
Revenue Laws "	...	...	...	...	...	6	...	6	...	...
Seamen's Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	8	...	8	...	...	31	...	24	...	7
Trespass	1	1	2	...	...	16	1	13	...	4
Vagrancy	57	29	42	9	35	177	97	52	116	106
Drunkenness	312	2	290	2	22	2905	209	2,708	20	386
Indecent exposure	1	1	2	...	...	9	7	10	1	5
Insulting, obscene and profane language	6	2	8	...	...	25	8	25	...	8
Frequenting bawdy houses	4	...	4	...	...	29	2	26	...	5
Loose, idle, disorderly	9	...	9	...	...	301	16	237	1	79
Weights and Measures Acts, offences against	...	...	...	...	...	3	...	1	...	2
Insanity	36	10	...	...	46	70	26	...	...	96
Totals	653	55	678	22	108	7317	509	6,397	230	1,199

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE OF SASKATCHEWAN. — PROVINCE DE SASKATCHEWAN.

Battleford. Convictions — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Cannington. Convictions — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Offenses
....	...	......	....	......	....	...	.....	....	.....	Falsification de substances alimentaires.
93	3	92	1	3	17	...	17	....	.....	Voies de fait.
7	...	7	....	.....	1	...	1	....	.....	Perturbation de la paix.
4	...	2	2	.....	3	...	3	....	.....	Port d'armes illégal.
2	...	2	....	.....	....	...	.....	....	.....	Mépris de cour.
18	...	18	....	.....	4	...	3	1	.....	Cruauté envers les animaux.
....	...	......	....	.....	....	...	.....	....	.....	Perturbation de réunions religieuses et autres.
16	...	13	3	.....	6	...	6	....	.....	Infractions aux lois de chasse et de pêche
2	...	2	....	.....	....	...	.....	....	.....	" défendant le jeu.
....	...	......	....	.....	....	...	.....	....	.....	" d'immigration.
....	...	......	....	.....	....	...	.....	....	.....	Incorrigible.
....	...	......	....	.....	....	...	.....	....	.....	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
....	...	......	....	.....	....	...	.....	....	.....	Larcin.
....	...	......	....	.....	....	...	.....	....	.....	" de chiens, oiseaux, etc.
....	...	......	....	.....	....	...	.....	....	.....	" bois, arbres, fruits, etc.
35	...	29	6	.....	12	...	12	....	.....	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	...	......	....	.....	....	...	.....	....	.....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
....	...	......	....	.....	....	...	.....	....	.....	Vente de boissons durant les heures défendues.
5	1	3	3	.....	....	...	.....	....	.....	" sans licence.
14	...	10	4	.....	....	...	.....	....	.....	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
8	...	7	....	1	....	...	.....	....	.....	Dommages malicieux à la propriété.
11	...	11	....	.....	1	...	1	....	.....	Autres dommages à la propriété.
120	1	120	1	.....	20	3	22	1	.....	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
....	...	......	....	.....	....	...	.....	....	.....	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
15	...	1	12	2	1	...	1	....	1	" de la milice.
1	...	1	....	.....	1	...	1	....	.....	Divers délits.
132	...	131	....	1	22	1	20	1	2	Contraventions aux lois municipales.
2	...	2	....	.....	3	...	3	....	.....	Pratiquant divers états sans licence.
4	...	4	....	.....	....	...	.....	....	.....	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
8	...	8	....	.....	6	...	6	....	.....	Délits ayant rapport aux chemins publics.
1	...	1	....	.....	....	...	.....	....	.....	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
....	...	......	....	.....	....	...	.....	....	.....	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
....	...	......	....	.....	....	...	.....	....	.....	Profanation du dimanche.
....	...	......	....	.....	1	...	.....	1	.....	Infractions aux lois des chemins de fer.
....	...	......	....	.....	....	...	.....	....	.....	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	...	......	....	.....	....	...	.....	....	.....	Infractions aux lois maritimes.
1	...	......	....	1	....	...	.....	....	.....	Menaces et langage injurieux.
....	...	......	....	.....	1	...	1	....	.....	Empiétement.
76	5	57	24	.....	....	...	.....	....	.....	Vagabondage.
22	2	14	10	.....	2	...	2	....	.....	Ivresse.
1	...	1	....	.....	....	...	.....	....	.....	Exposition indécente.
3	...	3	....	.....	....	...	.....	....	.....	Langage insultant, obscène, profane.
....	...	......	....	.....	1	...	1	....	.....	Fréquentant des maisons de désordre.
2	...	2	....	.....	....	...	.....	....	.....	Conduite déréglée.
....	...	......	....	.....	....	...	.....	....	.....	Infractions aux lois des poids et mesures.
27	3	......	....	20	6	1	.....	....	7	Aliénation mentale.
620	15	541	66	28	108	5	99	4	10	........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Saskatchewan—*Continued.*									
	Estevan.					Humboldt.				
	Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	48		48			37	3	37	1	2
Breach of peace	9		9			1		1		
Carrying fire-arms and unlawful weapons	11		10	1		2		2		
Contempt of court	1				1	1		1		
Cruelty to animals						6		6		
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against	4		4			12		12		
Gambling Acts, offences against										
Inmigrrtion Act "										
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	28		26	2		9		9		
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours										
" without license	1		1			1		1		
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property	5		4	1		2		2		
Other damage to property						2		2		
Master's and Servant's Acts, offences against	37		37			24	1	25		
Medical and Dentistry Acts, offences against						1		1		
Militia Acts " "										
Miscellaneous offences	2		2							
Municipal Acts and By-laws, breaches of	61		60		1	28	1	29		
Exercising various callings without license	12		12			4		4		
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to	19		19							
Neglecting to support family	1	1	2							
Opium and Drug Act, offences against										
Profanation of the Lord's Day	2		2			1		1		
Railway Acts, offences against	36		33	2	1					
Revenue Laws "						1		1		
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language	3	2	1			1		1		
Trespass	6		6			3		3		
Vagrancy	78		47	21	10	13		7	2	4
Drunkenness	15		15			10		10		
Indecent exposure						1		1		
Insulting, obscene and profane language	1		1			1		1		
Frequenting bawdy houses		1	1							
Loose, idle, disorderly	1		1			2		1	1	
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity	3	2			5	10	3			13
Totals	384	4	342	28	18	173	8	158	4	19

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province de Saskatchewan—*Suite.* Kerr Robert. Convictions.—Condamnations. M.	Kerr Robert. Convictions.—Condamnations. F.	Kerr Robert. Sentence. Option of a fine.—Sur option	Kerr Robert. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Kerr Robert. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	Kindersley. Convictions.—Condamnations. M.	Kindersley. Convictions.—Condamnations. F.	Kindersley. Sentence. Option of a fine.—Sur option	Kindersley. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Kindersley. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses
										Falsification de substances alimentaires.
25	1	24	2		20		20			Voies de fait.
8		8			4		4			Perturbation de la paix.
1			1		2		2			Port d'armes illégal.
					1		1			Mépris de cour.
5		5			4		4			Cruauté envers les animaux.
										Perturbation de réunions religieuses et autres.
					2		2			Infractions aux lois de chasse et de pêche.
										" défendant le jeu.
										" d'immigration.
										Incorrigibilité.
										Infractions aux lois d'inspection et ventes.
										Larcin.
										" de chiens, oiseaux, etc.
										" bois, arbres, fruits, etc.
					2		2			Infractions aux lois des licences de boissons.
6		5	1		3		3			Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
					1		1			Vente de boissons durant les heures défendues.
2	1	3			2		2			" sans licence.
										Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
					1		1			Dommages malicieux à la propriété.
4		4			2		2			Autres dommages à la propriété.
35	1	36			21		21			Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
										Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
1				1						" de la milice.
										Divers délits.
76		72		4	27		26		1	Contraventions aux lois municipales.
1		1			10		10			Pratiquant divers états sans licence.
										Inf. aux lois sur l'hygiène publique.
1		1			8		8			Délits ayant rapport aux chemins publics.
2		1	1							Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
										Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
										Profanation du dimanche.
					2		1	1		Infractions aux lois des chemins de fer.
										Délits contre le revenu de l'Etat.
										Infractions aux lois maritimes.
					1				1	Menaces et langage injurieux.
										Empiétement.
5	7	6	6		3		3			Vagabondage.
1		1			5		5			Ivresse.
										Exposition indécente.
3		3								Langage insultant, obscène, profane.
	1			1						Fréquentant des maisons de désordre.
					1		1			Conduite déréglée.
										Infractions aux lois des poids et mesures.
4	1			5	2				2	Aliénation mentale.
180	12	170	11	11	124	...	119	1	4	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Saskatchewan—*Continued.*									
	Melville.					Moose Jaw.				
	Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	77	2	71		8	33		31	1	1
Breach of peace	15		14		1	8		7	1	
Carrying fire-arms and unlawful weapons	8		7		1	4		3	1	
Contempt of court	3		2		1	2		1	1	
Cruelty to animals	19		19			15		14		1
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against	25		20		5	2		2		
Gambling Acts, offences against						16		16		
Immigration Act "										
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against						1		1		
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	30		30			38		34	4	
Breach of Canada Temperance Act	7		7			1		1		
Selling liquor during prohibited hours										
" without license	7		7			114		87	27	
Violation of Indian liquor law	11		7	2	2					
Malicious injury to property	6		4		2	3		3		
Other damage to property	9		9			1		1		
Master's and Servant's Acts, offences against	31		31			164	3	166	1	
Medical and Dentistry Acts, offences against	1				1	3		3		
Militia Acts "	1		1			1			1	
Miscellaneous offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	60		57		3	72	3	74	1	
Exercising various callings without license	3	1	4			4		4		
Health By-laws, offences against	5		5			2	1	3		
Highways, offences relating to	16		14		2	52	1	53		
Neglecting to support family						7	1			8
Opium and Drug Acts, offences against		1	1			9	1	8	2	
Profanation of the Lord's Day	2		2			9	1	10		
Railway Acts, offences against	4			4		6		3	3	
Revenue Laws "						1		1		
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language	2		1		1					
Trespass	1		1			1				1
Vagrancy	28	1	9	14	6	71	10	20	44	17
Drunkenness	41		39		2	24		14	4	6
Indecent exposure	1		1			9		7	2	
Insulting, obscene and profane language	4		4							
Frequenting bawdy houses	1		1			26	4	27	2	1
Loose, idle, disorderly						3		3		
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity	8	3			11	13	9			22
Totals	426	8	368	20	46	715	34	579	95	57

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE DE SASKATCHEWAN—*Suite.*										
MOOSOMIN.					PRINCE ALBERT.					Offenses.
Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions — Condamnations.		Sentence.			
M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Falsification de substances alimentaires.
13	1	14	...	...	73	...	72	...	1	Voies de fait.
8	...	8	...	...	16	1	17	...	...	Perturbation de la paix.
7	...	6	...	1	9	1	10	...	...	Port d'armes illégal.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Mépris de cour.
3	...	3	...	...	36	2	38	...	...	Cruauté envers les animaux.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres.
8	...	8	...	...	20	...	20	...	...	Infractions aux lois de chasse et de pêche.
...	...	...	...	...	4	...	4	...	...	" défendant le jeu.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" d'immigration.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Incorrigible.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Larcin.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" de chiens, oiseaux, etc.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
14	...	14	...	...	70	...	70	...	...	Infractions aux lois des licences de boissons.
...	...	...	...	...	7	...	...	7	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues.
...	1	1	...	...	13	...	12	1	...	" sans licence.
7	3	4	6	...	4	...	2	2	...	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
1	...	1	...	...	11	...	9	2	...	Dommages malicieux à la propriété.
1	...	1	...	...	2	...	2	...	...	Autres dommages à la propriété.
24	...	24	...	...	56	...	56	...	...	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
2	...	...	2	...	3	...	...	2	1	" la milice.
2	...	2	...	...	12	...	12	...	...	Divers délits.
30	...	30	...	...	61	1	61	...	1	Contraventions aux lois municipales.
7	...	7	...	...	24	...	23	...	1	Pratiquant divers états sans licence.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
...	...	...	...	...	20	...	20	...	...	Délits ayant rapport aux chemins publics.
11	...	11	...	...	...	...	...	...	...	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
2	...	2	...	...	2	...	2	...	...	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Profanation du dimanche.
16	...	9	7	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des chemins de fer.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois maritimes.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Menaces et langage injurieux.
29	...	15	14	...	...	...	...	...	...	Empiétement.
15	1	2	14	...	27	11	18	17	3	Vagabondage.
23	1	22	1	1	214	3	196	19	2	Ivresse.
1	...	1	...	...	4	1	2	...	3	Exposition indécente.
1	...	1	...	...	5	...	5	...	...	Langage insultant, obscène, profane.
...	...	...	...	...	8	...	7	1	...	Fréquentant des maisons de désordre.
...	...	...	...	...	5	1	6	...	...	Conduite déréglée.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
12	4	...	...	16	10	5	.	...	15	Aliénation mentale.
239	11	188	44	18	717	26	665	51	27	.......Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Saskatchewan—*Continued.* Regina. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Saskatoon. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.
Adulteration of food	2	...	2	...	...	1	...	1	...	...
Assaults	106	10	105	3	8	76	4	80	...	...
Breach of peace	16	...	16	...	...	10	...	10	...	...
Carrying fire-arms and unlawful weapons	13	...	9	2	2	4	2	6	...	...
Contempt of court	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Cruelty to animals	20	...	20	...	...	30	...	30	...	...
Disturbing religious and like meetings	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Fishery and Game Acts, offences against	9	...	9	...	...	4	...	4	...	...
Gambling Acts, offences against	21	1	26	...	1	...	...	...	...	...
Immigration Act "	2	...	...	...	2	...	...	...	...	...
Incorrigibility	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Inspection and Sales Act, offences against	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	69	2	71	...	...	107	2	92	14	3
Breach of Canada Temperance Act	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" without license	22	3	23	2	...	16	...	13	3	...
Violation of Indian liquor law	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...
Malicious injury to property	18	...	18	...	...	4	...	2	2	...
Other damage to property	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Master's and Servant's Acts, offences against	234	3	234	...	3	122	2	123	1	...
Medical and Dentistry Acts, offences against	3	6	7	...	2	...	...	...	...	...
Militia Acts "	1	...	...	...	1	4	..	1	2	1
Miscellaneous offences	1	...	...	...	1	2	...	2	...	...
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	60	5	54	...	11	163	3	165	1	...
Exercising various callings without license.	5	...	5	...	...	20	...	20	...	...
Health By-laws, offences against	5	2	7	...	...	30	2	32	...	...
Highways, offences relating to	44	...	42	...	2	82	1	83	...	...
Neglecting to support family	4	...	3	1	...	3	1	2	1	1
Opium and Drug Acts, offences against	19	...	19	...	...	13	...	12	1	...
Profanation of the Lord's Day	40	...	40	...	...	...	...	...	...	...
Railway Acts, offences against	9	...	6	2	1	...	...	...	...	...
Revenue Laws "	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Seamen's Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	2	...	...	1	1	1	...	1	...	...
Trespass	4	...	3	...	1	...	...	...	...	...
Vagrancy	129	58	54	56	77	93	8	64	30	7
Drunkenness	38	...	35	1	2	327	5	312	4	16
Indecent exposure	2	2	4	...	...	1	...	...	1	...
Insulting, obscene and profane language	4	...	4	...	...	1	...	1	...	...
Frequenting bawdy houses	5	...	5	...	...	...	...	...	...	...
Loose, idle, disorderly	3	...	1	1	1	3	...	3	...	...
Weights and Measures Acts, offences against.	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	18	6	...	...	24	16	5	...	...	21
Totals	939	98	829	68	140	1134	35	1,060	60	49

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province de Saskatchewan—*Suite.*										
Scott.					Swift Current.					Offenses.
Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.			
		Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
M.	F.				M.	F.				
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Falsification de substances alimentaires.
21	1	22	...	...	134	2	129	1	6	Voies de fait.
3	...	3	...	...	56	1	53	...	4	Perturbation de la paix.
2	...	2	...	...	10	...	10	...	...	Port d'armes illégal.
...	...	...	...	...	5	...	5	...	...	Mépris de cour.
4	...	4	...	...	34	...	33	...	1	Cruauté envers les animaux.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres
9	...	9	...	...	9	...	9	...	...	Infractions aux lois de chasse et de pêcheries.
2	...	2	...	...	14	...	12	2	...	" défendant le jeu.
...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	" d'immigration.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Incorrigibilité.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Larcin.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" de chiens, oiseaux, etc.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
14	...	13	1	...	133	...	104	29	...	Infractions aux lois des licences de boissons.
...	...	...	...	...	52	...	52	...	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues.
3	...	3	...	...	8	...	5	3	...	" sans licence.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
1	...	1	...	...	16	...	13	3	...	Dommages malicieux à la propriété.
2	...	2	...	...	5	1	5	1	...	Autres dommages à la propriété.
17	...	17	...	...	216	3	217	2	...	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
...	...	...	...	...	2	...	...	2	...	" de la milice.
...	...	...	...	...	4	...	4	...	...	Divers délits.
84	...	83	...	1	243	1	243	...	1	Contraventions aux lois municipales.
...	...	...	...	...	17	...	17	...	...	Pratiquant divers états sans licence.
2	...	2	...	...	15	...	14	...	1	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
4	...	4	...	...	21	1	22	...	...	Délits ayant rapport aux chemins publics.
...	...	...	...	...	3	...	1	...	2	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues
...	...	...	...	...	10	...	10	...	...	Profanation du dimanche.
...	...	...	...	...	33	...	23	10	...	Infractions aux lois des chemins de fer.
2	1	3	...	...	2	...	2	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois maritimes.
...	...	...	...	...	2	...	...	...	2	Menaces et langage injurieux.
1	...	1	...	...	1	...	1	...	...	Empiétement.
10	...	8	2	...	85	7	67	23	2	Vagabondage.
3	...	3	...	...	199	...	186	12	1	Ivresse.
...	...	...	...	...	6	...	6	...	...	Exposition indécente.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Langage insultant, obscène, profane.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Fréquentant des maisons de désordre
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Conduite déréglée.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infraction aux lois des poids et mesures.
4	3	...	...	7	23	2	...	...	25	Aliénation mentale.
189	5	183	3	8	1362	18	1,246	89	45	........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	PROVINCE OF SASKATCHEWAN—*Concluded.* WEYBURN. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	WYNYARD. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.
Adultertation of food										
Assauls	84	2	79	4	3	46		45		1
Breach of peace	11		10	1		4		4		
Carrying fire-arms and unlawful weapons	11		9	1	1	8		6		2
Contempt of court	2		2			1		1		
Cruelty to animals	22		22			6		6		
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against	2		2			10		10		
Gambling Acts "	1		1			11		11		
Immigration Act "										
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	22		17	5		11		11		
Breach of Canada Temperance Act						4		4		
Selling liquor during prohibited hours										
" without license	3		2	1						
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property	9		8		1	2		2		
Other damage to property						2		2		
Master's and Servant's Acts, offences against	220	3	222		1	16		16		
Medical and Dentistry Acts, offences against	2		2				1	1		
Militia Acts "										
Miscellaneous offences	13		11	1	1	2	5	5		2
Municipal Acts and By-laws, breaches of	125	4	126		3	64	1	65		
Exercising various callings without license	5		4		1	12		12		
Health By-laws, offences against	3		3			2		2		
Highways, offences relating to	9	1	10			12		12		
Neglecting to support family	8	2	2	1	7					
Opium and Drug Acts, offences against	1			1						
Profanation of the Lord's Day	3		3							
Railway Acts, offences against	27		21	5	1					
Revenue Laws "	4		4							
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language	5		2		3	3		3		
Trespass	3		3							
Vagrancy	39	1	25	15		9		6	2	1
Drunkenness	80	3	80	2	1	5		5		
Indecent exposure	1		1							
Insulting, obscene and profane language	8		8			5		4		1
Frequenting bawdy houses	6		6			4	1	5		
Loose, idle, disorderly	2		1	1		4		4		
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity	9	4			13	10				10
Totals	740	20	686	38	36	253	8	242	2	17

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE DE SASKATCHEWAN—*Fin.*

Yorkton.					Totals of Saskatchewan. — Totaux de Saskatchewan.					Offenses
Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.			
M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
....	...	.....	....	......	3	...	3	....	......	Falsification de substances alimentaires.
141	3	142	.....	2	1044	32	1,028	13	35	Voies de fait.
18	...	18	....	...	195	2	190	2	5	Perturbation de la paix.
8	...	7	1	.....	107	3	94	9	7	Port d'armes illégal.
....	...	......	....	.....	18	..	15	1	2	Mépris de cour.
13	1	14	....	.....	239	3	239	1	2	Cruauté envers les animaux.
....	...	....	....	...	....	...	.....	....	...	Perturbation de réunions religieuses et autres.
34	...	34	....	....	172	...	164	3	5	Infractions aux lois de chasse et de pêche.
....	...	....	....	...	76	1	74	2	1	" défendant le jeu.
....	...	....	....	...	3	...	......	1	2	" d'immigration.
....	...	....	....	...	....	...	.....	....	....	Incorrigibilité.
2	...	2	....	..	6	...	6	....	....	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
....	...	......	....	.....	....	...	....	....	....	Larcin.
....	...	......	....	.....	....	...	....	....	...	" de chiens, oiseaux, etc.
....	..	....	....	...	....	...	......	....	...	" bois, arbres, fruits, etc.
32	1	33	....	......	626	5	567	61	3	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	...	.....	....	...	80	...	72	8	.....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
....	...	....	....	......	1	...	1	....	.....	Vente de boissons durant les heures défendues.
....	...	......	....	.....	197	6	163	40	....	" sans licence.
11	...	4	7	......	49	3	29	21	2	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
5	...	5	....	....	92	...	80	8	4	Dommages malicieux à la propriété.
14	...	14	....	....	57	1	57	1	....	Autres dommages à la propriété.
94	...	94	....	....	1451	20	1,461	6	4	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
....	1	1	....	....	11	8	16	....	3	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
1	...	1	....	....	32	...	4	21	7	" de la milice.
8	...	8	....	.....	48	5	48	1	4	Divers délits.
123	1	123	....	1	1431	21	1,419	3	30	Contraventions aux lois municipales.
20	...	19	....	1	149	1	147	....	3	Pratiquant divers états sans licence.
....	...	....	....	...	69	5	73	....	1	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
15	...	15	....	....	317	4	317	....	4	Délits ayant rapport aux chemins publics.
6	1	2	....	5	46	6	25	4	23	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
....	...	...	....	.....	47	2	45	4	....	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
8	...	8	....	.....	76	1	77	....	....	Profanation du dimanche.
3	...	1	2	...	137	...	97	37	3	Infractions aux lois des chemins de fer.
1	...	1	....	.....	12	1	13	....	......	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	...	......	....	.....	....	...	......	....	.....	Infractions aux lois maritimes.
3	2	.....	5	......	24	2	16	1	9	Menaces et langage injurieux.
1	...	1	....	.....	51	...	35	14	2	Empiétement.
39	1	7	29	4	720	110	400	299	131	Vagabondage.
38	1	35	3	1	1047	15	974	56	32	Ivresse.
2	..	2	....	......	29	3	26	3	3	Exposition indécente.
8	...	8	....	......	45	..	44	....	1	Langage insultant, obscène, profane.
...	...	......	....	......	51	7	53	3	2	Fréquentant des maisons de désordre.
....	...	......	....	......	27	1	24	3	1	Conduite déréglée.
....	...	......	....	....	1	...	1	....	.....	Infractions aux lois des poids et mesures.
15	2	..	....	17	180	53	.....	....	233	Aliénation mentale.
663	14	604	42	31	8966	321	8,097	626	564	........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Alberta. Athabaska. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Bassano. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.
Adulteration of food	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Assaults	130	9	127	5	7	13	...	13	...	...
Breach of peace	16	...	15	...	1	4	1	5	...	...
Carrying fire-arms and unlawful weapons	24	1	17	8	...	7	...	4	2	1
Contempt of court	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Cruelty to animals	13	...	11	1	1	2	...	2	...	...
Disturbing religious and like meetings	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Fishery and Game Acts, offences against	39	...	31	4	4	...	...	...	...	...
Gambling Acts, offences against	52	...	48	...	4	...	...	...	...	...
Immigration Act "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Incorrigibility	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Inspection and Sales Act, offences against	2	...	1	...	1	1	...	1	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	52	...	47	5	...	1	...	1	...	...
Breach of Canada Temperance Act	26	10	31	3	2	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
" without license.	67	9	66	4	6	...	...	...	...	...
Violation of Indian liquor law	15	...	12	1	2	3	...	2	1	...
Malicious injury to property	11	...	10	1	...	3	...	3	...	...
Other damage to property.	9	...	8	...	1	...	...	...	...	...
Master's and Servant's Acts, offences against.	74	...	74	...	...	15	...	15	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences against	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Miscellaneous offences	7	2	4	3	2	2	...	...	...	2
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	61	...	51	1	9	33	...	37	1	...
Exercising various callings without license.	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Health By-laws, offences against	4	...	4	...	...	3	1	4	...	...
Highways, offences relating to	3	1	4	...	...	2	...	2	...	...
Neglecting to support family	12	...	1	9	2	...	...	...	...	...
Opium and Drug Acts, offences against	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Railway Acts, offences against	...	...	...	...	...	5	...	...	5	...
Revenue Laws "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Seamen's Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	4	3	1	...	6	...	...	...	...	...
Trespass	3	1	3	1	...	2	...	1	1	...
Vagrancy	34	3	11	25	1	3	...	...	3	...
Drunkenness	80	6	67	7	12	20	...	20	...	...
Indecent exposure	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Insulting, obscene and profane language	7	2	7	1	1	1	...	1	...	...
Frequenting bawdy houses	6	...	6	...	...	...	...	...	...	...
Loose, idle, disorderly	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Weights and Measures Acts, offences against.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totals	757	47	663	79	62	126	2	112	13	3

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province d'Alberta. Calgary. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Edmonton. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses.
10	...	10	...	...	1	...	1	...	...	Falsification de substances alimentaires.
184	12	176	8	12	142	4	141	4	1	Voies de fait.
36	...	35	...	1	62	3	52	11	2	Perturbation de la paix.
4	...	4	...	...	9	...	6	1	2	Port d'armes illégal.
2	...	2	...	...	2	...	...	...	2	Mépris de cour.
46	...	45	1	...	19	...	16	2	1	Cruauté envers les animaux.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres.
28	...	26	...	2	51	...	39	...	12	Infractions aux lois de chasse et de pêche.
19	...	16	3	...	59	...	59	...	...	" défendant le jeu.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" d'immigration.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Incorrigibilité.
18	1	19	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Larcin.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" de chiens, oiseaux, etc.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
54	2	47	2	7	32	1	27	...	6	Infractions aux lois des licences de boissons.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues.
122	12	126	6	2	62	5	64	2	1	" sans licence.
28	4	17	14	1	2	...	1	...	1	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
56	1	55	1	1	23	...	23	...	...	Dommages malicieux à la propriété.
23	1	24	...	...	6	...	6	...	...	Autres dommages à la propriété.
296	10	306	...	...	193	7	200	...	...	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
4	...	2	...	2	5	1	4	1	1	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
13	...	...	10	3	12	...	...	10	2	" de la milice.
12	...	11	1	...	5	...	4	1	...	Divers délits.
576	36	585	...	27	185	3	182	...	6	Contraventions aux lois municipales.
7	...	7	...	...	7	...	6	1	...	Pratiquant divers états sans licence.
12	5	15	...	2	2	...	2	...	1	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
183	2	182	...	3	90	...	88	...	2	Délits ayant rapport aux chemins publics.
8	...	4	4	...	16	2	11	5	2	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
74	1	64	3	8	25	2	24	1	2	Infract. aux lois concernant les pharmaciens.
10	2	12	...	...	3	...	3	...	...	Profanation du dimanche.
21	...	17	1	3	1	1	2	...	...	Infractions aux lois des chemins de fer.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois maritimes.
4	...	2	...	2	9	...	5	...	4	Menaces et langage injurieux.
...	...	...	...	...	6	...	6	...	...	Empiétement.
286	40	74	192	60	59	26	31	44	10	Vagabondage.
743	32	743	21	11	398	17	336	18	61	Ivresse.
38	1	36	3	...	4	1	4	1	...	Exposition indécente.
22	6	24	1	3	3	...	2	1	...	Langage insultant, obscène, profane.
24	...	22	...	2	44	...	42	1	1	Fréquentant des maisons de désordre.
32	1	30	...	3	1	.	1	...	...	Conduite déréglée.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
31	12	...	...	43	36	11	...	...	47	Aliénation mentale.
3028	181	2,740	271	198	1574	84	1,387	104	167	..........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Alberta—*Continued.*									
	Lethbridge.					Macleod.				
	Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Assaults	64	1	62	2	1	92	10	97	4	1
Breach of peace	33	...	33	...	...	235	3	234	3	1
Carrying fire-arms and unlawful weapons	2	...	2	...	...	5	...	5	...	...
Contempt of court	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Cruelty to animals	20	...	20	...	...	22	...	22	...	...
Disturbing religious and like meetings	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Fishery and Game Acts, offences against	5	...	5	...	...	12	...	10	...	2
Gambling Acts, offences against	15	...	15	...	...	...	...	...	...	...
Immigration Act "	1	...	...	1	...	1	...	1	...	...
Incorrigibility	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Inspection and Sales Act, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of dogs, birds, &c.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	5	...	3	2	...	...	...	...	...	...
Breach of Canada Temperance Act	...	...	...	...	...	15	...	14	1	...
Selling liquor during prohibited hours	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...
" without license	11	7	18	...	...	41	10	51	...	...
Violation of Indian liquor law	14	...	10	4	...	19	2	9	11	1
Malicious injury to property	2	...	2	...	...	10	...	8	1	1
Other damage to property	4	...	4	...	...	3	...	3	...	...
Master's and Servant's Acts, offences against	96	...	86	9	1	66	1	67	...	...
Medical and Dentistry Acts "	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts "	3	...	1	1	1	2	...	1	1	...
Miscellaneous offences	3	...	3	...	...	2	1	1	2	...
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	84	1	77	...	8	85	3	85	...	3
Exercising various callings without license	1	...	1	...	...	1	...	...	...	1
Health By-laws, offences against	6	1	7	...	...	1	...	1	...	...
Highways, offences relating to	21	...	21	...	...	31	1	22	...	10
Neglecting to support family	2	...	2	...	...	4	...	2	...	2
Opium and Drug Acts, offences against	9	...	9	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	5	...	5	...	...	1	...	1	...	...
Railway Acts, offences against	8	...	4	4	...	17	...	4	13	...
Revenue Laws "	2	...	2	...	...	7	1	8	...	...
Seamen's Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...
Trespass	9	...	9	...	...	1	...	...	1	...
Vagrancy	157	6	59	82	22	28	1	6	21	2
Drunkenness	141	1	122	10	13	90	2	89	3	...
Indecent exposure	...	...	...	...	...	17	1	17	1	...
Insulting, obscene and profane language	9	...	7	1	1	4	...	3	...	1
Frequenting bawdy houses	...	...	...	...	...	20	...	20	...	...
Loose, idle, disorderly	388	...	251	56	81	...	...	...	...	...
Weights and Measures Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	8	5	...	...	13	14	1	...	...	15
Totals	1135	22	844	172	141	850	37	785	62	40

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix

Province d'Alberta—*Suite*.										
Medicine Hat.					Red Deer.					
Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Offenses.
		Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
M.	F.				M.	F.				
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Falsification de substances alimentaires.
42	2	44	...	...	38	...	35	...	3	Voies de fait.
7	1	8	...	...	9	...	9	...	...	Perturbation de la paix.
1	...	1	...	...	11	...	10	1	...	Port d'armes illégal.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Mépris de cour.
19	...	19	...	...	8	...	8	...	...	Cruauté envers les animaux.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres.
...	...	...	...	...	6	...	6	...	...	Infractions aux lois de chasse et de pêche.
...	...	...	...	...	5	...	5	...	...	" défendant le jeu.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" d'immigration.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Incorrigibilité.
4	...	4	...	...	2	...	2	...	...	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Larcin.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" de chiens, oiseaux, etc.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
3	2	5	...	...	25	1	35	...	1	Infractions aux lois des licences de boissons.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues
20	...	20	...	...	1	...	1	...	...	" sans licence.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
6	...	4	1	1	5	...	5	...	...	Dommages malicieux à la propriété.
8	...	8	...	...	...	...	...	...	...	Autres dommages à la propriété.
91	...	85	6	...	21	1	22	...	...	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	" de la milice.
2	...	2	...	...	2	...	2	...	...	Divers délits.
135	1	133	...	3	21	...	15	...	6	Contraventions aux lois municipales.
28	...	28	...	...	2	...	...	...	2	Pratiquant divers états sans licence.
2	...	5	...	...	2	...	1	...	1	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
29	...	23	...	6	6	...	5	...	1	Délits ayant rapport aux chemins publics.
1	...	1	...	...	1	...	1	...	...	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
15	...	15	...	...	...	...	...	...	...	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Profanation du dimanche.
11	...	10	1	...	2	...	...	...	2	Infractions aux lois des chemins de fer.
3	...	3	...	...	...	...	...	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois maritimes.
2	...	2	...	...	1	...	...	...	1	Menaces et langage injurieux.
9	...	8	1	...	...	...	...	...	...	Empiétement.
21	...	9	10	2	12	2	7	7	...	Vagabondage.
102	2	103	...	1	40	...	38	...	2	Ivresse.
2	...	2	...	...	1	...	1	...	...	Exposition indécente.
4	...	4	...	...	1	...	1	...	...	Langage insultant, obscène, profane.
6	...	6	...	...	13	...	13	...	...	Fréquentant des maisons de désordre.
5	...	5	...	...	3	...	3	...	...	Conduite déréglée.
2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
9	5	...	...	14	3	3	...	...	6	Aliénation mentale.
590	13	556	19	28	242	7	216	8	25	..........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of Alberta—*Concluded.* Stettler. Convictions. — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Taber. Convictions. — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food										
Assaults	24	1	25			16		15		1
Breach of peace	13	1	11	3		12		12		
Carrying fire-arms and unlawful weapons	1		1							
Contempt of court	2		2							
Cruelty to animals	6		6			7		7		
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against	2		2							
Gambling Acts, offences against	2		2							
Immigration Act "										
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against										
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	10		10			1		1		
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours										
" without license	3		3							
Violation of Indian liquor law										
Malicious injury to property	7		7							
Other damage to property	11		10		1	1		1		
Master's and Servant's Acts, offences against	36		36			46		46		
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous offences										
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	49	1	48		2	24		24		
Exercising various callings without license	1		1			2		2		
Health By-laws, offences against	6		6							
Highways, offences relating to	9		9			1		1		
Neglecting to support family	2				2					
Opium and Drug Act, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against						2			1	1
Revenue Laws "	1		1			1		1		
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language										
Trespass										
Vagrancy	22		6	13	3	29		11	17	1
Drunkenness	57		46	1	10	48	1	46	1	2
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language	2		2			4		4		
Frequenting bawdy houses										
Loose, idle, disorderly	3	1	4			28	2	30		
Weights and Measures Acts, offences against	1		1							
Insanity		1			1					
Totals	270	5	239	17	19	222	3	201	19	5

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province d'Alberta—*Fin.* Wetaskiwin. Convictions.—Condamnations. M.	Wetaskiwin. Convictions.—Condamnations. F.	Wetaskiwin. Sentence. Option of a fine.—Sur option	Wetaskiwin. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Wetaskiwin. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	Totals of Alberta.—Totaux d'Alberta. Convictions.—Condamnations. M.	Totals of Alberta.—Totaux d'Alberta. Convictions.—Condamnations. F.	Totals of Alberta.—Totaux d'Alberta. Sentence. Option of a fine.—Sur option	Totals of Alberta.—Totaux d'Alberta. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Totals of Alberta.—Totaux d'Alberta. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses
....	...	......	....	......	11	...	11	....	......	Falsification de substances alimentaires.
45	1	43	3	.....	790	40	778	26	26	Voies de fait.
15	...	15	....	......	442	9	429	17	5	Perturbation de la paix.
3	...	1	2	......	67	1	51	14	3	Port d'armes illégal.
....	...	......	....	......	7	...	5	....	2	Mépris de cour.
....	...	......	....	......	168	...	162	4	2	Cruauté envers les animaux.
6	...	6	....	......	3	...	3	....	.....	Perturbation de réunions religieuses et autres.
21	1	22	....	..	164	1	141	4	20	Infractions aux lois de chasse et de pêche.
11	..	11	....	......	163	...	156	3	4	" défendant le jeu.
....	...	......	....	......	2	...	1	1	......	" l'immigration.
....	...	......	....	......	.....	...	......	....	......	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
....	...	......	....	......	27	1	27	....	1	Incorrigible.
....	...	......	....	......	.....	...	......	....	......	Larcin.
....	...	......	....	......	.....	...	......	....	......	" de chiens, oiseaux, etc.
....	...	......	....	......	.....	...	......	....	......	" bois, arbres, fruits, etc.
7	...	5	....	2	190	6	171	9	16	Infractions aux lois des licences de boissons.
....	...	......	....	......	41	10	45	4	2	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
....	...	......	....	......	3	...	3	....	......	Vente de boissons durant les heures défendues.
3	...	3	....	......	330	43	352	12	9	" sans licence.
3	...	3	....	......	84	6	54	31	5	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
6	...	6	....	......	129	1	123	4	3	Dommages malicieux à la propriété.
3	...	3	....	......	68	1	67	....	2	Autres dommages à la propriété.
43	...	43	....	......	977	19	980	15	1	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
4	...	4	....	......	16	1	13	1	3	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
....	...	......	....	......	31	...	2	22	7	" de la milice.
1	...	1	....	......	36	3	28	7	4	Divers délits.
71	...	71	....	......	1329	45	1,308	2	64	Contraventions aux lois municipales.
1	...	1	....	......	51	...	47	1	3	Pratiquant divers états sans licence.
....	...	......	....	......	38	7	41	....	4	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
1	...	1	....	......	376	4	358	....	22	Délits ayant rapport aux chemins publics.
1	...	......	....	1	47	2	22	18	9	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
1	...	1	....	......	125	3	114	4	10	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
....	...	......	....	......	19	2	21	....	......	Profanation du dimanche.
2	...	......	2	......	69	1	37	27	6	Infractions aux lois des chemins de fer.
....	...	......	....	......	15	1	16	....	......	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	...	......	....	......	.....	...	......	....	......	Infractions aux lois maritimes.
4	...	1	1	2	26	3	13	1	15	Menaces et langage injurieux.
....	...	......	....	......	30	1	27	4	....	Empiétement.
34	2	22	12	2	685	80	236	426	103	Vagabondage.
26	...	21	1	4	1748	61	1,631	62	116	Ivresse.
....	...	......	....	......	63	3	61	5	...	Exposition indécente.
1	...	1	....	......	58	8	56	4	6	Langage insultant, obscène, profane.
....	...	......	....	......	113	...	109	1	3	Fréquentant des maisons de désordre.
....	...	......	....	......	461	4	325	56	84	Conduite déréglée.
....	...	......	....	......	4	...	4	....	......	Infractions aux lois des poids et mesures.
13	1	....	....	14	414	39	.....	....	153	Aliénation mentale.
326	5	285	21	25	9120	406	8,028	785	713	..........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of British Columbia.									
	Atlin.					Cariboo.				
	Convictions — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
			Option of a fine. — Sur option	Committed without option — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise etc.
	M.	F.				M.	F.			
Adulteration of food	....	...	.....	.....	....	....	...	.....	.....	....
Assaults	8	...	6	2	.....	16	...	12	3	1
Breach of peace	15	...	14	1	.....	....	...	....	.....	....
Carrying fire-arms and unlawful weapons	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Contempt of court	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Cruelty to animals	....	...	.....	.....	....	1	...	1	.....	....
Disturbing religious and like meetings	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Fishery and Game Acts, offences against	4	...	...	2	2	22	...	20	2	....
Gambling Acts "	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Immigration Acts "	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Incorrigibility	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Inspection and Sales Act, offences against	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Larceny	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
" of dogs, birds, &c	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
" of timber, trees, fruits, &c	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Liquor License Acts, offences against	8	...	2	4	2	15	...	10	5	.....
Breach of Canada Temperance Act.	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Selling liquor during prohibited hours	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
" without license	1	...	.....	1	.....	1	...	.....	1	.....
Violation of Indian liquor law	12	...	9	.....	3	41	...	34	4	3
Malicious injury to property	4	...	3	1	.....	....	...	....	.....	....
Other damage to property	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Master's and Servant's Acts, offences against	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Medical and Dentistry Acts, offences against	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Militia Acts "	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Miscellaneous offences	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Municipal Acts and By-laws, breaches of	10	..	10	.....	.....	17	...	12	2	3
Exercising various callings without license	1	...	1	.....	.....	....	...	....	.....	....
Health By-laws, offences against	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Highways, offences relating to	1	...	1	.....	.....	2	...	1	1	....
Neglecting to support family	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Opium and Drug Act, offences against	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Profanation of the Lord's Day	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Railway Acts, offences against	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Revenue Laws "	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Seamen's Acts "	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Threats and abusive language	4	...	.....	.....	4	....	...	....	.....	....
Trespass	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Vagrancy	7	9	8	3	5	48	3	34	17	.....
Drunkenness	101	5	87	16	3	113	15	108	19	1
Indecent exposure	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Insulting, obscene and profane language	2	...	2	.....	.....	....	...	....	.....	....
Frequenting bawdy houses	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Loose, idle, disorderly	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Weights and Measures Acts, offences against	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Insanity	....	...	.....	.....	....	....	...	....	.....	....
Totals	178	14	143	30	19	276	18	232	54	8

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Province de la Colombie-Britannique. — Kootenay. — Convictions. — Condamnations. M.	Kootenay. — Convictions. — Condamnations. F.	Kootenay. — Sentence. — Option of a fine. — Sur option	Kootenay. — Sentence. — Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Kootenay. — Sentence. — Deferred &c. — Remise, etc.	Nanaimo. — Convictions. — Condamnations. M.	Nanaimo. — Convictions. — Condamnations. F.	Nanaimo. — Sentence. — Option of a fine. — Sur option	Nanaimo. — Sentence. — Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Nanaimo. — Sentence. — Deferred &c. — Remise, etc.	Offenses
4	...	4	...	...	...	...	...	...	...	Falsification de substances alimentaires.
27	1	25	1	2	3	...	3	...	...	Voies de fait.
5	...	2	1	2	2	...	2	...	...	Perturbation de la paix.
5	...	5	...	...	2	...	2	...	...	Port d'armes illégal.
1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	Mépris de cour.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Cruauté envers les animaux.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres.
4	...	4	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois de chasse et de pêche
...	...	...	...	...	2	...	2	...	...	" défendant le jeu.
2	...	2	...	...	...	...	...	...	...	" d'immigration.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Incorrigible.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Larcin.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" de chiens, oiseaux, etc.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
15	1	13	2	1	1	...	...	...	1	Infractions aux lois des licences de boissons.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues.
6	1	6	1	...	2	...	2	...	...	" sans licence.
3	...	3	...	...	1	...	1	...	...	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
3	...	3	...	...	1	...	1	...	...	Dommages malicieux à la propriété.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Autres dommages à la propriété.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
1	...	...	1	...	1	...	...	...	1	" de la milice.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Divers délits.
23	...	19	...	4	4	...	4	...	...	Contraventions aux lois municipales.
3	...	1	...	2	...	...	...	...	...	Pratiquant divers états sans licence.
1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
2	...	1	...	1	25	...	23	...	2	Délits ayant rapport aux chemins publics.
1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
9	...	9	...	...	7	...	7	...	...	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Profanation du dimanche.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des chemins de fer.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois maritimes.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Menaces et langage injurieux.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Empiétement.
48	4	12	25	15	7	...	3	1	3	Vagabondage.
235	3	153	19	66	46	4	39	...	11	Ivresse.
9	...	7	1	1	...	...	...	...	...	Exposition indécente.
8	3	5	2	4	3	...	3	...	...	Langage insultant, obscène, profane.
13	...	11	1	1	7	...	7	...	...	Fréquentant des maisons de désordre.
4	...	1	...	3	7	...	7	...	...	Conduite déréglée.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	Aliénation mentale.
435	13	288	56	104	122	4	107	1	18	.......Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Province of British Columbia—*Continued.*									
	Vancouver.					Victoria.				
	Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	2		2			9		9		
Assaults	45	2	36	1	10	33		21	9	3
Breach of peace						9		8	1	
Carrying fire-arms and unlawful weapons	8		2	5	1	9		9		
Contempt of court										
Cruelty to animals	12	1	9		4	3		3		
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against						7		7		
Gambling Acts, offences against	309		163	135	11	334		334		
Inmigrrtion Act "										
Incorrigibility	12	7	10		9					
Inspection and Sales Act, offences against	1		1			2			2	
Larceny										
" of dogs, birds, &c										
" of timber, trees, fruits, &c										
Liquor License Acts, offences against	21	4	11	2	12	12	1	11	2	
Breach of Canada Temperance Act										
Selling liquor during prohibited hours										
" without license	11	3	14			6		6		
Violation of Indian liquor law	11	19	20	7	3	14		1	12	1
Malicious injury to property	25	1	20		6	11		4	1	6
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against										
Medical and Dentistry Acts, offences against	4		4							
Militia Acts " "	5	1	1	4	1	8			7	1
Miscellaneous offences	13		10		3					
Municipal Acts and By-laws, breaches of	141	37	147	1	30	42	4	44		2
Exercising various callings without license	79	2	67		15	11		11		
Health By-laws, offences against	11	1	10		2	5		2		3
Highways, offences relating to	340	11	314		37	159	6	163		2
Neglecting to support family	7				7					
Opium and Drug Act, offences against	394	11	383	7	15	118	1	108	10	1
Profanation of the Lord's Day	67	12	76		3					
Railway Acts, offences against	5		4		1					
Revenue Laws "	9		9			6		4		2
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language	5				5	5				5
Trespass										
Vagrancy	420	77	252	101	144	33	5	6	21	11
Drunkenness	955	54	444	17	548	330	25	317	4	34
Indecent exposure	1		1							
Insulting, obscene and profane language										
Frequenting bawdy houses	113		113							
Loose, idle, disorderly	3				3					
Weights and Measures Acts, offences against	1				1	1		1		
Insanity										
Totals	3030	243	2,112	290	871	1167	42	1,069	69	71

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite*.

Westminster. Convictions. — Condamnations. M.	Westminster. Convictions. — Condamnations. F.	Westminster. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Westminster. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Westminster. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Yale. Convictions. — Condamnations. M.	Yale. Convictions. — Condamnations. F.	Yale. Sentence. Option of a fine. — Sur option	Yale. Sentence. Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Yale. Sentence. Deferred &c. — Remise, etc.	Offenses.
....	..	...	....	....	....	...	......	....	....	Falsification de substances alimentaires.
5	...	4	1	....	4	...	2	1	1	Voies de fait.
....	...	...	....	......	...	...	.....	....	.....	Perturbation de la paix.
1	...	1	....	......	4	..	1	2	.....	Port d'armes illégal.
....	...	......	....	......	....	...	.. ..	....	.....	Mépris de cour.
.. .	...	......	....	.....	....	...	.. ..	..... .	....	Cruauté envers les animaux.
....	...	....	....	......	....	...	...	....	......	Perturbation de réunions religieuses et autres.
2	..	2	....	.....	11	...	9	....	2	Infractions aux lois de chasse et de pêche.
24	...	22	....	2	2	...	2	....	.. ...	" défendant le jeu.
....	...	.....	....	......	....	...	.....	....	. ...	" d'immigration.
....	...	....	....	..	....	...	......	....	......	Incorrigibilité.
....	...	.....	. ...	......	3	...	3	....	.....	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
....	...	.....	....	......	...	...	......	....	.....	Larcin.
....	...	......	....	....	....	...	......	....	......	" de chiens, oiseaux, etc.
....	...	....	....	...	....	...	.... .	....	......	" bois, arbres, fruits, etc.
7	...	7	....	......	13	1	9	3	2	Infractions aux lois des licences de boissons.
...	...	.. .	....	......	....	...	.. ..	....	. .	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
....	...	.....	....	......	....	...	......	....	.....	Vente de boissons durant les heures défendues.
1	1	1	....	1	2	...	......	2	......	" sans licence.
8	4	7	1	4	46	2	29	12	7	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
....	...	....	....	......	....	...	....	....	.. ..	Dommages malicieux à la propriété.
....	...	......	....	...	....	...	......	....	......	Autres dommages à la propriété.
....	...	.	....	......	....	...	......	....	......	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
1	...	1	....	.... .	....	...	......	....	......	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
5	...	....	5	. . .	....	...	......	....	. ....	" de la milice.
....	...	......	....	..	1	...	......	....	1	Divers délits.
29	...	27	....	2	5	...	5	....	......	Contraventions aux lois municipales.
4	...	4	....	....	4	...	4	....	....	Pratiquant divers états sans licence.
1	...	1	....	.....	....	.	.....	....	......	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
64	2	65	1	... .	3	...	3	....	.... .	Délits ayant rapport aux chemins publics.
3	...	..	....	3	....	...	.....	....	.....	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
27	...	24	2	1	1	...	1	... .	.... .	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
7	...	7	....	......	....	...	......	....	.... .	Profanation du dimanche.
....	...	......	....	......	1	...	..	1	. ....	Infractions aux lois des chemins de fer.
....	...	......	....	...	...	...	... .	....	.....	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	...	......	....	......	.....	...	......	....	......	Infractions aux lois maritimes.
2	...	2	....	......	....	...	......	....	......	Menaces et langage injurieux.
...	...	......	....	......	....	...	......	....	... .	Empiétement.
22	6	1	3	24	6	4	1	4	5	Vagabondage.
181	13	163	6	25	245	2	199	25	23	Ivresse.
1	...	1	....	.....	....	...	......	....	.....	Exposition indécente.
. ..	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Langage insultant, obscène, profane.
....	...	......	....	...	....	...	......	....	......	Fréquentant des maisons de désordre.
17	1	13	1	4	3	...	1	....	2	Conduite déréglée.
...	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Infractions aux lois des poids et mesures.
...	...	......	....	......	....	...	......	....	......	Aliénation mentale.
412	27	353	20	66	354	9	270	50	43	....Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Prov. of Br. Columbia—*Con.* — Prov. de la Colombie-Britannique—*Fin.* — Totals of British Columbia. — Totaux de la C.-Britannique.					Yukon.				
	Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	15	...	15	...	...	...	...	...	...	...
Assaults	141	3	109	18	17	4	1	4	...	1
Breach of peace	31	...	26	3	2	3	...	3	...	...
Carrying fire-arms and unlawful weapons	29	...	21	7	1	1	...	1	...	...
Contempt of court	1	...	...	1	...	...	...	...	...	...
Cruelty to animals	16	1	13	...	4	...	...	...	...	...
Disturbing religious and like meetings	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Fishery and Game Acts, offences against	50	...	42	4	4	3	...	3	...	...
Gambling Acts "	671	...	523	135	13	28	...	28	...	...
Immigration Act "	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...
Incorrigibility	12	7	...	10	9	...	...	...	...	...
Inspection and Sales Act, offences against	6	...	4	2	...	...	...	...	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	92	7	63	18	18	...	...	...	...	...
Breach of Canada Temperance Act	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" without license	30	5	29	5	1	6	...	6	...	...
Violation of Indian liquor law	136	25	104	36	21	5	...	4	...	1
Malicious injury to property	44	1	31	2	12	2	...	...	...	2
Other damage to property	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Master's and Servant's Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences agains	5	..	5	...	...	...	...	...	...	...
Militia Acts "	20	1	1	17	3	...	...	...	...	...
Miscellaneous offences	15	...	11	...	4	...	...	...	...	...
Municipal Acts and By-laws, breaches of	271	41	268	3	41	24	2	8	1	17
Exercising various callings without license	102	2	87	...	17	...	...	...	...	...
Health By-laws, offences against	18	1	13	...	6	...	...	...	...	...
Highways, offences relating to	596	19	571	2	42	7	...	3	...	4
Neglecting to support family	11	...	...	1	10	...	...	...	...	...
Opium and Drug Acts, offences against	556	12	532	19	17	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	74	12	83	...	3	...	...	...	...	...
Railway Acts, offences against	7	...	5	1	1	...	...	...	...	...
Revenue Laws "	15	...	13	...	2	...	...	...	...	...
Seamen's Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	17	..	3	...	14	...	...	...	...	...
Trespass	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Vagrancy	591	108	317	175	207	5	...	4	1	...
Drunkenness	2206	121	1,510	106	711	48	5	21	15	17
Indecent exposure	11	...	9	1	1	...	...	...	...	...
Insulting, obscene and profane language	13	3	10	2	4	...	...	...	...	...
Fequenting bawdy houses	133	...	131	1	1	...	...	...	...	...
Loose, idle, disorderly	34	1	22	1	12	3	...	1	...	2
Weights and Measures Acts, offences against	2	...	1	...	1	...	...	...	...	...
Insanity	1	...	...	...	1	7	1	...	...	8
Totals	5974	370	4,574	570	1,200	146	10	87	17	52

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

PRINCE EDWARD ISLAND—ILE DU PRINCE-EDOUARD.

1915.					1916.					Offenses.
Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.			
M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Falsification de substances alimentaires.
16	3	15	4	...	21	4	21	3	1	Voies de fait.
9	...	6	3	...	6	...	6	...	...	Perturbation de la paix.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Port d'armes illégal.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Mépris de cour.
1	...	1	...	...	1	...	1	...	...	Cruauté envers les animaux.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois de chasse et de pêche.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" défendant le jeu.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" d'immigration.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Incorrigibilité.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Larcin.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" de chiens, oiseaux, etc.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des licences de boissons.
38	3	29	12	...	71	4	59	16	...	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" sans licence.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
1	...	...	1	...	2	...	2	...	...	Dommages malicieux à la propriété.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Autres dommages à la propriété.
...	...	...	...	...	5	...	5	...	...	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" de la milice.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Divers délits.
18	...	18	...	...	13	...	11	2	...	Contraventions aux lois municipales.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Pratiquant divers états sans licence.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
6	...	6	...	...	7	...	6	...	1	Délits ayant rapport aux chemins publics.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Profanation du dimanche.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des chemins de fer.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois maritimes.
1	...	1	...	...	3	1	4	...	...	Menaces et langage injurieux.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Empiétement.
1	...	1	...	...	1	...	...	1	...	Vagabondage.
230	1	168	63	...	219	...	210	3	6	Ivresse.
1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	Exposition indécente.
7	...	5	2	...	10	...	10	...	...	Langage insultant, obscène, profane.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Fréquentant des maisons de désordre.
8	...	4	4	...	36	...	34	2	...	Conduite déréglée.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Aliénation mentale.
339	7	257	89	...	396	9	370	27	8	Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Nova Scotia—Nouvelle-Ecosse. 1915. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	1916. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.
Adulteration of food	...	...	...	...	...	8	1	7	...	2
Assaults	139	7	128	9	9	244	31	219	10	46
Breach of peace	337	30	327	25	15	'257	37	263	10	21
Carrying fire-arms and unlawful weapons	28	...	19	1	8	12	...	9	1	2
Contempt of court	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
Cruelty to animals	10	...	10	...	...	9	...	8	...	1
Disturbing religious and like meetings	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Fishery and Game Acts, offences against	11	...	11	...	...	9	...	7	...	2
Gambling Acts "	8	...	8	...	...	7	...	7	...	...
Immigraition Act "	...	1	...	...	1	1	...	1	...	...
Incorrigibility	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Inspection and Sales Act, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	71	14	75	7	3	2	4	6	...	
Breach of Canada Temperance Act	453	38	485	1	5	428	57	450	25	10
Selling liquor during prohibited hours	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" without license	50	6	55	1	...	114	35	145	1	3
Violation of Indian liquor law	1	...	1	...	...	3	3	1	1	4
						102	4	73	1	32
Malicious injury to property	89	2	77	...	14					
Other damage to property	7	...	4	...	3	...	1	1	...	...
Master's and Servant's Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
						...	...	...	...	...
Medical and Dentistry Acts, offences against	...	...	...	...	...					
Militia Acts, "	2	...	...	1	1	31	...	...	26	5
Miscellaneous offences	3	1	4	...	...	7	...	6	...	1
Municipal Acts and By-laws, breaches of	490	19	385	21	103	362	34	281	36	79
Exercising various callings without license	19	...	10	5	4	15	2	14	2	1
Health By-laws, offences against	5	...	4	...	1	6	...	6	...	...
Highways, offences relating to	62	...	62	...	...	222	6	221	...	7
Neglecting to support family	11	1	2	2	8	6	2	3	2	3
Opium and Drug Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Profanation of the Lord's Day	4	...	4	...	...	...	...	...	...	...
Railway Acts, offences against	46	1	30	...	17	14	...	14	...	...
Revenue Laws "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Seamen's Acts "	16	..	...	3	13	24	...	2	9	13
Threats and abusive language	17	6	12	4	7	17	5	14	...	8
Trespass	12	...	12	...	...	5	...	5	...	...
Vagrancy	94	28	49	27	46	47	24	21	32	18
Drunkenness	3367	69	3,305	47	84	3512	102	3,508	31	75
Indecent exposure	7	3	8	...	2	4	...	2	1	1
Insulting, obscene and profane language	64	4	62	...	6	27	2	29	...	...
Frequenting bawdy houses	20	14	28	3	3	5	2	5	2	...
Loose, idle, disorderly	80	4	68	1	15	67	4	57	...	14
Weights and Measures Acts, offences against	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Insanity	1	1	...	...	2	...	...	...	...	...
Totals	5595	249	5,245	158	371	5568	356	5,386	190	348

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

New Brunswick—Nouveau-Brunswick. 1915. Convictions—Condamnations. M.	F.	1915. Sentence. Option of a fine.—Sur option	1915. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	1915. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	1916. Convictions—Condamnations. M.	F.	1916. Sentence. Option of a fine.—Sur option	1916. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	1916. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses.
1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	Falsification de substances alimentaires
77	3	69	3	8	78	3	74	4	3	Voies de fait.
31	...	27	2	2	46	2	48	...	...	Perturbation de la paix.
3	...	1	2	...	...	...	...	...	...	Port d'armes illégal.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Mépris de cour.
5	...	5	...	...	1	...	1	...	...	Cruauté envers les animaux.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Perturbation de réunions religieuses et autres.
18	...	16	...	2	16	1	17	...	...	Infractions aux lois de chasse et de pêche.
3	...	3	...	...	20	...	19	...	1	" défendant le jeu.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" d'immigration.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Incorrigibilité.
7	...	...	...	7	...	...	...	...	...	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Larcin.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" de chiens, oiseaux, etc.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	" bois, arbres, fruits, etc.
13	...	12	1	...	40	...	40	...	...	Infractions aux lois des licences de boissons.
327	17	325	8	11	291	13	290	11	3	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
5	...	5	...	...	...	...	...	...	...	Vente de boissons durant les heures défendues.
14	6	20	...	...	6	2	7	...	1	" sans licence.
7	1	...	8	...	...	...	...	...	...	Contraventions aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
34	5	32	...	7	21	...	17	...	4	Dommages malicieux à la propriété.
...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	Autres dommages à la propriété.
1	...	...	1	...	1	...	1	...	...	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
7	...	7	...	...	...	...	...	...	...	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
3	..	1	...	2	20	...	7	13	...	" de la milice.
1	...	1	...	...	1	...	1	...	...	Divers délits.
99	1	99	...	1	59	1	59	...	1	Contraventions aux lois municipales.
23	...	17	1	5	4	...	3	...	1	Pratiquant divers états sans licence.
12	...	11	...	1	6	3	9	...	...	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
98	3	93	...	8	54	3	52	...	5	Délits ayant rapport aux chemins publics.
1	.	1	...	...	1	...	...	1	...	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
5	...	4	...	1	36	...	36	...	...	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
15	2	17	...	...	...	...	...	...	...	Profanation du dimanche.
34	...	30	...	4	7	...	7	...	...	Infractions aux lois des chemins de fer.
1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	Délits contre le revenu de l'Etat.
...	...	...	...	...	15	...	12	3	...	Infractions aux lois maritimes.
11	. .	8	...	3	8	1	9	...	...	Menaces et langage injurieux.
...	...	...	...	...	1	. .	1	...	...	Empiétement.
76	24	73	26	1	66	31	78	12	7	Vagabondage.
1668	26	1,651	29	14	1661	35	1,626	29	41	Ivresse.
2	...	2	...	...	10	...	9	1	...	Exposition indécente.
76	4	77	...	3	67	4	66	4	1	Langage insultant, obscène, profane.
6	6	2	7	3	...	...	...	...	...	Fréquentant des maisons de désordre.
42	9	24	12	15	22	6	9	7	12	Conduite déréglée.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Infractions aux lois des poids et mesures.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Aliénation mentale.
2726	107	2,633	100	100	2559	105	2,499	85	80	.... Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Quebec. 1915. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	1916. Convictions.—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.
Adulteration of food	56	...	55	...	1	74	1	75	...	...
Assaults	985	118	915	58	130	1008	115	948	52	123
Breach of peace	750	85	652	...	183	519	92	489	2	120
Carrying fire-arms and unlawful weapons	121	3	102	...	22	77	2	67	1	11
Contempt of court	...	...	...	...	...	1	..	...	...	1
Cruelty to animals	94	1	88	...	7	90	2	85	...	7
Disturbing religious and like meetings	21	1	19	...	3	14	...	11	...	3
Fishery and Game Acts, offences against	31	...	29	...	2	74	...	68	...	6
Gambling Acts, offences against	168	1	167	1	1	105	...	88	...	7
Immigration Act "	13	...	11	2	...	...	1	1	...	...
Incorrigibility	46	12	...	25	33	121	36	...	60	97
Inspection and Sales Act, offences against	5	...	5	...	...	4	...	4	...	...
Larceny	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	25	...	14	...	11	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	143	...	91	...	52	18	2	19	...	1
Breach of Canada Temperance Act	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...
Selling liquor during prohibited hours	31	1	27	...	5	35	4	37	...	2
" without license	549	295	801	5	38	687	268	935	4	16
Violation of Indian liquor law	1	...	1	...	...	1	...	...	1	...
Malicious injury to property	271	15	230	1	55	194	18	195	1	16
Other damage to property	2	...	...	...	2	1	...	...	...	1
Master's and Servant's Acts, offences against	51	8	55	...	4	24	10	31	...	3
Medical and Dentistry Acts, offences against	10	2	12	...	...	14	1	15	...	...
Militia Acts "	14	.	3	6	5	161	...	7	127	27
Miscellaneous offences	56	41	2	33	62	79	9	85	...	3
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	2136	86	1,950	...	272	2316	108	2,113	17	294
Exercising various callings without license.	361	30	242	43	106	228	9	199	2	36
Health By-laws, offences against	1491	60	1,393	...	158	925	71	912	...	84
Highways, offences relating to	1489	20	1,406	1	102	2125	21	2,029	1	116
Neglecting to support family	35	6	15	12	14	30	...	13	1	16
Opium and Drug Acts, offences against	192	4	172	4	20	192	2	173	2	19
Profanation of the Lord's Day	87	3	82	...	8	16	...	15	...	1
Railway Acts, offences against	40	1	20	4	17	20	2	11	3	8
Revenue Laws "	2	...	2	...	...	34	2	36	...	...
Seamen's Acts "	...	...	...	...	...	72	...	43	19	10
Threats and abusive language	161	19	127	3	50	170	28	113	4	81
Trespass	236	5	166	31	44	191	10	136	8	57
Vagrancy	1478	476	1,064	352	538	881	884	1,080	207	478
Drunkenness	8151	788	5,962	23	2,954	6434	674	5,165	26	1,917
Indecent exposure	45	6	35	8	8	97	34	92	15	24
Insulting, obscene and profane language	39	...	35	3	1	4	..	3	1	...
Frequenting bawdy houses	638	1,698	1,686	34	616	589	12	416	12	173
Loose, idle, disorderly	254	41	253	4	38	631	72	640	7	56
Weights and Measures Acts, offences against.	46	...	33	...	13	20	...	20	...	...
Insanity	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Totals	20,326	3,826	17,923	653	5,576	18,277	2,490	16,380	573	3,814

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

Ontario. 1915. Convictions.—Condamnations. M.	F.	1915. Sentence. Option of a fine.—Sur option	1915. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	1915. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	1916. Convictions.—Condamnations. M.	F.	1916. Sentence. Option of a fine.—Sur option	1916. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	1916. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses
43	3	45	....	1	96	1	97	......	......	Falsification de substances alimentaires.
1269	90	1,121	45	193	1193	95	1,023	59	206	Voies de fait.
370	19	346	6	37	283	11	248	10	36	Perturbation de la paix.
214	2	165	9	42	109	...	86	1	22	Port d'armes illégal.
17	...	8	6	3	11	...	10	1	......	Mépris de cour.
1339	2	1,021	....	320	1191	5	1,017	1	178	Cruauté envers les animaux.
14	...	13	....	1	3	...	3	....	.....	Perturbation de réunions religieuses et autres.
225	...	214	3	8	225	...	216	7	2	Infractions aux lois de chasse et de pêche
486	2	413	12	63	635	3	610	2	26	" défendant le jeu.
47	4	37	5	9	45	3	43	2	3	" d'immigration.
53	28	......	42	39	36	15	......	29	22	Incorrigible.
77	...	74	....	3	40	...	39	....	1	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
8	...	7	....	1	11	...	7	....	4	Larcin.
....	...	......	....	......	1	...	1	....	......	" de chiens, oiseaux, etc.
17	...	14	....	3	2	...	2	....	......	" bois, arbres, fruits, etc.
1374	37	1,335	27	49	1274	46	1,215	48	57	Infractions aux lois des licences de boissons.
23	2	21	....	4	82	1	77	6	.....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
23	...	23	....	.....	37	1	37	....	1	Vente de boissons durant les heures défendues.
435	36	445	16	10	397	39	408	19	9	" sans licence.
86	2	69	15	4	123	2	107	10	8	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
342	9	235	3	113	212	14	182	2	42	Dommages malicieux à la propriété.
18	...	16	....	2	161	...	69	....	92	Autres dommages à la propriété.
422	24	444	....	2	256	4	257	1	2	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
15	2	17	....	......	13	1	10	2	2	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
41	...	37	2	2	393	2	36	273	86	" de la milice.
90	16	37	1	68	120	2	85	4	33	Divers délits.
8968	297	6,473	12	2,780	7498	361	5,263	19	2,577	Contraventions aux lois municipales.
628	7	249	4	382	224	103	142	....	185	Pratiquant divers états sans licence.
587	28	435	....	180	426	28	353	....	101	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
4410	84	3,700	2	792	5458	119	4,659	3	915	Délits ayant rapport aux chemins publics.
271	33	100	51	153	163	21	70	13	101	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
166	4	168	1	1	137	10	117	28	2	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
950	50	778	....	222	700	55	604	....	151	Profanation du dimanche.
846	3	575	66	208	311	2	209	27	77	Infractions aux lois des chemins de fer.
6	...	5	1	......	21	1	21	1	.....	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	...	......	....	....	10	...	2	......	8	Infractions aux lois maritimes.
115	5	84	4	32	136	12	109	1	38	Menaces et langage injurieux.
1648	31	1,011	56	612	730	23	386	6	361	Empiétement.
3529	447	1,326	1,016	1,634	1705	422	738	633	756	Vagabondage.
12,067	486	8,686	350	3,517	11,333	395	8,688	299	2,741	Ivresse.
103	1	90	5	9	75	5	66	8	6	Exposition indécente.
272	43	271	2	42	241	60	264	1	36	Langage insultant, obscène, profane.
812	577	970	198	221	453	7	407	12	41	Fréquentant des maisons de désordre.
4661	145	3,372	72	1,362	2871	131	1,995	58	949	Conduite déréglée.
140	1	135	....	6	99	...	94	....	5	Infractions aux lois des poids et mesures.
150	45	......	....	195	158	34	....	....	192	Aliénation mentale.
47,377	2565	34,585	2,032	13,325	39,698	2,034	30,072	1,586	10,074	........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	MANITOBA.									
	1915.					1916.				
	Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
Adulteration of food	15	1	15	1	...	12	1	13	...	...
Assaults	188	18	146	9	51	159	28	132	12	43
Breach of peace	27	...	25	...	2	30	3	26	1	6
Carrying fire-arms and unlawful weapons	59	...	31	17	11	22	...	9	3	10
Contempt of court	2	...	2	...	...	...	...	...	...	...
Cruelty to animals	48	1	46	...	3	47	...	44	...	3
Disturbing religious and like meetings	17	...	11	6	...	...	...	...	...	...
Fishery and Game Acts, offences against	17	...	16	...	1	12	...	11	...	1
Gambling Acts, offences against	167	...	163	...	4	133	...	121	5	7
Immigrrtion Act "	8	...	2	5	1	3	...	2	1	...
Incorrigibility	5	15	...	11	9	19	17	...	16	20
Inspection and Sales Act, offences against	15	...	15	...	...	1	...	1	...	...
Larceny	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...
" of dogs, birds, &c	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	23	...	18	2	3	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	24	2	23	1	2	28	...	24	1	3
Breach of Canada Temperance Act	1	...	1	...	...	71	3	73	1	...
Selling liquor during prohibited hours	13	...	7	1	5	1	...	1	...	...
" without license	64	5	68	...	1	56	7	59	...	4
Violation of Indian liquor law	14	1	12	3	...	6	...	6	...	...
Malicious injury to property	50	1	42	...	9	56	5	51	...	10
Other damage to property	6	1	6	1	...	6	...	1	...	5
Master's and Servant's Acts, offences against	307	7	312	...	2	200	14	213	...	1
Medical and Dentistry Acts, offences against	6	...	5	...	1	...	...	...	...	...
Militia Acts " "	7	...	3	...	4	32	2	3	26	5
Miscellaneous offences	65	2	59	3	5	47	3	34	...	16
Municipal Acts and By-laws, breaches of	1333	28	1,180	18	163	1325	37	1,151	10	201
Exercising various callings without license	152	5	142	...	15	169	1	134	1	35
Health By-laws, offences against	159	3	136	...	26	86	3	79	...	10
Highways, offences relating to	1857	8	1,753	...	112	1035	8	947	...	96
Neglecting to support family	48	22	12	54	4	20	...	8	3	9
Opium and Drug Act, offences against	11	1	8	2	2	37	6	33	10	...
Profanation of the Lord's Day	127	7	102	...	32	113	5	107	1	10
Railway Acts, offences against	81	1	4	1	80	19	...	12	1	6
Revenue Laws "	...	...	...	...	...	6	...	6	...	...
Seamen's Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	43	5	29	...	19	31	...	24	...	7
Trespass	99	6	33	39	33	16	1	13	...	4
Vagrancy	1015	135	204	387	559	177	97	52	116	106
Drunkenness	3958	196	3,644	43	467	2905	209	2,708	2C	386
Indecent exposure	22	1	13	6	4	9	7	10	1	5
Insulting, obscene and profane language	25	6	30	...	1	25	8	25	...	8
Frequenting bawdy houses	39	39	41	30	7	29	2	26	...	5
Loose, idle, disorderly	529	9	463	2	73	301	16	237	1	79
Weights and Measures Acts, offences against	26	...	26	...	...	3	...	1	...	2
Insanity	41	22	...	...	63	70	26	...	...	96
Totals	10,718	548	8,848	642	1,776	7317	509	6,397	230	1,199

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

SASKATCHEWAN.

1915.					1916.					
Convictions.—Condamnations.		Sentence.			Convictions.—Condamnations.		Sentence.			Offenses
M.	F.	Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	M.	F.	Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	
1	...	1	....	.....	3	...	3	....	......	Falsification de substances alimentaires.
1234	47	1,155	71	55	1044	32	1,028	13	35	Voies de fait.
126	1	120	5	2	195	2	190	2	5	Perturbation de la paix.
165	..	135	26	4	107	3	94	9	7	Port d'armes illégal.
13	...	12	....	1	18	..	15	1	2	Mépris de cour.
201	1	191	2	9	239	3	239	1	2	Cruauté envers les animaux.
7	...	7	....	.....	....	...	.....	....	...	Perturbation de réunions religieuses et autres.
328	1	324	2	3	172	...	164	3	5	Infractions aux lois de chasse et de pêche.
75	...	74	....	1	76	1	74	2	1	" défendant le jeu.
2	...	2	....	.....	3	...	.....	1	2	" d'immigration.
1	...	.....	1	.....	....	...	.....	....	....	Incorrigibilité.
9	...	9	....	.....	6	...	6	....	.....	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
2	...	2	....	.....	....	...	....	....	....	Larcin.
....	...	.....	....	.....	....	...	.....	....	...	" de chiens, oiseaux, etc.
....	...	.....	....	.....	....	...	.....	....	...	" bois, arbres, fruits, etc.
252	8	221	26	13	626	5	567	61	3	Infractions aux lois des licences de boissons.
1	...	1	....	.....	80	...	72	8	....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
7	...	7	....	.....	1	...	1	....	.....	Vente de boissons durant les heures défendues.
69	3	70	2	...	197	6	163	40	.....	" sans licence.
37	1	25	10	3	49	3	29	21	2	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
143	2	132	7	6	92	...	80	8	4	Dommages malicieux à la propriété.
40	1	38	....	3	57	1	57	1	....	Autres dommages à la propriété.
1236	25	1,239	16	6	1451	20	1,461	6	4	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
22	7	29	....	.....	11	8	16	....	3	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
4	...	3	1	.....	32	...	4	21	7	" de la milice.
42	...	41	1	....	48	5	48	1	4	Divers délits.
1179	12	1,143	17	31	1431	21	1,419	3	30	Contraventions aux lois municipales.
75	3	69	1	8	149	1	147	....	3	Pratiquant divers états sans licence.
52	2	52	....	2	69	5	73	....	1	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
203	1	202	1	1	317	4	317	....	4	Délits ayant rapport aux chemins publics
46	6	12	13	27	46	6	25	4	23	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
52	...	50	2	.....	47	2	45	4	....	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
26	...	25	....	1	76	1	77	....	.....	Profanation du dimanche.
515	...	257	223	35	137	...	97	37	3	Infractions aux lois des chemins de fer.
4	...	4	....	....	12	1	13	....	.....	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	...	...	....	.....	....	...	.....	....	.....	Infractions aux lois maritimes.
36	3	21	2	16	24	2	16	1	9	Menaces et langage injurieux.
84	1	41	36	8	51	...	35	14	2	Empiétement.
1156	132	447	548	293	720	110	400	299	131	Vagabondage.
1318	14	1,228	53	51	1047	15	974	56	32	Ivresse.
16	...	14	1	1	29	3	26	3	3	Exposition indécente.
82	6	80	4	4	45	..	44	....	1	Langage insultant, obscène, profane.
56	71	91	28	8	51	7	53	3	2	Fréquentant des maisons de désordre.
201	2	184	11	8	27	1	24	3	1	Conduite déréglée.
....	...	...	....	...	1	...	1	....	.....	Infractions aux lois des poids et mesures.
147	35	.....	....	182	180	53	.....	....	233	Aliénation mentale.
9265	385	7,758	1,110	782	8966	321	8,097	626	564	........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Alberta.									
	1915.					1916.				
	Convictions. — Condamnations.		Sentence.			Convictions. — Condamnations.		Sentence.		
			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.			Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.
	M.	F.				M.	F.			
Adultertation of food	...	...	...	...	...	11	...	11	...	...
Assauls	996	26	873	75	74	790	40	778	26	26
Breach of peace	460	5	416	19	30	442	9	429	17	5
Carrying fire-arms and unlawful weapons	162	4	127	23	16	67	1	51	14	3
Contempt of court	7	...	4	1	2	7	...	5	...	2
Cruelty to animals	170	3	149	5	19	168	...	162	4	2
Disturbing religious and like meetings	3	...	3	...	...	3	...	3	...	...
Fishery and Game Acts, offences against	288	...	255	9	24	164	1	141	4	20
Gambling Acts "	305	...	283	9	13	163	...	156	3	4
Immigration Act "	12	1	8	4	1	2	...	1	1	...
Incorrigibility	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Inspection and Sales Act, offences against	22	...	22	...	...	27	1	27	...	1
Larceny	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of dogs, birds, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" of timber, trees, fruits, &c	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Liquor License Acts, offences against	249	14	223	18	22	190	6	171	9	16
Breach of Canada Temperance Act	13	...	12	1	...	41	10	45	4	2
Selling liquor during prohibited hours	4	..	4	...	...	3	...	3	...	...
" without license	168	58	208	17	1	330	43	352	12	9
Violation of Indian liquor law	64	3	28	36	3	84	6	54	31	5
Malicious injury to property	196	4	179	17	4	129	1	123	4	3
Other damage to property	4	...	1	3	...	68	1	67	...	2
Master's and Servant's Acts, offences against	1204	26	1,220	2	8	977	19	980	15	1
Medical and Dentistry Acts, offences against	2	...	2	...	...	16	1	13	1	3
Militia Acts "	1	...	1	...	...	31	...	2	22	7
Miscellaneous offences	49	2	34	8	9	36	3	28	7	4
Municipal Acts and By-laws, breaches of	1515	44	1,352	15	192	1329	45	1,308	2	64
Exercising various callings without license	94	1	72	12	11	51	...	47	1	3
Health By-laws, offences against	33	2	34	...	1	38	7	41	...	4
Highways, offences relating to	501	2	468	...	35	376	4	358	...	22
Neglecting to support family	33	1	13	10	11	47	2	22	18	9
Opium and Drug Acts, offences against	98	1	82	4	13	125	3	114	4	10
Profanation of the Lord's Day	73	...	70	...	3	19	2	21	...	...
Railway Acts, offences against	386	...	102	177	107	69	1	37	27	6
Revenue Laws "	6	...	6	...	...	15	1	16	...	...
Seamen's Acts "	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Threats and abusive language	59	2	19	3	39	26	3	13	1	15
Trespass	90	...	30	44	16	30	1	27	4	...
Vagrancy	1047	125	309	533	330	685	80	236	426	103
Drunkenness	2752	50	2,488	107	207	1748	61	1,631	62	116
Indecent exposure	44	...	35	8	1	63	3	61	5	...
Insulting, obscene and profane language	34	3	31	3	3	58	8	56	4	6
Frequenting bawdy houses	94	176	192	54	24	113	...	109	1	3
Loose, idle, disorderly	399	5	304	48	52	461	4	325	56	84
Weights and Measures Acts, offences against	11	...	9	...	2	4	...	4	...	...
Insanity	160	25	...	...	125	114	39	...	...	153
Totals	11,748	583	9,668	1,265	1,398	9120	406	8,028	785	713

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

BRITISH COLUMBIA—COLOMBIE-BRITANNIQUE.

1915. Convictions.—Condamnations. M.	1915. F.	1915. Sentence. Option of a fine.—Sur option	1915. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	1915. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	1916. Convictions.—Condamnations. M.	1916. F.	1916. Sentence. Option of a fine.—Sur option	1916. Sentence. Committed without option.—Emprisonnés sans option.	1916. Sentence. Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses
6	...	5	....	1	15	...	15	....	......	Falsification de substances alimentaires.
335	15	125	10	215	141	3	109	18	17	Voies de fait.
77	2	68	8	3	31	...	26	3	2	Perturbation de la paix.
21	..	16	....	5	29	...	21	7	1	Port d'armes illégal.
3	...	2	....	1	1	...	......	1	......	Mépris de cour.
109	...	59	1	49	16	1	13	....	4	Cruauté envers les animaux.
....	...	.....	....	....	....	...	......	....	......	Perturbation de réunions religieuses et autres.
36	...	32	1	3	50	...	42	4	4	Infractions aux lois de chasse et de pêche.
1978	...	1320	47	611	671	...	523	135	13	" défendant le jeu.
5	...	1	1	3	2	...	2	....	......	" l'immigration.
12	6	......	16	2	12	7	......	10	9	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
9	...	3	....	6	6	...	4	2	.....	Incorrigible.
...	...	.....	....	......	...	...	......	....	......	Larcin.
....	...	.....	....	......	...	...	......	....	.....	" de chiens, oiseaux, etc.
2	...	......	....	2	....	...	......	....	......	" bois, arbres, fruits, etc.
95	3	82	11	5	92	7	63	18	18	Infractions aux lois des licences de boissons.
...	...	.....	....	.....	.....	...	......	....	.....	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
....	...	.....	....	......	....	...	......	....	..	Vente de boissons durant les heures défendues.
17	6	14	9	......	30	5	29	5	1	" sans licence.
122	3	92	27	6	136	25	104	36	21	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
40	3	15	4	24	44	1	31	2	12	Dommages malicieux à la propriété.
12	3	8	....	7	....	...	...	......	.....	Autres dommages à la propriété.
...	...	.....	....	.....	.....	...	......	....	.....	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
14	...	9	....	5	5	...	5	....	....	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
2	...	......	1	1	20	1	1	17	3	" de la milice.
232	59	229	20	42	15	...	11	....	4	Divers délits.
289	7	164	12	120	271	41	263	3	41	Contraventions aux lois municipales.
288	5	106	1	186	102	2	87	......	17	Pratiquant divers états sans licence.
86	...	54	....	32	18	1	13	....	6	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
1781	23	1104	2	698	596	19	571	2	42	Délits ayant rapport aux chemins publics.
72	16	12	25	51	11	...	......	1	10	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
831	10	677	22	142	556	12	532	19	17	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
207	1	140	....	68	74	12	83	....	3	Profanation du dimanche.
124	...	31	12	81	7	...	5	1	1	Infractions aux lois des chemins de fer.
2	...	2	....	...	15	...	13	....	2	Délits contre le revenu de l'Etat.
....	...	......	....	.....	.....	...	......	....	....	Infractions aux lois maritimes.
22	1	7	....	16	17	...	3	....	14	Menaces et langage injurieux.
3	...	3	....	......	...	...	......	....	......	Empiétement.
1463	232	375	425	895	591	108	317	175	207	Vagabondage.
5799	161	3232	214	2514	2206	121	1,510	106	711	Ivresse.
32	...	20	5	7	11	...	9	1	1	Exposition indécente.
33	2	26	5	4	13	3	10	2	4	Langage insultant, obscène, profane.
273	945	1103	6	109	133	...	131	1	1	Fréquentant des maisons de désordre.
45	...	37	4	4	34	1	22	1	12	Conduite déréglée.
6	...	4	....	2	2	...	1	....	1	Infractions aux lois des poids et mesures.
5	2	..	....	7	1	...	....	....	1	Aliénation mentale.
14,488	1,505	9,177	889	5,927	5974	370	4,574	570	1,200	..........Totaux.

TABLE III.—Summary convictions by police magistrates and other justices.

Offences.	Yukon. 1915. Convictions — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise, etc.	Yukon. 1916. Convictions — Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine. — Sur option	Committed without option. — Emprisonnés sans option.	Deferred &c. — Remise etc.
Adulteration of food										
Assaults	11		9	1	1	4	1	4		1
Breach of peace	1	1		1	1	3		3		
Carrying fire-arms and unlawful weapons						1		1		
Contempt of court										
Cruelty to animals										
Disturbing religious and like meetings										
Fishery and Game Acts, offences against						3		3		
Gambling Acts "						28		28		
Immigration Acts "	1			1						
Incorrigibility										
Inspection and Sales Act, offences against										
Larceny										
" of dogs, birds, &c.										
" of timber, trees, fruits, &c.										
Liquor License Acts, offences against	15	1	7		9					
Breach of Canada Temperance Act.										
Selling liquor during prohibited hours										
" without license						6		6		
Violation of Indian liquor law	9	2	8	1	2	5		4		1
Malicious injury to property	2		2			2				2
Other damage to property										
Master's and Servant's Acts, offences against	1		1				1	1		
Medical and Dentistry Acts, offences against										
Militia Acts "										
Miscellaneous offences										
Municipal Acts and By-laws, breaches of	27	2	5	19	5	24	2	8	1	17
Exercising various callings without license	2		2							
Health By-laws, offences against										
Highways, offences relating to	1		1			7		3		4
Neglecting to support family										
Opium and Drug Act, offences against										
Profanation of the Lord's Day										
Railway Acts, offences against										
Revenue Laws "										
Seamen's Acts "										
Threats and abusive language										
Trespass										
Vagrancy	3		1	2		5		4	1	
Drunkenness	58	2	40	4	16	48	5	21	15	17
Indecent exposure										
Insulting, obscene and profane language	1	1	2							
Frequenting bawdy houses										
Loose, idle, disorderly	1				1	3		1		2
Weights and Measures Acts, offences against										
Insanity	1				1	7	1			8
Totals	134	9	78	29	36	146	10	87	17	52

TABLEAU III.—Condamnations sommaires par magistrats de police et autres juges de paix.

CANADA. 1915. Convictions.—Condamnations. M.	F	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	CANADA. 1916. Convictions—Condamnations. M.	F.	Sentence. Option of a fine.—Sur option	Committed without option.—Emprisonnés sans option.	Deferred &c.—Remise, etc.	Offenses.
122	4	121	1	4	219	4	221	....	2	Falsification de substances alimentaires.
5250	327	4,556	285	736	4682	352	4,336	197	501	Voies de fait.
2188	143	1,987	69	275	1812	156	1,728	45	195	Perturbation de la paix.
773	9	596	78	108	424	6	338	36	56	Port d'armes illégal.
42	...	28	7	7	39	...	31	3	5	Mépris de cour.
1977	8	1,570	8	407	1762	11	1,570	6	197	Cruauté envers les animaux.
63	1	54	6	4	20	...	17	....	3	Perturbation de réunions religieuses et autres.
954	1	897	15	43	725	2	669	18	40	Infractions aux lois de chasse et de pêche.
3190	3	2,431	69	693	1838	4	1,636	147	59	" défendant le jeu.
88	6	61	18	15	56	4	50	5	5	" d'immigration.
118	61	......	95	84	188	75	....	115	148	Incorrigible.
144	...	128	....	16	84	1	81	2	2	Infractions aux lois d'inspection et ventes.
11	...	9	... .	2	13	...	9	....	4	Larcin.
1	...	.....	....	1	1	...	1	.. ..	.... .	" de chiens, oiseaux, etc.
67	...	46	2	19	2	...	2	....	.....	" bois, arbres, fruits, etc.
2237	79	2,070	91	155	2270	70	2,105	137	98	Infractions aux lois des licences de boissons.
857	60	875	22	20	1064	88	1,066	71	15	Contraventions aux lois de tempérance du Canada.
83	1	73	1	10	77	5	79	....	3	Vente de boissons durant les heures défendues.
1366	415	1,681	50	50	1823	405	2.104	81	43	" sans licence.
341	13	236	100	18	407	39	305	100	41	Contravention aux lois concernant la vente de boissons aux Sauvages.
1168	41	944	33	232	854	43	754	18	125	Dommages malicieux à la propriété.
89	5	73	4	17	294	3	196	1	100	Autres dommages à la propriété.
3222	90	3,271	19	22	2914	68	2,949	22	11	Infractions aux lois concernant les maîtres et serviteurs.
76	11	81	....	6	59	11	59	3	8	Inf. aux lois concernant les méd. et les dent.
74	...	48	11	15	720	5	60	525	140	" la milice.
538	121	407	66	186	353	22	298	12	65	Divers délits.
16,054	496	12,769	114	3,667	14,628	650	11,881	93	3,304	Contraventions aux lois municipales.
1642	51	909	67	717	942	118	773	6	281	Pratiquant divers états sans licence.
2425	95	2,119	....	401	1574	118	1,486	....	206	Infractions aux lois sur l'hygiène publique.
10,408	141	8,795	6	1,748	10197	184	9,163	6	1,212	Délits ayant rapport aux chemins publics.
517	85	167	167	268	324	31	141	43	171	Néglig. de pourvoir aux besoins de la famille.
1355	20	1,161	35	179	1130	35	1,050	67	48	Inf. aux lois concern. l'opium et les drogues.
1489	63	1,218	....	334	998	75	907	1	165	Profanation du dimanche.
2075	6	1,049	483	549	584	5	392	96	101	Infractions aux lois des chemins de fer.
21	...	19	1	1	103	5	105	1	2	Délits contre le revenu de l'Etat.
16	...	....	3	13	121	. .	59	31	31	Infractions aux lois maritimes.
465		308	16	182	432	52	305	7	172	Menaces et langage injurieux.
2172		1,296	206	713	1024	35	603	32	424	Empiétement.
9862	1,599	3,849	3,316	4.296	4878	1,756	2, 926	1,902	1,806	Vagabondage.
39,368	1,793	30,404	933	9,824	31,113	1,617	26,041	647	6,042	Ivresse.
272	11	218	33	32	298	52	275	35	40	Exposition indécente.
633	69	619	19	64	490	85	507	12	56	Langage insultant, obscène, profane.
1938	3526	4,113	360	991	1373	30	1,147	31	225	Fréquentant des maisons de désordre.
6220	215	4,709	158	1,568	4453	235	3,344	135	1,209	Conduite déréglée.
229	1	207	....	23	129	...	121	... .	8	Infractions aux lois des poids et mesures.
446	130	.....	....	576	530	153	......	....	683	Aliénation mentale.
a	9,784	96,172	6,967	29,291	98,021	6,610	81,890	4,689	18,052	.......Totaux.

a 122,646

TABLE IV

INDICTABLE AND NON-INDICTABLE OFFENCES BY JUDICIAL DISTRICTS.

TABLEAU IV

DELITS JUSTICIABLES D'UN JURY ET PETITS DÉLITS PAR DISTRICTS JUDICIAIRES.

TABLE IV.—Indictable and non-indictable offences by Judicial Districts.

TABLEAU IV.—Délits justiciables d'un jury et petits délits, par districts judiciaires.

Districts.	Indictable offences. — Délits justiciables d'un jury.					Summary convictions. — Condamnations sommaires pour petits délits.			Convictions for both classes. — Condamnations pour les deux classes.		
	Convictions. — Condamnations.			Acquittals. — Acquittements.							
	M. — H.	F.	Totals. — Totaux.	M. — H.	F.	M. — H.	F.	Totals. — Totaux.	M. — H.	F.	Totals. — Totaux
Province of Prince Edward Island—Province de l'Ile-du-Prince-Edouard.											
King's	1	....	1	....	....	100	2	102	101	2	103
Prince	....	....	....	....	....	65	1	66	65	1	66
Queen's	13	....	13	8	....	231	6	237	244	6	250
Totals of P.E. Island.. / Totaux de l'I. du P.-E.	14	...	14	8	....	396	9	405	410	9	419
Province of Nova Scotia—Province de la Nouvelle-Ecosse.											
Annapolis	3	...	3	2	....	11	......	11	14	...	14
Antigonish	2	....	2	.....	....	15	.....	15	17	.....	17
Cape Breton	109	10	119	48	3	1,718	85	1,803	1,827	95	1,922
Colchester	10	....	10	1	....	321	18	339	331	18	349
Cumberland	48	4	52	6	1	121	6	127	169	10	179
Digby	4	1	5	1	....	20	.....	20	24	1	25
Guysborough	10	....	10	2	1	18	....	18	28	....	28
Halifax	296	36	332	57	3	2,271	199	2,470	2,567	235	2,802
Hants	3	1	4	1	...	32	.....	32	35	1	36
Inverness	5	...	5	2	...	......	.....	......	5	....	5
King's	13	...	13	3	...	58	.....	58	71	....	71
Lunenburg	20	....	20	4	....	41	4	45	61	4	65
Pictou	25	2	27	7	....	853	33	886	878	35	912
Queen's	7	3	10	....	....	10	2	12	17	5	22
Richmond	2	..	2	....	....	2	....	2	4	.....	4
Shelburne	4	...	4	.....	....	12	......	12	16	.....	16
Victoria	4	....	4	1	...	.....	.....	.....	4	.....	4
Yarmouth	22	...	22	....	....	65	9	74	87	9	96
Totals of Nova Scotia.. / Totaux de la N.-Ecosse	587	57	644	135	8	5,568	356	5,924	6,155	413	6,568
Province of New Brunswick—Province du Nouveau-Brunswick.											
Albert	1	....	1	.....	....	.....	.....	.....	1	....	1
Carleton	5	....	5	2	...	117	5	122	122	5	127
Charlotte	10	....	10	2	...	172	.....	172	182	....	182
Gloucester	4	....	4	3	....	.....	.....	.....	4	....	4
Kent	2	....	2	.....	....	6	.....	6	8	....	8
King's	7	2	9	2	....	27	.....	27	34	2	36
Madawaska	2	....	2	....	....	....	....	....	2	.....	2
Northumberland	16	3	19	4	...	251	12	263	267	15	282
Queen's	1	....	1	1	...	3	.....	3	4	.....	4
Restigouche	1	....	1	...	....	.....	.....	.....	1	....	1
St. John	146	16	162	41	3	1,332	52	1,384	1,478	68	1,546
Sunbury	....	....	....	2	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Victoria	...	...	...	4	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Westmorland	40	3	43	2	...	406	18	424	446	21	467
York	37	....	37	3	1	245	18	263	282	18	300
Totals of New Brunswick / Totaux du N.-Brunswick	272	24	296	66	4	2,559	105	2,664	2,831	129	2,960

TABLE IV.—Indictable and non-indictable offences by Judicial Districts.

TABLEAU IV—Délits justiciables d'un jury et pétits délits, par districts judiciaires.

Districts	Indictable offences. — Délits justiciable d'un jury.					Summary Convictions. — Condamnations sommaires pour petits délits			Convictions for both classes. — Condamnations pour les deux classes		
	Convictions. — Condamations.			Acquittals. — Acquittements.							
	M. — H.	F.	Totals. — Totaux.	M. — H.	F.	M. — H.	F.	Totals. — Totaux.	M. — H.	F.	Totals. — Totaux.
Province of Quebec—Province de Québec.											
Arthabaska	29	....	29	20	5	50	5	55	79	5	84
Beauce	7	....	7	......	....	59	......	59	66	..	66
Beauharnios	10	....	10	7	...	116	4	120	126	4	130
Bedford	66	....	66	25	...	42	1	43	108	1	109
Chicoutimi	2	....	2	....	....	38	1	39	40	1	41
Gaspé	4	....	4	2	...	46	4	50	50	4	54
Iberville	8	1	9	......	....	65	3	68	73	4	77
Joliette	10	..	10	1	....	19	1	20	29	1	30
Kamouraska	2	1	3	4	....	64	....	64	66	1	67
Montmagny	5	....	5	....	....	59	1	60	64	1	65
Montreal	1,707	1263	2,970	523	58	13,424	2,133	15,557	15,131	3,396	18,527
Ottawa	84	42	126	12	1	595	60	655	679	102	781
Pontiac	9	....	9	1	..	6	1	7	15	1	16
Quebec	291	79	370	31	3	2,419	215	2,634	2,710	294	3,004
Richelieu	17	....	17	1	....	146	5	151	163	5	168
Rimouski	5	....	5	....	....	102	3	105	107	3	110
Roberval	......	...	......	......	....	61	3	64	61	3	64
Saguenay	5	...	5	......	....	26	1	27	31	1	32
St. François	102	9	111	55	8	704	38	742	806	47	853
St. Hyacinthe	15	....	15	18	1	155	7	162	170	7	177
Terrebonne	10	....	10	3	....	4	.....	4	14	.....	14
Trois-Rivières	39	2	41	37	3	77	4	81	116	6	122
Totals of Quebec / Totaux de Québec	2,427	1397	3,824	740	79	18,277	2,490	20,767	20,704	3,887	24,591
Province of Ontario—Province d'Ontario.											
Algoma	157	17	174	69	5	597	24	621	754	41	795
Brant	144	22	166	113	15	854	27	881	998	49	1,047
Bruce	35	1	36	8	...	159	5	164	194	6	200
Carleton	475	101	576	159	30	994	147	1,141	1,469	248	1,717
Dufferin	5	....	5	3	....	26	.....	26	31	......	31
Elgin	85	11	96	23	2	239	10	249	324	21	335
Essex	137	8	145	9	...	1,392	37	1,429	1,529	45	1,574
Frontenac	82	11	93	29	6	444	31	475	526	42	568
Grey	40	1	41	11	..	397	15	412	437	16	453
Haldimand	36	1	37	5		114	3	117	150	4	154
Halton	39	1	40	8	1	368	13	381	407	14	421
Hastings	103	11	114	31	7	419	14	433	522	25	547
Huron	18	1	19	4	....	149	....	149	167	1	168
Kenora	40	7	47	2	1	196	4	200	236	11	247
Kent	145	13	158	22	2	549	11	560	694	24	718
Lambton	83	3	86	21	2	634	15	649	717	18	735
Lanark	62	4	66	14	3	186	4	190	248	8	256
Leeds & Grenville	61	16	77	13	3	377	27	404	438	43	481
Lennox & Addington	25	1	26	12	1	130	7	137	155	8	163
Lincoln	133	11	144	33	....	757	18	775	890	29	919
Manitoulin	16	1	17	1	....	77	7	84	93	8	101
Middlesex	157	17	174	27	2	1.605	54	1,659	1,762	71	1,833
Muskoka	28	1	29	4	1	54	1	55	82	2	84

TABLE IV.—Indictable and non-indictable offences by Judicial District-

TABLEAU IV.—Délits justiciables d'un jury et petits délits, par districts judiciaires.

Judicial Districts.	Indictable offences. — Délits justiciables d'un jury. Convictions. — Condamnations. M. — H.	F.	To-tals. — To-taux.	Acquittals. — Acquittements. M. — H.	F.	Summary convictions. — Condamnations sommaires pour petits délits. M. — H.	F.	Totals. — Totaux.	Convictions for both classes. — Condamnations pour les deux classes. M. — H.	F.	Totals. — Totaux
Province of Ontario—*Concluded*—Province d'Ontario—*Fin.*											
Nippissing	101	7	108	17	....	332	17	349	433	24	457
Norfolk	30	1	31	...	....	82	3	85	112	4	116
Northumberland & Durham	41	6	47	12	....	270	11	281	311	17	328
Ontario	58	10	68	6	...	317	7	324	375	17	392
Oxford	87	8	95	11	2	420	9	429	507	17	524
Parry Sound	265	5	270	40	3	712	10	722	977	15	992
Peel	23	1	24	6	...	105	3	108	128	4	132
Perth	70	5	75	25	2	471	17	488	541	22	563
Peterborough	56	14	70	30	9	567	31	598	623	45	668
Prescott & Russell	25	1	26	6	1	74	5	79	99	6	105
Prince Edward	24	2	26	4	....	136	4	140	160	6	166
Rainy River	24	4	28	13	....	153	3	156	177	7	184
Renfrew	73	2	75	1	....	258	11	269	331	13	344
Simcoe	104	10	114	13	1	679	11	690	783	21	804
Storm't, D'das & Gleng'ry	44	3	47	24	1	144	1	145	188	4	192
Sudbury	184	8	192	17	1	969	33	1 002	1,153	41	1,194
Temiskaming	122	9	131	53	2	590	14	604	712	23	735
Thunder Bay	261	38	299	45	3	1,318	50	1,368	1,579	88	1,667
Victoria	31	...	31	2	....	179	4	183	210	4	214
Waterloo	103	9	112	21	....	661	12	673	764	21	785
Welland	225	23	248	59	3	945	41	986	1,170	64	1,234
Wellington	96	16	112	22	2	347	10	357	443	26	469
Wentworth	561	56	617	170	14	3,710	195	3,905	4,271	251	4,522
York	2,100	576	2,676	527	49	15,542	1,058	16,600	17,642	1,634	19,276
Totals of Ontario / Totaux d'Ontario	6,814	1074	7,888	1,745	174	39,698	2,034	41,732	46,512	3,108	49,620
Province of Manitoba—Province de Manitoba.											
Manitoba Central	168	9	177	29	5	509	27	536	677	36	713
Manitoba Eastern	740	101	841	171	19	6,070	422	6,492	6,810	523	7,333
Manitoba Northern	34	....	34	11	....	26	1	27	60	1	61
Manitoba Southern	13	....	13	2	2	59	4	63	72	4	76
Manitoba Western	150	11	161	19	5	653	55	708	803	66	869
Totals of Manitoba / Totaux de Manitoba	1,105	121	1,226	232	31	7,317	509	7,826	8,422	630	9,052
Province of Saskatchewan—Province de Saskatchewan.											
Battleford	147	1	148	34	1	620	15	635	767	16	783
Cannington	21	1	22	11	....	108	5	113	129	6	135
Estevan	53	4	57	10	....	384	4	388	437	8	445
Humboldt	15	....	15	21	1	173	8	181	188	8	196
Kerr Robert	28	....	28	14	....	180	12	192	208	12	220
Kindersly	43	....	43	13	.	124	....	124	167	.....	167
Melville	84	6	90	28	1	426	8	434	510	14	524
Moose Jaw	169	14	183	93	9	715	34	749	884	48	932
Moosomin	99	5	104	18	2	239	11	250	338	16	354
Prince Albert	105	10	115	36	3	717	26	743	822	36	858
Regina	189	48	237	34	2	939	98	1,037	1,128	146	1,274

TABLE IV.—Indictable and non-indictable offences by Judicial Districts.

TABLEAU IV.—Délits justiciables d'un jury et petits délits, par districts judiciaires.

Districts.	Indictable offences. — Délits justiciables d'un jury. Convictions. — Condamnations. M. — H.	F.	Totals. — Totaux.	Acquittals. — Acquittements. M. — H.	F.	Summary convictions. — Condamnations sommaires pour petits délits M. — F.	F.	Totals. — Totaux.	Convictions for both classes. — Condamnations pour les deux classes. M. — H.	F.	Totals — Totaux.
Province of Saskatchewan—*Concluded.*—Province de Saskatchewan—*Fin.*											
Saskatoon	117	12	129	43	3	1,134	35	1,169	1,251	47	1,298
Scott	29	....	29	11	....	189	5	194	218	5	223
Swift Current	202	11	213	74	4	1,362	18	1,380	1,564	29	1,593
Weyburn	137	10	147	56	5	740	20	760	877	30	907
Wynyard	27	....	27	9	....	253	8	261	280	8	288
Yorkton	137	5	142	35	5	663	14	677	800	19	819
Totals of Saskatchewan. / Totaux de Saskatchewan	1,602	127	1,729	540	36	8,966	321	9,287	10,568	448	11,016
Province of Alberta.—Province d'Alberta.											
Athabaska	156	13	169	72	5	757	47	804	913	60	973
Bassano	9	....	9	3	....	126	2	128	135	2	137
Calgary	530	95	625	163	20	3,028	181	3,209	3,558	276	3,834
Edmonton	430	91	521	198	16	1,574	84	1,658	2,004	175	2,179
Lethbridge	132	19	151	23	....	1,135	22	1,157	1,267	41	1,308
Macleod	73	17	90	34	....	850	37	887	923	54	977
Medicine Hat	97	4	101	19	....	590	13	603	687	17	704
Red Deer	64	1	65	31	3	242	7	249	306	8	314
Stettler	64	....	64	18	....	270	5	275	334	5	339
Taber	33	1	34	6	....	222	3	225	255	4	259
Wetaskiwin	69	2	71	32	....	326	5	331	395	7	402
Totals of Alberta. / Totaux d'Alberta	1,657	243	1,900	599	44	9,120	406	9,526	10,777	649	11,426
Province of British Columbia.— Province de la Colombie-Britannique.											
Atlin	31	10	41	2	1	178	14	192	209	24	233
Cariboo	75	3	78	8	1	276	18	294	351	21	372
Kootenay	146	369	515	27	3	435	13	448	581	382	963
Nanaimo	20	2	22	4	...	122	4	126	142	6	148
Vancouver	474	228	702	203	16	3,030	243	3,273	3,504	471	3,975
Victoria	137	9	146	37	1	1,167	42	1,209	1,304	51	1,355
Westminster	66	5	71	17	....	412	27	439	478	32	510
Yale	44	....	44	17	....	354	9	363	398	9	407
Totals of B. Columbia. / Totaux de la Col.-Brit.	993	626	1,619	315	22	5,974	370	6,344	6,967	996	7,963
Yukon	15	5	20	4	....	146	10	156	161	15	176
Totals of Canada / Totaux du Canada	15,486	3674	19,160	4,384	598	98,021	6,610	104,631	113,507	10,284	123,791

TABLE V

SUMMARY BY CONVICTIONS AND CASES SUBJECT TO TRIAL BY JURY.

TABLEAU V

CONDAMNATIONS SOMMAIRES ET CAUSES JUSTICIABLES D'UN JURY

TABLE V.—Showing the number of cases proceeded against in the several courts.

TABLEAU V.—Montrant le nombre de cas poursuivis dans les différentes cours.

Judicial Districts. — Districts judiciaires.	Summary convictions. — Condamnations sommaires.		Cases subject to trial by jury but tried summarily by consent. — Causes justiciables d'un jury mais jugées sommairement de consentement. By police or other magistrates. — Par un magistrat de police ou autres.		Under the Speedy Trials Act. — En vertu de l'acte des procès expéditifs.		Cases tried by jury. — Causes jugées par jurés.		Totals of indictable offences. — Totaux des délits justiciables d'un jury.		Grand Totals. — Grands totaux.	
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
Province of Prince Edward Island—Province de l'Ile-du-Prince-Edouard.												
King's	100	2	1	....	....	....	....	....	1	....	101	2
Prince	65	1	....	....	....	....	....	....	....	....	65	1
Queen's	231	6	12	....	....	....	9	....	21	....	252	6
Totals of P.E. Island.. Totaux de l'I. du P.-E.	396	9	13	....	....	....	9	....	22	....	418	9
Province of Nova Scotia—Province de la Nouvelle-Ecosse.												
Annapolis	11	....	1	....	3	....	1	....	5	....	16	....
Antigonish	15	....	....	....	2	....	....	....	2	....	17	....
Cape Breton	1,718	85	41	5	108	7	8	1	157	13	1,875	98
Colchester	321	18	8	....	1	....	2	....	11	....	332	18
Cumberland	121	6	19	3	30	2	5	....	54	5	175	11
Digby	20	....	....	....	4	....	1	1	5	1	25	1
Guysborough	18	....	1	....	5	....	6	1	12	1	30	1
Halifax	2,271	199	276	33	60	5	17	1	353	39	2,624	238
Hants	32	....	....	1	2	....	2	....	4	1	36	1
Inverness	....	....	....	....	4	....	3	....	7	....	7	....
King's	58	....	2	....	14	....	....	....	16	....	74	....
Lunenburg	41	4	9	....	15	....	....	....	24	....	65	4
Pictou	853	33	6	2	23	....	3	....	32	2	885	35
Queen's	10	2	7	3	....	....	....	....	7	3	17	5
Richmond	2	....	....	....	....	....	2	....	2	....	4	....
Shelburne	12	....	....	....	4	....	....	....	4	....	16	....
Victoria	....	....	....	....	4	....	1	....	5	....	5	....
Yarmouth	65	9	21	....	....	....	1	....	22	....	87	9
Totals of Nova Scotia.. Totaux de la N.-Ecosse	5,568	356	391	47	279	14	52	4	722	65	6,290	421
Province of New Brunswick—Province du Nouveau-Brunswick.												
Albert	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	1	....
Carleton	117	5	2	....	....	....	5	....	7	....	124	5
Charlotte	172	....	8	....	4	....	....	....	12	....	184	....
Gloucester	....	....	....	....	7	....	....	....	7	....	7	....
Kent	6	....	1	....	....	....	1	....	2	....	8	....
King's	27	....	4	2	3	....	2	....	9	2	36	2
Madawaska	....	....	....	....	2	....	....	....	2	....	2	....
Northumberland	251	12	10	3	10	....	....	....	20	3	271	15
Queen's	3	....	2	....	....	....	....	....	2	....	5	....
Restigouche	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	1	....
St, John	1,332	52	124	12	41	4	22	3	187	19	1,519	71
Sunbury	....	....	....	....	1	....	1	....	2	....	2	....
Victoria	....	....	....	....	1	....	3	....	4	....	4	....
Westmoreland	406	18	30	2	12	1	....	....	42	3	448	21
York	245	18	33	....	3	1	4	....	40	1	285	19
Totals of N.Brunswick. Totaux du N.-Brunsw.	2,509	105	214	19	86	6	38	3	338	28	2,897	133

TABLE V.—Showing the number of cases proceeded against in the several courts.

TABLEAU V.—Montrant le nombre de cas poursuivis dans les différentes cours.

Judicial Districts. — Districts judiciaires.	Summary convictions. — Condamnations sommaires.		Cases subject to trial by jury but tried summarily by consent. — Causes justiciables d'un jury mais jugées summairement de consentement. By police or other magistrates. — Par un magistrat de police ou autres.		Under the Speedy Trials Act. — En vertu de l'acte des procès expéditifs.		Cases tried by jury. — Causes jugées par jurés.		Totals of indictable offences. — Totaux des délits justiciables d'un jury.		Grand Totals. — Grands totaux.	
	M.	F.	M.	F.	M,	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
Province of Quebec—Province de Québec.												
Arthabaska	50	5	25	3	14	1	10	1	49	5	99	10
Beauce	59	....	6	....	1	....	....	....	7	....	66	....
Beauharnois	116	4	5	....	9	....	3	....	17	....	133	4
Bedford	42	1	75	....	....	....	16	....	91	....	133	1
Chicoutimi	38	1	....	....	2	....	....	....	2	....	40	1
Gaspé	46	4	2	....	2	....	2	....	6	....	52	4
Iberville	65	3	2	1	6	....	....	....	8	1	73	4
Joliette	19	1	....	....	11	....	....	....	11	....	30	1
Kamouraska	64	....	....	....	6	1	....	....	6	1	70	1
Montmagny	59	1	1	....	4	....	....	....	5	....	64	1
Montréal	13,424	2,133	1,374	1,247	828	73	28	1	2,230	1321	15,654	3,454
Ottawa	595	60	46	37	50	6	....	....	96	43	691	103
Pontiac	6	1	7	....	3	....	....	....	10	....	16	1
Québec	2,419	215	307	81	7	1	8	....	322	82	2,741	297
Richelieu	146	5	7	....	11	....	....	....	18	....	164	5
Rimouski	102	3	5	....	....	....	....	....	5	....	107	3
Roberval	61	3	....	....	....	....	....	....	....	....	61	3
Saguenay	26	1	4	....	1	....	....	....	5	....	31	1
St. Francis	704	38	149	16	....	....	8	1	157	17	861	55
St. Hyacinthe	155	7	9	....	21	1	3	....	33	1	188	8
Terrebonne	4	....	....	....	6	....	7	....	13	....	17	....
Trois-Rivières	77	4	53	5	....	....	23	....	76	5	153	9
Totals of Quebec. — Totaux de Québec.	18,277	2,490	2,077	1,390	982	83	108	3	3,167	1476	21,444	3,966
Province of Ontario—Province d'Ontario.												
Algoma	597	24	183	18	23	3	20	1	226	22	823	46
Brant	854	27	238	37	18	....	1	....	257	37	1,111	64
Bruce	159	5	28	1	15	....	....	....	43	1	202	6
Carleton	994	147	580	122	33	4	21	5	634	131	1,628	278
Dufferin	26	....	....	....	7	....	1	....	8	....	34	....
Elgin	239	10	86	11	14	2	8	....	108	13	347	23
Essex	1,392	37	127	8	13	....	6	....	146	8	1,538	45
Frontenac	444	31	98	17	12	....	1	....	111	17	555	48
Grey	397	15	32	1	13	....	6	....	51	1	448	16
Haldimand	114	3	29	1	12	....	....	....	41	1	155	4
Halton	368	13	40	2	....	....	7	....	47	2	415	15
Hastings	419	14	84	14	46	2	4	2	134	18	553	32
Huron	149	....	13	1	8	....	1	....	22	1	171	1
Kenora	196	4	41	8	1	....	....	....	42	8	238	12
Kent	549	11	134	15	32	....	1	....	167	15	716	26
Lambton	634	15	86	4	18	1	....	....	104	5	738	20
Lanark	186	4	52	6	23	1	1	....	76	7	262	11
Leeds and Grenville	377	27	27	9	44	11	3	....	74	19	451	46
Lennox and Addington	130	7	26	1	10	1	1	....	37	2	167	9
Lincoln	757	18	140	10	19	1	7	....	166	11	923	29
Manitoulin	77	7	16	1	1	....	....	....	17	1	94	8
Middlesex	1,605	54	154	19	18	....	12	....	184	19	1,789	73
Mnskoka	54	1	23	1	8	1	1	....	32	2	86	3

TABLE V.—Showing the number of cases proceeded against in the several courts.

TABLEAU V.—Montrant le nombre de cas poursurvis dans les différentes cours.

Judicial Districts. — Districts judiciaires.	Summary convictions. — Condamnations sommaires.		Cases subject to trial by jury but tried summarily by consent. — Causes justiciables d'un jury mais jugées sommairement de consentement. By police or other magistrates. — Par un magistrat de police ou autres.		Under the Speedy Trials Act. — En vertu de l'acte des procès expéditifs.		Cases tried by jury. — Causes jugées par jurés.		Totals of indictable offences. — Totaux des délits justiciables d'un jury.		Grand Totals. — Grands totaux	
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
Province of Ontario—*Concluded*—Province d'Ontario—*Fin.*												
Nippissing	332	17	105	7	....	......	13	....	118	7	450	24
Norfolk	82	3	15	.....	12	1	3	....	30	1	112	4
Northumb'd and Duham.	270	11	43	6	9	....	1	....	53	6	323	17
Ontario	317	7	51	10	12	......	1	....	64	10	381	17
Oxford	420	9	83	10	15	......	...	....	98	10	518	19
Parry Sound	712	10	283	7	19	1	3	...	305	8	1,017	18
Peel	105	3	22	....	7	1	..	...	29	1	134	4
Perth	471	17	86	7	9	.....	....	....	95	7	566	24
Peterborough	567	31	70	19	7	.....	9	4	86	23	653	54
Prescott and Russell	74	5	26	2	5	.....	....	....	31	2	105	7
Prince Edward	136	4	26	2	2	.....	....	..	28	2	164	6
Rainy River	153	3	29	4	5	......	3	....	37	4	190	7
Renfrew	258	11	67	2	4	......	3	....	74	2	332	13
Simcoe	679	11	93	8	21	3	3	....	117	11	796	22
Storm't, D'das & Gleng'y	144	1	51	3	10	1	7	..	68	4	212	5
Sudbury	969	33	153	8	44	1	4	...	201	9	1,170	42
Temiskaming	590	14	151	11	19	....	5	....	175	11	765	25
Thunder Bay	1,318	50	283	40	13	1	10	....	306	41	1,624	91
Victoria	179	4	32	....	1	......	...	....	32	....	212	4
Waterloo	661	12	99	7	25	2	....	....	124	9	785	21
Welland	945	41	246	22	22	......	16	4	284	26	1,229	67
Wellington	347	10	90	18	26	......	2	....	118	18	465	28
Wentworth	3,710	195	579	61	150	9	2	....	731	70	4,441	265
York	15,542	1,058	2,297	594	278	23	52	8	2,627	625	18,169	1,683
Totals of Ontario.. / Totaux d'Ontario..	39,698	2,034	7,217	1,154	1,103	70	239	24	8,559	1248	48,257	3,282
Province of Manitoba—Province de Monitoba.												
Manitoba Central	509	27	173	11	3	1	21	2	197	14	706	41
Manitoba Eastern	6,070	422	824	113	44	6	43	1	911	120	6,981	542
Manitoba Northern	26	1	24	......	8	......	13	....	45	...	71	1
Manitoba Southern	59	4	10	2	2	.....	3	....	15	2	74	6
Manitoba Western	653	55	148	15	13	1	8	...	169	16	822	71
Totals of Manitoba / Tot'x de Manitoba.	7,317	509	1,179	141	70	8	88	3	1,337	152	8,654	661
Province of Saskatchewan—Province de Saskatchewan.												
Battleford	620	15	141	2	24	.....	16	....	181	2	801	17
Cannington	108	5	29	1	....	......	3	....	32	1	140	6
Estevan	384	4	55	4	3	.....	5	....	63	4	447	8
Humboldt	173	8	20	......	4	......	12	1	36	1	209	9
Kerrobert	180	12	34	......	2	....	6	....	42	....	222	12
Kindersly	124	....	45	.....	7	.....	4	....	56	...	180	...
Melville	426	8	90	6	13	1	9	....	112	7	538	15
Moose Jaw	715	34	225	22	19	1	18	...	262	23	977	57
Moosemin	239	11	100	5	14	1	3	1	117	7	356	18
Prince Albert	717	26	103	11	13	1	25	1	141	13	858	39
Regina	939	98	193	47	13	2	17	1	223	50	1,162	148
Saskatoon	1,134	35	124	15	12	.....	24	....	160	15	1,294	50

TABLE V.—Showing the number of cases proceeded against in the several courts.

TABLEAU V.—Montrant le nombre de cas poursuivis dans les différentes cours.

Judicial Districts. — Districts judiciaires.	Summary convictions. — Condamnations sommaires.		Cases subject to trial by jury but tried summarily by consent. — Causes justiciables d'un jury mais jugées sommairement de consentement. By Police or other magistrates. — Par un magistrat de police ou autres.		Under the Speedy Trials Act. — En vertu de l'acte des procès expéditifs.		Cases tried by jury. — Causes jugées par juré.		Totals of indictable offences. — Totaux des délits justiciables d'un jury.		Grand Totals. — Grands totaux.	
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
Province of Saskatchewan—*Concluded.*—Province de Saskatchewan—*Fin.*												
Scott	189	5	37	...	...	...	3	...	40	...	229	5
Swift Current	1,362	18	210	11	16	1	50	3	276	15	1,638	33
Weyburn	740	20	164	14	11	...	18	1	193	15	933	35
Wynyard	253	8	30	...	1	...	5	...	36	...	289	8
Yorkton	663	14	133	8	15	1	24	1	172	10	835	24
Totals of Sask'wan / Totaux de Saskatc.	8,966	321	1,733	146	167	8	242	9	2,142	163	11,108	484
Province of Alberta—Province d'Alberta.												
Athabaska	757	47	197	16	30	2	1	...	228	18	985	65
Bassano	126	2	12	...	...	...	...	...	12	...	138	2
Calgary	3,028	181	591	112	89	3	13	...	693	115	3,721	296
Edmonton	1,574	84	392	86	204	19	32	2	628	107	2,202	191
Lethbridge	1,135	22	128	19	21	...	6	...	155	19	1,290	41
Macleod	850	37	100	17	5	...	2	...	107	17	957	54
Medicine Hat	590	13	102	4	4	...	10	...	116	4	706	17
Red Deer	242	7	65	1	18	...	12	3	95	4	337	11
Stettler	270	5	67	...	15	...	...	...	82	...	352	5
Taber	222	3	37	1	2	...	...	...	39	1	261	4
Wetaskiwin	326	5	78	...	19	1	4	1	101	2	427	7
Totals of Alberta / Totaux d'Alberta	9,120	406	1,769	256	407	25	80	6	2,256	287	11,376	693
Province of British Columbia—Province de la Colombie-Britannique.												
Atlin	178	14	15	11	13	...	5	...	33	11	211	25
Cariboo	276	18	72	3	4	...	7	1	83	4	359	22
Kootenay	435	13	147	372	14	...	12	...	173	372	608	385
Nanaimo	122	4	15	2	7	...	2	...	24	2	146	6
Vancouver	3,030	243	559	240	91	2	27	2	677	244	3,707	487
Victoria	1,167	42	124	8	24	2	26	...	174	10	1,341	52
Westminster	412	27	41	3	22	2	20	...	83	5	495	32
Yale	354	9	27	...	15	...	19	...	61	...	415	9
Totals of B.-Col. / Totaux de la C.-B.	5,974	370	1,000	639	190	6	118	3	1,308	648	7,282	1,018
Yukon	146	10	15	5	3	...	1	...	19	5	165	15
Totals of Canada / Totaux du Canada.	98,021	6,110	15,608	3,797	3,287	220	975	55	19,870	4072	117,891	10,682

TABLE VI

PARDONS AND COMMUTATIONS

TABLEAU VI

PARDONS ET COMMUTATIONS

TABLE VI.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1916.

Place of imprisonment and crime.	Totals.—Totaux. Males—Hommes.	Females—Femmes.	Sentence. Under 1 year—Moins de 1 an.	1 year and under 2—1 an et moins de 2.	2 years and under 5—2 ans et moins de 5.	5 years and under 10—5 ans et moins de 10.	10 years and over—10 ans et plus.	Life—A vie.	Nature of clemency granted—Nature de la clémence accordée. Under ticket of leave—Sur parole.	Deportation.	Conditional upon good behaviour—Moyennant bonne conduite.	Unconditional—Sans réserve.	Others—Autres.
Province of Prince Edward Island.													
Prisoners liberated from :—													
Dorchester Penitentiary :—													
Burglary	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
Theft	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....
Totals of Prince Edward Island	2	....	....	....	2	....	....	....	1	....	1	....	....
Province of Nova Scotia.													
Prisoners liberated from :—													
Dorchester Penitentiary	50	2	....	....	36	11	5	....	50	2	....	....	....
Industrial School, Halifax	4	....	....	....	4	....	....	....	4	....	....	....	....
Good Shepperds Monastery, Halifax	....	1	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
Common jails	13	[illegible]	13	2	1	....	....	....	16	....	....	....	....
Totals of Nova Scotia	67	6	14	2	41	11	5	....	71	2	....	....	....
Province of Nova Scotia classified by crimes.													
Crime :													
Assault, aggravated	3	1	1	1	2	....	....	....	4	....	....	....	....
" on police	1	1	....	....	2	....	....	....	2	....	....	....	....
Burglary, shop and housebreaking	22	1	4	1	11	6	1	....	23	....	....	....	....
False pretences	1	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
Forgery and uttering forged docum.	2	....	1	....	1	....	....	....	2	....	....	....	....
Embezzlement	1	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
Horse and cattle stealing	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
Incest	1	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....
Indecent exposure and other offences against public morals	1	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
Manslaughter	1	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....
Perjury	2	....	....	....	2	....	....	....	2	....	....	....	....
Rape and attempt to commit rape	5	....	....	....	2	1	2	....	5	....	....	....	....
Robbery	2	....	....	....	1	1	....	....	1	1	....	....	....
Seduction	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
Shooting, stabbing and wounding	1	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....
Sodomy	3	....	....	....	2	1	....	....	3	....	....	....	....
Theft	16	1	2	....	14	1	....	....	17	....	....	....	....
" from the person	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
" of mail	1	....	....	....	....	....	1	....	*a*1	....	....	....	....
Vagrancy	1	1	2	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....
Keeping bawdy houses and inmates	....	1	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
Totals of Nova Scotia	67	6	14	2	41	11	5	....	71	2	....	....	....
Province of New Brunswick.													
Prisoners liberated from :—													
Dorchester Penitentiary	20	....	....	....	15	5	....	....	20	....	....	....	....
Common jails	7	1	7	1	....	....	....	....	8	....	....	....	....
Totals of New Brunswick	27	1	7	1	15	5	....	....	28	....	....	....	....

a Sentence reduced from 10 to 3 years.

TABLEAU VI.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1916.

Ages.				Proportion of sentence served when clemency was granted. Proportion de la sentence purgée lorsque la clémence a été accordée.				
Under 16 years–Moins de 16 ans.	16 years and under 21—16 ans et moins de 21.	21 years and under 40—21 ans et moins de 40.	40 years and over–40 ans et plus.	Less than one fourth. — Moins d'un quart.	One fourth and less than one half. — Un quart et moins de la moitié.	One half and less than three fourths. — La moitié et moins des trois quarts.	Over three fourths. — Au-dessus des trois quarts.	Lieu de détention et crime.
								Province de l'Ile-du-Prince-Edouard.
								Prisonniers libérés de :—
								Pénitencier de Dorchester :—
1	...	...	...	...	1	...	...	Vol avec effraction.
1	...	...	...	...	...	1	...	Vol simple.
2	...	...	...	...	1	1	...	Totaux de l'Ile-du-Prince-Edouard.
								Province de la Nouvelle-Ecosse.
								Prisonniers libérés de :—
...	22	21	9	4	29	18	1	Pénitencier de Dorchester.
2	2	...	...	1	1	2	...	Ecole industrielle, Halifax.
...	1	...	...	...	...	...	1	Monastère du Bon-Pasteur, Halifax.
...	4	12	...	2	1	6	7	Prisons communes.
2	29	33	9	7	31	26	9	Totaux de la Nouvelle-Ecosse.
								Province de la Nouvelle-Ecosse classifiée par crimes.
								Crime :—
...	2	2	...	...	2	1	1	Voies de fait graves.
...	...	1	1	...	...	2	...	Voies de fait sur un officier de la paix.
...	9	10	4	2	10	8	3	Vol avec effrac. et bris de mais. et mag-
...	...	1	...	...	...	...	1	Faux prétextes.
...	1	1	...	...	...	1	1	Faux et émission de faux documents.
...	...	1	...	...	...	1	...	Détournement.
...	1	...	...	...	...	1	...	Vol de chevaux et bestiaux.
...	...	...	1	...	1	...	...	Inceste.
...	...	1	...	...	...	...	1	Exposition indécente et autres offenses contre la morale publique
...	...	1	...	...	1	...	...	Homicide non prémédité.
...	...	2	...	...	2	...	...	Parjure.
...	2	2	1	...	4	1	...	Viol et tentative de viol.
...	...	2	...	...	1	1	...	Vol qualifié.
...	...	1	...	...	1	...	...	Séduction.
...	...	1	...	...	1	...	...	Usage d'armes avec intention criminelle.
...	1	1	1	1	1	1	...	Sodomie.
2	10	4	1	3	7	7	...	Vol simple.
...	1	...	...	...	...	1	...	" sur la personne.
...	1	...	...	1	...	...	...	" de lettres postales.
...	1	1	...	...	...	1	1	Vagabondage.
...	...	1	...	...	...	...	1	Tenant et hab. des maisons de désordre.
2	29	33	9	7	31	26	9	Totaux de la Nouvelle-Ecosse.
								Province du Nouveau-Brunswick.
								Prisonniers libérés de :—
...	2	12	6	4	9	5	2	Pénitencier de Dorchester.
...	1	4	3	...	1	6	1	Prisons communes.
...	3	16	9	4	10	11	3	Totaux du Nouveau-Brunswick.

a Sentence réduite de 10 à 3 ans.

TABLE VI.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended 30th September, 1916.

Place of imprisonment and crime.	Totals.—Totaux. Males—Hommes.	Females—Femmes.	Sentence. Under 1 year—Moins de 1 an.	1 year and under 2—1 an et moins de 2.	2 years and under 5—2 ans et moins de 5.	5 years and under 10—5 ans et moins de 10.	10 years and over—10 ans et plus.	Life—A vie.	Nature of clemency granted—Nature de la clémence accordée. Under ticket of leave.—Sur parole.	Deportation.	Conditional upon good behaviour.—Moyennant bonne conduite.	Unconditional—Sans réserve.	Others—Autres.
Province of New Brunswick classified by crimes.													
Crime—													
Absent from military duty	2		2						2				
Assault, indecent	2				2				2				
Bigamy	2			1	1				2				
Burglary, house and shopbreaking	8				7	1			8				
Malicious injury to property	1				1				1				
Perjury	1				1				1				
Prison breach and escape	1		1						1				
Robbery	1				1				1				
Sedition	1		1						1				
Shooting, stabbing and wounding	1					1			1				
Theft	5				2	3			5				
Vagrancy	1	1	2						2				
Keeping bawdy house and inmates	1		1						1				
Totals of New Brunswick	27	1	7	1	15	5			28				
Province of Quebec.													
Prisoners liberated from:—													
St. Vincent de Paul Penitentiary	114				80	23	9	2	106	6			2
Montreal Reformatory	1				1				1				
Common jails	103	7	72	38					106		3		1
Totals of Quebec	218	7	72	38	81	23	9	2	213	1	3		3
Province of Quebec classified by crimes.													
Crime—													
Absent from military duty	8		5	1	2				4		1		a3
Abduction	2		1		1				2				
Arson	1				1				1				
Assault, aggravated	3				3				3				
" common	1		1						1				
" indecent	1		1						1				
" on police	1			1					1				
" on wife	1		1						1				
Assisting soldiers to desert	1		1						1				
Bigamy	2		1	1					2				
Burglary, house and shopbreaking	41		6	7	19	8	1		41				
Carnal knowledge	3			1	1	1			3				
Carrying unlawful weapons	1		1						1				
Desertion from military service	3		1	2					3				
False pretences	14		7	3	4				14				
Forgery & utter. forged documents	6		2		3	1			6				
Fraud	5		3	2					5				
Horse and cattle stealing	4				3	1			4				
Incest	1					1			1				
Liquor license act, offences against	1		1						1				
Malicious injury to property	2		2						2				
Manslaughter	4			1			2	1	3	1			
Murder	1							b1	1				
" attempt to commit	1				1				1				

a, 2 Reduction of sentence, and 1 handed over to military authorities. *b* Death sentence previously commuted.

Tableau VI.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1916.

Ages. Under 16 years—Moins de 16 ans.	16 years and under 21—16 ans et moins de 21.	21 years and under 40—21 ans et moins de 40.	40 years and over—40 ans et plus.	Proportion of sentence served when clemency was granted. Proportion de la sentence purgée lorsque la clémence a été accordée. Less than one fourth.—Moins d'un quart.	One fourth and less than one half.—Un quart et moins de la moitié.	One half and less than three fourths.—La moitié et moins des trois quarts.	Over three fourths.—Au-dessus des trois quarts.	Lieu de détention et crime.
								Province du Nouveau-Brunswick classifiée par crimes.
								Crime—
....	....	2	....	....	....	2	....	Absenté de son devoir militaire.
....	....	1	1	1	1	....	....	Attentat à la pudeur.
....	....	....	2	....	....	1	1	Bigamie.
...	2	3	3	....	4	3	1	Effr. et bris de maisons et de magasins.
....	....	1	....	....	1	....	....	Dommages malicieux à la proprieté.
....	....	1	....	....	....	1	....	Parjure.
...	1	....	....	....	....	1	....	Infract. aux lois des prisons et évasion.
....	....	1	....	....	....	....	1	Vol qualifié.
...	...	...	1	....	....	1	....	Séduction.
....	....	1	....	....	1	....	....	Usage d'armes avec intention criminelle.
....	....	4	1	3	2	....	....	Vol simple.
....	....	1	1	....	1	1	....	Vagabondage.
....	....	1	....	....	....	1	....	Tenant, et hab. des maisons de désordre.
....	3	16	9	4	10	11	3	......Totaux du Nouveau-Brunswick.
								Province de Québec.
								Prisonniers liberés de :—
....	30	71	13	6	36	59	11	Pénitencier de St-Vincent-de-Paul.
....	1	....	....	....	....	1	....	Maison de réforme, Montréal.
....	15	78	17	5	14	50	41	Prisons communes.
....	46	149	30	11	50	110	52	......Totaux de Québec.
								Province de Québec classifiée par crimes.
								Crime—
...	3	5	....	2	1	4	1	Absenté de son devoir militaire.
....	....	2	...	....	....	2	....	Enlèvement.
...	....	1	....	....	....	1	....	Incendie.
....	....	3	....	1	2	....	....	Voies de fait graves.
....	....	1	....	....	....	....	1	" simples.
....	1	....	....	....	....	1	....	" attentat à la pudeur.
....	...	1	....	....	....	1	....	" sur un officier de la paix.
...	....	1	....	....	....	....	1	Voies de fait sur sa femme.
....	....	...	1	....	....	1	....	Aidé les soldats à déserter.
...	....	2	....	....	....	1	1	Bigamie.
....	11	28	2	1	7	22	11	Vol avec effr. et bris de mais. et de mag.
....	..	3	....	1	1	....	1	Commerce charnel.
....	...	....	1	....	....	1	....	Port d'armes illégal.
..	...	2	1	....	....	2	1	Désertion du service militaire.
....	2	12	....	3	5	4	3	Faux prétextes.
...	....	4	2	....	1	3	2	Faux et émission de faux documents.
....	1	4	...	1	1	1	2	Fraude.
....	....	4	..	....	....	4	....	Vol de chevaux et bestiaux.
....	....	....	1	....	....	1	....	Inceste.
....	....	1	....	....	....	....	1	Infrac. aux lois des licenses de boissons.
	...	1	1	....	....	1	1	Dommages malicieux à la propriété.
....	....	3	1	1 sev. 11 y.	1	1	1	Homicide non prémédité.
....	....	1	...	....	sev. 8 yrs.	....	....	Meurtre.
....	1	....	...	....	....	1	....	Tentative de meurtre.

a, 2 reduction de sentence, et 1 remis aux autorités militaires. *b* Sentence de mort précédemment commuée,

TABLE VI.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1916.

Place of imprisonment and crime.	Totals.—Totaux. Males—Hommes.	Totals.—Totaux. Females—Femmes.	Sentence. Under 1 year—Moins de 1 an.	Sentence. 1 year and under 2—1 an et moins de 2.	Sentence. 2 years and under 5—2 ans et moins de 5.	Sentence. 5 years and under 10—5 ans et moins de 10.	Sentence. 10 years and over—10 ans et plus.	Sentence. Life—A vie.	Nature of clemency granted—Nature de la clémence accordée. Under ticket of leave.—Sur parole.	Deportation.	Conditional upon good behaviour.—Moyennant bonne conduite.	Unconditional—Sans réserve.	Others—Autres.
Province of Quebec classified by crimes—*Concluded*.													
Crime—*Concluded*.													
Non-support of family	3	....	3	....	...	....	....	....	2	....	1	....	....
Opium and drug act, breach of	4	....	3	1	....	....	....	....	4	....	....	....	....
Perjury	2	....	..	....	1	....	1	....	2	....	....	....	....
Prison breach and escape	5	....	....	1	4	....	....	....	3	2	....	....	....
Rape	1	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	..	....
Receiving stolen goods	3	....	....	1	1	1	....	..	3	....	....	....	....
Robbery	8	....	1	....	....	3	*a*4	....	6	2	....	....	....
Seduction	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
Shooting, stabbing and wounding	4	....	1	1	1	1	....	....	4	....	....	....	....
Sodomy	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
Theft	55	....	12	12	27	4	....	....	55	....	....	....	....
" from the person	8	1	3	....	5	1	....	....	8	1	....	....	....
" of mails	3	....	....	....	2	1	....	....	3	....	....	....	....
Vagrancy	10	4	12	2	....	....	....	....	13	....	1	....	....
Keeping bawdy house and inmates	2	2	3	1	....	....	....	....	4	....	....	....	....
Totals of Quebec	218	7	72	38	81	23	9	2	213	6	3	....	3
Province of Ontario.													
Prisoners liberated from :—													
Kingston Penitentiary	109	6	....	....	82	24	5	4	88	19	3	....	5
Ontario Reformatory (central prison)	203	....	40	160	3	....	....	....	185	7	6	1	4
Mercer Reformatory, Toronto	...	41	4	31	6	....	....	....	39	2	....	....	....
Common Jails and prison farms	68	24	48	40	4	....	..	...	78	4	4	3	3
Totals of Ontario	380	71	92	231	95	24	5	4	390	32	13	4	12
Province of Ontario classified by crimes.													
Crime—													
Abduction	1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....
Abortion and att. to procure abortion.	2	1	...	2	...	1	....	....	2	....	....	1	...
Absent from military duty	6	....	6	....	....	....	....	....	2	....	1	...	*b*3
Adultery	1	..	....	....	1	....	....	....	1	...	....	....	....
Arson and attempt to commit arson	1	1	....	....	1	1	....	....	1	....	....	...	*c*1
Assault, aggravated	6	...	1	5	...	....	....	....	4	..	2	....	....
" common	4	....	2	1	1	....	....	....	4	....	...	....	....
" indecent	8	....	....	5	3	....	....	....	8	...	....	....	....
" on females	3	...	2	1	...	....	....	....	3	....	....	....	....
" and robbery	2	....	....	1	....	1	....	....	2	....	....	....	....
Assisting aliens to escape	1	....	1	..	....	....	....	....	1	....	....	....	....
Bigamy	12	2	3	4	6	1	....	....	9	2	1	1	*d*1
Burglary, house and shopbreaking	57	...	4	35	16	2	....	....	52	3	2	....	....
Carnal knowledge	5	....	..	3	1	*e*1	...	...	5	....	....	....	....
Causing dangerous explosion	1	....	....	...	....	....	....	1	....	1	....	....	....
Conspiracy	1	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....
Counterfeiting, offences against	2	....	....	....	1	1	....	....	1	1	....	....	..
Desertion from military service	6	....	3	3	..	....	....	....	4		...	....	*b*2
False pretences	20	....	4	14	2	....	....	....	17	....	1	1	*f*1
Forgery and uttering forged docts.	11	....	..	7	4	....	....	....	9	2	....	....	....

a 1 to receive 8 lashes. *b* To report for duty. *c* Transferred to hospital for feeble minded.
d On condition that he enlist for military service. *e* And 25 lashes. *f* Sent to sanitorium.

TABLEAU VI—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1916.

Ages. Under 16 years—Moins de 16 ans.	16 years and under 21—16 ans et moins de 21.	21 years and under 40—21 ans et moins de 40—	40 years and over—40 an et plus.	Proportion of sentence served when clemency was granted. Proportion de la sentence purgée lorsque la clémence a été accordée. Less than one fourth. — Moins d'un quart.	One fourth and less than one half. — Un quart et moins de la moitie.	One half and less than three fourths. — La moitie et moins des trois quarts.	Over three fourths. — Au-dessus des trois quarts.	Lieu de détention et crime.
								Province de Québec classifiée par crimes—*Fin.*
								Crime—*Fin.*
....	....	2	1	....	1	2	....	Nég. de pourvoir aux bes. de la famille.
....	....	3	1	....	....	2	2	Inf. aux lois concer. l'opium et les drog.
....	....	....	2	....	2	....	....	Parjure.
....	2	3	....	....	1	3	1	Infract. aux lois des prisons et évasion.
....	....	....	1	....	....	1	....	Viol.
....	...	3	....	....	....	2	1	Recel.
....	4	4	....	1	6	1	....	Vol qualifié.
....	1	...	....	....	1	....	....	Séduction.
....	..	3	1	....	1	2	1	Usage d'armes avec intention criminelle.
....	1	....	....	....	....	1	....	Sodomie.
....	14	33	8	1	14	29	11	Vol simple.
....	3	6	...	....	....	7	2	Vol sur la personne.
....	....	3	....	....	3	....	....	" de lettres postales.
....	2	7	5	....	1	6	7	Vagabondage.
....	....	3	1	....	1	2	1	Tenant, hab. et fréq. des mais. de dés.
....	46	149	30	11	50	110	52	......Totaux de Québec.
								Province d'Ontario.
								Prisonniers liberés de :—
....	13	79	23	12	36	48	15	Pénitencier de Kingston.
2	55	121	25	9	53	91	50	Maison de réforme, Ontario (pris. cent.)
....	5	29	7	2	11	14	14	Maison de réforme Mercer.
....	17	54	21	9	24	32	27	Prisons communes et prisons agricoles.
2	90	283	76	32	124	185	106	.......Totaux d'Ontario.
								Province d'Ontario classifiée par crimes.
								Crime—
....	....	1	....	....	....	1	....	Enlèvement.
....	....	3	....	1	1	1	....	Avortement et tentative de proc. avort.
....	2	3	1	1	1	2	2	Absenté de leur devoir militaire.
....	....	1	....	....	....	1	....	Adultère.
....	....	2	...	....	2	....	....	Incendie et tentative d'incendie.
....	....	6	....	1	2	3	....	Voies de fait graves.
....	1	3	....	....	....	1	3	Voies de fait simples.
....	3	3	2	....	3	3	2	Attentat à la pudeur.
....	1	2	....	....	1	....	2	Voies de fait sur femmes.
....	1	1	....	....	2	....	....	Voies de fait et vol qualifié.
....	....	1	....	....	....	....	1	Aidé les aubains à s'évader.
.	1	10	3	1	4	4	5	Bigamie.
1	19	33	4	4	16	23	14	Effraction de nuit et bris de mag., etc.
....	1	1	3	....	1	....	4	Commerce charnel.
...	....	....	1	Served	15 years.	....	....	Causant une explosion dangereuse.
....	....	1	....	....	....	1	....	Conspiration.
....	..	1	1	....	1	1	....	Faux en écriture.
....	4	2	....	3	3	....	....	Désertion du service militaire.
....	2	15	3	....	4	8	8	Faux prétextes.
....	...	9	2	....	3	8	....	Faux et émission de faux documents.

a 1 à recevoir 8 coups de fouet. *b* A se rapporter pour service. *c* Transféré à l'hôpital comme faible d'esprit. *d* A condition qu'il s'enrôle pour service militaire. *e* Et 25 coups de fouet. *f* Envoyé au sanitorium.

TABLE VI.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the the year ended the 30th September, 1916.

Place of imprisonment and crime.	Totals.—Totaux. Males—Hommes.	Totals.—Totaux. Females—Femmes.	Sentence. Under 1 year—Moins de 1 an.	Sentence. 1 year and under 2—1 an et moins de 2.	Sentence. 2 years and under 5—2 ans et moins de 5.	Sentence. 5 years and under 10—5 ans et moins de 10.	Sentence. 10 years and over—10 ans et plus.	Sentence. Life—A vie.	Nature of clemency granted—Nature de la clémence accordée. Under ticket of leave—Sur parole.	Deportation.	Conditional upon good behaviour—Moyenant bonne conduite.	Unconditional—Sans réserve.	Others—Autres.
Province of Ontario classified by crimes—*Concluded.*													
Crime—*Concluded.*													
Fraud	6			4	1	1			4	2			
Furious driving and causing personal injury	2		2						2				
Gambling	2		2						2				
H)rse and cattle stealing,	11		1	7	3				10		1		
Incest	2					1	*a*1		2				
Indian liquor act, offences against	2		2						1		1		
Indecent exposure	1		1						1				
Malicious injury to horse, cattle, etc.	2			2					2				
Manslaughter	4			2		1	1		2	1	1		
Murder	3							*b*3		3			
Non support of family	2		1	1					2				
Perjury	2				1	1			2				
Prison breach and escape	5			2	3				5				
Procuration		2				2			2				
Rape	3			1			2		2	1			
Receving stolen goods	11		2	5	4				10	1			
Robbery	15			7	5	3			14	1			
" highway	2				1	1			1		1		
Seditions language	1		1						1				
Seduction	1				1				1				
Shooting, stabbing and wounding	8			2	4	1	1		6	2			
Sodomy	5				*c*4	*d*1			4				*e*1
Theft	99	5	29	58	15	2			94	6	1		*f*3
" from the person	5	2		3	3	1			5	2			
" post letters	4				3	1			4				
Warehouse and freight car breaking	2			2					2				
Vagrancy	22	31	18	30	5				49	3		1	
Drunkenness	4	10	1	10	3				14				
Keeping bawdy house and inmates	4	17	6	13	2				20		1		
Totals of Ontario	380	71	92	231	95	24	5	4	390	32	13	4	12
Province of Manitoba.													
Prisoners liberated from :—													
Stoney Mountain Penitentiary	68				53	12	3		58	8	1		1
Portage la Prairie Reformatory	1				1					1			
Salvation Army Industrial School		1		1					1				
Common jails	39	2	20	21					38		1	2	
Totals of Manitoba	108	3	20	22	54	12	3		97	9	2	2	1
Province of Manitoba classified by crimes.													
Crime—													
Abortion	1					1			1				
Absent from military duty	4		3	1					4				
Assault, aggravated	6		*g*2	1	3				*h*6				
" indecent	1				*g*1				*h*1				
Bigamy	1				1				1				
Burglary, house and shopbreaking	14		3		8	3			11	2		1	
Carnal knowledge	2		*i*1		*j*1				*h*2				

a And 25 lashes. *b* Death sentence previously commuted. *c* 1 to receive 5 lashes. *d* To receive 60 lashes. *e* Transfeired to hospital as imbecile. *f* 1 Transferred to hospital for feeble minded, and 2 liberated on condition that they enlist. *g* To receixe 20 lashes. *h* 1 lashes remitted. *i* And 10 lashesl *j* And 30 lashes.

Tableau VI.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1916.

Ages.				Proportion of sentence served when clemency was granted. Proportion de la sentence purgée lorsque la clémence a été accordée.				Lieu de détention et crime
Under 16 years-Moins de 16 ans.	16 years and under 21—16 ans et moins de 21.	21 years and undar 40—21 ans et moins de 40.	40 years and over-40 ans et plus.	Less than one fourth. — Moins d'un quart.	One fourth and less than one half. — Un xuart et moins de la moitie.	One half and lsss than three fourths. — La moitie et moins des trois quarts.	Over three fourths. — Au-dessus des trois quarts.	
Province d'Ontario classifiée par crime—*Fin.*								
								Crime—*Fin.*
....	....	6	....	....	1	3	2	Fraude.
....	....	2	...	....	....	2	....	Menant furieusement une voiture, et causant des dommages personnels.
...	....	....	2	....	....	2	....	Inf. aux lois défendant le jeu.
1	2	5	3	....	3	6	2	Vol de chevaux et bestiaux.
...	...	1	1	....	....	2	....	Inceste.
....	....	2	...	....	....	2	....	Contr. aux lois c.v. de boiss. aux sauv.
....	....	1	....	....	....	1	....	Exposition indécente.
....	....	....	2	....	1	1	......	Dommage malicieux aux chevaux, etc.
....	1	2	1	1	1	2	....	Homicide non prémédité.
....	....	2	1	1 served 6 m., 1 served 8 y. & 1 served 9 y.				Meurtre.
....	....	1	1	1	....	1	....	Nég. de pourvoir aux besoins de famille.
....	....	1	1	....	1	1	....	Parjure.
....	....	5	..	1	....	2	2	Infrac. aux lois des prisons et évasion.
....	....	1	1	....	1	1	....	Procuration.
....	1	2	...	1	1	....	1	Viol.
....	3	5	3	....	3	3	5	Recel.
....	3	12	....	2	6	5	2	Vol qualifié.
....	....	2	....	....	....	2	....	Vol de grand chemin.
....	....	1	....	....	....	1	....	Langage séditieux.
....	....	..	1	....	....	1	....	Séduction.
....	2	6	..	1	2	4	1	Usage d'armes avec intention criminelle.
....	1	1	3	....	2	2	1	Sodomie.
....	23	70	11	6	33	40	25	Vol simple.
....	3	4	....	1	1	4	1	" sur la personne.
....	1	3	....	....	2	2	....	Vol de lettres postales.
....	2	....	....	....	....	2	....	Bris d'entrepôts et wagons à fret.
....	13	30	10	4	16	21	12	Vagabondage.
....	....	3	11	2	2	5	5	Ivresse.
....	....	17	4	1	4	10	6	Tenant et hab. des maisons de désordre.
2	90	283	76	32	124	185	106	.......Totaux d'Ontario.
Province de Manitoba.								
								Prisonniers libérés de :—
....	9	50	9	4	21	33	10	Pénitencier de Stoney-Mountain.
1	....	....	..	1	....	....	....	Maison de réforme de Portage-la-Prairie.
....	...	1	....	....	1	....	....	Ecole industrielle de l'Armée du Salut.
....	4	27	10	1	11	21	8	Prisons communes.
1	13	78	19	6	33	54	18	......Totaux de Manitoba.
Province de Manitoba classifiée par crimes.								
								Crime—
....	....	1	....	1	....	....	....	Avortement.
....	..	2	2	....	3	1	....	Absenté de sou devoir militaire.
...	2	4	...	....	1	4	1	Voies de fait graves.
....	....	1	....	....	....	1	....	Attentat à la pudeur.
....	....	....	1	....	....	1	....	Bigamie.
1	2	11	...	2	1	8	3	Effraction de nuit et bris de maison, etc.
....	1	1	....	....	....	2	....	Commerce charnel.

a et 25 coups de fouet.. *b* sentence de mort précédemment commuée. *c* 1 à recevoir 5 coups de fouet. *d* à recevoir 60 coups de fouet. *e* Transféré à l'hôpital comme imbécile. *f* 1 transféré à l'hôpital comme simple d'esprit, et 2 libérés à condition qu'ils s'enrôlent. *g* 1 à recevoir 20 coups de fouet. *h* 1 la peine du fouet remise. *i* et 10 coups de fouet. *j* et 30 coups de fouet.

TABLE VI.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1916.

Place of imprisonment and crime.	Totals.—Totaux.		Sentence.						Nature of clemency granted—Nature de la clémence accordée.				
	Males—Hommes.	Females—Femmes.	Under 1 year—Moins de 1 an.	1 year and under 2—1 an et moins de 2.	2 years and under 5—2 ans et moins de 5.	5 years and under 10—5 ans et moins de 10.	10 years and over—10 ans et plus.	Life—A vie.	Under ticket of leave.—Sur parole.	Deportation.	Conditional upon good behaviour—Moyennant bonne conduite.	Unconditional. Sans réserve.	Others—Autres.
Province of Manitoba classified by crimes—*Concluded.*													
Crime:—*Concluded.*													
Carrying unlawful weapons	1				1					1			
Conspiracy	1				1				1				
False pretences	1				1					1			
Forgery and utter. forged documents	7		1	2	4				6	1			
Horse and cattle stealing	2			1		1			2				
Indecent exposure	1				*a*1				1				
Malicious injury to property	1				1				1				
Manslaughter	1				1				1				
Opium and Drug Act, breach of	1			1					1				
Perjury	1		1						1				
Prison breach and escape	1				1				1				
Procuration	1					1				1			
Rape	2			1			1		2				
Receiving stolen goods	1				1				1				
Robbery	15			2	10	3			14	1			
" highway	1				1				1				
Secret Commission Act, off. against	1			1					1				
Seduction	1				1				1				
Shooting, stabbing and woumding	8			1	3	2	2		5	2	1		
Sodomy	1					1			1				
Theft	20	1	5	10	6				20			1	
" from the person	1				1				1				
" of mail	2				2				1				*b*1
Warehouse and freight car breaking	4				4				3		1		
Vagrancy		1		1					1				
Keeping bawdy house and inmates	3	1	4						4				
Totals of Manitoba	108	3	20	22	54	12	3	..	97	9	2	2	1
Province of Saskatchewan.													
Prisoners liberated from:—													
Prince Albert Penitentiary, Sask	22				16	6			19	3			
Common jails	66	4	26	42	2				63	6		1	
Barracks and Guard Rooms	7		3	3	1				6		1		
Totals of Saskatchewan	95	4	29	45	19	6			88	9	1	1	..
Province of Saskatchewan classified by crimes.													
Crime—													
Arson	2			2					2				
Assault, aggravate	4		2	2					4				
" indecent	2				2				2				
" on wife	1		1						1				
Bigamy	1				1				1				
Bribery	1			1					1				
Burglary, house and shopbreaking	13		3	5	3	2			12	1			
Carnal knowledge	2			2					2				
Carrying unlawful weapons	1		1								1		
Cruelty to animals	3		2	1					3				
False pretences	7		1	6					7				

a And 20 lashes. *b* On condition that he enlist for military service.

TABLEAU VI.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1916.

Ages.				Proportion of sentence served when clemency was granted. Proportion de la sentence purgée lorsque la clémence à été accordée.				
Under 16 years-Moins de 16 ans.	16 years and under 21—16 ans et moins de 21.	21 years and under 40—21 ans et moins de 40.	40 years and over 40 ans et plus.	Less than one fourth. — Moins d'un quart.	One fourth and less than one half. — Un quart et moins de la moitié.	One half and less than three fourths. — La moitié et moins des trois quarts.	Over three fourths. — Au dessus des trois quarts.	Lieu de détention et crime.
								Province de Manitoba classifiée par crimes—*Fin*.
								Crime :—*Fin.*
		1				1		Port d'armes illégal.
		1				1		Conspiration.
		1					1	Faux prétextes.
	1	5	1		1	3	3	Faux et émission de faux documents.
		2		1		1		Vol de chevaux et bestiaux.
			1			1		Exposition indécente.
		1				1		Dommage malicieux à la propriété
			1			1		Homicide non prémédité.
		1			1			Inf. aux lois concer. l'opium et les drog.
			1	1				Parjure.
	1					1		Infract. aux lois des prisons et évasion.
		1					1	Procuration.
		2			2			Viol.
		1			1			Recel.
	4	9	2		6	6	3	Vol qualifié.
		1					1	Vol de grand chemin.
		1				1		Infrac. à la loi des commissions secrètes.
		1				1		Séduction.
		6	2		6	2		Usage d'armes avec intention criminelle.
		1				1		Sodomie.
	2	15	4		6	12	3	Vol simple.
		1					1	Vol sur la personne.
		2		1	1			Vol de lettres postales.
		3	1		2	2		Bris d'entrepôts et wagons à fret.
		1			1			Vagabondage.
		1	3		1	2	1	Tenant, habit. et fréq. des mais. de dés
1	13	78	19	6	32	54	18	......Totaux de Manitoba.
								Province de Saskatchewan.
								Prisonniers libérés de :—
	2	17	3		8	14		Pénitencier de Prince-Albert, Sask.
1	5	51	13	1	4	37	28	Prisons communes.
1		3	3	1	1	5		Postes de police.
2	7	71	19	2	13	56	28	.... Totaux de Saskatchewan.
								Province de Saskatchewan classifiée par crimes.
								Crime—
		1	1		1	1		Incendie.
		1	3		3	1		Voies de fait graves.
		1	1			1	1	Attentat à la pudeur.
		1		1				Voies de fait sur son épouse.
		1				1		Bigamie.
		1				1		Corruption électorale.
	3	9	1		1	9	3	Effraction de nuit et bris de maisons, etc.
		2				1	1	Commerce charnel
1						1		Port d'armes illégal.
		1	2			3		Cruauté envers les animaux.
		3	4		1	4	2	Faux prétextes.

a Et 20 coups de fouet. *b* A condition qu'il s'enrôle pour service militaire.

TABLE VI.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended 30th September, 1916.

Place of imprisonment and crime.	Totals. — Totaux.		Sentence.						Nature of clemency granted — Nature de la clémence accordée.				
	Males—Hommes.	Females—Femmes.	Under 1 year—Moins de 1 an.	1 year and under 2—1 an et moins de 2.	2 years and under 5—2 an et moins de 5.	5 years and under 10—5 ans et moins de 10.	10 years and over. 10 ans et plus.	Life—A vie.	Under ticket of leave. — Sur parole.	Deportation.	Conditional upon good behaviour—Moyennant bonne conduite.	Unconditional—Sans réserve.	Others—Autres.
Province of Saskatchewan classified by crimes—*Concluded.*													
Crime—*Concluded.*													
Forgery and utter. forged documents	2	1	1	1	1	....	....	....	3	....	....	....	...
Fraud	3	....	....	2	1	....	....	....	3	....	....	....	....
Horse and cattle stealing	4	...	....	2	1	1	....	....	4	....	....	....	....
Incest	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
Manslaughter	4	....	....	1	1	2	....	....	2	2	....	....	....
Prison breach and escape	1	...	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
Procuration	3	....	....	1	2	....	....	....	3	....	....	....	...
Rape	1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....
Receiving stolen goods	4	1	2	3	...	....	....	....	4	1	....	....	....
Robbery	3	....	....	1	1	1	....	....	2	1	....	....	....
" highway	1	....	....	....	1	...	....	....	1	....	....	....	....
Sodomy	1	....	....	1	....	....	....	....	....	1	...	....	....
Shooting, stabbing and wounding	1	....	....	1	....	...	....	....	1	....	....	....	....
Theft	25	1	14	10	2	....	....	....	24	1	....	1	....
" from the person	2	....	....	1	1	....	....	....	2	....	....	....	....
Threats	1	....	...	1	....	....	....	....	....	1	....	...	....
Vagrancy	1	1	2	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....
Totals of Saskatchewan	95	4	29	45	19	6	....	...	88	9	1	1	....
Province of Alberta.													
Prisoners liberated from :—													
Edmonton Penitentiary	47	....	....	...	40	6	1	...	40	6	1	....	....
Common jails	70	....	29	41	....	....	....	....	57	5	2	6	....
Barracks and guard-rooms	2	3	2	3	...	....	....	....	5	....	....	...	....
Totals of Alberta	119	3	31	44	40	6	1	....	102	11	3	6	....
Province of Alberta classified by crimes.													
Crime—													
Absent from military duty	1	...	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
Assault on police	1	....	1	....	....	....	....	...	1	....	....	....	....
" indecent	2	....	...	....	2	....	....	....	2	....	....	....	...
Breach of juvenile offenders act	2	...	2	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....
Bulgary house and shop breaking	12	....	1	4	5	2	....	...	9	3	....	....	...
Carnal knowledge	2	....	....	....	2	....	....	....	2	....	....	....	....
Counterfiting and utter. count. coin.	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
Desertion (not defined)	1	...	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	...
Endangering railway passengers	1	....	....	1	....	....	....	....	1	...	....	....	....
False pretences	5	....	1	2	2	....	....	....	5	...	....	....	....
Forgery and utter. forged documents.	10	....	1	2	5	2	....	....	9	1	....	....	....
Fraud	4	...	4	....	....	....	....	....	3	....	....	1	....
Horse and cattle stealing	23	....	1	13	8	1	....	...	18	3	2	....	....
Manslaughter	1	...	....	....	....	...	1	...	....	*a*1	....	....	....
Murder, attempt to commit	1	....	...	....	....	1	....	....	....	1	....	....	...
Opium and Drug Act, breach of	2	...	1	1	....	....	....	....	1	1	....	....	....
Perjury	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
Prison breach and escape	2	....	....	2	....	....	....	....	1	....	1	....	....
Procuration	1	...	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
Receiving stolen property	7	1	3	4	1	....	....	....	8	....	....	....	....
Robbery	3	....	....	2	1	....	....	....	3	....	....	....	....

a. Released 19th Oct., 1915, and order of his release revoked by His Royal Hignnes 10th Nov., 1915.

TABLEAU VI.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1916.

Ages. — Under 16 years—Moins de 16 ans.	Ages. — 16 years and under 21—16 ans et moins de 21.	Ages. — 21 years and under 40—21 ans et moins de 40.	Ages. — 40 years and over—40 ans et plus.	Proportion of sentence served when clemency was granted. Proportion de la sentence purgée lorsque la clémence a été accordée. — Less than one fourth. — Moins d'un quart.	One fourth and less than one half. — Un quart et moins de la moitié.	One half and less than three fourths. — La moitié et moins des trois quarts.	Over three fourths. — Au-dessus des trois quarts.	Lieu de détention et crime
								Province de Saskatchewan classifiée par crimes—*Fin.*
								Crime—*Fin.*
		3				2	1	Faux et émission de faux documents.
		3			1	2		Fraude,
	1	3				2	2	Vol de chevaux et bestiaux.
		1				1		Inceste.
		4			1	2	1	Homicide non prémédité.
		1				1		Inf. aux lois des prisons et évasion.
		2	1		1	2		Procuration.
		1				1		Viol.
		4	1		1	2	2	Recel.
		2	1			2	1	Vol qualifié.
		1				1		Vol de grand chemin.
	1					1		Sodomie.
		1				1		Usage d'armes avec intention criminelle.
1	2	20	3	1	3	10	12	Vol simple.
		2				2		" sur la personne.
		1					1	Menaces.
		1	1			1	1	Vagabondage.
2	7	76	19	2	13	56	28	Totaux de Saskatchewan.
								Province d'Alberta.
								Prisonniers libérés de :—
3		31	13	1	14	26	5	Pénitencier d'Edmonton.
	10	48	12		7	34	29	Prisons communes.
		5				3	2	Postes de police.
3	10	84	25	2	21	63	36	Totaux d'Alberta.
								Province d'Alberta classifiée par provinces.
								Crime—
			1				1	Absenté de son devoir militaire.
		1					1	Voies de fait sur un offlcier de la paix.
		1	1			1	1	Attentat à la psudeur.
	1	1				2		Infr. à la loi det jeunes délinquents.
	3	8	1		4	4	4	Vol avec effr. e bris de mais. et de mag.
		1	1			1	1	Commerce charnel.
			1	1				Contr. et émission de fausse monnaie.
		1			1			Désertion (non définie).
	1					1		Mis en danger les pass. de ch. de fer.
		3	2			4	1	Faux prétextes.
		7	3	1	3	4	2	Faux et émission de faux documents.
		2	2			2	2	Fraude.
	5	17	1		3	16	4	Vol de chevaux et bestiaux.
		1				1		Homicide non prémédité.
		1					1	Tentative de meurtre.
		2					2	Inf. aux lois concer. l'opium et les drog.
		1				1		Parjure.
		1	1		1	1		Infract. aux lois des prisons et évasion.
		1					1	Procuration.
		7	1		2	2	4	Recel.
		3				2	1	Vol qualifié.

a. Relâché le 19 oct. 1915 et l'ordre d'être relâché révoqué par Son Altesse Royale le 10 nov. 1915.

TABLE VI.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1916.

Place of imprisonment and crime.	Totals.—Totaux.		Sentence.						Nature of clemency granted—Nature de la clémence accordée.				
	Males—Hommes.	Females—Femmes.	Under 1 year—Moins de 1 an.	1 year and under 2—1 an et moins de 2.	2 years and under 5—2 ans et moins de 5.	5 years and under 10—5 ans et moins de 10.	10 years and over—10 ans et plus.	Life—A vie.	Under ticket of leave—Sur parole.	Deportation.	Conditionnel upon good behaviour—Moyennant bonne conduite.	Unconditional—Sans réserve.	Others—Autres.
Province of Alberta classified by crimes—*Concluded.*													
Crime—*Concluded.*													
Sedition	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....
Shooting, stabbing and wounding	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
Theft	28	....	12	9	7	....	....	....	26	1	....	1	....
" from the person	3	....	1	1	1	....	....	....	3	....	....	....	....
Warehouse and freight car breaking	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
Keeping bawdy house and inmates	2	2	2	2	1	....	....	....	4	....	....	....	....
Totals of Alberta	119	3	31	44	40	6	1	....	102	11	3	6	....
Province of British Columbia.													
Prisoners liberated from:—													
New Westminster Penitentiary	67	....	....	....	50	13	3	1	47	16	3	1	....
Vancouver Industrial School	8	....	....	....	7	1	....	....	8	....	....	....	....
Common jails and prison farms	58	..	12	43	3	....	....	....	53	2	....	3	....
Totals of British Columbia	133	....	12	43	60	14	3	1	108	18	3	4	....
Province of British Columbia classified by crimes.													
Crime—													
Abortion	1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....
Absent from military duty	1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....
Assault, aggravated	5	....	....	4	1	....	....	....	3	....	....	2	....
" common	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
" indecent	2	....	....	1	1	....	....	....	2	....	....	....	....
" on wife	1	....	1	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
" and robbery	2	....	....	1	1	....	....	....	2	....	....	....	....
Attempt to commit suicide	1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....
Burglary, house and shopbreaking	16	....	1	3	12	....	....	....	9	6	1	....	....
Carrying unlawful weapons	2	....	2	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....
Conspiracy	2	....	....	....	2	....	....	....	1	1	....	....	....
False pretences	6	....	....	2	3	1	....	....	5	1	....	....	....
Forgery and utter. forged documents	8	....	....	1	6	1	....	....	7	1	....	....	....
Fraud	5	....	....	2	3	....	....	....	3	2	....	....	....
Horse and cattle stealing	4	....	....	2	2	....	....	....	4	....	....	....	....
Indian liquor Act, offences againt	2	....	1	1	....	....	....	....	2	....	....	....	....
Manslaughter	2	....	....	....	1	1	....	....	2	....	....	....	....
Murder	1	....	....	....	....	....	....	*a*1	1	....	....	....	....
" attempt to commit	2	....	....	1	....	1	....	....	2	....	....	....	....
Perjury	1	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....
Prison breach and escape	2	....	....	1	1	....	....	....	1	....	1	....	....
Procuration	3	....	....	....	3	....	....	....	3	....	....	....	....
Rape	1	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....
Receiving stolen goods	6	....	....	6	....	....	....	....	4	1	....	1	....
Robbery	7	....	....	....	1	5	*b*1	....	5	2	....	....	....
Seduction	2	....	....	1	1	....	....	....	2	....	....	....	....
Shooting, stabbing and wounding	5	....	....	2	1	1	1	....	4	1	....	....	....
Sodomy	5	....	....	....	4	1	....	....	5	....	....	....	....
Theft	33	....	7	11	13	2	....	....	30	1	1	1	....
" from the person	3	....	....	1	2	....	....	....	2	1	....	....	....
" of mail	1	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....
Totals of British Columbia	133	....	12	43	60	14	3	1	108	18	3	4	....

a Death sentence previously commuted. *b* And 20 lashes.

Tableau VI.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1916.

Ages.				Proportion of sentence served when clemency was granted. Proportion de la sentence purgée lorsque la clémence a été accordée.				Lieu de détention et crime.
Under 16 years-Moins de 16 ans.	16 years and under 21—16 ans et moins de 21.	21 years and under 40—21 ans et moins de 40.	40 years and over-40 ans et plus.	Less than one fourth. — Moins d'un quart.	One fourth and less than one half. — Un quart et moins de la moitié.	One half and less than three fourths. — La moitié et moins des trois quarts.	Over three fourths. — Au-dessus des trois quarts.	
								Province d'Alberta classifiée par crimes—*Fin*.
								Crime—*Fin*.
....	..	1	....	....	1	....	....	Sédition.
....	....	....	1	....	....	1	....	Usage d'armes avec intention criminelle.
3	....	18	7	....	6	14	8	Vol simple.
....	....	2	1	....	....	2	1	Vol sur la personne.
....	....	1	....	....	....	....	1	Bris d'entrepôt et wagon à fret.
....	...	3	1	....	....	4	....	Tenant, habitant et fréq. des mais. de dés
3	10	84	25	2	21	63	36	....Totaux d'Alberta.
								Province de la Colombie-Britannique.
								Prisonniers libérés de :—
....	8	50	9	2	11	45	8	Pénitencier de New-Westminister.
...	8	...	....	1	....	8	4	Ecole industrielle. Vancouver.
....	9	33	16	....	5	41	12	Prisons communes et prisons agricoles.
....	25	83	25	3	16	89	24	.......Totaux de la Col.-Britannique.
								Province de la Colombie-Britannique classifiée par crimes.
								Crime—
....	..	1	....	....	....	1	....	Avortement.
...	....	1	...	....	1	....	....	Absenté de son devoir militaire.
....	....	3	2	1	1	2	1	Voies de fait graves.
....	....	1	....	....	....	1	....	Voies de fait simples.
...	....	1	1	....	....	2	....	Attentat à la pudeur.
....	....	1	....	....	....	1	....	Voies de fait sur sa femme.
....	1	1		....	....	2	....	" " et vol qualifié.
....	....	1	...	....	1	....	....	Tentative de suicide.
....	6	9	1	....	1	13	2	Vol avec effr. et bris de mais. et de mag.
....	....	2	...	....	....	1	1	Port d'armes illégal.
....	....	2	....	....	....	2	....	Conspiration.
....	1	3	2	....	....	5	1	Faux prétextes.
...	1	5	2	....	....	6	2	Faux et émission de faux documents.
....	....	2	3	....	....	5	....	Fraude.
....	1	3	...	....	1	2	....	Vol de chevaux et bestiaux.
....	....	2	....	....	1	1	....	Contr. aux lois c. vente de boiss aux sauv.
....	....	2	....	....	....	2	....	Homicide non prémédité.
....	....	...	1	served 12 years.		....	....	Meurtre.
....	...	1	1	....	....	2	....	Tentative de meurtre.
....	....	1	....	....	1	....	....	Parjure.
....	....	1	1	....	....	2	....	Infrac. aux lois des prisons et évasion.
....	....	3	....	....	....	3	....	Procuration.
....	....	1	.. .	1	....	....	....	Viol.
....	....	2	4	....	1	4	1	Recel.
....	1	6	....	....	3	3	1	Vol qualifié.
....	....	2	....	....	....	2	....	Séduction.
....	1	2	2	....	2	2	1	Usage d'armes avec intention criminelle.
....	1	3	1	....	1	2	2	Sodomie.
....	12	17	4	1	....	22	10	Vol simple.
....	.. .	3	....	....	1	1	1	" sur la personne.
....	....	1	....	....	2	....	....	" de lettres postales.
....	25	83	25	3	16	89	24	.......Totaux de la Col.-Britannique.

a Sentence de mort précédemment commuée. *b* Et 20 coups de fouet.

TABLE VI.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1916.

Place of imprisonment and crime.	Totals.—Totaux.		Sentence.						Nature of clemency granted—Nature de la clémence accordée.				
	Males—Hommes.	Females—Femmes.	Under 1 year—Moins de 1 an.	1 year and under 2—1 an et moins de 2.	2 years and under 5—2 ans et moins de 5.	5 years and under 10—5 ans et moins de 10.	10 years and over—10 ans et plus.	Life—A vie.	Under ticket of leave.—Sur parole.	Deportation.	Conditional upon good behaviour.—Moyennant bonne conduite.	Unconditional—Sans réserve.	Others—Autres.
Totals of Canada classified by crimes—Concluded.													
Prisoners liberated from :—													
Penitentiaries	499	8			374	100	26	7	429	60	9	1	8
Reformatories	14	43	5	32	19	1			54	3			
Jails, barracks and guard rooms	636	44	272	394	14				615	24	17	16	8
Totals of Canada	1149	95	277	426	407	101	26	7	1,098	87	26	17	16
Totals of Canada.													
Crime :—													
Abduction	3		1	1	1				3				
Abor. and attempt to procure abor.	4	1		3		2			4			1	
Absent from milarty duty	22		17	3	2				14		2		6
Adultery	1				1				1				
Arson	4	1		2	2	1			4				1
Assault, aggravated	23	1	4	11	9				20		2	2	
" common	10		5	3	2				10				
" indecent	18		1	6	11				18				
" on police	3	1	1	1	2				4				
" on wife or females	6		5	1					6				
" and robbery	4			2	1	1			4				
Assisting aliens to escape	1		1						1				
" soldiers to desert	1		1						1				
Attempt to commit suicide	1			1					1				
Bigamy	18	2	4	6	9	1			15	2	1	1	1
Breach of juvenile offence act	2		2									2	
Bribery	1			1					1				
Burglary, house and shopbreaking	184	1	22	55	82	24	2		166	15	3	1	
Carnal knowledge	14		1	6	5	2			14				
Carrying unlawful weapons	5		4		1				3	1	1		
Causing explosion, endangering life	1							1		1			
Conspiracy	4				4				2	2			
Counterfeiting	3				2	1			2	1			
Cruelty to animals	3		2	1					3				
Desertion from military service	9		4	5					7				2
Desertion (not defined)	1		1									1	
Embezzlement	1		1						1				
Endangering railway passengers	1			1					1				
False pretences	54		14	27	12	1			49	2	1	1	1
Forgery and uttering false documents	46	1	6	13	24	4			42	5			
Fraud	23		7	10	5	1			18	4		1	
Furious driving causing per. injury	2		2						2				
Gambling Act, breach of	2		2						2				
Horse and cattle stealing	49		2	25	18	4			43	3	3		
Incest	5				1	3	1		5				
Indecent exposure	3		2		1				3				
Indian liquor act, offences against	4		3	1					3		1		
Liquor law, offences against	1		1						1				
Malicious injury to property	6		2	2	2				6				
Manslaughter	17			4	3	4	5	*1	11	5	1		
Murder	5							†5	2	3			
" attempt to commit	4			1	1	2			3	1			

* Served 11 years. † Death sentence previously commuted.

TABLEAU VI.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1916.

Ages. Under 16 years—Moins de 16 ans.	16 years and under 21—16 ans et moins de 21.	21 years and under 40—21 ans et moins de 40.	40 years and over—40 ans et plus.	Proportion of sentence served when clemency was granted. Proportion de la sentence purgée lorsque la clémence a été accordée. Less than one fourth. — Moins d'un quart.	One fourth and less than one half. — Un quart et moins de la moitié.	One half and less than three fourths. — La moitié et moins des trois quarts.	Over three fourths. — Au-dessus des trois quarts.	Lieu de détention et crime.
								Totaux du Canada.
								Prisonniers libérés de :—
5	86	331	85	34	165	249	52	Pénitenciers.
3	17	30	7	5	13	20	19	Maisons de réforme.
4	120	436	120	28	121	326	205	Prisons et postes de police.
12	222	797	212	67	299	595	276	......Totaux du Canada.
								Totaux du Canada classifiés par crimes.
								Crime :—
....	....	3	...	....	....	3	....	Enlèvement.
....	...	5	....	2	1	2	....	Avortement, tentative de procurer.
....	5	13	4	3	6	9	4	Absenté de son devoir militaire.
...	....	1	....	....	....	1	....	Adultère.
....	....	4	1	....	3	2	....	Incendie.
....	4	18	2	3	8	10	3	Voies de fait graves.
....	1	6	3	....	3	3	4	Voies de fait simples.
....	4	8	6	1	4	9	4	Attentat à la pudeur.
....	...	3	1	....	....	3	1	Voies de fait sur un officier de la paix.
...	1	5	....	1	1	1	3	" " sur femmes.
....	2	2	...	....	2	2	....	" " et vol.
....	....	1	....	....	....	....	1	Aidé les étrangers à s'évader.
...	....	...	1	....	....	1	....	" soldats à déserter.
...	....	1	....	....	1	....	....	Tentative de suicide.
....	1	13	6	1	4	8	7	Bigamie.
....	1	1	...	....	....	2	....	Contrav. à la loi des jeunes délinq.
....	....	1	...	....	....	1	....	Corruption électorale.
3	55	111	16	9	45	90	41	Vol aveceffrac. et bris de maisons, etc.
....	2	8	4	1	2	4	7	Commerce charnel.
1	....	3	1	....	....	4	1	Port d'armes illégal.
....	...	...	1	Served 15 years.				Causant une explosion dangereuse.
....	....	4	....	....	....	4	....	Conspiration.
....	....	1	2	1	1	1	....	Faux en écriture.
....	....	1	2	....	....	3	....	Cruauté envers les animaux.
....	4	4	1	3	3	2	1	Désertion du service militaire.
....	....	1	...	....	1	....	....	" (non définie).
....	....	1	...	....	....	1	....	Détournement.
....	1	....	....	....	....	1	....	Mettre en danger les passag. de ch. de fer
....	5	38	11	3	10	25	16	Faux prétextes.
....	3	34	10	1	8	27	11	Faux et émission de faux documents,
....	1	17	5	1	3	13	6	Fraude.
....	...	2	...	....	....	2	....	Menant fur. une voit. caus. des dom. per.
....	....	...	2	....	....	2	....	Infraction aux lois défendant le jeu.
1	10	34	4	1	7	32	9	Vol de chevaux et bestiaux.
....	....	2	3	....	1	4	....	Inceste.
....	....	2	1	....	....	2	1	Exposition indécente.
....	..	4	....	....	1	3	....	Contr. aux lois c. v. de boiss aux sauv.
....	....	1	....	....	....	....	1	Infract. aux lois des licenses de boissons.
....	...	3	3	....	2	3	1	Dommage malicieux à la propriété.
....	1	13	3	1	4	9	2	Homicide non prémédité.
....	....	3	2	2 serv. 8 yrs.,one 9 yrs., 12 y. and one 6 m.			1	Meutre.
...	1	2	1	....	....	3		Tentative de meurtre.

* A servi 11 ans. † Sentence de mort précédemment commuée.

TABLE VI.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended 30th September, 1916.

Place of imprisonment and crime.	Totals.—Totaux.		Sentence.						Nature of clemency granted—Nature de la clémence accordée.				
	Males—Hommes.	Females—Femmes.	Under 1 year—Moins de 1 an.	1 year and under 2—1 an et moins de 2.	2 years and under 5—2 ans et moins de 5.	5 years and under 10—5 ans et moins de 10.	10 years and over—10 ans et plus.	Life—A vie.	Under ticket of leave.—Sur parole.	Deportation	Conditional upon good behaviour.—Moyennant bonne conduite.	Unconditional—Sans réserve.	Others—Autres.
Totals of Canada classified by crimes—*Concluded*.													
Crime—*Con.*													
Non support of family	5	...	4	1	....	....	....	....	4	....	1	..	....
Opium and drug act., offences against	7	...	4	3	....	....	..	...	6	1	....	....	....
Perjury	10	....	1	....	6	2	1	....	9	1	....	....	....
Prison breach and escape	17	...	1	6	10	...	..	....	13	2	2	....	....
Procuration	8	2	....	1	6	3	....	....	9	1	....	...	....
Rape and attempt to commit rape	13	....	....	3	2	1	7	....	12	1	....	....	....
Receiving stolen goods	32	2	7	19	7	1	....	....	30	3	....	1	....
Robbery	54	....	1	12	20	16	6	....	46	8	....	....	....
" highway	4	...	....	....	3	1	....	....	3	...	1	...	....
Sedition and seditious language	3	...	2	1	...	....	....	....	2	....	....	1	....
Seduction	6	....	....	1	5	...	....	....	6	....	....	....	....
Secret Commissions Act	1	....	....	1	....	...	...	...	1	...	....	....	...
Shooting, stabbing and wounding	29	....	1	7	11	6	4	....	22	6	1	....	....
Sodomy	16	....	....	1	11	4	....	....	14	1	....	..	....
Theft	282	8	81	110	87	12	...	....	271	9	3	4	3
" from the person	23	3	4	6	14	2	...	....	22	4	....	....	...
" of post letters	11	....	....	....	8	2	1	....	10	....	....	..	1
Threats	1	....	....	1	...	....	....	..	....	1	....	....	....
Warehouse and freight car breaking	7	....	....	2	5	....	...	....	6	....	1	....	....
Vagrancy	35	39	36	33	5	....	....	..	68	4	1	1	...
Drunkenness	4	10	1	10	3	....	....	....	14	....	....	....	....
Keeping bawdy houses and inmates	12	23	16	16	3	...	....	....	34	....	1	....	....
Totals of Canada	1149	95	277	426	407	101	26	7	1,098	87	26	17	16

TABLEAU VI.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1916.

Ages.				Proportion of sentence served when clemency was granted. Proportion de la sentence purgée lorsque la clémence a été accordée.				Lieu de détention et crime.
Under 16 years–Moins de 16 ans.	16 years and under 21—16 ans et moins de 21.	21 years and under 40—21 ans et moins de 40.	40 years and over–40 ans et plus.	Less than one fourth. — Moins d'un quart.	One fourth and less than one half. — Un quart et moins de la moitié.	One half and less than three fourths. — La moitié et moins des trois quarts.	Over three fourths. — Au-dessus des trois quarts.	
								Totaux du Canada classifiés par crimes—*Fin.*
								Crime—*Fin.*
....	....	3	2	1	1	3	....	Négl. de pourv. aux besoins de la famille.
....	....	6	1	....	1	2	4	Inf. aux lois concer. l'opium et les drog.
....	....	6	4	1	6	3	... .	Parjue.
...	4	11	2	1	2	11	3	Infract. aux lois des prisons et évasion.
....	....	8	2	....	2	6	2	Procuration.
....	3	8	2	2	7	3	1	Viol et tentative de viol.
....	3	22	9	....	8	13	13	Recel.
....	12	39	3	3	22	20	1	Vol qualifié.
....	....	4	....	....	......	3	1	" de grand chemin.
....	....	2	1	....	1	2	....	Sédition et langage séditieux.
....	1	4	1	....	2	4	....	Séduction.
....	....	1	.. .	....	....	1	....	Infr. à l'acte des commissions secrètes.
....	3	20	6	1	13	12	3	Usage d'armes avec intention criminelle.
....	5	6	5	1	4	8	3	Sodomie.
7	63	181	39	15	71	135	69	Vol simple.
....	7	18	1	1	2	17	6	" sur la personne.
....	2	9	...	2	7	2	.. ..	" de lettres postales.
....	...	1	....	....	... .	....	1	Menaces.
....	2	4	1	....	2	4	1	Bris d'entrepôts et wagons à fret.
....	16	41	17	4	19	30	21	Vagabondage.
....	....	3	11	2	2	5	5	Ivresse.
....	...	26	9	1	6	19	9	Tenant, habit. et fréq. des mais. de dés.
12	223	797	212	67	299	595	276	......Totaux du Canada.

TABLE VI.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th September, 1916.

Convicts out on Ticket of Leave who have been granted unconditional liberty.

Prison whence liberated, and offences.	Sentence.		Portion of term served. — Partie de la sentence purgée. La prison. — En prison.		On ticket of leave. — Libération sur parole.		Portion of sentence for which freedom was granted. — Partie de la sentence remise.		Age and sex. — Age et sexe.		Lieux d'où les prisonniers ont été libérés, et délits.
	Years—Années.	Mo's.	Years—Années.	Mo's.	Years—Années.	Mo's.	Years—Années.	Mo's.	M. — H.	F.	
Dorchester Penitentiary :—											Pénitencier de Dorchester :—
Burglary	10	....	4	10	..	6	4	8	29	...	Vol avec effraction.
"	7	....	3	5	1	5	2	2	19	....	" "
Manslaughter	4	....	1	8	1	4	1	...	47	....	Homicide non prémédité.
Receiving stolen goods	7	....	....	1	....	9	6	2	58	....	Recel.
Theft	3	..	1	1	1	1	....	10	40	....	Vol simple.
"	3	....	....	6	....	7	1	10	16	....	"
"	3	....	..	8	....	8	1	8	20	...	"
" of mail	10	....	1	9	...	6	7	9	17	...	Vol de lettres postales.
Wounding with intent to murder.	10	....	4	9	3	10	1	5	38	...	Blessures avec intention de tuer.
St. V. de P. Penitentiary :—											Pénitencier de St-V.-de-P.:—
Arson	13	....	3	11	4	1	5	....	47	....	Incendie.
Burglary	14	....	3	7	5	11	4	6	31	....	Vol avec effraction.
"	2	...	1	3	....	6	....	3	21	....	" "
Caused explosion to endanger life.	3	....	1	2	1	1	...	9	24	....	Causé une explosion pour mettre la vie en danger.
Escape	2	..	....	7	....	4	1	1	38	....	Evasion.
Falsification of books	3	....	1	11	....	6	....	7	33	...	Falsification de livres.
Theft	5	....	1	8	...	6	2	10	18	...	Vol simple.
Wounding with intent to bodily harm.	18	....	11	5	6	....	...	7	57	...	Blessures avec intention de lésions. corp.
Kingston Penitentiary :—											Pénitencier de Kingston :—
Attempt to procure abortion.	2	....	..	9	....	10	....	5	36	...	Tentative de procurer avortement.
Burglary	4	....	1	9	1	...	1	3	39	....	Vol avec effraction.
"	3	....	..	11	....	10	1	3	19	....	" "
"	3	....	1	1	....	5	1	6	19	....	" "
"	3	....	1	7	1	....	....	5	24	....	" "
Carnal knowledge	2	....	...	9	....	7	...	8	20	....	Commerce charnel.
Conspiracy and forgery	3	....	1	2	...	2	1	8	36	....	Conspiration et faux.
" to defraud	3	6	1	10	....	10	....	10	30	....	" et fraude.
Gross indecency	5	.	1	7	1	6	1	11	35	....	Indécence grossière.
Incest	10	....	4	9	1	10	3	5	50	...	Inceste.
Sending letter with menaces.	10	..	5	1	1	5	3	6	33	....	Envoyé lettre avec menace.
Robbery	3	....	1	1	1	2	...	9	28	....	Vol qualifié.
Theft	5	....	1	6	2	....	1	6	20	....	Vol simple.
"	3	3	....	8	..	10	1	9	32	....	"
" of mail bag	3	....	1	4	1	..	...	8	23	....	Vol de malles postales.
" "	4	....	1	2	1	5	1	5	25	....	" "
Wounding with intent	10	....	4	4	3	1	2	7	28	....	Blessures avec intention.
Ontario Reformatory :—											Maison de réforme d'Ontario:—
Bigamy	2	....	...	10	....	2	1	....	39	...	Bigamie.
Burglary	5	....	2	9	1	2	1	1	18	....	Vol avec effraction.
"	2	..	1	....	....	8	....	4	18	....	" "
Forgery and theft	2	....	1	2	....	3	...	7	30	...	Faux et vol simple.
Uttering forged cheque	1	6	....	9	....	2	...	7	35	....	Emission de faux cheques.
Theft	2	....	....	11	....	7	....	6	36	....	Vol simples.
"	2	....	..	5	1	1	....	8	16	...	"
"	2	....	....	11	....	7	....	6	22	...	"

TABLEAU VI.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1916.

Prisonniers élargis conditionnellement qui ont reçu leur entière liberté.

Prison whence liberated, and offences.	Sentence. Years—Années.	Sentence. Mo's.	Portion of term served. La prison.—Partie de la sentence purgée. En prison. Years—Années.	Mo's.	Portion of term served. On ticket of leave.—Partie de la sentence purgée. Libération sur parole. Years—Années.	Mo's.	Portion of sentence for which freedom was granted.—Partie de la sentence remise. Years—Années.	Mo's.	Age and sex.—Age et sexe. M.—H.	F.	Lieux d'où les prisonniers ont été libérés, et délits.
Burwash (Ont.) Industria Schaol :—											Ecole industrielle (Burwash Ont)
Causing disturbance and using opprobrious language to His Majesty's forces.	....	3	...	2	....	½	....	½	31	....	Causant du désordre et se servant de langage outrageant envers les soldats de Sa Majesté.
Manitoba Penitentiary :—											Pénitencier de Manitoba :—
False pretences	2	....	1	...	....	7	....	5	24	....	Faux pretextes.
Manslaughter	20	....	8	1	1	11	10	....	46	....	Homicide non prémédité.
Alberta Penitentiary :—											Pénitencier d'Alberta :—
Carnal knowledge	7	...	1	1	....	10	5	1	21	....	Commerce charnel.
Forgery	2	...	...	10	....	1	1	1	53	....	Faux.
Manslaughter	10	....	2	4	4	7	3	1	25	....	Homicide non prémédité.
Shopbreaking	6	....	2	10	2	1	1	1	50	....	Bris de magasins.
Seduction and procuring.	5	...	1	7	....	8	2	9	29	....	Séduction et procuration.
Theft.	2	....	....	11	....	8	....	5	28	....	Vol qualifié.
Lethbridge gaol :—											Prison de Lethbridge :—
Shooting with intent, theft, shopbreaking and escape.	2	6	1	8	....	10	....	2	25	....	Usage d'armes avec intention, vol simple, bris de magasin et évasion.
Theft from railway car	1	11	....	4	....	8	....	11	40	....	Vol sur un train.
Brit. Col. Penitentiary ;—											Pénitencier de la Col.-Brit.:—
Conspiracy	3	6	2	....	....	2	1	4	29	....	Conspiration.
" to defraud	3	6	2	2	...	4	1	...	40	....	" et fraude.
False pretences	2	6	1	3	....	6	....	9	53	....	Faux prétextes.
"	2	....	1	2	....	2	....	8	20	....	"
" & conspiracy	5	....	2	7	....	10	1	7	26	....	" et conspiration
Forgery	5	....	1	9	...	10	2	5	26	....	Faux.
Manslaughter	20	....	6	....	4	1	9	11	32	....	Homicide non prémédité.
"	20	....	7	3	1	5	11	4	65	...	" "
"	10	...	4	4	3	11	1	9	30	...	" "
"	10	....	5	1	....	5	4	6	75	....	" "
"	2	6	1	...	....	4	1	2	42	....	" "
Procuring	3	....	2	1	....	4	....	7	25	....	Procuration.
Robbery	10	....	2	....	2	2	5	10	30	...	Vol qualfié.
"	7	....	2	11	....	5	3	8	31	....	"
"	7	....	2	6	....	9	3	9	31	....	"
Theft	3	....	1	3	...	8	1	1	20	....	Vol simple.
"	3	....	1	3	....	8	1	1	42	...	"
"	2	....	1	2	....	4	....	6	44	...	"
"	2	....	....	8	....	6	....	10	23	....	"
" and bigamy.	3	....	1	5	....	3	1	4	39	....	" et bigamie.
Wounding with intent to kill.	10	....	4	5	1	10	3	9	25	....	Blessures avec intention de tuer.
Boy's Industrial School, Vancuver :—											Ecole industrielle pour garçons, Vancouver :—
Theft	5	....	1	2	....	7	3	1	18	....	Vol simples.
"	5	....	3	9	....	7	....	8	18	....	"
Oakvalla Prison Farm :—											Prison agricole, Oakvalla :—
Theft.	1	10	....	11	....	1	....	10	*	..	Vol simple.

* Age not given.—Non donné.

TABLEAU VI.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1916.

Death sentences commuted during the year ended the 30th September, 1915.

Sentences de mort commuées durant l'année finissant le 30 septembre, 1915.

CRIME.	Date of—de la		Age and sex.—Age et sexe.		Nature of commutation.—Nature de la commutation.	By what Court tried.—Par quelle cour mis en jugement.
	Sentence.	Commutation.	H—M	F		
Murder—Meurtre.	June 9, '15	Oct. 11, '15	21	..	Life imprisonment.—Emprisonnem. à vie.	King's Bench—Banc du Roi, Montreal, Que.
" "	Oct. 1, '15	Dec. 20, '15	.	*	" " ..	Supreme, Clinton, B.C.
" "	" 6, '15	" 11, '15	44	..	" " ..	King's Bench—Banc du Roi. Montreal, Que,
" "	" 15, '15	Feb. 4, '15	*	..	" " ..	Supreme, Regina, Sask.
" "	" 13, '15	Dec. 17, '15	47	..	" " ..	" Owen Sound, Ont.
" "	" 22, '15	" 31, '15	24	..	" " .	" Halifax, N.S.
" "	" 7, 15	" 13, '15	..	54	10 yrs. imp.—10 ans d'emp.	" Wetaskiwin, Alta.
" "	" 92, '15	Feb. 10, '16	33	..	Life imp.—Emp. à vie.	" Sydney, N.S.
" "	June 22, '16	Apr. 8, '16	38	..	" " ..	" Edmonton, Alta.
" "	" 26, '16	" 8, '16	24	..	" " ..	" "
" "	Mar. 11, '16	June 2, '16	28	..	" " ..	King's Bench—Banc du Roi, Morden, Man.
" "	May 26, '16	July 5, '16	*	..	" " ..	Supreme, New Westminster, B.C.
" "	June 22, '16	Aug. 28, '16	84	..	" " ..	" Summerside, P.E.I.

* Not given—Non donné.

INDEX

INDICTABLE OFFENCES.

DÉLITS JUSTICIABLES D'UN JURY.

SUMMARY CONVICTIONS BY DISTRICTS.

CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR DISTRICTS.

SUMMARY CONVICTIONS BY DISTRICTS.